



HAL
open science

L'approche communautaire dans le travail social : une perspective européenne

Laure Lienard

► **To cite this version:**

Laure Lienard. L'approche communautaire dans le travail social : une perspective européenne. Sociologie. Université de Lorraine, 2020. Français. NNT : 2020LORR0274 . tel-03205727

HAL Id: tel-03205727

<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-03205727>

Submitted on 2 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Thèse de doctorat de l'Université de Lorraine
Sciences Humaines et Sociales

Spécialité sociologie
Présentée au sein du Laboratoire 2L2S

Ecole doctorale SLTC (Société, Langages, Temps, Connaissance)

Présentée par : **Laure LIENARD**
Pour obtenir le grade de docteur en sociologie

Thèse dirigée par **Emmanuel JOVELIN, Professeur des Universités,**
Université de Lorraine

**L'approche communautaire dans le travail social :
une perspective européenne**

Soutenue publiquement le 27 octobre 2020

Devant le jury composé de :

M. Emmanuel JOVELIN, Professeur des Universités, Université de Lorraine [*Directeur*]
M. Marcel JAEGER, Professeur des Universités Emérite, Titulaire de la Chaire Travail Social
et Intervention Sociale, CNAM, Paris [*Examinateur*]
M. Jean-Yves DARTIGUENAVE, Professeur des Universités, université de Rennes
[*Examinateur*]
Mme Annamaria CAMPANINI, Professeure des Universités, Université Milano-Bicocca
[*Examinatrice*]
Mme Kheira BELHADJ-ZIANE, Professeure des Universités, Université de Lorraine
[*Examinatrice*]
Mme Ewa BOGALSKA-MARTIN, Professeure des Universités, Université Grenoble Alpes
[*Rapporteure*]
M. Claudio BOLZMAN, Professeur, Haute-Ecole Spécialisée de Suisse Genève [*Rapporteur*]

Remerciements

Je remercie en premier lieu M. Emmanuel Jovelin, mon directeur de thèse, qui fut l'inspirateur de ce projet. Sa bienveillance, sa confiance, ainsi que ses conseils avisés, m'ont permis de pleinement saisir les marges d'autonomie laissées, aussi bien dans la rédaction de ce travail que dans la construction de mon parcours professionnel. L'ensemble de ce travail a été mené avec plaisir, en partie grâce à cette collaboration.

Je remercie le comité de thèse, MM. Marcel Jaeger et Jean-Yves Dartiguenave, pour leur relecture annuelle, leurs conseils et leurs encouragements. Je remercie également les autres membres du jury : Mme Annamaria Campanini, examinatrice, qui a consenti à traverser les frontières en cette période incertaine, et Mme Belhadj-Ziane de l'Université de Lorraine. J'adresse un remerciement particulier à Mme Ewa Bogalska Martin et à M. Claudio Bolzman d'avoir accepté la tâche de rapporteur.

Je souhaite remercier chaleureusement les personnes qui m'ont ouvert les portes des services sociaux et associations, et parfois même de leur maison, au cours de mes recherches à l'étranger : pour n'en citer que quelques-uns, Martin, Päivi, Anna et Emanuela, Erik et Gerdien, Marketa... Leur concours, leur passion, et leur accueil furent infiniment précieux pour naviguer en terre étrangère. Leur intérêt pour cette recherche, et leur implication pour promouvoir le travail communautaire, sont une source d'inspiration.

Je remercie l'équipe de l'Institut Social de Lille, et particulièrement sa directrice, Mme Agnès Vinchon, qui a soutenu cette démarche de recherche en mettant à ma disposition du temps et des ressources. Merci aussi à mes collègues pour leur intérêt, leur confiance, et leur patience.

Enfin, je remercie mon compagnon, ma famille, et Claire, qui ont suivi chaque étape de cette longue itinérance, dans les grands enthousiasmes comme dans les moments de doute.

*A ma tante Françoise, et à toutes les pionnières
qui ont façonné la profession d'assistante sociale,
avec ténacité et générosité,*

*To all the community workers I have interviewed
in the course of this research – you are truly the
salt of the earth.*

Table des matières

Introduction.....	1
I. Le travail communautaire, une définition trouble	1
II. Terminologie	7
III. Question de recherche et hypothèses.....	13
IV. Méthodologie.....	18
V. Cadre conceptuel.....	23
VI. Annonce du plan	31
PREMIERE PARTIE :	33
COMMUNAUTES, INTERVENTION SOCIALE ET GENEALOGIE DE L'APPROCHE COMMUNAUTAIRE EN TRAVAIL SOCIAL	33
Chapitre 1 : communautés et enjeux de participation à l'épreuve du néolibéralisme.....	34
I. La diffusion du néolibéralisme dans un contexte mondialisé	34
II. Débats autour de la notion de communauté.....	42
III. La participation.....	51
IV. Qu'est-ce que la société civile ?.....	64
Chapitre 2 : aux sources de la pratique communautaire	68
I. L'émergence.....	68
II. Apparition et consolidation d'un champ spécifique : des sources multiples.....	74
III. Tendances actuelles.....	97
Chapitre 3 : La pratique communautaire dans le cadre européen	110
I. Les politiques sociales dans l'Union Européenne.....	110
II. L'impact des financements européens	114
III. Les Etats Providence en Europe.....	118
DEUXIEME PARTIE :	125
ANALYSE CROISEE PAR PAYS : CONSTRUCTION ET ETAT DES LIEUX DE LA PRATIQUE COMMUNAUTAIRE	125
Introduction : Présentation de l'enquête de terrain.....	126
I. Outil de recueil de données	126
II. Echantillon.....	128
III. Cartographie des sources théoriques citées et formes de travail communautaire par pays (non-exhaustive)	131
Chapitre 1 : La France.....	132
Données socio-démographiques de l'échantillon.....	132
Introduction : le modèle conservateur-corporatiste.....	135
Les spécificités du modèle d'Etat-providence français.....	137
I. La place de la pratique communautaire dans la construction du travail social	138

II.	Nommer et définir le travail communautaire dans le contexte français	159
III.	Formations et métiers du travail communautaire	175
IV.	Le contexte contemporain du travail communautaire : acteurs et cadres	192
V.	Les professionnels du travail communautaire.....	202
VI.	Les sources	217
VII.	Les champs d'application	230
Chapitre 2 : les Pays-Bas.....		248
	Données socio-démographiques de l'échantillon.....	248
	Introduction : le modèle néerlandais d'Etat providence	250
I.	La loi d'assistance sociale du 1er Janvier 2015 : <i>Wet maatschappelijke ondersteuning</i> (WMO).....	255
II.	Le travail social aux Pays-Bas.....	265
III.	Le travail social communautaire	277
IV.	Champs d'application :	296
Chapitre 3 : l'Angleterre		308
	Données socio-démographiques de l'échantillon.....	308
	Introduction : présentation du régime libéral	310
I.	Travail social et travail communautaire : des origines communes vers le divorce	312
II.	Le contexte contemporain du travail communautaire : la Communauté au centre des débats 330	
III.	Le travail de développement communautaire : une profession en perte de vitesse	346
IV.	Les champs d'intervention	358
V.	Zoom sur 3 méthodologies:	366
Chapitre 4 : La Suède		383
	Données socio-démographiques de l'échantillon.....	383
	Introduction : Présentation du régime social-démocrate	386
I.	Une société en mutation.....	388
II.	Le travail social en Suède	397
III.	Le travail communautaire :.....	403
IV.	Les théories	416
V.	Les champs.....	425
Chapitre 5 : la République Tchèque		439
	Données socio-démographiques de l'échantillon.....	439
	Introduction : les régimes d'Etat providence en Europe de l'Est et les choix tchécoslovaques de l'après 1989	441
I.	Le contexte : influences et jeux d'acteurs.....	443
II.	Le travail social en République tchèque	451

III. Le travail communautaire en République Tchèque	455
IV. Les méthodes : le travail communautaire avec les Roms et les migrants.....	463
Chapitre 6 : L'Italie	483
Données socio-démographiques de l'échantillon :.....	483
Introduction : présentation du régime d'Etat providence dans les pays d'Europe méditerranéenne	486
I. Le contexte.....	489
II. Le travail social	503
III. Le travail communautaire	509
IV. Les méthodes	528
TROISIEME PARTIE :	547
APPROCHE COMPARATIVE DU TRAVAIL COMMUNAUTAIRE EN EUROPE	547
Introduction.....	548
Chapitre 1 : L'Europe comme un ensemble homogène : les tendances structurelles à l'œuvre	554
I. L'histoire du travail communautaire reflète des évolutions politiques et idéologiques.....	554
II. Convergences européennes et « mondialisation » du travail social.....	570
Chapitre 2 : Le travail communautaire comme un projet politique au sein des Etats-providence..	576
I. L'influence du modèle d'Etat-Providence sur la place du travail communautaire	576
II. De la neutralité en travail social	581
Chapitre 3 : Cartographie européenne du travail communautaire.....	590
I. Un modèle type de travail communautaire	590
II. Les sources théoriques du travail communautaire en Europe	603
III. Terminologies	609
IV. Modèles	611
V. Analyse des actions	623
Chapitre 4 : Le travail communautaire comme un segment professionnel.....	632
I. La place ambiguë du travail communautaire dans le travail social	632
II. Profession ou segment professionnel ?	648
Conclusion	660
Conclusion générale.....	663
Références bibliographiques	674
Bibliographie générale	674
Bibliographie sélective par pays	689
France	689
Pays-Bas.....	692
Angleterre.....	693

Suède.....	695
République tchèque.....	696
Italie.....	696
ANNEXES.....	699

Table des illustrations

Tableau 1: Méthodologies et pratiques en travail communautaire relevées lors de l'enquête de terrain, par pays.....	592
Tableau 2 : Classification des théories en travail communautaire recensées lors des entretiens.....	604
Tableau 3 : Terminologies désignant le travail communautaire recensées lors des entretiens, par pays	609
Tableau 4 : Les modes d'intervention communautaire selon Rothman	611
Tableau 5 : Présentation des actions observées sur le terrain	620
Tableau 6 : Correspondances entre orientation, échelle, méthode et niveau de participation visé dans les projets observés lors de l'enquête de terrain	624
Tableau 7 : Critères retenus pour délimiter le travail social, par pays, sur la base des définitions des personnes interrogées	627
Tableau 8 : Croisement entre statut de la profession, définition du travail social, et place du travail communautaire dans le travail social	647
Tableau 9 : Statut du travail social et statut du travail communautaire, par pays.....	649
Tableau 10 : Synthèse des facteurs structurels et professionnels déterminant la place du travail communautaire dans le travail social	660

Introduction

I. Le travail communautaire, une définition trouble

En France, le travail social est l'enfant des Révolutions : la Révolution politique en 1789, qui rompt avec la tradition de prise en charge caritative de la pauvreté par les institutions ecclésiastiques ; et la Révolution Industrielle, en germe dès le 17^e siècle dans certaines parties de l'Europe, qui allait profondément modifier les structures sociales. Il s'est construit sur la base des tentatives de réponses à la « question sociale » qui s'est posée en Occident avec l'essor de l'industrialisation, et avec de plus en plus d'acuité au cours du 19^e siècle. C'est à partir de premières expériences et courants idéologiques que le travail social a évolué, d'un ensemble d'initiatives souvent privées et généreuses, vers la reconnaissance d'un statut professionnel.

Dès l'origine, le travail social s'est trouvé en tension entre le traitement individuel et collectif des problèmes sociaux, selon que l'on prenait davantage en compte les facteurs environnementaux (sociaux, économiques, sanitaires) qui conditionnent la vie de l'individu dans une volonté de changement, ou le souci de « moralité », donc les qualités intrinsèques et décisions individuelles, de la personne. Les deux approches sont loin d'être antithétiques, et les initiatives des pionniers se sont plutôt inscrites dans un continuum entre ces deux pôles, que dans une dualité impossible à réconcilier.

Une constante du travail social reste son indéfinition (KARSZ 2011 ; DARTIGUENAVE et GARNIER 2003) ou son statut de « *semi-profession* », ambiguë et traversée de paradoxes (AUTES 2011). La question des limites du travail social se pose : Aballéa (2000) soulève les écarts entre les définitions du travail social mises en avant par le monde académique (construites par la recherche), par l'autorité administrative (définition légale), ou par le sens commun

(définition profane) – ces écarts expliquant, selon lui, l’incertitude actuelle des identités professionnelles. Par travail social, entend-on juste les professions labellisées¹, les professionnels de toutes formations concourant au travail des institutions en travail social (dont : encadrants, coordinateurs et personnels médicaux et para-médicaux), ou ceux issus de nouveaux métiers qui cherchent à répondre aux nouveaux besoins d’une société toujours mouvante ? Comment le travail social s’inscrit-il dans la catégorie de *l’intervention sociale*, propre au monde francophone, qui en dépasserait les limites ?

Cette question de la frontière du travail social se pose avec une acuité particulièrement forte si l’on s’intéresse aux méthodologies d’intervention. En effet, « *théoriquement connotés, idéologiquement chargés, les moyens de travail ne sont pas des outils techniques neutres. A travers eux se pose la question de la nature et des objectifs du travail social* » (KARSZ 2011 p.70). S’intéresser aux méthodologies du travail social, et à leur évolution au sein de la profession, revient donc à s’interroger sur l’essence de la profession. L’auteur poursuit : « *il n’y a pas de technique sans discours sur la valeur morale, c’est-à-dire idéologique, de la technique, des techniques. Ni rejet sans discours également idéologique à propos des dangers individuels et collectifs de telle ou telle technique. (...) Car c’est bien en lien avec des orientations éducatives et sociales, c’est-à-dire idéologiquement connotées, que des conseillers techniques et autres donneurs d’ordre posent des indications, donnent des consignes, insufflent des orientations, fournissent des moyens fonctionnels* » (KARSZ 2011 p72).

La définition française du travail social, adoptée le 6 mai 2017 et inscrite dans la loi (CASF art D142-1-1)², y inclut les « approches individuelles et collectives », et lui donne pour objectif le « développement social » et le « changement social », sur la base de valeurs conformes au

¹ Que l’on appelle communément professions « canoniques », à savoir les professions de niveau V reconnues par la loi : Assistant social, éducateur spécialisé, Conseiller en Education sociale et familiale, éducateur de jeunes enfants ; on y ajoute souvent les animateurs, bien qu’ils ne soient pas tous de qualification équivalente.

² « Le travail social vise à permettre l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale et à exercer une pleine citoyenneté. Dans un but d'émancipation, d'accès à l'autonomie, de protection et de participation des personnes, le travail social contribue à promouvoir, par des approches individuelles et collectives, le changement social, le développement social et la cohésion de la société. Il participe au développement des capacités des personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement.

A cette fin, le travail social regroupe un ensemble de pratiques professionnelles qui s'inscrit dans un champ pluridisciplinaire et interdisciplinaire. Il s'appuie sur des principes éthiques et déontologiques, sur des savoirs universitaires en sciences sociales et humaines, sur les savoirs pratiques et théoriques des professionnels du travail social et les savoirs issus de l'expérience des personnes bénéficiant d'un accompagnement social, celles-ci étant associées à la construction des réponses à leurs besoins. Il se fonde sur la relation entre le professionnel du travail social et la personne accompagnée, dans le respect de la dignité de cette dernière. Le travail social s'exerce dans le cadre des principes de solidarité, de justice sociale et prend en considération la diversité des personnes bénéficiant d'un accompagnement social ».

travail communautaire telles que la justice sociale et l'empowerment. Cette définition s'appuie sur la définition internationale pour élargir les pratiques et consolider la reconnaissance du travail social.

Le travail social individuel, soit la relation d'aide duelle entre un travailleur social et une personne qui sollicite son intervention, a pu s'asseoir sur un modèle médical, consolidé par l'approche clinique de l'aide psychosociale individualisée (*casework*³) dès les années 1920 ; si bien qu'aujourd'hui la place du travailleur social et sa légitimité à intervenir en appliquant les méthodologies de l'aide individuelle est acceptée dans les lieux de formations, associations et institutions à travers l'Europe et l'Amérique du Nord, au point d'être considérées dans certains pays, comme en France, comme la forme consacrée d'intervention. L'institutionnalisation du travail social à partir des années 1960 et 1970, son orientation majoritairement curative face à la montée des besoins à la fin des Trente Glorieuses, ainsi que l'orientation idéologique en faveur de l'individualisme, sont autant de facteurs qui ont assis l'approche individuelle comme le premier outil des travailleurs sociaux.

L'approche collective, en revanche, a connu un essor très inégal au sein du travail social selon les pays. Sa composante communautaire est particulièrement intéressante à étudier pour illustrer la portée idéologique des choix méthodologiques opérés par les différents acteurs du champ (législateurs, élus, et praticiens). En effet, l'approche communautaire est chargée idéologiquement et politiquement pour plusieurs raisons. D'abord, sa visibilité : elle implique un collectif avec un objectif de changement pour les personnes ou le territoire (à différentes échelles possibles), là où l'entretien individuel se conduit à porte fermée, dans des conditions en garantissant la confidentialité. Ensuite, une approche collective vise une plus grande autonomie des usagers, une prise de confiance en leurs capacités en tant que groupe, pouvant conduire à la construction de contre-pouvoir (que cela soit consciemment construit à partir des objectifs de départ, ou un effet secondaire non anticipé) : l'approche communautaire interroge donc la place de l'utilisateur dans l'intervention, ainsi que des rapports de pouvoir – parfois jusqu'à s'inviter dans la politique, en suscitant la participation de la société civile dans des processus de décision locaux. L'approche communautaire est tacitement connotée « à gauche », ce qui

³ Avec la publication, dès 1917, de *Social Diagnosis*, puis en 1922 de *What is social case work ?* par Mary Richmond. Elle y pose les bases du « social casework », qui sera traduit en français par Aide (Psycho)sociale Individualisée.

n'est pas sans influencer sa trajectoire au sein ou à la marge du travail social dans les différents contextes nationaux.

Tout comme le *Casework*, l'approche communautaire en France est importée de l'étranger – d'abord du Royaume-Uni, puis les Etats-Unis, où elle s'est largement développée, en lien avec les travaux de l'Ecole de Chicago⁴ dans un premier temps, et où de nombreuses recherches sont conduites sur l'approche communautaire, aussi bien dans le travail social qu'en dehors. Elle s'est aussi nourrie, en France, de traditions déjà bien implantées dans le champ de l'éducation populaire et de l'animation, en milieu rural et auprès de jeunes. La pratique communautaire a fait l'objet de tentatives de traductions qui ne rendent compte que très partiellement de la formidable diversité et des évolutions qu'elle a connu hors de nos frontières. D'abord traduite en français par « travail social communautaire », elle est devenue « développement communautaire », puis s'est adaptée au contexte français par le biais du « développement social local », qui succède à de nombreux essais sémantiques par divers auteurs et praticiens. Le vocable « communautaire » a été préservé dans le cadre d'actions de santé appliquées à une population ou un territoire cible, mais a peu ou prou disparu du travail social jusqu'à une amorce de résurgence récente et conjoncturelle.

C'est ainsi que la pratique communautaire en travail social en France est marquée par sa complexité, aussi bien au niveau de la terminologie que de la réalité de la pratique collective en travail social. Le choix terminologique a fait l'objet d'un premier travail d'éclaircissement parmi cette multiplicité d'appellations et de pratiques.

Nos premières lectures nous ont amenés à rechercher l'origine des pratiques communautaires et leur sens, d'abord en Angleterre et aux Etats-Unis, d'où elles furent importées. Il apparaît que, selon les époques et les auteurs, la pratique communautaire porte des noms et recouvre des actions très diversifiées, aussi bien dans le travail social qu'en dehors. On se réfère ainsi, par exemple, au développement (social, économique, solidaire, ou une combinaison des trois), à l'urbain et au territoire, à l'organisation, à la planification, à l'environnement ou au milieu, selon les contextes et les périodes. Un même terme peut recouvrir une signification différente selon

⁴Les liens entre les sociologues de l'école de Chicago et les premières approches de travail collectif dans la ville sont avérés dès le Settlement de Jane Addams à Hull House, qui fut un véritable laboratoire social. Saul Alinsky, qui développa la pratique de l'organisation communautaire, a reçu une formation à l'université de Chicago auprès de sociologues tels que Robert Park et Ernest Burgess. De l'organisation communautaire aux enquêtes monographiques ou à la psychosociologie, les méthodes et théories sociologiques sont venues nourrir les pratiques naissantes.

les auteurs et les époques ; et à l'inverse, deux mots différents peuvent recouvrir la même réalité. Par exemple, certains auteurs américains ou canadiens utilisent l'expression « organisation communautaire » comme une catégorie générique, quand d'autres parlent de « développement communautaire », et d'autres encore font de ces deux expressions des catégories distinctes inscrites dans la catégorie générique « pratique communautaire ».

Il n'y a néanmoins rien d'étonnant à cette observation. En effet, la question de la pratique communautaire dépasse largement nos frontières, et le seul champ du travail social. Ce sont les mécanismes de mobilisation collective et de changement social eux-mêmes qu'elle vient interroger, c'est-à-dire la capacité d'un groupe partageant des intérêts communs à s'unir et mettre en place des stratégies pour parvenir à un ou plusieurs buts fixés collectivement, éventuellement avec l'implication d'un tiers. A ce titre, on trouve davantage d'initiatives communautaires dans la société civile, que dans le travail social : les travailleurs sociaux sont donc loin d'avoir l'apanage de ces méthodes d'intervention collective, et ils ne peuvent nullement se targuer d'avoir, seuls, les outils pour aider un groupe à améliorer ses conditions de vie.

Les tendances dans le travail communautaire, nourries des mouvements de la société civile et de la vie des institutions, sont le reflet de la complexité de la société à une époque donnée, des courants de pensées, acteurs, rapports de forces, survivances et nouveautés, idéologies... aussi bien dans la sphère politique institutionnelle (action sociale, politique de la ville), qu'en dehors. Comme le relèvent des auteurs écossais, « *la signification du développement communautaire à un instant T est définie par tous ces intérêts qui ont cherché à le nommer, l'encadrer, et le réguler* » ; il se situe « *à l'interface entre différents intérêts : professionnels, politiques, idéologiques, sociaux, et économiques* » (EMEJULU et SHAW 2004), tantôt évoqué à l'appui de politiques de droite, de gauche, ou du centre, avec des contenus et idéologies divergents.

Pour l'Association Internationale pour le Développement Communautaire (IACD), le développement communautaire est une catégorie très large qui dépasse le travail communautaire (*community work*) par les seuls professionnels salariés : elle inclut toutes formes d'actions communautaires, y compris celles menées par des bénévoles. En 2016, l'association internationale définit ainsi le développement communautaire : il s'agit d'une « *profession basée sur des pratiques, et d'une discipline académique qui promeut la démocratie participative, le développement durable, les droits, les opportunités économiques, l'égalité et la justice sociale, à travers l'organisation, l'éducation et l'empowerment des personnes au sein de leurs communautés, qu'il s'agisse de communautés géographiques, d'identité, d'intérêt, dans*

des contextes ruraux ou urbains »⁵. On note la proximité, dans le temps et dans la terminologie, avec la définition internationale du travail social adoptée deux ans auparavant (2014) par la Fédération Internationale des Travailleurs Sociaux : « *le travail social est une profession basée sur des pratiques, et une discipline académique* »⁶. Cela prouve, si besoin en était, les influences réciproques entre travail social et travail communautaire.

Selon l'encyclopédie Oxford du travail social, la pratique professionnelle du travail social communautaire est « *fragmentée car elle relève de différents corps professionnels, affiliations, et contextes locaux et globaux. La complexité des problèmes implique la nécessité d'utiliser des savoirs issus d'une multitude de disciplines académiques et professionnelles. (...) Dans la pratique, les acteurs issus de différentes professions se rassemblent dans ce que l'on pourrait appeler un développement communautaire interdisciplinaire, bien qu'il n'y en ait pas de définition claire* » (JOHNSON BUTTERFIELD et CHISANGA 2008). Aucune profession ne peut donc se flatter d'avoir le monopole en la matière. Existe-t-il pour autant un courant de l'approche communautaire propre au travail social, et si oui, qu'est-ce qui le distingue ?

Le sociologue américain Stephen Valocchi, dans un article sur les formes d'organisation communautaire au XXe siècle, distingue l'approche du travail social comme l'une des trois approches spécifiques en organisation communautaire. Il définit ainsi l'approche du travail social : « *elle envisage la communauté comme un organisme social ayant certains besoins auxquels il s'agit d'apporter une réponse coordonnée, pour permettre la survie et la viabilité d'un quartier. Cette approche a donc pour objectif de construire un sens de communauté en rassemblant les services sociaux existants et en s'assurant de l'existence de ressources sociales nécessaires, et à défaut, de développer des formes de lobbying* » (VALOCCHI 1996). Le problème central que l'on s'attelle à résoudre dans cette approche est dans un premier temps celui de la désorganisation sociale du quartier ; c'est en construisant la cohésion d'un quartier autour d'une coopération entre les services sociaux que l'on met en place des actions et des nouveaux services. L'approche de l'organisation communautaire par le travail social serait, selon cet auteur, en premier lieu consensuelle : « *on part du présupposé selon lequel il existerait un intérêt commun entre les groupes dominants et l'ensemble du quartier, et on présuppose que les personnes ayant le pouvoir ont la volonté de travailler pour répondre aux besoins du*

⁵<http://www.iacdglobal.org/2017/07/24/community-development-is-more-than-community-work/> consulté le 23 septembre 2018, traduit de l'anglais par l'auteur

⁶<https://www.ifsw.org/what-is-social-work/global-definition-of-social-work/> consulté le 23 septembre 2018, traduit de l'anglais par l'auteur

quartier ». L'approche communautaire en travail social se distinguerait, toujours selon Valocchi, de l'approche qu'il qualifie de « *politique activiste* ». Dans cette seconde approche, on se situe plutôt dans une dynamique conflictuelle, où la communauté (géographique ou d'intérêt) est considérée comme une base de pouvoir potentielle pour influencer sur les décideurs politiques et économiques. Le rôle de l'organisateur communautaire est d'identifier et de soutenir l'émergence de leaders au sein de la communauté. Il aide la communauté à « *comprendre le problème en termes de pouvoir, et à se mobiliser autour de cette compréhension dans un deuxième temps* ».

Il s'agit là d'un effort de classification, basé sur une analyse de l'existant au XXe siècle. Dans les faits, il est probable que la distinction entre approche consensuelle et approche conflictuelle ne soit pas si nette, y compris au sein du travail social : la pratique communautaire s'inscrit dans un continuum entre ces deux extrêmes que sont le conflit et le consensus ; mais les enjeux de pouvoirs restent centraux, quelle que soit l'approche. De même, selon les contextes nationaux, les travailleurs sociaux se sentent plus ou moins légitimes pour s'impliquer dans des méthodologies plutôt radicales et conflictuelles, ou plutôt normatives et consensuelles.

II. Terminologie

A. Classification

La définition de l'association internationale pour le développement communautaire (IACD) citée plus haut, recouvre une grande variété de pratiques. Plusieurs tentatives de classement ont été faites par des universitaires nord-américains pour parvenir à appréhender cet objet protéiforme qu'est la pratique communautaire aux Etats-Unis et à travers le monde (même si l'approche est résolument Américano-centrée), dont trois sont plus communément citées : il s'agit de celles de Ross (1967), celle de Rothman (1970, revue en 1995 et en 2001), et enfin de Weil et Gamble (1995).

Murray Ross (1967) propose une classification dans l'organisation communautaire selon deux orientations :

- la planification, qui inclut la planification basée sur « l'exploration avec les personnes » (diagnostic partagé, en partant des habitants, avec l'impulsion du travailleur social), et « *l'étude technique des besoins* » (menée par des institutions et élus).

- le processus : la mobilisation et l'autonomisation de la communauté sont l'objectif recherché, davantage que la mise en œuvre d'actions planifiées en réponse à une problématique donnée.

La classification la plus détaillée et exhaustive que nous avons lue est celle que proposent Weil et Gamble en 1995 de la pratique communautaire. Il est à noter que, dans cette classification, certaines catégories envisagent la communauté comme une entité sans ancrage territorial, et plutôt comme une communauté d'intérêt.

- Organisation communautaire et de quartier : ce modèle est mis en place dans des localités géographiques où les rencontres de visu se produisent quotidiennement dans les interactions entre membres de la communauté. L'organisateur a un triple objectif de développer et stimuler le leadership et l'organisation, de renforcer la capacité d'organisation en améliorant le leadership et le fonctionnement organisationnel, et d'aider les organisations à entreprendre des actions afin d'améliorer la qualité des conditions et opportunités de vie de la population.
- Organisation de communautés fonctionnelles : dans ce cas la communauté est composée de personnes qui ont des intérêts spécifiques en commun mais ne vivent pas nécessairement en proximité. Leur intérêt est d'agir en vue de promouvoir la justice sociale, et de développer des campagnes de sensibilisation sur le sujet qui les concerne à destination du grand public.
- Développement social, économique et durable : intervention communautaire qui stimule le développement des ressources, des biens, de l'éducation élémentaire et supérieure, et des structures d'aide sociales.
- Développement de projets et adaptation à la communauté (*community liaison*) : initiation et expansion de services par une association ou un groupement d'organisations, pour répondre aux besoins de populations jusqu'alors non pris en compte. Ce modèle implique la collaboration entre les travailleurs sociaux, les associations et institutions, et les bénéficiaires potentiels des services à étendre, pour s'investir dans la réinvention de services pour répondre aux besoins existants.
- Planification sociale : cette méthode repose sur un diagnostic préalable des caractéristiques et besoins de la population ainsi qu'une analyse des ressources et structures nécessaires pour répondre à ces besoins. La planification se déroule en trois

temps : sur la base de compétences techniques, recueil et analyse de données, conception et mise en œuvre d'un schéma optimal de développement, et évaluation.

- Coalitions (*coalitions*) : rassemblement d'organisations qui ont un intérêt commun sur une question sociale, civique, économique, environnementale ou politique, afin de construire une base de pouvoir suffisamment importante pour influencer les décisions politiques, amener un changement, et s'assurer des ressources nécessaires (en n'ayant pas nécessairement d'ancrage territorial). Cela suppose souvent de mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation auprès de la population. Il est aussi possible de rassembler, dans de petites communautés, des organisations locales qui sont éloignées au niveau idéologique, afin d'amener des changements sociaux importants.
- Action politique et sociale : il s'agit de mener des actions visant davantage de justice sociale en influant sur les politiques, les lois, et les décisionnaires. Pour ce faire, la recherche est un préalable afin d'identifier et d'exposer les injustices sociales, économiques et environnementales. Les actions pourront ensuite prendre la forme de lobbying, de poursuites en justice (*class actions*), de sensibilisation, de défense des droits des personnes, et de campagnes politiques.
- Mouvements sociaux pour un changement progressiste : mise en place d'actions ayant pour but d'amener le changement social et des améliorations mesurables dans la qualité de vie de groupes et d'individus vulnérables. Ce modèle repose sur un processus d'empowerment, par lequel une population donnée verra augmenter ses opportunités et ses droits.

Rothman (1969, revu en 2001) décrit 3 modes d'intervention en intervention communautaire :

- **Planification sociale** (*social planning*, regroupant les catégories *social planning* et *social policy*) : planification rationnelle et technique (voire technocratique) pour améliorer la qualité de vie de communautés en ciblant des problématiques sociales. La participation des habitants n'est pas systématique mais son niveau varie en fonction du contexte et des objectifs posés. L'approche se veut scientifique et les stratégies d'intervention sont basées sur des recueils de données quantitatives extensifs, ce qui suppose l'appui d'experts. Les professionnels issus de filières politiques sociales, urbanisme, administration, ou encore santé publique sont davantage représentés que ceux issus du travail social.

- **Action sociale** (*Social Action*) : construction d'organisations populaires qui peuvent avoir un impact sur des politiques et conditions de vie qui sont défavorables aux membres d'une communauté. L'action sociale concerne des groupes très défavorisés et marginalisés : elle vise la redistribution des ressources et du pouvoir (notamment de décision). Il s'agit d'une approche militante, reposant sur *l'advocacy*, l'empowerment et la notion de justice sociale. Les méthodes employées relèvent de la confrontation, dans le but d'attirer l'attention en perturbant l'ordre : manifestations, grèves, boycotts, désobéissance civique, etc. La tradition de *community organizing* d'Alinsky s'inscrit dans ce courant.
- et **développement communautaire** (*Locality development* ou *community development*) : dans la lignée de la définition du développement communautaire par les Nations Unies en 1955⁷, ce mode consiste à mettre en place des programmes économiques locaux pour faire sortir les personnes de la pauvreté en développant le capital humain et social. Il vise la cohésion communautaire autour de valeurs partagées (dont : mutualisation, participation, identité et pluralisme) et le développement de compétences individuelles et collectives, ainsi que le renforcement d'un leadership au sein de la communauté.

Par la suite, Rothman revoit son schéma à l'épreuve de la pratique et définit des catégories intermédiaires pour rendre compte d'actions qui sont une hybridation de deux formes : la « planification / développement », « l'action / planification », et le « développement / action » (KRAMER et SPECHT 1975). Il existe rarement de forme pure de pratique suivant l'un des trois modes précités : ils « s'entrelacent » et empruntent des outils les uns aux autres (Rothman et al 2001 p. 47).

Aujourd'hui, cette classification de Rothman semble faire autorité dans la littérature européenne en langue anglaise, ce qui permet de fixer les catégories.

Il ressort de ces typologies que les modèles de pratique communautaire reposent sur une définition de la communauté au sens large de communauté géographique, communauté d'intérêts ou d'identité / de valeurs. Pour notre étude, cependant, nous choisirons d'axer nos

⁷ «Process designed to create conditions of economic and social progress for the whole community with its active participation and the fullest possible reliance on the community's initiative» (Nations Unies 1955, cité par Rothman et al 2001 p29)

recherches sur la pratique communautaire ayant un ancrage géographique, ce afin d'approcher plus aisément la réalité de cette pratique parmi les travailleurs sociaux en Europe.

Nous retenons les définitions suivantes de deux auteurs anglais :

Selon Payne (2005), le but du travail communautaire est d'« *aider les personnes qui ont des intérêts communs à se rencontrer, à définir entre elles quels sont leurs besoins, et ensuite agir ensemble pour répondre à ces besoins, soit en développant des projets qui permettent aux personnes concernées d'obtenir les ressources nécessaires pour y répondre, soit en faisant campagne pour s'assurer que les personnes responsables se mobilisent pour y répondre* ».

Twelvetrees (2017) en propose une définition plus généraliste : le travail communautaire est un « *processus visant à aider des personnes ordinaires à améliorer leur propre communauté en entreprenant une action collectivement* ».

B. Débats français autour de la « Communauté »

En 1988, le Conseil Supérieur du Travail Social⁸ français évalue que le mot « communauté » se réfère à des « *communautés fortement intégrées* » dans le contexte français, si bien qu'il ne reflète pas le modèle politique et la réalité française. Le développement communautaire et le travail (ou service) social de communauté, acceptions généralement usitées jusqu'alors en travail social, ont progressivement cédé le pas, à partir de la fin des années 1970, à tous les vocables du développement centrés sur le territoire, l'échelon local, et l'urbain : développement social, développement social local, développement urbain, développement territorial ou de territoire, ou encore développement solidaire chez Dumas et Séguier (1999).

Aujourd'hui la terminologie la plus proche du travail communautaire que l'on retrouve dans le travail social français est celle de Développement Social Local. Un rapport du Conseil Supérieur du Travail Social de 2010 (CSTS 2010) énonce les caractéristiques suivantes pour définir l'intervention dans le cadre du développement social local :

- « *ancrage territorial non sectoriel* ;
- *élaboration d'un diagnostic partagé et participatif* ;
- *processus avant d'être procédure* ;
- *appui sur les forces endogènes, avec la population* ;

⁸Aujourd'hui Haut Conseil en Travail Social, depuis 2016. Il a un rôle de consultation auprès du ministère chargé des affaires sociales.

- *création d'un espace de négociation mené avec des partenaires, pour aboutir à l'élaboration de réponses à des besoins sociaux tout en favorisant le maintien du lien social et l'insertion des populations ».*

On retrouve dans le Développement Social Local des notions qui apparaissent notamment dans la définition que donne Murray Ross de l'organisation communautaire (ROSS 1967), qui fait référence en travail social : le diagnostic mené avec la participation de la population, mettant à jour des besoins auxquels il s'agit de répondre par une action planifiée ; l'idée de processus qui suppose d'avoir conscience et de respecter le rythme de la population pour enclencher une dynamique de changement ; la négociation qui rappelle la nécessité de l'émergence de pratiques d'intégration et de coopération. La question du repérage des ressources de la communauté comme appui pour l'action est également une idée récurrente chez différents auteurs⁹, bien qu'elle n'apparaisse qu'indirectement chez Ross à travers la mise en évidence des potentiels des acteurs communautaires.

Notons cependant – nous y reviendrons dans le chapitre sur la France – que l'abandon du « communautaire » dans le travail social prononcé dans les années 1980 ne fait pas l'unanimité en France. Le choix d'exclure la notion de « communauté » des textes de référence en travail social en France, plafond indépassable devenu lieu commun dès que le mot « communautaire » est évoqué, a probablement privé les travailleurs sociaux français d'un accès et d'une sensibilisation au considérable volume de recherche et de littérature existant au-delà de nos frontières sur la question de la pratique communautaire, ses méthodes et ses différentes approches. Par ailleurs, des pratiques apparentées continuent à être mise en œuvre dans le champ de l'animation socio-culturelle, que l'on pourrait considérer comme la variante française (et latine, car on la retrouve ailleurs en Europe méridionale) du travail communautaire, mais elles sont largement ignorées des autres professionnels du social. Plusieurs filières universitaires dans le domaine du développement et de l'urbanisme, ainsi que l'existence d'associations de développement urbain ou rural, attestent de la vitalité du travail communautaire en France, malgré son manque de lisibilité. Les initiatives relevant de l'approche communautaire sont nombreuses, mais en ordre dispersé et sans réelle capitalisation.

⁹Dans le monde anglophone, on parle beaucoup aujourd'hui de « ABCD Method » ou asset-based community development, pour désigner une approche centrée sur les ressources. La méthode a été théorisée en 1993 par John McKnight et John Kretzmann et est liée à la notion d'empowerment. Voir analyse des entretiens en Angleterre pour un développement sur cette méthode.

C. Choix terminologique de la pratique communautaire

Pour cette recherche, nous préférons l'appellation « pratique communautaire » à celle de « développement social local » pour plusieurs raisons :

- d'abord, parce que cette recherche a pour ambition d'avoir une portée européenne, et que la référence à la pratique communautaire comme méthode d'intervention en travail social est, sans doute en vertu de son origine anglo-saxonne, la plus intelligible pour se référer à des interventions collectives menées par des intervenants sociaux à l'échelle d'un territoire ;
- ensuite, parce que le développement social local implique une action concertée, synergique, des différents acteurs d'un territoire, souvent sous l'impulsion d'une volonté politique ou institutionnelle (en cela il est proche du modèle de *planification sociale* tel que l'évoque Rothman). On se situe donc majoritairement dans des approches descendantes, même si dans la méthodologie c'est la mobilisation de tous les acteurs qui est recherchée. Or la pratique communautaire, quant à elle, inclut les approches aussi bien descendantes qu'ascendantes, ne nécessite pas un pilotage politique (même si la coopération est généralement de mise), et ne fait pas nécessairement l'impasse sur une analyse sur des rapports de pouvoir en place, analyse qui est le préalable à une dynamique de changement à visée émancipatrice. La pratique communautaire serait donc plus large dans ses approches et méthodologies que le DSL.

III. Question de recherche et hypothèses

A. Questionnement

Malgré des racines anciennes, le développement social local en France est encore souvent associé à l'idée qu'il s'agit de quelque chose de « neuf ». Peu de travailleurs sociaux y sont impliqués, et ce parfois de manière malaisée à une époque où il faut « faire du participatif », mais où le cadre contraint de l'action sociale ne s'y prête que rarement. L'appellation DSL est parfois appliquée indûment, tandis que certains projets s'inscrivant dans cette approche ne se reconnaissent pas comme tels. La participation au Développement Social, déclinaison de la pratique communautaire dans le travail social français, fait partie du référentiel de compétences des diplômés d'Etat en travail social de niveau II ; pourtant les travailleurs sociaux ne se sentent

souvent ni outillés, ni légitimes pour s'y inscrire, ce d'autant plus qu'ils rencontrent également des barrières à l'embauche dans ce domaine. C'est tout le paradoxe du développement local : il s'inscrit dans un courant de pratiques anciennes, dans le travail social et en dehors, mais les travailleurs sociaux peinent à se les réapproprier. D'autres formations en lisière du travail social, et en particulier dans la filière de l'animation, sont beaucoup plus formées à la théorie et à la pratique du collectif ; sur le terrain cependant, cela ne se reflète pas nécessairement dans l'embauche des professionnels issus de l'animation.

Ce sentiment d'être face à des pratiques novatrices est-il le fruit d'un amalgame entre « nouveauté » et créativité ? Car le collectif suscite forcément des réponses singulières, nouvelles, émergeant de la réciprocité qu'il suppose entre les intervenants et le groupe d'usagers – la rencontre des idées, le travail conjoint sur le repérage des besoins et la recherche de solution, sont d'importantes sources de créativité. Ou est-ce une génération de travailleurs sociaux, à partir des années 1980, qui s'en est détournée, excepté dans quelques secteurs de l'action sociale, entraînant un hiatus des pratiques collectives ? Est-ce un certain brouillage des méthodes regroupées sous une appellation unique – Intervention Sociale Collective – qui, en fait de promotion, a entraîné un appauvrissement et une méconnaissance des différentes méthodologies d'intervention ?

Ou est-ce fondamentalement que la pratique communautaire suppose une pratique du travail social incompatible avec le cadre d'intervention français ? La France continue à regarder outre-Atlantique quand il s'agit de répondre à une exigence de nouveauté – témoin, aujourd'hui, l'engouement pour cette notion pourtant floue et mal maîtrisée *d'empowerment* dans les différents services. Si l'attrait pour les approches collectives nord-américaines demeure vif, il n'en pâtit pas moins d'un déficit de moyens, de méthodes, de littérature, et parfois de réelle volonté institutionnelle au-delà du travail social collectif de « vitrine ». Pourquoi l'attrait demeure-t-il malgré tout ?

La volonté de « penser collectif » pourrait sembler paradoxale à l'heure où l'individualisme et les mécanismes de compétition triomphent, où déclinent les syndicats, et où l'abstentionnisme continue de progresser à chaque élection, marquant une apparente désaffection pour la chose commune et le contrat social au profit de l'individualisme. Mais n'est-ce pas justement à cela que répondrait aujourd'hui l'exigence de pratique communautaire dans le travail social – au risque d'anomie provoqué par la mobilité croissante des populations, par l'affaiblissement des corps intermédiaires et l'explosion de la cellule familiale traditionnelle, et par le recul des

structures de solidarité que l'époque moderne avait progressivement mises en place pour s'adapter à l'industrialisation de la société, reposant sur la sécurisation des parcours sur la base du salariat ? Dès lors, le travail communautaire représenterait un outil de cohésion sociale, dans la mesure où la construction d'une identité commune à travers le repérage d'intérêts, de ressources et de besoins communs en constitue le préalable. Il suppose un engagement à durée déterminée autour d'intérêts communs, ainsi qu'une autonomisation de la communauté pour trouver ses propres réponses aux difficultés qu'elle rencontre : la pratique communautaire, loin d'être une simple survivance ou résurgence des rêves de progrès et d'émancipation des années 1960 et 1970, apparaît comme un outil résolument adapté à l'idéologie dominante contemporaine.

Qu'est-ce qu'une communauté intégrée, cohésive ? Quel est le rôle des professions sociales en la matière ? Comment s'articulent les intérêts des individus et des groupes sur un territoire, et comment ces intérêts sont-ils repérés, pris en compte, voire utilisés, par les intervenants sociaux ?

Nous avons souligné que la littérature et la recherche sur la pratique communautaire sont largement nord-américaines. Il existe plusieurs comparaisons entre la France et l'Amérique du Nord¹⁰, qui concluent généralement à l'incompatibilité des modèles. S'agit-il d'une problématique hexagonale, ou retrouve-t-on des paradoxes similaires ailleurs en Europe ? Existe-t-il un ou plusieurs modèles européens de pratique communautaire ? Se sont-ils construits dans le travail social, ou à sa marge ? Quelle place y prend le travail social ? Comment s'expliquent ces variations, et comment se manifestent-elles, dans la pratique comme dans la formation des professionnels de l'intervention sociale ?

B. Question centrale et hypothèses

Le but de notre étude est de comprendre comment le travail social, à travers l'Europe, se saisit de la dimension sociale et environnementale de l'intervention par le biais de la pratique communautaire. C'est ainsi que ces remarques préliminaires nous amènent à nous poser la question de recherche suivante :

¹⁰ Pour les Etats-Unis : Voir Médard (1969), Donzelot (2003) ; et pour le Québec, BOURQUE et AVENEL (2018).

Quelle est la place de la pratique communautaire dans le champ de l'intervention sociale à travers l'Europe ?

Plusieurs hypothèses peuvent être posées en réponse à cette question.

1. Hypothèse principale

On peut supposer, tout d'abord, que **la place de la pratique communautaire dans le travail social se situe à la confluence entre deux variables : la fonction du travail social, en lien avec le régime d'Etat providence, et la place des différents acteurs (Etat, institutions, société civile) dans la société.**

Il s'agit, en premier lieu, du cadre des systèmes institués d'Etat-Providence et des politiques de solidarité, qui définissent la place des différents acteurs, y compris des travailleurs sociaux, dans le système de solidarité national – en d'autres termes, de la fonction assignée au travail social dans les différentes sociétés, de son rôle, de la manière dont il est perçu et encadré. La tutelle du pouvoir politique, et le degré d'autonomie des professions sociales, est également un facteur à prendre en compte. Deslauriers et Hurtubise, cherchant à expliquer le relatif sous-développement de la pratique communautaire dans certains pays, dont la France, émettent l'hypothèse que *« plus le travail social est tributaire de la reconnaissance de l'Etat, plus il est encadré dans des pratiques bureaucratiques qui laissent peu de place à l'expérimentation. En revanche, dans les pays où l'Etat joue un moins grand rôle dans les conditions d'exercice de la pratique professionnelle, celle-ci a davantage de marge de manœuvre pour inventer des pistes de travail nouvelles, correspondant à une lecture du dynamisme des populations avec qui l'intervention se réalise »* (DESLAURIERS et HURTUBISE 2005, p. 318). Une profession sociale trop institutionnalisée, et trop proche de la tutelle des pouvoirs publics, ne permettrait pas le développement de pratiques communautaires.

Quant à la place des acteurs, nous faisons référence au mode de participation des personnes et des groupes dans les processus de décision politique à l'échelle nationale et locale : les institutions politiques d'un pays laissent plus ou moins de place à l'expression de points de vue minoritaires et à la société civile, ce qui a peut-être un impact sur l'implication des populations dans des actions de développement local à travers une « culture de la participation » plus ou moins installée.

Nous postulons qu'il n'existe pas, donc, un modèle européen unique, et ce en dépit de l'effet d'homogénéisation que peut avoir l'Union Européenne ; mais une grande variété de pratiques et d'acteurs du champ social à travers l'Europe qui mettent en œuvre la pratique communautaire.

2. Hypothèses secondaires

Les mêmes auteurs (DESLAURIERS et HURTUBISE 2005) postulent également que, si le travail social communautaire s'est beaucoup développé en Amérique Latine, cela est lié à des conditions de travail difficiles qui obligent les travailleurs sociaux à faire preuve de créativité et à collaborer avec la population pour dégager des ressources. Il existe peut-être un lien entre les conditions d'émergence du travail communautaire en Amérique Latine, et le contexte de crise européen actuel. John Ward (2012) note une résurgence de l'action « *à contre-courant* » des organisateurs communautaires aux Etats-Unis à des périodes « *marquées par un environnement économique défavorable* », dont la montée actuelle du libéralisme économique fait partie. La réduction des budgets alloués au social conjuguée à la complexification et l'augmentation des besoins peut **amener les acteurs de l'intervention sociale à chercher dans l'approche communautaire une nouvelle source de pratiques**, ce d'autant plus que la pratique communautaire peut s'adapter à l'idéologie néolibérale : transfert de responsabilités aux communautés, rôle résiduel de l'Etat, logique de participation et d'activation des ressources à l'échelle du territoire, recherche de financements mixtes. Le cas échéant, nous explorerons quelles implications cela peut générer dans la pratique.

La pratique communautaire pourrait occuper une place de plus en plus prépondérante dans le champ de l'intervention sociale en réponse aux impératifs de facilitation de la cohésion sociale, dans des sociétés mobiles, multiculturelles et individualistes. Elle permet de créer du lien, de susciter des solidarités localement, et du potentiel créatif en réponse à des besoins communs.

Si les professions instituées du travail social ne s'impliquent pas dans cette logique, il est possible qu'elles se retrouvent progressivement cantonnées à des fonctions d'exécution, laissant l'innovation sociale à d'autres professions moins soumises à la tutelle de l'administration – ou à la société civile, où fleurissent nombre d'initiatives solidaires locales, en particulier depuis la démocratisation d'internet. Il y a là des enjeux de dé-professionnalisation tels qu'ils sont pressentis et analysés par Philip Mondolfo (2005). Mondolfo relève en effet un mouvement de déprofessionnalisation dans le travail social depuis environ 30 ans. D'abord affaibli par la critique du contrôle social, le travail social a été affecté par l'apparition de nouvelles pauvretés,

ainsi que par le mouvement de décentralisation conséquents. En même temps que se rapprochait la hiérarchie, la ligne hiérarchique et le centre de décision s'éloignaient des travailleurs sociaux ; la nouvelle organisation, plus verticale et bureaucratique, a permis de mettre sous contrôles des travailleurs sociaux considérés comme trop indépendants. Dans le même temps, des politiques intersectorielles, transversales et territorialisées étaient mises en place, consacrant l'apparition de « l'intervention sociale » et de nouveaux métiers. Selon Jacques Ion, « *le travail social n'est plus démographiquement ni idéologiquement au centre du social* » (ION 1998, cité par MONDOLFO 2005). S'y ajoute la multiplication des dispositifs, qui cantonne les travailleurs sociaux dans une position administrative face à des usagers plus experts qu'eux. Cela amène une perte de sens et une déqualification pour les travailleurs sociaux, que la réintroduction de méthodes communautaires pourrait venir contrer (MONDOLFO 2005).

Il y aurait donc, et ceci est une dernière hypothèse, pour **l'intervention sociale, des enjeux de statut professionnel et d'adaptation aux problématiques de la société contemporaine derrière le choix de recourir ou non à la pratique communautaire.**

IV. Méthodologie

A. Enjeux de comparaison internationale

Il ne semble plus nécessaire de rappeler l'intérêt d'une étude comparée dans un contexte de plus en plus mondialisé où les échanges de savoirs et de pratiques sont courants, en particulier au niveau académique, et où les orientations européennes ont une influence croissante dans les orientations et législations nationales. Lynn Healy (2008) rappelle que, dès les origines du travail social, les échanges internationaux (voyages d'études et correspondances) étaient non seulement courants, mais encore nécessaires pour le développement de modèles de pratiques : ce n'est pas une coïncidence, souligne-t-elle, si les premières écoles de travail social ouvrent concomitamment dans plusieurs pays d'Europe (Pays-Bas, Angleterre, Allemagne...) et aux Etats-Unis au tournant du 20^e siècle. Deslauriers et Hurtubise (2005) vont jusqu'à évoquer « *une forme de mondialisation dans les années 1920 et 1930* » au regard de la diversité des sources d'influence internationales selon les pays.

Outre l'intérêt de s'enrichir mutuellement en prenant connaissance d'initiatives et méthodologies employées à l'étranger, Healy (2008) note que la composante internationale est désormais

d'autant plus essentielle pour les travailleurs sociaux que, avec la mondialisation des flux et des échanges, ils sont confrontés localement aux conséquences de phénomènes internationaux ; il suffit de prendre pour exemple les flux migratoires, qui rendent de plus en plus impératif le développement de compétences interculturelles, y compris dans la pratique communautaire.

L'influence de la dimension internationale est peut-être d'autant plus prononcée, encore aujourd'hui, en matière de pratique communautaire, que celle-ci est encore minoritaire dans le champ du travail social : comme le travail social à ses origines, la pratique communautaire se cherche donc à l'étranger des sources théoriques et des outils pour en comprendre les enjeux et en mesurer la pertinence. En France, la référence aux modèles québécois et États-Uniens est récurrente, des années 1960 à nos jours.

L'enjeu de la recherche comparée est d'aider « à mieux comprendre le réel » en prenant « de la distance par rapport à ce qui nous est familier, mieux connaître l'autre, classer et généraliser ». (VIGOUR 2005, p. 99). C'est l'objet même de la sociologie que de se distancier de réalités sociales que l'on considèrerait comme évidentes. La comparaison place le chercheur dans une situation d'entre-deux qui est favorable à l'objectivité. Elle permet de « sortir de schémas de pensée nationaux et culturellement situés » (VIGOUR 2005, p.103), de soulever de nouvelles questions et de favoriser l'émergence de nouvelles théories (TURUNEN 1999).

Cécile VIGOUR (2005) dénombre quatre étapes dans une recherche comparée : une réflexion sur les finalités d'une approche comparative, le choix des unités de comparaison (et donc de critères assortis d'indicateurs), la construction du cadre comparatif, et l'analyse des données. L'étude comparée comporte une phase d'organisation et de classement des résultats obtenus. A travers ce classement il est possible de conceptualiser (c'est-à-dire de construire des typologies) et de généraliser les résultats obtenus. Étymologiquement, comparer signifie « mettre ensemble des objets semblables ». La comparaison, précise encore Vigour, n'est pas une fin en soi : elle « permet d'expliquer », de « formuler et de tester des hypothèses ». Dans le domaine de la pratique communautaire, ce travail permet recenser les différents modèles présents en Europe dans leur contexte, et de dégager des tendances afin de mieux cerner les formes et enjeux de la pratique communautaire.

La comparaison internationale pose, en premier lieu, des problèmes de traduction, les catégories et métiers ne recouvrant pas les mêmes réalités selon les groupes linguistiques. Le préalable à une recherche comparée, et la principale difficulté, est d'assembler un matériel de recherche

comparable, au niveau conceptuel, statistique, et qualitatif (VOGEL 1991). Walter Lorenz (1994) renonce ainsi à définir le travail social en Europe, dans la mesure où « *toute définition est vouée à être, ou bien trop vague, donc insignifiante, car elle cherche à tout englober, ou bien biaisée subjectivement, de sorte qu'elle omet des éléments centraux* » (pp 6-7). De même, produire *a priori* une définition unifiée pour la pratique communautaire en Europe risque d'orienter et d'aligner les résultats sur les pré-supposés tirés du contexte français.

Face à cette diversité des appellations, en France seule, et a fortiori à l'échelle internationale, deux approches sont possibles pour une recherche comparée sur les pratiques : la perspective nominaliste (« *les usages publics de l'expression* », ou un recensement et une étude des terminologies) ou la perspective réaliste, basée sur les pratiques, qui a l'avantage de dépasser les contradictions des terminologies (LEBON et DE LESCURE 2016) : cette seconde approche, pratique, est celle que nous privilégions pour délimiter notre champ d'étude, en particulier sur le terrain. Nous choisissons ainsi de définir notre échantillon à partir des pratiques (à savoir, des démarches de changement social participatives et basées sur un territoire) plutôt que des terminologies. Nous serons en mesure de reconstruire un classement terminologique dans les différents pays dans un second temps.

B. Echantillon

Nous proposons de chercher à répondre à la question de recherche par le biais d'une étude comparée entre plusieurs Etats européens sur la base de la typologie d'Esping Andersen (2007) : la France pour le modèle conservateur-corporatiste, l'Angleterre pour le modèle libéral, la Suède pour le modèle socio-démocrate, l'Italie pour le modèle méditerranéen, et la République Tchèque afin d'inclure un pays d'Europe de l'Est dans l'échantillon. Nous avons choisi d'ajouter les Pays-Bas, pays de modèle conservateur-corporatiste avec de forts traits socio-démocrates et libéraux, pour la vivacité de la pratique communautaire dans le champ de l'action sociale.

La France est le point de départ de notre étude : c'est à partir de l'exemple français qu'est né le questionnement à l'origine de cette recherche.

Le Royaume-Uni fut une nation pionnière, avec la première résidence sociale ouverte à Toynbee Hall. Le travail communautaire est une spécialisation offerte aux étudiants, et un métier à part entière, dont les liens avec le travail social sont régulièrement réinterrogés depuis l'origine. Les liens culturels et linguistiques avec les Etats-Unis ont permis la diffusion des recherches et de

la méthodologie du développement communautaire. Enfin, le modèle de société, culturaliste, se prête aisément à cette approche : la notion de « communauté » y est endogène.

Quant aux Pays-Bas, il semble que les pratiques communautaires en travail social y soient plus développées qu'en France, avec un cursus de formation spécifique pour les travailleurs socio-culturels dans le travail social. Depuis 2015, la réorganisation des services sociaux au niveau municipal est allée de pair avec une approche territoriale de l'action sociale, une emphase sur les compétences des personnes et des groupes, et un recours systématique à une interdisciplinarité incluant des bénévoles et les personnes cibles. Ce terreau semble favorable au développement de la pratique communautaire dans une méthodologie adaptée aux contraintes de l'environnement actuel.

L'étude de la Suède pourra mettre en évidence les différences d'applications pratiques et méthodologiques dans un système d'Etat providence relevant du modèle nordique, où le travailleur social, considéré comme un praticien expert, a pour mission de participer à la construction et la mise en œuvre des politiques sociales.

L'étude de la République Tchèque nous permettra de transposer ces questions dans un pays d'ex-Europe de l'Est, ayant construit le métier de travailleur social après la chute du mur à partir d'une hybridation de modèles déjà existants en occident. Le travail social dispose d'une grande vitalité du fait de sa jeunesse comme profession et comme discipline, et les orientations européennes, qui préconisent une application des politiques sociales de manière locale et intégrée, y trouvent un écho important.

L'étude de l'Italie, enfin, nous permettra d'appréhender l'objet communautaire dans un contexte méditerranéen, où le travail social s'est constitué comme discipline professionnelle plus tardivement, ainsi que l'Etat social. Les solidarités familiales et communautaires sont, de fait, restées plus fortes ; et des initiatives communautaires sont soutenues par des travailleurs sociaux dans plusieurs municipalités.

Pour chaque pays, nous partirons de la classification des régimes d'Etat-providence proposée par Esping-Andersen pour présenter, d'abord le régime concerné, puis la construction de l'action sociale dans ce cadre ; nous présenterons ensuite les métiers de l'intervention sociale dans ce pays à partir de l'enquête empirique et de la littérature, pour nous appesantir ensuite sur la

pratique communautaire, sa construction, ses méthodes, et sa place. Nous chercherons, dans une synthèse finale, à répondre à la question de recherche sur la base de ces éléments.

C. Méthodologie d'enquête

La grille de recueil des données porte sur 5 items : système social, enseignement, statut et conditions d'exercice professionnel, et méthodes. Afin d'obtenir des informations relatives à ces items, 60 entretiens ont été menés, majoritairement individuels, et parfois collectifs, dans les 6 pays. Les entretiens ont été menés sur place, et très occasionnellement en visio-conférence (3 entretiens à distance). La littérature produite nationalement, quand elle était accessible en français, anglais, allemand, ou italien, a été consultée en complément.

1. Entretiens semi-directifs avec les professionnels

Nous avons mené dans chaque pays des entretiens auprès de professionnels et (plus rarement) de bénévoles effectivement impliqués dans la mise en œuvre d'interventions de type communautaire. Il s'agit d'intervenants de terrain, et parfois d'encadrants – dans des associations de taille réduite, les fonctions d'accueil et de travail avec le public sont proches. Les entretiens ont mis en valeur les points suivants :

- en lien avec la sociologie des professions, évoquée plus bas : connaissances théoriques et méthodologiques, degré de reconnaissance et d'autonomie (managériale et dans l'équipe pluridisciplinaire), degré d'intégration au corps professionnel, financement des projets.
- en lien avec les parcours, valeurs, et choix de la personne : parcours de formation, éventuellement parcours militant, perception de l'utilisateur et du travail social, perception de l'approche communautaire, de ses atouts et de ses freins.
- Explicitation du type de projet communautaire mené : commanditaire, diagnostic, objet et degré de changement social visé, degré de participation, déroulement, méthode, implication politique et partenariale, évaluation et réajustements.

2. Entretiens semi-directifs avec des enseignants, universitaires et formateurs

Nous avons interrogé dans chaque pays des personnels enseignants et chercheurs en travail social. Nous avons abordé les contenus de formation en matière communautaire : en quoi consiste la formation des travailleurs sociaux en pratique communautaire dans leur pays, dans

leur université ? Quels sont les attendus du diplôme ? Quels sont les outils méthodologiques et théoriques mis à disposition des travailleurs sociaux au cours de leur formation initiale et supérieure ? Quelles orientations théoriques sont choisies dans l'enseignement, au terme de quelles évolutions historiques et pratiques sur le terrain ? Quel est l'état de la recherche en la matière ? Quelles sont les tendances à l'œuvre ?

Ces différentes questions nous ont permis de repérer où se situent les marges de manœuvre, de théorisation, de liberté dans le travail social aujourd'hui, favorables à la mise en œuvre de méthodologies de développement communautaire.

V. Cadre conceptuel

Afin d'analyser la place de la pratique communautaire dans le travail social à travers l'Europe, trois dimensions seront à prendre en compte dans cette recherche : le contexte national, le statut professionnel, et la nature des interventions menées. Nous serons ensuite en mesure de faire des liens entre ces différentes dimensions, et de proposer un modèle d'analyse mettant en avant les variables et éléments explicatifs repérés.

A. Action sociale, intervention sociale, travail social

Définir, donc délimiter, le travail social, constitue un « *défi* » selon Saul Karsz (2011), dans la mesure où « *le travail social ne détient pas le monopole du social, parce que bien d'autres dispositifs, théoriques ou pratiques, s'en occupent ou entendent s'en occuper* ». Le constat qu'il fait envers le travail social s'applique également dans sa déclinaison communautaire : si l'on s'intéresse à la pratique communautaire dans le travail social, qu'entend-on par travail social ? Nous verrons que, selon les contextes, les limites du travail social, qui le définissent, sont variées. Par ailleurs, la définition avancée par le corps professionnel peut être en tension avec la définition légale, plus réductrice (comme en République tchèque).

En introduction d'un ouvrage collectif sur les études comparées, Edith Weiss et Penelope Welbourne (2007) relèvent quatre caractéristiques communes au travail social dans les différents pays :

- il s'intéresse aux problèmes de la pauvreté et de l'exclusion sociale ;
- il exerce auprès des personnes âgées, auprès des enfants en danger, et des familles en détresse ;

- il repose sur des valeurs suivantes : la dignité humaine, l'autodétermination, la non-discrimination, l'équité et l'égalité, et la justice sociale ;
- il repose sur des idéologies professionnelles relativement similaires, et se recherche un statut professionnel.

Parmi les différences, en revanche, les auteurs notent selon les pays que l'intervention du travailleur social est centrée sur l'individu, la famille ou la communauté, ou sur une prise en compte concomitante de ces trois aspects. Au niveau théorique, le travail social peut s'appuyer sur un modèle médical ou thérapeutique, ou plutôt sur un modèle d'intervention communautaire. On voit donc que la prise en compte de l'aspect communautaire est un point de divergence au niveau international. Il conviendra donc d'étudier les modèles théoriques dans les différents pays choisis pour cette étude, ainsi que la cible prioritaire d'intervention du travail social, toujours susceptible d'évolutions.

Il semble préférable de se référer à la catégorie de l'intervention sociale, à l'instar des rédacteurs du rapport de l'IGAS sur l'intervention sociale (2005), pour « *dépasser cette approche réductrice et contingente, centrée sur les professions certifiées du travail social, et y substituer une logique fondée sur les activités et les pratiques pour mieux rendre compte, dans une perspective plus ouverte, de l'intervention sociale* ». La catégorie de l'intervention sociale inclut les travailleurs sociaux, mais elle va au-delà pour comprendre les professions dites non canoniques et les bénévoles qui exercent dans le champ de l'action sociale. Nous reprenons pour ce travail la définition de Jean-Noël Chopart (2000) du champ de l'intervention sociale : « *ensemble des activités rémunérées par des financements socialisés, s'exerçant dans un cadre organisé, qu'il soit public ou privé* ». La pratique communautaire, dans ce cadre, vise des publics sur un territoire, dans une approche globale de résolution de problématiques sociales et économiques.

Nous privilégions ainsi une entrée par l'activité, et non par le statut ou la profession. Nous nous intéresserons à des activités rémunérées ou, plus rarement, bénévoles – certains contextes nationaux étant défavorables à l'émergence du travail communautaire comme activité salariée.

L'intervention sociale s'inscrit dans le cadre plus large de l'action sociale, que la loi du 2 janvier 2002 (CASF L116-1) définit ainsi : elle « *tend à promouvoir (...) l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets. Elle repose sur une évaluation continue des besoins et des attentes des*

membres de tous les groupes sociaux, en particulier des personnes handicapées et des personnes âgées, des personnes et des familles vulnérables, en situation de précarité ou de pauvreté, et sur la mise à leur disposition de prestations en espèces ou en nature. »

Notons enfin que ces trois catégories (intervention sociale, action sociale et travail social) sont des construits sociaux français qui ne font pas forcément sens dans d'autres contextes nationaux.

B. La sociologie des professions et les métiers de la pratique communautaire

Au niveau de la pratique professionnelle, l'approche communautaire est fragmentée car elle relève de différents corps professionnels et de contextes locaux et globaux. La complexité des problèmes implique la nécessité d'utiliser des savoirs issus d'une multitude de disciplines académiques et professionnelles, si bien que l'on pourrait presque parler de *pratique communautaire interdisciplinaire*. Les professionnels viennent parfois du travail social mais pas exclusivement. Parmi les autres professions et disciplines, on trouve les sciences politiques, la sociologie, l'urbanisme, les études de genre, la psychologie, l'économie, la santé publique, la pédagogie, le droit, l'économie, ou encore les services à la personne (MONDROS et STAPLES 2002) ; liste à laquelle on pourrait ajouter les métiers de la sécurité et de la médiation, en progression actuellement. Cette palette est en évolution constante à travers le monde.

Au sein même du travail social, l'exercice de la pratique communautaire relève de contextes très différents. Cette diversité n'a rien d'étonnant. Comme le souligne Walter Lorenz (2002), les professions du travail social en Europe « *émergent comme des entités profondément historiques qui ne suivent pas de logique ou de principe universel. Il n'existe tout simplement aucun standard susceptible de servir comme paradigme unifiant pour l'ensemble de l'Europe* ».

Dans certains pays d'Europe, il existe une spécialité dédiée à l'approche communautaire au sein du travail social : il s'agit couramment de la filière de l'animation socio-culturelle, que l'on trouve en Espagne, Portugal, en Belgique, en France, au Luxembourg, ou encore en Suisse, avec des profils variables. On trouvait également dans les formations (jusque 2015) l'appellation « *travailleur social et culturel* » aux Pays-Bas. Au Royaume-Uni, la profession de « *Travailleur auprès des jeunes et des communautés* » (Youth and Community Work) est bien établie, mais elle se situe résolument en dehors du travail social dont elle s'est désengagée, et s'est focalisée

sur l'accompagnement d'une seule tranche de population, à savoir les jeunes : nous nous appesantirons plus loin sur les raisons de cette division.

Même quand il fait bien l'objet d'une spécialisation professionnelle, le travail communautaire garde une place à part dans le travail social ; le Royaume-Uni ne fait donc pas tout à fait exception sur ce point. En France, par exemple, l'animation socioculturelle ne fait pas partie des professions dites canoniques, de niveau II, en travail social (parmi lesquelles on trouve : assistant de service social, éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, et conseiller en économie sociale et familiale). L'étude approfondie des situations selon les pays permettra de rendre compte de cette diversité, et d'y chercher des facteurs explicatifs.

Pour mener une étude comparée sur les différents systèmes de protection sociale, et du travail social qui en découle, Weiss et Welbourne (2007) proposent d'étudier plusieurs aspects, dont seulement certains nous intéressent pour l'étude de la pratique communautaire.

Le premier est la question du **corpus de connaissances** sur lesquelles s'appuie l'intervention. Quelles sont les références théoriques en jeu ? Comment sont-elles créées et disséminées ? Ce point est en lien avec la **formation**, à savoir les contenus en matière de pratiques communautaires et les prérequis pour être reconnu compétent.

Au niveau de la **reconnaissance professionnelle**, on étudiera l'existence ou non d'une **organisation professionnelle** : est-elle généraliste ou est-elle spécialisée pour la pratique communautaire ? Est-elle représentative et a-t-elle un réel pouvoir ? La **rémunération** est également un critère pour apprécier la reconnaissance d'un métier : les travailleurs sociaux impliqués dans la pratique communautaire, à diplôme égal, sont-ils mieux ou moins bien rémunérés ?

Les standards en matière **d'éthique** peuvent varier : s'agit-il de professions dotées d'un code de déontologie, et si oui, quelle régulation en cas d'entrave ? À quel point les codes de déontologie prennent-ils en compte la pratique communautaire ? Sont-ils spécifiques ?

Enfin, il sera intéressant d'étudier le degré d'**autonomie professionnelle** des travailleurs sociaux menant des interventions de type communautaire. À quel point l'action du travailleur social est-elle subordonnée à un système de supervision managériale distinct du travail social ? Quelle place a la parole du travailleur social dans les instances pluridisciplinaires ?

Weiss et Welbourne se proposent d'étudier le statut professionnel du métier de travailleur social à travers une analyse, basée sur une approche sociologique, du niveau de contrôle qu'exercent les agents sur leur métier : « *comment un métier parvient à dominer les domaines de la pratique quand ils sont confrontés à des menaces sur ce statut, provenant d'intérêts compétitifs comme le gouvernement, les bureaucraties qui les emploient, et leurs clients* ». Comment, à travers leur histoire, les professionnels ont-ils été à même de maintenir leur « domaine » face à des pressions concurrentes ? Le travail social, profession incertaine, s'est initialement vu refuser le statut de profession, en faveur de celui de « semi-profession »¹¹. Cela est sans doute d'autant plus vrai si l'on se place du point de vue d'une éventuelle spécialisation en matière de pratique communautaire, celle-ci étant toujours restée minoritaire, voire complètement en marge du travail social. La pratique communautaire s'exerce, de plus, en lien avec une multiplicité d'acteurs dont elle est tributaire, ce qui peut donner l'impression d'une pratique ne nécessitant pas de qualification particulière.

Dans cette perspective, il sera intéressant d'étudier le statut particulier de la profession d'animateur socioculturel, ou encore de travailleur communautaire, qui est plus ou moins reconnue et intégrée au travail social selon les pays. Le degré de contrôle qu'exercent les travailleurs sur leur profession est défini par les auteurs selon les critères suivants (empruntés à JOHNSON 1972) :

- la possibilité de déterminer ses méthodologies et de les développer ;
- la possibilité d'accorder ou de retirer soi-même les titres ouvrant droit à l'exercice du métier ;
- et enfin, la possibilité de décider de la nature des services offerts et des publics cibles.

Enfin, nous nous interrogeons sur les liens entre le secteur professionnel et le secteur bénévole, dans la mesure où certains auteurs (SEN 2003) préconisent un rapprochement entre les places des uns et des autres. Cette redéfinition des places pourrait représenter une menace pour un corps professionnel incertain quant à son identité, ses méthodologies, et son avenir. Comment est-elle envisagée par les travailleurs sociaux en fonction des projets et institutions ? Comment cela influe-t-il sur les pratiques ?

¹¹Selon Abraham Flexner, qui rédige en 1915 un article intitulé « Is social work a profession ? » (consultable sur <http://socialwelfare.library.vcu.edu/social-work>) où il cherche à déterminer le caractère professionnel du métier de travailleur social. Il conclut qu'il s'agit d'une semi-profession, ou une activité en voie de professionnalisation, car ne disposant pas, à l'époque, d'une organisation suffisante, et d'une légitimité universitaire.

C. L'apport de la sociologie des mouvements sociaux

La sociologie des mouvements sociaux est susceptible de nous apporter un cadre d'analyse précieux, en complément des classifications qui précèdent, à travers le prisme de l'action collective, définie par Erik Neveu (2011) comme : « *des convergences entre une pluralité d'agents sociaux* » dans laquelle il y a une intentionnalité, ou une action concertée. La définition très large que donne Blumer (cité par NEVEU 2011) en 1946 de l'action collective permet d'y inclure la pratique communautaire : « *des entreprises collectives visant à établir un nouvel ordre de vie* » ayant des enjeux et portées très variables. Si l'on prend la définition donnée par Alain Touraine en 1978 des mouvements sociaux, à savoir « *une composante singulière et importante de la participation politique* », on retrouve la notion de promotion de la citoyenneté à travers la participation qui traverse l'ensemble du champ de la pratique communautaire aujourd'hui. Le « politique » est ici envisagé au sens large de « *tout ce qui relève de la vie en société* », et non au sens restreint de travail avec les « autorités politiques » (NEVEU 2011).

Cette analogie entre pratique communautaire et mouvements sociaux doit cependant être nuancée, les mouvements sociaux étant généralement compris comme contestataires et conflictuels – une caractéristique que seule la branche « action sociale » du travail communautaire partage pleinement (ROTHMAN et al. 2001). Cependant, deux axes de la sociologie des mouvements sociaux peuvent éclairer des dynamiques du travail communautaire : l'orientation et le degré d'organisation, d'une part, et la structure d'opportunité politique, d'autre part.

1. Orientation et degré d'organisation

Les mouvements sociaux qui s'inscrivent dans la durée sont contraints de s'organiser, ce qui leur permet d'être mieux reconnus par les autres interlocuteurs. Cependant, Piven et Cloward (1977) notent que, plus le mouvement est organisé, plus on risque une confiscation de pouvoir, donc une perte de combativité. Une organisation extrême implique un manque de souplesse de la part des organisateurs communautaires ; ils se trouvent en décalage avec l'actualité des besoins et les évolutions du terrain, tout en se privant de capitaliser sur les mouvements de colère et les réactions de la population. L'échelle, l'inscription dans le temps, et le degré d'organisation des initiatives communautaires ont donc probablement une influence forte sur

leurs modalités de gestion, et les rôles respectifs des travailleurs sociaux, et des usagers associés et bénéficiaires.

Le modèle de Kriesi, en 1993 (dans NEVEU 2011), propose une typologie des organisations liées au mouvement social, selon qu'elles sont orientées vers les adhérents/clients ou vers les autorités, et selon qu'elles ont recours plus ou moins directement à la participation de leurs adhérents.

	Orientation vers les adhérents / clients	Orientation vers les autorités
Aucune participation directe des adhérents	Services, organisations de soutien (ex : logistique : imprimerie etc)	Représentation politique : partis, groupes d'intérêts, chambre des métiers...
Participation directe des adhérents	Self-help : mutuelles, cercles de sociabilité	Mobilisation politique, mouvements sociaux

Il introduit aussi la notion de trajectoire, c'est-à-dire qu'un mouvement social qui devient un groupe de pression évolue vers une baisse de la participation directe des adhérents. De même, un mouvement peut avoir plusieurs dimensions et être à la fois mobilisation politique, représentation (car s'appuyant sur un parti), et service (nécessitant un appui logistique). Dans la pratique communautaire, on pourrait supposer que les associations militantes sont susceptibles de mettre en place des actions orientées vers les autorités, avec plus ou moins de participation des personnes concernées ; tandis que les actions mises en œuvre par des services d'action sociale auront une orientation vers les bénéficiaires de l'action tout en promouvant leur implication à des degrés divers. La notion de trajectoire est également intéressante à prendre en compte, dans la mesure où tout projet est dynamique et peut évoluer d'un type de gestion vers un autre à mesure qu'il se structure et prend de l'importance.

2. Political opportunity structure : les conditions d'émergence du collectif

Le travail communautaire est un objet éminemment politique, puisqu'il a une dimension nécessairement collective, concerne la vie en société, et s'inscrit dans un objectif de changement. La définition de l'IACD citée plus haut inscrit la démocratie participative comme une de ses valeurs. L'organisation politique des différents pays et la place laissée à la société

civile sont donc des variables majeures dans la pratique du travail communautaire. A quel niveau les individus contribuent-ils à la vie politique et au processus de décision, en dehors des échéances électorales ? Parle-t-on ailleurs de démocratie participative, et comment la concrétise-t-on ? Quel rapport s'ensuit entre les institutions et leurs administrés, et comment le travail social s'y inscrit-il ?

Hanspeter Kriesi (cité par TILLY et TARROW 2008) propose de comparer des pays « *pour déterminer si certaines de leurs caractéristiques, comme les institutions politiques, la place de la population (...), éclairent les ressemblances et les divergences observables* ». Cette démarche nécessite d'obtenir dans un premier temps des informations sur le contexte social et politique des différents pays. Kriesi et al (2015) publient une étude comparée des nouveaux mouvements sociaux à travers quatre pays européens. Les chercheurs notent que ces nouveaux mouvements sociaux sont largement influencés par le contexte politique, auxquels ils adaptent leur répertoire d'intervention, leur structure organisationnelle, et leurs idéologies. Par exemple, dans un pays où les clivages politiques sont très forts, il y a peu d'espace politique pour que de nouvelles questions émergent. Ces nouvelles questions sont taxées de « gauchisme », ce qui représente un obstacle réel à leur expression ; c'est, par exemple, le cas de la France dans l'étude citée.

Ils soulignent également l'importance des priorités nationales dans la réussite ou la perte de vitesse de mouvements sociaux. Les Etats vont ainsi choisir de soutenir, ou au contraire d'opposer de la résistance, à certains mouvements en fonction de leurs orientations politiques et stratégiques ; nous retrouverons probablement cette dimension à l'échelle nationale, et à l'échelle locale, en matière de pratique communautaire.

Le modèle de « Political Opportunity Structure » (POS), ou Structure d'opportunité politique, est couramment utilisé depuis les années 1970 pour expliquer l'émergence de mouvements sociaux. Eisinger (cité par KRIESI et al 2015) le définit ainsi en 1973 : il s'agit du degré d'ouverture d'un système politique aux défis posés par les mouvements sociaux. Sidney Tarrow, également cité par Kriesi (2015), ajoute que le POS constitue l'ensemble des « *signaux adressés aux acteurs politiques et sociaux, qui les encouragent ou les découragent d'utiliser leurs ressources internes pour former des mouvements sociaux* ». Tous ces signaux sont liés, du niveau macro au niveau micro. Il s'agit : des structures de clivage politique, elles-mêmes liées à des clivages culturels et sociaux ; du système formel d'infrastructures et d'institutions du système politique ; de la manière dont les autorités vont répondre aux mouvements sociaux ; et enfin, des aspects plus informels tels que la configuration du pouvoir, ou les structures

d'alliances existantes. Tous ces facteurs, qui interagissent entre eux, vont conditionner la décision des acteurs engagés dans des mouvements sociaux, ainsi que leur marge de manœuvre. Dans les cas où le développement de pratiques collectives ressort du choix du travailleur social de faire quelque chose « en plus » ou de pratiquer « différemment », ce modèle permet d'éclairer les différents facteurs structurels concourant à sa décision. Il restera, bien entendu, à examiner les motivations idéologiques et éminemment personnelles de chaque acteur.

Nous mettrons en lumière l'existence de contextes culturels et législatifs favorables ou non à l'émergence de pratiques communautaires, en lien avec les orientations européennes.

VI. Annonce du plan

Dans un premier temps ce travail cherchera à articuler les notions de communauté, de société civile et de participation dans le contexte politique, économique et idéologique néolibéral. Nous explorons ensuite, dans une perspective internationale, les sources historiques et évolutions du travail communautaire. Nous posons enfin le contexte du travail social en Europe, en explorant le rôle des institutions européennes en matière sociale.

La deuxième partie comporte six chapitres, consacrés aux six pays étudiés. La méthodologie de l'approche empirique est détaillée au préalable. A partir des entretiens et de la littérature, ces chapitres nationaux posent les principes de base qui fondent le système d'Etat-providence dans chaque Etat, et déterminent la place et les missions du travail social. Nous mettons ensuite lumière les points saillants du travail communautaire (champs d'exercice, sources théoriques, enseignement, méthodes et publics, statut des professionnels) et les tendances à l'œuvre, et proposons de les interpréter en lien avec le contexte socio-politique. La relation avec le travail social est également abordée.

La troisième et dernière partie propose une analyse comparative des résultats théoriques et empiriques, en reprenant et analysant les cohérences et divergences repérées à travers les 6 pays en lien avec les hypothèses initiales. Plusieurs modèles de travail communautaire se distinguent, dont certains, plus récents, visent l'activation de réseaux – ils sont en cela compatibles avec les orientations plus libérales du travail social. Les sources théoriques empruntent à de nombreuses disciplines, avec un paradigme éducatif commun qui traverse l'Europe et se concrétise dans l'éducation populaire ou la pédagogie sociale. La reconnaissance de la société civile, la force

des clivages politiques, et le statut du travail social se distinguent comme variables expliquant la place du travail communautaire dans le travail social.

PREMIERE PARTIE :

**COMMUNAUTES, INTERVENTION SOCIALE ET
GENEALOGIE DE L'APPROCHE COMMUNAUTAIRE EN
TRAVAIL SOCIAL**

Chapitre 1 : Communautés et enjeux de participation à l'épreuve du néolibéralisme

Nous posons dans ce chapitre le contexte actuel dans lequel évolue le travail social et communautaire dans nos sociétés occidentales. Nous étudierons le néolibéralisme comme philosophie et doctrine politique et économique, qui impacte aussi bien les organisations politiques et économiques, que la pensée et la vision du monde des individus évoluant dans ce cadre. En lien, nous interrogerons la notion de communauté dans un contexte de mondialisation et de montée de l'individualisme, pour ensuite évoquer la question de la participation. Nous chercherons enfin à comprendre ce qu'est la société civile, afin d'éclairer son rôle dans le travail communautaire.

I. La diffusion du néolibéralisme dans un contexte mondialisé

A. Qu'est-ce que le néolibéralisme ?

Le néolibéralisme est un concept flou : alors que certains y voient une stratégie hégémonique organisée pour mener à bien un projet de transformation sociale, d'autres le décrivent comme un mouvement éclaté (CARE et CHATON 2016). Il est à la fois pensée politique (critique de la démocratie¹²), philosophique (liberté et accomplissement de l'individu), doctrine

¹² CARE et CHATON (2016) analysent trois types de discours sur la démocratie chez les néolibéraux : le discours conservateur (prône une approche morale, avec un gouvernement par une élite vertueuse), le discours technocratique (gouvernement par une élite savante et rationnelle détenant une expertise scientifique, permettant l'accomplissement des individus entrepreneurs d'eux-mêmes) ; et discours pluraliste, portant au pouvoir la parole innovante des minorités. Dans tous les cas il s'agit de contrebalancer le pouvoir de la majorité, mais en faisant intervenir trois groupes différents (élites morales, élites scientifiques et minorités).

économique proche des néoclassiques (liberté des flux sur le marché, concurrence non-faussée et retrait des régulations étatiques) et objet d'étude sociologique (modes de vie, impact sur les relations de travail et de production) (CARE et CHATON 2016). Peut-être est-ce du fait de ce flou quant à ses intentions, et de son succès comme objet d'étude, que le néolibéralisme a connu une importante longévité et résilience : en effet, il s'impose comme idéologie dominante depuis 40 ans. (CARE et CHATON 2016 ; CROUCH 2011)

Foucault (2004) le décrit comme une nouvelle forme de « gouvernementalité », une transformation complète des rapports de pouvoir qui reconfigure l'Etat (mais l'Etat n'est pas démissionnaire pour autant) ; cette reconfiguration repose sur le nouveau concept « d'individu-entrepreneur ». Quand il y a néolibéralisme associé à néo-conservatisme, on assiste alors à une dé-démocratisation¹³. (CARE et CHATON 2016)

La financiarisation de l'économie et les nouvelles technologies de communication ont permis l'essor rapide de flux et de marchés mondiaux, engageant les économies nationales dans un processus de mondialisation. Le libre marché est la composante principale du néolibéralisme, « *projet de transformation économique et sociale sous le signe du marché libre. Il désigne aussi les arrangements institutionnels réalisés pas à pas, dans chaque société, pour mener à bien ce projet sous contrôle néolibéral* » (CONNELL, FAWCETT, MEAGHER 2009). La pensée néolibérale touche ainsi toutes les sphères de la société.

B. Une pénétration inégale et plus ou moins précoce du néolibéralisme

L'acte fondateur du néolibéralisme est la réunion de la société du Mont-Pèlerin (Suisse) en 1947, qui rassemble autour de Friedrich Hayek des intellectuels, économistes et journalistes dans un refus du collectivisme. La société sera la base de la création de nombreux think tanks néolibéraux, dont, parmi les plus influents, l'Institute of Economic Affairs (Grande-Bretagne, 1955) ou encore le International Center for Economic Policy Study (Etats-Unis 1977). Le réseau se développe en « *une internationale structurée et amplement financée, avec une propagande solide* » (DIXON 2008 p 108) qui essaime dans les grandes institutions financières internationales.

¹³ Selon Wendy BROWN (2007) : *Les Habits neufs de la politique mondiale*, qui s'inspire des travaux de Michel Foucault.

La conjoncture est plus favorable à partir des années 1970 à l'expansion du néolibéralisme. Le modèle keynésien d'investissement et de régulation étatique semble ne proposer aucune alternative à une crise qui dure, dans une économie de plus en plus mondialisée. Les points de repère qui marquent le débat politique évoluent : contexte de guerre économique mondiale, nouvelle polarisation des forces en lice ; exaltation des grands entrepreneurs, et abandon des plus faibles ; stigmatisation des nouveaux adversaires dans les pays nouvellement industrialisés... Le monde politique est à la recherche de nouvelles recettes et se tourne vers la communauté scientifique. Les tenants du néolibéralisme disposent d'une littérature abondante et amènent d'autres solutions, qui sont reprises par les gouvernements de droite comme de gauche dans les années 1980.

Alors que le bloc soviétique s'écroule, le consensus dit de Washington (1989) rassemble les grandes instances financières mondiales (la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International, le Département du Trésor américain). Les idées des économistes néoclassiques de l'école de Chicago, en particulier de Milton Friedman, sont rassemblées dans un texte qui servira de base aux politiques économiques et financières à travers le monde, y compris en Union Européenne – qui adoptera les principes le marché libre, de libéralisation et de compétition non faussée, sans pour autant se doter de dispositions garantissant des droits sociaux. Parmi les idées essentielles du consensus, on trouve des mesures supposées libérer la croissance : coupes dans les dépenses de l'Etat, libéralisation des marchés et dérégulation de l'économie, mesures d'ajustement structurelles et privatisation du secteur public (SJÖBERG et al 2019).

La dissémination du néolibéralisme est plutôt le fait d'anciennes élites qui cherchent à se maintenir grâce à un nouveau discours ; dans les pays où les anciennes recettes fonctionnent toujours, la classe politique a moins eu besoin de se tourner vers le discours néolibéral, ce qui explique une pénétration inégale et plus ou moins tardive selon les pays. Le vieux fond libéral en Grande-Bretagne ou la pensée républicaine en France avaient plus besoin de renouvellement que le « *consensus interventionniste partagé par les partis de gouvernement et les communistes en Italie* » (JOBERT 1994 p16).

Jobert (1994) distingue deux niveaux dans le néolibéralisme :

- Le noyau dur ou **néolibéralisme doctrinaire** : ce sont les valeurs fondamentales et principes stratégiques de la doctrine néolibérale ;

- La ceinture périphérique des référentiels des politiques publiques, ou **néolibéralisme gestionnaire** : il s'agit de l'application de recettes nouvelles fondées sur d'autres valeurs et d'autres modèles d'action.

Le néolibéralisme doctrinaire est plus spectaculaire car il se caractérise par une réforme globale (par exemple, privatisation d'entreprises). Le néolibéralisme gestionnaire, quant à lui, est plus durable et se concrétise par un encerclement progressif. « *Ensemble de savoir-faire pragmatiques, il se refuse à tenter de prendre de force certaines citadelles mais les vide peu à peu de toute influence en impulsant une autre logique aux programmes censés les mettre en œuvre* » (JOBERT 1994 p.17) – d'où l'application des principes du New Public Management. Le choix de la méthode, entre réforme et encerclement, dans les différents Etats, dépend de la position des promoteurs du néolibéralisme dans le jeu politique : réforme globale au Royaume-Uni (sous l'influence de *think tanks* néo-conservateurs), ou encerclement en France et en Italie via des réseaux d'experts auprès de décideurs politiques.

C. Les principes

En premier lieu, les tenants de la pensée néolibérale préconisent un amenuisement du rôle de l'Etat : son intervention dans l'économie, comme planificateur ou régulateur, fausse la concurrence vertueuse des marchés. Cela implique nécessairement une réduction des dépenses publiques, donc une baisse de la fiscalité (du moins, un transfert de la taxation directe vers la taxation indirecte et une baisse de l'imposition sur les revenus les plus élevés), et une réduction des services publics. Des services qui autrefois étaient publics deviennent ainsi marchands et entrent en compétition. Certains biens publics et institutions (eau, santé, social...) sont privatisés, c'est-à-dire qu'ils doivent générer des profits et rémunérer les investisseurs (CONNELL, FAWCETT, MEAGHER 2009). Les valeurs du marché, efficacité et efficience, sont affirmées, au détriment de l'éthique publique reposant sur la notion d'intérêt général (VAN HAEPEREN 2012). Pour accroître la liberté des affaires, il faut diminuer le pouvoir des syndicats, et flexibiliser le marché du travail. Ces mesures entraînent, de fait, une précarisation d'une partie du salariat (CARE et CHATON 2016).

1. La nouvelle gestion publique

L'opinion publique dans les pays occidentaux est majoritairement favorable au maintien de services publics auxquels elle est attachée : cela n'est pas sans poser un problème de légitimité pour les tenants du néolibéralisme, détachés de la base populaire. Pourtant, au niveau national comme dans les institutions internationales (on pense notamment au FMI), les méthodes de gestion inspirées du néolibéralisme sont déployées par des dirigeants d'institutions, de services ou d'entreprises, sur fond de « restructurations » sur lesquelles les équipes ne sont pas appelées s'exprimer. Pour gagner en légitimité, les tenants du néolibéralisme ont donc déployé les concepts de compétitivité, de choix, d'individualisme et d'entrepreneuriat comme les thèmes dominants d'une nouvelle idéologie sociale. (CONNELL FAWCETT MEAGHER 2009)

Le New Public Management, ou Nouvelle Gestion publique, est né au Royaume Uni et Nouvelle-Zélande au début des années 1980, pour se répandre ensuite, à des degrés différents, dans l'ensemble de la zone OCDE. Il repose sur la règle des « Trois E » : « économie, efficacité, efficience ». Le concept a été utilisé si largement depuis 40 ans que toute idée nouvelle dans la gestion du secteur public a pu prétendre s'y rattacher, d'où un concept, une fois encore, assez vague (VAN HAEPEREN 2012).

Le principal trait du New Public Management est la transition d'institutions bureaucratiques verticales, fortement hiérarchisées avec des professionnels spécialisés, vers des structures organisationnelles horizontales employant des professionnels polyvalents. Ce changement organisationnel passe par l'application des méthodes de gestion du privé au secteur public, ce afin de pallier l'inefficacité supposée des administrations. La concurrence est introduite dans le secteur public pour en augmenter l'efficacité et l'efficience. Dès lors, la question pour les Etats est de définir jusqu'à quel point il est bénéfique de privatiser. Avec la privatisation et la mise en concurrence des services, la figure du citoyen s'efface derrière celle du « client ». (CONNELL, FAWCETT, MEAGHER 2009)

Chaque service au sein de ces organisations horizontales, jusqu'au niveau le plus bas, est ainsi organisé comme une entreprise visant le profit. A leur tête, un manager qui est responsable de l'équilibre budgétaire dans son unité. Tous les employés sont en compétition, et responsables, de leur place, de l'efficacité de leurs dépenses et des profits qu'ils permettent de réaliser. (CONNELL, FAWCETT et MEAGHER 2009). Un « *Management par objectifs* » est mis en place ; les salariés bénéficient d'une marge d'autonomie, « *mais sont évalués sur leurs résultats* » (MOLINA 2014). C'est la raison pour laquelle on voit augmenter le nombre d'indicateurs de performance jusque dans le secteur public. Molina (2014) cite l'exemple des

« recommandations de bonnes pratiques professionnelles qui se sont imposées au secteur : elles interrogent le sens donné à l'action, aux activités de travail, et la manière dont les finalités poursuivies sont – ou non – partagées, discutées par l'ensemble des acteurs ». Cela dit, la capacité de ces outils à réellement rendre compte de la qualité du travail effectué est incertaine (CONNELL, FAWCETT, MEAGHER 2009).

La nouvelle gestion publique entraîne un mouvement de contractualisation entre l'autorité politique et l'agence d'exécution : les mécanismes de contrôle des coûts et la définition des rôles (visant l'efficacité maximale) sont inscrits dans ces contrats. Il s'agit cependant de contrats pluriannuels, laissant nécessairement aux dirigeants des agences d'exécution des marges de manœuvre (VAN HAEPEREN 2012). Pour garantir l'efficacité des prestations délivrées, l'Etat ou les collectivités se dotent de nouveaux outils de pilotage et de supervision des services publics, parfois par le biais de la création d'agences.

Le phénomène d'« agencification » désigne « la création intensive d'organismes autonomes auxquels sont confiés les fonctions d'exécution et de gestion des politiques, en réponse à la volonté de dissocier responsabilités stratégiques, conservées par l'administration centrale, et fonctions opérationnelles, confiées à ces structures » : il s'agit de structures autonomes, souples, jouissant de capacités d'expertise. Mais leur nombre n'est pas sans générer des difficultés de coordination. La prolifération d'agences privées a entraîné un service public en « silos », fragmenté. Le pilotage de ces agences nécessite, par ailleurs, la création d'emplois pour le suivi et le contrôle ; mais ces services de coordination ont tendance à être insuffisamment pourvus. Van Haeperen (2012) l'affirme sur la base de l'exemple belge wallon.

Au sein du travail social, la nouvelle gestion publique entraîne un « ébranlement des fondamentaux des professionnels : temporalité de la relation, autonomie des activités, conception du travail social bien fait, éloignement des cadres de proximité et de la direction » (MOLINA 2014) : leur faible mobilisation collective dénote le sentiment d'absence de reconnaissance des travailleurs sociaux, leur malaise, un burn-out et une perte de sens. En même temps la nouvelle gestion publique permet une augmentation de la mobilité professionnelle dont certains parviennent à tirer parti, l'embauche tendant de plus en plus à être indifférenciée par rapport aux diplômes.

Les baisses de financement public, les attaques contre la protection sociale, et le discours stigmatisant sur les personnes assistées, sont les aspects les plus visibles et les plus délétères du

discours néolibéral pour l'intervention sociale. Cependant, Fawcett and Hanlon voient dans le New Public Management une opportunité pour le travail communautaire. Les notions de communauté, d'entrepreneuriat et de participation peuvent faire l'objet d'une réappropriation par les travailleurs sociaux dans le champ du travail communautaire, afin de mettre en place les conditions d'une participation riche de sens, et d'une création de lien social (FAWCETT et HANLON 2009).

2. La Troisième Voie : une porte ouverte au développement communautaire ?

Fawcett and Hanlon (2009) analysent les conséquences du néolibéralisme, et le New Public Management qui en est l'application pratique, sur le travail communautaire. En premier lieu les effets sont délétères : la nouvelle gestion publique coupe les liens entre les travailleurs médico-sociaux et la base communautaire, en priorisant les choix individuels comme cause de problématiques sociales, reléguant au second plan les facteurs structurels – la compréhension du problème dictant les modes de réponse apportés, majoritairement individuels. Les professionnels sont mis au pas des priorités gouvernementales. Cependant, la « Troisième Voie » vient tempérer cette condamnation de l'intervention collective et ouvrir des possibles pour les travailleurs communautaires.

La Troisième Voie (*Third Way*) est un cadre d'application politique popularisé par Anthony GIDDENS (1998), dans un effort pour concilier pensée néolibérale et social-démocratie ; cependant la notion est bien plus ancienne. Giddens a influencé des hommes et femmes politiques du centre-gauche en Europe (Tony Blair étant l'exemple le plus cité, avec la rénovation du parti travailliste britannique) et aux Etats-Unis, en particulier à partir du tournant du 21^e siècle. Pour Giddens, les concepts de communauté, de décentralisation du pouvoir à l'échelon local, de participation citoyenne, et d'entrepreneuriat social sont au cœur des principes des politiques sociales (CONNELL, FAWCETT, MEAGHER 2009). Dans le champ de l'intervention sociale, cela se traduit par une « *volonté de rapprocher les centres décisionnels des professionnels intervenant directement sur les terrains de l'intervention sociale ainsi que des partenaires et des populations inscrits directement sur le même territoire* » (MOLINA 2014).

La Troisième Voie cherche à concilier la revitalisation de l'échelon local et le pluralisme de la social-démocratie avec la mondialisation économique (d'où le néologisme « glocal » qui contracte Global et Local). De même, la Troisième Voie favorise la citoyenneté active et la

participation dans la communauté comme moyens de favoriser la cohésion sociale et l'inclusion, et de prévenir les incivilités. Afin de revitaliser la démocratie, Giddens propose, parmi d'autres mesures¹⁴, de favoriser le renouvellement de la société civile, et de promouvoir de nouvelles formes de démocratie outre le vote, en particulier à l'échelon local : par exemple, la mise en place de jurys citoyens ou encore de référendums. Giddens emploie les termes « société civile » et « communauté » presque comme des équivalents – ce qui peut s'expliquer par le contexte anglais dans lequel il évolue. Par communauté il entend « *un moyen pratique pour rénover plus avant les quartiers, villes et territoires matériellement et socialement* » (GIDDENS 1998 p.79). Là où les populations sont les plus pauvres, la société civile a besoin d'une implication de l'Etat et de ses agents pour remplir ce rôle de re-dynamisation. La communauté a également pour rôle d'aider à lutter contre la criminalité et les incivilités : on retrouvera cette préoccupation sécuritaire dans certaines formes de développement communautaire récentes en Europe (comme aux Pays-Bas ou en Angleterre).

Le travail communautaire peut s'affirmer ici comme technique de mobilisation en vue de concrétiser la participation. Or la participation à la vie de la communauté ne peut porter du fruit en ce sens que si elle permet aux personnes de contribuer aux décisions qui ont du sens pour elles. Cela est rarement le cas, du moins au Royaume-Uni, où les auteurs citent le programme « Sure start » en exemple¹⁵ : la gestion des projets reste souvent trop descendante et ne permet pas de faire évoluer les structures (par manque de flexibilité) et les rapports de pouvoir entre les groupes, donc d'amener le changement. Par ailleurs, la participation telle qu'elle est mise en œuvre dans la Troisième Voie est normative : elle promeut des comportements sociaux acceptables et encourage les habitants à prendre la responsabilité eux-mêmes des phénomènes de déviance. Cette conception de la participation semble paradoxale dans la mesure où elle ne favorise pas la cohésion et la solidarité au sein des communautés, mais aurait tendance à les diviser (FAWCETT et HANLON 2009).

Ainsi, il apparaît que nouvelle gestion publique et Troisième voie sont favorable à la prise en compte de la communauté comme unité de base de la vie socio-économique – mais que recouvre le terme « communauté » ?

¹⁴ Augmenter l'efficacité des administrations ; mettre en place des mesures pour plus de transparence et moins de corruption ; procéder à une « double décentralisation » ascendante et descendante pour que l'Etat puisse mieux prendre en compte les demandes du terrain.

¹⁵ analysé dans une étude de BOCHEL C, BOCHEL H., SOMERVILLE P. and WORLEY C. (2007) « marginalized or enabled voices ? User participation in policy and practice », *Social Policy and Society*, 7(2) : 201-10

II. Débats autour de la notion de communauté

A. Qu'est-ce qu'une communauté ?

1. Evolutions historiques des formes communautaires

Tenter de définir la communauté dans le contexte des sociétés postmodernes est une tâche complexe au vu de la désintégration des structures traditionnelles qui se fait jour depuis l'émergence de la société industrielle, et des formes organisées de solidarité consacrées par les Etats-providence.

La communauté – *Gemeinschaft*, pour reprendre le mot allemand employé par Ferdinand Tönnies (2010) – était l'unité de base des sociétés préindustrielles. Une nouvelle organisation sociale – *Gesellschaft* – construite au gré de déplacements de population, de bouleversements de mode de vie et de pensée, et de luttes, est venue coexister avec ces sociétés traditionnelles. La « société » est guidée par la rationalité et l'intérêt personnel, là où, dans la communauté, les intérêts du groupe prévalent sur ceux de l'individu. D'un côté le contrôle social s'exerce de manière formalisée, avec des lois et un système pénal ; de l'autre, il est informel, basé sur des normes et croyances partagées. Les interactions sociales sont spécialisées et segmentées dans la société, quand, dans la communauté, elles sont personnelles, basées sur l'émotion et le sentiment.

Pour Tönnies, l'une n'exclut pas l'autre : société et communauté existent dans les sociétés modernes, et forment un continuum de relations humaines. A l'ère postmoderne, ces arrangements sociaux subissent un processus d'ex-territorialisation, voire de virtualisation, auquel les individus tentent de répondre en se construisant des affinités, des repères, et les identités toujours changeantes.

Bauman (2001) note que la communauté est une chose intangible, tout en étant une entité à laquelle chaque personne souhaite appartenir. C'est en effet grâce à l'appartenance à une communauté que les individus peuvent jouir de plusieurs formes de ce que l'auteur appelle « bien-être » : par exemple, la sécurité, l'appartenance, ou encore la reconnaissance. En contrepartie, cela suppose que l'individu s'engage auprès de la communauté à respecter ces normes et à les préserver. Cela suppose encore de se soumettre au contrôle de la communauté, et pour jouir du bien-être, de renoncer à une part de liberté. Appartenir à une communauté

permet à l'individu de « bricoler » son identité en fonction des choix d'appartenance qu'il opère. Rien de plus logique, donc, que le succès du mot communauté à l'heure où les identités sont fractionnées, où les corps intermédiaires faiblissent, et où la liberté va de pair avec la précarité.

2. Définition

Dans les pays anglo-saxons, le terme communauté « renvoie à des notions de territoire et de rapports sociaux qui se tissent entre les personnes et les groupes » (BILODEAU 2005, p. 160). Elle peut avoir une dimension géographique, identitaire ou d'intérêts.

La communauté géographique se réfère à un groupe de personnes qui partagent un territoire et une organisation territoriale. Elle a quatre dimensions : démographique, à savoir les caractéristiques de la population, psychosociologique (les affinités entre les personnes), culturelle à travers les modes de vie, valeurs et croyances qu'ils partagent, et enfin institutionnelle : les organismes publics ou privés qui desservent le territoire.

La communauté d'identité rassemble des personnes partageant des caractéristiques sociales et culturelles distinctes. Il peut exister des communautés qui cumulent le critère géographique et le critère identitaire.

La communauté d'intérêts rassemble des individus ayant des conditions socio-économiques communes, ou touchés par une problématique commune : des problèmes financiers ou matériels, des droits, idées ou valeurs... Ils peuvent se constituer en groupe de pression (CSTS 2010).

En travail social, la communauté est ce qui permet aux personnes « *de s'exprimer comme personnes sociales et politiques* » (LYNN 2006). Il s'agit du lieu concret où sont délivrés les services d'action sociale, ceci plus ou moins en adéquation avec les besoins réels. C'est souvent à l'échelle de la communauté que les travailleurs sociaux nouent des relations de travail, des partenariats, et conçoivent leurs interventions. Elle est essentielle à prendre en compte pour le travailleur social, dans la mesure où celui-ci intervient justement sur l'interaction entre l'individu et son contexte, afin d'opérer un réajustement. Or de plus en plus, le contexte est réduit, de la société ou de la communauté à la famille ou, au mieux, au réseau proche. L'individu se trouve donc « *décontextualisé* » et plus vulnérable (LYNN 2006). « *De bien des manières, le travail social comme profession est devenu la réponse institutionnelle à l'aide [care] dans le*

contexte du monde industriel, son objectif étant de répondre à l'effondrement des communautés naturelles » (MARTINEZ-BRAWLEY 1995 p. 545).

3. La communauté comme un système social

a. Les fonctions de la communauté

La communauté peut être analysée comme un système social, constituant un échelon intermédiaire entre des macro- et des sous-systèmes interdépendants. La nature de la communauté dépend des interactions entre ces sous-systèmes, qui peuvent être formels (écoles, lieux de soins ou de culte, pouvoir politique...) ou informels (familles, voisins, réseaux sociaux). L'ouvrage classique de Robert Warren (1978), *The Community in America*, distingue cinq fonctions constitutives de la communauté : le système économique, la socialisation, le contrôle social, la participation, et le soutien mutuel. Il postule qu'une communauté est dysfonctionnelle quand l'une de ces cinq fonctions n'est pas remplie.

- Le système économique regroupe les fonctions de production, de distribution et de consommation : accès aux biens et services, et opportunités d'emploi afin de garantir des ressources nécessaires pour en jouir ;
- La socialisation est le processus par lequel un individu intègre les normes sociales, formelles et informelles, de la communauté dans laquelle il grandit et évolue. Cette socialisation passe par des instances formelles (écoles, Eglises...) aussi bien qu'informelles.
- Le contrôle social se réfère à la capacité qu'a la communauté d'assurer le respect de ses normes, de manière formelle (système pénal, police) ou informelle (réprobation, mise à l'écart).
- La participation sociale désigne les opportunités d'engagement qu'offre une communauté à ses membres, ici encore dans des réseaux formels ou informels. La dynamique citoyenne dans une communauté repose sur ces opportunités, de même que la constitution de capital social par les individus.
- Le soutien mutuel se réfère à la capacité qu'a la communauté de mettre en place des réseaux d'aide, formels (c'est ici qu'intervient le travail social) et informels, pour faire face à l'adversité.

Parmi ces aspects, deux sont particulièrement essentiels dans la construction du capital social à l'échelle de la communauté : il s'agit de la participation, et du soutien mutuel.

b. Le capital social

Pierre Bourdieu (1980) considère le capital social dans sa dimension individuelle, c'est-à-dire comme l'ensemble des liens dont jouit un individu lui permettant d'avoir accès au savoir, à l'information, et de recevoir de l'aide. Le capital social est lié à la position qu'occupe cette personne, qui lui permet d'utiliser à son avantage des relations sociales caractérisées par leur permanence. Le capital social démultiplie ainsi les effets du capital économique et du capital culturel dont dispose une personne. Il n'est pas également disponible pour tous, mais représente un acquis, recherché à des fins de profit, s'inscrivant dans des relations de domination et de pouvoir (PONTHIEUX 2006).

A l'inverse, les auteurs anglo-saxons s'intéressent peu aux relations de pouvoir et de domination, et envisagent le capital social comme un bien collectif : celui-ci « *se réfère aux relations entre les individus, et aux normes de réciprocité et de confiance qui soutiennent l'engagement civique, la solidarité sociale, et la coopération en vue de bénéfices communs* » (STREETER 2008). Ainsi, pour Coleman (1988), le capital social est un bien accessible à tous. Il l'appréhende comme le résultat d'une organisation sociale reposant sur des relations inter-individuelles. « *La fonction qu'identifie le concept de capital social est la valeur des aspects de la structure sociale que les acteurs peuvent utiliser comme des ressources pour atteindre leurs objectifs* » (p. 99) : ce bien collectif est employable individuellement. La densité des liens au sein d'un groupe facilite le contrôle social (conformité à la norme), la réciprocité et la confiance.

Les travaux de Putnam (1993, 2000) ont contribué à populariser la notion de capital social, au-delà de la sphère académique (TARRROW 1996), dans sa dimension collective – ce en dépit de la relative imprécision du concept (PONTHIEUX 2007) et des nombreuses limites de son travail¹⁶. Dans *Making Democracy Work* (1993b), Putnam se base sur une comparaison entre l'Italie du Nord et l'Italie du Sud. Il démontre que les mêmes orientations politiques se traduisent par des applications différentes en régions, en fonction d'une culture d'engagement civique et associative résultant de développements historiques et d'organisations politiques

¹⁶ Tarrow (1996) lui reproche en particulier une lecture de la culture civique qui prend insuffisamment en compte les formes d'organisations politiques qui les produisent : il ne sert à rien d'œuvrer pour augmenter le capital social d'une communauté, si les structures de pouvoir, d'injustice ou de spoliation demeurent en place. Par ailleurs, Tarrow s'appuie sur le totalitarisme pour réfuter le lien entre efficacité des administrations et vie démocratique. Parmi d'autres critiques, Portes et Landolt (1996) pointent l'imprécision et la difficulté de mesurer le capital social, de même que la difficulté à établir des liens de cause à effet entre le capital social et différents aspects de la vie politique, sociale et économique dans les groupes et au-delà.

divergentes. L'Italie du nord serait bien dotée en termes de capital social, là où celui-ci fait défaut au sud. De fait, les institutions et la vie démocratique y sont moins performantes. Putnam définit le capital social comme « *les réseaux sociaux, et les normes de réciprocité et de confiance qui en découlent* » (1993b, p. 37). De fait, la « *communauté civique* » repose sur quatre dimensions : l'implication civique, l'égalité politique, la solidarité, la confiance et la tolérance, et enfin les structures sociales de coopération (PUTNAM 1993b pp. 87-91).

Dans des travaux plus tardifs, Putnam (2000), cherchant à répondre à des critiques sur le fort présumé positif du capital social dans ses travaux, distingue deux formes de capital social : *bonding capital* et *bridging capital*. Le *bonding capital* désigne le capital social intra-communautaire, détenu par la communauté entre les individus qui la composent : « *des réseaux orientés vers l'intérieur qui tendent à renforcer les identités exclusives et l'homogénéité du groupe* ». Le *bridging capital* désigne les liens qu'entretient la communauté avec des personnes, des groupes ou des institutions qui lui sont extérieures : « *des réseaux orientés vers l'extérieur qui comprennent des personnes au-delà de clivages sociaux divers* » (PUTNAM 2000, p.22). Ces deux formes de capital sont essentielles pour la communauté, chacune présentant des atouts et des limites¹⁷ ; dans les faits il semble qu'il y ait souvent un compromis entre les deux, favorisant l'une ou l'autre – le *bonding capital* aurait ainsi tendance à être plus développé en milieu rural, le *bridging capital* en milieu urbain (SORENSEN 2016).

Jenny Onyx et Paul Bullen (2000), se basant sur la définition du capital social de Putnam, proposent un outil pratique pour mesurer le capital social d'une communauté. Les critères qu'ils déterminent à partir de la littérature pour définir le capital social permettent d'appréhender ce qu'est une communauté fonctionnelle. Le capital social communautaire repose, selon eux, sur quatre dimensions :

- les réseaux sociaux : les associations volontaires et égales entre les personnes. Il s'agit d'une sociabilité spontanée dans laquelle des personnes s'associent dans un cadre de référence qu'ils forment eux-mêmes.
- la réciprocité : échange de services altruiste et de courte durée entre les personnes ayant des effets à long terme ; si une personne agit en faveur d'une autre (et que cela lui coûte) il postule implicitement qu'il pourra y avoir échange de faveurs réciproque par la suite.

¹⁷ Le *bonding social capital* favorise la mobilisation des personnes, mais il restreint l'accès aux informations et favorise la discrimination et la collusion ; le *bridging social capital* enrichit l'action en permettant l'apport d'idées et outils, mais les ressources collectées dans ce cadre sont moins fiables (CALLOIS et AUBERT 2007).

- La confiance : elle suppose que les réponses des autres individus soient conformes aux attendus, et non hostiles. Fukuyama (1995) écrit que « *la confiance est cette attente, qui émerge dans des communautés, d'être face à des personnes ayant un comportement ordinaire, honnête et coopératif, sur la base de normes partagées. Ces normes peuvent porter sur ces questions de valeurs "profondes" comme la nature de Dieu ou de la justice, mais elles comprennent aussi des normes du quotidien, telles que des standards professionnels ou des codes de conduite* » (cité par ONYX BULLEN 2000).
- Les normes : l'existence d'un contrôle social informel et tacite permet de ne pas avoir à mettre en place un contrôle social formel et institutionnel via la sanction. Les normes définissent le type de comportement social qui est accepté dans le groupe.

C'est la combinaison entre confiance, réseaux, normes et réciprocité qui lie la communauté. S'y ajoutent les biens communs, dont la propriété est à tous et que tous utilisent. Ces biens communs supposent un usage respectueux par tous, sans quoi ils seraient rapidement réduits à néant¹⁸.

C'est essentiellement dans le domaine de la promotion de la santé (ou santé communautaire) que le capital social trouve des applications pratiques. Pourtant, les applications possibles en travail social communautaire sont nombreuses, ne serait-ce, dans un premier temps, que pour appréhender ce qu'est une communauté, et évaluer a priori son niveau de cohésion. Dans la mesure où la corrélation est établie entre le capital social et la santé¹⁹ (comprise dans son sens large d'état de bien-être), ou entre le capital social et le dynamisme économique d'une communauté, travailler à son augmentation (dans sa composante *bridging* aussi bien que *bonding*) représente un axe fort de l'intervention communautaire. La mesure du capital social, en dépit de ses limitations, peut également représenter un précieux outil d'évaluation de l'impact d'une intervention.

¹⁸ A partir de ces dimensions, ONYX et BULLEN définissent des items qui constituent la base du questionnaire élaboré pour mesurer le capital social : il s'agit de : la participation dans la communauté locale, *social agency* ou proactivité dans un contexte social, le sentiment de confiance et de sécurité, les connections dans le quartier, les connections avec amis et famille, la tolérance envers la diversité, la valeur de la vie, et enfin les connections professionnelles.

¹⁹ La corrélation entre santé et capital social a été démontrée par de nombreuses études (pour n'en citer que quelques-unes : Islam et al 2006 ; Folland 2007; Bolin et al 2003 ; Lee, Lin & Magee 2020), bien qu'aucune ne permette de déterminer lequel des deux est la cause de l'autre, ou si ils dépendent d'une variable tierce.

4. La communauté dans une perspective écologique

L'approche écologique du travail communautaire, initialement développée par Germain et Gitterman (1980), appréhende la communauté dans une relation dynamique avec son environnement et s'intéresse à sa dimension spatiale. Les différents sous-systèmes de la communauté sont interdépendants et vivent en symbiose. De fait, un équilibre se met en place entre la population et les ressources qu'est capable de lui fournir son environnement. L'adaptation du système à son environnement ainsi que sa cohésion d'ensemble déterminent le niveau de bien-être d'une communauté.

L'approche écologique considère que les groupes sont en compétition pour l'accès aux ressources. Ainsi, certains espaces sont considérés comme plus enviables (car proches de transports, ou peu pollués...). Les mouvements de population tels que la gentrification, où un groupe dominant parvient à contrôler un espace attractif, ou la ségrégation (concentration de population partageant des caractéristiques sociales ou ethniques sans perspective de mobilité), sont des résultats visibles de cette compétition. Certaines catégories de population se trouvent désavantagées socialement du fait de tels processus.

Le terme « Communauté » recouvre plusieurs usages, dimensions et ambitions. Pourtant, il est rarement défini par les personnes qui l'emploient, en particulier dans le discours politique, où il bénéficie *a priori* d'une aura positive. Or les communautés, en tant que territoires, sont toujours intégrées à un État, donc font l'objet d'un discours politique, en particulier celles qui sont les moins fonctionnelles, car c'est là que l'État est amené à intervenir davantage (LYNN 2006)

Après une période de disgrâce de près de vingt ans, le mot communautaire refait son apparition sur la scène publique française, en marge du travail social. Au sein du travail social, on ne parle pas de communauté, mais alternativement de territoire ou de participation : le territoire comme frontière d'une communauté géographique, la participation comme idéal, comme voix qui donne corps et existence au territoire – le territoire étant le contenant, et la participation le contenu de la communauté. Tout cela s'inscrit finalement dans une recherche de sens, d'une manière de faire société autrement.

B. Travail communautaire et enjeux de pouvoir

A l'issue d'un cours dispensé à Genève sur le développement communautaire de 1972 à 1974, les praticiens relèvent les nombreuses contradictions afférentes à cette méthodologie d'intervention : *« contradiction entre technique et idéologie, entre développement communautaire entrant dans le cadre de travail social habituel et développement communautaire devant poser une alternative, (...) entre option professionnelle et militante. Tout cela masque en fait la même contradiction fondamentale, qui est de savoir si le développement communautaire est acceptable par un employeur – c'est-à-dire qui ne remet pas en cause son existence et son pouvoir – ou si le développement communautaire représente une menace permanente pour les institutions établies – parce qu'il appelle à une autre répartition du pouvoir. S'agit-il, par le développement communautaire, de gérer différemment le pouvoir social ou s'agit-il, par le développement communautaire, de promouvoir un autre projet social ? »* (Conférence Suisse des Ecoles Supérieures de Service Social 1975 p. 132).

Si l'on prend en compte cette dimension de contre-pouvoir, dont l'émergence potentielle est un prérequis afin que la méthodologie du développement communautaire puisse se dérouler de manière productive et entière, alors le développement communautaire peut-il exister dans le travail social ? La question est de savoir si les institutions publiques ont la souplesse et la capacité de remise en question nécessaire pour s'accommoder de telles formes d'intervention. Il y aurait là une forme de contradiction apparente, entre un pouvoir électoral, toujours instable, toujours en quête d'électeurs pour se maintenir en place et rester légitime, et un pouvoir communautaire, qui tirerait sa légitimité du quotidien, du consensus au lieu de la majorité, et de l'expérience que font les membres de la communauté de leur territoire vécu. Le pouvoir électoral pourrait avoir besoin du pouvoir communautaire, justement, pour conforter une légitimité mise à mal par la crise et l'abstention grimpante. Le pouvoir communautaire, en revanche, s'il est toujours changeant, n'en reste pas moins relativement indifférent aux variations du pouvoir électoral, à condition que soient mises en place les conditions de prise de conscience par la communauté de son pouvoir. L'adage courant chez les travailleurs communautaires anglo-saxons *« don't bite the hand that feeds you »* – ne mords pas la main qui te nourrit – exprime cette tension entre pouvoir électoral (souvent financeur) et pouvoir communautaire, sur laquelle les professionnels interviennent comme des équilibristes.

Le travail social a cette particularité de travailler entre ces deux corps, d'intervenir sur la communauté tout en répondant à une chaîne hiérarchique ayant à sa tête le pouvoir politique.

Est-il soumis à la tutelle du pouvoir politique, ou peut-il être subversif, soutenant les intérêts du pouvoir communautaire, y compris quand les deux entrent en conflit ? Comment trouver une marge de manœuvre entre les deux ? Cette question renvoie à l'éthique et à la raison d'être même du travail social : pour qui, à quelles fins ? Elle renvoie également à une conception de la société et du rapport entre les institutions publiques, le pouvoir politique, et la société civile : quelle est le degré de mise sous tutelle du travail social par les services de l'Etat ? L'État est-il perçu comme néfaste, ou comme bénéfique ? Faut-il le contenir et le contrer, ou travailler de concert avec en ayant confiance en sa légitimité et son efficacité ?

En fonction des réponses apportées à différents époques et contextes à ces questions, différents types de travail communautaire se sont développés au sein du travail social, du plus radical au plus conservateur. Margaret Lynn (2006) propose une analyse des discours sur le fait communautaire dans la littérature afin de mettre en avant les idéologies et les appréhensions du pouvoir qui traversent ce champ. Elle note ce qu'il peut exister une contradiction entre le discours de ceux qui commanditent l'action (les pouvoirs publics), et ceux qui la mettent en œuvre sur le terrain. Il peut également y avoir contradiction au sein même d'un discours politique, tendu entre rationalisme économique et impératifs de développement local participatif.

Lynn (2006) détermine 10 catégories de discours ayant cours sur la communauté, tous incluant le travail social. À un extrême, on trouve le rationalisme économique dans un système entièrement libéral ; et à l'autre extrême, on trouve des modèles relevant de la démocratie sociale.

La tendance est aujourd'hui un glissement vers le modèle du rationalisme économique pur (catégorie 1 : « *abandon de l'État et mort du social* »), ou du moins avancé (catégorie 2 : « *la communauté comme agent contractuel du gouvernement* »). Dans ces discours, l'Etat s'est largement désengagé du social. La communauté est le lieu où sont délivrés des services minimalistes, intégrés à l'économie de marché, et visant à lutter contre l'assistance par le biais de l'autonomie et de la participation : cela s'inscrit dans le discours néolibéral pur évoqué plus haut.

La communauté peut être considérée comme une « *une ressource de l'État pour résoudre les problèmes sociaux* » ; la contractualisation induit une réciprocité entre l'État et la communauté. Cette approche rappelle la troisième voie anglaise, où la communauté est utilisée comme outil

de gouvernance dans le cadre réglementaire fixé par l'État. La société civile est responsable de mettre en place des politiques nationales, en s'appuyant sur des professionnels non formés qui préfigurent le retrait du travail social.

À l'opposé du spectre des discours, on trouve le modèle social-démocrate (Catégorie 9 : l'Etat facilitateur étendu à la communauté) et le discours social-démocrate avancé (catégorie 10 : le communautarisme radical). L'État reconnaît ici aussi l'utilité de la communauté, mais lui accorde de définir elle-même ses priorités tout en soutenant ses entreprises. L'intervention de l'État, qui coordonne, régule, et finance, doit reposer sur un consensus populaire large. Le discours communautariste radical est basé sur la reconnaissance de la diversité comme base de l'organisation sociale, et sur la nécessité d'accepter le conflit, les jeux de pouvoir, la diversité des points de vue. Là aussi, l'État apporte des financements et des ressources techniques, mais son objectif est de s'assurer de l'expression de la diversité. Ce dernier modèle privilégie la justice sociale sur les priorités économiques. (LYNN 2006)

Beaucoup de tentatives de mener aujourd'hui un travail communautaire reposent sur la vision sociale-démocrate. Faute de reconnaître le tournant du rationalisme économique, cette approche peut générer des frustrations du fait d'un décalage du discours entre les gouvernants et le terrain, voire des contradictions. Certains sont cependant bien au fait de ce décalage, et en fonction de leur interlocuteur, ils négocient leur intervention et adaptent leur discours (LYNN 2006). Il sera intéressant de vérifier sur le terrain ce décalage entre un discours officiel nettement inspiré par le rationalisme économique, et les idéologies mises en pratique sur le terrain.

III. La participation

Quel que soit le type de discours, la participation est un des enjeux majeurs du développement communautaire. Or le volume de littérature à ce sujet est preuve des difficultés des professionnels à se situer dans les jeux de pouvoirs évoqués plus haut, de manière à susciter une participation riche de sens pour les citoyens.

A. Le tournant participatif

Jusque dans les années 1970, en France, la participation pouvait être perçue comme une aliénation, du fait d'une vision conflictuelle de rapports sociaux opposant deux groupes, le

capital et les exploités. Mais les exploités d'hier sont devenus des « exclus » ; en parallèle, l'Etat se désengage à partir des années 1980 sous l'influence du néolibéralisme. S'il faut bien pallier les effets négatifs d'une crise qui dure, on souhaite en finir avec la notion « d'assistance ». « Activation » et « participation » s'y substituent progressivement à travers des politiques telles que le RMI et la politique de la ville (WIEVIORKA 1995).

La question de la participation a ainsi pris progressivement sa place dans le débat public ainsi que dans la recherche (en sciences politiques, en sociologie ou encore en travail social) pour devenir un « *impératif délibératif et participatif [comme] nouvelle norme de l'action publique* » (BACQUE et SINTOMER 2012 p 2). Dans le travail social, c'est d'abord dans le champ du handicap que la notion progresse (JAEGER 2017), avant de s'étendre à l'ensemble du secteur, avec le premier jalon fort qu'a représenté la loi 2002-2.

D'autres auteurs évoquent « *un tournant participatif mondial* » (MAZEAUD, NONJON et PARIZET 2016), mettant en évidence le fait que cette tendance dépasse largement nos frontières. Pourquoi cette place prépondérante de la participation dans les discours et les politiques publiques aujourd'hui ?

1. Une dissémination internationale

En se basant sur l'apport de la sociologie des acteurs de la circulation, de l'anthropologie, de la sociologie des sciences, et de travaux en sciences politiques, MAZEAUD, NONJON et PARIZET (2016) cherchent à mettre en évidence les mécanismes par lesquels circulent les principes et les pratiques de participation au niveau local et international, à la fois par le biais d'une diffusion horizontale (territoires entre eux, et acteurs de même niveau), et d'une diffusion verticale (de l'international vers le national ou le local).

Les premiers acteurs majeurs dans la diffusion de l'ingénierie participative sont, dans un premier temps, les organisations internationales, qui conditionnent l'accès à des ressources budgétaires et institutionnelles à la mise en œuvre de dispositifs participatifs. Le Programme des Nations Unies pour le Développement, par exemple, promeut la participation populaire depuis les années 1990. La banque mondiale édicte des lignes de conduite concernant les budgets participatifs (MAZEAUD, NONJON et PARIZET 2016) ; l'OMS l'évoque comme fondement de la reconnaissance de l'être humain « dans toutes ses dimensions » dans sa Classification

internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé du 22 mars 2001 (cit  par JAEGGER 2017).

Ces grands organismes cherchent   retrouver, par le renforcement de la gouvernance d mocratique, et en consid rant les anciens destinataires comme des partenaires, une l gitimit . Il s'agit d'un revirement par rapport aux ann es 1980, o  des programmes « cl  en main »  taient impos s aux administrations et aux populations. Il ne s'agit pas d'un processus unilat ral, mais r ciproque, dans la mesure o  les acteurs locaux y trouvent  galement une l gitimit , une « *ressource symbolique* »   la fois politique et financi re pour appuyer leur intervention. En ce sens, s'il y a bien une forme d'imposition de normes par des organisations internationales, cette coercition s'exerce de mani re douce « *par l'offre d'opportunit s et de ressources qui y sont li es, mais  galement   travers la construction d'une r f rence commune   la participation* ». (MAZEAUD, NONJON et PARIZET 2016)

Cette contrainte douce s'inscrit dans un nouveau mode de gouvernance «   distance » qui « *fonctionne sur ce registre d'adh sion qui est suscit e tant sur le plan du contenu que les proc dures* » (MAZEAUD, NONJON et PARIZET 2016). Les chercheurs jouent un r le important dans l' laboration d'une rh torique participative, et dans la diffusion de savoirs qui s'op re   l'interface entre les acteurs acad miques, associatifs, politiques et institutionnels. Les acteurs locaux trouvent diff rentes motivations pour recourir   la rh torique participative. Certains y voient un moyen de promouvoir la d mocratie, d'autres s'appuient sur ce discours pour renforcer leur capacit  gestionnaire. Ainsi l'ing nierie participative fait l'objet d'usages strat giques par les acteurs locaux et les organisations internationales, peu importe que ces acteurs adh rent ou non au mythe.

En parall le, on trouve de plus en plus de professionnels de l'expertise participative impliqu s dans des r seaux internationaux ; au niveau local se jouent des luttes d'expertise professionnelle et de concurrence. Les auteurs (MAZEAUD, NONJON et PARIZET 2016) soulignent ainsi la dimension commerciale du march  des prestataires de l'ing nierie participative. Cette comp tition se joue  galement entre territoires : les collectivit s sont susceptibles de s' riger en mod les de bonne gouvernance. Elles peuvent aussi faire appel   la dimension internationale comme strat gie de distinction en important des pratiques mises en place dans d'autres pays (*downloading*). Dans ce cas les dynamiques de r appropriation des pratiques import es diff rent largement dans leur degr  de structuration, en fonction des comp tences et des particularismes locaux.

2. La participation dans les textes de l'Union Européenne

Au niveau européen, le traité de Maastricht reconnaît dès les années 1990 le citoyen et « la société civile européenne » comme des acteurs de gouvernance. Le 3 mai 1996, la Charte Sociale européenne affirme le droit des personnes handicapées à participer à la vie de la communauté (JAEGER 2017). Un livre blanc sur la gouvernance européenne, publié en 2001, est renforcé en 2004 par un livre blanc sur la communication européenne : ces deux livres blancs préfigurent le traité de Lisbonne, qui consacre réellement le principe de démocratie participative en son article 8b²⁰ (CARRARA 2009).

Suite au rejet du traité établissant une constitution pour l'Europe, le conseil européen décide en juin 2005 de s'engager dans une « période de réflexion ». Après une large consultation, six projets participatifs d'échelle et de portée différentes sont sélectionnés, parmi lesquels on trouve une consultation des citoyens européens, menée dans toute l'Union Européenne entre 2006 et 2007, sur le principe de conférences de citoyens ; ou encore l'initiative « Tomorrow's Europe », un vaste sondage délibératif conduit en 2007 auprès de 3500 citoyens européens (CARRARA 2009).

3. Pourquoi la participation ?

Pourquoi cette place privilégiée de la participation aujourd'hui ? Il existe de nombreuses explications structurelles. Le premier enjeu est managérial, ou gestionnaire. La dynamique de participation ne vient pas retrancher du pouvoir aux organisations qui la promeuvent ; au contraire, elles s'en trouvent renforcées, car elles exercent un rôle d'animateur de la participation, ou encore de « courtiers du développement » qui travaillent en lien avec différents groupes sociaux, les institutions au niveau local et national. La privatisation des services publics va de pair avec « leur dépolitisation par la promotion de solutions techniques encadrant les affrontements idéologiques ». L'incitation aux bonnes pratiques (participatives) permet une forme de gouvernement à distance, en incitant les acteurs à se conformer à une norme attendue.

²⁰« Les institutions donnent, par les voies appropriées, aux citoyens et aux associations représentatives la possibilité de faire connaître et d'échanger publiquement leurs opinions dans tous les domaines d'action de l'Union. Les institutions entretiennent un dialogue ouvert, transparent et régulier avec les associations représentatives et la société civile ». Le traité de Lisbonne promeut également une forme de « class action » citoyenne, en reconnaissant aux citoyens européens le droit, « pour les citoyens de l'Union, au nombre d'un million au moins, ressortissants d'un nombre significatif d'Etats membres, de prendre l'initiative d'inviter la Commission Européenne, dans le cadre de ses attributions, à soumettre une proposition appropriée sur des questions pour lesquelles ces citoyens considèrent qu'un acte juridique de l'Union est nécessaire aux fins de l'application des traités ». (consultable sur assemblee-nationale.fr)

Ici encore, le monde académique, à savoir la recherche, joue un rôle essentiel dans la production de discours sur l'ingénierie participative : les chercheurs y trouvent une forme de légitimité pour la construction de leur carrière. (MAZEAUD, NONJON et PARIZET 2016)

De plus, avec la nouvelle gestion publique, les administrations doivent rendre des comptes à leurs usagers / clients, et ceux-ci sont impliqués sur la base de leurs savoirs expérientiels. En d'autres termes, le néolibéralisme prône une modernisation de l'État social dans lequel les citoyens-consommateurs ont un droit de regard et de contrôle sur le fonctionnement des administrations. Ce mouvement va de pair avec un processus de décentralisation, et en même temps d'unification continentale en Europe. La conjonction de ces deux mouvements amène une réorganisation des pouvoirs locaux, et une exigence de moderniser les structures bureaucratiques (BACQUE et SINTOMER 2012). Au niveau écologique ensuite, il s'agit de promouvoir des approches intégrées dans le but de favoriser la croissance durable : c'est le mode de travail employé, par exemple, pour le Grenelle de l'Environnement en 2007 en France. Selon les outils mis en place et le degré de participation recherché, la démarche de changement s'inscrit plus ou moins dans une mouvance radicale. Concernant la dimension économique, on recourt à la participation pour établir des schémas de développement en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés. Cette approche, souvent technocratique, est davantage en vigueur dans les pays du sud.

Au niveau politique, et c'est l'explication la plus couramment avancée, la question de la participation correspond à une recherche de regain de légitimité de la démocratie représentative. La démocratie a été, selon Amartya Sen (2006), « l'événement majeur » du 20^e siècle : elle a été le signe de la reconnaissance de la participation des citoyens comme « valeur universelle ». Or, en occident, la démocratie représentative est la règle : elle permet aux citoyens de choisir ses gouvernants, mais généralement parmi une élite. Cela amenait Montesquieu à considérer que « *le suffrage par choix [était de la nature] de l'aristocratie* ». L'enjeu est donc d'amener davantage de démocratie dans la démocratie, toujours selon Amartya Sen, par le biais de processus de délibération (des débats publics). C'est ainsi que la démocratie dite « participative » vise à créer de nouveaux espaces de délibération publics afin d'intéresser les citoyens à la vie politique, et de transformer les systèmes existants d'une manière perçue comme légitime. Par ailleurs, les citoyens refusent de plus en plus la confiscation du savoir par des experts. Ils sont plus instruits, se préoccupent davantage de durabilité, et cherchent à avoir une maîtrise sur un ensemble de nouveaux risques (BACQUE et SINTOMER 2012). Dans ce sens,

la participation est aussi un moyen d'assurer le succès d'une entreprise, en suscitant un investissement positif de la population (WIEVIORKA 1995). Pierre Bourdieu (1993) considère cette forme de participation comme « *une de ces fictions auto-mystificatrices par lesquelles la technocratie essaie de se donner un complément d'âme* ».

A cela s'ajoute un enjeu social : par le biais de la participation, on recherche de nouveaux modes de vivre-ensemble, dans un souci de cohésion sociale et de lutte contre les exclusions. (BACQUE et SINTOMER 2012)

B. Mesurer et comprendre la participation

1. Mesurer la participation

Les deux échelles que nous reprenons ci-après correspondent à des tentatives de mesurer le partage du pouvoir dans des actions, en fonction des modalités de participation mises en œuvre. Elles nous permettront de distinguer, lors de l'enquête de terrain, différents modèles participatifs dans la pratique communautaire.

a. L'échelle de Sherry Arnstein (1969)

L'échelle de participation la plus couramment retenue pour caractériser et tenter de mesurer la participation est celle de Sherry Arnstein (1969). Arnstein se base sur l'étude de trois grands programmes fédéraux de renouvellement urbain et de lutte contre la pauvreté aux Etats-Unis pour analyser leurs objectifs en termes de participation. Influencée par le contexte politique de son époque²¹, qui voit naître des mouvements sociaux remettant en cause, dans une perspective néo-marxiste, les structures de pouvoir établies, elle divise les parties en présence en deux groupes, en lutte pour obtenir ou préserver leur pouvoir : les « *have-nots* », ceux qui sont démunis et subissent l'oppression, et en face, les « *powerholders* », détenteurs du pouvoir. Pour elle, participation citoyenne correspond à pouvoir citoyen. Elle postule que les projets menés doivent viser la redistribution du pouvoir en faveur des plus démunis, condition essentielle à l'amélioration de leur niveau de conscience, de contrôle, et de vie, et à leur inclusion socio-économique et politique. Une réelle participation conduit, de fait, à la réforme sociale. Arnstein reconnaît que cette échelle est une simplification : les projets font rarement appel à un seul type de participation, et les groupes sociaux en présence ne sont pas clivés selon une simple ligne

²¹ Elle cite notamment dans son article un slogan de mai 1968 en France.

entre les opprimés et les puissants, et ces groupes ne sont pas homogènes. Elle cherche à rendre visible une gradation de pouvoir, et à cette fin, elle propose une classification en trois grands niveaux, détaillée en 8 sous-catégories, de participation :

- Non-participation : manipulation (1) et thérapie (2) sont souvent utilisés comme substitut de participation ; mais l'objectif des détenteurs de pouvoir est « *d'éduquer* » ou « *guérir* » les participants, ce contre quoi Arnstein s'insurge ;
- « *Tokenism* » ou participation symbolique : dans l'information (3) et la consultation (4), les participants sont écoutés mais sans prise en compte de leur point de vue, d'où un maintien du statu quo. Dans la « placation » (5), les démunis sont inclus dans la décision, mais n'ont pas le dernier mot.
- Pouvoir citoyen : dans le partenariat (6), des négociations sont possibles. Ce modèle fonctionne à condition que la communauté soit déjà structurée et dispose de ressources. Aux niveaux 7 (délégation de pouvoir) et 8 (contrôle citoyen) « *les pauvres ont une majorité de voix dans la prise de décision, ou plein pouvoir de gestion* ». Au niveau 7, les citoyens disposent d'un pouvoir suffisant pour exiger des comptes des pouvoirs publics (voire privés) ; le niveau 8 relève de l'auto-gestion, mais peut induire un risque de « balkanisation » de la société.

Elle note enfin que toute délégation de pouvoir doit s'assortir de ressources suffisantes, sans quoi les inégalités risquent de s'accroître.

Cette échelle propose donc plutôt une analyse des rapports de pouvoir engagés dans les grands projets de développement communautaire, qu'une analyse des attendus et bénéfices de la participation. Cette analyse est largement marquée par son contexte. Cependant, la littérature française en travail social continue de s'y référer largement, faute d'autres modèles plus récents (CSTS 2010).

b. Dans l'ingénierie participative

MAZEAUD, NONJON et PARIZET (2016) définissent l'ingénierie participative « *comme regroupant à la fois les ingénieurs (acteurs et promoteurs), la machinerie (outils, dispositifs, savoir-faire, etc.) et les idées qui sont portées par ces ingénieurs via ces machineries* ». L'ingénierie intervient donc dans des fonctions d'expertise et de coordination, à l'appui de modes de gouvernance participatifs et transversaux. Alain Penven (2013) propose une grille

(page suivante), également à huit niveaux, que nous reprenons ci-dessous. Cette grille, assez proche de celle d'Arnstein, est un outil pour la mise en œuvre de l'ingénierie participative dans des projets territoriaux.

	Qualité de participation	Degré de partage du pouvoir	Représentativité	Formes	Commentaires
0 niveau -	Nulle	Nul	Nulle	Ignorance et négation	« Ignorance et négation des acteurs comme partie prenante des politiques, des dispositifs et des actions qui les concernent. La contradiction est gérée par le mépris ou la répression » : régimes autoritaires ou totalitaires, usage de contraintes et de force. Exemples : Russie, Chine
1 niveau +	Faible	Nul	Variable	Information	Diffusion d'informations à sens unique. « Les détenteurs du pouvoir légitime n'ont pas de contact direct avec la population concernée. L'information est médiatisée et peut faire l'objet de ruses manipulatoires ». ex : publicité sur l'énergie nucléaire ou les OGM.
2 niveau +	Relative	Très faible	Variable	Communication	« La communication suppose un contact direct et une réciprocité dans l'échange. L'information est communiquée et discutée, les arguments sont échangés ». Elle peut être utilisée pour sortir de situations de crise sans permettre un réel changement : on est alors dans une forme de violence symbolique qui permet d'imposer le point de vue de l'expertise et de le rendre légitime.
3 niveau +	Faible	Très faible	Variable	Consultation	« La consultation, notamment par enquête publique, est une procédure plus formalisée qui est mobilisée pour des programmes d'intérêt général ayant des incidences lourdes sur la vie de la population ». Ce sont les représentants du pouvoir qui animent le débat public, établissent les comptes-rendus et les conclusions.
4 niveau ++	Forte	Faible	Organisée	Cogestion	« Représentation des usagers, organisés le plus souvent en association ou en syndicat, au conseil d'administration d'organismes ». Exemple : office public HLM, établissements scolaires... Il existe des formes de représentation des usagers, mais le pouvoir de décision est inégal, et la prise de décision nécessite une certaine technicité.
5 Niveau ++	Forte	Fort	Aléatoire	Co-construction, codécision	« Implication des parties prenantes, soit l'ensemble des acteurs concernés par la définition, à la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet, d'un dispositif ou d'une action ; (...) processus collectif d'expression, de délibération et de construction concertée de la décision ». Cette démarche d'empowerment reconnaît la légitimité des personnes à participer aux décisions les concernant.
6 Niveau +++	Aléatoire	Fort et contractualisé	Aléatoire	Délégation de pouvoir contractualisée	« La puissance publique confie une mission d'intérêt général à un opérateur privé, le plus souvent une association, en définissant les contours de la mission, les moyens attribués, les normes de contrôle et d'évaluation. Cette délégation de pouvoir est souvent l'aboutissement d'un combat militant associé à la difficulté du service public à assurer la gestion de projet ». Exemple : budget participatif (Porto Alegre)
7 Niveau +++	Très forte	Prise de pouvoir	Aléatoire	Autonomisation par l'autogestion et la coopération	Exemple : communauté alternative, période révolutionnaire, création d'une coopérative ouvrière par les mineurs gallois de la Tower Colliery en 1994 à l'issue d'un mouvement social, révolution orange en Ukraine.

2. Participation et démocratie : différents modèles

Pour répondre à ces demandes et à ces contraintes, il existe une grande variété de formes et de dispositifs de participation reposant sur des degrés divers d'engagement démocratique ; la démocratie faisant étymologiquement référence au pouvoir populaire, la question du pouvoir demeure centrale, même si elle n'est pas toujours explicitement nommée.

a. Sept modèles démocratiques de participation

Sept modèles sont définis comme suit par Marie-Hélène Bacqué (2012), qui mettent en lumière les articulations entre les acteurs publics et les acteurs privés.

Le premier est le modèle de « démocratie participative ». Il combine des structures de la démocratie représentative et des formes de démocratie directe au niveau du pouvoir décisionnel. C'est donc à la fois une approche ascendante, et descendante. On peut prendre pour exemple le forum social de Porto Alegre en 2001.

Le second modèle est celui de la démocratie de proximité, que l'on trouve par exemple en France. Il s'agit « *d'une inflexion communicationnelle de la démocratie représentative* », c'est-à-dire « *un dialogue consultatif entre citoyens et décideurs* » (BACQUE et SINTOMER 2012 p 17). Les personnes qui seront entendues dans ce cadre sont sélectionnées par les décideurs, qui gardent ensuite la main sur la synthèse. Dans ce modèle, on se situe généralement à l'échelon micro-local ; les effets sociaux restent limités.

Vient ensuite la modernisation participative. Dans ce modèle, la participation est conçue comme un outil qui permet de moderniser l'action publique, dans une approche globale. La participation des citoyens garde un rôle consultatif, mais son impact sur le service public est réel. C'est le modèle que l'on trouve couramment en Allemagne ou encore dans les pays d'Europe du Nord.

Dans le modèle du partenariat public-privé participatif, on introduit « *des porte-paroles des citoyens dans des dispositifs dont ils étaient autrefois exclus* ». Le privé est certes impliqué dans la démarche participative, mais il garde un rôle secondaire, ce qui de fait ne ramène « *pas de réelle transformation qualitative des hiérarchies sociales* » (BACQUE et SINTOMER 2012 p 18). On trouve ce modèle dans les pays du Sud et en Europe de l'Est.

Dans le développement communautaire, « *les citoyens contribuent à la réalisation des projets* » (BACQUE et SINTOMER 2012 p18) ainsi qu'à la prise de décision, à travers l'intervention d'O.N.G. et d'organisations communautaires. Le groupe cible et les populations les plus démunies agissent pour développer leur pouvoir d'agir. Les effets sociaux et politiques sont variables. On trouve ce modèle de développement communautaire dans les pays anglo-saxons, et dans les pays du Sud. Le développement communautaire est ici envisagé comme un mode de participation, en référence à sa filiation historique avec les initiatives de développement international dans les pays du Sud (définition de l'ONU de 1955).

Le sixième et dernier modèle est le modèle dit néo-corporatiste. Il « *rassemble tous les secteurs organisés de la société autour de l'État* » (BACQUE et SINTOMER 2012 p18) dans le but d'élaborer des dispositifs. On peut prendre pour exemple la gestion de la protection sociale en France après la seconde guerre mondiale, le Grenelle de l'environnement, ou encore les agendas 21. C'est aujourd'hui le modèle dominant au niveau des institutions européennes.

b. Prendre part, contribuer, ou bénéficier

Joëlle Zask (2011) distingue différents degrés d'engagement pour les personnes qui participent à des actions collectives ; son analyse a l'avantage de se placer du point de vue des participants, et est, à ce titre, particulièrement éclairante pour le travail social. Les individus peuvent faire partie ou « prendre part à », « contribuer à », ou « bénéficier » des actions menées. Ces nuances vont de pair avec une gradation du degré de démocratie, de faible à fort.

La personne qui « prend part » à une action reste passive ; elle subit le déroulement de l'action davantage qu'elle ne le détermine. Les finalités sont énoncées préalablement à l'acte participatif. « Contribuer » implique une participation plus active, la personne étant mise en capacité d'apporter une part dans l'action collective. Enfin, « bénéficier » suppose que les personnes puissent prendre des initiatives, être entendues, et recevoir une part en échange de leur implication. Pour l'auteur, la participation n'est réelle qu'à condition que les individus puissent être impliqués dès la conception des actions : il s'agit alors de démocratie contributive. La co-construction prônée dans le travail social contemporain s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

C. Implications pour le travail communautaire et limites de la participation en travail social

1. De la prise en charge à la prise en compte

Brigitte Bouquet (2009) affirme que le souci de participation est inhérent au travail social dès son origine, à travers les trois méthodologies d'intervention que sont le Travail social communautaire, le Travail Social avec les Groupes, et le Développement Social Local. Nous avons d'ailleurs noté, plus haut, que le développement communautaire est l'une des formes de participation démocratique distinguées par Marie-Hélène Bacqué. Il semblerait donc que le travail social ait une expertise en la matière à proposer. Pourtant, Marcel Jaeger (2017) note que la notion ne s'est imposée que récemment en travail social, restant cantonnée, jusque dans les années 1980, aux mouvances plus proches de la démocratie participative (politique de la ville, DSL).

Les évolutions récentes du travail social en France, et plus largement hors de nos frontières (du fait de la dissémination internationale et du tournant participatif évoqués plus haut) consacrent parallèlement des modalités de gouvernance participative, des mécanismes de coproduction des actions et services sociaux, et enfin le passage de la prise en charge à la prise en compte de l'utilisateur.

La participation peut faire référence à un mode de gouvernance relevant de l'ingénierie participative : c'est ainsi que le développement social local a pu être interprété après les années 2000 par certaines collectivités territoriales, comme nous le montrerons dans le chapitre sur la France. La gouvernance participative implique plus souvent des représentants des personnes concernées, que les personnes elles-mêmes, avec le but de rendre la gouvernance plus transversale et collaborative. Dans ce cas la coproduction est restreinte et les usagers sont, au mieux, invités à « prendre part ». Dans le travail social, c'est davantage la dynamique de coproduction et la reconnaissance des savoirs expérientiels²² des usagers qui marquent un profond changement de culture professionnelle, laquelle peut être source de tensions. C'est peut-être, justement, à ce titre, que l'empowerment et le travail communautaire suscitent aujourd'hui un regain d'intérêt au sein du travail social.

²² Ladite reconnaissance étant intégrée, en 2017, à la nouvelle définition du travail social (Jaeger 2017). Quant à la coproduction, les nouveaux référentiels de formation des travailleurs sociaux de niveau 2 lui laissent une large part.

2. Les limites

Si la demande est forte, les freins restent nombreux. On peut citer par exemple l'accroissement des inégalités, qui représentent un frein à l'exercice de la démocratie participative, ou encore l'augmentation « *de dynamiques plébiscitaires* ». La force d'inertie des structures dominantes qui « *évoluent pour ne pas avoir à évoluer* » explique également l'échec courant des tentatives de participation (BACQUE et SINTOMER 2012 p 19). La participation vue comme solution à tous les problèmes sociaux court le risque de devenir une « *injonction paradoxale qui porte l'espoir de la réconciliation de la société avec elle-même et ses membres* » (WIEVIORKA 1995, pp 19-20) : les personnes concernées, si elles souhaitent avoir accès aux ressources, n'ont pas forcément le désir de s'inscrire dans des dynamiques participatives, dans lesquelles elles prennent le risque de ne pas être comprises ou entendues.

Selon Marie-Hélène Bacqué (2012), l'efficacité de la méthode participative est prouvée, mais à deux conditions. Tout d'abord les dispositifs doivent permettre une réelle qualité de délibération, c'est-à-dire que tous les points de vue soient considérés à égalité et qu'une synthèse raisonnée des débats soit établie ; ensuite, la participation doit être envisagée et articulée en lien avec les processus de prise de décision.

De même, Brigitte Bouquet (2009) relève de nombreux freins à la mise en œuvre de la participation, notamment le fait que celle-ci implique des rapports « *délibérés et non contraints* » (p.168) qui ne sont pas toujours possibles à mettre en œuvre pour le travailleur social inscrit dans des missions, des hiérarchies et des financements conditionnant ses modalités d'intervention. Elle interroge également la légitimité du travail social à mettre en œuvre une participation visant à « *abolir la distance entre société civile et société politique* », dans la mesure où « *la participation des habitants et usagers est d'abord un acte politique et démocratique* » (p. 171). C'est toute l'ambiguïté de la place du communautaire dans le travail social, qui se situe à la convergence de l'action publique et de la société civile.

Michel Wieviorka (1995) évoque un repli du travail social (confronté à une crise identitaire et à un doute sur son efficacité et son utilité réelle) sur la norme que représentent les « *règles de travail, le vivre-ensemble et le contrat (...). D'autres sombrent dans les délices de l'ingénierie de projet, dont la rationalité purement instrumentale rassure* ». Il note encore que la médiation, qui se développe à partir des années 1990, ne suppose pas la participation mais s'appuie davantage sur la notion de citoyenneté, et sur des compétences personnelles d'entrée en relation.

Les nouvelles professions de la médiation semblent plus adaptables aux évolutions du contexte et des besoins que les métiers dits canoniques. Afin de mettre en œuvre la participation, ceux-ci doivent en premier lieu redéfinir l'objet et le champ de leur intervention pour y intégrer le conflit. Ont-ils suffisamment de marge de manœuvre pour prendre en compte cette dimension de conflit, dans les différents pays que nous nous proposons d'étudier ?

IV. Qu'est-ce que la société civile ?

Dans la pensée néolibérale, il n'y a pas de société : seulement des individus. Margaret Thatcher disait ainsi en 1987: “*There is no such thing as society: there are individual men and women, and there are families*”²³. En effet les Etats-Providence et les structures d'organisation collectives, comme les syndicats, reculent sous la poussée des valeurs portées par le courant néolibéral : liberté, individualisme, mise en compétition des individus. Cependant Giddens (1998) remarque aussi que les Etats-Providence contiennent en eux-mêmes les germes du démantèlement des structures collectives traditionnelles, en portant à haut niveau la prise en charge par l'Etat des questions sociales, ce qui contribue à en désengager les individus. Pour autant, il affirme que la jeune génération, loin d'être égoïste, combine individualisme et haut niveau de conscience sociale et d'information. Conscients de la responsabilité de chacun à réaliser la démocratie et la solidarité, ils s'engagent aujourd'hui hors des lieux d'expression politique traditionnels, comme les partis politiques, dont ils se défient, pour inscrire à l'ordre du jour des gouvernants des questions qui leur tiennent à cœur : par exemple, les questions d'écologie, de sexualité, ou de droits de l'homme. Ulrich Beck (cité par Giddens) appelle ces groupes d'initiative citoyens des groupes « *subpolitiques* ». La société civile en occident est donc riche de ces nombreuses initiatives.

L'expression « société civile » dérive d'une traduction latine tardive du grec « Polis ». Chez Aristote, la Polis englobe tous les domaines de la vie publique dans les Villes-États grecques, où les citoyens hommes géraient collectivement les affaires de la cité en matière de politique, de valeurs (donc la religion), et de marché. En Europe, au fil des siècles, les Villes-États laissent la place, à quelques exceptions près, à des États qui les dépassent. Dans ces États, des élites aristocratiques et des grandes familles confisquent la gouvernance aux Cités ; si bien qu'il faut attendre le 19^e siècle pour voir réapparaître le concept de société civile. Au 20^e siècle, il est

²³ Margaret Thatcher: interview in Women's Own magazine, 31 October 1987. “*Il n'y a pas de société : il n'y a que des individus hommes et femmes, et des familles*”

exploré par des penseurs européens et latino-américains qui y recherchent un espace de dialogue hors des sphères du politique, et d'un marché sous le joug des grandes corporations. (CROUCH 2011).

Aujourd'hui, la société civile désigne généralement « *des organisations et groupements informels qui s'intéressent aux affaires publiques, mais qui opèrent hors de la sphère des États et des entreprises* » (CROUCH 2011, p153). Pour les désigner, on utilise aussi l'expression « organisations non-gouvernementales » ; mais l'auteur lui préfère l'expression allemande « *Bürgerinitiativen* », ou initiatives citoyennes. Les groupements religieux n'en font partie que s'ils ne représentent pas une religion majoritaire et puissante : il s'agit en quelque sorte, et pour paraphraser Vaclav Havel (qui désignait par là tout groupement politique hors du Parti avant 1998 en Tchécoslovaquie), le Pouvoir des Sans-Pouvoir. (CROUCH 2011)

Kocka (2004) écrit que la société civile est le lieu du conflit public, un lieu d'expression, de débat, et de négociation, où s'exprime la diversité. Les tensions y sont légitimes et non-violentes. Elle est une « *couche de la vie sociale historiquement formée, caractérisée par l'auto-expression spontanée des individus et leurs associations volontaires créées pour défendre leurs intérêts* » (GOJOVA 2016). La société civile est le domaine par excellence de l'expression des valeurs et des critiques, un tiers-espace où la domination de l'État et son monopole d'interprétation des valeurs collectives n'opèrent pas (ou de manière moindre).

L'État prétend défendre les valeurs de la collectivité ; et les entreprises ont tendance à privilégier la nécessité des affaires aux valeurs²⁴. Sur le point des valeurs donc, l'État et le monde des entreprises sont vulnérables ; or c'est justement là qu'opère la société civile, qui les a pour armes – une arme faible certes face au pouvoir et à l'argent, mais non dépourvue de poids, dans la mesure où des groupes sont capables de s'organiser par des actions parfois spectaculaires (boycotts, sit-ins, manifestations...) afin d'amener l'Etat à s'aligner par la législation à ses valeurs, par exemple en matière d'écologie.

Crouch (2011) dénombre cinq groupes d'acteurs dans la société civile :

- les partis politiques : ils sont la porte d'entrée de nouvelles problématiques et idées dans le débat politique. Cependant le risque de corruption du parti politique est élevé, du fait

²⁴ On peut, à ce sujet, se demander si la tendance à mettre en avant des valeurs dans les entreprises et les pratiques de « greenwashing » sont, en plus d'une stratégie commerciale, significatives d'un glissement de plus de la responsabilité de l'Etat vers celle des entreprises

du lien de ses membres avec le monde des corporations, si bien que les membres du parti ne représentent plus que leurs intérêts propres. Par ailleurs les partis ont besoin d'un ordre interne et d'une structure forte qui laissent peu de place à l'expression de la diversité, ce qui est contraire au concept de société civile.

- les religions. Elles ont leurs ressources propres et sont en capacité de proposer une vision alternative au politique et à l'économique, même si parfois elles sont liées de près aux intérêts de l'Etat.
- Les groupes militants : ils ciblent généralement les gouvernements pour tout un éventail de causes ; mais dernièrement ils ciblent de plus en plus les entreprises elles-mêmes, ce qui atteste de leur pouvoir.
- le secteur bénévole et caritatif : ce secteur utilise des ressources propres, non plus seulement pour militer, mais pour répondre à un problème identifié (même s'il y a souvent aussi dans ces associations un but militant). Les associations peuvent être affiliées à un groupe religieux. Si elles sont basées sur des valeurs, ces organisations ne sont pas étrangères aux sphères économique et politique : elles emploient du personnel ayant ses propres objectifs de carrière, et s'inscrivent dans le cadre de la loi. Mais les valeurs restent prédominantes, d'où la filiation religieuse de la charité qui demeure dans certaines associations du secteur social. Leur légitimité peut être basée sur les valeurs d'une religion, sur une communauté d'identité, ou sur la supériorité de valeurs reconnues comme universelles (pour une majorité) : il s'agit d'un mélange entre des restes de valeurs religieuses, des concepts philosophiques comme la rationalité, et l'appartenance partagée à la famille humaine. Leur attrait vient du fait que beaucoup d'individus préfèrent se rattacher à des valeurs qu'au politique ou au marché.
- les groupes professionnels disposant de valeurs (comme les codes de déontologie) indépendantes de la logique de profit. Certaines professions régulent elles-mêmes la formation et en définissent les standards. Leur exercice implique un engagement moral du praticien, au-delà de son intérêt personnel, qui n'est pas sans rappeler la vocation religieuse.

Le secteur bénévole et caritatif correspond au *Voluntary and Community Sector* (VCS) anglais, ou au secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) en France. En Italie ou en Angleterre, on se réfère également de manière croissante au « tiers-secteur » pour désigner ces acteurs dans l'intervention sociale. Ces termes désignent donc une composante particulière de la société civile.

Conclusion

Le « tournant participatif mondial » des années 1990 touche le travail social de manière croissante à partir des années 2000. Au centre des préoccupations des politiques sociales, la communauté-territoire est le lieu de délivrance des services, lieu de luttes pour l'occupation de l'espace, lieu d'expression de la vie politique à travers des mécanismes participatifs – mais qui participe, avec quels outils, avec quel partage du pouvoir ? Quelle légitimité pour les professionnels du social pour proposer un projet au carrefour de l'intervention sociale et de la société civile ?

Selon Gojova (2016), l'Etat, le marché, et l'environnement des personnes évoluent vers davantage d'influence de la société civile dans la définition des activités qui sont dévolues au travail social. Face à l'augmentation des incertitudes, le travail communautaire propose des outils pour développer le capital social des personnes : l'auteur appelle donc à une alliance entre travail social et société civile, via des méthodes d'intervention au niveau macro, pour augmenter l'indépendance de ces deux acteurs vis-à-vis de l'Etat et du marché.

Chapitre 2 : aux sources de la pratique communautaire

Des auteurs écossais (EMEJULU et SHAW 2004) relèvent trois origines à la pratique communautaire : le paternalisme bienveillant d'une part, l'action sociale (et le contrôle) d'Etat d'autre part, et enfin l'action sociale et politique « d'en bas » visant la justice sociale. Il s'agit des trois mêmes courants qui ont participé à la naissance du travail social ; en cela on voit que le débat sur l'identité du travail communautaire est très proche de celui portant sur l'identité du travail social. Les premières expériences pratiques des pionniers s'assortissent progressivement de modèles théoriques, et viennent puiser peu à peu aux travaux de différentes disciplines. On peut considérer, en suivant le travail de John Ward (2012), que la pratique communautaire se développe en quatre grandes périodes que nous détaillerons ici : l'émergence, l'installation, la consolidation, et le libéralisme. A chaque période correspondent des personnalités, des courants de pensée, et des contextes sociaux.

I. L'émergence

Les premières initiatives en travail social en Amérique du nord et en Europe s'inscrivent, au tournant du 20^e siècle, dans le courant pédagogique et envisagent le rôle de l'organisateur communautaire comme un rôle d'éducation auprès de la population. Les pionniers du travail social, souvent des femmes, s'inscrivent dans une idéologie du progrès, sur fond de darwinisme social.

A. Le modèle des *settlements*

Le mouvement des *settlements* naît à l'initiative de milieux réformistes en Angleterre et aux Etats-Unis à la fin du 19^e siècle. Ils essaieront rapidement dans d'autres pays en occident, même si leur portée et leur durée de vie divergeront selon les contextes. Toynbee Hall, qui ouvre dans les quartiers est de Londres en 1884 à l'initiative du Révérend Samuel Barnett, est le pionnier de ce mouvement²⁵. Il inspire la naissance d'autres *settlements* similaires à Londres même, et dans d'autres pays : ainsi Jane Adams et Ellen Starr visitent-elles Toynbee avant d'ouvrir une résidence sociale à Hull House à Chicago en 1889 ; Marie Gahéry et le Marquis de Beauregard constituent une délégation française qui donnera naissance aux Résidences sociales

²⁵Voir le chapitre sur l'Angleterre pour un développement plus précis sur Toynbee Hall.

parisiennes en 1894. Le mouvement des settlements est assez bien documenté si l'on se situe dans une perspective anglo-saxonne ; cependant il n'existe pas de publication permettant de se rendre compte de l'émulation du mouvement au niveau international. Ailleurs en Europe, on compte une résidence sociale à Sornainen, Helsinki (Finlande) dès 1890 (ROIVAINEN 2012), et l'expérience de *Ons Huis* à Amsterdam, aux Pays-Bas, à la même époque.

Parmi les points communs entre ces différents settlements, on note leur lien avec les mouvements réformistes, qui militaient pour faire évoluer les lois et changer les structures sociales ; le gouvernement est considéré comme le garant des droits sociaux. A la moralisation, qui leur semble aller de pair avec l'approche individualisée d'une charité centrée sur les plus pauvres, les réformistes opposent la notion de justice sociale. Les liens avec le monde de la recherche seront parfois étroits (Toynbee accueillait des étudiants de Harvard ; et Hull House travaillait avec le tout jeune département de sociologie de l'Université de Chicago). En s'appuyant sur leur connaissance empirique du quartier et sur les recherches menées, les *Settlements* cherchaient à soumettre des rapports aux autorités pour promouvoir des réformes sociales dans des domaines tels que l'enfance, le logement, la santé, etc.

Les settlements visaient également le rapprochement des classes sociales et offraient à des jeunes (souvent des étudiants) des opportunités de bénévolat, et pour les femmes une alternative au mariage. Ils se démarquent d'une attitude de charité paternaliste, en s'implantant dans les quartiers au plus près des populations dans le besoin, avec lesquelles les résidents s'attachaient à lier des relations d'amitié et de bon voisinage (GUERRAND et RUPP 1978). Ils se rendaient ainsi compte des conditions de vie réelles des classes laborieuses tout en établissant des relations de confiance nécessaires à la mise en place d'apprentissages réciproques : les résidents vivaient une expérience de croissance personnelle, les habitants du voisinage bénéficiaient de leur éducation et de leur instruction. S'y ajoutait généralement une dimension culturelle : les résidences proposaient des activités littéraires, musicales, artisanales ou artistiques, qui permettaient à l'occasion de mettre en valeur les savoirs-faires et cultures des habitants. (ROIVAINEN 2012)

D'autres services sont ouverts au gré des besoins repérés : bibliothèques, services d'aide à l'emploi, théâtre, garderies, écoles de musique, mutuelles, cours d'enseignement ménager... Dans leur gestion du quotidien, les Résidences cherchent souvent à adopter le fonctionnement le plus démocratique possible (DAVIS 1984).

Au départ les fondateurs et résidents sont des réformistes et des bénévoles d'origines sociales et géographiques diverses. Progressivement les résidences se professionnalisent et les professionnels n'habitent plus sur place. La connaissance empirique laisse place à la connaissance théorique (DAVIS 1984).

Il existe toujours des services qui œuvrent dans la tradition des Settlements, centres communautaires ou centres sociaux, à travers l'Europe et l'Amérique du Nord. Ils associent des équipes de professionnels avec des personnes bénévoles du quartier, mettent en place des pratiques d'empowerment à l'échelon local, et peuvent bénéficier de financements mixtes publics / privés : en tous ces points, ils semblent adaptables aux évolutions des Etats-providence. Ils cherchent à promouvoir la mixité sociale dans la lignée des premiers Settlements, en offrant à la population d'un territoire dans son ensemble une palette d'activités larges et non-sectorielles (loisirs, cours, accès à la culture) (MARKS 1993). Cependant, les réductions budgétaires ainsi que la logique d'appel à projets qui prévalent actuellement en France et en Europe tendent à faire des centres sociaux de simples prestataires de services, mis en concurrence avec d'autres associations pour exécuter la commande publique : la mise en place de services « sur mesure » mobilisant les ressources de la communauté est ici mise à mal.

B. La méthode sociologique et les enquêtes monographiques

Au départ, le travail communautaire s'appuie sur un diagnostic clinique et un traitement ; ces premiers modèles théoriques viennent s'enrichir peu à peu des travaux de différentes disciplines, avec un essor particulier dans la seconde moitié du 19^e siècle.

Les enquêtes sociales menées aux États-Unis au début du XX^e siècle, dans la tradition de Le Play, Booth et les settlements, s'inscrivent dans ce courant scientifique. On parle outre-Atlantique de « Social Surveys » (enquêtes sociales), à savoir un outil permettant de mieux connaître la réalité sociale de manière à ajuster l'intervention. Les premières formes de recherche action s'inscrivent dans la filiation de ces enquêtes monographiques (HORNE et SAVOYE 1988).

Dans *Life and Labour of the people in London* (écrit entre 1889 et 1903), Charles Booth s'appuie sur des statistiques, des observations, et des renseignements indirects (par exemple, des rencontres avec des enfants par le biais de l'école), pour décrire les conditions de vie des classes laborieuses et tenter de comprendre les causes de leur misère et de leur démoralisation.

L'Écossais Patrick Geddes mène concomitamment des études régionales suivant la méthode de Le Play, mais il ajoute une dimension éducative à son travail en y associant la population elle-même. Geddes connaît les travaux de Jane Addams ; en effet le mouvement des settlements, conçus comme des laboratoires des sciences sociales, ont joué un rôle important dans le développement des enquêtes sociales (HORNE et SAVOYE 1988).

La Pittsburgh Survey, menée entre 1907 et 1909 par Paul Kellogg sur les conditions de vie et de travail des salariés à Pittsburgh, consacre la pratique des enquêtes sociales et fonde un modèle connu sous le nom de « modèle de Pittsburgh ». Ce modèle est caractérisé par « *la coopération avec le milieu local* » (dans la conception, dans l'enquête, et dans les résultats) ; « *le travail en équipe, une investigation sur place de longue durée (observation), une diffusion locale et nationale des résultats, et un lien entre la recherche et l'action sociale* » à travers la sociologie (HORNE et SAVOYE 1988). Pour mener son étude, Kellogg met en place des méthodes d'observation sur place, des entretiens, des biographies, et des enquêtes événementielles. Il part de l'expérience personnelle des habitants, et est vigilant à associer ces habitants à la compréhension et à l'analyse des résultats, dans une visée pédagogique. Cependant, à mesure que le modèle est repris et institutionnalisé aux États-Unis, cette dimension pédagogique s'efface. (HORNE et SAVOYE 1988)

Après la première guerre mondiale, on observe un regain d'intérêt pour la planification rationnelle. Aux États-Unis, on applique à des quartiers donnés une approche « étude - diagnostic - traitement » semblable à celle du *casework*, à partir d'une analyse de données sur la communauté, et conduisant à la mise en place d'une planification sociale usant de collecte de fonds. Ces méthodes connaîtront une application plus limitée en Europe, comme le montrera le chapitre sur la France.

C. Aux sources de l'éducation populaire

L'éducation populaire relève essentiellement du secteur de l'animation (même si d'autres professionnels, pédagogues et travailleurs sociaux, s'en réclament), avec une méthodologie et une philosophie d'action propres. Elle peut être définie comme « *un courant d'idées et de pratiques qui a pour objectif une diffusion de la connaissance au plus grand nombre afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver la place de citoyen qui lui revient* » (B. CACERES (1964, in *Histoire de l'éducation populaire*, cité par CSTS 2010).

En Europe, l'éducation populaire trouve sa source dans la philosophie des Lumières, en particulier des idées de de Diderot et de Rousseau. Ils préconisent une pédagogie pour l'éducation du peuple en vue de sa promotion sociale. Le projet de l'éducation populaire consiste en une émancipation sociale et politique de l'humain, comme projet de société. L'instruction généralisée à l'ensemble de la population est nécessaire dans ce projet. En France, le discours de Condorcet se fait l'écho de cette pensée (MIGNON 2007). Il pose les bases de l'éducation populaire dans son introduction du rapport présenté à l'assemblée constituante le 2 avril 1792 : « *Offrir à tous les individus de l'espèce humaine les moyens de pourvoir à leurs besoins, d'assurer leur bien-être, de connaître et d'exercer leurs droits, d'entendre et de remplir leurs devoirs ; assurer à chacun d'eux la facilité de perfectionner son industrie, de se rendre capable des fonctions sociales auxquelles il a droit d'être appelé, de développer toute l'étendue des talents qu'il a reçus de la nature, et par là, établir entre les citoyens une égalité de fait, et rendre réelle l'égalité politique reconnue par la loi . Tel doit être le premier but d'une instruction nationale* » (Assemblée Nationale). Le manque d'instruction est « *ennemi du progrès des lumières* » car les hommes sont soumis aux opinions et influences des puissants. « *Nous avons observé, [dit-il encore], que l'instruction ne devait pas abandonner les individus au moment où ils sortent des écoles ; qu'elle devait embrasser tous les âges ; qu'il n'y en avait aucun où il ne fût utile et possible d'apprendre, et que cette seconde instruction est d'autant plus nécessaire, que celle de l'enfance a été resserrée dans des bornes plus étroites. C'est là même une des causes de l'ignorance où les classes pauvres de la société sont aujourd'hui plongées* ».

Condorcet pose le principe que la société des lumières ne peut pas fonctionner sans l'instruction pour éclairer les esprits et agir comme un ferment de démocratie. A sa suite, des mouvements de jeunesse et d'instruction pour adultes voient le jour au 19^e siècle, en particulier après la Révolution de 1830, en France, mais aussi en Suisse, en Allemagne (Pestalozzi), ou dans les pays nordiques (Grundtvig).

Des mouvements d'éducation populaire et d'éducation ouvrière émergent pour l'éducation des masses, sous la forme de des cercles puis de patronages, à l'initiative de bourgeois (parmi lesquels on peut citer Frédéric Ozanam, Albert de Mun, Frédéric le Play). Leur action philanthrope est teintée de paternalisme. Plusieurs œuvres et patronages soutiennent l'instruction de la lecture. Ainsi, en 1863, Jean Macé ouvre dans le Haut-Rhin un réseau de bibliothèques populaires, en s'inspirant de l'exemple belge. En 1866 il écrit le Manifeste de la Ligue de l'Enseignement. Après la défaite de 1870 la France connaît un « sursaut moral » :

plusieurs œuvres pour la jeunesse voient le jour, ainsi que, dans les années 1880, des « sociétés d’instruction populaire ». L’Affaire Dreyfus, en 1894, suscite un mouvement d’intellectuels (dont Emile Zola fut la figure de proue) qui représentera un terreau fertile pour l’éducation populaire. Les sociétés d’éducation populaire, conçues comme des lieux de débats et d’échanges où se construit la paix sociale, se répandent (MIGNON 2007). En 1894, des Universités Populaires sont ouvertes dans les bourses du travail. Avec l’université populaire, Marc Sangnier ambitionne de créer une élite intellectuelle dans la classe ouvrière – une ambition que l’on retrouve concomitamment dans le mouvement des *Settlements*, en particulier à Toynbee Hall.

En parallèle de l’éducation pour adultes, des mouvements de jeunesse prennent aussi leur essor dès 1830. Le projet hygiéniste sous-tend la création de patronages paroissiaux de sports et de loisirs, puis de colonies de vacances. Ils donneront naissance, en 1901, à la Fédération Sportive et Culturelle de France. La pensée d’Emmanuel Mounier, humaniste chrétien, influence les milieux catholiques. Les œuvres et patronages se laïcisent progressivement à partir du 20^e siècle (MIGNON 2007).

L’éducation populaire comme réponse à la misère ouvrière et outil de promotion sociale dépasse les frontières françaises, comme l’illustrent les travaux de Pestalozzi et de Grundtvig.

En Suisse, Henri Pestalozzi (1746-1827), un pédagogue et réformateur de l’école populaire, s’inspire également de la philosophie des Lumières. Il acquiert la nationalité française à la Révolution et consacre sa vie à créer des « écoles du pauvre » permettant d’éduquer de futurs citoyens éclairés. Il y met en pratique les principes éducatifs rousseauistes de *l’Emile*. Pour lui, l’éducation est un outil pour éclairer les esprits et les écoles doivent être réformées en ce sens. Il croit en la « *primauté du savoir-faire sur le savoir, de l’éducation sur l’instruction, de l’être sur l’avoir* » (MEYLAN 1980 p. 227). Dans ses écoles, il met en place une « éducation intégrale » visant la reconnaissance et la promotion de chaque personne. Famille, Etat et Ecole sont trois lieux de socialisation pour l’enfant, et tous trois sont nécessaires pour former les enfants. La famille est le premier lieu de la socialisation ; elle doit être soutenue par une organisation sociale. Ainsi son projet dépasse la pédagogie en direction des enfants des classes populaires pour s’intéresser aux structures sociales qui concourent au projet citoyen (MEYLAN 1980). Pestalozzi inspire plusieurs générations de pédagogues sociaux, proches du travail social dans les pays de langue allemande.

Nicolas Frédéric Grundtvig (1783-1872) est un pasteur et un pédagogue danois, inspirateur des *folkehojskole* ou hautes-écoles populaires. Il n'en ouvrira pas lui-même, mais inspire des pédagogues au Danemark et dans le monde scandinave, ainsi qu'en Allemagne : à la suite de ses travaux, des académies populaires, des cercles d'études et des cours du soir voient le jour à destination d'une population de tous âges et milieux. Ils représentent toujours, à ce jour, une composante forte des pays scandinaves (BOYER 1992). Son école populaire ne participe pas à un projet de renouveau citoyen comme l'éducation populaire française ou celle de Pestalozzi ; mais elle repose sur une pédagogie de la « parole vivante » et de la collaboration, à destination des jeunes et des adultes qui y participent librement, sans coercition. L'objectif de ces écoles n'est pas de transmettre une connaissance encyclopédique, mais « *d'éveiller la personnalité des élèves* » et de développer leur sens civique (BOYER 1992 p. 369).

La promotion sociale par l'instruction et une éducation holistique et humaniste précède donc le travail social, avec de nombreux projets d'éducation du peuple dès le 19^e siècle qui fonderont la discipline de la pédagogie sociale. Les Résidences Sociales en seront une application concrète, et les centres sociaux français se réclament également de l'héritage de l'éducation populaire. Ce courant de pensée d'inspiration chrétienne, puis laïque en France, donnera naissance aux métiers de l'animation, qui s'intéressent aux publics jeunes et adultes. De la même manière, au Royaume-Uni, les branches jeunesse et travail communautaire sont associées dans les filières de formation, car elles partagent un postulat de base, même si leurs méthodes et bases théoriques se sont progressivement spécialisées et distinguées.

A « éducation populaire », le Conseil de l'Europe préfère la terminologie « éducation non formelle » et lui assigne comme double objectif de « *promouvoir une citoyenneté active et prévenir l'exclusion sociale* » (recommandation 1437 de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, 24 janvier 2000). Il définit l'éducation non formelle comme celle qui est organisée en dehors de l'école, par le milieu associatif et les collectivités territoriales.

II. Apparition et consolidation d'un champ spécifique : des sources multiples

Les années 1950 à 1970 voient s'épanouir une littérature qui servira de base au travail communautaire, entre l'idéologie développementaliste, le courant radical et ses grandes figures (parmi lesquels nous retenons particulièrement Paulo Freire et Saul Alinsky), et l'apport de travaux dans le champ du travail social et la sociologie.

A. Le progrès par le développement dans les pays du Sud : la définition de l'ONU et son influence en Europe

1. Lutte contre la pauvreté dans les pays dits « sous-développés »

La notion de développement apparaît d'abord dans le champ de l'aide internationale. Elle est fortement attractive car elle contient l'espoir qu'il existe un remède à la pauvreté – un espoir que viendront remettre en cause l'échec des programmes d'aide au développement et les mutations idéologiques des années 1980.

Dans son discours d'investiture en janvier 1949, le président Harry S. Truman lance l'idée d'une « *Croisade contre la pauvreté* » : ce « *programme audacieux* » consistait à mettre « *les avantages de notre avance scientifique et de notre progrès industriel au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées* ». Il invente ainsi le concept de « *sous-développement* » (cité par RIST 2015 p. 134), et divise implicitement la planète entre pays développés (en référence à un état) et pays à développer (un processus), là où, auparavant, la dualité s'organisait entre pays colonisés et puissances colonisatrices. Une relation négociée et démocratique entre ces deux groupes de pays doit succéder à un ordre marqué par la domination et l'exploitation – la décolonisation est en cours. « *Pour la première fois de l'histoire, poursuit Truman, l'humanité détient les connaissances techniques et pratiques susceptibles de soulager la souffrance* » des personnes dans le besoin à travers le monde. Il inaugure ainsi un quart de siècle de croyance dans le progrès, concrétisée par la mise en place d'institutions internationales œuvrant pour le développement (RIST 2015). La logique est de favoriser le décollage industriel des pays dits sous-développés qui, en produisant plus, sont susceptibles de rattraper leur supposé retard et garantir paix et prospérité, selon les mots de Truman.

Les approches « classiques » du développement (de 1950 à 1975) partent sur des objectifs et présupposés communs, à savoir « *l'industrialisation, la création d'emplois productifs, la modernisation sociale et culturelle, l'élévation du niveau de vie des masses, l'intégration des populations de marginaux et d'exclus, et la nécessité de coopération des grandes puissances* » (KOZEL et SILI 2017). Une importante littérature est produite pour théoriser ce développement

centré d'abord sur le progrès économique²⁶, puis progressivement élargi aux sphères sociale et environnementale.

En parallèle, entre 1945 et 1960, l'ONU diffuse le concept de *community development*, emprunté aux Britanniques, qui l'appliquaient dans leur empire colonial dans l'objectif de promouvoir l'autonomie des populations (*help to self-help*). En 1956, l'ONU énonce la définition suivante du développement communautaire dans son Vingtième Rapport du Comité administratif de coordination du Conseil Economique et social² : « *L'expression « développement communautaire est entrée dans la langue internationale pour désigner l'ensemble des procédés par lesquels les habitants d'un pays unissent leurs efforts à ceux des pouvoirs publics en vue d'améliorer la situation économique, sociale et culturelle des collectivités, d'associer ces collectivités à la vie de la nation, et de leur permettre de contribuer sans réserve aux progrès du pays. Ces procédés supposent deux éléments essentiels : les habitants participent activement aux efforts entrepris en vue d'améliorer leur niveau de vie, et ces efforts sont laissés, dans toute la mesure du possible, à leur propre initiative ; des services techniques et autres sont fournis en vue de favoriser et de rendre plus efficaces l'initiative, les efforts personnels et l'aide mutuelle. (...). Ces programmes concernent généralement les collectivités locales, étant donné que les gens qui vivent ensemble dans une même localité ont de nombreux intérêts en commun. Certains de ces intérêts sont mis en relief par l'intermédiaire de groupes techniques qui ont pour tâche de défendre des intérêts plus restreints qui ne sont pas essentiellement liés à la localité* » (cité par DE ROBERTIS et al., 2014, p. 32).

Le rapport de l'ONU de 1955 (United Nations Bureau of Social Affairs 1955) opère le distinguo entre développement et organisation communautaire. L'organisation communautaire « *est plus souvent utilisée dans des zones où les niveaux de vie sont relativement élevés et les services sociaux relativement développés, mais où l'on reconnaît que de meilleurs niveaux de cohésion de prise d'initiative seraient souhaitables* ». Le terme développement est associé aux pays moins développés et / ou aux zones rurales.

La vision marchande et impérialiste initiale sera critiquée et revue en faveur d'un développement plus respectueux des cultures et modes de vie des pays en développement (BILODEAU 2005). Ainsi, dans les années 1960 et 1970, des expériences de mobilisation sociale dans les pays dits du tiers-monde, notamment sous l'influence des travaux de Paulo

²⁶ Les travaux d'Albert O. Hirschman, en particulier, avec la publication en 1961 de la *Stratégie du Développement*.

Freire, amènent à revoir la pratique du développement plutôt dans le sens d'une approche ascendante, partant des besoins et des ressources du terrain, dans le respect de la culture et des aspirations des peuples. Cette évolution au niveau international est en lien avec le changement des rapports de force entre le nord et le sud, et l'affirmation croissante de revendications des pays du Sud²⁷, avec la décolonisation, le passage de la terminologie du sous-développement à celle de tiers-monde, et la prise de conscience des travers de l'impérialisme. Face aux problèmes croissants de la dette et de la dégradation de l'environnement, le développement se mue en « développement durable » et humain (KOZEL et SILI 2017).

L'avènement du néolibéralisme, à partir des années 1980, fermera la parenthèse du développement – quoique partiellement et temporairement – avec la promotion de la mondialisation et de la non-intervention de l'Etat (KOZEL et SILI 2017). A partir des années 2000, « *la montée des inégalités et la crise environnementale obligent à repenser les fondements du système mondial* » et « *remettre en question le paradigme économique dominant* » (RIST 2015 p. 30). Le débat s'oriente alors vers le post-développement, et la recherche de modèles alternatifs, comme la décroissance en Europe ou le Buen Vivir latino-américain. Cependant, ces questions tendent à rester circonscrites dans la sphère académique, et l'absence de consensus ou de traduction en réalisations concrètes révèle une forme d'impuissance à proposer des modèles alternatifs (COMELIAU 2016).

Les projets soutenus par l'ONU vont avoir un certain impact en France et en Europe dans les années 1950 et 1960, notamment à travers les séminaires de développement de l'ONU.

2. Les séminaires de l'ONU et le développement communautaire dans les années 1960 et 1970

Les premières initiatives de résidences sociales sont nées au Royaume-Uni ; cependant c'est outre-Atlantique, aux Etats-Unis et au Canada, qu'elles vont prendre tout leur essor, avec l'appui de la recherche en sociologie et psycho-sociologie. Ainsi le vocable de la pratique communautaire attendra l'après-guerre pour retrouver une place dans le travail social en Europe, à travers l'influence des Etats-Unis.

²⁷ Comme l'illustre le Nouvel Ordre mondial, dans les années 1970, dans lequel les pays du sud se regroupent pour porter aux Nations Unies (1974) des revendications et des demandes d'avantages en matière commerciale (RIST 2015). L'ONU adopte deux résolutions (53201 et 3202) qui ne seront jamais appliquées du fait de l'opposition de certaines grandes puissances.

A l'occasion du Programme spécial du service social des Nations Unies pour l'Europe, dans le cadre du Plan Marshall, les Nations Unies publient « *le progrès social pour le développement communautaire* ». Afin de diffuser cette pratique, un séminaire sur le développement communautaire est organisé par l'ONU en 1955 en Finlande ; puis, de 1956 à 1961, suivent des séminaires en Angleterre, Italie, Norvège, France, et Grèce, sur le thème du développement et de l'organisation communautaire. Pour la France sont présents : la MSA, l'UNCAF, la SNCF, la sécurité sociale, la Caisse des Consignations, et le SSAE. Au sein de ces organismes seront dispensées des formations en pratique communautaire. (DENIEUIL et LAROUSSI 2005, p. 15)

On relève à travers l'Europe de nombreuses initiatives dans les années 1960 s'apparentant au développement communautaire. Aux Pays-Bas, un ministère du Développement Communautaire coordonne les programmes sociaux liés au développement économique. En Italie, le développement communautaire est associé aux plans de développement notamment de la Sicile ou dans les Abruzzes. Dans ces deux pays, le développement communautaire est associé à des projets de grande envergure. Au Royaume-Uni, en revanche, l'organisation communautaire cible les zones urbaines et les villes nouvelles. (GERARD 1994)

3. La santé communautaire

Les origines du concept de santé communautaire remontent aux années 1960, 1970 et 1980, à l'époque où le développement connaissait sa pleine expansion à l'international comme localement. Il découle de courants aussi divers que la théologie de la libération ou l'éducation populaire en Amérique latine, les Neighborhood Health Clinics aux USA, ou encore l'hygiénisme et l'éducation sanitaire en Europe. Le SECSAC (Secrétariat Européen, 2009) l'inscrit également dans la filiation des Résidences sociales, et des travaux de l'Ecole de Chicago dans les années 1930. Les postulats à la base de l'action en santé communautaire sont les suivants : tout d'abord, les pathologies de santé sont majoritairement évitables, et elles relèvent davantage de facteurs collectifs que de facteurs individuels. Ces facteurs, qui agissent en synergie, peuvent être de plusieurs ordres : biologiques certes, mais aussi démographiques, écologiques, culturels, sanitaires, sociaux et psycho-sociaux, et politiques. Il y a un impératif de justice sociale à prendre en compte les déterminants collectifs de santé dans une approche globale, dans la mesure où la santé des populations, aussi bien entre les pays qu'au sein des sociétés, est conditionnée par des inégalités de richesse (SECSAC 2009).

Deux approches possibles de la santé se dessinent dans les années 1970 : l'une, collective (et

préventive), est une « *stratégie sanitaire basée sur les approches collectives de la santé, mettant l'accent sur la prévention et accompagnés par des soins médicaux « de base » accessibles* » ; l'autre est sanitaire (ou technique) et passe par une « *médecine hautement technologique, laissant peu de place à la prévention et s'investissant finalement peu à comprendre et résoudre les mécanismes d'un environnement générateur de maladies* » (MOTAMED 2015). Certains pays s'orientent vers la première approche (le Canada opte dès 1974 pour une stratégie collective en matière de santé avec le rapport Lalonde (SECSAC 2009)) ; la majorité des Etats européens vers la seconde. Les progrès scientifiques en matière de santé les amènent à investir davantage dans des moyens techniques et des structures de soin que dans des approches préventives et collectives (MOTAMED 2015).

En 1976, l'Organisation Mondiale de la Santé inscrit l'objectif de développer la prévention collective dans la déclaration d'Alma Alta. Cet objectif est confirmé par la définition de la promotion de la santé qu'elle adopte en 1986 dans la Charte d'Ottawa : elle prend en compte les facteurs environnementaux concourant au bien-être des personnes et des groupes, et vient encourager de nombreuses initiatives en santé communautaire à travers le monde²⁸. Le secrétariat Européen des pratiques de santé communautaire définit ainsi l'action communautaire en santé : elle « *repose sur une conception globale et positive de la santé, telle qu'elle est définie dans la charte d'Ottawa : un équilibre complexe et dynamique entre des facteurs biologiques, psychologiques, culturels, économiques, sociaux, spirituels et environnementaux. Cette stratégie vise le changement social et contribue à développer le droit à la santé pour tous ; elle se caractérise par une base collective et un processus participatif entre tous les acteurs concernés (habitants, professionnels, politiques, etc.)* » (SECSAC 2009).

Tout comme le travail social communautaire, la santé communautaire constitue un carrefour interdisciplinaire (incluant notamment des travailleurs sociaux aux côtés de professionnels de santé) avec, au cœur, l'approche participative et la notion de développement communautaire. Du fait de son interdisciplinarité, le concept de santé communautaire « *ne renvoie pas à une notion univoque mais à une diversité de réalités (...). Le fait que des professionnels de différentes disciplines et des membres de la communauté collaborent à une variété d'interventions ou de recherches en santé communautaire conduit à ce que le langage que ceux-ci emploient pour décrire leur travail, le sens qu'ils donnent aux termes utilisés et les approches*

²⁸ Par exemple les « Villes Villages Santé » de l'OMS, qui ont été traduits en France par la mise en place de « Contrats locaux de santé » : voir à ce sujet HALLEY des FONTAINES Virginie (2017) : « Vous avez dit « santé communautaire » ? » in *VST Vie Sociale et Traitement* n°134 2017/2 PP 28-42

dont ils se servent sont très divers » (JOURDAN et. al 2012).

La définition de l'intervenant en santé communautaire donnée par JOURDAN et. al. (2012) renvoie à des méthodes et concepts propres au champ du développement communautaire : l'intervenant vise en effet « *l'émancipation des personnes auprès desquelles il intervient, la formation progressive de leur capacité à prendre en charge leur propre santé individuellement comme collectivement. [Il] prétend y parvenir via la médiation d'activités structurées, intégrées à un projet de développement social, et fondées sur leur participation pleine et entière* ».

On retrouve également ces aspects dans les repères énoncés par le Secrétariat européen des pratiques de santé communautaire pour l'action communautaire en santé (SECSAC 2009) : « *Concerner une communauté ; favoriser l'implication de tous les acteurs concernés dans une démarche de co-construction ; favoriser un contexte de partage de pouvoir et de savoir ; valoriser et mutualiser les ressources de la communauté* ». La corrélation entre santé communautaire et développement communautaire est ici évidente, aussi bien au niveau de leur filiation que de leurs valeurs et méthodes. La santé communautaire serait ainsi une application dans le champ de la santé de principes d'action et de valeurs propres au champ du travail communautaire. Le travail communautaire est nécessairement interdisciplinaire, qu'il ait pour objectif la promotion de la santé ou celle de la cohésion sociale ; les mêmes professionnels, issus du médical ou du social, peuvent être amenés à s'impliquer dans l'un ou l'autre. L'approche communautaire en santé et en travail social sont donc deux facettes d'un même courant idéologique et méthodologique.

La proximité des approches a amené une proximité de destin. En effet, à partir des années 1990, « *la notion de santé communautaire a été largement disqualifiée par les acteurs politiques qui n'ont pas hésité à l'assimiler à une éphémère mode « post-1968 » ou bien à l'expression d'un communautarisme potentiellement dangereux* » (JOURDAN et. al. 2012). Cependant, en France, la santé est l'un des rares domaines où le mot « communautaire » a gardé sa légitimité jusqu'à ce jour ; en est témoin le travail d'appui, de formation et de documentation mené depuis 1981 par l'Institut Théophraste Renaudot pour la santé communautaire, et la relative vivacité des initiatives relevant de la santé communautaire en France, là où le mot a été banni du champ du travail social.

B. Saul Alinsky et la mouvance radicale

Le courant radical dans le travail social connaît son apogée dans les années 1960 et 1970. Il s'inscrit dans un mouvement plus général de remise en question de structures sociales perçues comme oppressives. Si le modèle conflictuel en organisation communautaire est lié à cette époque, il reste aujourd'hui des permanences et quelques tenants, quoique minoritaires, de l'approche radicale en travail social.

Partant du constat que tout effort pour modifier le système à grande échelle suscite des résistances du fait de ceux pour qui le statu quo est bénéfique, il apparaît nécessaire de s'appuyer sur la méthodologie de l'action sociale, afin de générer le pouvoir et les moyens de pression nécessaires pour dépasser ces résistances (MONDROS et STAPLES 2008). Dans cette optique, les modèles conflictuels présupposent que les personnes peuvent s'organiser pour contraindre les détenteurs de pouvoir de répondre positivement aux « demandes » de la communauté, qu'il s'agisse de davantage de protection par la police, d'une augmentation du budget alloué à la santé, ou de meilleures conditions de travail pour les travailleurs migrants.

Aux Etats-Unis, des approches militantes de l'action sociale se développent hors du travail social avec le communisme, le syndicalisme, le mouvement *Catholic Worker* de Dorothy Day et Peter Maurin (le Travailleur Catholique, mouvement catholique très marqué à gauche), et l'IAF de Saul Alinsky. Ce dernier, du fait de la longévité et la médiatisation de son activité, ainsi que de publications explicitant sa méthodologie, a durablement marqué l'histoire du travail communautaire.

1. Qui est Saul Alinsky (1909-1972) ?

L'Américain Saul Alinsky pose en 1946 les principes de l'approche radicale et conflictuelle en intervention communautaire dans un premier ouvrage, *Reveille for Radicals*, qui sera suivi d'un second best-seller, *Rules for Radicals*, en 1975. Travailleur social de métier, il s'inspire des travaux des pionniers (en particulier Jane Addams à Hull House), ainsi que son expérience dans les luttes syndicales, pour proposer des méthodes pratiques pour mobiliser une communauté et l'aider à se constituer en contre-pouvoir face à des situations d'injustice, d'oppression, et de désorganisation sociale. Il se démarque du travail social, auquel il reproche d'aider les personnes à accepter leur sort plutôt que de modifier leurs conditions de vie.

Saul Alinsky naît dans un milieu modeste : ses parents sont juifs immigrés d'Europe de l'Est. Il s'oriente vers la sociologie et la criminologie après un doctorat en archéologie. Il apprend auprès de maîtres tels que Ernest W. Burgess, et dans une moindre mesure Robert E. Park. L'influence de la sociologie de l'école de Chicago transparaît dans son travail, bien qu'il ne s'en réclame jamais, car Saul Alinsky n'est pas un théoricien, mais un praticien. La théorie de la désorganisation sociale chez Thomas et Znaniecki (d'où, sans doute, la terminologie « d'organisateur » choisie par Alinsky pour son travail), la perception, héritée de l'enseignement de Park, du conflit comme force positive, ou encore la notion du secret dans ses tactiques qu'il emprunte à Georg Simmel, en sont autant de traces (GUTH 2013).

Deux facteurs l'amènent à orienter sa carrière vers le champ de l'organisation communautaire :

Tout d'abord, sa rencontre en 1939 avec John Lewis (1880-1969), leader syndical prééminent dans les années 1930, auquel il se joint pour soutenir une grève de mineurs. Lewis est l'inspirateur du Congress of Industrial Organizations (CIO), fédération de syndicats qu'il organise, rassemblant des milliers d'ouvriers et recrutant des organisateurs en s'appuyant sur les finances du syndicat minier. A son contact, Alinsky se rapproche du syndicalisme et en apprend des méthodes d'organisation. Lewis restera une fréquentation récurrente et un modèle pour lequel Alinsky nourrira une grande admiration, au point de rédiger sa biographie, qui ne sera jamais publiée. C'est de Lewis qu'Alinsky tire son utilisation de l'humour et de l'effet de surprise comme tactique de lutte. (VON HOFFMAN 2010)

Autre facteur, les circonstances politiques et économiques dans les années 1930 : la grande dépression, et la montée du fascisme, qui apparaît dans les années 1930 (sans notre recul historique) comme une réelle menace pour la démocratie que Alinsky défend farouchement. Il s'engage fermement dans le camp antifasciste, et à ce titre, en faveur de l'intervention américaine dans la seconde guerre mondiale.

2. Du Chicago Areas Project à Back of the Yards

Alinsky exerce trois années dans un pénitencier ; puis il rejoint le département de criminologie de l'institut de Chicago de 1931 à 1939 pour mener des recherches et actions autour de la délinquance juvénile aux côtés de Clifford R. Shaw, dans le cadre du Chicago Areas Project. Cette expérience, en lien avec le courant réformateur des settlements et de Hull House en particulier, servira de base pour ses travaux ultérieurs. Prenant la mesure de l'échec des solutions

proposées par les services sociaux classiques en matière de délinquance juvénile, qui laissent de côté les situations les plus difficiles, le Chicago Areas Project repose sur une approche collective des problèmes sociaux, un principe d'autonomisation des populations (help to self-help), et la reconnaissance de l'importance du lien et des réseaux informels dans le travail avec les populations. Shaw préconise de mobiliser les jeunes dans des activités et organisations de loisirs en impliquant des membres de la communauté. A cette fin, il organise des conseils de communauté disposant d'agendas précis ; un journal local permet d'informer et d'impliquer les habitants. Aux services sociaux, volontairement exclus, on préfère l'implication de « leaders naturels » locaux : bénévoles et personnalités locales, y compris des anciens délinquants (FLECK 2013).

Saul Alinsky transpose et personnalise ces méthodes dans les quartiers sud de Chicago, à « Back of the Yards » (ledit quartier regroupe des migrants d'Europe de l'Est employés dans les abattoirs de Chicago), et y développe son approche stratégique de l'organisation communautaire. Comme Clifford R. Shaw, il s'appuie sur des leaders naturels, recherche la participation de tous, et cherche à résoudre des problèmes sociaux en partant de la communauté et en s'attaquant à leurs causes ; cela dit, la portée de ses actions est plus globale et repose sur une conception de la démocratie comme un « *conflit permanent et évolutif, interrompu périodiquement par des compromis* » (FLECK 2013).

A Back of the Yards, les organisateurs trouvent deux appuis dans la communauté, qui seront récurrents dans les différents quartiers où Alinsky opérera : les syndicats (la majorité de la population exerçant dans les abattoirs), et les Eglises – 90% des habitants sont catholiques mais appartiennent à des communautés catholiques par nationalité. Il crée un conseil d'habitants constitué en association dont l'objectif est, selon ses statuts, de « *promouvoir les conditions de vie pour tous les résidents, [afin] qu'ils puissent trouver la santé, le bonheur, la sécurité dans un cadre de vie démocratique* » (ALINSKY 1940). Ce sont les habitants eux-mêmes, rassemblés en 8 comités thématiques, qui définissent les priorités, mettent en commun leurs sentiments et leurs opinions autour des objectifs définis. Ce travail a permis de créer de nombreux services et structures gérés par la communauté elle-même : Alinsky en dénombre pas moins de 13, dans le domaine des loisirs, de la santé, de l'assistance aux plus démunis, de sociétés de secours mutuel, etc. C'est ainsi que la bienfaisance de l'extérieur est remplacée par le droit. Il note surtout un développement des échanges et solidarités au sein de la communauté,

et un intérêt accru pour le débat national et politique, les résidents prenant conscience que leurs difficultés locales s'inscrivent dans un contexte national plus large (ALINSKY 1940).

3. La Industrial Areas Foundation

Avec l'appui financier d'un milliardaire sensible à son travail, Marshall Field III, il fonde dès la fin des années 1930 la IAF (Industrial Areas Foundation) visant à soutenir le changement dans des quartiers urbains en déclin (ALINSKY 1972). Il consacra l'essentiel de sa carrière à aider des communautés défavorisées et des travailleurs à s'organiser pour amener le changement. Il forme des organisateurs qu'il laisse aux commandes de différentes actions, et intervient en appui et en soutien. Ses activités, généralement perçues comme subversives pour l'establishment, l'amènent souvent à passer des nuits en prison. La guerre interrompt temporairement ses activités. Après-guerre, le McCarthyisme sévit, et Alinsky se voit reprocher son radicalisme, ainsi que ses alliances avec les communistes dans les années 1930. Son refus de toute « *idéologie rigide* », du gouvernement par les élites, qu'elles soient chrétiennes, marxistes, ou « *le règne des compagnies industrielles* » (ALINSKY 1972), l'amène à poursuivre son travail.

Parmi les communautés auprès desquelles il s'engage, il y d'abord la communauté mexicaine de Californie. A partir des années 1960, son modèle est adopté en tant qu'alternative aux émeutes raciales et urbaines. On fait donc appel à l'IAF pour diminuer les tensions raciales dans les quartiers noirs (SEN 2003) : la communauté afro-américaine de Woodlawn (près de Chicago), puis Kansas, City, Buffalo, et Rochester (New York). A Rochester, il s'agit de faire pression sur le plus gros employeur local (Kodak) pour les contraindre à embaucher du personnel de couleur.

Dans tous ces quartiers, la défiance des autorités à son encontre semble être sa meilleure carte de visite auprès de la population (SEAL 2008 ; ALINSKY 1972). Alinsky s'attire en effet de nombreux détracteurs, notamment parmi les libéraux, les travailleurs sociaux, ou encore les universitaires, qui le considèrent comme « *radical et dangereux* » (FLECK 2013). Mais la pérennité, jusqu'à ce jour, du Chicago Areas Project et de l'Industrial Areas Foundation, ainsi que son influence sur les milieux politiques démocrates, sont le signe d'une pensée et d'une action originales et efficaces.

4. Méthodes

Ses publications reprennent l'essentiel de ses expériences et formulent des principes et règles d'action pour l'organisateur communautaire.

Alinsky s'inscrit résolument dans la tendance radicale de l'organisation communautaire. Il définit ainsi le radical : il s'agit des individus « *emplis d'une profonde empathie pour les personnes. Ils savent que ce sont les personnes qui forment le rêve de la démocratie* » (ALINSKY 1946, 1989, p.6). Pour le radical « *le bien commun est la plus haute valeur* » (id., p 15). Son but est de mettre en place les conditions d'un « *monde où toutes les potentialités de l'individu soient réalisées ; un monde où l'individu puisse vivre dans la dignité, la sécurité, le bonheur, et la paix* ». Il combat le privilège et le pouvoir héréditaire des personnes et petits groupes. Pour ce faire, il agit pour amener le changement : Alinsky considère que la démocratie contient une marge de manœuvre qui permet de la changer de l'intérieur. Il est donc important de travailler à l'intérieur des structures et non à l'extérieur, pour les modifier. L'implication et la participation active des citoyens aux problèmes les concernant est la clé de l'exercice de la démocratie. Son approche se veut réaliste, pragmatique et non rhétorique : « *mon point de départ est le monde tel qu'il est, et non tel que je voudrais qu'il soit* », écrit-il. A ce titre, sa méthode n'est ni idéologique, ni politique. Entre ses écrits de jeunesse et *Rules for Radicals*, publié un an avant sa mort, il semble que la cible prioritaire de son intervention ait évolué, des populations les plus marginales vers les classes moyennes américaines, terreau de la démocratie qu'il s'agit de sensibiliser et de mobiliser – les autres suivront.

Alinsky identifie l'intérêt des personnes et des communautés comme le moteur de l'action : il faut que les individus trouvent un intérêt au changement pour y participer. Il faut aussi qu'ils arrivent à un certain point de frustration et de désespoir pour être prêts au changement, car la tendance naturelle est une tendance de résistance au changement. Il s'agit ensuite de créer des groupes de pression, et de laisser s'exprimer le conflit.

Il détaille sa méthode avec l'appui de nombreux exemples pratiques. Dans un premier temps, il s'agit de rechercher des leaders dans la communauté locale, et de les former. Dans un deuxième temps, l'organisateur cherche à rencontrer des leaders de chaque groupe, et tente de faire émerger par tout moyen leur intérêt (compétition, persuasion, conviction, flatterie...). A ce stade il peut chercher à identifier et exposer le conflit, qui sera au cœur de l'action de négociation entre les intérêts des personnes et groupes : l'approche d'Alinsky est qualifiée de

« conflictuelle » (SEAL 2008). Cependant, il faut toujours laisser la marge à ses opposants pour se rétracter avec dignité, sans quoi on risque de s'en faire des ennemis bien plus dangereux.

Pour faire pression et obtenir satisfaction des autorités ou industriels, Alinsky préconise la mise au point de tactiques toujours originales et non violentes. Une tactique ne doit pas être réutilisée, sans quoi l'opposition sait à quoi s'attendre et s'en prémunit : les piquets de grève et autres outils syndicaux « classiques » sont donc écartés. Ces tactiques ont souvent recours à la créativité, à l'humour et au ridicule, ce qui permet de fédérer largement (car elles plaisent), tout en veillant à rester dans le cadre légal. Il arrive que la menace d'une action à venir suffise à faire plier l'opposant, sans qu'il soit nécessaire de la mettre à exécution : Alinsky pouvait ainsi faire en sorte que les projets d'action « fuyaient » jusqu'aux opposants, qui revenaient s'asseoir à la table des négociations : ce fut le cas du fameux « shit-in »²⁹ à l'aéroport de Chicago, qui permit la reprise des négociations avec la mairie (ALINSKY 1972).

La dernière étape, et finalité de l'action de l'organisateur, est d'opérer un transfert de pouvoir dans les mains de la communauté afin de se retirer.

L'indépendance financière est un point majeur dans la méthode d'Alinsky : la création d'une organisation locale nécessitait l'apport de fonds par les adhérents ; chaque groupe ou individu membre doit s'acquitter d'une adhésion au préalable. Il arrivait à Alinsky d'exiger que les fonds soient levés par des acteurs locaux avant d'accepter d'intervenir lui-même, comme il fit à Rochester³⁰. Il est aussi nécessaire de s'attirer les faveurs de personnes influentes : Alinsky aura ainsi plusieurs appuis au sein de l'Eglise catholique, très influente à Chicago. Alinsky insiste sur l'importance de bien présenter (porter un costume), aussi bien pour rencontrer les personnes des communautés à organiser, que pour chercher des soutiens à l'extérieur. L'appui sur des ressources humaines communautaires permet de limiter le nombre de salariés de la fondation au strict minimum : par périodes la IAF ne comptait que deux salariés à plein temps, dont Alinsky lui-même (VON HOFFMAN 2010).

²⁹Jeu de mots sur « sit-in ». Le projet était d'occuper pendant 24h toutes les toilettes de l'aéroport, fleuron de la Ville de Chicago, afin de contraindre les personnes en transit à utiliser l'espace public pour se soulager. L'action est parfaitement légale, puisqu'aucune loi ne restreint le temps d'occupation d'un WC.

³⁰Les fonds ne purent être levés car les différents groupes de la communauté ne parvinrent pas à trouver un accord... ce qui, pour Alinsky, justifia la nécessité d'intervenir, dérogeant ainsi à ce principe.

5. Débats autour de la « méthode Alinsky »

La personnalité d'Alinsky continue de diviser jusqu'à ce jour. Il jouissait de sa célébrité – un de ses rêves était d'apparaître en première page du *Time Magazine*, ce qui n'advint jamais – et il se montrait volontiers provocateur, iconoclaste, parfois menteur : il aimait à raconter des histoires truculentes dont une partie étaient tirées de son imagination (VON HOFFMAN 2010). Il était capable de mobiliser une base de pouvoir, et de mettre en place des tactiques qui touchaient juste, s'attaquant à ce à quoi ses opposants tenaient le plus, fut-ce la respectabilité : de fait, l'aversion des élites était souvent teintée de crainte. Il a pu ainsi être accusé de manipuler des masses et d'accumuler une base de pouvoir pour servir ses propres convictions. De fait, l'équilibre entre les aspirations des groupes et les valeurs portées par Alinsky et sa fondation ont pu faire l'objet de négociations éthiques : Von Hoffman (2010) cite l'exemple du quartier Back of the Yards, le premier où la IAF est intervenue. Les divisions entre les différentes nationalités se sont résorbées et les habitants du quartier sont parvenus à maintenir une organisation représentant leurs intérêts ; mais quand l'heure de la dé-ségrégation urbaine arrive et qu'Alinsky leur demande d'accepter quelques familles noires dans le quartier, la levée de boucliers est unanime.

On reproche également couramment à Alinsky son manque de considération pour la cause féminine, les femmes étant elles-mêmes sous-représentées au sein des organisations créées par Alinsky. Von Hoffman (2010), collaborateur d'Alinsky, affirme qu'il n'était pas misogyne, mais qu'il préférerait éviter la mixité dans une équipe, car elle est source de tensions.

Saul Alinsky s'attira ainsi de nombreux détracteurs, dont certains au sein même de son organisation. Ainsi, son collaborateur Ed Chambers, qui prendra le relais d'Alinsky à la tête de l'Industrial Areas Foundation après sa mort, lui reproche de s'arrêter à mi-chemin. Dans son ouvrage « *Roots for radicals* »³¹, il explique que, arrivant dans une communauté, Alinsky promet de la « démolir » (break it apart), ce qu'il fait avec succès ; mais à son départ, trois mois plus tard, les organisations créées s'écroulent, les financements disparaissent, et les

³¹Le jeu de mots entre Rules (les règles), dans le titre d'Alinsky, et Roots (les racines) dans celui de Chambers, est volontaire et signifie, justement, la nécessité d'enraciner l'action sur du long terme.

organisateurs s'épuisent. Exposer le conflit peut être nécessaire, mais cela ne l'est pas toujours, et dans tous les cas de figure, ce n'est pas une fin en soi, selon Chambers³².

Une autre critique lui est adressée : Alinsky ne se lance que dans des batailles où la victoire est probable. L'une de ses règles est de ne pas s'engager dans un combat si les chances de victoire sont très maigres, car en plus d'être improductif, cela contribue à décourager les groupes et individus impliqués dans la lutte. De fait, son action reste limitée, et les gains modestes. Alan Twelvetrees³³ qualifie Alinsky de « radical conservateur », dans le sens où il organise le système pour qu'il soit plus fonctionnel pour les plus pauvres, sans le remettre profondément en cause.

La méthode d'Alinsky est aujourd'hui définie comme du « broad-based community organizing » : c'est-à-dire la création d'une organisation forte, auto-financée et hiérarchisée, à partir des groupes identifiés sur un quartier – certains leaders repérés pouvant bénéficier d'une formation. Cette base de pouvoir peut ensuite servir de groupe de pression par le biais d'actions. Ses textes sont toujours influents aujourd'hui, bien au-delà du travail social aux Etats-Unis, où il reste un fondateur de la pensée radicale, mais aussi en France où ses tactiques et son esprit résolument pragmatique semblent susciter un regain d'intérêt après une période d'oubli. L'expérience de l'Alliance citoyenne à Grenoble s'inspire de cette forme d'organisation communautaire, ainsi que Citizens UK, toujours actif à Londres et à travers le Royaume-Uni.

C. Paulo Freire et la conscientisation : de l'alphabétisation à la lutte contre l'oppression

En parallèle du mouvement radical, l'idée de participation et d'empowerment est portée, aux États-Unis, par les mouvements féministes et des Droits Civiques (activisme des Noirs américains) dans les années 1950 et 1960. Elle vient remettre en cause le développement conçu comme une planification orchestrée par un tiers (institutionnel ou politique) en position d'expert.

En Amérique latine, on trouve des courants similaires dans la théologie de la libération, et dans l'éducation populaire, avec en particulier les travaux théoriques et pratiques de Paulo Freire.

³²Alan TWELVETREES, *Alinsky revisited*, Conférence internationale de l'International Association of Community Development, Dublin, Juin 2018. Formé auprès de Ed Chambers aux Etats-Unis, Twelvetrees pratique et enseigne le travail communautaire en Angleterre et a écrit plusieurs ouvrages sur le sujet.

³³Alan TWELVETREES, id.

1. Paulo Freire (1921-1997) : Eléments biographiques

Paulo Freire est un éducateur et philosophe brésilien, théoricien de l'éducation populaire latino-américaine. Il est issu de la classe moyenne brésilienne, né de parents bourgeois libéraux. Jeune, il fait l'expérience de la pauvreté suite à la crise de 1928-1932, et prend conscience des appartenances de classe. Il obtient un diplôme universitaire de droit, philosophie et linguistique à l'Université de Recife. Le programme universitaire est alors calqué sur les programmes français : l'enseignement porte sur la philosophie de Sartre, Fromm, Althusser ou encore Foucault (LEDWITH 2011). Freire devient avocat, puis professeur de portugais. Il se découvre une passion pour l'enseignement à l'occasion d'un premier poste d'éducateur pour adultes. (GARIBAY, SEGUIER et al. 2009, LEDWITH 2011)

En 1944 il épouse Elza, enseignante comme lui. Ils s'impliquent dans un mouvement d'action catholique à Recife, une expérience décourageante car elle leur révèle l'écart entre l'enseignement de la Bible et les pratiques de la bourgeoisie moyenne, y compris de certains membres de ce réseau. La pensée radicale du couple Freire n'est pas bien perçue, en particulier quand ils remettent en cause le traitement fait aux domestiques par la classe moyenne. Ils quittent le mouvement pour s'engager auprès des pauvres de Recife. A leur contact, Freire comprend que son discours, même s'il est juste, ne peut pas être reçu et compris par les personnes qui vivent la pauvreté, car il part d'une position et d'un cadre de référence liés à son milieu social. Il découvre la « culture du silence » qui entretient les mécanismes sociaux de domination, en entraînant une acceptation passive de leur condition par les plus pauvres. Ces observations constitueront le point de départ de sa thèse, soutenue en 1959. Il obtient ensuite une chaire de philosophie et d'histoire (LEDWITH 2011).

Freire s'investit dès les débuts de sa carrière dans un mouvement syndicaliste pour l'éducation des adultes. En travaillant avec des ouvriers et paysans, il découvre avec indignation l'étendue de l'analphabétisme, qu'il perçoit comme une injustice. Il découvre les « cercles de culture », outil d'alphabétisation déjà mis en pratique par des mouvements travaillistes brésiliens, ou encore aux Etats-Unis dans les années 1920. Il prend progressivement la coordination de campagnes d'alphabétisation de grande ampleur, dans le Nordeste d'abord, puis en lien avec l'université « extra-muros ». Son action est reconnue, si bien qu'en 1963, il est nommé au même poste mais au niveau national, touchant 2 millions de personnes, ce qui lui permet d'influer sur les réformes éducatives. Comme base de sa pédagogie, il pose le postulat optimiste que *« tout le monde est capable de s'engager dans un dialogue critique quand ils perçoivent que cela a*

du sens par rapport à leur expérience de vie » (LEDWITH 2011 p. 55). Il conçoit l'alphabétisation comme un vecteur de conscience politique, et met en avant le lien entre éducation et pouvoir ; de fait, au moment du coup d'Etat de 1964 qui renverse le gouvernement de Joao Goulart, sa pensée et ses méthodes sont perçues comme subversives. Freire est emprisonné, puis exilé (GARIBAY, SEGUIER et al. 2009, LEDWITH 2001).

C'est ainsi que Freire a exercé ses méthodes en exil pendant la majeure partie de sa carrière : d'abord en Bolivie, puis, après un nouveau coup d'Etat, au Chili, et aux Etats-Unis. Au Chili, il travaille pour un institut de recherche pour la réforme agraire. Il exerce en lien avec des mouvements de jeunesse issus du parti chrétien démocrate, proches du marxisme. Il travaille quelques années en tant que professeur associé à Harvard et y publie la *Pédagogie des Opprimés*, son ouvrage majeur. Il accepte ensuite un poste de consultant au département de l'éducation du Conseil Œcuménique des Eglises, à Genève. Ce poste lui permet de voyager sur les cinq continents et d'incorporer de nouvelles méthodes à son approche pédagogique, comme l'enquête conscientisante, la recherche-action, la critique institutionnelle, ou encore la créativité collective. Son influence se répand à travers le monde, où sa pédagogie pratique sert de base à l'intervention de nombreux pédagogues sociaux. (GARIBAY, SEGUIER et al. 2009 ; LEDWITH 2011)

Il rentre au Brésil en 1980, suite à l'amnistie de 1979, soit 16 ans plus tard. Elza décède en 1986. Il épouse Nita (Ana Maria Araujo), une amie de la famille, en 1988, et poursuit son action et son travail d'écriture jusqu'à son décès brutal en 1997. A cette époque, il découvre les travaux de Gramsci (développés dans le chapitre sur l'Italie). Il poursuit son travail d'alphabétisation, et continue à enseigner et à écrire. Il travaille dans les favelas, où il consacre deux demi-journées par semaine à écouter les expériences de vie et les analyses des habitants : à partir de ces expériences, il continue à développer sa *praxis* critique (LEDWITH 2011). Il enseigne à l'université catholique de Sao Paulo, puis à l'université pontificale de Sao Paulo, et crée un centre pour l'éducation populaire, « Vereda ». Il collabore également avec la commission pédagogique du Parti des Travailleurs. De 1989 à 1991, il est secrétaire à l'Education à Sao Paulo (LEDWITH 2011).

Ses travaux tardifs cherchent à mettre en cohérence sa pensée, nourrie de ses expériences et tirée de nombreuses influences (Antonio Gramsci, Éric Fromm, Herbert Marcuse, Mao et Che Guevarra, John Dewey, Lev Vitgovky, Martin Buber, Franz Fanon, Teilhard de Chardin et Jacques Maritain...). En 1996 est publié son dernier ouvrage, *Pédagogie de l'Autonomie*, où il

reprend et développe trois idées fortes : « *pas d'enseignement sans apprentissage ; enseigner n'est pas transférer la connaissance* » ; et l'enseignement est toujours « *idéologique, politique et éthique* » (GARIBAY, SEGUIER et al. 2009).

Freire influencera durablement la pédagogie sociale, le travail social, le travail communautaire et la recherche-action participative. Ses échanges avec les ecclésiastiques en font également une influence pour la théologie de la libération³⁴. Son rayonnement est international : Europe, Amériques, Afrique, Asie (cf l'Institut Paulo Freire à Calcutta, en Inde). Sa vision de « *transformer l'humanité en une entreprise mutuelle et collaborative de libération et de démocratie participative* » (LEDWITH 2011 p. 60) porte en premier lieu sur les pays en développement, mais peut être transposée dans les contextes européen et nord-américain, où existent également des formes d'exploitation.

2. Conception de la pédagogie de Freire

Freire se démarque de l'éducation telle qu'elle est habituellement menée, car il prend conscience qu'elle ne fait que reproduire les rapports de domination et les perceptions de classes, donc constitue une forme d'aliénation. Il se situe dans un contexte latino-américain où la colonisation économique se double d'une « *colonisation mentale* » (SILVA 1970). Dans les années 1950 et 1960, on expliquait volontiers le sous-développement par un ensemble d'obstacles que des politiques économiques et culturelles rationnelles pourraient lever, justifiant ainsi l'intervention d'agents extérieurs. Or cette vision ne prend pas en compte la réalité d'une domination économique exercée par les grandes puissances occidentales, maintenant l'ensemble des sociétés dites « en développement » dans une relation de dépendance vis-à-vis de ces puissances. Freire met en lumière l'impact des colonisations successives (Espagne, Portugal, impérialisme américain) sur les peuples indigènes à qui l'on impose « *une culture du silence* » : la domination coloniale est acceptée, puis intégrée, les victimes de la domination faisant leurs, au fil des générations, les repères culturels de leurs oppresseurs. Ils reconnaissent ainsi,

³⁴ La théologie de la libération est un courant théologique qui voit le jour en parallèle des travaux préparatoires du Conseil des Evêques Latino-Américains pour le Concile Vatican II. Gustavo Gutierrez, un ecclésiastique chilien, est mandaté pour contribuer aux réflexions sur l'encyclique *Populorum Progressio*, qui traite de développement. Il avance que le développement n'est pas envisageable en Amérique Latine du fait de la situation d'oppression des peuples : la libération doit intervenir en premier lieu. Par libération, il fait référence au péché, dans sa dimension individuelle aussi bien que sociale et collective : des structures sociales qui cristallisent le péché sont meurtrières et doivent être remises en question (CHEZA, MARTINEZ SAAVEDRA et SAUVAGE 2017). Tout comme la pédagogie de Freire, la théologie de libération est une théologie ancrée dans la relecture de l'expérience du quotidien (mais éclairée par la Bible), en partant du point de vue des plus pauvres. Des cercles de lecture (communautés ecclésiales de base) rassemblant des catholiques engagés inspirés par la théologie de la libération, se répandent à partir des années 1970.

quoiqu'inconsciemment, leur pouvoir, et s'enferment dans des attitudes de soumission, de fatalisme, et de justification (SILVA 1970). Freire refuse le fatalisme qui soutient le pouvoir en place, et qu'il associe, déjà, au néolibéralisme. « *L'idéologie fataliste et immobilisante qui anime le discours néolibéral parcourt librement le monde. Avec des airs de postmodernité, elle insiste pour nous convaincre que nous ne pouvons rien contre la réalité qui, d'historique et sociale, passe pour être ou devenir "quasi naturelle".* » (FREIRE 2013)

A cette aliénation, Freire oppose un processus de conscientisation, facteur d'émancipation. Ce processus « *vise à amener des personnes opprimées à entreprendre par elles-mêmes des actions pour faire face à des problèmes concrets et à avoir une connaissance claire de leur situation et de leurs intérêts, contradictoires avec ceux des individus ou groupes qui les dominent et les exploitent, et, finalement, à mesurer leurs forces si elles agissent collectivement* » (BILODEAU 2005, p 165). Freire n'utilise plus lui-même le mot conscientisation après les années 1970, mais le processus d'apprentissage qu'il préconise en reste imprégné. Il s'oppose à l'éducation telle qu'elle est dispensée habituellement, qu'il qualifie d'éducation « bancaire » : l'éducation bancaire consiste à déposer une narration dans l'apprenant, simple récepteur, et hiérarchise les savoirs, dans une démarche aliénante et élitiste (GARIBAY, SEGUIER et al. 2009).

Ainsi, son approche pédagogique « *remet en question les réponses, plutôt que de répondre aux questions* » (LEDWITH 2011 p. 58). Les individus sont mis en capacité d'interroger les contradictions dans leur vie, puis de porter une réflexion critique sur le monde. Les personnes en situation d'oppression sont à même de s'engager, dès lors que leur sont soumises des questions (culturelles, sociales ou politiques) qui les concernent directement, car liées à leur expérience quotidienne. A partir de ce questionnement, ils opèrent des liens critiques et interrogent les structures de pouvoir dans la société, mettant fin à la culture du silence. La force de cette approche est son ancrage dans le contexte de vie des personnes. (LEDWITH 2011)

Pour ce faire, il préconise une pédagogie dialogique, c'est-à-dire une « *libération par la parole* », pour développer une conscience critique : amener les personnes à parler de leur culture, leurs valeurs, et mettre en commun leur vécu, par exemple en utilisant le théâtre forum (théorisé et répandu par Augusto Boal). Dans un second temps peut se dérouler une action visant à modifier les structures de domination et les mentalités (BILODEAU 2005). L'éducation ne doit pas être reçue, mais elle doit résulter d'un travail humain qui passe par une action critique. Elle ne peut se faire qu'avec et par le groupe. À mesure que l'homme se développe, il transforme l'autre et informe l'autre à travers sa propre transformation (SILVA 1970). La parole implique

action et réflexion : l'un n'existe pas sans l'autre, sans quoi la parole est un « *bavardage* » et l'action un « *activisme* ». (GARIBAY, SEGUIER et al. 2009).

Freire considère qu'« *il n'y a pas de dialogue sans un amour profond pour le monde et pour les hommes* », et que cet amour est un « *acte de courage* ». (FREIRE 1970).

3. L'action de Freire : les Cercles de Culture

Freire met en place des « cercles de culture » pour apprendre en 45 jours la lecture et l'écriture aux personnes analphabètes (dans ses expériences, il semble que 30 séances aient été suffisantes pour apprendre à lire, écrire, et développer une conscience critique chez les partisans analphabètes), et élabore parallèlement une méthode où les apprenants participent à la définition des contenus et dans la façon de les aborder.

Freire base son mode d'apprentissage sur le milieu humain, la réalité telle qu'elle est vécue par les paysans auprès desquels il exerce : c'est à la fois une pratique sociale et un travail pédagogique. Il amène les apprenants à problématiser leur réalité, à se la réapproprier par un exercice critique : « *l'éducation de problématisation (...) construit la relation avec le monde, avec les autres et soi-même* » (GARIBAY, SEGUIER et al. 2009).

Dans un premier temps, l'éducateur cherche à se familiariser de manière informelle avec les usages et l'environnement du groupe avec lequel il sera amené à travailler. Il « *s'insère dans la culture des apprenants* », et non l'inverse, construisant l'alphabet à partir de la langue populaire des apprenants (GARIBAY, SEGUIER et al. 2009). Il fait ainsi l'inventaire des « mots généraux » qu'ils emploient et leur contenant. Il travaille ensuite avec un petit nombre de mots, choisis pour leurs consonances phonétiques et leur rapport direct avec l'expérience quotidienne des apprenants. Ces mots servent de support à un échange et une réflexion critique sur le contexte de ces mots, utilisés comme des situations concrètes (avec des images ou diapositives) ; ils les décodent, se les approprient ainsi par la critique et peuvent conquérir leur monde linguistique. Le travail de problématisation se fait en trois temps : tout d'abord, nommer la réalité de la situation vécue (quel est le problème ?) ; ensuite, réfléchir et analyser (comment l'expliquez et le vivez-vous ?) ; et enfin, émettre des propositions d'action (quelles sont les possibilités d'action et les stratégies que l'on peut mettre en place ?) (GARIBAY, SEGUIER et al. 2009). Tout au long de l'apprentissage, les apprenants sont invités à écrire, puis lire leurs

propres textes (SILVA 1970). Ils prennent ainsi progressivement conscience de leur dépendance par rapport à l'environnement dans lequel ils vivent.

Le pédagogue est dans une position d'écoute et de soutien de l'analyse et de la pensée autonome du groupe. Il fournit la structure pour le développement d'une pensée critique, élabore des méthodes (mise en situation par des simulations...), et soutient la mise en place de l'action et l'évaluation.

Freire n'a jamais souhaité que son action ait pour but de politiser les masses. Il est convaincu, en revanche, que l'homme n'existe pleinement que dans « *la concertation des libertés individuelles* » (SILVA 1970), donc dans l'échange, le débat, et la pensée critique. Dans son travail, la réflexion critique amène nécessairement l'action culturelle : la réflexion nourrit l'action, qui nourrit elle-même en retour la réflexion. La méthode de Freire va donc beaucoup plus loin que la simple alphabétisation. A mesure qu'il fonde des cercles de culture, des thèmes généraux communs aux différents cercles émergent, et des actions sont mises en place. C'est ainsi que par l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, on en vient à transformer des structures socioculturelles par le biais de la conscientisation. L'action du pédagogue « *vise à apprendre aux gens à décider par eux-mêmes, en sachant qu'une décision suppose toujours une action à réaliser* » (SILVA 1970).

La conscientisation comme processus passe par plusieurs étapes. Il s'agit d'abord de dépasser une attitude « magique » pour former une « vague opinion », souvent empruntée, sur l'environnement de l'apprenant. La personne est ensuite capable d'appréhender les faits réels (par exemple, une situation d'injustice), sans nécessairement faire preuve de sens critique. Ensuite seulement, la personne est capable d'avoir une compréhension juste et critique des mécanismes naturels et humains. L'éducation est une dialectique de transformation entre l'homme et son environnement.

4. Applications en développement communautaire et critique

La pédagogie freirienne invite en premier lieu l'intervenant communautaire à prendre conscience de son propre cadre de référence, lié à son milieu, dans son interaction avec la communauté. En effet les professionnels appartiennent majoritairement à une classe moyenne éduquée, et, à défaut d'humilité et de vigilance, risquent de reproduire des phénomènes de

domination et d'aliénation, voire de manipulation, s'ils ne sont pas conscients de l'impact de leur propre position de privilégiés.

Au niveau de la pratique du travail communautaire, Freire est une source d'inspiration en particulier pour les intervenants ayant des affinités avec le courant radical et la notion de justice sociale. Sa pensée fait le lien entre empowerment personnel et action collective de transformation sociale. Des histoires et expériences personnelles se muent en actions collectives, lorsqu'elles passent par le prisme de l'analyse critique et théorique : dans cette dynamique, un processus d'apprentissage est inhérent au travail communautaire. Ledwith (2011) envisage le « récit d'histoires » comme un outil fondamental dans ce travail : le récit encourage la participation « *à travers l'écoute et la compréhension. L'appartenance et la confiance se consolident quand les personnes sont écoutées, valorisées et prises au sérieux* » (p. 63). A travers le récit, les personnes sont en capacité d'analyser de manière critique leur histoire et de l'inscrire dans un ordre social plus large, interrogeant les processus d'empowerment ou de domination, la pauvreté ou les privilèges.

Comme Alinsky, Freire a suscité de la méfiance. Il a ainsi pu être qualifié de révolutionnaire subversif et dangereux, et accusé de substituer une aliénation idéologique à une autre. Cependant, Freire a toujours préconisé une adaptation de sa méthode, plutôt qu'une imposition dans différents contextes. On lui a également reproché une vision du monde simpliste dans laquelle l'humanité est réduite en deux groupes ou classes, opprimés et oppresseurs, ignorant ainsi la complexité à l'intérieur de ces groupes – en particulier, les rapports de domination fondés sur le genre et la race, autant d'expériences d'oppression qui obéissent à des mécanismes propres et ne sont pas réductibles à une dualité postmarxiste (LEDWITH 2011). Paulo Freire est le produit de son époque et de son contexte. Pour autant, classer sa pensée au rang des courants marxistes et révolutionnaires post-soixante-huit, appartenant au passé, serait réducteur. Son refus du fatalisme néolibéral (présenté comme une absence d'alternatives), et sa dénonciation de l'intégration passive de formes de domination par les franges les plus vulnérables de la population, semblent toujours largement d'actualité, de même que son approche pédagogique dialogique ancrée dans l'expérience vécue des personnes.

D. Consolidation théorique et unification des approches

1. Apports de la sociologie aux Etats-Unis

Pendant la période après-guerre, un volume important de littérature est consacré au développement et à l'organisation communautaires, en la nourrissant de l'apport d'autres disciplines, dont la sociologie (et en particulier la sociologie des mouvements sociaux) et la systémie (MONDROS et STAPLES 2008 ; WARD 2012).

Dans un premier temps, les modèles d'action et d'organisation sociale s'appuient sur les théories du conflit, comme la notion de dissonance cognitive chez Lewin (1939). Plus tard, des sociologues s'interrogeront sur les théories du pouvoir (Rossi en 1969 et Gaventer en 1980), et sur la manière dont l'alignement des forces politiques et économiques favorisent l'émergence temporaire de mouvements amenant le changement. La sociologie des mouvements sociaux, à partir des années 1970, étudie les facteurs de changement et de mobilisation collective : opportunités et contraintes, ressources, processus de prise de conscience des injustices, et construction d'une identité commune (MONDROS et STAPLES 2008).

Frances Piven et Richard Cloward (1977), enseignants en travail social à l'université de Columbia, publient ainsi des travaux dans les années 1970 dans la mouvance radicale : le changement social doit être structurel et non spontané. Ils avancent l'idée que seules les situations de crise peuvent amener une mobilisation des personnes pauvres et opprimées, et proposent de provoquer ces situations de crise.

En parallèle de ces débats théoriques, de nouveaux courants de pensée traversent la société, avec le mouvement d'émancipation des Noirs Américains et le féminisme (Empowerment), et en Amérique Latine la lutte contre l'oppression (Conscientisation). Si la littérature en matière de pratique communautaire semble « *très distancié[e] par rapport à ces événements* », préoccupée de s'assurer une base théorique (WARD 2012), ces courants de pensée seront une inspiration pour les praticiens par la suite.

2. Ross et le Community social Work : une approche consensuelle pour le travail social

L'ouvrage édité pour la première fois en 1955 de Murray Ross (1967), universitaire canadien professeur en travail social, intègre pleinement l'approche consensuelle du développement communautaire au travail social. L'organisation communautaire, théorisée à destination des

travailleurs sociaux, sera ensuite intégrée à leur formation. Son ouvrage de référence, *Community organization : theory, principles, and practice*, est publié aux Etats-Unis en 1955. Il définit l'organisation communautaire comme « *un processus par lequel une communauté identifie ses besoins et objectifs, classe (ou priorise) ces besoins et objectifs, développe la confiance et la volonté de travailler sur ces besoins et objectifs, met en œuvre une action les concernant, et ce faisant, étend et développe des attitudes et des pratiques de coopération et de collaboration dans la communauté* » (ROSS 1967, p. 40).

Murray Ross identifie deux volets dans l'action des organisateurs communautaires : le travail d'intégration communautaire (travailler à faire émerger une communauté cohésive), et la planification, c'est-à-dire la mise en œuvre d'une méthodologie de projet. L'une ne peut fonctionner sans l'autre. Il décrit les bénéfices que l'organisateur est en droit d'attendre de son travail d'intégration de la communauté : celui-ci endosse un rôle de médiateur pour permettre « *la compréhension mutuelle, identifier des domaines de travail communs, et encourager un travail en coopération dans ces domaines* » ; ce processus permet, à son tour, une meilleure « *compréhension des points de vue divergents au sein de la communauté, un plus grand sentiment d'unité autour du projet d'action mis en œuvre (...), davantage de bonne volonté et de capacités de la part de la communauté* » (ROSS 1967, p. 55).

Les approches de consensus ont gagné en popularité aux Etats-Unis à partir du milieu des années 1980 et sont utilisées dans de nombreux villes et quartiers. Ces approches consistent en un diagnostic et une stratégie d'organisation qui s'appuie sur les forces, les ressources, et la construction des structures communautaires. Elles encouragent un partenariat entre les décideurs (détenteurs de pouvoir) internes et externes afin de produire une amélioration des conditions de vie de la communauté. Ce modèle est aussi largement utilisé au niveau international (MONDROS et STAPLES 2002) : en Europe, les travaux de Ross sont traduits en différentes langues concomitamment avec les séminaires de l'ONU et servent de base aux travailleurs sociaux souhaitant s'inscrire dans le travail social communautaire, en parallèle des méthodes d'Alinsky.

III. Tendances actuelles

Il est difficile de distinguer une tendance nette dans la période qui va des années 1980 à ce jour, soit que nous manquions de recul, soit que, comme le postule John Ward (2012), la montée en puissance du libéralisme, en faisant passer l'action sociale au second plan, a amené un

« *éclatement des modèles et des approches* » : analyse des réseaux, développement social durable, cohésion et participation citoyenne, développement communautaire interculturel ou virtuel, management, stimulation des capitaux et capacités sociales (ce qui lie la dimension communautaire à la dimension individuelle)... La production de littérature se spécialise, mais reste abondante en particulier dans le monde anglo-saxon.

A. L'empowerment

Le terme empowerment est traduit en Français par capacitation, émancipation, pouvoir d'agir, le néologisme « empouvoirment », autonomisation... Mais aucune traduction n'est vraiment satisfaisante, ce qui amène souvent le locuteur à employer le terme anglais. Cependant le terme « Développement du Pouvoir d'Agir », ou DPA, déjà répandu au Canada francophone, et popularisé en France par les travaux de Yann le Bossé, semble prévaloir aujourd'hui.

1. Histoire et évolution du concept

L'empowerment est une notion très proche de la conscientisation : rappelons que Paulo Freire a publié la *Pédagogie des opprimés* quelques années auparavant aux États-Unis, en 1968. Les années 1960 correspondent également à une période où l'on prend davantage en compte la dimension sociale du développement, au-delà de sa simple dimension économique, et la nécessité de mettre en place des approches plus ascendantes (bottom-up). Un « autre développement », plus ancré dans le local et dans le communautaire, est alors recherché³⁵.

On trouve le mot Empowerment aux USA à partir des années 1970 dans des mouvements contestataires, tel le mouvement des Noirs Américains (pour plus de représentation politique), ou dans les mouvements féministes et de femmes victimes de violence. Le mot a ainsi été popularisé notamment par la parution d'un ouvrage de Barbara Solomon en 1976 intitulé *Black Empowerment : social work in oppressed community* (CALVES 2009). Plus généralement, il s'inscrit dans un mouvement de critique et de rejet des institutions établies, une réflexion sur les inégalités impliquant la nécessité d'intervenir collectivement, et une réflexion sur le rôle des individus et des groupes dans la vie démocratique. (BACQUE et BIEWENER 2013)

³⁵Voir à ce sujet les travaux de la fondation internationale pour un autre développement (IFAD en anglais) dans les années 1970, proposant un développement à l'échelle locale et contrôlé par les populations à la base. (CALVES 2009)

Au départ, comme dans la conscientisation, l'empowerment implique une réflexion sur le pouvoir et les conflits d'intérêts, ainsi qu'un transfert du pouvoir. La réflexion sur les enjeux de pouvoir s'inspire notamment des travaux de Michel Foucault sur les formes internalisées et les formes institutionnalisées de pouvoir. Foucault se situe dans une approche relationnelle du pouvoir, où celui-ci ne découle pas simplement un rapport de domination, mais d'un rapport de compétence et d'énergie : il devient le pouvoir de faire changer une situation individuelle ou collective. (BACQUE et BIEWENER 2013)

Le processus d'empowerment implique que les personnes développent une conscience critique leur permettant d'acquérir davantage de capacité à agir pour elles-mêmes (*agency*), et en vue d'un changement des structures sociales. Dans ce processus, c'est le groupe qui s'autonomise et se prend en charge lui-même. (BACQUE et BIEWENER 2013)

Il faut attendre les années 1980 pour voir le modèle d'empowerment adopté en matière de développement par les organisations internationales. Il fait ainsi son entrée dans les années 1990 dans les politiques publiques (OCDE, ONU, Banque mondiale, Fonds Social Européen³⁶....), d'abord en lien avec la question du genre. Dans la lutte pour le droit des femmes, l'empowerment est compris comme un moyen de sortir de structures de domination (*power over*) pour accéder à un pouvoir à trois dimensions : créateur (*power to*), collectif et politique (*power with*) et enfin intérieur (*power from within*) (CALVES 2009). Dans son ouvrage paru en 1992, *Empowerment : the Politics of alternative development*, John Friedmann décrit le processus de *disempowerment* comme un processus d'exclusion des pouvoirs économiques et sociaux à l'origine de la persistance de la pauvreté dans les pays du Sud. Il met ainsi en lumière la nécessité de responsabiliser les Etats, d'augmenter le pouvoir de la société civile, ainsi que la responsabilité sociale des entreprises. Le concept devient politiquement correct à la fin des années 1990, et presque incontournable en matière de droit des femmes (CALVES 2009).

Un rapport de la banque mondiale sur le développement dans le monde (2000-2001) fait de l'empowerment un outil de lutte contre la pauvreté à l'heure où l'éradication de la pauvreté représente une priorité mondiale. Les auteurs de ce premier rapport reconnaissent la dimension politique du pouvoir : le pauvre est considéré comme une personne sans paroles et sans pouvoir, à qui il s'agit d'en rendre. Cette dimension politique est progressivement évacuée au cours des années 2000 ; l'approche de la Banque Mondiale se nourrit des travaux d'Amartya Sen sur les

³⁶Notamment le programme Equal, financé par le Fonds Social Européen (BACQUE et BIEWENER 2013)

capacités et la liberté humaine. L'empowerment devient, dans un ouvrage de 2006, « *le processus de renforcement de la capacité des individus ou des groupes à faire des choix volontaires et à transformer ses choix en actions et un résultat* » (ALLSOP et al. 2006). La définition varie selon les acteurs, et dans le temps. (CALVES 2009)

S'il est d'abord considéré comme trop radical pour rencontrer un succès large, il est intégré progressivement à l'idéologie néolibérale. Empowerment est un terme à la fois vague et consensuel : il a l'avantage de plaire aux radicaux et aux travailleurs de terrain, sans pour autant menacer le pouvoir établi. L'aspect de remise en cause des structures établies et la visée de justice sociale s'effacent au profit de la notion d'autonomie et de responsabilité : l'individu comme acteur économique opérant des choix, capable d'entreprendre, autonome. La question des inégalités, des conflits, et les relations de pouvoir s'effacent dans un empowerment libéral, individuel et dépolitisé, dont l'objectif est de permettre aux personnes pauvres de devenir « *des acteurs efficaces sur le marché* » (selon un rapport de la banque mondiale de 2001) (CALVES 2009).

Le terme passe dans le travail social dans les années 1980, d'abord en Amérique du Nord, et progressivement en Europe ; il représente une tentative de s'appuyer sur de nouvelles approches ascendantes pour sortir d'une pratique curative et paternaliste (BACQUE et BIEWENER 2013). Cependant, il semble que l'on assiste progressivement au même mouvement de « neutralisation » de la dimension de transformation sociale de l'empowerment en Europe, pour insister davantage sur sa dimension individuelle, et la capacité des personnes à poser des choix.

1. Définir l'empowerment et ses applications en travail communautaire

La racine du mot suggère la notion de « pouvoir » (power) et l'idée d'un processus de transfert (préfixe em-) : il s'agit donc d'un processus permettant à une personne ou à un groupe de développer son potentiel d'action. Le pouvoir « *c'est transformer son choix en une décision* », selon Lemieux (1989), et ensuite de transposer cette décision en actes. « *L'exercice du pouvoir repose sur trois capacités : choisir, décider, et passer à l'action* » (NINACS 1995).

a. Polysémie

Michel Parazelli et Matthieu Bourbonnais (2017) relèvent la tendance à se reposer sur des « sous-entendus » en matière d'empowerment, du fait d'un déficit théorique concernant la notion d'empowerment, qui est insuffisamment définie et largement polysémique au niveau des

théories, des idéologies et des méthodologies. Le succès actuel de la notion regroupe en réalité différentes lectures des problèmes sociaux selon les acteurs, appelant des modes d'intervention variables. Les auteurs repèrent 6 perspectives majeures dans la littérature sur l'empowerment. Elles se distinguent par leur appréhension des facteurs structurels et individuels à l'origine des problèmes sociaux, et par les modalités d'intervention qui en découlent pour mettre en œuvre un « régime d'autonomie » correspondant.

Perspective et sources	Lecture des problèmes sociaux	Ce sur quoi porte l'intervention
Conscientisation : Paulo Freire	Intériorisation des situations de domination	Prendre conscience de l'existence de rapports de pouvoir injustes
Féminisme : féminisme radical (années 1970), black feminism (1980)	Rapports de domination genrés	Reconnaître la dimension genrée de sa subjectivité
Habilitation : Sciences de la gestion	Sentiment d'inaptitude stigmatisée	Développer le sentiment d'aptitude à agir pour changer sa situation
Environnementaliste : Psychologie communautaire : Julian Rappaport (1981) ³⁷ , William Ninacs et Yann Le Bossé	Absence de liberté de choix de ressources	Disposer d'une liberté réelle de choisir parmi les ressources disponibles compatibles avec son mode de vie
Capabilités : éthique économique et sociale (Amartya Sen)	Sentiment d'impuissance à définir soi-même ses problèmes et ses pistes de solution	Développer sa volonté de contrôle des ressources permettant de changer sa situation
Responsabilisation : modèle néolibéral	Dépendance socio-institutionnelle	Auto-réguler ses comportements pour s'adapter aux exigences d'autonomie de la société néolibérale

- Perspective de conscientisation :

Cette approche repose sur le postulat constructiviste selon lequel les acteurs construisent le monde social dans lequel ils évoluent. La conscientisation implique un processus d'appropriation du pouvoir, qui repose sur une pédagogie visant à transformer l'appréhension psycho-cognitive de la société qu'ont les personnes en situation d'oppression – d'où la proximité avec l'éducation populaire. Ce travail d'apprentissage puis de modification des

³⁷ RAPPAPORT Julian (1981) : "in Praise of Paradox: a social policy of empowerment over prevention", *American Journal of Community Psychology*, vol.9 n°1 pp 1-25.

rappports sociaux par une redistribution du pouvoir s'effectue grâce à une dialectique entre action et réflexion (*praxis*).

- Perspectives féministes

Les approches féministes, également à visée émancipatoire, revisitent la conscientisation en y introduisant une prise en compte des oppressions reposant sur le genre : l'oppression résulte de rapports sociaux fondés sur le genre, culturellement reproduits. L'approche suppose une transformation de l'image de soi par une actualisation de sa perception et de sa définition de soi. La construction de la confiance en soi passe par des activités d'extraversion et de conscientisation. Les visions andro-centrées qui pénètrent jusque dans la sphère intime de la vie des femmes – « *la fameuse prise de conscience selon laquelle le privé est politique* » (p. 9) – sont repérées et remises en question, favorisant l'auto-détermination, donc l'autonomie.

- Perspectives de l'habilitation

L'approche s'intéresse aux populations stigmatisées et dépendantes vis-à-vis des services sociaux. Le processus vise à renverser le sentiment d'inaptitude qu'ont ces publics, vers davantage d'auto-détermination, par le renforcement de leur sentiment d'aptitude personnelle. L'intervention vise à équiper les personnes (en savoirs, en compétences, et en confiance en soi) pour renverser leur sentiment d'impuissance, et à renforcer leur confiance en eux par un effet miroir (en faisant preuve de confiance) et de renforcement positif des forces des personnes. La participation à la communauté est identifiée comme un vecteur d'habilitation.

- Perspective environnementaliste

Cette approche de l'empowerment s'appuie sur une lecture environnementaliste du contexte de la personne et du groupe, la « *personne-dans-la-communauté* », prenant en compte les conditions individuelles et structurelles du passage à l'action vers l'appropriation du pouvoir (LE BOSSE 1996). C'est une démarche d'émancipation et de transformation sociale où l'individu ou le groupe sont en capacité de faire des choix et d'agir en fonction, concernant leurs conditions de vie. L'empowerment repose sur le principe de « *la capacité des individus et des collectivités à agir pour assurer leur bien-être ou leur droit de participer aux décisions les concernant* » (CALVES 2009) : le postulat de base est que « *certaines collectivités et certaines personnes ne possèdent pas, ou ont la perception de ne pas posséder, le pouvoir sur les ressources dont elles ont besoin pour leur bien-être. Toute approche axée sur l'empowerment*

est fondée sur la croyance que les personnes, tant individuellement que collectivement, ont ou peuvent acquérir les capacités pour effectuer les transformations nécessaires pour assurer leur accès à ces ressources, voire même les contrôler ». (NINACS 1995).

L'action du professionnel vise à favoriser l'accès de la personne ou du groupe aux ressources, et à la mobilisation de leur désir de changement.

En réponse à l'utilisation néolibérale du développement du pouvoir d'agir, Yann le Bossé précise l'importance de partir du désir des personnes, dans une approche non-prescriptive, en fonction de ce qu'elles identifient comme les conditions d'une « *vie bonne* », en référence au philosophe Paul Ricoeur (LE BOSSE 2012).

- Perspective des capacités

Cette approche de l'empowerment privilégie l'existence d'opportunités effectives permettant aux personnes de mener la vie qu'elles valorisent, plutôt que des analyses fondées sur les ressources. L'empowerment repose ici sur la capacité qu'ont des personnes ou des groupes de poser des choix et de les transformer en actions. Cette capacité est conditionnée par deux types de facteurs : d'un côté, la capacité interne des personnes à poser des choix, et de l'autre, l'existence de structures d'opportunité qui offrent plusieurs options. La perspective de l'empowerment par les capacités interroge le contexte institutionnel : le rôle des législateurs et des institutions est de s'assurer de la mise à disposition d'options suffisantes pour répondre aux choix et aspirations des personnes ; et d'encourager les populations défavorisées à les interpellier pour promouvoir la lutte contre les inégalités.

- Perspective de responsabilisation

L'empowerment repose sur le changement de comportement de la personne, d'un comportement (reposant sur des manières de penser et d'agir) considéré comme inadapté vers un comportement conforme et désirable. L'individu est responsable de la conséquence de ses actes, soit de son état présent, ainsi que des actions qu'il engage en fonction de son potentiel pour son avenir. La méthode repose sur le développement de la capacité réflexive de la personne et de son estime de soi, permettant de l'outiller pour favoriser ses capacités d'auto-évaluation et d'auto-discipline. Les normes de comportement sont rappelées. L'empowerment est perçu comme un processus plutôt qu'une finalité, dans lequel la personne est partie prenante du processus thérapeutique.

b. L'empowerment dans le travail communautaire

L'approche axée sur l'empowerment dans le travail social peut se décliner au niveau pratique en 5 principes d'action détaillés par Ninacs (2005)

- Une « *collaboration partenariale* » s'exerçant aussi bien au niveau des acteurs institutionnels et associations qu'auprès du public cible ;
- « *une intervention misant sur les capacités, les forces et les ressources* » des personnes ;
- Des personnes considérées comme des « *sujets actifs* », et non comme de simples bénéficiaires ;
- Une cible de travail portant à la fois sur l'individu et sur son environnement ;
- Et enfin, « *une orientation consciente des énergies professionnelles vers des individus et des groupes historiquement ou actuellement opprimés* ».

De fait, ce travail induit un rapport de réciprocité entre l'intervenant social et la personne ou le groupe.

Ninacs relève, au sein du travail social, 5 méthodes de travail faisant appel à l'empowerment : le traitement individuel, le travail social avec les groupes, le travail communautaire (qu'il nomme « organisation communautaire », dans la tradition québécoise), l'administration de programmes (évaluation participative), et enfin la recherche dans son volet participatif. Dans l'organisation communautaire, Ninacs inclut les trois formes telles qu'elles sont classées par Rothman (1995, 2001), à savoir l'action sociale, la planification sociale, et le « développement local de type communautaire ». Il n'y aurait donc pas de travail communautaire sans empowerment. L'un et l'autre sont intrinsèquement liés, de manière plus ou moins tacite, même s'il existe des nuances dans les pratiques de l'empowerment selon la méthode de travail communautaire choisie.

Dans l'action sociale, les méthodes du lobbying et de la mobilisation ne suscitent pas nécessairement d'empowerment car elles ne visent pas de partage de pouvoir au niveau des instances de contrôle.

Dans la planification sociale, l'empowerment est difficile à mettre en œuvre car les représentants des usagers tendent à rester dans un rapport inégal avec les institutions (ou avec l'association experte mandatée) si la participation reste au stade de la consultation et de l'information : Ninacs parle de « pater-nariat ».

Enfin, le succès de la méthode du développement local de type communautaire repose sur la mise en œuvre d'un réel processus d'empowerment. La démarche d'empowerment permet de faire changer une situation insatisfaisante, plutôt que de se concentrer sur la résolution de problèmes. Elle permet également de prendre en compte l'environnement de l'individu pour favoriser son autonomie. En effet, Ninacs reprend le proverbe chinois qui dit qu'un homme doit apprendre à pêcher pour être autonome durablement, et précise que cela n'est vrai que si la personne a un contrôle effectif sur son environnement (qualité de l'eau, équipements...). L'empowerment, ici, implique donc un partage des ressources et une recherche de justice sociale et de solidarité qui lui confèrent une dimension politique.

Toujours selon Ninacs (1995) les 4 composantes de l'empowerment sont :

- la participation : droit de parole, droit d'être entendu lors de débats, et enfin droit de prendre des décisions ;
- la compétence technique : la parole doit pouvoir se traduire en actes, si bien que l'individu développe des connaissances et compétences. Une action couronnée de succès augmente la confiance en ses capacités.
- l'estime de soi : permet de contre-carrer des visions négatives et stigmatisantes. Le processus d'empowerment s'accompagne d'une « *progression sur le plan psychologique qui débute par l'auto-reconnaissance de la légitimité de son identité propre et ensuite de sa propre compétence, ce qui ouvre la porte à la reconnaissance de cette même compétence par les autres* ».
- et le développement d'une conscience critique, en lien, souvent, avec la pensée de Paulo Freire, en trois étapes. La première étape est le « *développement d'une conscience collective* » (l'individu n'est pas seul à avoir un problème) ; vient ensuite le « *développement d'une conscience sociale (les problèmes individuels et collectifs sont influencés par la manière dont la société est organisée)* », et enfin « *le développement d'une conscience politique (la solution de ces problèmes passe par une action de changement social)* ».

2. Empowerment individuel et collectif

Quelle articulation entre empowerment individuel et collectif ? L'un précède-t-il nécessairement l'autre ? Un processus d'empowerment individuel entraîne-t-il forcément un empowerment collectif, notamment par le biais de gains profitant à l'ensemble du groupe ? Il

ne semble pas y avoir de règle du fait de la grande hétérogénéité des groupes, à la fois entre eux et en leur sein. Les communautés sont composées de sous-groupes nécessitant, pour chacun, une stratégie d'empowerment distincte. Par ailleurs, le total n'étant pas égal à la somme des parties en matière d'empowerment individuel et collectif, les deux dimensions répondent à des logiques distinctes, bien que s'influençant mutuellement.

A ces deux dimensions ou étapes, Bacqué et Biewener rajoutent une troisième, qui est celle de l'empowerment politique (2015) : le collectif fait référence à « l'agir avec et l'agir sur », quand la dimension politique « *pose la question de la transformation de la société dans son ensemble, au travers de l'action collective* ». Cette dimension politique, liée à une philosophie radicale, tend à être absente du travail social actuellement, qui a recours à l'empowerment individuel, et plus rarement, collectif : « *cette chaîne tend cependant à se réduire aux notions de capacitation, estime de soi, autodétermination, autocontrôle, pouvoir, réciprocité entre client/ usager et travailleur social, pour décrire un projet avant tout centré sur la responsabilisation des individus* ». (BACQUE et BIEWENER 2015).

En travail communautaire, pour favoriser l'empowerment collectif, Ninacs (1995) reprend 4 préconisations :

- intégrer dans les instances de décisions des personnes de la communauté qui ne sont pas des leaders naturels ;
- renforcer les réseaux, aussi bien amicaux que professionnels ;
- dans la mise en œuvre des actions, développer des outils au service d'un contrôle collectif ;
- enfin, veiller à l'équité dans la redistribution du pouvoir.

Il n'y a pas de réelle prise de pouvoir, donc de réel empowerment, sans prise de risque : c'est parce que les personnes font le calcul du ratio entre risques et bénéfices et identifient leur intérêt (à gagner une chose à laquelle elles tiennent, et qui leur manquerait s'ils venaient à la perdre) qu'ils s'impliquent dans une action. Il en va de même pour l'investissement économique. De fait « *un travail social qui cherche à réduire les risques (...) peut entrer en contradiction avec une perspective d'empowerment* ».

B. L'approche communautaire interculturelle

La communauté monoculturelle, composée de personnes ayant des caractéristiques sociales similaires et tirant leur force de leur unité, est un modèle appelé à devenir l'exception dans nos grands centres urbains. Les flux de population et de finances augmentant du fait de la mondialisation, la cohabitation de différentes cultures et l'ethnisation de certaines zones représentent aujourd'hui un enjeu de cohésion dans nos sociétés occidentales. La dimension multiculturelle est d'autant plus importante à prendre en compte que les communautés étrangères comptent des populations davantage exposées aux inégalités : femmes, emploi, santé, enfants... (GUTIERREZ et al, 2005)

On observe ainsi, depuis les années 1990, une augmentation du volume de recherche et de pratiques en développement communautaire interculturel aux USA, en lien avec la mondialisation et la mobilité des populations et des flux financiers. L'approche multiculturelle se démarque des approches classiques de la pratique communautaire, qui ne prennent pas en compte directement dans leur méthodologie d'intervention les différences de culture et de genre, bien que travaillant à promouvoir des groupes minoritaires (noirs, latinos). Quelques études existent en France sur la question ethnique dans le DSL, mais elles restent marginales.

L'enjeu de la pratique communautaire interculturelle est de favoriser le multiculturalisme, de manière à prévenir la ségrégation urbaine et à favoriser la diversité. Par communauté multiculturelle, on entend une communauté qui reconnaît les différences entre les groupes et favorise la communication entre eux : elle est à la fois diversifiée et unie. La spécificité de l'approche interculturelle est qu'elle cherche à représenter tous les groupes dans son intervention, et à favoriser la communication entre eux. (GUTIERREZ et al, 2005)

Gutierrez et al (2005) mettent en avant l'importance de prendre en compte l'identité personnelle et la culture des différents groupes dans des interventions visant davantage de justice sociale et la réduction des inégalités. En créant des mécanismes d'interaction entre les groupes, on contribue à intégrer davantage les minorités dans la communauté, et par là dans la société en général. On facilite ainsi le développement économique de groupes jusqu'alors marginalisés. L'intérêt de la pratique communautaire interculturelle est de respecter la diversité et de réduire les inégalités sur la base de la recherche du « bien commun ». Cette approche est en contradiction avec les modèles de travail social historiques, qui ont tendance à être ethno-centristes. (GUTIERREZ et al, 2005)

C. Amartya Sen et l'approche du développement des « capacités »

Amartya SEN, économiste et philosophe indien, prône le développement de capacités collectives pour permettre à chaque individu d'accéder et de jouir des ressources nécessaires pour faire usage de ses ressources personnelles et poser des choix : la capacité s'entend d'abord par la possibilité de *choisir*, à travers laquelle s'expriment la dignité et la liberté humaines. Il s'agit pour cela de lever les freins à l'accès à l'intégration à la communauté, à la participation, et au respect de soi-même (IGAS 2005).

En matière de développement, il prône une approche qui ne se base pas uniquement sur les indicateurs économiques, mais qui permet de mesurer également « *l'accès à l'éducation, à la santé, à la sécurité, aux libertés politiques et sociales, à la liberté d'entreprendre* » (GROSJEAN 2000) ; sa pensée est à l'origine de la mise œuvre des indicateurs de développement humain des Nations-Unies. Sen cite pour exemple le niveau élevé de développement du Kérala en Inde, où, avec un PIB par habitant bien supérieur, aux Etats-Unis certaines communautés, notamment les noirs-américains, connaissent toujours des situations de pauvreté et un accès aux ressources de santé, de sécurité, ou éducatives limité. La liberté démocratique est un préalable nécessaire au développement du bien-être social : dans ce contexte chacun est libre de formuler et réaliser des choix (donc de saisir des opportunités à disposition) pour atteindre un niveau de bien-être conforme à ses valeurs propres. La possibilité de développement repose donc dans la liberté de chacun de saisir des opportunités. La pauvreté, notamment, est conçue comme une « non-liberté » qu'il s'agit de chercher à éradiquer. (GROSJEAN 2000).

Pour parvenir à un développement qui profite à tous, Sen préconise une action combinée entre l'Etat et les initiatives privées : l'un comme régulateur et financeur (du moins partiellement), l'autre comme vecteur d'utilité sociale.

Son approche des capacités a été appliquée au travail social *via* les travaux de Martha Nussbaum (2012) : la *Capability Approach* appliquée au travail social est notamment enseignée dans les formations en travail social aux Pays-Bas et en Belgique néerlandophone. C'est une approche individuelle car elle pose la question de la liberté des choix des individus ; elle respecte donc la pluralité des valeurs des individus. En parallèle elle est collective car elle met en avant la responsabilité des Etats dans la garantie des droits, pour « *s'attaquer aux injustices et inégalités sociales* » (NUSSBAUM 2012 p 40) ; en effet, certaines capacités, que Nussbaum qualifie de

« combinées », relèvent d'aspects individuels aussi bien que de facteurs politiques, sociaux et économiques³⁸.

Conclusion

Les sources de la pratique communautaire sont anciennes, multiples, et les échanges internationaux ont contribué à les nourrir au cours des années, amenant une grande diversité de formes en constante évolution au regard des enjeux contemporains. Si les années 1960 et 1970 ont vu la théorisation de la pratique communautaire et son intégration dans les méthodologies de travail social, elles ont aussi été des années de contestation et de changements de structures sociales qui ont été propices à son développement. Depuis lors, le déclin de la pratique communautaire au sein des services sociaux masque des permanences à travers le monde, jusqu'en Europe. La suite de ce travail visera donc à repérer et mettre en avant les caractéristiques d'une pratique contemporaine adaptée au contexte européen.

³⁸ Les capacités énoncées par Nussbaum sont les suivantes (Nussbaum 2012 pp 55-57) : *vie ; santé du corps ; intégrité corporelle ; sens, imagination et pensée ; émotions ; raison pratique ; affiliation ; jeu ; contrôle sur son propre environnement.*

Chapitre 3 : La pratique communautaire dans le cadre européen

L'Europe est intéressante à appréhender pour le chercheur comme espace culturel et historique, car les échanges entre les pionniers du travail social et la porosité des pratiques nationales y furent nombreux dès l'origine (HEALY 2008). Elle s'est aussi constituée progressivement après-guerre comme une entité économique et politique, ayant une influence sur les priorités sociales (en lien avec l'économie), les modes d'action, et les terminologies à travers le continent. Cette influence explique que le recours à des approches intégrées au niveau local et l'appel à la participation soient des constantes dans les pays de l'Union Européenne aujourd'hui – ce qui ouvre une porte inattendue à la pratique communautaire. Mais sous quelle forme, et dans quelles limites structurelles et idéologiques ?

On parle aujourd'hui davantage de processus d'Européanisation que d'intégration européenne. L'Européanisation « *ne suppose pas d'anticiper un résultat probable, possible et / ou souhaitable [comme c'était le cas avec] la dynamique enclenchée par les Traités CECA ou CEE des années 1950 : (...) [à l'heure actuelle] les produits et les effets de l'intégration restent ouverts et diversifiés, puisque les outils étudiés sont avant tout pensés de manière dynamique* » (PALIER et SUREL 2007 p29) : la souplesse est donc le maître mot du processus, dans la méthode comme dans les objectifs. Palier et Surel (2007) définissent l'européanisation comme « *une dynamique d'institutionnalisation d'objectifs, de méthodes et / ou d'instruments d'action publique qui tendent à remettre en question les préférences des acteurs, les cadres institutionnels ou encore des croyances dominantes au niveau domestique* » (p 51).

Cependant les politiques sociales restent un domaine à part car il s'agit d'un champ européen non-formel, un « *domaine exigeant du point de vue budgétaire et chargé de poids symbolique* » (PALIER et SUREL 2007), obéissant, de fait, à un principe d'unanimité de la décision. Nous verrons plus avant les modalités d'harmonisation non-contraignante dont s'est dotée l'UE à partir des années 2000.

I. Les politiques sociales dans l'Union Européenne

La communauté européenne des 6, qui s'étendra progressivement jusqu'à devenir l'Union Européenne des 28 depuis l'adhésion de la Croatie le 1er juillet 2013, est d'abord fondée sur une

entente économique : on considère que le progrès social est une conséquence du progrès économique. Les Etats membres de l'Union Européenne sont souverains, et financeurs principaux, en matière de systèmes de protection sociale, de droit du travail, de santé, et d'éducation. (COMMISSION EUROPEENNE 2017)

Cependant, graduellement, les mesures économiques s'assortissent de mesures de protection sociale, concernant notamment la politique de d'emploi, la politique sociale, ou encore la cohésion économique et sociale. Le Traité de Fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE), basé sur le Traité de Rome de 1957 et modifié à plusieurs reprises, statue dans son article 9 : *« dans la définition et la mise en œuvre de ses politiques et actions, l'Union prend en compte les exigences liées à la promotion d'un niveau d'emploi élevé, à la garantie d'une protection sociale adéquate, à la lutte contre les exclusions sociales ainsi qu'à un niveau élevé d'éducation, de formation et de protection de la santé humaine ».*

Progressivement, le processus d'eupéanisation s'assortit d'une diversification des techniques à mesure que les champs d'exercice de l'Union s'élargissent, notamment en matière sociale, et que de nouveaux pays la rejoignent, ce qui rend le principe d'unanimité difficile à soutenir : plutôt que d'opérer uniquement *« par le biais de procédures contraignantes, [l'Union] actionne des procédés réglés par des appareillages statistiques et des dispositifs cognitifs qui visent à informer un cadre commun de références normatives »*, avec une *« profusion de nouveaux instruments d'action publique »* (dont le *benchmarking* et le *mainstreaming*) (PALIER et SUREL 2007 p.64). Ce processus d'ajustement *« soft »*, animé par les institutions européennes, produit des effets au niveau national.

Le droit européen comporte également un ensemble *« d'acquis sociaux »*, présents dans les traités ou dans la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union Européenne. L'Europe s'est aussi engagée dans les objectifs de développement durable des Nations Unies pour 2030, qui ont pour objectif l'éradication de la pauvreté, et la prise en compte des aspects social, économique et environnemental du développement durable (COMMISSION EUROPEENNE 2017).

A. La méthode Ouverte de Coordination

En 1999, le Traité d'Amsterdam pose la lutte contre l'exclusion comme un des objectifs de la Politique sociale de la Communauté Européenne. Un an plus tard, en 2000, dans le cadre de la

stratégie de Lisbonne³⁹, est lancée la Méthode Ouverte de Communication (MOC) sociale, qui ouvre un espace d'échange et de coordination renforcée sur l'inclusion sociale, les systèmes de santé et de retraite, et les soins de longue durée dans les Etats membres. Nous sommes dans un contexte d'élargissement de l'Europe, qui rend nécessaire l'harmonisation des pratiques et politiques en matière de protection sociale, tout en prenant en considération le fait que ces systèmes sont très inégalement développés.

Afin de piloter la MOC, un organisme intergouvernemental de coopération et d'échange, le Comité de Protection Sociale, est chargé de maintenir une veille sur le développement de mesures de protection sociale dans les Etats membres. Le Comité établit également des rapports et des recommandations dans ces domaines pour les Etats membres, en vue de les accompagner vers la réalisation des objectifs fixés. Les orientations de la MOC n'ont pas de caractère contraignant, l'Union ne pouvant émettre de directives en la matière.

La MOC est restructurée en 2005 à des fins de rationalisation et de simplification. Les objectifs de la « MOC inclusion sociale » sont de renforcer la cohésion sociale et d'impulser la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

En 2010, la stratégie « Europe 2020 » succède à la stratégie de Lisbonne. Elle a pour objectif de développer « *une croissance intelligente, durable et inclusive s'appuyant sur une plus grande coordination entre les politiques nationales et européennes* » (LHERNOUD 2013).

Sept mesures principales sont décidées, dont la création d'une plate-forme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cette plate-forme rassemble des décideurs politiques, les acteurs principaux du champ, et des personnes en situation de pauvreté. Cinq objectifs sont définis : mettre en œuvre des actions transversales, s'assurer de l'utilisation efficiente des ressources groupées, s'inscrire dans une logique de *evidence-based practice* (c'est-à-dire s'assurer de l'efficacité d'une innovation sociale, par le biais de preuves tangibles, avant de la disséminer), travailler en partenariat avec la société civile, poursuivre la méthode ouverte de coordination pour faciliter les échanges à l'échelle européenne. La stratégie Europe 2020 vise à réduire de 25% le nombre d'Européens vivant sous le seuil national de pauvreté.

³⁹ Stratégie visant à établir l'Europe comme « *l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale* ».

Par ailleurs, les Etats membres, sous la stratégie de Lisbonne, « *conçoivent et mettent en œuvre une stratégie intégrée comprehensive pour l'inclusion active des personnes exclues du marché du travail* » (Journal Officiel 2005). Le concept d'inclusion active ouvre la voie à la participation des bénéficiaires aux politiques publiques, aujourd'hui incontournable.

B. Le socle européen des droits sociaux

En avril 2017, la commission européenne, sous l'impulsion de son président Jean-Claude Juncker, présente les lignes directrices d'un Socle Européen des Droits Sociaux, qui fait suite à une consultation publique tout au long de l'année 2016. Le socle européen des droits sociaux consiste en un ensemble de principes et de droits visant à promouvoir des marchés du travail et des systèmes de protection sociale justes. C'est aux autorités locales (au niveau national et à l'échelle décentralisée) ainsi qu'aux acteurs de la société civile concernés, d'adapter ensuite ces principes et ces droits dans la législation et les pratiques du pays, en respectant les particularités locales. L'objectif, selon la communication de la commission européenne, est d'obtenir « *un triple A social* » en luttant contre les effets de la crise, à savoir la pauvreté, le chômage de longue durée et le chômage des jeunes. La philosophie du socle des droits sociaux n'est pas nécessairement de rajouter de nouveaux droits, mais de s'assurer d'une meilleure application des droits existants. (COMMISSION EUROPEENNE 2017)

Le socle est composé de 20 principes et droits compris dans trois catégories : « *égalité des chances et accès au marché du travail, conditions de travail juste, et protection et inclusion sociale* ». Il vise également à garantir l'accès de tous à une formation, et à faciliter les mobilités sur le marché de l'emploi. Le système de protection sociale de référence est de type résiduel, dans la mesure où il a pour objet de « *protéger les plus vulnérables dans la société, avec un plancher de protection sociale* », et de garantir l'inclusion sur le marché du travail. (COMMISSION EUROPEENNE 2017)

Parmi les outils pour mettre en œuvre ce Socle des droits sociaux, on trouve : la législation européenne, le dialogue social, des recommandations en matière de politique sociale, et enfin un soutien financier. La commission prévoit des outils d'évaluation de performances (*social scoreboard*), sur la base d'un ensemble d'indicateurs pour évaluer les évolutions de l'emploi.

La coordination des politiques économiques, assurée par le Semestre Européen⁴⁰, inclura dans son agenda des considérations sociales. (COMMISSION EUROPEENNE 2017)

C. Le Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe est une organisation internationale comptant 47 membres, dont tous les états membres de l'union européenne. Son objectif est de défendre « *un modèle démocratique pluraliste protecteur des droits de l'homme* » (LHERNOUD 2013). Le mandat du Conseil de l'Europe est directement en lien avec le champ social, puisqu'il œuvre, par exemple, en matière de minorités, de santé, droit au logement, de droit des enfants, d'égalité de genre, et nombreux autres problèmes de société. Cependant les traités du conseil de l'Europe doivent être ratifiés par les Etats pour entrer en vigueur au niveau national ; cette procédure est longue et n'aboutit pas toujours. Pour exemple, la charte sociale européenne a été signée par les Etats membres du Conseil de l'Europe à Turin en 1961. Elle n'est ouverte à la ratification, dans sa version modifiée, au sein des Etats que depuis 1996, et certains pays ne l'ont pas encore ratifiée. (LHERNOUD 2013)

La conférence des organisations internationales non-gouvernementales (OING) est l'une des quatre structures du conseil social de l'Europe (aux côtés du comité des ministres, de l'assemblée parlementaire, et du congrès des pouvoirs locaux régionaux). Cette conférence des OING est un exemple de lieu de partage d'expériences, d'information réciproque, et d'élaboration entre membres de la société civile et décideurs européens. Plusieurs associations impliquées dans l'action sociale y sont représentées. (DUJARDIN 2016)

II. L'impact des financements européens

A. Les programmes de développement urbain

Un autre biais par lequel l'Union Européenne contribue à harmoniser et développer des pratiques est le financement de projets régionaux et internationaux. En matière de développement communautaire et de planification sociale, les projets développés à partir des

⁴⁰Cycle de coordination des politiques économiques et budgétaires dans l'Union Européenne. Le Semestre établit des recommandations par pays en fonction de l'évaluation des « orientations » et des « programmes nationaux de réforme » établis. (www.consilium.europa.fr)

années 1980 dans le cadre des politiques urbaines, au moment de la montée en puissance de la politique de la ville, en sont un exemple.

Au milieu des 1990, un petit groupe de professionnels et chercheurs vont chercher à l'étranger des réponses aux nouvelles problématiques urbaines : ce que Claude Jacquier (2015) qualifie de « *mutations accélérées* » à travers l'espace européen, à savoir la fin de l'opposition est-ouest, l'ouverture des frontières, et les pays d'émigration qui deviennent pays d'immigration, comme l'Espagne. Avec la chute du mur semble se dessiner une Europe prenant appui sur des villes et non des Etats. En même temps, les autorités prennent conscience que les inégalités socio-économiques importantes entre les territoires urbains et au sein même de ces territoires constituent un frein à la croissance européenne.

En France, à partir de 1989, la Délégation Interministérielle à la Ville, la Cour des Comptes, et la direction générale de l'emploi et des affaires sociales de l'Union Européenne financent le Réseau d'échanges Quartiers en crise. Le réseau, hébergé en Belgique et soutenu par la commission européenne (mais financé en grande partie par la France, pour la coordination générale), croise les expériences de 20 villes dans 5 pays : Allemagne, Belgique, France, Pays-Bas, et Grande-Bretagne. Le programme LEADER, qui est l'équivalent en milieu rural, est lancé concomitamment. En 1993, à l'initiative de Jacques Delors, un Carrefour des Villes reprend les conclusions de l'étude du réseau Quartiers en Crise. Cette initiative fondatrice pose les bases des programmes intégrés de développement urbain qui vont suivre, et d'un développement durable et communautaire. Dans les programmes menés, le rôle des habitants et des leaders et l'approche ascendante sont des aspects fondamentaux. (JACQUIER 2015)

Malgré l'implication de la France dans ces programmes, la dissémination des résultats de ces expérimentations dans l'hexagone est restée parcellaire, y compris dans le champ de la politique de la ville (JACQUIER 2015).

Lancé en 1994, le Programme URBAN prend la suite de ce travail, puis devient le Programme intégré de développement urbain (soutenable et communautaire). Sur la base des expérimentations menées notamment en France et en Grande-Bretagne en matière de politique de la ville dès les années 1980, est produit un rapport de synthèse, le rapport Parkinson (*Urbanisation and the function of cities in the European Community*), en 1993. Ce rapport marque le début d'une construction européenne de la politique de la ville. Deux programmes d'initiatives communautaires verront ensuite le jour : il s'agit de *Urban I*, entre 1994 et 1999, et

Urban II, entre 2000 et 2006. Les programmes Urban ont pour objectif de réintégrer des quartiers défavorisés, car frappés par la pauvreté, le chômage, l'insécurité, et un environnement dégradé, dans le tissu urbain. La Communauté Européenne prône « *une approche intégrée du développement urbain combinant mesures sociales, environnementales et économiques. L'élaboration et la gestion des programmes Urban sont décentralisées en vertu du principe de subsidiarité* » (PASQUIER et PINSON 2004). Le partenariat vertical et horizontal permet d'introduire un nouveau mode de gouvernance, la constitution de réseaux, et un partage des risques et responsabilités entre les acteurs. Ce nouveau mode de gouvernance, diffusé grâce aux projets d'initiative européenne, est supposé garantir une meilleure utilisation des ressources grâce à une meilleure coordination entre tous les acteurs.

La doxa européenne en matière de développement urbain est donc posée dès les années 1990. L'étude de Pasquier et Pinson (2004) met en lumière la manière dont deux municipalités, en Italie et en Espagne, se saisissent des orientations européennes dans le cadre d'un projet de développement urbain. S'ils relèvent des différences dans l'appropriation par les municipalités du cahier des charges européen, liées à des cultures institutionnelles, administratives, et à des contextes socio-historiques particuliers, il n'en demeure pas moins que des concepts porteurs d'idéologie sont disséminés par le biais de tels projets. « *Il existe bien, écrivent ainsi Pasquier et Pinson (2004), des mécanismes d'eupéanisation du traitement des problèmes urbains, c'est-à-dire la constitution d'un ensemble de normes préalablement constituées au niveau de l'Union Européenne puis incorporées dans les logiques d'action des acteurs nationaux et sub-nationaux. On le voit notamment à la généralisation de l'usage par les acteurs locaux des politiques urbaines de notions telles que celles « d'approche intégrée », de partenariats, et même de gouvernance* ».

B. Les fonds structurels

En construisant le cahier des charges et en sélectionnant des projets qui bénéficient de financements européens depuis 1957, l'UE contribue à modeler les contours d'une action innovante, notamment en matière sociale. Les Fonds Européens d'Investissement Structurels (FESI) ou fonds structurels, gérés par les Etats membres et la commission européenne, sont des budgets dédiés à des projets portés par des collectivités locales ou des acteurs associatifs. Entre

2014 et 2020, l'Union Européenne investit 351,8 milliards d'Euros, répartis entre 5 fonds structurels⁴¹ :

- Le Fonds Social Européen (18% des fonds), ou FSE, fut créé dès 1957 par le Traité de Rome. Il finance des projets visant à soutenir l'emploi et la formation, l'égalité entre hommes et femmes, et la lutte contre les discriminations au travail. Il s'agit de la principale source de financement européenne en matière d'action sociale et de lutte contre la pauvreté.
- Le Fonds Européen de Développement Régional (43% des fonds), FEDER, existe depuis 1975. Il a pour objectif de favoriser l'attractivité des territoires (accessibilité et développement durable), la cohésion économique et sociale, et de corriger les déséquilibres entre les régions⁴² européennes.
- Le Fonds de Cohésion a été créé pour favoriser la cohésion entre les Etats membres, permettre le développement des régions les plus en difficulté économiquement (le revenu brut par habitant doit être inférieur à 90% de la moyenne de l'Union Européenne). Tous les Etats ne sont donc pas éligibles
- Deux autres fonds, le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) et le FEAMP (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche), sont dédiés à l'agriculture et à la pêche.

Comme la méthode ouverte de coordination, ces financements européens, par l'échange de bonnes pratiques qu'ils suscitent, et par la définition des priorités et d'un cahier des charges, contribuent à une convergence des pratiques au sein des Etats membres par des méthodes non-contraignantes. Le Fonds Social Européen encourage l'innovation sociale et peut permettre de financer des projets expérimentaux, ce qui représente une ouverture pour le financement de projets d'intervention sociale communautaires⁴³.

⁴¹ https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/funding-opportunities/funding-programmes/overview-funding-programmes/european-structural-and-investment-funds_fr consulté le 12 décembre 2019

⁴² Comprises comme NUTS 2 (Nomenclature d'Unités Territoriales Statistiques) dans la classification européenne des niveaux de collectivités territoriales.

⁴³ Règlement du FSE art 9. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32013R1304&from=FR>, consulté le 12 décembre 2019.

III. Les Etats Providence en Europe

La construction et la professionnalisation du travail social en Europe après 1945 s'inscrivent dans le cadre de la mise en place des États-providence et des politiques d'action sociale qui en découlent.

A. Pourquoi les Etats providence ?

L'idée principale à la source de l'institution des Etats providence est que les individus ne devraient pas être laissés seuls face au marché, en particulier quand ils ne sont plus en capacité de travailler du fait de maladie, d'accident, de chômage ; ou encore, de manière permanente, du fait du handicap ou de la vieillesse. Il s'agit donc de « dé-marchandiser » les personnes (selon ESPING-ANDERSEN 2007), et de les rendre plus indépendants vis-à-vis du marché par la proclamation de droits universels. En dépit de remises en question néolibérales, tous les Etats en Europe reconnaissent qu'un système de solidarité, obligatoire, collectif et public est nécessaire pour garantir à chacun un revenu en cas de nécessité.

L'Etat providence d'influence keynésienne est essentiellement mis en place entre 1945 et 1970. Cependant le modèle des assurances sociales bismarckiennes, instituées en Allemagne dès les années 1870, avait déjà posé les bases d'un système de protection des travailleurs qui fait des émules, progressivement, à travers l'Europe occidentale, comme par exemple aux Pays-Bas ou en France (HAMEL 2006). Dans le modèle keynésien d'après-guerre, l'objectif est de favoriser la croissance en relâchant de l'argent sur le marché : les compléments ou substituts de salaire permettent d'éviter l'épargne en garantissant la sécurité financière des travailleurs. L'Etat est interventionniste et redistributif.

L'Etat social se construit en Europe en suivant ces trois axes politiques : « *une intervention réglementaire de l'Etat afin d'assurer une certaine sécurité économique aux citoyens par le biais de systèmes de sécurité sociale et d'assistance ; une volonté de redistribution qui passe par des transferts monétaires verticaux et horizontaux ; [et] la mise à disposition par l'Etat d'une série de services et d'équipements collectifs gratuits ou à coûts très inférieurs à ceux du marché* » (MERRIEN 2007 p 19). Ensuite, dans les différents pays, on trouve des variables entre les systèmes institués d'Etat-providence selon :

- La relation entre l'Etat et les autres institutions ou groupes susceptibles d'assurer la protection des personnes (familles, marchés, secteur non-lucratif...), au niveau central ou local – en d'autres termes, le « welfare mix » ;
- Les objectifs communs en termes de bien-être, et la nature des prestations : universelles, assurantielles, conditionnées aux ressources ; conditions d'éligibilité ; prestations en nature ou financières ;
- Les sources de financement : taxes ou contributions ;
- Le type de relations familiales ou hommes/femmes qu'ils soutiennent ;
- Les idéologies politiques à la base du système, selon que la société doit être hiérarchique, égalitaire ou individualiste. (VAN HOOREN et BECKER 2012 ; MERRIEN 2007 ; PALIER 2004).

L'économiste et sociologue danois Gosta Esping-Andersen a publié en 1990 *The Three Worlds of Welfare Capitalism* (ESPING ANDERSEN 2007), dans lequel il tente de définir et de classer les différents régimes d'Etat providence en Europe. Il examine « *la manière dont les activités de l'État sont coordonnées avec les rôles du marché et de la famille dans la prévoyance sociale* » (p.35), c'est-à-dire que l'État-providence gouverne la relation entre l'État, le marché, et la famille.

Selon Esping-Andersen, la « démarchandisation » (en anglais « de commodification ») du travailleur augmente son pouvoir, car il est libre de choisir de travailler ou non sans que son niveau de bien-être en soit affecté. Le modèle « beveridgien », proposant une indemnité universelle à tous les travailleurs, est le plus favorable à cette libération de l'individu par rapport au marché ; cependant, même quand ce système existe, le montant des indemnités n'est jamais suffisamment haut pour y parvenir. C'est dans les Etats anglo-saxons que l'individu est le plus dépendant du marché, tandis que dans les Etats scandinaves il serait davantage démarchandisé.

Esping-Andersen distingue, dans ses premiers travaux, les trois régimes suivants : le régime libéral, le régime conservateur-corporatiste, et le régime social-démocrate. Dans l'espace européen, l'ex-Europe de l'Est et le monde méditerranéen représentent encore deux catégories distinctes, quoique hétérogènes, que nous nous attacherons à présenter en prélude des pays choisis pour cette étude. Les trois régimes proposés par Esping-Andersen sont des idéaux-types. Il se base sur l'exemple de l'Allemagne pour le modèle conservateur-corporatiste, sur l'Angleterre pour le modèle libéral, et sur les pays Scandinaves pour le modèle social-démocrate. Or, comme évoqué ci-dessus, les variables pour mettre en œuvre la solidarité

nationale sont nombreuses, et les pays construisent leur modèle par rapport à des cultures locales et des forces en présence en jouant avec ces variables : aussi, comme le montre en particulier l'inclassable Etat-providence néerlandais, mais aussi le cas français, on trouve plutôt, en dehors de ces trois idéaux types, des hybridations présentant des similitudes avec un régime, sans en épouser toutes les caractéristiques (VAN HOOREN et BECKER 2012).

B. Evolutions des Etats providence et critique

Les Etats-providence européens sont mis en place au lendemain de la guerre dans un contexte de relatif consensus politique, la crise économique de 1929 et la guerre ayant fait progresser l'idée d'une intervention nécessaire de l'Etat en matière sociale et économique. Ce consensus est favorisé par un contexte de croissance sans précédent, de reconstruction et de plein emploi. En 1944, la déclaration de Philadelphie définissant les objectifs de l'organisation internationale du travail (dit : « consensus de Philadelphie »), proclame en son article 1er que « *l'homme n'est pas une marchandise* » et s'appuie largement sur des principes keynésiens. La crise qui s'installe à partir des années 1970 ainsi que le phénomène de mondialisation viennent remettre en cause les modèles institués et réduire progressivement le champ d'intervention des Etats (MERRIEN 2007).

1. La remise en cause idéologique : le néolibéralisme

Tout d'abord, au niveau idéologique, la permanence de la crise qui débute dans les années 1970 vient remettre en cause le modèle économique keynésien, préconisant l'intervention de l'Etat et une politique d'investissement. Le courant économique néoclassique, appuyé par plusieurs Think Tanks⁴⁴, prend de l'ampleur à partir des années 1970 jusqu'à s'affirmer comme l'orthodoxie économique. Les tenants de la doctrine économique néoclassique poursuivent un objectif de liberté et de prospérité pour tous, mais pas d'égalité : la recherche de l'égalité, soit l'égalitarisme, amènerait une déresponsabilisation des individus et une dépendance forte vis-à-vis de l'Etat et des dispositifs d'assistance (*welfare dependency*). Les arrangements volontaires sont toujours préférables aux arrangements collectifs obligatoires. Par exemple, il est jugé plus efficace, pour réintégrer sur le marché du travail une personne qui en est exclue, de déréguler ledit marché (par exemple en supprimant le salaire minimum) que de proposer des mesures de

⁴⁴MERRIEN (2007) cite, parmi les Think Tanks les plus influents : Institute of Economic Affairs et Adam Smith Institute (GB) ; Heritage Foundation, Fraser Institute, Political Economy Research Center, Center for Policies Study (USA). Ils développent les idées d'économistes néoclassiques tels Friedrich Von Hayek ou encore Milton Friedman.

compensation (emplois aidés, allocations et prestations chômage...) : les effets pervers de telles mesures seraient une perte d'autonomie de l'individu, qui tomberait dans une « trappe à pauvreté », et la perte de compétitivité induite par de fortes contributions sociales. Les systèmes d'assurance privée sont également préférables à une organisation publique en matière de santé et de retraite. L'Etat n'intervient que pour garantir les conditions d'un marché libre et d'une concurrence non faussée. (MERRIEN 2007).

Associé au conservatisme moral et à la philosophie libérale, cette doctrine économique constitue la base du néolibéralisme.

2. Évolutions structurelles et démographiques

Dès les années 1980 les Etats-providence en Europe connaissent une crise de financement du fait de l'augmentation des dépenses sociales, liées à de nouvelles formes de précarité. La tertiarisation de l'emploi laisse de côté des populations ouvrières peu qualifiées : le chômage de masse s'installe et des catégories de populations – les jeunes, les seniors, les personnes non qualifiées – sont dites « exclues » du marché de l'emploi. Les évolutions de la démographie tendent vers une baisse de la natalité et un vieillissement général de la population qui pèse également sur les budgets des assurances retraite et maladie. Pour conséquence, les dépenses sociales augmentent et les recettes diminuent. (MERRIEN 2007)

D'autre part, les arguments néolibéraux mettent en avant la nécessité de compétitivité, dans un contexte de mondialisation mettant en concurrence les économies nationales les unes contre les autres : les prélèvements occasionnés par le système de redistribution freinent la compétitivité des produits européens en maintenant des coûts de main-d'œuvre élevés. Les Etats sont donc encouragés à réduire leurs dépenses sociales pour limiter la fiscalité, et à assouplir leur code du travail. Plusieurs économistes pointent le fait qu'il n'existe pas de corrélation directe entre le niveau d'attractivité d'une économie et le coût du travail (d'autres facteurs entrent en ligne de compte, tels le niveau de qualification et de productivité des travailleurs et le mode de régulation des conflits sociaux) (GARRETT 1995 cité par MERRIEN 2007) ; cependant les arguments néoclassiques semblent présider aux orientations européennes préconisant des réformes des Etats sociaux. (MERRIEN 2007)

C. La réforme des Etats-providence

C'est ainsi que convergent des raisons économiques et structurelles, démographiques, et idéologiques, appelant la réforme des systèmes d'Etat-providence en Europe. Les Etats répondent à cet impératif en fonction des marges de manœuvre dont ils disposent, en lien avec le type d'Etat providence mis en place : nous y reviendrons plus en détail ultérieurement. Palier (2004), dans la lignée des travaux de Paul Pierson et de Peter Hall, reprend la thèse du *path dependency* : la réforme a pris un cours distinct en fonction des modèles d'Etat providence, ceux-ci restant fidèles à leur logique inhérente et leur manière de penser. Au lieu d'infléchir ces modèles, la réforme les aurait renforcés.

La réforme peut intervenir sur trois niveaux :

- les usages (les équipements et organisations dans lesquels sont utilisés les instruments). On peut par exemple modifier le niveau de contribution des parties.
- les instruments, c'est-à-dire les quatre variables suivantes : accès et conditions d'éligibilité, nature et niveau des prestations, source du financement, et processus de décision et de gestion. On introduit ici dans le système de nouveaux instruments (par exemple, une prestation) ou de nouvelles manières de faire.
- et les objectifs des politiques publiques, c'est-à-dire les principes sur lesquels repose le système. Pour le modèle libéral, il s'agit de la préférence accordée au marché. Pour le modèle corporatiste, le principe est le maintien du privilège ; et le principe d'égalité gouverne les Etats-providence nordiques. Dans ce cas la réforme consiste à emprunter des éléments à d'autres modèles, qui ne correspondent pas au modèle dominant (PALIER 2004).

Si convergence européenne il y a, elle « *n'est pas tant visible dans les résultats – car les institutions de l'Etat-providence seront toujours différentes d'un pays à l'autre – que dans les pratiques et la logique déployées dans les réformes en cours dans les différents pays* » (PALIER 2004). Nous pouvons ainsi relever quelques tendances communes à travers l'Europe, appuyées par le biais d'incitations à l'échelle de l'Union Européenne. (MERRIEN 2007)

Tout d'abord, le **ciblage des prestations** sociales vise à circonscrire les aides aux publics les plus marginalisés.

Ensuite, la **privatisation** des services publics pour plus d'efficacité – ce que Michel Chauvière (2010) qualifie de « chalandisation » dans le domaine social : délégation de compétences par contrat à des acteurs privés, qui sont de fait mis en concurrence, voire retrait de l'Etat dans certains domaines. La Nouvelle Gestion Publique, que l'on retrouve à différentes échelles à travers l'Europe, préconise d'introduire un modèle « contractuel de marché » dans la gestion des services et institutions publics.

Les autorités émettent des **normes de qualité** auxquelles les acteurs privés et publics doivent se conformer (cf. les recommandations de l'ANESM, Agence Nationale de l'Evaluation et de la Qualité des Établissements Médico-sociaux, en France). Elles s'assurent de la qualité des services à l'appui d'indicateurs préétablis, ainsi que de leur efficacité par un contrôle budgétaire, d'où une nécessaire évaluation à occurrence régulière (MERRIEN 2007 ; CURIE 2010).

Enfin, la **décentralisation** rompt avec des modes de gestion à grande échelle considérés comme coûteux et inefficaces. L'Etat a pour tâche de mettre en réseau les acteurs au niveau local, à la fois publics et privés. Il laisse s'exprimer les intérêts privés, ce qui lui permet de ne pas intervenir directement. Même dans les Etats européens ayant une forte tradition de centralisation, cette tendance est nette, avec un nombre toujours plus important de compétences confiées à l'échelon local. (MERRIEN 2007).

Conclusion

L'Union Européenne agit ainsi par divers biais (financements européens, MOC sociale) pour organiser une forme de régulation douce des pratiques pour une meilleure harmonisation entre les Etats. Le processus d'eupéanisation agit également grâce à des opportunités de rencontre entre acteurs de la société civile au sein d'institutions de l'Union ou du Conseil de l'Europe. Ainsi, bien que les Etats membres de l'Union demeurent souverains dans le champ social, les processus de convergence sont observés jusque dans le champ social.

En dépit d'un mouvement de réforme des Etats-providence, et bien que traversés par des clivages et des débats, les Etats européens maintiennent un haut niveau de protection sociale comparés à l'ensemble des pays industrialisés. L'hégémonie de la pensée néolibérale amène

toutefois des convergences en matière de gestion des services et institutions sociales, et de politiques sociales, qui ne sont pas sans influence sur la matière dont est pratiqué le travail communautaire par les intervenants sociaux.

DEUXIEME PARTIE :

**ANALYSE CROISEE PAR PAYS : CONSTRUCTION ET ETAT
DES LIEUX DE LA PRATIQUE COMMUNAUTAIRE**

Introduction : Présentation de l'enquête de terrain

I. Outil de recueil de données

Afin d'éclairer la question de la place de l'approche communautaire dans l'intervention sociale, nous avons isolé quatre domaines d'enquête repris et détaillés dans la grille ci-dessous : le système dans lequel s'inscrit le travail social, les formations, les statuts des professions, et les méthodologies d'intervention. Deux grilles d'entretien, l'une à destination des formateurs et académiques, l'autre à destination des praticiens (cf. annexe 1), ont été tirées de cette grille.

Grille de recueil des données

4 Domaines d'étude	Sous-thèmes	Littérature	Entretiens
Système social	Place du travail social dans l'Etat providence	x	
	Organisation territoriale	x	x
	Degré de centralisation		
	Les métiers du travail social	x	
	Place de la société civile, mode de participation	Selon les pays et l'accès à la littérature	
	Contraintes actuelles pour le travail social	x	x
Enseignement	Nombre d'étudiants dans les filières communautaires	x	x
	Intégration du TC aux filières classiques en travail social et niveau d'éducation requis	x	x
	Contenu du programme d'enseignement		x
	Sources théoriques et pays d'origine	x	x
	Recherche en TSC		x
	Compétences visées	x	x
Statut et exercice professionnel	Existence d'une association professionnelle TSC	x	x
	Exercice du métier : Reconnaissance / burn out / salaires/ type de contrat (et d'organisation)		x
	Marges de manœuvre / accountability		x
	Financement		x
	Motivations et trajectoire des TSC		x

	Relation avec le travail social individuel	x	x
	Tendances	x	x
Méthode	Origine de la commande		x
	Groupe cible		x
	Objectifs		x
	Modalités de participation		x
	Modalités d'évaluation		x
	Evaluation		x
	Relation avec le pouvoir et les institutions publiques		x
	Outils	x	x

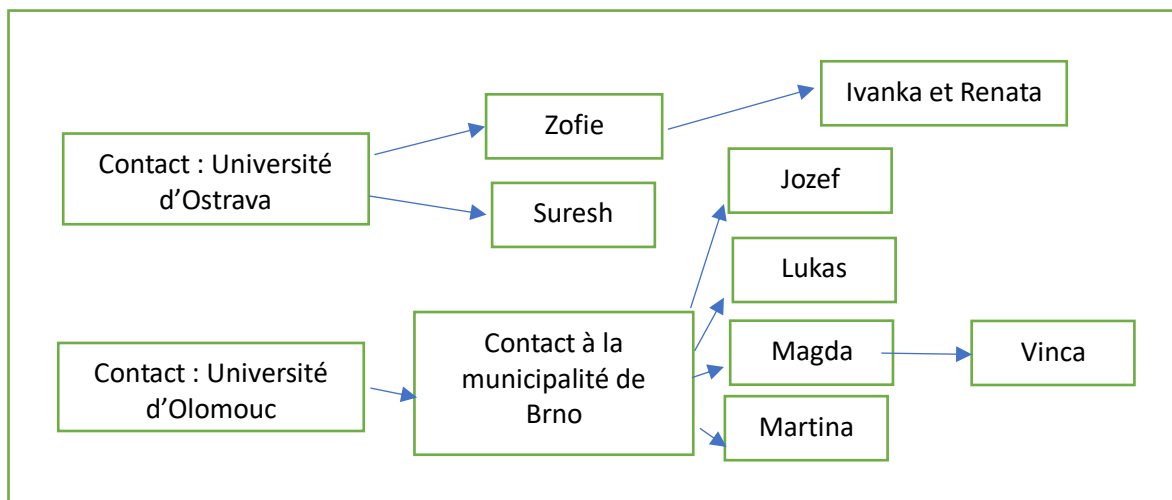
Les biais rencontrés sont les suivants :

- Afin de constituer un échantillon aussi représentatif que possible, nous nous sommes appuyés sur des personnes relais dans chaque pays ; ces personnes disposent de connaissances inégales et ont des compréhensions différentes de ce qu'est l'approche communautaire ou la communauté elle-même. En Italie, par exemple, nous avons été orientés vers un centre d'hébergement pour personnes migrantes, que les italiens qualifient de « *comunita* » : il y a bien communauté de vie, mais pas de travail communautaire.
- Les difficultés linguistiques rencontrées, notamment l'accès à la littérature en langue néerlandaise, italienne et tchèque, expliquent l'inégalité du volume de matériau recueilli pour chaque pays. Les entretiens se sont faits majoritairement en langue anglaise, avec l'appui ponctuel de traducteurs en Italie, en Suède et en République Tchèque. Les compétences linguistiques des personnes interrogées ont pu représenter un frein, notamment en République tchèque.
- Nous avons mené les entretiens dans un temps limité, concentré sur des séjours d'étude d'une semaine dans chaque pays à l'exception de la France, de l'Italie et des Pays-Bas : cette étude ne prétend donc pas être exhaustive mais vise à donner un aperçu des pratiques dans les pays visités.

II. Echantillon⁴⁵

Sept à dix-sept entretiens ont été réalisés dans les 6 pays de l'échantillon. Vu sa dimension, cette étude ne prétend pas à l'exhaustivité, ni même à la représentativité. Nous avons opté pour la méthode de proche en proche pour constituer l'échantillon – traduite, chez les anglo-saxons, par méthode d'échantillonnage en « boule de neige », par « recommandation à la chaîne » ou « réputationnel ». Cette méthode permet « *d'obtenir des cas en usant de recommandation à partir d'un cas ou de quelques-uns, puis de nouvelles recommandations à partir de ces cas, et ainsi de suite* » (NEUMAN 2014 p. 275). Notre premier contact dans les pays tiers est le plus souvent un universitaire, qui a parfois fait lui-même l'objet d'un entretien. Les universitaires ont émis des recommandations par rapport à leur connaissance du champ du travail communautaire dans leur contexte. Ces recommandations par les universitaires ont eu l'avantage d'être plus variées que les contacts transmis en second lieu par professionnels interrogés, ceux-ci étant davantage en lien avec des personnes exerçant dans leur branche (par exemple la jeunesse).

Pour exemple, l'encadré ci-dessous présente l'échantillon tchèque.



Personnes interviewées : grille synoptique

Pays	Nom	Type de service	Profil	Ville	Durée de l'entretien
France	Marie	Département	Chargée de mission DSL puis éthique	Lille	1h39
	Alain	Département	Directeur d'unité territoriale	Dunkerque	1h25
	Noémie	Département	ASS, cheffe de service	Lens	1h17

⁴⁵ Les prénoms ont été modifiés

	Sandrine/ Anne-Lise / Héloïse	Département	2 ASS et 1 sage-femme	St Pol	1h31
	Chloé	Association	Médiatrice culturelle	Flandres	1h19
	Cyril	Association	Organisateur communautaire	Paris	1h
	Kim	Association de lutte contre la pauvreté	Volontaire permanent	Lille	2h17
	Tony	Association de justice sociale	« artisan de justice sociale », co- fondateur (Formation en sciences politiques)	Grenoble	1h06
	Marc	Fédération centres sociaux	Chargé de développement et recherche	Lille	1h12
	Céline	Fédération centres sociaux	Chargée de formation	Paris	56 mn (skype)
	Jacques	Centre social	Directeur	Avesnois (Nord)	54 mn
	Stéphanie	Indépendante	Consultante et formatrice en participation et développement communautaire	Paris (téléphone)	30 mn
	Max, Jean- Jacques et Paul	UNADEL / SPISC / Carrefour des Métiers	Jean-Jacques : ancien délégué interministériel aux droits des jeunes. Max : chargé de développement. Paul : coordinateur du carrefour des métiers.	Paris	1h20
	Filipe	Association de quartier (politique de la ville)	Agent de développement / formation animateur	Lille	1h45
	Martin	Centre de formation	Formateur et chercheur	Perpignan	1h12
	Marianne et Dennis	Association de prévention spécialisée	Educateurs spécialisés	Douai	1h27
	Deborah	Centre de formation	Formatrice	Marseille	1h32
Pays-Bas	Mejke	Association financée par municipalité (école)	Ortho-pédagogue	Utrecht	1h24
	Roel	Association financée par municipalité (enfance)	Travailleur social	Utrecht	1h03
	Joris	Association financée par municipalité (généraliste)	Travailleur social, formation en psychologie	Utrecht	57 mn
	Tanja	Association financée par municipalité, adultes	Formation TSC, « sociaal makelar »	Utrecht	1h26
	Jacobi	Association financée par municipalité, jeunesse	Formation TSC, « sociaal makelar »	Utrecht	1h22
	Nellie	Association financée par municipalité, jeunesse	Travailleur social communautaire	Breda	1h34
	Sietske	Haute école	Formatrice	Breda	51 mn
	Lisbeth	Indépendante	Formatrice, coach	Utrecht	50 mn
	Erik	Haute école	Formateur	Zwolle (skype)	1h
République Tchèque	Ivanka et Renata	Association de quartier	Travailleuses sociales communautaires	Ostrava	1h11

	Suresh	Association de développement communautaire engagée auprès des Roms	Directeur (formation en Physique)	Ostrava	1h55 + visite de 5 centres sociaux
	Zofie	Université	Formatrice	Ostrava	52 mn
	Lukas	IQ Roma Service	Travailleur social diplômé philo/ sciences politiques	Brno	1h17
	Magda	Brno municipalité, Service innovation sociale	Travailleuse sociale, sociologue (Master)	Brno	1h21
	Jozef	Association « Bronx »	Manager, élu municipal	Brno	47 mn
	Vinca	Association pour l'intégration des migrants	Coordinatrice	Brno	1h11
	Martina	Brno municipalité, service prévention et sécurité	Coordinatrice du service	Brno	Questionnaire par internet
Angleterre	Sean	Citizens UK	Fondateur, formation en travail social	Londres	1h21
	Derek	Mairie	Chargé de projet	Huddersfield	1h18
	Morgan	Pepy's forum	Volontaire permanent (ancien salarié), formation enseignant	Londres	1h52
	Charles	Nutrure developpent, méthode ABCD	Consultant	Huddersfield	1h
	Arthur	Community business	Manager	Huddersfield	1h
	Steve	association de formation / quarter	Coordinateur	Huddersfield	58 min
	Terry	Formateur / COGS	Formateur et community development worker	Huddersfield	1h15
	Amal	Housing estate (HLM)	Intervenante sociale	Huddersfield	56 min
	Damian	HLM	Chef d'équipe	Huddersfield	1h15
	Italie	Vittoria	Université privée	Enseignante TS	Milan
Mila		Université publique	Enseignante socio / TS	Milan	45 mn
Luigi et Fedra		Ville de Milan / ateliers de quartier	Intervenants sociaux (profils : juriste et sciences politiques)	Milan	2h06
Abramo et Marcello		Association personnes SDF	Assistants sociaux	Milan	1h10
Gioacchino		Association San Pancrazio Université	Enseignant sciences politiques / bénévole	Cosenza	1h27
Aurelia		Centre d'hébergement et Palazzo (accueil de jour)	Coordinatrice	Cosenza	53 mn et 1h05
Isabella		Centre de santé pour réfugiés	Coordinatrice	Cosenza	1h16
Anetta		Université Milano Bicocca	Professeur en travail social, assistante sociale de formation	Milan	35 min par skype
Silvano		Association Piazza Piccola	Volontaire	Cosenza	1h31
Tessa		Cooperativa La tenda	Coordinatrice	Naples	53 mn
Angelo		Cooperative La Paranza	Guide touristique	Naples	1h10
Frédéric		Je so Pazzo	Bénévole, doctorant en sociologie	Naples	Pas d'enregistrement
Suède	Borje	Université de Göteborg	Professeur, Département de Travail social	Goteborg	1h28

	Kalle	Université de Göteborg	Professeur et travailleur communautaire, Travail social / Philosophie	Goteborg	1h46
	Lovisa, Sven, Gretta, Arjun, Marie	Université de Gävle	Professeurs au Département de Travail social	Gävle	1h15 et 1h40
	Hampus et Behrzad	Municipalité de Gävle	Travailleurs jeunesse (field worker)	Gävle	1h31
	Sofia et Ozkem	Association Kulturum	Travailleuse sociale et institutrice (ex-bénévole)	Gävle	1h45
	Tina	Association Rapatac	Coordinatrice	Gävle	1h04
	Viveka et Sebastian	Municipalité de Mölndal	Travailleurs sociaux communautaires	Mölndal	1h03 Par skype +5 réponses par écrit

III. Cartographie des sources théoriques citées et formes de travail communautaire par pays (non-exhaustive)

Le tableau ci-dessous présente un aperçu des sources théoriques et des modèles pratiques qui sont développées dans les chapitres par pays qui suivent.

Pays	Sources théoriques	Pratiques
France	Développement du pouvoir d'agir Droits culturels Pédagogie sociale (Freinet)	Croisement des savoirs Médiation culturelle
Angleterre	Travail social radical	Travail de développement communautaire Broad-based community organizing ABCD (Asset-Based Community Development)
Pays-Bas	Théorie intégrale et dynamique des spirales. Présence (Bart)	« Travail d'Avant-champ » (makelaars)
Suède	Sens de la cohérence (Antonovski) Pédagogie sociale (Grundtvik)	Outreach et travail de terrain. Travail communautaire interculturel. Médiation artistique (Dewey).
Italie	Antonio Gramsci. Ivan Illich. « bien commun » Travail social relationnel.	Travail communautaire basé sur une communauté de foi.
République tchèque	Evidence-based practice	Travail communautaire anti-discriminatoire.

Chaque chapitre s'attache à mettre en exergue les points saillants du contexte socio-politique en lien avec le travail communautaire ; nous détaillons la formation, les champs et les méthodes et travail communautaire observés, et interrogeons sa relation avec le travail social.

Chapitre 1 : La France

Dix-sept entretiens ont été conduits en France, auprès de 22 personnes. Notre échantillon français cherche à rendre compte de la diversité des courants, des pratiques, et des métiers qui s'intéressent au travail communautaire, sous diverses appellations. Sont représentés :

- La filière travail social : assistant social, éducateur spécialisé, en association et au département ;
- La filière de l'animation : centres sociaux, association de développement local ;
- La filière universitaire avec les métiers du développement.
- Des profils atypiques de professionnels issus d'associations (Kim, Manu, Chloé) présentant une approche spécifique du travail communautaire.

La recherche-action menée par le SPISC (Séminaire pour la Promotion de l'Intervention Sociale Communautaire) de 2013 à 2016 a constitué une base pour appréhender la diversité de ces approches, en complément de réseaux professionnels dans les Hauts-de-France. Nous avons interrogé des professionnels de terrain, des encadrants, et des formateurs et universitaires. La plupart des entretiens ont été menés sur le territoire des Hauts-de-France, mais une partie de l'échantillon est active dans d'autres régions.

Nous présentons dans un premier temps le modèle d'Etat providence conservateur-corporatiste et sa déclinaison française, pour aborder ensuite la construction du travail communautaire en France. Une clarification terminologique, particulièrement nécessaire dans le cadre français, suit. Sont ensuite détaillés les formations et métiers, les acteurs, et les professionnels du travail communautaire. Les deux dernières parties abordent les sources et les champs d'exercice sur le terrain.

Données socio-démographiques de l'échantillon

- Département

Marie est assistante sociale de formation initiale. Au terme d'une longue carrière au sein du département, elle coordonne une équipe d'éthique et intervention sociale à la direction générale des affaires sociales. Elle a animé un conseil de développement social pendant deux ans, aujourd'hui inactif.

Alain est directeur territorial au sein d'un département. Il est en charge de 8 unités territoriales d'action sociale comprenant des services de santé publique, de polyvalence de secteur, et d'aide sociale à l'enfance. Alain est assistant social de formation. Formé dans les années 1980, il a fait sa carrière au sein du département dans chacun de ces trois domaines. Les limites qu'il observe lorsqu'il est encadrant à l'aide sociale à l'enfance l'amènent à rechercher de nouvelles réponses, du côté du développement social local, puis, en lien, des droits culturels.

Noémie est responsable d'un service social local départemental. Elle a d'abord été sportive de haut niveau et éducatrice sportive pendant plusieurs années, avant de se ré-orienter vers le métier d'assistante sociale. Elle reste marquée par son travail estival d'animatrice auprès de jeunes dans une association d'éducation populaire (liée au CEMEA), ce qui l'amène, entre autres, à s'intéresser au développement social local. Elle mène une action de DSL en tant qu'ASS, et entreprend, dans le cadre d'un DEIS, un mémoire sur le sujet. Elle devient personne ressource et formatrice dans le montage de projets pour les personnels départementaux, et enfin cheffe de service.

Sandrine, Héloïse et **Anne-Lise** ont contribué à une action collective portée par le service de polyvalence de secteur, en lien avec les droits culturels et la médiation culturelle. Elles sont toutes trois fonctionnaires au département : **Anne-Lise** est sage-femme, et **Héloïse** et **Sandrine** sont assistantes sociales. Contrairement à Sandrine, qui fait état de davantage d'ancienneté, Héloïse a été formée après la réforme des études de 2004, et est donc familiarisée depuis sa formation avec la méthodologie de l'ISIC.

- Acteurs associatifs

Cyril découvre le travail communautaire en tant qu'habitant dans un quartier de banlieue parisienne où intervient, au sein du centre social, une assistante sociale originaire du Chili. Son intervention est appuyée par le MDSL et l'IRTS de Montrouge. Souhaitant se former à la démarche communautaire, il s'inscrit en Master de Développement Local, formation au terme de laquelle il effectue un stage puis est recruté par le MDSL. Il travaille ensuite comme organisateur communautaire pour une association reconnue d'utilité publique, implantée dans un quartier de politique de la ville. Il intervient comme formateur dans un établissement de formation en travail social, ainsi que dans la fonction publique. Il est également titulaire d'un master 2 « Accompagnement individuel et collectif par la recherche action ». Il a contribué à la recherche action du SPISC, ce qui l'a amené à redéfinir sa posture et son titre professionnel (organisateur communautaire).

Filipe a été formé à la coordination de projets d'animation et en éducation populaire au Portugal, d'où il est originaire. Il exerce comme encadrant dans le domaine de l'animation, puis décide de passer quelques mois en France, où il suit des cours de français dans un premier temps. Il effectue un stage d'observation auprès de services municipaux, puis travaille comme animateur jeunesse pendant les vacances estivales. Suite à cela, il est recruté comme agent de développement dans une association de quartier financée au titre de la politique de la ville. Son diplôme n'étant pas reconnu, il se rapproche d'un CEMEA et obtient un DEJEPS. Depuis, il est directeur de l'association, composée de quatre antennes réparties dans trois quartiers.

Denis et **Marianne** sont éducateurs spécialisés dans une association de prévention spécialisée du bassin minier, dans le Nord. **Denis** a une longue carrière d'éducateur auprès de mineurs dans des maisons d'enfants à caractère social : il a choisi la prévention spécialisée pour sortir d'une « posture relationnelle mandatée » vers une « relation libre ». **Marianne** a effectué un stage de formation dans l'association et a été recrutée après obtention de son diplôme d'éducatrice.

Kim est volontaire permanent depuis 8 ans à l'association ATD Quart-Monde. Il est ingénieur en informatique et docteur en neurosciences de formation. Au cours de ses études et de sa pratique professionnelle, il cumule plusieurs engagements associatifs, dont un engagement auprès d'ATD quart-monde qui le conduira à exercer comme bénévole à temps plein.

Chloé est médiatrice culturelle de territoire. Titulaire d'un master en médiation culturelle, elle commence par travailler 3 ans dans une association comme travailleur social avant d'être recrutée

comme médiatrice culturelle, poste qu'elle occupe depuis 5 ans. Elle est rattachée à une mairie, mais son poste est financé par le département, au titre de l'insertion et de la culture. Dans ce cadre, elle monte des projets culturels avec des personnes et des groupes orientés par des services sociaux partenaires.

Tony est directeur d'une association qui œuvre pour davantage de justice sociale. Il est diplômé de Sciences Po Grenoble, dans la filière « Politique économique et sociale ». Tony interrompt ses études pour aller exercer deux ans au Québec, dans un collectif communautaire de lutte contre la pauvreté. C'est à cette époque, en 1998, que son chemin croise celui de Yann le Bossé. A la fin de ses études, il travaille un an dans une mission locale sur un observatoire de la jeunesse, puis devient délégué adjoint régional pour la fédération des centres sociaux. Il passe un master, et s'engage dans l'expérimentation du *community organizing* avec la première Alliance Citoyenne de Grenoble. Il a également travaillé avec Michel Séguier, dont il est proche. Il fonde ensuite une association d'artisans de justice sociale, qu'il dirige depuis 5 ans.

Marc et Céline travaillent à la fédération des centres sociaux, au niveau régional pour Marc et au niveau national pour Céline. **Marc** est chargé de l'animation d'un territoire, de la vieillesse, et de la recherche et du développement. Il est géographe et titulaire d'un master à Sciences Po Paris. Il travaille à la Fédération depuis plus de 10 ans, et témoigne du virage du pouvoir d'agir engagé par la celle-ci depuis 2013. **Céline** est responsable administrative et pédagogique de formation (suivi et développement) pour la Fédération. Une thèse en sciences politiques l'amène à s'inscrire dans les actions et réflexions du collectif pouvoir d'agir dès 2010, d'où une connaissance approfondie des acteurs et enjeux du mouvement.

Jacques est directeur de centre social, récemment retraité lors de notre entretien. Il est titulaire d'un diplôme de géomètre ; mais son engagement associatif militant par le biais du sport prend le pas sur cette carrière. Il passe un DEFA et devient directeur de centre social, une fonction qu'il a occupée toute sa carrière dans le Nord-Pas-de-Calais.

- **Formateurs, universitaires, consultants**

Martin est éducateur spécialisé de formation initiale. Il poursuit des études de sociologie jusqu'au doctorat et travaille comme chercheur, puis directeur dans un établissement de formation en travail social. Il est actuellement professeur des universités. Ses travaux l'amènent à réfléchir à la question du pouvoir dans le travail social, et à la tension entre émancipation et contrôle, notamment à travers l'étude de mouvements s'apparentant au *community organizing*.

Déborah est formatrice dans un IRTS, où elle intervient spécifiquement sur la question du travail collectif auprès des assistants sociaux. Elle a été formée au travail social en Israël, d'où elle est originaire : elle choisit de se spécialiser en travail communautaire, spécialité qui regroupe toutes les formes d'interventions collectives. Elle poursuit avec un Master en politiques publiques et management dans ONG, puis un doctorat en travail social (sans lien direct avec le travail communautaire). Elle exerce dix ans comme travailleuse sociale avant de s'installer avec sa famille en France. Le hasard d'une rencontre avec un formateur l'amène à son poste actuel. Elle est associée à plusieurs recherches sur l'ISIC.

Stéphanie travaille aujourd'hui comme « consultante et formatrice sur les questions de participation et de développement communautaire ». Elle intervient essentiellement auprès de collectivités territoriales, en appui de démarches participatives pour des équipes de travailleurs sociaux et d'usagers de services. Assistante sociale de formation, sa recherche de solutions aux prises avec les besoins des personnes l'amène à s'orienter vers l'animation et les centres sociaux. Suite à l'obtention d'un master 2 « Management des organisations » au CNAM, elle est recrutée pour mener un diagnostic sur un quartier sensible par une municipalité. Par ce biais, elle s'inscrit dans la recherche-action du SPISC et découvre le travail communautaire.

- **SPISC**

Jean-Jacques et **Max** ont tous deux participé à la recherche-action du SPISC. Jean-Jacques est ancien fonctionnaire du ministère des affaires sociales délégué aux droits sociaux des jeunes ; il a également enseigné le développement local et la sociologie urbaine. Il est à présent retraité. **Max** a été formé au travail social communautaire en 1975 dans le cadre des premiers programmes HVS et a contribué à une recherche-action sur le développement social rassemblant 450 travailleurs sociaux de 1993 à 1997. Il a mené une carrière dans le travail social et exerce actuellement comme chargé de mission développement social. Il est membre des réseaux de développement territorial que sont l'UNADEL (Union Nationale des Acteurs du Développement Local) et l'IRDSU (Inter-réseau des métiers du Développement Social Urbain)⁴⁶. **Paul**, qui coordonne le Carrefour des métiers, où sont notamment réunies ces deux associations, est présent au début de l'entretien.

Introduction : le modèle conservateur-corporatiste

Deux pays de notre étude, la France et les Pays-Bas, ont un système d'Etat-Providence qui se rapproche du modèle dit « conservateur-corporatiste ». Nous présenterons ce modèle et son évolution, ainsi que les caractéristiques de l'Etat social en France.

On trouve le régime conservateur-corporatiste, d'inspiration bismarckienne, en Allemagne, France, Belgique, Luxembourg, et Autriche. Les Pays-Bas disposent également d'un régime assurantiel et sont traditionnellement rattachés à ce modèle, bien qu'en différant par certains aspects. L'Italie, quoiqu'inclue dans le groupe des pays méditerranéens, se rapproche également de ce modèle par certains aspects. Le régime corporatiste repose sur un système d'assurance obligatoire des travailleurs (et par extension, de leurs ayant-droits) régulé par l'Etat, et complété par des allocations universelles.

Le système corporatiste ne vise pas l'égalité universelle, mais plutôt le maintien du statut professionnel et des catégories, en garantissant un revenu minimum grâce à l'assurance sociale publique. Le niveau de performance sur le marché du travail et le statut d'emploi déterminent le montant des prestations versées à une personne, y compris en matière d'assurance chômage et retraite. Le montant des contributions est également fixé en fonction du niveau de salaire de l'individu. Ce maintien des différences de statut explique le faible impact redistributif du système corporatiste (ESPING ANDERSEN 2007). Du fait de cette logique de maintien de statut, les Etats conservateurs-corporatistes génèrent de fortes inégalités entre les « *insiders* »,

⁴⁶ Les deux associations ont été créées concomitamment par des personnes appartenant à des réseaux différents, avec « *des idées parallèles, (...) mais personne ne se connaissait* » (Max). Elles opèrent un rapprochement à partir de 2001, via la plate-forme des professionnels du développement territorial, puis du Carrefour des Métiers.

les travailleurs dans le système, et les « *outsiders* ». La carrière d'une personne sera ainsi fortement influencée par son point d'entrée dans la vie professionnelle (CHAUVEL et SCHRÖDER 2014). Si redistribution il y a, ce n'est pas entre niveaux de revenus mais entre catégories de population : par exemple, les actifs cotisent pour les inactifs, les personnes en bonne santé pour les malades, etc. (MERRIEN 2007).

Le système conservateur corporatiste est principalement financé par les contributions des employeurs et des travailleurs, avec, en général, une part plus importante des contributions versées par l'employeur. Cela se traduit généralement par un système fragmenté avec plusieurs caisses, plus ou moins autonomes, en charge de la redistribution des contributions. Ces fonds sont gérés par des représentants des travailleurs et des employeurs. Du fait de la pluralité des acteurs, susceptibles d'apporter leur voix ou leur veto dans le processus de prise de décision, on trouve dans ces pays un modèle politique consensuel (PALIER 2004) – ce à quoi la France semble faire exception.

L'État peut se substituer au marché comme « pourvoyeur de bien-être » ; mais dans la plupart des cas, son intervention reste subsidiaire. Les montants des prestations tendent à être généreux, ce qui donne à tous les travailleurs une certaine indépendance vis-à-vis du marché lorsque qu'ils sont confrontés à un risque. Ce modèle repose sur des familles dirigées par des hommes : les personnes dépendent du revenu de l'assuré social, historiquement le père de famille. Le droit à la protection est lié au niveau d'emploi et au statut familial d'une personne. Esping-Andersen note l'importance qu'a eue la vision de l'Eglise sur la place de la femme dans la famille dans les politiques familiales : les systèmes d'allocations familiales compensant la perte de salaire, ainsi que le sous-développement des structures de garde, encouragent les mères à rester au foyer. (ESPING ANDERSEN 2007)

Pour ceux qui tombent hors du système d'assurance, l'Etat met en place des formes d'assistance en fonction des besoins. Par exemple, il existe en France un revenu minimum garanti, financé par les impôts. Pour répondre à la persistance du chômage dans les années 1980 et lutter contre la pauvreté, la France a dû mettre en place des prestations différentes pour répondre à ces nouveaux besoins : revenu minimum d'insertion, minimum vieillesse... Enfin, assurance et assistance sont complétées par des politiques sociales catégorielles, mises en œuvre par des acteurs publics ou associatifs, dans le domaine de l'enfance, du handicap, de l'insertion... Il en résulte un système fragmenté auquel on reproche parfois son manque de cohérence.

Le système conservateur-corporatiste est basé sur l'hypothèse du plein emploi, et dépend, donc, de la capacité de la société à assurer le plein emploi ; aussi est-il fortement mis à mal par la persistance du chômage de masse. Le coût du travail, en lien avec des contributions sociales élevées, maintient des franges entières de la population en dehors du marché du travail – ce qu'Esping-Andersen appelle « *Welfare without work* ». L'intervention de l'Etat est nécessaire pour corriger ces effets, que le marché seul ne peut contourner (MERRIEN 2007). Il s'agit du régime le plus difficile à réformer (PALIER 2004), quand la réforme y serait la plus nécessaire : en effet, le régime d'assurance bismarckien repose sur un modèle de protection des travailleurs qui a été largement impacté par les évolutions sociales (famille) et économiques (précarité).

Les spécificités du modèle d'Etat-providence français

Le modèle français, conçu sur la base des principes des droits de l'homme par le Conseil National de la Résistance en 1944 (GARNIER et ZIMMERMANN 2018), n'est pas un modèle pur, en cela qu'il combine des caractéristiques bismarckiennes et beveridgiennes. Trois traits essentiels le rendent singulier par rapport à l'idéal-type que représenterait, par exemple, l'Allemagne : « *sa complexité administrative, sa manière de prendre en compte la famille et son mode de gestion* » (EUZEBY et REYSZ 2014 p. 36).

L'ordonnance du 4 octobre 1945 crée un régime général, mais n'abolit pas les nombreux régimes qui lui pré-existaient : leur intégration initialement envisagée n'a jamais été réalisée, et d'autres régimes d'exception s'y sont ajoutés. Les régimes légaux sont complétés par des régimes complémentaires, ainsi que des institutions pour la protection des chômeurs, et d'aide sociale.

La place de la famille dans le système français constitue une deuxième exception au régime conservateur corporatiste. Par sa politique nataliste, ainsi que les incitations au travail des femmes grâce à des mécanismes facilitant la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, la France se rapproche des pays nordiques.

La forte tutelle de l'Etat est un dernier critère de distinction français, et probablement celui qui intéresse le plus le sujet de cette étude. L'Etat était l'un des acteurs dans le système paritaire établi après-guerre, mais il a graduellement renforcé sa position comme régulateur (tutelle des DRASS, vote annuel du budget et des cotisations par le parlement). La part de la fiscalité par rapport aux contributions dans la protection sociale augmente depuis 1996 ; en parallèle,

l'influence des syndicats décroît. « *La France (...) se caractérise par une extrême faiblesse des négociations sociales au niveau interprofessionnel. Pire, elle est quasiment le seul pays d'Europe occidentale (avec le Royaume-Uni) où aucun Pacte social entre les partenaires sociaux et l'État n'a jamais pu être conclu au niveau national au cours des vingt-cinq dernières années* » (EUZEBY et REYSZ 2014 p.41).

Le modèle français est remis en cause, selon Garnier et Zimmermann (2018), par un phénomène de polarisation des richesses et d'augmentation des inégalités socio-spatiales (aggravées par la décentralisation) qui représentent une entrave à la solidarité nationale « par le haut ». L'affaiblissement de la gouvernance paritaire remet également en cause ce modèle. La protection sociale ainsi que le service public se trouvent « *affaiblis par les mesures restrictives d'inspiration libérale. D'autre part, chacun, même affaibli, reste ou devient soumis à la verticalité d'une gouvernance dominée par l'Etat. Comment dans ces conditions, peuvent-il faire face au foisonnement différencié, spatialisé et multi-scalaire des inégalités sociales ?* » (GARNIER et ZIMMERMANN 2018). Pour les auteurs, cela signale le retour de solidarités « par le bas » reposant sur les « *communs sociaux* ».

I. La place de la pratique communautaire dans la construction du travail social

L'histoire du travail communautaire en France suit les évolutions internationales évoquées en première partie, des *Settlements* à l'idéologie du développement d'après-guerre. Deux particularités françaises, cependant, sont l'enracinement dans l'animation (rurale, pastorale, jeunesse) et l'éducation populaire, et les efforts, du fait d'élites professionnelles, pour inscrire le travail communautaire dans le cadre idéologique de la République.

A. Les précurseurs

1. Des Œuvres aux Résidences sociales

Au 19^e siècle, en France, est privilégié un traitement individuel de la pauvreté à travers les mouvements caritatifs et diverses aides financières, alors qu'émerge la question sociale en lien avec la massification du prolétariat. On prend conscience progressivement que la production industrielle est facteur de pauvreté. Les premiers travailleurs sociaux s'organisent à l'échelon local, à partir des ressources de leur environnement. Avec l'apparition de la question sociale, on observe le passage d'une dynamique individuelle (charité et assistance) à une localisation de l'assistance. Le but est de « *contribuer à transformer un comportement ou une situation, voire un milieu (...), d'améliorer un cadre de vie et un environnement* » (GOURVIL 2013).

En 1896 à Paris, Marie Gahéry fonde l'Œuvre sociale, suite à un voyage d'étude qu'elle réalise en 1895 avec le marquis Costa de Beauregard en Angleterre, sur l'invitation du Révérend Samuel Barnett à Toynbee Hall. Cette date est couramment mentionnée dans les ouvrages sur l'histoire du travail social en France, les auteurs s'accordant majoritairement à la considérer comme le point de départ de la pratique du travail social en France (De ROBERTIS et. al., 2014 ; PASCAL 2014). Le fait que le travail social se situe dès sa naissance dans une approche collective sert couramment d'argument à ceux qui voudraient voir cette approche davantage valorisée dans la pratique contemporaine, en ce qui pourrait ainsi s'apparenter à un « mythe fondateur » du travail social collectif. Mais comme le souligne Jacques ELOY (2012), il faut rappeler que les Œuvres, maisons et résidences sociales se situent dans des contextes suffisamment divers pour que leur histoire ait été constituée de ruptures : elles diffèrent notamment sur l'appréhension des rôles de la société civile, de l'Eglise et de l'Etat dans l'action de réforme sociale.

« L'Œuvre sociale de Popincourt », de son premier nom, s'installe ainsi dans le 11^e arrondissement parisien, un quartier prolétaire. Marie Gahéry y tient la fonction de secrétaire générale, et elle dote l'Œuvre de deux comités : le « Comité des Dames Patronnesses » et le « Comité de Messieurs les administrateurs » (PASCAL 2014). Elle invite également des religieuses de l'ordre de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri, sous la direction de leur Supérieure, mère Mercédès le Fer de la Motte, à se joindre à elle.

Marie Gahéry se retire dès décembre 1898, en butte à des désaccords vis-à-vis de ses administrateurs, et Mère Mercédès la remplace comme secrétaire générale. En 1902, les Œuvres prennent le nom de Maisons sociales et adoptent un statut associatif, ce que la récente loi de 1901 sur les associations permet. En 1903, l'Ordre de l'Oratoire s'auto-dissout et les sœurs se sécularisent. Pour majorité, elles choisissent de rester à la Maison Sociale auprès de Mme le Fer de la Motte. Six maisons sociales sont en fonctionnement en 1908, cinq à Paris et une à Levallois-Perret, à l'aube de leur fermeture.

Les Maisons sociales doivent fermer, après moins de 10 ans d'existence, suite à un scandale : le procès intenté par Marie-Jeanne Bassot contre sa famille, qui s'oppose à son choix d'exercer comme travailleuse sociale, laisse planer le doute quant à des accusations de détournement de jeunes filles (et ce bien que la justice ait fait raison à Marie-Jeanne Bassot) (GUERRAND et RUPP 1978). L'affaire induit de la méfiance, et les financeurs se raréfient. Marie-Jeanne Bassot prend le relais dès 1910 avec l'ouverture de Résidences sociales, qui prendront l'appellation « centres sociaux » à partir de 1920.

En dépit de ces ruptures, Jacques Eloy (2012) note que ces résidences (sous leurs appellations successives) organisent leur action autour de principes (séparation des classes, résidence, amitié et voisinage) et de pratiques qui leur sont communs.

Elles partent du postulat selon lequel la ségrégation spatiale des classes induit des méconnaissances, des suspensions et des faux jugements respectifs qui menacent la paix sociale. Les résidences visent l'entente des classes et la création d'une élite ouvrière, dans la lignée de la récente encyclique *Rerum Novarum* du pape Léon XIII (1891). Elles s'inscrivent ainsi dans un courant qui critique l'œuvre charitable et incite à la réforme, pour davantage de justice sociale. Les valeurs de justice et d'amitié réelle (par opposition au paternalisme condescendant qui induit la honte) amènent ces pionnières issues de milieux favorisés à « aller vers », à faire volontairement le premier pas en direction des groupes sociaux les plus pauvres et à habiter parmi eux. La Résidence n'est ainsi pas un simple bâtiment, mais un mode de vie. La tâche que se fixent les Résidentes de « *faire jaillir des amitiés là où les gens s'ignorent ou même se méconnaissent* » (BASSOT et DIEMER 1927 citées par ELOY 2012) évoque notre souci contemporain de créer du lien social ; mais l'amitié telle qu'elles l'entendent va au-delà puisqu'elle engage le positionnement bienveillant de la Résidente, jusqu'au don d'elle-même.

Le principal outil de travail de la Résidente est le « voisinage ». Ce voisinage correspond à notre territoire actuel. Il s'agissait de repérer par le biais d'enquêtes sociales, inspirées de la méthode monographique sous l'influence d'Apolline de Gourlet, les quartiers cibles en repérant les caractéristiques de la population, les besoins et les ressources. Les travailleuses sociales consacrent du temps individuellement à rencontrer les personnes, à la résidence ou en visitant leur domicile. La relation de confiance, les services rendus et la fine connaissance qu'elles acquièrent ainsi leur permet de susciter ou mettre en place des activités collectives, de type « cercles » ou « mutuelles », vouées à être autogérées autant que possible. De fait, les résidences se veulent adaptables et non-spécialistes. Elles s'appuient sur les ressources existantes dans la communauté (écoles, paroisse, œuvres et entreprises privées...) et un réseau d'auxiliaires extérieurs pour animer certaines actions. En s'appuyant sur ces ressources endogènes et exogènes, la Résidence sociale propose des activités d'information et d'éducation en groupe selon les sexes : hygiène et couture pour les femmes, théâtre et musique pour tous, histoire et géographique pour les hommes, aide à la recherche d'emploi... (ELOY 2012).

On retrouve ainsi des techniques et principes d'action proches de la pratique actuelle du travail social collectif : forte articulation entre dimension individuelle et collective, appui sur les ressources de la personne et du territoire, création de liens entre les habitants, pratique du diagnostic social en préalable à l'action, adaptabilité du travailleur social, et souhait d'impulser des démarches tendant vers l'autogestion. A l'instar du travail social dans son ensemble, la pratique collective s'est détachée de ses aspects les plus directement inspirés de la doctrine catholique ; en effet l'amitié, le don de soi, et la grande proximité du fait de la résidence volontaire dans le quartier induisent une forme d'engagement qui semble incompatible avec un métier professionnalisé et laïcisé.

2. L'échec de l'approche monographique

Nous avons vu que la tradition sociologique a apporté à l'approche communautaire et territoriale du travail social des outils précieux, à travers la monographie, où l'enquête sociale, qui se développe aux États-Unis au début du XXe siècle. Horne et Savoye (1988) analysent les raisons pour lesquelles ces méthodes n'ont jamais pu s'installer de manière satisfaisante en France. Cela est d'abord lié au fait que les œuvres sociales à leur origine en France souffrent d'un manque de coordination et d'une vision globale.

Par ailleurs, le mécénat qui avait permis de financer l'enquête monographique de la Pittsburgh Survey (la Fondation philanthropique Russell Sage) ne connaissait pas d'équivalent en France. Ensuite, l'échec des résidences sociales que nous venons d'évoquer a représenté un second frein.

Le Docteur Armand Delille, qui dirige l'école de surintendantes, préconise et explicite dans un traité une méthode d'enquête familiale adaptée du diagnostic social de Mary Richmond. Il juge que l'étude monographique ne peut être employée pour des problématiques qui ne sont pas du ressort des sept « cas » qu'il définit (par exemple, les femmes abandonnées, les tuberculeux, etc.). Il met ainsi l'emphase sur le cas individuel, plutôt que sur la communauté, dans la résolution des cas.

La dernière raison est à trouver au cœur de la discipline sociologique elle-même, qui tente encore dans la première moitié du 20^e siècle de s'établir comme discipline académique reconnue. L'enquête sociologique dans la lignée de Le Play n'y est pas prioritaire. La fondation philanthropique Rockefeller cherche ainsi en 1924 des universitaires à même de mener une enquête qu'elle financerait, mais elle doit attendre 1935 faute de sociologues et anthropologues qualifiés et disposés à collaborer. Entre 1935 et 1937 est lancée une étude dans trois villes françaises (Paris, Lyon, et Mulhouse) sur les répercussions du chômage auprès de 265 familles. La seconde guerre mondiale qui éclate après vint freiner la diffusion des résultats et l'émulation de cette méthode. (HORNE et SAVOYE 1988)

3. Le Municipalisme

Henri SELLIER, le maire socialiste de Suresnes, et futur ministre de la Santé Publique sous le Front Populaire (1936-1937), théorise la nécessité d'ancrer le service social sur un territoire, instituant les débuts de la polyvalence. Plusieurs maires, essentiellement socialistes ou communistes, développent un service social municipal qui a pour principale affectation le logement, assurant la création de services et d'équipements. Dans le courant « social municipaliste », l'habitat est « *une préoccupation essentielle des politiques publiques* » (DENIEUIL et LAROUSSI 2005). La commune est l'échelon auquel on cherche à organiser de manière rationnelle la vie quotidienne (assainissement, urbanisme, modes de communication...) ; la Charte d'Athènes s'inscrit dans cette lignée.

4. L'animation jeunesse et l'animation rurale

L'animation française a des filiations multiples. Le métier d'animateur qui se professionnalise à partir des années 1960 rassemble, sans pour autant les fusionner, les traditions de l'animation jeunesse, et de l'animation rurale ou locale.

a. L'animation et l'encadrement de la jeunesse

Lebon (2009) fait remonter l'animation en direction de la jeunesse à la loi sur l'instruction laïque obligatoire, en 1880. Sur le temps du jeudi, laissé libre pour l'éducation religieuse, les œuvres et les patronages encadrent les enfants, sur fond de lutte entre Eglise et Etat laïc. En parallèle s'organisent des colonies de vacances avec une visée hygiéniste. Ainsi, de la fin du 19^e aux années 1950, on distingue trois figures de l'animation : catholique (prêtre ou religieux), républicain (instituteur), et socialiste (élu local, syndicaliste). (LEBON 2009).

Entre-deux guerres, l'animation jeunesse s'organise avec l'encadrement de jeunes par d'autres jeunes dans les mouvements de jeunesse, parmi lesquels des auberges de jeunesse, les jeunes ouvrières chrétiennes, et le scoutisme, en plein essor dans les années 1920. Un premier diplôme de « brevet de chef » est créé pour les encadrants. Sous Vichy, un nouveau diplôme de « chefs » et « moniteurs » pour encadrer la jeunesse (dont les colonies de vacances) est créé par secrétariat Général à la Jeunesse (LEBON 2009).

b. De l'animation au développement local

Albert Meister (1997) situe la filiation du développement social local dans le courant de l'animation rurale, qui émerge en France au début du 20^e siècle. Il tente de définir les caractéristiques essentielles d'un modèle français de développement par opposition au modèle anglo-saxon. Il oppose ainsi :

- le développement communautaire, qui deviendra le développement social (dans la tradition Etats-Unienne, Canadienne, ou encore Britannique)
- l'animation rurale, qui deviendra le développement local (approche privilégiée en France).

Les deux courants se situent dans une approche consensuelle, mais divergent en de nombreux points. Nous reprenons ci-dessous, en nous inspirant de l'étude de Denieuil et Laroussi (2005), son analyse.

Le développement communautaire émerge dans le contexte anglo-saxon, dans lequel le système politique est décentralisé. En conséquence les communautés jouissent d'une relative autonomie, et sont plus indépendantes, à l'instar des sectes protestantes. Le développement communautaire s'appuie donc sur la communauté locale, sur la base de structures volontaires. C'est à l'échelle de la communauté, localement, que sont définies les priorités d'interventions. Albert Meister relève dans ce modèle une « *idérialisation de la communauté rurale autonome et de son potentiel créatif* ».

L'animation rurale, quant à elle, est très marquée par le contexte de tradition catholique de centralisation étatique, et de forte hiérarchisation. En conséquence, les mouvements d'animation sont orientés vers le pouvoir politico-administratif, et en dépendent. On ne s'adresse pas ici à une communauté, mais au « peuple », au public, non localisé : le législateur ne s'intéresse pas aux particularités locales ; mais il repère une problématique globale qu'il se charge de traduire, pour la traiter, à l'échelle locale. Il n'existe pas de structure volontaire entre le citoyen et l'Etat ; on recherche l'association desdits citoyens aux décisions des gouvernants, dans un souci d'efficacité. La communauté est l'interlocuteur du pouvoir politique et administratif. La conduite de l'action dépend fortement de l'échelon de pouvoir qui la finance.

Par ailleurs, dans une tradition d'Etat interventionniste, l'animation rurale pose nécessairement la question de l'économique, et ne se cantonne pas au social.

c. Le service social rural

On retrouve dans le service social rural qui naît entre deux guerres, puis se développe après la seconde guerre mondiale, les traits de l'animation rurale ou du développement local de l'entre-deux guerre, tel que nous l'avons évoqué ci-dessus. Il a une visée universaliste « *au service de tous, sans distinction* »⁴⁷. Il n'hésite pas à intervenir à la fois sur le volet social (les conditions de vie morales et matérielles) et économique. Enfin, le service social rural cherche à s'appuyer

⁴⁷Les citations de ce paragraphe sont tirées d'un article de Vicat et Beswick (1950), cité dans DE ROBERTIS Cristina, ORSONI Marcelle, PASCAL Henri, ROMAGNAN Micheline, *L'intervention sociale d'intérêt collectif*, presses de l'EHESP, 2014, pp. 28-29

autant que possible sur la coopération des personnes intéressées, futurs « animateurs » à qui ils confient des tâches tout en gardant un rôle de soutien et de tutelle « *pour épauler et aider* ».

Jusqu'en 1945, le service social rural exerce essentiellement une fonction sanitaire, tout comme le service social en milieu urbain. Cependant, il assure également un rôle social par des actions d'éducation ménagère, et de développement, qu'il s'agisse de loisirs ou de soutien de formes de coopération. Dans un ouvrage de l'ENS de 1931, il est fait référence à la « *Dame du Village* » pour évoquer la travailleuse sociale (DE ROBERTIS et al 2014).

Après 1945, son objectif est de permettre à la paysannerie française de développer de nouveaux outils et compétences pour s'adapter aux évolutions du marché, à l'heure où les petites exploitations ne parviennent plus à subsister par elles-mêmes et où elles sont absorbées par des exploitations de taille toujours grandissante. En soutenant le progrès technique, on espère concourir au progrès social. Il s'agit donc d'inciter à suivre des formations professionnelles dans l'enseignement ménager et dans le domaine agricole (ou d'en créer), et de soutenir la création de sociétés d'aide mutuelle (coopératives, mutualités et syndicats) tout en faisant sortir les individus de logiques de repli individualiste.

B. Après-guerre : l'essor des méthodologies d'intervention collective dans le contexte de professionnalisation des métiers

Les premières assistantes sociales formées entre-deux-guerres entendent largement le « service social collectif » comme un rôle de veille sociale, et de participation au processus législatif visant le progrès social. Il « *collabore aux grands mouvements d'idées lancées par l'action sociale (...) (qui est une action directe ou plus large sur la législation ou les institutions)* », agissant ainsi en « *auxiliaire* » du législateur, ou encore en « *intermédiaires* »⁴⁸ pour faire remonter les attentes prolétariat vis-à-vis du pouvoir politique.

Plusieurs facteurs après-guerre concourent à l'essor – tout relatif cependant – de méthodologies d'intervention de type communautaire dans la société en général, et dans le travail social en particulier. Il s'agit en premier lieu d'une idéologie du progrès nourrie par la prospérité économique et par une hausse générale du niveau de vie. Des mouvements sociaux des années

⁴⁸Mémoire de fin d'études de Madelene DELBREL (1937) cité par DE ROBERTIS Cristina, ORSONI Marcelle, PASCAL Henri, ROMAGNAN Micheline, *L'intervention sociale d'intérêt collectif*, presses de l'EHESP, 2014

1960 et 1970 s'appuient sur fort potentiel de mobilisation contestataire, et sur le souhait de certaines franges de la population de trouver de nouveaux modes de vivre ensemble.

Concernant le travail social spécifiquement, les échanges internationaux et la recherche d'outils méthodologiques pour consolider la reconnaissance de professions jeunes permettent d'asseoir la place du travail social communautaire parmi les méthodologies d'intervention en travail social, aux côtés du service social de groupe et du service social des cas individuels.

1. Le contexte

Le niveau de vie des Français augmente de 50% entre 1950 et 1959, inaugurant le développement de la consommation de masse. Avec l'exode rural massif, l'arrivée de migrants nord africains, et le retour de pieds-noirs, de nombreuses populations se trouvent déracinées et implantées dans de nouveaux quartiers dans ou en périphérie des grandes agglomérations. Les plans quinquennaux se poursuivent.

Les marxistes, les chrétiens, et les laïcs soutiennent des idéologies progressistes fondées sur la croyance dans le progrès. A l'opposition entre travail et capital se substitue celle entre chrétiens et laïcs. Parmi les mouvements cléricaux, on compte les courants populaires familiaux chrétiens tels la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, la JOCF, ou encore la LOC. Ils se situent dans une démarche caritative non politique, visant à aider les groupes locaux dans les quartiers à porter leurs projets (GOURVIL et KAISER 2013).

Après la seconde guerre mondiale apparaissent de nouveaux acteurs dans le champ social : notamment, sous l'égide de l'Etat, les organismes de protection sociale et du logement, les centres sociaux, les mutualités sociales agricole et les caisses d'allocations familiales. Ces organismes ont pour mission d'agir au plus près de la population.

D'autre part, les assistants sociaux et les éducateurs spécialisés sont « *motivés par un projet politique (...) détenu par une élite* ». Le décideur politique porte le savoir et est en position de décider ce qu'il convient de proposer aux individus, groupes, territoires. On trouve ici l'influence, toujours prégnante dans la tradition française du service social, du modèle psychanalytique et médical, « *de l'exercice du pouvoir et de la connaissance* » (GOURVIL et KAISER 2013).

2. L'influence des séminaires de l'ONU

Basées sur une approche moraliste et pragmatique avant-guerre, les interventions des travailleurs sociaux cherchent après la seconde guerre mondiale à s'asseoir sur des bases scientifiques et à se former à des méthodologies d'intervention spécifiques. C'est essentiellement à travers les conférences internationales (dès 1928) et les conférences de l'Office européen des Nations Unies à Genève que les méthodologies d'intervention, développées essentiellement en Amérique du Nord, vont être importées et diffusées en France.

En parallèle de nombreux séminaires sur le *case work*, les Nations Unies proposent des séminaires sur le travail social de groupe (4 cycles) et le développement communautaire. Les trois cycles en développement communautaire portent sur :

- Palerme, en 1958 : la recherche sociale et le développement communautaire dans les régions.
- Bristol en 1959 : Le développement communautaire et les services sociaux dans les régions urbaines ;
- et Athènes, en 1961 : la formation en matière de développement communautaire.

Ces séminaires s'appuient sur la définition du développement communautaire de l'ONU (1956), précitée. Elle met l'accent sur la participation des populations aux projets de développement conçus par les pouvoirs publics (dans une approche descendante). Cette approche semble convenir aux impératifs de développement après-guerre en Europe, et en particulier au modèle français de pouvoir centralisé et de hiérarchisation (DE ROBERTIS et. al. 2014).

A travers les travaux de Murray Ross se diffuse également le vocable d'organisation communautaire. Les deux vocables vont ainsi cohabiter en France avec celui de « service social de communauté » ou « travail social communautaire ».

3. L'enseignement du travail social communautaire

A la suite de ces séminaires, en 1962, le programme de formation des assistantes de service social inclut le développement communautaire dans les cinq méthodologies à enseigner. Cependant, avec 20 heures d'enseignement obligatoire, l'enseignement du « service social de communauté » se trouve loin derrière les 75 heures allouées aux « principes généraux et service

social individualisé » (PASCAL 2014). L'arrêté ministériel explicite en ces termes le service social de communauté :

« La méthodologie du service social de communauté est encore peu avancée. Cependant, il est de plus en plus nécessaire que les assistants et assistantes de service social sachent comment agir avec les communautés, en tenant compte des phénomènes sociaux qui s'y passent, de leurs interactions, des tensions qu'ils créent et de leur mode d'évolution. »⁴⁹

L'Institut de Service Social de Montrouge développe dans les années 1960 des formations supérieures dans le but de répondre au besoin de formation des cadres, avec l'apparition des DDASS – le futur Diplôme Supérieur en Travail Social. L'Institut de Service Social est un foyer de réflexion et de diffusion de pratiques notamment dans le domaine communautaire, sous l'impulsion de Renée Gérard (1994), qui y est chargée de recherche sociale et de développement communautaire. Formée aux USA, elle s'y engage dans du bénévolat auprès d'organisations de particuliers ; c'est là qu'elle découvre leur « *approche directe des problèmes, leur capacité d'organisation autogérée* » et leur conviction qu'il est possible d'amener le changement. Elle identifie que le but de l'intervention outre-Atlantique est de « *compenser la carence des institutions, s'organiser en groupes de pression* », ce avec le support occasionnel de travailleurs sociaux.

L'Institut de Service Social travaille en lien avec l'UNCAF, le Centre d'Etude Sociologique, Peuple et Culture (réseau d'associations d'éducation populaire), et l'ADELS (Association pour la Démocratie et l'Education Locale et Sociale). Le souci de l'équipe est de développer des approches plus collectives et globales, « *une vision plus large des problèmes sociaux* », selon deux axes : un axe formation et un axe recherche, qui s'orientent vers la recherche action (GERARD 1994).

L'ISS organise pour ses étudiants un séminaire d'un an sur le développement communautaire. Dans la mesure où aucun terrain de stage n'est à même de former des étudiants en matière communautaire, il faut identifier ceux qui présentent malgré tout du potentiel en termes de situations d'apprentissage : les grands ensembles de Massy Palaiseau et Epinay sur Seine, ou

⁴⁹ Arrêté du 8 novembre 1962, Ministère de la Santé Publique et de la Population, programme d'enseignement, études préparatoires au diplôme d'Etat d'Assistante Sociale, JO, 22 novembre 1962

encore la rue Mouffetard (travail avec les étudiants de Polytechnique). Les étudiants mènent des études de milieu, des études de besoins, et des analyses méthodologiques (GERARD 1994).

L'ISS organisera également une autre formation de trois ans avec l'UNCAF, à destination de responsables de centres sociaux majoritairement localisés dans des grands ensembles. Cette formation servira de base à un cours de formation en travail social communautaire sur plusieurs années. L'ENS, quant à elle, organise à Sèvres un séminaire national sur le travail communautaire en 1968 avec l'UNCAF.

Suite à ce séminaire, Geneviève de la Morinière (1994) décide d'introduire le développement communautaire dans la formation de l'Ecole Normale Sociale, malgré la difficulté à recruter des formateurs. *« Le ministère des affaires sociales désirait introduire cette orientation « travail social communautaire » dans la formation initiale, un programme minimum avait même été préparé, mais il n'y avait pas d'enseignants susceptibles de les donner »*. Geneviève de la Morinière, l'ancienne directrice, note cependant l'influence des assistantes sociales d'Amérique Latine, formées au développement communautaire, comme Cristina de Robertis (Uruguay), qui intègrent l'ENS dans le cadre des formations d'adaptation (de la MORINIERE 1994).

A l'ENS comme à l'ISS, les étudiants devaient suivre un stage d'été en 2^e année avec une orientation communautaire ; au retour, relate Mme de la Morinière, ils suivaient deux jours de séminaire portant sur l'analyse des problèmes collectifs, et les partenariats et collaborations possibles pour leur résolution. Ce travail était mené en lien avec des chercheurs en sciences humaines (le sociologue Maurice Imbert, l'économiste René Didier). Renée Gérard note cependant que *« tous les étudiants cadres ne comprennent pas l'intérêt de cette nouvelle méthode [du travail social communautaire], ce qui semble confirmer qu'elle requiert certaines capacités pour une vision globale de la situation, un esprit aventureux, car les résultats sont parfois imprévisibles, la capacité à s'exposer aux négociations, également une capacité de synthèse »*. (GERARD 1994)

Après 1968, l'approche individuelle est remise en question car considérée comme ayant un caractère conservateur, là où l'approche communautaire correspondrait davantage à des pratiques émancipatrices et porteuses de changement, et de progrès. Dans le même temps s'amorce une réflexion sur l'articulation entre les approches individuelle et collective du travail social. C'est ainsi qu'en 1971, l'Ecole des Surintendantes, sous la direction d'Eliane Leplay, propose une formation à « l'approche globale », incluant le service social individualisé et le

service social de groupe (PASCAL 2014). Si le travail social de communauté n'y figure pas, le vocable « approche globale » sera repris dans les collectivités territoriales en prenant en compte, justement, le territoire.

4. Impact sur le terrain : le rôle des décideurs

Dans l'ouvrage du collectif Chevreuse (1979), il est fait référence à l'embauche de Paul Gueneau (mais sans le nommer) par l'UNCAF en centre social à Rennes en 1964 (il s'agit du premier homme embauché à de telles fonctions), suite à la formation dispensée pour les cadres à Montrouge. Cette embauche cause un « scandale », qui inaugure la « *longue carrière d'incertitude* » du travail social communautaire en France. (CHEVREUSE 1979)

De 1970 à 1972, avec la sectorisation, se répand le vocable et la pratique de « l'action globale » qui ne fut cependant jamais clairement définie. Elle part de la pratique de l'action en équipe, car la concertation dans les zones urbaines s'avère absolument nécessaire. Progressivement, on « *recherche des moyens pour résoudre collectivement les problèmes* ». A ce stade la sociologie s'impose comme « *dispensatrice des explications* » ; mais si elle explique le pourquoi, elle ne répond pas au « comment faire » ? De fait les travailleurs sociaux « *ont inventé au coup par coup une sorte d'action collective médiatrice entre certaines couches de la population et les forces locales* ». (CHEVREUSE 1979)

C'est l'époque où ont cours de vifs débats sur l'appropriation de l'espace qui mettent en évidence les enjeux spatiaux et sociaux des problèmes sociaux (et pas seulement économiques). « *Le nombre de déviances dans certaines conditions a laissé penser que les causes en pouvaient être sociales au moins autant qu'individuelles* » (CHEVREUSE 1979). Les expériences de travail social communautaire sont développées partout en France en lien avec cette analyse après 1965. Elles se basent sur le principe suivant : apprendre à la population à faire pour elle-même, souvent sur la base de la création ou appui sur une association loi de 1901. Les assistants sociaux « *deviennent de véritables animateurs de quartier* », endossant un rôle de « *négociation entre les besoins des différentes composantes de la population* » (CHEVREUSE 1979).

Cependant, en dépit du recours à la sociologie, l'économie, la science de l'éducation ou encore la psychologie appliquées, il manque de « *véritables organes d'analyse scientifique* » des questions collectives. En conséquence on observe des décalages entre les aspirations des travailleurs sociaux et les outils dont ils disposent concrètement : « *les assistants de service*

social ne possèdent pas encore les instruments spécifiques nécessaires à l'analyse du terrain social (...); les aspirations professionnelles ne peuvent pas être opérationnalisées (...), elles restent donc à l'état de vœux pieux dans la majorité des cas » (CHEVREUSE 1979).

Même quand ils mettent en place des démarches scientifiques d'analyse du terrain social, les « *organismes de tutelles ou les directions des services sociaux freinent les propositions de travail communautaire* » des assistants sociaux. Les initiatives existantes sont « *clandestines, nées d'une opportunité saisie au vol par les travailleurs sociaux* » (CHEVREUSE 1979).

5. Des professions héritées du travail des pionniers

a. Les métiers du développement local

Le Développement local naît dans les années 1950, comme un mouvement citoyen d'abord, en réponse à une logique d'aménagement du territoire descendante pilotée par l'Etat. Ces mouvements citoyens se mobilisent localement, dans les années 1960 et 1970, pour s'approprier leurs espaces de vie : ce sont les premières formes de développement, et les précurseurs de la décentralisation. Un premier projet de développement local dans un « Pays » (celui du Mené, en Bretagne) est créé et en inspire plusieurs autres. Les mouvements d'éducation populaire, présents sur les territoires, impulsent des démarches citoyennes (surtout chez les ouvriers et travailleurs agricoles).

Les Etats Généraux de Mâcon en 1982 consacrent ce travail et marquent un début de reconnaissance par l'Etat. C'est l'année de l'Acte 1 de la décentralisation, et, « *par son travail de lobbying, ce mouvement contribuera fortement au renouveau de la planification et au développement de la contractualisation, notamment via le contrat de plan Etat-Région et son volet territorial* » (Plate-forme des Métiers 2013, p 15).

b. Les centres sociaux

Le centre social se développe en particulier à partir des années 1950 avec le soutien de l'UNCAF. Il s'inscrit dans un ancrage territorial et vise à mettre en place des actions répondant aux besoins des habitants : budget, éducation ménagère. Il est fait mention, dès l'origine, d'un ancrage territorial fort, et de la nécessaire participation des habitants, pour sortir d'une formule paternaliste. On retrouve l'héritage des résidences sociales à travers l'ancrage dans le « voisinage ». La participation passe par différents moyens : « *gestion directe par les usagers,*

conseil consultatif avec des usagers, appel aux suggestions, prise de responsabilité des usagers dans l'organisation, participation financière » (selon un rapport de 1952 au Conseil Economique et Social de l'ONU, cité par DE ROBERTIS et al, 2014 ; ce rapport sera largement diffusé comme un texte fondateur pour les centres sociaux). Le travail communautaire y sera largement appliqué, sous différentes terminologies.

c. La professionnalisation de l'animation

Historiquement, deux courants se distinguent après-guerre dans l'animation, selon Geneviève Poujol (citée par GOURVIL et KAISER 2013) :

- L'éducation populaire, qui repose sur le modèle de l'école, et de l'enseignant enseigné, dans une dynamique où elle fait venir les gens à soi. On trouve à la base de l'éducation populaire le discours de Condorcet portant un projet républicain et démocratique. L'éducation populaire relève du Ministère de la jeunesse et des sports et porte un projet politique. Au départ, l'éducation populaire n'est pas rattachée au social.
- L'animation locale, à l'inverse, qui relève du modèle de l'éducateur ou de l'animateur et va vers les gens. Elle cible le quartier, avec un ancrage local fort. Elle relève du ministère des affaires sociales et se veut apolitique. Dans les années 1960 c'est le secteur de l'animation locale qui récupère la notion de groupe et de projet.

Après-guerre, les acteurs des mouvements chrétiens s'approprient le discours du social : on assiste à un mouvement de professionnalisation des animateurs. Gillet (2006) distingue trois phases dans l'histoire de l'animation après-guerre : la militance jusque dans les années 1960, le rationalisme méthodologique / technique dans les années 1960 et 1970, et enfin la médiation dans les années 1980.

La première génération d'animateurs est donc militante, et s'appuie sur un recours à la sociologie pour comprendre, analyser et agir dans les quartiers. Par exemple, l'association Peuple et Culture (dont Cacérés est le secrétaire général et Dumazedier le président) milite pour la reconnaissance de l'animation. Ces mouvements refusent l'institutionnalisation dans une recherche de proximité avec les publics. Ainsi, « *jusque dans les années 1970, l'animation est définie comme une fonction plus qu'un métier, et l'animateur se présente comme un militant du changement social* » (LEBON 2009 p. 14).

Mais la professionnalisation se fait en dépit la réticence des militants, en réponse à une montée en charge des affaires sociales. La diversité des mouvements et des obédiences, toutes enracinées dans l'éducation populaire, permet d'intégrer l'animation à la politique d'action sociale de l'Etat, tout en évitant son instrumentalisation, comme cela a pu être le cas sous le régime de Vichy. La professionnalisation se fait au prix d'une laïcisation, donc d'un renoncement à certaines attaches religieuses et valeurs, même si un pan de la profession conserve une approche militante (AUGUSTIN et GILLET 2002).

Le secteur de l'animation est plus souple que le secteur laïc institutionnalisé pour comprendre l'évolution des besoins des quartiers. Cependant les assistants de service social sont considérés comme mieux formés sur le local (GOURVIL et KAISER 2013). Les centres sociaux se développent dans la tradition des résidences sociales, avec les nouvelles configurations urbaines et les dispositions du IV^e plan (1962 à 1965), qui inclut une programmation pour « *équiper et animer la vie sociale* » (équipements et postes d'animateurs). (LEBON 2009)

En 1970 est créé le diplôme d'Etat de conseiller d'éducation populaire (DECEP). Dans les années 1970 le centre de loisirs remplace les patronages, et en 1973, le BAFA permet de former les personnels qui y exercent. La profession d'animation est déjà perçue comme transitoire, une perception qui a toujours cours aujourd'hui. « *La bonne volonté des militants de l'éducation populaire prime sur les enjeux professionnels* » (LEBON 2009 p. 13), la personne compte plus que la qualification. Dans les années 1980, l'animateur n'exerce pas sur un poste stable et fixe, et ses activités sont perçues comme « *momentanées* ». (LEBON 2009).

C. De l'abandon du communautaire à l'ISIC

1. Territorialisation de l'action sociale et déclin du communautaire

a. Le tournant de la réforme des DDASS

La réforme et la création des Directions Départementales de l'Action Sanitaire et Sociale en 1964 préfigure des mutations dans le travail social qui affecteront de manière durable la pratique émergente du travail social communautaire : avec la redéfinition de leurs tâches, ce sont les manières de penser et jusqu'à l'identité des travailleurs sociaux qui évoluent. Les méthodes du travail social collectif et du *casework* déclinent au profit de l'aide matérielle et « *d'apprentissages de tous ordres à une échelle de groupes nombreux* » (CHEVREUSE 1979). Les travailleurs sociaux font face à une pression grandissante de publics, salariés ou chômeurs,

rendus plus précaires par une crise durable. Dans le même temps, ils voient les budgets réduits dans une optique de rationalisation des dépenses, et leurs interventions mises progressivement sous la tutelle d'une gestion technocratique (PASCAL 2014). Tandis que la hiérarchisation s'accroît, on observe des survivances d'aspirations autogestionnaires chez les travailleurs sociaux : le conflit entre ces deux mouvements génère un malaise du travail social (CHEVREUSE 1979, PASCAL 2014).

A partir des années 1980, la notion de territoire prend de l'importance dans le champ social avec la mise en place de la politique de la ville et la décentralisation. C'est l'époque où, paradoxalement, on note une perte de vitesse de l'intervention collective dans les services sociaux, désormais majoritairement placés sous l'égide du Conseil Général, car l'Etat confie cette fonction d'animation collective du territoire au réseau associatif et au secteur de l'animation.

Renée Gérard souligne le rôle des « services employeurs » qui ne répondent pas au désir de travail social collectif des travailleurs sociaux. « *L'intérêt collectif se décide à un autre niveau, celui d'un pouvoir institutionnel* », écrit-elle. Elle cite Monsieur Rio (le sous-directeur de l'UNCAF) qui, dès 1968, conclut le séminaire de Sèvres avec ces mots. « *En France les travailleurs sociaux ne pourraient mettre en pratique cette nouvelle méthode que s'ils y étaient autorisés par leur direction, mais aussi si ceux dont ils dépendent hiérarchiquement sont pleinement d'accord sur les principes. Il s'agit d'une décision de responsables des institutions sociales, décision qui constitue une option de caractère essentiellement politique* » (GERARD 1994).

b. La politique de la ville et l'insertion

Deux dispositifs apparus dans les années 1980 vont influencer durablement sur les choix méthodologiques en travail social, et arbitrer en faveur des approches individuelles : il s'agit, d'abord, de la politique de la ville, et ensuite de la montée en charge de la gestion de l'insertion par le biais du dispositif RMI.

Dans chacun de ces domaines, politique de la ville et insertion, se développent de nouveaux besoins et profils de postes spécifiques : par exemple, en politique de la ville, des chefs de projets ou encore des chargés de mission se voient confier des projets de développement urbain auxquels les travailleurs sociaux sont marginalement associés. Issus de profils divers, il peut

s'agir de travailleurs sociaux issus des professions canoniques ayant obtenu un diplôme en complément de leur formation initiale. Ce sont donc, comme le souligne Michel Autès (1998), non pas des nouveaux professionnels, mais de nouveaux postes.

Edith Heurgon et Nikolas Stathpoulos publient, en 1999, *les Métiers de la ville*. Dans cet ouvrage, ils s'efforcent d'analyser les nouveaux métiers apparus dans le contexte des politiques de la ville, et proposent une classification en deux familles de métiers : les métiers de la « violence », et les métiers de la « gouvernance ». Les métiers de la violence ont pour objectif de réguler les manifestations de violence qui peuvent éclater dans les quartiers. À partir de la mise en place de polices de proximité et de groupe de voisinages (sur le modèle du *Community watch* anglo-saxon et de la prévention des comportements anti-sociaux), ont émergé des médiateurs, ou encore des femmes-relais, qui se professionnaliseront par la suite. Les métiers de la gouvernance ont également une dimension sécuritaire, en agissant sur les relations entre les personnes (agents de proximité dans les logements sociaux), sur le respect de l'altérité (création d'espaces de débat démocratique), ou sur la perception par les habitants de leur espace de vie (écologie et vivre ensemble) (HEURGON et STATHOULOPOULOS 1999).

Les métiers de la ville connaissent, à partir de la fin des années 1980, une période d'institutionnalisation, à mesure que davantage d'autonomie est accordée aux collectivités locales et que s'étend la politique de la Ville. Avec la loi Voynet en 1999, le « développement des territoires » devient une compétence des intercommunalités. Les projets de territoire, qui portent aussi bien sur les domaines social, économique que culturel, deviennent « *l'outil stratégique de rassemblement et de catalysation* » (Plate-forme des Métiers 2013, p 15). Plusieurs générations de contrats de ville se succèdent de 1977 (avec le HVS, Habitat et Vie Sociale) à nos jours. Leur pérennité a sans doute contribué à les décrédibiliser en laissant apparaître, aux yeux de l'opinion, leur peu d'efficacité réelle et le jeu de récupérations politiques qui les sous-tend.

Claude Jacquier dresse une critique de la politique de la ville en France qui laisse transparaître des défaillances pour des raisons idéologiques (JACQUIER 2015). Il évoque la non prise en compte des « *communautés-territoires politiques* », des instances de participation « *désuètes* » dans des quartiers où, justement l'abstention est forte donc la politique sous représentée. Il relève également une ignorance de « *l'existence positive des communautés de base* », les principes assimilationnistes ne laissant pas de place au développement communautaire. Il note, enfin, que trop de place est accordée à la « *transformation des lieux* » et « *au changement des*

gens » ; mais on ignore que les institutions privées et publiques ont besoin aussi d'être changées car elles sont source de tensions.

Avec la généralisation des méthodes de la Nouvelle Gestion Publique, à partir des années 2000 les praticiens du développement connaissent une baisse des subventions, et une montée en charge des cabinets d'expertise privée du fait du retrait de l'Etat de ses fonctions de conseil et de soutien. « *C'est l'époque de la montée en complexité : travail en réseau, multi-échelles, multi-acteurs, et hyper complexification de la chaîne d'articulation de l'Ingénierie Territoriale* » (Plate-forme des Métiers 2013, p.17). Cette complexité accrue, ainsi que le nombre de nouveaux standards et normes, rend plus difficile la mise en cohérence des projets et des acteurs autour d'un projet commun. De nouveaux mouvements sociaux citoyens voient le jour en parallèle ; quant aux professionnels, une partie se retourne vers les fondamentaux de l'animation. (Plate-forme des Métiers 2013, p 15).

2. Naissance et dissémination du Développement Social Local

Suite à la création des DDASS en 1964, les services sociaux sont réorganisés pour être intégrés à la nouvelle organisation du territoire. Des circonscriptions de 50.000 habitants environ sont ensuite subdivisées en secteurs. C'est a priori un cadre favorable pour l'intervention collective (DE ROBERTIS et al 2014).

En 1979, des responsables de circonscription, qui se sont rencontrés dans le cadre d'une formation à Montrouge, sont soucieux de saisir l'opportunité que représente l'action globale. Ils s'organisent en association, l'ANRC (Association Nationale des Responsables de Circonscription), pour promouvoir une vision de la circonscription comme plate-forme sur un territoire. Ils se donnent pour objectif la promotion du Développement Social Local, et changent leur nom pour « MDSL » : Mouvement pour le Développement Social Local. Parmi les fondateurs du MDSL, on trouve notamment Michel Séguier, qui contribuera ensuite largement à développer les approches de développement dans ses écrits⁵⁰, ou encore Marie-Renée Bourget-Daïch (AUTES 1999).

Pourquoi « développement social local » ? L'appellation continue de diviser. Mondolfo (2005) pose l'hypothèse que cette nouvelle appellation est « *d'abord le moyen qu'ont trouvé des travailleurs sociaux qui avaient une idéologie professionnelle environnementaliste pour*

⁵⁰Cf l'ouvrage de 1997 réédité en 2004, avec Bernard DUMAS : *Construire des actions collectives, développer les solidarités*, aux éditions Chronique Sociale

prendre place dans un mouvement général de modernisation autour d'un univers de sens et d'action » (p.51), leur permettant ainsi de combiner les dimensions sociale et économique du développement.

Le développement social local désigne une forme organisée de développement social impliquant nécessairement le politique. C'est « *l'organisation politique d'un intérêt collectif* » (MONDOLFO 2005), ce qui implique le recours à la méthodologie de projet ainsi que des méthodes de coordination des acteurs et de mise en commun des moyens : le DSL s'inscrit dans le versant « planification » du travail communautaire. Les projets développés dans le cadre du développement social local sont susceptibles de s'inscrire dans des projets de politique de la ville. L'intervention du politique permet de s'assurer d'une vision commune et d'un sens à l'action, présidant à la définition d'objectifs.

Si Michel Autès évoque en 1999 « *le rendez-vous manqué du travail social avec le développement* », il semble que, dès les années 1990, plusieurs travailleurs sociaux aient résolu de se former et d'occuper des fonctions dans ce domaine. Selon une étude de Pierre Teisserenc et Muriel Tapie-Grime du CEDACT réalisée en 1997 (citée par MONDOLFO 2005), les postes dans les métiers du développement social sont occupés à 10 % par des travailleurs sociaux (en particulier, parmi ceux-ci, des animateurs et des éducateurs spécialisés) qui ont majoritairement suivi une formation complémentaire pour accéder à ces postes. Les postes de chef de projet et de coordinateurs sont occupés à 40 % par les travailleurs sociaux⁵¹.

MONDOLFO (2005) distingue quatre canaux par lesquels le développement social local s'est diffusé en France.

Il y a tout d'abord le monde scientifique et technique. Si le développement social local a fait l'objet de plusieurs publications sous forme d'articles, peu de livres⁵² et seulement quelques mémoires de diplôme supérieur en travail social ont été publiés sur la question, attestant que le sujet reste marginal.

Pour ce qui est du management des institutions, la Caisse d'Allocations Familiales a choisi, entre 1989 et 1999, de centrer ses activités sur le développement. Cependant, elle opère depuis

⁵¹Chiffre donné lors d'une rencontre ODAS du 24 juin 1998 réunissant des chercheurs de la MIRE, cité par MONDOLFO 2005.

⁵² Parmi ces ouvrages, MONDOLFO (2005) note que deux ont été publiés par des consultants (François BERNOUX et Guy CANQUIL)

les années 2010 un retour sur la question en se recentrant sur des missions d'aide individuelle, là où les professionnels des Mutualités Sociales Agricoles conservent le DSL et le travail de groupe dans leurs missions. MONDOLFO (2005) relève que de nombreux services sont créés, dont l'intitulé fait référence au développement au sein des départements : ces services ont des missions d'appui technique. Il s'interroge cependant sur un réel changement, ou sur un simple « effet de mode » n'étant pas accompagné d'un réel changement de mission.

Troisième canal de diffusion, l'État et les centres de formation. C'est peut-être là que la diffusion du développement social local fut la plus notable, avec les réformes des diplômés d'État mettant l'accent sur la dimension collective du travail social dans les années 2000. Cette réforme fait suite à quelques textes fondateurs pour le travail social, tels la circulaire Nicole Questiaux (cf *ultra*), ou encore le rapport Brévan-Picard de 2000. Mondolfo (2005) souligne également le rôle important que joue l'observatoire départemental de l'action sociale dans la diffusion des pratiques de développement social local, par le biais de colloques ou encore d'assises régionales.

Enfin, les collectifs qui se sont constitués au sein du champ social ont achevé de promouvoir la diffusion du développement social local, à la limite du militantisme. C'est notamment le cas du mouvement pour le développement social local, actif depuis plus de 30 ans, ou encore le RIDS (réseau d'information sur le développement social).

3. De la circulaire Questiaux à l'intervention sociale d'intérêt collectif

La circulaire « *Orientations principales sur le travail social* » écrite par Nicole Questiaux, alors ministre de la solidarité nationale, le 28 mai 1982, est un texte fondateur pour le travail social et également en matière d'intervention collective, dans la mesure où, dans le contexte de montée en charge de l'insertion et de la politique de la ville, elle affirme la nécessité et la légitimité de la pratique collective afin de promouvoir la démocratie. « *Les citoyens, écrit-elle, dans leurs expressions individuelles et collectives (...) contrôlent le dispositif d'action sociale, (...) en définissent les objectifs, (...) en apprécient les effets et les résultats* ». Pour cela, « *l'action sociale doit avoir la capacité de mieux prendre en compte les difficultés collectives des populations concernées et de permettre aux usagers d'être des citoyens à part entière* » (QUESTIAUX 1982). Le premier axe du rapport s'intitule « *une action sociale pour une nouvelle citoyenneté* ». Nicole Questiaux affirme que l'action sociale doit permettre « *aux individus concernés de devenir acteurs du changement de leurs conditions et de leur cadre de vie. Ainsi, l'action sociale ne sera plus dans des relations d'assistance individuelle. Le travail*

social contribuera comme catalyseur des demandes et des projets ». (QUESTIAUX 1982). Cependant, elle est lucide, notant que « *les résistances de toute nature ne manquent pas pour freiner ou pour limiter la redistribution de pouvoir dont il s'agit* ». Elle appelle donc à un assouplissement du cadre juridique et institutionnel pour permettre d'amener le changement et instituer des espaces de créativité dans les pratiques, ce dont le travail social ne disposait pas à l'époque. Ce rapport a suscité beaucoup d'espoir dans le travail social, mais ses effets resteront limités.

C'est avec ce même souci de promouvoir la pratique du collectif que Conseil Supérieur du Travail Social mène des travaux dans les années 1980 pour clarifier les termes : l'acception « *Intervention Sociale d'Intérêt Collectif* » est adoptée en 1988 pour recouvrir toutes les formes d'action collective au sein du travail social. Le rapport du CSTS sur l'ISIC en donne la définition suivante la même année : « *l'ISIC touche la population, sur un territoire déterminé ; elle se donne pour objectif la prise en compte d'intérêts collectifs, entendus comme des facteurs susceptibles de faciliter la communication sociale des divers groupes, et, par, là, d'aider à la maîtrise de la vie quotidienne, dans ses diverses dimensions. Elle (...) correspond à une pratique appelée par l'approche institutionnelle et collective de l'action sociale. (...) Loin d'ignorer la nécessité de l'aide individuelle, l'intervention sociale d'intérêt collectif admet que celle-ci ne suffit pas à améliorer les conditions sociales propices à favoriser les dynamiques sociales riches, où les citoyens trouveront un environnement culturel favorable* ». (CSTS 2010).

Dans ce qu'il qualifie de « *coup de force* » de l'ISIC, Philip Mondolfo (2005) voit un « *effort de formalisation mené par l'intellectuel collectif institué du milieu professionnel pour reconstituer un atout décisif dans les rapports de force internes et dans les négociations interprofessionnelles et interministérielles, afin de reprendre le contrôle du jeu au moment où les politiques transversales mettent en scène des experts du développement* » (p.54). Là encore, l'ISIC nouvellement institué mettra plus de 20 ans à réellement s'inscrire dans le paysage du travail social français.

II. Nommer et définir le travail communautaire dans le contexte français

Un des principaux freins à la mise en œuvre du travail communautaire en France est la compréhension restreinte de la notion de communauté, connotée négativement, à l'inverse du fort présumé positif de la communauté chez les anglophones ou les hispanophones. Nous

explorons ici les controverses autour de cette notion, et ses conséquences au niveau terminologique.

A. Des définitions multiples au cœur d'enjeux de place pour les acteurs

La reconnaissance des minorités est un des « *impensés de la démocratie en France* », qui ne peut être prise en compte qu'à condition de « *faire effraction dans le consensus* », selon Michel Autès (2019).

Déborah relate la difficulté rencontrée, à son arrivée en France, quand elle a voulu traduire son CV israélien : « *J'arrivais pas ! Parce qu'il y a des termes, aujourd'hui tout ce qu'on dit : le pouvoir d'agir, ou l'advocacy, ou le travail social communautaire, tout ça c'est pas la même chose. Déjà, j'arrivais pas à traduire la totalité de mes expériences professionnelles, c'était compliqué* ». En effet, pendant près de 20 ans, la traduction française littérale de « travail (social) communautaire » n'a pas été employée, laissant place à un vide progressivement occupé par différents courants et filières, qui ne se connaissent pas nécessairement entre elles, et ne se reconnaissent pas comme appartenant à la même famille méthodologique. La tendance française à la casuistique – définir et nommer des catégories – a contribué à abreuver une inflation terminologique tout en divisant le champ. Des rapprochements commencent à s'opérer à partir des années 2000, alors que le mot « communauté », du fait de diverses influences, connaît un retour en grâce non dépourvu d'ambiguïtés.

1. La communauté : La définition ethnique

a. Communauté et communautarisme : sortir de l'amalgame français

Stéphanie remarque un effet de génération dans son travail : la jeune génération serait moins rétive à l'emploi du mot communautaire. Cependant, il reste encore, en France, lié à la peur du communautarisme. « *Quand tu amènes le communautaire, (...) c'est un sentiment (...), que régulièrement encore, quand je parle de communautaire dans des groupes de travail où il y a des éducateurs et tout, j'ai souvent la réaction, euh, communauté, communautarisme* », témoigne Cyril. Cet amalgame n'est sans doute pas imputable aux seules précautions prises par le CSTS en 1988, mais repose sur une représentation négative et subversive de la communauté, d'autant plus forte qu'elle est souvent inconsciente. Le mot « communautaire » associé au travail social a longtemps relevé du tabou, quand il est tout à fait accepté (quoique minoritaire) en matière de

santé.

Cyril est formé dans les années 1990 en développement local, niveau master, à Paris 13. Des professeurs lui disent au sujet du travail communautaire que « *ce truc-là, en France, ça marchera jamais, (...) texto, vu l'organisation politico-administrative française, ça peut pas prendre, notamment le côté communautaire, parce qu'en fait, la communauté, c'est pas une entité reconnue. C'est pas une identité qui a sa place dans l'administration politico-administrative française* ». « *Moi je dis jamais communautaire, mais c'est parce que je suis français* », résume Kim.

Le mot « communautaire » revient sur la scène française comme un import de l'étranger : il peut être accepté à ce titre. Tony se réfère au communautaire depuis son séjour au Québec, où le mot fait référence à tout ce qui est « *collectif et associatif* » (par exemple, une radio communautaire est une radio associative). « *Il y a toujours une ambiguïté sémantique en France*, poursuit-il. *Si j'utilise quand même le mot communautaire, ça peut m'arriver, je dis « au sens community ». Ça évite des débats sans fin* ».

Pour Alain, la question du communautarisme est « *un faux débat* ». Il appelle de ses vœux une « *vraie réflexion* » philosophique « *entre communauté de vie et communautarisme* », sans perdre de vue « *les enjeux de notre République* » ; mais il reconnaît qu'on « *s'embarrasse d'enjeux idéologiques qu'on maîtrise pas complètement* ». Il connaît l'existence du travail social communautaire en France dans les années 1970 et 1980 ainsi que son application au Québec, et attribue à la centralisation française, plutôt qu'au débat ethnique, le peu d'écho de ces méthodes.

b. La communauté comme une unité de base sociale

La notion de communauté n'a pas trouvé de consensus parmi les professionnels et académiques qui s'y réfèrent quant à ce qu'elle désigne.

Kim reconnaît l'existence dans la société de nombreux groupes qui font communauté, autour d'une pratique sportive, religieuse, ou une affiliation à une association. Les individus au sein de ces groupes « *se renforcent* » et en même temps excluent l'autre en fonction de critères d'appartenance, dans la mesure où chaque groupe a « *un intérieur et un extérieur* ». Appartenir à un groupe comme lieu de ressourcement correspond à un besoin humain qu'ATD reconnaît. Kim se situe dans une compréhension large de la communauté, comme un groupement de personnes en fonction de caractéristiques et / ou d'intérêts communs. La dimension ethnique

ou religieuse peut constituer la base d'une communauté, mais elle ne se réduit pas exclusivement à cela.

Pour Max, la question du travail communautaire est de savoir comment transformer « *les forces centripètes plutôt que les forces centrifuges. Les forces centrifuges, c'est du communautarisme* » ; dès lors, comment « *permettre à la communauté de s'ouvrir aux autres ?* ». La différence entre communauté et communautarisme serait ici liée au degré d'ouverture des communautés. Très vite, Max et Jean-Jacques évoquent la laïcité à la française comme un obstacle, revenant sur le terrain de la communauté religieuse : la règle, par exemple pour le port du voile, doit être assouplie pour permettre de commencer un travail d'intégration réciproque (Max). Pour Jean-Jacques, la recherche-action du SPISC montre que l'on « *peut progresser sur la notion de faire communauté. Recréer du lien, etc (...). Mais par contre, qu'est-ce qu'on fait quand il y a des communautés existantes, qu'est-ce qu'on fait de ça ? (...)* Parce qu'on dit, dans le travail communautaire on combat le communautarisme. Ce communautarisme-là, qu'est-ce qu'on fait ? » s'interroge-t-il.

Quelle reconnaissance pour les communautés qui structurent le tissu social français ? Le débat sur la nature du travail communautaire ne semble pas tranché, du fait de réticences à remettre en cause le modèle républicain. S'agit-il de mener un travail d'intégration communautaire – au sens d'une création de cohésion et de capital social – à partir d'individus désaffiliés sur un même territoire, ou de mener ce travail à partir de groupe pré-existants ayant un degré d'ouverture vers l'extérieur variable ? Le guide du HCTS (AVENEL et MARTIN 2019) reste dans cette ambiguïté. Il considère la communauté comme « *un espace intermédiaire entre la société globale, l'individu et les groupes primaires (famille, amis, petits groupes)* » (p. 108) tout en reconnaissant la multiplicité des appartenances communautaires des individus⁵³.

Claude Jacquier (2011) amène la notion de communauté-territoire pour tenter de résoudre ce débat. Il « *a ramené cette idée de commun, de communautaire, dit Cyril. Une définition de la communauté bien cernée* » qui permet de comprendre comment « *créer les conditions pour qu'une communauté s'organise sans arriver avec des éléments tout faits* », à l'inverse de la méthodologie de projet qui ne fait pas sens pour les collectifs accompagnés. La communauté-territoire est définie comme « *un endroit (lieu/ place), des gens vivant en cet endroit (gens et genre / people), la vie commune qu'ils partagent (atmosphère) et les institutions qui règlent*

⁵³ « *Le lien « communautaire », qui peut, bien évidemment, s'exprimer aussi sur le plan ethnique, culturel ou religieux, est, par nature, un lien « fort » qui donne une capacité collective à prendre des initiatives qui seront bénéfiques à tous* » (Avenel et Martin 2019, p. 108).

cette vie » (SPISC 2016 p. 9). Cette définition s'inspire directement des travaux de Jean-François Médard (1969) réalisés dans le contexte nord-américain.

« *Il y a aussi des tensions à l'intérieur [du] petit groupe* » de la recherche-action du SPISC⁵⁴, affirme Martin, notamment autour de la question ethnique et religieuse. En effet, le rapport de recherche-action fait état de nombreux débats autour de la notion de communauté (SPISC 2016 p. 73)⁵⁵. A ce sujet, Stéphanie regrette que le SPISC n'ait pas levé l'ambiguïté en proposant une définition claire de la communauté, certains protagonistes de la recherche-action y associant toujours exclusivement une dimension ethnique et/ou religieuse.

c. Définir l'intervention communautaire

Nous notons que dans la recherche action du SPISC, il est parfois fait mention de « développement », et parfois d'intervention communautaire. D'emblée, le rapport pose la difficulté de définir le développement communautaire : « *parler de « développement communautaire » rassemble les références et expériences de chacun, mises en commun. Il conviendrait sans doute de mettre l'expression au pluriel tant nous n'avons pas pu ni cherché à définir de façon unifiée ce que serait le développement communautaire* » (SPISC 2016 p. 10). Le développement communautaire est compris comme regroupant les approches du community organizing, de l'action communautaire au Québec, et les approches pédagogiques de l'émancipation et de la conscientisation « *Ces méthodes (...), à partir d'un faire avec,*

⁵⁴ Le séminaire pour la promotion de l'intervention sociale communautaire (SPISC) se donne pour objectif d'accompagner et d'étudier des initiatives de développement communautaire en France afin d'en promouvoir la pratique. Le SPISC regroupe une variété d'acteurs associatifs : l'inter-réseau des professionnels de développement social urbain, le comité national de liaison des acteurs de la prévention spécialisée, la fédération des centres sociaux et socioculturels de France, Asmae association sœur Emmanuelle, le CEDIAS musée social, et Regard. Dans ce cadre, 15 expériences ont été menées sur neuf sites en France entre 2013 et 2016 sous forme de recherche action. Du côté des porteurs de projets et du champ d'exercice, c'est la même diversité, puisqu'on y trouve certes des travailleurs sociaux, mais aussi des professionnels issus des métiers « de la ville » : agent de développement local, chef de projet politique de la ville, etc. Parmi les terrains de la recherche action, les associations travaillent dans les domaines suivants : soutien à la parentalité, prévention spécialisée, vivre-ensemble, soutien scolaire, et protection de l'enfance. On trouve également deux collectivités locales (ville de Villejuif, et Grenoble) et un GIP politique de la ville (Marseille). L'équipe de recherche se donne pour objectif « *de constituer un corpus de connaissances sur le travail social et le développement communautaire* ». Ils partent de l'hypothèse selon laquelle « *en valorisant et en renforçant le pouvoir d'agir des individus et des groupes (empowerment), les interventions sociales communautaires cherchent à constituer des communautés-territoire, à la fois en acteurs à part entière, capables de penser et de mettre en œuvre un projet, et en interlocuteurs des institutions publiques et privées* ». (SPISC 2016)

⁵⁵ Les débats sont vifs « *entre ceux qui pensaient qu'il fallait commencer par nommer les communautés en se référant par exemple à la religion ou à l'origine et ceux qui, à l'opposé, pensaient que toute nomination pouvait aboutir à naturaliser des traits culturels et à renforcer la stigmatisation des groupes concernés ; entre ceux qui mettaient en exergue le poids du social et du contexte sur les comportements individuels et collectifs et ceux qui insistaient sur le « déni des cultures » ; entre ceux pour qui l'approche communautaire devait être une approche territoriale et ceux pour qui elle était d'abord une approche de milieu* » (SPISC 2016 p. 73)

permettent aux personnes et aux groupes de s'affirmer comme des co-producteurs de nouvelles modalités de vivre-ensemble en recouvrant un pouvoir d'agir » (SPISC 2016 p. 8).

d. Le travail social communautaire

L'expression « travail social communautaire » est employée majoritairement par des acteurs souhaitant promouvoir cette approche au sein du travail social. Carrel et Rosenberg (2014) définissent le TSC comme une « *intervention en fonction d'une communauté de vie, géographique, sociale, voire d'origine* » ; nous notons la proximité avec leur propre définition du DSL, comme « *intervention sociale auprès de groupes présentant des difficultés comparables, sur la base d'un ancrage territorial* ».

De même, une note du CSTS de 2015 resitue l'intervention communautaire dans le champ du travail social, en faisant le choix d'employer l'expression « travail social communautaire ». Le texte reconnaît la richesse et la diversité des projets communautaires portés par des acteurs du travail social, ainsi que leur manque de visibilité. Le TSC y est défini comme une intervention « *prenant appui sur les dynamiques communautaires que (re)trouvent les groupes humains dans leurs différents territoires, c'est-à-dire l'ensemble des solidarités élémentaires, familiales, confessionnelles, de voisinage, de réseaux (y compris numériques aujourd'hui)* ». Il est « *fondé sur les potentialités des personnes, leurs capacités et compétences* » et « *passe par l'immersion dans les milieux de vie et les territoires* » (CSTS 2015).

Par rapport au développement social ou au DSL, la principale spécificité de l'approche semble donc être la reconnaissance des communautés existant sur les territoires d'intervention, ainsi que la nécessaire immersion de l'intervenant (que l'on peut mettre en lien avec une démarche d'aller vers, ou *outreach*). Le guide du HCTS (AVENEL et MARTIN 2019) reprend ces points, et reconnaît, de même, sa nature « *protéiforme* » (p. 108). Il évoque « *une communauté au sens large* » qu'il s'agit de renforcer pour lui permettre d'améliorer ses conditions de vie dans une démarche d'empowerment.

Si l'on se réfère à ces définitions, le TSC relève d'une approche générale plutôt que d'une méthodologie. « *Le travail social communautaire ne correspond pas à une catégorie particulière de travail social et / ou à une méthodologie exclusive : il en est au fondement* » (CSTS 2015).

Cet avis réactualise l'ancienne terminologie de travail social communautaire en la plaçant au fondement du travail social ; mais son articulation avec d'autres approches dans le travail social

collectif, en particulier le DSL / développement social, reste incertaine.

2. Une résurgence de l'intervention sociale communautaire après les années 2000

« *Le communautaire (...) n'était pas plébiscité, c'est pour ça qu'on a parlé d'ISIC* » à partir des années 1980, rappelle Martin. En 2015, « *le rapport Bourguignon il parle pas de communautaire. Il parle d'action collective. Il parle du développement du pouvoir d'agir* », note Cyril. Une des propositions du rapport Bacqué Mechmache (2013) est de « *réformer en profondeur le travail social autour du travail social communautaire* » : la faiblesse de l'ISIC est évoquée, mais le travail social communautaire n'est pas défini (p. 88).

Le terme est revenu en grâce à partir de 2005, selon Martin, en grande partie grâce aux travaux du SPISC : le Séminaire pour la promotion de l'Intervention Sociale Communautaire. « *Au départ, c'était par le biais des émeutes. (...) comme il y avait les émeutes en 2005, (...) tout le monde disait qu'il y avait de l'incapacité à faire de l'intégration etc., qu'il y a ségrégation, ghettoïsation, les acteurs (...) ont créé une instance de réflexion* » qui a donné naissance au SPISC. Plusieurs acteurs s'intéressent à des formes de développement ou d'organisation communautaire en lien avec l'empowerment. Le SPISC est créé à l'issue d'un colloque à Aubervilliers en 2011 intitulé : « *Faire société autrement : Promouvoir le travail social et le développement communautaire pour mieux vivre ensemble demain, égaux et différents, dans une France multiculturelle* ». « *Et puis il y avait une ambiance générale, dit Martin : est-ce que le modèle intégrationniste français est un modèle abstrait, ce qui fait qu'à un moment, si on reste sur l'abstrait, ça nous empêche de faire véritablement de l'intégration, et de laisser la place à la différence culturelle (...). Aujourd'hui, si on revient sur le communautaire, c'est en creux. Les anciennes approches n'ont pas permis, euh, la régulation sociale, et ont amené la production des émeutes spectaculaires de 2005* ». D'emblée, le retour en force de l'intervention sociale communautaire s'inscrit dans une remise en question du modèle républicain français, assimilationniste, par la reconnaissance des communautés nationales, ethniques, et religieuses qui cohabitent sur le territoire. L'ambiguïté de la portée plus ou moins généraliste du terme « communautaire » est entretenue par ce contexte.

Le débat qui a suivi les émeutes de 2005 a entraîné une réflexion large sur le rôle du travail social, avec, en toile de fond, la notion de « pouvoir d'agir ». Au moment où Martin collabore à une recherche sur l'Intervention Sociale Collective et Communautaire, « *c'est ironique, le Ministère des Affaires sociales réfléchissait au développement social communautaire* ». Le

SPISC, notamment grâce à sa composition, a « *eu une écoute bienveillante du ministère, et autant du CSTS* », dit Martin. Il évoque également la « *note du CSTS sur le travail social communautaire [de 2015], qui, en fait, à ce moment même, rentrait dans le plan d'action gouvernemental* ».

3. Qui en parle ?

Concept d'initié, le travail social communautaire est peu lisible en dehors de ces cercles. Les personnes formées au « *développement social communautaire* » des années 1960, comme une directrice d'EFTS qu'évoque Martin, aux années 1980, comme Max, sont susceptibles de s'y référer. Plus récemment, pour « *un certain nombre d'acteurs, il y a un intérêt, voire, euh, incontournable, de s'équiper conceptuellement avec des éléments (...) qui sont identifiés comme venant du chemin communautaire* », dit Cyril. Lui-même se définit comme organisateur communautaire, et enseigne le travail communautaire aux travailleurs sociaux en formation initiale ou au CNFPT.

Grâce à leur affiliation à un réseau national ayant travaillé en lien avec un réseau belge wallon, Dynamo (basé à Bruxelles)⁵⁶, les éducateurs de prévention spécialisée mettent en lien leur travail avec le champ du « *travail de rue* », et plus spécifiquement, au niveau méthodologique, « *l'approche communautaire du travail de rue* ». Ici encore, c'est comme un import international que le mot communautaire est connu.

B. Un florilège de terminologies dans le champ de l'intervention communautaire

« *On n'entend pas* » le mot communautaire dans le service de Noémie, « *on parle plus de collectif, on parle de développement social local et d'action collective* ». Quelles appellations trouve-t-on sur le terrain pour désigner des interventions communautaires ?

1. Le DSL : un outil au sein du travail social victime d'effets de mode ?

a. Généalogie

Le DSL, « *c'est un concept des années 80* », dit Martin, en référence au moment où l'ANRC devient le MDSL et promeut l'appellation. L'institut de formation en travail social de Martin change de nom à cette époque pour intégrer « *développement social* » dans son appellation,

⁵⁶ <http://dynamo.dynamoweb.be/travail-social-de-rue/>

s'affirmant ainsi comme « *précurseur* ». Selon Mondolfo (2005), les premiers travaux sur le DSL sont conduits en lien avec Michel Séguier, qui s'inspire notamment d'expériences en Amérique latine. Il a initialement une dimension de transformation sociale et d'empowerment, même si le mot n'était pas encore employé en français⁵⁷. Les centres sociaux ont été le principal porteur de la démarche de DSL dans les territoires, selon Marie. Alain cite le travail de l'ODAS, avec Jean-Louis Sanchez, comme un lieu de promotion et d'échange en matière de développement social local.

Martin a « *intégré [le DSL] dans une de [s]es catégories, entre le planning et l'intégrationnisme* » : à ce titre, le DSL ne l'intéresse pas car il est dépourvu d'une dimension d'émancipation politique. La position de Martin dénote un glissement sémantique du concept depuis ses origines, vers une appréhension plus technique.

« *Sur le terrain du DSL* », quand Alain était en formation dans un IRTS dans les années 1980, « *on conceptualisait pas du tout sur le sujet* » : le DSL pâtit d'emblée d'une faiblesse de transmission et de conceptualisation. Certains points méthodologiques restent peu élaborés, comme le retour qui est fait vers les habitants en soutien de leur capacité d'action. « *Concrètement, quel processus se met en œuvre pour permettre aux personnes concernées elles-mêmes de retrouver du pouvoir sur leur vie et sur le collectif?* » (Marc). Cette indétermination méthodologique, ainsi que les transformations des politiques sociales de 1980 à nos jours, ont fait évoluer le sens qu'a pris le DSL selon l'époque et la position du locuteur.

b. Un mode de gouvernance politique dans les départements

Dans les années 1990, la démarche de DSL est promue par le département qui emploie Alain, département pilote qui « *a marqué les esprits à un moment donné au niveau national* », selon lui. Pour Marie, en poste dans le même département, la démarche de développement social correspondait à une inflexion du président du conseil départemental qui y voyait un outil pour « *associer très fortement (...) les partenaires institutionnels et associatifs à la réflexion de la politique d'action sociale du département* ». Le département étant, depuis 2004, chef de file de l'action sociale, il endosse le rôle de « *développeur* » avec l'outil du DSL. La gouvernance

⁵⁷ Dumas et Séguier (1997), cités par Mondolfo (2005 p. 50), énoncent des critères pour le DSL, dont : « *des populations actrices s'appuyant sur les potentialités endogènes* », « *un processus global de dynamisation économique, politique et culturelle* », et une visée de « *promotion collective : augmentation du niveau de conscience, de la capacité à s'organiser, du civisme en termes de droits, de devoir, de pouvoir, et enfin de solidarité* ». Le DSL repose sur des « *principes de co-animation, co-organisation, et co-éducation* ». La prise en compte de la question du pouvoir et de la nécessité de co-éducation et de réflexion critique inscrit la pensée de Dumas et Séguier dans la lignée freirienne de l'éducation populaire.

politique était alors dans un souci de « *coopération* » avec les acteurs institutionnels et associatifs, plutôt que d'imposer des lignes directrices à des exécutants. L'idée d'associer les habitants n'est pas présente dans cette approche du DSL : les associations jouent le rôle d'intermédiaire en faisant remonter leur parole. Pour Martin, le DSL « *était lié à cette idée du travail social global* ». Le développement social urbain, qui prend son essor à la même période, « *était très institutionnalisé* ».

« *Le communautaire il part plus pour moi des personnes, (...) du territoire ; tandis que là, la réflexion au niveau départemental, elle est beaucoup plus partie des partenaires institutionnels et de l'institution départementale pour aller, pousser les professionnels dans cette voie* », se rappelle Marie. La participation au développement social est alors inscrite dans le référentiel de compétences des travailleurs socio-éducatifs du département.

Le département rassemble chercheurs et praticiens pour une étude visant à élaborer un référentiel du développement social local sur la base d'un travail empirique. Chaque direction territoriale doit ensuite s'approprier l'outil à partir d'un « *cahier des charges assez large* ». Alain entend cependant une critique récurrente envers la démarche, à savoir qu'elle a « *clivé les équipes, plus que de les rassembler sur un bien commun. Peut-être parce qu'avec trop d'emprise idéologique, y compris au sens politique. Même si c'est pas le propos tel qu'il était managé et porté par les techniciens, hein ! L'interprétation qui pouvait en être faite* ». L'expérimentation du DSL aura ainsi été « *une aventure politique, dans laquelle finalement l'administration a suivi (...). La problématique ça a été réellement le faible impact sur la pratique* », ce malgré des formations dispensées sur le terrain, « *donc plutôt une logique conceptuelle : encadrement et élus* » (Alain).

Le changement de mandature a mis fin à cette orientation forte avec « *une volonté de changement politique* » et un axe budgétaire forts (Marie). Le département de Noémie, quant à lui, n'a pas connu d'alternance politique avec la nouvelle mandature ; cependant, lors d'un entretien pour accéder à un nouveau poste, on lui affirme, dans le même esprit, que le DSL « *c'est plus en vogue, parce que vous avez changé de DG, et la nouvelle DG elle est pas forcément là-dessus* ». Aujourd'hui, les « *départements renouvelés (...)* n'investissent plus autant le sujet », dit Alain. Une nouvelle élue départementale (de droite) interroge Alain sur un forum citoyen qui émane de la démarche de DSL, et s'étonne : « *c'est de la démocratie participative, ce que vous dites là. Alors, c'est connoté, c'est suspect* », bien que le terme « *démocratie participative* » n'ait pas été employé. « *On voit là que les cultures politiques ne sont pas au même niveau* », conclut Alain. L'anecdote révèle surtout que le DSL est connoté

« à gauche ». On note ici la forte influence du pouvoir politique pour instituer et destituer des méthodologies d'intervention professionnelle.

c. Un discours sociologique ?

Le développement social local est-il voué à rester un concept « de gauche » et un objet d'étude pour les sociologues, sans fondement pratique ? « *C'est un courant plutôt sociologique, le DSL* », dit Alain. Celui-ci regrette des interactions entre le monde de la recherche en sociologie et le terrain marquées par l'incompréhension. Les équipes sont « *en difficulté pour accepter le contradictoire scientifique* », et une démarche perçue comme « *haute, pédagogique et confrencière* ». Or, il semble que de DSL peine aujourd'hui à fédérer l'adhésion et l'intérêts des professionnels sur le terrain, le discours scientifique *sur* le DSL et ses vertus supposées s'étant substitué à des applications et outils pratiques. D'autres « produits » partant directement du terrain et proposant des méthodologies d'intervention éprouvées sont susceptibles de rencontrer davantage d'adhésion auprès des équipes comme des encadrants et financeurs.

d. Polysémie du DSL aujourd'hui

Dans notre échantillon, seule Noémie se réfère au DSL pour désigner ses pratiques. Elle le définit par rapport à un référentiel établi par le département du Nord, comme « *une démarche globale d'intervention sur un territoire mobilisant collectivement les acteurs (bénéficiaires, citoyens, élus, partenaires, institutions) et les ressources, afin d'organiser les conditions d'une évolution sociale positive et d'améliorer globalement et individuellement les conditions de vie des habitants* » (CDCDS 2014 p.5). Elle-même est proche de l'éducation populaire, ce qui donne une coloration particulière à sa pratique.

Selon Marc, « *le pouvoir d'agir (...) réactualise le DSL* » en le rendant intelligible à une pluralité d'acteurs. Pour lui, le recours au DSL garde un intérêt dans le sens où il permet de s'unir autour d'un sens commun avec des acteurs qui y font toujours référence : la MSA⁵⁸ et la CAF, et la politique de la ville. « *Ça peut faire commun chez des technos (...) qui se cherchent, un peu visionnaires* » ; mais le DSL ne fait plus sens pour un élu, ni pour les habitants. La sociologue Sonja Kellenberger (2019) emploie également DSL « *de façon générique : ce terme*

⁵⁸ La MSA « *participe au développement social des territoires ruraux (...). La politique d'action sanitaire et sociale se traduit par (...) des actions collectives liées à l'appartenance à un groupe ou à l'inscription sur un territoire de vie* » déclinées localement selon les besoins et priorités repérés. <https://www.msa.fr/1fy/politique-action-sanitaire-et-sociale>, consulté le 20 février 2020. Les assistants sociaux de la MSA du Nord-pas-de-Calais comptent le DSL parmi leurs missions.

permet de se référer à une famille de pratiques plus larges », en lien avec les racines mêmes du travail social, dans lesquelles elle inclut l'intervention communautaire. Les personnes qui choisissent de se référer au DSL actuellement le font en lien avec leur vécu et leurs rencontres professionnels, en référence à une pluralité de pratiques.

2. Autres terminologies autour du développement

a. Le développement social

Le rapport « Développement social et Travail social collectif » (DAGBERT et al 2015) des Etats Généraux du Travail Social, ainsi que le dernier *Guide d'appui aux interventions collectives* du HCTS (AVENEL et MARTIN 2019), préfèrent l'appellation « *développement social* » à celle de « *développement social local* ». Les auteurs justifient cette préférence en mettant en avant le caractère enfermant des méthodologies du DSL, qui se confondent avec des dispositifs, ainsi que de l'ancrage « local » qui le restreint au confinement d'un territoire⁵⁹. De plus, le développement local s'intègre dans le développement durable aux côtés des dimensions économique et environnementale (p. 13). Le développement social est inscrit dans la loi comme une compétence du travail social depuis les lois NOTRe (Nouvelle organisation de la République, 7 août 2015) et MATPAM (de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, 27 janvier 2014).

Le guide du HCTS reprend la définition que donne Avenel (2017) du développement local : « *une stratégie territoriale, qui consiste à agir sur l'environnement économique et social des personnes, dans le cadre d'une conception globale, qui implique d'ajouter aux dimensions de protection et de promotion la dimension du pouvoir d'agir individuel et collectif, afin que l'action sociale soit plus préventive, participative et inclusive* ». Il poursuit en reprenant les travaux du département des Hautes-Pyrénées (2018) : « *le Développement social suppose ainsi le décloisonnement des politiques publiques et implique des pratiques de co-construction, en s'appuyant sur des démarches de participation collective, et, plus largement, sur l'ensemble des acteurs et des ressources dans un territoire autour d'un projet commun* » (AVENEL et MARTIN 2019 pp. 9-10). Il a pour objet le renforcement de la cohésion sociale et l'amélioration des conditions de vie.

Cette définition est proche de l'approche proposée, en 2013, par les « 40 DG » (Vallance et al

⁵⁹ L'ancrage local sur-valoriserait les actions locales, au détriment de la prise en compte de la question des inégalités sociales (AVENEL et BOURQUE 2017).

2013), en cela qu'elle propose une action impulsée et coordonnée par le pouvoir politique au niveau des collectivités territoriales (en particulier les départements), là où le DSL pouvait être porté également par d'autres acteurs, notamment associatifs. Par ailleurs le DSL est une méthodologie d'intervention, plutôt qu'un principe d'action publique (c'est-à-dire un mode de gouvernance), et l'on peut s'interroger sur les conséquences d'une substitution de l'un à l'autre.

Le développement social s'apparente à la planification sociale chez Rothman et al (2001), à savoir un « *processus technique de résolution de problème* » (p. 31) sur la base d'un diagnostic approfondi. « *L'approche présuppose que le changement dans un environnement moderne complexe nécessite l'intervention d'experts qui, à travers l'exercice de compétences techniques, comme la capacité d'assembler et d'analyser des données quantitatives, et de négocier un projet au sein de grandes organisations bureaucratiques – sont nécessaires pour améliorer les conditions sociales* ». Le travailleur social y est sollicité pour ses compétences en matière de diagnostic (du fait de sa proximité avec les publics), de mobilisation des personnes dans l'accompagnement des projets collectifs, et d'évaluation.

b. Le développement territorial

Les terminologies sur le terrain pour évoquer les métiers du développement sont nombreuses, et les acteurs peuvent se contredire sur les nuances entre les métiers. Ces distinctions sont basées sur « *des habitudes, des représentations, des filières, qui utilisent plus l'une que l'autre. Mais [selon Max] il y a pas vraiment de définition de ces différentes dimensions* ».

« *Entre développement territorial et développement des territoires, c'est déjà deux choses différentes. (...) et c'est pas développement local* », dit Max. L'UNADEL fait référence au « *développement local* » comme un « *développement endogène : ça part des initiatives des citoyens. (...) C'est développement ascendant, qui part sur un petit, un moyen ou un grand territoire* ». Le développement territorial, pour Max, serait davantage lié aux frontières d'une collectivité territoriale qui, à son échelle, est porteuse du projet. Pour Mondolfo (2005), le développement territorial fait plutôt la synthèse entre les approches de développement local (plus souples et endogènes) et de DSL qui correspond à « *l'organisation politique d'un intérêt collectif* » (p. 61).

Le Carrefour des métiers du développement territorial a mené un travail de clarification, en lien avec le CNFPT, pour distinguer et définir au répertoire des métiers du CNFPT les différents métiers du secteur du développement territorial. 8 fiches métier ont été élaborées, dont trois

principales sont présentées sur le site du carrefour des métiers⁶⁰ : chargé de projet développement territorial, chef / cheffe de projet développement territorial, et directeur / directrice du développement territorial. Préalablement, un travail mené avec Pôle emploi en 2006 avait défini le profil professionnel du « chargé de développement local », avec 20 appellations principales et 5 appellations complémentaires. Le chargé de développement local « *conçoit ou participe à la conception de projets de développement local (amélioration de l'habitat, valorisation d'activités...) selon le domaine d'intervention (économique, social, urbain...), afin de dynamiser un territoire (ville, bassin d'emploi, région...)* »⁶¹. Ce travail vise à mettre en cohérence les nombreux métiers du développement, et à permettre une meilleure reconnaissance en augmentant leur visibilité.

S'il existe une abondante littérature sur la faible place du collectif en travail social, en revanche la question de la disjonction entre le travail social et les métiers du développement est assez peu traitée : les métiers se sont développés en parallèle (Paul), du fait, notamment, de la segmentation des politiques publiques.

Jean-Jacques relève une évolution de ces métiers sur le terrain depuis les années 1980. Il cite l'analyse de Gilles Jeannot (2005), lequel part d'une analyse de l'activité des personnes. Son analyse des métiers du développement et du territoire dans les années 2000 « *l'amène à dire que ces gens-là (...) ils [sont] un peu sur le registre d'activité politique, d'activité technique, d'activité de contact avec le public* », soit des métiers flous, spécialisés et segmentés, loin de la « *figure héroïque de chef de projet* » ou de « *stratège* » qui, avec l' élu, monte des programmes, telle que l'on pouvait connaître jusque dans les années 1990. A cette figure héroïque se substitue « *une répartition du travail* » entre des directeurs généraux et ingénieurs de programme dans les collectivités, « *et des agents de terrain qui sont au contact avec les gens* » (Jean-Jacques). Avec la municipalisation des équipes de développement local à partir de la fin des années 1980, les professionnels de la politique de la ville, auparavant plutôt de profil militant, « *sont de plus en plus « technicisés » et « technocratisés », pris dans des logiques administratives* » (BACQUE MECHMACHE 2013 p. 32).

Comme pour le développement social, ces approches s'apparentent à la planification sociale dans le classement des interventions communautaires de Rothman (2001). Le glissement du DSL au développement social semble indiquer une convergence entre ces métiers du

⁶⁰ <http://developpeurs-territoriaux.org/category/sinformer-2/documents-PFMET/> consulté le 23 février 2020.

⁶¹ <http://developpeurs-territoriaux.org/wp-content/uploads/Fiche-metier-23211a.pdf> consulté le 23 février 2020.

développement territorial, et les acteurs du DSL, ancrés dans le champ social.

3. La médiation culturelle

La culture est une porte d'entrée professionnelle plus récente dans la famille du travail communautaire. Le Collectif des Réseaux Insertion Culture (CRIC 2018) situe la médiation culturelle au croisement de 3 champs :

- La démocratisation culturelle, qui vise à permettre l'accès du plus grand nombre à des lieux de culture institutionnelle ;
- L'éducation populaire, grâce à laquelle les personnes et les groupes apprennent et transmettent des savoir-faire, et accèdent à l'éducation non-formelle ;
- Et les droits culturels, qui reconnaissent le droit à la diversité culturelle (p. 37).

Le médiateur culturel accompagne des projets *« du début jusqu'à la fin et se positionne à l'interface des différents acteurs impliqués »* (CRIC 2018 p. 115).

Chloé *« pense qu'il y a des collègues qui n'ont toujours pas compris ce [qu'elle fait] comme métier »* tant le flou est important autour de la définition de la médiation culturelle : *« ça veut tout dire et rien dire »*, regrette-t-elle. Elle reconnaît la proximité de son approche avec le développement social local mais ne connaît pas le travail communautaire. Selon le guide du CRIC (2018 p. 57), médiation culturelle et développement social s'ancrent dans 4 caractéristiques communes : un ancrage territorial, une dimension participative, une prise en compte du lien social et *« de ce qui fait société pour la personne »*, et la *« reprise du pouvoir sur son environnement »* vers davantage de participation citoyenne (grâce à l'expression de choix et d'une identité culturelle).

4. ISIC et ISCC

a. L'Intervention Sociale d'Intérêt Collectif

Le guide d'appui du HCTS aux actions collectives appelle à mettre un terme à l'appellation ISIC (AVENEL et MARTIN 2019), qui aurait *« généré de manière involontaire une confusion des registres de l'action »* (p. 14) et contribué à opposer individuel et collectif. En effet, en dépit de ses 30 ans d'existence, la terminologie d'ISIC est peu usitée sur le terrain.

Cyril relève que le rapport Bourguignon (2015) ne parle pas de travail communautaire mais

d'action collective. De même, pour les travailleurs sociaux, sur le terrain, c'est le vocable d'« action collective » qui fait référence (CARREL et ROSENBERG 2014). Dans le cadre de son DEIS, Noémie mène un diagnostic pour évaluer la connaissance qu'ont les travailleurs sociaux de 5 services départementaux du développement social local. « *Et pour eux, c'était de l'action collective* ». La différence essentielle, selon elle, entre action collective et DSL, est que les personnes sont « *actrices* » dans le DSL, là où elles peuvent rester « *consommatrices* » dans une action collective : « *ils viennent (...), ils font l'action et ils repartent vers autre chose* ». Cela peut être un préalable dans un processus de mobilisation conduisant au DSL, pour « *partir vers autre chose* », mais cela n'en est pas en soi. Dans le DSL la démarche doit « *partir des habitants* ».

Dans les centres de formation, la classification du Conseil Supérieur en Travail Social en matière d'ISIC est couramment reprise à partir du rapport de 2010 (CSTS 2010). Cependant, bien qu'elle l'enseigne, cette classification ne fait pas sens pour Déborah. Elle adapte donc son enseignement en reprenant des références nord-américaines. « *Pour moi, c'est du travail social communautaire, et communautaire au sens large du terme. Ça va d'une communauté de territoire, ça peut être une communauté d'intérêts, un intérêt particulier par exemple (...). Je lis les exemples du travail social communautaire, ou même de travail social de groupe, je dis : les groupes, ils sont partout ! Pourquoi ici, c'est communautaire, et là c'est de groupe ?* ». Elle envisage le travail communautaire comme un large ensemble de méthodologies de travail avec des groupes, subdivisés en plusieurs courants (développement de services, d'une communauté, militantisme...).

b. L'Intervention Sociale Collective et Communautaire

L'ISCC correspond à une impulsion de Martin, lorsqu'il met en place un protocole de recherche pour comprendre les enjeux de la résurgence du communautaire dans le travail social en France. « *D'un coup, d'une année sur l'autre, grâce au pouvoir d'agir, à l'empowerment, (...) tout d'un coup les acteurs de la politique de la ville se sont mis à en parler* ». La recherche, financée par le Ministère des Affaires sociales, cherche à élucider « *la question de l'intervention sociale collective et communautaire : est-ce que c'est du contrôle, est-ce que c'est de l'émancipation, est-ce que c'est plus complexe que ça ?* ». Martin engage également l'UNAFORIS dans un groupe de recherche spécifique à la question de l'ISCC et « *fait du lobbying* » auprès du ministère par le biais de l'Association des Chercheurs des Organismes de Formation en Intervention Sociale, une autre association, pour la reconnaissance de cette terminologie.

Selon Stéphanie, l'ISCC met en avant une dualité entre le conflictuel et le consensuel dans laquelle elle ne se reconnaît pas, du fait de l'orientation donnée à la première recherche sur l'ISCC, qui cherchait à mettre en avant les enjeux de pouvoir qui s'y faisaient jour. La dualité entre conflictuel et consensuel implique que l'intervenant qui s'inscrit dans une démarche consensuelle travaille à maintenir un statu quo potentiellement défavorable aux personnes, ce qu'elle réfute. Pour Stéphanie, dans ses activités de formatrice, l'ISIC constitue une bonne porte d'entrée pour aborder le communautaire.

Les discours de Déborah, de Noémie, de Stéphanie ou de Martin révèlent en premier lieu que le florilège terminologique français permet aux acteurs de choisir l'appellation qui leur convient en fonction de leur trajectoire, et de l'habiller de leur contenu propre, parfois en lien avec la littérature, et le plus souvent, avec leur expérience et valeurs propres.

Malcolm Payne envisage le terrain du travail social comme un lieu de lutte, où les théories, les influences et les places se négocient constamment. « *Le débat et les conflits politiques créent un changement au sein d'une profession sur la théorie qu'elle utilise. (...) Des groupes de personnes s'intéressent à une théorie particulière et la soutiennent dans des discussions avec des groupes qui soutiennent d'autres théories (...). L'objectif de chaque groupe est de faire accepter plus largement au sein du travail social la théorie qu'il soutient. S'ils y parviennent, [ils] modifient notre compréhension de la nature et de la pratique du travail social* » (PAYNE 2014 p. 20). Ce postulat rappelle les divergences actuelles au sein du travail communautaire, un champ traversé d'enjeux portés par différents acteurs, à une période où le travail social est largement appelé à se réinventer.

III. Formations et métiers du travail communautaire

Les voies professionnelles pour accéder au travail communautaire sont nombreuses, mais inégalement pourvues. Nous explorons ici les filières de l'animation, du travail social et des formations universitaires, auquel il faut ajouter la formation continue : celle-ci occupe, peut-être du fait de la faiblesse de certaines formations initiales, une place essentielle dans les parcours des acteurs interrogés.

A. Les professions labellisées en travail social

Dans les associations où Déborah a observé des formes de travail communautaire participatif et ascendant, « *il y a pas de travailleur social. Ça nous a beaucoup questionnés. On s'est dit, mais pourquoi ? Où sont-ils ? C'est là qu'il faudrait qu'il y ait des travailleurs sociaux. Et ça a questionné la question de la formation* ».

La formation est un lieu chargé d'enjeux pour la profession. « *La formation, c'est quelque chose que l'on peut améliorer* » en vue d'un « *rééquilibrage* » du travail social vers le communautaire, « *parce que la formation c'est quelque chose qu'on maîtrise* » (Jean-Jacques), contrairement aux pratiques. Les réformes successives dont elle fait l'objet attestent des espoirs que le législateur place dans la formation pour rénover la profession, notamment vers davantage de collectif et de co-construction. ATD l'a bien compris en investissant la formation initiale des travailleurs sociaux comme un lieu de formation et un acte « *politique* ». « *Il y a un changement culturel aussi. (...) dans l'enseignement, le fait que les premières années [soient exposés au croisement des savoirs], ça participe au changement* », même si ce changement prendra plusieurs années (Kim).

Les Etats Généraux du Travail Social sont convoqués en 2014 dans une volonté gouvernementale de lutter contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Ils comportent 6 groupes de travail, dont un portant sur le développement social et le travail social collectif. Les Etats Généraux ont donné lieu à des propositions sous forme d'un « *Plan d'action en faveur du Travail Social et du Développement Social* », présenté le 21 octobre 2015 à Nancy par Mme Ségolène Neuville, alors Secrétaire d'Etat, et portant clairement l'ambition de ne pas cantonner le travail social à la pratique individuelle.

Les préconisations du rapport du Groupe de travail « *Développement social et Travail Social Collectif* » sont de trois ordres concernant la formation des travailleurs sociaux : réajuster l'offre de stages, créer des laboratoires, et développer le contenu de formation⁶². Concernant les contenus de formation, les compétences repérées sont notamment de « *comprendre les enjeux stratégiques de cohésion sociale* » et de savoir susciter la participation ; « *de mettre en place et animer la méthodologie de projet* » ; et de « *savoir promouvoir et conforter les compétences*

⁶²Le rapport est consultable sur le site du ministère des affaires sociales et de la santé, à l'adresse suivante : http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/D_R_developpement_social.pdf

d'autrui ». Les nouvelles connaissances nécessaires à la mise en œuvre de l'ISIC et du développement social sont identifiées comme suit : l'empowerment, le Community organizing (plutôt que « travail communautaire »), le croisement des savoirs, les conférences familiales, la clinique de concertation – la liste n'est évidemment pas exhaustive, et est à l'image des personnes qui composent la commission.

Nous choisissons ici de nous arrêter sur les contenus de formation des étudiants assistants de service social, conseillers en économie sociale et familiale et éducateurs spécialisés, laissant volontairement de côté les éducateurs de jeunes enfants qui sont ciblés sur un public très spécifique. Les référentiels masquent une grande diversité de pratiques de formation en lien avec les orientations et histoires des centres de formations, et avec les sensibilités des formateurs.

1. Le Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé

En termes d'effectifs, les éducateurs arrivent en tête parmi les professions labellisées. Le Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé a été institué en 1967, et a connu trois réformes majeures, en 1990, en 2007 puis en 2018. La réforme de 2007 met en conformité le contenu de formation avec la loi 2002-2, introduisant la notion de projet (individuel et collectif) dans l'accompagnement socio-éducatif. Le développement social « territorialisé » est évoqué dans le domaine de compétences 4, portant sur l'implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter-institutionnelles. L'éducateur spécialisé doit être à même de « mener un travail en partenariat et en réseau (...) et contribuer à des pratiques de développement social territorialisé » : le repérage stratégique des acteurs, ainsi que les compétences de communication et d'animation de réseaux, sont au service de la conduite d'« actions conjointes avec les partenaires de l'intervention sociale, sanitaire, scolaire et culturelle » : on se situe ici dans une approche descendante, relevant plutôt de la planification ou de la mise en réseau partenariale, où la place de l'utilisateur n'est pas précisée. Cependant, l'accompagnement social et éducatif spécialisé s'adresse aussi bien à des individus qu'à des groupes, et veille toujours à s'appuyer sur les ressources et compétences de ces personnes ou groupes dans la conduite de projet.

C'est dans le référentiel de compétences des éducateurs spécialisés que les compétences en matière d'intervention collective semblent le plus diluées. Le collectif est appréhendé dans le

cadre de l'animation de la vie quotidienne, du soutien des dynamiques de groupe, et d'activités de groupe encourageant, notamment, la créativité. Il est aussi abordé, dans sa dimension plus territoriale, par le biais du travail en partenariat et réseaux (BOUCHER et CORNIER 2017 p. 35). Les compétences d'aller-vers, de diagnostic territorial et de gestion de projet avec les personnes et les partenaires, qui forment la base du travail de rue et de la prévention spécialisée, sont peu représentées dans le référentiel⁶³.

2. Le Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social

Si la réforme du diplôme d'État d'assistant de service social de 1969 avait recentré les méthodologies d'intervention sur l'aide psychosociale individualisée (casework), dans la tradition médicale française, la réforme suivante, en 1982, réintroduit les approches collectives, et notamment le travail social du groupe et le travail social communautaire. La réforme de 1982, s'appuyant sur l'approche globale développée dans les services de polyvalence, reconnaît l'individu comme « *un tout physique, psychique, affectif et socioculturel* ». Celle de 2004 préconise une « *approche globale* » de l'accompagnement social. L'ASS doit être à même, selon le référentiel de compétences en annexe de la loi de 2004 réformant le DEASS, de « *concevoir et mener des actions avec des groupes, impulser et accompagner des actions collectives, et contribuer au développement de projets territoriaux* »⁶⁴. Cette réforme met l'individuel et le collectif sur un pied d'égalité, les candidats devant soutenir au jury final des exposés d'interventions des deux types menées en stage.

Dans le référentiel réformé en 2018, l'intervention professionnelle met face à face les méthodes d'accompagnement social individuel et d'accompagnement social collectif. L'« accompagnement social collectif » consiste à mettre en œuvre des « projets d'intervention collective ». Ceux-ci sont basés sur l'identification « *d'une problématique commune à un groupe ou un territoire* », et la co-construction, la co-animation et l'évaluation d'un projet, en mobilisant les ressources des personnes. La participation et le soutien de la « capacité d'agir » des personnes sont nommées⁶⁵.

Le référentiel fait également disparaître la notion de « développement de projets territoriaux » au profit du développement social : l'assistant social doit pouvoir « *s'inscrire dans une*

⁶³ Référentiel professionnel : *Diplôme d'Etat d'Éducateur.trice spécialisé.e*. DGCS 2017.

⁶⁴<http://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2004/04-44/a0442939.htm>

⁶⁵ https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/deass_arrete_ssa1812300a_annexes_i_et_ii.pdf consulté le 15 février 2020.

dynamique de développement social ». La réalisation de diagnostics sociaux sur un territoire ou une institution fait partie des fonctions de l'assistant social dans sa mission de « *conseil au développement des politiques locales et territoriales* ». La démarche de diagnostic lors d'un stage est une pratique par un grand nombre d'établissements de formation : Cyril évoque des assistantes sociales en formation venues réaliser un diagnostic sur l'un des quartiers où intervient son association, une expérience qui les a « *secouées* » positivement. Filipe évoque également la pratique. Celle-ci a été consacrée par la réforme, qui en fait une épreuve de certification.

Déborah construit la progression sur le collectif de la manière suivante : « *une journée participation, une journée pouvoir d'agir. Et après, j'ai deux jours sur la méthodologie de projet, 3 jours et demi sur l'ISIC. (...) Je travaille presque uniquement sur la posture professionnelle. Que ! Rien d'autre !* ». Elle approfondit la méthodologie avec les différentes phases en 2^e année (observation, recueil de données, analyse). Elle remarque que, jusqu'à la réforme de 2018, la possibilité de rendre un diagnostic assorti de propositions d'actions pour tenir lieu d'ISIC au diplôme d'Etat n'encourageait pas les étudiants à s'exercer à la mise en œuvre concrète d'actions sur le terrain, à l'exception d'une « *minorité* ».

La réforme de 2018 s'inscrit dans la continuité de la précédente en matière de collectif, bien que la terminologie ait été revisitée. Elle met à égalité l'accompagnement social collectif et individuel dans les volumes horaires de stage, de formation théorique, et dans le référentiel de certification. La place accordée aux personnes comme parties prenantes des projets conçus et menés apparaît comme un axe fort.

3. Le Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale et Familiale

Le Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale et Familiale, pour sa part, a été réformé en 2009. Les CESF, experts de la « *vie quotidienne* » (consommation, habitat, insertion sociale et professionnelle, alimentation et santé), basent leurs interventions sur la co-construction et la participation active des personnes concernées, au niveau individuel (usagers) ou collectif (habitants).

Les CESF sont reconnus comme des professionnels « *rigoureux* » (Marc) et recherchés pour leurs compétences en matière de gestion de projets collectifs. Dans les services sociaux départementaux, elles sont souvent à l'initiative d'actions collectives autour du budget. « *Au départ, c'était impulsé par une collègue conseillère en économie sociale et familiale, entre*

autres. (...) L'objectif, c'était (...) comment cuisiner les restes, alimentation, comment aller aux restos du cœur... (...) cuisiner économique avec un budget limité, tout ça » (Sandrine). « La CESF était hyper calée au niveau des actions collectives, (...) au niveau des phases à réfléchir, à mettre en place, à penser » (Héloïse).

Leur référentiel de compétences⁶⁶ fait apparaître « *travail social collectif dans les domaines de la vie quotidienne* », regroupant 4 compétences : rechercher et organiser les ressources nécessaires au collectif ; mettre en place une relation d'aide, un accompagnement au niveau collectif ; impulser, conduire des actions collectives d'animation, de formation, de conseil et d'information auprès des groupes dans les domaines de la vie quotidienne ; et évaluer le projet collectif. La méthodologie de projet est cœur de ces compétences. La réforme met en avant la création des « *conditions de participation des personnes* » à chaque étape, avec un « *diagnostic partagé* », un « *plan d'action partagé* », et une « *évaluation partagée* ».

Parmi les compétences visées dans l'intervention professionnelle, on note également la conception et la conduite de « *projets à dimension territoriale* », et l'accompagnement d'une « *dynamique d'équipe projet* ». Dans ces projets territoriaux, la participation des personnes est envisagée via leur « *représentation (...) dans les instances de concertation* » : le professionnel a pour rôle de mobiliser et coordonner les ressources et les acteurs autour de besoins repérés. Il s'agit plutôt du versant planification du travail communautaire.

4. Les freins structurels

Le collectif « *n'est pas très porté dans les instituts de formation, et encore moins sur les terrains de stage professionnels. Et là, avec l'histoire de la gratification des stages, ça a fermé des portes à beaucoup de lieux et d'associations qui ne sont pas en capacité de gratifier les étudiants* », regrette Déborah. Dans les offres de stage, selon elle, les étudiants ASS privilégient toujours des structures « *très classiques* », comme la polyvalence (choisie pour le stage long), la CAF, ou les hôpitaux. Face à la contrainte de la gratification, les centres de formation tentent de trouver des moyens de contournement par « *d'autres manières* ».

De plus – et cela n'est pas propre au collectif – Déborah note que l'organisation de la formation par blocs et par semestre ne permet pas de progression pédagogique. La répartition des temps de stage rend « *les liens beaucoup plus difficiles à faire* » entre théorie et pratique que ne le permettrait une alternance à la semaine. Par ailleurs, « *l'accompagnement de terrain n'y est*

⁶⁶ Référentiel Professionnel : *Diplôme d'Etat de Conseiller.ère en économie sociale familiale*. DGCS 2017

pas » : Déborah a dû négocier pour accompagner de manière rapprochée (hebdomadaire) des étudiants en stage ISIC sur un terrain difficile.

Pour le législateur, la formation est un outil pour faire évoluer certaines pratiques. Par conséquent, les enseignements dispensés et les attentes du centre de formation peuvent être en contradiction avec les pratiques sur le terrain. Par exemple, des étudiants font remonter à Déborah qu'ils ont essuyé une sermonce sur le terrain « *parce [qu'elle] leur [avait] dit que leur projet devait partir des habitants* », ce qui n'est « *pas possible* » pour certains lieux de stage. C'est notamment lors des jurys de certification, face aux professionnels de terrain, que se joue ce décalage. Déborah relate une anecdote en ce sens concernant une étudiante ayant réalisé un stage en CROUS. « *Elle a repéré la problématique de l'isolement social, de l'insécurité (...). Les étudiants eux-mêmes ont dit : regardez, c'est vétuste, c'est pas très beau tout ça. Très bien, elle a fait un atelier (...), ils ont repeint les murs de la cuisine (...). Et le jury n'a rien trouvé d'autre à dire que : mais vous trouvez que repeindre les locaux, c'est la mission de l'assistante sociale ?* ». L'étudiante a été ajournée. Pour les étudiants ASS, le passage en interne de cette épreuve à partir de la réforme devrait permettre aux centres de formation de réduire ce décalage, en recrutant et formant eux-mêmes des jurys.

B. L'animation

1. Qui sont les animateurs ?

Gillet (2006) définit l'animation comme « *une démarche de mise en tension créatrice d'une pratique et d'une théorie : l'activité d'animation contient à cette condition une visée transformatrice, formatrice et éducative, dans une direction, un ensemble, et, à ce titre, reste un enjeu pour les pouvoirs* » (p. 182). Il distingue deux modèles, dont seulement le second correspond pleinement à cette définition :

- L'animation concrète : elle est « consommatoire ». L'utilisateur, passif, répond à une offre d'objets culturels ou éducatifs mis à disposition par les professionnels. Dans les centres sociaux, cela équivaut à une pratique « occupationnelle » de l'animation.
- L'animation abstraite : elle implique un échange et un processus de création. Elle interroge et agit sur la structuration du lien social, avec une visée transformatrice. On peut ici parler de travail communautaire si cette action est envisagée à l'échelle d'un territoire.

Pour Gillet (2006), l'animation est proche du développement communautaire latino-américain ou de l'action communautaire québécoise. « *Animation sociale et perspective communautaire sont consanguines car toutes deux fondées sur l'affirmation que les problèmes sociaux sont de nature collective et doivent donc faire l'objet de solutions collectives* » (p. 155). Les animateurs sociaux peuvent donc fonder leur identité professionnelle sur l'approche communautaire, qui est une méthode (participation), un programme d'action (projet), un processus stratégique, et un mouvement (action sociale).

Le terme « animation » est appliqué à une grande variété de pratiques, ce qui rend difficile toute tentative de définition, de quantification, et de circonscription. Un rapport de 2007 d'une DRJSCS (Seine-et-Marne) définit très largement la profession : « *la tâche de l'animateur socioculturel consiste à concevoir, programmer et animer un projet d'animation* »⁶⁷. Le rapport met en avant la polyvalence du ou des métiers, en fonction du cadre d'exercice.

Alain Vulbeau (2009) note aussi que le métier pâtit du fait qu'il est composé, pour partie, de personnes exerçant bénévolement avec des niveaux de formation divers (sans formation, formation de niveau II à niveau V) : les animateurs professionnels représenteraient un « *sous-système* » dans le secteur de l'animation (AUGUSTIN et GILLET 2001 p.94). Il est difficile de dénombrer les animateurs car ils ne sont pas tous couverts par la même convention collective. Face à la difficulté à trouver une définition commune susceptible de les dénombrer, Vulbeau (2009) cite une étude de Francis Lebon de 2005 prenant comme dénominateur commun le fait de se déclarer comme exerçant le métier d'animateur. 110.000 personnes déclarent alors exercer le métier d'animateur, soit un nombre équivalent aux éducateurs spécialisés et deux fois plus important que les assistants de service social.

Par rapport aux travailleurs sociaux qui dépendent du ministère des affaires sociales, les animateurs sont peu promus par leur ministère et disposent de peu de moyens (personnel, formation, prestige...) (GILLET 2006). C'est une profession exercée majoritairement par des jeunes, qui peuvent l'utiliser comme un tremplin avant de s'orienter vers d'autres formations, dans l'éducation ou en travail social. L'animation compte 70% de femmes, un pourcentage en hausse constante – un autre indicateur du faible prestige du métier. En 2002, 52,4% ont un niveau bac ou supérieur. La tendance est à la hausse de la proportion des professionnels qualifiés ; mais parmi ceux-ci, aux animateurs de niveau III (généralistes) sont préférés ceux,

⁶⁷ http://reunion.drjscs.gouv.fr/sites/reunion.drjscs.gouv.fr/IMG/pdf/1_animateur_socio_culturel.pdf consulté le 27 février 2020.

plus spécialisés et moins bien payés, de niveau IV. Enfin, le pourcentage de temps partiels et de contrats précaires est élevé (GILLET 2006). Au regard de ces données, les critères de statut professionnel « *ne sont pas encore réunis ni pour les animateurs en général, ni pour les animateurs spécifiques en institution éducative* » (GILLET 2006 p. 202).

Cette diversité de profils et de statuts d'emploi explique les contours troubles du métier d'animateur, et sa difficulté à asseoir sa légitimité parmi les professions dites canoniques. La profession ne s'est pas dotée d'instances professionnelles fortes, contrairement aux assistants de service social et aux éducateurs spécialisés. Pourtant, la réputation de l'animation française persiste en Europe du Sud, et en particulier au Portugal, où elle puise ses sources dans l'animation française. « *Une des raisons qui m'a fait venir en France, c'était ça ! De venir voir, en disant, bon, l'animation, elle est née en France, eux, ils sont les rois* », dit Filipe. Sur le terrain, cependant, il découvre une vision de l'animation qui est plutôt occupationnelle, quand sa formation au Portugal tendait davantage vers la coordination de projets. De fait il s'oriente « *plutôt vers le social et moins vers l'animation* », même s'il reconnaît que dans son travail, l'animation, c'est « *la base de tout* ». « *C'est l'outil animation qui nous sert à traiter aussi le social* ». Filipe se rapproche à deux reprises du CEMEA pour poursuivre sa formation (DEJEPS puis DESJEPS). Il apprécie une pédagogie basée sur l'éducation populaire, et le partage d'expérience entre les apprenants. « *Ce qui m'a nourri à la dernière formation, (...) c'était l'échange avec les autres personnes* ».

2. Les formations en animation

L'animation étant partagée entre deux ministères, il existe deux grandes catégories de diplômes en fonction de leur tutelle : d'un côté, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, et de l'autre, le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. Du côté de la jeunesse, deux diplômes sont non-professionnels (BAFA et BAFD), et 4 diplômes professionnels sont préparés dans des associations d'éducation populaire ou des CREPS :

- BAPAAT, de niveau V (Brevet d'Aptitude Professionnelle d'assistant animateur technicien de la jeunesse et des sports)
- BPJEPS, de niveau IV (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)
- DEJEPS, de niveau III : Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.

- DESJEPS, de niveau II ; Diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.

Le DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education et du Sport) offre une base théorique et pratique solide pour l'intervention communautaire. Il est organisé en 4 unités capitalisables : concevoir un projet d'action, en coordonner la mise en œuvre, conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative, et animer en sécurité. Parmi les compétences visées, on trouve notamment le pilotage de projets d'animation conformes aux valeurs de l'éducation populaire, et la mise en œuvre de démarches participatives d'éducation populaire, en lien avec l'équipe, les bénévoles, et le partenariat⁶⁸.

Du côté de l'enseignement supérieur, on trouve dans la filière universitaire (IUT) des DUT carrières sociales (niveau III) et des licences et masters pro (niveau I). L'offre de licences et masters est large avec près de 170 certifications (De CURRAIZE 2008), portant sur l'ingénierie, l'expertise sociale et la direction de structures ou de dispositifs d'animation. Parmi les DUT Carrières Sociales, il existe deux options :

- Animation socio-culturelle : gestion d'un projet ou d'un service ;
- Animation professionnelle : développement de projet de structure ou de territoire, avec 4 intitulés possibles ; Coordination et développement de projet pour le territoire ; Coordination de projet pour l'action sociale, culturelle et socio-culturelle ; Coordination et développement pour l'action socio-éducative, la formation et l'insertion ; et Coordination et développement de projet pour l'économie sociale et solidaire (De CURRAIZE 2008).

On le voit, le champ est large, du diplôme non-professionnel au master, et de l'université aux centres de formation d'associations d'éducation populaire. Ces filières, avec des colorations différentes, semblent particulièrement bien outillées pour mener un travail communautaire : elles forment à la gestion de projet, la coordination des acteurs, et la mobilisation de la participation, avec une dimension territoriale.

3. Quelles relations entre l'animation et le travail social ?

Les Etats Généraux du Travail Social « *ont démontré qu'il reste une représentation un peu*

⁶⁸ Sur le site du CEMEA : <https://www.cemea.asso.fr/spip.php?article5489> consulté le 12 février 2020.

datée, qui est de dire (...) qu'il y a les métiers nobles du travail social, les 14 métiers nobles – et ceux qu'on appelle les ouvriers spéciaux du travail social, les filières de l'animation, les animateurs, tous les autres. Mais c'est faux ! », s'insurge Jean-Jacques. L'animation n'est plus reconnue comme un des métiers canoniques du travail social, rappelle Max. Le ministère de la jeunesse et des sports, dont elle relève, a « *développé une multitude de diplômés autour de l'animation* » (Jean-Jacques) qui a contribué à rendre le champ moins uni et moins lisible. La disparition du DEFA, sans que la filière ne soit remplacée par un équivalent, est regrettée en particulier dans les centres sociaux. « *Les filières d'animation (...) sont à moitié mortes* » à ce jour, selon Marc.

Tous les auteurs ne s'accordent pas quant à situer le secteur de l'animation au sein des professions du travail social, ou à l'extérieur. Parmi les ouvrages récents, Jovelin et Bouquet (2005) choisissent d'intégrer l'animation dans l'histoire du travail social en France, là où Pascal (2014) n'en fait pas mention. On observe la même indécision du côté des professionnels. Gillet (2006) relève les nombreuses imprécisions et approximations concernant l'animation dans divers écrits portant sur le travail social, jusque dans le rapport de l'IGAS 2005, illustrant le manque d'intérêt porté à l'animation au sein des professions canoniques. L'animation étant trop souvent assimilée au BAFA (un diplôme non-professionnel) et à l'animation jeunesse, les compétences du secteur de l'animation socio-culturelle et professionnelle en matière de gestion de projet sont peu connues et reconnues.

La question de la relation entre travail social et animation est particulièrement intéressante par rapport à notre objet de recherche, certaines pratiques de l'animation pouvant s'apparenter à du travail de développement communautaire. Les auteurs dans le champ de l'animation semblent s'accorder pour trouver une incompatibilité fondamentale entre travail social et animation, du fait de leur finalité et de leur postulat de départ.

Ils appuient leur argumentaire sur le fait que les professions du travail social dépendant du Ministère des Affaires sociales sont constituées dans une logique de réparation. Elles sont ainsi centrées « *sur le manque et l'insuffisance comme stigmates* » là où l'animation recherche la « *promotion de ces mêmes individus axée sur les capacités, les potentialités et la restauration de l'image de soi dans une interaction continue avec l'environnement* » (GILLET 2006 p. 153). L'animation sociale s'adresse à tous, quand le travail social est catégoriel, et apporte étayage et soutien à ceux qui expriment un manque ou une souffrance. Il se distingue du « *travail de la société sur elle-même* », c'est-à-dire « *le fait de s'appuyer sur les acteurs*

sociaux, individus et groupes participant à l'émergence de nouvelles formes d'action et à l'élargissement des espaces de démocratie » (GILLET 2006 p. 154). Ces différences sont doublées par l'appartenance du travail social et de l'animation à deux ministères distincts, quoique l'animation soit partagée entre plusieurs ministères et tende de plus en plus à se rapprocher des Affaires Sociales (GILLET 2006 ; SEGRESTAN 2011).

Il y a pourtant eu quelques rencontres, certes rares, entre l'animation et le travail social. Segrestan (2011) rappelle que les premières formations d'éducateurs spécialisés ont parfois été dispensées par des organisations d'éducation populaire, dont les CEMEA. Par ailleurs, le DEFA a été créé 1979 par les deux ministères (jeunesse et sports et action sociale) au terme de discussions houleuses. Des complémentarités et croisements sont possibles entre le travail social et l'animation, suivant des dynamiques différentes. *« Au fond, pour le travail social, l'animation est une forme d'intervention pertinente et mobilisable, alors que pour l'animation, le champ du social est l'un des lieux possibles d'intervention »*. (SEGRESTAN 2011)

C. Les métiers du développement social et territorial

1. Définition

Les métiers du développement du territoire constituent la branche universitaire du développement communautaire en France. Historiquement, ils s'inscrivent dans la filiation des métiers du développement local nés dans les années 1980. L'UNADEL⁶⁹ définit le développement local comme *« un processus de mobilisation des acteurs, destiné à l'élaboration des stratégies d'adaptation à des contraintes extérieures, en s'appuyant sur une culture, une histoire et un territoire »*. Le développement local a une *« double dimension de mobilisation citoyenne, collective, et de posture à la fois réactive (le refus de la relégation) et proactive (le projet) qui est donc reconnue comme la marque spécifique du développement local »* (Plate-forme des métiers, 2013, p 11).

Les professionnels du développement exercent le plus souvent leurs missions dans le cadre d'une collectivité territoriale (commune ou intercommunalité) ; ils ne sont pas « développeurs » mais plutôt chargés de projets ou coordinateurs. De même que les titres professionnels varient, on trouve également une grande diversité des pratiques en matière de participation : *« véritable pratique démocratique, instrumentalisation de la parole des habitants, place réelle laissée à la*

⁶⁹ Union Nationale Des Acteurs et Structures du Développement Local

co-décision, ceci varie dans le temps et dans l'espace ». (Plate-forme des métiers, 2013)

Afin de clarifier les compétences nécessaires et de contribuer à unifier et valoriser un champ professionnel caractérisé par son morcellement, l'UNADEL a produit en 2005 un référentiel de compétences organisé autour de 5 macro-compétences : l'aide à la décision, l'ingénierie et la conduite de projet, l'animation, la stratégie, et enfin la production de connaissances sur le territoire⁷⁰. Le référentiel est orienté vers la coordination des différents acteurs du territoire autour d'un projet porté par les élus : l'impulsion du pouvoir politique est donc centrale dans la démarche.

2. Former au développement territorial

« Historiquement c'est plutôt des départements de géographie » qui ont proposé des formations en développement. *« C'est beaucoup d'interdisciplinaire, on a des géographes, des sociologues »*, dit Jean-Jacques. L'organisation de la formation universitaire au format LMD à partir de 1998 a marqué une étape vers une croissance de l'offre universitaire en matière de développement. *« Toutes les disciplines en sciences humaines ont collé une année supplémentaire et ont pioché dans des choses qui s'appellent les politiques publiques, la médiation »*, ou encore la notion de territoire. *« Les milieux universitaires avaient besoin de conduire la 5^e année des masters (...). Il fallait que ce soit professionnel en plus. Donc c'est passé de la maîtrise d'histoire, de géo, de sciences politiques (...) à un master qui s'appelait géo et développement, soit développement territorial, soit transition ou intermédiation »*, dit Jean-Jacques. La tendance est également à une approche plus procédurale du développement et de moins en moins pluridisciplinaire, où *« la place de la participation (...) peut également être questionnée »* (Plate-Forme des Métiers 2013, p 33).

Les formations dans ce domaine ont ainsi tendance à se professionnaliser et se spécialiser depuis les années 2000. Ces formations en développement recouvrent un grand nombre d'intitulés, qui reflètent souvent les réalités des territoires où sont ancrées les universités. L'absence de lieu de coordination et de réflexion commune les rend relativement peu lisibles : *« à ce jour, il n'existe pas, au niveau national et régional, de lieu suffisamment pérenne, d'observation et de partage de réflexion quant à l'offre de formation dans le domaine de l'aménagement et du développement territorial en lien avec le monde professionnel »* (Plate-Forme des Métiers 2013,

⁷⁰ Consultable sur le site de l'UNADEL : http://unadel.org/wp-content/uploads/2013/08/coeur_de_metiers_Referentieldecompetences.pdf

p.22)⁷¹.

En règle générale, les professionnels suivent des formations professionnalisantes au niveau master. Les professionnels issus de cette filière sont donc plus qualifiés – la règle étant le niveau master – que ceux de l’animation ou du travail social. Ils disposent de compétences d’ingénierie qui leur permettent de répondre à l’inflexion technocratique et à la complexification des nouveaux modes de gouvernance à l’échelle locale. Cependant tous ces éléments les éloignent des racines du développement local, qui se veut participatif et ascendant, tout comme le travail communautaire.

Le terme ingénierie est apparu au tournant des années 2000. C’est « *une stratégie d’acteurs, notamment d’universitaires, pour crédibiliser et renforcer la légitimité du développement local et du développement social* » selon Paul. Jean-Jacques le fait remonter aux années 1980 avec « *la fin du processus d’institutionnalisation du développement local* », soit « *le moment où un certain nombre de politiques publiques vont se réappropriier le référentiel du développement local* ». Le carrefour des métiers du développement territorial a mené un important travail pour recenser les offres de formation universitaire en matière de développement, afin de promouvoir la reconnaissance de ces métiers.

Dans notre échantillon, Cyril et Chloé ont suivi des masters en universités pour s’orienter vers des métiers du territoire. « *Je l’ai un peu vécu comme une déformation universitaire* », dit Cyril : « *je me suis retrouvé en dissonance cognitive très forte* ». L’équipe enseignante avait une orientation sociologique (sociologie des organisations et interactionniste) très forte. Il entend que « *la participation, c’est peanuts* ». Il s’est « *complètement reformé* » lors de son expérience professionnelle avec le MDSL, « *mais avec des praticiens de terrain* ».

Plus tard, Cyril suit une seconde formation de Master 2 à la Sorbonne Nouvelle, en accompagnement individuel et collectif par la recherche action, encadré par une équipe de « *gens qui venaient du collège coopératif de Paris* ». Cette formation, et la recherche action menée sur son lieu de travail en parallèle, lui permet cette fois de « *mettre en ordre [ses]*

⁷¹ A titre d’exemples, voici des intitulés de diplômes recensés en Midi-Pyrénées dans une étude du Carrefour des Métiers en 2013 (licences pro, DUT, Master, Master spécialisé et diplôme d’ingénieurs, titre de niveau 1 (équivalent) et formation continue) :

- Master 1 et 2 « Politiques environnementales et pratiques sociales » (PEPS), département de sociologie / anthropologie, UTM
- Master 2 ADEN spécialité « ingénierie du développement dans les villes petites et moyennes » (CUJC)
- Master 2 ADEN, spécialité « gestion de l’environnement et valorisation des ressources territoriales »
- Master 1 et 2 « Villes et Territoires »
- Master 1 et 2 Développement des territoires ruraux : acteurs, stratégie, ingénierie.

pratiques d'organisateur communautaire. (...). [Il avait] un peu le sentiment de (...) coller au quotidien, ; mais derrière ce quotidien il y avait quelque chose qui pouvait faire méthode, qui s'organisait par étapes (...). [Il est] retombé sur des étapes pour avoir de l'organisation communautaire ». Sa pratique continue de se nourrir d'échanges avec d'autres professionnels dans le cadre de réseaux de partenaires ou de recherche, et diverses collaborations qui, « *au fur et à mesure, vien[nent] faire évoluer la méthode* ».

Quant à Chloé, elle a suivi une formation en licence de médiation culturelle. En 2^e année, elle s'oriente vers un cursus « développement des actions culturelles sur le territoire » avec une composant participative. Elle a poursuivi en master médiation culturelle. Les personnes qui s'y forment se destinent à travailler comme chargés de relations culturelles à partir de structures proposant une offre culturelle afin de la rendre disponible à différents publics (scolaires, publics en insertion, retraités). Son évolution de carrière, en lien avec une approche territoriale, est donc atypique.

D. La formation continue

Du fait d'une relative faiblesse des acquis de formation en matière d'accompagnement collectif, en particulier pour les travailleurs sociaux, la formation continue joue un rôle essentiel pour apporter des compétences et rassurer les personnels sur leurs capacités, ou pour les remotiver suite à des expériences vécues comme des échecs (Noémie, Cyril). Marc note la nécessité de compenser par la formation continue les carences de la formation professionnelle en matière d'animation et de gestion de projet. Dans la transition des centres sociaux vers le pouvoir d'agir, toutes les équipes au niveau national (y compris les bénévoles) se voient proposer des formations continues.

La formation continue a constitué un facteur déclencheur pour Sandrine, Anne-Lise et Héloïse, qui ont d'abord participé à une sensibilisation à la médiation culturelle, puis à la formation sur les droits culturels. Suite à cette expérience, Anne-Lise suit une formation au CNFPT sur la co-conception des politiques publiques : « *comment transmettre, comment animer des actions collectives, en fonction des missions qui ont été demandées, de la commande publique* ».

Enfin, plusieurs professionnels de terrain de notre échantillon ont fait le choix de reprendre des études afin d'approfondir certains aspects de leur pratique d'intervenant communautaire : un master (Cyril), un diplôme supérieur en animation (Filipe), ou un DEIS (Noémie). Cela permet de compléter un diplôme de formation initiale peu valorisé, car reconnu à bac +2 jusqu'à la

réforme de 2018. Il est probable que cela s'inscrive également dans une tendance générale à la montée en compétences des travailleurs de terrain, avec une offre universitaire en pleine expansion ; mais cela témoigne peut-être, comme l'implication dans la recherche, d'un désir de consolider et donner sens par la théorie à des apprentissages issus de l'expérimentation pratique, dans un domaine encore largement minoritaire de l'intervention sociale. *« C'est vraiment la question théorique que j'ai besoin de comprendre, témoigne ainsi Filipe. Parce que, être dans la pratique c'est très bien, mais tu restes quelqu'un avec un vocabulaire très simple, tu vois ce que je veux dire ? Avec une approche simple ».* *« On voit de plus en plus de professionnels ayant un besoin, pour répondre à des commandes, de repartir en formation, notamment sur des niveaux master. (...) Se réalise un décalage entre l'appauvrissement de certains apports en formation, et la réalité des commandes aujourd'hui, notamment le DSL. Des outils sont nécessaires »*, que les professionnels vont chercher en formation (ROUTIER et al 2014 p. 81).

En réponse à ce besoin, le CNFPT propose un MOOC⁷² sur le développement local et territorial depuis 2018. Une formation de développeurs territoriaux en 4 séquences est également proposée (3 promotions diplômées en 2018).

E. La recherche

Aux côtés de la formation, la recherche (et la recherche-action) est au cœur des mouvements qui traversent l'intervention sociale aujourd'hui. Elle reste encore peu répandue dans le champ de l'action sociale, du fait de l'absence d'une filière universitaire en travail social susceptible de cultiver des liens étroits avec le terrain (VALLANCE et al 2016). Cependant, pour les promoteurs d'approches participatives et communautaires dans l'intervention sociale, elle représente un outil pour attester de la validité de pratiques encore considérées comme innovantes. Elle permet à certains acteurs de se positionner de manière stratégique sur un champ en tension.

Martin, en tant que sociologue, est impliqué dans plusieurs recherches. Il cite une recherche menée sur l'Intervention Sociale Collective et Communautaire en lien avec l'UNAFORIS. Il est également impliqué dans une recherche internationale sur l'intervention communautaire (Barcelone, Madrid, Amsterdam, Calabre, Nancy, Québec), comprise largement comme une dynamique participative d'émancipation.

Déborah cite l'implication de son centre de formation dans plusieurs recherches :

⁷² Massive Open Online Course, pour enseignement à distance via une plate-forme internet.

- Un projet de recherche action formation pour développer le collectif au sein d'un service de polyvalence de secteur (2 ans) ;
- Un projet en collaboration avec la politique de la ville sur « *la prise en compte de la dimension communautaire dans les actions de proximité sur un territoire* » ;
- Une recherche avec la métropole, toujours au titre de la politique de la ville (avec un co-financement de la CAF et de la région), sur l'intervention sociale collective et communautaire. Trois actions, toutes associatives, ont été repérées sur la base de critères précis (ascendantes, participatives, avec des effets positifs du point de vue du travailleur social) à partir desquelles des monographies et principes d'action ont été définis.
- La recherche action du SPISC.

Pour les professionnels impliqués, la recherche permet la consolidation d'un cadre théorique et méthodologique, et offre des outils d'argumentation. « *Tu vas collecter des concepts, (...) mais tu continues en permanence à travailler avec les représentations spontanées que tu mobilises* », dit Cyril. La recherche-action permet de « *chercher des étayages théoriques qui viennent affiner (...) ou invalider [c]es représentations spontanées* ». Son association a mené « *deux ateliers de petites recherches-action* » avec une association de promotion des droits culturels, portant sur les modes de transmission de l'engagement chez les adolescents. Filipe pense qu'en créant des outils d'évaluation, il serait possible de convaincre les décideurs du bien-fondé de la démarche de développement communautaire. Le gouvernement et les CAF « *ne savent pas ! Ils n'ont pas la notion. (...) Si nous, qui connaissons cette réalité, si on arrive à leur servir sur un plateau cette réalité avec des critères, de vrais critères* », on pourrait obtenir un redéploiement des financements vers davantage d'intervention communautaire.

L'enjeu de la recherche est donc notamment de construire un argumentaire pour obtenir l'appui du législateur ou du décideur politique. Cela pose la question de la diffusion de cette recherche, qui tend à rester confinée au cercle restreint des partis prenants et sympathisants de la démarche, qu'il s'agisse d'élus, de hauts-fonctionnaires, ou d'enseignants et chercheurs. La recherche-action a l'avantage d'engager des professionnels de terrain dans l'expérimentation et la réflexion sur leurs pratiques, avec une composante de formation et d'apprentissage coconstruit, contribuant ainsi à une évolution de ces pratiques par le haut (mandataires et destinataires de la recherche) et par le bas (professionnels et usagers impliqués sur le terrain). La trajectoire de Stéphanie, assistante sociale impliquée dans une recherche-action devenue consultante en développement communautaire, illustre cette appropriation.

IV. Le contexte contemporain du travail communautaire : acteurs et cadres

Une des forces du contexte français est l'intensité des liens partenariaux et le travail partenarial comme un réflexe professionnel. Hormis cela, le terrain est peu propice au travail communautaire pour de nombreuses raisons. La rigidité des cadres administratifs et la prégnance de la tutelle hiérarchique et politique exigent des associations, pourtant peu dotées et soumises à des financements conditionnels, une adaptation et une négociation constantes. Dans les collectivités territoriales, la figure du consultant émerge comme un appui pour renouveler ou réajuster les pratiques.

A. Les acteurs de l'intervention communautaire

1. La force du partenariat

Le travail en partenariat ressort comme un point fort des entretiens menés en France. Les projets collectifs (cités par Filipe, Sandrine, Anne-Lise et Héloïse, Alain, Noémie, Marianne et Denis) sont tous menés en lien avec des partenaires locaux, associatifs ou institutionnels. Le partenariat est un réflexe pour les professionnels. « *La prévention n'existe pas sans partenaire* », atteste Marianne. Dans son travail, elle associe divers partenaires en fonction de la problématique, pour co-construire ou financer leurs actions : communauté d'agglomération, centre social, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Département.... Sur le territoire où travaille Filipe, « *il y a des réunions qui sont faites à l'année entre tous ces partenaires-là : [référénts RSA, polyvalence de secteur du département, médiateurs de la mairie...] où on essaie de se partager toutes les informations (...). On s'entraide de façon à répondre à ces problématiques-là* ». De plus, les conseils citoyens (institués par la loi de programmation pour la ville, en janvier 2014, suite au rapport Bacqué Mehmache de 2013) dans les municipalités concernées par la politique de la ville, sont un lieu d'élaboration et de connaissance mutuelle.

2. Le secteur associatif : entre recherche de sens et impératif de survie

Le rapport Bacqué Mehmache relevait, dès 2013, des tendances que nous avons observées

concernant le monde associatif. Les auteurs évoquent « *la solitude du responsable et du bénévole associatif face au cumul des difficultés bureaucratiques et financières ; la force et la vivacité d'un tissu associatif multiforme, mais aussi les effets désastreux de sa mise en concurrence, de l'institutionnalisation, parfois de la notabilisation* » (BACQUE MECHMACHE 2013 p. 12).

Le monde associatif s'inscrit dans des partenariats et des financements multiples. La pérennité des associations dépend de leur capacité à répondre avec succès à des appels à projets et marchés publics. Les acteurs associatifs sont cependant vigilants à maintenir leurs valeurs et principes de fonctionnement, et sont en constante recherche d'équilibre entre leurs objectifs et ceux des commanditaires et financeurs. La place de la participation et de la co-construction avec les personnes concernées est au cœur de cette recherche d'équilibre.

La multiplicité des financements signale la raréfaction des ressources, avec la nécessité de combiner plusieurs apports pour assurer le budget de fonctionnement et le maintien des projets. Elle peut également correspondre à une recherche d'indépendance, même si elle implique un travail administratif et relationnel important pour les gestionnaires. L'association de Filipe est financée à part égale par l'Etat (au titre de la politique de la ville), qui finance un emploi aidé de médiateur, la ville, et la CAF : il s'agit d'un espace de vie sociale agréé, avec des contrats sur 4 ans. Ponctuellement, la région ou le département financent certaines des actions menées. L'association de Cyril est sur « *une structuration au niveau de [ses] financements (...) suffisamment diverse pour pas être inféodés* » : financements publics, fondations privées, et fonds propre de l'association. Cependant, le service de Cyril a été fermé en 2019 sur décision de la direction, du fait d'une forte baisse de leurs financements propres. Quant à l'association de Tony, elle vit « *de bric et de broc* », c'est-à-dire de financements de projets et de recettes de prestations multiples, « *plein de projets qui [leur] permettent de financer le reste aussi, mais du coup, qui rendent très incertains l'économie du truc, aussi. Pas de locaux. [Ils ont] divisé par deux [leurs] salaires par rapport à [leur ancien poste]. Enfin voilà, le prix de la liberté, quoi* ».

Le champ de la prévention spécialisée a été durement touché par des coupes et redistributions budgétaires, selon Marianne et Denis. Un rapport, remis en 2017 à l'Assemblée Nationale sur la prévention spécialisée, confirme une « *crise sans précédent du financement de la prévention spécialisée (...). La prévention spécialisée diminue dans de nombreux départements indépendamment des besoins des publics et elle a disparu dans d'autres à la suite de choix politiques délibérés* » (JACQUAT et BOUZIANE-LAROUSSI 2017). Le service des

éducateurs interrogés relève d'une compétence du département, « *mais ce n'est pas une compétence obligatoire* », rappelle Marianne. Au sujet de la fermeture d'un service dans une ville voisine, ils pensent que « *ce n'est pas une remise en cause de leur action. Mais du coup, la vague de fermeture a touché tous les services* » (Marianne). Leur association en a récemment absorbé une autre, le département souhaitant ne financer qu'une association par territoire, ce que les professionnels regrettent à demi-mot. L'association de Filipe est également en pleine croissance, mais il refuse de la laisser grandir davantage par des implantations dans de nouveaux quartiers, malgré de nombreuses sollicitations. « *Pour continuer à avoir ce travail de proximité, on peut pas grandir plus que ça* » : la taille de l'association permet une souplesse et une disponibilité d'accueil que Filipe craint de perdre en gagnant en taille. Grâce à sa taille restreinte, l'association maintient un organigramme très horizontal. « *On n'a pas vraiment la question de la hiérarchie très très marquée, les gens, ils n'ont pas besoin de savoir que je suis directeur* » : Filipe assure l'accueil du public et le suivi des projets au même titre que les autres salariés de l'association. Selon lui, « *99%* » des associations de la ville ont le même fonctionnement.

Les acteurs associatifs déploient diverses stratégies pour garantir la pérennité et la reconnaissance de leur intervention dans ce contexte. Par exemple, Chloé a créé avec les autres médiateurs culturels du département un collectif, ensuite constitué en association pour bénéficier de financements du département. « *Au début, c'était juste un collectif comme ça. Mais c'est juste qu'on s'est rendu compte que c'était une force d'être en collectif. On a une réunion par mois et ça nous permet d'échanger sur nos pratiques* ». Le collectif a produit un guide pour expliciter la méthode et la plus-value de la médiation culturelle.

L'association de Tony privilégie le sens de l'action par rapport à l'offre de financement. Son équipe connaît les risques. Mais « *ils préfèrent ! ils préfèrent bosser dans une asso qui dit, aujourd'hui, y a des lignes rouges, et si on les franchit y aura des conséquences, plutôt que de se perdre* ». La ligne rouge pourrait consister à « *rendre compte du parcours des gens à leur place* » via des outils de contrôle statistiques qui font porter aux personnes et à l'association « *la responsabilité que les gens trouvent du boulot* », quand le contexte est évacué. La restriction des publics cibles exigée par certains financeurs, par exemple sur les seuls bénéficiaires du RSA, représente également une ligne rouge qu'ils ne souhaitent pas franchir pour garantir la cohérence de leur approche.

3. La place de la politique de la ville

Une particularité du contexte français est la place prégnante de la politique de la ville dans les discours. La politique de la ville est un dispositif national mettant à la disposition des acteurs locaux des quartiers prioritaires des dotations spécifiques, pour des projets d'investissement ou de fonctionnement portant sur les domaines suivants : éducation, culture, nouvelles technologies, emploi et développement économique, santé, sécurité et cohésion sociale⁷³.

La politique de la ville a connu une réforme en profondeur en 2014⁷⁴, qui a affirmé la nécessité de conjuguer, dans les contrats de ville, des objectifs de rénovation urbaine et des dimensions de développement économique, emploi et cohésion sociale. Elle ainsi permis une mise en cohérence des programmes de rénovation urbaine de l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbain), et de cohésion sociale de l'ACSé (Agence Nationale pour la Cohésion et l'Égalité des Chances) (AVENEL 2017). Une circulaire du 6 janvier 2017 du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, et du secrétariat chargé de la ville, donne des orientations pour la politique de la ville. Elle préconise un appui renforcé aux associations de proximité qui effectuent un travail de solidarité et de cohésion dans les quartiers, et propose des outils concrets pour lever certaines fragilités qui caractérisent le monde associatif⁷⁵. Les associations, qui représentent les habitants, sont au cœur du dispositif participatif de la Politique de la Ville depuis le rapport Dubedout ; après une période d'institutionnalisation qui a vu se développer une logique administrative et technocrate, elles retrouvent, dans les textes du moins, une place centrale.

L'association de Filipe « *a un gros soutien aussi de (...) la politique de la ville, parce qu'on a un médiateur cadre de vie (...), un adulte-relais : c'est un contrat aidé en fait* » (Filipe). Ce médiateur est sur le terrain au quotidien, il fait remonter à la municipalité des besoins dans l'entretien du quartier. Alain travaille également avec un partenaire associatif dont l'action est financée au titre de la politique de la ville. Lui-même espère relancer une démarche au prisme des droits culturels (cf ultra) sur un territoire avec des financements de la politique de la ville, suite à l'arrêt des financements départementaux.

⁷³ Loi de finances 2016-2017 du 29 décembre 2016, art 141, consulté le 21 février 2020 sur <https://www.collectivites-locales.gouv.fr>

⁷⁴ http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/circulaire_orientations_politique_de_la_ville_2017_26022017.pdf.pdf

⁷⁵ Mise à disposition de locaux par les bailleurs sociaux, développement de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens, et appui technique aux associations.
http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/circulaire_orientations_politique_de_la_ville_2017_26022017.pdf.pdf
consulté le 21 février 2020.

Une vision restrictive de la politique de la ville par l'Etat a entraîné la fracture bien connue avec le travail social. Dès les années 1980, « *pour l'Etat, on était dans la politique de la ville si on venait financer des programmes propres à la politique de la ville, alors que la bonne logique était de dire, sont parties prenantes de la politique de la ville tous ceux qui travaillent dans les quartiers de la politique de la ville* », note Jean-Jacques. Plusieurs auteurs appellent à un retour du droit commun dans les quartiers visés par la politique de la ville (AVENEL 2017 ; BACQUE 2014)

Sur le terrain aujourd'hui, la politique de la ville reste un pourvoyeur d'emplois et de financements majeur pour les professionnels du développement, voire de l'intervention communautaire, en France, avec un budget à peu près stable (501 milliards d'euros de subventions disponibles en 2020)⁷⁶.

4. Un marché pour les consultants

Dans la Nouvelle Gestion Publique, la fonction d'expertise, auparavant du côté de l'administration, « *tend à devenir une fonction et une ressource diffuses, réappropriées par une variété d'acteurs* » dont les consultants privés (GUELLIL et GUETTON-PHILIPPE 2009 p. 17). L'intervention communautaire ne fait pas exception. Parmi les acteurs interrogés, certains ont fait le choix de garder en leur sein une fonction de recherche, de conseil et de formation : il s'agit essentiellement des fédérations (Centres Sociaux, Prévention Spécialisée) auxquelles adhèrent les associations. Les collectivités territoriales font couramment intervenir des cabinets d'étude, d'expertise, ou des consultants indépendants pour promouvoir et accompagner des approches innovantes.

Stéphanie travaille essentiellement pour les collectivités locales car « *c'est là où il y a l'argent* », selon elle. Celles-ci font appel à ses services car le besoin de réaliser des économies justifie la nécessité de nouvelles approches, plus participatives, de l'intervention sociale. Elle accompagne ainsi des équipes et des habitants dans des démarches de mobilisation des ressources du terrain, en complément de l'intervention des professionnels. Le bouche-à-oreille suffit à lui fournir une activité constante, les directeurs des collectivités territoriales étant en lien les uns avec les autres par le biais de divers regroupements et associations : Stéphanie n'est pas en difficulté pour trouver des terrains d'exercice.

De même, plusieurs départements font appel à un tiers pour accompagner la démarche des

⁷⁶ <https://www.cget.gouv.fr/actualites/budget-en-hausse-pour-la-politique-de-la-ville> consulté le 24 février 2020.

Droits Culturels, ou du Pouvoir d'Agir. Le travail du département de Marie sur le DSL a été soutenu par un cabinet d'études, « *une coopérative qui fait de l'accompagnement [et] de la méthodo de projet* », et qu'elle qualifie « *d'experts* ». Ils accompagnent le Conseil départemental pour le développement social dans sa réflexion, et participent activement à l'élaboration de documents de référence.

La logique de marché peut induire des dynamiques concurrentielles entre des prestataires actifs sur le marché. Certains peuvent adopter ce que Cyril qualifie d'approche « *marketing* », défavorable à une réelle collaboration et à un échange de pratiques et de savoirs. Lui-même accepte de collaborer à condition qu'ils « *ne viennent pas dans une posture où ils viennent simplement chercher de la clientèle* ».

B. Une organisation politico-administrative peu propice à l'intervention communautaire

Le fait que la France offre un cadre peu propice au travail communautaire du fait de rigidités politico-administratives fait l'objet d'un consensus. Dans les entretiens, trois freins essentiels apparaissent : il s'agit d'une tendance à l'instrumentalisation de la participation, de contraintes formelles et organisationnelles, et d'une faible culture du contre-pouvoir dans la vie politique.

1. Des acteurs en concurrence : quelle place pour les personnes ?

Dans un contexte où les acteurs sont multiples et les ressources en raréfaction, les acteurs de terrain peuvent se trouver en situation de concurrence ; cette concurrence s'exprime par l'affirmation de positions de domination, et par une forme d'appropriation, donc d'instrumentalisation, de la participation des habitants (CARREL 2017).

Les éducateurs de prévention notent une multiplication de nouveaux acteurs qui se côtoient sur le terrain (agents de nuit, médiateurs jeunesse, adultes relais...) sans que la collaboration soit toujours possible. « *Il y a des craintes de certains corps professionnels. On peut citer les animateurs [du service jeunesse municipal], parce que c'est le cas, qui ont peur qu'on leur pique un peu leur job, et qui refusent ce type d'initiative (...). Il y a toujours une mise en échec du process* » dans les tentatives de collaboration. « *Il y a une forme de... ce regard en chien de faïence, il y a de la défiance* », regrette Marianne. Elle évoque particulièrement, de même que Filipe et Cyril, une situation concurrentielle vis-à-vis du centre social, perçu comme le principal acteur légitime en matière de participation citoyenne sur leur territoire. « *Il y a aujourd'hui entre les structures, entre guillemets, une guerre d'appropriation des familles, des gens,* dit

Filipe. *Moi j'essaie de pas être comme ça (...). Il y a un centre social qui est à 20 minutes, (...) avec qui on travaille très bien. Sauf que le centre social a ses familles. Je t'envoie une de mes familles. Je t'envoie un de mes habitants. Les habitants ils sont pas à toi !! Tu les envoies pas du tout !* ». Les habitants du territoire intègrent plus ou moins consciemment cette concurrence réelle ou supposée. Les membres d'un collectif se montrent ainsi « très gênés » d'apprendre à Filipe qu'ils travaillent avec le centre social, quand bien même c'est lui qui les y a orientés. « *T'es pas fâché parce qu'on le fait pas chez toi ? (...) Ils ont le sentiment de trahir en allant ailleurs* ». Notons cependant que la collaboration peut être très harmonieuse avec les centres sociaux, selon les territoires et les interlocuteurs. Ils peuvent à mettre à disposition des salles et équipements, ou encore s'associer à des projets avec d'autres services du territoire (Noémie).

En tant que lieu de mobilisation traditionnel de la participation des habitants, le centre social peut faire l'objet d'une présence politique des élus plus affirmée, du fait d'enjeux électoraux. Ici, le principal écueil est l'instrumentalisation de la participation citoyenne. « *Le centre social c'est bien plus difficile [pour les habitants de travailler avec] qu'une association, parce que c'est politique* », dit Filipe. Il relate l'anecdote d'un collectif d'habitants qui organisait une fête d'Halloween avec le centre social ; « *et à cette fête d'Halloween tous les élus venaient ! (...). Les gens, quand ils ont commencé leur projet, ils sont contents de voir les élus qui arrivent. (...). Mais après quand t'as (...) des articles de presse qui sortent avec la photo de l' élu devant le centre social (...), ils sont pas contents. Ils comprennent pas* ».

« *Parfois [les professionnels du centre social] sont dans des logiques (...) injonctives* » afin de consolider leur place sur le territoire, note Cyril. « *Par exemple, l'association qui est sur le [quartier], depuis que le centre social il est arrivé, il y a un nouvel agent de développement qui est arrivé, qui leur a dit : non, mais il faut arrêter de faire du soutien scolaire, c'est le centre social qui va le faire* ».

Ce contexte concurrentiel, dans lequel chaque acteur tente de maintenir, voire défendre, sa place, n'est pas restreint aux associations qui travaillent directement avec les habitants. Chloé évoque également les services sociaux du département, avec lesquels elle recherche la collaboration et la complémentarité. Ils ont « *tellement la tête dans le guidon, dans leur travail, qu'ils ont un peu peur qu'on leur prenne leurs pauvres, presque !* ».

2. Des cadres peu adaptés à la pérennisation de projets d'habitants

Trois niveaux sont évoqués dans les entretiens : l'obligation de se constituer en association pour

les collectifs d'habitants, une participation encadrée pour s'intégrer dans les objectifs et structures des organismes (avec l'exemple du centre social), et le peu d'autonomie professionnelle des travailleurs sociaux du département.

a. L'association et les initiatives citoyennes

L'emploi par certaines municipalités d'agents de développement local ou de personnes employées en contrats d'avenir permet de faire émerger des projets d'habitants, dans un contexte où « *la participation des habitants, la concertation, c'est à la mode* », dit Filipe. « *Là où il y a un couac c'est que le système n'est pas encore prêt* » à donner suite à cette impulsion. Au moment où une démarche participative est lancée, « *on a un soutien de tout le monde. Même une réserve parlementaire* », dit Filipe. En revanche les structures ne sont pas adaptées pour permettre l'autonomisation et la pérennisation des initiatives citoyennes nées dans ce cadre. « *Combien de collectifs on a vu mourir en très peu de temps* » (Filipe), faute d'avoir à disposition des outils adaptés à la structure des groupes ? Par exemple, pour bénéficier d'une subvention, les collectifs doivent se constituer en association, ce qui induit « *une certaine hiérarchie* » : les personnes qui sont motrices dans un collectif n'ont pas toujours les compétences pour gérer une association.

b. Dans les centres sociaux : une participation encadrée ?

Cyril évoque le « *poids très lourd du fonctionnement administratif* » des acteurs institutionnels comme les centres sociaux. Il met en lien la difficulté à « *faire la boucle* » entre son association et un centre social récemment ouvert sur le quartier. L'alliance « *n'est pas faite, alors qu'elle aurait pu [l'être] si ça avait été travaillé différemment* ». Il l'explique par « *la configuration même du centre social, avec des conventions (...). Pour avoir accès aux financements* » il faut que l'équipe réponde à certains critères de qualification et soit organisée par branches (familles, jeunes), ce qui peut induire un manque de souplesse. Au centre social, la participation est encadrée par des objectifs précis : « *on va demander aux gens de participer à la gouvernance via des conseils d'administration, via des objectifs qui sont déjà très, très définis* ». Les structures encadrant la participation précèdent les initiatives citoyennes.

c. Au niveau du département : rigidités formelles et hiérarchiques

Une équipe qui ne dispose pas de marges d'autonomie, voire d'un droit à l'erreur, ne peut pas mettre en œuvre des modalités participatives et horizontales avec les personnes. « *Quand on*

travaille sur la participation, ça vient remuer des choses au niveau de l'équipe et de sa direction, remarque Déborah. On peut pas ne pas faire le parallèle. On peut pas dire : on va travailler horizontalement avec les gens, oui, mais avec ma chef de service (...) ça se passe pas du tout comme ça ». Elle remarque une rigidité importante des équipes de travailleurs sociaux du département avec lesquelles elle a collaboré, liée, notamment, à une absence de souplesse de l'encadrement. En conséquence, elle prend pour exemple le refus d'accueillir dans les locaux des services sociaux départementaux une permanence culturelle organisée par les usagers. Marie abonde dans le même sens en reconnaissant que les professionnels sont parfois placés face à l'injonction contradictoire d'oser prendre des risques avec les usagers, mais sans bénéficier d'une sécurisation nécessaire par leur encadrement.

« Aujourd'hui, remarque Alain, on est dans la régulation par l'offre, et donc le levier financier, qui impose une logique très libérale (...), vraiment une logique de marché, comment le marché se régule dans tous les domaines ». Cette régulation par l'offre, qui freine les initiatives ascendantes, est renforcée par un contexte politique : depuis les dernières élections au département, *« on est revenus à un prisme de centralisation »*, qui laisse peu de place aux expérimentations locales.

Chloé a conscience des marges de manœuvre et d'expérimentation que lui confère son statut associatif. *« L'avantage de ne pas être rattachés au département, ça nous donne une liberté. Quand je vois, quand on monte des projets, le temps que ça prend, les paperasses administratives ! »*. Le statut indépendant des médiateurs a été souhaité dès l'origine par les chargées de médiation culturelle au département, qui sont elles-mêmes d'anciennes assistantes sociales, afin de leur offrir des conditions plus souples pour le montage de projets. Chloé se qualifie à deux reprises *« d'électron libre »*. La précarité de leur statut en est le prix à payer.

3. La relation au pouvoir politique, hiérarchique et financier

Les « modes » en matière d'intervention sociale se font notamment au gré des idéologies dominantes promues par le pouvoir politique en place, à différents niveaux – des ministères aux municipalités. En tant que chef de file de l'action sociale, le département, avec ses élus, joue un rôle essentiel dans la définition des pratiques des intervenants sociaux.

Chloé se rappelle sa rencontre avec le nouvel élu responsable de l'insertion au département, afin d'échanger sur son travail de médiation culturelle suite au changement de majorité. *« Il t'explique que bon, là, en fait, on va changer de vocabulaire sérieusement, et que « vivre-*

ensemble » *ça n'a aucun intérêt, expression citoyenne, ça n'a pas d'intérêt dans l'insertion (...). Les droits maintenant, on arrête ça. Ça nous coûte trop de sous (...). A partir du moment où on change de mot et de sens, ça veut dire beaucoup de choses* ». Elle ajoute : « *c'est drôle comment les mots-clés, dans les demandes de subvention, ça évolue. A un moment tu parles de vivre-ensemble, et maintenant, parler d'énergie collective* » : le registre change, du social au managérial, en fonction des orientations du pouvoir politique.

Filipe se montre satisfait quant à la proximité recherchée par la ville dans ses interactions avec les acteurs de quartier. « *La ville est très à l'écoute, je trouve, des structures. (...) Elle essaie de mettre en place des dispositifs, des systèmes pour permettre de nous aider; éventuellement par la création de médiateurs de proximité, voire de médiateurs d'animation* ». Lui-même attribue ses bonnes relations avec la municipalité à son parcours : il pense être reconnu par l'interlocuteur municipal comme un « *enfant de la politique de la ville* », qui doit sa trajectoire professionnelle à son inscription dans divers dispositifs de formation dans ce cadre. Il est ainsi reconnu comme un allié par le pouvoir en place, et offre une vitrine positive de son action. Il négocie avec cette image, dont il est conscient, pour utiliser les appuis nécessaires pour promouvoir les initiatives des habitants.

Bien que le rôle du pouvoir politique soit prégnant, nous notons une certaine frilosité à l'aborder directement, jusque dans la formation. Déborah souhaitait ainsi intituler un cours sur le travail social collectif au prisme de l'école de Chicago et Saul Alinsky « Travail social radical » ; « *on m'a demandé de changer le nom du cours* », trop connoté politiquement.

De même, les personnes interrogées expriment fréquemment des hésitations quand elles donnent leur avis sur leur hiérarchie ou leurs financeurs (Filipe, Sandrine, Noémie), et s'assurent de la confidentialité de l'entretien avant de poursuivre. Cette précaution est rapidement dépassée, comme si cela dénotait un usage plutôt qu'une réelle crainte. Il semble important pour les professionnels d'afficher leur accord public avec les personnes en situation de pouvoir hiérarchique ou financier, ce que nous observons en France davantage que dans les autres pays de notre échantillon. « *C'est le relationnel qui joue, là* », note Filipe. Les relations priment parfois sur la qualité des projets proposés dans l'attribution de financements. « *Tu peux avoir des projets qui sont magnifiques ; si t'as pas de bonnes relations, ça peut éventuellement...* ». Filipe ne termine pas sa phrase pour indiquer un rejet. Carrel et Rosenberg (2014) observent les mêmes réticences dans leur enquête de terrain auprès de travailleurs sociaux : les professionnels craignent d'être « *identifiés comme défendant une ligne politique, d'être mis au placard, sanctionnés* », et n'acceptent de répondre que collectivement,

anonymement, ou sur mandat de leur hiérarchie. Elles l'expliquent par la faible légitimité des professionnels « *à agir sur un terrain considéré comme politique* », dans un contexte où la culture politique est administrative est descendante.

Dans la triangulation entre élus, citoyens et techniciens, les rôles ont tendance à être définis par avance, et figent le dialogue et la coopération dans un discours conforme aux attendus du pouvoir. Alain appelle de ses vœux un dialogue permettant « *d'avoir des personnes qui existent pour eux-mêmes, euh, qui sortent de la tyrannie du témoignage (...). Je veux dire qu'on n'est pas là pour raconter notre vie, on est là pour construire un propos politique sur un sujet qui nous concerne* ». Or, son expérience lors d'une réunion publique de présentation d'un référentiel du DSL lui montre que « *la caution du politique ne laissait pas la place du contradictoire* », qu'il s'agisse de citoyens ou de professionnels. L'injonction participative « *organise la remontée d'informations et l'évacuation des conflits* » (CARREL 2017).

Le pouvoir politique laisse donc peu de place aux initiatives des personnes et à l'expression de contre-pouvoirs, bien qu'il en affiche parfois l'ambition en fonction des couleurs politiques des élus. Le « *mythe participatif* » français produit « *une vision apaisée et irénique des rapports sociaux, ni[e] les conflits réels qui existent dans son organisation, au profit d'une vision mollement consensuelle du fonctionnement social* » (AUTES 2019). Cela est renforcé par plusieurs niveaux de rigidité administrative et fonctionnelle évoqués ci-dessus, qui situent le travail communautaire à la marge du travail social.

V. Les professionnels du travail communautaire

A. Des profils atypiques

Carrel et Rosenberg (2017) remarquent que la catégorie de professionnels poursuivant, par l'action collective, un objectif de changement de l'institution, voire de la société, sont des personnes ayant « *connu des changements, des progressions et parfois des bifurcations de trajectoire (...), ont connu ou découvert d'autres formes de travail social, notamment à l'étranger* ». Cette observation se vérifie dans notre échantillon, avec des professionnels ayant des parcours atypiques et une exposition à l'international.

1. Terminologies

Le titre des professionnels qui pratiquent l'intervention communautaire dépend des missions définies par l'employeur, ou relève, parfois, d'un choix personnel illustrant les évolutions de leur parcours, pour ceux exerçant dans des cadres d'emploi leur laissant davantage d'autonomie. Ils se disent « *organisateur communautaire* » (Cyril), « *agent de développement* » (sa collègue, et Filipe), éducateurs spécialisés ou de rue pour la prévention, ou encore « *artisan de justice sociale* » pour Tony. Le titre de « *développeur* » est assez peu utilisé sur le terrain, selon Max. « *Il y en a qui se retrouvent sur des boulots que proposent les collectivités : des chargés de mission ou de dispositif* » dans la politique de la ville, les communes ou les pays.

2. Des influences internationales

L'échantillon fait apparaître une sur-représentation de personnes ayant un lien avec l'international. Filipe est Portugais et a été formé au Portugal. Martin a réalisé un stage d'un mois au Québec lors de ses études d'éducateur. Dans l'équipe de Cyril, une collègue (sur une équipe de trois agents de développement) est originaire de Colombie, où elle a été formée au métier d'assistante sociale. « *En Colombie c'est le collectif avant tout. Et l'approche communautaire. Elle, voilà, elle avait tous les éléments de méthode* », dit-il. Dans l'équipe de Tony, lui-même a vécu 6 mois en Inde et 2 ans au Québec ; un collègue a fait un DESS en coopération internationale, et une autre collègue est Brésilienne. Ils sont géographe, agronome, animateur, et ont « *tous un ancrage à un autre endroit que la culture scolaire et diplômée* », conclut Tony. « *Il y a des profils intéressants qui émergent, mais ils sont d'autres filières, note Marc. Des gens qui, par exemple, ont fait de la coopération internationale* » : c'est le cas d'une directrice de centre social de la région et d'une autre animatrice.

3. Une posture militante ?

L'inscription dans des dynamiques collectives et communautaires peut être considérée comme militante, en milieu associatif comme dans la fonction publique. Pour Alain, cela est lié au fait que le DSL « *doit encore vraiment prouver sa raison d'être* », en partie du fait de la faiblesse des outils d'évaluation. De fait, cela place les professionnels qui y ont recours dans une posture militante. Il s'agit d'un « *choix* » de professionnels, qui « *collaborent [et] coopèrent entre eux* » sur des missions qui excèdent la commande de leur employeur.

« *On ne peut pas travailler à [l'association] sans avoir un côté militant* », affirme Filipe : son

engagement et sa disponibilité, qui se manifestent notamment par l'amplitude horaire de son travail, s'étend à l'ensemble de l'équipe. Marianne évoque l'« *implication* » des professionnels de l'équipe, dans laquelle « *il y a quelque chose de militant* ». « *Le jeune, il a rendez-vous tel jour, je ne travaille pas... ben je vais y aller (...). Je trouve qu'on a beaucoup de ça au service : des gens engagés (...). Moi, je me sens militante* ».

Martin grandit dans une famille engagée dans l'éducation populaire, et, plus jeune, s'inscrit dans l'activisme politique. « *Comme j'étais éducateur, et que je voyais mes collègues qui étaient, euh... Avec qui je m'entendais pas souvent, ils étaient dans un rapport « il faut faire signer », la règle et tout ça* ». Ces divergences d'opinion amènent Martin à démissionner de son poste. « *J'ai toujours contesté le travail social tout en en faisant partie, parce que pour moi, le travail social est très ambivalent* », dit-il.

4. Des travailleurs sociaux à la marge

Le travail communautaire se développe à la marge du travail social, « *là où les prescriptions institutionnelles sont les plus concurrencées par des traditions de métiers ou des dynamiques de travail* » installées (CAMUS et CHATEIGNER 2019). Au sein des professions labellisées, les travailleurs sociaux qui s'engagent dans le travail communautaire ont conscience d'avoir une identité à la marge. « *Pour être en capacité d'aller à la rencontre d'un public qui est un peu à la marge, il faut que nous aussi, on soit un peu dans cet à la marge* », affirme Denis.

L'association de Denis et Marianne recrute des « *éducateurs au sens large* », à savoir « *quelqu'un qui est issu du travail social, qui a cette fibre, cette envie d'aller vers* ». Ils remarquent que « *c'est un secteur qui est quand même en difficulté de recrutement* », difficultés liées au faible nombre de personnes postulant. Les « *horaires, des soirées et des weekends* », représentent un frein. « *Et puis aussi, il y a le fait d'avoir cette inspiration et cette sensibilité de travail non pas dans les murs, mais dehors* » (Denis), « *sans cadre de l'institution* » (Marianne) : un travail où une plus grande autonomie implique de négocier davantage avec les risques que dans un cadre institutionnel plus formel.

Une expérience rapportée par Déborah met en lumière cette identité à part, dès la formation. « *A deux reprises* », des étudiants placés son centre de formation dans des structures associatives communautaires se sont remis en question sur leur choix de formation à l'issue du stage, après avoir été confrontés à un terrain qu'ils identifient comme n'étant « *pas dans la norme* ». Ils craignent ne pas arriver à s'adapter dans les lieux d'exercice plus convenus. Pour

ces stages, « *on prend pas n'importe quel étudiant, c'est vraiment un travail de proximité, il faut être prêt à autre chose, à changer, il faut être prêt à entendre des critiques peut-être* », explique Déborah. Tous les étudiants ne s'intéressent pas au collectif, et ne sont pas prêts à ce type de travail sur soi. De fait, cette offre de stage permet d'explorer, voire de renforcer une posture atypique.

B. Niveau de reconnaissance et conditions d'exercice

1. La reconnaissance par les usagers, les partenaires et la hiérarchie

Kim se sent « *totalelement reconnu à l'intérieur d'ATD (...) parce qu'[il a] plein de signes de reconnaissance* » ; mais dans notre échantillon, il fait figure d'exception en cela qu'il est volontaire permanent et non professionnel : sa recherche de reconnaissance ne porte donc pas sur des enjeux de salaire ou de statut du métier. Cependant, les partenaires reconnaissent majoritairement un savoir-faire particulier des professionnels de l'intervention communautaire, comme en attestent Filipe, et Denis et Marianne. Le savoir-faire des professionnels de l'intervention communautaire est d'autant plus valorisé qu'ils sont peu nombreux à en disposer.

Tous se disent satisfaits de la reconnaissance des publics accompagnés. Filipe se sent reconnu par les habitants, davantage que par ses interlocuteurs parmi les élus. Cependant l'interlocuteur municipal reconnaît l'efficacité d'un travail mené « *dans les quartiers les plus chauds (...). C'est quand même des endroits sensibles. Et la ville le sait. On a un travail de proximité surtout avec chaque mairie de quartier, et (...) il n'y a pas 36 structures qui le font, ce travail-là* ». Il ajoute : « *On voit par nos bilans, l'association se développe à une vitesse incroyable, aussi parce qu'on commence à être reconnus, parce qu'on a des projets qui ont marché et qui ont fait changer les choses* ».

« *Il y a une forme d'illégitimité pour la prév, du fait du non-mandatement. (...) Nous, on bosse en sous-marins. Souvent, on ne s'octroie pas les mérites d'une réussite* », dit Denis. Les jeunes accompagnés peuvent cependant exprimer leur reconnaissance ; et les partenaires, notamment la politique de la ville, reconnaissent, comme dans le cas de Filipe, un savoir-faire et une forme d'innovation dans le travail de l'équipe.

Pour des professionnels comme Noémie, le DSL a été un outil de valorisation professionnelle et lui a valu la reconnaissance de sa hiérarchie ; son évolution de carrière vers l'encadrement, et des aménagements pour obtenir un diplôme supérieur en sont le signe. A l'inverse, les équipes

ont pu le percevoir comme une menace. Elle se rappelle avoir « *été mal vue, après, par l'équipe. Pas pour tout le monde, mais par certains professionnels, parce que tu es valorisé à un moment donné* ». Par ailleurs, le DSL est souvent une mission « *en plus* », qui ne fait pas partie de la charge de travail ordinaire : ceux qui le pratiquent sont donc perçus comme plus « *organisés* » que les autres.

2. Des conditions de travail exigeantes

Plusieurs professionnels témoignent d'une charge de travail importante : « *c'est un rythme hallucinant* », reconnaît Filipe. En tant que directeur, il est fréquemment contraint de travailler en soirée pour accompagner des collectifs qui risqueraient de mal interpréter son absence ; il ne lui est pas possible de récupérer ces heures. Quant à ses collègues, ils sont « *aussi, eux, chacun, et parfois même plus que [lui], aussi débordés dans leurs missions (...). C'est fatigant tout ça mais c'est une source d'inspiration et d'énergie* ». Il est conscient du danger que peut représenter le surmenage dans son travail. « *Depuis que je suis à l'asso, j'ai vu 4 personnes qui ont le poste que j'ai dans des structures plus petites que la mienne qui sont partis avec dépression, burn-out, qui ont pas vu leur enfant grandir* ».

« *Il y a quand même du don de soi (...) dans ce qu'on met en œuvre (...), on va au charbon* », ajoute Marianne. Les conditions de travail en prévention sont exigeantes et ne correspondent pas à tous les profils. En contrepartie, les professionnels jouissent d'une marge de manœuvre appréciable pour gérer leur temps de travail et apprécier l'opportunité des actions à mener, même si « *la prise d'initiative, elle était beaucoup plus grande avant (...). On a des obligations [de rendre des comptes] aussi, ce qu'on n'avait pas avant (...). Ça a un peu cloisonné les choses* », remarque Denis.

Le monde associatif, en particulier, est tributaire d'aléas de financement qui rendent incertaine la pérennité des emplois. « *On est souvent en crainte* », dit Chloé par rapport aux postes de médiateurs culturels dans le département. « *On a eu une grosse frayeur, là, au moment du changement de [majorité au] département, ça a été vraiment compliqué. On a rencontré les élus. C'est un travail, aussi, où tu te retrouves, euh, à être multifonctions... à te retrouver auprès d'élus à vendre ton truc* » sans être formé, ni rémunéré en fonction. Sa hiérarchie de proximité la soutient, mais son poste reste lié à des décisions politiques. Depuis son embauche il y a 5 ans, elle travaille en CDD de 3 mois à 3 ans « *parce que je dépends de financements et de subventions* » liés à des appels à projet. Elle décrit sa précarité d'emploi comme « *tumultueuse* ». La fermeture du service de Cyril en 2019 suite à une baisse des financements

confirme cette précarité d'emploi pour les professionnels du travail communautaire.

C. Associations et réseaux professionnels

Les liens entre les professionnels semblent plus resserrés en France que dans les autres pays de l'échantillon, par le biais de collaborations, d'associations, de fédérations et de réseaux professionnels divers. Les personnes interrogées en citent plusieurs :

- Cyril collabore avec l'ANDADPA (Association Nationale pour le Développement de l'approche DPA) et l'association Culture 21.
- Alain est en lien avec l'ODAS (Observatoire National de l'Action Sociale) et l'ANDASS (Association Nationale des Directeurs d'Action Sociale et de Santé des départements et métropoles). Il attribue la dissémination des droits culturels à l'Association des Départements de France : 3 départements, puis 8, s'inscrivent dans la démarche par ce biais.
- Martin est membre de l'UNAFORIS (Union Nationale des Acteurs de Formation et de Recherche en Intervention Sociale) et d'ACOFIS (Association des Chercheurs des Organismes de la Formation et de l'Intervention Sociale).
- Le collectif Pouvoir d'Agir a représenté un lieu d'échange et un catalyseur entre de multiples acteurs de terrain à partir de 2005.
- L'équipe de prévention spécialisée adhère à un centre de ressources départemental (Association de Prévention Spécialisée du Nord), qui fournit des ressources sur une plate-forme ouverte. L'APSN est fédérée à l'association nationale, le CNLAPS (Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée). Marianne et Denis se réfèrent au *Guide méthodologique international du travail de rue* produit par l'association en collaboration avec des acteurs internationaux⁷⁷.

Tous ces lieux représentent des lieux d'échange où se font et se débattent les pratiques en travail social.

D. Manque de formation et résistances

Les résistances à l'approche communautaire (ou au DSL) dans le travail social traversent la littérature à ce sujet. Elles sont parfois dues à un simple manque d'outillage et de connaissance

⁷⁷ <http://www.travailderue.org/wp-content/uploads/2012/07/guide-international2-2008.pdf> consulté le 15 février 2020.

qui suscitent des craintes ; le plus souvent, c'est la question de la posture, d'un nécessaire « *pas de côté* » (SPISC 2016), qui est soulevée.

1. Des professionnels parfois démunis : manque de connaissances et d'outils

Cyril intervient dans des formations auprès des personnels du département et tire ses observations d'échanges dans ce cadre. « *Je m'aperçois que le collectif, c'est une notion qui reste très, très floue, et l'ISIC* », quant à sa méthode, ses moyens, et surtout son sens, c'est-à-dire le bénéfice et les résultats que l'on peut en escompter. « *Quand on met les gens à plusieurs dans (...) une situation de groupe, qu'est-ce qu'on cherche, nous, travailleurs sociaux ? En quoi le groupe (...) c'est une ressource pour (...) remplir leurs missions sociales ?* ».

« *L'âge des professionnels* » est avancé par Sandrine comme une raison expliquant la frilosité de certains collègues à s'engager dans du travail social collectif. Héloïse, diplômée en 2008, « *entendait parler [de l'ISIC] en formation de manière récurrente* ». Pour Sandrine, diplômée avant la réforme de 2004, « *les actions co ça se faisait très peu, et je disais : je ne sais pas, je ne sais pas* ». Marie remarque « *une évolution des professionnels entre les anciens et les nouveaux* ». Elle interroge la formation et les nouveaux profils des professionnels qui arrivent sur le terrain. Les nouveaux professionnels auraient, selon elle, « *perdu la méthodologie (..), en cherchant une réponse, plutôt que la méthode de l'analyse, du diagnostic, et des, euh, des hypothèses* ». Marie décrit des professionnels « *bousculés, questionnés, sachant plus trop ce qu'on attend d'eux, quelle place ils ont, entre la mise en place de dispositifs et la place de médiation qu'on attend d'eux, la prise de risques* » (Marie).

Suite à de nombreux échanges avec des directeurs de centres sociaux, Marc relève « *un problème de fonds, c'est les formations diplômantes. Il y a beaucoup de questionnements à avoir. Des formations initiales où on passe notre temps, quelque part, à revenir après les formations initiales après pour compléter* ». Les centres sociaux ont besoin de personnes capables d'exercer un métier basé sur l'animation et la gestion de projet, « *c'est le socle* ». Ils recrutent des diplômés du travail social pour « *rassurer (...) le partenaire (...). Mais en termes de métier, ça ne garantit rien* ». Le constat est le même pour les éducateurs de prévention. « *Quand on arrive sur un terrain, un secteur, comme celui de la prévention spécialisée, on apprend sur le tas. C'est complètement empirique. Nous, on n'a pas été formés à ça* » (Marianne).

« *J'ai l'impression que c'est encore très en résistance, le social (...). Les professions*

canoniques, et les décideurs (...). Le collectif, souvent c'est une notion qui reste très floue, l'ISIC ça reste encore très flou, sur ce qu'on va faire dans le collectif (...), qu'est-ce que ça offre comme propriété », et en quoi le groupe apporte des bénéfices particuliers : c'est l'argumentation même du choix du collectif qui est absente (Cyril).

Noémie a contribué en interne à la formation des professionnels des services départementaux à la démarche de projet. Elle note qu'il y a *« des tas de projets qui étaient mis en œuvre au département, et que ce n'était pas valorisé »*. Cependant, cette richesse de projets masque des faiblesses méthodologiques importantes amenant des échecs, parce que les professionnels *« n'avaient pas cette méthodologie »* : la communication, le diagnostic, et la mobilisation des ressources du territoire et des personnes sont insuffisamment anticipés. *« C'est souvent que leur préparation, elle était un peu bâclée. C'est : j'avais une idée et je parlais, et voilà. Ou soit, elles travaillaient seules »*.

Argumenter ses choix, conduire un diagnostic, construire les conditions du partenariat et mettre en œuvre la méthodologie de terrain ne semblent pas être des compétences acquises à l'issue des formations initiales : le collectif est d'autant plus insécurisant pour les professionnels qu'il fait figure d'exception, plutôt que de norme, dans leur pratique. D'autres résistances se font jour, liées au statut du travailleur social.

2. Des résistances dans le travail social ?

a. La peur de laisser la place à l'autre

Pour ceux qui s'y risquent, le collectif permet de retrouver du sens, selon les témoignages apportés par des professionnels du département en formation continue que rencontre Cyril ; mais les freins sont nombreux.

« Il y a une résistance quand même », remarque Martin au sujet des interventions collectives dans le travail social. *« C'est trop dangereux pour celui qui a pour objectif de garder l'ordre établi, c'est-à-dire de garder son pouvoir, de mettre en œuvre une action collective, où il y a des leaders qui vont émerger, et qui vont dépasser le cadre. C'est toujours dangereux »*. Donner du pouvoir d'agir aux personnes et s'engager dans une démarche participative redessine les relations entre usagers et professionnels. *« Les professionnels sont démunis en disant : mais alors, à quoi je sers moi ? (...) Si on n'est plus les porte-paroles des usagers, qu'est-ce qu'on est ? »*, dit Marie. Stéphanie témoigne d'une expérience qui fait écho : la commande d'une municipalité avec laquelle elle travaille est de faire en sorte que les habitants deviennent

« auteurs de la vie du quartier ». Les travailleurs sociaux expriment leur inquiétude, avec la question : « à quoi on sert, maintenant ? ». Si le communautaire a du mal à percer, pour Stéphanie, c'est avant tout à cause de cette crainte de perte de statut, de maîtrise et d'utilité des travailleurs sociaux. Ces craintes rappellent les arguments des animateurs, évoqués plus haut, pour se distinguer du travail social.

Ces résistances s'expriment à plusieurs niveaux. Par exemple, lors d'un projet collectif mené en partenariat entre l'IRTS (qui fournissait les stagiaires) et le département, Déborah observe « des résistances de personnes, qui m'ont dit très clairement, et par ces mots-là : la participation c'est dangereux. On n'en veut pas. Et déjà on leur donne à manger, au moins, qu'ils se taisent ». Dans un autre département, dans le service d'Alain, une association d'anciennes pupilles de l'Etat confiées à l'ASE est invitée à tenir une permanence pour le public au sein des locaux de l'ASE. « Ça a été une des choses les plus compliquées pour moi », se souvient Alain, alors chef de service. « Parce que pour les services de l'ASE, (...) accepter l'idée qu'il y ait une association citoyenne qui fasse permanence dans nos locaux pour délivrer des secours, (...) mais aussi (...) une expertise d'usage... ! ». Enfin, Kim témoigne que la démarche de croisement des savoirs d'ATD peut susciter des réactions de rejet de la part de professionnels, dans la mesure où elle est susceptible de remettre en question leur représentation des effets de leur pratique. « Il y a plein (...) de professionnels en formation pour qui (...) ça ne rentre pas. Ils sont très vexés. (...) ils se défendent, il disent : mais c'est pas vrai ».

Certains professionnels peuvent être insécurisés dans le collectif par peur « d'être confrontés à des choses [qu'ils n'arriveront] pas à gérer ». Par ailleurs, ils ont, selon Noémie, tendance à si bien anticiper les obstacles et les freins (par exemple, refus d'un partenaire ou de la hiérarchie) qu'ils ne s'engagent pas. « On a des contraintes. On connaît notre structure (...). Maintenant, c'est comment on arrive à en faire une force et avancer. C'est possible, mais il faut y croire », conclut-elle.

Un moyen de se rassurer est d'intervenir à plusieurs. Sept professionnelles sont ainsi impliquées dans le comité d'organisation de l'action collective de Sandrine, Anne-Lise et Héloïse, pour un groupe d'usagers composé de 10 femmes. Aux séances de cuisine et art sont présentes deux professionnelles du département, la médiatrice culturelle et l'artiste qui accompagne l'atelier, soit 4 professionnels. Ce ratio professionnels / usagers n'est pas une exception dans la mise en œuvre d'actions collectives. Sandrine est consciente que cela peut représenter une limite. « Il ne faut pas non plus qu'il y ait plus de professionnels que de personnes, note-t-elle. Sinon c'est pas intéressant ».

b. Retrouver le sens de l'intervention sociale

Un autre motif de résistance est l'injonction de la hiérarchie perçue par les travailleurs sociaux de faire du collectif. Cela se joue particulièrement fortement au sein des départements, où se font jour à grande échelle les contradictions, limites et tensions qui traversent le travail social. « *Le collectif c'est en train de nous arriver dessus* », témoignent ainsi les travailleurs sociaux formés par Cyril. Ils « *disent : on voit (...) la hiérarchie arriver avec des actions toutes faites, et ils nous demandent de mobiliser à partir de notre file active, de créer un groupe pour (...) faire des ateliers* ». De même, dans un contexte de conflit latent entre les équipes et leur direction, le projet de recherche-action autour de l'intervention communautaire porté par Déborah est vécu comme une injonction : « *C'est la direction qui a décidé (...). Il y avait déjà beaucoup de tensions, et ça n'a fait que cristalliser* ». Dans le bastion que représente la polyvalence de secteur chez les ASS, le travail communautaire vient bousculer les pratiques, selon Déborah. La structure même, très descendante, de l'administration ne facilite pas la prise d'initiative par les travailleurs sociaux à l'appui de l'empowerment des personnes.

Les professionnels de terrain au niveau du département « *sont, des fois, enfermés (...). L'institution ne leur a pas demandé d'être dans cette posture-là, et ils se mettent dans cette posture* » ; ils « *restent derrière leur bureau. Et en même temps, ça les protège. Enfin, ils sont dans une ambivalence folle* », dit Marie. « *Ils ont été formatés, donc : y a une question, y a une réponse* ». Les usagers contribuent involontairement à un malaise en « *disant : j'ai droit à... ou je viens demander, voilà, un FSL. (...). Donc quand [les travailleurs sociaux] ont pas de réponse dans un dispositif, ça les angoisse (...). Ils voient plus, peut-être, ce qu'on attend d'eux, hein, en dehors des dispositifs. (...) Je pense qu'ils ont peur des habitants. Y a la peur des usagers. Ils l'expriment pas souvent, mais quand on leur permet de l'exprimer, ils y vont* ».

Marc partage le constat selon lequel « *on est au bout du système* », avec, « *du côté du département, un grand questionnement sur le sens de leur action sociale* ». Alain, qui note que la protection de l'enfance, en particulier, représente un « *caillou dans la chaussure* » dans tous les départements, rejoint ce postulat d'une perte de sens, également présente dans le Rapport Bourguignon (2015, pp. 7-8). Refonder le travail social, telle était l'ambition des Etats Généraux ; mais selon Marc, ils ont « *accouché d'une souris* » et leur influence sur les politiques publiques est incertaine. Les centres sociaux avaient contribué comme animateurs, localement, aux travaux autour du développement social local et du travail social communautaire.

Marc cite le plaidoyer des Directeurs Généraux des Services en 2013 (VALLANCE et al 2013) qui appelait à « *travailler différemment* »⁷⁸. « *L'appel des 40 DG* » (en réalité 34) est également évoqué par Marie, Alain, Martin, Jean-Jacques et Max. Dans cet écrit, l'analyse concluait qu'un besoin de changement est nécessaire ; « *il faut qu'on s'inscrive dans une autre logique, la logique de développement social, et une logique de développement communautaire* », dit Jean-Jacques, bien que le communautaire n'y soit pas cité. Denis Vallance, à l'initiative de ce manifeste avec Laurence Quinaut et Philippe Yvin, a ensuite collaboré avec l'UNAFORIS, a fait partie du comité de pilotage du SPISC, et est proche de l'UNADEL, « *et c'est lui qui a fait le lien* » entre ces acteurs, selon Max.

c. La posture : une préoccupation spécifique en France

« *La conversion qui reste à effectuer est indéniablement celle d'un travail social fondé sur les capacités des usagers* », afin de le considérer comme « *porteur de compétences de motivation* », écrivent Vallance, Quinaut et Yvin (2013) dans le manifeste de 40 DG. Le changement de posture évoqué, nécessaire dans le DSL, fait l'objet du mémoire de DEIS de Noémie. Il semble s'agir d'un poncif en travail social tant ce constat est récurrent dans tous les entretiens.

Pour Déborah, c'est sur ce point que repose l'essentiel de la formation en travail social collectif. « *C'est pour leur faire comprendre que (...) c'est une façon de penser, (...) c'est pas une méthodologie ! C'est une façon (...) de se mettre en relation avec l'autre, une façon de voir les problématiques sociales* ». L'enjeu, pour Marie, est de passer d'une posture du travailleur social comme « *celui qui savait, et l'autre ne savait pas* » à une posture où « *on est autour d'une table, tous sont sachants, et le savoir de l'un complète le savoir de l'autre* ». Le même constat est présent dans le Rapport Bourguignon : « *l'inflexion [qui consiste à passer du diagnosticien au maïeuticien] déstabilise en réalité le modèle professionnel des travailleurs sociaux. Le travail avec autrui, dans ses dimensions individuelles et collectives, implique l'abandon d'une certaine zone de confort : il est nécessaire de se mettre sur un pied d'égalité avec l'"usager" et d'accepter le nécessaire inconfort de cette position de travail* » (BOURGUIGNON 2015 p.20).

⁷⁸ Ce texte amène des propositions pour refonder, plutôt que démanteler, la solidarité nationale dans le cadre de l'Etat Providence. Parmi les trois propositions figure le développement social, envisagé comme une réponse politique aux limites du système : il consiste à « *agir sur l'environnement des familles pour multiplier leurs ressources, éviter l'isolement et prendre en compte les difficultés sociales le plus en amont possible* ». Il s'effectue en trois étapes : diagnostic, mobilisation des politiques publiques locales, et mobilisation du réseau et du partenariat. Le travailleur social intervient à égalité avec d'autres acteurs, et est particulièrement sollicité pour sa contribution au diagnostic (VALLANCE et al 2013).

Au département, l'engagement dans l'action collective génère de nombreuses discussions. « *Il faut qu'on change notre posture, aussi, professionnelle* », dit Sandrine. « *On a vu que [la médiatrice culturelle] embrassait les dames. Et puis nous, on a dit, oh là là quand même ! (...) Parce que, déjà nous, c'était tout un truc de se demander si on s'appelait par nos prénoms (...). Et bien il faut attendre la manière naturelle (...). Du coup, c'est un changement de posture, de se dire que voilà, on est un peu égal, (...) on est au même niveau que ces dames* ». Le travail avec la médiatrice culturelle permet aux travailleurs sociaux « *d'avoir un autre espace de travail et de découvrir les personnes sous un autre angle. (...) T'es pas dans la même posture* », dit Chloé. Plutôt que des résistances du fait des travailleurs sociaux, elle préfère évoquer des « *changements d'attitude* » nécessaires au démarrage.

Pour Marc, il y a « *des contraintes* » qui pèsent effectivement sur les professionnelles en exercice en centre social aujourd'hui (il fait essentiellement référence aux conseillères en économie sociale et familiale) : « *il y a une pression du public qui est réelle. Par contre ils n'ont pas conscience qu'ils participent de la réponse dans leur manière de se positionner* », et dans celle de l'organisation. Pour parvenir à changer de posture, il faut que les professionnels en « *aient le désir; et qu'ils ne cherchent pas à maîtriser le système. On est sur des professionnelles qui ont une capacité à vouloir contrôler et maîtriser le système. (...) [Elles ne créent] pas d'espace* » dont pourraient se saisir les personnes pour développer leur autonomie et leur pouvoir d'agir. Marc cite l'exemple d'une ouverture le weekend demandée par les usagers du centre social et refusée par l'équipe au motif qu'elle ne travaille pas sur ces temps, quand une ouverture reposant de manière autonome sur des bénévoles serait envisageable.

Cette question prépondérante de la posture, en particulier dans le cadre de l'institution publique, peut être le symptôme de professionnels particulièrement insécurisés à plusieurs niveaux, se raccrochant aux éléments de contexte qu'ils pensent maîtriser. Un défaut de méthodologies, de savoirs et de connaissances à disposition des professionnels entraîne des difficultés pour argumenter, voire poser des choix professionnels : choisir suppose de connaître des alternatives, or l'enseignement des méthodologies est centré sur l'individuel (essentiellement) et le collectif, avec peu d'approfondissement. Or une fois qu'est posé le choix de l'individuel ou du collectif, plusieurs méthodes et angles d'approches sont possibles, reposant sur différents postulats théoriques. Ce manque pourrait entraîner un raidissement dans une posture de sachant axée sur la maîtrise du dispositif.

En lien avec cette première remarque, les professionnels semblent avoir peu de prise sur les méthodes de travail qu'ils emploient, et se trouvent souvent aux prises avec ce qui est perçu

comme une injonction de la hiérarchie ou du pouvoir politique. Les professionnels de l'intervention sociale sont souvent soumis à une expertise tierce, émanant de champs tels que la politique ou la sociologie. L'institution du travail social comme discipline universitaire à part entière, capable de produire de la recherche dans son propre champ, pourrait représenter l'opportunité d'une réappropriation par les travailleurs sociaux de leurs pratiques (CAMUS et CHATEIGNER 2019). La création d'une chaire en travail social est un signal fort en ce sens.

La posture fait appel à un positionnement du corps, une attitude physique qui peut être la traduction d'une disposition psychique. La posture, dans le cadre professionnel, est conditionnée par le contexte d'intervention (stratégies, procédures, perception qu'en ont les partenaires), et « *l'intentionnalité* » de l'intervenant (CHAMLA et al 2013). Dans le cadre du DSL, elle consiste à accorder une place à l'autre telle qu'il soit en capacité de prendre part aux actions le concernant, à aller à la rencontre de l'autre, tout en restant en cohérence avec des objectifs professionnels. Cependant, ces postulats sont peu approfondis au niveau théorique – comme si le changement de posture suffisait, en soi, à s'engager avec succès et pertinence dans un travail communautaire. Or le changement de posture est certes nécessaire, mais il ne peut suffire. La récurrence de cette question pourrait masquer un déficit de théories et de pratiques à disposition des professionnels, une fois accepté ce « pas de côté ».

E. Le travail communautaire relève-t-il du travail social ?

Tony affirme qu'il ne dit « *jamais : je fais du travail social : c'est tellement chargé de représentations que c'est pas un mot qu'[il] utilise comme ça* ». Quelles représentations gouvernent les positionnements des différents acteurs quant à leur réponse à cette question ? Les réponses diffèrent, tout d'abord, selon que les personnes sont issues des formations initiales dans l'une des professions dites canoniques ou non.

1. Les travailleurs sociaux

Parmi les travailleurs sociaux, la ligne de fracture se dessine entre assistants sociaux (Noémie, Sandrine et Héloïse, Marie, Alain, Déborah), pour qui le travail communautaire relève pleinement du travail social, et les éducateurs spécialisés (Marianne, Denis, Martin).

Pour Noémie, « *les bases du DSL, (...) pour moi, c'est les bases du métier d'ASS. C'est-à-dire : la participation, les partenaires, faire le lien (...). C'était d'amener la personne à être autonome et ne plus avoir de problèmes, et répondre à ses besoins (...); qu'elle ait conscience de ses difficultés et se donne les moyens pour agir* ». Déborah regrette que l'ISIC soit peu portée par

les centres de formation, et que le terrain institutionnel y soit peu favorable ; mais son travail de formatrice et de chercheuse est orienté, comme une évidence, vers la promotion du travail communautaire dans le métier d'ASS. Marie et Alain sont tous deux des avocats du DSL au sein de leur département, et y voient une ouverture possible vers davantage de sens pour les professionnels comme les usagers. Sandrine, Héroïse et Anne-Lise appréhendent le collectif comme un nouvel outil de travail qui fait pleinement partie de leurs missions, quoique le collectif représente un investissement supplémentaire. Nous n'avons pas interrogé de CESF dans notre échantillon, mais, si l'on se réfère à ce qu'en disent Marc et l'équipe de Sandrine, l'ISIC est un attendu pour ces professionnels sur le terrain.

A l'inverse, les éducateurs du club de prévention ont l'impression de mener un travail social « à la marge » – à la marge de la société, de la vie institutionnelle avec ses mandats définis, et à la marge du corps professionnel des éducateurs spécialisés. L'absence de référence à leurs méthodes de travail dans leur référentiel professionnel des éducateurs atteste de pratiques minoritaires.

Martin se montre prudent vis-à-vis du travail social ainsi que de l'éducation populaire contemporains. Il se sent une certaine proximité avec le travail social communautaire tel que le mène Cyril, ou avec le mouvement des résidences sociales des origines, à Toynbee Hall ou Hull House. Il pense que dans le contexte actuel, les professionnels doivent sortir du travail social et de ses rigidités institutionnelles pour « *mettre en pratique [leurs] valeurs* » : il cite l'exemple d'un directeur de centre social devenu coordinateur d'un collectif après avoir compris que « *ça ne pouvait pas fonctionner* ». C'est donc, pour lui, le contexte et le mandat du travail social même qui seraient incompatible avec la valeur d'émancipation du travail communautaire, et le rendraient marginal. Ce constat est lié à une lecture sociologique du travail social comme outil de contrôle. Dans la même lignée, le fait de ne pas se rattacher à un métier ou un courant d'idées permet à Tony de garder une forme d'intégrité par rapport à ses valeurs et à ses objectifs. « *Je ne veux pas créer une chapelle de plus, ça ne m'intéresse pas (...). Mais il y a des effets de mode, des effets de mode qui sont dingues !* ».

2. Autres professionnels

La question de la distance / proximité avec les personnes est un premier critère de distinction du travail communautaire par rapport au travail social, ce qui rappelle la question de la posture. Filipe distingue le travail social de sa pratique, dans la mesure où il est davantage dans la proximité avec la personne. L'approche de son association serait « *plein[e] d'erreurs* » du point

de vue des professions canoniques du fait de cette proximité avec les personnes ; mais cela permet, justement, de rapprocher dans un second temps les usagers des services classiques. Pour Cyril, le travail communautaire « *c'est de l'intervention sociale, et ça relève du champ du travail social. Je me positionne pas du tout dans le champ de l'ami. (...) Moi je me sens des accointances très forte avec les travailleurs sociaux. Je me sens pas dans un monde à part (...), je me sens dans quelque chose qui est de l'ordre du travail social et des métiers de la ville* ».

Parmi les acteurs issus d'autres formations, les positionnements varient également selon que le travail social soit compris exclusivement comme le travail des professions canoniques, ou qu'il soit compris au sens plus large d'intervention sur la société, en référence à son sens. Pour Chloé, il est évident que son travail de médiatrice culturelle relève bien du travail social. « *J'accompagne pas les personnes de manière individuelle, et je suis pas dans le quotidien, dans les problématiques sociales, mais je fais tout le temps [du social]* ». Elle permet à l'autonomie des personnes de se développer, et facilite leur mobilisation par sa présence aux côtés des personnes et des groupes ; elle situe son travail « *entre l'artiste et le travailleur social* ».

Comme Chloé, Tony situe intuitivement le travail social du côté de l'intervention individuelle. Il reproche au travail social une lecture trop individualiste et culpabilisante des problèmes sociaux. « *Ce que vivent les personnes de difficile, les discriminations, les violences conjugales, (...) a des causes dans la manière dont la société s'organise. (...). Le problème, conclut-il, heureusement et malheureusement, il dépasse la question de méthode, il dépasse une question de dénomination* » ; mais la place du communautaire dans le travail social est lié à la manière dont sont appréhendés les problèmes sociaux.

3. Un rapprochement en cours

Max signale de que des travailleurs sociaux ont toujours fait partie des effectifs des universités d'été, puis des journées nationales, de l'UNADEL. Les liens entre les métiers du développement et le travail social sont donc anciens. Le rapprochement par le haut entre métiers du développement, travail communautaire et travail social s'opère « *actuellement* », selon Max, suite au retour du travail communautaire sur la scène de l'intervention sociale. Il cite le rapprochement entre le Carrefour des métiers et le travail social, par le biais de l'UNAFORIS, à des fins de formation.

L'intervention communautaire relève-t-elle du travail social, ou du travail *du*

social (DAUPHIN 2009) ? Son inclusion dans le champ du travail social est liée à une définition plus ou moins large de la profession et de ses marges. Les travailleurs sociaux engagés dans le travail communautaire appellent de leurs vœux sa pleine reconnaissance au sein du travail social, en lien, notamment, avec des enjeux de reprofessionnalisation évoqués par Philip Mondolfo (2005). La définition du travail social adoptée par le HCTS en 2017 va dans ce sens, en y inscrivant la participation citoyenne, l'émancipation et le développement du pouvoir d'agir, et le développement social (HCTS 2017).

VI. Les sources

Parmi les sources théoriques, une particularité française est le recours à des auteurs québécois, du fait de la proximité linguistique et d'une richesse des pratiques et de la littérature : par exemple, le travail des centres sociaux avec Yann Le Bossé, la comparaison transatlantique avec Denis Bourque (AVENEL et BOURQUE 2017), et la référence, quoique plus rare, aux travaux d'Henri Lamoureux (2010) sur l'action communautaire. Les auteurs de langue anglaise, qui permettent de faire sens commun dans les autres pays de notre échantillon, ne sont couramment cités que s'ils sont traduits en français, comme Saul Alinsky (réédité en 2012).

A. Le community organizing

Le community organizing est peu pratiqué en France, malgré l'intérêt qu'il suscite. L'expérimentation « *très orthodoxe* » (selon Martin) de la méthode d'Alinsky menée par l'Alliance citoyenne de Grenoble fait figure de référence. Les membres de l'alliance citoyenne ont bénéficié des conseils de Citizens UK, que nous avons rencontrés en Angleterre. Citizens UK applique une méthode dite « Broad-based community organizing » développée par Saul Alinsky, et re-visitée par Ed Chambers, qui l'a relayé à la tête de l'Industrial Areas Foundation⁷⁹. Tony, qui a contribué à l'expérimentation, y fait brièvement référence, comme une étape de sa carrière qui a contribué à le nourrir, malgré plusieurs points de désaccord. « *Il y a des acteurs qui se disent leaders du pouvoir d'agir, et qui à un moment donné, deviennent des représentants d'une forme d'orthodoxie de la méthode* », dit-il. L'expérience a été lancée en 2012 et a suscité un intérêt dans la communauté scientifique malgré une dissémination

⁷⁹ La méthode du BBCO est développée en détail dans le chapitre sur l'Angleterre

géographique restreinte⁸⁰ : elle a contribué à prouver que les méthodes d'*organizing* étaient applicables au contexte français.

L'ambassade des États-Unis a également contribué, selon Martin, à la formation en Community organizing de « leaders » issus des banlieues défavorisées. « *Ils sont revenus [des États-Unis] avec cette formation, et ils ont continué à faire des stages, etc, avec des gens qui se situent [de] l'extrême-gauche [à] des dynamiques plus classiques, qui sont fonctionnaires territoriaux, qui sont travailleurs sociaux, qui travaillent dans la politique de la ville. C'était un lieu avec les réseaux pouvoir d'agir* ». Récemment, le parti politique La France Insoumise a formé ses militants au community organizing suite à sa convention de Clermont-Ferrand en 2017 (Martin).

Dans l'organisation communautaire, on trouve des profils professionnels variés, dont notamment des travailleurs sociaux : ces méthodes représentent une opportunité de sortir de cadres prédéfinis jugés peu satisfaisants, et la possibilité d'un nouveau regard sur les personnes et les groupes dans une dynamique *d'empowerment*. Les intervenants sociaux se définissent parfois comme des « organisateurs » plutôt que comme des travailleurs sociaux. « *Organisateur, c'est un métier avec une pratique, des règles, une posture professionnelle* », affirme un organisateur de l'Alliance citoyenne à Grenoble (CARREL et LEPINAY 2016). A propos du travail social, une organisatrice de « Et Si On S'Alliait ? » (SOSA) à Rennes dit : « *Il y a beaucoup de limites dans le travail social. On est là pour faire de la paix sociale, faire des loisirs, être dans l'assistanat, etc., et pas du tout pour lutter contre les inégalités politiques, aller dans le sens de l'émancipation des personnes ou transformer leurs conditions de vie (...). Dans le travail social classique, les problèmes et les solutions sont définis par les institutions et les personnes concernées ne vont pas souvent avoir leur mot à dire. Le but du travail social n'est pas non plus de créer du conflit* » (JOUFFE 2016, p. 66). Ces mouvements reconnaissent la dimension du conflit d'intérêts dans la société et cherchent à rendre apparent le conflit pour susciter la mobilisation et obtenir des résultats favorables au groupe minoritaire : leur objectif est de rétablir un équilibre de pouvoir, dans la tradition d'Alinsky.

Martin envisage le community organizing comme une « *forme de pouvoir d'agir, de démocratie radicale (...)* Le community organizing a revitalisé la notion de conflit (...). Ça a revitalisé l'idée que le pouvoir n'était pas un gros mot, et qu'il y avait des rapports de pouvoir, et qu'il

⁸⁰ Trois sites et 5 alliances citoyennes existent en France : Aubervilliers, Gennevilliers, et Grenoble. <https://alliancecitoyenne.org/elementor-3662/> consulté le 24 février 2020.

fallait les traiter. (...) ça amène énormément à la vitalité de l'intervention sociale », dit Martin.

On remarque que les exemples amenés par Martin relèvent de la sphère politique ou associative. Le Community Organizing, s'il peut représenter un outil d'analyse et une inspiration pour le travail social, est, pour l'heure, exclu de ce champ. Martin y voit un avenir pour l'intervention sociale, à un moment où l'Etat providence est en pleine transition, du modèle défini après-guerre vers « *un Etat social actif, plus proche des modèles (...) anglo-saxons, qui ont permis le développement de ces modèles [d'organizing]* ». Pour les travailleurs sociaux, il s'agit d'une approche « *à connaître* », parmi d'autres approches. « *Il y en a certaines, je vais pouvoir les mettre en œuvre, il y en a d'autres, je ne vais pas pouvoir; ou alors je me mens, dit-il. Mais par contre ça peut être intéressant. Et donc, je vais être en lien, ou alors en réseau, où d'autres pourront le faire parce qu'ils ne s'inscrivent pas dans une logique institutionnelle* ».

B. La rencontre avec l'éducation populaire

1. Entre héritage et survivances

L'éducation populaire est citée par certains comme un héritage du passé. Par rapport à des « *collègues qui ont 50 ans et qui sont tombés dedans* », Chloé n'a « *pas baigné dedans. (...) C'est pas un cœur de métier. (..). J'ai 20 ans de moins que ces personnes pour lesquelles, pendant très longtemps, ça a été le socle, euh, du travail social* » : elle perçoit l'éducation populaire plutôt comme un « *héritage* ». « *Dans les centres sociaux, ils y font référence* », dit Marc, « *mais ça parle plus aux gens* », là où l'expression « *pouvoir d'agir* » fait sens et permet de « *faire commun* ». Martin se réfère peu à l'éducation populaire mais l'a reçue comme un héritage familial, son père ayant été proche d'une association d'éducation populaire, Peuple et Culture (co-fondée par Cacérés et Dumazedier).

Noémie se réfère couramment à l'éducation populaire, du fait de sa proximité avec un mouvement d'éducation populaire à un moment de sa carrière. L'éducation populaire, pour elle, consiste à « *croire que l'autre a toujours des capacités* » même si la personne a été « *abîmée par la vie* ». Elle cite Paulo Freire comme la principale référence en la matière. Pour Filipe, formé à l'animation au Portugal, puis au sein du CEMEA, l'éducation populaire est au fondement de son travail. Elle demeure un principe fondateur dans la pratique de l'animation, et dans les centres sociaux.

2. La pédagogie sociale d'après Célestin Freinet

Dans le paysage français contemporain, le travail de Laurent Ott sur la pédagogie sociale et l'éducation populaire représente une source d'inspiration pour divers acteurs. Parmi eux, Marc amène l'exemple d'un directeur de centre social engagé, qui a agi comme un « *défricheur* » dans le déploiement de la démarche du pouvoir d'agir. Noémie y fait également référence : Laurent Ott est intervenu à une journée départementale sur le DSL. « *Il parlait d'une activité où il allait dans un quartier, il mettait un tapis* », pratique que Noémie a reprise avec succès sur sa commune de travail, et qui a constitué la base d'un travail de DSL à long terme.

La pédagogie sociale telle qu'elle est définie par Laurent Ott s'inspire de la pédagogie de Célestin Freinet⁸¹, de l'éducation populaire, et s'apparente aux approches de la pédagogie sociale polonaise de Helena Radlinska et Janusz Korczak (OTT 2009, TURKIELTAUB 2012). En lien avec Paulo Freire, il définit la pédagogie comme une pratique réflexive, dans laquelle la théorie issue de la pratique permet d'opérer un retour réflexif sur son intervention (TURKIELTAUB 2012).

a. Une pratique hors les murs

Laurent Ott définit la pédagogie sociale comme une intervention dans le milieu de vie des personnes. L'intervenant recherche un lieu de travail « hors cadre », dans lequel les personnes ne sont pas contraintes de s'adapter à un fonctionnement prédéfini. La notion de contexte de travail « *naturel* » (car non artificiel) est empruntée à Célestin Freinet (OTT 2018) : l'environnement doit être authentique (quartier, rue...) et s'inscrire dans le milieu et les pratiques sociales et culturelles des enfants et de leurs familles.

Les principes de l'intervention sont : « *la constance du lieu et du temps d'accueil, l'engagement dans la durée des relations établies, une ouverture au collectif, l'encouragement à l'initiative sociale et citoyenne, le développement d'activités favorisant l'expression de soi et la coopération dans le groupe* » (OTT 2009).

b. Une pédagogie de la transformation

Toutes les dimensions de la relation de l'enfant et de sa famille avec leur environnement

⁸¹ L'approche de Freinet est diffusée en France par l'IRCEM, Institut coopératif de l'école moderne – pédagogie Freinet.

(économique, politique, affective, artistique) sont prises en compte dans l'intervention : le pédagogue cherche à « *comprendre le complexe pour agir sur le simple* » (OTT 2018). La transformation du milieu passe par une prise de conscience par les personnes de cette relation dans sa complexité, ce qui permet la construction du vivre-ensemble. L'intervenant n'a pas de projet pré-défini, mais permet, par une présence constante et une attention soutenue aux personnes et au groupe, que s'ouvrent des « *espaces démocratiques* » (OTT 2017).

La pédagogie sociale conjugue les trois dimensions de la pédagogie que sont la transmission, l'éducation, et la transformation – cette dernière dimension étant absente des approches de la pédagogie traditionnelle et des nouvelles pédagogies (TURKIELTAUB 2012). L'individuel et le collectif sont liés dans une transformation du milieu, porteuse d'émancipation (OTT 2017).

Pour Laurent Ott (2009), cette approche de la pédagogie sociale est « *une forme de développement social, communautaire* », du fait de cette visée de transformation et d'émancipation. Ailleurs en Europe, la pédagogie sociale peut avoir une acception plus large, comme en Allemagne (*Sozialpädagogik*) ou aux Pays-Bas (*Orthopedagogie*), où elle correspondrait plutôt aux filières d'éducation spécialisée⁸².

C. La lame de fond du pouvoir d'agir

1. Généalogie

Traduction la plus répandue de *l'empowerment*, le développement du pouvoir d'agir arrive dans l'intervention sociale française pendant la décennie 2000. Il connaît un succès tel que le sociologue Thomas Kirszbaum (2013) évoque un « *emballement autour de l'idée d'empowerment* ». Céline parle d'un « *effet tache d'huile* » reposant sur un ensemble de circonstances, qui expliquent des convergences d'idées et d'intérêts autour du pouvoir d'agir. Elles sont institutionnelles, avec la loi Lamy (21 février 2014) qui réforme la politique de la ville, ou le rapport Bacqué-Mechmache ; mais aussi personnelles, avec des trajectoires d'acteurs qui se rencontrent, comme par exemple Hélène Balazard qui rentre de Londres après avoir été formée au *Community organizing* par Citizens UK, ou Marie-Hélène Bacqué (2015) qui publie avec Carole Biewener un ouvrage sur l'empowerment. Ainsi, en 2012-2013 « *le nombre de chercheurs explose sur le sujet. Tous ceux qui étaient sur la démocratie participative, du coup, c'est vachement intéressant de renouveler les approches autour du développement du*

⁸² Voir chapitre sur la Suède pour une présentation de la pédagogie sociale dans le contexte des pays nordiques, et la synthèse pour une comparaison européenne.

pouvoir d'agir » (Céline). Ce succès est sans doute lié à sa polysémie (des acteurs se réclamant de différentes idéologies⁸³ peuvent s'y référer), à son caractère consensuel, et à « *l'espoir et la promesse qu'il induit* » (KIRSZBAUM 2013). Tout cela limite la pensée critique à son sujet, et son enracinement dans la théorie. En effet, « *le discours idéologique se substitue souvent au discours théorique* » (PARAZELLI et BOURBONNAIS 2017 p. 23).

Les personnes interrogées divergent quant à l'origine de la notion en France. Martin attribue la paternité du pouvoir d'agir en France au président de la Fonda⁸⁴, Jean-Pierre Worms. Quant à Céline et Tony, ils font remonter la généalogie du concept au projet associatif de l'union régionale des centres sociaux de Rhône-Alpes. Le pouvoir d'agir, ramené du Québec par le directeur de l'union, a ensuite été porté au niveau national. « *Il a aidé à la création du collectif pouvoir d'agir; et ça... ça rencontrait ATD, ça rencontrait la manière dont les Caritas ont impacté* » (Tony). Il est probable que le pouvoir d'agir ait eu, en réalité, plusieurs portes d'entrée qui se sont rencontrées, à un moment où l'intervention sociale était remise en question, avec notamment les émeutes de 2005.

2. Un concept qui traverse l'ensemble du champ de l'intervention sociale

Le collectif Pouvoir d'Agir⁸⁵, constitué à l'initiative de la Fonda avec un projet de rénover la démocratie en 2010, en réponse à ces événements, a représenté un catalyseur pour les professionnels de terrain qui avaient des affinités avec l'approche du travail communautaire, et ceux qui appelaient à une refonte du travail social. Le collectif Pouvoir d'agir et le travail communautaire, « *c'est l'œuf et la poule* », dit Martin, dans le sens où il est malaisé de savoir qui a entraîné l'autre. « *Au fur et à mesure, en croisant des gens au collectif Pouvoir d'Agir, tout ça alimente la réflexion* », dit Cyril. « *En gros, ce dont je me suis aperçu, c'est que dans nos pratiques à [l'association], l'empowerment, il (...) passe quasiment pas par de l'accompagnement individuel, sauf avec les leaders* ». Le mouvement ATD fait aussi partie du collectif pouvoir d'agir. Kim note la proximité des approches avec ATD. « *On parle d'émancipation, on parle des libertés, beaucoup, à ATD (...). C'est très, très proche du*

⁸³ Céline relève le caractère consensuel du pouvoir d'agir : au départ la notion est reprise par des réseaux « *très à gauche* », par « *des réseaux qui sont dans des approches réformistes* » comme les centres sociaux, et par « *des élus qui veulent faire autrement* ».

⁸⁴ Fondée en 1981, la Fonda est une association reconnue d'utilité publique qui a pour mission la reconnaissance par les pouvoirs publics du rôle des associations. <https://fonda.asso.fr/>

⁸⁵ Il s'agit d'un collectif informel rassemblant des réseaux (CNLAPS, fédération des centres sociaux, IRDSU et UNADEL...), des membres à titre individuel, des collectifs locaux et des partenaires associatifs (ATD, Institut Renaudot, Asmae...) dont plusieurs sont engagés dans des démarches de développement social / communautaire.

développement du pouvoir d’agir : (...) de prendre le temps de demander aux gens ce qui est important pour eux, pour leur groupe plus restreint (...), et pour la France, enfin, un niveau politique, national, au plus large etc. ».

Le collectif définit le développement du pouvoir d’agir comme « *la possibilité pour les personnes de peser sur les choix qui les concernent et de maîtriser ce qui est important pour elles, dans leur vie et leur environnement (culture, travail, éducation, santé, logement, cadre de vie, citoyenneté ...)* »⁸⁶ : cette définition les situe plutôt dans une perspective environnementale de l’empowerment (PARAZELLI et BOURBONNAIS 2017), bien que la multiplicité des acteurs entraîne sans doute des positionnements divergents au sein du collectif.

3. Le choix du Pouvoir d’Agir dans les centres sociaux

a. Un changement de paradigme, vers un retour aux fondamentaux

Pour les centres sociaux, la réflexion sur le pouvoir d’agir a été alimentée par une rencontre d’un directeur régional de fédération avec le Québécois Yann Le Bossé. Le thème du pouvoir d’agir a été choisi au congrès de 2013 comme fil rouge pour les 8 années suivantes. L’université d’été de 2016 revisite les textes fondateurs des centres sociaux, dont la charte nationale, et constate le décalage entre une approche globale (non sectorielle), promotionnelle et territoriale, promue dans les textes, et les logiques curatives, réparatrices, ciblées et hors-sol qui s’installent avec une force croissante depuis 30 ans. « *Les centres sociaux sont parfois dans une logique où on grossit, on grossit, on crée de l’emploi, et c’est une fin en soi* », remarque Céline. Or, dit Marc, « *pour développer le pouvoir d’agir, il faut sortir de la logique de projet, au sens de : appel à projets. Des projets pensés par les professionnels autour de besoins sociaux définis hors-champs pour répondre à une commande publique* ». Les dirigeants du réseau ont donc effectué un virage stratégique, « *quitte à maigrir un peu* » (Céline), pour rester fidèle à leurs missions.

La fédération signe « *un accord-cadre en 2017 autour de la promotion du centre social, le reconnaissant comme foyer d’initiative* » (Marc), avec les ministères et les branches de la sécurité sociale concernés, ainsi que les associations des collectivités locales. Cet accord inscrit le pouvoir d’agir au cœur des politiques d’intervention des centres sociaux, réaffirme leur rôle de plates-formes territoriales en alliance avec d’autres, et l’engage comme acteurs innovant

⁸⁶ Texte politique du Collectif Pouvoir d’Agir, publié le 17 octobre 2016 et disponible sur <https://www.lalabo-ess.org/texte-politique-du-collectif-pouvoir-d-agir.html>

dans le cadre des grandes transitions sociétales. Le pouvoir d’agir est lié à la dimension d’intérêt général des centres sociaux, qui consiste à promouvoir la citoyenneté par différents moyens⁸⁷.

La force des centres sociaux est leur ancrage fort sur les territoires (une « *prise de terre* », selon les mots de Marc), et le financement par la CAF au titre de la branche famille de la sécurité sociale universaliste, qui représente un facteur de stabilité.

b. Le DPA selon Yann le Bossé

Dans l’approche du DPA développée avec Yann Le Bossé par les Centres Sociaux, la personne est envisagée dans son intégration à une communauté, un « *acteur-en-contexte* » (Le Bossé et al. 2002). L’intervenant s’appuie sur une prise en compte de l’environnement de la personne ou du groupe dans ses différentes dimensions « *physiques, psychologiques contextuelles et structurelles* » (Le Bossé 2008 p. 141). L’empowerment est compris comme une action, à la fois sur des facteurs structurels et individuels, sur « *la possibilité d’influencer la disponibilité et l’accessibilité des ressources du milieu et sur la volonté et la capacité des personnes à prendre leur destinée en main* » (le Bossé 2003 p. 34). Cette approche s’inscrit dans une lecture environnementale de l’empowerment, dans le sens où « *on considère que les problèmes sociaux sont le résultat d’une interaction entre la situation des personnes et leur environnement de vie (...). [Ils] sont liés (...) à un déséquilibre dans les relations entre les habitants et les acteurs institutionnels* » (ACSRV 2017 p. 11). L’objet de l’intervention est donc d’obtenir un compromis faisant évoluer les règles qui régissent ces interactions.

Le Bossé s’appuie sur les travaux du philosophe Paul Ricoeur, et place la finalité d’une démarche reposant sur le DPA dans la définition d’une « *vie bonne* ». Ce qui constitue la vie bonne doit être défini par les personnes concernées, dans une démarche non-prescriptive ; l’intervention consiste à mener les changements nécessaires pour que les personnes et groupes puissent s’approcher de leurs aspirations.

c. Une application pratique

Une formation FAVE (Formation Action à Visée Emancipatrice), construite en lien avec Yann

⁸⁷ Une brochure « Centres sociaux : la fabrique des possibles », éditée par la Fédération (non datée, consultée en 2018), fait état des modes d’action suivants : « *organisation de débats sur des questions d’intérêt général* », « *soutien aux initiatives d’habitants pour construire des réponses concrètes* », « *appui à l’expression des habitants dans la sphère publique* » ; « *démarches de co-formation et de croisement des savoirs* » ; « *implication des habitants dans les instances du centre social* ».

le Bossé, a été proposée au niveau national, pour amener les équipes de professionnels et de bénévoles à travailler sur les gestes et postures d'animation. « *Pour les centres sociaux, l'enjeu n'est pas d'inventer un nouveau machin, c'est qu'on refonde, qu'on renouvelle et qu'on réactualise nos manières d'animer (...). La question première, c'est d'être à l'écoute de ce qui fait problème pour les gens, et de partir de là où ils en sont* », dit Marc. Animer consiste à adopter, selon les mots de Yann le Bossé, « la posture du passeur » : « *faire émerger, susciter (...). Et puis c'est le soutien du pouvoir d'agir : que chacun puisse retrouver du pouvoir, collectivement* » (Marc).

L'approche du développement du pouvoir d'agir appliquée dans les centres sociaux repose sur 5 points, déclinés par Marc : le contexte, les moteurs de l'action (le « caillou dans la chaussure »⁸⁸, les rêves et les obstacles), la sortie de l'impuissance, la transformation, et la conscientisation.

La démarche est construite en 4 étapes : 1. une écoute large pour repérer la situation problème, 2. la mobilisation et la définition des objectifs du groupe, 3. l'action (à réajuster en cours), et 4. l'apprentissage qui concrétise le développement du pouvoir d'agir. L'intervenant, professionnel ou bénévole, agit comme « passeur » au cœur de cette démarche, c'est-à-dire qu'il « *permet la mobilisation collective autour du « caillou dans la chaussure » commun à plusieurs personnes* », soutient « *l'identification des facteurs causant le problème* », aide au repérage des freins et des ressources, favorise le dialogue entre les personnes concernées par le problème, et « *crée les conditions pour que les acteurs deviennent parties prenantes de la solution-compromis en misant sur l'intelligence collective* » (ACSRV 2017 p. 11).

d. Quel impact concret dans les centres sociaux ?

L'impact au niveau des pratiques des professionnels des centres sociaux n'est pas encore visible à l'heure actuelle, selon Céline. « *Ce qu'on a fait, c'est de faire partir le maximum de trains pour qu'un maximum de gens puissent sauter dans un wagon à un moment* ». La Fédération « *s'est donnée huit ans pour faire bouger les lignes* », soit jusqu'en 2021. La démarche semble avoir essaimé davantage dans les régions où la tradition d'éducation populaire était forte, comme le Nord, la Bretagne, ou la région Rhône-Alpes, où il existe un « *fond militant* » (donc

⁸⁸ Yann Le Bossé emploie cette métaphore pour désigner la situation problème autour de laquelle les énergies sont susceptibles de se mobiliser. Elle peut être liée à un désir, un rêve, ou une difficulté. Elle est définie par les personnes elles-mêmes, concrète, actuelle, et est susceptible d'être transformée en dépassant la situation d'impuissance antérieure (ACSRV 2017).

une orientation politique assumée), selon Céline.

Le statut et la taille de la structure sont aussi des facteurs facilitants ou contraignants. Céline remarque, par exemple, qu'une structure municipale tend à offrir « *moins de latitude* » qu'une structure associative. Jacques relève la difficulté à être dans une écoute large pour « *les grosses boutiques comme [la sienne]. Le problème de ça c'est : qui finance ?* ». Un poste d'animateur en centre social est financé sur des missions spécifiques, là où la démarche de DPA relève de l'animation globale. L'animateur « *n'a pas de temps à passer à ça (...) et le coût financier n'est pas sur la table aujourd'hui* ». Or « *l'économie c'est lourd dans un centre social* », dit Jacques : il faut parfois poser des choix « *pour sauver des postes de salariés* », ce qui restreint la liberté. Dans les centres sociaux comme ailleurs, « *la contrainte économique contrebalance des idées qu'on a envie de porter très loin* » et oblige à des aménagements créatifs et à des compromis.

Malgré une mise en œuvre inégale, les risques induits par le virage stratégique du pouvoir d'agir ont porté du fruit au niveau de la reconnaissance des centres sociaux par les autres acteurs. « *Cinq ans après, ce qu'on voit, c'est que le réseau des centres sociaux a été appelé de partout, pour parler de ça, parler des pratiques, y compris pour accompagner d'autres projets associatifs. (...). On est restés sur le cœur métier et ça continue d'être une force, face aux injonctions et au gouvernement qui veut faire des centres sociaux le bras armé de tout un tas de politiques* », dit ainsi Céline.

D. Les Droits culturels

Comme évoqué précédemment, dans le contexte français, la communauté peut encore être considérée comme subversive, en tant que lieu d'expression d'un communautarisme qui enferme les groupes autour de leurs origines ethniques ou leurs affiliations religieuses. En revanche, la notion de culture est largement acceptée. L'accès à la culture est considéré comme un droit depuis 1998⁸⁹, la pratique culturelle est inscrite dans la loi NOTRe du 7 août 2015, et les intervenants sociaux présupposent couramment que la culture est un levier d'insertion dans leur pratique.

Qu'entend-on par culture : au singulier, une culture monolithique, républicaine, constitutive d'une identité nationale et donc vectrice d'intégration ? Ou au pluriel, la reconnaissance d'une richesse et d'une diversité culturelle en fonction des origines (de classe, régionales ou

⁸⁹ La loi de programmation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions stipule dans son article 140 que « *l'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs constitue un objectif national* ».

ethniques), valeurs et croyances des personnes ? De manière paradoxale, vu les réticences à l'égard des communautés, la pratique sur le terrain ainsi que les évolutions législatives semblent s'orienter davantage vers la reconnaissance et l'expression de cultures multiples. Les droits culturels illustrent cette proposition.

1. Définition et principes

L'approche des droits culturels est portée par une association nationale avec « *une caution scientifique, qui est Patrice Meyer-Bitsch* » (Alain), un philosophe suisse reconnu notamment pour ses travaux avec les Nations Unies. Les droits culturels figurent dans plusieurs textes supranationaux⁹⁰. La loi NOTre du 7 août 2015, en son article 103, reprend la dénomination des droits culturels comme une compétence départementale et communale : « *la responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'Etat, dans le respect des droits culturels énoncés par la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005* ».

La déclaration de Fribourg (2007) est le texte de référence pour la démarche des droits culturels. Elle a été composée par un groupe de travail international, avec pour but de rendre visible la notion de droit culturel présent dans différents textes internationaux. Elle définit la culture comme un ensemble large comprenant les « *valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement* » (art 2a). Elle reconnaît l'existence de « *communautés culturelles* » partageant une identité culturelle commune. La démarche des droits culturels implique de « *remettre les personnes et leurs relations au cœur des préoccupations et valoriser leurs capacités* » (BOUCHARD et al 2015 p.10).

Dans l'approche des droits culturels, la pauvreté culturelle est considérée comme la base de toutes les formes de pauvreté. Les personnes souffrent d'exclusion car elles sont privées (par manque ou inadaptation) des références culturelles nécessaires « *pour nourrir son identité culturelle* » (CRIC 2018 p 41) : cela entraîne un déficit de liens sociaux, d'utilité sociale, de perspectives d'avenir, de réalisation de soi, et de capacités d'expression. La culture permet de prendre en compte la personne « *dans sa globalité* », dit Sandrine : « *son patrimoine, son*

⁹⁰ La déclaration universelle sur la diversité culturelle (2001) et la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005), toutes deux de l'UNESCO ; le Pacte des Nations-Unies sur les droits sociaux, économiques et culturels (1966)

histoire, la ville où il habite, (...), sa famille, ses amis, son travail ». Le professionnel est conscient que tous ces éléments peuvent évoluer et ré-évalue régulièrement son intervention ; il veille à ne pas imposer de décisions à la personne, tout en respectant son propre pouvoir d'agir, compris par Anne-Lise comme « *ce que nous, en tant que travailleur social, on est en capacité de faire* ».

2. De la pratique aux cas d'école

L'approche des droits culturels offre l'avantage de combiner une approche conceptuelle avec des analyses formées à partir du terrain, donc une opérationnalisation coconstruite collégialement lors de « *séances de travail collectives* ». Des cas d'école, sortes de « *monographies familiales* », sont travaillés, rédigés et collectés. Les professionnels analysent « *comment la personne a réagi, ce qui a été mis en place, les ressources (...), pourquoi telle personne est intervenue à tel moment* » : en cela, l'analyse de cas d'école est « *plus globale que l'analyse de pratiques* », pour Sandrine. « *C'est une volonté vraiment de réfléchir sur la pratique pour mettre en scène du pouvoir d'agir* » (Alain). L'analyse de cas d'école repose sur des questions ayant trait à 8 droits culturels : choisir et respecter son identité culturelle, connaître et voir respecter sa propre culture, accéder aux patrimoines culturels, se référer ou non à une communauté culturelle, participer à la vie culturelle, s'éduquer et se former dans le respect des identités culturelles, participer à une information adéquate, et participer au développement de coopérations culturelles (BOUCHARD et al 2015 pp 30-31). Les autres droits de l'homme sont abordés dans leur composante culturelle (par exemple, la liberté d'expression ou d'association).

Pour l'équipe du service social, l'approche des droits culturels a eu un impact sur « *leur façon de faire* » lors d'une action collective. Elle a ouvert la voie à un travail de réflexion mené avec les usagers sur l'accueil dans les services sociaux, cité par Sandrine. « *Il y a des usagers qui montent dans les étages* », espaces habituellement réservés aux travailleurs sociaux : « *jusqu'à peu, c'était quand même pas possible* », note Anne-Lise. Cathy Bousquet (2017 p. 3) note à ce sujet que « *les mises en œuvre d'action collective ont un effet transformateur de l'usage ou des espaces professionnels / institutionnels dès lors que du public y a accès* ».

Pour Sandrine, cette démarche correspond aux fondamentaux de son métier. « *Quand je suis arrivée au séminaire, je me suis dit, tiens ! C'est ce que j'ai appris à l'école, quoi. On le perd, en fait* » : la formation permet de retrouver du sens dans son intervention.

3. Implications pour le travail communautaire

L'article 4 de la déclaration de Fribourg s'intitule « *Cultiver les liens communautaires* ». « *Toute personne a le droit de se référer ou non à une ou plusieurs communautés culturelles, sans considération de frontière, et de modifier ce choix ; nul ne peut se voir imposer la mention d'une référence ou être assimilé à une communauté culturelle contre son gré* ». Cette compréhension de la communauté rejette à la fois l'individualisme, et le communautarisme, mais l'envisage comme un lieu de capacitation pour les personnes.

Pour les professionnels, la déclaration de Fribourg « *offre un cadre (...), c'est comme les droits de l'homme : (...) une trame de départ* » dont le professionnel se sert « *pour tricoter tout le reste. Mais au final, c'est le pouvoir d'agir* », dit Anne-Lise. Avec les droits culturels, « *le but, c'est pas que les gens, ils acceptent ce qu'on leur propose. (...) Dans l'idéal, c'est qu'ils fassent eux-mêmes les propositions (...), ou alors qu'ils nous orientent un peu vers ce qu'ils veulent (...). Parce que jusqu'à maintenant, dans le travail social, on avait une proposition (...), voilà, on pense que ce serait bien qu'on fasse ça (...), et les gens, ils disent oui* », ajoute-t-elle. Les usagers acceptent parce qu'ils « *savent très bien qu'ils ont cet enjeu, et ce serait bien qu'ils disent oui au travailleur social* » (Anne-Lise).

Alain cite également la question du pouvoir d'agir comme le lien essentiel entre les droits culturels et le Développement Social Local. Il s'agit « *de pouvoir faire en sorte que les gens, euh, on leur donne les moyens de devenir acteurs de leur destinée, en prenant conscience de leur culture familiale, de leur culture de quartier, de leur culture ouvrière...* ». Les droits culturels offrent un cadre pour penser l'action à l'aune des personnes. « *On voit que les droits culturels, ça nous amène aujourd'hui des démarches, vraiment, de développement local, finalement* », dit Alain.

A ce sujet, le département de Marie a organisé un séminaire de réflexion sur les liens entre droits culturels et DSL. Les droits culturels, « *c'est vraiment de dire que chaque personne a sa culture, et qu'on doit respecter sa, sa culture, (...) la façon dont elle tisse des liens avec son environnement, et donc ça rejoint forcément la question du pouvoir d'agir des personnes, la question de l'empowerment, et ça avait des points d'accroche très forts avec le DSL* », dit Marie. « *Ce que j'ai remarqué, c'est que ceux qui se sont impliqués dans la démarche de droits culturels étaient aussi fort impliqués dans la démarche de DSL* » (ce que confirme l'implication d'Anne-Lise, Sandrine et Héloïse). « *On sent qu'une démarche en entraîne une autre, quoi. C'est des gens qui sont en recherche* ».

Parmi ces approches, le pouvoir d'agir et les droits culturels renouvellent les approches du développement social local ; et la pédagogie sociale offre à l'éducation populaire un cadre théorique ainsi que des applications pratiques. Leur principale force réside dans le fait que ces différentes approches sont construites en lien avec le terrain : études de cas dans les droits culturels et le pouvoir d'agir, insistance sur l'articulation entre théorie et praxis dans la pédagogie sociale. Elles contribuent ainsi à la vitalité du travail communautaire en France.

VII. Les champs d'application

Ici encore, cet exposé des champs d'application et méthodes observées ne vise pas l'exhaustivité. Nous cherchons à donner à voir et à analyser les exemples de pratique observés sur le terrain, dans les domaines suivants : médiation culturelle pour l'insertion, travail d'artisan de justice sociale, co-formation avec le croisement des savoirs, et cohésion sociale dans les quartiers.

A. La médiation culturelle

1. Définition et origines

Les droits culturels offrent une base philosophique pour l'intervention des médiateurs culturels : dans son travail, Chloé s'y réfère couramment. « *Les médiateurs travaillent dans le respect des identités culturelles et la dignité des personnes par le biais (notamment) de pratiques artistiques et de sorties. Ces propositions tendent à promouvoir le mieux-vivre ensemble, l'émancipation de la personne, et à lutter contre les exclusions. S'inscrivant dans un projet territorial global, les médiateurs mènent, en partenariat avec les acteurs sociaux et culturels, les collectivités locales et les associations, une démarche de développement social* »⁹¹.

Dans le travail du médiateur culturel, la culture est comprise au sens des droits culturels. Elle « *dépasse le cadre de l'activité artistique et/ou intellectuelle pour renvoyer, plus largement, à des façons de vivre, d'agir, de penser, de s'exprimer, de se rencontrer d'être ensemble, de se différencier les uns des autres* » (CRIC 2018 p.23). Pour le département financeur de l'action de Chloé, elle a longtemps été comprise comme « *pratique artistique* » ; mais « *à la suite de la formation [sur les droits culturels], ils ont essayé d'élargir le champ au maximum* ». Chloé cite l'impair commis par le nouveau conservateur du Louvre Lens qui avait affirmé que le musée « *amène la culture dans le bassin minier* », niant ainsi l'histoire et la richesse culturelle de la

⁹¹ Le Journal du CRIC (Collectif des Réseaux Insertion Culture), n°5, année 2014. www.cricnord.fr

région. A l'inverse, Chloé cherche à valoriser la culture endogène dans toutes ses expressions, et de faire de la pratique artistique « *la valorisation de la culture qu'on a* ».

2. Missions et méthodologie d'intervention

Les médiateurs culturels au sein du département de Chloé exercent depuis environ 10 ans. La commande du département est de s'adresser en premier lieu à des publics éloignés de l'emploi, bénéficiaires du RSA, pour favoriser leur insertion par la culture ; mais Chloé accueille dans ses actions des publics plus divers, en fonction des demandes présentées par les travailleurs sociaux.

Chloé intervient en appui des travailleurs sociaux sur « *des domaines qu'[ils] maîtrisent moins* ». Sa mission est de « *faire le lien entre les structures sociales et culturelles, et les gens de ce territoire donné (...) : l'idée, c'est de partir ensemble* », avec les professionnels des CCAS, centres sociaux et polyvalence de secteur, « *d'une demande sociale, et de réfléchir ensemble à ce qui peut être monté (...). La plupart du temps, quand même, je pars du social et je ramène le culturel dans le social* ». L'objectif est de « *lever certains freins* » à l'insertion : l'isolement, la mobilité, l'employabilité (ponctualité, hygiène, prise de responsabilité dans le groupe...), favoriser l'expression des personnes et les valoriser.

Les médiateurs appliquent la méthodologie de projet. Ils s'appuient sur les ressources et les envies des personnes pour aborder des problématiques et freins repérés « *par un moyen détourné* », à savoir la culture (CRIC 2018 p. 21). « *D'abord je vais rencontrer le groupe* », explique Chloé, « *pour parler de projets qui pourraient être menés, et trouver l'artiste. Les accompagner dans le montage de projet, dans les ateliers aussi* ». Des outils divers peuvent être mis à contribution : photographie (création d'un abécédaire sur le patrimoine de la région avec des personnes accueillies en maison relais), vidéo, arts plastiques (création d'expositions), écriture (création d'un recueil d'histoires « *Ma mère disait* »), cuisine... Les projets amènent généralement à une réalisation concrète menée par le groupe. Chloé cherche à associer les personnes « *le plus tôt possible : (...) on essaie au maximum de s'entourer et d'impliquer les personnes dès le départ, et de partir de leurs envies* ».

La « *dimension artistique combinée* » avec le travail social semble être un outil qui procure du plaisir, servant de moteur à un engagement des personnes dans une dynamique de mobilisation collective. « *Généralement, au départ tu n'as pas envie. Et finalement, un fois que tu y es, ils sont trop contents* ». L'ambition des projets collectifs engagés autour des groupes mobilisés

dépend de la structure partenaire avec laquelle Chloé le construit.

3. Deux applications pratiques des droits culturels par la médiation culturelle

L'objectif initial de l'action présentée par le service social de Sandrine, Héroïse et Anne-Lise est de lutter contre l'isolement. La cuisine est l'activité choisie, car il s'agit d'une pratique qui plaît et qui fédère. Les travailleurs médico-sociaux mettent en lien la cuisine, en famille, avec la pratique artistique. Un groupe de 10 femmes fréquentant le service social polyvalent est constitué, sur des critères d'isolement et d'insertion socio-professionnelle. Lors des séances, le groupe est divisé en deux : certaines réalisent des recettes pendant que d'autres créent un visuel avec le soutien d'une artiste plasticienne. Le tout donnera naissance à des cartes postales portant les recettes réalisées et leurs illustrations, puis à une exposition présentée par les femmes dans différents lieux. Leur participation est mise à contribution dans le choix des lieux des expositions, et dans la présentation et l'accueil du public aux expositions, grâce à une préparation avec les travailleurs sociaux. Il n'y a pas d'évaluation formelle réalisée, mais plusieurs parcours individuels évoluent positivement grâce à la motivation, à la confiance en soi, et aux compétences développées lors de l'action.

Toujours en lien avec les droits culturels et la médiation artistique, Anne-Lise est impliquée dans une démarche collective autour de la santé, menée par le service de prévention santé département. Les choix des thèmes (la santé au féminin, la communication...) sont coconstruits avec les bénéficiaires des restos du cœur. Différents supports sont proposés pour favoriser l'expression (travaux manuels, marionnettes...), puis la restitution par le groupe de leurs apprentissages et échanges.

B. La poésie comme un outil de justice sociale

L'approche de Tony s'apparente à une forme radicale de travail communautaire, même s'il réfute toute classification. Il a élaboré sa méthodologie de travail à partir des sources multiples qu'il a rencontrées lors de sa carrière : community organizing, centres sociaux, expérience de travail communautaire au Québec.... Au sujet de cette dernière, il note qu'il « *y avait une espèce d'ambition politique d'une société où l'égalité allait très haut, et de s'en donner les moyens* », notamment dans la rigueur avec laquelle était menée la collecte de données. « *Il y a une forme d'attention à l'autre qui dépasse la méthode (...), une manière de considérer le savoir des personnes* ». Ces principes sont restés au cœur de sa pratique.

Tony ne se situe pas dans une approche ascendante ou descendante mais essaie « *d'avoir (...) des gens qui sont en haut et des gens qui sont en bas. (...) Partout il y a des gens qui ont pas envie de bouger, partout y a des gens qui ont envie de changer le monde, et on va pas trier ceux qui ont envie de faire avancer les questions de justice sous prétexte qu'ils seraient élus, ou qu'ils seraient assistantes sociales, ou qu'ils seraient formateurs* ». Cela permet de faire progresser une action en partant de plusieurs points, à différents niveaux au sein des structures, et en partant des personnes qui vivent des situations d'injustice. Dans son travail, il est également vigilant à ne pas mettre à mal un salarié si son institution n'est prête à s'engager que jusqu'à un certain point : « *on est toujours attentifs au contexte politique* ».

L'association mène plusieurs actions, dont les principales étaient, au moment de l'entretien ;

- Un collectif de chômeurs. Des rencontres hebdomadaires permettent de mettre en lumière et « *agir collectivement sur un élément de contexte qui aurait de l'importance* » : faciliter les démarches MDPH ou l'accès au Pôle Emploi, travailler avec les personnes et les professionnels sur la rédaction de notifications par courrier du Pôle Emploi...
- Un parlement libre des jeunes qui travaille en lien avec l'élaboration du plan de lutte contre la Pauvreté (promulgué depuis lors). « *Si les personnes ont envie de porter des choses jusque là, ben, on essaie d'aménager la place pour qu'elles puissent le faire* ». L'organisation fait alterner des temps en dyades, en groupe réduit ou en grand groupe (notamment pour la rencontre avec un élu). « *Au bout de deux jours, ils disent, ça y est, je crois qu'on a compris ce que c'est d'être citoyen* ».
- Un projet sur l'avenir de la protection sociale, en partenariat avec les centres sociaux et le secours catholique.

L'association intervient également sur des formations (par exemple, en action collective, pour les habitants d'une municipalité) et comme consultante.

Une particularité de son approche est l'emploi de la poésie comme outil de travail. « *On n'est pas que des êtres mentaux, dit Tony, on a des émotions, on a un corps, et la poésie au sens large, au sens qu'Aristote lui donnait, (...), la poétique, c'est ce qui vient purger le sentiment de crainte et de pitié et faire émerger le sentiment d'humanité... Par le théâtre, et par le conte, et par des poèmes, et par des métaphores (...). Quand t'as une métaphore qui touche des gens, ils vont être prêts à bouger, à réfléchir, à se dévoiler* ». Grâce à la poésie, Tony travaille à partir d'un « *endroit qui vient susciter l'imaginaire, qui vient susciter les personnes au-delà de ce*

qu'elles sont comme acteurs ».

Au Parlement des jeunes, « *on rentre (...) avec : c'est quoi vos rêves et vos colères ? Et avec un conte de tradition orale dans lequel y a pas de morale évidente, on ouvre un imaginaire* ». Les jeunes sont soutenus pour formuler leurs revendications, et un partage de leurs expériences peut avoir lieu « *sur la base de ce qui les intéresse* », dans une démarche de croisement des savoirs. « *La métaphore, elle vient bousculer la manière dont on peut parler du quartier, des personnes (...). On dit qu'on bosse à la fois sur du poétique et du politique* », conclut Tony.

C. Le croisement des savoirs et des pratiques

L'association ATD a mis au point une méthode permettant de mettre en lumière des représentations antagonistes par rapport à des problématiques données, et reconnaître comment le vécu de la pauvreté affecte les représentations. Pour Tony, le croisement des savoirs s'inspire de pratiques observées par le Père Wresinski lors de son séjour en Amérique du Nord. L'outil « *carrefour des savoirs* » aurait été développé au Québec, selon lui, « *en même temps qu'ATD, juste un peu avant* », dans un esprit sensiblement différent⁹². Les principes du croisement d'ATD sont inscrits dans une charte⁹³.

Croiser les savoirs serait le préalable de toute action menée collectivement par des professionnels du champ social ou éducatif. « *Le collectif, ça dépend pour quoi faire : (...) tu n'y arrives bien que quand tu éclaires ce lien de dépendance* » (Kim) entre le travailleur social et la personne ou le groupe, qui vient conditionner toute la relation. Kim part du principe que toute relation, dans le travail social, implique une dépendance de l'utilisateur, fut-elle juste affective. Face à l'intervenant social, la personne « *ne peu[t] pas dire vraiment ce [qu'elle] veut* », ce qui biaise l'intervention, y compris dans un contexte où l'intervenant cherche à mettre en œuvre la participation (par exemple, un conseil de vie sociale en centre d'hébergement).

L'association « *par[t] du principe qu'il y a des subjectivités* » (Kim), dont la mise à jour va faire l'objet essentiel du travail de croisement. « *La lutte contre la misère et l'exclusion concerne de multiples acteurs en situation inégale (...). Dans le monde de la pauvreté, des femmes et des hommes ne sont trop souvent pris en compte que sous l'angle de leurs manques et de leurs besoins et sont priés de collaborer aux solutions que d'autres ont imaginées pour*

⁹² Cf les travaux du Collectif pour un Québec sans pauvreté, <https://www.pauvrete.qc.ca>

⁹³ <https://www.atd-quartmonde.org/wp-content/uploads/2015/07/Charte-du-Croisement-des-savoirs-ATD-Quart-Monde.pdf> consultée le 20 février 2020.

eux. Ils occupent d'emblée une position basse »⁹⁴.

Le croisement représente un outil pour faire évoluer les postures au sein du travail social, par une meilleure compréhension des conflits culturels entre différents groupes sociaux, et des enjeux induits par la relation de dépendance. *« Entre les différentes classes, tu as des cultures différentes. (...) On ne va pas forcément se comprendre non plus (...), tout un paquet d'évidences qui ne sont pas les mêmes »* (Kim). Par exemple, un enseignant et un parent peuvent se mettre d'accord sur le fait qu'ils souhaitent la réussite pour l'enfant, mais sans se rendre compte qu'ils *« ne mettent pas la même chose derrière »*, dit Kim. *« C'est des dispositifs basés sur l'antagonisme (...) : si on est d'accord sur des choses évidentes, ça ne sert à rien de faire des croisements (...) : on prend des sujets qui sont difficiles »*, dit Kim.

L'objectif du croisement des savoirs est de *« créer de la réciprocité »* dans laquelle chaque groupe *« fait émerger »*, et en même temps *« injecte des choses »* : *« on fait en sorte que les milieux se croisent »*. Il s'agit d'abord un outil de formation réciproque.

1. La méthode du croisement

Le croisement est de durée variable ; dans l'exemple amené par Kim, il dure deux jours. La compréhension réciproque peut nécessiter du temps, et ce besoin doit être pris en compte.

Deux animateurs font *« l'animation générale »*, chacun étant choisi pour sa proximité avec l'un des groupes : *« soit, chez les professionnels, un professionnel qui est du métier, soit des gens d'ATD quart-monde qui sont proches des familles, (...) qui peuvent lire entre les lignes (...) ». Les animateurs, c'est des accoucheurs en fait : c'est la maïeutique »*. L'animateur est *« au service de son groupe »* et ne donne jamais son avis. Les deux groupes sont constitués de manière à ce qu'aucun lien de dépendance n'existe entre les personnes, qui, idéalement, ne se connaissent pas au préalable d'un groupe à l'autre, ce qui permet *« d'aller très loin »*.

A partir de là, *« on crée des groupes de pairs »*, constitués en fonction de la thématique traitée. Par exemple, dans le cadre d'un croisement entre parents d'élèves et équipes enseignantes d'écoles primaires, les parents d'élèves sont séparés en groupes de pairs en fonction de leur réponse à la question : l'école représente *« un mauvais souvenir / pas un mauvais souvenir »*. Les personnes en situation de pauvreté se retrouvent toutes dans le groupe de pairs ayant un vécu négatif de l'école. Les différences s'affirment dès la première question sur ce que signifie

⁹⁴ <https://www.atd-quartmonde.org/wp-content/uploads/2015/07/Charte-du-Croisement-des-savoirs-ATD-Quart-Monde.pdf> consultée le 20 février 2020.

réussir à l'école : pour les parents qui ont un bon souvenir de l'école, « *c'est s'épanouir (...), choisir [sa vie], l'inventer* ». Pour ceux qui avaient vécu l'école comme un mauvais souvenir, réussir signifie « *être accepté* ».

« *A chaque fois on demande aux groupes de travailler sur la même chose, chacun de leur côté* », explique Kim, toujours avec un temps de réflexion personnelle, un post-it à remplir (afin de simplifier les échanges), et un partage en groupe de pairs. « *Et après on se retrouve. Exposer les travaux de chacun sur les mêmes consignes. Et c'est là qu'on croise* ». Pendant un premier temps d'explicitation, l'animateur veille à ce que tous les mots et phrases soient clairement compris par chaque groupe : « *on creuse, on fait des aller-retours jusqu'à ce que je comprenne tout ce que tu me dis (...): on a besoin de se comprendre, on n'a pas besoin d'être d'accord* ». La démarche ne vise pas le consensus mais une meilleure compréhension réciproque des représentations situées de l'autre groupe.

2. Le point fort : inclure les plus pauvres

« *Si tu prends Saillant⁹⁵ ou ce genre de chose, les plus pauvres ne sont pas dedans, note Kim. Et dans le community organizing, c'est pareil en fait. Tu n'as pas les plus pauvres. Ils le disent eux-mêmes (...). Qui vient ? Bah, les gens les plus dynamiques, déjà dans les circuits. Les gens en situation de pauvreté, ils peuvent être dynamiques, mais c'est sur l'entraide de leurs voisins, sur des domaines particuliers, mais pas sur ça* », remarque Kim, car ils ne se reconnaissent pas dans ces actions, faute d'intérêt ou de légitimité perçue. Bruno Tardieu (2014) tire des conclusions similaires d'une action de community organizing menée dans un quartier New-yorkais dans les années 1990 par l'IAF. « *Les habitants les plus éduqués et les plus déterminés comprenaient l'intérêt qu'ils avaient à se joindre à la mobilisation (...). Ceux qui étaient pris dans la violence de la misère ne se sentaient pas compris, pas consultés, et finalement ils apparaissaient comme encombrants pour les community organizers* ».

Le croisement, et le long travail d'ATD auprès des personnes en situation de pauvreté, fait de leur approche « *une spécificité* » en cela qu'elle permet de donner la parole aux personnes en situation de pauvreté, ordinairement mises à l'écart des actions de participation. « *On rêve que ce ne soit plus une spécificité* » et que d'autres acteurs s'inscrivent dans cette recherche de collaboration à égalité avec les publics les plus à la marge. « *Les plus loin, c'est pas un groupe* ».

⁹⁵ Kim se réfère à la ville de Saillant (Drôme), où une démarche de démocratie participative, avec un mode de gouvernance collégiale, est menée par la liste élue aux municipales en 2014. <https://www.mairiedesaillans26.fr/gouvernance-collegiale-et-participative/> consulté le 21 février 2020.

statique. (...) t'as jamais trouvé les plus loin, en fait. Il y en a toujours plus » : la démarche d'ATD n'aura donc « *jamais fini de bouger. (...) C'est dans la nature même de ce public, que d'être plus loin* » (Kim).

Le soutien d'une dynamique participative nécessite une vigilance accrue dans le travail avec ce public. Les professionnels demandent souvent aux personnes de s'inscrire dans un travail collectif en fonction des besoins et enjeux de l'institution, par exemple « *comment faire en sorte que les parents viennent à la réunion de rentrée* » de l'école ; or le croisement montre que cela ne correspond pas aux attentes des parents en situation de pauvreté, qui préféreraient un suivi plus individualisé.

3. Exemples d'application concrètes

Le croisement n'a pas vocation à déboucher sur la mise en œuvre d'actions concrètes, car dans l'action disparaissent « *toutes les formes de protection* » qui existent pour garantir le croisement des savoirs : les rapports de domination risquent donc de réapparaître et freiner les projets menés ensemble. L'apprentissage réciproque est l'enjeu et l'objectif du croisement ; dès lors que les enjeux évoluent vers de l'action, le cadre évolue également et ne permet plus de garantir l'absence de liens de dépendance entre les participants. « *Tu as des endroits où on co-construit des actions dans les écoles* » : le ratio entre enseignants et parents est du simple au triple, et les réunions de travail se passent au sein de l'établissement scolaire. De plus, certains participants du côté des enseignants n'ont pas participé à la démarche de croisement. « *Cette domination, le nombre, le fait qu'on soit chez eux... (...). Du coup, tu as tous les phénomènes de domination classique qui réapparaissent* », conclut Kim. « *On est moins intelligent collectivement parce qu'il y en a un qui domine l'autre, et tu n'as pas l'apport des autres* ».

« *Ça peut être (...) du croisement pour la recherche, de la recherche scientifique* », dit Kim, ce que l'antenne locale ne fait pas mais souhaiterait développer. Une recherche scientifique sur les indicateurs de pauvreté a été menée conjointement avec l'université d'Oxford et des équipes dans différents pays, en s'appuyant sur la méthode du croisement de savoirs⁹⁶. Dans la recherche participative, les protagonistes « *mettent 4 mois pour se mettre d'accord sur le sujet* ». Ce temps « *est nécessaire et très utile. (...) il fait partie de la démarche* » et permet de se mettre d'accord sur le sens des questions, en éclairant les subjectivités de chacun, et les enjeux.

⁹⁶ <https://www.atd-quartmonde.fr/mieux-comprendre-la-pauvrete-pour-leradiquer/> consulté le 24 février 2020

La Charte précise que « *l'enjeu n'est pas seulement une meilleure compréhension réciproque mais également la mise en œuvre d'une démarche permanente de démocratie participative au sein de laquelle les personnes en situation de pauvreté seraient acteurs à part entière* »⁹⁷.

Au cours de l'entretien, Kim évoque plusieurs applications qui ont été faites de la démarche :

- Dans le cadre de la formation initiale des travailleurs sociaux : par exemple, une démarche de croisement a été mise en place avec le secours populaire par un IRTS sur la pauvreté ;
- Au sein du travail social : un groupe d'éducateurs dans des foyers de l'enfance, face à un groupe de militants d'ATD, « *des gens qui ont eu des enfants en foyer ou qui ont connu le foyer* » ;
- Un croisement sur les minima sociaux avec la CAF et les centres sociaux.
- Également avec la fédération des centres sociaux, un croisement sur les utilisations du territoire par différents groupes en fonction de leur âge. Le croisement a été un préalable pour plusieurs projets collectifs sur le quartier.
- En milieu scolaire : croisement entre parents d'élèves et corps enseignant.

C'est dans le souci de créer une réelle réciprocité entre des groupes de statut différent que se trouve la proximité des approches entre croisement des savoirs et travail de développement communautaire. Le rapport de la méthode d'analyse de groupe de Routier et al (2014) l'évoque comme un processus de co-formation, une « *action collective de formation* » (p. 82). La démarche d'apprentissage est au cœur de démarches de développement communautaire, en particulier auprès de communautés opprimées souffrant d'exclusion (SCHURINGA 2005 ; KAUL 2001). La construction des compétences communautaires (« *community capacity building* »)⁹⁸ permet l'empowerment du groupe par une appropriation de la démarche. Elle est définie par Skinner (2006, cité par TWELVETREES 2017 p. 90) comme « *un processus d'apprentissage et de changement, qui augmente la capacité des individus et des organisations à contribuer au développement des communautés* ».

Kim note la difficulté à passer du croisement, soit d'une démarche d'apprentissage, à une

⁹⁷ <https://www.atd-quartmonde.org/wp-content/uploads/2015/07/Charte-du-Croisement-des-savoirs-ATD-Quart-Monde.pdf> consulté le 24 février 2020.

⁹⁸ Le référentiel international de compétences de l'association internationale pour le développement communautaire fait également figurer « *l'apprentissage en vue du changement* » comme compétence pour les professionnels : il s'agit « *de soutenir les personnes et les organisations dans un apprentissage commun, pour augmenter leur compréhension, leur confiance et leurs compétences nécessaires au changement social* » (IACD 2018 p. 17).

démarche de co-construction de projet. Cependant, la clarification des concepts et la mise à jour des enjeux de pouvoir tacites, voire des rapports de domination, entre les différents protagonistes, réduit les risques d'instrumentalisation de la participation du public, et favorise *l'empowerment* par une meilleure compréhension réciproque. Le croisement peut donc constituer un préalable, ou une finalité, de l'intervention communautaire.

D. Créer du lien dans des quartiers prioritaires

1. La prévention spécialisée et le travail de rue

a. Missions et principes de l'association

Historiquement, la prévention spécialisée a toujours eu un statut associatif. Marianne inscrit son travail dans la tradition des patronages et des mouvements d'éducation permanente et populaire. « *Ça a été surtout des aumôniers qui ont eu cette démarche d'abord toute bête : c'est d'aller vers les personnes, (...), vers le public qui était le plus à la marge* ». Associer « *le plus grand nombre* » aux actions menées et à leur évaluation est propre à leur culture associative et fait partie de l'ADN de la prévention spécialisée : Marianne fait d'emblée le lien avec « *des actions de type communautaire* ».

L'association travaille auprès d'un public « *jeune* », c'est-à-dire jusque 25 ans ; mais le département a souhaité renforcer leur mission sur l'accompagnement des 11-16 ans, dans le cadre de subventions accordées au titre de la protection de l'enfance. La « *libre adhésion* » et l'absence de contrainte sont la base de la relation en prévention spécialisée. « *La marge, c'est notre grande zone de rencontre* », dit Denis. L'approche de la prévention spécialisée rappelle la pédagogie sociale telle qu'elle est développée par Laurent Ott (2018) : un travail de disponibilité et de rencontre, sans mandatement, dans un lieu public sur lequel les travailleurs n'ont pas de droit exclusif.

Dans le travail de terrain, « *il faut savoir que l'offre relationnelle, elle précède la demande* ». Le travail de l'éducateur est donc, dans un premier de temps, de « *créer le contact, de créer la relation* » (Marianne) en allant à la rencontre des jeunes sur le terrain. 30% de leur temps au minimum doit y être dédié, auquel s'ajoutent les temps « *de réunion, d'accompagnement individuel, des temps d'écrit* ». Afin de répondre à cette mission et d'être, autant que possible, présents dans les zones où sont les jeunes, « *on a fait le choix, depuis plusieurs années, de ne pas avoir de locaux sur le territoire* », hormis le siège social (Denis).

Leurs missions, telles qu'elles sont comprises par les éducateurs, consistent d'abord à se rapprocher des publics jeunes à la marge des institutions, « à maintenir un lien social des personnes qui fuient les institutions » et permettre qu'un contact puisse se renouer ; « être aussi le médiateur de cette relation-là, de pouvoir amener l'intervention au sein de la famille, d'aider à construire ou reconstruire son parcours » (Marianne). L'association n'est pas une structure de droit commun, mais elle vise bien à ramener les publics vers le droit commun.

b. Un lien fort avec le territoire

La démarche d'aller-vers constitue le premier mode de travail des éducateurs en prévention spécialisée. La pratique de l'*outreach* – aller vers, ou au-devant des publics à la marge – est principalement développée en France dans le domaine de la santé (psychiatrie, réduction des risques avec personnes en situation de prostitution ou d'addiction) mais trouve des applications en matière sociale et humanitaire (maraudes). « Seules de telles pratiques permettent de détecter, d'initier et parfois de poursuivre un lien de soin avec des personnes difficiles à joindre, et /ou à amener à des dispositifs de soin de droit commun (...) des personnes qui n'expriment pas toujours, initialement et d'elles-mêmes, le besoin spontané d'être soignées » (CHAUVIN 2012).

« Le premier outil [de travail], c'est simplement les yeux ! (...) les yeux, les oreilles, les pieds, (...) qui nous permettent de nous poser ; et puis les premiers outils, c'est l'observation, l'écoute, la compréhension, la récolte des données, l'analyse, le partage de données », dit Denis. Le professionnel qui vient d'intégrer l'équipe est invité dans un premier temps « à se perdre, s'autoriser à prendre le temps d'observer, (...) pour prendre la température, (...) décoder le territoire ». La présence régulière sur le terrain permet aux professionnels d'être « repérés et repérables », et reconnus comme légitimes sur le quartier.

Sur la base de tous les contacts et observations de terrain, l'équipe a « une approche un peu sociologique » qui leur permet de faire de la « veille sociale ». « A tel moment, il se passe tel phénomène : qu'est-ce qu'on en fait ? ». Si la question n'est pas prise en compte par les pouvoirs publics, « on propose une action ». Cette adaptation constante en écho aux problématiques toujours mouvantes sur le terrain donne à la prévention spécialisée un caractère innovant de « laboratoire d'expérimentation », dans la prospection. Les actions viennent « du territoire [et] des personnes ». Elles n'ont jamais vocation à être institutionnalisées ou pérennisées : « c'est un des principes de la prévention : une action, au bout d'un certain moment, elle doit être relayée, ou transformée, mais ça ne nous appartient plus », rappelle

Marianne.

Du fait d'une démarche souple et adaptée aux problématiques du terrain, « *la beauté de la prévention spécialisée, selon Marianne, c'est que vraiment, elle se spécifie selon les territoires dans lesquels elle est* ».

c. Des actions coconstruites

La participation des jeunes « *est notre manière de bosser* », dit Marianne. Elle utilise beaucoup la médiation par les pairs. Par exemple « *des jeunes qui étaient passés les premières années qui revenaient dans le groupe (...), il y en a un qui m'a dit, tiens, j'aimerais bien intervenir sur un petit groupe* ». Marianne répond à sa proposition en l'associant à la construction de nouveaux projets. « *C'est eux, les ressources* ». Le travail d'évaluation et de réajustement se fait en continu en lien avec les partenaires.

Les actions sont coconstruites avec les jeunes et évaluées collégialement quand cela est possible. Sur une action contre le décrochage scolaire, les éducateurs rassemblent des données pour appréhender plus finement la problématique, puis ils sont « *partis discuter avec [les jeunes], voir ce qui correspondrait, ce qui ne convenait pas* ». Dans la conception de l'action, « *on sollicite des jeunes qui ont bénéficié de cette action-là : qu'est-ce qu'ils envisageraient s'il y avait ce type de projet qui devait se mettre en place ?* ». Le travail préalable à la rédaction du projet est également mené avec des partenaires. Il débouche sur un pluri-portage.

Les professionnels sont accompagnés par des intervenants extérieurs dans leur travail : une sociologue a succédé à une ethno-sociologue ; actuellement, l'association est adhérente au niveau régional à l'Association de Prévention Spécialisée du Nord, mais ils ne bénéficient plus de supervision.

2. La question des populations étrangères

Bien qu'elle soit rarement abordée directement, la question de l'intégration des population étrangères, en particulier en milieu urbain, se pose avec acuité dans le travail quotidien des professionnels de l'intervention communautaire. « *La culture française c'est un mélange de plusieurs, et c'est pour ça qu'on a autant de conflits, et c'est pour ça qu'on se cherche (...). Ça existe aussi le rêve français ! Et quand on arrive ici, la réalité, elle est... elle est un peu différente* », dit Filipe. Le rôle d'associations communautaires comme la sienne est de travailler avec des ressortissants des différents groupes pour faciliter leur intégration réciproque.

Le quartier où il travaille représente « un vivier pour le travail communautaire (...). C'est comme si c'était un village. Parce que c'est le plus grand quartier, et il est divisé par secteur. Et on a vraiment le secteur des Français, le secteur des Arabes, et les Arabes il y en a plusieurs différents, et tu as, tu as le secteur des Africains. (...) Comment tu peux avoir une approche sociale auprès de tant de publics différents ? (...) Il y a forcément de gros soucis de racisme dans ces secteurs-là. (...) Il y a comme des frontières au sein de ces quartiers. (...) Il n'y a que nous, les associations de proximité, (...), qui pouvons encore avoir la capacité de casser une partie de ces barrières », dit-il. Il affirme que beaucoup de travailleurs sur le terrain de l'action sociale ont conscience que l'intégration se fait par une adaptation nécessitant des efforts réciproques ; mas les financeurs « ne comprennent pas toujours (..) cette réalité-là ».

a. Un travail de proximité et un pont vers les structures de droit commun

Filipe présente les associations de quartiers comme une réponse possible à cette question. Elles sont plus accessibles que les centres sociaux, selon lui, « parce qu'il faut que tu fasses la démarche auprès du centre social, que tu le visites ». Dans le développement social, les associations ont toujours joué un rôle de médiation entre les citoyens et l'institution publique (AVENEL et BOURQUE 2017). Le travail communautaire est un travail de proximité à l'avant-champ, comme dans le cas des Pays-Bas⁹⁹. « La clé » de la déconstruction des barrières que réalise l'association est la démarche d'aller-vers.

« C'est difficile même pour moi d'expliquer notre fonctionnement, parce que c'est un mode de fonctionnement où on doit s'adapter tellement souvent (...). Cette proximité envers l'habitant, qui est tant importante pour nous, c'est en même temps le piège de notre travail » : la proximité induit des relations qui peuvent encourager une forme de dépendance ou s'apparenter à de « l'amitié ». Trouver un équilibre entre proximité et professionnalisme permet de susciter la confiance et d'orienter vers les services sociaux, voire, quand cela n'est pas possible, d'organiser au sein de l'association la rencontre avec les services sociaux, qui acceptent occasionnellement. Le fonctionnement de l'association permet cette proximité : « on est là, on est la structure qui est ouverte le dimanche, on est là à minuit. Et ça, c'est très compliqué de le voir ailleurs », remarque Filipe.

Leur intervention repose largement sur la constitution d'un réseau de bénévoles qui sont formés au « fonctionnement pratique, financier et administratif [de l'association]. (...) Ces personnes-

⁹⁹ Voir la notion de « *voorveld* » dans le chapitre sur les Pays-Bas.

là sont des ressources pour [eux], et permettent d'aller chercher, justement, ces personnes avec qui ils ont déjà la confiance ». L'association dispose d'un vivier de bénévoles important et stable : il est difficile de recruter de nouveaux bénévoles mais les anciens constituent une équipe dynamique sur les 4 quartiers d'implantation.

Des contacts rapprochés avec des élus permettent de jouer un rôle de médiation et faire avancer certaines situations de tension ou de blocage. « *Quand j'ai un service qui bouge pas, j'appelle un élu et je lui dis, écoute, (...) qu'est-ce que tu peux faire* ». L'association cherche systématiquement un terrain d'entente entre les différents partis, et permet à la municipalité de renouer le dialogue dans des quartiers où elle dispose de « *très peu de crédibilité* ». Le soutien municipal n'est pas sans contrepartie et Filipe peut être sollicité pour mobiliser des habitants sur des événements organisés par la ville.

« *Notre but, c'est par notre action, repérer et trouver ces personnes isolées (...). Et aussi de faire en sorte que, par l'animation, par le cadre de vie, par la structure, etc, ces personnes puissent créer leur réseau de connaissance* ». Ils ne sont pas une structure de suivi mais ils cherchent à soutenir l'autonomie des personnes.

b. Des actions en phase avec les envies des habitants

Dans l'antenne principale de l'association, le café voisins a été lancé par d'un habitant qui a « *invité des gens qu'il connaissait* », à partir de quoi l'invitation a fait boule de neige. « *C'étaient des personnes qui se connaissaient de vue depuis des années, mais n'avaient jamais vraiment parlé les uns avec les autres* », témoigne Filipe. Le rôle du professionnel est « *d'être des pêcheurs, et d'essayer de trouver dans tout ce qui est dit, d'essayer d'identifier de nouvelles problématiques, ou des idées émergentes, pour les alimenter* ».

Cinq collectifs d'habitants sont nés de ce café voisins :

- Un groupe qui a souhaité se former à la communication non-violente ;
- Un collectif d'animation du quartier, qui organise, entre autres, une grande fête d'Halloween rassemblant jusqu'à 1600 personnes.
- Un collectif de théâtre, rassemblant au départ des bénéficiaires du RSA initialement accueillis par une structure d'accompagnement des personnes sans emploi. A l'arrêt des subventions, la troupe se rapproche de l'association et s'ouvre à tout type de public. Elle

poursuit ses activités de manière autonome, grâce à une réserve parlementaire et une subvention municipale.

- Un collectif autour du logement, pour initier et réguler des relations initialement très tendues avec le bailleur social majoritaire sur le quartier. Un partenariat avec l'atelier public d'urbanisme a eu pour but de mieux comprendre les règles de droit régissant la relation bailleur / locataire. Le bailleur a accepté de répondre aux sollicitations répétées du collectif (la démarche a pris 6 mois et a nécessité l'appui de la municipalité), et des rencontres régulières sont aujourd'hui organisées entre le bailleur et les locataires. L'association joue un rôle de médiation et permet un rééquilibrage du pouvoir dans des situations défavorables aux habitants. « *Le fait qu'on soit à côté des habitants, ça les rend plus forts* ».
- Un collectif autour du compostage collectif : l'action de formation a été co-construite avec une habitante.

3. La méthode de l'organisateur communautaire selon Cyril

Tout comme Filipe, Cyril exerce sur un quartier de politique de la ville, où coexistent de nombreuses minorités. Sur la base de sa pratique et des différentes formations et recherches actions auxquelles il a participé, Cyril a élaboré une méthode d'organisation communautaire en quatre étapes.

Dans un premier temps, l'organisateur trouve un point d'entrée sur un territoire donné.

La première étape est celle de la **mobilitation** : rencontrer les leaders, c'est-à-dire « *des personnes qui posent une intention, parce qu'il y a une aspiration, (...) il y a un irritant quotidien (...) et on a envie d'aller un peu plus loin et d'agir dessus* ». L'intervenant cherche à identifier ces personnes, ainsi que les réseaux primaires d'entraide qui existent déjà sur le quartier, et « *voir comment ils peuvent se connecter entre eux à partir d'une première action (...) et puis à partir de là travailler sur le repérage d'actions communes, ou de problématiques* ».

La seconde étape est **l'organisation** : le professionnel intervient pour soutenir et faciliter l'organisation des personnes. Il s'agit de « *mobiliser les ressources collectives que les personnes peuvent mettre en commun, en particulier pour produire de l'action, et essayer de trouver des solutions aux problèmes* ». Son service « *travaille beaucoup à partir*

d'opportunités, à partir des alliances qu'on fait. (...) [Les personnes] vont mobiliser des choses auxquelles moi, je serais incapable de penser », dit Cyril. Les formes d'organisation spontanées qui naissent de ce type de démarche s'accommodent mal du fonctionnement plus rigide des institutions, comme le centre social, où, souvent, la demande est prédéfinie et la participation très encadrée.

La troisième étape, celle de **l'apprentissage**, est presque concomitante. « *A partir de leurs intentions* », les groupes repèrent « *quels alliés ils peuvent aller chercher pour appuyer ce qu'ils portent* », afin de soutenir leur démarche. Ils apprennent à ce stade à « *se positionner dans les arènes dédiées* » dans lesquelles ils apportent questions et revendications et « *négocient des ressources* », dont des financements.

La dernière étape est **l'autonomisation** du groupe, par laquelle il se détache de l'association porteuse.

Ce que permet cette démarche de développement communautaire est un fort niveau d'appropriation du collectif et de ses actions par les différents groupes d'habitants. « *La programmation (...), c'est avec une forte autonomie y compris au niveau du budget. Ça veut dire qu'ils ont aussi une prise sur le budget de l'association* ». Il prend l'exemple de « *l'organisation [d'une] fête [qui] se passe de génération en génération* », dans le respect des structures communautaires existantes. Le modèle s'apparente à des approches du développement communautaire, tels que le modèle en trois étapes proposé par Schuringa (2005) : les deux premières étapes sont la mobilisation et l'organisation de la communauté ; et l'étape 3, autonomisation du groupe, comprend le processus d'apprentissage. Il est également proche du modèle de développement du pouvoir d'agir proposé par les centres sociaux, exposé plus haut.

Conclusion

Parmi les promoteurs du travail communautaire en France, la définition de la communauté comme base de l'intervention continue à faire l'objet de débats, selon qu'elle est comprise exclusivement comme une forme culturelle et ethnique, ou comme une population partageant un territoire, elle-même composée de réseaux et groupes divers : cette seconde proposition

serait plus conforme à l'idéal républicain, mais maintient une forme de déni idéologique de la réalité sociale et de la diversité qui caractérise les communautés (particulièrement urbaines) actuelles. Faut-il trancher cette question ? La recherche de précision dans la définition du travail communautaire peut représenter un frein, si bien qu'on pourrait lui préférer une compréhension large de la communauté et, dans ce cadre, la reconnaissance de la nécessité d'approches interculturelles comme une forme de pratiques spécifiques dans le champ du travail communautaire.

Les constats de la nécessité d'approches plus collectives et préventives, ainsi que l'existence de freins et rigidités dans le système politico-social (tendance à l'instrumentalisation de la participation, évacuation des conflits et refus des contre-pouvoirs, structures centralisées, hiérarchiques et formalisées), sont connus et partagés de longue date. Cependant, l'absence de consensus parmi de multiples terminologies amène une faiblesse de capitalisation et de théorisation des pratiques, et un manque de visibilité de l'existant en matière d'intervention communautaire, en dépit d'une grande richesse des approches pratiques et théoriques sur le terrain. Les enjeux collectifs, idéologiques, et parfois personnels, des tenants des diverses approches co-existent et parfois s'affrontent sur ce terrain. La notion d'empowerment suscite un intérêt croissant, et pourrait permettre d'unifier ce champ, en réactualisant les courants ancrés dans la culture professionnelle française que sont l'animation socio-culturelle et l'éducation populaire – à condition de ne pas devenir un effet de mode de plus, et de ne pas s'arrêter à l'idéologie. En effet, Céline (Centres Sociaux) remarque que les acteurs français qui s'intéressent au pouvoir d'agir ont « *une vision du changement social qui repose plus sur la diffusion des idées que sur la diffusion des pratiques (...). J'ai l'impression que, parce qu'on va diffuser la notion d'empowerment et de pouvoir d'agir, on va réfléchir à qu'est-ce que c'est, on va avoir l'impression qu'on a changé les choses, jusqu'aux pratiques dans les terrains comme les centres sociaux* ». Or l'idéologie et la rhétorique ne suffisent pas à infléchir les pratiques.

Parmi tous les professionnels impliqués dans le travail communautaire, il apparaît que les travailleurs sociaux sont les moins outillés au niveau théorique et méthodologique, si bien qu'ils nécessitent souvent une seconde formation (universitaire ou continue) à l'issue de leur formation initiale pour s'engager dans des approches communautaires ; pourtant, c'est sur eux que repose le plus fortement l'injonction à changer de « posture ». Le travail communautaire vient ainsi cristalliser des tensions entre des travailleurs sociaux en recherche de légitimité, parfois insécurisés quant à leur utilité et leur reconnaissance, et leur encadrement (comme

commande publique et modes de gestion), en particulier dans la fonction publique. Mais là encore, le changement de posture, s'il est fréquemment évoqué, n'est pas une solution en soi. Il doit s'accompagner par le développement d'une assise théorique, reposant à la fois sur l'expérimentation pratique et sur des apports issus de différentes disciplines et de la littérature internationale, ainsi que sur la négociation de marges de manœuvre dans leur exercice quotidien, afin de dépasser le stade du discours d'intention.

Chapitre 2 : les Pays-Bas

Notre échantillon néerlandais, qui comporte 9 entretiens, est le reflet de la diversité des profils professionnels et des pratiques observées. Dans notre échantillon, les Pays-Bas semblent être le pays d'Europe continentale qui a adopté le plus ostensiblement la logique néolibérale dans l'action sociale, avec une réforme qui transforme l'Etat-providence en une Société de la Participation (*Participatiesamenleving*), en 2015. La réorganisation conséquente des services a amené des expérimentations et choix différents par les municipalités, cheffes de file de l'action sociale depuis la décentralisation. Cette transformation fait la part belle au travail communautaire, pratiqué, sous différentes appellations, comme un premier échelon préventif d'intervention.

Données socio-démographiques de l'échantillon

La majorité des entretiens a été conduite à Utrecht, grâce à un contact personnel, et à Breda, par le biais de la haute-école. Nous avons également interrogé un cadre de formation de la haute-école de Windesheim à Zwolle.

Utrecht

Utrecht est une ville de 357.000 habitants située dans la province d'Utrecht, dans la conurbation urbaine d'Amsterdam (*Randstad*). Il s'agit de la 4^e ville du pays par sa population. La population est jeune, notamment grâce à la présence de plusieurs institutions d'enseignement supérieur ; mais certains quartiers, comme Overvecht ou Kanaleneiland, concentrent des populations immigrées, majoritairement d'Afrique du Nord ou de Turquie, et des situations de pauvreté.

A Utrecht, nous avons interrogé des travailleurs sociaux de différentes équipes locales dans deux associations financées par la municipalité : les *Buurteams* (équipes de quartier) enfance et famille (Mejke et Roel) et personnes isolées (Joris), et les « courtiers sociaux » de l'association Me'kaar (Tania, Jacobi). Ils ne sont pas tous des travailleurs communautaires à proprement parler, mais ils nous ont apporté un éclairage précieux sur la réorganisation des services depuis la décentralisation et la réforme de 2015.

Tania est *sociaal makelaar* (courtier social) pour l'association Me'kaar. Elle commence sa carrière

comme kinésithérapeute, et découvre le travail social à l'occasion d'une expérience bénévole. Elle travaille avec les personnes âgées et se forme au travail social dans la filière animation socio-culturelle. Elle coordonne pendant plusieurs années des séjours de vacances adaptées. Au moment de la réorganisation des services à Utrecht, elle choisit de travailler comme travailleur communautaire plutôt que dans les Buurteams (polyvalence).

Jacobi est *sociaal beheerder* (coordinatrice sociale) dans une aire de jeux pour l'association Me'kaar. En complément de son temps partiel, elle fait partie d'un collectif de 5 travailleurs sociaux constitués comme auto-entrepreneurs, qui proposent des services divers (notamment l'organisation d'événements à dimension communautaire) aux municipalités. Elle a un diplôme de travail social, dans la filière animation socio-culturelle, avec une spécialisation « loisirs et tourisme » option sports. Elle exerce depuis 15 ans dans ce domaine.

Mejke est travailleuse sociale dans une équipe enfance et familles située au sein d'un établissement scolaire. Elle a commencé sa carrière comme professeur d'arts plastiques au collège, puis obtient une licence de sciences de l'éducation avec une spécialisation en orthopédagogie. Elle exerce 20 ans comme travailleuse sociale scolaire, et intègre la *Buurteam* installée au sein d'un établissement scolaire à son ouverture.

Roel est travailleur social enfance et familles dans une antenne de quartier. Il a suivi une formation initiale de licence en « thérapie créative » (avec une spécialisation en jardinage) dans les années 1980 et a exercé près de 25 ans auprès de publics handicapés mentaux, avant de rejoindre les services municipaux, d'abord pour accompagner les personnes handicapées, puis dans le secteur familles et enfants.

Joris est diplômé de psychologie (Master). Il travaille d'abord en psychiatrie, puis devient travailleur social. En 2015, il est recruté pour exercer au sein d'une équipe de quartier qui accompagne les personnes isolées.

Lisbeth a une longue carrière dans le travail communautaire. Formée dans les années 1970, elle a exercé comme « travailleuse de rénovation », en accompagnement de rénovations urbaines à Utrecht, puis comme formatrice dans une haute-école et chercheuse dans un centre de recherche en travail communautaire, aujourd'hui fermé. Elle est aujourd'hui auto-entrepreneur, et travaille comme coach et consultante au niveau national et international. Elle a écrit plusieurs ouvrages sur la gestion de projet et la question de la diversité.

Breda

Breda, située au sud des Pays-Bas, dans la province du Brabant Septentrional, compte 183.000 habitants. La ville est prospère grâce à une économie basée sur le commerce, la logistique et les services. Nous avons mené deux entretiens grâce à un lien avec la Haute-Ecole Avans.

Sietske est formatrice à la haute-école Avans de Breda, où elle dispense les enseignements en travail communautaire. Elle a étudié le travail social, puis l'anthropologie et la résolution de conflit. Elle a une expérience de conseil en développement dans les pays d'Afrique de l'Ouest pour une ONG internationale. Elle est impliquée dans la vie municipale comme conseillère.

Nelly se réoriente vers le travail social après une brève carrière dans le commerce. Elle choisit de se former à l'animation socio-culturelle en formation continue, et découvre le service Grand Frère / Grande Sœur au cours d'un stage. Elle est recrutée par la suite : elle y travaille depuis 7 ans et est aujourd'hui coordinatrice du service.

Zwolle

Erik est enseignant chercheur rattaché à deux hautes-écoles. A Windesheim, il coordonne le profil « bien-être et vivre ensemble », qui regroupe les anciennes filières d'animation socio-culturelle et d'assistant de service social. Diplômé de travail social, il obtient un master de sociologie et travaille 5

ans dans un centre de recherche sur les questions sociales : son travail porte sur la mise en œuvre de la décentralisation, et en particulier des équipes intégrées de quartier.

La loi WMO de 2015, dite loi sur la Participation, a réformé en profondeur l'organisation du travail social, mais également les pratiques et relations entre les acteurs – si bien que c'est l'identité même du travail social qui y est engagée. Aussi, après avoir présenté le modèle d'Etat providence néerlandais, nous examinerons le basculement idéologique et pratique qu'elle a représenté. Ce chapitre présente ensuite le travail social au Pays-Bas, puis le travail communautaire, en mettant en avant les questionnements ouverts pour l'un et l'autre par la réforme ; puis nous développerons les sources et méthodes du travail communautaire recensées au Pays-Bas.

Introduction : le modèle néerlandais d'Etat providence

Un Etat providence hybride et adaptable

Bien qu'étant habituellement classé dans les pays de modèle conservateur-corporatistes, le modèle d'Etat-providence aux Pays-Bas est une hybridation entre les modèles bismarckien (car assurantiel), nordique et beveridgien, auxquels il emprunte des traits à différents moments de son histoire. Il a été comparé aux pays nordiques pour sa générosité, avec des salaires (donc des retraites) élevés, de même que le revenu minimum, générant de faibles inégalités (VAN HOOREN et BECKER 2012). Malgré plusieurs réformes depuis les années 1970, le pays offre une des protections sociales les plus développées de l'Europe occidentale (DE GIER et al. 2004). Quoique généreux, l'Etat néerlandais se montre moins interventionniste que les Etats scandinaves, ce qui l'en distingue. Quant aux emprunts au régime libéral, comme ailleurs en Europe, ils se manifestent à partir des années 1980 en réponse à la crise.

S'inspirant des mesures bismarckiennes, l'Etat néerlandais accompagne la mise en place, à partir des années 1890, d'un système d'assurances privées, par secteur et par compagnie. Dans un premier temps, le rôle de l'Etat est de vérifier le paiement des prestations et de légiférer pour rendre les assurances obligatoires. La première moitié du 20^e siècle voit la publication de lois de protection sociale couvrant certains risques : accidents du travail (1901), invalidité et vieillesse (1919), et maladie (1930). L'Etat-providence ne prend forme qu'après la seconde guerre mondiale : en 1949, suivant les préconisations de la « Commission Van Rhijn », les systèmes d'assurance sont regroupés et harmonisés dans des plans nationaux. Des prestations universelles sont mises en place en parallèle du système assurantiel (HAMEL 2006). Initialement, le système, à l'instar de la France, est conçu sur le principe d'un travailleur père

de famille et pourvoyant pour elle. Le rôle de l'Etat est subsidiaire : il n'intervient qu'en relais de la famille. La générosité du système est inspirée de la pensée sociale chrétienne, teintée de paternalisme, avec le souci du plus faible (VAN HOOREN et BECKER 2012).

L'Etat social prend de l'ampleur jusqu'aux années 1960, jusqu'à devenir l'un des plus généreux d'Europe en termes de couverture des besoins sociaux. Le gouvernement chrétien démocrate de Gerardus Mattheus Johannes Veldkamp (1961-1967) pose le principe, qui fera date, d'un Etat responsable de garantir l'égalité des chances pour tous (HAMEL 2006). Mais les années 1960 et 1970 voient la déchristianisation de la société et la remise en question des « piliers » fondés en partie sur les communautés religieuses. Un « paternalisme de gauche » succède au paternalisme hérité de la morale religieuse, sans réelle remise en cause de la primauté de l'Etat sur le marché (VAN HOOREN et BECKER 2012).

La crise des années 1970 entraîne une augmentation de la pression sur le système assurantiel et assistanciel, si bien qu'il menace de s'effondrer. Des négociations entre représentants des employeurs et Etat aboutissent en 1982 aux accords de Wassenaar, dans un effort pour sortir de la « maladie néerlandaise » du chômage et de la croissance en berne. L'Etat s'engage à des restrictions budgétaires et à des baisses d'impôts, et les employeurs s'engagent à la modération salariale et la baisse des heures de travail. Les résultats sont prompts à venir (HAMEL 2006) : les mesures permettent de garantir un haut niveau de protection sociale tout en favorisant la croissance et un taux de chômage bas (DE GIER et al, 2004). Le principe de subsidiarité sert de base à l'argumentaire sur la responsabilité de l'individu, de sa famille, ou de l'entreprise. De nouvelles réformes suivent dans les années 1990 et 2000, tendant vers une libéralisation progressive du système médico-social (VAN HOOREN et BECKER 2012).

Le système néerlandais repose aujourd'hui sur trois instruments :

- Des prestations assurantielles obligatoires pour les travailleurs, financées par des cotisations sociales, et calculées sur la base du salaire ;
- Des prestations universelles, dites « assurances nationales » (vieillesse, veuvage, handicap...)
- Des aides sociales versées, sous conditions de ressources, par les municipalités (ou organismes conventionnés). Les allocations logement et le revenu minimum appartiennent à cette dernière catégorie. (HAMEL 2006).

Le Poldermodel et les Piliers au fondement de la société néerlandaise

La culture néerlandaise est marquée par le « Poldermodel », le modèle du Polder : la compréhension des impacts de ce modèle sur les représentations du rôle des institutions publiques et de la société civile, et sur les modes d'expression des citoyens, éclairera certains aspects caractéristiques de la pratique communautaire aux Pays-Bas.

L'expression est récente, puisqu'elle remonterait aux années 1980, mais serait le reflet d'une tradition culturelle de coopération et de solidarité beaucoup plus ancienne. Le polder, territoire gagné sur l'eau, nécessite un engagement de tous et un partage des responsabilités pour assurer le maintien de communautés sur les territoires (entretien des digues et stations de pompage). Cette prise de conscience nécessaire, face aux éléments, d'un bien commun dépassant le bien de l'individu ou de son groupe serait à l'origine d'une culture du compromis et du consensus unique. D'autres facteurs y contribuent, notamment le fait que, étant un petit Etat qui ne peut être auto-suffisant, les Pays-Bas ont conscience que l'ouverture vers l'extérieur est non seulement bénéfique, mais nécessaire ; ils mettent en place un modèle d'économie ouverte.

L'expression « poldermodel » est utilisée pour désigner une forme d'organisation de la vie publique et économique et d'expression démocratique fondée sur le consensus et le compromis, une décentralisation des responsabilités, et une confiance entre les différents corps : Etat, syndicats de travailleurs, et capital. Le mode de scrutin, qui s'apparente à la proportionnelle intégrale, amène au pouvoir une multiplicité de partis qui doivent rechercher la coalition pour voir leurs idées progresser. Le débat politique n'est pas polarisé, même s'il existe bien des idéologies divergentes, mais repose sur « *l'accommodation* » entre les différents points de vue, c'est-à-dire la médiation des conflits par le biais des organismes consultatifs, en s'appuyant sur la recherche et une culture d'évaluation. On parle de « démocratie consociative » (DE GIER et al, 2004). On évoque couramment comme exemple et fondement du poldermodel le « miracle » économique qu'il aurait permis, suite aux accords Wassenaar de 1982, cités plus haut (DE GIER et al, 2004)

Le système des piliers, traduction approximative de « *verzuiling* », est un concept théorisé en 1968 par Arend Lijphart, dans une thèse sur la base de l'organisation sociale. Il désigne des communautés étanches les unes aux autres, sur lesquelles est fondée la société : aux Pays-Bas,

l'idée d'appartenance à une Nation¹⁰⁰ coexiste avec la reconnaissance de l'appartenance à une communauté. (BAILLERGEAU 2002)

Ces communautés peuvent être aussi bien politiques que philosophiques ou religieuses : en effet, depuis la Réforme au 16^e siècle, différents groupes religieux coexistent aux Pays-Bas. Ils représentent, jusqu'au tournant du 20^e siècle, le premier mode de socialisation et vecteur de solidarité des Néerlandais, chaque communauté ayant ses propres écoles, commerces, et organisations. En politique, l'organisation de la société sur les communautés de base (piliers) s'inspire des théories d'Abraham Kuyper, un protestant très orthodoxe qui tente de trouver des réponses aux dérives du libéralisme dans les années 1860. Kuyper préconise de limiter l'intervention de l'Etat et de s'appuyer sur les communautés de base que sont l'Eglise, les familles, et les associations, ce afin de promouvoir, non l'individu, mais le groupe entier. L'Etat reconnaît ainsi l'importance des communautés et leur autonomie : le tissu associatif joue le rôle d'un terrain intermédiaire entre l'Etat, le citoyen et le marché. (BAILLERGEAU 2002)

Chaque pilier, catholique, protestant, et socialiste, est porteur d'un projet pour la Nation, et dispose d'une représentation politique. Entre ces communautés s'établit, en particulier durant l'entre-deux guerres, une tradition de négociation et de consensus, qui rejoint le modèle du polder. (BAILLERGEAU 2002)

Dans l'ensemble, à l'heure actuelle, les Néerlandais restent satisfaits de la qualité de leur vie politique, et de leurs institutions. Ils sont classés 12^e au niveau mondial concernant l'indice de développement humain. Cependant, le poldermodel connaît une importante remise en question depuis les années 2000 ; le pays traverse une crise d'identité qui correspond « *à la faillite fortuitement simultanée des anciennes formes toutes ensemble de solidarité, de tolérance, d'ouverture à l'autre et d'acceptation du compromis* » qui le caractérisaient (DE BEUS 2006). Le niveau de confiance que les citoyens accordent au gouvernement a ainsi chuté de 28 points entre 1997 et 2004. Jan De Beus attribue cette remise en question à plusieurs phénomènes concomitants.

Le ralentissement économique, avec pour conséquence une augmentation du chômage et de l'inflation, est une première raison. Le coût du travail ainsi que des taux d'inactivité très élevés parmi la population active (notamment du fait d'un recours excessif à l'incapacité de travail)

¹⁰⁰La centralisation des Pays-Bas se fit progressivement à partir du 16^e siècle, essentiellement sous l'influence de la famille royale d'Orange, et de la bourgeoisie (à des fins commerciales). (BAILLERGEAU 2002)

exigerait une réforme du système d'État-providence ; mais les citoyens néerlandais expriment leur attachement à ce système. L'euroscépticisme est également en hausse : *confer* le rejet à 60% du projet constitutionnel européen en juin 2005. Sous l'influence de l'Europe, les services publics néerlandais ont fait l'objet d'un mouvement de privatisation et de marchandisation, qui a pu avoir des effets positifs dans une minorité de cas, mais qui semble avoir contribué majoritairement à une dégradation de la qualité des services rendus en parallèle d'une augmentation des coûts (Jan De Beus cite en exemple les transports, les hôpitaux, ou encore l'enseignement).

Le modèle du Verzuiling connaît également un déclin dès les années 1960, alors que se développent des « groupes d'action » (Actiegroep), mouvements sectoriels s'appuyant sur du bénévolat. Sous l'influence du libéralisme, le débat s'oriente progressivement vers les valeurs et les normes, notamment dans le domaine de l'intégration des migrants et les questions de sécurité, dans les années 1990. Si le modèle de Verzuiling s'infléchit pour laisser l'individu s'affranchir de sa communauté, il n'en demeure pas moins présent dans les institutions (par exemple, les écoles et universités), et dans le principe de promotion de l'individu par le groupe (BAILLERGEAU 2002).

Jan De Beus (2004) évoque aussi l'échec d'un modèle d'immigration « *fondé sur l'intégration avec le maintien de l'identité du groupe* », qui a amené un fort niveau de ségrégation et de nombreuses tensions entre les Néerlandais et les populations migrantes qu'ils accueillent. L'assassinat du cinéaste Théo Van Gogh en 2002 par un musulman appartenant à un groupe terroriste a contribué à renforcer ces tensions. Le vote d'un million et demi de néerlandais pour le politicien populiste Pim Fortuyn en 2002 a exposé ces tensions, ainsi que le rejet du multiculturalisme par une partie de l'électorat. Pim Fortuyn sera assassiné deux mois plus tard, le 6 mai 2002, par un militant écologiste, ce qui contribuera à ébranler la cohésion nationale.

Enfin, le modèle de consensus qui prévalait jusqu'alors est également remis en question, certains exprimant le souhait de passer d'une culture du compromis contraignant, découlant du système de coalitions politiques susmentionné (qui permettait aux voix minoritaires de se faire entendre) à une démocratie majoritaire. Tous ces éléments nourrissent un climat d'incertitude, de clivages, d'identités en recherche, qui semble caractéristique des sociétés occidentales modernes.

I. La loi d'assistance sociale du 1er Janvier 2015 : *Wet maatschappelijke ondersteuning* (WMO)

Au tournant des années 2000, la crise perdure. Le mouvement de décentralisation se poursuit et de nombreuses compétences sont dévolues aux municipalités : la protection de l'enfance, l'assistance aux personnes vulnérables, l'emploi. Une série de lois à la fois générales (assistance sociale) et spécifiques (santé et handicap en 2007, protection de l'enfance en 2014...) attribuent des compétences accrues aux municipalités tout en promouvant, dans les différents domaines, la logique de participation des personnes.

La Loi WMO (Wat Maatschappelijke Ondersteuning), également connue sous le nom de Loi sur la Participation du 1er janvier 2015, réforme le système d'assistance en profondeur et redistribue les rôles entre Etat, professionnels, collectivités et société civile. L'État continue à assurer des missions universelles de protection sociale : revenu minimum, réductions fiscales, services de base en matière de logement, de santé, d'éducation, ou encore lutte contre les discriminations (VRANKEN 2016).

L'approche, basée sur les potentiels de la personne et sur son autonomie, promeut une vision des citoyens comme co-producteurs du travail social. La loi vise le bien-être de chacun dans son lieu de vie, y compris les personnes vulnérables, et appelle pour ce faire à la mise en réseau de forces professionnelles et bénévoles.

A. Principes

Dans son discours du Trône 2013 prononcé le 17 septembre, le Roi Willem-Alexander pose l'idée d'une société participative qui succéderait à un Etat-Providence reposant sur un principe de bienfaisance. « *Il est indéniable, dit-il, que les membres de notre réseau actuel et de la société de l'information sont plus affirmés et indépendants que par le passé. Combiné à la nécessité de réduire le déficit public, cela signifie que l'État providence traditionnel se transforme lentement mais sûrement en une société participative* »¹⁰¹. Dans la suite de son discours, le souverain invite « *tous ceux qui peuvent le faire à assumer la responsabilité de leur propre vie et de leur environnement* ».

Cette inflexion vers une société de participation était déjà perceptible depuis la réforme de l'aide

¹⁰¹ <https://www.rijksoverheid.nl/documenten/toespraken/2013/09/17/troonrede-2013> consulté le 13 janvier 2020

sociale en 2007 qui réorganisait l'aide et les soins à la personne à domicile. La participation est également un principe posé dans le titre de la loi du 9 juillet 2014 applicable au 1^{er} janvier 2015, dite loi « *contenant des règles relatives au soutien municipal dans le domaine de l'autosuffisance, de la participation, de la vie et du logement protégés* »¹⁰². La société de participation repose sur la responsabilisation et l'autonomie des personnes et des groupes. Elle est « *stimulée par un gouvernement qui ne prescrit plus aux citoyens ce qu'ils doivent faire, mais qui facilite les initiatives des citoyens dans ce qu'ils veulent réaliser* » (SALEMINCK et STREJKER 2018).

Pour Lisbeth, le tournant de la participation a été amorcé dès « *les années 1990 et au début des années 2000, la nouvelle ère : nous avons vu le retour d'une vision du monde très néolibérale, (...) les gens sont indépendants, les gens peuvent prendre soin d'eux-mêmes* ». Dans le champ du travail social, la société de participation marque la fin de supposées pratiques d'assistantat, et un travail orienté vers l'activation des personnes et des groupes. « *Nous avons choisi de travailler comme ça, parce que le gouvernement néerlandais a dit (...) société de participation, c'est ce qu'ils veulent !* explique Mejke. *Ils ne veulent pas que les gens trainent là pour toujours... ils veulent activer les gens pour qu'ils résolvent [leurs problèmes]. Aussi, parce que c'est moins cher* ».

1. Une société d'individus autonomes et responsables

Dans la pratique, cela se concrétise par une approche des personnes qui les place face à leurs responsabilités et leur permet de prendre conscience de leurs ressources. La nouvelle manière de travailler est : « *qu'est-ce que TOI, tu peux faire pour que ce soit mieux* » (Jacobi) plutôt que d'attendre qu'un autre ne s'en occupe. Par exemple, la municipalité peut mettre à disposition des habitants des équipements, à condition que ceux-ci en assurent eux-mêmes la gestion (Lisbeth). Jacobi les encourage à se saisir des opportunités offertes pour être force de proposition et s'organiser entre eux : « *Va ! Fais-le !* dit-elle, *Organise une activité pour arriver à ton objectif, pour rendre l'endroit plus vivant* ».

L'idée des pouvoirs publics est de « *transformer les grandes villes en de petits villages* », explique Joris. « *Si tu veux refuser des gens et leur dire, OK, maintenant on ne peut plus payer pour ça, il faut que vous preniez davantage soin les uns des autres, comme nous faisons*

¹⁰² Texte de loi disponible à l'adresse <https://wetten.overheid.nl/BWBR0035362/2020-01-01> consulté le 13 janvier 2020.

auparavant, alors il te faut des gens qui travaillent dans les quartiers », note Sietske : dans ce système, l'intervention de proximité du travailleur social communautaire, en soutien des solidarités familiales et de quartier, est essentielle. Cela se traduit par une approche du travail en réseaux et une organisation des services en trois niveaux, que nous examinerons plus bas.

L'utilisateur est sujet de « *droits et devoirs* », affirme Roel. Dans la Société de Participation, « *tout le monde doit prendre sa part*, dit Mejke. (...) *Je fais ma part, les élèves font leur part, et c'est important que les parents soient aussi impliqués, et s'asseyent avec nous pour parler des problèmes ensemble* ». Les professionnels « *ram[ènent] la responsabilité à la famille* », dit Roel, dans des situations complexes où, auparavant, l'accompagnement avait tendance à être dédoublé afin de ne pas en faire porter la responsabilité à un seul service.

L'autonomie et la responsabilisation des personnes est liée à leur *empowerment*, compris dans son acception néolibérale, comme le montre le discours de Mejke. « *Ta force est ton propre pouvoir, ça veut dire que tu as le contrôle, mais aussi que tu es responsable des changements dans ta vie. Il n'y a que toi qui peux changer* ». L'objectif du travail social, qu'il s'agisse d'individus ou de groupes, est de susciter la résilience chez l'utilisateur en « *posant des questions de manière à l'aider à trouver ses propres solutions* ». Le professionnel transmet des compétences pour que l'individu se gère seul, selon les mots de Mejke. Celle-ci cite comme principale source théorique pratique l'approche de résolution de problèmes, une perspective que Malcolm Payne (2014) associe à une vision (néo-) libérale du travail social, dans laquelle le « *rôle du travail social est d'aider les gens à s'adapter à cette façon d'organiser la société, en aplanissant les difficultés qu'ils ne peuvent pas surmonter* » (p. 22).

2. Limites de la Société de Participation

Quand ils sont interrogés sur cette nouvelle doctrine de la participation, les travailleurs sociaux citent le discours officiel, parfois avec une adhésion en demi-teinte. C'est ainsi qu'à Utrecht, « *la municipalité dit : nous voulons que les gens participent. Qu'ils fassent des choses (...). Comme ça ils se sentent en meilleure santé, plus actifs* », récite Tania. Plusieurs professionnels et chercheurs pointent cependant les limites de la société de participation.

Une des limites est que, lors de son discours, le roi Willem-Alexander a posé un principe mais pas d'objectifs ou de feuille de route clairs. Le champ des interprétations possibles est large. Le discours du Trône a été suivi à peu d'intervalle de coupes dans les dépenses d'action sociale, ce qui a contribué à brouiller le message, laissant entendre que la société de participation était un

simple outil d'économie¹⁰³.

Ensuite, la participation reste un phénomène minoritaire, accessible seulement à une partie de la population plus éduquée, et née aux Pays-Bas, laissant donc de côté les personnes âgées, étrangères, ou déficientes, qui ne peuvent être auto-suffisantes. Selon une analyse du centre de recherche en développement social Movisie datant de 2017, 81% des Néerlandais n'ont jamais été impliqués dans des initiatives citoyennes¹⁰⁴. « *Je pense que pour la plus grande partie de la population [que nous servons], ils ne peuvent pas le faire sans aide* », dit Lisbeth. Participer suppose chez la personne des compétences, des appétences, et une motivation qui peuvent faire défaut aux populations les plus vulnérables. « *Nous savons, dit Tania, que dans les quartiers où nous travaillons, souvent, les familles et les personnes ne sont, euh, pas fortes pour lire et écrire* » : selon elle, une personne sur 10 aux Pays-Bas serait illettrée. « *Donc ils auront toujours besoin d'aide. Ou des personnes qui ont des problèmes psychiatriques, ou qui n'ont pas beaucoup d'argent. Donc ce que nous demande la municipalité est très difficile* ». De même, l'illettrisme numérique représente une barrière pour les citoyens voulant demander des fonds pour monter des projets d'initiative citoyenne – un fonds à la municipalité d'Utrecht leur est dédié – mais les personnes « *qui ont 77, 82 ans, hein ? Elles me disent : je ne peux pas faire ça. (...). Même pour les plus jeunes, ils ont besoin qu'on les aide à écrire les lettres, non ?* » (Tania).

Trop d'exigences envers les personnes peut faire peur et produire l'effet inverse. Malgré son enthousiasme, Jacobi reconnaît, de même, que « *ça ne marche pas si tu vas trop loin. Si tu en attends trop des gens (...). Les gens... dans certains quartiers ils veulent faire quelque chose, ou ils veulent être impliqués, ils se sentent bien. Mais... si tu leur en demandes trop, ils vont avoir peur (...). Et puis, s'ils le pouvaient, ils l'auraient déjà fait eux-mêmes !* ». Son organisation est arrivée à un moment où elle s'est trouvée bloquée. La participation ne se décrète pas mais s'apprend : on ne peut pas arrêter brutalement de fournir un service, et attendre des gens qu'ils prennent le relais. Les travailleurs sociaux ont donc d'abord appliqué la règle de manière « *trop stricte* » et ont ensuite cherché une « *voie intermédiaire* ». « *Les gens aimaient bien le sentiment de sécurité qu'ils avaient avec l'ancienne manière de travailler (...). Ils peuvent faire quelque chose, mais à la hauteur de leurs capacités ; mais des fois ce n'est*

¹⁰³ « Société de participation en 2017 : de nombreuses opportunités : Quel est le statut de la société de participation? » <https://www.movisie.nl/artikel/participatiesamenleving-anno-2017-volop-kansen> [traduction automatique google] consulté le 22 janvier 2020

¹⁰⁴ Idem. <https://www.movisie.nl/artikel/participatiesamenleving-anno-2017-volop-kansen>, consulté le 13 janvier 2020.

pas possible, et c'est pour ça que nous sommes là », conclut Jacobi.

Tania abonde dans son sens. « *Je crois, dit-elle, que la municipalité a beaucoup recours au terme « participation », ou « activation sociale », et je dis stop ! Tu sais, les gens n'ont pas vraiment envie d'entendre ça. Je suis déjà contente de voir une personne revenir, après un temps de pause. Je vais les voir et j'espère qu'ils reviendront* » : ce sont des petits pas dans le processus qui constituent l'essentiel de son travail avec des personnes parfois très isolées.

Les personnes interrogées reconnaissent donc la « *société de participation* » comme un produit idéologique, à laquelle certains adhèrent, mais qu'il convient d'adapter dans la pratique. « *Je crois vraiment en la nécessité de cette transition* », dit Sietske. Mais il est essentiel, ajoute-t-elle, d'investir dans le travail de prévention en premier niveau, pour ne pas fragiliser des quartiers qui le sont déjà. Avec la désinstitutionnalisation, beaucoup de personnes handicapées mentales vivent en milieu ordinaire, le plus souvent dans des quartiers d'habitat social (Sietske, Joris) : à défaut de travailleurs sociaux de quartier pour renforcer les solidarités, certaines situations – et la vie dans le quartier dans son ensemble – risquent de devenir délétères.

Dans les différents services, la société de participation se décline en deux axes forts : l'activation des réseaux, et le recours au bénévolat. L'organisation de services en trois niveaux place à l'avant-champ le travail communautaire.

B. L'application stricte des principes de la nouvelle gestion publique

Les réformes prises dans le cadre de la modernisation de l'Etat-providence néerlandais tendent vers davantage de conditionnalité des droits sociaux (soit des aides ciblant les groupes les plus fragiles), ce qui implique un taux de redistribution plus faible, et davantage de réciprocité attendue dans l'accompagnement social (ACHTERBERG et al 2014). Les entretiens menés à Utrecht ont mis en lumière des modalités d'organisation des services conformes en plusieurs points avec les principes de la nouvelle gestion publique, à savoir une privatisation contractualisée du secteur, et une recherche d'efficacité, avec un pilotage municipal (CONNELL et al 2009). La participation citoyenne, la décentralisation, et l'entrepreneuriat social sont trois concepts clés de l'approche de la Troisième Voie de Giddens (1998), également présents dans le contexte néerlandais.

1. Les privatisations

La **privatisation du secteur** passe par la délégation de marchés à des opérateurs privés sous

forme de **contrats** entre l'autorité publique et les organisations privées. Les associations sont conventionnées pour une durée de 4 ou 5 ans et doivent postuler à chaque fin de période pour voir leur financement renouvelé. A Utrecht, la municipalité « *a fait un plan des besoins et des publics, et les gens pouvaient se proposer pour faire le travail. (...). Cela devait obligatoirement être de nouveaux acteurs et pas des associations déjà existantes, parce que d'anciens opérateurs, ils ont déjà leurs salariés* » (Roel). Les anciens salariés ont dû postuler de nouveau, pour être affectés dans les services municipaux transférés au privé. L'avantage de la coordination des services à l'échelle municipale est que « *cela leur a donné l'opportunité d'expérimenter : il y a eu beaucoup de programmes pilotes qui ont commencé ici à partir de 2012* », dit Roel. Des associations ou des particuliers auto-entrepreneurs peuvent proposer des services à la municipalité pour une durée contractuelle, ce qui ouvre en effet la porte à des innovations sociales émanant du secteur privé.

Cependant la gestion par contrat crée une insécurité pour les associations conventionnées quant à la pérennité de leur travail, et certains travailleurs sociaux sont employés à des postes précaires (European Commission 2016). « *Ils donnent toujours moins d'argent* » à chaque renouvellement, remarque ainsi Tania. Nelly ajoute ce témoignage : « *Une année, (...), je crois que nous avons demandé 300.000 euros pour un an pour tous les projets, ce qui n'est pas si élevé. Et nous avons reçu une réponse de la municipalité qui disait que nous faisons du bon travail et qu'ils aimeraient dupliquer le projet ailleurs, mais que nous aurions 100.000 euros de moins* ». Deux salariés ont dû être licenciés.

2. La recherche d'efficience

Il s'agit, ensuite, de la recherche **d'efficience budgétaire**. La rationalisation des dépenses, grâce au recours aux bonnes pratiques et à la mise en compétition des acteurs à l'échelon local, doit permettre d'augmenter l'efficience des services, donc de diminuer les coûts. Lisbeth fait remonter les premières restrictions budgétaires aux années 1990. Elles se poursuivent après 2008 – Nelly et Joris les lient à la crise financière de 2008. « *En 2011 nous avons pris la décision d'opérer des coupes budgétaires, le financement, et en même temps nous avons accordé davantage de droits aux municipalités pour le faire à leur manière, explique Roel, (...) car ce sont elles qui connaissent les personnes qui ont besoin d'être soutenues* ». Joris se rappelle que beaucoup de centres communautaires avaient alors été fermés, et seuls ceux des quartiers prioritaires avaient été maintenus.

Les principes qui guident les choix des travailleurs sociaux à Utrecht reposent sur un triangle,

repris dans le guide du professionnel, où figurent : Légitimité (l'action envisagée est efficace) – Motivation (adhésion de la famille et de son entourage) – et Durabilité (l'action produit des résultats durables). Une même solution ne pouvant convenir à tous, le « sur-mesure » et la créativité sont essentiels. C'est le coût social qui est d'abord pris en considération dans l'action choisie pour traiter la situation d'un usager, davantage que la règle, ou le dispositif, que le travailleur social est libre d'infléchir. *« Si les personnes n'ont pas de ressources, elles ne peuvent pas payer leur loyer. Ils sont expulsés et doivent aller vivre ailleurs. 60.000 euros par enfant et par an !!! (...) Cela coûte beaucoup d'argent. (...) Donc tu peux faire l'addition de ce que cela coûte, quand tu te tiens fermement à une règle. (...) Quand tu regardes l'addition des coûts, tu vois qu'il est beaucoup moins coûteux de faire une remise de dette que d'expulser la famille, dit Roel. Ce n'est plus : quelles sont les règles ? Mais : Où voulons-nous aller, et comment irons-nous ? ».*

Pour évaluer les coûts des différentes stratégies possibles, Roel s'appuie sur un guide édité par son employeur, qui indique le coût moyen d'une intervention sociale : par exemple, accompagnement vers l'emploi, soutien psychologique, re-scolarisation d'un enfant, aide à la gestion du budget (« 15.000 euros »), nuitée en centre d'hébergement, etc. Il peut arriver qu'au cours de ses accompagnements, il utilise la liste des prix avec l'usager pour envisager ensemble la solution la moins coûteuse pour la collectivité. *« Je peux dire aux personnes : tu coûterais 100.000 € ! En un an ! La plupart des gens ne savent pas que cela coûte autant, ils sont surpris. Des fois, tu dis : oublie le travailleur social, et donne directement l'aide à la famille, et le problème est réglé ! ».* Cette manière de travailler dénote un niveau d'autonomie conséquent du travailleur social, qui n'est pas soumis aux règles procédurales, mais plutôt au sens et au coût de l'intervention. En retour, il est responsable des choix stratégiques engagés, conformément aux principes de la Nouvelle Gestion Publique (CONNELL et al 2009).

L'évaluation garantit l'efficacité des méthodes utilisées ; les travailleurs sociaux rendent compte de leur travail à leur direction, qui transmet au financeur. Tous les travailleurs sociaux de Me'kaar renseignent ainsi un même logiciel pour comptabiliser leurs contacts et actions. En sus, Tania rend un rapport trois fois par an avec un compte-rendu de ses activités. Jacobi rend une évaluation quantitative et qualitative : *« combien d'enfants nous touchons (...), les choses que tu observes dans le comportement des jeunes ».* Selon les projets, le reporting peut être plus extensif, avec des logiciels conçus pour comptabiliser les heures dédiées. A Grand Frère Grande Sœur, la municipalité a mené une recherche sur l'impact du service sur le quartier. Des entretiens ont été conduits auprès d'habitants pour recueillir leur évaluation quant à leur sécurité

et leur bien-être sur le quartier. L'enquête a été reconduite à quelques années d'intervalle. « *Cela date de 2009, mais c'est sur la base de cette enquête que nous avons développé notre méthode* », dit Nelly, notamment des partenariats pour la formation des jeunes.

Dans ce contexte, deux figures majeures émergent : il s'agit du consultant, qui conseille municipalités et organismes sur des stratégies visant l'efficience, et les auto-entrepreneurs, se référant autant à un statut professionnel qu'à un état d'esprit.

3. Deux nouvelles figures : le consultant expert, et l'entrepreneur

Les **consultants** proposent des outils et méthodes de travail, et des formations pour les salariés. A Utrecht, les outils de travail ont été créés par un « Institut pour la valeur publique ». « *Ils reçoivent de l'argent de la municipalité*, dit Roel. *Ils ont dit qu'ils avaient des idées pour aider les personnes à trouver leurs propres solutions, et aussi des manières d'économiser de l'argent* ». Les salariés des Buurteams dépendent d'une organisation nationale, Lokalis. Lors de leur recrutement, ils suivent une formation de deux jours et demi, un « *camp d'entraînement* », selon les mots de Mejke, pour apprendre les outils et les principes de travail de leur organisation. Ces principes, formalisés par l'organisme consultant, sont en conformité avec les orientations municipales.

Quant au mot « **entrepreneur** », il semble connoté très positivement. Sur la page de l'association Dock, qui a repris Me'Kaar en 2020, celle-ci se définit comme, non plus une association ou un organisme, mais bien « *un entrepreneur social actif dans les régions* » de 7 villes, dont Utrecht¹⁰⁵. « *J'ai remarqué que ces dernières années, les entrepreneurs sociaux sont en plein boom*, note Erik. *Avant, quand tu étais travailleur social, tu avais un patron et tu devais exécuter. Maintenant, ces dernières années, nous avons de plus en plus d'[auto-entrepreneurs]. Je crois que si tu veux faire du travail social, il faut avoir un esprit d'entreprise, quel que soit le cadre de travail choisi* ».

Ainsi, un travailleur social peut se constituer auto-entrepreneur pour vendre à la municipalité un accompagnement auprès d'une famille ou une personne, ou un projet collectif sur le territoire. Avec les familles à problèmes multiples, dit Roel, « *parfois il y a beaucoup de travailleurs sociaux qui interviennent et cela coûte beaucoup d'argent ! (...) Plus de 100.000 euros l'année ! Donne-moi l'argent et je résoudrai le problème. Ensuite, tu reçois l'argent de*

¹⁰⁵ https://www.facebook.com/pg/DOCK-Utrecht-Overvecht-274300423272925/about/?ref=page_internal consulté le 4 janvier 2020

la municipalité ; seulement pour ces cas particuliers. (...). Ils disent : vous allez résoudre ça pour 100.000 euros. Si tu économises de l'argent, tu peux le garder, et investir pour les suivants ». Quant à Jacobi, en parallèle de son temps partiel à l'aire de jeux, elle est « *auto-entrepreneur depuis 2 ans* ». Elle explicite : « *Nous avons un groupe, ça s'appelle la firme sociale. Un collectif social. Ce sont tous des entrepreneurs et il y a plusieurs services, ou, euh, projets sur le marché social* ». Le collectif a notamment « *vendu* » à la municipalité une foire annuelle dans un quartier défavorisé, visant à mettre en valeur les compétences de habitants et changer l'image du quartier. L'événement est co-construit avec un collectif d'habitants du quartier. « *Nous sommes payés pour cela, pour être la force derrière la foire. C'est comme ça qu'on a un produit* », dit-elle, utilisant avec aisance le champ lexical du marketing. Son rôle, en tant que travailleur social (elle est la seule diplômée de travail social du groupe), est de susciter la participation. Le collectif a d'autres projets, notamment d'accompagner les équipes des aires de jeux dans l'élaboration de leurs règlements.

Les étudiants doivent être formés à ce nouveau mode d'intervention. Ainsi, dans les deux hautes-écoles où nous avons enquêté, ils reçoivent des enseignements en « *innovation sociale* » ou en « *entrepreneuriat social* », les deux étant liés, dans la mesure où les équipes considèrent qu'entreprendre, c'est innover. Dans les études, dit Erik, « *la partie innovation est importante. Il faut savoir qui sont les acteurs en présence, il faut savoir comment innover* », c'est-à-dire laisser parler sa créativité en s'appuyant sur la méthodologie de projet. Dans la formation continue, l'orientation est la même. A Me'Kaar, les travailleurs sociaux ont suivi une formation portant sur « *la manière d'être un entrepreneur social (...), arriver à une échelle différente où tu peux te vendre (...), vendre un produit ou un service* », dit Jacobi.

4. Le rôle central de la municipalité

La décentralisation a été mise en œuvre dès les années 1980, et renforcée par des lois en 2007, 2011 et 2015, qui ont dévolu un nombre croissant de compétences aux municipalités. Après 2015, l'essentiel du système d'assistance repose sur les municipalités, qui reçoivent une dotation sur la base d'une estimation des besoins sur la commune. Si la commune excède ce financement, elle doit trouver par elle-même les ressources ; si en revanche, elle est en-deçà, elle peut utiliser l'excédent pour les projets de son choix. Cette nouvelle organisation s'accompagne d'une baisse globale du budget consacré à l'assistance sociale de 25 à 30 %, du fait d'un gain d'efficacité anticipé (VRANKEN 2016).

Les municipalités peuvent être plus ou moins directives envers les travailleurs sociaux

(European Commission 2016), mais dans tous les cas, ce sont elles qui fixent les critères d'évaluation et décident du budget, donc du nombre de postes, qu'elles attribuent aux associations. Elles peuvent choisir de changer de prestataire si elles estiment qu'un autre est plus concurrentiel. La régulation publique reste donc forte en dépit de la privatisation des services.

Toutes les organisations interrogées dépendent directement des municipalités pour leur financement. Elles répondent à des appels à projets avec une commande plus ou moins précise et directive. Outre la municipalité, les travailleurs sociaux peuvent faire ponctuellement appel à des financements privés, comme ceux de la Fondation Orange ou de la Rabobank, cités par Tania. « *C'est aussi cela que le gouvernement, la municipalité, veut que nous fassions : trouver d'autres sources de financement. Moi je trouve que c'est très bien, mais ce n'est pas mon travail, ce n'est pas mon cœur de métier* », dit Tania, exprimant son insatisfaction quant à la suppression du poste de la personne de l'équipe chargée de la recherche de financements. Selon Tania et Jacobi, ces financements de fondations sont ponctuels et restreints à des projets spécifiques. Chez Grand Frère Grande Sœur, les jeunes impliqués dans l'association organisent également des événements pour lever des fonds, mais uniquement pour financer un projet ponctuel. Quant aux financements européens, les professionnels du travail communautaire n'auraient pas l'habitude de les solliciter, selon Lisbeth.

Dans les faits, donc, l'essentiel du travail des professionnels de l'action sociale s'effectue sous tutelle de la municipalité ; mais d'une ville à l'autre le degré de tutelle varie largement.

Ainsi, la commande municipale est particulièrement présente dans le discours de Tania. A Utrecht, la ville fixe les priorités de travail des travailleurs communautaires (par exemple : la création de réseaux de personnes âgées), leurs méthodes de travail (outreach, coordination de bénévolat), et la philosophie qui sous-tend leur action. Les professionnels « *reçoivent des ordres assez précis, et les négociations entre les organisations et la municipalité... donc ils doivent obéir !* » (Lisbeth).

A Breda, la municipalité est beaucoup moins directive quant à la commande passée aux associations. Elle confie aux différents organismes la tâche de se répartir entre eux un financement disponible toujours à la baisse. « *Ce qu'ils font en matière de financement, c'est très noir et blanc*, ajoute Nelly. *Ils mettent autour de la table les 5 acteurs qui s'occupent de la jeunesse et ils disent, vous avez 5 millions à vous partager, alors qu'au total ils représentent 6 à 7 millions d'euros. Et la municipalité dit, arrangez-vous entre vous ! Même un enfant de 6*

ans comprend que ce système ne fonctionne pas ». Selon Nelly, ce système met les différents acteurs dans une logique de compétition plutôt que de collaboration, ce qu'elle estime néfaste. « *Ça fait partie de la transition, abaisser autant que possible. Et les gouvernements, maintenant, ils disent que ce n'est plus leur rôle de départager* », explique Sietske.

Les pratiques et conditions de travail diffèrent donc largement selon les municipalités, avec un manque de visibilité global des intervenants. Les lignes directrices communes sont axées sur la rhétorique de la Société de Participation (quoiqu'avec plus ou moins d'empressement) et sur la recherche d'efficacité budgétaire ; mais en fonction de couleurs politiques et des traditions locales, la décentralisation de l'action sociale donne lieu à des choix et des expérimentations diverses, notamment au niveau des équipes intégrées de quartier, qui restent le premier outil d'intervention des municipalités. Nous notons, cependant, que des travailleurs communautaires exercent dans toutes les municipalités où nous avons enquêté.

II. Le travail social aux Pays-Bas

A. Origines et histoire

On trouve aux Pays-Bas, à l'instar d'autres pays d'Europe occidentale, des formes d'assistance aux pauvres dès le Moyen-âge. Au 16^e siècle, la Réforme divise le pays ; les Eglises protestantes nouvellement fondées reprennent sur elles le soin de l'assistance aux pauvres, tandis que les quelques catholiques restants et les Juifs prennent soin des leurs. Au 17^e siècle, on trouve des initiatives novatrices pour mettre au travail des personnes condamnées.

La pédagogie sociale et les premières formes d'assistance trouvent leurs sources dans trois courants majeurs au 19^e siècle (VAN DER VEER 2014). Il s'agit des libéraux et protestants libéraux, du mouvement du Réveil Protestant, qui établit diverses Missions, et du retour du catholicisme suite à la proclamation du droit à la liberté religieuse en 1848. Des services d'aide aux jeunes, personnes malades, âgées ou handicapées, s'appuyant sur le travail volontaire, majoritairement de femmes, sont placés sous le contrôle des municipalités. Une loi promulguée en 1854 privilégie l'initiative privée sur celle émanant des autorités, celles-ci ne devant intervenir qu'en cas d'absolue nécessité. Dans la seconde moitié du 19^e siècle, les publics et formes d'assistance se diversifient : assistance aux sourds et aveugles, création d'emplois, prise en charge de l'enfance, soins à domicile, santé des femmes, clubs et centres communautaires,

psychiatrie, soins aux personnes handicapées... Ces méthodologies, inspirées notamment de la Charity Organization Society anglaise, tranchent avec les anciennes pratiques basées sur l'amour du prochain.

C'est aux Pays-Bas, à Amsterdam, qu'ouvre la première école de service social, en 1899. La formation y dure deux ans. Initialement, elle proposait les spécialisations suivantes : assistance aux pauvres, protection de l'enfance, intervention domestique, travail communautaire (dit « Toynbee werk » en référence à l'expérience anglaise), et surintendante d'usine. On retrouve dans ces spécialités les racines de la formation actuelle, qui regroupe différentes spécialités sous l'appellation « Travail social ». (VAN DER VEER 2004)

Les premières lois sociales apparaissent à partir de 1900 sous la pression de groupes chrétiens. En 1912, une loi des pauvres, sous l'égide du Ministère de l'Intérieur, étend les compétences des gouvernements locaux. La seconde guerre mondiale permet l'essor du mouvement socialiste, favorable à un système d'État-providence universaliste, d'abord en clandestinité.

L'État social se met en place entre 1950 et 1965. En 1957 la loi prévoit un revenu de subsistance pour tous, généralisant ainsi la protection sociale (VAN DER VEER 2014). A partir des années 1950, l'État investit de plus en plus dans l'action sociale. Le ministère du travail social est ainsi créé en 1952, avec pour mission de formuler une politique sociale cohérente. Le travail social peut alors se professionnaliser, et les associations sont mises au pas par l'attribution de subventions contre un cahier des charges (BAILLERGEAU 2002). Il existe trois formes sociales à l'origine, auxquelles fut adjointe une quatrième :

- Maatschappelijk Werk : c'est la traduction de travail social, donc l'assistance aux familles défavorisées. C'est une profession ancienne aux Pays-Bas. Ces travailleurs passent de la distribution d'aides matérielles, avant la deuxième guerre mondiale, à des aides immatérielles ensuite.
- Sociaal cultureel Werk : littéralement, travail socioculturel. Cette branche s'intéresse à l'éducation des jeunes et des adultes, et à l'animation de groupes. Les professionnels interviennent essentiellement dans des maisons de quartier au début du 20e siècle, où ils développent des activités collectives entre l'éducation populaire et l'animation.
- Samenlevingsopbouwwerk : il s'agit de la traduction néerlandaise de l'organisation communautaire : littéralement, le terme signifie « travail de construction de la société ».

Ils partagent la même origine que les travailleurs socioculturels. On parlera plus couramment de « Opbouwwerk », terme apparu dans un texte du ministère en 1951.

- Dans les années 1960, se développe enfin la profession de Sociaal pedagogische hupverlening (SPH), empruntée à l'Allemagne. Il s'agit des métiers de la formation et de l'encadrement des jeunes placés. Elle se situe dans une tradition d'éducation populaire à l'origine et se rapproche des éducateurs spécialisés français.

Dans les années 1970, le travail social néerlandais connaît les mêmes doutes et débats qu'en France. Des courants d'inspiration marxiste dénoncent l'incapacité du travail social à émanciper, car il s'inscrit dans une logique de domination et de contrôle. Hans Achterhuis, philosophe, produit ainsi en 1969 une critique du travail social¹⁰⁶ dans la lignée du contrôle social chez Foucault. Il postule l'inefficacité du travail social, et en même temps, il remet en cause les intentions du travail social communautaire, accusé d'imposer à tous ses vues idéologiques. Il dénonce ainsi, à l'instar des libéraux, la politisation du travail social.

En parallèle, Arjo Neijk développe une théorie positive du travail social comme pratique émancipatrice amenant le changement social : si l'auteur reconnaît la logique de domination à l'œuvre dans le travail social, il réaffirme également sa capacité à émanciper collectivement. En parallèle, mais dans la même logique, se développe dans les années 1970 « un mouvement de l'action sociale » inspiré par les travaux d'Alinsky, traduits et complétés par Piet Rickman (enseignant à la Haute école De Horst). Les travailleurs sociaux communautaires sont en mesure d'utiliser l'action sociale pour établir une société socialiste et mener une réelle émancipation. Le rôle d'émancipation du travail social ne reste donc pas cantonné au secteur de l'animation, grâce à ce courant à la fois critique et optimiste qui ouvre l'âge d'or du travail communautaire (coïncidant, de 1969 à 1975, avec la période de vigueur des mouvements sociaux). (BAILLERGEAU 2002)

La crise frappe les Pays-Bas, comme le reste du monde occidental, à partir des années 1970, entraînant un programme de régulation des dépenses en 1984. Le champ lexical néolibéral vient supplanter les débats sur la nature du travail social, avec l'apparition de mots tels qu'intégration, activation, participation, ou encore autonomie (BAILLERGEAU 2002). Cependant un rapport de 2011 sur l'Etat social des Pays-Bas montre que la crise a relativement peu d'effets directs sur

¹⁰⁶*De markt van welzijn en geluk : een kritiek van andragogie* (1969), ou : le marché du bien-être et du bonheur, une critique de l'andragogie.

le bien-être des citoyens, qui gardent une qualité de vie au-dessus de la moyenne européenne⁷. (VAN DER VEER 2014)

On parlera ensuite de « société solidaire » et le gouvernement en appelle à la responsabilité des villes avec un mouvement de décentralisation amorcé dans les années 1980, accentué en 2014 et 2015. La responsabilité sociale de l'État, comme c'est le cas à travers l'Europe, est remise en question au profit de la responsabilité et de l'autonomie du citoyen. La participation est vue comme un vecteur de bien-être individuel, et de cohésion sociale ; il est du ressort du travail social de la mettre en œuvre et de pallier les effets négatifs de l'individualisation grandissante : société de clivages, manque de solidarité entre les personnes et les groupes, société du risque. (VAN DER VEER 2014)

B. La formation des travailleurs sociaux

1. Haute-école et université

Le travail social aux Pays-Bas est enseigné dans les hautes-écoles de sciences appliquées : il s'agit de filières professionnelles distinctes de l'université. Les études de travail social durent 4 ans, soit 8 semestres. « *Beaucoup d'étudiants abandonnent en 1^{ère} année* », très généraliste, et se réorientent : près d'un tiers, selon Sietske.

Les formateurs ont souvent un niveau master, et plus rarement, comme Erik, un doctorat dans une autre filière (en l'occurrence, la sociologie) : c'est souvent sur la base de leur expérience professionnelle qu'ils sont recrutés. « *Nous sommes une université de sciences appliquées donc nous n'avons pas de masters, c'est pour cela que nous nous centrons surtout sur les terrains* », dit Sietske. Cela explique une valorisation des savoirs professionnels au détriment des savoirs théoriques, et une approche pragmatique des problèmes sociaux. Quand elles proposent effectivement des masters, les hautes-écoles ne peuvent pas offrir des possibilités de doctorat. « *Et ce qui nous manque est que nous n'avons pas une réelle (...) chaire universitaire* » pour avoir de l'influence au niveau politique, selon Erik.

La formation est révisée tous les deux ans par un Bureau de Planification Sociale et Culturelle (SCP) sous l'égide du Ministère de la Santé, de la Solidarité et des Sports. Les cursus de formation ont été mis en conformité avec le processus de Bologne en avril 2008 (VAN NUS 2014). En 2002, le ministère de l'éducation a souhaité promouvoir la recherche également au sein des hautes-écoles, où est enseigné le travail social. Il existe, en 2014, 10 centres de

recherche en travail social, et environ 40 chaires de recherche (VAN NUS 2014). La possibilité de faire un master en travail social a été ouverte il y a 5 ans (Erik) : en 2014, il existait 5 masters en travail social (VAN NUS 2014), et seulement 4 en 2020 selon Erik. Ces masters sont dispensés en cours d'emploi, pour des étudiants salariés, sur une durée de deux ans.

En 1989, la commission Van der Top réorganise les formations supérieures en travail social, qui passent de treize à cinq au niveau Bachelor (HBO). Parmi les 5, on trouve le Culturele en Maatschappelijke Vorming (CMV, travail socio-culturel). La tendance est à l'inflation des contenus pratiques, aux dépens de la formation théorique (BAILLERGEAU 2002). Jusqu'en 2015, le Bachelor en travail social néerlandais est essentiellement divisé en trois spécialités :

- Maatschappelijk werk en dienstverlening (MWD) : service social ;
- Sociaal pedagogische hulpverlening (SPH) : versant socio-éducatif ;
- Culturele en Maatschappelijke Vorming (CMV) : Travail socio-culturel.

2. Après la réforme de 2015

A partir de la réforme des études en travail social, promulguée en 2015, la formation est constituée d'un tronc commun, puis de trois profils, que nous détaillerons quand nous aborderons la formation en travail social communautaire.

C. Quel travail social après la réforme ?

La loi de 2015 implique un nouveau positionnement et de nouvelles compétences pour le travailleur social. Pour développer le pouvoir d'agir des personnes, il est rapidement apparu qu'il était aussi nécessaire de développer celui des professionnels. C'est ainsi qu'un groupe composé de professionnels, d'organisations professionnelles, de syndicats, d'employeurs, et de centres de formation a proposé une « campagne de professionnalisation », avec une série d'outils pour inviter à la réflexion. Dans la « Maison des travailleurs sociaux »¹⁰⁷, ils établissent un socle de compétences nécessaires pour exercer le travail social contemporain : certaines idées sont dans la continuité de ce qui se pratiquait déjà, d'autres sont nouvelles et d'inspiration néo-libérale, en lien avec la nécessité de répondre aux défis actuels (la diversité, la montée de l'individualisme et la nécessité de cohésion...). Sur le site « social work Netherlands »¹⁰⁸, le mot d'ordre est à présent « *pas réparer, mais transformer* ». On note qu'il n'est plus fait mention des

¹⁰⁷<http://www.professionaliserinwelzijn.nl/huis>

¹⁰⁸<https://www.sociaalwerknederland.nl/>

usagers ou des clients du travail social, mais que c'est à présent le « *citoyen* » qui est bénéficiaire, destinataire, et co-constructeur du travail social.

Parmi ces dix compétences, certaines sont particulièrement nécessaires dans l'approche communautaire. Par exemple, la nécessité pour le travailleur social de se faire connaître et d'aller à la rencontre des personnes, de promouvoir la participation. Il « *fait le lien entre les questions individuelles et le potentiel des bénévoles, des citoyens engagés et des associations* » ; ou encore, il « *observe les relations entre les citoyens et les associations, repère les difficultés, manques, potentiels ; il s'engage avec le citoyen de manière préventive et proactive* » et n'hésite pas à répondre aux opportunités en expérimentant avec les citoyens¹⁰⁹. Il est donc dans une posture de conseil, de facilitateur, de soutien aux initiatives, davantage que dans un rôle de prescripteur.

Sur le terrain, le travail social a connu une réorganisation et une inflexion dans trois directions : l'organisation des services en trois niveaux au sein des municipalités, un travail en réseaux, et l'implication de bénévoles.

1. Les trois niveaux d'intervention :

« *Avant, dit Meijke, nous avions un bon système avec beaucoup de spécialisations : (...) il y avait un spécialiste pour chaque problème que rencontrait la famille ; donc des fois, pour une famille, il y avait 6 spécialistes qui travaillaient dans leur coin sans toujours communiquer. (...) mais les spécialistes sont chers ! C'est majoritairement payé par notre assurance, (...) et le gouvernement a voulu réduire ces coûts* ». Roel dénonce également un ancien système de travail social et d'aide aux familles « *trop spécialisé : (...) avant, quand tu avais un problème, tu allais voir le spécialiste* » plutôt que de chercher des solutions dans l'entourage direct. Le spécialiste avait tendance à se rendre indispensable pour la famille, selon Roel, car il était présenté comme la personne qui avait la solution à leur problème. Le gouvernement central a donc mis en place un système avec trois niveaux d'aide, dans le travail social comme dans le champ médical, afin de réduire le recours systématique à un ou plusieurs spécialistes.

Au premier niveau, on trouve les travailleurs sociaux communautaires, les médecins de famille, ou encore des centres de prévention pour la petite enfance. C'est ce que les professionnels appellent le « *Voorveld* », littéralement : l'avant-champ, ou « *l'étape avant de recevoir de*

¹⁰⁹<https://www.movisie.com/news/new-social-work-netherlands>

l'aide » (Sietske). « *Des fois, les [travailleurs communautaires] sont dans les équipes de quartier [soit au niveau 2], mais le plus souvent, ils sont là (...). Le Voorveld est en train de gagner en importance* », dit Sietske, d'abord pour des raisons d'efficacité budgétaires suite aux baisses de financement, mais aussi dans une logique de prévention aussi précoce que possible. Pour intervenir plus tôt, il faut être sur le terrain, au plus près des personnes. « *Donc au final, il te faudra moins de gens. Si la transition fonctionne comme attendu, tu auras besoin de moins de personnes* » au deuxième niveau (Sietske).

Les équipes intégrées de quartier (à Utrecht, les *Buurteams*) constituent le deuxième niveau. Elles proposent un accompagnement « *un peu plus spécialisé et intensif* » (Roel). « *Si tu as besoin d'aide, nous... montons d'un niveau et nous ne re-descendons pas* », explique Sietske. Ces équipes peuvent relever directement de la municipalité (Breda), ou d'une organisation prestataire (Utrecht).

C'est au troisième niveau que l'on trouve les spécialistes, qui offrent le niveau de soin le plus spécifique et le plus intensif. En travail social, cela concerne, par exemple, les organismes qui traitent l'addiction, ou la santé psychiatrique.

La différence entre les trois niveaux n'est pas seulement le type d'accompagnement, mais aussi le prix. Le travailleur social essaie de déterminer quel est le niveau adapté pour résoudre au mieux les difficultés de la personne, à moindre coût. L'exemple suivant est donné par Roel : « *une femme vient consulter son médecin de famille quatre fois par semaine pour des maux de tête. Le docteur ne trouve rien. Il l'envoie ici [à la buurteam], car il pense qu'il y a un autre problème. (...). Alors nous regardons la relation entre elle et ses enfants, et son mari, ou autre chose... (...). Nous travaillons cela ici. Mais s'il y a de graves lésions du cerveau, ou quelque chose d'autre, nous te mettons là [chez un spécialiste] et cela coûte plus cher* ». L'orientation vers l'intervention la plus efficiente est négociée avec l'utilisateur.

2. Le travail en réseaux

Les professionnels des équipes de quartier (*buurteams*) d'Utrecht ont tous suivi une formation pour assimiler de nouveaux outils et une nouvelle logique de travail suite à la réforme. Il s'agit d'abord d'une manière particulière de poser des questions. « *Nous ne disons pas : Il faut que vous fassiez ça et ça*, dit Roel. *Nous disons : Quel est le problème ? Que peux-tu en dire, et qui dans ton entourage peut t'aider, et au final, que puis-je faire pour te motiver pour résoudre ton problème ?* ». « *Nous travaillons avec un ensemble de principes, mais ils ont tous le même*

objectif, explique Mejke : *c'est que les gens prennent le contrôle sur leurs problèmes, c'est de les rendre plus flexibles et plus créatifs* ». L'un des objectifs est « *qu'ils fassent appel à leur réseau. L'idée, c'est que si tu crées un réseau de personnes autour de ton usager, les solutions vont durer plus longtemps, voire pour toujours. C'est ce que nous appelons la durabilité* ». Ainsi, une fois que la personne a posé ses propres objectifs, le travailleur social le renvoie vers son réseau. « *As-tu un ami qui a le même problème que toi ? (...) ensuite tu fais le lien avec d'autres personnes* » (Mejke). L'équipe de Joris peut mettre en relation deux usagers : par exemple, une personne qui a des compétences en informatique sera mise en contact avec une autre qui a besoin d'aide en la matière, ou pour faire les courses, et se rendre des menus services.

L'activation des réseaux se décline dans le travail social individuel, comme au niveau communautaire. A Utrecht, conformément aux dispositions de la loi de 2015, chaque antenne de travailleurs communautaires sur un quartier doit mettre en place un projet nommé « *ensemble dans la ville* », destiné aux personnes âgées. « *La raison pour laquelle nous avons monté cela est de permettre aux personnes âgées d'avoir un réseau. Et donc, ils savent à qui ils peuvent demander du sucre, ou à qui ils peuvent demander le journal. Et ils se connaissent à travers la ville, car (...) le gouvernement néerlandais a dit, les personnes âgées doivent vivre à domicile, il n'y a plus de prise en charge institutionnelle (...). Ce qui signifie, tu vois, que les personnes doivent connaître ceux qui sont à proximité et qu'ils peuvent rencontrer* », dit Tania. Elle et son équipe cherchent à mettre en relation les personnes en bonne santé avec celles qui sont plus fragiles.

En parallèle, des groupes de convivialité se retrouvent trois fois par semaine pour boire le café au centre social de Tania, parfois spontanément, souvent sur invitation d'un tiers (le travailleur social, le médecin traitant, ou un autre habitant). « *Le groupe devient son propre système de soutien. Parce que quand quelqu'un n'est pas là, ils font : pourquoi n'est-elle pas là ? Je vais aller voir si elle va bien. Donc c'est ce que nous voulons* ».

3. Le recrutement des bénévoles

La société de participation repose largement sur l'aide apportée par des citoyens bénévoles. Il semble que cette aide soit disponible en abondance, quels que soient les contextes. « *Nous avons tellement d'organisations bénévoles ! (...) Pour les réfugiés, pour les élèves, pour les personnes handicapées, pour les personnes très pauvres (...), il y a toutes sortes de travaux bénévoles que nous pouvons solliciter* », se réjouit Mejke. Le constat est partagé par tous. « *Nous avons beaucoup de bénévoles, dit Roel. Avant, tu avais les catholiques, les protestants, et beaucoup*

de dénominations religieuses, et ils commencent à travailler ensemble ».

Lisbeth remarque que, depuis dix ans, il existe un mouvement d'initiatives citoyennes fort aux Pays-Bas. « *C'est un mouvement de personnes qui ont un assez bon niveau d'éducation, avec des compétences* ». Les mouvements sont spontanés et portent sur toutes sortes d'initiatives, en lien avec l'accueil de réfugiés, ou encore l'environnement : « *c'est un champ très large d'idées différentes* ». Parfois, les groupes sont organisés efficacement et obtiennent des financements publics pour leur action. Dans certaines municipalités, comme à Utrecht, un fonds d'initiatives citoyennes leur est dédié.

Ces bénévoles peuvent utiliser les équipements pour mettre en place des activités pour les jeunes du quartier, comme en témoigne Jacobi. « *Nous avons des bénévoles, nous en avons tout plein. Ils ont un groupe d'activités. Et ils font des activités plusieurs fois par mois (...). Ils font leur truc le dimanche et moi je ne travaille pas le dimanche. Ils font des trucs très chouettes, comme (...) de l'art dans le quartier. (...) et le matin, c'est la même chose* ». Les groupes de bénévoles ont une clé du local et l'utilisent sans supervision : Jacobi rencontre les responsables de groupes régulièrement ; elle a pour projet de les impliquer davantage pour travailler avec eux à la rénovation de l'espace extérieur de l'aire de jeux. Ces bénévoles sont issus du quartier et « *nous pensons vraiment que cet endroit est le leur* » (Jacobi).

Dans le quartier où travaille Roel, « *il y a beaucoup de problèmes de dettes, de budget, administratifs... et une fois, pendant deux semaines, nous avons fait appel à des gens du quartier pour qu'ils fassent les choses correctement (...) et c'est fait par des bénévoles !* ». Tania recrute les bénévoles « *en parlant à d'autres [habitants]* », ou parmi les personnes qui fréquentent le centre social et font des activités. « *Des fois je rentre et je demande, voilà, j'ai besoin de quelqu'un pour aller prendre un café, tu vois, ou faire les papiers* ». En dehors du bouche-à-oreille, à Utrecht, les bénévoles sont majoritairement recrutés via une association (relevant de financements publics) qui coordonne le bénévolat, U-Centraal.

Certes, l'emploi de bénévoles « *ne coûte pas cher* » (Mejke) ; mais ici encore, il n'est pas sans limites. Lisbeth est très attachée à l'intervention de professionnels, qui sont à même de fournir un cadre et un accompagnement de meilleure qualité que des bénévoles, par exemple avec des groupes de jeunes. Pour Tania aussi, le soutien d'un bénévole n'est pas suffisant face à des situations complexes à gérer, qui nécessitent un accompagnement professionnel. « *Si nous savons que telle personne âgée a des problèmes mentaux, ou un début de démence, mais il faut la mettre en lien avec un bénévole, hé bien le bénévole doit être très très solide, tu vois ? (...)*

Donc c'est très difficile ! Mais c'est ce que la municipalité nous demande de faire », dit-elle.

Tania note également la baisse de l'engagement bénévole à long terme. « *Les bénévoles, on leur demande toujours d'en faire plus, dit-elle. (...) Et je dois chercher de nouvelles personnes. Mais ils ont peur, maintenant, beaucoup de gens de nos jours ne veulent pas s'engager pour un an* ». Selon Movisie¹¹⁰, les Néerlandais auraient moins de temps disponible pour se consacrer au bénévolat depuis la loi de 2015, qui fait davantage peser sur les personnes la responsabilité de la prise en charge de tiers dépendants. L'emploi de bénévoles, même s'il est conforme à un idéal de société de participation, ne peut donc remplacer certaines fonctions essentielles du travail social. Il représente cependant un vivier de forces citoyennes mobilisables dans des actions communautaires.

D. Un optimisme général

Tania est la personne la plus critique de notre échantillon concernant la réforme, et l'application stricte qui en est faite par la municipalité à Utrecht. Son désaccord idéologique est à l'origine d'une insatisfaction qui rejaillit sur plusieurs domaines de sa vie professionnelle. « *Parfois je pense à changer de poste, dit-elle. Ce n'est pas que je n'aime pas le travail, mais parce que notre municipalité a des idées... Et je crois que préférerais travailler pour une organisation qui ne dépend pas de financements municipaux* ».

Le reste des personnes interrogées portent un regard positif sur les dernières réformes, à moins de 5 ans de la loi de 2015. Cela est particulièrement vrai de ceux qui mènent un travail individuel. Ainsi, Mejke « *commence progressivement à voir les bénéfices de [leur] nouvelle manière de travailler* », et Roel pense que « *dans l'ensemble [la réforme a été] positive* ». La grande majorité des professionnels expriment également leur satisfaction quant à leurs conditions de travail et leur degré de reconnaissance.

1. Marché de l'emploi

La bonne santé du marché de l'emploi est une première raison de cette satisfaction. Erik affirme que « *la situation de l'emploi est assez bonne en ce moment, (...) il y a beaucoup de postes de travailleurs sociaux* », dont 5% seraient ouverts aux travailleurs communautaires. Dans un tel contexte, Jacobi s'affirme très confiante pour la suite de sa carrière. « *Je peux montrer ce que*

¹¹⁰ <https://www.movisie.nl/artikel/participatiesamenleving-anno-2017-volop-kansen> consulté le 13 janvier 2020.

j'ai fait (...), dit-elle. J'ai bien plus de compétences que nécessaire pour me trouver une autre [activité professionnelle] : je peux mettre les gens en relation, je peux être cet espace de sécurité, j'ai l'énergie, oui ! ». Forte de ces compétences, elle se voit poursuivre sa carrière comme travailleur social communautaire, de même que Nelly et Tania. Elle apprécie de combiner une activité salariée avec une activité d'auto-entrepreneur, mais n'aimerait pas passer à plein temps en indépendante.

2. Autonomie professionnelle

Les professionnels s'estiment satisfaits, dans l'ensemble, de leur niveau d'autonomie : plusieurs évoquent leur autorité pour prendre des décisions concernant leur pratique. « *L'objectif est que de plus en plus, nous, les travailleurs sociaux professionnels, nous prenions les décisions, dit ainsi Roel. Donc si nous pensons que cela est la solution du problème, même si le chef n'est pas d'accord, nous pouvons passer outre* ». Ils peuvent proposer des solutions créatives dans l'accompagnement des familles : par exemple remplacer une amende par des travaux d'intérêt général, si une famille endettée ne peut pas la payer. « *Nous pouvons le faire. Nous avons une voix importante* », conclut Roel. Nelly est également « *très satisfaite ; je ne pense pas pouvoir trouver un poste où je pourrais avoir autant d'espace. Si je parle à mon chef, il me dira : veux-tu faire ça ? Il y a ça, et ça, et ça... Et je réfléchis, je dis non, je fais comme ça, et il me dit : bonne chance. Et si ce n'était pas la bonne décision, il me soutient* » : le droit à l'erreur lui permet d'expérimenter pour développer au mieux le service dans la direction où elle l'entend. Le directeur n'est pas sur site et la laisse diriger le service en complète autonomie.

3. Satisfaction quant à la reconnaissance professionnelle : le bémol des travailleurs communautaires

La reconnaissance du public accompagné est un facteur de gratification chez tous les professionnels de terrain. Jacobi apprécie ainsi d'être reconnue comme « *le visage humain d'un lieu, [elle croit] vraiment que ça marche parce que les gens viennent pour [elle]* ».

La gratification salariale est jugée correcte, voire satisfaisante selon les professionnels : de tous les pays de notre échantillon, les Pays-Bas est celui où les professionnels, y compris ceux du travail communautaire, se montrent le plus satisfaits de leur niveau de salaire, et plus généralement, de reconnaissance professionnelle. Mejke estime avoir un « *bon salaire* » même si elle reconnaît que, vu la complexité du travail, elle pourrait être payée plus. Tania est la seule à se sentir « *un peu sous-payée (...)* mais *[elle] ne [peut] pas demander d'augmentation car*

[les grilles de salaire sont] organisées au niveau national ».

Cependant, les travailleurs communautaires semblent devoir faire preuve de davantage d'insistance et de pédagogie pour que leur travail soit reconnu par la municipalité, à Breda comme à Utrecht. L'équipe de Me'kaar a constitué un petit livret pour expliciter leur manière de travailler et la rendre intelligible, notamment au financeur, afin de négocier davantage de marges de manœuvres quant aux résultats escomptés par la municipalité. Celle-ci reconnaît « *peu à peu* » le travail des centres sociaux et travailleurs communautaires, selon Tania. « *Nous en sommes finalement arrivés au point où nous disons à la municipalité que c'est plutôt le processus [que les données chiffrées] qui compte, ce qui se passe dans la vie d'une personne, et ce n'est pas toujours de A à Z, des fois on va de A à B et on retourne à A, puis à D...* ».

A Grand Frère Grande Sœur, c'est la reconnaissance par les habitants du quartier qui redessine les lignes du pouvoir entre l'association et la municipalité. Nelly témoigne d'un ancrage fort sur le quartier, et d'une reconnaissance de l'importance de son travail pour les jeunes. Elle estime que « *[s]on poste est très fiable, car [ils sont] reconnus dans le quartier. Si [leurs] subventions sont coupées, le quartier manifeste* ». Elle relate un épisode récent à ce sujet : « *Une année la municipalité a dit : nous n'avons pas d'argent pour vous donc vous devez fermer. Et après, un agent de la municipalité affecté au quartier m'a appelée et il m'a dit, non, Nelly, cela ne va pas se passer comme ça. (...) Et pendant les vacances de Noël, à O., chaque année il y a un sapin de Noël sur le rond-point. Ils y ont mis le feu. Il y a eu des incidents au centre commercial. Il y avait beaucoup plus de nuisances, les gens appelaient, les jeunes sont venus ici et ils criaient (...). Et l'agent municipal, il a pris les chiffres, le sapin de Noël et tout. Il a été au bureau, et il a dit, voilà ce qui se passe si vous fermez Grand Frère ! (...) et mon chef a eu un nouveau rendez-vous en février, nous y sommes allés et nous avons eu l'argent* ».

Les travailleurs communautaires sont également plus susceptibles de se trouver en sous-effectif, comme Tania ou Nelly. Tania travaille à temps partiel, ce qui n'est pas son souhait. Elle effectue régulièrement 40 heures semaine au lieu de 32, mais sans contrepartie salariale. Elle pense qu'il « *manque beaucoup de collègues* » à son équipe pour faire un travail de qualité, car la demande est très importante. Nelly pense également que son équipe est en sous-effectif. « *Je travaille à plein temps, dit-elle, j'ai un autre collègue à plein temps, j'ai un travailleur qui fait 32 heures, un qui en fait 20, et un autre 24 : c'est vraiment peu si tu compares au nombre de jeunes que nous accompagnons* ».

E. Affiliation

Il n'existe pas de syndicat pour les travailleurs sociaux communautaires, ni spécifiquement pour les travailleurs sociaux : toutes les branches ont été regroupées au sein d'un syndicat de travailleurs, selon Tania. « *Il y a un syndicat, juste pour l'information, pour savoir ce qui se passe. Arbeid, je crois que c'est un syndicat de travailleurs* ». Lisbeth fait état de plusieurs organisations de travailleurs communautaires qui ont disparu dans les années 1990, ainsi que de 4 centres de recherche visant la promotion de méthodes et théories en travail communautaire. Elle suppose qu'il existe toujours des réseaux informels, mais ne peut les citer ; nous n'en avons pas trouvé de trace sur les réseaux sociaux.

Seuls les travailleurs sociaux du secteur enfance et familles font l'objet d'un titre professionnel protégé, mais ce titre n'est pas lié à une filière de formation spécifique : comme évoqué plus haut, des professionnels issus de différentes filières exercent ensemble dans les *Buurtteams* Enfance et Familles à Utrecht, et l'enregistrement est lié à la fonction et non au diplôme. Il se fait auprès d'une autorité centrale, est obligatoire, et coûte 100 € par an. Il est assorti d'une obligation de formation professionnelle et d'actualisation des connaissances, garantie par l'employeur (Roel). C'est ce qui explique, notamment, que le profil de formation « Jeunesse » soit plus prisé par les étudiants en travail social au moment de leur orientation.

III. Le travail social communautaire

A. Histoire

1. Les origines

Le travail social communautaire aux Pays-Bas peut se prévaloir d'un certain rayonnement à travers l'Europe, à travers une dissémination de la connaissance. Comme dans d'autres pays d'Europe, des « maisons du peuple » sont ouvertes à la fin du XIXe siècle, s'inspirant de Toynbee Hall en Angleterre. « *Ons Huis* », *notre maison*, ouvre ses portes à Amsterdam en 1892, à l'initiative de membres de la bourgeoisie chrétienne. Outre l'influence anglaise, les maisons du peuple s'inspirent du mouvement préexistant du « Nut », formule courte désignant le *Matschappij tot Nut van t Algemeen*, ou : société pour le bien de tous. Le Nut voit le jour en 1784 à Edam, et se répand dans d'autres villes, comme Amsterdam, Rotterdam, Gouda,

Zaandam, Leyde, Alkmaar et Utrecht. Le mouvement a pour objectif l'éducation des plus démunis par l'apprentissage de la lecture, des cours et des conférences du soir pour adultes. Il se situe dans l'héritage des lumières qui ont transité par l'Allemagne, ainsi que des courants humanistes et hygiénistes. Le Nut est à l'initiative de chrétiens dissidents souhaitant proposer une éducation hors du giron de l'Eglise. (BAILLERGEAU 2002)

Ces maisons du peuple s'installent en ville et s'adressent aux habitants les plus défavorisés, dont elles cherchent à promouvoir l'adaptation à la société, parfois avec un objectif de rencontre entre les classes sociales. En 1922 apparaissent en complément des maisons des clubs, *Clubhuizen*, dont l'objectif est de toucher les pans les plus pauvres de la population, qui ne fréquentent pas les maisons du peuple. Dès 1913, apparaissent l'équivalent des maisons du peuple en milieu rural, les *Dorpshuis (maisons de village)*, avec pour objectif de « faire évoluer la culture villageoise ». (BAILLERGEAU 2002)

Enfin, à partir de 1926 dans la province de Drenthe, cinq maisons constituées en réseau voient le jour avec pour objectif de lutter contre l'apathie des paysans, qui utilisent des tourbières comme sources d'énergie alors que la reconversion au charbon et au pétrole semble nécessaire. Dans cette initiative, la population est associée activement au processus de reconversion socio-économique de la province, avec l'appui de professionnels. Cet exemple de l'entre-deux-guerres constitue une première expérience pratique sur la base de laquelle pourra se développer l'intervention communautaire après la seconde guerre mondiale. (BAILLERGEAU 2002)

2. Vers l'âge d'or du travail social communautaire

Le travail social communautaire se développe après-guerre, avec en premier lieu l'influence du plan Marshall. En effet, plusieurs voyages d'études sont réalisés dans les années 1950 vers les États-Unis par des experts néerlandais, ce afin de faciliter la mise en œuvre du plan. Des bourses des Nations unies sont également attribuées, qui permettront à des Néerlandais d'importer les méthodes de l'organisation communautaire et de la planification sociale : c'est le cas de Joe Boer en 1949, qui en tirera un ouvrage de référence en 1960. C'est Joe Boer qui fixe l'appellation travail social de construction communautaire (*maatschappelijke opbouwwerk*), et le définit comme une forme de travail social dont l'objet est d'aider la population à construire son environnement social, ou bien par des approches intégrées (milieu rural), ou par des initiatives pour mobiliser directement la population (création d'équipements socioculturels).

Les travaux de Murray Ross sont traduits dès 1957, et le courant consensuel rencontre un important succès à une époque où les anciens piliers (*verzuiling*) ne semblent plus suffire : l'exode rural et l'accueil des migrants bouleversent les milieux urbains, et appellent à une approche territoriale et non plus religieuse de l'intervention. (BAILLERGEAU 2002)

Dans les années 1960, le travail communautaire connaît un important essor, à mesure que les subventions s'orientent vers des projets participatifs, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Dans les années 1970, les travailleurs communautaires interviennent pour améliorer le cadre de vie en milieu urbain, ce afin d'aider les habitants à s'adapter aux mutations du tissu urbain¹¹¹. Si leur intervention est subventionnée, leur mandat n'est pas précisément défini ; par ailleurs, ils arrivent parfois dans des quartiers où les habitants sont déjà fortement organisés, ce qui rend leur position délicate. (BAILLERGEAU 2002)

Le travail communautaire (*opbouwwerk*) est un instrument de mobilisation, et il représente des pratiques non-assistancielles dans l'action sociale à une époque où le travail assistanciel est remis en question. Son âge d'or coïncide avec l'apogée du courant radical. En effet, le directeur de l'association néerlandaise des travailleurs communautaires (NIMO), W.A.C. Zwanikken, publie en 1969 avec A.J.M van Tienen l'ouvrage *Opbouwwerk als en sociaal-agogische methode* (le travail communautaire comme méthode sociale-agogique), dans lequel il inscrit le travail social communautaire dans une visée militante de changement social. Saul Alinsky est traduit et adapté par Piet Rickman en 1971 : l'objectif du travailleur social communautaire est d'inclure les citoyens dans la définition des politiques sociales, dans une logique de participation et d'appropriation. Si les praticiens, sur le terrain, sont orientés vers la pratique et connaissent peu Alinsky, ils s'inscrivent majoritairement dans une approche plutôt radicale que consensuelle de leur travail, allant jusqu'à se considérer comme des militants rémunérés. (BAILLERGEAU 2002)

L'andragogie se développe à la même époque, en Belgique, au Canada et aux Pays-Bas. Le terme désigne la pédagogie pour les adultes : c'est une discipline qui étudie l'éducation permanente (éducation populaire) pour l'adulte, en empruntant des éléments à la psychologie, la pédagogie ou encore la sociologie. L'andragogie se veut en premier lieu une science de l'action, inspirée des idées de l'animation française (processus de production d'action culturelle

¹¹¹Selon Evelyne BAILLERGEAU (2002), 40 % des travailleurs sociaux communautaires interviennent dans ce cadre (amélioration du milieu de vie en ville)

émancipatrice), et des idées de l'organisation communautaire et de Paulo Freire. (BAILLERGEAU 2002)

Comme dans les autres pays à travers l'Europe de l'Ouest, le travail social communautaire est institutionnalisé et intégré aux services sociaux dès les années 1970. Selon Malcolm Hill (1991), on compte ainsi 3000 travailleurs communautaires exerçant dans les années 1970 à la fois dans le secteur public et dans le secteur associatif.

3. Les années 1980 et la crise de l'opbouwwerk

La crise qui frappe le travail social dans son ensemble dans les années 1980 affecte particulièrement *l'opbouwwerk*. Il s'agit à la fois d'une crise budgétaire, avec de sévères réductions de subventions pour les travailleurs communautaires, et d'une crise morale avec la remise en cause libérale de l'État-providence.

Dès les années 1970, le gouvernement socio-démocrate mandate un groupe de réflexion, constitué en commission de réflexion sur l'harmonisation de la politique et la législation en matière de bien-être, afin de reposer les bases de l'État-providence (en particulier la notion de bien-être, de plus en plus large) et trouver des alternatives au système des piliers, les associations caritatives perdant en efficacité et en base populaire. Le rapport qui clôture ce travail préconise l'intervention locale plutôt que l'échelon national pour l'attribution des ressources de l'État-providence : c'est à l'échelon municipal que sont coordonnées les interventions dans le cadre de l'action sociale. Les municipalités doivent établir des « plans locaux du bien-être ». Les travailleurs communautaires passent donc sous tutelle municipale. Ce rapport privilégie l'emploi du terme « travail socioculturel » (*cultureel en maatschappelijke werk*), par rapport au terme « travail de construction » (*opbouwwerk*). En 1976, une nouvelle direction au ministère du travail social inclut l'*opbouwwerk* dans le travail socioculturel. (BAILLERGEAU 2002)

En 1980 la décentralisation est mise en œuvre. L'État accorde une dotation globale aux municipalités, et celles-ci peuvent choisir d'utiliser cette dotation pour financer le travail social ou toute autre activité. Cependant, les projets sélectionnés doivent répondre à des critères d'évaluation précis fixés au niveau national ; il est donc logique que les municipalités privilégient des actions dont les résultats seront mesurables. Les associations mettant en place des actions qui « dérangent » la municipalité risquent également de voir leurs subventions

coupées ; cependant, certaines parviennent à tenir grâce à un important soutien populaire. (BAILLERGEAU 2002)

Les restrictions budgétaires des années 1980 ont presque eu raison du travail communautaire. C'est ainsi que, au début des années 1990, toujours selon Malcolm Hill (1991), on ne comptait plus que 700 travailleurs communautaires aux Pays-Bas. L'offre de formation en la matière chute en parallèle de la baisse des offres d'emploi. De fait, toujours au début des années 1990, trois des quatre écoles proposant un programme supérieur en développement communautaire cessent d'accepter des étudiants. Il ne reste alors que le centre de formation nommé LOCO, pour « institut national pour le développement communautaire », mais il doit être privatisé car il n'est plus financé par l'État. Les travailleurs communautaires autrefois employés par les institutions sont remplacés par des travailleurs sociaux généralistes, qui se spécialisent ensuite dans l'accompagnement de certains publics cibles. Pour conséquence, on observe un vieillissement du groupe des travailleurs communautaires, et une difficulté à s'adapter aux enjeux contemporains, selon l'institut néerlandais pour le travail communautaire (NIMO). Ces nouvelles problématiques sont identifiées par une étude de Werksplaats Opbouwwerk Noord-Nederland comme les questions environnementales, et notamment la prévention de la pollution industrielle (HILL 1991). Si le *Opbouwwerk* a subsisté dans de rares municipalités, comme à Rotterdam, en majorité, les anciens travailleurs sociaux communautaires se sont reconvertis comme bailleurs sociaux, dans le conseil en politique, etc. D'autres méthodes de travail social collectif, comme le travail socio-culturel, persistent. (BAILLERGEAU 2002)

4. Les années 1990 : renaissance et redéfinition du travail communautaire

C'est au moment où on a le plus besoin de travailleurs sociaux communautaires, avec une logique de décentralisation qui s'amorce dans les années 1980 et s'accélère, que le nombre de postes et les offres de formation diminuent. Les gouvernements locaux prennent conscience que le développement communautaire est un outil majeur en matière de participation à l'échelle locale (HILL 1991). C'est ainsi que le transfert de compétences progressif aux municipalités a permis son retour, culminant avec le projet politique actuel de participation.

En 1990, Harry Broekhman membre d'une plate-forme nationale pour le *Opbouwwerk* (*Landelijke platform Opbouwwerk*) rédige un profil professionnel, puis un ouvrage en 1991 (*Beroepsprofiel Opbouwwerk*) qui réaffirment les compétences et l'utilité de l'opbouwwerk. Son travail amène la réouverture d'une chaire en Opbouwwerk, et d'un *Landelijk centrum*

Opbouwwerk, centre national pour le travail communautaire (LCO), soutenu par le ministère du Bien-être, de la Santé et de la Culture (WVC), en 1993. Le LCO publie une revue, *Samenlevingsopbouw*, dès sa fondation. (BAILLERGEAU 2002)

Le ministère de l'intérieur, qui exerce une mission de tutelle des collectivités locales et des populations étrangères, s'implique dans le financement de programmes afin de le « *traiter les problèmes liés aux déséquilibres urbains* ». Il s'agit de programmes de développement économique, social ou culturel de quartiers défavorisés ; d'opérations de rénovation de l'habitat ; et enfin, une approche territoriale de l'intégration des minorités. Des crédits européens dans le cadre du programme URBAN II permettent de financer certaines de ces interventions. En 1995 est lancée la « politique des grandes villes » : les crédits sont recentrés sur les 25 plus grandes villes. Les municipalités s'alignent avec ces nouvelles politiques urbaines, et investissent pour l'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers. La notion de participation suscite un regain d'intérêt, et les initiatives de la société civile sont valorisées par les municipalités. (BAILLERGEAU 2002)

Pour mettre en œuvre ce programme, des crédits en sont débloqués pour le recrutement de professionnels. Le ministère de l'intérieur¹¹² préconise d'employer des *Opbouwwerkers*, reconnus comme des professionnels de la mobilisation citoyenne et de la mise en réseau. (BAILLERGEAU 2002).

Alors que, pendant les 30 glorieuses, leur intervention était centrée sur l'amélioration du cadre de vie, les travailleurs communautaires dans les années 90 voient apparaître de nouveaux thèmes, en particulier la question de la sécurité et la prévention de la délinquance. Ils sont ainsi amenés à intervenir dans un programme comparatif européen sur « les nouvelles politiques de gestion de la déviance en Europe » (commission européenne 1999-2001), et à collaborer avec la police. Leur rôle évolue, d'une visée d'émancipation, de promotion sociale, et de médiation entre population et institutions, vers un rôle de médiation entre les habitants du quartier, et un mandat de pacification sociale. Cette montée en charge de la sécurité dans les missions des travailleurs communautaires apparaît dans une enquête de l'université de Leyde en 1999 pour le LCO : le thème de la sécurité était absent en 1993, et représentait 73 % des emplois des travailleurs communautaires en 1999. Si le mandat des travailleurs communautaires dépend de l'agenda de la municipalité qui les emploie, un certain nombre de programmes faisant l'objet

¹¹²Programmes du Ministère de l'intérieur concernés : « Sociale Vernieuwing », et « Grote Stedenbeleid I et II ».

d'une coordination nationale, avec un titre unique et une homogénéité de pratiques, se déploient dans les années 1990. Evelyne Baillergeau (2002) relève les programmes suivants :

Tout d'abord, le thème sécuritaire fait son apparition dans les nouvelles politiques urbaines, en particulier concernant les jeunes, qui doivent faire l'objet de surveillance et de contrôle, afin de renforcer le lien entre ces jeunes et la société. En parallèle, il s'agit de lutter contre l'absentéisme scolaire, considéré comme la cause principale du chômage, et d'encadrer le temps libre des jeunes. C'est ainsi que le gouvernement adopte en 1990 le plan « Recht in beweging », ou droit en mouvement, pour répondre à ces objectifs.

Elle cite également la pratique de médiation des conflits de voisinage (tapage, limite de propriété, problèmes de stationnement, présence de jeunes dans l'espace public, etc.) : le Buurtbemiddeling (médiation de quartier), porté par le ministère de la justice. La méthode s'inspire de l'Alternative Dispute Resolution, développée à San Francisco en 1977. Les problèmes entre voisins font l'objet d'une médiation par un bénévole formé, aboutissant à un contrat négocié. Pour faire l'objet d'une médiation, les conflits doivent avoir une cause sociale, ce qui permet de répondre à l'objectif de cohésion sociale.

Autre initiative à dimension nationale, le projet LOT (Lokale Ondersteuningsteam, ou équipes locales de soutien) associe des travailleurs communautaires et des agents de police de proximité pour résoudre des problèmes de sécurité mineurs du quotidien dans les quartiers et favoriser l'autonomie des populations. Cette pratique, peu formalisée, consacre la collaboration entre le travailleur social communautaire et les forces de police, bien loin de la vocation militante des origines de l'opbouwwerker.

Il existait une association professionnelle (BON, Association professionnelle Opbouwwerk Pays-Bas)¹¹³ réunissant les travailleurs communautaires, et un mouvement Force Pilot qui organisait annuellement des journées de travail et de partage de connaissances ; mais ces groupes ne sont plus en activité à ce jour. De même, de 1982 à 2006, il a existé un centre pour le développement communautaire qui a laissé un riche corpus de connaissances sur la question. Cependant, jugé trop éloigné des préoccupations des praticiens, il a également cessé ses activités. Pour autant, la disparition des organisations professionnelles ne va pas de pair avec

¹¹³ <https://opbouwwerk.typepad.com/> : le site est inactif depuis 2009

une disparition des pratiques : celles-ci demeurent sous des formes et des appellations diverses, avec, comme en France, une faible capitalisation des expériences.

B. Une grande variété de dénominations

1. Variations régionales

Le nom le plus courant pour désigner le travail communautaire est l'ancien « *opbouwwerk* », qui avait presque disparu à la fin des années 1990 (BAILLERGEAU 2002). Un autre nom ancien est « *wijkgericht werken* », « *travailler en direction des quartiers* ». « *C'est une traduction littérale* » de travail communautaire (Erik), en lien avec les équipes intégrées de quartier. Lisbeth parle également de Coordinateurs de quartier. Enfin, le terme *sociaal makelaar* est en plein essor. Il signifie, littéralement, courtier social, en référence au professionnel qui connecte une personne avec un bien qui lui correspond, comme un bien immobilier. De la même manière, le rôle du courtier social est de mettre en lien les personnes quand ce lien peut être bénéfique pour les deux parties.

Selon Erik, les appellations les plus courantes actuellement font référence au quartier (*wijk*), ou à la construction (*opbouw* ou *Samenlevingsopbouw*, pour construction de la société). Ces différences d'appellation sont largement régionales, ce qu'illustrent les écarts dans le discours des personnes interrogées, qui mettent alternativement en avant le *opbouwwerk* ou les *sociaal makelaars*. Sietske (Breda) ou Lisbeth (Utrecht) affirment ainsi que les offres d'emplois pour les *opbouwwerkers* sont parcellaires, voire absentes, et qu'elles font plus couramment appel aux *makelaars*. Pour Sietske, *opbouwwerk* serait un terme « *ancien (...), tu ne le vois pas très souvent. Aussi, à cause des couples budgétaires... Mais c'est aussi un terme ancien. Dans les offres d'emploi tu ne le vois plus, contrairement à sociaal makelaar* ». A l'inverse, Erik cite *opbouwwerk* comme la première appellation pour les travailleurs communautaires, en lien avec ses observations dans plusieurs municipalités, dont Zwolle.

« *Je ne sais pas si c'est typiquement néerlandais, conclut Erik, mais nous... nous avons tellement de noms différents pour le travail social ! Je trouve ça un peu pédant je crois. Parce qu'en gros, nous faisons tous le même travail (...). Sociaal makelaars, ça porte un nom différent parce que c'est une autre municipalité ; mais en général je crois qu'il y a plus de ressemblances que de différences !* ». L'appellation *sociaal makelaars* a émergé « *parce que c'est quelque chose de neuf (...). Mais une partie des gens font le même travail que les anciens travailleurs communautaires* », dit également Lisbeth, qui relève cependant quelques différences dans

l'approche du travail communautaire.

2. Différences d'approche entre les *makelaars* et les *opbouwwerkers*

Selon Bouttelier et al (2009), l'*opbouwwerker* a trois tâches principales dans son travail :

- « Protéger, renforcer, donner une voix et promouvoir les individus et les groupes en position vulnérable.
- Initier, stimuler et soutenir la participation active des citoyens afin de façonner et d'améliorer leur qualité de vie et l'environnement immédiat.
- Mettre en relation, diriger et influencer les citoyens et les institutions. Les interventions se concentrent sur le comportement des citoyens et sur l'amélioration de la relation mutuelle des citoyens avec les organisations et les organismes »¹¹⁴.

La brochure de l'association Me'kaar définit le courtier social comme un agent de médiation et d'orientation dans le quartier. Il « établit le contact entre et avec les personnes, les résidents locaux, les parents et les enfants, les entrepreneurs, les enseignants et les employés des organisations sociales ». Avec les personnes, il « *cherch[e] ce qu'il faut faire et à qui s'adresser pour les questions, les souhaits et les idées, [afin de] construire un quartier magnifique et paisible* ». Un guide édité par le centre de recherche Vilans sur l'activité des *sociaal makelaars* situe leur champ d'intervention spécifiquement dans le maintien à domicile des personnes âgées, en se référant à la méthode ABCD¹¹⁵. Le travail des *sociaal makelaars* semble donc plus horizontal, et moins axé sur la promotion sociale d'un groupe défavorisé.

Lisbeth situe la différence entre le travail des *sociaal makelaars* et celui des *opbouwwerkers* dans l'origine de la demande : les *makelaars* « *aident les gens à mettre en place leurs initiatives. (...) C'est plutôt, en général, les gens veulent organiser quelque chose, et ce n'est pas vraiment à propos de choses comme le logement ou le réchauffement climatique. Ou, ce sont plutôt des personnes privées, on pourrait dire, et ils soutiennent les gens dans ce genre d'initiative (...). C'est très spécifique* ». La dimension de promotion sociale des groupes vulnérables et d'*advocacy* est ici absente. A l'inverse, la démarche du *opbouwwerker* concernait, du moins jusque dans les années 1990, des problématiques plus globales. Elle consistait dans un premier

¹¹⁴ Cité dans le référentiel de compétences des *opbouwwerkers* édité par Movisie, p. 19 : <https://www.movisie.nl/sites/movisie.nl/files/publication-attachment/Competentieprofiel%20Opbouwwerker%20%5BMOV-222726-0.3%5D.pdf>, consulté le 17 janvier 2020.

¹¹⁵ <https://www.vilans.nl/docs/producten/Sociaal%20Makelen.pdf>, consulté le 19 janvier 2020.

temps à se mettre à l'écoute des habitants d'un quartier, pour repérer des problématiques communes. Leur tâche était ensuite de soutenir la mobilisation d'un groupe, de manière à ce qu'ils se découvrent capables d'agir. « *Maintenant, c'est plutôt les problèmes que voit le gouvernement [plutôt que] l'expérience des personnes* », regrette Lisbeth : les *makelaars* sont largement tributaires des priorités fixées par la municipalité, comme la lutte contre l'isolement des personnes âgées.

3. La réforme comme une ligne de fracture

Le discours de Lisbeth fait apparaître une ligne de fracture entre les anciens et les nouveaux travailleurs communautaires, avec des professionnels plus jeunes, plus adaptables, et formés à l'esprit d'entreprise, et d'autres en poste depuis longtemps. La plupart des collègues de Tania sont, selon elle, « ancien style » : « *c'est quand tu as un centre communautaire, et dans ce centre tu as un livret, et tu as différentes (...) offres. Comme des cours d'informatique, d'anglais, de danse folklorique... Mais avec les makelaars, la municipalité a dit : nous ne voulons plus de cela. Ils ont dit : vous passez trop de temps à l'intérieur du centre* ». Le « nouveau style » imposé implique d'activer les personnes, et de revenir davantage vers le terrain dans une dynamique d'*outreach*, ce à quoi des professionnels en poste depuis longtemps ne sont pas toujours habitués. Cette ligne de fracture complexifie parfois la conciliation des points de vue dans le travail d'équipe car « *c'est difficile pour les gens de s'adapter* » (Tania), et prendre l'habitude de sortir du centre social.

C. L'enseignement

1. L'ancienne filière CMV : Un profil créatif « à part ».

Avant la réforme, les hautes-écoles proposaient trois ou quatre spécialisations en travail social. « *Même si le champ du travail social est large, c'était un peu trop* », pense Erik. « *Certains étudiants avaient une éducation généraliste, ils pouvaient travailler partout* » : cela correspondait à la filière « travail social dans les services » (MWD, pour *Maatschappelijke Werk en Dienstverlening*), qui se rapproche de la filière assistant de service social en France. Cette filière, la plus ancienne, était constitutive de l'identité des travailleurs sociaux. Sa disparition avec la réforme laisse un espace encore incertain (Erik).

La voie royale pour pratiquer le travail communautaire était la filière « CMV » (pour *Culturele en Maatschappelijke Vorming*, formation culturelle et sociale). Tania, Jacobi et Nelly sont issues

de cette filière, ainsi que la majorité des *sociaal makelaars* en exercice, selon Lisbeth et Tania. La réforme des études est encore très récente, et sur le terrain, le CMV continue de faire référence. Certaines offres d'emploi et de stage font toujours figurer l'appellation « travailleur socio-culturel »¹¹⁶.

Sietske explique que le CMV correspond moins au stéréotype qu'ont les étudiants du social : « *c'est plus abstrait (...). Avec le CMV, ce ne sont pas forcément des gens qui ont des problèmes. C'est vraiment du développement communautaire. Et donc, ils ne savent pas exactement de quoi il s'agit. Ce sont plutôt les étudiants créatifs, un type très particulier d'étudiants* ». Les étudiants de la filière CMV semblent avoir une identité à part dans la formation. « *CMV, c'est le côté le plus, le plus créatif. A l'école, nous étions ensemble avec les autres groupes, et à un moment nous devons être mélangés, et là, les personnes [des autres filières] disaient : oh non, pas avec « eux », parce qu'ils sont toujours tellement créatifs. Ils (...) avaient toujours peur comme ça* », s'amuse Tania. « *A l'école, j'étais typiquement une étudiante CMV* », ajoute Nelly. « *Au départ je voulais aller vers la filière pédagogie, (...) mais une fois en formation, j'ai vu que ce n'était vraiment pas ma tasse de thé* ». Il y a donc une spécificité forte des étudiants de la filière CMV, considérés comme atypiques dans le champ du travail social.

Les étudiants en CMV pouvaient choisir entre différentes options proposées par leur haute-école. A Utrecht (Tania), les options étaient : art, sport, et communauté (ce qu'elle-même a choisi). A Nimègue, Jacobi a pu choisir entre « *construction communautaire* » et « *Loisirs et Tourisme* ». Les étudiants choisissaient ensuite un « *medium créatif* » : sport, photo, art...

Les opportunités de carrière après le CMV étaient très larges et les débouchés beaucoup plus incertains que dans les autres filières. « *Si par exemple tu regardes dans les journaux, les offres d'emploi pour les travailleurs sociaux, ils ne demandent jamais des gens qui ont le CMV, jamais !* dit Sietske. *Même s'ils cherchent souvent des gens pour travailler dans les quartiers, ils font rarement la connexion* ». Nelly se rappelle que « *les deux autres personnes qui faisaient CMV [dans sa promotion], une d'entre elles est devenue écrivain de BD, et l'autre (...) est devenu entraîneur sportif* », s'orientant vers des métiers privilégiant la culture et les loisirs sur le travail social.

Le groupe d'étudiants en CMV « *a toujours été très petit. Quand j'ai commencé ici (...), c'était mon parcours, il y avait à peu près 25 étudiants* » sur un groupe d'environ 250, se rappelle

¹¹⁶ <http://www.contourdetwern.nl/werken-leren/479/stages.html?p=1>, consulté le 4 janvier 2020

Sietske. « *C'est vraiment une petite partie d'un gros groupe* ». Dans l'année de Nelly, en formation continue, les étudiants en CMV n'étaient que 3. La filière de formation en cours d'emploi en CMV a disparu peu de temps après. A Windesheim, elle avait été supprimée « *depuis 5 ou 6 ans (...) donc nous n'avons pas beaucoup de professeurs qui peuvent donner des cours sur le travail communautaire. Nous avons une équipe de 14 personnes et un seul ancien opbouwwerker, et un qui n'était pas opbouwwerker mais CMV* », dit Erik. Nous observons le même hiatus à Breda. Le collègue responsable de la filière CMV était récemment retraité au moment de notre rencontre avec Sietske : celle-ci s'avoue moins informée sur l'histoire et la théorie que son ancien collègue, ce qui dénote un hiatus de transmission. « *Donc le champ du savoir s'est arrêté, hein, c'est du savoir qui n'est pas expliqué* », dit Lisbeth. « *Les habitudes de travail ont été perdues, et cela coûtera très cher de reconstruire l'expertise* ».

2. La réforme : de la difficulté de définir une filière « Bien-être et Société »

a. Trois profils de formation

En parallèle de la réforme qui transforme le modèle d'Etat-providence en Société de la participation, les études de travail social ont aussi fait l'objet d'une réforme majeure en 2015, pour passer de 4 métiers à « *2 ou 3 profils, selon les universités* » (Erik). L'ancien profil social-pédagogue (versant éducatif) a été maintenu, pour les travailleurs sociaux se destinant à exercer auprès de jeunes jusque 23 ans. Un nouveau profil s'intitule « *Care* » (*Zorg*) dans des services résidentiels : « *c'est nouveau, (...) le care en internat, pour des personnes handicapées, ou âgées, et des patients en psychiatrie* » (Erik).

Le troisième profil, qui nous intéresse plus particulièrement, cherche à faire la synthèse entre l'ancien « *travail social en services* » et « *formation socio-culturelle* », partant du constat – et souvent, plutôt du vœu pieux – que les équipes sociales de quartier sont amenées de manière croissante à exercer aussi bien au niveau individuel que collectif. Ce profil réunit donc « *deux types de travailleurs sociaux, ceux qui sont individuels, et ceux qui sont au niveau de la communauté* » (Erik).

Ce nouveau profil porte le nom « *Welzijn en Samenleving* », ou Bien-être et Société (littéralement, *Welzijn* correspond à *Welfare*).

b. L'orientation

L'avantage du nouveau système est qu'il permet, grâce à un tronc commun en début de formation, d'offrir à tous les étudiants une initiation aux méthodes communautaires préalablement à leur choix de profil. A Breda, explique Sietske, les deux premières années sont en commun pour tous les étudiants. « *Ils apprennent aussi beaucoup de choses sur le développement communautaire et le travail dans les quartiers* ». L'un des premiers stages consiste en une démarche de projet où les étudiants « *doivent aller dehors, et chercher leurs propres usagers* » plutôt que d'intégrer un service social classique.

Le moment de l'orientation vers le profil choisi dépend des universités. A Breda, c'est au début de la 3^e année que les étudiants choisissent leur spécialité, mais à Windesheim les enseignements en « profils » commencent dès le 4^e semestre. La règle est que la formation doit comprendre au total 240 crédits, dont 90 consacrés à la spécialité. « *C'est un an et demi [du] programme* » de la Haute-Ecole Windesheim, qui inclut un semestre de recherche. A Breda comme à Windesheim, en 3^e année, les étudiants doivent rendre un mémoire dans un thème conforme à leur choix de spécialité. Il y a ensuite 30 crédits de stage dans la spécialité, « *ce qui ne laisse que 30 crédits pour les cours* » : trop peu, selon Erik, pour aborder en profondeur les principes et méthodes du travail social individuel et collectif. C'est le principal grief de Erik contre la réforme.

Notons enfin que la formation est modulaire, ce qui permet aux étudiants d'aller chercher des modules dans d'autres hautes-écoles en fonction de leurs choix de parcours.

c. Contenus de formation de la filière « Bien-être et Société »

La difficulté du profil « Bien-être et Société » consiste, pour les formateurs, à permettre aux étudiants de créer leur profil professionnel à partir de contenus très différents, qui prennent en compte les enjeux du suivi individuel, et ceux du travail communautaire, sur un volume horaire très limité. A Windesheim, l'équipe a fait le choix de proposer « *des crédits spécifiques pour le travail communautaire et le travail individuel ; et (...) des travaux que les étudiants peuvent choisir eux-mêmes* » pour approfondir la méthode de leur choix.

La réforme est actuellement en cours d'appropriation par les écoles, qui créent progressivement leurs maquettes pédagogiques. Les premiers enseignements obligatoires dispensés en filière en 2^e année pour les étudiants en Bien-être et Société à Windesheim sont : Collaboration interdisciplinaire, outreach, groupes cibles, violence dans la relation de dépendance,

accompagnement de parcours, entrepreneuriat social, communication professionnelle, construction de la vie sociale, et pauvreté et surendettement. On remarque des enseignements spécifiques à l'individuel, d'autres au travail communautaire (outreach, et construction de la vie sociale), et enfin, des enseignements transversaux. La troisième année est en cours de conception au moment de notre entretien avec le coordinateur pédagogique de la filière.

d. Un profil qui reste minoritaire

La réforme a fait disparaître le premier profil des travailleurs sociaux qu'était le très généraliste MWD, en couplant suivi individuel et travail communautaire ; cela s'est accompagné d'une chute d'effectifs importante pour le travail social généraliste. « *Le problème de ce profil, c'est qu'il n'est pas populaire auprès de nos étudiants (...). Je crois que c'est à cause du nom* » : au niveau national, selon Erik, environ 42% des étudiants choisissent la filière Jeunesse, 34% le care en institution, et seulement 18% pour la filière « Bien-être et Société ». Les hautes-écoles disposent encore de peu de recul, et ces données pourront évoluer au cours des prochaines années à mesure que les étudiants, les formateurs et les organismes sur le terrain s'approprient la réforme. Mais là où les noms des autres filières sont très précis et évocateurs, dit Erik, « Bien-être et société » ne « *signifie rien* ». Plus l'orientation vers les profils se fait tôt, et plus cela semble se faire au détriment de la filière « Bien-être et société », dans la mesure où les étudiants ont une connaissance partielle du terrain et vont choisir des profils au noms plus directement évocateurs.

Les premiers lauréats de ces nouveaux profils devraient entrer sur le marché du travail à partir de 2020 selon les universités. Sietske pense « *que ceux qui choisissent le développement communautaire, en ce moment, c'est bien, c'est ce dont on a besoin sur le terrain* ». Selon elle, les étudiants de l'ancienne filière CMV sont formés à des compétences qui seraient bénéfiques à tous les étudiants sur le terrain dans le contexte actuel, en termes d'organisation, d'affirmation de soi, et de connaissances généralistes. Au niveau des débouchés professionnels, « *en gros nous disons aux étudiants que [la filière Bien-être et société] correspond aux anciens postes CMV et MWD* ». Cependant les choix des employeurs sont susceptibles de se reporter également vers les autres filières, comme les travailleurs jeunesse, au lieu des travailleurs plus généralistes, par exemple dans le champ scolaire. « *Si tu veux faire du travail communautaire, il faut que tu fasses Bien-être et société (...). Si tu regardes le terrain, il y a beaucoup d'opportunités [pour ceux qui sortent de cette filière], donc il va y avoir un décalage* » entre le nombre d'offres et le nombre de postulants.

Seuls « *un ou deux [masters] sont plutôt orientés vers le niveau communautaire* » ; « *mais [il n'existe] pas de master en travail communautaire* », dit Erik. Ces masters sont bien reconnus comme tels, mais ils restent « *des masters dispensés par des universités [appliquées] niveau licence* » (Erik), donc sensiblement moins valorisés. Les étudiants souhaitant poursuivre en doctorat sont contraints de rejoindre d'autres disciplines universitaires, comme la sociologie, la psychologie ou l'anthropologie.

D. Les sources théoriques

Les travailleurs sociaux communautaires se réfèrent d'abord à l'expérience et à leurs aptitudes personnelles dans la pratique de leur métier. Ainsi, « *c'est plutôt [s]a nature* » qui détermine la manière de travailler de Tania. Cependant, la formation en CMV a représenté une étape fondamentale dans leur construction professionnelle. Jacobi se souvient des enseignements en gestion de projet portant sur la manière d'adapter les outils aux objectifs poursuivis. Elle évoque également les cours en observation et soutien des dynamique des groupes, dont elle s'inspire pour créer une atmosphère, une « *zone de sécurité* », propice au développement de tous. Nelly se rappelle ses cours de diversité interculturelle, de communication, et en dynamique de groupe. « *Mais la plupart des choses que j'ai apprises, c'est ici* » sur le terrain, ajoute-t-elle. Elle travaille beaucoup à l'instinct, mais la formation lui a permis d'argumenter ses choix professionnels et de les appuyer sur la théorie. « *Je fais ce que je fais, mais je peux aussi expliquer pourquoi* ».

Les formateurs de la haute-école de Breda et de Zwolle s'appuient essentiellement sur des auteurs néerlandais¹¹⁷. Contrairement à d'autres pays, les Pays-Bas ont une riche tradition de travail communautaire au sein du travail social, et une littérature endogène à disposition. Erik se dit « *très orienté vers des auteurs néerlandais. Mais peut-être aussi la méthode ABCD¹¹⁸, bon... parce qu'elle a une dimension internationale* ».

Cela dit, comme évoqué plus haut, les références à la théorie dans l'enseignement du travail communautaire sont rares. « *Quand je pense à notre système, dit Sietske, ce n'est pas... c'est plutôt pratique, en réalité, les théories, on les utilise... mais le fait que je ne puisse pas t'en citer est déjà révélateur. Parce que les cours que je donne sont plutôt pratiques, et aussi, comme*

¹¹⁷ Peu d'ouvrages portent spécifiquement sur le travail communautaire : nous n'avons trouvé aucun titre contenant *opbouwwerken* ou *sociaal maken*. L'ouvrage de Leida Schuringa (4^e édition en 2015) sur la gestion de projet, *Projectmatig werken voor de non-profit sector*, est un ouvrage de référence. Plusieurs ouvrages publiés après 2010 portent sur le travail en équipes intégrées de quartier, comme celui d'Adelijne Martin et Agnes Schouten (2017) : *Wijkgericht werken Keuzedeel*.

¹¹⁸ Voir chapitre sur l'Angleterre pour un développement de la méthode ABCD.

la sociologie : c'est plutôt les grands thèmes, et pas vraiment le développement communautaire ». Van Ewijk (2010) décrit les Pays-Bas comme un petit pays marchand entouré de grands voisins, contraint de faire preuve d'opportunisme et de pragmatisme. Il affirme ainsi que, « *depuis les années 1970, le débat sur le travail avec les jeunes est entre les mains des législateurs, et pas des scientifiques et des chercheurs, car ce ne sont pas eux qui le financent* » (p. 70). Ce qui fonctionne en pratique est privilégié par rapport à ce qui est expliqué en théorie.

De même, l'idéologie tient une place minime dans le discours des personnes interrogées sur leur travail. Nous considérons ici l'idéologie comme une vision du monde construite collectivement, qui ordonne l'appréhension du réel en lui offrant une explication générale. L'adhésion à l'idéologie (qui peut être inconsciente) repose sur des facteurs affectifs davantage que sur la raison. Elle conditionne les actions et comportements des personnes, y compris dans le cadre professionnel, dans la mesure où une idéologie offre une grille de compréhension des problèmes sociaux observés (GUELLIL et GUITTON-PHILIPPE 2009). Or, dans les discours des personnes interrogées, ce qui fonctionne effectivement est privilégié, dans les choix de stratégies, par rapport à des présupposés basés sur des visions du monde. De même, des personnes peuvent exprimer un désaccord avec les autorités (comme Nelly ou Tania), mais jamais sur la base d'arguments politiques. Sur le terrain, la méthode pragmatique de l'essai-erreur, permettant de tester des stratégies et d'adopter celle qui mène au plus près du résultat recherché, prime sur le recours à des théories et des méthodologies apprises et empruntées. Enfin, la recherche de Teekman et al (2019) montre que, du point de vue des professionnels de terrain, il n'y a pas réellement de méthode de référence utilisée dans l'intervention collective.

Deux personnes de l'échantillon font cependant référence à des approches théoriques : il s'agit de la théorie de la Présence, très répandue aux Pays-Bas (Tania), et la théorie intégrale et la dynamique des spirales (Lisbeth).

1. La théorie intégrale et la dynamique des spirales

« *Je suis une personne très pragmatique, dit Lisbeth. Mais il y a aussi de la théorie : sur la communication, le pouvoir et les inégalités de pouvoir... sur la négociation, sur la formation des groupes, comment le groupe se développe, et (...) aussi, le travail en réseau* ». Elle-même s'est spécialisée et propose ses services de coach sur la base d'une synthèse entre la théorie intégrale et la dynamique des spirales. Elle est affiliée à une plate-forme néerlandaise, Spiral Dynamics Integrated, qui propose sur cette base un partage de connaissances et des services à différents acteurs (entreprises, décideurs politiques et collectivités...).

La théorie intégrale fut développée dans un premier temps par Ken Wilber (2000). Elle propose un modèle de développement humain et social en puisant dans le champ des sciences sociales et de la psychologie. Elle cherche à comprendre et expliquer les mécanismes du changement chez les personnes et les groupes : les applications sont donc possibles aux niveaux micro, meso et macro (CACCIOPE et EDWARDS 2005). La théorie de la spirale, de Don Beck et Chris Cowan, s'inscrit dans le cadre général de cette théorie et développe particulièrement la question de la culture et des valeurs. Il existe beaucoup de similitudes entre la théorie intégrale et la dynamique des spirales, ce qui explique qu'elles soient utilisées en relation l'une avec l'autre. Toutes deux s'intéressent au développement humain et à ses étapes ; elles sont susceptibles de s'appliquer aux individus ou aux groupes, aux niveaux micro, meso ou macro.

« *C'est un modèle assez simple, explique Lisbeth. Il te permet de regarder ce qui se passe avec les gens ou avec les organisations selon 4 angles* », ou quadrants, qui se présentent sous forme de cercles concentriques orientés successivement vers l'intérieur et vers l'extérieur. Les deux premiers cercles concernent les dimensions intérieure (conscience) et extérieure (comportement) de l'individu. Les deux derniers cercles constituent la dimension « communale », avec la vie culturelle à l'intérieur, et la vie sociale à l'extérieur. L'intérieur représente la subjectivité de l'individu ou du groupe, quand l'extérieur représente la réalité du monde. Si l'un des quadrants évolue, alors tous sont affectés. Les 4 systèmes sont donc à prendre en compte pour favoriser le développement de l'individu ou de l'organisation (CACCIOPE et EDWARDS 2005).

Wilber ajoute que chaque individu et chaque groupe se développe de manière verticale, en passant par différentes étapes de développement moral, interpersonnel, cognitif, spirituel et affectif. « *Ce mouvement que fait l'individu est le même que l'histoire de l'humanité* », dit Lisbeth. Wilber distingue 3 étapes correspondant au potentiel de développement de la conscience, avec des caractéristiques et des valeurs distinctes : le stade de l'identité pré-rationnelle (néo-natalité et enfance) ; le stade de l'identité rationnelle collective (adolescent et adulte) ; et le stade de l'identité trans-nationale collective (maturité et sagesse). Wilber met ensuite en lumière le processus de développement qui permet le passage d'un état à un autre ; changement continu et transactionnel, et parfois discontinu et transformatif. Ce changement, qui s'opère lui-même en 4 étapes, est motivé aussi bien par les contingences de l'environnement, qui exigent un ajustement de l'individu ou du groupe, que par des mouvements internes de croissance ou d'intégration (CACCIOPE et EDWARDS 2005).

La dynamique de la spirale est développée dans ce cadre général par Don Beck, que Lisbeth

rencontre en 2005, et Chris Cowan (1996). Le modèle décrit différentes étapes de développement que traverse chaque personne, chaque organisation et chaque société. Il permet d'analyser le contexte dans lequel se forment des systèmes de visions du monde, afin de comprendre les changements sociaux. « *A chaque étape [de développement] correspond un système de valeurs différent, une perspective différente sur le monde. Une personne qui travaille à sa survie a une perspective complètement différente que celle qui est déjà plus avancée et qui pense sur la base de la solidarité mutuelle* »¹¹⁹. Les visions du monde et systèmes de valeurs des personnes et des groupes résultent de l'interaction entre leurs conditions de vie et leurs capacités spirituelles. Les 8 étapes du développement de la personne ou du groupe sont codifiées par couleur, afin de ne pas induire une gradation entre elles. Chaque niveau présente ses avantages et inconvénients ; aussi, atteindre la dernière étape n'est pas une finalité. Le praticien veille plutôt à faire correspondre au mieux l'état cognitif d'un individu ou un groupe à un ensemble de conditions de vie (CACCIOPE et EDWARDS 2005).

L'approche de Spiral Dynamics Integral a des applications pratiques dans plusieurs domaines, dont celui du travail communautaire, mentionné sur le site internet. Dans ce cadre, l'approche SDI « *permet d'apporter des informations approfondies sur un contexte social et / ou sociétal pour traiter des questions liées au développement de la zone ou du quartier, aux soins de santé, au bien-être, à l'intégration, à l'éducation, à l'environnement, à la durabilité, et à la qualité de vie, de manière innovante. [La théorie] vise à maximiser la diversité des personnes et des organisations pour un objectif commun* »¹²⁰. En tant que théorie du développement, l'approche permet d'appréhender les conditions du changement pour un groupe, et apporte des éléments à la lumière desquels peuvent être interprétés la dynamique et des besoins d'un groupe.

2. La Théorie de la Présence

Tania dit avoir suivi avec toute son équipe une formation à la Théorie de la Présence (*Presentie*), développée par Andries Baart dans un ouvrage paru en 2001. « *Depuis lors, la "Présence" a fait l'objet d'une grande attention aux Pays-Bas, en partie parce qu'elle est perçue comme un contre-mouvement dans le système de soins actuel, axé sur le marché* » (KUIS et al 2015). La théorie fait particulièrement l'objet d'applications pratiques et de formations dans les champs

¹¹⁹ Entretien avec Leida Schuringa, juin 2019, consultable à l'adresse : <https://www.mariekamphuisstichting.nl/portret/1.6%20interview%20leida%20schuringa.pdf> (consulté le 9 janvier 2020).

¹²⁰ www.spiraldynamicsintegral.nl consulté le 18 janvier 2020.

de la santé et des services aux personnes âgées en perte d'autonomie.

La Théorie de la Présence, inspirée de la pastorale chrétienne, propose une approche éthique et philosophique, et une transposition dans la pratique, ancrées dans les théories du "care", compris comme une « *attitude de sollicitude envers l'autre* » (KOWALCZUK 2019) : le *Care* consiste en un engagement matériel, mental et émotionnel d'un professionnel vis-à-vis d'un usager en souffrance, dans lequel le professionnel s'attache à renvoyer à la personne une image valorisante d'elle-même. Le *Care* met en avant l'importance des relations. Toute forme de soin est bonne par nature car morale : elle tend vers une société et des institutions justes, et une bonne vie pour soi et en société (KLAARTJE et BAART 2011). Pour Baart (2001), être présent ne signifie pas seulement « *être là* », ni même « *être aux côtés* », mais « *être là pour* » (KUIS et al 2015). Cette présence est le préalable de tout accompagnement. Elle se concrétise par une attention portée à un alignement aussi proche que possible entre le professionnel aidant et la personne (en termes de langue, intérêts, perspectives, rythme...), quels que soient les objectifs et chances de succès de l'accompagnement. Selon Andries Baart, le professionnel peut prendre des risques et « *toucher* » la personne¹²¹. Il s'offre lui-même dans un « *accompagnement professionnel aimant* » qui permet de promouvoir, par la relation, la dignité de la personne (KLAARTJE et BAART 2011).

L'alignement avec l'utilisateur implique de sortir d'une logique centrée sur les enjeux de la bureaucratie, qui produisent des interventions vidées de leur sens, pour se recentrer sur l'individu : c'est à partir du point de vue de ce dernier que sont définis les problèmes sociaux.

« *Cette théorie morale se concentre sur l'interdépendance et la connexion entre les personnes et leur place dans une communauté (...). Penser à de bons soins ne se limite pas à la relation individuelle avec la personne qui demande de l'aide, mais nécessite une réflexion dans un large contexte social, institutionnel et politique*¹²². » La théorie prône une attention à l'environnement de la personne, et aux personnes les plus vulnérables de la société.

La théorie de la Présence est plutôt une éthique de la relation qu'une méthodologie de travail. Il n'existe pas d'application spécifique dans le domaine du travail communautaire ; mais elle invite à remettre la personne et la relation au cœur de l'accompagnement, et à laisser émerger, une fois installée cette relation, un travail d'accompagnement professionnel. Pour Tania, la

¹²¹ Site de la Fondation Présence : <http://www.presentie.nl/wat-is-presentie/filosofie?start=2> consulté le 13 janvier 2020.

¹²² Site de la Fondation Présence : <http://www.presentie.nl/wat-is-presentie> consulté le 12 janvier 2020.

Présence implique « *d'être à côté de quelqu'un, et ne pas leur dire s'ils doivent aller à droite ou à gauche, mais vraiment d'écouter ce que veut la personne. Et même s'il fait une erreur, non, pas une erreur – quelque chose qui ne semble pas aller dans le bon sens selon toi, tu sais, tu restes à ses côtés* ». Sa méthode de travail, à la rencontre des personnes dans leur quotidien, est proche de l'approche de Baart : prendre le café avec les personnes, être présente chaque semaine à un rendez-vous du centre social, et être aussi « *impliquée dans ce qui réussit et qui est amusant dans le monde* », selon les mots de Baart (BAART et VOSMAN 2003)¹²³.

IV. Champs d'application :

Les deux principaux champs d'action des travailleurs communautaires sont les quartiers, et la jeunesse. Il existe quelques exemples en milieu rural, où le travailleur communautaire peut soutenir la création de coopératives et de réseaux de soutien ; mais nous n'avons pu en rencontrer. Le champ du logement social était auparavant un bastion du travail communautaire, qui est aujourd'hui largement déserté du fait de restrictions financières.

A. Les équipes intégrées de quartier : entre l'individuel et le communautaire

Chaque collectivité dispose d'une certaine marge de manœuvre dans l'application de la loi de janvier 2015, d'où une diversité de pratiques et de profils professionnels appelés à intervenir. Les municipalités mettent en place des équipes intégrées selon des modalités qui leur sont propres.

Aux côtés des travailleurs sociaux sont recrutés des agents de développement communautaire, des infirmiers, des auxiliaires de vie, des éducateurs, des conseillers budgétaires (problématique de surendettement), des professionnels du handicap, de la gérontologie, de la santé publique, etc. (VAN DER VEER 2014). Les équipes composées doivent avoir une bonne connaissance du quartier et des compétences généralistes (elles peuvent orienter vers des services spécialisés si nécessaires). Jan Vranken (2016) dénombre trois modèles dominants d'équipe intégrée. Le premier, et le plus fréquent, consiste à mettre en place une équipe multidisciplinaire pour répondre à diverses problématiques, notamment celles nécessitant des spécialistes. Dans le second modèle, l'équipe intégrée est composée de spécialistes qui sont capables de prendre en charge des situations complexes de familles. Le troisième modèle, qui est de moins en moins employé, consiste à mettre en place des équipes travaillant en parallèle, chacune se spécialisant

¹²³ Site de la Fondation Présence <http://www.presentie.nl/images/stories/docs/Presentie%20filosofie.pdf>, consulté le 13 janvier 2020.

sur des problématiques spécifiques. Un dernier modèle, plus rare, propose une équipe d'accueil généraliste, qui peut ensuite orienter vers des professionnels plus spécialisés. Quel que soit le modèle choisi, deux principes doivent être respectés : il s'agit du guichet unique pour accéder à un ensemble de services sociaux, et il agit dans une logique de coopération entre les secteurs publics et privés.

Selon Erik, 80 à 90% des villes ont organisé leurs services sociaux sous la forme d'équipes intégrées de quartier (*wijkteams* ou *buurteams*) depuis la décentralisation. « *Mais il y a des différences selon les villes* » dans les profils et les pratiques de ces équipes, notamment au niveau de la place du travail collectif et communautaire. Le rôle des équipes intégrées de quartier est de « *s'assurer d'une approche intégrée de l'accompagnement, de la solidarité, de la participation et du travail avec les jeunes* » (European Commission 2016 p. 12).

Il existe trois principaux cas de figure concernant la composition des équipes de quartier :

- Une grande équipe outillée pour répondre à des problématiques larges et qui offre également l'accès à des spécialistes. Ce modèle est le plus courant.
- Une grande équipe de spécialistes pour répondre à tous les besoins.
- Plusieurs équipes travaillant côte à côte, dont certaines sont spécialisées par tâche ou par public cible (European Commission 2016 p. 22). C'est le modèle choisi à Utrecht où exercent, au total, 22 *Buurteams*, dont deux dans des écoles. Elles sont divisées entre des équipes « enfance et familles » et des équipes « sociales ». Les travailleurs communautaires sont employés par une autre organisation.

1. Diversité des profils et des compositions d'équipes

Erik a mené des recherches sur les équipes intégrées de quartier pendant 5 ans, et « *même pour [lui], c'est difficile de comprendre ce qu'elles font et les différences selon les municipalités* ». La composition des équipes varie en effet beaucoup en fonction de leurs choix. « *Certains incluent la police, les travailleurs santé, parfois des infirmières Donc bien que nous ayons un cadre commun, les équipes sont très différentes à cause de la décentralisation* », dit Erik. Lisbeth dit qu'il peut y avoir dans les équipes des auxiliaires de vie et autres professionnels liés au maintien à domicile des personnes âgées, auxquels on pourrait encore ajouter des animateurs jeunesse, des spécialistes en santé mentale ou en surendettement (European Commission 2016). Les *buurteams* d'Utrecht rassemblent ainsi des professionnels de profils très divers : pédagogie, psychologie, éducation spécialisée, ou encore médiation thérapeutique.

2. Place du travail collectif

« Une des promesses des équipes intégrées de quartier est qu'elles seraient orientées vers un quartier, vers une communauté. Mais ce que tu observes dans la pratique, c'est qu'elles sont basées dans un quartier, mais elles travaillent essentiellement au niveau individuel », dit Erik. Dans ce sens, le rapport abrégé de la commission européenne (2016) estime que le ratio entre travail individuel et travail collectif est de l'ordre de 70/30 en faveur de l'individuel. 60 à 70% des demandes auraient trait à des aides financières (p. 13). L'institut de recherche Movisie affiche un ratio encore bien plus défavorable au travail collectif, avançant que seulement 2% des équipes de quartier y ont consciemment recours¹²⁴. Selon l'étude de Teekman et al (2019) menée auprès de travailleurs sociaux à Zwolle, seul un professionnel sur 5 dans les équipes intégrées de quartier se sent compétent pour mener des interventions collectives. Ce manque de formation représente le premier obstacle : « toutes les lois avaient une orientation individuelle ; (...) la plupart des travailleurs sociaux de ces équipes ont reçu une formation à l'individuel ; et (...) la plupart des postes sont orientés soit vers l'individuel, soit vers le collectif », dit Erik. En parallèle, les travailleurs sociaux avancent comme premier obstacle leur charge de travail, qui ne leur laisse pas d'espace pour organiser un travail collectif, ni même pour penser à le faire.

Les travailleurs sociaux des équipes identifient trois objectifs spécifiques au travail collectif dans l'étude de Teekman et al (2019) :

- Le premier est un travail de groupe par thème : il s'agit de mettre en en lien des demandes individuelles pour lesquelles une réponse collective peut être trouvée. C'est l'objectif le plus couramment traité en équipe intégrée ;
- Le deuxième, un peu plus rare, est de jouer un rôle de prévention et de soutien des compétences individuelles des personnes, en les mettant en lien avec des organismes et équipement locaux, dans une logique de création de réseaux. Le travail de Tania porte largement sur cet objectif.
- Le troisième objectif est rarement évoqué et atteint dans la pratique – or c'est celui qui se rapproche le plus explicitement du travail communautaire. Il s'agit de comprendre et

¹²⁴ <https://www.movisie.nl/artikel/verbind-individuele-collectieve-aanpak> : article publié le 19 août 2019, consulté le 13 janvier 2020.

d'appréhender des problématiques au niveau du système, qu'il soit communautaire ou social. On le trouve dans la définition du *opbouwwerk* évoquée plus haut.

Quand les équipes mènent effectivement des interventions au niveau collectif, les principales formes évoquées sont : la mise en place d'actions de formation ; la mise en lien entre des personnes pour répondre à un besoin par une ressource ; et le travail de groupes autour d'une problématique donnée (TEEKMAN et al 2019). On retrouve les deux dernières formes dans le discours de Joris, qui est travailleur social dans une buurtteam « sociale » à Utrecht. Il consacre la majorité de son activité à du suivi individuel. Cependant, dans une logique de création de réseau pour soutenir la vie autonome des personnes, son équipe organise des « cafés du vendredi » au centre communautaire avec un groupe de personnes souffrant de pathologies mentales, nombreuses sur le quartier. Le travailleur social soutient les interactions entre les personnes, afin qu'à terme, elles soient capables de créer des réseaux de soutien mutuel, et de continuer à se rassembler sans l'intervention d'un travailleur social. L'équipe envisage également un travail de groupe autour de la question du surendettement.

Le travail collectif, qui peut avoir une dimension communautaire, est donc envisagé comme une méthode possible, en complément de l'individuel ; il devrait permettre à terme de réduire la charge de travail des équipes intégrées, au prix d'une nécessaire transition. Les attentes vis-à-vis de la réforme de la formation sont fortes : les nouveaux diplômés de la filière Bien-Être et Société doivent être à même de dépasser la dualité entre individuel et collectif.

3. Place des travailleurs sociaux communautaires

La place des travailleurs communautaires dans ces équipes est variable. A Utrecht, ils sont dans une association et des locaux à part. A Haarlem, il y a un travailleur communautaire par équipe de quartier¹²⁵. A Zwolle, ils étaient auparavant intégrés aux équipes, mais ont ensuite été placés dans une entité séparée. Les travailleurs communautaires « *étaient dépassés par des questions individuelles et ne pouvaient plus faire leur travail. Si, dans une équipe de 20, tu as seulement un ou deux travailleurs communautaires, il y a de fortes chances pour que leurs voix ne soient pas entendues. Donc (...) ils ont décidé de quitter ces équipes et de se constituer en wijkteam* » (équipe de quartier), explique Erik.

¹²⁵ <https://www.movisie.nl/artikel/verbind-individuele-collectieve-aanpak> consulté le 13 janvier 2020

B. Les centres communautaires et le travail des sociaal makelaars

Sietske rappelle que, « *initialement, il y avait de l'argent à investir dans les quartiers, qui venait pour partie du gouvernement, et pour partie des industries du logement, donc ils ont travaillé ensemble pendant de nombreuses années. (...) Dans les quartiers plus défavorisés, il y a davantage d'argent qui est investi. Mais cet argent aussi a disparu* ». Si le travail dans les quartiers a perdu une large partie de son financement, par exemple pour les ilotiers de quartier qui ont disparu, il n'en demeure pas moins que des travailleurs sociaux communautaires sont toujours présents, parfois organisés à partir de centres sociaux, comme Tania.

Une particularité néerlandaise est qu'il existe des centres sociaux également dans les quartiers plus favorisés. Ils mènent un travail « *très différent* » de celui de l'équipe de Tania. « *Je crois, dit-elle, que c'est plutôt d'essayer de faire en sorte que le centre social soit auto-géré. Il y a beaucoup de gens qui viennent là pour travailler, ils amènent leur ordinateur portable, ils prennent un bon cappuccino alors qu'ici on a un café de pauvres !* ». Les objectifs et modes de fonctionnements sont adaptés à la population locale et ses besoins, mais il est intéressant de constater que les services sociaux s'adressent à une population large, et pas seulement aux publics les plus défavorisés. A Utrecht, il existe aussi des centres sociaux pour les personnes âgées, où elles « *peuvent aller jouer aux cartes ou au bingo ou font de la couture ou de la cuisine, dit Roel. (...) C'est un endroit où il y a des activités de loisirs* ».

Le travail des sociaal makelaars

A Utrecht, 25 à 30 salariés sont embauchés par l'association Me'kaar comme sociaal makelaars sur les différents quartiers. Le mot sociaal makelaar a été imposé par la municipalité d'Utrecht : « *c'est comme ça qu'on appelle quelqu'un qui vend des maisons. (...). C'est comme si j'essayais, pas de vendre, mais de connecter* », explique Tania. *Outreach* et prévention sont les maîtres mots de son intervention.

Outreach. Le travail de Tania est d'être hors des bureaux, dans les lieux de vie ou à domicile, là où elle put rencontrer les habitants. Elle estime passer environ la moitié de son temps de travail dehors, là où certains collègues s'occupent davantage de réguler les activités du centre social (comme le café des voisins). Elle met les gens en relation pour changer le quartier : la commande municipale est de « *rencontrer ceux qui ne trouvent pas le quartier sûr ou agréable : nous voulons que tu leur parles et que tu voies si tu peux les mettre en lien avec les bonnes personnes afin qu'ils se sentent mieux, (...) ou qu'ils puissent aller quelque part, comme au*

centre social, pour organiser des choses ». Pour arriver à cet objectif, Tania passe la majorité de son temps à l'extérieur. « *Je me promène et je parle aux gens et (...) ils m'invitent dans leur maison (...). J'écoute leurs histoires et c'est le début de quelque chose, tu vois ? Ensuite je peux les mettre en lien avec d'autres, les inviter à venir pour que nous puissions lancer un nouveau projet ou une nouvelle formation* ».

Prévention. La prévention des effets négatifs du vieillissement est une priorité que la municipalité demande à ses travailleurs communautaires de traiter. Dans le cadre de ce travail auprès des seniors, Me'Kaar a demandé aux médecins de leur transmettre les adresses postales de leur patientèle âgée de 67 ans et plus : 4500 lettres ont été envoyées avec des propositions de mise en lien avec le service, dont 2% ont fait l'objet d'un retour. Une équipe de bénévoles a été constituée pour effectuer des visites à domicile auprès de ces personnes et recueillir leurs besoins pour favoriser leur autonomie. A l'issue du projet, une partie des bénévoles a souhaité continuer à s'impliquer et organise des après-midis à thème au centre social en fonction des souhaits des participants (gestion des médicaments, rencontre des candidats aux élections municipales...).

Repérage des besoins (1^{er} niveau). Outre sa présence dans des lieux stratégiques, Tania peut être contactée par les personnes via leur médecin traitant, si celui-ci accepte de collaborer avec Me'Kaar. La municipalité a mis au point des « *ordonnances sociales* » qu'un médecin peut délivrer à un patient si celui exprime une souffrance liée à son isolement ou à des questions sociales. Si une personne consulte souvent son médecin, il est possible qu'elle « *soit souvent à la maison, avec des pensées négatives. Donc en tant que médecin, tu fais une ordonnance parce que tu as besoin de sortir et de voir des gens pour aller mieux. Ou tu as besoin de faire du bénévolat, ou de faire quelque chose pour toi* » : le médecin demande aux personnes dans cette situation s'ils souhaitent que Tania les contacte. Ce même système a été développé par plusieurs municipalités à travers le pays. A Utrecht, un travail de partenariat est également mis en place avec l'association d'aides à domicile, afin de repérer des situations de fragilité et d'éviter qu'elles ne se dégradent.

L'intervenante dispose ensuite de plusieurs outils pour soutenir la personne.

- **Création de tandems** entre un bénévole et une personne ayant un besoin particulier. Par exemple, elle a fait se rencontrer une jeune maman migrante non allophone, et une professeure à la retraite « *qui connaît bien l'école et l'éducation. Maintenant elles sont ensemble, elles se voient une fois par semaine, la dame l'amène à la bibliothèque ou*

ailleurs. ». Tania peut effectuer des visites de courtoisie en attendant le recrutement d'un bénévole, si une personne en a exprimé le besoin.

- **Soutien aux dynamiques collectives** : Tania cite l'exemple d'une personne âgée qui se plaignait de ne connaître personne dans la résidence. Elle aurait souhaité proposer des activités mais n'en avait pas les moyens financiers. « *Je lui ai dit : essayez de trouver quelqu'un d'autre qui vit ici, vous savez, comme ça vous ne portez pas la responsabilité toute seule. (...) Elle a trouvé deux autres dames, (...) elles se sont appelées « les Filles en Or », elles ont demandé à la municipalité de financer leur projet (...) et comme je les aidais, la municipalité a dit OK. (...) et maintenant elles font tout plein d'activités* » qui peuvent rassembler jusqu'à 40 participants.
- **Invitation à des activités au centre social.** Certaines activités sont co-gérées par des bénévoles (repas, café, bingo, atelier couture par des femmes turques...) et d'autres, payantes (Yoga), sont animées par des professionnels qui louent une salle au centre à prix modéré. Tania peut également accompagner les personnes vers des activités à l'extérieur du centre social si la personne le souhaite, mais n'ose pas s'y rendre seule.

Pour le seul quartier d'Ondiep, à Utrecht, les travailleurs sociaux de la Buurteam sont 25, quand c'est le nombre total de *makelaars* sur l'ensemble de la commune : les travailleurs communautaires sont donc largement minoritaires. Dans le nouveau système, les attentes concernant leur travail sont nombreuses : en permettant de recréer des solidarités localement, et en effectuant un repérage précoce de situations d'isolement et de vulnérabilité, les *makelaars* permettent d'alléger la charge de travail des services sociaux traditionnels. Ils sont l'échelon concret par le biais duquel se met en place la société de participation – et aussi celui où elle révèle ses limites, dans la mesure où les besoins excèdent souvent en nombre et en complexité les compétences bénévoles à disposition.

C. Le logement :

Sietske cite les coopératives de logement, qui sont l'équivalent néerlandais du logement social, comme un employeur traditionnel de diplômés en CMV. Traditionnellement, « *ils investissent dans les infrastructures physiques, mais aussi sociales* » (Sietske). « *Aux Pays-Bas, l'industrie du logement dispose de beaucoup d'argent pour améliorer les conditions de vie dans le [quartier d'habitat social]... Il y en avait beaucoup plus avant !* dit Lisbeth. *Mais maintenant, (...), c'est de plus en plus difficile pour l'industrie du logement d'investir cet argent, car la loi restreint de plus en plus leur budget consacré au social* » : en dépit de plusieurs contacts avec

des coopératives de logement à Breda et Utrecht, nous n'avons pas trouvé de travailleur communautaire en leur sein. Les projets qui continuent d'exister sont financés en coopération avec des fonds municipaux. Les étudiants peuvent toujours y effectuer leur stage de projet ; mais Lisbeth pense qu'il n'y a plus de travailleurs communautaires qui y sont employés.

Dans la dynamique de la société de participation, les résidents sont invités à s'organiser en conseils de résidents pour travailler en lien avec l'administration de la coopérative de logement, pour avoir un impact sur leur environnement direct et créer des réseaux de solidarité. A Breda, une coopérative propose ainsi aux habitants de s'engager dans leur comité de quartier s'ils souhaitent « *prendre l'initiative d'une activité. Cela peut être quelque chose en faveur de l'ensemble, comme le maintien de l'ordre et de la propreté du milieu de vie et des habitations, faire remonter des choses, mais aussi en aidant les autres habitants, par exemple pour les petites tâches* »¹²⁶. Ces comités de quartier fonctionnent en auto-gestion sur la base du volontariat, là où, auparavant, un professionnel en travail communautaire pouvait intervenir.

D. La jeunesse :

Le travail avec les jeunes est ancré dans une longue tradition aux Pays-Bas, avec des mouvements d'éducation populaire et l'essaimage de la pédagogie Froebélienne au début du 20^e siècle. Il est défini comme « *un effort mené par des adultes dans des organisations à but non lucratif pour offrir à des catégories d'âges distinctes des activités récréatives, d'éducation non-formelle et de soutien sur les temps de loisirs* » (Van EWIJK 2010 p. 71). Les travailleurs sociaux spécialisés dans la jeunesse, souvent considérés comme une catégorie à part dans le champ professionnel, ont évolué d'une approche centrée vers la résolution de problème à une approche plus préventive. L'efficacité de ce travail de prévention est reconnue par les pouvoirs publics, en particulier depuis les années 2000 (Van EWIJK 2010). Les activités des travailleurs jeunesse, très diverses, sont couramment inscrites dans la vie de la communauté où évoluent ces jeunes, comme en attestent les deux exemples ci-dessous.

Nelly (Breda) et Jacobi (Utrecht) travaillent toutes deux auprès d'enfants et d'adolescents au cœur de la vie de leurs quartiers ; mais le point de départ est différent, puisque Jacobi gère un équipement municipal, tandis que le travail de Nelly répond initialement à une problématique repérée sur le terrain.

¹²⁶ <https://www.laurentiuswonen.nl/media/1199/informatie-bewonerscommissies-en-actieve-bewoners-mei-2019.pdf> consulté le 17 janvier 2020.

1. Les aires de jeu

Les aires de jeu installées dans les quartiers (Speeltuinen) sont des spécificités néerlandaises. « *Nous en avons plusieurs, mais dans chaque ville, ils sont organisés différemment* », dit Jacobi. « *Il y en a qui sont vraiment au cœur de la communauté, et c'est le quartier qui en assume la responsabilité* » sans encadrement professionnel. A Ondiep, parce que le quartier « *a beaucoup de besoins* », il y a deux travailleurs communautaires pour coordonner les activités et réguler les interactions si besoin. L'aire est composée d'un local avec une ludothèque, une cuisine et un espace de jeu, et un terrain de jeux à l'extérieur. Jacobi la définit comme un « *havre de paix* » pour les jeunes. Son rôle est d'entrer « *en relation et [elle] joue avec [les enfants]. Des fois c'est un jeu, des fois [elle] les aide à résoudre un problème, et bien sûr, [elle] crée une atmosphère* ».

« *Nous cherchons à être un quartier, plutôt qu'une aire de jeu. (...) Pour y parvenir, nous cherchons ce que nous pouvons faire de plus, et ce que les gens peuvent faire de plus. Et si le bingo est à la mode dans le quartier, alors ce sera ça !* ». L'aire de jeu n'est pas envisagée comme un simple équipement, mais comme un espace d'activités au cœur de la communauté et de ses besoins. L'espace n'est pas ouvert exclusivement aux jeunes, puisque, par exemple, il accueille chaque semaine un groupe de femmes marocaines.

En application de la Société de Participation, Jacobi cherche par son travail « *à développer le centre d'une manière différente de ce qui se faisait avant* », dans un esprit « *entrepreneurial* ». Le centre est ouvert en autogestion le matin, en soirée, et le weekend. Des groupes de bénévoles peuvent utiliser l'espace : animation pour les jeunes par des bénévoles du quartier, groupe de jeunes filles, cours d'arabe et de yoga... Jacobi a pour projet de travailler avec les mères qui viennent régulièrement avec leurs enfants, pour les inviter à proposer elles-mêmes des activités à un groupe d'enfants et concevoir ensemble le projet.

L'aire de jeux sert également de lieu de repérage et de mise en relation entre des familles et des travailleurs sociaux, qui « *deviennent des personnes, plutôt que des professionnels sans visages (...) : c'est vraiment la personne qui est importante* ». Jacobi est employée par Me'kaar, un organisme qui entretient des liens étroits avec l'équipe de quartier (*Buurtteam*). Le travail communautaire joue ici pleinement le rôle de prévention précoce qui lui est dévolu en tant que travail « *à l'avant-champ* » de premier niveau.

2. Le service Grand Frère, Grande Sœur

Initié par un agent de probation en réponse à des problèmes de comportement repérés chez huit jeunes issus de la minorité marocaine dans un quartier de Breda, le service Grand Frère Grande Sœur (GFGS) existe depuis 2008. Nelly a récemment pris le relais comme coordinatrice, au départ en retraite de l'initiateur. Le service s'est, depuis, élargi à l'ensemble des jeunes du quartier, toutes origines confondues, dans une tranche d'âge très large allant de 7 à 26 ans. Le service, initialement inspiré d'une organisation à Amsterdam, s'est construit progressivement à partir d'essais-erreurs. « *La première année, il y a eu plus de choses qui sont allées de travers, que bien* », affirme Nelly. Le haut degré de confiance accordé par la direction de l'organisation à la coordinatrice et son équipe leur permet d'être flexible et d'ajuster le fonctionnement pour réajuster les règles suite à des effets malencontreux. Il accueille aujourd'hui environ 80 jeunes, avec une longue liste d'attente et « *5 ou 6 nouveaux appels chaque semaine* ».

Le concept est de proposer à des jeunes d'organiser ou de participer à des activités à destination des enfants, des adolescents, ou des personnes âgées du quartier. Les activités ne sont pas une fin en soi, mais sont mises à profit pour le « *développement du jeune* ». Avec les personnes âgées, les jeunes organisent des visites et temps conviviaux dans les maisons qui les accueillent, ou proposent des promenades en chaise roulante. « *Nous croyons qu'en réunissant les deux mondes, jeunes et vieux, chacun peut apprendre de l'autre* », dit Nelly, ce d'autant plus qu'à l'intergénérationnel s'ajoute souvent une dimension interculturelle. En plus des activités avec les personnes âgées, les jeunes peuvent proposer toute activité qui les intéresse, à condition que cela participe à leur développement ou à celui du groupe : cirque, football, nettoyage du quartier...

Certains jeunes s'engagent dans l'association à l'occasion d'un stage de formation, d'autres, majoritaires, sont tout simplement habitants du quartier. Comme motivation à l'engagement des jeunes, « *nous utilisons le groupe. Si tu veux faire partie de la famille Grand Frère Grande Sœur (d'où le nom), il faut que tu fasses des choses* ». Le service a mis au point un système de gradation (jaune, rouge, noir, marron, argent plus, et or) qui marque la progression des jeunes au sein de l'association et leur niveau de responsabilité. Le niveau « or » permet aux jeunes d'encadrer des groupes : « *c'est le concept de GFGS : nous avons beaucoup de jeunes, et nous les aidons, mais nous avons peu de professionnels* » afin de favoriser la gestion des activités et du local par les jeunes eux-mêmes. Ce sont eux qui proposent les activités, organisent les locaux, invitent d'autres à participer, et contactent les personnes pour l'encadrement ainsi que

les partenaires nécessaires.

Outre ces activités, le local est ouvert en soirée et les jeunes se relaient pour préparer le dîner et gérer le budget des courses. Les professionnels proposent, chaque semaine, un temps d'échange sur les activités de la semaine : cela permet de travailler la résolution de conflits, et favorise le transfert d'expérience des plus grands envers les plus jeunes.

Dans un esprit de communauté, l'association « *est comme une grande famille : tout le monde prend soin des autres. Le modèle, c'est une équipe, une tâche. Donc tout le monde est responsable de l'autre, et chacun est responsable de son propre développement, mais aussi de celui du groupe. Et aussi des projets* » (Nelly). Tout le monde parle le même langage, celui « *de la culture de la rue* », dont le service utilise les codes, par exemple la référence à des leaders positifs (les jeunes ayant atteint l'échelon « or »).

L'association est en lien avec les parents, et ceux-ci peuvent être présents lors des activités. Les professionnels peuvent parfois jouer le rôle de médiateurs entre les jeunes et leurs familles, et les institutions (dont l'école ou le service de protection de l'enfance). Un partenariat avec plusieurs institutions locales permet aussi à GFSG de proposer des facilités de formation (notamment dans le domaine de l'animation) aux jeunes. Le travail de Nelly s'inscrit ainsi à plusieurs niveaux dans la vie de la communauté.

Conclusion

Bien que le travail communautaire soit enseigné et pratiqué de longue date aux Pays-Bas comme une filière à part entière du travail social, il garde une place minoritaire et une image atypique dans le champ. Sa longévité et son adaptabilité, sous diverses appellations reflétant les tendances de l'époque (rénovation urbaine, construction communautaire, courtiers sociaux...), méritent cependant d'être soulignées : bien que minoritaires, les travailleurs communautaires n'ont pas à argumenter et défendre leur légitimité au sein même du travail social, aux côtés des autres spécialités. Ils sont présents sur tous les territoires où nous avons enquêté, œuvrant dans des équipes associatives financées par la municipalité pour la population d'un quartier, ou plus spécifiquement pour les enfants et jeunes et leurs familles.

La transition du système néerlandais, d'un Etat de Bien-Etre et de Soins (au sens de *care*) vers

une Société de la Participation, a bouleversé le paysage du travail social néerlandais, réformé aussi bien dans sa formation que dans son organisation pratique. L'entrepreneuriat et l'innovation sont recherchés, dans des projets mettant en valeur l'implication active des citoyens et l'appui sur des réseaux de solidarité bénévoles. La gestion décentralisée des services sociaux par les municipalités induit des variations importantes dans les compositions des équipes, réparties en trois niveaux de soin dans une recherche d'efficacité, ainsi que dans la fonction et la place attribuée aux travailleurs communautaires.

Selon un dicton courant parmi les travailleurs communautaires aux Pays-Bas, « *le travail communautaire a toujours été le métier de l'avenir* »¹²⁷. Pourrait-il, avec la décentralisation et la réforme de 2015, enfin devenir un métier du présent ? Les obstacles et incertitudes demeurent nombreux, au niveau de leur statut minoritaire, du manque de formation des équipes en place, de contenus de formation rénovés potentiellement insuffisants et inégaux selon les écoles, et d'habitudes de travail individuel très ancrées sur le terrain. La présence des travailleurs communautaires à *l'avant-champ* des équipes municipales semble, cela dit, leur assurer une place nécessitant des compétences spécifiques dans la mise en œuvre de la Société de la Participation. Certes, le travail social néerlandais est enseigné dans des hautes-écoles et ne dispose pas de chaire académique ; mais plusieurs laboratoires de recherche indépendants, qui travaillent en appui et en évaluation des pratiques, sont susceptibles de produire des données validant l'utilité à moyen et long terme d'un travail communautaire préventif à *l'avant-champ*.

¹²⁷ Introduction du référentiel de compétences des opbouwwerkers de Movisie : <https://www.movisie.nl/sites/movisie.nl/files/publication-attachment/Competentieprofiel%20Opbouwwerker%20%5BMOV-222726-0.3%5D.pdf> consulté le 19 janvier 2020 ; également cité par Erik.

Chapitre 3 : l'Angleterre

Données socio-démographiques de l'échantillon

9 entretiens ont été menés en Angleterre : deux à Londres, et sept dans la région de Huddersfield (municipalité de Kirklees). Il n'y a aucun formateur à plein temps dans l'échantillon, même si Charles et Terry dispensent des formations en lien avec leur activité de consultant ; mais notre contact à Huddersfield, Martin Purcell, est professeur à l'université de Huddersfield dans la filière Youth and Community Work, et a complété par de nombreux échanges les informations recueillies.

L'Angleterre est une des Nations qui composent le Royaume-Uni. La situation au regard du développement communautaire diffère largement entre les Nations, ce qui justifie un traitement séparé de l'Angleterre.¹²⁸

Londres :

A Londres, le quartier de **Deptford** est, traditionnellement, le site des chantiers navals royaux, comme le rappelle son nom, qui se rapporte à la profondeur de la capacité de mouillage de la Tamise à cet endroit. Le retrait des chantiers, puis des docks, a entraîné le déclin de cette zone urbaine, qui constitue une poche de pauvreté au centre de Londres. Cependant, sa situation, en plein cœur de la métropole, en fait l'objet de nombreuses convoitises – d'où les initiatives de groupes d'habitants pour lutter contre la gentrification et la spéculation urbaine.

Morgan est bénévole à plein temps pour l'association Pepy's Forum de Deptford, qu'il définit comme un Community Trust: *“an organization dedicated to being trusted by this local community to work in the local area for everyone who lives in that area”*. Le principal projet en cours est un jardin communautaire, mais l'association est impliquée dans plusieurs espaces civiques, en particulier pour lutter contre la spéculation urbaine et la gentrification du quartier. L'association a connu un âge d'or entre 2000 et 2010, mais elle ne perçoit plus de financement pour un budget de fonctionnement (donc des locaux et des salariés) depuis lors. Morgan a une carrière dans l'enseignement dans le secondaire et à l'université (design et technologie) mais est sans emploi depuis 2010.

Sean : Après avoir fondé et dirigé Citizens UK pendant 20 ans, Sean continue à travailler depuis 2018 comme membre émérite et consultant pour l'association. Sean est travailleur social

¹²⁸ La profession de travailleur communautaire est plus organisée et mieux reconnue par les pouvoirs publics comme outil d'intervention en Ecosse.

diplômé au début des années 1970. Il exerce comme travailleur social pendant plusieurs années, développant des initiatives communautaires pour les services municipaux puis pour une société de protection de l'enfance. Il obtient une bourse d'étude pour aller se former aux Etats-Unis : il y découvre l'Industrial Areas Foundation, et retourne se former au Community Organizing auprès de Ed Chambers (successeur de Saul Alinsky à la tête de l'IAF). Il transpose et adapte en Angleterre le modèle de *Broad-based community organizing*.

Huddersfield :

Huddersfield est une ville de 162.000 habitants située dans le Yorkshire, au nord de l'Angleterre, dans le district métropolitain de Kirklees. Proche de Manchester, Leeds et Sheffield, elle fait partie d'une région anciennement industrielle de manufactures textiles en crise. Si Manchester parvient à se reconverter, Huddersfield, hors des grands axes, reste économiquement défavorisée, en dépit du maintien d'activités textiles ; l'université y est le premier employeur.

Charles est consultant associé auprès de Nurture Development, qui propose du conseil en développement communautaire suivant la méthode dite « ABCD » (Asset-based community development). Nurture Development est basée en Irlande mais son fondateur, Cormac Russel, intervient à l'international. Il a été formé lui-même à Chicago par le ABCD Institute. Charles est musicien. Il n'a pas été formé comme travailleur communautaire, mais son parcours l'a amené à travailler avec la municipalité, d'abord comme prestataire de service, puis comme agent de développement communautaire (en qualité de gestionnaire d'équipe). C'est dans ce cadre qu'il rencontre Nurture Development et s'y associe. Il intervient essentiellement pour des formations dans toute l'Angleterre.

Steve est gestionnaire (managing director) d'une association caritative (Charity), Paddock Trust, à Huddersfield. Il a d'abord exercé comme journaliste et enseignant en journalisme. Une expérience bénévole l'a amené à intégrer l'équipe de l'association en 2001, alors qu'elle cherchait à s'extraire de difficultés financières. Steve est responsable de la viabilité financière et des orientations stratégiques de l'association dans un contexte de tension des budgets : sa logique est davantage commerciale qu'humaniste. L'association a pour principale mission la promotion de l'apprentissage pour les adultes et le soutien à l'entrée dans la vie active.

Arthur est gestionnaire d'une entreprise sociale, Local Services to You, à laquelle il préfère se référer comme un Business Communautaire (*Community Business*). Il a reçu une formation en droit et en comptabilité, avant de s'orienter vers la politique et l'économie puis un master en « Politique sociale et Race ». Il débute sa carrière comme chercheur à l'université, puis consultant auprès d'organismes privés. Il intègre Local Services to You à l'été 2014. L'activité principale de l'entreprise est la provision de crèche pour le quartier ; ils ont également une branche logement et un centre social / bar. Leur mission est : « *de fournir des services d'excellence à la population locale et de créer des emplois de qualité* ». Dans la logique du community business (qui est nécessairement à but non-lucratif), les retombées financières doivent bénéficier majoritairement à la communauté.

Derek : Le parcours de Derek est marqué par un investissement bénévole constant dans divers projets relevant de l'activisme, essentiellement environnemental. Diplômé de sociologie, il travaille pour des clubs de jeunes (Youth Clubs) relevant de la municipalité, d'abord bénévolement puis comme salarié. A la fin des années 1980, son employeur lui finance une formation à l'université en « Youth and Community Work ». Toujours pour le compte de la

municipalité, il travaille comme responsable de projet (*senior executive manager*) de 2015 à 2019, sur un projet financé par une fondation privée internationale – projet qu’il a conçu lui-même. Il s’agit d’une plate-forme numérique (*comoodle*), visant à mettre à disposition les ressources et compétences locales à l’appui de projets bénéficiant à la communauté.

Damian et Amal travaillent tous deux pour une société de logement social basée à Huddersfield, qui gère 21000 unités d’habitations sur plusieurs communes. Leurs fonctions ont été revues suite à des remaniements internes courant 2018.

- **Damian** est cadre et il a une longue expérience dans le domaine du logement social ; jusqu’en avril 2018, il gérait l’équipe chargée de l’empowerment communautaire (*Community Empowerment Manager*). Damian a reçu une formation universitaire en pédagogie, travail communautaire et sciences sociales. Ce sont surtout des expériences bénévoles (en particulier une expérience de vie communautaire radicale alors qu’il était étudiant) qui ont forgé son expérience et sa vision du travail communautaire. Il applique la méthode du développement communautaire telle qu’elle est enseignée en Angleterre depuis les années 1970, avec une attention particulière pour les valeurs (« *value-led community work* »), dont l’empowerment et l’inclusion.
- **Amal** travaille comme agent de logement social (Housing Officer) depuis 19 ans. Employée comme personne-relais du fait de ses compétences linguistiques, elle a fait partie pendant 5 ans de l’équipe d’empowerment communautaire de Damian et a bénéficié, dans ce cadre, d’une formation d’un an en développement communautaire (interrompue faute de participants). Elle a récemment été affectée à la gestion d’une plate-forme numérique pour soutenir les groupes de résidents et de locataires par la mise à disposition d’informations et de ressources.

Terry : à 67 ans, Terry est formateur, consultant et travailleur communautaire indépendant. Il intervient sur plusieurs projets à travers le Yorkshire, dont le projet *Big Local*, financé par le gouvernement central. Formé en développement communautaire, Terry a partagé sa carrière entre le terrain et l’université (département de recherche communautaire à l’université de Leeds, aujourd’hui fermé). Il défend une approche classique du développement communautaire, basée sur quatre piliers : la propriété communautaire (*ownership of assets*), la remise en question des rapports de pouvoirs et des inégalités, la prise en compte de la dimension individuelle, et le renforcement de la cohésion communautaire.

Nous présenterons en premier lieu le régime libéral d’Etat providence avant d’analyser le contexte anglais du travail communautaire. La filière étant distincte du travail social, celui-ci n’est abordé que marginalement, à travers leur histoire commune puis leur rupture, en première partie.

Introduction : présentation du régime libéral

Le principe fondamental dans la conception libérale de la protection sociale est que le marché doit être favorisé par rapport à l'Etat dans l'allocation des ressources. L'Etat assure les besoins fondamentaux tels que la santé ou l'éducation. Selon la formule célèbre de William Beveridge, l'Etat a un devoir d'assistance aux citoyens « du berceau au tombeau ». Hormis ces besoins fondamentaux, l'intervention de l'Etat doit être résiduelle. Les prestations de chômage ou autres prestations sont minimalistes, avec des montants fixes modestes, ce qui encourage le citoyen à recourir, en complément, à l'assurance privée. Au Royaume-Uni et en Irlande, le Service national de santé est universel et gratuit pour tous – mais il a subi un processus de privatisation progressif en Angleterre, par le biais de la sous-traitance. Les prestations de chômage et les pensions de retraite sont très faibles.

Ce régime se caractérise donc par une assistance fondée sur des évaluations des situations afin de satisfaire les besoins essentiels, et par des transferts universels modestes : il est peu redistributif et n'a pas pour objectif de lutter contre les inégalités. Il est principalement financé par des impôts plutôt que par des contributions.

L'Etat n'est censé intervenir qu'en dernier recours, et toute intervention doit favoriser un réinvestissement rapide sur le marché ; Esping-Andersen (2007) parle donc de protection sociale « de marché ». Le citoyen est un consommateur qui doit pouvoir choisir sur le marché l'offre de prestation qu'il juge la plus efficace parmi plusieurs acteurs. Par ailleurs, les prestations ne doivent pas dissuader les bénéficiaires de travailler. C'est le principe de la moindre préférence : la situation de personnes bénéficiant d'aides sociales ne doit jamais être préférable à celle des autres individus.

Ce système favorise une haute dualité dans la société, entre les plus pauvres qui dépendent le plus des prestations pour vivre, et sont donc souvent stigmatisés, et les privilégiés, qui peuvent s'assurer d'une protection grâce au marché. La classe moyenne est partagée entre la peur de tomber dans l'assistance et le coût de l'assurance privée.

Le modèle libéral est un modèle plus flexible et adaptable aux évolutions de l'environnement économique que le modèle corporatiste-conservateur. En revanche, la baisse de salaires et la faiblesse des allocations, si elles permettent à l'économie de rester compétitive et offrent du travail aux personnes moins qualifiées, amènent une augmentation des inégalités et des situations de pauvreté (MERRIEN 2007).

I. Travail social et travail communautaire : des origines communes vers le divorce

A. Travail social et travail communautaire, une histoire commune

1. Les précurseurs : Toynbee Hall et le Settlement movement

En octobre 1883 est publié « The Bittter Cry of Outcast London » (le Cri Amer des Défavorisés de Londres), un pamphlet anonyme qui décrit les conditions de vie dans les quartiers Est de Londres – en faisant l'impasse sur l'analyse des causes de la pauvreté. Le pamphlet connaît un succès immédiat dans tout le pays. Il prend des allures de dénonciation et est suivi d'appels à l'action dans la presse. A l'université d'Oxford, l'intérêt pour la question sociale grandit à partir des années 1880. Des œuvres philanthropiques voient le jour dans la seconde moitié du 19^e siècle pour tenter d'y apporter des réponses. Deux formes d'intervention se développent en parallèle en Grande-Bretagne à la fin du 19^e siècle : le Settlement Movement (travail sur un territoire, à dimension collective), et la Société d'Organisation Caritative, Charity Organization Society (COS).

Le Settlement Movement prône l'intervention de l'Etat et milite pour des réformes afin d'améliorer les conditions de vie des personnes vivant dans des taudis ; pour le COS, fondée en 1869, il est important que les personnes démunies apportent la preuve de leur besoin avant d'obtenir une aide. Le COS s'inscrit dans une visée moralisatrice et place la responsabilité de la pauvreté dans des défaillances personnelles des individus ; en conditionnant l'attribution de secours à une évaluation approfondie, elle vise à rompre les mécanismes qui entretiennent les pauvres dans l'assistance. Selon cette approche, il faut d'abord entrer en relation avec l'autre pour connaître ses besoins et y répondre de manière individualisée et juste (BRIGGS & McCARTNEY, 1984). Le COS fondera son intervention sur la méthodologie du Case Work¹²⁹, son héritière, qui sera théorisé au début du 20^e siècle par Mary Richmond. (ADAMS & SHARDLOW, 2008).

Suite à la publication du pamphlet, le révérend Barnett, un pasteur des quartiers est de Londres, donne une conférence à Oxford sur le thème « *settlements of university men in great towns* »

¹²⁹« Méthode de travail social impliquant une prise en compte des problèmes, besoins et ajustements de la situation d'un individu ou d'une famille » (dictionnaire Webster). Le Case Work est un mode de travail individuel faisant appel à des notions de psychologie et de sociologie, ayant pour but d'apporter un mieux-être à l'individu.

(les résidences d'étudiants dans les grandes villes), à l'intention d'étudiants dont beaucoup seront amenés par la suite à occuper une place importante sur la scène publique (BRIGGS & McCARTNEY 1984). Barnett est pasteur depuis 1872 à St Jude dans le East End londonien, où, avec son épouse, il s'investit dans la vie de la communauté. A partir des années 1880, il invite des diplômés d'Oxford à s'installer en résidence temporaire dans le East End avec lui. Il pense que « *ce dont le East End souffre, c'est de l'absence d'une classe de gens aisés ayant du temps, une « gentry résidente » qui pourrait aider les personnes moins fortunées en vivant parmi elles* » (BRIGGS & McCARTNEY 1984, p4).

Les influences de Toynbee Hall sont multiples. La première est celle de l'historien éponyme, Arthur Toynbee, un proche de Barnett et ancien étudiant d'Oxford. Mort en 1883, il a donné son nom à la résidence sociale en hommage posthume. Toynbee croyait en un devoir d'éducation envers, non l'individu, mais le citoyen. Dans sa lignée, Barnett parle du devoir « *d'ouvrir l'esprit* » des personnes démunies. Il ne se situe pas dans une approche moralisatrice, mais de rencontre et d'ouverture à l'autre (BRIGGS & McCARTNEY 1984). Une autre influence majeure est celle du Charity Organization Settlement (COS) qui se développe après 1860 et rejette « la charité universelle » : Henrietta Barnett, l'épouse du Révérend, est en lien avec Octavia Hill, du Housing Movement, membre active du COS. Enfin, l'influence du socialisme se répand à partir des années 1860 et surtout 1880. Barnett a été décrit comme un socialiste chrétien, tenant du « *socialisme pratique* » plutôt que théorique. Il ne conçoit pas le socialisme comme un vecteur de conflit mais prône plutôt la réconciliation sociale. (BRIGGS & McCARTNEY 1984)

Toynbee Hall n'est pas confessionnel. D'autres settlements missionnaires et rattachés à des églises voient le jour dès 1884, par exemple à Bethnal Green, également avec des étudiants d'Oxford. Le choix du non-confessionnel a permis à Barnett d'accueillir des personnes d'opinions très différentes, et a constitué une richesse pour Toynbee Hall. Il est vrai que l'ouverture de Toynbee Hall intervient à une période de transition où la charité se sécularise progressivement (BRIGGS & McCARTNEY 1984).

En juillet 1884, une association est créée dont les missions sont les suivantes :

- « *d'apporter de l'éducation et des moyens de loisirs et de plaisir pour les habitants des districts les plus défavorisés de Londres et autres grandes villes, d'étudier la condition*

des pauvres, et de mettre en place des stratégies planifiées pour permettre leur bien-être.

- *D'acquérir par l'achat ou toute autre méthode une ou des maisons pour héberger des personnes engagées ou en lien avec des activités philanthropiques ou éducatives.*
- *D'assurer un salaire total ou partiel à toute personne engagée dans ces objectifs ;*
- *et de recevoir et faire des demandes de dons auprès de personnes désirant promouvoir ces objectifs susmentionnés, et de gérer les fonds » (BRIGGS & McCARTNEY 1984, p 9)*

Les résidents de Toynbee Hall mènent des activités essentiellement éducatives, avec une grande variété de cours et de débats. La résidence accueille un grand nombre d'associations (philosophes, antiquaires, club d'histoire naturelle, club d'économie...) qui la choisissent comme lieu de réunion. Sont également organisés des voyages ou excursions, par exemple en Allemagne ou en Espagne avec une découverte préalable du patrimoine littéraire ; ou encore des cours d'hygiène, de chimie, de langues, de lecture, de comptabilité ou encore un orchestre... Enfin, les étudiants résidents organisent des « conférences populaires » (*popular lectures*) le samedi soir et des « conférences de fumeurs » le jeudi soir : le fait de fumer ensemble devait faciliter la rencontre entre classes (BRIGGS & McCARTNEY, 1984).

On sait le rayonnement qu'a eu Toynbee Hall en Europe (en France, aux Pays-Bas, dans les pays nordiques...) et aux Etats-Unis (Jane Addams à Chicago). Les *Settlements* sont considérés comme l'acte de naissance du travail social dans ces pays. Toynbee ne sera pas une initiative isolée en Angleterre : des *Settlements* ouvrent rapidement dans d'autres quartiers de Londres et ailleurs en Angleterre, dont les « Community centers » sont les héritiers. Les deux aspects, COS et Settlement, ont su gagner en légitimité et se maintenir.

2. Les suites de Toynbee Hall : le travail social et communautaire entre 1900 et 1950

Peter BALDOCK (1974) définit 4 périodes dans le développement de la pratique communautaire en Grande-Bretagne.

La première période s'étend de 1880 à 1920. Le travail communautaire est vu à cette époque comme un aspect du travail social. Le COS faisait déjà appel à des méthodes de travail communautaire pour organiser et coordonner les acteurs et ressources charitables. Un conseil

national de service social est fondé en 1919, et après lui de nombreux conseils locaux, avec pour objectif de coordonner les interventions d'associations. Beaucoup de conseils locaux s'investissent dans la coordination d'activités de loisirs ou des clubs, dans la tradition des settlements.

Trois formes de travail social cohabitent avant la première guerre mondiale : la Charity Organization Society, les Settlements, et les Conseils de Service Social (Councils of Social Service). Les trois se situent dans une approche souvent paternaliste qui implique la notion d'une « supériorité de classe », et qui fut donc très critiquée, notamment à mesure que se développa le socialisme. Le casework a représenté une révolution en la matière en s'appuyant sur des théories psychologiques pour comprendre le comportement des usagers, tout en permettant de professionnaliser le travail social.

Il devient progressivement clair que les services de l'Etat et les Conseils ne suffisent pas à réduire une pauvreté liée à des causes structurelles, d'où un regain d'intérêt chez les travailleurs sociaux pour le travail communautaire, même si, dans les faits, peu de travailleurs sociaux s'en sont réellement saisis. (BALDOCK 1974).

La deuxième période va de 1920 à 1950, et se caractérise par l'émergence de compétences et problématiques spécifiques.

En 1928 est fondé un « Comité des Nouveaux Quartiers » (*new estates committee*) au sein du conseil national du service social. Il deviendra la fédération des associations communautaires (*Federation of Community Associations*). Le travail communautaire va alors souvent de pair avec une attitude de rejet envers la société moderne urbaine, dans la lignée du mouvement des settlements. L'auteur évoque une forme de « paroissialisme », de repli sur une paroisse (c'est-à-dire sur un quartier) pour résoudre les problèmes locaux, dans une vision romantique un peu désuète. En Grande-Bretagne, on trouve aussi l'idée selon laquelle il doit exister un « *équilibre local* », à savoir une minorité de personnes issues de classes moyennes dans tous les quartiers pour assurer la gestion des affaires locales. Cela s'apparente à une tentative de préserver une société rassemblée et hiérarchisée comme un village. Cet idéal ne put se mettre en place du fait du refus des classes moyennes d'assurer ce rôle de minorité dirigeante auprès des classes populaires. (BALDOCK 1974)

Cette phase fut une réaction aux constructions massives de nouveaux quartiers dans l'entre-deux guerres et marque le souhait de revenir à l'équilibre précédent. Ce fut un échec.

3. Opportunités et divorce : les années 1960 et 1970

L'Etat providence britannique se met en place après 1945 sur la base des recommandations du rapport Beveridge. Dans le cadre de la mise en place de l'Etat social, le travail social se développe selon une approche psychologique : les travailleurs sociaux cherchent à obtenir un statut de praticien, fondant leur pratique sur le modèle du Case Work.

Plusieurs formes d'aide psychosociale individualisée, comme par exemple la psychothérapie, se répandent ainsi à partir des années 1950. Elles se développent en parallèle d'autres théories et méthodes de travail, de groupe et communautaire. Les approches individuelles perdent cependant de leur influence dans la formation et la pratique des travailleurs sociaux, car les elles sont généralement considérées comme conservatrices, tandis que les approches de groupe et communautaire sont davantage aptes à modifier les systèmes, et les structures d'oppression (ADAMS & SHARDLOW, 2008).

Le travail communautaire n'a été perçu comme un réel métier qu'à partir de 1960. Avant cette date, il existait des travailleurs assimilés tels que les gardiens de centres sociaux (*Community centre wardens*), les secrétaires des conseils locaux de service social (*secretaries of councils of social services*), ou encore les chargés de projet dans les nouveaux quartiers résidentiels (*Development workers on new housing estates*). Les travailleurs impliqués dans le quartier Dickens à Bermondsey dans les années 1950 sont un exemple de ces deux dernières catégories (INFED 2013). Cette période s'inscrit dans une réaction contre l'idée de « voisinage » et de « communauté » qui avait servi de base à la seconde phase. Les travailleurs communautaires apparaissent en nombre plus important, et en viennent à constituer un groupe professionnel distinct.

Le rapport Younghusband de 1959 s'appuie sur l'exemple nord-américain pour reconnaître l'organisation communautaire (devenue ensuite travail communautaire) comme une des méthodes de travail social. Les premières formations ont une orientation pédagogique marquée (LEDWITH 2011), et portent dès l'origine l'intitulé « Youth and community work », Jeunesse et travail communautaire, avec des enseignements dédiés aux deux domaines. Les deux filières, jeunesse et travail communautaire, sont restées couplées depuis lors. « *Dans les années 1970 et*

1980, il y avait un bon équilibre. C'était peut-être 40% Travail communautaire, 60% Jeunesse, à la fois au niveau des contenus d'enseignement et des opportunités de stage » (Terry).

Parallèlement, le travail social, la pédagogie et la planification se nourrissent des avancées en sciences sociales et travaillent à combler les manques théoriques. Par exemple, Batten contribue à diffuser l'approche non-directive ; Ilys Booker diffuse la stratégie de consensus et la notion d'auto-analyse critique de la pratique. Le Rapport Seebohm (1968) reprend certaines de ces idées en 1968¹³⁰.

Deux circonstances semblent alors permettre le développement du travail communautaire : la spécialisation des services, d'une part, et la logique de développement local (*area organisation*) d'autre part ; on demande donc aux Départements de Service Social de s'appuyer sur les forces bénévoles, et « *d'assister et de développer l'aide mutuelle, en particulier dans les zones caractérisées par des grandes mobilités de population, haute délinquance, pauvreté des enfants, maladie mentale, et autres indicateurs de pathologie sociale. (...) Le travail social individualisé aura nécessairement un effet limité dans un domaine où l'environnement communautaire lui-même est un frein à un développement personnel sain* » (Seebohm report, paragraphe 477, cité par BALDOCK 1974 p.7).

En 1969 est publié par le Youth Service Development Council un autre rapport qui a influencé l'éducation à travers les Centres Sociaux (community centers) : *Youth and Community Work in the 1970s*. Il insiste sur la nécessité d'associer les adultes bénévoles aux activités proposées pour les jeunes. (BALDOCK 1974).

En 1968, le groupe de travail Gulbenkian publie *Community Work and Social Change*, qui répond à la nécessité de proposer des formations en travail communautaire (BALDOCK 1974). Le rapport définit ainsi les objectifs du travail communautaire :

- *aider les personnes à prendre des décisions, planifier et agir pour répondre à leurs propres besoins avec l'appui de ressources extérieures disponibles ;*
- *aider les services locaux à être plus efficaces, utilisables et accessibles à ceux dont ils cherchent à répondre aux besoins;*

¹³⁰ Le rapport Seebohm est largement critiqué à sa parution. Tout d'abord, la définition du bénévolat n'y est pas claire. La notion d'identité communautaire n'est pas analysée en lien avec celle de « pathologie sociale ». Il a eu malgré tout une influence importante dans le développement d'actions de « développement communautaire » dans les Départements de Service Social.

- *prendre en compte les interrelations entre différents services dans les efforts de planification en faveur de la population ;*
- *anticiper les adaptations nécessaires afin de répondre aux nouveaux besoins sociaux dans un contexte en évolution constante* ». (Gulbenkian Report, cité sur infed.org)

Le rapport Gulbenkian de 1968 envisage le travail communautaire comme l'une des composantes du travail social, selon le modèle nord-américain, mais tout en dépassant largement la seule sphère du travail social. Ce rapport est celui qui a eu le plus d'influence parmi les rapport précités. Le Gulbenkian Study Group est un groupe d'études composé de chercheurs et de professionnels de terrain ; ils mènent une étude financée par la fondation Gulbenkian sur le travail communautaire, avec pour objectif d'émettre des préconisations pour le développement de la formation. Ils fournissent un important travail préalable (de 83 pages) sur une tentative de définition du travail communautaire, qui existe sous différents vocables, même si sur le terrain celui de « community work » prédomine. (BALDOCK 1974). Un élément commun est que les travailleurs communautaires « *cherchent tous à affecter le cours du changement social à travers un double processus d'analyse des situations sociales, et d'établissement de liens avec des groupes variés afin d'amener un changement nécessaire* » (Gulbenkian Report p. 4, cité sur infed.org).

Les auteurs du rapport distinguent 3 grands types de travail communautaire :

- conseil auprès de petits groupes dans la communauté : associations de locataires, groupes de loisirs pour les enfants avant l'âge scolaire... Les travailleurs sont parfois affectés à des zones urbaines ou rurales circonscrites, et parfois exercent dans des bureaux centralisés (collectivités locales, organisations bénévoles, fédérations...). Beaucoup d'entre eux s'appuient sur des méthodes de développement communautaire apprises à l'étranger.
- Coordination entre organisations et groupes. Le travailleur a dans ce cadre un rôle centralisateur, par exemple relevant des municipalités.
- recherche et développement dans des domaines concourant à la protection sociale, qui impliquent la nécessité de planification urbaine et sociale en s'appuyant sur la participation des membres de la communauté. (BALDOCK 1974)

Ce rapport interroge peu la relation entre travail social et travail communautaire, ce qui est peut-être une conséquence de la composition du groupe de travail.

Quand le Gulbenkian Report est publié en 1974, la majorité des travailleurs communautaires exercent dans des agences de travail social. Les chiffres en la matière ne sont pas très fiables mais il semble que seul un travailleur communautaire sur 5 soit alors titulaire d'un diplôme de travail social. « *Ceux qui considèrent qu'ils contribuent au travail social exercent dans 5 domaines* » : coordination inter-agences et inter-bénévoles, leadership et organisation, club de personnes handicapées mentales ou physiques, et organisations d'usagers (ex : associations de locataires). « *Il me semble que le point déterminant est l'approche qui est choisie : si le travailleur cherche à promouvoir une activité autonome et collective pour un groupe, par exemple des personnes handicapées, alors on peut légitimement appeler cela du travail communautaire. S'il se contente de mettre à disposition un service, par exemple une structure de loisirs, pour un groupe de clients, alors cela n'en est pas* ». (BALDOCK 1974, p 10)

Des centres communautaires se mettent en place sous l'autorité de conseils d'éducation locaux (Local Education Authorities) : il s'agit de groupes de travailleurs communautaires bien établis. C'est le cas, par exemple, d'une initiative d'éducation populaire à Liverpool auprès d'adultes du milieu ouvrier. L'activité de travailleurs communautaires se développe également dans le domaine du développement urbain, mais ils sont difficiles à dénombrer car ils ne sont pas représentés par une association ou une fédération. Les New Town Development Corporations (Corporations de Développement des Villes Nouvelles) emploient des travailleurs communautaires dans leurs sections « développement social », ainsi que des associations de logement (Housing Associations, qui ont pour tâche d'aider à l'installation dans le logement de nouveaux locataires). Le fait d'embaucher plutôt des travailleurs communautaires, au lieu d'impliquer les Conseils (municipaux) comme à Londres, est un moyen de s'assurer que la participation des habitants sera mise en œuvre. Les travailleurs communautaires ont là une indépendance relative car ils travaillent pour les pouvoirs publics ; dans d'autres cas, ils interviennent dans de petites structures, justement pour faire pression aux côtés de la classe ouvrière sur les autorités locales. (BALDOCK 1974)

Beaucoup de ces travailleurs communautaires n'ont pas de formation professionnelle, mais sont recrutés sur la base de leur expérience. Il existe également des cours en travail communautaire dans les universités et centres de formation professionnelle (*polytechnics*).

Au vu de tous ces développements, on se demande alors si une profession distincte du travail social est en train d'émerger. Les travailleurs communautaires pouvaient alors faire partie du BASW (l'association nationale des travailleurs sociaux). Une association spécifique leur est

dédiée : il s'agit de la « Youth Service Association » (Association des services pour les jeunes), qui devient ensuite la « Community and Youth Service Association ». Il existe aussi une association de travail communautaire (ACW, Association of Community Work) fondée en 1968, par le biais de laquelle les praticiens cherchent une reconnaissance professionnelle et s'outillent en matière de formation professionnelle. (BALDOCK 1974)

La particularité du travailleur communautaire est qu'il ne peut pas se prévaloir de pouvoir seul mettre en place une association au bénéfice d'un groupe d'usagers : il exerce nécessairement en lien avec une multiplicité d'acteurs privés et publics afin de préserver la liberté démocratique. Le travail communautaire n'est donc pas une profession bien délimitée, ce qui a amené l'association de travail communautaire, ACW, à recruter très largement ses adhérents à partir de 1973. La même année, le BASW (association britannique des travailleurs sociaux) faisait l'inverse et protégeait le titre de travailleur social (enregistrement obligatoire et restriction sur certains postes aux professionnels diplômés). De fait, le BASW n'accepte pas la demande répétée de la ACW d'y être fédérée. En conséquence, la ACW « *est devenue plutôt un forum autour du travail communautaire, s'occupant de formation* » qu'une association professionnelle. (BALDOCK 1974, p 15)

4. Les années 1970 et le courant radical

a. La « mode » du communautaire

Les années 1970, dernière période détaillée par Baldock, voient se poursuivre l'expansion du nombre de travailleurs communautaires. « *C'était vraiment une version anglaise d'une approche freirienne, euh... des quartiers en difficulté, très axé sur le développement, construire des groupes à partir d'individus. Très puriste en termes de problématiques à résoudre, quels sont tes objectifs (...). Pas vraiment axé sur l'empowerment, mais sur le changement dans les quartiers, les ressources dans les quartiers. Et ça s'est plutôt bien répandu dans les années 1970* » (Terry).

En plus des approches psychodynamique et psychanalytique, la théorie systémique et l'éducation populaire se popularisent à partir des années 1970, et l'influence des théories marxistes et émancipatrices nourrit un courant de travail social radical de manière plus ou moins prononcée entre les années 1960 et les années 1980. Toutes ces théories considèrent les êtres sociaux comme membres de systèmes sociaux, s'intéressent à la relation entre eux, mais elles

diffèrent dans la manière dont elles mettent en relation des problèmes sociaux et les systèmes politiques, comme le capitalisme, ou par l'importance qu'elles accordent à la responsabilité individuelle, au bien-être, et aux questions de comportement.

Le mot « communautaire » est alors mis en avant comme stratégie innovante dans de nombreuses initiatives. « *C'était un peu comme si on diffusait le mot communautaire un peu partout* », s'amuse Terry : « *il y avait la police communautaire, la communauté ceci cela... et les travailleurs sociaux communautaires* » (Terry). Sean est alors directeur régional pour une grande organisation caritative dans le domaine de la protection de l'enfance. « *A l'époque [l'association] faisait beaucoup de placement familial et placement en foyer, et d'adoptions* ». Or certains de ces services sont en cours de fermeture : l'association veut dépoussiérer son approche et délègue à Sean « *une grosse somme d'argent qu'[il] [peut] dépenser à peu près comme bon [lui] semble* ». Il développe des projets communautaires sur son territoire, tels un « *projet de santé radical* » ou encore un centre social.

En 1970, la Loi sur l'Autorité Locale et les Services Sociaux amène la création de Départements de services sociaux généralistes. Les travailleurs sociaux qui y exercent aux côtés d'autres professionnels de l'intervention sociale remplissent les missions que leur confie l'autorité locale envers différents publics : personnes âgées, adultes et enfants souffrant de handicaps physiques ou mentaux, les familles nécessitant un soutien éducatif. Comme en France, cette réorganisation amène d'importants débats et des incertitudes quant aux buts, au rôle, et à la fonction des travailleurs sociaux, aussi bien dans la fonction publique que dans le domaine associatif. (ADAMS, DOMINELLI, PAYNE, 2009). Pendant ces années, le travail social s'oriente vers les notions de méthodes non-directives, de stratégies de négociation, et de professionnalisme.

La relation entre travail communautaire et travail social devient plus problématique de part et d'autre, et source de tensions, malgré des appels à collaborer. Par exemple, l'ouvrage *Current Issues in Community Work* (rédigé par un groupe de travail, Community Work Group, en 1973) s'adresse au Conseil Central pour l'Education et la Formation en Travail Social, et lui demande de s'investir davantage dans la formation des travailleurs communautaires, ainsi que dans le développement de pratiques communautaires adaptées spécifiquement aux travailleurs sociaux. (BALDOCK 1974)

b. L'héritage des Community Development Projects

Terry cite les Community Development Projects, conçus dans le cadre d'un « Programme Urbain » par le gouvernement Wilson en 1968, et mis en œuvre de 1970 à 1978 sur 13 sites à travers la Grande-Bretagne, comme un champ d'expérimentation majeur pour le développement communautaire. Chaque projet avait une durée de 5 ans. Ce programme faisait suite à plusieurs émeutes urbaines à caractère racial à la fin des années 1960, dans un contexte où le consensus social-démocrate d'après-guerre vivait « *ses derniers jours* » (GREEN 2017).

Dans les 13 quartiers sélectionnés, des équipes d'intervenants communautaires sont constituées et placées sous l'autorité de la municipalité. Elles travaillent en partenariat rapproché avec des équipes de chercheurs universitaires qui ont pour mission de « *comprendre les causes de la pauvreté localisée et d'identifier les solutions appropriées* » (SHAW et al 2016). Ce partenariat entre acteurs de terrain et universitaires pourra dans certains cas se muer en recherche action. Il permet la production et la diffusion de plusieurs rapports de suivi sur les différents sites. Ce sont précisément les critiques adressées au gouvernement par le biais de ces rapports qui sont la cause principale de la courte durée de vie de ces programmes. « *Le gouvernement ne s'est plus jamais par la suite embarqué dans un programme de cette sorte, laissant le champ libre pour expliquer les causes structurelles de la pauvreté à des groupes d'activistes et à des universitaires inquisiteurs et exigeants* » (SHAW et al 2016), venus ainsi contrer l'hypothèse dominante du gouvernement de l'époque d'une responsabilité individuelle des habitants de ces quartiers. Les programmes gouvernementaux suivants « *ont été placés sous une emprise managériale très descendante* », à l'exception du programme New Deal For Communities des années 2000 (abordé ci-après).

L'expérience, bien que de courte durée, marquera durablement la profession du développement communautaire en Grande-Bretagne, notamment grâce à son important héritage littéraire. La question reste ouverte quant à savoir si cette décennie de Community Development Projects a constitué un socle de méthodes, de littérature et de professionnels qualifiés qui ont assis la profession de travailleurs en développement communautaire, ou au contraire si elle a scellé son déclin en entérinant un antagonisme entre la logique du développement communautaire et les logiques de gestion des collectivités territoriales et de l'Etat. « *Si le travail communautaire est effectivement une démarche d'empowerment, qui remet en question le pouvoir et s'attaque aux inégalités, est-ce que le gouvernement ordinaire, le système de gouvernement central ou local, va le financer en connaissance de cause ? (...) Remettre en question le pouvoir n'est pas permis*

sous un gouvernement de droite », remarque Terry. Cet héritage contribue à disqualifier, jusqu'à ce jour, le travail de développement communautaire. « *Si je regarde les années 1970 et les programmes d'action communautaire, il est évident que cela a créé un héritage de défiance entre les autorités et le développement communautaire, en tant que pratique... Qui n'a jamais réellement disparu, malgré de récentes tentatives autour du Asset-Based Community Development* » (Damian).

5. Les années 1980 et le Community Social Work

En 1982, le rapport Barclay place le travail social à l'échelle du quartier et emploie pour la première fois le terme « Community Social Worker » (CSW, Travailleur social communautaire) (TWELVETREES 2017). Les années 1980 voient se développer cette forme hybride de travail social communautaire. Il s'agit d'une notion ambiguë, qui recouvre initialement deux types de dispositifs :

- des équipes de réparation (*patch teams*) mises en place par les autorités locales ;
- des projets de prévention dans le secteur bénévole.

Pendant les années 1970 et 1980, des travailleurs sociaux communautaires pratiquent aux côtés de travailleurs communautaires à l'échelle d'un quartier, dans une logique décentralisée. Les travailleurs sociaux appliquent alors les méthodes de développement communautaire, et ce avec compétence (Terry), après y avoir été formés ainsi que leurs cadres (TWELVETREES 2017). Ces CSW savaient manier les dimensions d'aide individuelle, collective, et de planification, au service des usagers. Le recentrage des missions des travailleurs sociaux sur quelques champs très restreints a entraîné leur disparition.

Aujourd'hui, l'appellation CSW recouvre un « *processus d'inclusion sociale et de renouvellement des quartiers* » (STEPNEY & POPPLE 2008, p.109). Le CSW a réellement émergé après la parution du rapport Barclay (1982), qui a pourtant été largement controversé¹³¹. Il se développe d'abord informellement dans les années 1980, en fonction des intérêts de certains acteurs. Dans un second temps l'Etat s'implique avec la mise en place des Patch Teams : des équipes locales au service des groupes de population (12000 à 15000 personnes). Une Patch Team est une équipe composée de deux ou trois travailleurs sociaux, de travailleurs sociaux

¹³¹ Une des raisons pour lesquelles il fut controversé, par exemple, est qu'il affirme qu'il faut promouvoir les réseaux alors que les personnes exclues n'ont justement pas de réseaux et un capital social faible. (STEPNEY & POPPLE 2008)

communautaires (*community care workers*) et / ou ergothérapeutes (*occupational therapists*), et d'habitants. Malgré leur efficacité, elles déclinent dans les années 1990 à mesure que grandit le phénomène de fragmentation et d'exclusion dans les communautés (STEPNEY & POPPLE 2008).

Le travail social communautaire (CSW) et le travail de développement communautaire sont souvent comparés. Ils ont effectivement des points communs : ils sont construits sur des compétences endogènes en utilisant des ressources locales. Mais le premier serait plutôt consensuel, quand le second est radical. Ils diffèrent dans leur logique d'action car :

- « *Le CSW développe des services locaux plus accessibles et efficaces* » ;
- Le travail de développement communautaire « *s'attaque aux injustices et aux inégalités en organisant les personnes et en promouvant un changement de politique au niveau local à travers l'action collective* » (STEPNEY & POPPLE 2008 p. 113)

Le tableau comparatif ci-dessous, qui met face à face les approches de CSW et de développement communautaire, est emprunté à STEPNEY & POPPLE 2008 (traduit et reproduit de la page 114-115) :

Approche traditionnelle : Community Social Work	Approche communautaire : Community development work
Réactive	Préventive ou proactive
Services à portée de main. Pratique influencée par des normes bureaucratiques et institutionnelles souvent prédéfinies	Services proches de la communauté. Pratique influencée par les conditions de vie et l'environnement des clients.
Basé sur la responsabilité professionnelle : c'est au professionnel de répondre à la demande.	Basé sur la responsabilité partagée.
Centré sur le client, individuel. Évaluation centrée sur les problèmes et les pathologies de l'individu	Centré sur le réseau social. L'évaluation porte sur la distribution de la responsabilité et sur les capacités d'adaptation.

Le CSW se marginalise progressivement, puis disparaît dans les années 1990, pour trois raisons :

- des campagnes médiatiques sur les situations d'enfants victimes de maltraitance, prennent le devant de la scène et mobilisent l'intervention, au détriment de la dimension communautaire ;

- pour éviter que le développement du CSW ne vienne affaiblir le statut de la profession de travailleur social ;
- du fait du développement du managérialisme, qui n'est pas compatible (STEPNEY & POPPLE 2008, p116)

Le déclin du CSW va de pair, plus généralement, avec celui du travail de développement communautaire comme profession : après l'âge d'or des années 1970, le déclin du groupe professionnel sera continu.

B. Le tournant libéral et son impact sur le travail social et communautaire

1. La saignée des autorités locales

Les restrictions budgétaires sont une constante dans le discours de toutes les personnes interrogées, tant elles ont modifié le paysage et les conditions d'exercice des travailleurs sociaux et communautaires ces dix dernières années. L'avènement au pouvoir de Margaret Thatcher, en 1979, avait signalé un premier tournant de rigueur budgétaire ; la crise économique remet en question la légitimité de l'Etat providence et amène la mise en place d'un modèle d'économie mixte.

Les restrictions des dépenses publiques sont continues depuis quarante ans, à l'exception d'une embellie pour les services sociaux sous le gouvernement travailliste de Tony Blair, qui lance des réformes sociales et augmente les dépenses de service public (en particulier les budgets dévolus à la santé, à l'éducation, et à la lutte contre la pauvreté), pour développer de nombreux programmes et services. Mais les réformes du gouvernement travailliste n'ont pas été soutenues par une augmentation de la fiscalité, ledit gouvernement souhaitant maintenir la ligne budgétaire établie par ses prédécesseurs (ADAMS, DOMINELLI, PAYNE, 2009). Le gouvernement centriste et conservateur qui lui succède doit rapidement faire face à la crise financière, et revient sur cette politique ambitieuse en opérant des coupes budgétaires sévères à partir de 2010.

« Financièrement, c'est certain que les choses sont devenues beaucoup, beaucoup plus difficiles, en particulier ces 8 dernières années. (...) Il y a eu des coupes de financement par les autorités locales. (...) Je crois que ça a entraîné la faillite de nombreux groupes » (Steve). Morgan a vu les financements de son association baisser régulièrement depuis 2010, jusqu'à

devoir quitter leurs locaux pour un hébergement plus humble, et renoncer à employer des salariés (au nombre de 15 en 2006) : il n'y a plus d'équipe permanente salariée et les intervenants sont vacataires.

A Deptford (Londres), la municipalité a « *perdu 2/3 de son financement entre 2010 et 2020* » (Morgan). Même constat dans les services municipaux à Huddersfield, où les visiteurs sont priés de s'annoncer eux-mêmes depuis que le poste d'accueil n'est plus financé. Les centres sociaux du quartier de Deptford (*Youth and community centers*) ont fermé ; le constat est le même à Huddersfield pour les centres sociaux, ainsi que les programmes d'accueil et de prévention précoce pour les enfants en bas âge. « *Avant il y avait un service pour les jeunes, professionnel, avec des vrais locaux et des vraies ressources et un haut niveau. Maintenant, tout cela a quasiment disparu en Grande-Bretagne. (...) je crois qu'il y a environ 600 services jeunesse qui ont fermé ces deux dernières années* » (Derek).

A Huddersfield, en plus des clubs de jeunesse, les équipes de travailleurs de rue, la prévention précoce et les crèches ont également fermé ou sont passés sous gestion privée. Certains de ces domaines, qui avaient traditionnellement fait la part belle au bénévolat, avaient été massivement repris par l'Etat et professionnalisés sous le gouvernement travailliste du New Labour. Leur fermeture laisse un « *vide* ». Beaucoup de travailleurs communautaires ont été mis à la retraite, les bénévoles se sont « *démobilisés* » et le cycle « *a été terriblement disruptif pour le développement communautaire* » (Derek). Outre l'effet sur les travailleurs communautaires, ces coupes ont eu un effet sur les populations, de l'avis de plusieurs intervenants. « *Il y avait ce modèle fantastique de soutien aux familles, et ça s'est arrêté avec le retrait des autorités locales. (...) Nous en voyons l'impact sur les familles avec lesquelles nous travaillons* », affirme Arthur. « *On voit des jeunes arriver avec des problématiques de plus en plus lourdes, qui n'ont jamais rencontré de professionnels de la jeunesse ou de la santé ou de la municipalité. Et nous sommes parfois le premier contact qu'a une famille avec des professionnels* ».

Pour conséquence de ce retrait du secteur public, « *la limite entre les services municipaux et (...) les services fournis par [le secteur privé caritatif ou commercial] est brouillée* » (Arthur). « *Depuis qu'il n'y a plus de financement des gouvernements locaux et central, la Loterie¹³² est devenue le plus gros financeur pour des zones pauvres et défavorisées* » (Terry).

¹³² La Loterie (*Big Lottery* en anglais) centralise des héritages, des dons, et l'argent de la criminalité saisi par la justice, et les reverse à des associations caritatives suite à une demande de subvention ponctuelle ; elle peut aussi financer des programmes de grande ampleur sur tout le territoire, comme Big Local, présenté plus loin.

2. Le travail social après 1998

A partir de 1979, le Case Work est abandonné dans le travail social, mais sans pour autant être remplacé par une méthode précise. Les 50 dernières années ont vu une évolution des pratiques vers différentes formes d'interventions individuelles ou familiales, s'éloignant progressivement d'un travail basé sur la relation (ADAMS & SHARDLOW 2008).

En 1998 est promulguée une loi de modernisation du travail social (*Modernizing Social Work*), par laquelle le gouvernement répond à un besoin de changement avec la mise en place de la « 3^e voie ». Cette politique repose sur un système très centralisé de réponses publiques apportées à des problèmes sociaux, tout en s'appuyant fortement sur le secteur privé. Le marché permettrait de sortir d'une logique de stratégies extrêmes connotées à gauche ou à droite, tributaires de l'alternance politique, et attrayantes pour les politiciens (susceptibles, donc, d'être instrumentalisées). L'objectif est également d'assurer l'égalité de traitement des usagers tout en recherchant l'efficacité (ADAMS, DOMINELLI, PAYNE, 2009). Les services sociaux sont donc réorganisés, et des procédures de contrôle mises en place. Le décloisonnement des services vise à offrir à l'utilisateur un service au plus près de ses besoins.

Il s'ensuit une explosion de moyens de mesures et de standards de qualité en travail social, portant à la fois sur les services et sur les usagers : des indicateurs de performance invitent les services à privilégier les solutions les plus rentables (Local Government Act de 1999). En Avril 2002, une commission nationale de standards de soins (National Care Standards Commission) est créée pour inspecter et réguler toutes les formes d'aide institutionnalisée en Angleterre. Cette tâche incombait auparavant aux collectivités locales. La même année est établi un référentiel professionnel pour le travail social (National Occupational Standards for Social Work). Le référentiel est développé sur la base d'une étude détaillée portant sur les tâches des travailleurs sociaux, et sur les attentes des usagers les concernant. (ADAMS, DOMINELLI, PAYNE, 2009)

Ces changements structurels ont eu un impact profond sur la manière dont est conduite et envisagée la relation d'aide entre le travailleur social et l'utilisateur au niveau individuel : l'utilisateur est placé dans une position de client, à qui sont proposés des paniers de soins (« *care packages* ») en fonction de sa situation : on parle outre-manche de la « McDonaldization du travail social » (ADAMS, DOMINELLI, PAYNE, 2009). L'évaluation des besoins et de la prestation de service sont aujourd'hui séparées. Les services sont prévus et modelés en fonction

de besoins évalués hors-sol, et non l'inverse, dans une logique clientéliste. De fait, on n'a plus besoin de praticiens pour évaluer l'opportunité de mener une intervention, et déterminer le mode d'intervention adapté. Leur tâche est simplement d'assembler des justificatifs pour attester qu'il existe bien un besoin (ADAMS et SHARDLOW 2008).

En réponse aux dernières évolutions législatives et aux politiques sociales, les nouveaux rôles et compétences exigés pour les travailleurs sociaux relèvent de l'évaluation, du suivi de dossiers, et de l'attribution de paniers de soins. Un élément central dans le travail social contemporain est la définition et l'évaluation d'indicateurs de performance et de résultats, basés sur le degré d'atteinte d'objectifs mesurables en fonction de procédures prédéterminées ; l'allocation de ressources budgétaires suit des directives et régulations fixées par le gouvernement. De même, l'évaluation des risques est devenue un domaine prédominant dans la pratique (LITTLECHILD & LYONS 2010).

À l'heure actuelle, l'individualisation des problèmes sociaux implique que les théories et les méthodes s'intéressent rarement aux groupes et aux communautés, mais traitent davantage de l'individu et des familles, des organisations formelles. Les théories critiques, qui expliquent les problèmes sociaux comme résultant de formes d'oppression, se raréfient par rapport aux décennies précédentes. Il est à présent difficile pour des travailleurs sociaux d'utiliser des approches de développement communautaire, en particulier s'ils sont employés par des collectivités territoriales (les municipalités, ou *Local Councils*) et des structures de santé.

C'est la loi qui fixe très largement les missions et les limites de la pratique du travail social en Angleterre, sans doute davantage que dans tout autre État européen ; il existe une loi sur les standards d'accompagnement en 2000 qui fait du travail social une profession régulée. De nombreuses lois et régulations portent sur la nature de leurs activités. Le code de déontologie établi par l'Association Britannique des Travailleurs Sociaux (BASW) reprend la définition du travail social de la fédération internationale des travailleurs sociaux (IFSW). Le statut de travailleur social est protégé depuis 2005 : les travailleurs sociaux en Angleterre doivent obligatoirement être enregistrés sur un fichier national. Depuis 2003, le diplôme s'obtient au terme d'une formation de trois ans, au lieu de deux.

3. Les travailleurs sociaux aujourd'hui : une profession restreinte

Les professionnels intervenant dans les structures que nous avons rencontrées effectuent parfois

des tâches qui pourraient relever en France de travailleurs sociaux. Par exemple, les salariés de Paddock Trust peuvent orienter des personnes en rupture de droit, suite à une sanction pour non-respect de leurs devoirs, vers des secours alimentaires (Steve). Amal différencie le travail des housing officers (gestionnaires logement de proximité), qui interviennent auprès des familles pour un accompagnement autour du logement et du quartier, de celui des travailleurs sociaux. « *Il y a des travailleurs sociaux qui sont plutôt, euh, comment ils se développent comme famille, est-ce qu'ils ont des compétences, est-ce que les enfants sont à l'école ou est-ce qu'ils ont un problème, s'il y a des problèmes de santé...* » (Amal) : elle assimile essentiellement le travailleur social au champ de la protection de l'enfance. De même, Arthur ne se réfère aux travailleurs sociaux que pour évoquer des situations de protection de l'enfance.

Cette vision restreinte du travail social s'explique par le fait que « *le travail social est le secteur qui a été le plus affecté par les coupes dans le secteur public* », selon Terry, ce qui a entraîné une restriction de leurs missions et champs d'exercice. « *Les travailleurs sociaux... c'est un peu comme un hôpital, vous savez. Il y a les cas de protection de l'enfance, c'est tout ce qu'ils font. L'aide aux adultes, faire rentrer et sortir quelqu'un de l'hôpital, (...) ils ne font rien d'autre* » (Terry). Pour exemple, à la municipalité de Huddersfield, les travailleurs sociaux sont répartis entre les services adultes et protection de l'enfance. Il n'y a aucun travailleur social exerçant dans le service « Communities » de la municipalité de Huddersfield, qui regroupe « *beaucoup de choses inattendues* » comme la sécurité, l'accueil des réfugiés, le projet de plateforme virtuelle, et l'équipe du « Tiers Secteur » (Derek). Le champ d'exercice des travailleurs sociaux est essentiellement centré sur la protection de l'enfance et sur la santé, et est, de fait, nettement distinct du champ du travail communautaire. Les travailleurs sociaux ne sont plus formés à ces méthodes, et ne sont pas amenés, sur des postes classiques, à conduire des interventions collectives à l'échelle d'un quartier. Les deux champs co-existent et se reconnaissent mutuellement, mais ils se rencontrent rarement.

La trajectoire de Sean – seul diplômé en travail social de notre échantillon – est intéressante à mettre en parallèle avec la fracture grandissante qui s'est opérée à partir des années 1980 entre le travail social et le travail communautaire. Il obtient son diplôme de travail social en 1969. « *Il venait d'y avoir un audit des opérateurs de services sociaux, qui disait que trop de travailleurs sociaux ne prenaient pas en compte les circonstances politiques et sociales qui entouraient les usagers. La pauvreté, le logement indigne, le manque d'éducation, tout ça. Et qu'ils étaient trop centrés sur la personne, sans prendre en compte l'environnement. Et donc, l'idée dans la formation, c'était que le travailleur social travaille comme un travailleur*

communautaire, toujours avec ses usagers, comme on les appelait, avec leurs problèmes de santé mentale et tout ça – mais sur un quartier ». Il prend son premier poste au service logement social d'une municipalité, puis dans un centre social. Il est soucieux de « *se mettre au même niveau que les personnes, plutôt que d'être condescendant et de leur dire quoi faire* », et de faciliter la mise en œuvre de projets portés par les habitants. Deux fractures consécutives se produisent. Il fait l'objet d'une sanction disciplinaire à la municipalité (son employeur) pour avoir photographié dans l'exercice de ses fonctions un logement public insalubre, dans le but de faire droit à un locataire : il prend conscience que travailler pour la municipalité ne permet pas de faire remonter certaines situations qu'il considère comme injustes, l'employeur s'accommodant peu de contre-pouvoirs mettant en cause ses responsabilités. Peu après, il obtient une bourse d'étude pour découvrir l'action sociale aux Etats-Unis. Il y rencontre Ed Chambers, associé et successeur de Saul Alinsky, qui est « *horrié d'apprendre qu'il est travailleur social* » et lui dit « *de retourner chercher un vrai métier* ». La suite de sa carrière l'amène à creuser l'intuition qu'il n'est pas à sa place dans le travail social, et à se former à l'organisation communautaire.

Aujourd'hui, ce sont « *des métiers différents* » (Sean). Les deux profils sont nécessaires, « *car il y a des gens qui passent à travers les mailles du filet* » et ont besoin de travailleur social. Personne n'imagine revenir au travailleur social polyvalent et formé en travail communautaire des années 1960 à 1980.

II. Le contexte contemporain du travail communautaire : la Communauté au centre des débats

La référence au communautaire est loin de susciter au Royaume-Uni les défiances françaises : bien au contraire, on pourrait trouver à la « communauté » la même connotation familière et positive que le mot « home » recouvre pour les britanniques. Elle peut désigner un groupe qui se distingue par certaines caractéristiques, comme par exemple la minorité LGBT ou Asiatique ; ou, dans l'acception qui nous intéresse ici, un groupe rattaché à un espace. Unité de base de la société après la famille, la communauté comme milieu de vie est aussi le lieu privilégié d'intervention où sont livrés les services. S'il n'y a pas d'échelle déterminée, on désigne généralement par communauté un quartier ou une petite ville où sont susceptibles de se tisser

des relations de voisinage. Charles conçoit la communauté comme un « *espace partagé où on fait des choses ensemble (...), des voisins qui vivent en proximité* ». Par extension, l'adjectif communautaire se réfère à tout ce qui a trait au local. Une entreprise communautaire peut donc être juste un commerce de quartier, sans nécessairement se référer à une méthodologie d'intervention spécifique.

A. La communauté comme réponse à la question sociale

La définition de la communauté aujourd'hui est bousculée sous l'impact de la mondialisation et des migrations internationales, et des nouvelles technologies. Ces évolutions amènent une perte de contrôle des Etats sur les économies et les sociétés nationales. Le mot est utilisé de manière très libre par les gouvernements successifs, qu'ils soient travaillistes ou conservateurs, comme un remède à toutes les crises par l'intervention à l'échelon local. Mais qu'est-ce que la communauté aujourd'hui ? (STEPNEY & POPPLE 2008)

A partir des années 1940 jusqu'aux années 1980, des migrants affluent massivement vers la Grande-Bretagne, pour une majorité issus de ou transitant par des Etats du Commonwealth : Caraïbes, région Inde - Pakistan - Bangladesh. Le modèle culturaliste prôné par le Royaume-Uni visait à favoriser le développement de communautés cohésives de migrants. Or depuis les années 1990, les origines nationales se diversifient, et le concept de « superdiversité » émerge¹³³. L'impact de cette diversité accrue sur la communauté depuis 20 ans est qu'elle est plus fragmentée, plus insécure, et moins solidaire. « *Les questions de responsabilité et d'inclusion ont remplacé les inégalités et les divisions* » (STEPNEY & POPPLE 2008, p.48).

En parallèle augmente la contestation vis-à-vis de la société de consommation, et donc le développement d'initiatives visant à mettre en lien les personnes et groupes au niveau local, souvent par le biais d'internet. De nouveaux engagements se dessinent, en dehors du militantisme politique, et redéfinissent la communauté. Des « global social movements » (mouvements sociaux mondialisés) apparaissent « *qui représentent une phase post-nationale* », avec une action politique « *non conventionnelle, ouverte, directe, participative, et centrée* » (STEPNEY & POPPLE 2008, p.49).

¹³³Voir Steven Vertovec (2007), « Super-diversity and its implications » consultable sur http://www.uio.no/studier/emner/sv/sai/SOSANT2525/h14/pensumliste/vertovec_super-diversity.pdf

En 2006, Tony Blair, sous l'influence du sociologue Amitai Etzioni, crée un poste de « secrétaire d'Etat aux Communautés et à la gouvernance locale » avec une équipe ministérielle, « avec l'objectif de construire des communautés inclusives et cohésives ». Le New Labour « construit des représentations individualisées de la communauté, qui mettent l'accent sur l'opportunité, la responsabilité et le choix » (STEPNEY & POPPLE 2008, p.51). Cela peut sembler paradoxal qu'au même moment coexistent, d'une part, une représentation idéalisée de la communauté, et d'autre part des anxiétés et désordres dans les communautés suite aux évolutions de la société. En conséquence, une pression est exercée sur les professionnels pour qu'ils soient plus efficaces, pour réduire les coûts, favoriser l'inclusion, et offrir des solutions de qualité dans un contexte d'ouverture du travail social au marché. L'intervention communautaire (community-based ou - led intervention) est également l'objet d'un regain d'intérêt dans les domaines de l'action sociale et médico-sociale. (STEPNEY & POPPLE 2008)

Le gouvernement de Tony Blair s'est engagé dans la voie de la décentralisation et de la gouvernance locale. Le livre blanc du gouvernement « *des communautés fortes et prospères* » (*Strong and Prosperous Communities*), qui date d'octobre 2006, reprend cette idée émergente du Département des Communautés et du Gouvernement Local nouvellement créé. L'ambition est d'intégrer le développement communautaire à l'arsenal gouvernemental (LEDWITH 2007). Ce premier livre blanc « des communauté fortes et prospères » est suivi par d'autres textes gouvernementaux, tels que « *lever les barrières pour la participation communautaire* » et « *le défi du développement communautaire* ». Cela est le signe d'un investissement constant pour davantage de participation, mais cela peut également alerter sur le fait que le terme « empowerment communautaire » est utilisé pour signifier le souci de relocaliser des services pour les rendre plus performants ; ce qui ne constitue qu'une petite partie du développement communautaire. (LEDWITH 2007).

Témoin du succès actuel de la notion de communauté, il existe un Département du Logement, des Communautés et des Gouvernements Locaux depuis 2006, devenu un ministère en 2018¹³⁴. A force d'utilisation dans des contextes très divers, l'usage du mot communauté « *a un peu perdu de son sens (...) et veut un peu dire tout et rien* » (Charles). D'une part, parce que, selon Morgan, les incitations gouvernementales répétées à travailler en impliquant la communauté,

¹³⁴ Il a pour mission de « *créer des espaces où il fait bon vivre et travailler et de donner davantage de pouvoir aux personnes pour façonner le visage de leur région* », en renforçant la cohésion communautaire. Cf. site du ministère : <https://www.gov.uk/government/organisations/ministry-of-housing-communities-and-local-government>, consulté le 17 septembre 2019.

depuis les années 1990, sont devenues juste « *rhétoriques* ». D'autre part, parce que le mot a parfois été « *co-opté par les professionnels pour désigner le secteur caritatif* » (Charles) à l'exclusion des habitants.

B. Communauté, société civile et démocratie en question

1. La communauté : un palliatif à la restriction des ressources ?

Là où les anciennes structures ont fermé, les méthodes de développement communautaire sont parfois envisagées comme un moyen de pallier les manques. Amal a ainsi accompagné un groupe de mères. « *Il y avait ce groupe pour les mères et les tout-petits, il y en avait un, parce que les centres pour les enfants ont tous fermé donc... Donc on n'a nulle part. Donc on a monté un groupe de mamans et de de tout-petits, on leur a trouvé du financement, des lieux... S'assurer qu'ils sont formés aux bonnes procédures. On l'a mis en route et ensuite elles le géraient elles-mêmes* ». Dans le même service, Damian a supervisé la mise en place de « *15 à 17* » centres de loisirs pour l'été : la municipalité paie quelqu'un pour les vacances de Pâques, mais « *curieusement, ils ne prévoient rien pour l'été. Alors, nous sommes entrés en jeu* ». Certains des centres de loisirs sont gérés « *exclusivement par des bénévoles* » formés pour l'occasion, en s'appuyant sur les ressources mises à disposition par les membres de la communauté et partenaires locaux (transports, infrastructures...).

Le rapport d'activité 2016 du réseau de soutien aux initiatives communautaires, *Locality*, cite une des municipalités accompagnées en ce sens : « *Bien que la période soit difficile pour les services publics, Locality nous a aidés à voir que cela pouvait aussi être une opportunité pour développer des idées créatives au niveau de la communauté et du quartier* » (Shropshire Council)¹³⁵. Cela peut notamment se concrétiser par un transfert de biens (*asset-transfer*) de la municipalité vers des associations locales.

Parmi les différents courants en travail communautaire, la méthode ABCD (développée plus bas) « *va absolument dans le sens des besoins des financeurs du secteur public, avec des rentrées de fonds moindres. (...). Si tu veux faire quelque chose dans une communauté où les fonds sont en baisse : que fais-tu ? Tu recrutes des bénévoles qui vont faire le travail que les services faisaient avant, et en particulier (...) l'aide sociale aux adultes : s'occuper des personnes âgées* » (Terry). Quant à l'entreprise sociale, « *on peut voir ça comme faisant partie du projet de privatisation de l'Etat, pour les gouvernements locaux et central. Tu pourrais le*

¹³⁵ Le rapport d'activité 2016 de *Locality* est consultable sur leur site : <https://locality.org.uk>

voir comme un commerce, mais en même temps, le secteur public nous renvoie que c'est un peu une privatisation par des moyens détournés. Et c'est vrai !! » (Arthur).

En ce sens, le recours au bénévolat offre de nombreux avantages. Le bénévole est une source d'informations, qui a l'expérience de la vie dans le quartier ; il permet de rentrer en contact avec des résidents sans susciter la méfiance. Amal parle d'une « super-bénévole » qui passait ses journées à observer la vie du quartier et discuter avec les habitants : elle pouvait régulièrement faire appel à cette personne pour entrer en relation avec d'autres, diffuser des informations, ou en obtenir. Le bénévole agit ici comme un pont entre l'intervenant communautaire et le quartier (Amal). S'il monte en compétence, il peut effectuer bénévolement des tâches plus complexes et contribuer à la gestion autonome de services. La montée en compétences représente également un atout pour les personnes concernées, au niveau de l'estime de soi et des opportunités d'insertion professionnelle. Tous les organismes ont d'ailleurs une politique de formation des bénévoles : par exemple, l'association de Steve forme des bénévoles pour tenir la cuisine du restaurant communautaire.

2. Le rôle de la société civile ré-affirmé face au retrait de l'Etat

Le mot « Tiers-secteur » est apparu récemment, selon Derek, et s'est si bien imposé pour remplacer l'ancien « VCS », secteur caritatif et communautaire (Voluntary and Community Sectors), que les étudiants en formation en 2018 ne comprennent plus l'ancien acronyme. Les anciens (Sean, Terry, Derek) s'y réfèrent toujours ; mais Terry distingue le secteur communautaire et le secteur caritatif. « *Le secteur caritatif, c'est de plus en plus de grandes organisations. Ils sont financés par des délégations de compétences. Ils gèrent des services publics qui auparavant était gérés par les municipalités. (...). Le secteur communautaire est de plus en plus petit, local, pauvre, et n'obtient pas de contrats* » (Terry).

Le mot « tiers-secteur » couvre ces deux dimensions et les assimile. « *Cela sous-entend que c'est la même chose* » (Terry) et cela contribue à appauvrir les associations communautaires qui se trouvent en compétition avec des associations caritatives de la dimension de la Croix-Rouge. Le schéma simplifié introduit par l'expression « tiers secteur » divise la société en trois groupes : le gouvernement (sphère politique), l'économie, et le reste, défini par défaut comme tout ce qui n'est ni gouvernemental, ni économique. « *Et pourquoi le tiers-secteur n'est-il pas le premier ?* », s'interroge Terry.

Les trois sphères de cette classification sont en interaction constante ; il arrive que l'économie

s'implique dans la vie de la société civile locale. Amal souligne le rôle des banques, supermarchés et autres entreprises dans les financements d'initiatives communautaires. Certaines enseignes de grande distribution mettent en place un « fonds communautaire » qu'Amal comprend comme une manière de « *rendre quelque chose à la communauté* » – une idée d'inspiration chrétienne courante dans le monde anglo-saxon. « *Des fois c'est des emplois, des fois c'est juste de la nourriture qui reste et ils ne veulent pas jeter, donc des groupes de la communauté peuvent venir les chercher...* ». Un supermarché local accorde des subventions entre 1000 et 5000 livres à des projets : « *donc si tu vas au supermarché tu verras peut-être, ils ont des grands panneaux avec des projets différents, comme ça, et quand tu as fini de faire tes courses, tu y vas et tu mets ton petit vote. (...). Celui qui a le plus de votes obtient le plus gros financement, et vice et versa* ».

Les supermarchés ne sont pas les seuls à mettre en place de telles pratiques : « *d'autres entreprises s'y mettent aussi. Beaucoup de banques le font aussi...* ». C'est un moyen de s'attirer la sympathie des résidents qui pourraient être hostiles à certaines pratiques et activités : « *plus bas, il y a une... une... « turbo technologies », ils ont ça aussi. Ils rejettent beaucoup de fumées dans l'air. Donc une partie de ça c'est aussi d'investir de l'argent dans la communauté* » (Amal). Un nombre croissant de publicités mettent ainsi en avant des arguments de développement durable et de responsabilité sociale (CORDELIER et BREDUILLIARD 2013) pour soutenir l'image de marque de grandes entreprises « *en quête de légitimité* » (DAGENAIS 2015). Celles-ci sont « *jugées [par les consommateurs] non plus seulement sur la qualité de leurs biens et services, mais aussi sur leur comportement moral, social et politique* ». Afficher leur financement d'actions à visée sociale permet donc de se construire localement un « *capital de sympathie* » par « *des stratégies de séduction et de visibilité* » (DAGENAIS 2015). Dans le cas de l'entreprise polluante, on pourrait presque évoquer une forme d'éco-blanchiment¹³⁶. Au-delà des visées commerciales de ces pratiques de communication, c'est aussi un questionnement pour la démocratie, dans la mesure où des projets sociaux ne sont plus sélectionnés par une autorité légitimée par le vote et devant rendre des comptes aux électeurs, mais par des acteurs du secteur marchand invoquant leur responsabilité sociale. Quel contrôle démocratique dans ce cadre ?

Arthur se montre sensible à cette question démocratique, sans pour autant proposer

¹³⁶ « *Une entreprise qui fait une publicité verte, mais qui ne tient pas compte dans son fonctionnement, sa stratégie, des préoccupations environnementales et des effets d'une telle communication sur l'environnement, fait du greenwashing* » ou de l'éco-blanchiment (CORDELIER et BREDUILLIARD 2013).

d'alternative : il reste dans la nécessité du compromis afin de pouvoir réaliser des avancées concrètes pour la communauté. « *Certes nous sommes une entreprise sociale, nous employons du personnel local et nous avons un conseil d'administration et tout ça, mais nous ne devons pas rendre des comptes démocratiquement de la même manière que les collectivités locales* » (Arthur). L'entreprise essaie de pallier ce déficit démocratique en étant transparents concernant leurs activités, et en restant à l'écoute des besoins exprimés par la population. Il faut « *vendre des choses que les personnes veulent, sinon, ils n'achètent pas !* » ; mais Arthur contre lui-même cet argument en notant que ce raisonnement ne fonctionne que si les personnes sont en situation de choisir – ce qui n'est pas le cas dans le quartier où il travaille.

C. Les survivances du travail communautaire dans les programmes nationaux

Certains grands programmes nationaux lancés depuis les années 1990 ont représenté des niches d'emploi pour les travailleurs communautaires, en dépit de la baisse des subventions à l'échelle municipale.

1. Les Single Regeneration Budgets (Budgets de Régénération Uniques)

Plusieurs intervenants mentionnent les **Single Regeneration Budgets (SRB)**, lancés en 1994 sous John Major. Alors que, jusque dans les années 1980 et 1990, les autorités locales avaient la gestion directe des programmes de rénovation urbaine, les SRB marquent un changement de cap avec des appels à projets annuels, gérés et suivis à l'échelle régionale, introduisant un principe de compétition dans l'allocation de ressources pour des projets de développement urbains ou ruraux. Les budgets alloués sont gérés par des « partenariats » locaux, dans lesquels les municipalités sont un acteur au même niveau que les autres (WHITNEY and LITTLEWOOD 1997). Les budgets ont été reconduits annuellement entre l'exercice 1995/1996 et 2000/2001, pour un budget total de 26 milliards de livres. Les projets présentés devaient correspondre à l'un des 7 domaines suivants : emploi et formation, activité économique, logement, cadre de vie, environnement, sécurité, et promotion des minorités (RHODES, TYLER et BRENNAN 2007).

C'est ainsi qu'à Deptford, un groupe d'activistes et de travailleurs communautaires se rassemble en 2000 pour répondre à un appel à projet de rénovation urbaine avec pour objectif de « *régénérer les personnes et le bâti* ». Ils perçoivent une subvention de 4 millions de livres sur une période de 6 ans, une somme « *très significative* » selon Morgan. « *Ils ont injecté des tas, je veux dire, des millions de livres dans des zones pour les redévelopper, construire de*

nouveaux logements, (...) de l'argent qu'on a bombardé dans tous les sens » (Arthur) : tout comme Terry, Arthur est très critique de la gestion qui été faite de ces financements, qui ont bénéficié davantage à des « consultants qui ont été payés des milliers de livres » qu'à la population locale. « En réalité, les gens qui vivaient là, ils n'ont pas vu grand-chose [de cet argent]. Ils ont peut-être été invités à de belles portes ouvertes où on leur a présenté des projets classieux » (Arthur).

2. Le New Deal for Communities : une Nouvelle Donne pour le Communautés

Les Single Regeneration Budgets ont été remplacés par le programme *New Deal for Communities*, coordonné par le Centre pour la Recherche Economique et Sociale (Département de l'Etat pour les Communautés et les Gouvernements Locaux) de 2001 à 2010. Ce programme, mené en partie sous le New Labour (2003 à 2010) de Tony Blair, puis Gordon Brown, apporte une embellie pour le travail communautaire. « Afin de faire de la régénération, certains ont pris conscience qu'il fallait en fait impliquer les communautés, et que tu ne peux pas faire de la régénération aux communautés », relate Terry. De fait, le NDC place la communauté locale au cœur de la démarche de renouvellement¹³⁷ des 39 quartiers sélectionnés. Même si le programme pâtit d'un manque de définition précise de ce qui est attendu comme degré de participation communautaire, des efforts majeurs sont faits dans les différents quartiers pour impliquer la population locale (impliquée en moyenne à 40%, selon le rapport final) dans les projets, en menant un diagnostic poussé auprès de la population et en associant des représentants des habitants élus au comité de pilotage (BATTY et al 2010).

3. Locality

Suite aux élections de 2010, L'ONG *Locality* a obtenu le marché pour le financement de formations et de conseils en développement communautaire. *Locality* est l'organisme « qui gère tout l'argent qui va dans les affaires communautaires » (Terry). Il s'agit d'un réseau visant à faciliter les échanges entre associations membres (plus de 600 dans le réseau) ; amener des

¹³⁷ Le 5^e objectif affiché pour les programmes NDC est : « Placer la communauté au cœur de l'initiative ». Les autres objectifs sont ainsi définis : « 1. Transformer ces 39 quartiers en l'espace de 10 ans en favorisant un changement holistique en lien avec trois problématiques locales : la criminalité, la communauté et le logement et l'environnement physique ; et trois objectifs en lien avec la population : éducation, travail et chômage. 2. Réduire l'écart entre ces 39 quartiers et le reste du pays. 3. Obtenir un changement en optimisant les ressources. 4. S'assurer d'une amélioration en travaillant avec les autres services (...). 6. S'assurer d'une continuité de l'impact local à l'arrêt des financements NDC » (BATTY et al 2010).

ressources, des conseils et du soutien pour les acteurs locaux impliqués dans des démarches communautaires ; et défendre les intérêts des organisations communautaires¹³⁸. Le site contient également un portail d'emplois.

Selon Terry, *Locality* ne fait « *pas de développement communautaire* » mais « *tout sauf cela* » : du « *community building* » ou construction communautaire, de la planification, ou encore du « *community-led housing* » (présenté plus bas). Le rapport d'activité de *Locality* contredit le discours de Terry, puisque l'association affirme consacrer 80% de son travail au soutien de démarches de développement communautaire¹³⁹. Cela s'explique par le fait que Terry conçoit le développement communautaire au sens spécifique de sa version émancipatrice, impliquant une prise en compte des inégalités, telle qu'elle était enseignée dans les années 1970 ; là où *Locality* le définit plus largement (et de manière plus consensuelle dans le contexte actuel) comme toute démarche menée à l'échelon local et impliquant les ressources et personnes de la communauté, sans nécessairement de visée d'empowerment.

4. Big Local

« *Quand le programme de Regeneration a touché à sa fin, la Loterie a mené une grande revue stratégique* », dit Terry, pour évaluer l'impact des programmes de régénération : le constat est que malgré les financements versés, les zones en question sont restées désavantagées et pauvres par rapport au reste du pays. Une nouvelle approche a été travaillée pour pallier les faiblesses du Regeneration Program. « *Ils ont donc travaillé avec cette Fondation pour le Développement Communautaire pour créer le programme Big Local* » (Terry). Le programme est aujourd'hui géré par un nouveau trust, « *Local Trust* », suite à la faillite de la première fondation. 150 zones ont été sélectionnées (des quartiers de 4000 à 12000 habitants) et chacune a reçu un financement d'un million de livres par la Loterie, pour un total de 250 millions de livres, en comptant la formation et le soutien technique. Le programme a débuté en 2012 et est toujours en cours dans les 150 quartiers sélectionnés.

Le programme repose sur les principes suivants :

- L'argent est versé directement aux résidents, plutôt qu'aux municipalités ou associations caritatives.

¹³⁸ Librement traduit du site <https://locality.org.uk/about/what-we-do/>, consulté le 15 septembre 2019.

¹³⁹ *Locality Impact Report* 2016, p 5. Consultable sur <https://locality.org.uk/about/key-publications/locality-impact-report-2016/>

- Il n'y a pas de date de fin ; cette clause a été remise en question par la suite pour en faire un programme sur 10 ans.
- Il n'y a pas de règles concernant les choix d'investissement de l'argent par les résidents, tant que cela reste légal. Il faut simplement apporter la preuve que les choix de projets ont bien recueilli l'assentiment de la population. (Terry)

Un représentant fait le lien avec Local Trust et est chargé d'organiser un comité de pilotage composé de résidents. Ce comité réalise un « *profil communautaire* » pour repérer ce qui existe dans le quartier et ce que souhaite la communauté pour l'avenir. En fonction des projets, les structures varient : création ou financement d'une association locale pour gérer l'intendance, emploi de coordinateurs ou travailleurs communautaires...

Quatre résultats sont attendus : « *Ce sont les résidents qui décident quels sont leurs besoins, et agissent pour y répondre* » ; « *les résidents vont monter en compétences afin de continuer à prioriser leurs besoins et d'agir en réponse* » ; « *les résidents auront le sentiment que leur quartier est plus agréable à vivre* » ; et enfin « *l'argent doit bénéficier aux résidents* » (Terry). Tous ces principes sont en conformité avec les méthodes du travail de développement communautaire.

Bien qu'affaibli comme groupe professionnel, le travail communautaire a donc continué d'exister à travers de grands programmes nationaux depuis les années 1960. La communauté est au cœur de toutes les attentions ; mais les professionnels qualifiés, comme nous le verrons plus loin, sont en nombre insuffisant, pour de nombreuses raisons structurelles.

D. Les acteurs

1. Un contexte de compétition

Les restrictions budgétaires que nous venons d'évoquer ont entraîné une exigence accrue de compétitivité pour attirer les financeurs, dynamique dans laquelle les acteurs disposant d'une longévité et de capitaux plus importants sont favorisés. La santé financière de Pepy's Forum (Morgan : une petite association) et de Paddock Trust (Steve : une association de taille moyenne) s'explique notamment par leur taille dans un contexte de compétition exacerbée. « *Le marché est cerné par ces grandes associations caritatives, car elles ont du personnel et elles ont des armées de bénévoles. (...). Les associations caritatives se portent vraiment très bien. Je*

crois qu'elles sont en pleine croissance, certaines d'entre elles, elles s'étendent même. Les moyennes se débrouillent pas mal, mais les petites, elles sont écrasées », regrette Morgan. Plus l'association a de capital, plus elle est perçue comme un choix sûr pour les financeurs, ce qui accroît le phénomène de polarisation des ressources. La compétition pour l'attribution de subventions est d'autant plus tendue que la somme est élevée : les plus petites associations caritatives se partagent donc des subventions de montant modeste, « *entre 1000 et 5000 livres* » (Morgan).

Dans ce contexte, des outils qui « fonctionnent » et sont reconnus comme efficaces deviennent des objets marketing qui sont vendus aux collectivités locales. C'est ainsi que Huddersfield vend la licence du programme développé par Derek à d'autres villes. Le label ABCD développé par Nurture Development se vend dans tout le Royaume-Uni et à travers l'Europe. « *La municipalité [de Leeds] a mis des centaines de milliers de livres dans [le programme ABCD de Nurture Development], parce que c'est une marque qui peut dire : regardez, nous faisons du Asset-Based Community Development, ils ont des belles images en couleur et des ressources et des rapports et tout ça* » (Terry). Plus un acteur est important et bien implanté, plus il a de chances de survie. Les années d'expérience jouent également. Steve relève que « *ce qui est important, c'est [leur] bilan : 14 ans ! [Ils peuvent] montrer des résultats probants* ». Il faut « *gagner des contrats* » et « *se maintenir au courant face aux changements, c'est ce qui rend compétitifs* » (Steve). Le secteur associatif caritatif semble très engagé dans sa transition vers la marchandisation des services.

Dans ce contexte a priori défavorable, certains intervenants communautaires parviennent à exercer dans les espaces laissés par le retrait de l'Etat-Providence, interrogeant parfois la place des acteurs traditionnels dans la société et son fonctionnement démocratique. Le numérique est une autre évolution récente que les intervenants peuvent intégrer comme un outil de travail.

2. La centralisation

Malgré l'insistance répétée sur la dimension locale, « *nous sommes l'un des pays les plus centralisés en Europe* », affirme Terry. « *Il n'y a presque plus de pouvoir dans les régions. Enfin, les régions ont été abolies par le gouvernement conservateur. (...) et les autorités locales perçoivent de moins en moins d'argent depuis 1980. Donc, la plupart des financements significatifs viennent du gouvernement central* » (Terry). Le mouvement de démantèlement des régions a commencé sous Thatcher en 1979. Jusqu'alors les régions géraient plusieurs domaines stratégiques comme le développement économique ; elles géraient également les financements

européens. Quant aux autorités locales, qui correspondent aux municipalités ou intercommunalités françaises, elles « *ont très peu de marge de manœuvre, alors que, depuis 30 ans, elles ont dû assurer un nombre croissant de services publics : enfance, logement, planification régionale, transports régionaux, économie locale...* ». Du fait de ces restrictions constantes, « *le travail communautaire a toujours dû esquiver et se dissimuler, en vivant de petits bouts de financement ici et là* ». (Terry)

Le secteur d'emploi des travailleurs communautaires est essentiellement réparti entre trois acteurs : les municipalités, dont les ressources sont en nette baisse et qui préfèrent transférer leurs compétences à d'autres acteurs ; les associations caritatives ; et les entreprises communautaires, apparues plus récemment et en plein développement. Afin d'illustrer le contexte anglais, nous présentons ici les deux derniers modèles.

3. Les associations caritatives du secteur non-marchand

Quatre associations caritatives figurent dans notre échantillon. L'une est en pleine croissance, dans une dynamique d'expansion commerciale (Steve : Paddock Trust) ; une seconde lutte pour sa survie depuis les coupes budgétaires de 2010 (Morgan : Pepy's Forum). K&H housing (Amal et Damian) appartient à la catégorie spécifique des acteurs du logement social, qui répondent à des cahiers de charges spécifiques. La dernière, Citizens UK, est un cas particulier que nous traiterons par ailleurs, dans la mesure où elle ne dépend pas de subventions publiques, mais des cotisations de ses membres. On parle en Angleterre de « Registered Charities », associations caritatives inscrites à un registre national qui les contraint à certaines obligations.

Les *Registered Charities* doivent avoir un Conseil d'administration, de préférence composé en partie d'habitants du quartier quand l'association revendique un attachement à la communauté. Le conseil d'administration doit se réunir régulièrement pour échanger sur la gestion du patrimoine et le travail mené. Il existe une Charity Commission qui fixe les règles à suivre pour toutes les associations caritatives. Annuellement, chaque association produit obligatoirement un rapport d'auto-évaluation et un projet d'amélioration de la qualité des services (Quality Improvement Plan), qui sont rendus publics (Steve). Les équipes doivent justifier de qualifications suffisantes.

Ces associations ont pour principale source de revenus des contrats avec les collectivités territoriales, qui sont renouvelés tous les 1 à 4 ans. Avec chaque contrat viennent des objectifs à atteindre. Chaque mois, Steve produit ainsi des rapports statistiques sur la base d'indicateurs

de performance donnés (KPI : Key Performance Indicators) : par exemple, combien de personnes trouvent un emploi, combien restent inscrits dans le programme, etc.

Paddock Trust et Pepy's Forum ont un programme d'insertion professionnelle par la formation, l'un florissant, l'autre fonctionnant en discontinu et sans salarié depuis 2015. Les deux intervenants affichent des visions très disparates du travail communautaire et de leur rôle auprès de la communauté : le discours de Morgan est fortement orienté vers les valeurs, tandis que celui de Steve est orienté vers la compétitivité de l'association. Cependant, ils ne visent pas la représentativité (même si le directeur de Pepy's Forum peut parler au nom de la communauté dans des réunions publiques), et tous deux envisagent la participation des habitants sous la forme de bénévolat dans des projets prédéfinis : l'un (Steve), en fonction des commandes des financeurs, l'autre (Morgan), en fonction des idées, valeurs et aspirations des gérants de l'association.

Pour survivre, les associations caritatives doivent se muter en de véritables entreprises du social. L'association de Steve a développé une stratégie commerciale : ils « *font du marketing, de la publicité, de la promotion* » pour leurs offres. Steve est chargé de développer leur « *business plan* » et les définit comme un « *contractor business* », une entreprise sous contrat. Le discours de Steve ne fait pas référence aux valeurs, même quand il est interrogé à ce sujet. Interrogé sur les modalités de mise en œuvre de la participation des personnes, il avance le nombre de bénéficiaires de leurs prestations. L'association ne semble pas afficher de projet politique mais a pour mission « *d'apporter des opportunités tout au long de la vie aux résidents de communautés défavorisées* ».

Morgan décrit Pepy's Forum comme un Community Trust : « *une organisation dédiée à gagner la confiance de la communauté locale pour travailler sur le territoire pour tous ceux qui y vivent* » (Morgan). Même s'il regrette la période où les financements étaient généreux (premières coupes en 2010, puis en 2016), il reconnaît que l'absence de subventions laisse la place à une indépendance et une liberté de ton qui lui permettent d'être en conformité avec ses valeurs « *Quand nous étions bien financés, nous n'étions pas aussi véhéments. (...). La plupart des gens prennent l'argent et se taisent* » (Morgan).

Il semble donc que les *Registered Charities* soient contraintes de négocier entre la nécessité d'être compétitives pour survivre, et la fidélité à des valeurs au service de la communauté.

4. Le Business Communautaire

Twelvetrees (2017) note le succès des entreprises communautaires au Royaume-Uni : il en existe de toutes tailles sous des appellations diverses. « *L'idée d'une entreprise communautaire est qu'un groupe identifie une opportunité locale de commerce. Ils peuvent réaliser en premier lieu une étude de marché, obtenir du financement, et employer du personnel pour travailler. Le but est de créer des emplois locaux durables, tout en apportant à la communauté le bénéfice de biens et services* » (p 208).

A Huddersfield, *Local Services to You* (Arthur) fait partie de ce mouvement. Elle existe depuis 2013. En 2016, elle a repris les services d'une autre entreprise locale qui avait fait faillite. Arthur définit l'entreprise sociale comme une entreprise à but non-lucratif « *appartenant à la communauté* », c'est-à-dire que les bénéfices sont redistribués avec un objectif social et profitent à tous. Contrairement à l'association caritative, elle génère ses propres ressources par le commerce, même si certaines entreprises sociales sont aussi largement financées par des subventions – l'appellation reste donc très large et peut recouvrir des structures qui, en France, relèveraient de l'économie sociale et solidaire. Pour lever l'ambiguïté, Arthur préfère qualifier son entreprise de « business communautaire », une appellation qui fait davantage sens pour les habitants qu'entreprise sociale. La feuille de route de l'entreprise fait état de quatre objectifs, tels que se les rappelle Arthur :

- « *Offrir des services d'excellence à la population ;*
- *Gérer des lieux communautaires pour offrir ces services ;*
- *Offrir des opportunités d'emploi de qualité pour les habitants ;*
- *Être un business communautaire prospère, performant, et bien pensé ».*

a. Organisation :

LSTY compte 45 salariés et gère quatre entreprises rassemblées dans une holding. Cela permet, si l'une est en difficulté financière, de ne pas mettre en péril les autres branches comme cela était arrivé précédemment. Arthur est Directeur Exécutif et chaque branche est gérée par un manager (logement, crèches, centre social). L'entreprise a deux conseils d'administration (dont un bénévole), qui regroupent des habitants du quartier, des personnes choisies pour des compétences et des relations particulières, et un élu municipal. Des rencontres de salariés sont également organisées à échéance variable pour échanger sur ce qui se vit dans le quartier et dans les différentes branches. La diversité des profils permet de trouver un équilibre entre

pragmatisme financier et valeurs humanistes.

LSTY occupe à titre gracieux des bâtiments municipaux dont la municipalité règle les charges courantes ; ils espèrent en reprendre la gestion par transfert prochainement. Ils sont financés essentiellement par les frais de crèche (dont une part de prestations familiales versées directement à l'entreprise par l'Etat) et des contrats de gestion avec la mairie. Arthur estime leurs recettes annuelles entre 900.000 et un million de livres.

b. Le choix des priorités : diagnostic et évaluation

Les problématiques sont nombreuses dans un quartier défavorisé : par exemple les enfants à besoins éducatifs spéciaux, la prévention précoce, les jeunes et la violence de gangs. « *La difficulté est d'être réalistes par rapport à ce que nous sommes en mesure de faire* ». Arthur met en avant une relation de proximité avec le quartier, « *des connections locales et des réseaux locaux* », qui leur permettent d'avoir « *une bonne compréhension de ce qui se passe dans la communauté* ». LSTY serait donc en position de « *mieux comprendre* » la communauté que les services municipaux, perçus comme plus distants. Un « *café social* » est également organisé chaque semaine au centre social pour recueillir les échos de ce qui se vit dans le quartier. Grâce à ses connections, quand une problématique est soulevée par un groupe, LSTY est « *bien placé* » pour prendre la relève et développer les actions amenées en première réponse.

Les crèches sont la principale activité du groupe ; elles étaient auparavant gérées directement par la municipalité. Ils gèrent également des logements avec un loyer « *abordable* », un centre social et un « *club pour hommes* » appelé localement le Pub. Une activité qui fonctionne à perte doit fermer : c'est le sort qu'ont connu une sandwicherie et une laverie. En plus de cela, l'entreprise organise annuellement un carnaval, pour changer l'image de la communauté, révéler ses talents, et créer des relations. En pleine croissance, l'entreprise doit poser des choix quant à sa stratégie d'expansion : dupliquer ailleurs ce qui fonctionne dans le quartier, au risque de perdre son identification à la communauté ? Ou développer d'autres services, au risque de sortir de son champ d'expertise habituel ?

Faute de temps et de ressources, il n'y a pas d'évaluation de l'impact des services mise en place pour l'heure, même si c'est un souhait de l'entreprise. L'évaluation est perçue comme un moyen d'employer efficacement les bénéfices de l'activité, à mesure que l'entreprise se développe.

c. Est-ce du travail communautaire ?

Ce mode d'intervention est conforme avec la logique d'un « capitalisme communautaire », visant à promouvoir localement une culture dynamique du capitalisme, supposée libérer les énergies créatives du joug de l'intervention publique. Le néolibéralisme ne croit pas à l'efficacité d'associer des dispositifs gouvernementaux à des ressources locales pour délivrer des services. De fait « *l'entreprise coopérative qui a longtemps caractérisé le développement communautaire traditionnel est remplacée par la micro-entreprise gérée par un seul entrepreneur. La privatisation des services sociaux et des biens communautaires est encouragée* » (MIDGLEY et LIVERMORE 2005 p 161).

Si lui-même ne se considère pas comme travailleur communautaire, Arthur reconnaît que son activité « *est un type particulier de travail communautaire* », une manière spécifique de répondre aux besoins de la communauté qui s'articule avec d'autres réponses. Il se sent en accord avec les valeurs du développement communautaire, en particulier l'idée de créer de la richesse qui reste dans la communauté – par opposition au modèle d'entreprise qui « *extraît* » de la richesse, et dont les retombées économiques profitent à d'autres. Cela rejoint le principe de « *propriété communautaire* » que Terry cite comme une des caractéristiques du développement communautaire.

Les salariés sont employés localement et ont des opportunités pour monter en qualification. L'entreprise a une vision globale des problématiques du quartier et cherche à agir sur elles à plusieurs niveaux, collectif et individuel. Par exemple, pour prévenir la violence et la criminalité entre les jeunes, Arthur prévoit : de développer la prévention précoce pour les enfants à partir des crèches, de former les parents et adultes au coaching, et de créer pour les jeunes des activités ainsi que des opportunités d'emploi. La stratégie s'inscrit résolument dans le long terme, ce que le statut d'entreprise permet plus facilement que pour une association dépendant de financements publics contractualisés. L'entreprise présente également l'avantage d'analyser les problèmes et de concevoir elle-même les solutions, là où l'association caritative est de plus cantonnée par les financeurs à un rôle de prestataire exécutant.

Dans ce modèle, la participation ne se vit pas directement, mais à travers les conseils d'administration et les nombreux échanges avec les salariés et les habitants. Certains salariés sont par ailleurs actifs dans des associations communautaires (Arthur cite l'exemple d'un salarié participant à une action de formation des jeunes dans les écoles), ce qui permet une imprégnation réciproque entre l'entreprise et les associations de quartier.

La participation relève donc plutôt d'une écoute orientée que d'un processus de décision démocratique. Face à l'impuissance des autorités locales, Arthur s'affirme comme relais dans la conception de stratégies pour le quartier. « *J'en ai eu assez* », dit-il, « *et je suis allé voir la municipalité et je leur ai répondu simplement : nous allons faire notre propre projet pour la communauté locale. Nous allons le leur amener et leur dire : regardez : nous pensons qu'il faut faire comme ça. Soutenez-nous ou nous trouverons des financements ailleurs* ».

d. La relation avec les autorités locales :

Les initiatives communautaires relevant de l'entreprise sociale représentent un relais bienvenu pour des municipalités financièrement à bout de souffle. Arthur raconte ainsi que « *la directrice en chef des services municipaux est venue au centre social l'autre jour. Elle était très positive, elle a dit : le modèle que vous avez là est fantastique !! (...) c'est le modèle dont nous avons besoin pour offrir des services dans les communautés locales* ». L'indépendance financière de LSTY lui permet une relation de réciprocité, et non de subordination, dans la collaboration avec les autorités locales, et une analyse conjointe des besoins. Arthur est en position de renvoyer la directrice des services municipaux à ses responsabilités, et de lui répondre : « *Mais vous êtes la municipalité ! Quels sont vos objectifs et qu'identifiez-vous comme problématiques ?* ». Il montre là sa vigilance à ne pas contribuer au démantèlement des services publics en s'y substituant.

III. Le travail de développement communautaire : une profession en perte de vitesse

Si le terme « travail communautaire » peut être employé de manière générique, en revanche l'expression « community development work » (travail de développement communautaire) fait référence à un ensemble de pratiques et méthodes spécifiques, appartenant à un corps professionnel.

De manière générique, le travail communautaire désigne toute intervention mise en œuvre à l'échelle de la communauté locale. Dans le discours des personnes interrogées, « Community work » inclut tout travail, salarié ou non, exécuté localement et apportant un bénéfice, notamment social, à la communauté locale. Quant au « travail de développement

communautaire », il décrit « *une manière établie de travailler avec les communautés, qui existe depuis 50 ans ou plus (...) et qui recouvre de nombreuses approches* » : elles sont « *gérées par les personnes, collectives, inclusives, et ont pour but le changement, la justice sociale et l'égalité* » (TAYLOR and BAKER 2018). Les intervenants parlent de « *community development work* » en faisant spécifiquement référence aux méthodes qui sont diffusées depuis les années 1970 (Terry, Damian, Amal) dans la profession et les formations en travail de développement communautaire. Cette profession constitue le cœur du travail communautaire anglais, et connaît, depuis les années 1980, un lent déclin.

A. Déclin de la profession

« *A partir [des années 1980], l'histoire, ça a été de s'accrocher becs et ongles pendant les 40 années qui ont suivi. C'est un mélange, en Angleterre, de coupes dans le budget public, et des idées au gout du jour au sein du gouvernement central* » (Terry). Il a existé une Fédération Nationale pour la Formation en Travail Communautaire, qui a produit un référentiel de formation. A l'heure actuelle il n'existe plus d'organisation professionnelle en Angleterre. La dernière, la Community Development Foundation, ou CDF, « *était dans une approche médiane en ce qui concerne le travail communautaire, mais grâce à son soutien, on pouvait obtenir beaucoup d'argent du gouvernement pour faire des projets* » (Terry). La CDF est d'ailleurs à l'origine du projet Big Local, qui lui a survécu. Les professionnels formés dans les années 1970 partent en retraite (Terry, Sean), et la main d'œuvre qualifiée manque pour les remplacer dans les programmes de travail communautaire actuellement financés par l'Etat.

1. Doutes sur la profession

Le statut de la profession de travailleur social et celle de travailleur communautaire ont ceci en commun qu'elles sont souvent confrontées à la suspicion que ce sont des activités que tout le monde peut exercer sur la base de sa seule bonne volonté, et qui ne méritent donc pas salaire. « *Beaucoup nous enviaient nos emplois salariés, le fait de recevoir un salaire. (...) Les personnes et les organisations, ils se disent : pourquoi cette personne est-elle payée cette somme-là ? Et nous disions : c'est parce qu'elles font un travail compliqué, qui prend du temps* » (Morgan). Les deux professions peuvent aussi se trouver en doute quant à leur définition et leur périmètre. « *Est-ce que le développement communautaire est une méthode ? Est-ce une philosophie ? Est-ce basé sur des résultats ? Est-ce un ensemble de techniques que tout le monde peut utiliser ? Est-ce qu'un policier peut utiliser une approche de développement*

communautaire ? Ou est-ce un style de travail avec des fondements politiques et philosophiques ? (...) Ce serait bon que quelqu'un lance ce débat aujourd'hui ! », pense Terry. Or les lieux de débats entre travailleurs communautaires se font rares, en l'absence d'une association professionnelle. « *On n'a pas de corps professionnel fort susceptible de défendre les valeurs et réellement défendre les intérêts du travail communautaire* », regrette Damian. Même constat de fragilité au niveau de la formation universitaire, où le travail communautaire ne survit que grâce à son couplage avec la Jeunesse.

2. La filière jeunesse : un soutien pour le travail communautaire

Depuis l'origine, en effet, deux filières sont restées liées, mais le rapport s'est inversé depuis les années 1970. Aujourd'hui, « *dans les cours de Jeunesse et développement communautaire, l'emphase est surtout mise sur la jeunesse. Parce que traditionnellement, comme profession, le travail avec les jeunes a toujours été plus fort. Par exemple ils sont bien meilleurs pour négocier les salaires ou la formation continue. (...) Beaucoup de gens qui suivent la filière Youth and Community Work font tous leurs stages dans le domaine de la jeunesse. Aussi, parce que c'est beaucoup plus facile d'y trouver des stages dans le secteur caritatif ou public* » (Damian). Derek note que, pour être employé dans des structures accueillant les jeunes, une formation est obligatoire. Ce n'est pas le cas pour le développement communautaire, ce qui aussi le signe d'un statut professionnel plus fort des *Youth Workers*.

Selon Terry, tous les étudiants dans la filière « Youth and community work » s'orientent aujourd'hui vers le travail avec les jeunes, malgré la restriction des emplois dans ce domaine également. Pourtant les professeurs continuent d'enseigner le travail communautaire « *parce qu'ils pensent que c'est important* ». Ce mariage forcé entre jeunesse et travail communautaire est peut-être, finalement, ce qui permet encore la survivance aujourd'hui des enseignements de travail communautaire.

3. Un « fossé de générations » (Terry) et le déficit de transmission

« *Institutionnellement, le travail communautaire n'est pas bien soutenu. Si on remonte un peu, à l'université, les cours n'existent pas* » (Damian). Amal avait ainsi commencé une formation en développement communautaire en trois ans dans une école locale ; mais le programme a dû fermer à l'issue de sa première année de formation car « *il n'y avait pas assez de gens inscrits dans le cours* ». Derek remarque aussi un décalage dans les profils des étudiants : il trouve les étudiants actuels « *jeunes, ils n'ont pas d'expérience, et ils ne sont pas motivés* » par rapport à

sa génération (lui-même a suivi une formation dans les années 1990).

Terry, Derek et Sean notent la difficulté à trouver des professionnels qualifiés et expérimentés du fait du hiatus de transmission : « *On a des gens qui font des projets de sécurité communautaire, sur les comportements anti-sociaux, et ils sont constamment en recherche de personnel mais ils n'arrivent pas à trouver ! Tu ne trouves pas de travailleurs communautaires avec de l'expérience !* » (Derek). L'expérience est la même pour Terry. Dans une des zones où il travaille pour Big Local, un recrutement a été lancé sur toute la région du Yorkshire pour trouver un travailleur communautaire qualifié, pour un contrat de deux ans ou plus et un « bon » salaire. Sur les 7 personnes seulement qui ont postulé, aucune candidature n'a été retenue. « *Aucun d'entre eux n'avait de l'expérience. (...) Comme il n'y a pas eu de développement communautaire pendant 20 ans, il n'y a personne qui a de l'expérience !* » (Terry). « *Ce n'est pas les programmes communautaires qui manquent, [comme Big Local]* », affirme Damian. « *Ils ont investi beaucoup d'argent dans un programme spécifique, mais là où l'argent fait défaut, c'est pour une infrastructure viable pour soutenir des personnes dans leurs fonctions de développement* » (Damian).

4. Critique du « welfare work »

Il arrive que le développement communautaire soit assimilé à tort à un « welfare work » uniformément critiqué. Par « welfare work », les personnes interrogées désignent les services et programmes d'action sociale mis en place dans le cadre de l'Etat providence et gérés directement par les collectivités locales (en premier lieu les municipalités). Par exemple, les travailleurs employés dans le programme Locality « *n'aiment pas le développement communautaire, parce que certains, beaucoup d'entre eux, pensent que c'est le genre de programmes de travail communautaire géré par les municipalités dans les années 1980 et 1990. (...) ils pensent que tu fais juste ton boulot avec la municipalité, pour réparer les gens* » (Terry).

Ce glissement sémantique entre développement communautaire et « welfare work » n'est pas propre à l'Angleterre. Cnaan et Rothman (2001) notent ainsi que l'expression développement communautaire « *désigne parfois des politiques institutionnelles et des dispositifs pour renforcer les communautés par le haut* » (p. 254)¹⁴⁰. Dans le contexte anglais, l'action publique compenserait une faiblesse méthodologique par des dépenses publiques généreuses, mais dans

¹⁴⁰ C'est ce qui amène Rothman (2001) à préférer l'appellation « locality development » plutôt que community development, pour éviter toute confusion.

une logique paternaliste, centralisée et bureaucratique. Le welfare work correspond donc à une stratégie d'action publique à la fois nationale (crédits centralisés) et locale (action des municipalités) insuffisamment aboutie, faute de formation pour les intervenants, et faute de réflexion approfondie sur les causes des problèmes sociaux. Trois principales critiques sont adressées au welfare work :

La première est qu'il serait trop dispendieux, et que les crédits ne sont pas employés à bon escient. « *Le gouvernement, dit Sean, a dépensé 20 milliards de livres avec cette manière ridicule de travailler, avec des financements publics et des travailleurs mal payés. (...). Les travailleurs étaient souvent des personnes pauvres qui vivaient dans les logements publics et n'étaient pas formés. Ils voulaient bien faire, mais au final, ça se terminait souvent en burn-out* ». Il fait ici référence aux programmes nationaux, comme le *New Deal for Communities*.

La deuxième critique est que le welfare work promeut une approche centrée sur les problèmes qui contribue à les aggraver, plutôt qu'à les résoudre. Damian prend en exemple les programmes municipaux pour les jeunes : « *nous produisons des choses pour les enfants de nos quartiers d'habitat social qui les voient en fait comme le problème* ». De fait, les municipalités se cantonnent à de l'occupationnel et envisagent les centres aérés « *comme des activités de diversion* » (Damian), plutôt que comme des opportunités de construire la confiance et développer des apprentissages pour les enfants.

La dernière critique est que le welfare work qui est mené par des travailleurs communautaires en poste dans les municipalités pense les programmes et les problèmes à la place des personnes concernées. La manière de travailler pour « *beaucoup d'activités menées par les autorités locales, sous le régime du welfare* », est : « *tu détermènes ce que veut la communauté, ensuite tu mets en œuvre, en place ; les gens viennent, ils viennent dans l'espace dans lequel tu les invites* » (Damian) : c'est, pour Damian, du « *mauvais développement communautaire* ». « *Beaucoup de gens ont eu des expériences négatives avec le travail communautaire. [Les intervenants] frappent aux portes, demandent : quel est le problème ? Et quelqu'un répond : le problème c'est les voisins qui font du bruit, ou l'éclairage public qui ne fonctionne pas, et là le travailleur ne peut rien faire, et il ou elle s'en va !* » (Sean). Cet argument est propre aux travailleurs en développement communautaire, car dans ce cas, le welfare work correspond à un dévoiement de leur méthodologie professionnelle, un processus centré sur les demandes et aspirations des personnes, et de leur statut, les intervenants du *welfare work* étant peu qualifiés et mal rémunérés.

Ce travail dit de « welfare » a souvent été mené par les municipalités, ou sous l'égide de programmes nationaux, sous l'étiquette « travail communautaire ». Le travail communautaire correspond ainsi, dans les municipalités, à tout ce qui n'est pas spécifiquement du travail social – une définition par défaut. La confusion entre la méthode du développement communautaire, et les applications appauvries qui en ont été faites localement, a contribué à ternir l'image de la profession. Nous notons également la proximité de ces arguments avec les critiques néolibérales du développement communautaire comme un outil de politiques publiques « *démodé, dépensier et inefficace* » (MIDGLEY et LIVERMORE 2005 p 161).

Mais la question soulevée par rapport au *welfare work* dans les entretiens semble plutôt d'ordre professionnel qu'idéologique, les effets de concentration de ressources induites par privatisation de l'intervention sociale étant également perçus comme néfastes pour le travail communautaire : les professionnels sont généralement favorables à une régulation par le secteur public. Il s'agit plutôt ici d'un corps professionnel en danger de déprofessionnalisation, qui cherche à défendre son savoir-faire par une critique des effets pervers d'une forme d'institutionnalisation « au rabais ».

B. Les intervenants professionnels et bénévoles

En lien avec l'histoire du métier, les travailleurs en développement communautaire construisent souvent leur identité en lien avec un engagement militant. La crise ayant réduit les budgets et précarisé leurs conditions de travail, le groupe professionnel a tendance à se diversifier, et une frange, moins qualifiée, tombe dans le précarité.

Concernant les profils de formation, les intervenants ayant suivi une formation en « Youth and Community work » sont minoritaires dans notre échantillon. Morgan est professeur en enseignement technologique dans le secondaire ; Steve est journaliste ; Charles est musicien ; Arthur est arrivé à l'entreprise sociale par le biais de la recherche dans le monde académique ; Sean est travailleur social ; seuls Terry et Damian ont reçu une formation initiale en Youth and Community Work, et Amal et Derek ont été formés en cours d'emploi. L'association de Steve n'emploie aucun travailleur communautaire, ce qui corrobore l'hypothèse d'une association qui se dit communautaire, mais dont le cœur d'activité est sans lien avec le développement communautaire.

1. Entre milieu étudiant, salariat et bénévolat : la construction d'identités militantes

Plusieurs personnes considèrent leur passage à l'université comme un moment marquant de la construction de leur identité, à la fois professionnelle et personnelle. Damian vit et travaille pendant ses études dans une communauté coopérative de « lefties », selon ses mots – des « gauchots » – qui vivent en commun, touchent l'allocation chômage, et gèrent un café végétarien où s'échangent des repas bon marché pour les ouvriers, des opportunités d'apprentissage mutuel et de débat, et des logements bon marché : une sorte de version post-1968 (nous étions alors à la fin des années 1980) des Résidences sociales, nourrie d'éducation populaire et influencée par Paulo Freire. Il décrit l'expérience comme un « *excellent moment d'apprentissage de ce que peut être le développement communautaire et son application dans un contexte radical* ». C'est aussi comme étudiant que Derek s'est formé à l'activisme. « *J'ai étudié les sciences du comportement, ce qui est en fait comme de la sociologie. Mais bon, en réalité, je n'ai vraiment rien étudié : j'ai passé mon temps à faire de l'activisme étudiant (...) : des actions pour les droits des animaux, j'étais aussi anti-fasciste, anti-nucléaire... J'ai été envoyé en prison* ». Sean a été diplômé en 1969 en politique et sociologie et s'est « *beaucoup impliqué* » dans les mouvements étudiants post-1968. Dans la génération suivante, Charles dit avoir toujours « *eu un intérêt pour la justice sociale* » : dès sa première année à l'université, il est élu « *délégué anti-racisme* ».

Cinq personnes interrogées ont une expérience de bénévolat : ce travail bénévole compte davantage comme expérience positive d'apprentissage dans leur parcours, que la formation reçue dans le cadre universitaire ou la formation continue. Les trajectoires oscillent souvent entre bénévolat et salariat au gré des enveloppes budgétaires et des opportunités. C'est ainsi que Morgan est entré dans l'association comme bénévole alors qu'il travaillait comme enseignant. Il a été salarié entre 2006 et 2010 au moment où l'association bénéficiait d'une subvention dans le cadre des SRB, puis il est devenu bénévole à plein temps depuis l'arrêt des subventions en 2010. Damian a également été bénévole à temps plein avant de trouver un emploi rémunéré de travailleur communautaire : cela lui a permis de s'engager « *dans des choses qui [l]'intéressent* ». Dans un centre social, il « *faisait des choses comme bénévole que personne ne [l]'aurait jamais payé pour faire !* ». C'est ce passage, bien plus que la formation, qui a forgé ses méthodes de travailleur communautaire en faisant l'expérience de l'empowerment : il affirme s'être « *senti en contrôle de [lui]-même et de ce qu'[il] allait faire dans [s]a vie* ». Quant à Charles, il a saisi l'opportunité d'un travail bénévole en cours avec des

jeunes qui se présentaient spontanément à son studio de musique pour solliciter un contrat avec financement de la municipalité, inaugurant sa carrière dans le domaine du développement communautaire.

En lien avec ces périodes de bénévolat, les intervenants ont souvent un profil militant, à contre-courant de la culture dominante. Derek a été « *été travailleur bénévole avec les jeunes, travailleur bénévole avec les usagers de drogue, et militant bénévole pour l'environnement (...). Et ensuite j'ai obtenu un travail salarié dans tous ces domaines, je suis devenu un travailleur communautaire qualifié* ». Il choisit de poursuivre des activités militantes sur son temps personnel en parallèle de son emploi. Il est également investi dans la vie politique de son quartier, où il est élu conseiller. Quant à Morgan, il est souvent qualifié de « radical » par son entourage, mais lui considère que son action citoyenne est « *juste normale* ». Il fait partie des intervenants exprimant un fort niveau de conscience politique. Il regrette l'augmentation des taux d'abstention aux élections (15 à 20% de votants aux élections locales, selon lui), qui dénote « *le sentiment de beaucoup qu'ils ne sont pas vraiment représentés* » et une « *panne démocratique* ». En tant qu'organisation à but non-lucratif inscrite au registre national, l'association doit avoir une ligne apolitique. Cependant, Morgan parle de « *reprendre plus de pouvoir auprès de ceux qui l'ont* » en venant influencer sur l'agenda politique. Il se place, tout comme Derek, Sean, Terry ou Damian, nettement à la gauche de l'échiquier politique. Ce n'est sans doute pas une coïncidence si tous ont l'âge de la retraite ou s'en approchent : ils représentent une génération de travailleurs communautaires fortement marqués idéologiquement par le courant radical.

2. La dénonciation du précaire

Nous observons une contradiction dans les discours entre une activité considérée comme précaire, peu reconnue et mal rémunérée, en lien avec le contexte et, sans doute, le regret d'un « âge d'or » passé de la profession, et les conditions d'emploi relativement stables de certains intervenants (Sean, Charles, Arthur, Amal, Steve). Morgan est le seul sans emploi. A l'arrêt des subventions, il a préféré continuer à temps plein comme bénévole en attendant la retraite, plutôt que de se reconverter. La précarité de sa situation est donc relative, car temporaire. Derek a obtenu un poste de 4 ans à la municipalité pour lequel il a réussi « *à ramener son propre salaire* » lié à un financement de projet. Son contrat de travail doit prendre fin dans l'année, à l'épuisement de la subvention, mais il se montre très serein quant à ses perspectives d'emploi. A l'approche de la retraite, il se dit satisfait de sa situation et reconnaît qu'« *il y a peu de gens*

dans [sa] situation au sein de cette organisation ». Son expérience et son réseau en font un professionnel recherché.

Le chômage n'est donc pas perçu comme une menace directe pour les intervenants ; mais la réduction des marges d'autonomie professionnelle peuvent les amener à compromettre pour assurer le maintien de leur statut. Damian est cadre responsable de la démarche qualité ; il reconnaît que, malgré son insatisfaction sur son poste actuel suite à la réorganisation interne de son service, il lui serait difficile de retourner à des fonctions d'agent de développement communautaire, car les conditions salariales seraient insuffisantes pour soutenir ses charges familiales. « *Le problème* », dit-il, « *est que le développement communautaire, en ce moment, n'est pas très bien payé, et sans doute pas financé. Et encore une fois, c'est souvent des contrats courts, ce qui n'aide pas* » (Damian). Le fait que les projets soient inscrits dans une logique de financement contractualisé à court terme inscrit les emplois de travailleurs communautaires dans une dynamique de précarité. « *Nous pouvons faire quelques actions à court terme, quelques-unes à moyen terme (...) quand l'argent rentre* », dit ainsi Morgan. « *Mais nous n'avons plus de financement pour le travail au quotidien. (...) Cela fait partie des mesures d'austérité au Royaume-Uni* ».

Le travail communautaire est décrit comme un métier humainement passionnant, diversifié, et répondant à la recherche de sens des intervenants : « *j'utilisais le développement communautaire pour améliorer la qualité de vie des personnes qui vivaient dans les quartiers d'habitat social* », dit Damian. Cependant, ils reconnaissent que le travail peut être usant. Tout d'abord du fait de sa complexité : « *chaque groupe a des besoins différents, et quand un groupe se sépare (...) c'est toi qui te retrouves au milieu à faire la médiation. (...) Ils montent un projet ensemble et tout d'un coup ils se séparent, et Oh mon Dieu, que faire ?* » (Amal). La gestion des conflits interpersonnels est un élément récurrent également relevé par Derek. Certains regrettent les différences de logiques entre partenaires et le contexte de compétition qui peut entraver la collaboration (Steve, Morgan), ou encore la préoccupation constante de la recherche de financements (Charles).

C. La prévention et la place du développement communautaire dans l'institution

La situation de Damian permet d'apprécier les fluctuations que peuvent connaître les méthodes de développement communautaire au sein d'une institution. Il peut être valorisé comme outil de prévention ; mais il en va du ressort de la direction, en lien avec des orientations législatives, des contraintes budgétaires, et sans doute des systèmes de valeurs personnels et institutionnels,

de décider ou non de mettre en place un travail de prévention.

Pour Terry, la prévention se travaille nécessairement au niveau communautaire. Si les travailleurs sociaux *« ont le devoir de travailler avec des personnes souffrant de maladies psychiques ou physiques, en situation de pauvreté ou d'inégalité, comme des familles défavorisées, comment travailler la prévention ? Eh bien, il faut renforcer les communautés. Tu construis des ressources pour la communauté »*. A la différence de l'Angleterre, les départements de travail social écossais ont un devoir de prévention mentionné dans la loi. Cela explique, selon Terry, pourquoi le développement communautaire est beaucoup plus fort en Ecosse, siège de l'association internationale pour le développement communautaire (IACD) et où une association professionnelle continue d'exister.

A l'époque où il est mandaté pour mettre sur pied une équipe formée au développement communautaire, Damian note qu'il avait la reconnaissance de sa hiérarchie par rapport à un travail de prévention. *« Le travail qu'[il] menait avec la communauté représentait localement une contribution de valeur à ce que l'on appelle le programme d'intervention précoce, ou de prévention »* : des *« mesures douces »* auprès des jeunes et des enfants (par exemple des activités estivales avec une pédagogie participative) pour prévenir une crise. Le travail de développement communautaire que Damian menait avec son équipe était également *« très apprécié par les partenaires »*.

L'équipe est dissoute suite à une réorganisation interne en 2018. La direction considère alors que la méthode du développement communautaire est *« trop lente »* à produire des résultats *« dans l'environnement actuel »* – « l'environnement » se référant ici probablement aux contraintes de gestion de l'organisation, plutôt qu'au tissu social et urbain. Damian regrette de n'avoir pas *« suffisamment réussi à gagner les cœurs de la hiérarchie »* pour pérenniser le travail de son service. *« Ils ne reconnaissent pas la valeur du développement communautaire comme une bonne pratique dans le contexte du logement »*. Il analyse cela comme un conflit de valeurs, avec une culture institutionnelle axée sur les résultats et la performance, dont la finalité est de *« s'assurer que les gens vont payer leur loyer (...) ». Les valeurs de l'organisation sont très différentes de celles du développement communautaire »*. La différence de valeurs se transpose dans des pratiques et usages irréconciliables. Le développement communautaire part des personnes dans une approche ascendante, tandis que *« les chargés de logement ont l'habitude de prendre des décisions à la place des gens, et de faire à leur place »* (Damian), avec une participation se résumant à de la *« consultation »*. Son témoignage interroge la place de la prévention, souvent reléguée au statut de parent pauvre dans les contextes de restriction

des moyens, dans les stratégies d'action sociale. Damian illustre aussi, une fois encore, le décalage entre une méthode basée sur des valeurs et des processus, et une gestion axée sur des résultats à court terme.

D. Les sources

Nombreux sont les auteurs britanniques à avoir écrit sur la question du travail communautaire : parmi les plus souvent cités, on trouve Alan Twelvetrees, Keith Popple, Margaret Ledwith, Alison Gilchrist, ou encore Paul Henderson. Les praticiens ont à disposition une riche littérature comparée aux autres pays européens, ce d'autant plus que la proximité linguistique leur donne aisément accès, en sus, à toute la littérature nord-américaine.

1. Le courant radical

Certaines sources situent le locuteur du côté du courant radical en travail communautaire. Ainsi, Paulo Freire est cité par Damian et Terry, Saul Alinsky est cité par Sean et par Damian en référence à son analyse du pouvoir. Qu'entend-on par courant radical ?

En Angleterre, le courant radical traverse le travail communautaire aussi bien que le travail social. S'appuyant sur une lecture marxiste des rapports sociaux, et une approche macro des phénomènes sociaux, le courant radical s'attache à remettre en cause les rapports de pouvoirs établis afin de s'attaquer aux inégalités structurelles. « *La pratique radicale a un programme de transformation, une intention d'apporter un changement social fondé sur un monde équitable, juste et durable. A cet égard, elle localise la racine de l'inégalité sur les structures et les processus de la société, et non dans la pathologie personnelle ou communautaire* » (LEDWITH 2011 p14). C'est au début des années 1970 qu'apparaît, en Angleterre, le courant radical dans le travail communautaire, inspiré par des mouvements dans les pays en développement¹⁴¹, et par la parution en anglais de trois ouvrages à ce moment : *La Pédagogie des Opprimés* de Freire (1972), les *Carnets de Prison* de Gramsci (1971), et la réédition du *Reveille for Radicals* d'Alinsky (1969). Ces parutions coïncident avec une critique du contrôle social qui a cours aussi bien en Angleterre qu'en France, et avec l'ambition réformiste du gouvernement Wilson qui voit le travail communautaire comme un outil de rapprochement entre les classes populaires et le gouvernement (LEDWITH 2011). De fait, les personnes

¹⁴¹ Notamment les *Dependistas* en Amérique Latine, qui remettent en cause l'impérialisme masqué que représente le capitalisme, et réfutent l'hypothèse d'un changement social progressiste basé sur le capitalisme. Bien qu'appliquant une vision marxiste de la société, ils n'appellent pas à la révolution mais à une régulation du marché accompagnée de réformes sociales. (MIDGLEY et LIVERMOORE 2005)

formées dans les années 1970 et 1980 au développement communautaire (Terry) et au travail social (Sean), se reconnaissent dans le courant radical, ou sont du moins familiarisés avec les références bibliographiques citées.

Dans le travail social, le courant radical se traduit par des interventions de préférence collectives, visant à favoriser l'émancipation de groupes opprimés (LIMA 2010). Le travail social radical semble donc être la mouvance la plus proche du développement communautaire, puisqu'elle préconise des réponses collectives à des problèmes structurels.

2. Références à la sociologie

Les personnes de notre échantillon qui ont un profil plus radical ont étudié la sociologie et sont sensibles aux rapports de pouvoir dans leur travail. Damian a été formé à la sociologie de Michel Foucault, Jacques Derrida, et Herbert Marcuse, auteurs alors « *très en vogue* ». Aujourd'hui il préfère se référer dans son travail à l'herméneutique, qu'il définit comme la « *rencontre de différents horizons* » : « *des groupes de gens ont des expériences et des histoires qu'ils portent avec eux. Il ne s'agit pas d'imposer tes propres standards professionnels, (...) mais de faire en sorte que leurs horizons viennent se mélanger ou rencontrer tes horizons en tant que professionnel. Trouver là où ils se superposent, se rencontrent* ». Il reconnaît que la vision radicale et « *les choses qui [le] passionnaient plus jeune (...) fonctionnaient très bien avec les personnes ayant reçu une éducation de classes moyennes. Mais dans le contexte des classes ouvrières, ce n'est pas facile avec ces idées : il faut commencer là où sont les gens* ». Il fait donc la synthèse entre ses nombreuses lectures, et l'intuition et le pragmatisme nécessaires dans le travail de terrain.

L'influence de la sociologie est également perceptible dans les discours de Arthur, volontiers attentif à la dimension macro des phénomènes observés sur le quartier dans son analyse, et de Sean et Derek, qui y ont également été formés.

Derek s'intéresse aux phénomènes urbains, et fait référence à l'*anomie* quand il décrit la cohabitation de deux communautés, blancs et asiatiques, à Dewsbury, une petite ville à proximité où il tenait un commerce communautaire. L'anomie résulte de la conjugaison de plusieurs phénomènes, comme l'urbanisation, l'industrialisation, l'affaiblissement de la cellule familiale, qui entraînent le déclin des normes communes et génère des problèmes sociaux. Face à l'anomie, le travailleur communautaire se donne pour objectif de construire des liens et des réseaux de solidarité dans la communauté. « *Ma théorie, dit Derek, est que ce dont a besoin*

cette ville, c'est d'une nouvelle vision, un nouveau futur, une nouvelle idée. Les gens ont besoin d'aspirer à quelque chose de neuf (...) et pas des millions de livres ou une rénovation des rues ». Il prend en compte la dimension psychologique dans la relation que tissent les personnes et les groupes à leur espace de vie. Le travailleur communautaire doit donc travailler à partir de leurs « aspirations » pour « changer les mentalités » (Derek) et construire une communauté « organique » au sens de Durkheim (2013), c'est-à-dire « une communauté manifestant un haut niveau d'interdépendance entre les personnes » (CNAAN et ROTHMAN p. 259), où le groupe est en mesure, par de nombreuses interactions, d'agir pour affronter des situations défavorables.

IV. Les champs d'intervention

Parmi les activités développées par les personnes de notre échantillon, nous avons relevé :

- L'inclusion et accueil des étrangers. Des programmes d'accompagnement et cours d'anglais pour des réfugiés Syriens sont financés par les autorités locales (Steve et Morgan)
- Chômage et lutte contre la pauvreté. L'association de Steve propose un accompagnement vers l'emploi avec, en particulier, de la formation pour adultes (cours d'informatique, formation aux métiers du *care* pour les personnes âgées...). Le financement est mixte, à la fois européen et d'Etat.
- Les personnes âgées. Le but est de lutter contre leur isolement, et de soutenir les aidants afin de favoriser le maintien à domicile et retarder leur institutionnalisation. L'association de Steve offre un Café pour aidants familiaux, sans financement donc sur résiduel de fonds propres. Le travail de *Nurture Development* (Charles) à Leeds est centré sur la mise en place de réseaux bénévoles pour entourer les personnes âgées. Sur de telles actions, efficacité budgétaire, bien-être et engagement citoyen se rejoignent.
- Enfance et jeunesse : la prise en charge des jeunes sur les temps péri-scolaires est une préoccupation constante du travail communautaire. Avec la fermeture de nombreux *Youth Clubs* par les municipalités, qui employaient massivement des Travailleurs Jeunesse (*Youth workers*), le secteur communautaire a pu prendre le relais. Damian évoque, notamment, l'organisation de loisirs pendant les vacances. La prise en charge de la petite enfance, la prévention précoce et le soutien aux jeunes parents est une autre priorité, qui était également auparavant assurée par le gouvernement dans le cadre du

programme Sure Start. Là encore, des acteurs communautaires ont pris le relais par des groupes de soutien mutuels pour les jeunes mères (Amal), ou l'organisation de modes de garde (Arthur).

- Enfin, certaines actions sont centrées sur les questions environnementales. L'association de Steve mène un programme d'alimentation locale avec atelier jardinage, et une cuisine tenue par des bénévoles, grâce à un financement par la Loterie. A Deptford (Londres), le jardin communautaire accueille des ateliers artistiques et de bien-être (Morgan) ; l'association a également milité pour que des arbres soient plantés, ce qui pose la question, pour la municipalité, de leur entretien. Introduire des espaces verts dans les territoires urbains implique un important travail de mobilisation des habitants pour assurer leur maintien au-delà de l'effet de mode et de l'enthousiasme initial : le travail communautaire est alors un outil précieux.

Trois autres champs méritent un développement plus approfondi, dans la mesure où ils sont particuliers au contexte britannique : il s'agit du travail communautaire numérique, de la régulation des comportements anti-sociaux, et des initiatives dans le domaine du logement dans un contexte de marché en tension.

A. L'émergence du numérique

La montée du numérique ces vingt dernières années représente un potentiel majeur pour le travail communautaire (MATTHEWS 2015) en décuplant les capacités de communication des intervenants, dans la limite des personnes touchées par la fracture numérique (LOHMANN et Mc NUTT 2005). Ces intervenants doivent composer avec la superposition de réseaux virtuels – plateformes, forums, blogs, groupes de discussion, réseaux sociaux – qui relient les habitants au sein de leur quartier et au-delà. L'outil de base du travail de développement communautaire est la rencontre, en face-à-face et en groupe ; internet permet de démultiplier ces espaces de rencontres sous divers formats, et de toucher des publics difficiles à atteindre, comme les personnes à mobilité réduite (TWELVETREES 2017). C'est un outil qui est venu profondément modifier, en particulier, la pratique de l'advocacy, avec un florilège de nouvelles pratiques et néologismes, comme par exemple le *netactivisme* ou *cyberactivisme*, ou encore *l'advocacy électronique*. Internet offre également un outil précieux de collecte d'informations pour établir un diagnostic (LOHMANN et Mc NUTT 2005).

Certaines initiatives s'appuient sur ce large potentiel de rencontres que permet internet pour faciliter la rencontre – qu'elles aient ou non l'ambition de créer des interactions dans le monde

« réel » par la suite. Notre échantillon anglais compte les deux seuls projets que nous avons vus qui s'appuient essentiellement sur l'outil numérique pour favoriser la cohésion sociale. S'il en existe sans doute d'autres en Europe, c'est le signe d'une capacité des intervenants en développement communautaire anglais à s'adapter aux évolutions sociales sur la base d'une tradition de forte reconnaissance de l'importance des communautés, comme en témoignent des deux exemples suivants (Derek et Amal).

A Huddersfield, Derek a supervisé la création d'une plate-forme numérique de partage de ressources avec pour objectif de « *soutenir des projets communautaires en en les aidant à réduire leurs dépenses, grâce à l'emprunt de ressources* », entre particuliers, auprès d'entreprises, ou auprès de la municipalité. « *Notre idée était : comment faire en sorte que le gouvernement local partage nos locaux, laisser les gens utiliser nos locaux, notre équipement sportif, notre équipement des clubs de jeunes, comment peut-on aussi partager nos ressources (par exemple si on a là-haut des gens qui font du graphisme et des affiches et des sites web, et d'autres choses – est-ce qu'ils peuvent aider des projets communautaires ?* ». Le site est composé de trois espaces : « biens », « compétences » et « lieux ». Avec 1400 emprunts à son actif depuis son ouverture, la plateforme a 15.000 utilisateurs enregistrés dont environ « 400 sont actifs ». Au-delà de « *l'huile dans la machine* » apportée aux projets des habitants, Derek affiche un autre objectif en lien avec ses valeurs : « *construire la confiance et construire des liens* » entre les habitants. Aller emprunter un bien implique une rencontre, une histoire, une nouvelle relation.

La création de poste d'Amal est un autre témoin de cette prise en compte du numérique dans le soutien aux communautés. K&H, société gestionnaire de logement social, applique les recommandations de l'agence pour le logement et les communautés, qui préconise la mise en place de plates-formes numériques dans les sociétés de logement social. « *La stratégie est de combiner diverses méthodes* » dont l'outil numérique, afin de toucher des publics divers, et en particulier les minorités (les Black and Minority Ethnic communities ou BMEs, les personnes transgenres et homosexuelles...), et les jeunes, traditionnellement peu présents dans les formes traditionnelles d'organisation que sont les Groupes de Locataires et Résidents (Tenant and Resident Associations, ou TRAs). Pour Amal, c'est « *une autre manière de communiquer* » avec les locataires, et ils veulent « *que la même chose se passe en ligne* » que ce qui se vit dans les groupes TRAs – une sorte de « *développement communautaire virtuel* ». Amal crée une page par quartier, y « *met des informations* », propose des activités (par exemple un atelier de formation à la demande de subvention) et « *crée des groupes de discussion* ». C'est « *un outil*

de plus, un bonus » dans le soutien de la vie de la communauté.

Bien entendu, les personnes n'attendent pas l'intervention de la société de logement social pour créer ou soutenir des groupes *via* les réseaux sociaux. « *Les gens utilisent beaucoup facebook* » pour créer des groupes « *communautaires, autour des tout-petits, ou des groupes de jeunes... Un espace pour se rassembler, comme des groupes qui prennent le café* ». Une recherche conduite par Matthews (2016) montre que le plus souvent, « *les réseaux sociaux en ligne ne font que re-créeer des réseaux sociaux existant dans le monde réel* » : on est bien dans le renforcement de l'existant. Toute cette vie virtuelle existe en parallèle des espaces officiels, tout comme on trouve, dans l'univers non-virtuel d'un quartier, des groupes informels et des groupes organisés par des services, chacun avec sa fonction. Amal analyse que les groupes ont besoin d'un espace pour dire des choses « *qu'ils ne veulent pas qu'on entende* », dans la mesure où K&H est associé à la municipalité et où cela peut engendrer de la méfiance. Elle estime enfin que la plupart des groupes qui existent sur facebook organisent également des rencontres et des événements dans le quartier, confirmant le double niveau de communication des groupes.

B. Les comportements anti-sociaux

Depuis 1997, en Angleterre, beaucoup d'attention est portée aux « *Anti-Social Behaviours* » ou « *ASB* » (comportements anti-sociaux). La notion apparaît avec le gouvernement du New Labour, et devient une de ses priorités, si bien qu'elle fut décrite comme « *la croisade de Tony Blair* ». « *Les Travaillistes ont adopté avec enthousiasme la logique selon laquelle les problèmes locaux requièrent des solutions locales, et que les autorités locales doivent avoir une responsabilité légale pour s'assurer de la réduction des niveaux de criminalité* » (MUNICIE 1999 p 152, cité par HUGHES 2011). La mise en avant des comportements anti-sociaux comme une problématique majeure dans les quartiers défavorisés illustre un glissement de l'analyse structurelle des problèmes sociaux, vers une responsabilisation accrue des individus et des groupes. Les motivations et intentions des contrevenants sont évacuées au profit d'une lecture comportementale qui traite le symptôme (BROWN 2004), là où les comportements déviants sont souvent liés à des problématiques telles que, par exemple, la santé mentale ou la violence intra-familiale.

La loi de 1998 sur « *Crimes et Désordres* » caractérise comme anti-social tout comportement qui « *occasionne ou risque d'occasionner l'alerte et la détresse d'une ou plusieurs personnes qui ne sont pas du même du même foyer* » que le perpétrateur (HUGHES 2011). L'appellation est volontairement vague mais « *symbolique et évocatrice* », tout comme le mot communauté.

Elle regroupe des comportements aussi divers que la violence, le vandalisme, les déjections canines, ou simplement des jeunes absentéistes « *qui trainent* » : certains de ces actes représentent une entorse à la loi, d'autres s'inscrivent plutôt dans le registre « civique » (BROWN 2004), ce qui dénote une volonté de contrôle social, et un projet de « *re-moraliser les cultures associées aux communautés marginalisées socialement et économiquement* » (HEAP 2011). Par ailleurs la notion est subjective et dépend du degré de tolérance de la personne, par exemple s'agissant de nuisances sonores. Un livre blanc du ministère de l'intérieur (Home Office) de 2003¹⁴² affirme que c'est à la communauté de définir ses normes de comportements acceptables ; or la communauté n'étant pas un ensemble homogène, cette proposition renvoie à la partie de la communauté qui a voix au chapitre, donc à des enjeux de pouvoir (HUGHES 2011).

La responsabilité des sociétés gestionnaires de logements sociaux a été mise en avant dans le repérage et le traitement des comportements anti-sociaux. Avec le rétrécissement du parc locatif social et son manque d'attractivité, celui-ci est « *devenu un choix de location résiduel pour des groupes marginalisés* » (BROWN 2004), qui sont précisément ceux visés par la pénalisation des comportements anti-sociaux. Pour assurer cette mission, la société de gestion doit s'appuyer sur la communauté des résidents à des fins de contrôle et pour apporter la preuve du comportement déviant. Pour exemple, Amal travaillait avec la communauté sur les déjections canines dans un parc : face à ces comportements anti-sociaux, son travail est de susciter la vigilance du groupe (« *avant, tu faisais ça sans qu'il y ait de conséquences, mais maintenant on te surveille* »), tout en apportant des outils concrets (sacs à déjection et prospectus). Depuis 2012, les sociétés gestionnaires de logement social sont tenues de mettre en place une politique volontaire de prévention, d'information, de coordination et de soutien aux victimes pour les résidents (Amal).

Plusieurs intervenants (Sean, Charles, Amal) se montrent préoccupés de la montée de la criminalité parmi les jeunes, encadrés par des gangs, qui touche en premier lieu les quartiers défavorisés. Les résidents de K & H Housing font régulièrement remonter par la plate-forme numérique des plaintes au sujet de « *crimes à l'arme blanche* » et de rivalités entre gangs (Amal). Or, la criminalité ne peut être traitée comme une simple incivilité et dépasse les missions et compétences des bailleurs, ce qui montre la faiblesse de cette catégorie. Le

¹⁴² Dans la même lignée, une loi de 1998 sur les Comportements Anti-Sociaux permet de pénaliser les comportements anti-sociaux par un « Ordre » (ASBO). Ces Ordres seront révoqués par la coalition élue en 2010 car ils sont jugés inefficaces et bureaucratiques par Teresa May (BROWN 2004 ; HEAP 2016).

gouvernement de coalition qui a pris le relais du New Labour en 2010 a repris la notion de comportement anti-social, mais en axant son travail dans deux domaines : les familles en difficulté et la prise en compte des victimes, délaissant la régulation des comportements anti-sociaux en public (HEAP 2016).

C. Du logement social au community-led housing

Dans un contexte de crise du logement pérenne aggravé par la crise de 2007 (FERRARI 2013), la question du logement est enjeu majeur pour le travail communautaire, et ce sous trois formes principales : la lutte pour l'utilisation de l'espace, le travail avec les locataires de logements sociaux, et les nouvelles formes de « community-led housing », logement géré par la communauté, apparues dans les années 2000.

1. Le logement social

Le logement social (Housing Estates) est un des champs d'intervention traditionnels des travailleurs communautaires. Depuis 2017, la loi exige que les bailleurs sociaux organisent et soutiennent l'implication des résidents (Tenant Involvement)¹⁴³ : cette fonction était déjà souvent assurée, avant la promulgation de la loi, par des groupes de résidents et locataires (*Tenant and Resident Associations*, ou TRAs) implantés dans les différents quartiers d'habitat social : « *Ce sont des groupes vers lesquels nous allons et auxquels nous parlons de ce qui se passe dans notre parc d'habitat, quels sont les problèmes que vous avez, quelles difficultés vous avez, comment on peut vous aider...* » (Amal). Pour exemple, K&H Housing compte 45 TRAs pour 21000 logements à et autour de Huddersfield.

Ces groupes s'inscrivent dans une longue tradition d'auto-organisation des locataires en réponse à des pratiques de propriétaires s'apparentant à de l'exploitation, puis à des politiques d'habitat social jugées trop descendantes. Il existe une association nationale des locataires et des résidents depuis 1948. D'abord conçus comme des lieux de lutte contre les décisions et les manquements des autorités locales, les mouvements de résidents et locataires sont progressivement intégrés dans des schémas de participation des municipalités¹⁴⁴ à partir de la

¹⁴³ Le rapport de recommandations de l'Agence pour le Logement et les Communautés « Standards pour l'implication et l'empowerment des locataires » dit dans sa section 2.2. (involvement and empowerment): « *Les prestataires enregistrés aident leurs locataires à élaborer et à mettre en œuvre des possibilités de participation et d'empowerment, y compris en : (...) b. Soutenant la formation et les activités des groupes de locataires ou des groupes équivalents et en y répondant de manière constructive et en temps opportun* ». Home and Communities agency (2017): «Tenant involvement and empowerment standard» disponible sur www.gov.uk/hca

¹⁴⁴ Le logement social relève traditionnellement des municipalités et a été transféré à des associations

fin des années 1970 (SHAPELY 2008).

Le niveau d'ambition de ces groupes, lieux d'échange privilégiés entre le bailleur et les habitants, est aujourd'hui variable : un TRA peut être conçu comme un simple lieu d'information réciproque, ou servir de cellule de base à un réel travail de développement communautaire, allant au-delà des résidents du parc social pour toucher l'ensemble du quartier. *« Nous avons aussi des subventions disponibles auxquelles on peut faire appel... Donc on peut faire une demande et soutenir des projets dans la communauté... donc... pour créer du lien dans les communautés, résoudre les problèmes... »* (Amal). Les appellations et les méthodes changent en fonction des choix idéologiques et des contraintes financières. Ainsi à K&H, *« il y a 15 ans on parlait de « participation des locataires » ; ensuite c'est devenu « développement communautaire », et là on est revenu à... donc j'ai fait tout le cercle. Et si dans 3 à 5 ans on revient au développement communautaire, je ne serais pas étonnée ! »* (Amal). Les TRAs à K&H ont été soutenus par un organisme extérieur mandaté et financé par le bailleur social jusqu'en 2017, puis les financements se sont arrêtés, entraînant la mort de plusieurs groupes incapables de fonctionner en autonomie.

2. Le logement communautaire

En 2018, le gouvernement britannique met à disposition (jusqu'en 2020) un fonds de 163 millions de livres pour soutenir les initiatives de logement communautaire, afin de favoriser la construction de logements bon marché. Le logement communautaire ou coopératif – *community-led housing* en anglais – *« consiste à ce que des habitants jouent un rôle de leadership durable dans la résolution de problèmes de logement locaux, en créant des logements à prix réellement abordables et des communautés fortes, ce qui est difficilement réalisable par le biais de démarches de logement ordinaires »* (HOMES ENGLAND 2018). Les projets doivent démontrer que la communauté est décisionnaire dans le processus, par l'implication et la consultation de la communauté, qu'elle soit ou non l'initiatrice du projet. Celle-ci est propriétaire, gestionnaire et / ou responsable des logements (éventuellement par le biais d'un partenariat avec une organisation reconnue). Le *community-led housing* peut prendre différentes formes : coopérative, trust ou co-logement, c'est-à-dire des résidences privées organisées autour d'espaces partagés (HOMES ENGLAND 2018).

gestionnaires ; mais le lien entre services municipaux et association gestionnaire reste très étroit, notamment en ce qui concerne leur financement.

On trouve des exemples de logement communautaire sur tous les continents. Le concept est né aux Etats-Unis dans les années 1960, au moment de la lutte pour les droits civique, et elle concernait en premier lieu les populations issues des minorités (ENGELSMAN et al 2018). En Angleterre, on doit son essor à la mise en avant de la communauté comme échelle d'intervention la plus appropriée y compris pour la production de logements, à partir des années 2000. Des projets pilotes, soutenus par la recherche, sont financés de 2006 à 2008 (16 projets) puis de 2009 à 2010. En 2018 il y a plus de 170 initiatives de Community-led housing en cours en Angleterre, dont la moitié a vu le jour entre 2013 et 2015 (MOORE 2018). 7 structures de soutien et de conseil ont été créées pour encourager le mouvement. Progressivement, les groupes de citoyens engagés sont amenés à faire alliance avec des acteurs établis dans le champ du logement social, partenariat souvent concrétisé sous forme de « Trust » : les uns y gagnent en expertise, les autres en légitimité.

Si les initiatives ont une « *structure de gouvernance démocratique, avec un accès ouvert aux membres, et une dimension de propriété commune* » (MOORE 2018), la base communautaire de ces projets varie grandement en effectif de personnes impliquées ainsi que dans le niveau d'engagement (ENGELSMAN et al 2018) ; mais les projets doivent permettre le contrôle effectif par la communauté. Dans la mesure où ils impliquent un engagement et une prise de conscience citoyens, ils peuvent s'inscrire dans la mouvance du développement communautaire, voire, s'ils ont une dimension activiste, dans un processus d'action communautaire (ENGELSMAN et al 2018).

Notre échantillon ne comporte pas de travailleur communautaire impliqué dans de tels projets ; cependant Terry note avec regret qu'il y a « *une large somme d'argent à disposition* » et que personne ne s'en saisit, faute d'expérience et de connaissances en matière de développement communautaire : il postule donc qu'un travailleur communautaire y aurait une place légitime.

3. Luites urbaines

Les luites urbaines sont la version militante des initiatives citoyennes qui ne peuvent aboutir à l'intervention « douce » qu'est le community-led housing, faute d'espace vacant et à disposition pour concevoir des projets de construction communs.

A Londres, ville où la pression sur le marché immobilier est à son paroxysme, les habitants de Deptford militent pour que des grands promoteurs immobiliers internationaux ne soient pas seuls à décider de l'utilisation de l'espace, et pour que la construction d'unités d'habitation de

luxue ne chasse pas les habitants les plus démunis. Deptford est avantageusement situé sur la rive gauche de la Tamise, non loin du centre, ce qui en fait un lieu envié des promoteurs. Ancien quartier maritime, Deptford est traditionnellement un quartier d'habitat pour les ouvriers, auxquels se sont progressivement mêlés des communautés migrantes. L'association Voice 4 Deptford, hébergée par Pepy's Forum (Morgan), symbolise cette lutte pour la préservation d'un parc de logement bon marché dans le cadre de grands projets de rénovation urbaine, et le souhait des habitants et commerçants, engagés bénévolement et partiellement auto-financés (contributions des membres et subvention de la Loterie), de ne pas être laissés de côté dans des décisions qui vont les impacter directement. L'association vise à « *aider la communauté à mieux comprendre et à participer activement au redéveloppement imminent* » d'un site majeur. On est ici dans une forme de travail communautaire non professionnel, relevant de l'engagement militant.

V. Zoom sur 3 méthodologies:

Trois méthodes particulières sont pratiquées par les personnes interrogées. Elles semblent représentatives des différents courants qui traversent le champ du travail communautaire en Angleterre:

- Le travail de développement communautaire (Terry, Damian, Amal), parce qu'il est fidèle à la méthode classique à la base de l'essor de la profession dans les années 1970 et 80 ;
- Le Développement Communautaire Basé sur les Ressources (ABCD, Charles) est une méthodologie importée des Etats-Unis, très proche de la première dans les étapes et outils utilisés, mais plus consensuelle. Elle semble particulièrement adaptée aux besoins actuels des collectivités territoriales.
- L'organisation Communautaire à Large Base (BBCO, Sean) est également importée des Etats-Unis. Si elle occupe une place minoritaire dans le travail communautaire anglais, elle n'en reste pas moins une influence importante, y compris hors des frontières britanniques.

A. Le Travail de Développement Communautaire

1. Définition et Principes

Terry se réfère au modèle classique de travail de développement communautaire. Par le biais de Damian, son cadre, Amal a été formée par Terry à cette méthode ; tous l'ont pratiquée. Nous nous appuyons donc sur ces trois entretiens pour en mettre en avant les principes et la méthode.

Terry s'appuie sur un guide édité par le COGS, son organisation de formation et de soutien aux démarches de développement communautaire, en 2003, dans le cadre d'un travail mené avec la région du Yorkshire. Selon le guide, le travail de développement communautaire *« consiste à bâtir des collectivités actives et durables fondées sur la justice sociale et le respect mutuel. Il s'agit de modifier les structures du pouvoir pour éliminer les obstacles qui empêchent les gens de participer aux questions qui affectent leur vie »* (COGS 2003). Le travailleur en développement communautaire *« augmente la communication entre les résidents, éduque, crée des groupes, recherche le consensus, encourage le débat, et se centre sur des préoccupations et problèmes communs »* (CNAAN et ROTHMAN 2001 pp 253-254).

Le guide du COGS présente les principes d'action et objectifs qui encadrent le développement communautaire, en se référant à une méthode élaborée par le Centre Ecossais pour le Développement Communautaire en 1996 : Achieving Better Community Development ou ABCD (améliorer le développement communautaire) – à ne pas confondre avec l'autre acronyme ABCD, renvoyant au Asset-Based Community Development, détaillé plus bas. La méthode fut ensuite diffusée en Angleterre par le biais de formations appuyées par la Fondation pour le Développement Communautaire (association professionnelle aujourd'hui éteinte).

La démarche de développement communautaire repose sur 4 principes d'action (COGS 2003) :

- **L'empowerment** des personnes : *« les processus par lesquels les individus et les groupes acquièrent les connaissances, les compétences et la confiance nécessaires pour prendre des mesures à l'égard des questions qui les concernent »*. L'augmentation de la confiance en soi et l'acquisition de compétences, notamment par la participation à la vie du groupe, sont des composantes essentielles de cette dynamique d'empowerment. Amal fait le lien entre les dimensions individuelle et collective de l'empowerment : *« Si les gens ont une meilleure estime de soi, tout va mieux ! Ils sont contents de leur maison »*

et sont à même d'en prendre soin, ils s'occupent de leurs enfants, ils se sentent mieux dans la communauté » (Amal) et davantage disposés à l'action positive.

- **L'action positive** : elle désigne « *des processus et pratiques liés à l'égalité des chances, à la justice sociale, à l'inclusion sociale et aux pratiques anti-discriminatoires* ». Damian souligne l'importance de favoriser l'intégration des différents groupes pour lutter contre la tendance naturelle à l'entre-soi. Les groupes, une fois formés, ont en effet tendance à se penser comme représentants et à contrôler l'accès à leurs ressources. Certaines pratiques peuvent aussi exclure : par exemple si un groupe a l'habitude de se retrouver au pub dans la tradition ouvrière anglaise, cela exclut les musulmans qui ne consomment pas d'alcool et ne fréquentent pas ordinairement les pubs. L'inclusion concerne les ressources (« *Qui sont les gardiens de la communauté ?* »), ainsi que les réseaux, qui « *donnent beaucoup de pouvoir au sein de la communauté* » (Damian).
- **L'organisation de la communauté** : « *le développement de la diversité et de l'efficacité des groupes communautaires et de leurs relations entre eux et avec le monde extérieur* ». Cela suppose de créer les conditions d'une communauté fonctionnelle et autonome, en renforçant les réseaux existants et leurs relations entre eux, ainsi que de renforcer les liens avec l'extérieur.
- **La participation et l'implication** : « *les possibilités offertes pour encourager et permettre aux collectivités d'interagir avec d'autres organismes afin d'obtenir des changements* ». Les membres de la communauté doivent notamment pouvoir interagir avec les organismes locaux, et avoir un certain degré de contrôle sur les services fournis.

Le processus de développement communautaire basé sur ces 4 principes permet d'atteindre l'objectif de développer de la richesse – une richesse qui revient directement à la communauté, par opposition à certains projets, par exemple de logement communautaire, dont les bénéfices financiers sont extraits de la communauté (Terry). Cette notion de « *community ownership* », appartenance communautaire, est un point essentiel pour Terry qui y revient à plusieurs reprises. Les autres objectifs sont d'augmenter la sécurité, de libérer la créativité dans la communauté, et d'enrichir les relations sociales : la communauté est alors « *vivable, durable, et équitable* » (COGS 2003).

2. Les valeurs

Damian parle de développement communautaire « *conduit par les valeurs* », même s'il reconnaît que dans le contexte de son travail « *c'est rarement le cas* ». Ces valeurs, selon le

guide du COGS (2003), sont la justice sociale, la participation (ou la démocratie participative), l'égalité, l'apprentissage (reconnaître les connaissances et compétences déjà présentes dans la communauté), et la coopération. L'association internationale cite les mêmes à l'exception de la coopération, et y ajoute le développement durable, les droits, et les opportunités économiques pour les personnes.

Au-delà de ces valeurs, le travail de développement communautaire est d'abord une manière particulière d'appréhender les quartiers défavorisés : pour Terry, un bon travailleur en développement communautaire « *croit que les personnes vivant dans des quartiers défavorisés devraient avoir davantage de pouvoir et de ressources, et comprendre ce que c'est que de travailler ensemble* ». Il ajoute : « *ce que les autorités locales ne comprennent pas, c'est qu'il ne s'agit pas des besoins. Il ne s'agit pas de statistiques, de chômage et de pauvreté. C'est une question de ressources* » (Terry).

3. La méthode

Henderson et Thomas (1980) distinguent 9 étapes dans l'intervention. S'agissant d'un processus, les étapes peuvent se superposer, voire s'inverser, en fonction des contextes. Nous retrouverons dans les discours d'Amal et Damian certains de ces points. 1. Planifier et négocier son entrée dans la communauté. Cela suppose également de clarifier le mandat pour agir. 2. Se familiariser avec la communauté. 3. Définir l'approche globale que l'on va mettre en œuvre. 4. Prendre des contacts et rassembler les personnes. 5. Construire une organisation, autour d'un groupe de personnes. 6. Aider à mettre en lumière les rôles de chacun et les différentes ressources constituant des opportunités. 7. Soutenir le travail du groupe. Mondros et Wilson (1993) soutiennent que ce point est d'autant plus important que les groupes ont tendance à se dissoudre dans l'année qui a suivi leur création ; il en va donc du travail de l'agent extérieur de contribuer à les consolider. 8. Résoudre les conflits. 9. Préparer la fin de l'intervention et l'autonomie complète du groupe.

Ces mêmes étapes sont illustrées par Damian et Amal :

a. Cartographie communautaire

Cette étape est commune à toutes les démarches d'intervention communautaire : intervenir sur un quartier suppose d'en avoir une connaissance fine. La particularité en développement communautaire est que l'intervenant sera attentif aux relations et rapports de pouvoir et

d'influence sur le quartier. Il existe des outils pour mener un travail de repérage des acteurs et ressources collectivement : travail à partir d'une carte, classement des acteurs dans des cercles selon leur fonction... Mais le plus souvent, l'intervenant fait ce travail seul (ou avec son équipe), en allant à la rencontre des personnes là où elles sont. Amal explique : « *On me donnait un coin, donc c'était ma zone, donc... J'allais là-bas et je commençais un peu à faire connaissance avec les gens, je découvrais qui étaient les leaders dans la communauté, donc... J'apprenais qui étaient les représentants municipaux, quelles associations travaillaient dans mon environnement. Donc pour moi en fait, il s'agissait d'avoir une image de ce qui se passait. (...) Donc en parlant avec les gens, je savais ce qui se passait ici, je savais comment les mettre en lien* » (Amal).

Dans des quartiers caractérisés par la faiblesse des interactions au sein de la communauté, avec peu ou pas de tissu associatif, cette étape préalable peut prendre plusieurs mois. Terry raconte ainsi avoir mis deux ans à constituer un groupe pilote dans un quartier où il intervenait, faute de réseaux préexistants.

b. Constituer un groupe

Damian prend en exemple une intervention menée par une travailleuse de son équipe, Sabrina, pour illustrer un processus qui se développe à partir d'actions en apparence insignifiantes et sans commune mesure avec l'ambition des objectifs fixés. Après avoir pris attache avec un lieu de formation local, Sabrina « *s'est renseignée pour savoir qui serait intéressé et par quel type de savoir. Elle a trouvé un petit groupe de personnes (3 ou 4 femmes) qui disaient toutes être intéressées par la décoration de gâteaux* ». Sabrina arrange le cours à l'extérieur et suit le cours avec les femmes, ce qui lui permet de construire une relation avec elles. « *Alors que le cours avançait et qu'elles liaient connaissance, elle a utilisé ses compétences en développement communautaire pour leur poser des questions sur leur vie, leurs aspirations* », ce qui les a amenées à parler de bien-être et de confiance en soi.

Le groupe de femmes décide d'organiser par elles-mêmes des activités autour de ce thème, avec l'appui de Sabrina pour trouver des ressources financières. A ce stade le groupe s'est étoffé, elles sont à présent 10 à 12 femmes. La question de la répartition des tâches et des ressources dans leur couple vient peu à peu se poser : plusieurs expriment le souhait de se former et de travailler également, afin de pouvoir disposer de leurs propres ressources financières. Sabrina les met en lien avec des partenaires pour « *augmenter leur valeur sur le marché* » du travail. Satisfaites par les bénéfices de l'expérience d'apprentissage, les femmes souhaitent en faire

profiter d'autres membres de la communauté et un groupe mixte est créé autour de l'entretien du logement.

c. Montée en compétences et empowerment

A un moment du processus, les femmes sont mobilisées un weekend à l'extérieur du quartier sur une activité. Elles laissent leurs obligations domestiques et leurs maris, certaines pour la première fois. « *Cela peut paraître très insignifiant, mais pour ces femmes, l'expérience a été très, très puissante. (...) Certaines d'entre elles sont même allées chercher du travail. Beaucoup d'entre elles ne sont plus bénévoles* » (Damian) car elles ont trouvé un emploi grâce aux compétences acquises.

La montée en compétences est un levier d'empowerment à la fois individuel (comme c'est le cas pour ces femmes qui trouvent un emploi et jouissent de leurs ressources propres) et collectif : les compétences acquises profitent à l'ensemble du quartier. Pour gérer les centres de loisirs en été, Damian et son équipe « *recrut[ent] des bénévoles et les [font] monter en compétence* ». Ils les outillent avec « *les compétences dont ils avaient besoin pour gérer leur propre centre de loisirs, et s'assurer de la qualité des standards* » (Damian).

Damian insiste sur le fait que l'empowerment est d'abord un processus, où le chemin parcouru importe davantage que les résultats. « *Les gens ont identifié des besoins de formation qui ne sont pas si différents que ça de ce qu'auraient pu identifier des organismes qui proposent des formations* », remarque-t-il. « *Le but, c'est que ces personnes les identifient par elles-mêmes* ». Ce qui compte n'est donc pas le résultat, qui peut être le même entre une association caritative classique et une qui a recours aux méthodes de développement communautaire, mais la manière d'y parvenir, qui met les personnes en situation de réfléchir sur leurs conditions de vie, d'expérimenter, et d'opérer des choix. « *Le processus de construction communautaire est plus important que tout problème soulevé, (...) un processus par lequel émerge la prise de conscience en parallèle d'un désir d'agir afin de résoudre un problème* » (CNAAN et ROTHMAN 2001 p254).

d. L'évaluation

Dans les projets présentés par Damian, nous notons une certaine faiblesse de l'évaluation : elle est faite de manière informelle, en interrogeant des participants et en observant leur évolution (Damian). Peut-être sa direction eût-elle plus réceptive à la méthode du développement

communautaire, si Damian avait choisi de mener une évaluation systématique, en complément d'un discours intuitif orienté vers les valeurs.

4. Le rôle de l'intervenant :

L'intuition (Terry) et la flexibilité (Damian) sont deux qualités nécessaires au travailleur en développement communautaire. « *Il faut accepter que les choses ne vont pas se passer exactement comme tu les avais imaginées en tant que professionnel* », ajoute Damian à propos d'un nécessaire lâcher prise.

Deux fonctions principales sont évoquées pour décrire l'action du travailleur en développement communautaire : connecter les gens et les ressources tout en suscitant la participation (Amal) et interroger les choix des personnes pour faire mûrir la réflexion (Terry), participant au travail de conscientisation. « *Mon rôle* », explique Amal, « *était, OK, je vais à ce groupe, il y a ce nouveau projet, et il y a ce financement disponible (...). Mon rôle, c'est un rôle de supervision, c'est de connecter; c'est d'être cette voix... euh, comment est-ce que je peux les amener à s'engager et tout, dans les choses qui se passent, si quelqu'un est intéressé, où va aller ce service, où va aller l'argent, où... pourquoi est-ce qu'on fait ça ...* ».

Elle conclut : « *Tout ça, ça venait de la communauté. C'était toujours en partant d'eux* » (Amal). Les projets ne sont pas conçus pour les personnes et délivrés par un tiers : l'intervention part de la communauté et y retourne. « *Les premiers interlocuteurs de l'intervenant sont les résidents locaux, et non des organisations établies ou les autorités locales* » (CNAAN et ROTHMAN 2001 p 255).

B. Le Broad-based community organizing (Sean)

Après 20 ans de carrière comme travailleur social, Sean a été formé à la méthode du Broad-Based Community Organizing auprès de Ed Chambers, qui a pris le relais de Saul Alinsky à la tête de l'Industrial Areas Foundation. En rentrant en Angleterre, il crée une première antenne de « Citizens » à Brighton. L'organisation Citizens UK compte aujourd'hui 12 implantations locales (appelées « Chapitres ») à travers l'Angleterre et le Pays de Galles, et une représentation nationale.

1. Mission, définition et organisation

La mission de Citizens est de « *développer la capacité des citoyens britanniques à participer;*

en renforçant au passage leurs institutions » (Sean). Pour Sean, la politique telle qu'elle est pratiquée en France ou au Royaume-Uni « *n'est pas vraiment de la politique. Nous disons que la politique, ça signifie : tout le monde. (...). Une partie de la politique, c'est les élections, mais le reste, c'est la participation des gens. C'est beaucoup plus important que les élections* ». Il définit Citizens comme une « *organisation citoyenne indépendante* », un contre-pouvoir qui fait vivre la démocratie : il est proche de la vision d'Alinsky quand il développe ce que signifie « être radical »¹⁴⁵. La participation est un mécanisme par lequel les personnes existent car elles sont « *reconnues* » et existent dans la société ; elle est « *essentielle dans la manière dont nous nous percevons nous-mêmes* » (Sean). Ironiquement, certains reprochent à sa méthode son manque de représentativité (Terry), car la participation des personnes n'y est pas directe, mais elle passe par une affiliation à des institutions.

Dans sa communication, Sean préfère se référer aux traditions britanniques d'activisme (comme par exemple le mouvement des suffragettes dans les années 1920 ou le syndicalisme dans les quartiers est de Londres) plutôt que d'afficher sa filiation avec une fondation nord-américaine – les Etats-Unis ayant une « *réputation mitigée* ». Cependant, Citizens continue de bénéficier du soutien et des conseils de l'IAF depuis 30 ans.

Sean refuse la catégorisation. S'il cite Alinsky, Chambers et Freire comme ses sources, il s'amuse de ceux qui viennent lui demander « *quel modèle* » ils sont, et répond : « *Nous sommes le modèle citoyen* », empruntant avec pragmatisme à différentes sources et s'appuyant sur 30 ans d'expérience.

“*Broad-based community organizing*” pourrait se traduire littéralement par « *organisation communautaire à large base* ». Nous préférons ici l'acronyme BBCO à cette formulation. La « *large base* » se réfère au système de coalition de plusieurs membres représentant la société civile (organismes religieux, écoles...) autour de causes au sein du mouvement. Les institutions paient une cotisation « *assez élevée* » de 1000 à 5000 livres par an pour être membres. Elles doivent aussi désigner des personnes pour être formées au leadership pendant 6 jours. Citizens n'accepte pas d'adhésion individuelle. L'intérêt de passer par des institutions est qu'elles représentent « *un raccourci vers là où sont les gens* ». Elles permettent aussi de fédérer un large nombre de personnes, pas seulement autour d'idées qui font consensus, mais aussi parce que

¹⁴⁵ Le Radical « *réalise le rêve démocratique américain* », écrit Alinsky dans *Reveille for Radicals* (1989, p15). Afin de permettre le plein épanouissement de chacun dans la société, il « *combat le privilège et le pouvoir* » (p17). Il « *reconnait que la dissension et le conflit constants sont le feu qui fait fonctionner la chaudière de la démocratie* » (p18) : il ne peut y avoir de réelle démocratie si elle ne repose que sur l'expression des citoyens à l'occasion du vote.

l'institution est synonyme « *d'autorité* » (Sean cite l'exemple du prêtre à l'appui de cette affirmation).

25% des membres de Citizens sont des organisations confessionnelles, Eglises chrétiennes, Mosquées, Synagogues, Sikhs... Le montant des cotisations permet de vérifier la motivation des membres, et de financer les postes des organisateurs (60.000 livres par an, avec les charges). Il permet, surtout, d'assurer l'indépendance financière du mouvement. Pour les membres, cela peut être l'occasion d'attirer de nouveaux membres (Eglises), ou de redorer leur image (mosquées).

2. Une méthode centrée sur le pouvoir

« *Le pouvoir, c'est des personnes organisées avec des financements organisés* » : la méthode de Citizens est « universelle », selon Sean, et pourrait être transposée partout. Sa méthode et son discours sont orientés vers la constitution d'une base de pouvoir permettant d'avoir une influence politique. « *Généralement les gens commencent par dire : on est impuissants. Mais c'est pour cela que nous construisons une organisation : (...) le pouvoir, c'est ce que nous voulons. Notre but comme organisation, c'est le pouvoir et rien d'autre. (...) Le pouvoir comme capacité d'agir et d'avoir de l'influence* ». Il ajoute : « *Le pouvoir est le facteur qui fait la différence entre gagner et perdre* » dans les campagnes citoyennes menées pour mettre à l'agenda politique les préoccupations des citoyens.

En soi, Sean conçoit le pouvoir comme quelque chose de neutre : c'est son usage qui détermine s'il est bénéfique ou nuisible. Il a cependant conscience que la démarche de chercher consciemment à se constituer une base de pouvoir peut inquiéter. « *Dans sa force la plus brute, le pouvoir, c'est un grand nombre de gens organisés avec la même idée, la même classe, formés et disciplinés. C'est dangereux parce que c'est la même chose que le nazisme, me dit-on* ». Il s'appuie donc sur les institutions comme garantie morale. « *Si c'est organisé autour d'institutions qui ont des valeurs fortes, comme l'Eglise Catholique, c'est une protection. Ce n'est pas une protection, mais c'est ce qu'on a trouvé de mieux* ».

Le pouvoir se mesure à la participation – comprise comme « *turn-out* » par Sean, à savoir le nombre de personnes présentes à un événement.

Des réunions ouvertes à tous, mais en groupe restreint, permettent de définir les priorités. Plusieurs tours de parole sont organisés, pour faire remonter à partir de questions très larges ce que les personnes vivent au quotidien de positif et négatif, et ce qu'elles souhaiteraient. Une

fois les priorités fixées, des campagnes sont organisées sur plusieurs mois avec :

- Des rencontres individuelles : « *la fiche de poste de l'organisateur, c'est 15 à 20 entretiens individuels, par semaine, à faire, soit 5 par jour* ». Il entretient ainsi un réseau de relations.
- Des grands meetings constituant des temps forts, pour fédérer et entretenir la motivation. On y utilise des histoires de succès, des textes qui inspirent (de Martin Luther King, Gandhi, Nelson Mandela...), de la musique : il faut que cela « *touche les esprits* ». Tout grand meeting commence par un appel, afin de repérer qui est présent dans la salle. Il doit ensuite répondre à la règle des 3 fois 20 : « *20 minutes de négociation, 20 minutes de témoignages de réussites ou de personnes confrontées au problème, et un temps festif* ».

Sean note l'importance de ne pas négliger les autres groupes organisés que sont la police, le maire, le directeur d'entreprise, au risque de « *ne parler qu'à soi-même* » et de ne pas pouvoir être dans l'échange et la négociation.

Parmi les campagnes réalisées par Citizens, on trouve l'accueil et la formation des réfugiés, la régularisation des migrants (campagne en 2005), la criminalité, ou encore le logement bon marché. « *Ce n'est un problème qu'à partir du moment où 10 personnes disent que c'est un problème. C'est un problème important, quand 400 personnes disent que c'est un problème* » (Sean) : c'est le nombre qui détermine les priorités d'action. Les problématiques changent au gré de l'actualité et il faut rester en relation pour s'y adapter constamment. Savoir choisir ses batailles est un point essentiel : « *gagner attire les gens* » là où perdre les démobilise.

3. Le profil de l'organisateur

« *Il faut avoir un ego suffisant pour persuader [les adhérents] de te payer deux à trois mille livres par an* », dit Sean, et beaucoup de charisme. « *Les organisateurs doivent être optimistes, dynamiques, prêts au conflit parce que ça arrive tout le temps* ». Il est vital pour la bonne marche des projets de rester en action tout le temps : « *si tu t'arrêtes* », fut-ce pour réfléchir à des orientations philosophiques, « *tu meurs* ». Il y a peu ou pas de prise de notes, peu de réunions d'équipe – la méthode privilégie l'action.

Ce profil est exigeant. Sean relève la difficulté à recruter des organisateurs compétents et expérimentés.

4. Questions sur l'avenir du BBCO en Angleterre

Terry cite une anecdote qui illustre la vision des élus conservateurs concernant le BBCO. En période électorale, suite à une campagne de Citizens UK pour obtenir des financements pour le BBCO, « ils ont ouvert un gros appel à projet avec beaucoup d'argent sous le secrétariat de David Cameron, qui s'appelait Big Society. Et à la dernière minute, un élu de droite demande : qu'est-ce que cette Organisation Communautaire ? C'est comme des associations de parents à l'école ? Quelque chose comme ça ? Quelqu'un s'est chargé de le détromper. Et alors il a dit : « ah non, on ne va pas faire ça ! ». Donc ce qu'ils ont fait, c'est interdire à Citizens de se positionner sur l'appel à projets », qui a été remporté par le bien plus consensuel Locality.

Le déclin des institutions, notamment confessionnelles (qui forment une base de financement régulière pour Citizens), et des formes traditionnelles d'engagement, ne semblent pas être un danger pour Sean quand nous l'interrogeons à ce sujet.

C. La méthode ABCD : de Chicago à l'Angleterre

1. L'origine

« ABCD » est un acronyme pour « *Asset-Based Community Development* », soit un développement communautaire basé sur les ressources. « *Asset* », selon le dictionnaire Merriam-Webster, désigne une chose que l'on possède et qui a de la valeur : nous traduisons par « ressource » ou « atouts », mais « asset » implique aussi la propriété : cela signifie que la ressource est déjà mienne et que je ne la reçois pas d'autrui. L'approche a été développée par John L. McKnight et John P. Kretzmann alors qu'ils étaient basés à l'institut pour la recherche en politique à la Northwestern University aux Etats-Unis. La méthode est initialement conçue pour intervenir dans des quartiers urbains défavorisés sur lesquels reposent de lourds stigmates. L'objectif est de « *permettre aux communautés d'identifier et de répondre à leurs propres problématiques, à travers les ressources dont ils disposent localement* », dans une démarche d'empowerment (BLICKEM et al, 2018).

En 1993, la publication de leur premier ouvrage en commun a contribué à populariser la méthode : *Building Communities from the Inside Out : a Path towards finding and mobilizing a community's assets* (Bâtir des communautés de l'intérieur vers l'extérieur : une voie vers la recherche et la mobilisation des atouts d'une communauté). A partir de ces premiers travaux, la méthode a essaimé à travers le monde, en particulier anglophone, mais pas exclusivement. Selon Charles, elle a été importée en Angleterre par Cormac Russell, un Irlandais formé à

l'Institut pour le Asset-Based Community Development auprès de Mc Knight et Kretzmann. Russell a fondé une société de consulting du nom de Nurture Development. Aujourd'hui Nurture Development travaille auprès de nombreuses municipalités en Angleterre, et a déjà assuré des formations en Europe continentale et sur le continent africain.

La méthode de Nurture Development est fidèle aux principes de Kretzmann et McKnight, et en suit les principes et les étapes ; mais Russell a adapté la terminologie au contexte anglais. Les trois principes de base sont : travailler avec la communauté au repérage de des ressources et atouts à disposition ; développer une vision commune des aspirations et résultats souhaités ; et travailler ensemble pour y parvenir.

2. L'approche et ses objectifs

Les tenants de la méthode opposent un modèle classique d'intervention communautaire « basé sur les déficits », qui cherche à répondre à des besoins (en réalité plutôt la version « welfarisée » du développement communautaire évoquée plus haut), à un modèle centré sur les ressources. Ils préconisent donc de changer d'approche, pour utiliser une approche basée davantage sur les forces que sur les déficits. Le tableau suivant, explicitant les différences entre les deux approches, est reproduit et traduit d'un rapport d'intervention à Croydon (Londres) en 2014¹⁴⁶.

Approche centrée sur les déficits ¹⁴⁷	Approche centrée sur les forces
S'intéresse aux déficiences	S'intéresse aux atouts
Répondre à des problèmes	Repérer des opportunités
Orientation caritative	Orientation vers l'investissement
Subventions versées aux institutions	Subventions, prêts, investissements, effet de levier
Plus de services	Moins de services
Accent largement mis sur les institutions	Accent mis sur les associations
Centré sur les individus	Centré sur les communautés / les quartiers
Continuité	Développement
Voit les gens comme des usagers	Voit les gens comme des citoyens / co-producteurs
« réparer » les gens	Développer le potentiel
Les dispositifs sont les réponses	Les personnes sont les réponses

¹⁴⁶ Repris de la page 9. Rapport disponible sur le site de Nurture Development, <https://www.nurturedevelopment.org/wp-content/uploads/2016/01/Croydon-ABCD-full-report.pdf>, consulté le 9 septembre 2019

¹⁴⁷ Par « déficit », les auteurs entendent les « manques » ou les « problèmes » sur lesquels les approches classiques ont tendance à se focaliser.

L'objectif est de développer des réseaux et des relations dans un quartier à partir des compétences et aspirations des personnes. « *Ce qu'on essaie de faire, c'est que les gens se connaissent par leurs prénoms, si je te demande un service tu vas le faire, et si je n'étais pas là un jour, tu t'en apercevrais. (...) Je crée des opportunités pour que les personnes puissent faire ce qui a du sens pour eux, quoi que ce soit* » (Charles).

3. Les 6 étapes de la méthode

Dans l'application de la méthode ABCD que met en place Nurture Development, la structure d'intervention est conçue autour de deux profils, les *Community Builders* et les *Community Connectors* (les *constructeurs* et *connecteurs communautaires*) ; ces derniers sont parfois appelés « *Community researchers* » (chercheurs communautaires) dans d'autres contextes. Les *Builders* sont extérieurs au quartier et employés par la municipalité. Les *Connectors* sont des membres de la communauté, qui sont repérés dans la première phase. Tous sont formés avant d'intervenir.

Pour les professionnels en poste dans les municipalités et autres organismes publics, la formation à la méthode consiste en premier lieu à « *freiner leur pouvoir et leur enthousiasme de manière à laisser la place aux citoyens. (...) Les professionnels ont de bonnes intentions. Ils veulent aider, et leur organisation leur met la pression pour prouver qu'ils ont été utiles* » (Charles) – d'où une tendance récurrente à « faire pour ». Cette tendance contribue, selon Charles, à étouffer la capacité des personnes à se prendre en charge, comme individus ou comme groupe. L'équipe des *Community Builders* accompagne et soutient l'intervention des *Connectors*, petit groupe de bénévoles autour duquel se développent des réseaux et des activités.

a. Première étape : repérer ce qui est bon

Dans chaque communauté existent des réseaux formels et informels préalables à l'intervention. Reconnaître cette richesse est un premier pas nécessaire. Cela peut se faire lors d'ateliers ouverts plus ou moins largement à la communauté, ou autour d'un ou plusieurs moments festifs. L'utilisation d'images, d'histoires, et de « *rituels* » est un outil important (MISENER et SCHULENKORF 2016). Ces temps sont aussi l'occasion d'évaluer le degré d'ouverture de la communauté, autour de la question « *serais-je le bienvenu dans ce groupe si j'étais étranger ?* » (Charles), et de faire un repérage stratégique des freins possibles liés à l'histoire et aux rapports sociaux existant sur le quartier.

b. Deuxième étape : recruter un noyau de bénévoles – les community connectors chez Nurture Development

Le premier noyau de bénévoles doit regrouper des personnes impliquées dans la vie de leur quartier, de différents âges (et en particulier des jeunes), prêts à se mobiliser pour amener le changement. Ils peuvent avoir trois profils : un leader déjà impliqué activement dans la vie de la communauté ; une personne relais, susceptible d'entrer facilement en relation avec de nombreuses personnes ; et une personne qui a des talents ou connaissances à partager (KRETZMANN et McKNIGHT 1996). Chaque personne du groupe invite ensuite largement les personnes de son réseau à participer au projet. *« On part du principe selon lequel il y a toujours une personne concernée qu'on aurait pu inviter, et qui n'est pas dans la pièce »* (Charles).

c. Troisième étape : établir une cartographie communautaire

Vient ensuite la phase où sont recensées par le groupe les ressources de la communauté, aussi bien individuelles qu'institutionnelles (MISENER et SCHULENKORF 2016), formelles qu'informelles ; ils peuvent également obtenir une meilleure compréhension de la vie économique du quartier et des opportunités en la matière. Les Connectors et leur réseau sont amenés à comprendre et à faire des liens entre les ressources existantes, à repérer les similitudes, ainsi que la contribution que chaque lieu, personne, ou réseau peut apporter comme ressource pour s'approcher des objectifs fixés. Nurture Development préconise des « marches » (souvent en binôme) à travers le quartier, et / ou des « conversations », sortes d'entretiens non-directifs que chaque Connector engage avec des personnes de la communauté. Cette étape permet d'affiner le premier repérage des aspirations et souhaits de changement réalisés à l'étape 1.

d. Quatrième étape : construire une vision du futur commune

Ce travail est toujours mené avec le groupe des Connectors, afin que les décisions soient prises par des membres de la communauté. Le groupe : fait en sorte que s'ajustent les souhaits et les ressources, autour d'un ou plusieurs thèmes ; et clarifie les étapes et les critères de réussite. Un écueil courant est de se focaliser sur les causes des problèmes et les carences ; aussi est-il important de formuler des objectifs liés à une aspiration et une vision positive du futur (MATHIE et CUNNINGHAM 2005).

e. Cinquième étape : mobiliser les ressources

Le groupe de connectors, toujours appuyé par un professionnel, met en œuvre le(s) projet(s) en activant la synergie entre les acteurs et les ressources. Ils mobilisent largement toutes les personnes susceptibles d'être concernées (MATHIE et CUNNINGHAM 2005).

f. Sixième étape : capitalisation des activités et des ressources

Si nécessaire, à ce stade, la communauté peut faire appel à des soutiens et ressources extérieures, à condition de s'être assurée que ces mêmes ressources ne sont absolument pas disponibles en interne, même en faisant monter en compétences certains acteurs (MATHIE et CUNNINGHAM 2005).

4. Débats

La méthode ABCD divise entre les enthousiastes d'un côté, et ceux qui y sont hostiles pour diverses raisons – on peut supposer toutefois que le succès de la marque n'est pas sans faire des envieux. Les tenants de la méthode classique y voient un appauvrissement des méthodes éprouvées du travail de développement communautaire. Terry, par exemple, se montre très critique quant à l'application faite par Nurture Development de ABCD, qui ne relèverait pas du développement communautaire pour plusieurs raisons. D'abord, parce qu'elle ne permet pas « *de venir interroger les autorités locales* » sur leurs priorités, le modèle étant résolument consensuel. Ensuite, parce que « *la question du pouvoir et des inégalités territoriales n'est pas traitée* ». Enfin, parce que les personnes s'impliquent comme bénévoles, mais qu'ils n'ont pas le contrôle des actions menées : il n'y a pas de réelle « *propriété communautaire* » mais une inscription dans des besoins prédéfinis par le service qui fait appel à Nurture Development. « *Ils arrivent, ils disent : les personnes âgées dans cette communauté ont de nombreux besoins, voulez-vous devenir un community builder ? (...) En gros, c'est une version globalisée du recrutement de bénévoles* » (Terry).

De fait, les projets menés avec le soutien de Nurture Development peuvent avoir un objectif précis ou une portée plus générale. A Leeds, la municipalité a fait appel à eux pour construire des réseaux de solidarité autour des personnes âgées visant à retarder leur institutionnalisation, anticipant une baisse de ressources du service dédié et une montée des besoins. Un autre projet présenté sur le site est centré sur les questions de santé et de bien-être, et porté par le Service de Santé National (NHS). Dans les autres cas, l'objectif est, plus largement, de renforcer les

liens communautaires et la capacité d'initiative des citoyens.

Conclusion

La notion de communautaire est très positivement connotée dans le contexte britannique. Elle connaît un succès renouvelé depuis les années 2000 comme base de l'intervention sociale, quand bien même la profession de travailleur en développement communautaire est exsangue : chute des effectifs en formation, précarité des contrats professionnels, faible autonomie professionnelle. *« Le travail communautaire apparaît trop souvent dans un ordre du jour gouvernemental à la mode, car il permet d'obtenir des financements, plutôt que de développer et de maintenir une analyse précise sur laquelle on puisse baser une action. (...) Le gouvernement offre aujourd'hui un marché de l'emploi dans le développement communautaire qui est fragmenté, à court terme, et précaire, avec pour effet que la pratique est dominée par les politiques sociales et le contexte, au lieu de les créer »* (CRAIG in SHAW 2004, p.42, cité par LEDWITH 2007).

La situation du travail social est à peine plus enviable, la baisse régulière des budgets depuis les années 1980 et la bureaucratisation centralisée de sa gestion l'ayant réduit à une profession technique appliquant des procédures. Ironiquement, c'était précisément la recherche de l'accession à un statut professionnel pour les travailleurs sociaux qui avait entraîné la fracture entre travail social et travail communautaire dans les années 1970, la spécialisation étant perçue comme un argument de professionnalité. Un contexte particulièrement défavorable à l'investissement public est venu contrer cette stratégie. Le travail communautaire a été soumis aux mêmes pressions, aussi bien financières qu'idéologiques, que le travail social, en particulier depuis 2010, ce qui a contribué à les éloigner du fait d'une restriction de leurs champs d'activité respectifs, et à les affaiblir, comme professions et comme disciplines. Les filières universitaires en Youth and Community Work ne font plus recette, et les intervenants, issus de diverses professions, construisent leur parcours entre bénévolat et salariat. Du fait d'un hiatus de transmission, des postes proposés au sein de programmes nationaux pour des travailleurs communautaires expérimentés peinent à être pourvus. Si les opportunités de pratiques demeurent, la profession et son savoir-faire semblent mis en péril. Le développement communautaire a ainsi *« vu sa position traditionnelle de médiation entre l'État et les*

communautés passer d'une position de stimulation de la participation démocratique en tant que processus politique de contestation et de négociation (aussi compromis qu'il ait pu être), à une position de participation démocratique en tant que procédure de gestion par le biais de programmes descendants étroitement réglementés » (SHAW et al 2016).

Le travail de développement communautaire en Angleterre est caractérisé par des survivances d'approches développées dans les années 1970 (le Community Development Work), marquées par le courant radical, et une agilité étonnante pour s'adapter à un contexte très différent de celui qui l'a vu naître et croître. De nouveaux champs s'offrent ainsi au travail communautaire, autour du logement, de la prévention des comportements anti-sociaux, du maintien à domicile des personnes âgées, ou encore du numérique.

Le contexte concurrentiel favorise les associations caritatives les plus importantes, qui captent les subventions grâce à leur renommée et leurs moyens techniques, au détriment des petites associations qui composaient traditionnellement le terreau de la vie communautaire. Le contexte de restriction des ressources amène les intervenants à coconstruire avec les communautés des réponses au retrait des services publics, en particulier dans la prise en charge des enfants et des jeunes, des personnes âgées, et de l'insertion professionnelle ; leur tâche consiste alors à repérer mettre en synergie les énergies bénévoles. L'entreprise communautaire, modèle mixte qui génère ses propres ressources par la fourniture de services à la population, apparaît comme un modèle particulièrement adapté à ces nouvelles configurations.

Chapitre 4 : La Suède

Données socio-démographiques de l'échantillon

Notre contact en Suède est professeur à l'université. Les entretiens ont été conduits dans deux zones urbaines, l'une, Göteborg, au sud-ouest, et l'autre, Gävle, à l'est du pays. 7 entretiens ont été menés auprès de 14 personnes. Quatre questionnaires ont également été recueillis à Mölndal.

Göteborg / Mölndal

Avec une population de 527.000 habitants, **Göteborg** est la deuxième ville de Suède¹⁴⁸. Premier port de la Scandinavie, la ville, au passé industriel, est un pôle économique, culturel et universitaire majeur. Elle abrite notamment le siège de la compagnie automobile Volvo. La ville est coupée en deux par le fleuve Göta älv, et se distingue aussi par un contraste entre un centre-ville dynamique et des quartiers périphériques plus récents, construits dans le cadre du grand programme d'urbanisme « Un million de Maisons » de la fin des années 1960 aux années 1970, où l'on observe des phénomènes de concentration de la pauvreté. La ségrégation urbaine est un enjeu majeur pour la municipalité¹⁴⁹. **Mölndal**, avec 69.000 habitants, se vit comme une banlieue de Göteborg en pleine croissance. Elle fait partie de la localité de Göteborg. Quatre quartiers, dont un périphérique (Kallered), font l'objet d'un travail communautaire en raison de plusieurs facteurs de vulnérabilité¹⁵⁰.

Borje est professeur au département de travail social de l'université de Göteborg. Il s'intéresse particulièrement au travail social auprès des jeunes, à la méthode de *l'outreach*, et au travail communautaire. Il est formé au travail social à la fin des années 1960, et suit le premier cours en travail social communautaire. Il s'agit de « l'époque des grands projets » : il effectue un stage de travail communautaire à Göteborg, puis des missions comme professionnel dans des équipes de prévention spécialisée ou de travail communautaire. Il enseigne le travail social depuis 35 ans.

Kalle est connu localement, à la municipalité et à l'université, comme « le Prêcheur » : c'est sa passion pour le quartier de Hammarkullen, dont il est un défenseur proluxe et un artisan, qui l'a amené à s'intéresser au travail communautaire. Kalle a enseigné la thérapie (familiale et de groupe) dans le département de travail social de l'université de Göteborg pendant 33 ans et est aujourd'hui un retraité actif – il continue d'exercer à Hammarkullen comme auto-entrepreneur

¹⁴⁸ « Population in the country, counties and municipalities on September 30, 2019 and population change in July–September 2019 » sur www.scb.se (site de l'institut de statistiques suédois), consulté le 15 novembre 2019.

¹⁴⁹ <http://eu-gugle.eu/pilot-cities/gothenburg/> consulté le 15 novembre 2019

¹⁵⁰ <https://www.molndal.se/startside/bygga-bo-och-miljo/samhallsarbete-i-bostadsomraden.html>, consulté le 15 novembre 2019

et « community builder » contractant avec la municipalité. Il participe comme enseignant à un cours de « pédagogie sociétale » d'un semestre dispensé à Hammarkullen, dans le cadre d'une délocalisation de l'université, des années 1990 au début des années 2000. Il découvre à cette occasion le quartier et sa richesse multiculturelle, construit un réseau localement, et élabore progressivement sa méthodologie de travail communautaire.

Viveka et Sebastian travaillent dans une équipe de 4 travailleurs sociaux communautaires de la municipalité de Mölndal. La municipalité est connue pour avoir maintenu des travailleurs communautaires dans ses effectifs depuis près de 30 ans (sous l'égide du département de la culture et des loisirs, et non de celui des services sociaux), ce qui en fait la plus longue expérience de travail communautaire en Suède (Borje). Nous avons recueilli 4 questionnaires auprès des membres de l'équipe, puis mené un entretien avec Viveka et Sebastian pour approfondir les premières réponses. Ils travaillent respectivement depuis 10 ans et 6 ans pour ce service. **Viveka** est travailleuse sociale diplômée ; elle a exercé près de 20 ans dans les services sociaux classiques avant de rejoindre l'équipe de travail communautaire : elle dit s'y sentir « *plus utile* » que dans ses précédents postes, en dépit du manque de reconnaissance dont ils font l'objet. **Sebastian** est diplômé de sciences de l'éducation ; son implication dans des mouvements de locataires dans le cadre de rénovations urbaines l'a conduit à travailler pour la municipalité.

Gävle

La municipalité portuaire de Gävle, sur la mer baltique, compte 102.000 habitants, ce qui en fait la 13^e zone urbaine de Suède¹⁵¹. Le commerce maritime, puis l'industrie minière et les aciéries, ont joué un rôle important dans son essor industriel ; mais avec la désindustrialisation, le comté connaît des taux de chômage record ainsi que les plus bas niveaux d'éducation du pays (HANSSEN et al 2018). Ces deux facteurs touchent particulièrement les quartiers construits pendant le programme « Million de logements », aujourd'hui lieux de ségrégation urbaine accueillant majoritairement des personnes d'origine étrangère : Nordost, Andersberg, Brynas et Satra.

Lovisa, Sven, Arjun, Gretta et Anna composent l'équipe du département de travail social de l'université de Gävle qui s'intéresse au travail communautaire. Nous les rencontrons pour un entretien de groupe. **Lovisa** est de formation travailleuse sociale. Elle s'apprête à prendre sa retraite après une carrière académique largement consacrée au travail social communautaire, dont elle est la principale avocate en Suède. Elle s'est sentie marginalisée pendant toute sa carrière du fait de ce choix d'orientation, le travail social communautaire étant déconsidéré dans le milieu académique comme champ du travail social jusqu'à une date récente. **Sven** est sociologue et s'intéresse au travail social communautaire comme un outil pour répondre aux nouveaux problèmes sociaux à un niveau structurel – il s'intéresse particulièrement à la dimension militante du travail communautaire et aux nouveaux mouvements sociaux. **Arjun** a été formé au travail social entre l'Ile Maurice et l'Angleterre. C'est son intérêt pour les questions environnementales et le « eco-social work » qui l'a amené à étudier le travail communautaire. **Gretta** a écrit sa thèse sur la responsabilité sociale des entreprises en Suède et à l'Ile Maurice : elle fait le lien entre RSE et financement des initiatives communautaires.

¹⁵¹ « Population in the country, counties and municipalities on September 30, 2019 and population change in July–September 2019 » sur www.scb.se (site de l'institut de statistiques suédois), consulté le 15 novembre 2019.

Anna, enfin, est la plus récemment arrivée dans l'équipe (9 mois d'ancienneté) : après un diplôme de travail social, elle exerce 8 ans en tant que field worker avant de rejoindre l'université. Elle assure la traduction de nos entretiens à Gävle et y contribue par son analyse.

Ozlem et **Sofia** travaillent pour l'association Kulturum, dans le quartier de Brynas. Ce quartier accueille un nombre important de personnes d'origine kurde : l'association est l'émanation d'un journal de la communauté kurde, dont le fondateur est aujourd'hui directeur de l'association. Kulturum se veut un lieu ouvert qui accueille les initiatives des habitants. Les cours de langue (Café Suédois) sont la première activité, mais ils mènent plusieurs actions, notamment auprès des jeunes (atelier théâtre), des parents d'élève et des écoles (repas intergénérationnels à la cantine), ou encore des personnes en attente de régularisation (activités de bien-être) : ils assurent ainsi un rôle d'intégration réciproque entre les populations d'origine étrangère et la population suédoise. **Ozlem** a exercé comme institutrice avant d'arriver en Suède. Elle est impliquée dans le projet associatif en lien avec l'école dès ses premières heures, et est à présent salariée. **Sofia** est diplômée de travail social. Elle découvre l'association lors d'un stage et y exerce à présent comme coordinatrice, même si, souligne-t-elle, l'organisation de l'association est « *horizontale* ».

Tina est coordinatrice et responsable du centre Rapatac, dans le quartier sensible de Nordöst. D'abord placée par l'agence municipale pour l'emploi comme assistante d'éducation dans une école, elle s'associe au travail de Rapatac, qu'elle finit par rejoindre comme salariée. L'association, fondée autour de la personnalité charismatique d'un animateur sportif, accueille des jeunes de 7 à 16 ans, très majoritairement d'origine étrangère, sur des temps péri-scolaires. Elle leur propose un projet pédagogique en complément de l'école à travers de multiples activités (média, sport, culture, travaux manuels...). L'association cherche à s'inscrire dans la vie du quartier en collaborant avec les services municipaux et les parents sur diverses actions, par exemple concernant l'environnement et la sécurité.

Hampus et **Behrzad** travaillent pour le service de prévention spécialisée (en anglais, ils se définissent comme *Field group workers*) de Gävle. Le service compte 7 professionnels répartis sur 3 quartiers sensibles de la ville (Andersberg, Satra et Brynas). **Behrzad** est d'origine Somalienne : il s'agit du premier groupe minoritaire dans le quartier où il exerce. Il a étudié les sciences politiques et la sociologie, et a exercé à l'office municipal des migrations avant de prendre un poste au service de prévention spécialisée. Il se montre moins présent durant l'entretien, dans la mesure où son anglais est limité, et où il ne travaille au service que depuis une semaine au moment de l'entretien. **Hampus** n'a que 9 mois d'ancienneté à ce poste. Après des études de sociologie et sciences comportementales, il exerce dans un service de probation pour les jeunes avant de rejoindre l'équipe de field workers. La présence à l'entretien de Anna, ancienne field worker travaillant à présent pour l'université, a permis un complément d'information précieux.

Bönan : nous n'avons pu nous rendre à Bönan, ancien village de pêcheurs en transition, situé au nord de Gävle et rattaché à la municipalité ; mais un article fourni par notre contact à Gävle donne un aperçu du travail communautaire mené en lien avec les transformations de l'écosystème (RAMBAREE et al 2019).

La Suède a la particularité de présenter un Etat social extensif avec un travail social en position de force : nous analyserons ces deux points, puis situerons le travail communautaire dans ce

contexte : son histoire, ses acteurs, ses sources, ainsi que ses méthodes.

Introduction : Présentation du régime social-démocrate

Bien avant que Gosta Esping-Andersen ne définisse les modèles d'État-providence, la Suède faisait figure de modèle social-démocrate avancé, et ce dès les années 1950 : après-guerre, le pays est couramment considéré comme l'État le plus égalitaire au monde en matière de niveau de vie, de revenus, et d'accès aux services (SJÖBERG et al 2019). Jusque dans les années 1920, la Suède avait un relatif retard par rapport au développement des droits sociaux ; il existait cependant un centre national du travail social (CSA), plate-forme philanthropique, qui nourrissait la réflexion sur les questions sociales. Jusque dans les années 1920 l'aide sociale reposait sur la distinction entre le pauvre méritant et non méritant (Loi des Pauvres, à l'instar des anciennes lois anglaises) (HUTCHINSON 2009).

On attribue couramment à la stabilité au pouvoir des partis sociaux-démocrates, à partir des années 1930, la nature particulière de l'État-providence suédois, construit autour du salariat et d'une culture du consensus. Aucante (2002) le décrit comme « *un format centralisé de relations industrielles (entre partenaires sociaux), et une politique salariale ambitieuse destinée à favoriser la mobilité de la main-d'œuvre et la productivité dans les années 1950* », symbole de « *réussite économique égalitaire* ».

Le principe d'égalité est au cœur de ce régime, né d'une alliance sociale-démocrate entre la classe ouvrière urbaine et rurale ; de larges mobilisations de mouvements de travailleurs au tournant du 20^e siècle ont fondé cette union, consolidée par un siècle de croissance économique et de développement de 1870 à 1970. Le système repose sur un « *consensus de classe historique* » selon lequel les bénéfices de la croissance ne doivent pas profiter au seul capital, mais permettre l'accroissement du niveau de vie de la population dans son ensemble. Le consensus corporatiste repose sur une collaboration entre capital et syndicats, fondée par l'accord de Saltjöbaden en 1938. Cet accord pose le principe de la régulation du marché, qui restera intouché pendant les quatre décennies suivantes. (SJÖBERG et al 2019)

L'objectif du système est d'assurer l'égalité, la cohésion et l'homogénéité des groupes sociaux au sein d'une grande classe moyenne, par le biais de mécanismes importants de redistribution. Par égalité, on entend égalité à des standards de qualité élevés. Les travailleurs les plus défavorisés (ou ceux qui ne sont pas sur le marché de l'emploi) ont les mêmes droits que les classes plus aisées et le niveau de services et d'indemnité est élevé. Les services, fournis par le secteur public, sont gratuits et inclusifs (forfaitaires). C'est un système universel de protection, lié au droit à la citoyenneté. Il est financé essentiellement par l'impôt, très progressif, et complété parfois par des contributions (à l'instar de la retraite en Suède). Les indemnités du système universel d'assurances sont, cependant, basées sur les revenus des personnes. (ESPING ANDERSEN 2007 ; MERRIEN 2007).

Le système garantit l'indépendance du citoyen vis-à-vis du marché et favorise le plein emploi par le développement du fonctionariat, y compris pour les femmes. Il combine des avantages élevés et des droits universels. En retour, il bénéficie à tous les citoyens et est considéré comme hautement légitime (ESPING ANDERSEN 2007). Les coûts liés à la prise en charge de la famille (enfance, dépendance) sont socialisés, c'est-à-dire que l'État n'intervient pas à titre subsidiaire mais à titre principal, ce afin de renforcer l'indépendance individuelle. La prise en charge précoce des enfants a encouragé de forts taux d'emploi des femmes, davantage que dans d'autres modèles.

L'intervention directe et la planification par l'État sont considérées comme des garanties de qualité et d'égalité pour les services : initialement, le marché, soumis à des intérêts privés, est écarté. Les trois principes essentiels au fonctionnement du système sont « *la gouvernance démocratique, la régulation du secteur privé, et la redistribution des ressources par l'impôt* » (SJÖBERG et al 2019). La seule partie du système qui n'est pas gérée directement par l'État est l'assurance-chômage, gérée par les 21 caisses d'assurance sociale sous le contrôle d'un Office National des Assurances Sociales. Le système de protection sociale est financé à peu près à égalité par des contributions publiques et des cotisations (DELETANG 2003). Les services sociaux, « *financés par un haut niveau de fiscalité* », y jouent un rôle prépondérant. (AUCANTE 2002)

Dans ce système, le travail est un droit. Le plein emploi est nécessaire pour financer le système ; les États scandinaves investissent donc largement dans des mesures pour garantir le plein emploi. En réduisant les problèmes sociaux, on s'assure de recettes fiscales importantes : le pouvoir politique doit s'assurer d'un fort taux d'emploi, voire du plein emploi (HUTCHINSON

2009). Afin de faire face aux évolutions de l'économie mondialisée, les pays nordiques prônent la « flexisécurité » : l'Etat investit largement dans la formation des travailleurs et l'aide pour le retour à l'emploi tout en maintenant un droit du travail souple. Si cette politique induit des dépenses publiques, elle permet le maintien d'un niveau de protection sociale élevé. (MERRIEN 2007)

En Norvège, Hernes et Hippe (2007) ont développé la notion d'« individualisme collectif » qui peut être transposée à l'ensemble des pays nordiques : « *la réalisation que d'autres ont les mêmes valeurs que soi-même et que les citoyens sont interdépendants (...). Des solutions communes impliquent davantage de liberté pour chacun, même quand cela implique de poser des limites aux actions de tout un chacun* ». Par des réponses politiques prises en commun, et une action collective intentionnelle, on permet davantage de liberté individuelle pour chacun, tout en promouvant une économie efficiente et en croissance. Ce modèle d'individualisme collectif repose ainsi sur les principes d'égalité et d'interdépendance.

I. Une société en mutation

A. Les évolutions de l'Etat providence

Le consensus social-démocrate suédois repose sur un modèle de croissance fordiste, avec une régulation de monopole par l'Etat, une production de masse garantissant le plein emploi, et un accroissement des profits qui sont ensuite redistribués (SJÖBERG et al 2019). Les pays nordiques connaissent à partir des années 1980 les mêmes évolutions qu'ailleurs en Europe occidentale : dérégulation de l'économie mondiale, introduction de règles de financement via l'Europe (alors la CEE), critiques des Etats Providence comme trop paternalistes et interventionnistes. Les théories keynésiennes sont remises en question et le compromis fordiste connaît une crise structurelle. De nouveaux groupes sont exclus du marché du travail, du fait de l'apparition de nouvelles technologies, et / ou de leur manque de qualification. Avec le « workfare », on insiste sur les devoirs des personnes bénéficiant de l'assistance (HUTCHINSON 2009). La régulation et le contrôle du capital par l'Etat sont progressivement démantelés (SJÖBERG et le 2019).

En Suède, l'année 1975 représente déjà un premier tournant, avec la fin du principe de partage des bénéfices de la social-démocratie. Afin de promouvoir davantage de démocratie

économique et d'appropriation collective face à des fortunes en pleine expansion, les syndicats proposent de créer un fonds d'épargne salariale regroupant 10% des bénéfices dégagés par les grandes entreprises, géré collectivement par le biais des syndicats. Le syndicat des employeurs s'allie aux partis conservateur et libéral pour contrer cette proposition des socio-démocrates, qui doivent finalement renoncer. C'est surtout dans les années 1990 que l'Etat social suédois concrétise la transformation amorcée dans les années 1980 (SJÖBERG et al 2019).

Sous le gouvernement libéral-conservateur au pouvoir de 1991 à 1994, le New Public Management est introduit par des réformes et privatisations, qui ne seront pas remises en cause par l'alternance électorale, et le retour au pouvoir des socio-démocrates jusqu'en 2006.

La décentralisation, en Suède, est mise en œuvre dès 1982, avec des compétences transférées d'abord aux comtés, puis aux municipalités. Sous la pression conjuguée des crises économiques (celle de 1991, puis de 2008), de la mondialisation des flux financiers, et d'un tournant idéologique en faveur du néolibéralisme, les municipalités ont vu leur dotation diminuer, et le nombre d'acteurs privés contribuant à l'aide sociale augmenter. « *Avant il y avait un haut niveau de taxation, y compris pour les entreprises, et l'Etat décidait ensuite à qui devait être distribué l'argent (...). Mais maintenant, le montant total des ressources pour l'Etat et le secteur public a beaucoup, beaucoup diminué, ce n'est plus comme c'était* », regrette Sven. Les municipalités se trouvent en compétition les unes avec les autres, et sont contraintes de contrôler et limiter leurs dépenses. Afin de garantir le libre choix de l'utilisateur, une loi de 1992 oblige les municipalités à ouvrir certains services publics à la compétition, par le biais d'appels à projets. Cette disposition sera renforcée en 2008 et en 2010, de nouveau sous un gouvernement libéral-conservateur, avec l'introduction d'un système de soins et services basé sur le libre choix de l'utilisateur (SJÖBERG et al 2019).

Les auteurs évoquent la « *révolution silencieuse* », restée inaperçue du grand public, qu'a représenté l'introduction progressive d'acteurs privés dans la prestation de services d'aide sociale. Entre 1980 et 2015, le nombre d'employés du privé dans les services d'aide sociale est passé de 60.000 à 240.000 ; à l'inverse, sur la même période, le nombre de fonctionnaires d'Etat a baissé, de 322.000 en 1983 à 137.000 en 2016. Les premiers secteurs touchés par les privatisations sont la santé, l'aide aux personnes âgées, et les écoles (25% de lycées privés en 2013). Autre donnée révélant la privatisation du social, les transferts des municipalités vers des services privés ont plus que doublé en 10 ans, passant de 50 milliards de couronnes en 2007 (près de 4,8 milliards d'euros) à 120 milliards de couronnes (11,6 milliards d'euros) en 2016.

Ce mouvement va de pair avec la concentration des activités et la croissance d'entreprises privées (Attendo, Capio...), dont certaines appartiennent aux grandes familles suédoises, qui se partagent le secteur, faisant disparaître les petits entrepreneurs privés initialement visés par la privatisation des services.

Les coupes budgétaires concernent en premier lieu les transferts sociaux (ménages modestes, chômeurs¹⁵², personnes âgées, malades ou handicapées) ; de plus, l'impôt sur la fortune est supprimé en 2007. La Suède est le pays d'Europe où les écarts de revenu ont le plus augmenté depuis les années 1980. La baisse d'investissements directs du secteur public, qui fait l'objet de contrôle et de gouvernance démocratique, au profit d'intérêts privés, conduit à un nouveau modèle d'Etat social d'« *accumulation par dépossession* ». L'érosion des mouvements ouvriers, socles du compromis social suédois, ne permet pas de construire une opposition à ce modèle (SJÖBERG et al 2019).

Si la configuration évolue, en revanche, les mentalités restent marquées par le mythe d'un Etat providence exemplaire tel qu'il fut construit dans les années 1930 et renforcé après-guerre : la croyance en un Etat fort semble immuable, selon Lovisa. La « révolution silencieuse » est méconnue des professionnels du secteur social, qui « *devraient remettre en question l'image qu'ils ont d'eux-mêmes* » pour faire évoluer leurs pratiques (Lovisa). L'émergence de nouvelles problématiques, notamment des violences urbaines et de la criminalité dans les quartiers de ségrégation urbaine, cependant, interroge les Suédois sur l'efficacité d'un modèle de services sociaux et d'éducation qui reste l'un des plus coûteux au monde (Lovisa).

En dépit de ces évolutions, les Etats sociaux nordiques font preuve de robustesse et d'adaptabilité. L'économie est compétitive et la qualité de vie reste élevée dans les pays scandinaves. Même si les différences entre les plus riches et les personnes hors du marché de l'emploi se sont accrues, les Etats nordiques restent parmi les Etats les plus égalitaires et stables en Europe au niveau de la distribution de revenus. Ces régimes jouissent d'une forte adhésion de la population aux principes d'universalisme et de financement par l'impôt. De même, la majorité de la population souhaite continuer à bénéficier de services délivrés par l'Etat. (HUTCHINSON 2009). Si le secteur privé et marchand a effectivement gagné du terrain, les

¹⁵² Par exemple, le taux du revenu de remplacement pour les personnes au chômage en Suède a baissé de 35% entre 1980 et 2009. Seul le Royaume-Uni avoisine ce pourcentage, avec 32%. Le second pays nordique, le Danemark, enregistre une baisse de 22%. La Suède est le pays nordique où le taux de remplacement est le plus bas (47%) et la durée d'indemnisation chômage est la plus courte : 60 semaines, contre 208 au Danemark, alors qu'en 1990 elle était illimitée. Les autres indicateurs (remplacement des revenus en cas de maladie, prestations sociales...) enregistrent aussi des baisses significatives (PINTELON 2012).

services municipaux aux individus et aux familles ont peu été touchés : seules 10 % des municipalités en Suède avaient eu recours à la privatisation contractuelle de leurs services au début des années 2000. Le travail autonome des municipalités reste intégré dans le cadre de dispositions législatives nationales : la décentralisation était une composante historique du modèle suédois, dont l'organisation a été très peu modifiée au cours des dernières années. (BERGMARK 2010).

B. La ségrégation urbaine en Suède

Les quartiers de ségrégation font partie des phénomènes qui interrogent le plus ostensiblement le modèle suédois. A Gävle comme à Göteborg, les personnes interrogées y font couramment référence ; on trouve ces quartiers dans toutes les grandes villes suédoises.

La Suède connaît un exode rural et une urbanisation plus tardive que les pays d'Europe de l'Ouest, comme l'Angleterre ou la France, mais plus rapide. La croissance économique après-guerre contribue à alimenter la demande de logements, et les listes d'attente s'allongent au point de devenir un enjeu majeur pour le parti social-démocrate au pouvoir. Soucieux de prouver l'exemplarité du modèle d'Etat-providence suédois, le parlement ordonne la construction d'un million de logements sur 10 ans, entre 1965 et 1974. Le parc de logement suédois augmente de 25% en 10 ans et les objectifs seront atteints. Ces constructions massives, qui ont durablement changé le visage des agglomérations suédoises, sont connues comme le Programme Million (*Miljonsprogrammet*) (HALL et VIDEN 2005).

« *Le rêve était de vivre dans cette nouvelle ville* », se rappelle Kalle. A Göteborg, qui comptait alors 500.000 habitants, on prévoit de loger 300.000 habitants en périphérie, à Angered, une commune rurale. Les logements ouvriers du centre-ville sont détruits pour être remplacés par des unités d'habitation modernes, se référant aux principes d'urbanisme de Le Corbusier. Angered devait être le « *Brasilia suédois* ». Contrairement à ce qui se passe ailleurs en Europe, les logements sont de qualité car ils visent les classes moyennes aussi bien que les plus modestes. Ils relèvent de différents statuts, pour moitié publics (municipalités), 30% de coopératives (gérées par des associations de résidents et locataires) et les 20% restants sont privés (HALL et VIDEN 2005).

En réalité, seulement 50.000 personnes y vivent aujourd'hui, soit un sixième des prévisions initiales (Kalle) : avec le ralentissement de la croissance économique et l'augmentation rapide de l'offre, le pays passe en situation excédentaire. Les logements vides restent un problème

dans de nombreux quartiers à ce jour.

Le déplacement de populations de la classe ouvrière vers de nouveaux quartiers a été un élément déstructurant, selon Kalle : « *ils ont perdu le sentiment communautaire qu'ils avaient (...) : de très bons appartements, mais je n'ai aucune idée de qui est mon voisin* ». Les nouveaux quartiers s'ethnicisent progressivement, à mesure que la Suède, conformément à sa tradition de solidarité, accueille différents groupes de migrants : les latino-américains qui fuient les dictatures (Chili, Argentine), les Iraniens dans les années 1980, les Yougoslaves lors de la guerre des Balkans et les Somaliens fuyant la guerre dans les années 1990 : toutes ces populations viennent occuper les logements vides dans les nouveaux quartiers. Dans une salle de classe où il est intervenu, Kalle a compté 16 langues vivantes parlées outre le Suédois, et des contacts récents entretenus par les élèves avec 27 pays.

« *La ségrégation des banlieues (...) est un problème national, cela se passe dans de nombreuses villes* », nous dit Lovisa. Malgré les rénovations, les banlieues véhiculent des représentations négatives qui continuent d'aggraver la ségrégation, d'où l'insistance répétée des personnes de notre échantillon sur un nécessaire travail de changement d'image (Tina, Hampus, Kalle, Sebastian et Viveka). Cette image très dégradée est parfois renforcée par les médias : Kalle cite la série télévisée éponyme d'Agneta Fagerström-Olsson sur le quartier de Hammarkullen, datant de 1997. « *Ils sont pauvres et ils ne peuvent se protéger des discours produits sur eux* », dit-il.

Plusieurs stratégies de rénovation ont été mises en œuvre, allant de l'entretien simple à la démolition / reconstruction, parfois en impliquant les habitants dans les décisions concernant la rénovation – en particulier pour les quartiers où l'habitat est de type collaboratif (HALL et VIDEN 2005) ; mais cela n'a pas suffi à enrayer la tendance, à savoir « *une population de plus en plus marginalisée dans des quartiers périphériques peu attrayants et géographiquement éloignés, et une classe moyenne et supérieure blanche de plus en plus prospère vivant dans des habitations près de la côte, du fleuve ou du centre-ville* » (ENHÖRNING 2010). Kalle évoque un « *mur invisible* » à Göteborg entre un centre dynamique, et des quartiers périphériques pauvres où vivent majoritairement des populations migrantes. « *Göteborg est une ville très divisée, et à chaque fois que les politiciens mènent une enquête, le fossé s'est agrandi* », ajoute-t-il.

Le constat est proche à Gävle, une ville divisée malgré sa taille plus réduite. Les équipes de prévention spécialisée interviennent dans trois quartiers (Andersberg, Satra et Brynas), et

l'association Rapatac intervient à Nordost – quatre quartiers sortis de terre pendant le *Miljonsprogrammet*. « *Maintenant, si tu vis à Gävle, tu n'as pas les mêmes opportunités [selon ton quartier], et les gens qui vivent ici savent cela* », note Hampus.

Cette configuration particulière à la Suède amène les travailleurs sociaux sur le terrain à faire preuve de créativité pour contrer les effets négatifs de la ségrégation urbaine.

C. Les acteurs

Plusieurs acteurs sont présents dans le champ du travail communautaire aujourd'hui : ONG, municipalités, secteur public, et société civile sont tous impliqués, même si le secteur public prédomine. Au niveau de la société civile, les syndicats, les Eglises, ou encore les coopératives peuvent mener ou contribuer à des interventions de type communautaire (SJÖBERG et TURUNEN 2018).

1. La municipalité comme employeur et financeur

Le secteur privé sous contrat « *est très petit* » dans le domaine de l'action sociale, selon Borje : même s'il existe des variations entre les municipalités, les services municipaux sont plus extensifs que dans les autres pays de notre échantillon. Viveka et Sebastian, ainsi que Hampus et Behrzad, sont directement salariés par la municipalité pour des activités qui, en France, pourraient relever du secteur associatif (prévention spécialisée et développement social). Les services sociaux sont professionnels (comparativement aux autres pays, « *le nombre de bénévoles est très bas* »), et majoritairement directement gérés par le public (Borje). A Göteborg, la municipalité reste le principal employeur de travailleurs sociaux. Elle est divisée en plusieurs départements spécialisés (écoles, personnes âgées...), ce qui n'était pas le cas il y a 25 ans, quand tout était regroupé dans un seul service municipal. Les directives sont émises au niveau national et appliquées localement.

Quand la municipalité délègue des services au secteur privé, la compensation financière reste généreuse. A Göteborg toujours, les foyers pour enfants, certains services pour les migrants et pour les usagers de drogues ont été privatisés. Les nouvelles entreprises sociales « *peuvent gagner beaucoup d'argent car les municipalités sont assez généreuses* », dit Borje – ce que confirme Kalle : « *L'antenne locale de la municipalité est très généreuse envers les associations, donc en général, s'ils sont acceptés, ils recevront une subvention financière sous une forme ou une autre* » (Kalle).

2. Le tiers-secteur à but non-lucratif

Progressivement, le tiers-secteur associatif et non-lucratif se développe. Les conditions de travail y sont tout aussi inconfortables que ce qu'elles peuvent être dans d'autres pays : on est face à un système comprenant, comme en Italie, des *insiders* – des travailleurs sociaux dans les services publics municipaux qualifiés, correctement rémunérés, et bénéficiant d'une sécurité de l'emploi et de leurs conditions de travail – et des *outsiders*, les intervenants des projets à la marge, soumis aux contraintes de la gestion par projet. « *Le problème du travail par projet*, dit Ozlem, *c'est que dès qu'on arrive au cœur du sujet, tout s'arrête* ».

Les deux ONG rencontrées à Gävle ont pour point commun d'avoir toutes les deux été fondées par une personnalité charismatique issue d'un groupe minoritaire. Toutes deux travaillent à l'intégration de populations issues de l'immigration : même si l'objectif n'est pas affiché comme tel par Rapatac, tous les enfants accueillis, à l'exception d'une seule famille, ont des origines étrangères. Les deux associations disent avoir un fonctionnement « *très horizontal* », où la chaîne hiérarchique inscrite dans les statuts n'a pas d'importance dans la place laissée à chacun dans la prise de décision.

Kulturum a un budget de fonctionnement attribué par la municipalité, complété par des financements européens et divers projets. En complément de la municipalité, Rapatac, quant à elle, fait largement appel au secteur marchand, et affiche les nombreux sponsors (grands magasins, banques...) qui la soutiennent financièrement ou en nature. Le financement municipal ne va pas sans contrainte : alors qu'ils accueillent les enfants dès 7 ans, « *la municipalité a dit que, si nous voulions recevoir de l'argent, notre groupe cible devait être 13 ans et plus* » (Tina) : ils doivent donc ouvrir également le weekend, car ils n'ont « *pas assez d'espace et d'activités pour cela* ». Par ailleurs, l'équipe a dû s'ajuster aux variations de recettes financières : « *parfois, nous n'avons pas de réceptionniste, parfois nous n'avons pas d'animateur. Ça a toujours été comme ça, oui, et ça prend beaucoup d'énergie* », dit Tina. Cependant le projet gagne en reconnaissance et un nouveau centre doit être ouvert dans une ville voisine sur le même modèle, avec le financement d'une fondation privée (celle de l'aciérie, qui est le premier employeur local).

Pour l'une comme pour l'autre, la question financière est un objet de préoccupation. « *Nous sommes toujours en train de nous débattre pour nous assurer que nos finances vont s'équilibrer. C'est le plus difficile pour nous* » (Ozlem). Sofia se rappelle comment, l'année précédente, la municipalité avait amputé leur budget de fonctionnement de 30% sans justification, et avait

exigé une étude d'impact sur leurs activités pour fournir les 30% restants, versés peu après. « *Trois politiciens (...) sont venus ici, mais je ne crois pas qu'ils aient lu [le rapport], ils nous posaient toujours les mêmes questions* » (Sofia). Ce type de demande renforce le sentiment d'insécurité professionnelle des salariés de l'association.

Un autre point commun entre les deux ONG est la défiance supposée du secteur public à leur égard. Kulturum peine à collaborer avec le centre social pour les jeunes du quartier, et Rapatac ne parvient à établir des relations de travail satisfaisantes qu'avec une seule école de la ville, qui est privée. « *Nous faisons de notre mieux pour coopérer [car] cela ne nous convient pas (...). Les autres organisations, peut-être qu'elles sont jalouses. Elles croient que nous recevons beaucoup d'argent* » (Sofia et Ozlem). « *Trop de personnes sont en compétition pour l'argent* », rapporte Lovisa. La restriction des ressources cause donc des tensions entre des partenaires potentiels qui se trouvent en situation de concurrence.

Un autre facteur est que la souplesse et la créativité de certaines associations permettent d'arriver à des résultats là où les acteurs classiques sont en difficulté. Les services municipaux peinent à reconnaître la légitimité de ces nouveaux acteurs qui leur renvoient leurs limites. Ces nouveaux acteurs ne sont pas toujours familiarisés avec les manières de faire – et les codes professionnels parfois implicites et ancrés dans l'habitude – des agents publics, et ils travaillent selon des règles qui perturbent l'entre-soi municipal. Ozlem cite un exemple de conflit autour de jeunes du quartier que se disputent deux acteurs, l'un public, l'autre privé. « *Cela a aussi créé de la jalousie parce que ces jeunes [qui fréquentaient Kulturum] ne voulaient pas aller [au centre social municipal voisin] (...). Nous avons aussi eu une expérience négative avec [la responsable], quand elle nous a dit « oh, vous ne pouvez pas accueillir ces jeunes dans votre local », parce qu'elle disait que ces jeunes devaient aller là-bas (...) parce qu'ils avaient un casier judiciaire (...). J'ai dit, non, ce sont des enfants qui ont besoin d'aide, et bien sûr, nous allons les aider* » (Ozlem). Les écoles voient le travail de Rapatac « *comme des compétiteurs plutôt que des collaborateurs* » et se retranchent derrière le secret professionnel pour justifier leur refus de collaborer. « *Je crois aussi qu'il y a de la peur du côté des écoles (...) dans lesquelles c'était bien connu qu'il y avait des problèmes* » (Tina).

3. Le logement social

Le logement social peut avoir le statut d'établissement public, de coopérative, ou d'entreprise privée. C'est un secteur où sont traditionnellement impliqués des travailleurs communautaires, souvent dans des actions de développement social en parallèle de rénovations du bâti, ou dans

le soutien de groupes de locataires. En 1997, par exemple, les sociétés HLM mènent des actions de développement social sur demande de la municipalité. « *La ville leur a dit : vous avez de très bonnes finances, euh, beaucoup de pouvoir : construisez une communauté* » (Kalle). Ils commencent par rénover le bâti de manière durable. « *Ils ont commencé à impliquer la communauté, ils ont travaillé avec les agences pour l'emploi afin d'employer des habitants du quartier* » (Kalle).

Le secteur n'échappe pas au mouvement de marchandisation des services qui prend son essor dans les années 1990. « *Le secteur entier du logement social a changé au début des années 1990, il est devenu plus tourné vers le marché (...). Maintenant le travail communautaire se fait à d'autres endroits* », dit Lovisa.

Cependant, les bailleurs sociaux restent présents comme partenaire et financeur du travail social communautaire, en particulier ceux qui relèvent du secteur public (SJÖBERG et TURUNEN 2018) : à Gävle, par exemple, ils financent partiellement le travail des field workers dans les quartiers défavorisés. A Hammarkullen (Göteborg), une association de logement fonctionne en parallèle de la gestion des logements par l'entreprise, qui est nationale, et basée à Stockholm. Une partie des recettes des loyers est reversée à l'association de logement locale, qui doit obtenir l'accord de la direction sur ses choix d'investissement. C'est cette association de logement qui finance le poste de Kalle. Sa mission est de « *construire un modèle pour travailler avec la communauté* ». « *Aujourd'hui, si tu prends une société immobilière, ils ne parlent pas juste de construire des appartements, affirme Kalle : nous construisons aussi la communauté* ».

4. L'entrepreneuriat social

Le « business communautaire » est un modèle qui se développe en Suède, détaillé dans un chapitre de l'ouvrage de Sjöberg et Turunen (2018). Il est défini comme « *une initiative qui a pour but d'améliorer ce qui manque ou ce qui ne fonctionne pas dans la société contemporaine, à travers de nouvelles solutions pour créer une société durable – économiquement, socialement et écologiquement* »¹⁵³. Le terme est passé du champ économique à celui du social pour désigner un travail avec des groupes et communautés défavorisés, par exemple : commerce équitable, coopératives de services, nouveaux types d'entreprises, nouveaux programmes de tutorat etc.

¹⁵³www.samhallsentreprenor.se, cité et traduit par Turunen (2009).

(TURUNEN 2009). Il fait surtout l'objet d'études par les économistes (Lovisa) et reste peu développé dans le travail social.

II. Le travail social en Suède

A. Définition et mandat du travail social

L'Etat providence est garant d'un bon fonctionnement démocratique dans lequel chacun peut contribuer à la prise de décision et la définition des politiques. Cela a deux implications pour le travail social :

- Les professionnels doivent mettre en place les conditions d'une citoyenneté active ;
- Ils ont le devoir de faire remonter auprès des décideurs politiques les conditions de vie et proposer des solutions pour les améliorer.

Les Etats nordiques ont une approche scientifique du travail social. « *Les professionnels sont les visages de l'Etat providence* » (HUTCHINSON 2009 p.20). La professionnalisation des intervenants est donc nécessaire, avec une grande variété des professions dans le médico-social et l'enseignement, et un nombre important de fonctionnaires.

Dans l'organisation de la chaîne de décisions, l'Etat légifère, et les collectivités locales définissent les modalités d'application de la loi et les règles. Quant aux professionnels, ils conservent une marge d'autonomie pour prendre des décisions basées sur leurs compétences professionnelles. Ils doivent décider de la nature individuelle ou structurelle (sociale) d'un problème, et déterminer s'il doit être traité individuellement, ou en aviser les décideurs. (HUTCHINSON 2009)

Le travail social, on le voit, est fortement intégré à la mise en œuvre des politiques sociales d'Etat. La fonction d'expertise du travail social est renforcée par le fait que les études au niveau Master sont la règle et que ces pays ont été les premiers à se doter de doctorats en travail social et politiques sociales (BERGMARK 2010). Les travailleurs sociaux interviennent majoritairement dans des services locaux (échelon municipal) financés par l'Etat. (HUTCHINSON 2009)

Le mandat du travail social en Suède, tel qu'il est défini par la loi, est le suivant¹⁵⁴ :

« Les services sociaux publics doivent, sur une base de démocratie et de solidarité, promouvoir pour les personnes :

- Leur sécurité économique et sociale ;*
- L'égalité des conditions de vie, et*
- Leur participation active dans la vie de la communauté.*

En prenant en considération la responsabilité de l'individu concernant sa propre situation sociale et celle des autres, les services sociaux doivent viser la libération et le développement des ressources inhérentes des individus et des groupes. Les activités doivent être basées sur le respect du droit à l'autodétermination et à la vie privée ». (Loi sur les services sociaux SFS 2001 : 453, article 1). Cette définition inclut donc une dimension communautaire et participative.

La majorité des travailleurs sociaux exerçant en Suède sont employés par des municipalités, donc dans le secteur public : il s'agit des « services individuels et familiaux ». L'État subventionne ces services et les réglemente, mais les autorités locales gardent une marge d'autonomie significative. Elles peuvent déterminer la nature et le volume des services. (BERGMARK 2010)

Les missions des services municipaux sont les suivantes¹⁵⁵ :

- « Se familiariser intimement avec les conditions de vie dans la municipalité ;
- Participer à la planification de la communauté et à la coopération avec les autres instances publiques, organisations, associations et individus pour promouvoir un bon environnement dans la municipalité ;
- Transmettre des informations publiques concernant les services sociaux dans la municipalité ;
- Apporter une aide, par le biais de mesures d'activation et d'autres moyens pour favoriser de bonnes conditions de vie,

¹⁵⁴ Cité par Huntchinson 2009, p 24

¹⁵⁵ Cité par Huntchinson 2009 p. 27

- Prendre la responsabilité d'apporter du soin et des services, des informations, du conseil, du soutien financier et d'autres formes de soutien pour les familles et les individus qui en ont besoin ».

En d'autres termes, il s'agit pour le professionnel de « *voir, informer, agir et coopérer* » (HUNTCHINSON 2009 p. 27). Ce cadre légal est a priori favorable pour la pratique du travail communautaire : le travailleur social peut s'appuyer sur ce mandat pour le mettre en œuvre.

B. Formation

Le travail social est reconnu comme discipline académique autonome depuis 1977 en Suède, ce qui a permis le développement de la formation supérieure jusqu'au doctorat, et de la recherche. Cette académisation précoce a également permis de réduire la dépendance du travail social vis-à-vis des autres sciences humaines (sociologie et psychologie). Elle a aussi permis de créer un profil professionnel du travailleur social particulier, capable de produire de la recherche en lien avec les besoins du terrain. La recherche a donc pour but d'améliorer la connaissance des étudiants en formation, mais aussi de participer activement à l'amélioration des pratiques sur le terrain. Il existe également des centres de recherche et de développement dans les services sociaux, financés par l'État dans le but d'encourager la collaboration et de favoriser la rencontre entre chercheurs et praticiens. (BERGMARK 2010)

La formation initiale dure trois ans et demi ; mais la majorité des étudiants poursuit en Master en un an ou deux ans. Chaque université dispose d'une marge de manœuvre importante dans la définition des cours et des attendus de la formation, dans la mesure où les contenus ne sont pas définis au niveau national – bien au contraire, la diversité est encouragée. Le travail social a su se saisir de cette diversité pour proposer une gamme de formations et de spécialisations très large. (BERGMARK 2010)

C. Champs d'exercice

Une loi sur les services sociaux régit l'action des travailleurs sociaux, et oblige chaque municipalité à porter assistance à toute personne dans le besoin ne disposant d'aucune autre ressource possible. On trouve trois volets essentiels dans l'intervention des travailleurs sociaux : l'assistance sociale, la protection de l'enfance, et l'accompagnement de personnes souffrant d'addiction.

La plupart des travailleurs sociaux font leurs premières armes dans les services d'assistance sociale municipaux. Leur travail est d'évaluer les situations des usagers, de négocier avec eux un plan d'action, et d'apporter une aide financière ou tout autre type d'aide selon les besoins. Les travailleurs sociaux exerçant en protection de l'enfance, bien que moins nombreux, occupent une place centrale dans l'identité du travail social en Suède. Ils accompagnent l'ensemble de la cellule familiale pour prévenir ou réduire des dysfonctionnements, mettent en place si nécessaire des mesures de protection pour les enfants, et proposent un accompagnement spécifique pour les adolescents. Enfin, en lien avec les services de santé, ce sont également les municipalités qui accompagnent les personnes souffrant d'addiction, dans une visée d'intégration sociale ou économique (BERGMARK 2010). Les travailleurs sociaux qui exercent en dehors des services municipaux peuvent intervenir dans les services de santé (par exemple, dans les hôpitaux), ou encore, mais de façon de plus en plus minoritaire, dans les écoles. (BERGMARK 2010)

Du fait d'un État social très étendu, le secteur associatif et bénévole tend à être moins développé que dans d'autres pays. On trouve cependant, dans le domaine de la santé ou de l'enfance, certaines associations exerçant un mandat de service public. Le bénévolat est relativement développé en Suède, mais il s'intéresse peu à l'action sociale, pour s'engager de préférence dans des activités culturelles ou de loisirs. (BERGMARK 2010)

D. Un travail social en position de force

En dépit des évolutions des 40 dernières années, le travail social occupe toujours une position de force, ce que révèlent de nombreux indices dans les entretiens menés. « *A bien des égards, nous avons de meilleures conditions de travail* » que les collègues européens, remarque Borje, en évoquant une recherche européenne à laquelle il a pris part. Il ajoute qu'ils ne doivent pas « *demande des subventions tous les deux ou trois ans. Et ensuite [ils ont] des équipements plutôt satisfaisants pour travailler* ».

En tant que discipline, le travail social est « *un peu la « grande sœur » pour tous* », dit encore Borje. Le travail social absorbe d'autres disciplines au lieu d'être remplacé ou d'être récupéré à ses marges par d'autres métiers. Par exemple, le secteur des services aux personnes âgées, auparavant enseigné indépendamment dans un cours de 2 ans, a été rattaché au travail social au tournant des années 2000 (Borje). « *Notre conception du travail social est très large* », affirme Borje, ce qui lui permet d'inclure dans les services sociaux publics des domaines d'intervention

qui seraient considérés comme à la marge ailleurs en Europe (notamment le travail communautaire, la prévention spécialisée et *l'outreach*).

A l'instar des autres pays nordiques, la Suède offre la possibilité de faire un doctorat en travail social. Cette reconnaissance de statut académique en fait une profession ouverte sur la recherche. Nous relevons dans les entretiens des habitudes de collaboration et de recherche entre les travailleurs sociaux et les universités. Une recherche fut ainsi menée conjointement par les équipes de field work et l'université pour recueillir le vécu des personnes vivant à Andersberg. La recherche a permis de bousculer certains préjugés : par exemple « *nous avons découvert qu'ici, c'est un quartier sûr ! Et nous pensons que c'est grâce aux field workers (...). Et cela fait longtemps que [l'université et les travailleurs sociaux] travaillent ensemble* » (Anna). Dans ce cas de figure, la recherche conduira à la duplication du service dans une ville voisine. L'association Rapatac travaille en lien avec la commune sur autre une étude visant à « *analyser l'expérience des immigrants ici, donc, s'ils ressentent la ségrégation, par exemple* » (Tina). La recherche apparaît comme une évidence pour éclairer la pratique et argumenter les choix des professionnels. Ainsi, Sebastian est capable de citer une recherche à l'appui de choix faits par l'équipe : « *la recherche dit que, si tu mélanges les groupes à l'école, tu obtiens de meilleurs résultats* ». Par ailleurs, la recherche est fréquemment écrite ou traduite en anglais : grâce à sa maîtrise de anglais, le milieu académique, voire professionnel, a donc accès plus aisément à des idées et théories du travail social ayant cours à l'international.

Un autre indicateur du statut du travail social est la collaboration recherchée avec le pouvoir politique. « *Les politiciens, qu'ils soient de droite ou de gauche, nous aiment vraiment* », dit Anna à propos des field workers. « *Pas plus tard que la semaine dernière, nous avons eu une visite. Ils sont venus à notre bureau et ils ont posé des questions sur la situation à Gävle maintenant. Nous leurs expliquons ce que nous faisons, ce que nous observons* » (Hampus). Ce contact avec le pouvoir politique est aussi un gage d'efficacité et de continuité : « *au final, ce sont eux qui ont l'argent et qui peuvent faire avancer les choses* », note Hampus. « *C'est pour cela qu'il y a 7 field workers maintenant, parce que les politiciens ont vu que 4 faisaient un bon travail. Si on en mettait 7 ?* » (Anna). C'est encore grâce aux field workers qu'a été aménagé un terrain de football, ou un terrain de jeu pour les tout-petits : « *la municipalité a payé beaucoup de choses parce que les field workers leur ont dit qu'ils devraient* » (Anna).

Les travailleurs sociaux semblent jouir d'un degré d'autonomie professionnelle important. Borje relate une situation où les travailleurs sociaux ont décidé de modifier leur mode d'intervention pour s'adapter aux problématiques du quartier : « *il y a quelques années, un*

groupe de jeunes, euh, garçons, je dirais, euh, ont été arrêtés pour leur activité criminelle (...). Donc ces travailleurs sociaux – ils étaient deux à l’époque – ont décidé, plutôt que de travailler avec les jeunes, d’impliquer les parents (...) et les écoles. (...) Donc d’une certaine manière, c’est du travail communautaire qui est en lien avec un quartier » (Borje). Un certain nombre de travailleurs sociaux *« ont un rôle plus libre, ils peuvent sortir et organiser des groupes et travailler avec les communautés, euh, pour toutes sortes de problématiques »* (Borje). Quant aux field workers de Gävle, ils n’ont pas de document administratif ou de suivi à renseigner. *« Nous n’avons rien à signer »*, dit Hampus. Le directeur de l’équipe se charge des rapports afin de laisser toute latitude à son équipe pour mener le travail de terrain.

Le recours à la supervision professionnelle est un autre indicateur du statut de la profession de travailleur social, en cela qu’elle valide le postulat d’une pratique réflexive plutôt que de simples actes techniques. A Kulturum, Sofia se rappelle que le besoin a émergé *« l’année dernière, quand nous avons monté la pièce, et toutes les histoires [des migrants] sont remontées (...). Nous étions tellement, tellement fatiguées, que nous avons décidé que nous devons (...) avoir le soutien d’un psycho-thérapeute »*. Le récit de Sofia donne à voir des professionnelles entre l’action et la posture réflexive, pour lesquelles la supervision représente un outil de travail nécessaire : elles décident conjointement d’investir pour la mettre en place, exerçant en cela un haut niveau d’autonomie professionnelle et de contrôle sur leurs ressources. Pour les field workers, la supervision s’effectue entre membres de l’équipe : *« Nous avons aussi une équipe de soutien (...), pas comme une supervision de l’extérieur »* mais par des collègues : cela permet de garantir *« l’unité »* et la cohérence de l’équipe (Anna).

Par ailleurs, trois personnes de l’équipe de Mölndal sur 4 disent être affiliées à un syndicat professionnel, le SSR¹⁵⁶, ce que nous n’avons pas observé chez les intervenants communautaires d’autres pays.

Un dernier indicateur du statut de la profession est qu’elle ne connaît pas le chômage (Lovisa), ce qui laisse aux travailleurs sociaux diplômés toute latitude pour choisir leur champ d’exercice – au détriment des projets recourant aux méthodes de travail communautaire.

¹⁵⁶ Le SSR est le premier syndicat de travail social en Suède. Il réunit les professionnels et les académiques, lutte pour l’amélioration des conditions de travail, les salaires et la formation, et propose des formations et journées régionales. <https://akademssr.se/>

III. Le travail communautaire :

Le travail communautaire est minoritaire dans les pays nordiques : le pouvoir politique intervient sur le social, et le travailleur social sur les individus. Les méthodes de travail individuel priment donc (TURUNEN 2009). A cette particularité structurelle s'ajoute celle, linguistique, de l'impossibilité de traduire « communautaire » en Suédois. Bien que le travail social soit en position de force et qu'à ce titre, il puisse inclure des formes diverses d'intervention, le travail communautaire y reste très minoritaire.

A. Terminologies

Le cas suédois n'est pas sans rappeler la France : la langue suédoise n'a pas d'équivalent pour le mot anglais Community¹⁵⁷. Au moment d'importer les méthodes, dans les années 1950 et 1960, le choix est fait de traduire *community work* par *Samhällsarbete*, c'est-à-dire travail sociétal. Cependant ce mot ne permet pas une compréhension intuitive du type de travail qu'il recouvre, et peut être source de confusion. « *C'est compliqué parce que les gens pensent que (...) [quand] tu fais du travail sociétal, tu travailles sur de grandes choses* » là où, en réalité, sur le terrain, ce sont plutôt des individus et des groupes restreints qui sont concernés (Borje). Quand il parle de son travail à l'extérieur, Sebastian préfère décrire ce qu'il fait par périphrases que d'employer la notion de *Samhällsarbete* : « *Je travaille à améliorer la sécurité, le bien-être et la participation dans la communauté et sur le territoire* », explique-t-il.

Est-ce lié au fait que, comme les Français, les Suédois se reposent davantage sur un Etat social extensif que sur les communautés de base pour mettre en œuvre la solidarité entre citoyens ? Il existe pourtant une tradition d'auto-organisation et de collaboratives dans la société suédoise qui contredit cet argument. Toujours est-il que ce déficit de traduction fidèle représente d'emblée une limite pour la dissémination des méthodes du travail communautaire.

En 1977, le travail social, déjà enseigné dans les universités depuis 1969, est érigé en discipline autonome. S'ensuit, dans les années 1980, un débat sur la nature du travail social dans lequel s'affrontent deux visions possibles : une approche psycho-sociale plus thérapeutique, liée à la

¹⁵⁷ Il existe un mot pour désigner des communautés très restreintes avec une forte composante identitaire (comme des communautés religieuses), « *Samfund* » : ce mot est trop « *étroit* » (Sven) pour être employé comme une traduction satisfaisante de travail « communautaire ».

psychologie – approche dominante – et l’approche communautaire. Cette dernière est proche du courant du travail social radical, ce qui lui a valu d’être considérée comme « *un peu trop politique et un peu dangereuse* » (Borje).

La loi de 1982 fait figurer l’expression « *approche structurelle* » (Lovisa), qui a rarement été reprise par la suite. La notion de « *mobilisation sociale* » fut proposée par un réseau d’universitaires en travail social (de Lund, Stockholm, ou Göteborg) dans les années 1980, au terme de « *grands débats et (...) incertitudes* » (Borje), en remplacement du Samhällsarbete. La tendance se confirme dans les années 2010 avec la publication de plusieurs ouvrages sous le titre Social Mobilisering¹⁵⁸. La mobilisation, selon Amberstsson et Andersson (2016), vise à soutenir l’organisation de groupes marginalisés, en leur permettant de définir eux-mêmes leur situation et leurs besoins et d’y répondre, dans une dynamique de changement. La mobilisation sociale concerne aussi bien le secteur privé et la société civile, que le travail social en butte à de nouvelles problématiques. On le voit, l’expression est donc employée comme synonyme de travail communautaire, dans une approche résolument ascendante et participative (plutôt développement local et action sociale que planification sociale, si l’on se réfère aux catégories de Rothman et al (2001)).

La notion de mobilisation sociale « *n’est pas très bonne* », reconnaît Borje, car elle évoque la mobilisation militaire pour certains et n’est pas aussi large que Samhällsarbete. Certains auteurs continuent de lui préférer – ou se tournent de nouveau vers – le *travail sociétal*¹⁵⁹. Pour les tenants du mot Samhällsarbete, la *Socialmobilisering* est employée comme une traduction de l’action sociale, donc le versant militant / nouveaux mouvements sociaux du travail communautaire, a priori plus éloignée du travail social professionnel. Elle représenterait une variation du travail communautaire observé en Suède, aux côtés de la planification et du développement local.

En parallèle, de nouvelles terminologies font leur apparition au cours de la décennie 2010-2020, en particulier celles faisant référence à l’environnement et au cadre de vie – par exemple, *Miljöarbete* : travail sur le milieu/ l’environnement (Lovisa), parfois en lien avec le travail éco-social (abordé plus loin). On trouve également le « travail dans des grandes villes », avec des

¹⁵⁸ Voir : SUNDH K. et TURUNEN Päivi (eds) (1992): *Social mobilisering. Om Samhällsarbete i Sverige* ; AMBERTSSON Pelle & ANDERSSON Oscar (Eds) (2016) : *Social mobilisering : lärdomar från fyra svenska städer* ; DENVALL Verner, HEULE Cecilia & KRISTIANSEN Arnei (2016): *Social mobilisering : en utmaning för socialt arbete*.

¹⁵⁹ Confer la récente publication de Sjöberg et Turunen (2018)

projets de développement à l'intérieur des villes (*Storstadsarbete*) : on en trouve des exemples à Stockholm, Gothembourg et Malmö. Ces projets visent à créer des relations plus harmonieuses entre les groupes, et amener de la mixité sociale. On trouve également des « planificateurs sociaux » impliqués dans des projets de développement d'environnements résidentiels (*bostadsprojekt*). Les notions d'entrepreneuriat social ou d'économie sociale sont également en plein essor (ROIVAINEN 2008, TURUNEN 2009). Une autre tendance majeure dans la terminologie est le recours au mot « empowerment » là où, auparavant, on parlait de travail communautaire ou d'émancipation (ROIVAINEN 2008). Kalle, quant à lui, se définit comme *Community Builder*; son premier objectif étant la construction de réseaux et de relations dans un travail d'intégration communautaire.

L'absence de consensus autour d'un terme entraîne un débat continu ; et il semble plus difficile de construire un champ théorique et méthodologique conséquent. L'avantage de la Suède par rapport à la France est que, via le réseau académique (donc grâce à l'universitarisation du travail social), les universitaires se rencontrent et connaissent les travaux des uns et des autres, là où, en France, le champ est plus morcelé.

B. Histoire

1. De 1960 à 1990 : essor du travail communautaire

Le travail social communautaire a été introduit dans les pays nordiques par des enseignantes, formées en Grande-Bretagne, dans les années 1960, et ce sous différentes terminologies : on parle alors de Développement ou Travail Communautaire, et de planification de services. Le travail communautaire suédois est également très influencé par ce qui se pratique aux Pays-Bas. Le concept se répand dans l'ensemble des pays nordiques dans les années 1970 : le terme *samhällsarbete* est adopté en Suède, en référence à la *société* locale (en Finlande, on parle de *communauté* locale). Le travail communautaire répond à plusieurs besoins : la mise en œuvre de l'analyse des problèmes et besoins sociaux avec et par les personnes concernées, et la nécessité de planification sociale sur la base de méthodes participatives visant à amener le changement social. (TURUNEN 2009)

C'est à cette période que sont publiés les premiers ouvrages (années 1970). Pendant ces années, des réformes législatives accompagnent l'expansion de l'Etat-Providence, et la planification se systématisent. Le travail communautaire connaît une période de radicalisation plutôt courte, menée par des jeunes professionnels influencés par les mouvements de gauche. L'âge d'or du

travail communautaire coïncide avec un mouvement général de radicalisation du travail social. Cependant l'influence du courant radical fut moins forte, et de plus courte durée, que dans d'autres pays d'Europe de l'ouest. (TURUNEN 2009)

Les années 1960 et 1970 sont celles des grands projets urbains en Suède (Borje). A Göteborg, le centre-ville fait l'objet de réhabilitations, et en périphérie sont construits des grands ensembles d'habitation. Le travail social communautaire aide à l'installation de la population dans ces quartiers et accompagne les rénovations urbaines : plusieurs municipalités s'engagent dans des projets de travail communautaire de 3 à 5 ans. Par conséquent, « *dans les années 1970, la Suède était en tête [parmi les pays nordiques] concernant le travail communautaire* » (Lovisa), avec le plus grand nombre d'ouvrages et articles publiés à ce sujet. Kalle (68 ans) se remémore ses débuts à cette période dans un contexte où le travail social pouvait être plus marqué par l'idéologie du changement social au niveau structurel : « *si je remonte 33 ans en arrière (...), je croyais que j'étais beaucoup plus radical* ».

Turunen (2009) utilise l'image d'un sablier pour décrire l'évolution du travail communautaire : d'abord concept très large, dans les années 1960, faisant la synthèse entre l'organisation communautaire (la coordination d'associations et services) et le développement communautaire en milieu rural, il se resserre et se spécialise en étant intégré au travail social, et devient travail social communautaire jusque dans les années 1980. A partir de cette date, on observe un nouvel élargissement, alors que de nouvelles « stratégies locales » (*lokaler strategier*) de type communautaire se développent dans d'autres secteurs : économie, éducation, prévention et criminalité, culture et loisirs, habitat et santé publique.

Dans les années 1980 a donc lieu un premier tournant : « *Il y a même eu un professeur à l'université de Göteborg qui a dit que le travail communautaire était mort à la fin des années 1970* » (Lovisa). Cependant un réseau de chercheurs et formateurs en travail communautaire collabore quelques années au cours de cette même décennie 1980 : suite à la publication d'un livre ils organisent des rencontres et des débats ; mais ce groupe est de courte durée. « *Aujourd'hui je ne crois pas qu'il existe des réseaux consacrés aux personnes qui pratiquent ou enseignent* » la mobilisation sociale, dit Borje. Il note cependant qu'on retrouve les anciens protagonistes de ce premier réseau dans un autre réseau, qui existe depuis environ 15 ans, autour de la pédagogie sociale : les deux champs sont étroitement liés.

Les années 1980 sont aussi celles de la « troisième décentralisation », à la suite de la 1^è et de la 2^è : le terme désigne différents types de stratégies communautaires (dont le travail communautaire) proposant de nouvelles solutions dans la fourniture de services et la résolution de problèmes au niveau local entre l'Etat, le marché et la société civile. La « 1^è décentralisation » consistait en une délégation de tâches, de responsabilités, de compétences et de ressources de l'Etat vers les collectivités (ville et région) : elle est proche de notre définition française. La 2^è décentralisation consiste en une délégation des services municipaux vers des institutions locales ou des organismes administratifs. Enfin, la troisième décentralisation a pour objectif de « *promouvoir le développement d'une communauté locale ayant un poids politique, en stimulant la coopération entre les acteurs locaux publics et privés* » (TURUNEN 2000). L'objectif est de mutualiser les ressources, donc de les augmenter, ainsi que la capacité de prévenir et répondre aux problèmes sociaux.

2. Les années 1990 : le travail communautaire hors du travail social

Les années 1990 voient la quasi-disparition du travail communautaire, en parallèle d'une évolution du compromis social-démocrate suédois vers un modèle plus libéral (Sven). « *Je ne sais pas pourquoi le travail communautaire a été marginalisé en Suède, (...) nous en discutons beaucoup* », dit Sven. Pour Lovisa, il s'agit de l'influence néolibérale qui a amené des changements de politiques sociales et une vision plus individualiste des rapports sociaux. Pour Sven, « *nous avons un modèle d'Etat-providence universel qui couvre les besoins d'une large majorité de la population. Ce qui signifie que, si l'on compare aux autres pays, nous n'avons pas autant de quartiers marginalisés (...). Mais depuis 30 ans cela a beaucoup changé* ». Il y a donc un besoin plus fort de travail communautaire aujourd'hui. « *Je crois que l'on peut voir des signes de changements* ».

Paradoxalement, on observe à partir des années 1990 un recours de plus en plus fréquent aux méthodes de mobilisation sociale et de démocratie participative : par exemple avec l'organisation d'ateliers de l'avenir, de conférences dialoguées, d'analyses de groupe, de défilés pour la sécurité, etc. Dans ce cadre, le rôle du travailleur communautaire passe d'agent de changement à « entraîneur » : c'est-à-dire qu'il a pour tâche de « *diriger le processus de manière visionnaire et démocratique, afin que les individus et les groupes se mobilisent en vue de promouvoir le vivre-ensemble* » (TURUNEN 2009 p. 54).

A Göteborg, le projet « Une ville plus sécurisée et plus humaine », piloté par le conseil municipal (qui reprend une proposition de l’OMS), vise la prévention de la criminalité. L’idée est d’explorer de nouvelles manières de travailler, tout en s’appuyant sur de nouveaux réseaux susceptibles de faciliter la coordination entre de nombreux acteurs (promoteurs immobiliers, locataires, églises, chercheurs, associations...) dans les quartiers défavorisés construits dans les années 1970 à 1975. Toujours dans les années 1990, on voit apparaître des coopératives d’aide à domicile dans des zones rurales très peu peuplées. L’habitat communautaire, en particulier à destination des personnes âgées, progresse également.

Au début des années 1990, une étude est menée simultanément dans 4 municipalités, une dans chaque pays scandinave (pour la Suède : Göteborg). Elle dénombre 4 types de stratégies communautaires (TURUNEN 2009) :

- « 3^e décentralisation du secteur public »
- « Désinstitutionnalisation et services localisés »
- « Coopération locale et conseils locaux »
- « Projets locaux et expérimentations dans le secteur public » (78 projets relevés dans les 4 villes). Dans cette catégorie existent 3 sous-groupes : travail communautaire (18 projets, soit 23%) ; travail social de groupe et de territoire (47 projets, soit 60%), avec des problèmes et publics spécifiques : intégration, réfugiés... Cette deuxième catégorie est pour l’auteure une forme spécifique nordique de Travail Social Communautaire qui combine prévention, réseau, outreach et travail avec les groupes, aide à l’autonomie (*help to self-help*), et travail communautaire ; et autres méthodes de développement sans contact direct avec la population.

Autre résultat de l’enquête : l’appellation « travail communautaire » disparaît mais les méthodes demeurent. Les professionnels à la tête des projets sont de formations diverses (travail social, jeunesse, enseignants, ingénieurs, journalistes soignants, etc.), majoritairement sans connaissance de ce qu’est le travail communautaire. Le rôle des professionnels est d’être « *activiste, catalyseur, chercheur et analyste, négociateur, avocat, chargé de projet, et le plus souvent coordinateur* » (TURUNEN 2009). Les années 1990 ont également vu l’apparition de travailleurs dont le rôle est de faire du lien entre les communautés, par exemple entre les groupes de migrants (SOSNET). Certaines compagnies de logement social ont eu recours à l’emploi de travailleurs sociaux dans des quartiers « difficiles », afin de promouvoir une démarche de participation des habitants et d’assurer la paix sociale. Certains travailleurs sociaux employés

dans les services pour les individus et les familles ont endossé le rôle de coordinateur pour l'emploi ou la santé, afin de faciliter l'intégration d'un groupe spécifique dans la communauté, dans une approche de plus en plus sectorielle (ROIIVAINEN 2008).

3. Signes de renouveau

Lovisa note qu'il « *est intéressant qu'il y ait beaucoup de débats structurels sur le travail social, mais en pratique, c'est autre chose* ». Le travail communautaire continue d'intéresser le milieu académique, mais il reste rare en pratique, en particulier parmi les diplômés du travail social, attirés par d'autres secteurs et favorisés par un contexte de plein emploi. « *Car il faut bien que quelqu'un s'y mette !* » conclut Lovisa. Pourtant, au terme d'une carrière consacrée à la promotion du travail communautaire, elle se dit « *très heureuse* » et « *optimiste* » au vu des récents développements observés en Suède. « *Même ces changements dans la société, ils mettent une pression pour travailler différemment* » (Lovisa). La Suède, ajoute Kalle, est « *énormément organisée* » : tous les secteurs (loisirs, logement, emploi, sécurité sociale) sont regroupés dans des associations. « *C'est notre force, mais c'est aussi notre principal problème (...). De plus en plus, nous sommes confrontés à des problèmes pour lesquels nous n'avons pas d'outils. Nous devons sortir de nos structures mais en nous appuyant sur leurs forces* ». Le travail communautaire représente un outil face à ces nouveaux défis. « *Il y a quand même un certain nombre de projets [dans lesquels] les travailleurs sociaux peuvent, parfois, s'engager* » dans l'emploi de ces méthodes (Borje), de manière ponctuelle ou durable, en complément d'une intervention individuelle.

Lovisa relève plusieurs indices d'un regain d'intérêt en ce sens. Depuis 1999, le travail communautaire existe de nouveau comme séminaire dans les conférences de travail social nordique qui ont cours depuis les années 1960. Un numéro spécial du journal *Nordic Social Work Research* sur le travail social communautaire est à paraître en 2021, sur une proposition d'universitaires de Gävle. Par ailleurs, l'union syndicale des travailleurs sociaux organise annuellement une journée du travail social. Lors de la dernière conférence, un séminaire était proposé sur le travail communautaire : alors que 20 participants étaient attendus, 150 personnes sont venues écouter la conférence. Lovisa se rappelle enfin avoir été récemment invitée à une autre conférence, régionale, autour des questions de protection de l'enfance : « *le travail communautaire était le titre principal* » de la conférence et 400 personnes ont participé. « *Je n'avais jamais été invitée à des événements et conférences* », se réjouit celle qui a été, pendant ces 20 dernières années, la principale spécialiste et avocate du travail communautaire en Suède.

Au niveau national, une réflexion gouvernementale est actuellement menée sur « *la nécessité d'un travail social préventif au niveau structurel* ». Le débat sur les orientations pour les politiques sociales porte également sur « *la planification sociale durable* » (Lovisa) et le rôle du travail social dans ce processus. Cela pourrait représenter une opportunité pour la promotion des méthodes de travail communautaire dans la discipline large du travail social.

C. La formation

Bien que les professionnels du travail communautaire puissent être issus de disciplines diverses, les méthodes du travail communautaire sont essentiellement enseignées dans deux champs : l'animation, et le travail social (niveau licence et master).

1. L'animation

L'animation (ou *éducation de loisirs*) est enseignée dans les universités populaires de Grundtvig¹⁶⁰, des écoles professionnelles pour adultes. Il s'agit d'une institution d'éducation populaire à mi-chemin entre l'université et le lycée. On trouve l'équivalent en Finlande sous le nom d'écoles polytechniques (HÄMÄLÄINEN 2012). Ces écoles dispensent :

- une formation généraliste, majoritairement à destination de jeunes qui n'ont pas terminé le lycée ;
- des formations en musique qui sont réputées de qualité ;
- et une formation à l'animation (Borje).

Les formations en éducation de loisirs s'inscrivent dans le courant de la pédagogie sociale, explicitée plus loin. Les animateurs exercent au sein des municipalités, par exemple dans des centres sociaux pour les jeunes ou en prévention spécialisée. Ils travaillent aux côtés de travailleurs sociaux diplômés, même si leur salaire est moindre. Il a pu arriver que ces animateurs soient aussi employés, tout comme les travailleurs sociaux, dans les grands projets communautaires des premières années (1960 et 1970).

2. La licence en travail social (Socionöm)

Le diplôme de licence (Bachelor) en travail social dure 6 semestres. Pour pouvoir porter le titre

¹⁶⁰ du nom de leur inspirateur, le pasteur, philosophe et politicien danois Nikolaj Frederik Severin Grundtvig (1783-1872)

de socionöm, il faut effectuer un semestre supplémentaire : les étudiants titulaires de la licence ne peuvent pas postuler sur l'intégralité des postes ouverts aux socionöm, même si les employeurs ne font pas systématiquement la différence (Arjun). Le titre est nécessaire pour exercer dans les services publics, en particulier en protection de l'enfance. Il n'existe pas de registre national des travailleurs sociaux.

Il n'existe pas non plus de réglementation précise relative aux contenus de la formation initiale en travail social en Suède : la loi exige seulement que la formation soit « *aussi large que possible* » (Arjun) et qu'elle recouvre « *les trois niveaux de la société : (...) individu, groupe, et sociétal* » (Lovisa) ; le niveau sociétal inclut essentiellement des enseignements de politiques sociales. La formation initiale en travail social est donc très large, ce qui représente à la fois « *un point fort et un inconvénient* » (Borje). A l'instar de toutes les universités, les départements de travail social font toutefois l'objet d'une évaluation externe conduite tous les 5 ans sur la base d'objectifs – « *mais ces objectifs sont très larges. (...) On peut dire que les cours peuvent être organisés de manière très libre* ». Ce sont les universités qui délivrent elles-mêmes les diplômes.

Dans le contenu commun de formation aux 6 premiers semestres, « *quelques enseignements* » abordent la question communautaire, mais cela reste marginal. A Gävle, « *un seul cours aborde directement le développement communautaire, et il n'est pas obligatoire* » (Lovisa).

Le 7^e semestre est composé de cours optionnels qui permettent aux étudiants de construire un début de spécialisation. A l'université de Göteborg, les étudiants peuvent choisir un cours au 7^e semestre sur « *mobilisation sociale et pédagogie sociale* », pour 25 ECTS. Ce cours vise « *la compréhension de la façon dont les processus d'exclusion et de marginalisation dans la société défient la cohésion sociale et en quoi cela affecte les conditions d'une société socialement durable. Le travail social-pédagogique et mobilisateur vise à contrecarrer ce type de processus et à promouvoir la cohésion et l'intégration sociales* »¹⁶¹. Parmi les contenus de cours, on trouve des apports théoriques et pratiques sur les thèmes de la pédagogie normative, des mouvements sociaux, de l'autonomisation, de la participation, de la prévention et la promotion, de la pédagogie du dialogue, et de la thérapie environnementale. Le cours vise la prise de conscience des enjeux de pouvoir et de discrimination liés, par exemple, au genre, à l'âge, à la classe sociale et à l'ethnie. Il est précisé que les applications pratiques peuvent se trouver aussi bien à

¹⁶¹ Syllabus du cours de pédagogie sociale et de mobilisation 2019, gracieusement transmis par l'université de Göteborg.

l'intérieur qu'en dehors de la sphère publique.

A l'université de Gävle, un cours optionnel pour les étudiants de licence au 7^e semestre s'intitule « travail communautaire dans des zones marginalisées ».

3. Les Masters en travail social

Les étudiants peuvent ensuite choisir de faire un master. Leur mise en œuvre fut tardive car le niveau master n'est pas requis pour exercer comme travailleur social, et n'intéresse pas les employeurs. « *La plupart des universités n'avaient pas de masters il y a 10 ans* », note Sven : leur développement est donc récent.

A l'université de Göteborg, les masters étaient initialement dispensés en formation continue : l'un en travail psycho-social et l'autre en travail communautaire. Ce sont aujourd'hui des cursus à temps plein. Dans le cadre du master, il n'existe plus d'enseignement sur le travail communautaire, mais « *plusieurs cours que l'on peut sélectionner* » si on a un intérêt pour le travail communautaire (Borje) : par exemple, un cours sur l'empowerment ; un autre sur « socialisation, pédagogie et théories de la jeunesse » qui aborde la notion d'outreach ; ou encore, un cours plus philosophique sur l'exclusion.

Un master en « Community Care » (MCC) avec financement européen a été ouvert en collaboration entre les universités de Karlstadt, de Darlana, et 5 universités norvégiennes : c'est devenu un programme de master permanent à l'Université de Karlstadt sous l'intitulé Master of Community Care and Public Health (TURUNEN 2009).

A l'université de Gävle, les étudiants composent leur parcours de master à partir de plusieurs options. Un cours sur le travail communautaire est proposé dans ce cadre depuis environ 5 ans. Il coïncide avec une convergence d'intérêts parmi un groupe de formateurs, et la création d'un groupe de travail autour des questions communautaires en travail social.

Peu de travaux de recherche d'étudiants abordent la question du travail communautaire ou de la mobilisation sociale, même si la question écologique est une préoccupation croissante qui peut être mise en lien avec la dimension de développement social (Borje).

D. Littérature et réseaux dédiés :

Dans un premier temps (années 1970) ont été publiés des manuels, suivis de premières publications d'exemples de projets pionniers. Plus tard, dans les années 1980 et 1990, de

nouveaux manuels reprenant les nouvelles appellations sont publiés, mais faisant tous référence au Travail Communautaire : ils parlent, par exemple, de travail environnemental de quartier, de travail éco-social, ou encore de travail sur l'habitat social... Les deux premières thèses sur le travail communautaire ont été publiées dans les années 1980, mais elles n'ont pas été écrites par des doctorants en travail social. Dans les années 1990, 18 thèses ont été publiées sur le sujet, majoritairement en travail social, mais sans référence explicite dans le titre au Travail Communautaire (TURUNEN 2009).

Deux réseaux en travail communautaire ont existé depuis les années 1960 dans les pays nordiques, tous deux aujourd'hui éteints :

- Il existait une branche dédiée au travail communautaire au sein de la l'association Nordique des Ecoles en Travail Social (Nordic Association of schools of social work) dans les années 1970, et ce jusqu'en 1983 ; elle fut reprise dans les années 2000, à la suite de la conférence de Alesund (Norvège), puis une conférence sur le travail communautaire, toujours en Norvège, un an plus tard. Enfin, une autre conférence sur le travail communautaire a été tenue à Bergen en 2007.
- La fondation CESAM, à Örebro en Suède (Stiftelsen centrum för Samhällsarbete och mobilisering ou Centre pour le travail communautaire et la mobilisation), créée en 1984, a pris le relais suite à l'arrêt du groupe au sein de l'association nordique de travail social. Le CESAM n'est plus en activité depuis 2016¹⁶².

E. Un travail communautaire en marge du travail social

1. Un secteur dévalorisé du travail social

Le travail communautaire « *n'intéresse pas les travailleurs sociaux d'ordinaire* » (Lovisa), ce d'autant plus que les postes à pourvoir sont nombreux et que la profession ne connaît pas le chômage. Cela est aussi lié à leurs motivations à exercer le métier, selon qu'elles sont plutôt individuelles (« aider l'autre ») ou collectives (« changer la société ») : Lovisa rapporte qu'elle a mené l'enquête auprès d'un groupe de 60 étudiants en travail social, et seule une étudiante s'est prononcée en faveur d'un « changement de société ».

La nature même du travail communautaire est un facteur susceptible de rebuter les travailleurs

¹⁶² <http://www.cesam.se> consulté le 16 mai 2020

sociaux. Il est important dans le travail communautaire d'accepter « *l'incompétence et l'insécurité* », dit Kalle, et de sortir d'une posture d'expert. Or « *nous ne formons pas [les travailleurs sociaux] à l'insécurité et à l'incompétence* » : « *nous sommes formés comme compétents (...). Beaucoup de gens arrivent ici et ils « savent » (...). Ils reçoivent de l'argent et commencent un projet : ça, ils savent faire* » (Kalle).

Le statut des travailleurs sociaux exerçant comme travailleurs communautaires est inégal selon les municipalités. Selon Borje, la majorité des personnes occupant la fonction de travailleurs communautaires ou de prévention spécialisée en Suède sont des travailleurs sociaux « *organisés au sein des services sociaux* » publics (donc, des fonctionnaires), ce qui représente, selon lui, une spécificité suédoise. L'équipe de l'université de Gävle observe une réalité locale bien différente, dans laquelle « *la plupart des travailleurs sociaux qui font du travail communautaire sont embauchés par des ONG* » (Anna).

Par ailleurs, ceux qui pratiquent le travail communautaire restent moins bien payés, comme ce fut le cas des field workers de Gävle. « *Quand ils ont commencé ceci, le travail de field workers, ils avaient des salaires plus bas de tous les travailleurs sociaux. Et puis la municipalité a dit : on va vous augmenter, parce que vous êtes si bas, alors que tout le monde a les mêmes qualifications que vous, et sont au même niveau de travail que vous... Mais ils étaient beaucoup plus hauts !* » (Anna). Le constat à Mölndal est le même : en passant des services sociaux classiques au travail communautaire avec le même employeur municipal, Viveka a dû renoncer à une part de son salaire. A qualification égale, les travailleurs sociaux communautaires « *ne sont pas pris au sérieux* » (Sebastian) par leurs collègues des services sociaux municipaux : ils sont assimilés aux animateurs de jeunesse, qui sont en règle générale moins qualifiés et moins bien payés. « *C'est une question de principe : tu dois demander un salaire qui correspond à ce que tu fais* », dit Sebastian, qui a aussi à cœur de garantir l'attractivité et la continuité du service.

Kalle se voit reprocher son salaire par des militants du parti communiste local, qui est bien implanté à Hammarkullen, en particulier dans l'association de logement. « *Ils s'attendent, je suppose, à ce que l'on travaille bénévolement. Quand tu travailles à Hammarkullen, tu travailles bénévolement, parce que c'est une communauté* » (Kalle). De fait, son engagement va au-delà du travail pour lequel on le rémunère.

Ceci mis à part, le bénévolat ne semble pas occuper une place majeure dans les initiatives communautaires observées, ni dans le parcours des professionnels, comme c'est le cas en Angleterre ou en Italie. Les intervenants sont qualifiés (tous ont au moins un niveau licence) et

rémunérés. A Möldal, l'équipe rémunère des jeunes pour faire le travail que l'on pourrait attendre, ailleurs, de bénévoles. Le fait d'être qualifié permet « *d'aborder les problèmes sous différents angles (...) et ensuite tu peux trouver un moyen différent de résoudre ce problème : (...) tu es beaucoup plus flexible dans ta manière de travailler* » (Viveka). A l'inverse, le fait que des intervenants ne soient pas travailleurs sociaux laisse apparaître des manques dans l'analyse des problèmes sociaux et dans leur positionnement professionnel. Hampus fait remonter les problèmes du quartier où il exerce au chômage : « *Peut-être que, si les parents sont au chômage, cela peut amener les enfants à être exposés aux drogues ou d'autres choses* ». Plus loin, il se pose en prescripteur pour les jeunes qui ont des comportements déviants, et s'inscrit dans une relation de confiance et d'aide exclusivement individuelles : la dimension systémique et collective du travail ne lui apparaît pas spontanément, bien qu'elle se révèle au fur et à mesure de l'entretien. Anna avait exercé la même fonction précédemment. Elle est formée au travail social et amène une analyse plus poussée et une compréhension globale des enjeux d'un accompagnement multi-dimensionnel comme *field worker*.

Il semble que la précarisation du travail social se manifeste à sa marge, dans le secteur du travail communautaire. Des travailleurs sociaux employés sur des projets communautaires à court terme, dans les années 1970, avaient un emploi stable et garanti à l'issue du projet car ils étaient employés par la municipalité, selon Borje. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, car deux des trois initiatives communautaires rencontrées à Gävle (Kulturum et Rapatac) ne sont pas municipales, et leur pérennité n'est pas assurée.

2. Est-ce du travail social ?

En Suède comme ailleurs en Europe, le travail communautaire correspond à une vision minoritaire du travail social, considéré essentiellement dans sa dimension individuelle. « *En Suède, pendant une longue période, le travail communautaire a été – et est toujours – marginalisé dans les discours sur le travail social* », affirme Sven. Arjun ajoute que cela est dû « *au glissement vers la pratique au niveau micro (...), le travail social individuel* ». En arrivant à l'université de Gävle, lors d'un séminaire où il évoque pour la première fois la question du travail social en lien avec le développement durable, il se voit répondre : « *ce n'est pas du travail social !* » (Arjun). « *Il y a une très, très petite minorité de travailleurs sociaux qui font du travail communautaire. (...) les travailleurs sociaux en Suède s'occupent des familles, des individus, des toxicomanes et toutes sortes de problèmes. Et aussi du soutien financier. Donc ça c'est l'essentiel, vraiment* » (Borje).

Seule Sofia est diplômée de travail social dans l'échantillon interrogé à Gävle ; à Mölndal, trois intervenants sur 4 de l'équipe municipale sont également diplômés de travail social – soit, au total, près de la moitié des professionnels interrogés.

Tous considèrent comme une évidence le fait que ce qu'ils font est du travail social, même si, pointe Lovisa, ce n'est probablement pas au sens où l'entendrait un « socionöm » récemment diplômé. Pour Kalle « *le travail communautaire est une nouvelle entrée* », c'est-à-dire une nouvelle manière de travailler, dans le travail social. « *Bien sûr [que ce que nous faisons est du travail social] : nous sommes sur le terrain, nous recevons leurs récits* », dit Behrzad. « *Nous connaissons leur vie, (...) nous avons une connexion avec eux* ». Il y a d'ailleurs des diplômés en travail social qui exercent comme Field workers dans la même municipalité (Anna).

Pour Kalle « *le travail social a beaucoup à apporter au travail communautaire* », car les travailleurs sociaux disposent de compétences spécifiques essentielles, mais à condition qu'ils acceptent de sortir de leurs bureaux ; Borje regrette également que le travail social se fasse trop à l'intérieur des bureaux plutôt que d'être en contact direct avec les populations. « *Le problème du travail social aujourd'hui*, dit-il, *c'est qu'il est trop basé dans des bureaux* ». « *J'ai travaillé cinq ans dans un bureau* », se rappelle Viveka, travailleuse sociale de formation. « *Je me disais qu'on ne pouvait vraiment rien faire depuis un bureau* ». Sebastian va jusqu'à renverser le rapport en affirmant que « *c'est [eux] qui [font] le travail social. (...) Et [ils sont] privilégiés, car [ils sont] témoins du changement (...). Pour de vrai.* ». Pour Viveka et Sebastian, l'intervention communautaire de terrain est plus efficace, moins coûteuse, et « *meilleure pour tout le monde* » (Sebastian) que les services sociaux individuels.

IV. Les théories

On trouve, dans les discours des académiques, les mêmes références aux auteurs anglais et nord-américains en travail social et communautaire (notamment Lena Dominelli et Jack Rothman) qu'ailleurs en Europe. La création du travail social en discipline universitaire il y a près de 40 ans a cependant permis de développement d'une riche littérature et de recherche en langue suédoise sur les méthodes et les champs du travail social. Nous développons ici, en lien avec le travail communautaire, trois références théoriques relevées pendant les entretiens, l'une avec les professionnels (Sense of Coherence), les autres avec les universitaires (la pédagogie sociale et le travail éco-social).

A. Le Sens de la cohérence (*Sense of coherence*)

L'équipe de Mölndal est « *divisée* » entre plusieurs postures théoriques et idéologiques : les débats sont nombreux et permettent d'alimenter la réflexion collective sur le sens du travail mené. « *Nous partons d'un point de vue différent, mais dans le travail de terrain ce n'est pas si différent* », dit Viveka. Parmi les approches théoriques citées, Sebastian et deux de ses collègues évoquent le « *sens de la cohérence* » selon Aaron Antonovsky comme une référence théorique pour leur travail.

Marqué par des témoignages de survivants des camps de la mort, Antonovsky (1923-1994) tente de « *déterminer quels sont les facteurs de santé* » (Viveka) qui expliquent pourquoi certains individus sont plus résilients que d'autres quand ils sont confrontés à des épreuves. Par sens de la cohérence, il désigne un sentiment de confiance et d'optimisme chez les individus, en lien avec trois facteurs (LUTZ 2009) :

- *Comprehensibility* : les situations de la vie, et les stimuli correspondants, qu'ils soient extérieurs ou intérieurs, sont structurés, prévisibles, et peuvent être explicités : ils sont compréhensibles.
- *Manageability* : l'individu croit que les ressources dont il dispose lui permettent d'y faire face : ils sont gérables.
- *Meaningfulness* : ces situations représentent des défis qui méritent de s'y investir : ils sont porteurs de sens.

Afin de mesurer le sens de la cohérence, Antonovsky propose une échelle en 29 questions, qui sera ensuite retravaillée par des chercheurs pour arriver à 13 questions – l'échelle SOC 13 (GREVENSTEIN et BLUEMER 2017). 4 questions portent sur la dimension de *Meaningfulness* (par exemple : « *As-tu le sentiment d'accorder de l'importance à ce qui se passe autour de toi ?* »), 5 sur la *Comprehensibility* (« *As-tu déjà été surpris par le comportement d'une personne que tu pensais connaître ?* »), et 4 sur la *Manageability* (« *As-tu déjà été déçu par des personnes sur lesquelles tu comptais ?* »). L'échelle de *sense of coherence* s'intéresse donc aux perceptions des individus. Ces trois dimensions sont évaluées de manière subjective par les personnes, qui répondent sur une échelle de 1 à 7. Malgré son caractère subjectif, les résultats obtenus sont cohérents au regard d'autres mesures (GANA et GARNIER 2001 ; GREVENSTEIN et BLUEMER 2017). Un SOC élevé correspond à un meilleur usage par la personne des ressources disponibles, et à de plus grandes facultés d'adaptation (GANA

et GARNIER 2001) ; et les expériences de test et re-test montrent que les résultats peuvent évoluer au cours de la vie d'une personne.

Les applications possibles sont nombreuses. L'échelle est couramment utilisée dans le domaine de la santé, en particulier de la santé mentale – quoique son usage semble limité en France¹⁶³. Elle peut aussi être transposée en sciences de l'éducation, pour comprendre les facteurs favorisant les apprentissages, ou avec le travail, pour interpréter le degré de satisfaction professionnelle (GREVENSTEIN et BLUEMKE 2017). Si l'échelle SOC 13 permet de mesurer le sens de cohérence des personnes, elle n'indique pas de voie concrète pour agir dessus afin de développer les capacités de résilience et d'adaptation des individus (LUTZ 2009).

Les références croisées entre SOC et travail communautaire sont plus rares dans la littérature scientifique, et ce, bien que le SOC soit susceptible de constituer une base théorique et une justification à l'approche communautaire. Une première correspondance possible est la corrélation entre santé mentale, ou bien être, et santé communautaire, dans les approches de promotion de la santé¹⁶⁴ (GREVENSTEIN et BLUEMKE 2017). L'environnement est perçu comme une ressource, sur laquelle les personnes peuvent s'appuyer pour construire leur capacité à faire face aux problèmes. Il est également possible de travailler à une modification de l'environnement pour le rendre plus « gérable » (*manageability*) en levant certaines barrières ; ou encore, de le rendre plus intelligible (*comprehensibility*) : cette dimension peut être rapprochée des démarches d'éducation populaire. Quant à la force du collectif, elle peut être source de motivation et vecteur de sens à l'appui de l'engagement des personnes dans la résolution de problèmes (*Meaningfulness*).

B. La pédagogie sociale

La notion de pédagogie sociale provient à l'origine de la Sozialpädagogik allemande de la fin du 19^e siècle, théorisée par les philosophes Diesterweg et Mager (PAYNE 2014). Ceux-ci s'intéressent au potentiel que représente l'éducation pour améliorer les conditions d'existence des plus pauvres, et lutter contre l'exclusion par le renforcement de leur identité sociale individuelle et collective. Elle vise l'éducation des citoyens, en particulier ceux qui sont victimes d'exclusion, et repose sur deux lignes directrices, selon Hämäläinen (2012) :

¹⁶³ Nous n'avons trouvé qu'une étude (GANA et GARNIER 2001) dans le contexte français : il s'agissait de la première traduction de la SOCS 13 en France.

¹⁶⁴ Confer la Charte d'Ottawa :

http://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0003/129675/Ottawa_Charter_F.pdf, consulté le 21 novembre 2019

- la « *croissance humaine* » par l'éducation à la citoyenneté renforce le sentiment d'appartenance à la société ;

- la pédagogie sociale « *est centrée sur les mécanismes de pauvreté, d'exclusion sociale et de marginalisation, les problèmes sociaux et psycho-sociaux et le besoin d'intégration sociale en partant d'un point de vue pédagogique* ».

La pédagogie sociale propose une vision holiste de la personne, considérée comme douée de pensée, de ressentis, d'une existence à la fois physique et spirituelle, et des capacités sociales et créatives : la pratique cherche à intégrer et développer toutes ces dimensions (PAYNE 2014) dans un rapport horizontal entre l'intervenant et la personne ou le groupe (OTT 2017).

Dans la pratique, l'intervenant travaille sur la relation entre l'individu et la société. Pour ce faire, il met en place des actions du quotidien visant à favoriser l'inclusion sociale et l'implication active des personnes. Le développement de la personne à travers l'action vise davantage de bien-être individuel et collectif. La pédagogie sociale intervenant à l'intersection entre individu et société, elle doit constamment s'adapter et développer de nouveaux outils pour répondre à des problématiques toujours mouvantes, par exemple les nouvelles technologies ou les évolutions sur le marché de l'emploi (PAYNE 2014 ; HÄMALÄINEN 2012).

Comme chez Freire, action et réflexion sont liées, afin de faire sens des actions ou activités menées ensemble (PAYNE 2014). La focale sur la relation individu / société implique une réflexion critique, voire une dimension politique, qui inscrit la pédagogie sociale dans une ambition d'émancipation. Ott (2017) pose le principe de la lutte contre l'oppression comme un des fondements de l'intervention en pédagogie sociale, avec une référence explicite à Paulo Freire. Le collectif, qui s'exprime, par exemple, lors d'assemblées citoyennes ou de collectifs démocratiques, devient une source de pouvoir émancipatrice. Le travail du pédagogue social consiste à « *créer des zones libérées à des fins de transformation locale* » (OTT 2017).

A chaque groupe d'âge (enfance, jeunesse, adultes, grand âge) correspondent des mécanismes d'apprentissage et une relation à l'environnement particuliers : la pédagogie sociale a donc développé, en se reposant sur des corpus de savoirs et de pratiques issus de diverses disciplines, des approches distinctes en fonction du public cible : par exemple la géronto-pédagogie ou le travail avec les jeunes (HÄMALÄINEN 2012 ; PAYNE 2014).

La pédagogie sociale est donc un champ très large, en constante évolution, et qui n'est pas restreint au travail social. Payne (2014) y inscrit la tradition d'animation française, qui favorise

le développement social par des activités d'éducation non-formelles artistiques.

En Suède, les pédagogues sociaux exerçaient traditionnellement dans les institutions ou foyers pour les mineurs, à l'instar des éducateurs spécialisés français. La filière a été rattachée au travail social il y a 20 ans, là où, à l'étranger, elle relève plutôt des sciences de l'éducation (Allemagne, Italie...). Elle offre aux travailleurs sociaux suédois un socle théorique et de nombreux champs d'application pratique pour le travail communautaire.

Au département de travail social de l'université de Göteborg, le champ de la pédagogie sociale permet d'aborder l'approche structurelle et sociétale du travail social dans les programmes de licence et de master. L'université ne propose plus d'enseignement en travail communautaire, mais Borje, qui assure la continuité de ces enseignements depuis les années 1980, note que les contenus demeurent sous des approches et terminologies sensiblement différentes.

Par exemple, pendant 15 ans, de 1990 à 2005, l'université de Göteborg proposait aux étudiants des filières de travail social et de pédagogie de suivre 3 semestres de « pédagogie communautaire » (*Samhällspedagogik*) sur site, dans le quartier défavorisé de Hammarkullen, qui sert de laboratoire social pour des applications pratiques. Le cours ferme en 2005 sur ordre du gouvernement central, car le travail communautaire « *est un sujet sensible au niveau politique* », selon Kalle.

C. Le travail social écologique et le développement social durable

En Suède, la dimension environnementale fait l'objet de recherches en travail social, souvent en collaboration avec d'autres disciplines positionnées avant le travail social sur ce terrain (comme par exemple l'architecture) (Borje). Sjöberg et Turunen (2018) rappellent que la question de la planification communautaire durable faisait déjà l'objet de débats dans les années 1960 et 1970, en lien avec la notion de durabilité sociale. La notion apparaît, en outre, dans une loi de 1987 en Suède, obligeant les promoteurs urbains et immobiliers à la prendre en compte dans leurs planifications. Cet objectif est donc présent depuis longtemps, mais a souffert d'une carence de bases théoriques.

Sur le terrain, si la dimension écologique et environnementale peut être prise en considération dans les actions proposées (par exemple, le projet de sensibilisation environnementale chez Rapatac), elle ne constitue pas la mission principale des services.

1. Le développement social durable :

Plusieurs terminologies recouvrent des approches sensiblement différentes. Le développement social durable (*Social Sustainability*) « est un concept utilisé fréquemment en lien avec toutes sortes d'activités sociales, pour faire de la planification sociale et construire l'environnement ». L'idée est de « connecter le social et le spatial », explique Borje.

Le développement social durable (*social sustainability*) fait partie des trois piliers du développement durable aux côtés de l'économie et de l'écologie. Le rapport Brundtland de la commission mondiale sur le développement et l'environnement, en 1987, constitue le point de départ de la réflexion sur le pilier social, même s'il n'y est pas mentionné directement. Le rapport affirme que « le développement durable signifie la satisfaction des besoins de tous et, pour chacun, la possibilité d'accéder à une vie meilleure. Un monde qui permet la pauvreté endémique sera toujours sujet aux catastrophes écologiques et autres » (cité par OBSERVATOIRE 2011). L'humain est ainsi placé au cœur du développement durable, ce qui implique de travailler à des rapports harmonieux entre les hommes et leur environnement naturel, et les hommes entre eux : c'est-à-dire une économie juste et à visage humain, et des droits fondamentaux garantis.

Les dimensions écologique et économique ont fait l'objet de beaucoup d'attention, quand le troisième pilier, la dimension sociale, n'a été que récemment pris en compte (ANDERSSON et GROMARK 2016). La notion de développement social durable est large et consensuelle, connotée très positivement, mais elle manque encore de fondements théoriques découlant sur des applications pratiques concrètes. McKenzie (2004) en donne la définition suivante : « La durabilité sociale se produit lorsque les processus, systèmes, structures et relations formels et informels soutiennent activement la capacité des générations actuelles et futures à créer des communautés saines et vivables. Les communautés socialement durables sont équitables, diversifiées, connectées et démocratiques et offrent une bonne qualité de vie ». Les quatre composantes de base que l'on retrouve dans la littérature seraient l'équité, la cohésion sociale, la sensibilisation au développement durable, et la participation. Le développement social durable appelle également à la définition des responsabilités de chacun, et de ce qui constitue un bien commun (OBSERVATOIRE 2011). Andersson (2011) se montre plutôt favorable à une approche intégrée, arguant que dans le modèle des trois piliers, ils ne peuvent être traités séparément les uns des autres – ce qui appelle donc à une approche pluridisciplinaire.

2. Le travail éco-social

Le travail communautaire éco-social est une approche de la question environnementale sensiblement différente, à l'interface entre la nature et le travail social : elle a l'avantage d'être plus opérationnelle pour le travail social.

Malcolm Payne (2014) classe le travail éco-social dans les théories environnementales et systémiques en travail social ; mais la prise en compte des questions écologiques (*green social work*) est encore récente, et les approches environnementales et systémiques en travail social font majoritairement référence à l'environnement humain, plutôt qu'à l'interaction homme / nature.

Plus ciblé et spécifique au travail social, le travail éco-social est défini par Rambaree et al (2019) comme « *une branche spécifique du travail social qui, au-delà des aspects humains, analyse les interactions entre les humains et la nature pour soutenir et promouvoir le bien-être de tous. Dans cette entreprise, la résilience communautaire – c'est-à-dire la capacité d'adaptation de la communauté pour faire face efficacement aux troubles – est une composante vitale du travail éco-social dans le travail communautaire* ». Payne (2014 p.190) lui ajoute une « *utilisation politique des idées écologiques pour lutter contre l'exclusion sociale, notamment par le biais d'études d'impact environnemental* ». L'environnement naturel, traditionnellement relégué au second plan, est envisagé comme un système offrant des ressources limitées, diverses mais fragiles.

L'article de Rambaree et al (2019) met en lumière la manière dont les activités anthropiques agissent sur l'environnement et le modifient, obligeant l'homme à s'adapter en retour. Le village de pêcheurs de Bönan, à proximité de Gävle, est pris en exemple. L'économie du petit port de pêche, et toute la vie sociale orientée vers cette activité, a été impactée par la surpêche par des compagnies internationales en mer baltique dans la seconde moitié du 19^e siècle, ainsi que par la pollution au radon après l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl, qui font de la mer baltique la plus polluée au monde. Les conséquences sur l'écosystème et la chaîne alimentaire ont entraîné le déclin de l'industrie principale de la ville. Aujourd'hui, le village est progressivement gentrifié à mesure qu'il est intégré à la zone urbaine de Gävle. Une association de développement communautaire, faisant collaborer acteurs privés et publics, a été mise sur pieds pour défendre les intérêts des habitants, et s'assurer que la reconversion du village vers le tourisme et l'immobilier résidentiel ne se ferait pas sans leur avis. De cette organisation sont nés des équipements (EHPAD, équipements de loisirs), infrastructures (routes, canalisations

d'eau, connections internet...), et plusieurs initiatives sociales, environnementales et culturelles.

Aucun travailleur social n'a été investi dans cette action en tant que professionnel, même si un employé municipal en retraite a joué un rôle prépondérant ; mais cette action révèle le rôle que pourrait tenir le travail social dans des projets incluant la dimension écologique ou environnementale. Elle engage les travailleurs sociaux « *à mener une analyse critique des troubles produits par les évolutions de l'environnement du point de vue éco-social, et à construire la résilience de la communauté* » (RAMBAREE et al 2018) par un processus de mobilisation, d'empowerment et de construction de capital social à partir des ressources existantes. Le travailleur social peut s'investir à différents niveaux : sensibilisation aux questions environnementales, lobbying et défense des droits, résolution de conflits, intervention en situation de crise et construction de la résilience de la communauté (PAYNE 2012).

3. Le travail social vert

Lena Dominelli (2012) propose le travail social vert (*Green social work*) comme une approche plus holistique, dans laquelle l'environnement n'est pas conçu uniquement comme une ressource à exploiter à des fins diverses (thérapeutiques, commerciales...) mais comme un construit social à part entière – ce qui marque sa différence avec le travail éco-social, qui certes prend en compte l'environnement, mais dans une approche anthropo-centrée. Le travail social vert est « *un champ de pratique qui intervient pour protéger l'environnement et augmenter le bien-être des personnes en prenant en compte les interdépendances entre les personnes et leur environnement socio-culturel, économique et physique* » (p 8). En pensant les interactions entre l'homme et son environnement, il s'intéresse aux causes structurelles des inégalités causées par la distribution des ressources et du pouvoir, ce qui l'inscrit, de fait, dans une mouvance plutôt radicale. Dominelli distingue plusieurs sphères d'intervention spécifiques dans lesquelles le travail social est potentiellement impliqué et a une parole à porter, encore trop peu audible : « *dégradation de l'environnement ; pollution industrielle ; surconsommation par une minorité ; changements climatiques ; migrations du fait de catastrophes naturelles ; et augmentation des conflits en lien avec la compétition des individus pour l'accès à des ressources en raréfaction, telles que l'eau, la terre, et l'air pur* » (p 8).

Dans la mesure où le travail social vert propose une appréhension holistique de problèmes sociaux s'inscrivant dans l'interaction entre les individus et les groupes et leurs environnements à diverses échelles, du quartier au système global, il ne peut se penser sans travail

communautaire. Ce lien nécessaire entre développement durable et développement communautaire est relevé en 2017 par l'association mondiale pour le développement communautaire, qui en fait le thème d'une conférence en lien avec les objectifs de développement durable des Nations-Unies¹⁶⁵. Parmi les travailleurs sociaux, les travailleurs communautaires sont déjà actifs localement dans des modes d'action participant au travail social vert. Dominelli cite en exemple une intervention auprès d'un lotissement pour résoudre collectivement des problématiques d'isolation des logements, et inscrire un quartier dans une démarche durable. Dans le travail social vert, le travailleur social a recours à des techniques de mobilisation et d'organisation des communautés. Il agit pour promouvoir la résilience de la communauté. Face aux mouvements migratoires, il s'agit dans un premier de faciliter l'intégration communautaire et la coexistence plus ou moins contrainte entre des identités diverses. Le travailleur social peut également avoir recours à *l'advocacy*, et chercher à mener des actions pour influencer sur l'agenda politique local ou à plus grande échelle.

D. La médiation artistique

A l'instar de Kulturum, nous avons relevé plusieurs exemples de l'utilisation de l'art comme un medium pour le travail communautaire. Dans leur ouvrage, Sjöberg et Turunen (2018) consacrent un chapitre à un projet artistique à Norrsköping mené lors de la rénovation d'un quartier du *Miljonsprogrammet*, en le mettant en lien avec l'art comme une expérience de Dewey (1936).

Chez John Dewey, la participation à une activité artistique, comme émetteur ou récepteur, est une composante de l'action sociale et politique. Il se prononce en faveur d'un art populaire et / ou accessible à tous, sorti des musées et théories qui en font une pratique déconnectée de l'expérience réelle et quotidienne d'une large part de la population. Il s'oppose à la tradition élitiste de l'école allemande (dont Kant).

Dewey envisage l'art comme un processus d'apprentissage démocratique. Les citoyens apprennent à faire usage de leur sens critique lors de leur processus de sensibilisation à l'art, alors qu'ils sont exposés à des expériences positives (innovantes et inspirantes) ou négatives (car stériles) de l'art. Par la remise en cause critique de la morale établie, notamment en matière esthétique, ils développent leur capacité de participation à la vie civique. Pour Dewey, « *une expérience esthétiquement significative et riche peut être un facteur fondamental dans la*

¹⁶⁵ www.iacdglobal.org/2017/01/25/without-community-development-there-is-no-sustainable-development

construction d'une démocratie participative » (DREON 2013). Elle remplit les besoins de satisfaction et d'épanouissement des individus, ce qui représente une finalité de la démocratie.

L'art est aussi, très concrètement, un moyen de relier les personnes et créer du commun. « *Les œuvres d'art sont les moyens les plus intimes et les plus dynamiques d'aider les individus à partager autour des arts de la vie. La civilisation n'est pas civile car les humains sont divisés entre sectes, races, nations, classes et cliques qui ne communiquent pas* » (DEWEY 1980 p. 336). C'est souvent intuitivement, par leur expérience, que les travailleurs communautaires emploient l'art pour créer du lien, du commun, susciter l'échange, et augmenter le bien-être et l'épanouissement des personnes. Deux exemples en particulier ressortent de notre échantillon.

Kalle évoque le cas d'un artiste local de Hammarkullen qui engage les jeunes du quartier dans un atelier de mosaïque. En lien avec le service de prévention spécialisée, il aide des écoliers à concevoir ensemble un dessin, qui est ensuite appliqué en mosaïque sur un immeuble de 5 étages. « *Les jeunes doivent conquérir l'espace, et comprendre que c'est leur quartier (...). Il a aidé beaucoup de gens à conquérir (...), à regagner l'espace public* », dit Kalle. D'artiste, cet intervenant est passé à travailleur communautaire et pédagogue.

L'association Kulturum est un jeu de mots sur « espace culture ». De fait, la pratique artistique est au cœur des actions de l'association, comme un outil pour construire la communauté, favoriser le bien-être individuel (réalisation de soi, plaisir esthétique et créatif) et collectif (autour d'une communauté de projet), susciter le débat, et promouvoir une intégration réciproque entre différents groupes. Ils hébergent des expositions d'artistes accueillis avec le statut de réfugiés par la municipalité de Gävle ; ou encore des expositions de patchworks réalisés par les femmes migrantes. Ils utilisent le théâtre forum avec les jeunes du quartier, et l'écriture, puis la représentation théâtrale, avec des migrants adultes. Dans les deux cas, « *l'idée est venue [des personnes]* » (Ozlem).

V. Les champs

A. Le travail communautaire généraliste

Notre échantillon comporte deux exemples de travail communautaire que l'on pourrait considérer comme « généraliste », ayant pour but de promouvoir le bien-être de l'ensemble des personnes et des groupes du quartier : l'équipe de Mölndal, et le travail de Kalle à Hammarkullen.

A Mölndal, depuis 1997, 4 travailleurs sociaux, qui dépendent de la direction municipale des loisirs (et non des services sociaux), sont affectés à 4 quartiers de Mölndal. La mission de l'équipe est « *d'augmenter la sécurité, le bien-être et la participation dans la communauté, de créer et de maintenir des plates-formes locales où les personnes se rencontrent et font des choses ensemble* » (questionnaire 1) et « *d'être agent, avocat et coordinateur de différents projets et activités impliquant la population locale dans leur communauté* » (Sebastian).

Kalle s'inscrit plutôt dans une perspective socio-pédagogique. Il cherche à éveiller les consciences des habitants quant à l'interconnexion des différentes dimensions, du micro au meso, des problèmes sociaux. Mandaté par l'association de logement social, il se donne pour objectif de « *construire la communauté* » dans le quartier de Hammarkullen, et met en place un processus impliquant différents acteurs à cette fin. La première étape est la création de liens, en suscitant des lieux et des opportunités de rencontre (par exemple une excursion à la découverte d'un quartier confronté aux mêmes problématiques que Hammarkullen où a été mené du développement communautaire). En parallèle, il mène un travail auprès des jeunes ; et enfin, il soutient la mise en place d'une infrastructure qui servira de socle à une « *communauté démocratique et résiliente* » capable de répondre aux défis du quartier.

A Mölndal, à partir de principes de fonctionnement communs, chacun adapte son intervention aux configurations et besoins locaux. Les 4 quartiers cibles présentent de grandes disparités, parfois au sein des quartiers même (à l'instar du quartier de Kallered, semi-rural et très excentré, où cohabitent des populations d'installation ancienne et des populations plus pauvres). Dans une visée généraliste, ils cherchent à travailler « *avec l'ensemble de la communauté* » (Sebastian) et pas seulement avec les personnes les plus défavorisées : « *si tu ne travailles qu'avec ceux qui ont le plus de problèmes, avec qui vas-tu les faire se rencontrer ?* » (Viveka).

1. Mise en relation

Le travail de mise en relation et de réseau est commun à tous les intervenants. « *Nous consacrons beaucoup de travail à construire une structure* » (Sebastian). Leur objectif est d'être « *une sorte de personnalité locale* » présente à tous les lieux de rencontre, qu'ils soient formels (réunions de parents d'élève, Café Suédois au centre social...) ou informels. La coopération avec les acteurs locaux, par exemple les écoles ou les associations de locataires, permet de croiser les regards sur l'évolution des problématiques du quartier (Viveka et Sebastian), et de répondre efficacement et de manière ajustée à des problèmes du quotidien (Kalle).

2. Travail avec les jeunes

La jeunesse est au cœur des préoccupations dans tous les quartiers. A Mölndal, le dispositif emploi des jeunes du quartier en parallèle de leur scolarité, à raison de 3 heures par semaine et de 10 jeunes par quartier, sous contrat pour une durée d'un à trois ans. Le groupe est mixte, d'origines culturelles et sociales diverses – il y a également des jeunes issus de milieux « *privilegiés* ». Ils bénéficient d'une formation et d'une supervision par l'équipe à leur arrivée afin qu'ils puissent fonctionner en quasi-autonomie. « *Nous essayons de penser qu'ils font le même travail que nous. Ils ont les mêmes missions que nous* », dit Sebastian à leur sujet. Cet emploi de jeunes représente un tremplin pour leur future activité professionnelle ; il permet aussi d'être en lien, à travers eux, avec les autres générations qui composent leur entourage. Les projets sur lesquels les jeunes se positionnent résultent d'un équilibre entre leurs envies, les besoins du service, et les activités existant sur le quartier.

Pour exemple, sur un quartier, le groupe de jeunes est actuellement investi sur trois actions :

- La sécurité : les jeunes du groupe réfléchissent à des améliorations possibles, qu'ils mènent (comme des marches de nuit dans le quartier), et préparent des rapports assortis de propositions pour la municipalité.
- L'intégration : présence au café suédois qui vise à soutenir les compétences linguistiques des migrants.
- La jeunesse : animation d'activités par et pour les jeunes. Employer des jeunes permet d'avoir accès à des publics nouveaux ou marginaux (notamment des mineurs étrangers non-accompagnés) que les jeunes « *amènent avec eux* ».

Quant à Kalle, son travail de construction communautaire vise à construire de l'espoir pour les jeunes. Il intervient dans les classes pour les amener à concevoir leurs compétences culturelles comme une force et un atout plutôt qu'un stigmate.

3. Evaluation

A Mölndal, au moment du renouvellement des équipes de jeunes (tous les 3 ans), une enquête (*Omradesanalys*) est menée au porte-à-porte pour recueillir les souhaits et visions des habitants. En complément, une enquête peut être demandée par le service à l'institut de statistiques suédois. Sur la base de ces données qualitatives et quantitatives, l'analyse est actualisée lors de réunions trimestrielles impliquant les différents partenaires par quartier, réunis en un « *groupe*

de collaboration ».

4. Facteurs de réussite

Les horaires des intervenants sont flexibles pour pouvoir suivre les différents projets, comme par exemple l'organisation d'une fête de quartier avec le concours des habitants, ou la création de jardins partagés sur une proposition municipale – ici, l'intervenant fait se rencontrer les possibles avec les envies et disponibilités des habitants. La démarche participative n'est pas toujours comprise par les habitants : il faut parfois faire preuve de pédagogie pour l'expliquer à la population, qui est habituée à ce que les services publics mettent en place des activités pour eux, quand le travailleur communautaire cherche, au contraire, à les mobiliser.

Pour Kalle comme pour Viveka et Sebastian, la continuité de l'implantation de l'équipe est un facteur de réussite et de changement. C'est leur fine connaissance du quartier qui fait leur efficacité. Grâce au travail mené par les intervenants communautaires, les services du quartier sont plus réactifs. Ce qui prendrait six mois ailleurs est traité dans la journée : *« Si quelque chose arrive ici, le lendemain nous avons déjà parlé à tout le monde : nous avons dix pas d'avance sur tout le monde (...). Nous aidons les collègues de différentes organisations. »* (Viveka). Ces résultats probants ont permis à l'équipe de négocier des marges de manœuvre considérables dans leur travail. De même, tous s'accordent sur la nécessité changer le regard sur la communauté, ce qui amène des relations sociales plus pacifiées, selon Kalle.

Selon Sebastian et Viveka, l'organisation qu'a choisie la commune de Mölndal est unique en Suède : ailleurs, les équipes se centrent exclusivement sur la jeunesse, ne sont pas sectorisées par quartier, ont une durée limitée dans le temps, ou encore relèvent d'ONG plutôt que de la municipalité elle-même. Par ailleurs, il est courant d'employer à des postes semblables de personnes moins qualifiées.

B. La jeunesse

1. La prévention spécialisée

On parle en Suède d'*omdungsarbete* pour désigner le travail avec les jeunes ; mais, selon Borje, si ce mot est compréhensible, personne de l'utilise. On lui préfère *Feldkorp*, en référence au « travail de terrain » – nos interlocuteurs parlent couramment de *field work*, d'où l'emploi de ce terme ici. Le travail des *field workers* se rapproche de celui des éducateurs en prévention spécialisée. L'analyse que nous en faisons ici se base sur l'exemple observé à Gävle, et sur

l'article de Hanssen, Lundgren et Sjöberg (2018) tiré de ce même terrain.

Le travail de rue avec les jeunes est ancré dans une longue tradition en Suède : il a joué une part importante dans la construction du travail social. Ses bases méthodologiques sont développées dans les années 1950 dans les quartiers défavorisés des grandes agglomérations. A Hammarkullen, selon Kalle, il y a des équipes qui travaillent sur le terrain depuis près d'un siècle et qui font « *un travail formidable* ». Les field workers de Gävle ont travaillé de manière plus discontinue : Lovisa explique que, dès qu'il y a des coupes budgétaires, ce sont les premiers services à être supprimés. Pendant les années 1960, les interventions des field workers sont majoritairement encadrées par des projets à court terme dans le cadre d'opérations de rénovation urbaine, donc des dynamiques précaires. « *Dans les années 1970, bien sûr, il y avait de la prévention spécialisée. Mais dans les années 1990, comme dans beaucoup d'autres municipalités, la prévention spécialisée a disparu des services sociaux. Mais ensuite, cela a repris, il y a environ 12 ans. Je crois que c'était en lien avec des projets menés par les entreprises de logement social (...) dans des quartiers de ségrégation* » (Anna) touchés par la criminalité, la drogue, et de lourdes dégradations sur le bâti.

« *A partir des besoins, souhaits et ressources identifiées conjointement par les jeunes et les field workers, le travail de terrain a pour but de les organiser et de mobiliser pour créer des processus de changement positifs* » (HANSSEN et al 2018). La participation active des jeunes concernés et la co-construction sont le cœur du travail. Le field worker cherche également à développer des réseaux pour faciliter la collaboration entre les acteurs présents sur le quartier.

L'application qui en est faite à Gävle est particulièrement intéressante car le travail des professionnels est polyvalent, multidimensionnel, et ancré dans le terrain. Les professionnels ont 5 missions principales : conseiller, collaborer, mettre en place des programmes de soutien pour les parents, proposer des activités et des weekends, et travailler en réseau. La dimension interculturelle est également présente : « *Parce que ce quartier compte beaucoup d'immigrants, nous sommes ici pour construire des ponts entre les écoles et les enfants, nous les aidons à s'intégrer* » (Hampus), pour faire en sorte « *que plus de gens aient les mêmes opportunités de vie* » (Anna). L'essentiel de leur travail consiste à « *créer des relations* » avec les jeunes et l'ensemble de la communauté (Hampus). Parmi leurs activités, ils citent :

- La rencontre individuelle ou collective avec les jeunes sur les lieux où ils vivent, et participer à leurs activités si nécessaire ;

- La construction de réseaux autour de situations d'enfants problématiques : travail avec les parents, l'école, le centre social, les différentes ONG présentes sur le quartier (sportives, religieuses, ethniques)...
- Participation à diverses instances partenariales ou citoyennes. Par exemple, une rencontre trimestrielle ouverte à tous est tenue sur la question de la sécurité ; ils sont présents aux rencontres entre les parents et l'école ; des rencontres mensuelles sont ouvertes aux seuls acteurs associatifs et institutionnels traitant de la question de la jeunesse ; et ils participent aux « rencontres météo du quartier », selon leurs termes, pour échanger entre partenaires sur ce qui se vit dans le quartier et planifier des interventions en réfléchissant à « *ce que chacun peut faire de plus* » (Hampus).
- Mise en œuvre d'actions ciblées envers divers groupes en fonction des problématiques repérées : par exemple, un projet avec le centre social et la paroisse de former un groupe de jeunes filles en soirée, pour favoriser leur autonomie et encourager leurs compétences de *leadership*.
- Travail systémique avec les parents, en lien avec les « centres familiaux » de quartier, pour soutenir les compétences parentales. Ce travail repose sur le postulat selon lequel « *ce qui se passe autour de l'enfant n'est pas de la responsabilité de l'enfant (...), il faut éduquer les parents* » (Anna) ; ils font également un travail de sensibilisation aux normes familiales suédoises pour des familles migrantes, par exemple l'égalité hommes / femmes.
- Travail de prévention et de sensibilisation dans les écoles dans le cadre d'orientations nationales, autour, par exemple, du tabagisme, de l'usage de drogues, ou de la violence. Ils peuvent utiliser le théâtre forum pour ces activités.

Les field workers sont engagés dans une grande diversité d'actions allant du niveau micro (la rencontre individuelle) au niveau meso (construction de réseaux, travail avec les groupes de jeunes et de parents) : « *on peut dire que le travail social a glissé du travail individuel vers le travail communautaire* » (HANSSEN et al 2018). De plus, les professionnels disposent d'une large marge de manœuvre pour mettre en place les actions qu'ils estiment nécessaires auprès de différents publics. Hampus raconte : « *En décembre 2018, je suis allé parler à la communauté somalienne. Et ils me disent qu'ils aimeraient comprendre comment travaille la police, et comment fonctionne le service social. Donc je les ai invités, nous avons parlé, j'ai invité la police et certains de mes collègues qui travaillent pour les services sociaux. Et ils en ont parlé ensuite [au reste de la communauté] somalienne* ». L'intervenant va ici bien au-delà

d'une stricte mission de soutien à la jeunesse déviante ou à risque, en facilitant le travail d'intégration des parents : « *le travail des professionnels est différent d'autres expériences de field work existantes car ils ne sont pas seulement centrés sur les jeunes. Bien que la cible de l'intervention soit les 13-18 ans, les besoins concernent également les enfants plus jeunes et les adultes* » (HANSSEN et al 2018).

Au niveau théorique, le travail des field workers de Gävle s'appuie sur une approche systémique. Le rôle du travailleur social est de créer les conditions du changement, c'est-à-dire de nouveaux contextes et situations où les interactions peuvent se dérouler différemment. Ils aident les personnes à prendre conscience du lien qu'ont les problèmes observés avec les systèmes dans lesquels ils évoluent : le problème est compris comme un symptôme. Cela permet de dépasser la posture consistant à considérer le jeune comme un problème. Le réseau, ou système, fonctionne ensuite comme un soutien à la fois pour la personne ainsi que pour le travailleur social, et représente un appui pour susciter la participation, et soutenir le sentiment d'appartenance. Dans l'approche éco-systémique (BERGMAN et BLOMQUIST 2012), on considère que tout petit changement peut avoir des impacts inattendus ailleurs.

2. L'outreach

La démarche d'*outreach* – littéralement, atteindre ou chercher dehors – est à la base de ce travail de terrain. « *L'outreach est un type de stratégie en travail social (...). Elle est basée sur l'idée selon laquelle il faut rencontrer les personnes dehors, dans la vie publique, localement ou au centre-ville* », explique Borje. Cette stratégie s'emploie majoritairement face à trois catégories de publics, à savoir les jeunes, les personnes en situation de prostitution, et les personnes sans domicile fixe, car ce sont trois groupes d'utilisateurs difficiles à atteindre, et qui utilisent l'espace public d'une manière qui leur est propre. Le plus souvent, la notion d'*outreach worker* est utilisée dans le contexte du travail de terrain auprès des jeunes. Il s'agit parfois d'une étape ou une méthode parmi d'autres, et dans d'autres cas, l'*outreach* constitue l'unique mission du travailleur (ANDERSSON 2011).

ANDERSSON (2011) distingue 3 tâches principales pour les outreach workers, sur la base d'entretiens menés avec 38 d'entre eux en Suède :

- L'entrée en contact visant la mise en lien entre des personnes et un service / une institution. Pour ce faire, les professionnels doivent pouvoir faire preuve de sociabilité, et d'orientation, c'est-à-dire savoir repérer les lieux où le public se re/trouve. C'est un

moment particulièrement délicat pour le professionnel : « *dans le travail d'outreach, tu ne peux pas t'appuyer sur la structure de l'espace* » pour être reconnu dans ta fonction de travailleur social, explique Borje. « *Tu dois trouver d'autres moyens de produire cette image* ». L'enjeu au moment de la prise de contact avec la personne ou le groupe est fort, car « *il faut que tu dises à la personne qui tu es* » tout en essayant de mettre en place une relation sans les rebuter (Borje).

- La mise en place des conditions pour un processus de de changement dans le groupe cible : amener les personnes vers les ressources existantes, ou travailler avec eux à la création de services manquants ;
- La mise en relation vers un accompagnement social : à cette étape, le professionnel donne des informations sur les services existants et soutient la motivation des personnes. Si nécessaire, et selon les missions du service, cela peut conduire à un accompagnement social mené par l'outreach worker lui-même.

Cette stratégie est un outil nécessaire pour le travailleur communautaire dans les premières étapes de son intervention, dans la mesure où elle suscite des rencontres et une connaissance mutuelle entre l'intervenant et les personnes vivant ou occupant l'espace sur son territoire. Pour les field workers, l'outreach permet de « *créer du dialogue et de l'écoute (...), en lien direct avec les habitants du quartier : c'est le point de départ pour construire la confiance envers le professionnel lui-même, ainsi que le service qu'il représente* » (HANSSEN et al 2018).

3. L'éducation non-formelle après l'école

Le nom de l'association Rapatac est un mot sénégalais, qui signifie « communauté ». « *Mon travail est de les amener à l'empowerment, de mettre en place pour eux la possibilité de se développer de quelque manière que ce soit dans un domaine qu'ils désirent ou qui leur plaît* », explique Tina, la coordinatrice. Ce qui était au départ une simple activité sportive après l'école – dont la participation était conditionnée aux devoirs – est, 14 ans plus tard, un centre de loisirs accueillant sur les temps périscolaires jusque 60 enfants sur plusieurs activités. 3 « *leaders* » encadrent les jeunes, qui doivent sélectionner une activité dans laquelle ils s'investissent. L'objectif initial du fondateur était de lever les barrières culturelles entre les enfants et l'école : « *la plupart des enfants n'avaient pas l'aide dont ils avaient besoin pour réussir à l'école (...), à cause de la langue et parce qu'ils (...) n'ont pas la motivation* » (Tina).

Chaque enfant est envisagé de manière globale, dans ses réseaux (école, famille, loisirs) et dans

son individualité – « *nous prenons soin de l'enfant dans tous les sens : éducatif, émotionnel, santé physique, savoirs...* », dit Tina. Les enfants signent un projet à leur arrivée, ce qui met en avant les valeurs d'engagement et de responsabilité prônées par l'association. La méthode pédagogique est d'aider l'enfant à comprendre ce qu'il a besoin d'apprendre, et à découvrir ses forces. Parmi les activités proposées, on trouve, par exemple, la musique, la danse, les sports, du théâtre, des langues vivantes, l'informatique, les médias (le montage de reportage contribue à donner une autre image du quartier), etc. Rapatac organise également des excursions pour faire découvrir d'autres activités de plein air aux enfants (ski, canoé...). Leur travail n'est pas ancré dans une orientation théorique particulière mais dans leur expérience. Les principes en ont été fixés à l'écrit par le fondateur de l'association et une universitaire, dans 4 manuels reprenant les méthodes, les valeurs et la vision de l'association, afin de pouvoir former l'équipe du nouveau centre dans la ville voisine.

Au-delà de leur travail avec les enfants et les jeunes, Rapatac s'inscrit de plusieurs manières dans la vie du quartier. Par exemple, ils travaillent en partenariat avec l'association de logement social sur un projet de sensibilisation aux enjeux écologiques et au recyclage. Des journées de nettoyage du quartier sont organisées mensuellement avec le concours des jeunes. Certains d'entre eux sont formés pour ensuite diffuser le message à d'autres. La question écologique est ensuite reliée à diverses activités menées au centre (cuisine, santé...). Dans le cadre de la rénovation du quartier, construit dans les années 1960, les enfants sont invités à exprimer leurs souhaits pour l'utilisation de l'espace lors d'ateliers de dessin. Les adultes ont été invités à des marches dans le quartier pour partager leurs besoins et idées, et à un barbecue festif à l'issue du processus. Afin de renforcer la sécurité du quartier, l'association effectue des marches dans le quartier au moment où les enfants doivent rejoindre leur famille après les activités.

Ils souhaitent à présent proposer des activités pour inclure davantage les parents, mais la difficulté à les impliquer représente, pour l'heure, une limite de leur travail. De même, la quasi-absence d'enfants suédois au centre est considéré comme un échec pour l'intégration.

C. L'intégration des migrants dans les quartiers du *Miljonsprogrammet*

La Suède est réputée comme un des pays d'Europe les plus ouverts pour l'accueil de migrants. La proportion de personnes nées à l'étranger rapportée à l'ensemble de la population suédoise est passée de près de 1% en 1940 à environ 14% en 2009, ce qui représentait alors environ 1,3

million de personnes (EKBERG 2011)¹⁶⁶. Légalement, les personnes bénéficient d'une large offre de services publics à égalité avec les citoyens suédois du moment qu'elles sont en situation régulière : l'Etat social suédois est perçu comme un vecteur d'intégration sociale. La Suède n'est pas un Etat assimilationniste ; elle est ouverte à l'expression de la diversité (langues, religions, cultures) au nom du respect des droits. « *Les étrangers disposent de nombreuses possibilités et d'une assistance juridique pour créer leurs propres organisations, associations, églises, écoles et autres centres culturels. Cela permet la préservation de leur propre culture* » (KOBIERECKA 2017)

Les premiers migrants étaient majoritairement issus d'autres pays nordiques. La migration a longtemps été considérée comme nécessaire pour alimenter la croissance démographique et les emplois. Cependant, le discours politique et médiatique, en particulier depuis 2015, tend à prôner le contrôle de l'immigration perçue comme une menace pour l'identité suédoise (KOBIERECKA 2017). De plus, à partir de la fin des années 1970, l'intégration des nouveaux immigrants au marché du travail a tendance à se détériorer. Une analyse de l'OCDE sur la période 1995-2005 a montré que les immigrants dans les pays scandinaves avaient en moyenne des revenus plus faibles et des taux de pauvreté plus élevés que le reste de la population, et qu'ils étaient surreprésentés parmi les bénéficiaires de l'aide sociale (JAKOBSEN et al 2019). Initialement perçue comme une ressource, l'immigration s'est transformée en problème social dans l'opinion publique.

Tous les projets présentés font état plus ou moins directement de la question de l'immigration, parfois identifiée par les intervenants comme cause des problèmes sociaux que connaît le quartier. « *Ici, à Andersberg, on voit vraiment le problème culturel* », affirme ainsi Hampus, particulièrement confronté à des modèles d'éducation et de relations aux institutions différents. La difficulté à impliquer les parents d'origine étrangère dans le suivi des enfants à l'école est notée par trois sites (Field Work, Rapatac et Kulturum). Par ailleurs, Hampus note que des parents ne parlent pas suédois et dépendent de leurs enfants pour communiquer, ce qui contrarie, jusqu'à la renverser parfois, l'autorité parentale. La concentration de populations étrangères dans les quartiers du *Miljonsprogrammet* renforce le fossé entre les migrants et l'ensemble de la population, et accentue le sentiment de rejet et de ségrégation : quand les professionnels parlent de « *changer l'image* » de ces quartiers, c'est en réalité, par métonymie, celle de la

¹⁶⁶ Selon le bureau des statistiques suédois, 2.431.780 personnes étrangères ont obtenu le droit de séjourner en Suède entre 1980 et 2018. Les deux premiers groupes sont le regroupement familial (902.743) et les réfugiés (647.636). <https://www.migrationsverket.se/English/About-the-Migration-Agency/Statistics/Granted-permits-overviews.html> consulté le 22 novembre 2019.

population migrante qu'ils travaillent à changer.

Alison Gilchrist (citée par TWELVETREES 2012 p. 223) propose 3 stratégies en développement communautaire pour renverser les processus de discrimination qui peuvent peser sur les groupes minoritaires. Nous en avons observé des exemples dans la pratique suédoise. Il s'agit de :

- Mener un travail d'empowerment à travers l'outreach, créer des « *images positives* » ; et « *encourager l'auto-organisation de la communauté* » ;
- « *Lutter contre l'oppression* » en « *favorisant la sensibilisation aux autres cultures ; amener les personnes qui discriminent à modifier leur approche* » ;
- « *Célébrer la diversité et encourager l'intégration en ayant un regard positif sur les différentes cultures* » et en « *organisant des événements qui permettent aux personnes de se rencontrer de manière informelle* », de manière à ce qu'ils « *puissent apprendre mutuellement de l'expérience de l'autre* ».

Le projet de Kulturum, en particulier, reprend plusieurs de ces aspects. Il s'est construit autour l'école, en lien avec un mouvement suédois présent dans plusieurs villes appelé « l'école au milieu du village » : des femmes Kurdes, mères d'élèves, se mobilisent pour mettre en place des activités visant à fluidifier la relation entre l'école et les familles, et plus largement, comme base pour construire la communauté locale. A partir de cette première mission, l'association s'est construite au gré des besoins et ressources du quartier.

Apprentissage linguistique

La principale activité de Kulturum est, plusieurs fois par semaine, son Swedish Café (Café Suédois), qui rassemble jusque 70 participants. Des tables de conversation y sont animées par des bénévoles suédois. Cet espace est, pour les professionnels, l'occasion de recueillir les besoins et idées qui émergent en lien avec ce qui se vit dans le quartier : Kulturum se veut un lieu ouvert aux besoins, initiatives et souhaits des personnes du quartier. Par exemple, une proposition de cours de code en arabe a été mise en place par un bénévole la semaine suivante. Il permet aussi de fonctionner comme un premier guichet pour l'orientation et la mise en lien des personnes migrantes avec les différents professionnels et services locaux (avocat, service social, médecin...).

Un projet de bien-être avec 20 à 30 personnes qui attendent leur régularisation a émergé de ce café et de divers échanges avec les personnes, qui manifestaient leur angoisse et inconfort dans

l'attente de leur régularisation : le bien-être est ici compris dans un sens très large. Des activités quotidiennes sont proposées (yoga, théâtre, piscine) aux participants, le plus possible à l'extérieur et en partenariat avec des acteurs locaux, afin de permettre aux personnes de découvrir les équipements de la ville et d'apprendre à s'y orienter. L'acquisition de la langue va de pair avec l'accroissement du capital social des participants.

Favoriser la diversité, organiser des occasions de rencontre

Plusieurs initiatives menées par l'association visent à favoriser la rencontre entre groupes. Constatant que « *beaucoup de personnes âgées avaient peur des jeunes, et surtout des jeunes issus de l'immigration* », l'association obtient un financement municipal pour offrir gratuitement un repas intergénérationnel et interculturel dans la cantine de l'école tous les midis. Progressivement, les deux groupes font connaissance, et apprennent à cohabiter harmonieusement. Un autre projet consiste en des cours de travaux manuels en soirée, en Suédois, 4 fois par semaine, en partenariat avec la maison de la culture locale. Ils mélangent des personnes d'origine étrangère et des Suédois.

Sensibiliser à la diversité pour renverser l'oppression

Le local de Kulturum est le théâtre de débats culturels passionnés autour de questions pouvant susciter des conflits de cultures. De tels espaces sont rares et pourtant nécessaires. « *Où est-ce que les gens peuvent parler de toutes ces choses, si ce n'est ici ?* », s'interroge Ozlem. Il peut arriver que le débat soit vif : la veille de notre rencontre était abordée la question de la sexualité des adolescents, et « *tout le monde était tout rouge* », se rappelle Ozlem ; mais « *même s'ils n'acceptent pas, nous avons le devoir de parler de cela (...). Cela prend très longtemps* » (Ozlem). Sofia se remémore le débat qui a eu lieu autour de la gay pride à partir de la lecture d'un article en suédois, lors d'un temps d'apprentissage linguistique. Un travail de réflexion et de débat autour de la notion de différence et de discrimination a permis d'influencer certains positionnements marqués. « *Et une des personnes de ce groupe, l'année suivante, a changé son profil avec les couleurs de la gay pride !* » (Sofia). Ozlem compare leur travail interculturel à l'effet de « *la goutte d'eau sur le marbre* » : il est inutile de tenter de forer le marbre car il risque de casser – mais de l'eau qui tombe goutte à goutte finit par pénétrer.

La médiation culturelle et artistique, évoquée ci-dessus, permet également d'effectuer un travail de compréhension réciproque, premier pas vers l'acceptation de la différence. A travers la représentation d'une pièce de théâtre écrite et jouée par les migrants sur leur parcours, le public présent a été amené à être témoins de leur vécu à travers leurs récits scénarisés. Une autre pièce, ici encore montrée et jouée par les personnes concernées, mettait en lumière le sentiment

d'exclusion des jeunes issus de l'immigration pour faire tomber le stigmate. L'art a donc une fonction pédagogique réciproque, pour l'émetteur comme pour le récepteur. « *C'est tellement beau, parce qu'ils sont juste comme nous !* » s'exclame une personne âgée qui assiste à une de ces représentations. La pièce est prétexte à un temps de rencontre festif intergénérationnel et interculturel.

D. Coopératives communautaires en milieu rural

« *Il y a aussi des exemples de développement rural, où les personnes organisent leur propre survie... Parce que je crois que les zones rurales sont les plus négligées dans le pays (...). Ils se sont organisés eux-mêmes, assez souvent sur la base de coopératives sociales, pour organiser leurs services* », dit Lovisa. « *Cela n'est pas beaucoup abordé dans le travail social* », ajoute-t-elle. Arora-Jonsson (2016) rapporte que les exemples d'organisations de coopératives associatives et bénévoles en Suède sont un trait distinctif de la démocratie locale « *partant d'en bas* », dans un milieu rural confronté au retrait des services publics. L'organisation en coopératives est encouragée, en particulier, par le programme européen LEADER qui soutient les initiatives citoyennes locales. Bien que ces initiatives soient nombreuses, nous n'en avons pas d'exemple dans notre échantillon, nos recherches ayant été menées en milieu urbain, et en lien avec le travail social.

Conclusion

Une des difficultés pour le travail communautaire en Suède est l'absence de définition faisant consensus, le concept de « communauté » étant difficilement traduisible en suédois. De plus, le caractère à court terme des financements de projet les rend temporaires, ce qui représente un obstacle à la capitalisation des expériences et à la transmission des connaissances. Cependant, sur le terrain, des initiatives de travail communautaires sont mises en œuvre par des travailleurs sociaux au sein même des municipalités, suivant un modèle de travail social communautaire sectoriel ou généraliste reposant sur la prévention, le réseau, l'outreach, le travail avec les groupes, et le soutien de l'autonomie. Ces projets sont minoritaires dans le travail social mais connaissent une permanence qui signale l'inscription pérenne des méthodes communautaires dans le travail social, et leur intégration aux politiques publiques locales dans certaines municipalités. Les cursus de formation et les recherches qui réapparaissent semblent attester du fait que le retour du travail communautaire n'est pas que temporaire en Suède.

Plusieurs intervenants en Suède évoquent le problème de ségrégation urbaine dans les quartiers. La relégation urbaine concerne aujourd'hui des populations paupérisées et majoritairement d'origine étrangère, avec une diversité d'origines sans doute plus marquée en Suède qu'en France. Les initiatives communautaires que nous avons rencontrées jouent donc toutes un rôle d'adaptation réciproque entre la société d'accueil et des groupes qui cumulent pauvreté et sentiment d'exclusion, la différence d'origines étant doublée d'une distinction géographique et d'écart de richesse. Les services sociaux « classiques », organisés par secteur (handicap, enfance...), peinent à apporter des réponses à la question transversale de l'interculturalité.

La représentation de l'Etat en Suède semble proche de celle que peuvent se faire les Français de l'Etat. Avec une forte socialisation des coûts sociaux et des services toujours très extensifs malgré les réformes en cours depuis les années 1990, l'Etat, à travers l'action des municipalités, est toujours perçu comme le principal pourvoyeur de services et concepteur de l'action sociale. Le secteur du travail social reste hautement professionnalisé, le bénévolat et le travail non-qualifié étant l'exception plutôt que la règle, y compris dans le travail communautaire. Si un secteur associatif se développe dans les interstices (et les failles) laissés par le système, il peine à être reconnu comme légitime.

Le travail social comme profession est reconnu par ses interlocuteurs et commanditaires : témoins les interactions avec les décideurs politiques, et l'implication de nombreux professionnels dans des démarches de recherche associant généralement l'université. L'académisation du travail social à la fin des années 1970 est un facteur déterminant dans cette reconnaissance, faisant du travail social une discipline large assise sur ses théories propres, capable d'en absorber d'autres et de faire la place à des approches marginales, comme le travail communautaire.

Chapitre 5 : la République Tchèque

Données socio-démographiques de l'échantillon

En République tchèque, les 7 entretiens auprès de 8 personnes ont été menés dans deux villes, Brno et Ostrava ; un questionnaire a été retourné par une personne de l'échantillon à Brno que nous n'avons pu rencontrer. Les contacts avec les intervenants et la formatrice ont été obtenus grâce à deux universitaires, l'une basée à Ostrava et la seconde à Olomouc. Les entretiens se sont tous déroulés en anglais, en dépit de niveaux très inégaux, ce qui a pu appauvrir leur contenu (notamment pour Ivanka et Renata).

Ostrava

Ostrava, en Silésie, est la troisième ville de République Tchèque, avec près de 300.000 habitants. Ancien fleuron de l'industrie tchécoslovaque sous le régime communiste, elle est connue pour son passé industriel (en particulier le charbon et l'acier) et a subi depuis la chute du communisme les revers de la désindustrialisation et du chômage (HALTOFOVA 2018). Le taux de chômage à Ostrava est le plus élevé du pays. La minorité Rom est particulièrement affectée par le chômage (70 à 100% selon les quartiers) et la ségrégation urbaine (CERNUSAKOVA 2017).

Suresh grandit en Inde jusqu'à ses 19 ans. Il étudie la physique à Moscou, puis voyage à travers l'Europe. Il s'installe en République tchèque peu de temps après la chute du mur et exerce plusieurs années comme professeur de physique. En 1997, il s'engage bénévolement auprès de la communauté Rom après des inondations massives ayant touché prioritairement les quartiers défavorisés d'Ostrava. Cet engagement représente un tournant dans sa carrière. Depuis, Suresh dirige une association à but non-lucratif qui œuvre pour la promotion des minorités Roms, par des activités d'éducation et d'advocacy. Sur la base de son expérience, il enseigne le travail communautaire aux étudiants en travail social de l'université d'Ostrava.

Ivanka et **Renata** sont travailleuses sociales diplômées. Elles s'engagent dans une expérimentation de travail communautaire dans deux « quartiers d'exclusion » accueillant des minorités Roms, un projet régional financé par des fonds structurels européens. A l'issue du financement européen, au bout de 3 ans, le poste d'Ivanka est supprimé et Renata continue d'intervenir seule sur deux quartiers sous l'égide d'une ONG locale. Chacun des quartiers où fut menée l'expérimentation a mis sur pieds des modalités d'expression démocratique propres au contexte, toujours à des fins de promotion collective et de renforcement du capital social. Renata est issue de la minorité Rom, contrairement à Ivanka, ce qui représente un point fort de leur collaboration.

Zofie enseigne le travail communautaire aux étudiants de licence et de master en travail social à l'université d'Ostrava. Elle découvre le travail communautaire à l'occasion d'un engagement bénévole dans l'association de Suresh alors qu'elle est étudiante. Elle réalise une thèse sur la question des ressources dans le travail communautaire, et intervient également comme experte et conseil en appui de

projets de travail communautaire commandités par la région dans plusieurs localités.

Brno

Située au sud du pays, dans la région de Moravie du Sud, Brno est la deuxième ville du pays démographiquement, avec près de 390.000 habitants, et économiquement. Brno se développe, d'abord sous tutelle autrichienne et allemande, puis tchécoslovaque après la seconde guerre mondiale, comme un centre universitaire et industriel prospère (métallurgie et textile).

Magda a suivi une formation initiale en travail social, mais se définit plutôt comme sociologue : elle est en effet titulaire d'un master de sociologie et n'a jamais pratiqué en tant que travailleur social. Elle dirige un service dédié à l'intégration des migrants au sein du département d'innovation sociale de la municipalité de Brno : le service emploie 4 personnes-relais issues des principaux groupes de migrants présents dans la ville, et fonde ses propositions d'action sur la recherche, et l'usage de « bonnes pratiques » repérées à l'étranger. Bien qu'étant salariée municipale, son service fait l'objet d'un financement par projets, indépendant des dépenses sociales de la municipalité.

Lukas est diplômé des sciences politiques et de philosophie. A l'issue de son master, il est recruté par l'association IQ Roma Servis, et prend cause pour les minorités roms. Son action se situe principalement au niveau du logement. Il fait partie du groupe à l'origine d'une plate-forme tchèque pour le logement, qui lutte aujourd'hui pour la création de logements sociaux en République Tchèque, après avoir obtenu l'expérimentation, puis la généralisation du dispositif de logement d'abord. C'est sur son temps de travail que Lukas mène des activités relevant, selon lui, de l'activisme, avec l'assentiment de sa direction. Il l'envisage comme un outil permettant de répondre aux situations auxquelles le travail social individuel n'apporte pas de solution.

Josef est titulaire d'un master de travail social, et il exerce depuis 20 ans comme tel. Un engagement bénévole en marge de son activité dans une association œuvrant en faveur des roms l'amène à créer sa propre association pour professionnaliser et pérenniser la démarche. L'association organise en premier lieu un festival de musique annuel dans un quartier auquel les habitants se réfèrent couramment comme le « Bronx » de Brno, aujourd'hui en pleine gentrification. En parallèle, l'association tient un centre communautaire et des forums citoyens, dans le but de faciliter de manière « douce » l'intégration des deux communautés en présence sur le territoire : les nouveaux arrivés et les Roms anciennement installés. Josef est également élu politique au niveau municipal.

Vinca coordonne un programme communautaire visant l'intégration des migrants à Brno, au sein d'une association citoyenne menant plusieurs actions en faveur de la démocratie participative. L'association fait partie du réseau européen European Democracy Network. Vinca tire son inspiration dans la pratique d'une expérience bénévole à Seattle auprès de la communauté latino-américaine, et se définit plutôt comme activiste que comme travailleur social. Elle a un parcours international, ayant étudié le développement international et le droit en République Tchèque, aux Etats-Unis et en Bosnie.

Après avoir posé le contexte (organisation de l'Etat-providence et spécificités du contexte tchèque), nous aborderons dans ce chapitre les évolutions du travail social en République tchèque, la place du travail communautaire et l'enjeu qu'il représente pour le travail social, et enfin les différentes modalités d'action repérées sur le terrain.

Introduction : les régimes d'Etat providence en Europe de l'Est et les choix tchécoslovaques de l'après 1989

On ne trouve pas, parmi les pays d'Europe de l'Est, de traits communs distinctifs, du fait de leur histoire très complexe. Avant la seconde guerre mondiale, certains Etats avaient commencé à mettre en place des assurances de type bismarckiennes (régime conservateur corporatiste). Ainsi, avant la prise du pouvoir par les communistes en 1948, il existait un système d'assurance sociale de type corporatiste bismarckien en Tchécoslovaquie, mis en place par les sociaux-démocrates dans les années 1930. Ce système couvrait les besoins de santé et les pensions de retraite des deux tiers de la population. A leur arrivée au pouvoir, les communistes mettent en place des politiques sociales extensives et généreuses ; mais ces politiques sociales à l'application opaque sont également un outil de contrôle, l'attribution d'une pension, d'un salaire, ou d'un emploi pouvant servir d'outil de répression. De cette période, la République Tchèque a gardé l'idée d'une société « sans classe », une idée encore forte actuellement (VECERNIK 2003)

Sous le régime communiste, les droits universalistes sont fondés sur l'emploi pour tous. La plupart des droits sociaux (santé, famille et enfants, invalidité et retraite) sont garantis par l'État et gérés par des entreprises publiques (centres de santé et garderies au sein des entreprises).

Après la chute du mur, les pays du bloc soviétique ont connu des privatisations et une hausse du chômage, et se sont engagés dans un processus de re-marchandisation (MORENO 2006). Dans la plupart des cas, les pays nouvellement indépendants optent pour un niveau élevé de protection, mais n'ont pas les moyens financiers de le soutenir. Ils doivent demander de l'aide à la Banque mondiale, dont l'aide est soumise à certaines conditions, c'est-à-dire privatiser en partie les régimes de retraite et de santé, et le revenu minimum pour les pauvres (alignement sur le régime libéral promu par la banque mondiale). Plus ces pays sont endettés, plus ils sont privatisés et dépendent des organisations financières internationales.

En Tchécoslovaquie, la Révolution de Velours de novembre 1989 inaugure le développement du travail social, entre des hauts standards de qualité et un bon niveau de prise en charge par l'État, hérités du communisme, et de fortes contraintes financières. Le pays se trouve alors face à un choix quant au modèle à suivre : le capitalisme anglo-saxon, ou le système européen, réputé plus favorable à l'inclusion sociale – tous les modèles étant importés de l'Ouest. Ce choix s'opère sans réel débat de société, la population ayant acquis, au terme de 40 années de communisme, une attitude se défiant des discours partisans et une imperméabilité au débat politique. La

Tchécoslovaquie développe un système mixte d'État-providence offrant trois formes de services. Tout d'abord, un système d'assurance sociale afin de garantir un revenu minimum aux citoyens ; ensuite, des services sociaux assurant les besoins des familles et des enfants ; et enfin, l'assistance sociale pour les personnes les plus démunies. (GOJOVA et. al. 2010)

Les premières réformes visèrent tout d'abord à mettre en place un système démocratique, et à favoriser l'installation d'une économie de marché avec des privatisations massives. La question sociale ne vint qu'au second plan, ce d'autant plus qu'à l'issue de 40 ans de communisme, tout ce qui relevait du social était susceptible de renvoyer au communisme, d'où une défiance assez forte. On s'en est donc remis à l'Europe sociale pour garantir la protection sociale des citoyens. (VECERNIK 2003)

Les réformes passées après 1989 sont donc essentiellement d'ordre économique. Le bénéfice dégagé n'a pas été investi dans le social mais majoritairement pour remettre à flot des entreprises et des banques. Cependant certaines portent sur les politiques de logement, le revenu minimum, et les politiques d'aide à l'emploi (GOJOVA et. al. 2010). Au niveau de la protection sociale, on observe une continuité après 1989. Si la terminologie a dû évoluer, les structures du système de sécurité sociale ont été maintenues pour l'essentiel. Vecernik (2003) cite, pour preuve de la continuité des structures du régime d'avant 1989, la permanence de grandes sociétés et banques semi-publiques, « *le fonctionnement paternaliste des grandes entreprises* », « *l'encadrement des loyers* », et enfin « *la distribution libérale d'allocations sociales diverses* ». Le système est généreux à défaut d'être efficace, et encore largement redistributif. (VECERNIK 2003).

La crise financière à partir de 2008 contribue à infléchir ce modèle : du fait d'une baisse des recettes, la République tchèque est placée par l'union européenne en « Procédure de Déficit Excessif » en décembre 2009. Le gouvernement centre-droit, au pouvoir à partir de 2006, voit la crise financière comme une opportunité de mettre en place des réformes néolibérales qu'il prévoyait depuis son arrivée au pouvoir. A partir de 2006, les services sociaux ont tendance à s'aligner sur le modèle libéral, suivant l'exemple britannique. Ce tournant est marqué par la loi sur les services sociaux No 108/2006 ; son élaboration reçoit le soutien financier de la Grande-Bretagne (CHTYL et KOWALIKOVA 2019).

Les impôts et les dépenses sociales sont réduites ; les prestations sociales ciblées vers les populations les plus dans le besoin. Des mesures concernant les pensions de retraite et les soins médicaux viennent compléter l'effort budgétaire. Sirovatka (2015) conclut que « *les*

recommandations économiques [de l'Union Européenne] ont eu plus d'influence que les recommandations de la MOC sociale, en raison du contexte économique et, principalement, de la configuration politique du pays ».

I. Le contexte : influences et jeux d'acteurs

Nous choisissons de présenter ici deux particularités du terrain tchèque qui ont un impact sur le travail social et le travail communautaire : il s'agit de l'ouverture à l'international, et la forte interconnexion entre les différents acteurs que sont l'université, la société civile, le monde politique, et les travailleurs sociaux.

A. L'influence de l'Europe et l'ouverture à l'étranger

1. Les sources

De tous les pays de l'échantillon, le République tchèque est celui où l'influence de l'ouverture à l'international est la plus prégnante dans les méthodes et discours. Les intervenants et les académiques interrogés puisent largement leurs sources théoriques et pratiques à l'international, à savoir dans les autres Etats européens et en Amérique du nord.

Suresh, que Zofie considère comme le premier travailleur communautaire en République tchèque après la chute du communisme, s'inspire de méthodes observées en Inde, son pays natal. En tant que formatrice en travail communautaire, elle-même s'appuie sur de la littérature provenant d'Angleterre (Keith Popple), d'Amérique du Nord (Jack Rothman), et des Pays-Bas (Leida Schuringa), ainsi que sur des écrits produits en République Tchèque concernant l'action participative. Pour son travail dans le département d'Innovation Sociale, Magda a « *puisé l'inspiration au Portugal* » d'un travail *avec* les minorités plutôt qu'un travail *sur* les minorités. Son service s'est aussi rapproché d'un projet mené par la ville de Vienne en Autriche où « *un département dédié de la municipalité travaille à la gestion de la diversité* ». Enfin, Magda participe à plusieurs projets à travers l'Europe : « *un projet de formation à Anvers, [et un projet international] à Madrid dans lequel nous sommes impliqués* ».

Outre les échanges de bonnes pratiques (best practices) entre les collectivités territoriales, les ONG s'inscrivent également dans plusieurs réseaux européens. Lukas cite le European Anti-

Poverty Network (réseau anti-pauvreté européen)¹⁶⁷ comme une source d'inspiration pour son action pour le logement. « *Chez IQ Roma Servis, nous avons cette méthodologie d'organiser ces rassemblements de personnes dans le besoin. C'était avec le European Anti-Poverty network. (...) J'ai eu l'idée d'organiser des rassemblements de personnes vivant dans ce que l'on appelle des logements sociaux* » (un dispositif d'intermédiation locative). Il emprunte la méthodologie d'action du Réseau Anti-Pauvreté, qui met en pratique le principe de co-construction avec les experts de l'expérience, avec des « *rencontres séparées avec les groupes d'utilisateurs et de travailleurs sociaux* ». Le premier rassemblement, de trois jours, donnera naissance à ce qui est aujourd'hui la Plate-forme pour le logement. Quant à Nesehnuti, Vinca dit que l'ONG est liée à un réseau européen pour la démocratie, European Democracy Network, dont le but est de construire les compétences et faciliter le travail en réseau d'activistes à travers l'Europe.

Cette forte ouverture à l'international peut s'expliquer par le fait que le travail social en République Tchèque a dû être reconstruit depuis 1990, et que formateurs et praticiens ont pris l'habitude de chercher à l'étranger des modèles éprouvés de pratique. De plus, la République tchèque bénéficie largement de fonds structurels européens qui contribuent à une forme d'eupéanisation « soft ».

2. Un travail communautaire sous perfusion de fonds européens

A Brno, l'association Nesehnuti n'a pas souhaité être enregistrée comme association caritative afin d'être plus indépendante dans ses choix stratégiques et sa parole politique. Elle fait des demandes de financement à différents ministères (intérieur, enseignement, travail, affaires sociales) en fonction des thèmes des actions. « *Cette année, presque toutes nos demandes de financement ont été rejetées* », note Vinca. « *C'est lié à une politique bien plus restrictive du gouvernement, dans le secteur privé. On a vraiment vu la différence cette année* ». En réponse, l'association tente de diversifier ses sources de financement : « *fondations, financements internationaux... Quand c'est possible, par le biais de réseaux de partenariats internationaux* ». Nesehnuti ne fait pas exception quand elle fait appel à des financements à l'international : tous les autres projets sont financés en large partie par des fonds et organismes

¹⁶⁷ www.eapn.eu. « *Le Réseau anti-pauvreté européen est le plus grand réseau européen de réseaux nationaux, régionaux et locaux qui rassemblent des ONG et des groupes de citoyens contre la pauvreté, ainsi que des organisations européennes, actives dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il fut créé en 1990* ». Il promeut la participation et l'empowerment des personnes en situation de pauvreté, par des actions de formations et de services. Il milite pour la prise en compte au niveau de l'UE de la question de la pauvreté, et occupe un rôle consultatif auprès du Conseil de l'Europe (consulté le 27 mai 2019).

européens.

La République Tchèque est éligible aux fonds structurels européens depuis son entrée dans l'Union Européenne en 2004. Sur l'exercice 2007-2013, c'est le pays d'Europe qui a perçu le plus d'aides des fonds structurels par habitant de toute l'Europe (POTLUKA et al 2017). Sur l'exercice actuel, 2014-2020, les fonds structurels en République tchèque représentent 23,9 milliards d'Euros, soit 2270 euros par habitant¹⁶⁸. Parmi les projets rencontrés, les principales sources de financement évoquées sont :

- Le Fonds Européen de Développement Régional (50% des fonds structurels investis en République tchèque sur le budget 2014-2020), essentiellement au titre de la formation et de l'inclusion.
- Le Fonds Social Européen (14,3% des fonds structurels investis en République tchèque sur le budget 2014-2020), au titre de la formation, de l'emploi, et de l'inclusion.
- Le fonds de cohésion (25,7% des fonds structurels investis en République tchèque sur le budget 2014-2020) concerne moins directement les projets à but social, qui relèvent plutôt du FSE et du FEDER. La République tchèque y est toujours éligible pour l'exercice 2021-2027.

Parmi les intervenants qui citent les fonds structurels, on trouve Zofie, Ivanka et Renata pour la région de Moravie-Silésie : celle-ci a fait appel à des fonds européens pour lancer un projet « *très innovant* » dans plusieurs quartiers d'exclusion. Lukas dit avoir « *obtenu un financement de 150 millions de couronnes pour soutenir Housing First en République Tchèque* » (environ 5,8 millions d'euros), ce qui, grâce à l'UE, leur donne un certain contrôle sur la manière dont seront formés les travailleurs sociaux dans ce cadre. Josef finance entièrement 3 salariés en équivalent temps plein, les vacataires, et l'entretien du bâtiment grâce à des fonds structurels européens (FSE). Quelques activités reçoivent un financement de la municipalité comme le festival de musique annuel, mais c'est une contribution mineure. De même, le département d'innovation sociale de la municipalité de Brno (Magda) est financé majoritairement par le FSE, avec une contrepartie du Ministère de l'Intérieur (chargé de l'intégration), bien que Magda et son équipe soient salariés municipaux. « *Nous sommes financés pour un an et nous devons réécrire le projet annuellement.* ». L'enjeu, selon Magda, est d'être intégrés à la stratégie municipale et pérennisés sur un budget de la ville.

¹⁶⁸ <https://cohesiondata.ec.europa.eu/countries/cz>, consulté le 12 décembre 2012

La pérennisation de ces actions est en effet une interrogation majeure. Toutes les actions communautaires que nous avons observées se situent à la marge des services sociaux classiques inscrits dans le plan de financement de l'Etat. Ils doivent donc faire appel à d'autres ressources, parmi lesquelles les financements européens arrivent très nettement en tête. Si l'on se réfère, pour exemple, aux données fournies par l'Union Européenne concernant les investissements en matière d'emploi (comprenant : emploi durable et de qualité et inclusion sociale, et dans une bien moindre mesure efficacité de l'administration publique et assistance technique) entre 2014 et 2020, il apparaît que les fonds structurels s'élèvent à € 2.145.737.492 (82,7%), quand la contribution de l'Etat tchèque s'élève à € 452.672.533, soit seulement 17,4% du budget total¹⁶⁹. Or ces financements des fonds structurels sont conditionnés à projets et n'ont pas nécessairement vocation à être reconduits dans la durée.

On pourrait envisager, avec le rattrapage économique de la République tchèque, que la part des fonds structurels dans les budgets alloués au social diminue. En l'absence d'une orientation stratégique forte en faveur d'approches collectives – ce qui n'est pas la voie dans laquelle les dernières réformes ont engagé le travail social – il est possible que l'embellie temporaire que connaît le travail communautaire, à titre expérimental, ne se clôture du fait d'un amenuisement des financements disponibles.

B. Le terrain, l'université et le politique

1. Des liens forts entre l'université et le terrain

Les entretiens révèlent des liens intenses entre le terrain et l'université, laquelle intervient sur la recherche et la supervision en lien avec des projets spécifiques. La recherche permet d'orienter les pratiques vers une plus grande efficacité, et d'évaluer l'impact des interventions.

Zofie explique, par exemple, qu'elle participe à une recherche en lien avec des professionnels de terrain pour asseoir les « *intuitions* » sur la base desquelles est mené le travail communautaire sur une évaluation scientifique de son impact. « *Nous en sommes vraiment au début (...), nous avons commencé une recherche ce mois, nous aimerions créer un programme d'évaluation avec des indicateurs* », explique-t-elle. Concernant le programme Housing first, évoqué par Lukas, son ONG « *fournit les travailleurs sociaux, la municipalité fournit les logements, et l'université d'Ostrava fournit la recherche* ».

¹⁶⁹ <https://cohesiondata.ec.europa.eu/countries/cz>, consulté le 12 décembre 2012

Magda fonde l'action de son service sur la recherche afin de répondre au mieux aux besoins d'une population encore méconnue. « *La première chose que nous avons pensé, dit-elle, c'est que nous n'avons pas de données, donc nous devons mener une recherche pour établir notre stratégie* ». La recherche a révélé des barrières institutionnelles car les personnes migrantes sont « *refusées* » quand elles se présentent au service de l'emploi, dans les écoles ou dans les municipalités. « *Nous nous sommes dit, OK, nous devons abandonner cette ségrégation et les inscrire dans le droit commun* ». Un second travail de recherche a ensuite été commandité à un cabinet d'études pour mieux comprendre les habitudes de vie des communautés migrantes à Brno. L'étude se base sur la sociologie des réseaux sociaux pour « *réaliser une carte de la manière dont les personnes interrogées sont en lien avec les personnes de leur communauté et en dehors de leur communauté, et ce que cela nous apprend de leur degré d'intégration comme communauté ; et aussi, quelles sont leurs stratégies d'intégration* »¹⁷⁰. Pour les 4 communautés de migrants majoritaires, une approche différente a été mise au point sur la base de cette étude.

Magda rend annuellement une étude d'impact sur la base de critères prédéfinis, dans une dynamique de recherche action. Cette évaluation se fait à partir de données statistiques et d'entretiens semi-directifs. « *C'est une part obligatoire du projet de montrer comment nous sommes efficaces* ». Magda est travailleur social, mais aussi sociologue de formation, ce qui contribue à son aisance avec l'emploi de la recherche pour orienter les pratiques. Elle se tient informée de la recherche pour développer des pistes d'actions. Elle note, par exemple, que « *les données montrent, ainsi que les travailleurs sur le terrain* », que la déqualification professionnelle des migrants est un réel problème : un projet avec la région est en cours à ce sujet. La recherche contribue à l'ouverture à l'international. « *C'est très facile, dit Magda, de trouver des bonnes pratiques à ce sujet à l'ouest (...) que nous pouvons reprendre et ajuster* », comme par exemple un centre de compétences pour les réfugiés à Amsterdam.

Le lien avec l'université passe, enfin, par les étudiants. Ils représentent un vivier pour les campagnes organisées par les activistes, comme une manifestation anti-expulsion organisée par Lukas. Ils sont aussi (parfois par le biais des professeurs) une force bénévole pour les ONG : par exemple, ils sont intervenus pour du soutien scolaire auprès d'enfants Roms à la demande de Suresh, et constituent l'effectif essentiel du programme de diversité de Vinca.

¹⁷⁰ Le rapport d'étude, *Cizinci v Brne* (JANKU et TOPINKA 2018), rédigé en tchèque, est consultable sur internet à l'adresse suivante : https://www.academia.edu/38148458/Cizinci_v_Brně_Vztahy_vazby_a_sitě_podpory, consulté le 12 décembre 2019

2. Société civile : vitalité et controverses

a. La place controversée des ONG

Sous le régime communiste, les ONG étaient peu nombreuses et faisaient l'objet de contrôle, voire de répression. Elles se développent après 1990, en transposant des modèles d'Europe de l'ouest. La République tchèque comptait ainsi 118.375 organisations à but non-lucratif en 2017, ce qui est assez peu sachant que ce nombre inclut les syndicats, les partis politiques, et toutes les organisations sportives. Comme en Angleterre, les ONG peuvent faire le choix d'être enregistrées comme prestataires de services sociaux : elles « *entrent [alors] dans le plan général des services sociaux, et elles peuvent survivre* » (Vinca). Seulement une centaine, les « *grandes ONG* » selon Vinca, sont des organisations professionnelles délivrant des services sociaux. Ce sont elles qui captent la majorité des financements publics (les financements privés, comme les fondations et le mécénat, étant encore peu sollicités), grâce à leur taille et à un management efficace (POTLUKA et al 2017). A leurs côtés agissent une myriade d'associations militantes construites autour de causes très diversifiées, comme Nesehnuti (Vinca), qui ne sont pas considérées comme des services sociaux.

La plupart des organisations à but non-lucratif reçoivent des financements de sources multiples : fonds structurels européens, financements ministériels (en fonction de la problématique traitée, par exemple l'Education pour Vinca, l'Intérieur pour Magda) et des collectivités territoriales : municipalité et région.

Les ONG « *n'ont pas une bonne position en République Tchèque*, explique Magda. On trouve le même discours, probablement hérité du communisme, en République Tchèque que dans l'ensemble des pays du Visegrad. « *On ne leur fait pas confiance*, ajoute Magda. *Elles sont perçues comme des groupes qui prennent de l'argent de l'Etat* ». Interrogé sur la relation entre son association et les autorités locales, Lukas répond qu'ils mènent leur travail indépendamment de la municipalité : cela leur permet de garder de la distance et se situer dans l'opposition quand un désaccord émerge, ce qui est particulièrement vrai pour les associations qui travaillent avec des personnes Roms (Lukas, Suresh), mais aussi pour Vinca. « *Notre organisation a fait beaucoup de choses, comme de nous opposer aux décisions et à certains processus (...), dit-elle, donc pour des personnes de la municipalité, cela peut être troublant de dire qu'ils travaillent avec Nesehnuti* ». Par conséquent, « *si tu es une ONG, et tu rencontres les autorités locales, ils ne te traitent pas comme un partenaire* », conclut Magda. A l'inverse, selon Zofie, le portage régional d'un projet de travail communautaire permet une meilleure

considération par les partenaires, qui « *pensent que vous êtes plus important que les ONG (...) et vous avez des connections avec d'autres professionnels, des politiciens* ». Leur mauvaise image n'est pas restreinte aux politiciens mais à l'opinion publique dans son ensemble : on soupçonne « *les ONG [d'avoir] leur propre agenda politique, elles voleraient de l'argent public* », dit Magda.

b. La vitalité de la société civile

Les personnes interrogées font état d'une société civile très active, bien que la littérature au sujet de la république tchèque contredise ces discours. « *A Brno, affirme Vinca, il y a beaucoup, beaucoup d'initiatives et de collectifs... (...) même [ce café associatif], il y a beaucoup de gens qui gravitent autour (...). Nous nous connaissons tous, parce que tout le monde est investi dans différents collectifs* ». L'engagement citoyen n'est « *pas limité aux grandes villes* » : Vinca cite une initiative de coopérative en milieu rural à l'est, près d'Ostrava, qui s'est engagée dans des débats, actions et commerces coopératifs durables. Cet engagement citoyen amène une frange du travail social à s'inscrire dans une action de lobbying et une action militante (Suresh, Vinca, Lukas). L'association Nesehnuti se situe « *entre le travail communautaire et le lobbying* », explique Vinca. Deux de leurs programmes sont orientés vers des actions de participation citoyenne en faveur des droits des femmes et de la prise en compte des questions environnementales par les collectivités territoriales.

La société civile, que Gojova (2016) définit comme « *une couche de la société formée historiquement, et caractérisée par l'expression spontanée des individus et de leurs associations volontaires* », a un rôle à jouer en complément du travail social dans le contexte tchèque actuel, en particulier quand elle met en œuvre des actions reposant sur l'engagement de la communauté. En parallèle des phénomènes de mondialisation, de marchandisation, et de retrait des Etats-providence, davantage d'emphase est mise sur l'activation des personnes et des groupes. L'action sociale n'est plus en capacité de répondre aux problèmes sociaux, et de favoriser l'inclusion des personnes par le biais de l'insertion professionnelle. Dans ce contexte, poursuit Gojova (2016), le travail social a pour tâche de soutenir la capacité des usagers à produire l'aide sociale pour eux-mêmes, c'est-à-dire de participer à la consolidation de leur capital social : or la communauté est précisément un terreau qui peut être activé pour construire du capital social, en s'appuyant sur la société civile. Si ce discours est partagé dans d'autres pays (France, Italie, Pays-Bas, Angleterre), la vivacité des réseaux formels et informels constitue un atout pour l'intervention communautaire en République tchèque. Toutes les

personnes que nous avons interrogées sont en lien – formel ou informel – les unes avec les autres, bien que nous ayant été indiquées par des contacts différents, et qu’ils œuvrent dans des champs distincts et dans des villes différentes¹⁷¹.

3. Des interconnexions entre le terrain et le monde du politique

Le travail communautaire en République tchèque peut donc s’appuyer sur une société civile riche en interactions, et sur des liens forts avec l’international, la recherche, et l’université. Une dernière particularité que nous relevons dans le contexte tchèque est l’interpénétration entre la sphère politique et le travail communautaire.

Cela est notamment lié au fait que certains travailleurs communautaires appartiennent aux deux sphères. Lukas fait partie d’un conseil municipal de quartier. De plus, il occupe des fonctions de conseil et d’expertise auprès du département du logement de la municipalité de Brno : « *tous les 15 jours, [il va] leur apprendre comment comprendre la pauvreté, les personnes et leurs besoins* ». Josef est élu au niveau municipal et est connu localement comme un politicien. Nesehnuti a « *beaucoup de connections informelles au niveau personnel* » avec les élus locaux, explique Vinca, « *parce que beaucoup d’élus ont travaillé dans le secteur non-lucratif dans le passé* ».

Les instances de coordination en lien avec des problématiques sociales constituent un autre lieu de rencontre entre les intervenants et les élus. Dans le domaine de la migration et de l’intégration, « *il y a des plates-formes dans lesquelles la municipalité et l’autorité régionale rencontrent aussi les ONG* » (Vinca) même s’il s’agit plutôt des ONG enregistrées comme fournisseurs de services sociaux. Des représentants de la région et du ministère sont présents à certaines de ces rencontres, auxquelles participe aussi, pour la municipalité, Magda. Le pouvoir politique peut se montrer à l’écoute des intervenants, voire des collectifs d’usagers, comme en atteste Lukas, qui a été reçu avec un groupe au parlement pour échanger sur le logement, et qui est en lien régulier avec les élus municipaux. Il note que l’appui de « *quelques amis* » à la municipalité a été un atout dans la campagne pour prévenir l’expulsion de familles Roms, la ville ayant ensuite fait pression sur la société immobilière. Ivanka et Renata ajoutent qu’« *il y a deux semaines, [elles ont] reçu la visite de deux membres du parlement, des politiciens haut-placés* » : intéressés par le travail communautaire mené avec les communautés Roms exclues,

¹⁷¹ David connaît Magda, qui connaît Vinca (qui connaît David), et qui connaît Jan (qui connaît aussi Suresh et David), qui connaît une personne de l’université d’Ostrava, qui connaît Suresh mais aussi Ivanka, Renata et Zofie, qui connaissent Suresh.

ils envisagent de dupliquer l'initiative. Construire des liens avec les institutions permet de faciliter la réponse aux problèmes pour les professionnels, et d'élaborer des stratégies efficaces au plus près des besoins pour les élus.

II. Le travail social en République tchèque

Dès les années 1990, des filières universitaires en travail social sont réouvertes, permettant à de nouvelles méthodes de travail social de se développer. Entre 1992 et 2007, plusieurs grandes lois viennent encadrer les services d'action sociale, telle, en 1992, la loi encadrant le marché du travail et organisant un système de sécurité pour ceux qui en sont exclus.

A. Le tournant libéral de 2006

On retrouve en République tchèque les tendances à l'œuvre à travers les pays de l'union européenne : le tournant de la rationalité économique et l'introduction de logiques de marché jusque dans le travail social. En 2003 est publié un « Livre Blanc sur les services sociaux », qui reprend les principes fondamentaux aux services sociaux, comme par exemple le respect des besoins des usagers, et énonce d'autres principes d'orientation libérale, comme, par exemple, la responsabilité des familles, et l'ouverture par voie contractuelle des municipalités au secteur privé. En 2006, la loi sur les services sociaux introduit des standards de qualité et une spécialisation en plusieurs services. La loi insiste sur la nécessité de transparence, l'approche centrée sur l'utilisateur, et la décentralisation. Dans le livre blanc, il est écrit que l'individu est responsable de son propre destin, a la responsabilité de prendre soin de sa famille, et doit participer financièrement aux coûts des services. Il s'implique dans des groupes dont l'objectif est l'autonomie des individus. La loi de 2006 s'inspire très largement du modèle britannique d'action sociale, ce qui, niveau de la terminologie, a eu une large influence sur les discours au sein du travail social. (GOJOVA et. al. 2010)

C'est également la loi de 2006 qui définit les missions des travailleurs sociaux, et le niveau de qualification requis, à savoir un diplôme de l'enseignement supérieur.

C'est ainsi que l'on observe une standardisation grandissante des procédures dans les services, et une culture de l'évaluation et de l'audit en plein développement. À travers l'attribution de financements, les différents services sont mis en concurrence pour garantir une efficacité

maximale, leur coût étant l'argument majeur pris en compte par le financeur (GOJOVA et. al. 2010). Le modèle dominant dans les services sociaux est le *Care Management* mis en place dans le cadre d'un « *quasi-marché du care social* » (CHTYL et KOWALIKOVA 2019 p 36). Les travailleurs sociaux, pris dans une structure bureaucratique descendante, ont pour rôle d'évaluer les individus ayant droit à des prestations, les risques et les ressources, et de limiter les dépenses de l'Etat. Les managers de services ont un rôle central dans l'interprétation des lois et la prescription des réponses par les travailleurs sociaux. L'approche marchande, inspirée de la Nouvelle Gestion Publique, place les usagers en position de consommateurs¹⁷² qui choisissent entre des services en compétition, et par conséquent, les travailleurs sociaux au même niveau que de simples agents de services sociaux. Le projet individuel, défini par la loi, devient le principal outil du travailleur social, en dépit de ses limites avec certains publics. (CHTYL et KOWALIKOVA 2019)

Un amendement en date du 1^{er} Janvier 2012 de la loi sur l'Assistance dans le Besoin Matériel (Loi No 111/2006) fait passer une partie des services sociaux sous l'égide du ministère du Travail. Cet amendement a le double objectif de rationaliser les dépenses, et de modifier la nature du service social, d'un service centré sur l'aide aux personnes vers une action de distribution ou de gestion des prestations pour les bénéficiaires. Les services privés et associatifs n'échappent pas à ce processus de standardisation, dans la mesure où leurs activités sont majoritairement financées par l'Union Européenne, et utilisent donc des outils de reporting basés sur des données quantitatives. Le contrôle des activités de travail social se manifeste par une production grandissante de données quantitatives par les managers, visant à attester de l'efficience de leur travail (CHTYL et KOWALIKOVA 2019).

B. Une définition très étroite du travail social

La loi restreint le travail social depuis 2006 à une activité de service, individuelle et technique, sur le modèle anglais du *Care Management* (CHTYL et KOVALIKOVA 2018). La loi de 2006 précise les publics cibles, activités et méthodes du travail social. Celui-ci est défini comme une activité ou un ensemble d'activités qui fournissent « *une assistance et un soutien aux personnes*

¹⁷² Le Ministère du Travail et des Affaires Sociales publie en 2008 un Guide de « Standards de Qualité en Service Social : un outil pour les prestataires » ; le guide emploie des terminologies habituellement usitées en référence au monde des affaires, définissant l'usager comme un consommateur face à une offre commerciale de « produits ». Le guide propose une évaluation de la qualité des services basée sur les procédures mises en place dans le secteur commercial pour des machines à laver : conformité de la publicité, méthode de vente, mise en œuvre du contrat de prestation. (CHTYL et KOWALIKOVA 2019 p 40).

pour favoriser leur inclusion sociale ou prévenir l'exclusion sociale » (Art 3). Il se décline en accompagnement social (dimension de conseil), services sociaux (*care*) et services de prévention sociale. L'article 109 délimite les activités du travailleur social à la liste suivante, en excluant de fait toute autre pratique : « *enquête sociale, traitement des problèmes sociaux et juridiques, conseils sociaux et juridiques, activités d'analyse, méthodologiques et conceptuelles, activités professionnelles dans des centres de prévention sociale, intervention d'urgence, conseils sociaux et réhabilitation sociale* » (cité par CHTYL et GOJOVA 2019).

Cette exhaustivité implique une certaine rigidité, qui fige le travailleur social dans des pratiques établies, et empêche l'expérimentation et l'adaptation à de nouveaux publics et besoins sociaux. Avant 2006, dit Zofie, « *nous avons une bonne situation pour le travail communautaire* », car elle laissait aux travailleurs sociaux les marges nécessaires pour mener du travail communautaire dans le cadre de leurs fonctions. Depuis la réforme, « *tous les services sociaux sont centrés sur du travail individuel (...) ou avec des familles* ».

Par ailleurs, la loi oblige les ONG enregistrées comme fournisseurs de services sociaux à avoir des travailleurs sociaux diplômés dans leurs effectifs. A défaut, les travailleurs doivent faire l'objet d'une supervision par un travailleur social diplômé, rôle que joue Zofie dans la supervision de projet. C'est ainsi que Lukas, non-diplômé de travail social, n'est « *pas un travailleur social, mais un travailleur dans une association de service social : c'est comme un sous-niveau* », regrette-t-il. Les associations enregistrées ont donc un choix limité dans le recrutement des professionnels de leurs équipes, et par extension, dans leurs modes d'action.

C. Organisation territoriale

Les compétences en matière d'action sociale sont réparties entre trois niveaux. L'Etat a la responsabilité de l'emploi, du logement, et du versement des prestations sociales. Il règle le coût des services requérant une participation des personnes. La région, elle-même dotée par l'État en fonction d'une estimation annuelle des besoins, finance les services sociaux et en opère certains elle-même (GOJOVA et al. 2010). La municipalité joue un rôle central : elle est responsable de la fourniture de services sociaux et de la protection de l'enfance, et doit assurer des missions d'inclusion sociale et de prévention. La loi définit très précisément son cadre d'intervention ; cependant des différences notables existent entre les municipalités, en fonction des couleurs politiques de l'administration municipale et des problématiques locales (European Commission 2016).

D. Formation et orientations théoriques

Dès l'indépendance de la Tchécoslovaquie en 1989, le choix est fait de constituer le travail social en discipline universitaire autonome. Il est donc enseigné aux niveaux licence, master et doctorat dans les universités, conformément aux dispositions du processus de Bologne. Le débat théorique en travail social est dominé par trois universités principales : l'université Masaryk à Brno, l'université d'Ostrava, et le département de travail social et de politique sociale de la faculté de pédagogie de l'université de Hradec Kralove (GOJOVA et. al. 2010).

Le programme de master en travail social de l'université d'Ostrava est ouvert à des étudiants disposant d'une licence dans d'autres disciplines, et il reprend les fondamentaux du travail social en les approfondissant (Zofie). Les étudiants de licence et de master d'Ostrava ont un volume de cours largement inférieur à ce qui se pratique en France, regroupé sur deux jours d'enseignement par semaine. La plupart des étudiants choisissent d'occuper un emploi salarié en parallèle, mais pas nécessairement dans le secteur social, car celui-ci est peu lucratif ; cependant, ce temps peut leur permettre de s'engager dans des projets de volontariat ou de recherche en parallèle de leurs études (Zofie).

Dans leur très grande majorité, les travailleurs sociaux exercent dans des services ou des institutions qui relèvent de la loi sur les services sociaux de 2006. On pourrait craindre, de fait, que prédomine une approche procédurale du travail social, orientée vers la livraison de services standardisés et prédéfinis. Dans ce cadre, les travailleurs sociaux appliquent des dispositifs et ont une faible marge de manœuvre et d'autonomie. (GOJOVA et. al. 2010)

Au niveau de l'intervention individuelle, deux méthodes semblent prédominer dans l'enseignement des travailleurs sociaux : il s'agit de l'approche systémique d'une part, et de la « Task-centered approach » (TCA) d'autre part. La TCA repose sur la participation active de l'utilisateur, expose des objectifs contractualisés permettant d'évaluer son intervention : en cela, elle semble être une méthodologie particulièrement adaptée aux orientations actuelles. Le case work est également utilisé fréquemment, en particulier dans le domaine de la santé mentale. (GOJOVA et. al. 2010)

III. Le travail communautaire en République Tchèque

Dans le travail social, le travail communautaire est abordé par le prisme des territoires souffrant d'exclusion sociale, où il a pour but d'améliorer la qualité de vie des habitants à l'échelle locale. Plus largement, il s'intéresse aux populations victimes d'exclusion, en premier lieu les Roms, pour lesquels les services sociaux statutaires n'apportent pas de réponse satisfaisante. Il est enseigné dans les formations en travail social, mais pâtit d'une offre insuffisante de terrains de stage, et d'une faible attractivité professionnelle.

A. Histoire

Depuis les années 1990, le travail social communautaire fait partie du cursus de formation des futurs travailleurs sociaux, au niveau bachelor et au niveau du master. Les enseignants vont initialement se former par des stages dans des pays où se pratique le travail social communautaire : Etats-Unis, Grande-Bretagne ou encore Pays-Bas (école hollandaise « De Horst », d'après le nom d'une Haute-Ecole aux Pays-Bas). En 1993, le professeur néerlandais Leida Schuringa vient donner à Prague une série de cours sur le travail social communautaire. Les participants de république tchèque ayant bénéficié de ce cours créent une association pour le travail communautaire, KOPRA (qui ne semble plus exister aujourd'hui). Le premier centre de travail communautaire, Cheron T, est ouvert à Tabor en 1995, avec un travail axé essentiellement sur les jeunes à risque ; en parallèle, l'Université Charles de Prague propose le premier cours en travail social communautaire, qui sera progressivement suivi par d'autres universités. Le terme « communauté » était alors employé pour désigner les communautés thérapeutiques ; Pavel Hartl, professeur de psychologie, entreprend de clarifier les différences dans son livre *La Société Civile et la Communauté Thérapeutique*, publié en 1997. C'est la même année que Kumar Vishwanathan commence à Ostrava son travail d'activiste et d'organisateur communautaire auprès de la communauté Rom, durement touchée par des inondations. (HAVRDOVA 2015).

En 1999-2001, l'association civique SPOLU-CZ met en œuvre un projet inspirant de logements communautaires à Brno dans deux maisons : Bratislava Street et Cejlu. En 2004, deux enseignants néerlandais, Jef Helmer (alors de SPOLU) et Leida Schuringa (Ledraad), développent une formation de travail communautaire de 10 jours pour des travailleurs sociaux, des étudiants et des professeurs d'université en collaboration avec l'Université d'Ostrava

(Département du travail social). Le cours est devenu la base de l'innovation de l'enseignement du travail communautaire à l'Université d'Ostrava. Suite à ce cours, un ouvrage de référence, *le Travail Communautaire et l'inclusion des Roms*, a été écrit en anglais par Leida Schuringa et traduit en Tchèque par l'université (HAVRDOVA 2015).

Le regain d'intérêt pour le travail social communautaire a amené des réflexions et un débat sur la coexistence des populations Roms avec la majorité ; le gouvernement central les finance en lien avec le Conseil Gouvernemental pour la Minorité Rom. Des petites initiatives locales sont nées ; parfois les travailleurs sociaux mènent une intervention de type communautaire intuitivement, et sans y être formés. En 2012, un nouveau cours a été suivi par 16 travailleurs de diverses localités exclues. En 2014, la région Moravie-Silésie finance un projet pilote de travail communautaire dans plusieurs localités (HAVRDOVA 2015), projet dans lequel interviennent Ivanka et Renata.

Il existe une agence communautaire pour l'inclusion sociale, qui a organisé plusieurs séminaires et une réunion de la plate-forme de travail communautaire en 2014. A l'issue de la réunion de la Plate-forme, les participants ont travaillé sur une définition et des principes de bonne pratique du travail communautaire, ensuite repris au printemps 2015 par un groupe de travail au Conseil scientifique du MoLSA – l'équivalent tchèque du Haut Conseil du Travail Social (HAVRDOVA 2015).

B. La formation

Le travail communautaire en République Tchèque est jeune : il ne souffre donc pas *a priori* d'une association avec les courants radicaux qui ont traversé le travail social dans les années 1960 et 1970, comme ailleurs en Europe. L'Université d'Ostrava ouvre le premier cours en travail social communautaire en République Tchèque « *il y a environ 20 ans* », au départ à destination des professionnels de terrain (Zofie). Aujourd'hui il s'agit d'un enseignement obligatoire pour les étudiants.

Au niveau de la licence, en 1^è année, les étudiants apprennent la théorie ; et en 2^è et 3^è année, ils étudient les différents groupes d'utilisateurs, et les méthodes. Le même volume horaire est dévolu aux trois méthodologies du travail social, à savoir le travail individuel, le travail avec les groupes, et le travail communautaire. L'enseignement du travail social communautaire s'étale sur un an, deux semestres, à raison de deux heures par semaine (soit 6 crédits par semestre). Ce cours est accrédité par le ministère depuis 2003. Initialement c'est un professeur

néerlandais qui dispensait le cours avec le soutien financier de l'Union Européenne (Zofie)

A Ostrava « *nous avons une situation un peu privilégiée* » concernant l'enseignement du travail communautaire, reconnaît Zofie, « *sans doute parce que c'est ici que le travail communautaire a commencé* » en République tchèque, avec le travail de l'association Vzájemnie Souziti (et Suresh, que nous avons également rencontré). De fait, « *dans [leurs] cours, [ils peuvent faire appel à] des intervenants extérieurs* » qui pratiquent le travail communautaire et sont en mesure d'apporter un contenu pratique, allant au-delà des exigences en la matière. L'intitulé du cours, « *exclusion sociale dans les localités et les quartiers de ségrégation* », fait référence à la problématique plutôt qu'à la méthode. Afin de s'adapter au contexte tchèque, il s'intéresse aux groupes marginalisés, donc à la minorité ethnique rom, et porte sur trois points :

- Exclusion, inclusion et ségrégation sociale ;
- Contexte de travail interculturel : méthodes et pratiques ;
- Les compétences nécessaires, notamment la communication (facilitation, médiation...).

Peu de stages sont proposés dans le domaine (Zofie) faute de lieux pour accueillir. Bien que le volume de formation consacré au travail communautaire soit identique aux autres méthodes, en République tchèque comme ailleurs, les étudiants privilégient le travail individuel dans leurs choix de carrière.

Le même cours est proposé en master. Il ne s'agit pas d'un niveau plus avancé, car, c'est une particularité tchèque, les étudiants réalisant un master en travail social proviennent majoritairement d'autres filières et doivent apprendre les fondamentaux en Master.

C. Des définitions plurielles

1. Définition professionnelle

Le travail social communautaire en République tchèque est défini comme suit (cette définition est celle du MoLSA, reprise par Zuzana HAVRDOVA 2015) : il s'agit d'une « *méthode d'action à long terme du travail social* :

a) dont le sujet est un groupe / une communauté de personnes qui ont longtemps été aux prises avec des difficultés communes dans les interactions avec leur environnement (discrimination sociale, exclusion sociale ou situation sociale défavorable) ;

b) qui vise à renforcer la capacité du groupe / de la collectivité à parvenir à une interaction moins discriminatoire et difficile, en obtenant un meilleur contrôle sur les circonstances auxquelles ses membres sont exposés collectivement. Les membres de la communauté parviennent ensemble à un degré de contrôle sur les circonstances de leurs vies auxquelles ils sont exposés collectivement. Ils sont soutenus par un travail de développement communautaire autour du lieu de vie ; par la modification des lois (...), de son environnement et de la société, ce avec le soutien des travailleurs sociaux communautaires (organisation, éducation, stratégie et facilitation). A cet effet le travailleur social communautaire peut avoir recours à une grande variété de méthodes (de motivation, pour augmenter l'estime de soi et le soutien des membres de la communauté, d'auto-organisation pour impliquer la communauté dans la planification communautaire). Le travailleur social communautaire garantit que le travail social communautaire est réalisé conformément aux principes du travail communautaire et du code éthique du travail social. D'autres acteurs, en particulier les membres de la communauté, sont impliqués dans le travail communautaire ». (HAVRDOVA 2015)

Dans cette définition, le lien est clairement établi entre travail social et travail communautaire ; le lien posé entre exclusion et discrimination oriente l'action de l'intervenant. Sur le terrain, d'autres définitions profanes cohabitent avec cette définition professionnelle.

2. Le travail communautaire comme une activité de loisirs

Vinca se réfère aisément au mot communauté dans son travail ; mais elle a étudié et fait du bénévolat dans une association communautaire aux Etats-Unis. L'expression « Travail Social Communautaire » fait sens pour les personnes qui ont été diplômées du travail social et en ont une connaissance par la formation et par l'expérience du travail communautaire. Hormis ces personnes, il semble que, comme en France, le mot communauté soit un import qui ne fasse pas sens spontanément dans le contexte national.

Plusieurs intervenants renvoient l'idée selon laquelle le travail communautaire, en République Tchèque, ferait référence à des activités « *payées par le gouvernement, avec la communauté Rom. Euh, les rassembler l'après-midi pour boire le thé et parler des problèmes (...). C'est la manière normale de comprendre le travail communautaire en République Tchèque* », dit Lukas. Cela fait dire à Magda que « *le travail communautaire, c'est une conception un peu conservatrice en République Tchèque, par exemple avec les migrants. Par exemple, c'est de réunir des gens pour cuisiner ensemble, ou pour faire de la couture ou pour apprendre les*

langues...Donc oui, réunir des gens, souvent des migrants, ou des migrants et des Tchèques... dans un endroit, pour créer quelque chose, ou faire un genre de festival ». Ivanka prend l'exemple d'un centre communautaire sur le quartier où elle intervient qui propose des activités « en particulier pour les enfants (...) et des activités pour adultes » : ce type de travail, relié à un centre implanté dans un quartier, s'apparente aux centres sociaux français quand ils sont gérés comme des espaces de loisirs.

3. Le travail communautaire comme de l'activisme

En revanche, pour Lukas comme pour Vinca, le travail communautaire relève de l'activisme. Le travail communautaire est un des outils que Lukas a à sa disposition comme travailleur social quand la situation semble insoluble au niveau individuel. Il cite l'exemple de 30 familles Roms vivant dans un lieu d'hébergement tenu par un propriétaire peu scrupuleux. La mission principale de son association est d'accompagner les personnes en difficulté vers le logement ; or dans ce cas, « c'était impossible pour les travailleurs sociaux de sortir les gens de ces situations car nous n'avons pas de logements (...). Des fois il faut aider les gens en face-à-face, de manière individuelle. C'est complètement OK. Mais pour d'autres choses, tu ne peux pas trouver de manière efficace de le faire. Alors, si tu as 40 familles avec enfants, 150 personnes, qu'est-ce que tu vas faire ? Tu ne peux pas leur dire : essayez de vivre mieux ». Dans le cas échéant, il organise un mouvement de contestation contre le propriétaire, en impliquant divers réseaux locaux, qui obtiendra gain de cause.

Quand il a commencé son action, Lukas « ne savait pas ce que c'était que le travail communautaire » mais avait simplement pour objectif de permettre aux personnes de prendre conscience de leurs intérêts en commun, pour agir collectivement. Lui-même préfère décrire son action comme du « travail social radical » plutôt que du travail communautaire, car il pense que le mot communauté ne renvoie pas à une définition claire.

D. Un travail communautaire « hors du système » des services sociaux

Le travail communautaire n'est « pas un service » au sens où la loi le définit (cf. définition légale du travail social, supra) : « pour la loi, [le travail social est] un service social, ce n'est pas du travail social ou du travail communautaire » ; or le travail communautaire « n'est pas du travail standardisé », rappelle Zofie. « Si tu veux faire du travail communautaire, il n'y a que des projets financés par l'Union Européenne. Ce n'est pas, euh, le système » (...), « ce sont

des projets, d'un ou deux ans ». L'approche reste donc minoritaire et relève de projets expérimentaux circonscrits dans le temps.

Les travailleurs sociaux seraient peu disposés au travail communautaire car moins flexibles que les professionnels issus d'autres champs. « *C'est très difficile de sortir de la mentalité du provider*¹⁷³ », note Zofie, probablement du fait de la formation qui aborde peu les questions d'empowerment et véhicule une image de l'utilisateur passive et sans ressources pour agir. De fait Zofie estime à la moitié les personnes qui font du travail communautaire et qui sont diplômés du travail social. « *Les travailleurs communautaires ne sont pas des travailleurs sociaux. Ce sont des personnes qui veulent agir pour la communauté* » ou encore, dans le cas d'une expérience qu'elle supervise, des « *employés municipaux* ». Par ailleurs, elle note qu'au sein de ces projets, « *beaucoup de travailleurs communautaires ne savent pas qu'ils en font !* », à l'instar de Lukas.

1. Statut professionnel et conditions d'exercice des travailleurs sociaux communautaires

Trouver un emploi dans le travail social n'est pas une entreprise difficile en République Tchèque ; mais « *les boulots ne sont pas très bons* », commente Lukas : « *personne chez vous ne voudrait travailler pour des salaires comme ça* ». Les salaires sont généralement plus bas pour les travailleurs sociaux que la moyenne des salaires nationale. Quant au travail communautaire, il est plus ou moins bien rémunéré en fonction de l'employeur. S'il s'agit d'une ONG, le salaire s'élève à environ 15.000 couronnes (590 euros) par mois. Un travailleur social employé par la municipalité gagne, en comparaison, 18 à 19000 couronnes (700 à 750 euros) en début de carrière. Le projet régional (avec des fonds européens) auquel collaborent Zofie, Ivanka et Renata est correctement rémunéré à 20.000 couronnes mensuelles (780 euros), mais il est limité dans le temps car conditionné à projet : il s'agit donc d'un emploi précaire (Zofie). Lukas combine trois activités pour un salaire cumulé de 1600 euros (conseil à la municipalité, travailleur social chez IQ Roma Servis, et un mi-temps pour la plate-forme pour le logement social). En début de carrière, il était rémunéré 500 euros par mois comme travailleur social non diplômé pour l'ONG IQ Roma Servis. Vinca a une activité de e-commerce à côté de son emploi chez Nesehnuti : « *nous relevons du secteur non-lucratif, donc en république Tchèque, c'est*

¹⁷³ En anglais, le *Provider* est celui qui subvient aux besoins, qui apporte une aide. Nous conservons le terme anglais employé par Zofie faute de traduction satisfaisante

difficile de vivre sur son salaire ! ».

Outre le salaire, les conditions de travail sont inégales en fonction de l'employeur : les conditions de travail dans les ONG semblent moins satisfaisantes qu'au sein des collectivités locales. Depuis la reprise de son activité par une organisation locale à l'issue de l'expérimentation de la région, Renata est seule (au lieu de deux, avec supervision) à exercer comme travailleur communautaire sur deux quartiers, à raison de 20h par semaine. La solitude est pesante et ne lui permet pas de prendre la distance que permettrait le relais d'une équipe. L'association est financée par la municipalité et ses priorités de travail s'en ressentent, du fait de la tutelle rapprochée du financeur, ce qui laisse moins d'autonomie aux travailleurs de terrain obligés de répondre à un agenda politique (Renata). Enfin, la pratique du travail communautaire, par nature, implique des horaires de travail en soirée et le weekend, ce qui est une contrainte supplémentaire : en dépit de son intérêt pour la méthode de travail, qui permet aux gens de ne pas « *se retrouver seuls* » face à des difficultés, Renata n'est pas sûre de poursuivre.

Lukas représente un cas à part : il mène des actions relevant de l'activisme, à dimension communautaire, quand ce n'est ni la mission, ni la méthode première de l'ONG qui l'emploie ; mais il le fait dans le cadre de son travail, avec l'assentiment de sa direction, et des financeurs. « *Mon patron est ouvert à cela, affirme-t-il. Et les personnes du gouvernement, ils m'en parlaient, ils me disaient : absolument aucun problème* ». Il emploie les marges de manœuvre accordées par son employeur (sans doute en lien avec l'histoire militante de l'association, engagée dans la lutte pour les droits des Roms) pour utiliser son temps à mettre en place les méthodes qu'il évalue comme justes et efficaces. « *C'est juste une question de comment tu communique avec le financeur... et je ne mens pas, parfois tu ne leur dis pas tout, et ils ne veulent pas tout savoir* », dit-il : il pratique un *reporting* partiel, ce qui convient du moment que ses tâches sont remplies. Son activité sur le plan collectif, plus militante, relève donc bien d'un travail en plus de ses missions ordinaires. S'il a participé à l'occupation d'un appartement sur ses heures de travail au cours d'une action militante, la pénalité (10.000 euros d'amende) lui a échoué directement : c'est sa responsabilité qui est engagée et non celle de son employeur, ce qui confirme l'hypothèse d'un travail communautaire hors du système de l'action sociale.

2. Est-ce du travail social ?

Pour les travailleurs sociaux (Zofie, Ivanka, Renata), il est évident que leur activité relève du travail social. Lukas parle de « *travail social radical* ». Parmi les intervenants de profil divers,

la réponse va plutôt dans le sens inverse en raison de la définition très étroite que donne la loi du travail social. Ainsi, selon Vinca, son travail d'activisme consiste à « *changer les choses (...) dans notre communauté, dans la société, pas frontalement, (...) de différentes manières (...). Ce n'est pas du travail social au sens où c'est décrit par la loi tchèque : la définition est très étroite* ». Mais elle ajoute que l'entreprise sociale, si elle peut dégager du profit, n'a pas de but lucratif : en cela leur ONG est sociale. En conséquence, « *on pourrait aussi se demander si le travail social est du travail communautaire... mais je n'y avais jamais pensé comme ça !* ». La distinction est faite entre la définition légale, et l'objectif de leur travail, qui pourrait bien s'inscrire dans du travail social au sens plus large.

Au sujet du travail de son service, Magda répond spontanément : « *Oui ! C'est du travail social !* ». Elle ajoute après réflexion que, « *dès le début, ça a été une grande question. Car le travail social est fondé sur beaucoup de lois, mesures et standards, et une certaine formation, par exemple, que tu dois avoir pour être un travailleur social. Et ces compétences dont tu as besoin* ». Or l'emploi de personnes-relais issues de communauté migrantes rend impossible la satisfaction de toutes ces exigences, même s'ils sont « *formés aux méthodes du travail social* » par des professeurs de l'université. La question de fond, purement technique, est de savoir à partir de quel moment la personne-relais doit orienter vers un travailleur social : « *ils peuvent transmettre l'information, apporter des conseils de base, mais quand on en vient au travail social, ils doivent orienter la personne vers le travailleur social (...). Il y a eu toute une discussion pour définir où était la limite entre leur intervention et le travail social. Parfois elle se brouille* ». « *Les médiatrices et les travailleurs sociaux ont en commun un principe de base qui est la relation avec l'utilisateur, explique Margalit Cohen-Emerique (2011, p. 417) à ce sujet. Par conséquent, il n'y a pas de frontière nette entre les deux types d'intervention* » hormis la qualification, le champ d'action et les prérogatives des travailleurs sociaux ; « *d'où une certaine zone de chevauchement qui n'est pas toujours rendue visible* ».

Magda met en avant deux conceptions du travail social, celle des travailleurs sociaux, centrés sur l'individu, et celle de son service – et d'elle-même comme sociologue – plutôt structurelle. « *Le problème des travailleurs sociaux est qu'ils sont uniquement centrés sur la personne et sont incapables de travailler, disons, un niveau au-dessus, et de voir le système (...). En général, cela ne les intéresse pas* » car ils considèrent que cela relève de la sphère politique : ils ont tendance à se focaliser sur les problèmes de l'individu et à les faire « *parler, parler, parler* » (Magda). Le département d'innovation sociale est perçu, selon elle, comme un service concurrent par les travailleurs sociaux municipaux, et suscite de l'incompréhension.

Les professionnels qui pratiquent le travail communautaire ont donc un statut lié à celui des travailleurs sociaux, en ceci que leurs salaires et conditions de travail dépendent de leur employeur, selon qu'il s'agit d'une ONG ou d'une collectivité locale. En revanche l'expression « travail communautaire » est souvent incomprise, utilisée pour nommer des méthodes qui n'en sont pas, et inversement, parfois ignoré de ceux qui le pratiquent. La loi l'inscrit dans une sphère des pratiques extérieures au travail social, en dépit de plusieurs initiatives sur le terrain.

IV. Les méthodes : le travail communautaire avec les Roms et les migrants

Avec un taux de chômage en baisse constante, à 2,1% (OCDE 2018), et une forte progression des salaires, la République tchèque, quoique temporairement affectée par la crise de 2008, poursuit sa croissance économique. Le marché du travail manque de main d'œuvre, ce qui entraîne une « *hausse d'activité des catégories traditionnellement défavorisées (jeunes, personnes étrangères, seniors)* » (p. 203). Les publics cibles des interventions sociales sont ceux qui ne profitent pas de la croissance en raison de leur exclusion persistante, à savoir les Roms. Les nouvelles populations migrantes, encore peu nombreuses en proportion de la population, sont également la cible d'interventions dans le but de faciliter leur intégration. Les travailleurs communautaires rencontrés œuvrent dans ces deux domaines.

Nous examinons ici des pratiques communautaires développées en direction des Roms et des migrants. Dans un premier temps, l'apport de la théorie du travail communautaire anti-discriminatoire, anti-oppressif et multiculturel est présenté comme un cadre d'analyse.

A. Le travail communautaire Antidiscriminatoire, Anti-oppressif, et Multiculturel

1. Définition et principes

L'enjeu pour le travail social auprès des populations Roms, selon Schuringa (2005), est d'encourager la minorité à agir sur leurs conditions de vie, et à dépasser le vécu de fatalité imprimé par des siècles de discrimination et de défiance réciproque, qui entraîne l'apathie et le maintien du statu quo. Un des objets du travailleur social sera également de travailler à réduire l'écart entre les communautés Roms et non-Roms, et de restaurer une écoute, une communication, et la confiance, avec les autorités locales. Il sera attentif à ne pas diviser la communauté entre ceux qui sont disposés à collaborer et les autres. Le développement

communautaire est un outil qui peut être employé localement afin d'aider les communautés Roms à identifier leurs intérêts communs et agir ensemble pour les promouvoir.

La discrimination vécue par les Roms repose sur un ensemble de rôles sociaux stéréotypés, soit des préjugés, acceptés comme naturels par la majorité¹⁷⁴. Ces stéréotypes reflètent, et renforcent, les lignes de fracture dans la société. La discrimination est « *la manière dont le préjugé est structuré dans la société par des groupes puissants et privilégiés, qui exploitent et subordonnent d'autres groupes moins puissants, donc moins à même d'agir dans leurs intérêts propres* ». L'oppression est le processus qui en découle, à savoir « *la marginalisation et l'exclusion par la société de ces groupes, en leur refusant la justice sociale, la citoyenneté, et les pleins droits démocratiques* » (LEDWITH 2011 p. 144).

La discrimination peut être de trois ordres (GILCHRIST 2017 p.222) : psychologique (hostilité, incompréhension face à la divergence des valeurs), pratique (difficulté d'accès aux services, aux transports, problèmes de communication...), et politique (les groupes formels et informels et les structures décisionnelles). Plusieurs exemples repris par Suresh, Ivanka et Renata, Lukas, et Josef, attestent de discriminations à tous ces niveaux envers les Roms de République Tchèque.

Au niveau de la pratique, Payne (2014) regroupe dans la même catégorie les théories pratiques anti-oppressive (*Anti-Oppressive Practice* ou *AOP*), antidiscriminatoire (*Antidiscriminatory Practice* ou *ADP*) et multiculturelle (*Multiculturally sensitive practice*) du travail social. Ces trois approches ont été développées en occident à partir des années 1980 et 1990, au moment où des émeutes urbaines font apparaître des situations d'oppression, voire de discrimination, de certains groupes, notamment sur la base de leur ethnie ou de leur culture : les politiques publiques tentent d'y répondre en misant sur l'égal accès aux opportunités, et avec la thématique de l'inclusion (PAYNE 2014).

Ces approches prennent toutes trois en compte le racisme et le conflit ethnique dans la société, et « *aident le praticien à comprendre les barrières culturelles et ethniques, les conflits et les différences dans une société, de manière à ce qu'il puisse répondre (...) à l'oppression de groupes sociaux dominants* ». (PAYNE 2014 p. 373).

AOP et ADP sont des approches reposant sur une analyse structurelle et politique. Elles visent à lutter contre la discrimination, qui passe par l'assignation de stéréotypes à un groupe donné

¹⁷⁴ On note la proximité avec la notion d'hégémonie chez Gramsci, cf chapitre sur l'Italie

par un autre groupe dominant, donc contre l'oppression qui en découle. La nuance entre ADP et AOP consiste en cela que la pratique anti-oppressive est davantage centrée sur le processus d'oppression et d'exclusion, quand la pratique antidiscriminatoire s'intéresse davantage à la discrimination en soi. L'oppression découle d'un usage du pouvoir néfaste par un groupe, tandis que la discrimination peut s'expliquer par un malentendu ou une incompréhension entre deux groupes. Cependant, dans la pratique, AOP et ADP sont souvent utilisées indifféremment (PAYNE 2014).

L'approche multiculturelle du développement communautaire, quant à elle, s'intéresse au rôle que jouent les différences ethniques et culturelles dans le processus de discrimination. Elle se base sur « *une perspective d'empowerment qui utilise les forces, perspectives et intérêts des membres de la communauté pour plus de justice sociale* » (GUTIERREZ et al 2005 p. 341). Margalit Cohen-Emerique (2011) s'appuie sur des expérimentations inter-groupes menées dans le cadre de recherches pour poser des principes de facilitation de la rencontre interculturelle entre deux groupes. Tout d'abord, si les occasions de rencontre fréquentes permettent effectivement d'augmenter la compréhension mutuelle entre les groupes, il ne suffit pas de rassembler deux groupes autour d'un événement pour dépasser le conflit culturel : ces rencontres gagnent à être inscrites dans une stratégie d'ensemble avec un cadre soutenant. Ensuite, le fait de partager des objectifs communs est « *un facteur facilitateur (...); ce qui suppose entre les protagonistes un dialogue et des relations en un espace-temps commun, et implique une interdépendance et une équivalence de statuts en vue d'une coopération* » (p. 393). Ces deux principes s'appliquent à la pratique du développement communautaire antidiscriminatoire, marquant la proximité de ces approches.

2. Le développement communautaire antidiscriminatoire : niveaux et stratégies dans la pratique

La pratique anti-discriminatoire, anti-oppressive ou multiculturelle peut avoir des applications au niveau individuel ou collectif. Le développement communautaire permet de construire les compétences et la compréhension qu'a le groupe des structures sociales qui fondent la discrimination, et de le soutenir dans des actions positives de part et d'autre (GILCHRIST 2017). Payne (2014) ne fait pas explicitement référence au travail communautaire en lien avec AOP et ADP ; mais il distingue 5 points-clé de la pratique pour atteindre le changement social visé (p. 393) : la prévention, l'identification des besoins, la construction d'un projet à partir de ceux-ci, la mobilisation démocratique du groupe, et l'évaluation coconstruite. Les droits de

l'homme et la question de la justice sociale guident l'intervention.

Le modèle de Thompson (2007) est couramment repris pour schématiser l'intervention sociale anti-oppressive et antidiscriminatoire (PAYNE 2014 ; LEDWITH 2011). Il fait figurer trois cercles concentriques, avec :

- P : Au centre, la personne et ses relations interpersonnelles ;
- C : Au milieu, le contexte culturel, c'est-à-dire des manières de penser partagées dans le groupe, qui influent sur les pensées et les actions de l'individu P ;
- S : Le cercle extérieur représente le niveau structurel, c'est-à-dire l'ordre social établi qui préside à l'élaboration des normes et des préjugés.

La discrimination agit à chacun de ces niveaux. Chaque dimension du cercle interagit avec les autres et ils se renforcent mutuellement, d'où l'importance d'envisager une intervention à différents niveaux. Pour Ledwith (2011), qui s'inscrit dans une approche critique et freirienne du développement communautaire, travailler avec le groupe opprimé permet de renforcer sa cohésion par le partage d'expériences communes. Par une démarche de problématisation, donc de conscientisation de la hiérarchisation des groupes sociaux, le groupe se situe et se comprend ensuite dans le contexte social global d'oppression : ce double mouvement est vecteur *d'empowerment*.

Trois niveaux d'intervention sont donc ouverts au travailleur social communautaire : il peut choisir, stratégiquement, de faire appel à plusieurs de ces dimensions.

Type de stratégie	Empowerment des opprimés (dans le groupe opprimé)	Combattre l'oppression (dans le groupe oppresseur)	Faciliter l'intégration réciproque par la reconnaissance de la diversité (inter-groupes)
Outils	Outreach ; Changement d'image par la création d'images positives ; Soutien de l'accès aux informations et à la prise de décision.	Formation à l'égalité, sensibilisation à la différence culturelle : travail avec la population majoritaire sur un changement d'approche. Techniques de conflit, si nécessaire et dans un second temps. Faire des liens entre des oppressions ressenties par la majorité, et des expériences d'oppression du groupe minoritaire. Identifier des intérêts	Favoriser un regard positif sur la diversité culturelle. Créer des occasions de travail conjoint. Organiser des événements pour favoriser des interactions informelles. Susciter les échanges d'expériences entre groupes.

		communs entre les deux groupes.	
Professionnels employant la stratégie	Josef Suresh Lukas Ivanka et Renata Magda	Suresh Lukas Magda Vinca	Vinca Josef Ivanka et Renata Magda

D'après Alison Gilchrist (2017, p 223).

Les projets auprès des Roms et des migrants mettent majoritairement en œuvre la première stratégie d'empowerment du groupe minoritaire ; cette approche peut être combinée avec la deuxième (Suresh, Lukas) ou la troisième (Josef, Ivanka et Renata), voire les deux. Par exemple, la municipalité de Brno intervient dans le groupe (outreach, accès aux informations), auprès des institutions (formation et sensibilisation du personnel), et entre les groupes (création d'événements, comme un repas Syro-tchèque).

Nous notons que les professionnels intervenant auprès des Roms n'ont recours à la deuxième stratégie qu'en passant par le conflit, et l'organisation de campagnes de lutte (Suresh, Lukas). Cela est probablement lié au contexte de forte hostilité entre les groupes en République tchèque, qui ne réunit pas les conditions pour un travail de sensibilisation plus général, tout du moins dans un premier temps.

Dans ces approches, le travailleur social intervient comme capacitant, organisateur, mobilisateur, ou en défenseur des droits (*advocacy*) (GILCHRIST 2017). Il doit devenir un « *franchisseur de frontières* », capable de sortir de son cadre de références culturel, théorique et idéologique (LEDWITH 2011). « *Nous devons nous demander comment notre identité et notre position ont contribué à créer notre vision du monde particulière* », en lien avec notre statut de privilégié appartenant à un groupe oppresseur, rappellent Gutierrez et al (2005 p 347). Si cela est vrai de toute intervention sociale et communautaire, ce travail de réflexion sur soi et son système de valeurs est particulièrement nécessaire dans le travail interculturel. Gilchrist (2017) note l'importance, dans un contexte de tensions entre groupes, de mener également un travail de compréhension sur leur histoire et leurs perceptions.

B. Stratégies en faveur de l'inclusion des Roms

Nous allons examiner ici trois méthodes de travail employées auprès des communautés Roms : le projet de la Région Moravie Silésie dans les quartiers d'exclusion, qui suit les principes d'intervention énoncés par Schuringa (2005) (Ivanka, Renata) ; l'intervention de Suresh à Ostrava qui a inauguré la pratique du travail communautaire en République tchèque ; et le

travail de Josef dans le « Bronx de Brno ».

Dans un premier temps, nous amènerons des éléments de contexte afin de mettre en lumière les problématiques et situations des Roms dans le contexte tchèque, qui font l'objet de lourdes discriminations.

1. L'exclusion des Roms

Les Roms en Europe centrale appartiennent à différents groupes ayant une identité, un dialecte et une histoire propres. Les principaux sont les Sinti, les Egyptiens et les Ashkali. Selon les sources, on compterait 7 à 12 millions de Roms en Europe, dont une majorité, soit environ 6 millions, vivent en Europe centrale et de l'est. Leur mode de vie nomade en a fait la cible de discriminations, pogroms et législations répressives en Europe, du Moyen-âge à nos jours. Ils furent sédentarisés et parfois assimilés de force (comme en Bulgarie) par les régimes communistes d'après-guerre. Toutefois, le communisme prônait une égalité de droits dont ont pu se prévaloir les minorités roms : certains restent donc nostalgiques de cette époque (SCHURINGA 2005 ; POPOVA 2019).

En dépit d'une prise en compte progressive de la question Rom par l'union européenne¹⁷⁵, qui passe du registre des Droits de l'Homme à celui de l'inclusion sociale dans les années 2000, la minorité Rom continue de faire l'objet de lourdes discriminations à travers l'Europe (POPOVA 2019) qui concernent tous les domaines de la vie : santé, éducation, travail, logement, et citoyenneté. Dans une société tchèque qui ne connaît pas le chômage, les Roms restent une cible d'intervention prioritaire pour les travailleurs sociaux. Certains projets, à dimension communautaire, œuvrent pour renverser les discriminations à leur égard et promouvoir leur inclusion sur une base territoriale.

Avant la création d'un département d'innovation sociale dédié aux migrants à la municipalité de Brno, Magda explique que la question de l'intégration des Roms et celle de l'intégration des migrants étaient traitées par le même service – souvent au détriment, d'ailleurs, des étrangers, tant la question Rom apparaissait problématique. Cette association entre Roms et étrangers est révélatrice de leur place dans la société tchèque, malgré une présence ancienne et continue. Les

¹⁷⁵ Plusieurs résolutions et recommandations stratégiques sont émises par les différents organes de l'UE à partir de 2008 : par exemple, en 2010, une Résolution du Parlement porte une Stratégie européenne pour l'inclusion des Roms, donnant lieu à des déclinaisons nationales pour l'inclusion des Roms dans le cadre de la Plate-Forme contre la pauvreté et l'exclusion sociale ; en 2013, le Conseil de l'Europe émet des recommandations sur l'intégration effective des Roms. (POPOVA 2019)

Roms sont victimes de discriminations structurelles dans plusieurs domaines, qui se renforcent mutuellement (SCHURINGA 2005). Dans nos entretiens ont émergé les questions de l'éducation, de la citoyenneté, de l'exclusion par le logement dans des zones de relégation pour les minorités Roms.

a. Education

Les failles du système éducatif vis-à-vis des enfants et familles Rom contribuent à la reproduction des inégalités sociales. Les enfants Roms sont fréquemment victimes de discriminations dans l'accès à l'éducation (SCHURINGA 2005), et sont plus souvent orientés vers des écoles spéciales en raison d'un retard intellectuel présumé, ce qui limite leurs possibilités d'orientation par la suite. Beaucoup quittent l'institution scolaire sans savoir lire ni écrire. A ce sujet, Suresh relate une lutte menée au début de son intervention avec les communautés Roms qui illustre les barrières institutionnelles opposées aux familles. Comme cela arrive souvent, trois enfants de la communauté Rom hébergée en camp de transit sont orientés vers une école spéciale, du fait d'une déficience évaluée par le psychologue de l'école. L'association sollicite une contre-expertise auprès d'un psychologue tiers, qui constate que les enfants ne sont pas déficients ; lequel rapport n'est pas reçu favorablement par la municipalité, car seul un psychologue scolaire peut émettre des avis pour l'orientation des enfants. L'association fait donc appel à des étudiants de l'université pour donner bénévolement des cours du soir aux enfants Roms du camp de transit, en s'appuyant sur des méthodes pédagogiques ludiques et adaptées. L'année suivante, les mêmes enfants passent l'expertise et ne sont plus évalués comme déficients : ils peuvent intégrer une scolarité normale.

b. Citoyenneté

Dans leur rapport avec les institutions, les Roms souffrent d'une forme d'invisibilité sociale qui ne leur permet pas d'exercer leur citoyenneté. Renata (qui est Rom) explique qu'il a été « *important [dans le projet] d'avoir une collègue blanche car elle ouvre des portes à la municipalité* ». Ivanka ajoute que « *la première fois qu'[elles ont] été rencontrer le maire avec Renata, au début, il ne parlait qu'à [Ivanka] et n'écoutait qu'[elle]. (...). Pour Renata c'était difficile, parce qu'elle est Rom et ne fait pas partie de la société* ». « *Si tu es Rom, tu ne reçois pas une bonne éducation* », ajoute Josef. Par conséquent, « *c'est très difficile d'être considéré comme un partenaire pour la police ou le maire* ». Le dialogue est tout aussi impossible avec les forces de l'ordre. A propos de plaintes face au comportement abusif d'un propriétaire

immobilier (coupures intempestives d'électricité) « *la police ne voulait pas s'en mêler parce que ce n'étaient que des Roms. En gros, ils n'ont pas la parole* », dit Lukas. En conséquence, la minorité Rom est sous-représentée politiquement.

c. Les ghettos urbains de Bratislavská (Brno) et Ostrava

La plupart des villes ont un ou plusieurs quartiers où sont regroupées les populations Roms (de 300 à 1000 habitants en moyenne). Dans ces quartiers, on trouve des indicateurs de pauvreté tels que de forts taux de chômage ou de déscolarisation, et des logements insalubres. En dépit du faible taux de chômage en République Tchèque, les Roms sont souvent employés dans l'économie souterraine ou informelle, sans contrat (Lukas). Les populations Roms sont plus exposées aux risques sanitaires du fait de leur pauvreté et de l'insalubrité des logements. Ils sont davantage affectés par le handicap que l'ensemble de la population (SCHURINGA 2005).

La situation des Roms de Brno est sensiblement plus enviable qu'à Ostrava. « *Beaucoup de Roms sont intégrés* » et ne vivent pas dans des quartiers d'exclusion, en raison de la présence d'une élite Rom instruite ; selon Josef, cependant, deux tiers des Roms présents à Brno vivent dans la pauvreté.

Bratislavská est le principal quartier où habitent les Roms à Brno. Il s'agit d'un ancien faubourg industriel de Brno, rattaché à la municipalité en 1850, où se sont implantées des usines textiles au tournant du 19^e siècle. Les ouvriers tchèques, juifs en allemands s'installent autour des usines ; la seconde guerre mondiale en chassera les Juifs, puis les Allemands¹⁷⁶. Sous le régime communiste, ces centres-villes ouvriers sont délaissés et restent sous-développés, l'Etat préférant investir dans la construction de nouveaux quartiers modernes en périphérie. « *Il n'y est resté que les plus pauvres, beaucoup de Roms et de personnes peu qualifiées. Donc après la période de transformation, c'est-à-dire les dix dernières années du 20^e siècle, ce quartier est resté le quartier le plus pauvre de Brno* » (Josef) : son état de délaissement a valu au quartier le sobriquet de « Bronx de Brno », volontiers utilisé par les locaux. La plupart des 15.000 Roms de Brno – la communauté serait en croissance constante avec l'afflux de Roms Olach de Slovaquie – vivent dans le quartier autour de la rue Bratislavská. Du fait de sa proximité à l'ultra-centre, le quartier connaît un phénomène de gentrification depuis 2014. « *Des promoteurs et des restaurants achètent des maisons, achètent des maisons pour de nouveaux*

¹⁷⁶ <https://brnensky.denik.cz/zpravy-z-ceska/brnensky-bronx-v-roce-2019-nadeje-misto-strachu-20190312.html> consulté le 12 décembre 2012

clients de la classe moyenne... et beaucoup de pauvres ont commencé à quitter ce quartier » (Josef).

Ostrava est située au cœur de la région industrielle de Silésie où prédominent, historiquement, la métallurgie et le charbon. Sous le régime communiste, des populations peu qualifiées sont déplacées de Moravie ou de Slovaquie, dont beaucoup de Roms, pour travailler dans l'industrie. Les nouveaux arrivants reconstruisent la capacité industrielle de la région, très affaiblie par la guerre. Ici encore, ils occupent les quartiers du centre-ville laissés vacants par les Juifs et les Allemands ; mais comme à Brno, à partir des années 1970, le gouvernement délaisse les quartiers centraux pour construire une ville offrant tout le confort moderne en périphérie. Les ouvriers sont déplacés vers les nouveaux quartiers, à l'exception des Roms qui continuent d'occuper le centre-ville. Outre le fait que le bâti est de qualité moindre et n'a pas fait l'objet de rénovations, le centre-ville est situé au-dessus de mines dégageant des gaz potentiellement explosifs quand ils entrent en contact avec le ruissellement des eaux de pluie.

Du fait de leur affectation au travail dans les usines, ces minorités sont moins instruites, moins qualifiées, et donc moins à même que le reste de la population de faire face aux nouvelles exigences de l'économie concurrentielle de marché à partir de 1991. Ils furent « *les premiers à perdre leur emploi* » et à s'endetter car la compétition pour l'accès au travail peu qualifié est forte (Suresh). La municipalité emploie alors des juristes pour modifier les termes de contrats de location d'appartements pour les Roms (et y apposer un terme, car leurs contrats étaient auparavant ouverts), qui sont progressivement regroupés et déplacés vers des quartiers moins désirables que Suresh qualifie de « ghettos », dans des logements municipaux ensuite privatisés. La crise économique de 2008 les affecte davantage que l'ensemble de la population, du fait, notamment, de la baisse des emplois non-qualifiés et d'économies personnelles plus faibles, voire inexistantes (POPOVA 2019).

d. La question du logement social

Le logement est « *une grosse problématique car nous n'avons pas de logement social (...). Tout est privé et sous couvert de business social (...) c'est beaucoup, beaucoup d'argent que l'on prend aux familles* », dit Zofie. La question du logement est d'ailleurs la première problématique qui émerge quand la population est consultée sur ses souhaits et besoins (Zofie). « *Le besoin de logements en république tchèque est largement lié à la discrimination envers les Roms, car beaucoup des centres d'hébergements sont occupés par des Roms* » (Lukas). Il n'existe pas de logement social en République tchèque, mais des logements publics relevant

des municipalités. Le logement public ne répond pas à la même vocation que le logement social dans d'autres pays. « *Les logements publics ne sont pas directement pour les personnes pauvres. Ils sont destinés à tous les citoyens* », explique Lukas. Le problème est que le volume de logements publics disponibles ne satisfait pas la demande. La municipalité de Brno possède et gère environ 29.000 logements publics, selon Lukas, un patrimoine hérité de l'époque communiste ; mais la plupart des autres municipalités ont fait le choix de les revendre. Par ailleurs, les municipalités sont réticentes à attribuer des logements publics aux familles Roms ; et les promoteurs privés également. Les Roms sont donc relégués dans des hébergements tenus par des marchands de sommeil que Lukas qualifie de « *slumlords* ».

La privatisation des logements à la fin de l'époque communiste laisse le champ libre au marché. L'Etat verse des allocations logement généreuses, ce qui provoque une « *réaction en chaîne* » du marché et des loyers à la hausse. Le marché crée des logements « *de très bas standard* » (Suresh), souvent sous la forme de centres d'hébergements avec des sanitaires et cuisines en commun. Il s'agit d'un marché très lucratif pour les promoteurs, dans la mesure où, à Ostrava, chaque famille de locataires verse près de 3000 couronnes (111 euros) par personne et par mois (12.000 couronnes, ou 446 euros, pour une pièce pour 4 personnes) : par comparaison, c'est le prix d'un appartement moyen à Prague. Selon Lukas, 95% des familles avec lesquelles il travaille, en lien avec le logement, vivent de prestations sociales. Elles sont surendettées et occupent un emploi non déclaré. Les locataires sont donc pris dans « *un cercle vicieux : ils doivent payer de l'argent à l'hébergeur, mais ils sont incapables d'en sortir, parce qu'ils n'arrivent pas à mettre de l'argent de côté* » (Lukas).

Le rapport de forces est déséquilibré entre les locataires et les sociétés immobilières, comme la société R. qui détient plus de 4000 unités de logement à Ostrava. Ivanka cite l'exemple d'un groupe qui s'est mobilisé contre le propriétaire : les 200 signataires de la pétition ont été menacés d'expulsion. « *Les gens de la magistrature, de la municipalité, ils n'ont rien fait* », se rappelle-t-elle. De fait, la question du logement est une question qui mobilise largement et pour laquelle les personnes sont prêtes à « *se battre* », y compris celles qui ne sont pas mobilisées par ailleurs. Au niveau national, une plate-forme pour le logement social a été créée par des ONG et des universitaires pour mener campagne pour le financement de logements sociaux. Lukas, Suresh, et Ivanka et Renata font partie de cette plate-forme.

Parfois, les locataires sont le jeu du marché immobilier et sont expulsés pour laisser la place à des projets de rénovation ou de reconstruction. Deux projets visités à Ostrava sont en cours de campagnes de lobbying pour soutenir les habitants dans leur souhait de rester dans le quartier.

Ces campagnes regroupent travailleurs sociaux et communautaires, personnel de l'université, et activistes – les personnes appartenant potentiellement à plusieurs de ces sphères. Ivanka travaille dans un quartier comme travailleuse communautaire, et s'investit dans une campagne dans un autre quartier aux côtés d'un professeur d'université. A Brno, une campagne a été menée, à laquelle a participé Lukas, pour éviter l'expulsion abusive de locataires de centres d'hébergement.

2. Une méthode en 3 points (Schuringa 2005) et son application à Ostrava

La Région de Moravie Silésie finance dans trois quartiers dits « *d'exclusion* » un premier projet de développement communautaire financé pour deux ans ; malgré des avancées significatives, ce temps a été estimé insuffisant pour ancrer l'action dans la durée et le financement a été reconduit pour deux ans (Zofie). Le projet est mené avec la coopération de l'université, qui supervise les professionnels en se basant sur l'enseignement dispensé à l'université par une formatrice néerlandaise, Leida Schuringa. A l'arrêt du financement régional, une localité a décidé de mettre fin au projet car, selon Zofie, elle ne disposait pas de professionnels suffisamment qualifiés pour poursuivre en l'absence de supervision. Dans les deux autres localités, le projet a été repris par une ONG pour être maintenu, mais avec 0,5 EQTP au lieu de 2 (Renata).

Schuringa (2005, p. 32) énonce une méthode de développement communautaire en 3 points : résolution de problèmes, organisation et éducation. La résolution de problème permet de mobiliser des personnes autour d'objectifs communs, ce qui permet de construire la confiance du groupe et sortir d'une attitude passive. L'organisation d'un groupe ou d'une structure est gérée concomitamment. L'éducation implique la montée en connaissance et en compétence de l'ensemble de la communauté, et en particulier des leaders. Le travailleur communautaire doit donc envisager une stratégie pour soutenir les apprentissages, en vue de l'autonomisation du groupe, dès l'amorce du processus.

Résolution de problèmes : La première étape décrite par Ivanka et Renata est de susciter la rencontre entre les personnes. Ensuite, il s'agit de repérer conjointement les problèmes et les besoins : « *nous ne travaillons que sur des problèmes qui mettent les gens en lien* », dit Ivanka. La demande part des habitants et pas d'une commande municipale : Renata se remémore que la ville avait souhaité dédier un budget à des actions de sécurité sur le quartier, et que l'intervention avait été vécue comme de l'ingérence par les habitants « *Pourquoi y a-t-il tant d'argent pour ce projet ? Parce qu'il n'est pas bien pour nous ! Si vous avez de l'argent à*

investir dans le quartier, nous saurons l'utiliser mieux que vous ! » (Renata). Les habitants et professionnels invitent ensuite largement autour de ces problématiques repérées. A cette étape, l'intervenant vise à rendre les personnes actrices pour sortir de la posture de demande à laquelle les habitants ont été habitués.

Organiser : Des groupes de travail d'environ 10 personnes sont constitués sur les différentes problématiques repérées : par exemple, organisation de la fête du quartier, nettoyage des maisons, sécurité du quartier, cours de boxe par les papas.... Les modes de représentation démocratique dans les différents quartiers sont adaptés aux configurations locales, par exemple la taille du quartier (« *c'est difficile dans une grande ville, donc maintenant nous travaillons avec une partie des citoyens, comme un conseil* »), les organisations déjà en place, les communautés vivant dans le même espace et leurs usages du territoire. Il peut s'agir d'un conseil fixe de personnes bénévoles volontaires ou élues, ou d'un groupe ouvert et mouvant sur la base du volontariat et de l'adhésion avec un projet particulier. Les noms choisis pour les associations créées localement sont évocateurs d'une impulsion collective : « *ensemble pour [le quartier]* », « *tous ensemble* » ...

Eduquer : Plusieurs groupes d'action peuvent ainsi co-exister et se « *soutiennent mutuellement* », même quand ils ne sont pas rassemblés autour des mêmes préoccupations. Ils sont reconnus comme légitimes pour aller rencontrer les élus. « *Quand ils vont voir la municipalité, ils sont les gens de K.* », dit Ivanka. Le fait qu'un groupe d'habitants soit capable de se présenter à la municipalité pour faire valoir leurs demandes représente une avancée significative pour Ivanka et Renata, ce d'autant plus que le groupe est composé de personnes Roms. La collaboration avec le pouvoir politique est recherchée. Le groupe d'habitants fonctionne comme un lieu de médiation entre les personnes du quartier et les institutions, comme par exemple l'école. Le centre communautaire a accueilli des rencontres avec les instituteurs et les parents d'élèves, avec un temps festif, pour favoriser la rencontre en lieu neutre et créer du lien. Ces éléments attestent d'une montée en compétence des groupes. Des conflits peuvent se produire et affectent la vie du groupe ; l'intervenant joue alors un rôle de médiation.

Ivanka et Renata ont recours à des stratégies d'empowerment du groupe, et facilitent son intégration en ouvrant le dialogue avec les institutions locales. Elles constatent l'impact positif de leur action sur le quartier. Les personnes développent des relations amicales là où il pouvait y avoir de l'inimitié. Elles sont capables de s'asseoir pour discuter ensemble de la vie du quartier. Le groupe « *peut aller voir les organisations et les institutions, à la municipalité, et*

parler de choses, parce que nous avons construit des ponts pour eux ». Le projet suscite l'intérêt du ministère qui pense à le dupliquer ailleurs (Renata) : elles « *montrent aux autres qu'il est possible de dialoguer* ».

3. Josef : une lutte « douce » contre la gentrification

Josef fixe deux objectifs pour son association : changer l'image du quartier, et permettre une cohabitation harmonieuse entre deux communautés au moment où le phénomène de gentrification prend de l'ampleur. Changer l'image du quartier passe par des événements forts célébrant son identité. *Colors of Bronx of Brno* est un festival de musique qui a commencé comme une émanation bénévole de l'association Drom (spécialisée dans le travail auprès des minorités Roms) et aujourd'hui gérée par une l'ONG professionnelle autonome dont Josef est le directeur. Josef a l'ambition d'en faire le plus grand festival urbain d'Europe. En parallèle, l'association organise un carnaval et des activités culturelles et de loisirs pour lesquelles interviennent des vacataires.

L'ONG lutte contre le processus de gentrification par ce que Josef appelle la « méthode douce », pensée en équipe comme une alternative au lobbying et aux actions plus directes et plus politiques. L'idée est de « *relier les gens à un endroit* » pour éviter leur départ. En parallèle Josef cherche à « *construire des connections entre les personnes, et entre les groupes* ». Le processus de gentrification étant à peine enclenché, Josef pense que cette action arrive au moment juste, car le quartier est connu comme un quartier Rom et ceux-ci sont encore en majorité : ils ne vivent pas de pression forte du groupe de nouveaux arrivants, encore dispersés.

Aux activités culturelles et spirituelles (cette dimension étant importante pour la communauté Rom) s'ajoutent des « *forums communautaires* » ouverts à tous. Ils visent à « *s'attaquer aux problèmes (...) et reconnecter avec les autorités locales, comme les écoles, ou les conseillers municipaux, et nous les amenons ici pour faire des recommandations* » (Josef). Les forums réunissent un groupe ouvert d'environ 15 à 20 personnes, et, annuellement, une assemblée d'environ 150 personnes est tenue. Ils permettent d'aborder les questions de l'aménagement du quartier et de donner la parole aux habitants sur leurs souhaits, et abordent des points liés à la vie quotidienne sur le quartier, comme la propreté et la sécurité, qui concernent directement les autorités locales. L'absence de mixité est un problème que l'association ne parvient pas à dépasser pour l'heure – les forums ayant un an et demi d'existence au moment de notre rencontre. « *Cette méthode que nous utilisons n'est pas faite pour les Roms, je ne sais pas si « trop sophistiquée » est le mot juste ? (...) Nous avons 15 participants dont seulement 3 sont*

Roms. Il est donc très facile de les surpasser et de tourner la discussion en ta faveur, avec tes termes, et c'est très difficile pour eux de faire partie de ce processus ».

Face à ce constat, Josef préconise, comme Gilchrist (2017 p 221), de travailler séparément avec les deux communautés dans un premier temps afin de permettre à la minorité Rom de construire des liens de confiance dans un cadre sécurisant. « *Je crois que c'est mieux de les laisser grandir dans leur environnement et en même temps de former et éduquer les gens pour ce grand forum* », explique Josef. « *Certaines des activités que nous faisons ici sont (...) seulement pour les non-Roms, et d'autres uniquement pour les Roms. Et occasionnellement nous mélangeons ces groupes. (...) Il faut d'abord construire des liens* ». Il emploie plusieurs stratégies citées par Gilchrist (2017), au niveau du groupe cible (changer l'image du quartier, soutenir l'organisation de la communauté) et entre les groupes, en créant des lieux et occasions de rencontre. L'emploi d'un travailleur Rom par l'association représente un atout pour l'intervention.

4. Suresh : de l'intervention en situation de crise à l'ONG Vzajemnie Souziti

L'action de Suresh, à laquelle rien dans sa carrière ne le prédestinait, fait suite aux inondations qui ont touché l'Europe de l'Est en 1997. Ostrava étant à la confluence de deux rivières, certains quartiers ont été inondés, parfois jusque sous 7 mètres d'eau, amenant plusieurs communautés Roms du centre-ville à être déplacées dans des baraquements provisoires. Selon Healy (2008), l'intervention communautaire est menée en parallèle du soutien individuel dans des interventions sociales suite à des catastrophes naturelles : le travailleur communautaire coordonne les services, mobilise et organise la communauté en réponse aux besoins primaires, et mobilise des ressources et des forces bénévoles. Venu contribuer à l'aide d'urgence à la communauté, Suresh se saisit, faute d'autre intervenant, de ces deux derniers objectifs. Il s'installe dans le camp par solidarité, et commence à organiser la communauté de l'intérieur : gestion des latrines communes, travail de l'hygiène, gestion des ressources, et mise en place de règles de vie communes au bout de plusieurs mois.

La réponse des autorités pour le relogement des personnes tardant à venir, Suresh fait intervenir un architecte pour concevoir le nouveau quartier sur la base d'un terrain proposé par la municipalité : la communauté conçoit, au détail près, les plans du nouveau village. Des financements sont obtenus pour la construction du lotissement, avec l'aide d'une fondation internationale et la contrepartie tchèque versée *via* le diocèse (ceci, afin de contourner la loi et le refus opposé par la municipalité de faire transiter les fonds par sa comptabilité). Les matériaux et l'appui technique sont fournis, mais ce sont les personnes de la communauté elles-

mêmes qui construisent les maisons.

L'association Vzájemnie Souziti, qui milite pour les droits des personnes Roms à Ostrava, est née de ces événements. Aujourd'hui, elle emploie plusieurs travailleurs communautaires dans des centres sociaux répartis sur les quartiers à majorité Rom. Elle mène aussi des actions *d'advocacy*, par exemple une campagne en cours depuis 20 ans pour faire valoir les droits de femmes, notamment Roms, qui ont été stérilisées à leur insu sous le régime communiste, ou encore des actions pour favoriser la scolarisation en milieu ordinaire des enfants Rom. L'association, qui emploie 60 salariés, a diversifié ses activités en fonction des besoins observés et propose, par exemple, un accompagnement et une mise à l'abri pour les femmes victimes de violences.

Au moment où Suresh débute son intervention, il n'a pas d'objectif précis et ne sait pas qu'il pratique le travail communautaire : son travail en lien avec l'université d'Ostrava lui permettra, peu après, de théoriser son expérience, puis de la transmettre aux futurs travailleurs sociaux. La communauté qui vivait dans le camp de transit ne montre plus aujourd'hui de signe extérieur de pauvreté, et la majorité d'entre eux occupent un emploi (l'un d'eux serait policier) et « possèdent une voiture ». Pour Suresh, le succès de la construction du Village et de son maintien en état réside dans le fait que les personnes de la communauté ont été à même de faire elles-mêmes leurs choix et de le construire de leurs propres mains : cela augmente leur « capacité à se projeter et à faire des rêves ». Suresh oppose l'empowerment de la communauté à la vision « classique » du travail social, « paternaliste » et contrôlante.

Suresh se situe résolument dans une approche anti-oppressive et antidiscriminatoire du travail social communautaire. Il a contribué à lever de nombreuses barrières structurelles¹⁷⁷ en se situant comme un médiateur vis-à-vis des pouvoirs publics, n'hésitant pas à exposer le conflit entre la majorité et ses institutions et le groupe Rom, ou un facilitateur à même de faire prendre conscience au groupe de son potentiel – rendre capable, plutôt que de donner, selon les mots de Schuringa (2005).

C. Les migrants

L'intégration des migrants est une question relativement récente en République tchèque. Dans

¹⁷⁷ A savoir : Le refus de contre-pouvoirs par la municipalité ; L'inaction municipale pour reloger les personnes victimes de catastrophe naturelle ; Les résistances et rejet par la majorité (des pétitions sont organisées par les non-roms pour s'opposer à leur installation sur un terrain vague) ; le refus de scolariser en milieu ordinaire ; la désorganisation de la communauté Rom, les conflits nombreux, et l'incapacité à se projeter.

les services sociaux, elle fait majoritairement l'objet d'un traitement à part, par des ONG financées par le ministère de l'intérieur. En dépit d'une augmentation régulière, la République Tchèque compte seulement 4,4% de personnes nées à l'étranger au 1er janvier 2018 (soit le 5è pourcentage le plus faible d'Europe), les trois premières nationalités d'origine étant les Slovaques (23%), les Ukrainiens (21,9%), et les Vietnamiens (9,9%)¹⁷⁸. La migration est économique plutôt que politique : la Tchéquie accueille peu de réfugiés, selon Magda. Les communautés cubaine et vietnamienne sont présentes depuis longtemps sur le territoire en raison de la proximité des régimes politiques ; mais les pays d'origine se sont diversifiés, avec par exemple l'accueil de Syriens après 2015.

Nous présentons ici deux méthodes de travail employées à Brno avec les migrants : le travail d'intégration réciproque mené par le département d'innovation sociale de la municipalité (Magda), et le travail de l'association de Vinca qui œuvre pour rapprocher Tchèques et migrants.

1. Un travail d'adaptation réciproque par la municipalité

Le programme du département d'innovation sociale dédié aux migrants à la municipalité de Brno a pour mission de « *construire des ponts entre les communautés de migrants entre eux, et entre eux et la municipalité* » (Magda). L'équipe est composée d'une coordinatrice et de 4 personnes-relais sélectionnés en fonction des principaux groupes d'étrangers présents sur la ville : Roumains et Moldaves ; Ukrainiens et Russes ; Vietnamiens ; et Syriens et pays arabophones.

La stratégie du service repose d'abord sur un principe de *mainstreaming* (droit commun). L'équipe fonctionne comme un pôle ressources au sein des services municipaux : le « *travailleur interculturel* » peut traduire les formulaires, et intervenir en appui ou conseil à leur demande auprès des services de la ville. Ils organisent des journées de sensibilisation au travail interculturel pour les employés municipaux, afin de dépasser les peurs réciproques. Par leur intervention, ils « *font en sorte que les services publics s'adaptent par des services sensibilisés aux questions culturelles et développent des stratégies pour prévenir la discrimination* » (GILCHRIST 2017 p 221).

De l'autre, « *il a été décidé dès le début que [les personnes relais] seraient aussi des travailleurs de terrain pour aller à la rencontre des communautés, pour voir ce dont les personnes ont*

¹⁷⁸ Source : eurostat https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=File:Population_n%C3%A9e_%C3%A0_1%27%C3%A9tranger_par_pays_de_naissance,_1er_janvier_2018_FP2019-fr.png consulté le 11 décembre 2019.

besoin, quelles informations » : tous travaillent sur le terrain au moins un jour par semaine. Ils utilisent la cartographie communautaire réalisée dans le cadre de la recherche initiale pour être présents aux endroits stratégiques : chantiers de construction, gare routière pour les nouveaux arrivants, commerces vietnamiens, lieux d'hébergement...

Les personnes-relais sont des individus qui sont familiarisés avec les deux cultures. Par exemple, Klara est Syro-tchèque et a grandi en Syrie. Chaque personne-relais travaille différemment pour s'adapter à la communauté : pour Klara, un groupe de femmes (environ 90 inscrites) sur l'application What's app, une page facebook et un flyer qu'elle dépose, par exemple, dans les mosquées ; mais elle sait par expérience que le bouche-à-oreilles est le meilleur moyen de se faire connaître de la communauté arabophone, qui « *fonctionne par recommandation* ». Klara organise également des réunions d'information sur des thèmes à la demande des personnes (vacances, harcèlement scolaire...), et des repas festifs syro-tchèques autour des temps forts de l'année, avec un partage culturel, en lien avec une association locale.

L'action du service d'innovation sociale apporte un exemple d'intervention à plusieurs niveaux : dans les communautés, au sein des institutions, et entre les groupes présents sur le territoire.

2. Créer des liens interculturels

L'association Nesehnuti « *travaille avec les communautés locales et avec les migrants, et essaie de créer des espaces de rencontre ; et d'apporter des outils et aussi de faire... ce qui est nécessaire pour qu'ils vivent ensemble* », explique Vinca. L'un de leurs programmes, « Ensemble vers la diversité », concerne spécifiquement l'accueil des « internationaux », traduction choisie par Vinca pour le mot tchèque « *arrivants* ». Le cœur du dispositif est un programme de parrainage entre un tchèque bénévole, qui bénéficie d'une formation et de matériel pédagogique, et un migrant souhaitant apprendre la langue. En parallèle sont organisés divers événements visant à rapprocher les communautés vivant sur le territoire : centre de loisirs estival, fêtes et cours de cuisine. « *Nous essayons de créer un sentiment communautaire* » autour de ces événements, et de consolider les liens avec d'autres associations impliquées dans le même domaine.

Une partie du programme a pris fin en 2018 avec la fin de la subvention de 2 ans et la suppression du poste de la coordinatrice. Il s'agissait d'un projet dit de « *laboratoire communautaire* » qui visait à soutenir, par la création de réseaux et la montée en compétences,

l'intégration des migrants. Les migrants n'étaient pas assez nombreux et le laboratoire s'est ouvert à toutes populations : groupes de mères d'enfants handicapés, cyclistes engagés pour davantage de sécurité sur la route... « *Au final, dit Vinca, c'était une communauté très, très diverse, avec des sessions de formation, des sessions de networking, et aussi le site internet...* ».

Ils mènent aussi des actions de sensibilisation dans les écoles sur la question de la diversité pour « *soutenir des débats démocratiques dans le milieu scolaire* », contribuant ainsi à lever les préjugés contre les personnes d'origine étrangère.

D. Le rôle des médiateurs interculturels

Qu'il s'agisse du travail auprès des Roms ou auprès des migrants, nous notons la présence récurrente de professionnels issus des minorités dans les services rencontrés. Josef et Renata font état de travail en binôme Rom / tchèque comme un point fort pour faciliter le processus d'intégration des minorités. Magda les inscrit volontairement au cœur de la stratégie de son équipe : ils jouent un rôle de contact et d'organisateur auprès de leurs communautés cibles, et de conseil pour les équipes, qu'ils aident à « *adopter un langage moins bureaucratique et à avoir une connaissance moins stéréotypée* » des groupes migrants (COHEN-EMERIQUE 2011 p 416). Suresh reconnaît qu'il a bénéficié de son statut d'étranger pour construire des ponts entre les deux groupes.

La figure du médiateur issu de la minorité est donc omniprésente dans la pratique, mais étrangement peu étudiée dans la littérature sur le travail communautaire interculturel : les applications dans le domaine de la médecine sont davantage connues. Ces professionnels se rapprochent du médiateur culturel français, dont le rôle est d'« *aider les professionnels à reconnaître les déterminants sociaux des attitudes et des individus, tout en les sensibilisant à la complexité et à la pluralité qui caractérisent la culture d'immigration* » (BLANCHARD 2004). Cependant, le médiateur culturel est ici envisagé comme une personne ressource passive, disposant d'une expertise culturelle pour l'intervenant, quand, dans les exemples pratiques du terrain tchèque, il est lui-même en position d'acteur du travail communautaire, et facilite la construction de ponts entre les groupes.

Conclusion sur la pratique

Le travail de développement communautaire auprès des Roms et des migrants repose sur des principes d'action communs, et un même objectif de renverser les discriminations envers un groupe minoritaire afin de lutter contre son exclusion. Cet objectif se traduit par « *une action à*

tous les niveaux, de l'inter-personnel au sociétal » (GUTIERREZ et al 2005 p 346) dont la première étape est, le plus souvent, la consolidation des liens à l'intérieur du groupe. L'intervenant doit être particulièrement vigilant à ne pas renforcer l'hostilité de la majorité envers le groupe minoritaire en lui apportant un soutien qui pourrait sembler injustifié aux yeux de l'opinion : la construction d'alliances au sein de la communauté ainsi qu'avec l'extérieur est susceptible de contribuer à légitimer l'intervention professionnelle, ce que facilitent, dans certains contextes (et en particulier à Brno), les liens observés entre les sphères politique, universitaire et professionnelle dans l'intervention sociale.

Conclusion

Le travail communautaire semble avoir trouvé une place dans l'enseignement et la pratique du travail social en République tchèque renouvelé après 1989, du fait de travaux impulsés par les universités, et d'expérimentations locales impliquant les collectivités (régions). Le travail social communautaire s'apparente à un développement communautaire anti-discriminatoire axé sur la lutte contre l'exclusion. En cela, il est particulièrement adapté à la promotion des communautés Roms.

Les évolutions législatives depuis les années 2000, restreignant le champ d'action et l'autonomie du travail social, représentent un mouvement contraire dans cette dynamique d'expansion du travail communautaire portée par les universités, et interrogent la place de ces pratiques dans le travail social. Des intérêts divergents se font jour entre les législateurs et les professionnels et enseignants du travail social, et entre la sphère politique et la sphère académique / professionnelle. L'issue de cette confrontation, qui conditionne l'accès aux ressources, reste incertaine.

Le travail communautaire avec les Roms vivant dans les quartiers d'exclusion est encore en phase d'expérimentation en République tchèque – témoin la mise en place prévue en 2021 d'un laboratoire pour soutenir les bonnes pratiques dans les projets communautaires, alimenté conjointement par la Région Moravie-Silésie et l'Université d'Ostrava. La question de l'exclusion des Roms est une question sociale majeure dans plusieurs pays d'Europe centrale et de l'Est, mais l'Ouest n'est pas exempt de discriminations territoriales et ethniques, et les expériences menées en République Tchèque méritent d'être suivies avec attention.

Le travail communautaire en République Tchèque peut se construire sur la base de nombreux points forts : sa jeunesse, qui en fait un terrain relativement neutre politiquement ; les liens entre université, professionnels, pouvoir politique et société civile ; le statut du travail social pleinement reconnu comme une filière universitaire capable de produire de la recherche ; et enfin la capacité, sur ces bases, à s'inspirer de pratiques à l'international. Ces éléments permettent au travail social au sens large (et non pas dans le sens très étroit défini par la loi) d'être compétitif dans un contexte néolibéral (références aux bonnes pratiques, culture de l'évaluation et recherche de l'efficience...); cependant l'avenir du travail social communautaire, porté par une minorité au sein du travail social, reste incertain, au vu d'un financement majoritairement européen.

Chapitre 6 : L'Italie

Données socio-démographiques de l'échantillon :

12 entretiens ont été menés en Italie auprès de 14 personnes. Afin d'avoir un aperçu des contrastes entre le Nord et le Sud de l'Italie, et de leur impact sur le travail communautaire, nous avons choisi, sur conseil d'un contact à l'université de Calabre (Cosenza), de mener les entretiens sur trois terrains d'enquête : un en Italie du Nord, à Milan, et deux en Italie du Sud, à Naples et Cosenza.

Milan :

Forte de ses 3.255 millions d'habitants pour l'agglomération, ce qui en fait la première aire urbaine d'Italie, **Milan** (Lombardie) est aussi la cinquième place boursière européenne. Comme bassin d'emploi, elle continue d'attirer des travailleurs, notamment du sud de l'Italie. Malgré le gel des budgets municipaux en matière sanitaire et sociale, qui affecte toute l'Italie, les organismes publics et les coopératives milanais disposent de ressources permettant d'employer des travailleurs sociaux salariés, voire de mettre en place des actions innovantes.

Mila est professeur de sociologie et dirigeait la filière de sociologie et de recherche en sciences sociales de l'université de Milan-Bicocca jusqu'en décembre 2018. A ce titre, elle était aussi responsable de la filière de formation des assistants de service social. Elle est engagée sur plusieurs projets de recherche action à Milan et ailleurs, dont l'objectif est de comprendre et favoriser l'activation des bénéficiaires de services (par exemple, dans le champ de la santé mentale).

Anetta est professeur de travail social au département de sociologie et de recherche en sciences sociales à l'Université Milano Bicocca. Assistante sociale de formation, elle est active au niveau national et international pour promouvoir la profession. Elle a publié plusieurs ouvrages et articles sur le travail social. Elle a exercé comme assistante sociale à Parme de 1972 à 1986 avant de s'orienter vers la formation.

Vittoria enseigne la méthodologie du travail social à l'université catholique de Milan (Universita Cattolica). C'est dans son travail auprès d'une association pour l'accompagnement des familles qu'elle découvre les méthodes de travail de groupe et de communauté. Elle promeut une approche « relationnelle » du travail social (y compris communautaire) telle qu'elle est développée par le Pr. Folgheraiter, de la même université.

Fedra et **Luigi** travaillent pour des ateliers d'urbanisme de la ville de Milan, gérés par des associations conventionnées, dans le cadre de l'accompagnement des populations à des campagnes de rénovation urbaine dans 5 quartiers défavorisés. Fedra est juriste de formation et

son employeur est le syndicat de logement social ; Luigi a étudié les sciences politiques et la participation locale aux dispositifs et politiques publiques. L'entretien est traduit de l'italien au français par une de leurs connaissances.

Abramo et Marcello : Marcello est titulaire d'un master en travail social, Abramo d'une licence de psychologie. Ils exercent tous deux dans des organismes travaillant auprès de populations sans domicile fixe. Abramo travaille pour les Œuvres des Frères Franciscains, dans un Service de Housing First (Logement d'abord) qui met en place un travail de groupe avec les personnes accompagnées ; Marcello exerce dans un centre multi-services pour personnes sans domicile. Si la dimension communautaire manque à leur travail, cet entretien nous fournit des éléments quant au contexte d'exercice des travailleurs sociaux, notamment dans le sud de l'Italie, que Marcello a été contraint de quitter pour trouver un emploi rémunéré.

Italie du Sud

Naples, en région Campanie, est la première agglomération du Sud de l'Italie. Bien qu'étant affectée par la pauvreté et la criminalité organisée, à l'instar des autres villes du sud, elle dispose de ressources économiques représentant potentiellement un levier de promotion sociale. Plus au sud, l'aire urbaine de **Cosenza** compte 260.000 habitants. Elle est située en Calabre, la région la plus pauvre d'Italie, durement touchée par le chômage, l'émigration des jeunes, et le travail non déclaré ; mais c'est aussi le premier port d'entrée des migrants en Europe.

Cosenza :

Aurelia est la coordinatrice du « Palais » (Il Palazzo), un centre social dans le vieux Cosenza installé dans un bâtiment municipal géré par la coopérative « La Terre ». La coopérative a répondu à un appel à projet municipal et le service a récemment ouvert ses portes au moment de notre rencontre. La mission première du Palazzo est de favoriser l'insertion de personnes migrantes en situation régulière, par le biais d'un accueil mère-enfants, de cours de cuisine et d'italien, et d'ateliers divers (loisirs créatifs et informatique). Cependant, l'équipe a conscience que tout processus d'intégration est réciproque, et ils mettent en place plusieurs actions afin de favoriser la rencontre entre le quartier et les personnes qui fréquentent le centre.

Isabella est la coordinatrice d'un centre médico-social pour personnes réfugiées (en particulier des victimes de torture), relevant de l'association « La Kasbah ». Ce service est un exemple d'initiative citoyenne pour mettre en place des services médico-sociaux en s'appuyant sur la société civile là où l'Etat fait défaut : les permanences médicales et les services d'accompagnement (juridique et social) sont effectués par des professionnels bénévoles, ou en disponibilité sur leur temps de travail pour les médecins. L'association reçoit des financements européens, qui transitent par la région, pour l'accueil de réfugiés. L'association existe depuis 2000 ; c'est le seul service pour l'accueil de réfugiés encore actif en Calabre.

Silvano est un membre actif du comité de la Petite Place ou « Piazza Piccola ». Le comité rassemble des habitants et associations engagés sur le quartier du Vieux Cosenza pour promouvoir de meilleures conditions de vie pour les habitants, et la mise en valeur d'un quartier délaissé par les autorités. Silvano a un travail alimentaire en soirée et consacre la majorité de son temps au comité : il tient à l'indépendance financière de l'organisation, qui permet de s'opposer aux politiques menées par la municipalité. Le comité a un mode de gestion horizontal et n'a pas souhaité se constituer en association ou autre structure formelle. Piazza Piccola effectue un travail de mise en réseau des associations du quartier, d'advocacy (campagne

médiatique pour dénoncer la corruption et l'abandon du quartier), et organise des assemblées d'habitants.

Gioacchino est membre de l'une des très nombreuses associations œuvrant dans le Vieux Cosenza, l'association « San Pancrazio ». Fondée dans les années 1990 par des chrétiens marqués par la théologie de la libération et engagés dans la lecture de Paulo Freire et Ivan Illich, l'association s'apparente à une résidence sociale, financée par les contributions de ses membres : Gioacchino verse l'intégralité de son salaire d'universitaire (il enseigne les sciences politiques) à l'association. Leur cible principale sont les enfants du quartier : ils effectuent un travail de mise en lien entre les écoles et les parents, et proposent des loisirs et aides aux devoirs.

Naples

Tessa est coordinatrice du centre d'accueil pour enfants « Space Studio » de la Cooperativa La Tenda (littéralement, la « tente »). Le centre est situé dans le quartier de Sanità, qui cumule de nombreux indicateurs de pauvreté et un taux de déscolarisation de 30%, selon Tessa. Le dispositif vise à mettre en valeur les compétences sociales des enfants qui ne sont pas traditionnellement reconnues par le système éducatif. Ils cherchent également à impliquer les parents dans les apprentissages de leur enfant, et sont présents dans l'accompagnement pédagogique au sein de l'école, afin de consolider un partenariat éducatif autour de chaque enfant.

Angelo est guide touristique pour la Coopérative La Paranza (le « filet de pêche »). L'initiative émane d'un prêtre, don Antonio Loffredo, arrivé sur la paroisse locale au début des années 2000, qui a impliqué des jeunes dans la mise en valeur du patrimoine du quartier : en l'occurrence deux catacombes qu'ils ont rénovées et ouvertes au public. Cette ouverture a permis de développer l'activité économique du quartier autour du tourisme, et de nombreux autres projets communautaires touchant différentes catégories de population (enfants, femmes...) ont ensuite vu le jour. La Paranza est rattachée à la Fundazione di San Gennaro (Fondation Saint Janvier), qui regroupe des commerçants et habitants ayant à cœur de promouvoir le quartier de Sanità.

Frédéric est doctorant français en anthropologie, en observation au Centre social Je so Pazzo, installé dans un ancien hôpital psychiatrique du quartier de Materdei. Le centre propose diverses activités culturelles et artistiques à la population ; une permanence médicale pour des personnes sans couverture santé (majoritairement des migrants) est tenue par des professionnels de santé bénévoles ; et enfin, le centre social sert aussi de base à un parti politique d'extrême-gauche, fondé par des intellectuels gauchistes (inspirés par Gramsci) dont certains en lien avec l'université de Naples. Les locaux appartiennent à la municipalité et ont le statut de « Bien Commun », reconnu par la loi, qui découle d'un mouvement d'extrême-gauche dans les années 1970 et 1980 en Italie.

Notre échantillon contient 3 professeurs en sociologie ou travail social ; un chercheur en anthropologie ; un guide touristique ; et 9 intervenants sociaux de formations et de statuts divers (dont deux assistants sociaux diplômés), certains étant salariés sur ces fonctions, d'autres bénévoles. La diversité de ces profils dénote la difficulté à faire sens d'un champ communautaire qui ne repose sur aucune unité. Les inégalités nord sud sont aggravées par la régionalisation depuis 20 ans. Les acteurs sont multiples, et la société civile intervient largement

en complément de services défaillants ; et le travail social se trouve en position de faiblesse suite à son rattachement à l'université et au gel des budgets publics. Nous présenterons dans ce chapitre le contexte spécifique dans lequel s'inscrit le travail social italien, avant d'analyser le travail social et le travail communautaire en Italie, leurs histoires, acteurs, et modèles. La dernière partie présente les actions observées sur le terrain.

Introduction : présentation du régime d'Etat providence dans les pays d'Europe méditerranéenne

Les Etats d'Europe du Sud, à savoir l'Italie, la Grèce, le Portugal et l'Espagne, échappent aux tentatives de classification, et l'existence d'un modèle reposant sur des caractéristiques communes reste contestée. Il existe cependant une proximité concernant les « *tendances sociodémographiques, les singularités institutionnelles, la vie politique, le contexte socio-économique des politiques publiques et les systèmes de valeur* » entre les Etats de l'Europe du Sud (MORENO 2006). Ces quatre pays ont connu des dictatures au 20^e siècle et ont dû mettre en place des mesures de rattrapage industriel et social à partir des années 1970 et 1980. Le poids la religion, malgré une pratique en baisse, et le rôle central de la famille, sont également des caractéristiques prédominantes de ces 4 Etats.

L'appartenance des nouveaux Etats européens¹⁷⁹, ainsi que de la France (en raison sa proximité avec l'Italie) à cette catégorie continuent de faire débat.

Esping-Andersen propose un « modèle méditerranéen », proche du modèle conservateur corporatiste (car reposant sur des assurances sociales souvent généreuses et fragmentées) mais avec certaines particularités :

- De grandes disparités entre les caisses de retraite, qui tendent à favoriser les fonctionnaires et les salariés en contrat longue durée. Les autres doivent avoir recours aux systèmes d'assistance qui sont moins généreux (MORENO 2006).
- Des systèmes de santé universels développés après les années 1970, ce qui les apparente au modèle libéral universel ;

¹⁷⁹ Chypre, Malte, Slovénie, Croatie

- Un revenu minimum pour les chômeurs qui est progressif, insuffisant, et parfois inexistant¹⁸⁰.
- Une faiblesse de l'Etat qui favorise les jeux d'intérêts, la mise à l'écart de certains groupes, les logiques clientélistes, et la corruption, visant l'accès à des privilèges ou à leur maintien davantage que l'intérêt général. L'influence des partis politiques, et des arrangements entre acteurs publics et privés, sur les décisions en matière de politiques sociales reste forte. (MORENO 2006)

C'est en particulier le rôle structurant de la famille dans la société qui rattache ces quatre pays à un modèle d'Etat providence « familialiste » distinct. La famille continue à vivre sous le même toit (la propriété foncière étant favorisée par rapport à la location, et encouragée par les politiques fiscales) ; les ressources sont mises en commun ou transférées d'un membre de la famille vers un autre dans un processus de mutualisation ; enfin, elle peut contribuer à l'insertion en emploi de ses jeunes. Cette place prégnante de la famille garantit un niveau de micro-cohésion sociale élevée autour de la cellule familiale et de la communauté (MORENO 2006).

De fait, les services de protection et d'action sociale reposent largement sur des solidarités familiales traditionnelles qui restent fortes pour des raisons historiques et culturelles. L'importance des micro-solidarités familiales répond aux carences de l'Etat, et en retour vient justifier sa non-intervention, l'opinion générale étant que les services rendus au sein des familles seraient de meilleure qualité que ceux fournis par un prestataire extérieur (MORENO 2006). La part du budget de l'Etat consacré à la socialisation des coûts familiaux est moindre dans les pays d'Europe du Sud qu'ailleurs en Europe¹⁸¹.

Au sein de la famille, c'est majoritairement aux femmes, qualifiées de « super-women », qu'incombe la prise en charge des enfants et des personnes âgées. Or le taux de chômage des femmes, en augmentation constante, représente une limite pour ce modèle et entraîne une fécondité en berne (MORENO 2006). L'arrivée massive de migrants est venue partiellement

¹⁸⁰ En Italie, une première expérimentation pilote en 2001 a été avortée suite au changement de gouvernement en 2002. Les hésitations des gouvernements italiens tiennent à la forte corruption, et au manque de personnel pour mettre en œuvre l'accompagnement d'un revenu minimum. Les inégalités nord-sud ont également suscité des résistances au Nord de l'Italie ; enfin, les syndicats n'y sont pas favorables, car ils préfèrent des mesures de soutien à l'emploi (SARACENO 2006). Le déploiement d'un revenu minimum est de nouveau en projet en 2019.

¹⁸¹ 1% du PIB italien en 2002, là où la moyenne de l'UE était située à 2,2% (MORENO 2006)

combler des secteurs de l'économie informelle¹⁸², notamment pour la prise en charge des enfants et adultes dépendants (MORENO 2006).

Le travail social s'est développé tardivement dans les Etats relevant de cette typologie, en raison de la prégnance de solidarités familiales ou communautaires « traditionnelles », et du poids de l'Eglise dans la société (œuvres charitables). En Espagne, il faut attendre les années 1980 pour qu'un diplôme de travail social soit reconnu et diffusé à travers le pays.

L'absence d'une planification centrale ambitieuse et la mosaïque de services qui caractérisent le *welfare mix* méditerranéen n'ont pas encouragé une recherche d'amélioration de qualité des services publics. En parallèle, un mouvement de libéralisation et de privatisation des services amène un nombre toujours croissant d'ONG (bénéficiant de subventions publiques ou parfois privées) à développer une offre sociale dans ces pays. Cette offre du tiers-secteur peut représenter une alternative aux fonctions traditionnellement assurées par la famille, si celle-ci vient à décliner comme système de solidarité. Cependant le tiers-secteur est plus développé dans les régions les plus riches, ce qui contribue à accentuer les inégalités territoriales (SARACENO 2006).

Comme ailleurs en Europe, le modèle méditerranéen est influencé par le modèle libéral, dont les législateurs adoptent certains principes. La rhétorique du *workfare*, « *qui subordonne les prestations au travail* » (MORENO 2006), et celle de *l'activation*, rencontrent notamment un succès croissant – nous développerons ce point ultérieurement à partir de l'analyse des entretiens.

On observe enfin un même processus de décentralisation en Espagne et en Italie : l'Italie est devenue un « *Etat plurinational, doté de structures régionales et fédérales* », dans lequel les régions ont le monopole en matière d'action sociale (MORENO 2006). Dans les années 2000 les Italiens sont insatisfaits d'un système coûteux et d'une croissance économique qui demeure inférieure à la moyenne européenne. En 2001, une réforme constitutionnelle (LC 3-2201 réformant le Titre V de la Constitution) attribue davantage de compétences et d'autonomie aux régions. Au moment où les dépenses de santé sont régionalisées, la question fait l'objet d'une forte couverture médiatique. La réforme n'a pas été accompagnée de la définition de standards minimaux pour l'ensemble du pays, pas plus qu'elle n'a organisé de transferts de fonds des

¹⁸² On estime le secteur de l'économie informelle de 20 à 25% du PIB en Espagne et en Italie, et 35% en Grèce en 1999 (Baldwin-Edwards, cité par MORENO 2006)

régions plus riches vers les régions les plus pauvres. De fait, elle a amené les importantes disparités territoriales (en particulier entre le nord et le Sud) dont pâtit toujours l'Italie à ce jour (CAMPANINI 2014). Selon des chiffres de 2009 (étude de DelBosca et Rosivo), le Nord de l'Italie dépense deux fois plus par tête en protection sociale que le Sud (58% contre 9% des dépenses totales : le reste est constitué du centre et des îles). Dans le sud, seules 14% des municipalités mettent à disposition des places en crèche, contre 56% au nord (FASOL et ZANUTTI 2010).

Pour retrouver une compétitivité sur le marché européen, la protection des travailleurs est réduite, en particulier pour les nouveaux entrants sur le marché du travail que sont les femmes en retour de maternité et les jeunes sans CDI. Avec la crise, la « famille » revient dans les discours. Le gouvernement souhaite faire appel aux solidarités familiales, mais dans un contexte où celles-ci évoluent et ne sont plus aussi fortes. L'Italie a ainsi tendance à soutenir davantage les relations établies (par exemple, en premier lieu, la famille), que l'innovation sociale (par exemple l'insertion professionnelle des jeunes). On remarque une inadéquation entre offre et besoins, dans un système complexe et peu souple. (FASOL et ZANUTTI 2010)

I. Le contexte

A. Nord et Sud : Deux pays en un

Le clivage nord-sud est un point récurrent dans les entretiens, en particulier ceux conduits à Naples et à Cosenza.

Si l'écart économique entre le Nord et le Sud de l'Italie est une constante depuis l'industrialisation du pays au 19^e siècle, elle a été aggravée par la réforme constitutionnelle de 2001 et la régionalisation conséquente. En effet, depuis 2001, l'action sociale est une compétence régionale exclusive. Les régions jouissent d'une grande autonomie dans la détermination et la mise en œuvre des politiques sociales (MORENO 2006), ce qui fait rentrer l'Italie dans le groupe des Etats Régionaux en Europe (QUEVA 2014). Il est prévu par la loi que « *l'Etat doit définir les standards [applicables à l'ensemble du pays] et les régions sont autonomes pour les appliquer. C'est ce que prévoyait la loi, mais l'Etat ne l'a jamais fait* » (Gioacchino). Du fait de l'absence de définition de standards et de redistribution à l'échelle nationale, les budgets au sud sont moindres qu'au nord : là où, au nord, la dépense sociale

moyenne par tête est d'environ 360 € par an, au sud elle est de 100€, et 26€ à Cosenza (Gioacchino).

L'intégration des ONG au « welfare mix » italien a certes permis une augmentation de l'offre de services, mais elle a accru les disparités régionales, dans la mesure où les ONG ne sont pas réparties équitablement sur le territoire : elles sont plus nombreuses dans les régions les plus favorisées (SARACENO 2006, MORENO 2006). Le Sud est ainsi « *un désert en termes d'organisation de services sociaux. Il manque d'investissement (...) au niveau économique* » (Anetta). La différence Nord Sud « *concerne tous les aspects du welfare : éducation, santé, logement, assistance sociale* » (Gioacchino) : le déficit institutionnel se conjugue avec l'insuffisance des moyens administratifs (SARACENO 2016). Dans le sud, les dépenses sociales sont centrées sur l'aide aux personnes les plus pauvres, et sur l'institutionnalisation des publics en situation de handicap et des enfants placés (Gioacchino). L'Italie du Sud s'inscrit nettement dans la quatrième Europe sociale, ajoutée par Esping-Andersen aux autres modèles d'Etat-Providence pour caractériser les Etats concernés par un taux élevé de familialisme, où « *la vie des personnes est fortement conditionnée par l'aide de leur famille* » (Gioacchino).

Enfin, le sud Italien est caractérisé par une faible légalité, c'est-à-dire un respect des lois relatif aussi bien du côté des acteurs que des forces de l'ordre, et l'implantation d'organisation criminelles comme la Camorra à Naples ou la N'Drangheta en Calabre (FROMENT 2016, SARACENO 2006). La crainte de la corruption contribue à accroître les inégalités en freinant les transferts du nord vers le sud, comme le souligne Angelo : « *aujourd'hui, dit-il, la Fondation Con Il Sud est l'une des rares fondations à donner de l'argent pour l'Italie du Sud. Il n'y en a pas plus de 4 ou 5 dans tout le pays* » (Angelo).

L'Italie est donc clivée entre nord et sud par des écarts économiques et culturels. Ces disparités sont inter-régionales, mais aussi intrarégionales, du fait de « *différences de culture politique et administrative* », qui se répercutent sur des modalités d'interactions entre les acteurs institutionnels et associatifs (SARACENO 2006). Les pratiques professionnelles, le statut du métier de travailleur social, et les contextes d'exercice varient donc grandement entre les régions, si bien que l'Italie gagne à être traitée non pas comme une entité indivise, mais plutôt comme un millefeuille de contextes distincts influant sur les tâches, les méthodes et les arrangements entre les acteurs impliqués dans le social.

B. La notion de périphérie

Fedra parle des quartiers ciblés par la politique de la ville milanaise comme des quartiers de « périphérie », bien que certains soient proches du centre-ville de Milan. Le mot revient dans le discours de Gioacchino, nous présentant une image de l'Italie polarisée entre des centres en croissance et de nombreuses périphéries. « *On observe en Calabre, dit-il, des phénomènes qui ne sont pas typiquement Calabrais, mais qui y sont particulièrement visibles. Ce serait une erreur de considérer la situation comme un retard de l'ordre du sous-développement. Tout le sud de l'Italie, et la Calabre en particulier, sont l'image de ce que va devenir l'Europe, si l'on ne trouve pas de solution à cette crise* ».

La principale ressource qui fait défaut à la Calabre est un pôle urbain de grande envergure, comme Naples ou Bari – « *même en Sicile il y en a deux ou trois* ». Les métropoles sont des « *points d'échange de flux, que ce soit d'argent ou autre chose* », qui permettent de capter la richesse et la faire rayonner. Or, si la Calabre compte 2 millions d'habitants, on y trouve seulement deux villes de taille moyenne, Reggio Calabria et, loin derrière, Cosenza. Or « *plus les métropoles sont petites, moins elles parviennent à capter les flux* » (Gioacchino). De fait ces flux sont « *unidirectionnels* », du sud vers le nord. Les jeunes les plus diplômés sont les premiers à partir au nord, et parfois à s'expatrier. « *En 7 ans, entre 2007 et 2013, le taux de fécondité a baissé de 14%* » (Gioacchino). La Calabre figure parmi les régions les plus « *vieilles* » d'Europe du fait d'une chute de la natalité, de l'émigration des jeunes, et de l'allongement de l'espérance de vie. La pauvreté est également préoccupante en lien avec le taux de chômage : 21,6% pour les actifs¹⁸³, et près de 50% pour les jeunes. « *La Calabre est la périphérie de l'Occident (...), une périphérie de l'Italie de personnes pauvres et âgées* », conclut Gioacchino. L'Italie du Sud fait effectivement partie de régions périphériques en difficulté qui ne parviennent pas à rattraper leur retard, car son éloignement géographique ne lui permet pas de bénéficier des retombées économiques de régions voisines plus riches (ERTUR et KOCH 2006).

C. Le relais de la société civile ?

Plusieurs acteurs relèvent la richesse et la vivacité de la vie associative à Cosenza et à Naples,

¹⁸³ Données Eurostat 2018. La Calabre est la 11^e région NUTS 2 (Nomenclature d'Unités Territoriales Statistiques : l'Italie compte 20 régions NUTS 2) européenne la plus touchée par le chômage. Concernant le chômage des jeunes, la Calabre et la Campanie, en Italie, figurent parmi les dix régions les plus touchées en Europe. Cf https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Unemployment_statistics_at_regional_level consulté le 30 octobre 2019.

pour répondre aux besoins sociaux non couverts. « *De nombreuses associations travaillent en réseau sur le territoire, confessionnelles ou non. Elles agissent indépendamment du secteur public et en révèlent les manques* » (Giacchino). Vittoria cite le travail d'accueil et d'intégration des migrants mené dans le sud par des associations et grâce à la mobilisation des particuliers : la Calabre est la première région d'accueil des migrants en Italie, mais les ressources publiques sont très restreintes. Cela fait dire à Vittoria que le sud est peut-être plus propice au travail communautaire que le nord, du fait de la nécessité de mobiliser les ressources endogènes et d'impliquer les citoyens face au retrait de l'Etat. « *Peut-être que, comme ils ont moins de services, ils doivent s'organiser pour faire face aux problèmes* », postule-t-elle.

En dépit de cette richesse associative, il semble qu'à Cosenza, la multiplicité d'acteurs ne dispose pas d'une coordination suffisante pour mettre en place une réflexion critique sur le sens de leur action, et favoriser des changements structurels, notamment par le biais de l'advocacy. Giacchino contredit donc l'hypothèse de Vittoria, en avançant que « *le contexte de fragmentation de la société est encore plus grave dans les quartiers les plus pauvres : il est donc plus difficile de définir ensemble des objectifs communs* ».

Par conséquent, l'action mise en œuvre par les acteurs bénévoles à Cosenza relève le plus souvent de la charité, c'est-à-dire de la distribution généreuse de biens, plutôt que d'une démarche de promotion sociale coordonnée localement. L'anomie qu'engendre la pauvreté ne permet pas d'envisager un projet politique visant à créer de la richesse et favoriser la cohésion et la participation. Un réel travail communautaire, dans un tel contexte, nécessite au préalable un travail d'analyse collective des problématiques et des ressources présentes sur le territoire ; c'est le sens du travail de conscientisation tel qu'il est mené par l'association San Pancrazio.

« *Cette solidarité caritative et surtout confessionnelle risque de devenir le remplacement de quelque chose de public : cela conforte l'Etat dans sa non-intervention* », craint Giacchino. Il rejoint le propos de Anetta quand elle s'inquiète du retrait d'un Etat garant de droits pour tous.

D. Le glissement idéologique vers l'après-welfare

En langue italienne, le mot « *welfare* » est communément utilisé pour désigner les interventions publiques en matière d'action sociale. « *Le welfare c'est le public, c'est la bureaucratie, c'est une situation très grave* », affirme Mila. La gravité de la situation est liée à la restriction des budgets qui est allée de pair avec la régionalisation depuis 2001, et a amené la concentration

des investissements d'action sociale vers les publics les plus précaires, au détriment des autres. « *Il y a des contributions pour les plus pauvres, pour les handicapés, les... Mais pas pour notre population. Et donc s'il y a des familles problématiques, c'est nécessaire d'activer toutes les [ressources] sur le territoire* » (Mila).

D'autres approches sont nécessaires pour répondre à la « crise » du système de welfare, selon Vittoria : « *nous réfléchissons à un autre moyen de l'organiser. On parle de welfare relationnel ou de welfare mix (...) ou de welfare pluriel* », y compris au niveau du gouvernement. « *La loi dit que les municipalités doivent travailler en lien avec les ONG, les familles, les communautés et les autres services (...). Mais la loi n'est pas très claire* » et les services sociaux publics locaux n'ont pas toujours les moyens pour accompagner une transition vers d'autres pratiques, renforçant le clivage privé / public (cf infra).

Si on la retrouve ailleurs en Europe, la recherche d'alternatives par le biais d'une relocalisation de l'action sociale et par une emphase sur l'activation des personnes et des ressources locales est particulièrement présente dans les discours des intervenants italiens, en particulier des observateurs universitaires (Mila, Anetta, Vittoria).

1. La notion de « Welfare communautaire »

Nous avons d'abord trouvé l'expression « welfare communautaire » (en Italien : Welfare Comunitario) dans un article écrit en 2019 sur le travail de l'association La Tenda à Naples (CHIODO, DE MARCO 2019), où nous avons interrogé Tessa. « *L'enracinement territorial, l'engagement solidaire, le travail constant des familles et des enfants des quartiers qui caractérisent l'histoire de l'association (...), nous permettent de situer les activités du laboratoire d'éducation territoriale dans le domaine de la promotion de l'inclusion scolaire, à travers des expériences de micro welfare communautaire* ».

La pratique du welfare communautaire s'inscrit dans le processus de re-localisation de l'action sociale engagé avec la décentralisation (avec un glissement d'une gouvernance centralisée vers une gouvernance locale du welfare) ; et dans un partenariat, voire une complémentarité, entre acteurs publics et privés, rendu nécessaire par le retrait des services publics. En lien avec la gouvernance locale du welfare, on parle ainsi de « welfare mix » pour désigner l'ensemble des acteurs publics et privés qui délivrent localement des services de protection sociale, qu'ils

recherchent ou non la participation des personnes concernées¹⁸⁴.

Andreotti et al (2012) préfèrent la notion de « systèmes locaux de protection sociale » à celle de *welfare mix*. Ces systèmes sont définis par les auteurs comme « *des dispositifs dynamiques dans lesquels les conditions socioéconomiques et culturelles locales spécifiques donnent lieu à différents mélanges d'acteurs formels et informels, publics ou non, impliqués dans la fourniture des ressources sociales* ». La notion de système local de protection sociale permet d'envisager ces acteurs en lien avec leur contexte social, historique et culturel local qui régule leurs arrangements.

Andreotti et al (2012) dénombrent 4 conditions pour que la gouvernance locale du welfare soit efficace et garantisse la cohésion nationale :

- Le secteur public reste positionné et assure le pilotage des partenariats locaux ;
- Les obligations financières des différentes collectivités territoriales sont claires ;
- Les collectivités disposent d'un financement stable de l'Etat qui soit suffisamment important pour qu'elles assurent leur rôle de pilotage et d'innovation ;
- L'égalité de droits des citoyens est garantie par des organismes nationaux.

En Italie, le transfert des compétences aux régions « *s'est accompagné d'un désengagement complet de l'Etat local* » (BAUMANN et STROHMEIER 2010), en particulier dans le sud. Les trois dernières conditions ne sont donc pas remplies, et la première l'est inégalement, d'où l'émergence de méthodes d'intervention relevant du « welfare communautaire ». Le terme est employé pour désigner des initiatives privées s'appuyant sur les ressources de la communauté.

Dans le projet Space Studio de La Tenda, le rôle de la communauté est reconnu dans la conception de ressources inclusives. Le welfare local est ici pluraliste et participatif. Il se distingue par deux aspects principaux : il favorise le lien entre les acteurs institutionnels et ceux de la société civile, en lien avec une problématique éducative ; et il promeut le rôle de la communauté pour construire des réponses plus « *inclusives et promotionnelles* » (CHIODO, DE MARCO 2019).

Nous trouvons également l'expression « welfare communautaire » sur le site du réseau

¹⁸⁴ On parle aussi de *rescaling*, ou reterritorialisation, pour désigner le processus par lequel les différentes fonctions de l'Etat (régulation, pilotage, financement et fourniture de services) sont réattribuées à différents niveaux de collectivités territoriales et au secteur privé, instituant un système de protection sociale multi-scalaire. (ANDREOTTI et al 2012)

« Welfare Reponsable »¹⁸⁵, qui définit ainsi le *welfare comunitario* : « un ensemble hétérogène d'initiatives qui favorisent le bien-être individuel et collectif, valorisant les ressources non exprimées ou sous-utilisées des communautés de référence ». Il est piloté « par des acteurs non publics et sans but lucratif », en parallèle de l'action de welfare menée par les entreprises, et de celle menée par les services publics. Il peut prendre la forme d'actions philanthropes ou mutualistes qui cherchent à combler les interstices laissés par les politiques publiques et le marché¹⁸⁶. Toujours selon ce réseau, le welfare communautaire vise à produire du rendement social et économique. Il s'appuie sur le sentiment d'appartenance et sur les réseaux de proximité et d'entraide pour faire se rencontrer les besoins et les offres. Les personnes impliquées, si elles ne sont pas solvables, sont encouragées au contre-don par leur temps ou leur expérience. Le welfare communautaire cherche à avoir un impact par le biais de l'action sur la manière dont sont gérés les services déjà en place, afin de rendre le système plus résilient : la modification des structures n'est pas un préalable mais un résultat attendu de l'action. La collaboration avec les autorités locales et les acteurs du secteur marchand est également recherchée.

Si nous reprenons une définition du développement communautaire¹⁸⁷, nous retrouvons les traits essentiels du *welfare* communautaire tel qu'il est ici présenté, si ce n'est que le welfare communautaire est exclusivement piloté par le secteur caritatif sans but lucratif et par les habitants, là où le développement communautaire peut être porté par les pouvoirs publics. Par ailleurs, il n'a pas d'objectif affiché de transformation sociale au-delà du bien-être de la communauté, et pas de visée politique d'augmentation de la capacité démocratique de la communauté. Le welfare communautaire, en admettant le désengagement de l'Etat et en effaçant la dimension politique du développement communautaire, en fait ainsi une forme moderne résolument adaptée au nouveau contexte idéologique néolibéral. Le nom même du réseau, « welfare responsable », l'inscrit dans cette ligne idéologique.

¹⁸⁵ <https://www.welfareresponsabile.it/welfare-comunitario/>: le réseau est constitué essentiellement de chercheurs universitaires.

¹⁸⁶ A savoir : « la valorisation des biens collectifs en état de délabrement ou confisqués au crime organisé ; la transmission générationnelle de la pauvreté, les enfants étrangers non accompagnés ; le logement social et la revitalisation urbaine ; l'activation ou la réactivation des Neets ; l'emploi des jeunes et l'employabilité des personnes vulnérables ; et l'inclusion des migrants » (<https://www.welfareresponsabile.it/filantropia-mutualismo-welfare-comunitario>).

¹⁸⁷ Cf par exemple la définition que donne le Regroupement Québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire en CSSS, reprise par LAVOIE et PANET-RAYMOND (2014, p.74) : « L'organisation communautaire considère les problèmes sociaux dans leur dimension collective et comme devant faire l'objet de solutions collectives ; sa préoccupation centrale est l'organisation de nouveaux pouvoirs et services au sein et au profit des communautés ; elle agit principalement dans une communauté locale et à partir d'elle-même lorsqu'elle intervient en application de politiques publiques. Elle mise sur le potentiel de changement et la capacité d'innovation de la communauté locale à partir de l'identification de besoins ou de problèmes qui suscitent des tensions dans le milieu ; elle porte une visée de transformation sociale et de démocratisation permanente ».

2. L'activation, l'autonomie, la participation : une critique implicite de l'assistance classique.

La montée en charge du *workfare* dénote un intérêt croissant pour le modèle libéral anglais, considéré comme un exemple pour la réforme du système de protection sociale (MORENO 2006). Quand nous l'interrogeons sur le travail communautaire à Milan, Mila évoque spontanément, et à plusieurs reprises, « l'activation » des ressources, qui relève de fait du travail communautaire selon elle. Le principe d'activation est mis œuvre dans plusieurs projets de santé mentale conduits avec le concours de son université, à Milan, Brescia ou Mentoue, avec pour objectif « d'activer les malades » (Mila) ; ou encore, dans des projets impliquant des personnes rencontrant des difficultés de logement, des chômeurs, ou encore les migrants, dont il s'agit de mettre en valeur les compétences, tout en mobilisant les ressources de la population pour favoriser leur intégration.

Par « activation des personnes », Mila désigne un processus « à 360 degrés », dans lequel l'intervenant cherche à faire se rencontrer les besoins du territoire (« comprendre quel service est nécessaire, comprendre quelles activités du temps libre sont nécessaires ») avec l'activation des « compétences et des ressources du territoire ».

On retrouve l'objectif d'activer les personnes dans le discours de Abramo, qui intervient auprès de personnes sans domicile fixe. « Parfois, (...) nous avons des personnes qui n'ont aucune ressource¹⁸⁸. Le risque c'est d'être paternaliste : je te donne gratuitement. Pour prévenir ce risque, je travaille de manière à rendre les gens aussi autonomes que possible » (Abramo). Pour ceux qui ne peuvent donner de contrepartie financière, la participation par d'autres moyens s'impose : « nous devons trouver un moyen de les faire participer parce que nous voulons qu'ils soient actifs » (Abramo). Cela peut être un emploi bénévole qu'assure la personne, ou encore un projet artistique, qui les aident à « avoir l'impression qu'ils font partie de la communauté ». La volonté d'activer et faire participer les personnes laisse transparaître une critique à demi-mot d'un modèle caritatif paternaliste. Elle atteste de la diffusion idéologique du modèle du *workfare*, lié à l'intégration à la communauté perçue comme une ressource, parmi les intervenants sociaux.

¹⁸⁸ L'Italie n'a mis en place un revenu de subsistance de base qu'en 2019.

3. Critique

Les critiques adressées aux modèles de welfare communautaire et d'activation se rejoignent : la gouvernance locale de l'action sociale et l'absence de standards nationaux dénotent un effacement de l'Etat qui est préjudiciable à la cohésion nationale et à l'égalité des citoyens. Dans des démarches de welfare communautaire, Chiodo et De Marco (2019) notent ainsi le souci d'éviter que l'échelle locale et les ressources communautaires elles-mêmes n'agissent pas comme des facteurs supplémentaires d'inégalité dans la stratification de l'accès aux droits et aux opportunités. Anetta ajoute : *« Il y a une pensée qui est très orientée, la solidarité, empowerment, (...) experts by experience, et tout ça. Mais ce qui va manquer, c'est l'engagement de l'Etat. Des droits de base pour tous. Donc ils [l'équipe de la Cattolica de Milan, qui promeut une approche communautaire relevant de l'initiative privée] partent d'une prémisse que je ne partage pas »*. Parmi les universitaires interrogés, le champ est divisé entre ceux qui défendent une intervention de l'Etat pour garantir les mêmes droits aux citoyens sur l'ensemble du territoire et un niveau élevé de prestations et de coordination par les pouvoirs publics (Anetta, Gioacchino), et ceux qui voient le retrait de l'Etat-providence comme une réalité incontournable, ouvrant la voie à des opportunités pour réinventer une intervention sociale davantage basée sur l'auto-organisation ou l'activation des communautés (Vittoria, Mila).

E. Rupture entre le privé et le public

En Italie, les secteurs privé et public représentent deux mondes répondant à des logiques différentes, entre lesquels les échanges sont rares.

1. Le secteur public

Mila explique qu'*« après la crise de 2008, en Italie il y a eu un [gel des postes] dans l'administration publique (...) et donc la possibilité [d'intégrer la fonction publique] est fermée (...) On appelle ça le Pacte de Stabilité (...) pour limiter le budget des communes »* : les communes ne peuvent plus dépenser au-delà d'un certain seuil pour le médico-social. Cette restriction des ressources *« a pénalisé tous les opérateurs, et aussi l'assistante sociale »*. De fait beaucoup d'assistants sociaux *« changent de travail »*, même si leur situation est préférable à celle des éducateurs ou des psychologues (Mila).

Du fait du gel des budgets, les travailleurs sociaux en poste à la municipalité sont

majoritairement cantonnés à un travail curatif auprès des populations les plus fragiles, notamment en protection de l'enfance. Le temps de formation et d'actualisation des connaissances pour les travailleurs sociaux en poste fait également défaut dans les services sociaux municipaux : « *en Italie, le travailleur social n'étudie pas. Ne lit pas beaucoup d'articles. Ils doivent suivre quelques formations, mais pas beaucoup. Je crois que beaucoup de travailleurs sociaux ont une vision un peu obsolète du travail social* » (Vittoria). Le blocage des embauches dans le public a entraîné un décalage entre les assistants sociaux en poste dans les municipalités, des professionnels en poste depuis plusieurs années et plutôt en fin de carrière, et ceux qui occupent des emplois dans le secteur privé caritatif ; ce décalage a été renforcé par l'universitarisation, qui a entraîné une inflexion de la culture professionnelle à partir des années 2000. Malgré des formations dispensées par l'employeur, le décalage reste important entre jeunes diplômés et anciens diplômés formés avant l'universitarisation, accentuant le clivage entre privé et public.

Malgré l'obligation que fait la loi aux services municipaux de travailler en concertation avec les ONG et les habitants, « *en réalité, les travailleurs sociaux sont dans leurs bureaux. (...) Ils font du casework* », et ne répondent donc pas à leur obligation de travailler avec les communautés faute de temps, de ressources, et de formation (Vittoria). A cela s'ajoute la complexité de certains fonctionnements municipaux, par exemple au sein de la Municipalité de Milan, où les intervenants déplorent une « action en silos » qui n'est pas propice au travail communautaire. « *En tant qu'atelier, notre interlocuteur est un département de la municipalité, explique Luigi. Mais c'est un autre département qui gère les espaces verts. Ils ne parlent pas souvent entre eux, ils n'en sont pas capables. C'est un gros problème de faire un dispositif de participation, mais la structure administrative en silos ne permet pas de répondre (...). La machine bureaucratique de la commune a tendance à compartimenter. Chacun s'occupe de son domaine et il n'y a pas une logique globale de gouvernance* ».

Les écarts entre privé et public se mesurent aussi dans les rémunérations des travailleurs sociaux, même si elles restent globalement faibles. « *Nous sommes tous sous-payés* », affirment Abramo et Marcello, qui perçoivent à Milan un salaire net de 1270€ par mois dans le secteur privé – l'un étant titulaire d'une licence en psychologie, et le second d'un master en travail social. Les salaires dans le public seraient sensiblement supérieurs. La faiblesse des salaires démontre le faible niveau de reconnaissance du métier, et illustre à nouveau les écarts entre nord et sud dans les budgets alloués au travail social. Pour exemple, à Cosenza, dans le sud, Marcello avait exercé dans le domaine de la santé mentale, d'abord dans le secteur associatif,

puis au sein de l'hôpital. Dans l'équipe associative de santé mentale, il travaillait 35 heures par semaine, mais seulement 6 heures étaient rémunérées. Son directeur était dans la même situation. Il peut arriver, dans le sud, que des travailleurs sociaux exercent une activité bénévole à plein temps, ce que nous n'avons pas trouvé à Milan.

« *Comme travailleur social, c'est difficile de travailler pour la municipalité car il n'y a pas de ressources et il n'y a pas de possibilité d'innover* », affirme Vittoria : si le travailleur social dans les services publics est restreint à l'aide individuelle, on trouve davantage d'initiatives innovantes et communautaires dans le secteur privé. « *Dans les projets innovatifs, les assistants sociaux ne sont pas dans le public mais dans le secteur caritatif* », confirme ainsi Mila.

2. Le tiers-secteur :

Le tiers secteur peut relever de différentes formes juridiques en Italie : Associations, Coopératives, Organisations non lucratives d'utilité sociale (ONLUS : *organizzazioni non lucrative di utilità sociale*), organisations de volontariat : c'est-à-dire tout ce qui ne relève ni du secteur public, ni de l'économie marchande (FROMENT 2016). Le tiers-secteur s'est installé en Italie dans tous les espaces où des besoins se font sentir auxquels ne répondent pas le secteur public, ni la famille (MORENO 2006). La part des ONG dans l'offre de services sociaux connaît une croissance forte depuis les années 1990, dénotant un mouvement de privatisation de la protection sociale. Cette croissance justifie aussi la non-intervention directe des services de l'Etat ou des collectivités territoriales.

Les ONLUS sont obligatoirement inscrites au registre unique des entités morales et associations, de même que les coopératives et les associations¹⁸⁹. Dans une coopérative ou une ONLUS, les salariés sont rémunérés. Par exemple au Palazzo « *la mairie a donné une dotation*

¹⁸⁹ « *Le Ministère du travail et des politiques sociales, et en particulier la Direction générale du tiers secteur et de la responsabilité sociale des entreprises, exerce des fonctions d'orientation, de promotion et de vérification de l'application de la discipline en ce qui concerne le tiers secteur.*

Ces compétences ont été transférées au Ministère après la suppression de l'Agence pour le tiers secteur (prévue par l'article 8, paragraphe 23, du décret-loi n° 16 du 2 mars 2012, converti, avec modifications, par la loi n° 44 du 26 avril 2012). En particulier, le Ministère :

- fournit des avis obligatoires et exécutoires sur la dévolution des actifs des organismes sans but lucratif et des organismes sans but lucratif en cas de dissolution ou de perte d'admissibilité ;
- fournit des avis obligatoires et non contraignants aux fins de radiation du registre unique d'Onlus, à la demande des directions régionales de l'Agence du revenu ;
- fournit des conseils et une orientation aux organismes sans but lucratif et à d'autres organismes du troisième secteur ».

Site du Ministère du travail italien : <https://www.lavoro.gov.it/temi-e-priorita/Terzo-settore-e-responsabilita-sociale-imprese/focus-on/Onlus-organizzazioni-Terzo-settore/Pagine/default.aspx>, traduction automatique Google, consulté le 5 octobre 2019.

pour un salaire de manière à le faire fonctionner », pour 5 ans renouvelables. En revanche, les associations fonctionnent sans salarié, même si elles peuvent « *gérer un budget, par exemple pour des frais de déplacement, des prestations professionnelles rendues par une personne* » sous forme d'indemnités. Toutes les rentrées d'argent dans l'association doivent rester à l'intérieur de cette association pour financer les différentes activités. « *Après, certaines assos embauchent au noir et utilisent les frais d'essence pour dédommager les personnes* » (Anna).

Les banques sont citées comme une source de revenus majeure pour le secteur caritatif. En effet, « *en Italie, pour les banques, c'est obligatoire de donner une part des profits* » à des associations : par exemple, d'investir dans un projet avec l'association italienne de handicap (Mila). « *Beaucoup de banques donnent beaucoup de soutien financier pour que des ONG travaillent de manière relationnelle* », ajoute Vittoria, par le biais de leurs fondations. C'est le cas de la fondation Cariplo, qui finance plusieurs projets communautaires à Milan. Luigi et Fedra citent le projet de Conditto à Milan : « *la fondation Cariplo a investi 10 millions d'euros pour restaurer les 6000 mètres carrés de Conditto. C'est une partie désaffectée... Il Conditto, c'est là que dormaient les élèves à l'époque (...). La moitié de ce bâtiment est devenu une école. L'autre moitié va devenir un espace ouvert au quartier comme coopérative. Il y a comme un réseau d'acteurs qui vont présenter un projet de réutilisation de cet espace (...). C'est un projet qui va durer 15 ans, qui va être financé 4 ans, et après il faut qu'ils s'auto-financent. Il y aura un bistrot-bar, un restaurant, et d'autres activités. (...). L'idée est que le projet ait une dimension sociale et culturelle, et qu'il bénéficie à tout le quartier* ».

En revanche, les financements de l'Union Européenne sont plus rares en Italie, selon plusieurs personnes interrogées à Milan et à Cosenza – faute de disposer des « *compétences pour répondre aux appels à projets européens* », suppose Fedra.

3. La place prépondérante de l'Eglise

Bien que le taux de pratique religieuse décroisse en Italie comme dans les autres pays du Sud de l'Europe, l'Eglise continue à jouer un rôle important dans la fourniture de services d'aide sociale, qu'elle délivre elle-même, ou contribue à financer. Elle s'appuie sur des ressources abondantes, aussi bien bénévoles que financières, via l'imposition sur le revenu, dont elle perçoit une partie.

Abramo travaille pour les Œuvres Franciscaines pour les Pauvres à Milan. L'association est connue du grand public milanais grâce à ses actions à destination du public sans domicile fixe,

notamment une distribution de repas qui sert 2600 repas par jour. L'association ne perçoit aucun financement public, mais elle attire, grâce à sa renommée et à « *son service marketing* », de nombreux dons et legs. « *Quand je suis arrivé, j'ai été surpris de voir que nous disposons de tout cet argent, et que je pouvais le dépenser intégralement* », dit Abramo. L'affiliation catholique représente un catalyseur pour les énergies des personnes : les Œuvres franciscaines, selon Abramo, n'ont aucune difficulté à recruter des bénévoles. Il existe même « *une liste d'attente* » (Abramo). Si les services humanitaires à destination des personnes sans domicile fixe reposent largement sur une base bénévole, les Œuvres souhaitent professionnaliser certains de leurs programmes, dont le Housing First, par deux biais essentiels : recruter des professionnels qualifiés, et rejeter une tradition paternaliste de charité au profit d'un discours sur l'autonomisation des publics.

On parle dans les pays anglo-saxons de « *faith-based community work* » (littéralement, travail communautaire fondé sur la foi) pour rassembler toutes les initiatives communautaires qui ont à l'origine une congrégation religieuse, le plus souvent chrétienne. Les congrégations religieuses « *représentent souvent une force de stabilisation dans des communautés en transition ou en déclin* », où le secteur de l'économie et les services publics font défaut (CNAAN et al 2005 p 379), comme c'est le cas dans les quartiers de Sanità (Naples) ou du Vieux Cosenza (Cosenza). Ces congrégations disposent de nombreuses ressources utiles pour le travail communautaire, selon Cnaan et al (2005) :

- Elles sont susceptibles d'avoir une influence sur le législateur car elles représentent une base de pouvoir électoral et une autorité morale (d'où leur rôle au premier plan dans les coalitions formées par Alinsky, aux côtés des syndicats) – c'est le cas de l'Eglise Catholique en Italie ;
- Elles encouragent et organisent des interactions entre leurs membres susceptibles de soutenir des dynamiques collectives. De plus, les auteurs citent une étude mettant en avant la corrélation forte, aux Etats-Unis, entre pratique religieuse et engagement bénévole ;
- Elles ont des ressources matérielles à mettre à contribution : des locaux, du matériel de bureau, voire des équipements de sport ou de musique ;
- Elles favorisent le développement de compétences civiques chez leurs membres, y compris parmi les classes sociales plus défavorisées (prise de parole en public, participation à des assemblées, organisation d'événements et collectes de fonds...) ;

- Elles sont susceptibles de mobiliser un capital économique important, ainsi qu'un capital social par le biais de relations avec les institutions publiques et les associations locales ;
- Elles disposent d'une forte crédibilité car elles sont associées à des valeurs de justice, d'honnêteté et d'aide du prochain. Cela permet d'emblée un consensus autour d'un projet, d'une direction et d'une histoire commune (KRETZMAN et McKNIGHT 1993).

Outre les Œuvres Franciscaines, où travaille Abramo, deux autres projets de notre échantillon sont d'inspiration catholique : La Paranza (Naples), et San Pancrazio (Cosenza). Gioacchino cite ainsi, parmi les influences de l'association San Pancrazio¹⁹⁰, le courant de la théologie de la libération, nettement à gauche. Gioacchino évoque d'ailleurs, comme motivation initiale, « une poussée venue de la charge révolutionnaire de l'Évangile ».

F. Contre-pouvoirs et choix de l'indépendance financière

Malgré son affiliation chrétienne, l'association San Pancrazio a dû renoncer à des subventions de l'Église qu'elle percevait initialement. Les subventions ont été coupées suite à un courrier adressé par l'association aux autorités ecclésiastiques italiennes, interrogeant la faible part (20%) de leurs ressources consacrées à l'action sociale et caritative¹⁹¹. « *La seule réponse que nous avons eue à cette lettre, c'est l'arrêt de la subvention* ». Depuis, l'association San Pancrazio a pour seule ressource la contribution de ses membres et d'amis de la communauté : ils ont choisi de renoncer aux financements publics pour garder une indépendance vis-à-vis des autorités municipales et régionales et pouvoir se situer dans la « *résistance critique* » si besoin. Ils ont, par exemple, mené une campagne d'advocacy contre la manière dont la question des Roms a été traitée par la municipalité. « *On a travaillé avec les autres associations dans le but de dénoncer le maire sur ces expulsions*, dit Gioacchino. *Il y a seulement trois associations qui ont signé avec nous, par peur de perdre des subventions. (...) Quand il faut en venir à dénoncer, c'est très compliqué de trouver des gens. Ils ont peur, pour leur argent surtout* ».

Parallèlement, Silvano a choisi de renoncer à un salaire pour son intervention au comité Piazza Piccola, parce que cela garantit l'indépendance de l'association vis-à-vis des pouvoirs publics. Ces exemples de positionnement vis-à-vis du financeur, institutionnel ou ecclésiastique, laissent

¹⁹⁰ L'association tire son nom de Saint Pancrace, le disciple de Paul qui aurait évangélisé la ville, et qui avait donné son nom à la première cathédrale de Cosenza.

¹⁹¹ Les citoyens italiens paient un impôt pour financer l'Église : c'est le système dit du « huit pour mille ». L'Église touche 1,2 milliards d'euros par an par ce biais selon Gioacchino

entrevoir des contextes locaux peu propices à l'expression de contre-pouvoirs.

II. Le travail social

En Italie, la principale profession canonique en travail social est celle d'assistant social (*assistente sociale*). Il existe un Ordre National des assistants sociaux doté d'un code de déontologie, d'un registre, et leur titre est protégé (CAMPANINI 2014). Il existe plusieurs professions afférentes susceptibles d'exercer aux côtés des assistants sociaux, mais relevant de disciplines diverses : par exemple les éducateurs professionnels (qui relèvent des sciences de l'éducation) ou encore les psychologues. Le métier d'animateur, comme verrons plus loin, n'est pas reconnu comme une profession, et son intervention se centre sur la jeunesse.

A. Histoire

Le travail social en Italie reste parcellaire et largement caritatif, sous l'égide, principalement, de l'Eglise, jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale. Lors d'une rencontre à Tremezzo en 1946, le travail social se voit attribuer les missions suivantes : « *l'aide aux sujets en difficulté, la médiation entre les besoins des citoyens et les ressources institutionnelles, la prévention des situations risquant de devenir chroniques, et l'intervention sur les causes matérielles et sociales du besoin* » (CAMPANINI 2014). En 1948, la Constitution proclame le droit à l'assistance pour « *tout citoyen dans l'incapacité de travailler et ne disposant pas des ressources nécessaires pour vivre* » (MORCIANO et SALVATI 2018).

Les premières écoles de service social ouvrent après-guerre. Les méthodologies d'intervention sont importées des Etats-Unis, qui financent leur diffusion. Jusqu'à la fin des années 1960, le modèle dominant reste celui, réparateur et fortement influencé par la psychologie, de la réponse individuelle aux besoins et carences des individus (MORCIANO et SALVATI 2018 ; CAMPANINI 2014). Cette approche inspirée du domaine médical est redéfinie à la fin des années soixante, suite à un mouvement de contestation étudiante pour considérer davantage le rôle de changement du travail social au sein du système de sécurité sociale (CAMPANINI 2014). Les assistants sociaux se politisent et se joignent à la contestation aux côtés des étudiants et ouvriers. Selon le courant dominant alors, l'individu n'est pas à tenir pour responsable de sa situation, mais c'est la société qu'il s'agit de remettre en cause. Les valeurs traditionnelles et la manière dont sont compris les besoins de la population sont remis en question. Le case work, jugé trop conservateur, est abandonné ; mais à défaut d'autres méthodologies pour le remplacer,

le travail social sort très affaibli du point de vue de sa légitimité et sa reconnaissance de cette crise. (SANICOLA 2005)

La structure globale du système de protection sociale en Italie remonte aux années 1970. Depuis lors, il a connu plusieurs adaptations et a intégré différents textes de loi mais n'a pas connu de refondation majeure (FASOL et ZANUTTI 2010). De 1970 à 1985, un nouveau modèle institutionnel est mis en place. L'Etat est « *l'unique responsable de la satisfaction des besoins, le seul distributeur et garant des services* » (SANICOLA 2005 p.117). Une réforme du système sanitaire intègre le service social aux services sanitaires ; les prestations universelles et gratuites sont généralisées. Le vocable de « participation sociale » se répand en parallèle du modèle « d'intervention territoriale » : ce modèle s'apparente à la polyvalence de secteur en France, à savoir un « *placement décentralisé de l'assistant social auprès de la population, qui comporte, par conséquent, une approche bifocale : la personne, et le territoire sur lequel celle-ci habite* » (SANICOLA 2005 pp. 117-118). Les travailleurs sociaux sont donc amenés à travailler auprès des individus, des groupes, des institutions et associations, et des communautés, dans des services de proximité médico-sociaux accueillant tout public (CAMPANINI 2014). C'est également l'époque de la désinstitutionalisation, qui touche les domaines de la psychiatrie, de l'enfance et du handicap ; elle implique de trouver de nouvelles manières d'accompagner les personnes dans leur milieu de vie (CAMPANINI 2014). Enfin, le nombre d'assistants sociaux diplômés augmente ainsi que l'offre de formation (SANICOLA 2005).

La crise de l'Etat-providence à partir de la fin des années 1980 amène de nouvelles modalités de travail : introduction de la logique managériale (qui touche davantage la santé), développement de politiques sectorielles plutôt qu'universalistes, et affaiblissement de l'ancrage territorial des services. (CAMPANINI 2014)

B. Le travail social depuis les années 2000

En 2000, la loi cadre 328-2000 pour la construction d'un réseau intégré de services sociaux (*Legge Quadro per la realizzazione del sistema di integrato interventi et servizi sociali*) reconnaît le rôle essentiel de l'assistant social dans cette dynamique. Cette loi n'a pas été appliquée également partout du fait d'un changement de majorité au pouvoir, avec l'arrivée du gouvernement Berlusconi l'année suivante (CAMPANINI 2014). Le service social est fondé sur les trois principes d'efficacité, de durabilité et de subsidiarité (FASOL et ZANUTTI 2010).

Les municipalités deviennent le cœur du système de protection sociale, et sont responsables de l'éducation, de la santé, et des services sociaux. Les villes sont dès lors un terrain de conflits politiques aigus, d'autant plus qu'elles ont connu depuis 2000 une baisse de ressources plus forte que partout ailleurs en Europe. En même temps les besoins augmentent. Les services tentent d'y répondre de la manière la plus efficiente possible.

La loi de 2000 met l'accent sur l'accompagnement sous forme de projet pour les individus, et sur la famille et son entourage comme une ressource à évaluer pour le travailleur social. Elle prône également la participation des usagers à la définition de l'organisation et de l'évaluation des services, ainsi que l'activation des parcours (CAMPANINI 2014).

Cette loi, qui prévoit des réductions fiscales pour les associations et coopératives engagées dans des activités sociales ou culturelles, a permis la reconnaissance et le développement du « 3^e secteur » comprenant les coopératives, les associations et organisations à but non lucratif, et le secteur du bénévolat (CAMPANINI 2014 ; FASOL et ZANUTTI 2010). En prenant une place croissante, le tiers secteur a contribué à redessiner les lignes des relations entre le secteur public et le secteur privé au sein de l'Etat providence, vers un meilleur équilibre et des échanges accrus entre les deux. De plus en plus de services sont délégués par les municipalités au secteur privé en échange de subventions contractuelles et d'accréditations. Dans cette nouvelle logique, l'Etat a pour tâche de repérer et quantifier les besoins des personnes et de pourvoir des services en conséquence, par le biais d'une délégation de services au secteur privé. Les organismes privés sont en compétition sur le marché des appels d'offres pour obtenir des subventions. Si cette tendance se retrouve à travers l'Europe, elle est nuancée en Italie par des facteurs historiques et culturels. C'est en premier lieu la place prépondérante accordée à la famille pour assurer la solidarité et dispenser les soins ; c'est ensuite, jusque récemment, le faible intérêt des investisseurs privés dans les services d'action sociale considérés comme peu rentables, du fait d'une moindre productivité. (CAMPANINI 2014)

Depuis le tournant du siècle, la logique de marché prévaut sur l'ancienne logique universelle, les usagers devenant consommateurs sur un marché de services sociaux de plus en plus géré par des acteurs privés. La crise de 2008 a accentué la baisse des ressources disponibles pour les services sociaux, allant de pair avec un contrôle accru de l'efficacité des interventions (évaluation des impacts). Les travailleurs sociaux, dans un contexte de sous-effectif, répondent à l'urgence à court terme sans pouvoir mettre en pratique l'accueil et l'accompagnement à visé émancipatrice qui sont pourtant au cœur du métier. L'augmentation des tâches administratives

et la standardisation des réponses sont des tendances européennes également visibles dans les services italiens. De même, l'empowerment, compris dans son acception la plus libérale impliquant le désengagement de l'Etat, risque de laisser les personnes disposant de faibles ressources à la marge, tout en replaçant les femmes dans leur rôle d'aidantes familiales. (CAMPANINI 2014).

Les travailleurs sociaux se précarisent suite à une baisse des postes dans le public : ils signent des contrats précaires, et parfois doivent se reconvertir. Une étude de Tognetti en 2015 montre que 14% de nouvelles embauches se font en CDI, 27% en CDD, 38% en collaborations, 20% sous contrats soumis à projet ou atypiques. Un tiers des travailleurs sociaux interrogés pour l'enquête exercent un travail d'assistant social. De fait les universités élargissent les contenus pour former des assistants sociaux plus adaptables (RUGGERO 2017). Campanini (2014) note une faible mobilisation des services sociaux face à ces évolutions, ainsi qu'un intérêt très inégal concernant à la fois l'action politique et l'intervention communautaire.

C. La formation

La première école de formation en service social a été fondée en 1928, sous l'impulsion du parti fasciste : la formation se rapproche des surintendantes d'usine anglaises et françaises. Des écoles sociales sont fondées en ordre dispersé jusqu'aux années 1970 grâce à des financements étrangers (plan Marshall notamment) avec des orientations idéologiques diverses et sans effort de répartition égale sur le territoire. En 1980 on compte 109 écoles d'assistants sociaux et 7 écoles adossées (et agréées) à des universités. A de nombreuses reprises elles tentent sans succès d'obtenir leur reconnaissance par les pouvoirs publics (en 1953, 1958, 1961, 1963, 1975, 1977, 1979 et 1981 !). Cette difficulté de reconnaissance est liée à l'instabilité d'un système politique partisan. De fait le champ professionnel garde une certaine méfiance vis-à-vis du pouvoir politique et un désir d'autonomie (RUGGERO 2017).

Le système italien de formation en travail social demandait à être modernisé pour plusieurs raisons. Avant Bologne (1999) les durées d'études étaient très longues (l'âge moyen de sortie de formation est de 26,7 ans) avec un taux d'échec de 40%. De plus, la formation de travail social avait traditionnellement lieu dans des écoles privées, mais 7 écoles étaient intégrées à des universités (Anetta) : l'Etat découvre cette double offre de formation, dans l'université et en dehors, dans les années 1980, et ordonne le rattachement des centres de formation privés à des universités. Dans un premier temps, cela passe par des accords entre ces écoles et

l'université ; lesdits accords ne furent que transitoires et la formation a été pleinement intégrée aux départements universitaires de sociologie au début des années 2000.

1. Débats autour de l'universitarisation du service social

L'ouverture de la sociologie au travail social permet un afflux de nouveaux étudiants, et de professionnaliser le corps enseignant qui doit consolider les liens avec le terrain (et collaborer avec des professionnels de terrain au sein de la formation). Pour le travail social, l'université apporte une plus grande légitimité et la possibilité d'évoluer vers des carrières académiques (RUGGERO 2017).

En dehors de ces points positifs, l'universitarisation continue de faire débat, en particulier le choix du rattachement du travail social à la sociologie. Elle a amené la confrontation de deux cultures de formation, l'une universitaire et théorique, l'autre professionnelle et pratique. « *Il y a des règles qui gouvernent les licences et les masters qui ne sont pas adéquates* » car il est « *compliqué de provoquer un parcours très professionnalisant dans les réseaux universitaires* » où « *il y a une idée purement théorique* » (Mila).

La part des enseignements dédiés aux méthodologies professionnelles pâtit d'un processus d'universitarisation qui accorde une large part aux enseignements théoriques. Seulement « *une quinzaine* » d'enseignants-chercheurs employés par les universités ont une formation et une expérience en travail social (Anetta). Ce sont les sociologues qui dispensent majoritairement les enseignements dans la filière, et « *monte[nt] sur le cheval du travail social quand [ils peuvent] y avoir quelque bénéfice* » (Anetta). La situation des formateurs issus du champ professionnel du travail social s'est précarisée avec l'universitarisation « *On peut avoir des professionnels qui sont contractuels, qui font des heures, mais qui ne sont pas du tout payés dans certains cas* » ou payés forfaitairement, mais insuffisamment (Anetta) : ceux qui continuent à enseigner dans ces conditions le font plutôt comme un engagement professionnel.

Pour Anetta, le rattachement du travail social aux départements universitaires de sociologie a entraîné sa subordination à cette discipline. « *Nous n'avons pas obtenu l'autonomie disciplinaire, nous sommes le bas de la sociologie générale* », regrette-t-elle. La sociologie manquant de débouchés pratiques, le travail social a ouvert des opportunités pour les sociologues, dans les universités (où ils l'enseignent) aussi bien que sur le terrain. C'est ainsi que, pour conduire des diagnostics sur des projets associant une ONG et l'université, « *nous avons choisi des sociologues qui ont des compétences méthodologiques, qui connaissent bien*

le welfare, et qui ont une vision pratique de l'application de la sociologie, et pas seulement théorique (...). Il y a beaucoup de sociologues qui n'ont pas choisi la voie universitaire, et donc il est nécessaire qu'ils développent d'autres compétences » (Mila). Les étudiants en sociologie ont été préférés aux assistants sociaux sur ce diagnostic, car « *la compétence méthodologique de recherche pour les assistants de service social n'est pas suffisante pour ce projet* ».

Pour les universités offrant un cursus de travail social, « *les cours de service social sont utiles pour financer les autres cours* », dont les filières de sociologie, car les effectifs restent importants malgré une baisse récente de candidats (Mila).

2. Le parcours de formation

Les universités conservent une grande marge d'autonomie dans l'offre de contenus, ce qui explique la disparité de l'offre (RUGGERO 2017). « *Le parcours de formation est structuré avec des ECTS très définis sur les différentes disciplines* » : psychologie, médecine, anthropologie, histoire, droit... (Mila). Le référentiel national réduit le volume horaire d'enseignements pratiques (dont les stages) à 18 ECTS sur les 3 années de formation, même s'il est possible d'aller au-delà. Les modalités d'accompagnement pédagogique des stages varient grandement selon les universités. A Milano Bicocca, les étudiants ont un stage chaque année, soit 20 crédits dédiés aux stages. Seuls trois enseignements sont consacrés au travail social proprement dit (Mila), « *donc ce n'est pas possible d'enseigner vraiment le travail social communautaire, ou qu'est-ce que c'est que le travail de groupe* » (Anetta) sur un temps aussi restreint.

Il existe aujourd'hui 37 licences en « sciences du service social », 38 masters, et une dizaine de doctorats dans des universités italiennes. Les masters sont en plein développement ; ils portent essentiellement sur la coordination, la recherche et l'évaluation, et incluent de plus en plus des compétences en management (FASOL et ZANUTTI 2010). Les doctorats en travail social restent peu nombreux : La Cattolica de Milan a ouvert le sien en 2018 ; il en existe également à Bicocca, à l'université de Trento, et « *peut-être un à Rome* » (Vittoria)¹⁹².

Le Conseil National des Travailleurs Sociaux a été constitué en réaction à la réforme, afin de défendre la professionnalité des travailleurs sociaux (FASOL et ZANUTTI 2010). Un examen

¹⁹² Le département de sciences de l'éducation de l'université de Rome III propose effectivement un doctorat en recherches éducatives et sociales, et un doctorat de pédagogie et de service social. <http://formazione.uniroma3.it/Dottorato.aspx>

devant un jury professionnel, en complément de l'université, est maintenu, dont l'obtention autorise le travailleur social à s'inscrire au registre national. Ceux qui n'obtiennent pas cet examen ne peuvent intégrer la fonction publique et peuvent exercer comme faisant fonction dans le privé – mais souvent les rémunérations y sont moindres et les contrats de travail précaires (Mila).

3. Modèles professionnels

Il existe une grande variété de modèles professionnels, en fonction des organisations et des services. Dans les tendances, on observe (FASOL et ZANUTTI 2010) :

- une prise en compte du contexte et de l'environnement ;
- des approches écologiques et inclusives (reposant sur le postulat de la capacité d'auto-organisation d'une communauté) ;
- un modèle systémique-relationnel, qui va de pair avec la reconnaissance accrue du rôle de la famille au sein de la communauté, dans une approche familialiste-communautariste.
- Travail en réseaux : développement de projets conjoints entre organisations. La communauté est impliquée dans la résolution de problèmes, y compris dans des situations individuelles, de manière à prévenir la vulnérabilité des familles. Le rôle du travailleur social est alors de mettre en avant les ressources de la communauté. Le travailleur social doit se montrer flexible pour travailler avec ces 4 dimensions : individu, institution, groupes, organisations.
- En parallèle les travailleurs sociaux sont sollicités pour mener des recherches-actions.

Enfin, une nouvelle terminologie fait son apparition : la « gouvernance » de l'accompagnement social dans la loi 328/2000 (FASOL et ZANUTTI 2010).

III. Le travail communautaire

La littérature en langue anglaise et française donne assez peu d'informations sur le travail communautaire en Italie comme sous-catégorie du travail social. Un auteur précise que, dans les années 1960, « *après une première poussée vers le travail communautaire, qui a eu, en Italie des réalisations intéressantes quoique limitées, les assistants sociaux se tournent résolument vers le case work* » (SANICOLA 2005, p 116). Nous explorerons brièvement ici deux domaines

où le travail communautaire est ou fut utilisé ponctuellement comme méthode, par les assistants sociaux et dans le champ de l'animation pour les jeunes ; puis nous nous appesantirons sur la formation, les acteurs et les sources du travail communautaire contemporain.

A. Histoire

1. Le service social de communauté

Marilena Delavalle (2019) retrace l'histoire de ces quelques initiatives de travail communautaire, limitées dans le temps, dans lesquelles furent impliquées des assistantes de service social. Tous les éléments de cette partie sont tirés de son article.

Les assistantes sociales sont au cœur de projets de travail communautaire concernant le logement qui eurent cours des années 1950 aux années 1960. Après la réécriture de la Constitution, une loi ouvre cette voie : il s'agit de la loi sur la décentralisation administrative et l'éducation populaire, datant de 1949, ordonnant la construction de logements bon marché. Deux lois sur le logement lui succèdent en 1962 et 1963, ainsi qu'un plan pour la construction de logements à prix modérés pour les travailleurs sur 10 ans. En effet, des aménagements et services, en particulier en matière d'offre de logement, sont nécessaires pour accompagner la croissance économique du triangle industrialisé Turin-Milan-Gênes qui attire vers elle de nombreux travailleurs de toute l'Italie du centre et du sud.

Murray Ross est traduit en italien en 1966, et Arthur Hillman¹⁹³ en 1953. Les auteurs italiens ne sont pas en reste : Dolmati, en 1956, consacre au service social de communauté un chapitre de son ouvrage, et plusieurs articles paraissent qui analysent des expériences en cours. Une revue leur est consacrée : il s'agit de la revue *Centro Sociale*, fondée en 1954 et centrée sur les activités menées dans les centres sociaux des nouveaux quartiers. En parallèle, plusieurs mouvements voient le jour dans les milieux professionnels, universitaires et étudiants (parfois les trois concomitamment) pour envisager une approche des services sociaux plus démocratique et moins centralisée et bureaucratique. Delavalle cite une recherche collaborative, interdisciplinaire et innovante menée à l'initiative d'intellectuels liés au mouvement ouvrier, dès 1947 : le mouvement réformiste « Troisième Génération » qui se positionne en faveur

¹⁹³ Arthur Hillman : *Community organization and planning*, fut publié en anglais pour la première fois en 1950.

d'approches participatives et démocratiques ; et le projet « Molise » (1953 à 1966) influencé par la propédeutique, visant à offrir des services d'orientation et de formation pour les adultes.

Les réalisations concrètes concernent trois domaines :

- **Le service social dans les immeubles résidentiels publics**

En réponse à une situation de mal-logement en milieu urbain préoccupante, que continue de nourrir l'exode rural, le plan INA-Casa vise la construction de logements populaires à prix modérés pour les travailleurs. Outre la promotion de la solidarité, la construction de logements est un objet de relance économique. 350.000 logements sont ainsi construits en 14 ans ; d'abord, pendant 7 ans, au cœur même du tissu urbain existant, puis dans de nouvelles zones périphériques, où tous les services restaient à développer.

En 1952, l'INA-Casa lance la coopération avec les services sociaux, en proposant 20 bourses pour les écoles de service social qui soutiendraient la direction technique des activités. L'Agence Gestionnaire des Services Sociaux (EGSS), spécialisée dans la provision de services sociaux en milieu urbain, est fondée le 24 juin 1954 : elle vise particulièrement à promouvoir des pratiques adaptées à l'accompagnement social de projets urbains dans les quartiers de logement populaire. Le 2 septembre 1954, l'EGSS signe une convention avec la direction de l'INA-Casa. Elle commence son activité en octobre de la même année. L'EGSS met en place 17 centres sociaux, dans les différents quartiers, où exercent des assistantes sociales. Le centre social représente le cœur de son activité. L'assistante sociale intervient pour faciliter l'adaptation réciproque entre l'environnement et les habitants, et pour soutenir la résolution collective de problèmes par les habitants eux-mêmes. Elles contribuent à la lutte contre l'isolement, en développant diverses activités avec les personnes et en soutenant les initiatives des habitants. Le centre social accueille par convention différents services qui font défaut dans les nouveaux quartiers.

Au niveau central, l'EGSS se dote d'un service de documentation et de recherche à partir de 1958, dirigé par Ubaldo Scasselati : l'EGSS se constitue ainsi une base pour l'analyse des causes des problèmes sociaux, et la réalisation d'études de milieu. Avec l'appui du centre de documentation et de recherche, l'EGSS lance des expérimentations pilotes entre le printemps 1958 et juin 1959, dont les résultats sont documentés et disséminés afin de favoriser la collaboration avec d'autres agences.

Entre l'échelon local (superviseurs et assistantes sociales) et la direction, 3 fonctionnaires centraux (soit un par zone) exercent une fonction de contrôle, de définition des méthodes, et de coordination : des rencontres et colloques thématiques sont ainsi organisés, auxquels sont conviées les écoles de service social. Celles-ci sont également associées par le biais de stages offerts aux étudiants (72 en 1959). Plusieurs conférences inter-écoles de service social sont organisées autour de thèmes et de ressources fournies par le centre de recherche et de documentation (Trieste, Bologne, Palerme et Rome).

En 1959, 124 communes italiennes, comprenant 216 nouveaux complexes résidentiels, bénéficient des services de l'EGSS ; le nombre d'assistantes sociales passe de 105, nationalement, en 1955, à 280 en 1959 (leur nombre se maintient jusqu'à la fin des années 1960).

En 1963 l'EGSS change de nom suite à la fermeture de l'INA-Casa et devient l'institut de service social pour les résidences pour les travailleurs. Il poursuit ses activités grâce à des conventionnement et partenariats locaux, par exemple avec les municipalités. L'institut s'inscrit dans la continuité du travail de l'EGSS : il fonctionne comme un lieu de ressource, notamment méthodologique, et de dissémination, avec l'organisation de conventions nationales et internationales dont la fédération italienne des centres sociaux (active de 1954 à 1971) sera une émanation.

La méthodologie prônée valorise la dimension de programmation s'appuyant sur une évaluation préalable des besoins et des ressources. Elle s'appuie sur les étapes classiques de la gestion de projet que sont la planification de l'action, la mise en œuvre et l'évaluation. La participation citoyenne est soutenue par les assistants de service social exerçant dans les centres sociaux : en renforçant l'autonomie des personnes et le développement des capacités de leadership locales, l'objectif à long terme est de promouvoir un milieu urbain harmonieux et une hausse du niveau de vie des groupes concernés. L'action étant centrée sur le logement, elle a également pour objectif la connaissance des droits et devoirs pour des locataires ayant majoritairement connu des conditions de logement indignes.

Le décret du 30 décembre 1972 annonce le terme du travail social communautaire dans les quartiers résidentiels. Il ordonne la cessation des activités de l'institut et le transfert de ses agents vers des Comités régionaux pour les Résidences sociales, sous la tutelle du Ministère des Travaux Publics.

- Le service social de communauté en milieu rural

En milieu rural, Marilena Delavalle (2019) cite plusieurs projets communautaires impliquant des assistantes sociales, qui ont pris place entre la seconde guerre mondiale et la fin des années 1970¹⁹⁴. L'objectif de ces projets, dans l'ensemble, est de rattraper un retard de développement lié à des causes structurelles au sein du système. L'enjeu est aussi de freiner l'émigration et l'exode rural, qui représentent une perte des ressources pour les territoires ruraux, en créant localement de la richesse, notamment via la mise en valeur des traditions et savoirs-faires locaux. La participation citoyenne est au cœur de ces projets qui lient la dimension sociale à la dimension économique.

- Dans le champ **administratif**

Dans le cadre du programme d'assistance technique qui accompagne le déploiement d'aides internationales pendant la première moitié des années 1970, les agences locales conventionnées avec la Maison du Mezzogiorno cherchent à mobiliser la participation citoyenne. Elles lancent donc une consultation citoyenne et recrutent pour ce faire des agents chargés de la promotion et de l'organisation de nouveaux services, y compris socio-éducatifs et de santé.

A partir de la deuxième moitié des années 1960, des évolutions simultanées dans plusieurs domaines annoncent la fin du travail social communautaire. En milieu rural, ces projets prennent fin entre 1964 et 1966. En 1967, une nouvelle loi sur le logement réduit l'attribution de logement résidentiel à loyer modéré aux catégories de population les plus défavorisées afin de limiter les demandes d'accès à un parc locatif saturé. Enfin, le pays est à la veille d'une réforme administrative majeure conférant l'autonomie aux régions (Régions à statut ordinaire) ; cette réorganisation amène la fermeture des agences de logement public et services afférents au début des années 1970.

2. Le travail avec les jeunes

Il existe des animateurs socio-culturels (*animatori*) en Italie, qui travaillent auprès des jeunes. Contrairement aux assistants sociaux, le champ professionnel du travail avec les jeunes ne fait pas l'objet d'une reconnaissance nationale par le biais de qualifications nécessaires ou de

¹⁹⁴ Le Mouvement de la Communauté du Canavese, le Projet Pilote pour les Abruzzes, le projet Molise, le Projet Avigliano, le Projet pour le Développement de la Cité Palma de Montechiano, le Projet Sardaigne, et, un peu à part, le travail de Danilo Dolci à Partinico, en Sicile (voir encadré).

référentiel de qualité. Certaines régions ont choisi de s'en doter, notamment la Lombardie et Pouilles, mais elles font figure d'exception. Les intervenants sont donc bénévoles ou issus de formations très diverses (d'AMORE et al 2018).

L'existence de mouvements de jeunesse est attestée depuis le tournant du 20^e siècle. Ils sont majoritairement d'obédience catholique ou politique (socialiste) : des maisons populaires sont ouvertes au début du 20^e siècle, associant un programme d'éducation politique aux activités de loisirs. La première branche italienne du scoutisme est fondée en 1912. Le gouvernement fasciste est le seul qui aura une politique volontaire en faveur des jeunes : des professionnels sont formés pour encadrer la jeunesse dans des centres de loisirs et colonies de vacances, dans une optique d'hygiénisme, et d'endoctrinement politique (MORCIANO et SALVATI 2018).

Pendant les années 1960, le travail avec les jeunes se détourne de l'éducation scolaire obligatoire pour chercher dans la communauté d'autres ressources pour l'éducation non-formelle : l'animation s'inscrit dans la contre-culture et certains centres pour les jeunes sont auto-gérés (L'AMORI et al 2018).

Si nous n'avons pas trouvé de trace significative dans la littérature de mouvements inspirés directement par son action à ce jour, le nom de Danilo Dolci (voir encadré) est associé à l'histoire des animateurs en Italie. Il est entré dans l'histoire italienne à la fois comme poète, pédagogue, réformateur, et activiste, et a représenté un exemple pour les générations de travailleurs sociaux des années 1960 et 1970, volontiers engagés dans une vision militante du travail social : son action de défense des ouvriers pauvres et des personnes sans activité indique la voie d'une action à caractère politique, pour construire des structures sociales plus justes (PAGLIA 1970). La vision radicale du travail social, et son application au travail communautaire, a ensuite été écartée en Italie, comme ailleurs en Europe.

Tout comme les assistants sociaux, dans les années 1970, le champ de l'animation pour les jeunes se politise (MORCIANO et SALVATI 2018), à mesure que ceux-ci s'engagent dans des mouvements militants idéologiques (pour la paix et désarmement, les droits des femmes, etc). Faute d'une politique étatique, c'est à l'échelle locale que sont créés des Centres pour le Rassemblement des Jeunes (*Centri di aggregazione Giovanile*) et d'autres projets pour la jeunesse. En 2006, on estime que 1400 centres étaient ouverts à travers le pays.

Il existe depuis 2006 un Ministère et des Fonds dédiés à la jeunesse, mais qui enregistre un

budget en baisse : la priorité actuelle est l'emploi des jeunes, en particulier ceux qui sortent de l'institution scolaire sans qualification (L'AMORI et al 2018). Cependant aucun pas concret n'a été franchi pour favoriser la professionnalisation du champ, si bien que c'est le tiers-secteur, souvent basé sur des fondements idéologiques (religieux ou politiques) qui a la charge de l'éducation non-formelle de la jeunesse en Italie, avec des écarts locaux importants (MORCIANO et SALVATI 2018). Certains organismes se situent dans une perspective communautaire, en promouvant une approche transversale de l'éducation associant les éducateurs scolaires et ceux des organismes d'éducation non-formelle en vue de promouvoir une approche holistique de l'éducation (L'AMORI et al 2018), comme l'association de Tessa à Naples.

Danilo Dolci

Danilo DOLCI est né en 1924 à Trieste, dans une partie de l'Italie qui était alors rattachée à la Slovénie. Dans son enfance il manifeste un intérêt pour la spiritualité de différentes religions. Il est objecteur de conscience au moment de la seconde guerre mondiale et se réfugie dans les montagnes pour éviter la conscription. Il ne complète pas ses études d'architecture et d'ingénieur, mais choisit de rejoindre une communauté, la « Cité de Dieu », de type phalanstère, tenue par un religieux, le Père Don Zeno. Sur le même modèle, il fonde ensuite sa propre communauté pour l'accueil d'orphelins ; mais les deux sont fermées par les autorités. (ROCHEFORT 1958)

Dolci est mû par un profond désir de comprendre la pauvreté et de s'en approcher. Il s'installe à Trappeto, le quartier des pêcheurs de Palerme, en Sicile, puis à Partinico, un quartier où règne la criminalité organisée (ROCHEFORT 1958). Il s'engage activement aux côtés des paysans de Sicile, une population illettrée dont un quart dépend de l'aide publique pour vivre (TARDIEU 2012).

Dans les années 1950, il organise plusieurs actions de protestation et manifestations qui le font connaître nationalement et au-delà des frontières, et lui vaudront d'être décrit comme un « Gandhi Italien », ou un héros par Aldous Huxley (PAGLIA 1970) : il mène des grèves de la faim, des occupations de terres en friche, des manifestations... Les formes des actions sont toujours différentes car construites localement avec les personnes concernées. Il obtient des réformes agraires, la construction d'un barrage et d'un système d'égout (TARDIEU 2012). Il est emprisonné suite à la mobilisation de paysans inactifs pour construire un chemin en réponse à l'inaction des autorités locales (ROCHEFORT 1958). Comme tout réformateur, il est une personnalité controversée, notamment du fait de sa personnalité intransigeante. Idéaliste, il refuse le compromis et reste fidèle à ses principes. Cependant son idéalisme se traduit au quotidien dans une action pragmatique (PAGLIA 1970). Son travail a une dimension double : il anime des groupes avec les personnes vivant dans la pauvreté pour amener la conscientisation (même si lui-même n'emploie jamais ce terme) et l'action non-violente ; et en parallèle, il publie des ouvrages et cherche des appuis dans la classe moyenne, qu'il croit nécessaire d'associer à une action pour un changement structurel.

Il coordonne ainsi plusieurs enquêtes sociologiques sur la Sicile, qu'il considère comme un

laboratoire social. La première, *l'Enquête à Palerme*, lui vaut l'obtention de l'équivalent du Goncourt italien, le prix Viareggio, l'année de sa publication, en 1957 (ROCHEFORT 1958). Il rassemble autour de lui une équipe de collaborateurs de différentes disciplines et enquête dans 4 quartiers pauvres de Palerme au moyen d'entretiens (100 personnes en milieu urbain et 50 en milieu rural). Les entretiens sont construits autour de quelques questions très simples visant à appréhender la manière dont les personnes comprennent leur situation : Comment vivent-ils ? Qui est responsable du chômage ? Quel est le rôle de Dieu ? etc. Il complète les entretiens par trente-deux récits de vie à Palerme et sept « tableaux » décrivant les conditions concrètes d'habitat, de travail, la culture, et la situation sanitaire dans chacun des 4 quartiers de l'enquête (ROCHEFORT 1958).

En 1960, il publie un deuxième ouvrage qui sera traduit en français en 1963 sous le nom de *Gaspillage* (*Spreco* en italien). Il s'agit d'une nouvelle enquête composée de statistiques et d'entretiens, toujours conduits par une équipe pluridisciplinaire. Il y dénonce un système de bénéfice réciproque entre la population et le pouvoir politique. Les personnes vivant dans la pauvreté ont en effet tendance, contraintes par l'urgence de subvenir à leurs besoins primaires, à la résignation, et faute d'avoir conscience de leur pouvoir politique, à voter contre leurs intérêts (PAGLIA 1970).

Ses publications ont pour objectif de sensibiliser largement la population aux conditions de vie des plus pauvres en Sicile, et d'éveiller les consciences sur les causes structurelles et les effets du sous-développement. Pour Dolci, le retard allégué du sud de l'Italie n'est pas un réel retard mais un gaspillage de ressources techniques et humaines du fait de leur mauvaise gestion, et à un système féodal et oppressif. Il dénonce un système éducatif rigide, vertical et descendant, organisé par les trois institutions que sont l'État, l'Eglise et la Famille (PAGLIA 1970). L'ignorance maintient les personnes en situation de pauvreté en les privant des moyens de s'organiser eux-mêmes : il prône donc leur éducation et leur montée en qualification pour favoriser leur prise de conscience, et leur permettre d'imaginer et construire un avenir différent (TARDIEU 2012).

Avec cet objectif d'éveiller les consciences, il fonde à Partinico le Centre pour l'Etude et l'Initiative pour le Plein Emploi, qui devient un lieu de formation pour de nombreux militants à l'action non-violente (PAGLIA 1970). Il y développe une méthode dialogique, qu'il enseignera ensuite ailleurs en Italie, pour aider la communauté à prendre conscience de ce qu'elle sait et connaît déjà, afin de soutenir l'action en faveur du changement. Il rassemble autour de lui un groupe d'environ 15 membres de la communauté et lance une discussion basée sur des faits tirés du quotidien. En tant qu'animateur, il veille à ce que chacune des personnes présentes s'exprime, de manière à ce que, progressivement, l'écoute des membres moins prévalents dans la communauté devienne une habitude de travail : le groupe s'approprie ainsi des valeurs d'égalité entre tous (y compris de genre) et de paix (TARDIEU 2012).

B. L'enseignement du travail communautaire

L'enseignement du travail communautaire dans le travail social est, selon Anetta, limité à des professeurs qui s'y intéressent « à un niveau exclusivement personnel ». Les choix réalisés par les universités dépendent donc largement d'une sensibilité plus ou moins forte des directeurs des filières à l'approche communautaire. Les deux professeurs que nous avons rencontrés attestent de cette diversité.

- Bicocca

8 crédits sont potentiellement consacrés à l'enseignement du travail communautaire au sens large en licence de travail social à Milano Bicocca, « *mais l'espace est très limité* » car le même module contient des enseignements sur des publics spécifiques (santé mentale, personnes âgées, immigration). « *Dans ce laboratoire s'est développé le travail de communauté, et c'est un tout petit groupe* » (Mila), qui a pour tâche d'écrire un diagnostic et d'imaginer un projet (sans réalisation concrète) au cours du stage de 2^e année. Au cours de ce stage, les étudiants peuvent travailler sur « *comment activer la participation* » dans un objectif plus global, qui est l'analyse de l'organisation des services.

Dans le master « Projets politiques et gestion des services », à l'université Milano Bicocca, « *il y a des enseignements de politique sociale qui valorisent la compétence d'opérateur pour activer la communauté* » (Mila), mais pas d'enseignement spécialisé en travail communautaire à proprement parler.

- Università Cattolica

A l'Università Cattolica, une orientation forte en faveur du travail communautaire, en lien avec le travail social relationnel, a été prise il y a environ 10 ans, sous l'impulsion du Pr. Folgheraiter, directeur du département de travail social.

En licence, 9 crédits sont consacrés à l'enseignement du travail communautaire et du travail de groupe. Les stages se déroulent de la manière suivante : 75 heures de découverte en 1^e année, 175 heures dans le secteur public en 2^e année, et 200 heures en 3^e année dédiées à la méthodologie de projet avec une dimension communautaire. Les étudiants « *doivent rencontrer les personnes de la communauté afin de comprendre les problématiques des personnes dans la communauté* » (Vittoria) : ils réalisent un diagnostic, ou « *profil de communauté* » (*Profila de comunita*, traduction littérale du *Community profile* anglais). Ils prennent ensuite un rôle de « *facilitateurs du processus* » pour mettre en place un projet conjointement avec les personnes de la communauté : « *ils doivent aider la communauté à trouver ses propres solutions* ». Les étudiants soutiennent ensuite, par une mise en synergie des ressources bénévoles, associatives et institutionnelles, la mise en place de projets d'ampleur variable, visant à améliorer la vie des personnes de la communauté ou la qualité des services existants. Ils sont supervisés par l'université et soutenus par un professionnel de terrain qui n'est pas obligatoirement un travailleur social.

Du fait de cette orientation forte, « *beaucoup d'étudiants choisissent un thème en lien avec le travail communautaire* » pour leur mémoire final d'études (de 40 pages). Par exemple : comment soutenir des groupes d'aide mutuelle, comment travailler avec les communautés touchées par la pauvreté, comment travailler différemment avec les familles (conférences familiales, advocacy), ou encore comment mener un travail communautaire autour des enfants étrangers.

Il n'y a pas de cours de master spécifiquement sur le travail communautaire, même si le travail social « *contre les oppressions* »¹⁹⁵ s'en rapproche, selon Vittoria : la personne qui l'enseigne « *fait des liens avec le travail communautaire dans le passé* ».

C. Les professionnels du travail communautaire

1. Les assistants sociaux

Comme ailleurs en Europe, la dimension communautaire était prise en compte par les travailleurs sociaux qui exerçaient dans les années 1970 et 1980. « *A cette époque-là il y avait beaucoup de mouvements de participation dans les écoles infantiles (...). Nous avons créé le service de consultation familiale (...) avec la coopération de femmes qui étaient de la gauche, et des femmes qui étaient catholiques (...). Pour les personnes âgées nous avons créé le service à domicile, nous avons réellement engagé les gens dans ce mouvement* » (Anetta). Comme en France, des nouveaux quartiers d'habitat social sont construits dans les années 1960 et 70. « *Dans cet endroit il y avait un service social qui était (...) un service spécialisé pour la construction de la communauté* » (Anetta), afin de favoriser la cohésion sociale de populations nouvellement installées. « *On faisait des expériences* » en s'appuyant sur la recherche action.

Après la loi de réorganisation des services sociaux, on parle de services intégrés et de participation. « *C'est un peu différent de la participation des années 1970. C'était une tentative*

¹⁹⁵ Traduction de l'anglais « Anti-Oppressive practice » : courant du travail social répandu dans le monde anglo-saxon. Lena Dominelli, qui en est la théoricienne la plus citée, la définit comme « *une forme de pratique du travail social qui s'attaque aux divisions sociales et aux inégalités structurelles (...). La pratique anti-oppressive a pour but de fournir des moyens plus appropriés et plus efficaces de lutte contre l'oppression, répondant aux besoins des personnes quel que soit leur statut social. La pratique anti-oppressive incarne une philosophie centrée sur la personne, un système de valeurs égalitaires visant à réduire les effets délétères des inégalités structurelles sur la vie des gens ; une méthodologie axée sur le processus et les résultats ; et un travail sur les relations sociales structurelles entre les individus qui vise à responsabiliser les usagers en réduisant les effets négatifs de la hiérarchie dans ses interactions immédiates et son travail* ». (DOMINELLI 2002 p. 6). Les travailleurs sociaux sont invités à reconnaître les oppressions inhérentes au système (des discriminations sur la base de la race, de l'âge, du genre, de la classe sociale, des compétences), et à mener une action pour changer ces structures, favoriser l'émancipation par la prise de conscience des personnes, et promouvoir la justice sociale. Voir chapitre sur la République tchèque pour des exemples d'applications pratiques.

de créer une gouvernance de système », explique Anetta. « *Il y avait ce qui s'appelait le plan de zone, dans lequel les personnes qui étaient importantes pour la communauté étaient invitées à discuter pour [décider] comment s'organiser. Mais je pense que ça n'a pas été vraiment quelque chose de significatif, de mon opinion* » (Anetta) : le tout est resté, selon elle, très expérimental, et davantage dans le discours que dans une inscription pratique. A partir des années 1980, le service social de communauté s'efface des pratiques sur le terrain (DELAVALLE 2019).

Aujourd'hui, les services publics « *n'ont pas l'habitude de faire du communautaire dans le cadre de leur travail* » et n'ont « *pas le temps* » pour cela, selon Vittoria. Elle constate que les travailleurs sociaux dans le public ne se « *reconnaissent pas la compétence* » pour superviser un projet communautaire d'étudiants, et ne sont pas forcément familiarisés avec cette approche. Dans la tradition du Welfare State, les travailleurs sociaux sont plutôt centrés sur la pratique individuelle prescriptive (par opposition au participatif) : « *tu as un problème, et moi, je suis l'intervenant, je vais t'aider à (...) résoudre ton problème ; ça peut être avec de l'argent, ou avec mon expertise, ou une intervention thérapeutique* » (Vittoria).

Anetta se réfère à une enquête menée en 2010 auprès de 1000 assistants sociaux en exercice. L'étude montre que ceux-ci passent « *35% de leur temps dédié à l'entretien individuel* » avec l'usager. Une fois déduites les autres tâches, il ne reste que 15% du temps pour le travail communautaire ou la formation personnelle. Pourtant on trouve des travailleurs sociaux impliqués dans « *des expériences de travail communautaire* », du fait de « *collègues très créatives* » mais dispersées sur le territoire (Anetta). Le communautaire reste exceptionnel et expérimental. « *Il y a des expériences d'assistantes sociales qui travaillent dans le terrain sur le thème, dans [les Municipalités de] Milano Città, [ou] Bergamo* » (Mila). Dans le secteur caritatif, Mila cite l'implication de travailleurs sociaux dans des projets communautaires financés par la fondation Cariplo, comme par exemple « *Wimi* » : un bar, un projet intergénérationnel, et un service d'orientation pour des jeunes et des femmes. Ces travailleurs sociaux contribuant à des projets communautaires demeurent l'exception plutôt que la règle.

2. Les autres professions

Il a bien existé en Italie une tradition d'animation (*animatori*) proche de ce qu'elle fut en France dans les années 1970, inspirée par des réformistes tels que Danilo Dolci. Anetta fait spontanément le lien entre animation et projet politique contestataire. Elle se rappelle avoir « *lancé des luttes dans les années 1968, dans les années 1970* » ; mais la dimension politique

du travail social a disparu derrière les motivations plus individuelles de la nouvelle génération. Quant aux éducateurs et éducateurs santé, c'est un autre département, la pédagogie, qui les forme. Les échanges interprofessionnels et inter-départementaux semblent très faibles, et ces filières n'existent pas dans les universités où sont menés nos entretiens. « *Nous avons une séparation en Italie des profils professionnels* », confirme Mila, qui ajoute que les éducateurs ne sont pas considérés comme des professionnels du travail social en Italie : seuls les assistants de service social ont ce titre.

Parmi les professionnels de notre échantillon, les profils sont divers, même s'ils sont majoritairement apparentés aux sciences humaines et sociales et se reconnaissent eux-mêmes comme travailleurs sociaux. Pour exemple, Tessa (La Tenda, Naples) est éducatrice professionnelle. L'équipe qu'elle coordonne est composée de trois psycho-thérapeutes, deux éducateurs, un intervenant de formation lettres classiques, et un intervenant diplômé en jurisprudence appliquée au champ socio-éducatif. A ceux-ci s'ajoutent des volontaires internationaux¹⁹⁶. Elle considère que son action relève bien du travail social car son travail « *fait une différence dans la vie des gens* » et elle « *voit les résultats de [son] travail dans les familles* ».

Dans les autres projets, on trouve, impliqués aux côtés de travailleurs sociaux, des personnes de formation juridique, en histoire de l'art, ou en sciences politiques, en fonction du domaine d'activité principal de l'association ou du service municipal concerné. Seul Silvano, à Cosenza, est bénévole à temps plein : il combine son activité à Piazza Picola avec un emploi alimentaire dans la restauration.

D. Les sources évoquées par les acteurs

On parle en Italie de travail communautaire (*lavoro di comunità*) comme catégorie générique, ou, spécifiquement dans le champ du travail social, de service social de communauté (*servizio sociale di comunità*). L'équipe pédagogique de la Cattolica à Milan privilégie l'appellation plus générique de « travail communautaire » pour marquer le fait que ce n'est « *pas une question propre au travail social. Cela concerne aussi des travailleurs sociaux dans des ONG, ou directement dans la communauté* » (Vittoria). Par « travail social », elle désigne de manière elliptique les travailleurs sociaux exerçant dans les collectivités territoriales. Pour elle, le travail communautaire est bien un travail interdisciplinaire – et même, au-delà, un travail avec les

¹⁹⁶ Les bénévoles sont recrutés par l'INN, International Napoli Network : la diaspora napolitaine à travers le monde, également citée comme une ressource par La Paranza.

bénévoles et membres de la communauté, placés au même niveau que les intervenants sociaux – qui n'appartient pas exclusivement au champ du travail social.

Quant au service social de communauté, seule Anetta l'évoque en se référant aux années 1970 : l'expression, datée, n'est presque plus utilisée. D'autres parlent de préférence de welfare communautaire (Tessa) ou d'activation (Mila) de la communauté, comme évoqué plus haut.

1. Relational social work / Le travail social relationnel

a. Contexte et définition

Le travail social dit « relationnel » est l'approche enseignée à l'université catholique de Milan. Il existe un groupe de travail consacré au travail social relationnel et à ses diverses applications pratiques (au niveau de l'individu, du groupe, ou de la communauté), le Relational Social Work Research Group. En Italie, Fabio Folgheraiter, de l'université catholique de Milan, en est le principal promoteur. Il a importé la notion du Royaume-Uni, où il a été étudiant et chercheur. Il découvre que tous les processus d'aide fonctionnent de manière relationnelle, dans la mesure où c'est la réciprocité qui amène le changement : réciprocité entre des personnes ayant un problème en commun, entre des personnes d'une même famille, quartier, ou cercle d'amis, ou enfin, entre le travailleur social lui-même et le réseau en question (FOLGHERAITER 2007). Il est donc important d'identifier en premier lieu les réseaux de soutien autour de la personne ou du groupe (soit des personnes partageant un objectif commun), de « *s'intéresser aux réseaux dans la vie des personnes, de comprendre ce qui y est fonctionnel, et de faire le lien avec cette partie-là* » (Vittoria). Il ne faut pas essayer de changer les parties non-fonctionnelles mais de s'appuyer sur ce qui fonctionne.

Dans le travail social relationnel, le travailleur social amène le réseau à être dans une posture de réflexivité pour aller vers un mieux-être. « *Le travailleur social considère les personnes dans le besoin comme co-praticiens. Il doit promouvoir un processus d'empowerment avec les personnes plutôt que de résoudre leurs problèmes. Il cherche à comprendre quelles personnes sont intéressées, comprendre comment faire face au problème, et soutenir cette énergie* » (Vittoria). En retour, la personne ou le groupe aide l'intervenant en lui permettant de mieux le comprendre, et lui donne ainsi les clés pour être plus efficace (FOLGHERAITER 2007). « *En tant que travailleur social, mon problème est que je dois comprendre comment t'aider. Si d'autres personnes peuvent m'aider à t'aider, ils deviennent des personnes concernées par le même problème que moi – des partenaires. (...) Ils ont des compétences que je n'ai pas, et*

comprennent mieux que moi le problème » (Vittoria). C'est ainsi qu'à partir de l'individu, on implique le groupe, voire la communauté, dans un objectif commun. Les trois dimensions sont liées dans le travail relationnel.

La participation étant un élément central de la démarche communautaire, le travail social relationnel donne au praticien des outils pour la construire dans une réciprocité entre intervenant et communauté. L'intervenant s'appuie sur les savoirs de l'expérience et sur les compétences des personnes et groupes. « *Il faut approcher la communauté de manière très respectueuse. Evaluer non seulement les problèmes, mais aussi les ressources qui sont présentes dans la communauté* » (Vittoria). Panciroli (2017) précise ainsi l'approche spécifique du travail social relationnel en matière de travail communautaire : « *Le travailleur social relationnel cherche à identifier et à connecter les personnes dans une communauté pour promouvoir une planification ouverte, plutôt que de les impliquer dans un processus d'intervention prédéfini* » (p17). « *Je pense que le travail relationnel est la base du travail communautaire. (...) parce que tu as besoin de l'aide de la communauté pour l'améliorer* », ajoute Vittoria, qui affirme que cette manière de travailler est nouvelle dans le paysage italien où l'on a plutôt l'habitude de travailler de manière directive.

Alors que beaucoup se sentent utiles quand ils mettent en place des actions pour la personne, « *dans l'approche relationnelle, on explique qu'il ne faut rien faire. Juste parler aux personnes et les aider à décider ce qu'ils doivent faire* » (Vittoria) : être facilitateur plutôt que de prescrire la solution.

b. Méthodologie

La **méthodologie** détaillée par Panciroli (2017) se décompose en 4 étapes :

- Définir ensemble le problème et le réseau de soutien (*coping network*) potentiel.

Il s'agit en premier lieu d'identifier les personnes concernées par une situation (sans parler de « problème ») et de mettre à jour les raisons de leur motivation à agir conjointement. L'intervenant peut conduire un diagnostic communautaire dans cette première étape : l'auteur se réfère à Alan Twelvetrees pour expliciter la méthode du Community Profile, un outil élémentaire du développement communautaire en Angleterre. La terminologie du Travail Social Relationnel fait correspondre la création d'un premier noyau de personnes concernées à une construction de « réseau de soutien ».

- Partager un objectif commun :

L'intervenant aide à la négociation ou au réajustement d'un objectif commun. Il fonctionne comme un « guide relationnel », à la fois inclus dans le groupe (pour mettre en place la relation de réciprocité) et extérieur à lui afin de soutenir les échanges. Il est garant de la poursuite de l'objectif fixé pour la continuité du projet, tout en maintenant une attitude de flexibilité.

- Brainstorming, définition de la stratégie et expansion du réseau : rechercher des solutions avec les personnes concernées et répartir les tâches.

Il est essentiel que l'intervenant laisse les personnes concernées mettre en avant leurs propres stratégies d'action, en prenant en compte en premier lieu les personnes du groupe dont les compétences sont les plus faibles. La notion de bien-être et le niveau de compétences étant propres à chaque individu, l'intervenant ne peut envisager unilatéralement de stratégie. La vision plus large de l'intervenant vient ainsi se conjuguer avec les savoirs de l'expérience des personnes. La répartition des tâches se fait en lien avec les compétences et les réseaux des personnes, tout en veillant à favoriser la mise à contribution et l'inclusion de personnes appartenant à la communauté : elle gagne ainsi en prise de responsabilité et capacité d'action.

- Aider le réseau à mettre en place les stratégies, suivre le projet et faire face à de futurs problèmes.

C'est à cette dernière étape d'évaluation par la communauté et de capitalisation que le travailleur social soutient un travail de réflexivité par les membres du réseau, sur le processus de changement engagé, et sur les modifications nécessaires. Un nouveau brainstorming amenant la définition de nouveaux objectifs pour la poursuite de l'action peut avoir lieu.

c. Dissémination :

Si nous n'avons pas rencontré d'intervenant de terrain se réclamant de cette méthodologie particulière, la méthode dans son application communautaire est disséminée, à la demande de plusieurs municipalités, par l'équipe de l'université catholique de Milan. « *Nous sommes impliqués dans des projets innovants où nous enseignons le travail communautaire à des travailleurs sociaux, et aussi, nous soutenons les travailleurs sociaux des municipalités qui font du travail communautaire* » dans plusieurs villes : Treviglio, Cagliari, et Venito, dit Vittoria. « *Ils sont intéressés car ils cherchent de nouveaux moyens de travailler avec les communautés,*

parce qu'ils ont peu de ressources ». Au cours de ces interventions, ils essaient de mettre en place des « *dialogues ouverts* ». Le but est de « *soutenir des projets en les réfléchissant de manière dialogique avec les personnes concernées. Ensemble, les intervenants et la communauté, ou la famille, réfléchissent à un futur qu'ils souhaitent (...) et à la manière d'y parvenir* » (Vittoria). Cette méthode est utilisée avec des individus et des groupes ; l'équipe de l'université l'expérimente au niveau communautaire.

En lien avec cette approche, Vittoria a une vision pluridisciplinaire du travail communautaire : il ne s'agit pas d'un champ réservé aux travailleurs sociaux. Une personne qui est « *intéressée, qui a le temps, et les compétences* » peut faire du travail communautaire. Mais « *le travailleur social doit savoir ce qu'est le travail communautaire, et savoir l'utiliser* ».

Nous notons la proximité du travail social relationnel avec l'approche du travail en réseaux dans le monde francophone, telle qu'elle est définie par Sanicola (1994, cité par JOVELIN 2009 p 583) dans un ouvrage où elle présente les méthodes de travail social en Italie : « *elle consiste à observer les problèmes de la société comme des problèmes générés par des relations sociales et aspire à les résoudre non sur la base de facteurs purement individuels / volontaires ou, au contraire, purement collectifs / structurels, mais à travers de nouvelles relations sociales et de nouvelles mises en relation de ces relations* ». Elle implique donc la prise en compte de réseaux multiples et eux-mêmes en interaction dans la résolution de problèmes, qu'ils soient collectifs ou individuels.

2. La pédagogie sociale

a. Paulo Freire et Ivan Illich

Le pédagogue brésilien Paulo Freire est l'inspirateur de l'association San Pancrazio, née il y a 30 ans à Cosenza avec pour objectif « *d'éveiller la conscience de la population* ». Les membres fondateurs ont fait un voyage d'étude à Rio pour rencontrer des associations qui travaillent sur l'alphabétisation. Le philosophe et historien cosmopolite Ivan Illich (1926-2002)¹⁹⁷ est une

¹⁹⁷ Ivan ILLICH est né à Vienne, mais son travail et ses recherches l'ont amené à voyager et enseigner sur presque tous les continents. Prêtre catholique à la marge, il crée le CIDOC, Centre International de Documentation, à Cuernavaca au Mexique, en activité entre 1961 et 1976. Le CIDOC devient un lieu de débat et de rencontre entre intellectuels d'où rayonne la pensée d'Illich. Il y forme des générations de prêtres et de volontaires internationaux américains envoyés en Amérique Latine. Son ouvrage le plus connu en France est *La Convivialité*, paru en 1973. Il y défend les biens communs et le « vernaculaire », par lequel il désigne tout ce qui ne relève pas du secteur marchand. Il s'attaque aux « macro-outils » liés à l'industrialisation sur lesquels l'individu n'a pas de contrôle, donc qui contreviennent à son autonomie tout en promettant de l'assurer : les outils sont aussi bien des institutions (hôpital, école, Eglise...), détournées de leur vocation première, que des objets (ordinateurs, centrale nucléaire...).

autre source citée par Gioacchino, en complément de la lecture de Paulo Freire. Les deux auteurs sont contemporains ; ils ont été amenés à se rencontrer et Illich a été une influence majeure pour Freire, ainsi que, plus généralement, pour les milieux catholiques réformistes de gauche dans les années 1970. Illich dénonce très tôt les dérives de la surconsommation et leur impact sur l'environnement, et promeut une vision critique du développement, perçu comme la destruction des cultures et sociétés endogènes au profit de l'industrialisation de masse (PAQUOT 2002). Sa pensée sur l'éducation le rapproche de Freire : il est favorable à une société sans école, dans la mesure où l'école apprend la soumission à l'avis d'experts, et transforme les élèves en consommateurs dépendants et en administrés dociles ; Illich valorise davantage les savoirs acquis par l'expérience hors de l'institution scolaire (LESOURT 2013).

Sur la base de ces lectures, la mission première de l'association San Pancrazio est d'offrir un soutien scolaire aux enfants du quartier sur les temps périscolaires, et de favoriser la rencontre entre les enseignants des écoles et les parents d'élèves pour un partenariat et une meilleure compréhension réciproque des enjeux de chacun. C'est un travail de longue haleine, d'une génération à une autre. « *Il a fallu 20 ans pour éveiller les consciences (...). Comme c'est la seconde génération d'enfants qui passe ici, nous pouvons aussi travailler avec les adultes, qui étaient la première génération d'enfants* » (Gioacchino).

b. Antonio Gramsci (1891-1937)

Les militants du parti « pouvoir au peuple » (Potere al Popolo) basés à Naples se réfèrent à Antonio Gramsci dans leur action militante. S'ils se situent dans une proximité idéologique avec le marxisme, ils se disent moins rigides que des marxistes dans le sens où ils acceptent la critique, l'échange et la remise en question. Ils cherchent à agir sur la subjectivité des personnes par la mise en récit de l'expérience. La renommée d'Antonio Gramsci dépasse les frontières italiennes, où il est connu pour son action (il est fondateur du parti communiste italien) et son œuvre politique : il fait notamment partie des sources de Paulo Freire.

Antonio Gramsci est le 4^e enfant d'une famille de 7. La maladie le rend bossu à 4 ans et sa santé restera fragile. Il fait l'expérience de la grande pauvreté à l'âge de 6 ans, quand son père est incarcéré. L'enfant est victime de persécutions à l'école et souffre de malnutrition. A 11 ans, il doit travailler pour contribuer à redresser les ressources de la famille. De retour à l'école, il se passionne pour la lecture, notamment de Marx. Etudiant boursier à Turin, il fait l'expérience

(PAQUOT 2002 ; FOURNIER 2016)

de l'émigration, et mesure l'écart du niveau de vie entre sa Sardaigne natale et l'Italie continentale (NAIRN 1982). Il se rapproche du parti socialiste italien grâce à son frère, et abandonne ses études de langues en 1916 pour travailler comme journaliste pour le journal socialiste *Avanti*. C'est une période d'épanouissement au cours de laquelle il contribue au mouvement des « conseils d'usine » à Turin, des lieux de démocratie où paysans et travailleurs peuvent tester leurs capacités de leadership. Il participe au mouvement d'occupation des usines aux côtés de 600.000 travailleurs. Il cherche à modifier ce qu'on appellerait aujourd'hui la gouvernance d'entreprise, en expérimentant des comités de direction ouvriers (Frédéric). Mais le mouvement manque de préparation et n'aura pas de suite.

Il contribue à la création du parti communiste italien et est envoyé à Moscou en 1922 comme délégué. Il doit rester en URSS pour raisons de santé et y fera la rencontre de sa femme, en 1923. C'est aussi l'année qui voit l'arrivée au pouvoir de Mussolini en Italie. Gramsci est élu représentant au parlement pour le parti communiste en 1924. Secrétaire général du parti, il cherche à organiser les travailleurs contre le fascisme. Il est arrêté ainsi que les leaders du parti communiste en 1926 ; il passera le reste de ses jours en prison, puis décèdera dans une clinique 6 jours après la date prévue de sa libération (DAVIDSON 1977). C'est durant sa période d'incarcération qu'il écrit les Carnets de Prison : 33 carnets rédigés entre 1929 et 1935, publiés avec l'aide de sa belle-sœur.

Pour Gramsci, l'Etat cherche à imposer son idéologie à l'ensemble de la société : le concept d'*hégémonie* est central à sa pensée. Il s'agit du processus par lequel une classe prend l'ascendant sur une autre. Ce n'est que grâce à la société civile organisée en corps intermédiaires (syndicats, partis, ONG) qu'une classe dominée peut résister à ce mouvement, en développant une contre-culture. Gramsci envisage ainsi la société civile, plus largement représentative que les seuls syndicats, comme le seul rempart contre le capitalisme. Là où Marx envisage la coercition, la loi et la police comme des forces de domination, Gramsci analyse le rôle de persuasion idéologique des institutions (famille, Eglise, école...) et de la société civile, par lesquelles des attitudes dominantes (ce qui est dit « normal » ou « naturel ») passent pour du sens commun : il s'agit d'une *fausse conscience* que la pensée critique doit amener à remettre en question. (LEDWITH 2011).

Dans cette lutte pour contre-carrer l'hégémonie, Gramsci attribue un rôle majeur aux intellectuels, qui sont de deux ordres : les intellectuels organiques, issus des classes laborieuses, et les intellectuels dits traditionnels, tels qu'ils ont toujours existé. Si ces derniers peuvent contribuer à remettre en question le sens commun, leur engagement pour la justice sociale est

susceptible de s'effacer dans l'adversité. L'intellectuel organique, quant à lui, réalise la synthèse entre savoirs du vécu et savoirs théoriques. Son action s'inscrit en complémentarité de celle des intellectuels traditionnels, et vise à éveiller la conscience critique des classes laborieuses vis-à-vis des contradictions de la société. Il peut ensuite assurer une fonction de leadership pour construire la société postrévolutionnaire, sans se constituer en élite (LEDWITH 2011).

Inspiré de la lecture de Gramsci par un groupe d'intellectuels militants, Je so Pazzo est un mouvement qui a la particularité d'être à la fois idéologique, et très pragmatique, où l'un peut faire évoluer l'autre (Frédéric).

c. Liens avec la politique : (l'extrême) gauche

En tant que fondateur du parti communiste italien, Gramsci exerce une forte influence sur les mouvements d'extrême gauche en Italie, comme Je So Pazzo. L'action de Piazza Piccola se situe également en lien avec la gauche, ce qui ne ressort pas du discours de Silvano mais des liens avec les sites altermondialistes et les syndicats de base dans leurs communications sur les réseaux sociaux. Silvano cite les Syndicats de Base comme source de financement. Ces mêmes syndicats, ou Comités de Base, sont aussi présents dans certains quartiers à requalifier à Milan, selon Luigi.

Les comités de base sont apparus en Italie dans les années 1980. Ils s'inscrivent dans la tradition des comités d'usine du début des années 1920 (avec Gramsci) puis des années 1970. Ils visent à représenter les intérêts des travailleurs dans un contexte où les trois grands syndicats, détachés de leur base, sont jugés inefficaces et peu représentatifs. Au début des années 1980, dans un contexte de mutation du monde du travail, les accords validés par les syndicats sont contestés, les grèves se multiplient, et les premiers CoBas, nés à partir de 1986 dans les écoles et parmi les cheminots, remportent des victoires significatives. Ils se multiplient sur l'ensemble du territoire et sont reconnus comme une forme d'action rapide et efficace (PAUVERT 2012). Les CoBas restent peu étudiés, et sont difficiles à dénombrer car ils mènent dans une action parfois éphémère représentant les intérêts micro-locaux de salariés. Il existe aujourd'hui une confédération des CoBas¹⁹⁸ avec des antennes dans toutes les régions.

Il s'agit du pays européen de notre échantillon où les mouvements militants de gauche occupent le plus d'espace de manière visible (et pas seulement comme source d'inspiration « privée » pour les intervenants) dans les initiatives communautaires observées. Il semble que le

¹⁹⁸ <http://www.cobas.it/>

communautaire « spontané » (*grassroots*) émanant de la société civile relève de mouvements de gauche (témoins, la proximité de Je So Pazzo avec le Parti du Pouvoir au Peuple, et de Piazza Piccola avec les syndicats de base), catholiques (La Paranza), ou à la confluence des deux (San Pancrazio).

Si Gramsci offre, à gauche, un modèle possible de travail communautaire fondé sur une approche pédagogique et politique, cela s'ajoute, contextuellement, à une forte culture d'auto-organisation combinée avec la notion de bien commun (cf infra), et à la faiblesse de l'intervention de l'Etat qui laisse l'espace pour l'expression et l'organisation de mouvements basés sur des idéologies, aussi bien politiques que religieuses.

3. Les auteurs anglo-saxons et italiens sur le travail communautaire

Les universitaires que nous avons rencontrés se réfèrent volontiers aux auteurs anglo-saxons : Murray Ross, traduit en italien dans les années 1960, est cité comme référence pour le service social de communauté par Anetta, qui a suivi sa formation au tournant des années 1970. Vittoria, formée plus récemment, cite les auteurs anglais contemporains Alan Twelvetrees et Malcolm Payne.

Pour l'Italie, 4 personnes interrogées citent l'ouvrage de Elena Allegri (2019) comme une référence, et l'enseignement de Marilena Delavalle de l'université de Turin (Anetta), qui a contribué à l'ouvrage d'Elena Allegri pour la partie historique.

IV. Les méthodes

A. Deux centres sociaux : extrême gauche (Je So Pazzo) et coopérative conventionnée

1. L'expérience militante de Je So Pazzo

L'ex-OPG « Je so Pazzo » est un mouvement militant fondé, à la base, par un collectif d'universitaires impliqué dans la lutte pour le droit à l'éducation. Les militants engagés dans l'action se reconnaissent dans le mouvement radical d'extrême gauche des années 1970, *Autonomia Operaia* (Autonomie des Travailleurs), inspiré du marxisme. Dans la lignée de Gramsci, les membres de l'ex-OPG visent à proposer une analyse scientifique de la réalité

sociale dans toute sa complexité, à repolitiser les classes laborieuses avec lesquelles ils recherchent la proximité (TARCHI 2017), et à proposer une alternative à l'hégémonie culturelle et politique néolibérale.

Le mouvement est auto-organisé à partir de sa base et géré de manière mutualiste par des assemblées générales régulières ouvertes à tous. Ses membres ne sont pas salariés et ne se considèrent pas comme des bénévoles, mais des militants, engagés à l'origine dans un collectif politique. Le lien avec le parti est pleinement assumé : un drapeau avec une faucille et un marteau est accroché au-dessus du bar lors de notre visite. L'ex-OPG dispose actuellement de l'appui de la municipalité, mais ils restent attentifs à ne pas être récupérés politiquement.

Le centre social s'installe, en 2015, dans les locaux d'un ancien hôpital psychiatrique désaffecté, occupé au titre de Bien Commun (cf encadré) : les fondateurs voient dans cette occupation une occasion de concrétiser leurs méthodes et principes, en proximité avec un quartier défavorisé de Naples, à Materdei. Le mouvement tire son nom de cette occupation : ex-OPG Je so Pazzo signifie ex-Hôpital Général de Psychiatrie « Je suis fou », rappelant le traitement carcéral plutôt que médical des malades psychiatriques de l'OPG.

L'équipe fonctionne avec un noyau informel de 60 personnes d'âges et d'horizons divers, vivant majoritairement à l'extérieur du quartier, et assistés de nombreux travailleurs bénévoles. Il comprend deux entités : un centre social avec des activités pour tout public – ce qui permet de justifier son statut de bien commun auprès de la municipalité et de rester en activité – et le siège national d'un parti politique d'extrême-gauche, « le pouvoir au peuple » (Potere al Popolo). Un cabinet médical fonctionne également avec des médecins bénévoles, et accueille en premier lieu des migrants. Il dépend largement pour son fonctionnement des réseaux et liens stratégiques formés avec les médecins des services hospitaliers.

Les activités du centre social ont été progressivement mises en place en lien avec la communauté locale, en réponse aux souhaits formulés par les personnes visitant le centre : clinique, cuisine / bar, soutien à l'emploi, théâtre, garderie, gymnase (avec danses et sports de combat), cours de langues pour les étrangers, et réseau de solidarité pour personnes en situation de pauvreté, etc. Ces activités sont conçues comme un moyen pour l'équipe de travailler en contact direct avec la population et de fonctionner comme un laboratoire socio-politique, pour sortir la théorie des universités et des cercles du parti, et s'implanter sur le territoire. Le théâtre, par exemple, sert de lieu de représentation à une troupe d'amateurs jouant des pièces orientées politiquement, comme par exemple le théâtre de Berthold Brecht.

Le centre social Je So Pazzo s'inscrit dans le contexte particulier de la Ville de Naples, favorable à l'occupation des Biens Communs. C'est la municipalité qui est garante du lieu, mais l'Etat central a autorité pour en décider la fermeture. La ligue du Nord en a récemment fait fermer un qui accueillait des migrants : de fait, leur pérennité est plus qu'incertaine.

Selon Antonino, un jeune médecin bénévole au cabinet médical, il s'agit d'un « *travail social militant* » officieux : s'ils remplissent bien des missions d'utilité sociale, l'absence de travailleur social diplômé et le fait qu'ils ne soient pas enregistrés comme tels au registre des ONLUS ne leur permet pas de se considérer « *officiellement* » comme des travailleurs sociaux. On retrouve ici une opposition récurrente dans les discours entre une définition restreignant le travail social aux métiers canoniques (approche professionnelle ou légale), et une définition plus large incluant dans le travail social toutes les personnes et les mouvements contribuant à l'aide et à l'action sociale, quel que soit leur titre ou leur statut.

Le statut de bien commun à Naples et en Italie

Le statut de bien commun est une particularité italienne. Nous en avons vu deux exemples : le premier est un centre social du quartier de Materdei à Naples¹⁹⁹ ; le second est un amphithéâtre du campus de l'université de Cosenza, qui est occupé par les étudiants qui y organisent diverses activités en auto-gestion.

Ce mouvement remonte aux années 1970 et 1980, époque à laquelle l'extrême gauche est écartée du pouvoir, voire criminalisée. Sans lieu pour exister, les militants occupent des espaces libres, qui deviennent des biens communs à vocation sociale et politique. Ce fut la première vague de création de centres sociaux sous ce statut. Une deuxième vague a commencé dans les années 2000.

Un projet de loi du 22 avril 2008 (dans les derniers jours du gouvernement Prodi), en donne une définition juridique : il s'agit « *des choses qui expriment une utilité fonctionnelle à l'exercice des droits fondamentaux ainsi qu'au libre développement de la personne. (...) Les titulaires des biens communs peuvent être des personnes juridiques publiques ou privées. Dans tous les cas, on doit leur garantir leur fonction collective* ». Ils sont « *placés en dehors de la sphère commerciale. La concession est consentie seulement suivant les cas prévus par la loi et pour une durée limitée* ». La loi cite en premier le patrimoine naturel : l'eau, l'air, les glaciers, les espèces protégées ; puis elle cite les biens archéologiques, culturels, environnementaux. Leur usage doit être « *subordonné à celui des usages civiques* » (MATTEI 2014). La notion de Bien commun (*Beni Comuni*) rencontre un succès important en Italie, en particulier autour du débat sur la privatisation de la gestion de l'eau. Le « oui » l'emporte en 2011 à un référendum national pour que la gestion de l'eau reste publique, au nom de son statut de bien commun.

Le mouvement pour la reconnaissance des « biens communs » se rapproche idéologiquement des mouvements Occupy en occident ; mais il est plus durable en Italie, car l'engagement militant s'accompagne d'un débat juridico-politique sur la définition de la nature du bien

¹⁹⁹ On peut aussi considérer la rénovation des catacombes de san Gennaro par la coopérative La Paranza comme une occupation, légalisée ensuite par le Vatican. Naples compte plusieurs autres exemples d'occupation de locaux vides (voir FROMENT 2016)

commun.

A Naples, l'administration De Magistris, au pouvoir depuis 2011, a adopté une politique de participation citoyenne et d'innovation sociale rompant avec les précédentes politiques municipales, orientées vers la satisfaction des besoins du marché ; parmi les réformes engagées, des secteurs privatisés redeviennent publics, comme par exemple la distribution de l'eau. C'est dans cette lignée qu'est proclamée une délibération sur les biens communs en 2014 visant à favoriser les initiatives citoyennes, et notamment des occupations d'espaces publics vacants²⁰⁰.

La reconnaissance légale du statut de bien commun par la Ville de Naples a entraîné la création d'une norme particulière pour la gestion des services publics, sur la base de cette définition²⁰¹.

2. Il Palazzo

Il Palazzo est un centre social hébergé dans un immeuble du 15^e siècle du Vieux Cosenza, que la mairie a restauré et mis à disposition pour l'accueil des migrants en situation régulière.

L'équipe du centre est composée d'une assistante sociale, une sociologue, une coordinatrice de formation assistante sociale (titulaire d'un bachelor en sciences politiques puis d'une VAE assistante sociale récemment complétée), un avocat, et une éducatrice pédagogique. Des médiateurs culturels, qui connaissent deux cultures et les deux langues, complètent le dispositif. Les activités proposées sont un atelier créatif (essentiellement textile et artistique), un atelier cuisine, une crèche, une salle informatique. Une salle de conférences peut accueillir des événements pour la coopérative ou d'autres groupes du quartier, à condition qu'elles soient gratuites.

Le centre social dépasse largement la fonction qui lui a été assignée, et contribue à l'animation de la vie du quartier en facilitant l'intégration réciproque entre habitants historiques et nouveaux arrivants. Cette mission constitue un détournement de la commande initiale de la mairie : dans l'appel à projet le service devait être offert uniquement aux immigrés en situation régulière. Au moment de l'écriture du projet, l'équipe opte pour la prise en compte de la population italienne, celle du quartier, en butte à des problématiques sociales multiples et en particulier le chômage.

« Le voisinage a eu peur au moment de l'ouverture, il y a aussi eu beaucoup d'énervement,

²⁰⁰ Comune di Napoli, Delibera di Giunta no. 258, 24 avril 2014 : « l'administration municipale, convaincue de la nécessité de répondre au désir de participation à la vie publique exprimée par les citoyens lors de leur mobilisation extraordinaire au récent référendum visant à rendre de nouveau publique la distribution de l'eau, a décidé d'accorder aux citoyens le droit de s'exprimer concernant les « biens communs » à travers l'approbation de cette mesure. Par « biens communs », l'administration désigne l'eau, le travail, les services publics, les écoles, l'héritage culturel et naturel, les parcs et les plages, sur la base de leur préservation pour les générations futures. Ces biens communs appartiennent à la communauté des citoyens, et leur jouissance ne peut pas leur en être retirée, ni la possibilité de concourir à leur gestion ». (cité par TARCHI 2014)

²⁰¹ Par exemple, la gestion de l'aqueduc ABC Naples par une entreprise spéciale de droit public : il est non privatisable, et l'entreprise a un management participatif et écologique garanti par un comité de surveillance composé d'usagers, de travailleurs, d'environnementalistes et de représentants de la municipalité. (TARCHI 2014).

parce que cet endroit est très beau par rapport au reste du centre [historique], et il est écrit dessus que c'est pour les immigrés. Le problème est que l'association n'a pas pu changer le nom du projet. Pour nous, c'est tout autant un travail avec le quartier, d'intégration réciproque entre migrants et Italiens », dit Aurelia, la coordinatrice. A l'ouverture du centre, l'équipe a fait du porte-à-porte pour inviter les habitants à se rendre dans le centre : « *on le fait en premier, parce que c'est ce qui marche le mieux* » ; ils se rendent également dans les écoles pour informer les parents d'élèves sur les services à leur disposition (par exemple, un service juridique gratuit). Le voisinage est également convié aux temps festifs. Grâce à ce long travail de mise en confiance, certains viennent spontanément proposer leur aide. L'équipe « *joue beaucoup sur son réseau, famille et amis, et ils ont reçu beaucoup d'aide par ce biais* » : dons de vêtements pour personnes en attente de régularisation, animation bénévole de spectacle...

La porosité entre les ressources des intervenants comme professionnels et comme bénévoles situe leur intervention entre professionnalisme et engagement : le mari de l'une anime des temps forts festifs pour les enfants, une amie de l'autre fournit des conseils et du matériel pour la couture... Si elles font référence à une méthodologie particulière, dite Tagesmutter²⁰², relevant de la pédagogie pour l'accueil des tout-petits, en matière d'intervention communautaire, en revanche, leur intervention visant l'intégration réciproque des groupes dans le quartier s'appuie davantage sur leurs intuitions, leur pragmatisme (et une méthode d'essai-erreur par relecture collective de « ce qui fonctionne »), et leurs convictions. Cela inscrit davantage leur intervention communautaire dans le registre de l'engagement personnel, voire militant, que dans le celui d'un professionnalisme assis sur des connaissances théoriques et méthodologiques.

B. Refaire la ville : par en haut (Milan), ou par la base (Naples, Cosenza).

1. Milan : un pilotage municipal

a. Les contrats de ville en Italie et à Milan

Malgré la régionalisation en 2001, « *quand il est nécessaire de faire des grands projets pour requalifier les grands ensembles, là, c'est l'Etat qui s'en occupe pour éviter les disparités* », explique Fedra. Même si le pilotage est national, les requalifications répondent à une logique

²⁰² La pédagogie Tagesmutter est une pédagogie de la domesticité, dans laquelle on laisse l'enfant jouer seul dans son propre environnement sous le regard d'une éducatrice « *qui n'intervient que pour lui donner un feedback* » (Aurelia). Les jouets sont fabriqués à partir d'objets tirés du quotidien de l'enfant, comme par exemple une bouteille remplie de riz ou de légumineuses sèches.

d'appel à projet auquel les municipalités et régions peuvent candidater. Comme pour la politique de la ville en France, des quartiers font l'objet de financements nationaux pour aider à leur requalification ; mais à la différence de la France, ils ne sont pas sélectionnés au niveau de la coordination nationale sur la base de critères économiques et démographiques, mais les financements sont distribués suite à des appels à projets.

Milan remporte ainsi un financement en 2005. Les 5 quartiers à requalifier sont : Quattro Soglio, Sansiro, Corvetto, Mazzine, et Puntelambro. « *Certains de ces quartiers sont périphériques, et d'autres sont semi-centraux* », dit Fedra. Elle-même travaille à Corvetto, et Luigi, à Sansiro.

L'appel à projets valorise les approches transversales et intégrées. « *La logique de ces contrats est d'impliquer plusieurs sujets qui y adhèrent : ça peut être des institutions, ou des acteurs locaux, des associations. Alors, à Sansiro, les acteurs impliqués dans le contrat sont la commune, le bailleur social, les syndicats de locataires et les comités locaux (...) et une association de commerçants* », explique Luigi. Les projets impliquent nécessairement un partenariat entre les secteurs publics et privés : « *l'idée est de faire se rencontrer les ressources du terrain et les ressources publiques* » (Luigi).

b. Caractéristiques des quartiers de Corvetto et Sansiro

Corvetto est un quartier d'habitat social construit à Milan dans les années 1930. Une étude a été menée en 2013 sur le quartier de Corvetto par une association mandatée par la municipalité. Elle fait le constat d'un quartier fermé, de 4 ou 5 rues, dont les habitants sortent peu. Le revenu moyen est de 500 euros par mois. Beaucoup de personnes âgées isolées et de familles nombreuses vivent à Corvetto. De nombreuses familles sont originaires de Naples ; on retrouve donc des problématiques caractéristiques du sud de l'Italie, comme des grossesses précoces, de la micro-criminalité, et des populations peu qualifiées sur le marché de l'emploi. De plus, vu la proximité du quartier avec un hôpital psychiatrique, le syndicat de logement y a attribué, par commodité, des logements à plusieurs personnes souffrant de troubles psychiatriques. Le quartier connaît un phénomène d'occupation de logements sans droit ni titre par des individus et familles en situation de précarité. Avant d'entreprendre la requalification, il a été nécessaire de gérer les situations de ces nombreux occupants illégaux des bâtiments, avec la coopération des assistants sociaux de la municipalité. A Corvetto, la majorité des squatteurs ont pu obtenir un logement social.

Sansiro est également un quartier populaire, mais ce n'est pas un quartier de logement social comme Corvetto. La présence de propriétaires occupant ou louant leur logement complexifie les interventions sur le bâti, du fait d'une multiplicité de parties prenantes inégalement motivées pour s'impliquer. Une difficulté supplémentaire est que « *presque la moitié de la population est d'origine étrangère* », provenant d'Afrique du Nord, d'Asie, d'Europe de l'Est, ou d'Amérique Latine.

c. Modalités pratiques

Chaque quartier adopte des fonctionnements spécifiques en fonction des problématiques et des acteurs repérés ; « *il n'y avait pas de coordination entre les différents quartiers* » (Fedra). Par exemple, à Corvetto « *tout le côté social* » n'a pas été abordé (Fedra), tandis qu'à Pontelambro, « *il existe (...) une association qui s'appelle Cambiamo et qui a pris en charge tout ça* » (Fedra). Ces variations s'expliquent par le porteur du projet, son emplacement dans le quartier, et les ressources et besoins des différents lieux. A Corvetto, c'est le syndicat de logement (c'est-à-dire le bailleur social) qui est porteur du projet, tandis qu'à Sansiro, un atelier urbain (laboratorio) est géré par une coopérative, financée par la municipalité

A l'atelier d'urbanisme, les missions de Luigi portent sur l'accompagnement au niveau social de la rénovation du bâti. Il s'agit, d'une part, d'« *inform[er] les résidents sur les travaux de restauration et requalification qui sont menés ; et communi[quer] autour de tous les problèmes qui concernent les travaux, aussi bien les retards que les difficultés d'exécution, les conflits éventuels* » (Luigi). Il se positionne en médiateur entre les résidents et l'équipe chargée des travaux dans le cadre de rénovations du bâti. A ce titre, il peut recueillir les souhaits des habitants quant à l'aménagement de l'espace et influencer sur les projets urbains. « *C'est grâce à l'intervention du Laboratorio, qui a recueilli les sentiments des gens, qu'ils ont changé de projet : ils ont fait de plus petits immeubles mieux intégrés plutôt qu'un grand* ». D'autre part, il est aussi amené à mettre en place des « *réseaux* » sur le territoire pour répondre aux besoins du quartier, par exemple en matière de santé mentale, de gestion des déchets, ou d'accueil des populations migrantes. Il « *travaille avec les familles et l'entourage de ces personnes, afin de favoriser un quartier plus inclusif* ».

La démarche de travail est participative, c'est-à-dire que le Laboratorio est conçu comme un espace de débat entre « *tous les acteurs concernés par une décision : que ce ne soit pas un projet d'en haut mais bottom-up* » (Luigi). « *La municipalité voit qu'il y a un problème, donc elle arrive avec les professionnels dont elle va s'entourer, par exemple un architecte, je vais*

écouter les besoins du quartier, proposer un projet, et les personnes discutent (...). Donc ce n'est pas donné : c'est concerté », ajoute Fedra.

A l'issue du financement ministériel, les ateliers sont restés en place avec des équipes pluridisciplinaires réduites (architectes, travailleurs sociaux), sous gestion municipale directe.

d. Limites des interventions

L'intervention menée sur le quartier de Sansiro, davantage qu'à Corvetto, semble bien relever d'une démarche de développement communautaire : approche ancrée sur un territoire rassemblant plusieurs acteurs dans une démarche participative autour d'un objectif commun, qui est l'amélioration des conditions de vie des habitants ; et renforcement de la cohésion avec des réseaux créés pour répondre à des problématiques communes en s'appuyant sur les ressources à la fois privées, et publiques. Cependant, le mode de gestion du projet par la municipalité, et la structure même de l'administration municipale, ont constitué des freins à la mise en place de la participation.

« Faire des activités, c'est plus simple que penser à des services ou requalifier des espaces ou faire en sorte de transmettre la demande d'un service qui n'existe pas pour qu'il soit mis en place », analyse Luigi. De fait, les actions de mise en réseau autour de problématiques particulières ont été gérées de manière satisfaisante, selon lui ; mais la transposition des souhaits des habitants dans les projets concrets de requalification du bâti est plus difficile à mettre en œuvre. Luigi cite l'exemple d'un terrain vacant qui a été qualifié en terrain de pétanque du fait de la forte présence des personnes âgées sur le quartier – sans consultation préalable, dans ce cas, de la population. *« Mais les personnes âgées ne l'ont pas utilisé car il y avait déjà un espace où elles pouvaient aller. Au final ce sont les enfants qui l'ont utilisé pour jouer au foot »* (Luigi). Les tentatives de faire venir les personnes âgées sur le nouveau terrain restant infructueuses, l'atelier a accompagné la réaffectation du lieu en terrain de foot. L'échec de la première proposition dénote un processus de participation en deux temps, dans lequel l'étude initiale des besoins de la population, incomplète, a amené un processus d'apprentissage réciproque à travers des négociations et ajustements entre professionnels et habitants.

Un autre projet de mettre en place un service de proximité de santé mentale, à la demande des usagers, n'a pas abouti du fait de la multiplicité des acteurs (région, ville et hôpital) aux enjeux et aux contraintes budgétaires divergents. Intervenir en mobilisant la participation des habitants peut créer des attentes auxquelles les intervenants sont en difficulté pour répondre, notamment

du fait de la structure en silo de l'interlocuteur municipal.

Le laboratoire d'urbanisme semble avoir joué un rôle de médiation essentiel dans l'accompagnement du projet, qui répondait certes au cahier des charges ministériel, mais nécessitait des changements structurels et de postures de la part des professionnels.

2. Cosenza : un pilotage associatif... sans pilote

La vieille ville de Cosenza est le berceau de la ville. Elle est installée sur une colline surplombant la confluence de deux rivières, coiffée d'une forteresse. De nombreux palais, la plupart à l'abandon, témoignent de la richesse passée du vieux centre. Des rues étroites et pentues, prenant parfois la forme d'escaliers, la rendent difficile d'accès aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux services municipaux. A partir des années 1950 et 1960, un processus d'urbanisation a été enclenché et a permis la naissance d'un centre-ville moderne en contrebas, où les classes plus aisées se sont installées, laissant le vieux centre aux classes populaires et marginales. A mesure que les services sont déplacés vers le nouveau centre, à partir des années 1970, la criminalité de rue et la pauvreté s'installent. Les squats se développent (hébergeant, récemment, une population Rom) là où les habitations restent vides, ce que la criminalité organisée récupère en exigeant des loyers aux squatteurs. La collecte des ordures ménagères ou l'éclairage public ne sont plus assurés dans certains points de la vieille ville ; les assistants sociaux de la municipalité ne réalisent plus de visites à domicile dans le quartier, selon Silvano, là où des constats d'insalubrité sont nécessaires. Les groupes de populations hétérogènes ne parviennent pas à faire communauté et les services désertent le quartier, qui présente donc des caractéristiques d'anomie.

Le Comité Piazza Piccola « *essaie de changer les choses* » là où une intervention publique vigoureuse et coordonnée fait défaut. Il s'agit d'un comité de quartier réunissant des habitants et des membres d'associations, tous bénévoles. Le comité n'a pas de structure hiérarchique, administrative ou juridique, mais adopte un fonctionnement horizontal, qu'on peut supposer organisé autour d'un noyau fort avec des frontières brouillées, plusieurs des bénévoles de Piazza Piccola étant également engagés dans d'autres associations locales.

Parmi leurs méthodes, on trouve :

- a. L'advocacy / le plaidoyer :

Piazza Piccola met en place une communication médiatique pour sensibiliser largement sur les

problèmes sociaux et politiques que rencontrent les habitants de la vieille ville, et mettre en avant la corruption qui entraîne l'immobilisme de la municipalité. Un reportage passé à la télévision nationale à une heure de grande écoute a représenté une victoire pour le Comité. Ils cherchent à « *faire pression* » sur la municipalité pour obtenir des mesures concrètes. Grâce à une campagne pour défendre les droits des locataires, ils ont récemment obtenu une subvention municipale de 300 euros par foyer, versée à tous les locataires souhaitant engager des travaux de rénovation, et perçue directement par les locataires.

Du fait de cette action de défense des droits, le comité refuse de se constituer en association qui doit « *devenir un business* » pour attirer les subventions, dans un contexte où l'administration « *ne fonctionne pas bien* » : c'est à ce prix qu'ils sont indépendants pour porter une parole politique. La motivation justifie son statut de bénévole, car elle importe plus que le versement d'un salaire pour Silvano.

b. Un travail de mise en réseau des acteurs :

Les associations sur le quartier sont très nombreuses à œuvrer dans tous les domaines où des besoins sont pressentis : enfance (San Pancrazio, où travaille Gioacchimo), soutien aux détenus, soutien aux familles Roms, logement, cabinet médical (en lien avec le service pour l'accompagnement des migrants victimes de torture), santé psychiatrique, rénovations urbaines (avec des géologues et ingénieurs), culture (l'association Re-start Cosenza organise des événements festifs et visites autour du patrimoine du centre historique), etc. Certaines de ces associations sont constituées en coopératives et reçoivent des financements publics. D'autres sont soutenues financièrement par des syndicats ; d'autres, enfin, fonctionnent uniquement sur une base bénévole. Enfin, deux syndicats de base sont présents sur le territoire, le CoBas²⁰³ et l'USB.

Au total, les associations implantées dans le quartier font travailler plus de 300 bénévoles, selon Silvano. Tout l'enjeu, pour Piazza Piccola, est de consolider le réseau afin de mettre en lien des ressources et des besoins, d'analyser conjointement les problématiques du quartier, et d'acquérir davantage de poids, donc de légitimité représentative, pour les actions envers la municipalité. « *C'est normal en Italie de travailler ensemble dans le secteur associatif. Il y a beaucoup d'aide mutuelle entre les associations (...) [qui] fonctionnent plutôt comme un réseau*

²⁰³ Le CoBas est au départ un syndicat d'enseignants, qui a une structure d'organisation locale, pyramidale et ascendante. Il se situe plutôt dans la mouvance de gauche anti-libérale et anti-capitaliste.

de compétences, de ressources et de partage », commente-t-il. Tout comme la famille est le premier lieu de la solidarité dans le système familialiste, se constituer un réseau de partenaires est vu comme un filet de sécurité en cas de problème au sein d'une association. En travail communautaire, constituer un réseau d'acteurs aussi bien formels qu'informels pour organiser la communauté est un préalable essentiel pour l'intervenant : le capital social de communauté, son niveau de bien-être et de confiance réciproque qui la rendent fonctionnelle, sont impactés (GILCHRIST 2009)²⁰⁴. Ce qui semble faire défaut à l'action associative sur le quartier du Vieux Cosenza est une analyse commune des problématiques du quartier autour duquel ce réseau puisse fixer des objectifs coordonnés et planifiés en commun.

Des réunions publiques, ou assemblées de quartier, sont organisées par le comité conjointement avec d'autres associations pour évoquer les projets de rénovation en prévision à la municipalité, et faire en sorte de peser sur les décisions, pour que la rénovation ne se fasse pas sans les habitants. Le comité cherche à être reconnu comme interlocuteur représentant les habitants du Vieux Cosenza auprès des autorités locales ; ils ont été reçus à la préfecture en avril 2018 dans le cadre de projets de rénovations. Lors de ces réunions, ils s'appuient sur « *la discussion et la participation, pour comprendre le problème et construire ensemble* » (Silvano).

c. Quels résultats ?

Silvano travaille depuis 2014 pour Piazza Piccola. L'ampleur des besoins est telle que les petites victoires remportées semblent infimes. L'association repose sur un combat politique quand une action tournée vers la sphère économique pourrait faciliter la reconversion du quartier, comme à Sanità (Naples). La coordination des acteurs permet une mise en commun de ressources réduites, mais contribue à enraciner la résolution des problèmes dans une vision caritative et une forme de morcellement. Il manque à la fois une personnalité ou une institution susceptible de catalyser les forces en présence avec une ambition de changement social forte ; et des opportunités de développement économique pour créer de la richesse, sans quoi ce sont des personnes en situation de précarité économique – des travailleurs bénévoles – qui soutiennent des plus pauvres qu'eux.

²⁰⁴ L'approche française du travail en réseaux dans le travail social est davantage orientée vers la collaboration interservices pour améliorer l'offre pour les usagers. Il est moins large que le « *Networking* » en travail social anglais, qui désigne également la construction d'un réseau d'acteurs communautaires formels et informels pouvant servir de base à une intervention collective (TOURTE 2001).

3. Rione Sanità, Naples : le renouveau autour d'une figure charismatique

C'est précisément sur ces deux éléments, une figure charismatique et un projet créateur de richesse économique, que s'appuie le travail de la coopérative La Paranza, à Naples. Naples jouit d'un patrimoine historique et culturel plus important que Cosenza ; mais elle a surtout l'avantage de figurer de longue date sur les routes touristiques, ce qui a permis à la Paranza de capter les retombées économiques du tourisme – tout l'enjeu étant d'en faire bénéficier la communauté dans son ensemble.

a. Le quartier de Sanità

Sanità est situé juste au nord du vieux centre historique de Naples. Le nom – Sanità pour Santé – fait référence aux nombreuses catacombes et cimetières présents dès l'antiquité grecque et romaine. Sur les collines moins propices à l'urbanisation, quelques aristocrates se font construire des palais à partir du 16^e siècle ; mais Sanità reste majoritairement un quartier populaire. De plus, depuis 1809, le quartier est coupé en deux par un pont ordonné par Joseph Bonaparte visant à relier le palais Capodimonte, au sommet, au centre-ville. Avec 32000 habitants²⁰⁵, le quartier cumule de nombreux indicateurs de pauvreté. Le taux de chômage fait le lit de la criminalité organisée (La Comorra à Naples). Jusqu'à une date récente (2001 et l'arrivée dans le quartier du père Antonio Loffredo, catalyseur de l'action), nous dit Angelo, « *le taux de chômage des jeunes était à 70%* » à Sanità²⁰⁶, le taux de décrochage scolaire « *à 35%* ». La réputation du quartier continue à souffrir de cet héritage malgré les récentes évolutions positives.

b. Missions, valeurs et genèse

Le discours de Don Antonio Loffredo met en avant les ressources du quartier, et une volonté d'autonomie²⁰⁷ : « *Nous avons la chance d'avoir un incroyable patrimoine historique et artistique disponible (...) et un patrimoine humain exceptionnel ; nous n'avons aucune intention d'entrer dans la logique d'assistance habituelle : nous ne voulons pas demander aux autres de résoudre nos problèmes* ». Son action « *ne se définit pas contre [l'Etat], mais sans lui* » (FROMENT 2016). Aux financements publics, il préfère les financements privés

²⁰⁵ Selon le site de la coopérative la Paranza, <http://www.catacombedinapoli.it/en/places/information-rione-sanita-naples>, consulté le 5 octobre 2019

²⁰⁶ En réalité 60% pour les moins de 25 ans, selon FROMENT (2016), et 40% pour l'ensemble de la population

²⁰⁷ Interview de Don Antonio Loffredo, <http://www.quicampania.it/tesori/don-antonio-loffredo.html>, consulté le 5 octobre 2019

(entreprises, associations et fondations) et l'appui sur des compétences bénévoles.

Angelo définit ainsi la mission de la coopérative la Paranza : « *promouvoir le quartier par des activités, par de la beauté, et par la population locale* ».

La rénovation des catacombes San Gaudioso fut la première étape du renouveau du quartier. Le prêtre s'appuie sur un petit noyau dur de jeunes qui viennent faire des activités de loisirs à la paroisse (y compris des voyages organisés pour découvrir le patrimoine religieux dans d'autres pays). En 2006, la coopérative la Paranza est fondée avec pour objectif l'ouverture au public d'une première catacombe jouxtant la paroisse. « *Au début ce n'était pas très professionnel, on était juste 5 types [tous bénévoles], parler anglais semblait juste impossible* ». De 15 visiteurs en moyenne par jour, le nombre grandit. En 2008 la coopérative obtient un financement d'une Fondation pour la rénovation du patrimoine, qui lui permet de rénover et d'ouvrir une seconde catacombe après une brève occupation illégale. L'ouverture de ce second site se fait avec le concours de l'association à but non-lucratif l'Altra Napoli, qui apporte à l'initiative de Don Loffredo, basée sur les paroissiens et habitants du quartier, « *l'adhésion et le soutien du monde des entrepreneurs et des professions libérales* » (FROMENT 2016).

Un ticket unique est choisi pour la visite des deux catacombes, afin d'inciter les touristes à rester dans le quartier ou y revenir. Un premier signe concret de changement et d'impact économique est l'apparition de menus en anglais dans quelques restaurants locaux. En parallèle l'équipe monte en compétences, grâce à la mobilisation de bénévoles (par exemple pour l'apprentissage de l'anglais ou la mise en valeur des catacombes).

c. Un effet d'entraînement

Dans la continuité de l'ouverture des deux catacombes, de nombreux projets voient le jour, sous l'égide d'une fondation dont ils sont tous membres : la Fondation de la communauté de Saint Janvier, créée en 2014.

- Orchestre avec les enfants du Quartier (Sanita ensemble), inspiré de l'exemple vénézuélien de Jose Abreu. Il compte aujourd'hui environ 100 enfants. Certains sont devenus professionnels.
- Aménagement d'un Bed and Breakfast coopératif dans l'ancien cloître de la paroisse.
- Ouverture d'une école d'arts cinématographiques, en lien avec le théâtre local.
- Mise en place d'un service de traiteur par « les Mamans » des jeunes de la coopérative, qui avaient pris l'habitude de cuisiner pour divers événements.

- Création d'une maison d'édition, et publication de l'ouvrage *Esclamativa* réunissant des biographies de membres de la coopérative.
- Organisation de Nuits Blanches sans voiture, avec activités culturelles, et ouverture de nuit des commerces, pour changer l'image du quartier et renforcer la sécurité (30.000 participants en décembre 2018, selon Angelo).
- Projet de désenclaver le haut du quartier autour des catacombes grâce à des financements européens.

Le « système Sanità », comme le désigne FROMENT (2016), est une « *nébuleuse de projets, portés par dix associations et coopératives* ». L'ensemble des coopérations et associatives du quartier sont regroupées au sein d'une fondation, la Fondation San Gennaro. Les particuliers et les commerçants peuvent également en être membres, moyennant une contribution (par exemple, un plat au menu dont le bénéfice va en partie à la fondation). « *En premier lieu la fondation est une communauté* », nous dit Angelo. Elle organise des assemblées publiques visant à chercher en commun des réponses aux problématiques du quartier.

d. Leur impact

Initialement, certains habitants se montraient craintifs et méfiants vis-à-vis du changement induit par la présence d'étrangers dans le quartier. S'ils adhèrent majoritairement aujourd'hui au projet, des défiances persistent – notamment des accusations d'accaparement par la paroisse des richesses et du mérite des changements du quartier, alors que de nombreuses autres associations œuvraient déjà préalablement depuis de nombreuses années ; d'où des actions orientées vers le quartier, telles que des fêtes, visites, ou assemblées, pour que tous y trouvent un bénéfice.

Selon Angelo, les retombées économiques et perspectives d'emploi ont pu favoriser le recul de la criminalité organisée. Les grandes « familles criminelles » ont été arrêtées même si l'inquiétude continue de peser sur les jeunes. Par ailleurs, du fait de la présence de touristes dans le quartier, la police, autrefois absente, y a renforcé ses effectifs.

L'expérience est source d'inspiration pour d'autres communautés. Aujourd'hui « *nous vendons notre expérience partout* », dit Angelo, qui a participé, ou s'y prépare, à des échanges sur la mise en valeur coopérative du patrimoine avec le Japon, et au nord de l'Italie, en contexte rural, avec la vallée d'Aoste.

e. Un modèle basé sur une autorité charismatique

« Dans un quartier qui avait tellement de problèmes, une personnalité comme la sienne a été le centre de tout », nous dit Angelo au sujet du père Loffredo.

Comme relevé par Cnaan et al (2005) dans leur article sur le *Faith-Based Community Work*, cité plus haut, la fonction pastorale d'Antonio Loffredo lui confère une autorité morale traditionnelle (au sens wébérien) à laquelle s'ajoute une personnalité charismatique, et un capital de confiance immédiats. Cette fonction a pu représenter un atout de taille à plusieurs étapes de la construction du projet. Quand les premiers touristes étrangers arrivent et suscitent de la défiance, sa présence rassure. « Avec qui sont-ils ? Ils sont avec le prêtre. OK » (Angelo). Sa fonction lui permet aussi de jouer un rôle de passeur entre l'extérieur et l'intérieur du quartier, et de fédérer des ressources internes et externes. « Nous avons beaucoup d'amis », dit Angelo, y compris au niveau de l'antenne locale de la municipalité, et une richesse des ressources bénévoles à disposition. Par ailleurs, à des moments de tension, il a pu servir de « paravent aux jeunes » (Loffredo, cité par FROMENT 2016), notamment pendant l'occupation des catacombes San Gennaro en 2008. Il est vu comme un « guide spirituel » par les membres de la Coopérative, avec lesquels il entretient une double relation d'autorité et d'amitié. Il est directeur des catacombes mais pas de la coopérative : en tant que prêtre de la paroisse catholique cette fonction doit lui échoir pour permettre l'accord de gestion des catacombes par le Vatican, mais, anticipant son départ, il n'occupe pas d'autre fonction dans l'organisation.

La présence de la religion comme vecteur d'identité collective ne se limite pas à la personne du prêtre. On observe, par exemple, la coïncidence des fêtes du quartier (comme les nuits blanches) avec les fêtes des saints, par exemple San Vincenzo Feser pour lequel « il y a une immense dévotion dans le quartier », dit Angelo. Son récit de l'histoire de l'association, à laquelle il s'est associé très tôt, relève fréquemment du registre de la foi. « Si tu y crois, dit-il par exemple à un ami, si tu penses que cela peut devenir quelque chose de plus grand, (...) je te promets que tu seras une part importante de ce projet ». C'est d'ailleurs la force de conviction d'une amie qui a amené Angelo à s'engager initialement : « Elle y croyait vraiment ! ».

Cette force de conviction de l'ordre de la croyance est associée à un management pragmatique et efficace, qui passe notamment par des outils de cohésion d'équipe, et par un service de communication formé au numérique.

f. Appropriation et identité collective de la communauté

Le discours d'Angelo est marqué par l'appropriation collective du bien commun patrimonial, mais aussi humain (la coopérative, et plus largement la communauté). « *Nous avons un trésor sous nos pieds, (...) ces catacombes appartiennent au quartier* », affirme-t-il (même si, en réalité, toutes les catacombes italiennes sont la propriété du Vatican – la coopérative est simplement gestionnaire). Il ajoute : « *tout ce que nous avons fait, nous l'avons fait nous-mêmes* ». Il utilise systématiquement le « nous » pour évoquer la coopérative, où tous sont des amis, selon lui, et les membres n'hésitent pas à impliquer leur réseau personnel dans leur travail. La coopérative a une gestion horizontale : « *nous sommes tous au même niveau* » et les décisions sont prises en commun.

Le modèle d'entreprise est familial. Angelo compare la personne qui s'occupe des roulements et des vacances à leur mère : « *c'est la mère de tout le monde parce qu'elle essaie de nous donner les choses que nous voulons* ». Les liens presque biologiques entre les salariés sont volontairement renforcés par des activités conviviales et culturelles hebdomadaires (des « *team building activities* »).

Deux vecteurs forts d'identité collective ont donc permis un changement positif avec l'appui de la population : la religion, autour de la figure du prêtre, et le patrimoine perçu comme un bien commun. A cela s'ajoute le fait que Sanità est un quartier avec une population peu mobile (selon Angelo et Tessa, pour qui Sanità est un quartier « *fermé* »), donc assez homogène, ce qui nourrit potentiellement des interconnexions fortes doublées de liens de sang entre les personnes. Le modèle de welfare communautaire italien s'inscrit dans un système familialiste où les solidarités traditionnelles restent fortes. Elles représentent à Sanità un levier pour l'intervention communautaire : « *la microsolidarité au premier niveau de socialisation [qu'est la famille] conduit également à la formation de capital humain au sein des communautés et des pays. La famille peut donc être une institution qui renforce le tissu social lorsque les institutions de la société civile sont défailiantes ou absentes* » (MORENO 2006).

C. Le travail communautaire avec les enfants

Comme nous l'avons évoqué dans l'histoire du travail communautaire, il existe en Italie une longue tradition d'organisation d'activités de loisirs pour les enfants et les jeunes, notamment par les paroisses (Silvano) : l'action de Gioacchino, à Cosenza, s'inscrit dans cette tradition. A Naples, l'association la Tenda propose, sur la base d'une réflexion structurelle sur les causes de

la déscolarisation, un travail éducatif coordonné avec les parents et l'institution scolaire, les trois fonctionnant pleinement comme une communauté d'éducation. L'accent mis sur la valorisation des savoirs non-formels et sur une approche locale intégrée de l'éducation s'inscrit dans une tendance forte dans le travail avec les jeunes en Italie (L'AMORE et al 2018).

Fondée en 1981, la Tenda fait partie de ces associations multi-services qui occupent les espaces laissés par l'absence ou le retrait de l'Etat social. Ses activités se diversifient selon les besoins et opportunités de financement. D'abord communauté thérapeutique, l'association ouvre ensuite des places d'urgence pour sans-domicile-fixes, et une unité post-opératoire pour les convalescents. Une branche du Pôle enfance exerce des missions classiques de protection de l'enfance pour la ville de Naples.

Nous avons rencontré Tessa, la coordinatrice du Space Studio, l'autre branche du pôle enfance, qui envisage le projet éducatif de l'enfant dans une synergie avec les différents acteurs que sont les parents et l'école. Le Space studio accueille 50 à 60 enfants du quartier de Sanità, de 6 à 16 ans. Il a été créé en réponse au très fort taux de déscolarisation des enfants du quartier, de l'ordre de 30%, selon Tessa. Plutôt que d'envisager la déscolarisation sous l'angle de la responsabilité personnelle ou parentale, Tessa la comprend comme le résultat d'une pauvreté culturelle, sociale et économique caractéristique de la population de Sanità, qui vient « *exploser à l'école* ». Le principe pédagogique est de valoriser les compétences sociales et informelles²⁰⁸ des enfants à travers des activités sportives, culturelles ou artistiques, afin d'aider l'enfant à prendre conscience de ce dont il est capable. Le lien avec les éducateurs scolaires et familiaux est fait grâce à un portfolio que l'enfant transporte avec lui, où il consigne ses expériences selon une méthode autobiographique narrative ; de plus, les encadrants du Space Studio sont présents aux temps scolaires tels que les conseils de classe, et des colloques sont organisés entre le Space Studio, la famille, et l'école. Ils font également le lien avec les enseignants entre les contenus des programmes scolaires, et ceux des activités du studio.

Le concept suppose une reconnaissance de la légitimité des agences non-formelles dans la logique d'intégration des ressources du territoire, lesquelles sont agencées autour des besoins de l'enfant. Le travail de l'équipe s'appuie sur les ressources de la communauté, et sur une

²⁰⁸ Les compétences visées sont les suivantes : 1. Communiquer en langue maternelle (les enfants de Sanità utilisent le Napolitain comme première langue). 2. Communiquer en langue étrangère. 3. Compétences en mathématiques, sciences et technologie. 4. Compétences digitales. 5. Apprendre à apprendre. 6. Compétences sociales et civiques. 7. Esprit d'initiative. 8. Conscience et expression culturelle. La mise en avant de ces compétences, définies dans une recommandation du parlement et du conseil européen du 18 décembre 2006, permet leur reconnaissance par l'école.

« *pratique réflexive interprofessionnelle* » (CHIODO, DE MARCO 2019) qu'ils ont progressivement su favoriser.

Les quartiers cumulant des indicateurs de pauvreté constituent donc la première cible du travail communautaire en Italie : l'intervention est menée sous pilotage municipal ou résulte d'un engagement associatif. Les personnes étrangères et les enfants constituent deux autres cibles spécifiques : l'approche communautaire est alors envisagée comme un complément visant à appuyer l'intervention sur les ressources du quartier, et à construire des réseaux entre les acteurs. Dans le monde associatif, les projets ont le plus souvent une dimension politique, ou spirituelle – parfois les deux – et s'attachent à mettre en valeur les ressources endogènes du quartier, dont son patrimoine commun, pour dépasser l'anomie.

Conclusion :

L'histoire montre que les réalisations concrètes en matière de travail social communautaire en Italie sont limitées dans l'espace et dans le temps. Aujourd'hui, le travail communautaire est envisagé comme un nouvel outil particulièrement adapté aux reconfigurations de l'Etat social (DELAVALLE 2019) ; mais il est frappant que, dans son ouvrage de référence sur le travail communautaire, Elena Allegri (2019) ne consacre pas de chapitre aux réalisations actuelles en la matière. A défaut d'être son présent, et même son passé, le travail communautaire peut-il être l'avenir du travail social en Italie ? Le contexte social, et la reconnaissance des communautés de base et du tiers-secteur en Italie, offrent un potentiel en ce sens ; mais le travail social, fortement circonscrit par sa subordination à la sociologie, et par des moyens restreints l'inscrivant dans la réparation et l'urgence, semble peu outillé pour déployer de nouvelles pratiques participatives, préventives et dans une dynamique à long terme.

La définition du travail communautaire varie avec les personnes interrogées : il peut être assimilé à du travail en réseaux (Vittoria, Fedra), du travail avec les groupes (Abramo), une démarche d'activation (Mila), un foyer logement, une association caritative spécialisée dans l'accueil des migrants reposant sur une large base bénévole (Isabella) ... cela est révélateur d'une compréhension intuitive et partielle, et parfois erronée, du travail communautaire, réduit

à une de ses caractéristiques. Toute approche liée à un groupe (groupe de pairs, communauté de vie, réseau), ou mobilisant largement du bénévolat, peut être considérée comme du travail communautaire par un intervenant social italien. La rareté du travail communautaire en Italie dans le champ professionnel du travail social est nuancée par le fait que, dans le welfare familialiste, la communauté est la cellule de base de l'intervention après la famille ; de plus, la communauté est un mot utilisé (et valorisé) par la communauté catholique. Les intervenants sociaux italiens sont donc familiarisés intuitivement avec la notion de communauté. Ils pourraient, a priori, s'en faire une représentation plus proche de la réalité, sur la base de leurs représentations de la communauté, que leurs collègues français. Dans la société civile, l'Italie a pour particularité la place prépondérante de l'Eglise, la vivacité de mouvements d'auto-organisation d'extrême-gauche, et l'attachement à la notion de bien commun, un triptyque fécond pour des initiatives émanant des communautés elles-mêmes, comme en attestent plusieurs exemples évoqués ici.

Cette imprécision terminologique est sans doute à mettre en lien avec le déficit de connaissances théoriques et méthodologiques des travailleurs sociaux évoqué par Anetta, et avec le fait que les personnes de notre échantillon sont issues de formations diverses. A part quelques universités qui font le choix d'enseigner le travail communautaire, du fait d'une sensibilité particulière d'une ou plusieurs personnes de l'équipe, la méthode semble rarement enseignée en tant que telle dans les écoles de travail social. Comme en France, le travail (social) communautaire faisait référence parmi les travailleurs sociaux jusque dans les années 1980, mais aujourd'hui il ne fait plus sens pour les intervenants car il s'est majoritairement effacé du paysage de l'intervention des assistants sociaux, malgré la proximité de certaines pratiques. Le travail communautaire continue d'exister grâce à des initiatives relevant majoritairement d'acteurs privés, même si les municipalités et régions lui portent un intérêt croissant en tant qu'outil palliatif à la restriction des ressources.

TROISIEME PARTIE :

**APPROCHE COMPARATIVE DU TRAVAIL
COMMUNAUTAIRE EN EUROPE**

Introduction

Notre recherche vise à **repérer et expliquer la place de la pratique communautaire dans le champ de l'intervention sociale dans six pays européens**. En creux, nous interrogeons ainsi la définition et la fonction mêmes du travail social dans les différents Etats, en enquêtant sur des pratiques qui en constituent une marge. Les modèles européens de travail communautaire se sont-ils construits dans le travail social, ou en dehors ? Comment s'expliquent les variations sémantiques en Europe, et comment se manifestent-elles, dans la pratique comme dans la formation des professionnels de l'intervention sociale ?

La réponse à la question de recherche peut être appréhendée à partir de deux perspectives : celle des **praticiens** eux-mêmes, en fonction de leurs représentations du travail social et des méthodes mises en œuvre ; et celle des **structures formelles et légales** que sont les modes d'organisation politiques de l'action sociale et les professions. Ces deux aspects seront examinés ci-après.

Dans un premier temps, nous reprenons ici les principaux traits du travail communautaire observés dans les différents pays, avant de rappeler les hypothèses de recherche.

France

La notion de communauté a constitué, en France, une barrière idéologique – avec la crainte de la dislocation de l'unité républicaine – depuis les années 1980. La diversité croissante au sein des populations, en particulier en milieu urbain, ainsi que l'arrivée d'une nouvelle génération d'intervenants sociaux sur le terrain, pourraient conduire à dépasser cette barrière à un moment où les approches communautaires suscitent un intérêt croissant

Les constats de la nécessité d'approches plus collectives et préventives, ainsi que l'existence de freins et rigidités dans le système, sont connus et partagés de longue date ; mais l'analyse du contexte français est souvent teintée de fatalisme, et les préconisations peinent à être généralisées dans les pratiques. L'absence de consensus parmi de multiples terminologies amène une faiblesse de capitalisation et de théorisation des pratiques, et un manque de visibilité de la richesse bien réelle de l'existant en matière d'intervention communautaire. Les enjeux

collectifs, idéologiques, et parfois personnels, des tenants des diverses approches (au sein du travail social, dans l'animation socio-culturelle, dans les métiers du développement territorial, ou à leurs marges) co-existent et parfois s'affrontent sur ce terrain. L'intervention communautaire est un segment professionnel en lutte pour sa reconnaissance. La notion d'empowerment, qui réactualise des courants ancrés dans la culture professionnelle française que sont l'animation et l'éducation populaire tout en faisant consensus auprès des différents acteurs, pourrait permettre d'unifier ce champ – à condition de ne pas devenir un effet de mode de plus.

Angleterre

Le développement communautaire en Angleterre est caractérisé par des survivances d'approches de travail de développement communautaire héritées de l'après-guerre, fortement imprégnées par le courant radical, et une agilité étonnante pour s'adapter à un contexte très différent de celui qui l'a vu naître et croître. Le modèle ABCD (Asset-Based Community Development), ainsi que les structures de type entreprises communautaires, tous deux réputés efficaces, semblent avoir la faveur des élus.

Le travail communautaire a été soumis aux mêmes pressions, aussi bien financières qu'idéologiques, que le travail social, en particulier depuis 2010, ce qui a contribué à les éloigner l'un de l'autre, du fait d'une restriction de leurs champs d'activité respectifs, et à les affaiblir, comme professions et comme disciplines. Les filières universitaires en Youth and Community Work ne font plus recette, et les intervenants, issus de diverses professions, frayent entre bénévolat et salariat. Du fait d'un hiatus de transmission, des postes proposés au sein de programmes nationaux pour des travailleurs communautaires expérimentés peinent à être pourvus. Si les opportunités de pratiques demeurent, la profession et son savoir-faire semblent mis en péril.

Pays-Bas

Bien que le travail communautaire soit enseigné et pratiqué de longue date aux Pays-Bas comme une filière à part entière du travail social, il garde une place minoritaire et une image atypique dans le champ. Sa longévité et son adaptabilité, sous diverses appellations reflétant les tendances de l'époque (rénovation urbaine, construction communautaire, courtiers sociaux...), méritent cependant d'être soulignées : bien que minoritaires, les travailleurs communautaires n'ont pas à argumenter et défendre leur légitimité au sein même du travail social, aux côtés des

autres spécialités. Ils sont présents sur tous les territoires où nous avons enquêté, dans des services financés exclusivement par les municipalités. Les acteurs (sur le terrain comme dans les hautes-écoles) se réfèrent à l'expérimentation pratique par essais-erreurs davantage qu'à la théorie, et le pragmatisme prime sur l'idéologie : il s'agit là, peut-être, d'une cause explicative de la pérennité du travail communautaire aux Pays-Bas.

Selon un dicton courant parmi les travailleurs communautaires aux Pays-Bas, « *le travail communautaire a toujours été le métier de l'avenir* »²⁰⁹. Les obstacles et incertitudes demeurent nombreux, du fait du statut minoritaire des travailleurs communautaires, du manque de formation des équipes en place, de contenus de formation rénovés (2015) potentiellement insuffisants et inégaux selon les écoles, et d'habitudes de travail individuel très ancrées sur le terrain. La présence des travailleurs communautaires à *l'avant-champ* des équipes municipales semble, cela dit, leur assurer une place nécessitant des compétences spécifiques dans la mise en œuvre de la Société de la Participation voulue par la réforme WMO de 2015.

Suède

Plusieurs traits du contexte suédois rappellent la France, à savoir la place toujours prégnante des services de l'Etat, l'incertitude sémantique quant à la notion de communauté, et la prise en compte problématique de la diversité culturelle et ethnique.

Avec une forte socialisation des coûts sociaux et des services toujours très extensifs malgré les réformes en cours depuis les années 1990, l'Etat suédois, à travers l'action des municipalités, est toujours perçu comme le principal pourvoyeur de services et concepteur de l'action sociale. Le secteur du travail social (constitué en discipline académique depuis 1977) reste hautement professionnalisé, le bénévolat et le travail non-qualifié étant l'exception plutôt que la règle, y compris dans le travail communautaire. Si un secteur associatif se développe dans les interstices (et les failles) laissés par le système, il peine à être reconnu comme légitime.

En dépit d'un problème de traduction, le terme « communauté » se référant à de petits groupes très fortement intégrés en suédois, les méthodes du travail « *sociétal* » sont enseignées dans les formations en travail social. D'autres profils professionnels occupent le champ depuis les années 1990, si bien que le travail social communautaire constitue aujourd'hui un segment en

²⁰⁹ Cité par Erik en entretien. Egalement, dans l'introduction du référentiel de compétences des *opbouwwerkers* de Movisie : <https://www.movisie.nl/sites/movisie.nl/files/publication-attachment/Competentieprofiel%20Opbouwwerker%20%5BMOV-222726-0.3%5D.pdf> consulté le 19 janvier 2020.

lutte pour sa reconnaissance. Les initiatives de travail social communautaire observées visent en premier lieu la création de lien social dans les quartiers du *Miljonsprogrammet* où cohabitent des populations d'origines diverses. La relégation urbaine concerne aujourd'hui des populations paupérisées et majoritairement d'origine étrangère, avec une diversité d'origines sans doute plus marquée en Suède qu'en France. Les initiatives communautaires que nous avons rencontrées jouent donc toutes un rôle d'adaptation réciproque entre la société d'accueil et des groupes qui cumulent pauvreté et sentiment d'exclusion, la différence d'origines étant doublée d'une distinction géographique et d'écart de richesse. Les services sociaux « classiques », organisés par secteur (handicap, enfance...), peinent à apporter des réponses à la question transversale de l'interculturalité.

République tchèque

Le travail communautaire en République Tchèque se construit depuis les années 1990 sur la base de nombreux points forts : la jeunesse du travail social ré-institué après l'ère soviétique, qui en fait un terrain relativement neutre politiquement ; les liens entre université, professionnels, pouvoir politique et société civile ; le statut du travail social pleinement reconnu comme une filière universitaire capable de produire de la recherche ; et enfin la capacité remarquable, sur ces bases, à s'inspirer de pratiques à l'international. Ces éléments permettent au travail social au sens large (et non pas dans le sens très étroit défini par la loi) d'être compétitif dans un contexte néolibéral (références aux bonnes pratiques, culture de l'évaluation et recherche de l'efficience...) ; cependant l'avenir du travail social communautaire, porté par une minorité au sein du travail social, reste incertain, au vu d'un financement majoritairement européen n'ayant pas vocation à être pérenne.

L'exclusion des Roms représente une question sociale majeure dans plusieurs pays d'Europe centrale et de l'Est, dont la République tchèque. Le travail communautaire avec les Roms vivant dans les quartiers d'exclusion y est en phase d'expérimentation et apporte un exemple intéressant de travail communautaire antidiscriminatoire.

Italie

L'Italie regroupe deux pays en un : les écarts de richesse entre le nord et le sud impactent la redistribution des ressources attribuées aux services sociaux, les problématiques locales, et les pratiques. Dans la société civile, l'Italie a pour particularité la place prépondérante de l'Eglise, la vivacité de mouvements d'auto-organisation inspirés par l'extrême-gauche, et l'attachement

à la notion de bien commun, un triptyque fécond pour des initiatives émanant des communautés elles-mêmes, à condition que les territoires ne soient pas marqués par l'anomie.

La définition du travail communautaire varie avec les personnes interrogées : cela est révélateur d'une compréhension intuitive et partielle, et parfois erronée, du travail communautaire. Toute approche liée à un groupe (groupe de pairs, communauté de vie, réseau), ou mobilisant largement du bénévolat, peut ainsi être considérée comme du travail communautaire par un intervenant social italien. Cette imprécision est sans doute à mettre en lien avec le déficit de connaissances théoriques et méthodologiques des travailleurs sociaux, et avec le fait que les personnes de notre échantillon sont issues de formations diverses. A part quelques universités qui font le choix d'enseigner le travail communautaire, la méthode semble rarement enseignée en tant que telle dans les écoles de travail social. Le travail communautaire continue d'exister grâce à des initiatives relevant majoritairement d'acteurs privés, situés en dehors du travail social, même si les municipalités et régions lui portent un intérêt croissant en tant qu'outil d'activation susceptible de représenter un palliatif à la restriction des ressources.

Nous posons trois hypothèses, que nous reformulons sensiblement ici afin de les ajuster aux conclusions de notre recherche.

Hypothèse 1 : La place de la pratique communautaire dans le travail communautaire relève de la confluence entre deux variables : la fonction du travail social, en lien avec le régime d'Etat-Providence, et la place des différents acteurs (Etat, institutions, société civile) dans la société. Les institutions politiques d'un pays laissent une place variable à l'expression de points de vue minoritaires et à la société civile, ce qui a un impact sur l'implication des populations dans des actions de développement local à travers une « culture de la participation » plus ou moins installée. La place accordée à l'expression de contre-pouvoirs dans l'intervention sociale peut jouer un rôle important selon les pays, en lien avec le statut et la reconnaissance des professions sociales. Cette hypothèse se vérifie.

Hypothèse 2 : le travail communautaire est lié à l'évolution du contexte et l'apparition de nouveaux besoins sociaux. La réduction des budgets alloués au social conjuguée à la complexification et l'augmentation des besoins amène les acteurs de l'intervention sociale à chercher dans l'approche communautaire une nouvelle source de pratiques, ce d'autant plus que la pratique communautaire peut s'adapter à l'idéologie néolibérale.

La présence d'approches « d'activation » des potentiels communautaires (Italie, Pays-Bas, Angleterre), notamment pour faire face à la question de la dépendance et du vieillissement, ainsi que la montée en charge de la dimension interculturelle dans le travail communautaire (République tchèque, France, Suède, Italie), quoi qu'elle soit rarement nommée en tant que telle, valident cette hypothèse.

L'hypothèse 3 prolonge la première : **la place du travail communautaire dans le travail social est liée à la définition et au degré d'institutionnalisation de la profession, en lien avec son statut.** « *Plus le travail social est tributaire de la reconnaissance de l'Etat, plus il est encadré dans des pratiques bureaucratiques qui laissent peu de place à l'expérimentation. En revanche, dans les pays où l'Etat joue un moins grand rôle dans les conditions d'exercice de la pratique professionnelle, celle-ci a davantage de marge de manœuvre pour inventer des pistes de travail nouvelles, correspondant à une lecture du dynamisme des populations avec qui l'intervention se réalise* » (DESLAURIERS et HURTUBISE 2005, p. 318). La question de l'autonomie professionnelle et du statut de la profession est au cœur de cette hypothèse. Une profession sociale très institutionnalisée, très corporatiste, définie très étroitement par la loi, et privée d'une base universitaire, ne permettrait pas le développement de pratiques communautaires en son sein.

En lien avec ces trois hypothèses, nous examinerons les arrangements dans le cadre de l'Etat-Providence, les évolutions contextuelles et le statut professionnel du travail communautaire. Nous retracerons dans un premier temps l'histoire du travail communautaire, qui suit dans les différents pays un cours proche, illustrant une communauté de destin entre les pays européens. Les mécanismes de convergence européenne actuels et les échanges internationaux représentent un appui potentiel pour les promoteurs du travail communautaire. Dans une deuxième partie, nous appréhendons le travail communautaire comme un objet politique au sein des Etats-providence, et examinons ce qu'implique cette dimension quant à sa relation avec le travail social. Une troisième partie s'intéressera aux pratiques observées dans les différents pays. Nous proposons une modélisation du travail communautaire, avant d'analyser les terminologies, les sources théoriques, et les modèles dominants de travail communautaire, en particulier ceux présents dans le travail social. La dernière partie s'appuie sur la sociologie des professions pour examiner la relation entre statut du travail social et place du travail communautaire. Celui-ci s'apparente davantage à un segment professionnel minoritaire en lutte pour sa reconnaissance.

Chapitre 1 : L'Europe comme un ensemble homogène : les tendances structurelles à l'œuvre

I. L'histoire du travail communautaire reflète des évolutions politiques et idéologiques

Sortir des frontières hexagonales permet de prendre conscience de la nette concomitance de destin du travail communautaire au sein du travail social en Europe de l'Ouest, des années 1950 à nos jours. Trois phases se distinguent : l'importation et l'essor des pratiques et les tentatives d'intégration au travail social, le tournant de l'austérité des années 1980 et 1990, et une timide résurgence depuis les années 2000.

A. L'âge d'or du travail social communautaire en lien avec le courant radical

En Angleterre en particulier, mais aussi en Suède ou aux Pays-Bas, nous avons relevé une certaine nostalgie d'un âge d'or du travail communautaire, centré sur les années 1970, mais allant plus largement, selon les pays, d'une émergence dans les années 1950 jusqu'au déclin des années 1980, voire 1990 (Pays-Bas).

En parallèle de mouvements pré-existants en Europe continentale, comme les résidences sociales (France, Suède, Pays-Bas) ou de traditions d'animation (France, Italie), le travail social communautaire qui se développe après-guerre constitue un import spécifiquement à destination des travailleurs sociaux, en vue de son intégration comme une méthode de travail social. Dans le cadre du plan Marshall, des professionnels vont se former aux méthodes communautaires aux Etats-Unis (France, Pays-Bas), dès les années 1950. En Suède, il est transmis *via* la Grande-Bretagne, et s'inspire des expériences néerlandaises. Les séminaires de l'ONU (1955 en Finlande, et, de 1956 à 1961, en Angleterre, Italie, Norvège, France, et Grèce) et de l'association internationale s'intéressent au travail communautaire. Arthur Hillman (1950) est traduit en italien dès 1950 ; l'ouvrage de Murray Ross (1955) est traduit en italien en 1966, en néerlandais en 1957. La traduction du *Manuel de l'animateur social* de Saul Alinsky suivra, en néerlandais en 1971 et en français en 1976. En Angleterre, une série de rapports (Seebohm 1968, Gulbenkian 1968, Barclay 1982...) préconisent la mise en œuvre d'approches de développement intégrées dans le travail social. Des revues et ouvrages sont publiés en Italie,

avec Dolmati (1956) et la revue *Centre Social*, ou aux Pays-Bas avec Joe Boer (1949) ou W.A.C. Zwanniken (1969).

Cette production se conjugue avec l'offre de formation pour amener à des expérimentations du travail communautaire au sein du travail social, nombreuses à travers l'Europe, mais toujours minoritaires au sein du travail social. Aux Pays-Bas, en Italie ou en Suède, les travailleurs communautaires émergent comme un groupe au sein du travail social dans le cadre des projets d'urbanisation nouvelle, ou de rénovation. En Italie, quelques initiatives de travail communautaire impliquant des assistantes sociales sont menées dans ce cadre (INA-Casa) à partir de 1952. Les *opbouwwerkers* néerlandais s'affirment dans les années 1970 comme un sous-ordre professionnel, disposant de leurs propres réseaux d'échanges de pratiques. On trouve également des initiatives en milieu rural (Suède, Italie). En France, à partir des années 1960, certaines écoles, minoritaires (ISS de Montrouge et Ecole Normale Sociale), mettent en place des contenus et des opportunités d'expérimentation en travail communautaire dans la filière assistant de service social. En Angleterre, le Travail Social Communautaire se développe dans le travail social au début des années 1980, quoique plutôt pour marquer un ancrage territorial et des pratiques partenariales que pour désigner un réel travail de développement.

Seule la République tchèque, de l'autre côté du rideau de fer, n'a pas connu cette période de référence pour le travail social communautaire.

Cet âge d'or du travail communautaire en Europe occidentale, des années 1950 aux années 1970, connaît son apogée avec la prégnance de l'idéologie radicale au sein du travail social. Rappelons que le courant radical, inspiré par le marxisme, préconise une lecture structurelle des problèmes sociaux. Ledwith (2011, p. 14) le définit comme « *un programme de transformation, une intention d'apporter un changement social fondé sur un monde équitable, juste et durable. A cet égard, il localise la racine de l'inégalité sur les structures et les processus de la société, et non dans la pathologie individuelle et communautaire* ». Dès lors, le travail communautaire apparaît comme une méthode progressiste, permettant de rompre avec les pratiques d'assistance construites progressivement par les Etats-Providence depuis l'après-guerre. D'outil de développement qu'il était avec l'import initial des méthodes américaines dans le cadre du plan Marshall, le développement communautaire devient pratique du changement social.

L'effervescence des années post-1968 traverse le champ social, en en premier lieu le travail communautaire, avec la parution et la traduction, à travers l'Europe occidentale, de la *Pédagogie des Opprimés* de Paulo Freire, des *Carnets de prison* de Gramsci, et des ouvrages

de Saul Alinsky. En France, Jean Laurain (1978)²¹⁰ va jusqu'à présenter le développement communautaire comme un projet politique d'éducation populaire pour faire advenir le socialisme (AUTES 2004 p. 48). Les professionnels formés jusqu'aux années 1980 ont des parcours plutôt militants, et à gauche, en particulier ceux rencontrés en Angleterre : l'échantillon y est majoritairement constitué d'hommes en fin de carrière. Ainsi, Damian (Angleterre) cite dans son parcours de formation, dans les années 1980, la sociologie critique de Michel Foucault, Jacques Derrida et Herbert Marcuse comme une remise en question des modalités traditionnelles d'assistance. Aux Pays-Bas, les *Opbouwwerkers* sont influencés par les travaux d'Alinsky, traduits et commentés par Piet Rickman (1971), et ceux de W.A.C. Zwanniken qui préconise un travail communautaire militant visant le changement social (BAILLERGEAU 2002). En Italie, Danilo Dolci et ses enquêtes sociologiques, menées à partir des années 1950, connaissent une diffusion importante et inspirent une génération militante de travailleurs sociaux à partir des années 1960 (SANICOLA 2005). En Suède, les travailleurs communautaires des années 1970 sont également influencés par le courant radical, même si sa portée couvre une période plus brève qu'ailleurs (TURUNEN 2009).

B. Crise de l'Etat providence et déclin du travail social communautaire

Le déclin du courant radical, à partir des années 1980, va de pair avec celui du travail social communautaire en Europe. Ce mouvement coïncide avec le déclin des approches classiques du développement au niveau international, en parallèle de la mondialisation et du recul de l'interventionnisme étatique (KOZELI et SILI 2017). La suite de l'histoire du travail communautaire reste entachée par le soupçon de véhiculer une idéologie marxiste, militante et passéiste, incompatible avec les nouveaux cadres de référence qui prennent forme à partir des années 1980²¹¹. « *A partir de là, l'histoire, ça a été de s'accrocher bec et ongles pendant les 40 années suivantes, et ça a été pareil partout* », affirme Terry (Angleterre).

Aux Pays-Bas, au *opbouwwerk*, radical et militant, est préféré dans la formation la terminologie « travail socio-culturel », plus neutre. En Italie, l'Etat met fin au travail social communautaire dans les logements populaires en 1972. En Suède, un professeur le déclare moribond à la fin des années 1970 (Lovisa). En France, chahuté dans les débats sur le modèle républicain et la

²¹⁰ In *L'éducation populaire ou la vraie révolution : l'expérience des maisons des jeunes et de la culture*, Paris éditions de l'Adels

²¹¹ A l'Est, le travail social communautaire en République tchèque est épargné par ce discrédit idéologique ; à partir de la fin des années 1990 sont mis en place des projets de développement communautaire dans le travail social, dans une logique de promotion de groupes victimes d'exclusion sociale, avec des méthodologies importées du monde anglo-saxon et des Pays-Bas.

communauté, il disparaît derrière le DSL puis dans l'ISIC dans les années 1980. En Angleterre, le divorce entre travail social et travail communautaire est consommé dès 1973, avec le refus qu'oppose l'association britannique du travail social (BASW) à l'association pour le travail communautaire (ACW) du statut de membre fédéré : l'ACW tend à un élargissement de sa base, au moment même où le BASW obtient la protection du titre de travailleur social, donc la restriction de sa base, afin de renforcer le statut de la profession de travail social. Les années 1980 achèvent de marginaliser la pratique du travail communautaire dans le travail social anglais, avec le recentrage des missions, la rigueur budgétaire, la centralisation et la mise au pas du managérialisme. Les associations et groupements professionnels dédiés au travail communautaire perdent en influence, puis disparaissent, y compris dans les pays où ils avaient connu une certaine longévité²¹².

Le tournant de l'individualisation des méthodes de travail social (France, Suède, Italie, Pays-Bas, Angleterre) est ainsi amorcé dans les années 1980, avec une concomitance remarquable dans les 5 pays. Le travail social communautaire n'aura-t-il donc été qu'une tentative avortée d'importer des méthodes anglo-saxonnes dans le travail social, là où d'autres méthodes ont trouvé un terrain plus fertile ? Pourquoi la synthèse avec les formes de travail communautaire préexistantes n'a-t-elle pas permis sa pérennisation, mais s'est soldée par un rejet, parfois réciproque²¹³ ? Ne fut-il qu'une expérimentation sans suite, une brève fenêtre historique d'opportunité, teintée d'idéologie du progrès social, mais fondamentalement incompatible avec un travail social conçu, dans le cadre des Etats-providence européens, pour apporter des réponses individuelles à ceux qui traversent les mailles du filet de sécurité ?

Lovisa (Suède) remarque que c'est à l'époque de pleine expansion des Etats-providence que le travail social communautaire était le plus développé : il n'y aurait rien d'antithétique entre un Etat social offrant une couverture extensive des besoins et une socialisation poussée des coûts sociaux, et des pratiques de développement communautaire au sein du travail social. Cependant, on pourrait postuler que le tournant des années 1980 marque la fin d'une période d'expérimentation. L'âge de l'expansion, de l'après-guerre aux années 1970, période de consolidation des métiers et identités professionnelles, est un contexte favorable à des expérimentations qui ont pour but d'enrichir les outils et références théoriques du travail social. Les effectifs des professions sociales croissent à mesure que le travail social se constitue comme

²¹² L'association néerlandaise professionnelle des Opbouwwerkers, BON, est inactive depuis 2009. La Community Development Foundation anglaise a fermé en 2012.

²¹³ C'est par exemple le cas de l'animation en France, qui partage pourtant une racine historique commune avec le travail social dans les centres sociaux.

le bras armé de l'Etat-providence, intégré, au moins en partie, à l'appareil institutionnel. A l'issue de cette période d'expansion, l'institutionnalisation progressive du travail social contribue à en figer les missions et outils, avec une mise sous tutelle des travailleurs sociaux par les administrations publiques, renforcée par la décentralisation.

A partir des années 1980, les Etats providence d'Europe de l'Ouest changent d'orientation politique (GROSSMAN et SAURUGGER 2012). La société structurée autour de classes sociales disparaît, dans le discours dominant, au profit d'une société d'individus en compétition (AUTES 2019). La crise économique entraîne une augmentation du chômage et de nouveaux besoins sociaux ; elle vient reconfigurer l'équilibre assurance / assistance vers davantage d'assistance, et profondément remettre en question des professions sociales qui sont dans l'incapacité de répondre à ces demandes croissantes. L'avènement des dispositifs et des politiques sociales en silo, et le tournant pris en faveur de l'insertion, contribuent à une segmentation accrue des tâches des travailleurs sociaux. Les politiques sociales apportent des réponses prédéfinies à des types de situations de plus en plus diversifiées et précises : la McDonaldisation²¹⁴ du travail social, dénoncée par les auteurs anglais (ADAMS, DOMINELLI, PAYNE, 2009), et l'entrée en crise durable des professions en est le reflet²¹⁵. Or cette dynamique de spécialisation accrue est peu conforme avec des approches globales, à long terme et préventives comme le développement communautaire.

Par ailleurs, les années 1980, avec la fin de la croissance sur laquelle reposaient le compromis fordiste et la politique d'investissement public keynésienne d'après-guerre, voient un changement de paradigme de la solidarité, de « progrès » à « cohésion ». Là où solidarité sociale et croissance économique allaient de pair, garantissant le progrès pour des citoyens interconnectés dans un système de production nationale, la crise induite par la mondialisation entraîne une réorientation des bases de la solidarité autour de la notion de cohésion (DONZELOT 2011)²¹⁶. Les projets de développement, jusque dans années 1970, reposaient fortement sur une idéologie du progrès désormais impossible à soutenir. Dès lors, le travail communautaire allait devoir se réinventer selon d'autres modalités, ce qu'il fit largement en

²¹⁴ C'est-à-dire que l'utilisateur est placé dans une position de client, à qui sont proposés des paniers de soins (« *care packages* ») en fonction de sa situation.

²¹⁵ Cette crise est atténuée dans certains Etats par un prestige professionnel plus élevé, comme en Suède (chaire en travail social depuis 1977) ou aux Pays-Bas (reconnaissance et valorisation des savoirs pratiques)

²¹⁶ Témoins de la montée en force de ce paradigme dans les politiques publiques en Europe et au-delà, la cohésion est prônée par l'OCDE à partir de 1995 et figure dans les objectifs de la stratégie de Lisbonne de l'Union Européenne (2000) : cf Donzelot (2011). En France, elle s'invite dans la politique de la ville avec les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (2007-2014), et dans les politiques sociales (cf Loi 2005-32 de programmation pour la Cohésion sociale ; direction de la cohésion au ministère des solidarités en 2010).

dehors du travail social.

Des choix méthodologiques sont posés en creux, qui évacuent le travail communautaire du travail social en Europe en faveur de méthodes individuelles. Pas de place, dans ce cadre, pour l'expérimentation de méthodes collectives qui risqueraient, de surcroît, de pointer les limites et l'inadaptation des réponses apportées, en exprimant d'autres besoins non ou partiellement couverts.

La disparition du travail communautaire ne s'est pas faite sans résistances et survivances, avec, le plus souvent, un glissement vers d'autres corps professionnels : cela a entraîné un hiatus de transmission dommageable à la ré-appropriation de ces pratiques au sein du travail social (France, Suède, Italie, Angleterre). C'est aux Pays-Bas que le travail social communautaire résiste le mieux, le « travail socio-culturel » et ses différentes spécialisations ne disparaissant jamais des programmes de formation, en dépit d'une baisse des effectifs, jusqu'à la réforme de 2015. Face aux restrictions budgétaires dans les années 1980, certaines associations parviennent à tenir grâce à un important soutien populaire (BAILLERGEAU 2002). En Suède, l'appellation *Samhällsarbete* disparaît du travail social dans les années 1990 (elle y est remplacée par un florilège de terminologies comme la *Mobilisation Sociale*), mais les pratiques demeurent, reprises par des professionnels issus d'autres disciplines (TURUNEN 2009). En France, de nouvelles professions émergent, réputées plus adaptées aux nouvelles exigences d'une action sociale reformulée, et donnent naissance à la catégorie large de l'intervention sociale ; les professions dites canoniques en forment le noyau, mais un noyau suranné et délégitimé (MESSU 2007 ; AUTES 2004). Le travail communautaire sort du champ du travail social, à l'exception notable des Pays-Bas, pour être repris par d'autres professions ou passer dans l'organisation spontanée de la société civile.

C. Un tournant idéologique

A partir des années 1970, les idées des tenants du néolibéralisme progressent dans la classe politique et les lieux d'échanges internationaux (CEE, FMI...) jusqu'à être reprises et transposées, dans les années 1980, par des gouvernements de différents bord politiques en occident. Cela s'opère par le biais de stratégies de réforme (libéralisme doctrinaire : Royaume-Uni) ou d'encerclement (néolibéralisme gestionnaire : France, Italie) (JOBERT 1994). En France, cela se concrétise par la remise en cause d'un modèle républicain de l'action sociale sur laquelle s'étaient construites les professions sociales, d'un principe de mutualisation des risques vers la responsabilisation des individus (MESSU 2007).

La légitimation de la pensée néolibérale repose sur le déploiement de concepts, comme la compétitivité, la liberté de choix, l'individualisme et l'entrepreneuriat (CONNELL FAWCETT MEAGHER 2009), et de modes de gestion managériaux (nouvelle gestion publique ou NPM). La Nouvelle Gestion Publique n'est pas appliquée avec la même rigueur à travers les pays de notre échantillon. En Suède ou en France, ces tendances sont à l'œuvre, mais moins fortement qu'en Italie, en République tchèque, ou aux Pays-Bas. En Suède, la privatisation des services sociaux reste ainsi faible, tous les services aux individus et aux familles restant sous gestion directe de la commune (BERGMARK 2010).

Parmi les effets les plus visibles de la nouvelle gestion publique impactant le travail communautaire dans notre échantillon, nous repérons les points suivants :

1. Appréhension individuelle des problèmes sociaux : activation et empowerment

La nouvelle gestion publique coupe les liens entre les travailleurs médico-sociaux et la base communautaire, en priorisant les choix individuels comme cause de problématiques sociales, reléguant au second plan les facteurs structurels – la compréhension du problème dictant les modes de réponse apportés, majoritairement individuels (FAWCETT et HANLON 2009). Le transfert de la responsabilité des problèmes sociaux, des structures sociales vers les individus et les communautés, implique la mise en œuvre de stratégies visant à les rendre autonomes en faisant émerger leurs ressources propres. En travail communautaire, comme dans l'ensemble du travail social, les notions d'activation, d'empowerment, et de participation deviennent centrales. La remise en question de supposées pratiques d'assistantat (Pays-Bas) ou du *welfare work* (Angleterre)²¹⁷ traverse les pratiques en travail social. « *[Les législateurs] ne veulent pas que les gens traînent là pour toujours... ils veulent activer les gens pour qu'ils résolvent [leurs problèmes]* », dit Mejke (Pays-Bas).

L'activation est le vocable dominant en Italie. Mila comprend ainsi le travail communautaire comme « *l'activation* » des ressources d'un groupe sur un territoire, par exemple un projet visant à « *activer les malades* », des personnes rencontrant des difficultés de logement, des chômeurs, ou encore les migrants. Par « *activation des personnes* », Mila désigne un processus « *à 360 degrés* », dans lequel l'intervenant cherche à faire se rencontrer les besoins du territoire avec l'activation des « *compétences et des ressources du territoire* ». Aux Pays-Bas, la loi de

²¹⁷ Par « *welfare work* », les personnes interrogées désignent les services et programmes d'action sociale mis en place dans le cadre de l'Etat providence, fortement institutionnalisés, et gérés directement par les collectivités locales (en premier lieu les municipalités)

2015 consacre une « Société de la Participation » dans laquelle chaque citoyen doit prendre (bénévolement) le relais de l'Etat dans la mise en œuvre de solidarités locales. Le travail social ne propose pas de solutions, mais aide les personnes et les groupes à réaliser leurs idées et leur potentiel.

Quant à l'empowerment, il constitue une notion polysémique et adaptable à tous les contextes, du plus radical au plus libéral. Les intervenants s'y réfèrent dans tous les pays de l'échantillon, le plus souvent en utilisant le mot anglais. Sa compatibilité avec une vision individualiste et responsabilisante des problèmes sociaux peut expliquer son succès.

2. Privatisation : le marché des projets, des idées et concepts de l'action sociale

- La gestion par appels à projet :

La concurrence est introduite dans le secteur public pour en augmenter l'efficacité et l'efficience, avec un mode de gestion managérial des organismes (CONNELL, FAWCETT & MEAGHER 2009). La nouvelle gestion publique entraîne un mouvement de contractualisation entre l'autorité politique et l'agence d'exécution : les mécanismes de contrôle des coûts et la définition des rôles (visant l'efficience maximale) sont inscrits dans ces contrats. Il s'agit de contrats pluriannuels, laissant nécessairement aux dirigeants des agences d'exécution des marges de manœuvre (VAN HAEPEREN 2012). Cela induit une précarité dans les associations conventionnées, et une mise au pas des priorités gouvernementales.

Les associations ont souvent besoin de faire appel à des financements multiples pour assurer la pérennité de leur activité, ce qui génère un volume de travail en amont (réponse aux appels à projets) comme en aval (reporting) exigeant des compétences techniques importantes, comme en attestent les trois professionnels du milieu associatif suivants :

« Nous passons des contrats avec les autorités locales pour dispenser les formations. Nous recevons un ensemble d'indicateurs de performance clés. Ce que nous appelons les KPI (...) qui peuvent être le nombre de personnes que nous retenons pour les cours, l'assiduité, le taux de réussite... Il y a donc toute une série de mesures, (...) nous faisons des rapports tout au long de notre formation, nous transmettons les informations des KPI aux autorités. (...) Donc, un examen approfondi assez rigoureux des résultats. Pas seulement nous, mais tous les autres prestataires dans ce domaine qui sont sous contrat avec la municipalité. (...) En plus de cela, nous allons produire un... ce que nous appelons un rapport d'auto-évaluation, sur une base annuelle, qui examine nos forces et nos faiblesses » (Steve, Angleterre).

« Tout au long de l'année on a des appels à projets qui arrivent, qui sont plus ou moins conséquents (...). La politique de la ville c'est un appel à projets par exemple (...). Il faut renouveler les subventions. Par exemple cette année, euh, j'ai passé un peu plus de temps autour de l'administratif parce qu'on avait notre agrément à renouveler, on a fait un bilan des 4 dernières années plus une perspective des 4 prochaines et il fallait que ça passe auprès de la CAF (...). Y a des moments où on

a vraiment tous les appels à projet qui arrivent d'un coup. Donc là je suis débordé » (Filipe, France).

« Malgré ce manque de ressources que nous avons connu toutes ces années – parce que parfois nous n'avons pas de réceptionniste, parfois nous n'avons pas d'animateur... Cela a toujours été comme ça. Oui, ça demande beaucoup d'énergie. Mais, comme je l'ai dit, quand même, nous avons gagné en stabilité. Nous avons, euh, nous avons aussi obtenu des collaborations avec d'autres personnes. Nous avons différents sponsors (...) : une fondation, cette fondation appartient à (...) l'entreprise sidérurgique, (...) des fonds privés. Des entreprises, (...) uniquement des entreprises. (...) Ils n'exigent pas grand-chose de nous. Non, non. La publicité, ce genre de choses, et comme vous l'avez dit, de leur écrire des rapports sur ce que nous faisons ici. (...) Il y a des sponsors qui nous ont quittés, donc ça arrive aussi » (Tina, Suède).

Par ailleurs, la restriction des ressources disponibles et l'introduction de nouveaux modes de gouvernance peut induire une logique concurrentielle (GROSSMAN et SAURUGGER 2012) entre les différents acteurs, qui n'est pas favorable à l'intérêt des personnes et des groupes, dans la mesure où elle entrave la collaboration partenariale. La coopération, disent ainsi Sofia et Ozlem, « *c'est quelque chose qui ne fonctionne pas ici (...). Cela ne nous plaît pas, mais nous pensons faire de notre mieux pour collaborer. Mais ça ne marche pas (...). Peut-être que les autres organisations sont jalouses. Elles pensent que nous recevons beaucoup d'argent* ». Aux Pays-Bas, la municipalité de Breda laisse aux associations le soin de négocier entre elles l'attribution de subventions municipales en baisse, ce qui accroît les tensions entre elles (Nellie). La concurrence peut se concrétiser par une compétition pour « *chercher de la clientèle* » (Cyril) et attirer les usagers dans un service. La compétition pour l'attribution de subventions est d'autant plus tendue que la somme est élevée : les plus petites associations caritatives se partagent donc des subventions de montant modeste (Morgan). Plus l'association a de capital, plus elle est perçue comme un choix sûr pour les financeurs, ce qui accroît le phénomène de polarisation entre de grandes associations prospères, et des petites associations en lutte pour survivre.

La marchandisation du secteur passe également par la mise en concurrence de concepts sur le marché des idées. Au niveau local se jouent des luttes d'expertise professionnelle et de concurrence. MAZEAUD, NONJON et PARIZET (2016) soulignent ainsi la dimension commerciale du marché des prestataires de l'ingénierie participative. Cette compétition se joue également entre territoires : les collectivités sont susceptibles de s'ériger en modèles de bonne gouvernance. Les collectivités territoriales, acculées à la nécessité de réaliser des économies budgétaires, ou du fait d'une recherche de sens ou de légitimité, peuvent faire appel à des prestataires pour former leurs équipes à de nouveaux concepts. Les exemples sont nombreux dans le travail communautaire, présenté comme une solution efficace pour compenser les moyens en baisse : le travail social relationnel appliqué à la communauté est expérimenté par des municipalités en Italie avec l'appui de l'Université Catholique (Vittoria) ; la méthode

ABCD en Angleterre (Charles) est vendue à des municipalités en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et en Suède ; Stéphanie (France) intervient comme consultante auprès de collectivités pour mettre en œuvre des démarches participatives ; on trouve également en France la marque Paideia pour les Droits culturels, et l'ANDA-DPA pour le Pouvoir d'Agir. A Utrecht, les équipes de travailleurs sociaux sont formées par un consultant extérieur à une approche (assortie d'outils) conforme aux principes de la société de participation. Les Pays-Bas sont également le siège de l'association Spiral Dynamics Integrated, citée par Lisbeth.

Si la logique de marchandisation est en plein développement concernant les méthodes et concepts en travail communautaire, en revanche nous avons trouvé peu d'exemples de démarches auto-entrepreneuriales dans la pratique même du travail communautaire. Jacobi (Pays-Bas) est auto-entrepreneuse à mi-temps : le modèle néerlandais encourage des travailleurs sociaux constitués comme auto-entrepreneurs à proposer des projets et à vendre leurs services aux municipalités. Quant à Arthur (Angleterre), il dirige un business communautaire avec un financement mixte (prestations sociales et contributions directe des membres) qui trouve la faveur des autorités locales. *« Nous avons eu la directrice des services municipaux au centre communautaire l'autre jour, relate Arthur. Elle est venue, elle s'est assise et on a discuté, et euh, elle était très positive. Elle a dit, le modèle que vous avez ici est fantastique ! Vraiment, vous... Je ne crois pas qu'elle ait dit « fantastique », je crois qu'elle a dit : c'est le modèle dont nous avons besoin, euh, pour offrir des services aux communautés ».* Comme dans le travail social dans son ensemble, l'auto-entreprenariat reste exceptionnel dans le travail social communautaire.

- Le communautaire pour pallier le déficit des ressources

Fawcett and Hanlon (2009) voient dans le New Public Management une opportunité pour le travail communautaire. Les notions de communauté, d'entreprenariat et de participation peuvent faire l'objet d'une réappropriation par les travailleurs sociaux dans le champ du travail communautaire, afin de mettre en place les conditions d'une participation riche de sens, et d'une création de lien social. Ainsi, pour Martin, l'évolution de l'Etat-providence français offre des opportunités pour des modes d'auto-organisation proches du travail communautaire. En effet, dans les pays dont le modèle d'Etat-providence est libéral (Angleterre) ou en transition (Italie, Pays-Bas), la restriction des ressources contraint les collectivités à faire preuve de créativité et à s'appuyer davantage sur les ressources endogènes.

L'organisme anglais de soutien aux initiatives de développement communautaire l'a bien compris en présentant cette méthode comme une solution créative dans son rapport d'activités : « *bien que la période soit difficile pour les services publics, Locality nous a aidés à voir que cela pouvait aussi être une opportunité pour développer des idées créatives au niveau de la communauté et du quartier* » (Locality Report, Shropshire Council)²¹⁸. Face au retrait de l'Etat-providence « *nous réfléchissons à un autre moyen de l'organiser. On parle de welfare relationnel ou de welfare mix (...) ou de welfare pluriel* » (Vittoria, Italie). « *Peut-être que, comme ils ont moins de services, ils doivent s'organiser pour faire face aux problèmes* », postule Vittoria en évoquant le sud de l'Italie, plus pauvre en services publics.

Parmi les différents courants en travail communautaire, la méthode ABCD (présentée dans le chapitre sur l'Angleterre) telle qu'elle est développée par l'association de Charles « *va absolument dans le sens des besoins des financeurs du secteur public, avec des rentrées de fonds moindres. (...). Si tu veux faire quelque chose dans une communauté où les fonds sont en baisse : que fais-tu ? Tu recrutes des bénévoles qui vont faire le travail que les services faisaient avant, et en particulier (...) l'aide sociale aux adultes : s'occuper des personnes âgées* » (Terry, Angleterre). Le travail des *sociaal makelaars*, présenté par Tania aux Pays-Bas, répond également à ce besoin de faire du lien localement pour anticiper un retrait des services.

« *Le pouvoir d'agir, mais c'est le pouvoir d'agir de qui ?* » s'interroge Kim (France), face au constat selon lequel les personnes impliquées dans des démarches participatives ne sont pas les plus à la marge. Comme lui, Tania (Pays-Bas) pointe les limites de la société de participation poussée à son paroxysme, notant que certains groupes sont mieux équipés que d'autres pour répondre eux-mêmes à leurs besoins. Ces approches libérales du développement communautaire laissent à la marge les groupes en difficulté d'intégration sociale, qui ne manient pas la langue, ne disposent pas de compétences numériques, ou ont tendance à se disqualifier dans l'exercice de la citoyenneté.

3. Mode de gestion managériale

Les mutations du monde du travail affectent également les travailleurs sociaux et communautaires. Depuis 20 ans, la sociologie des professions observe une « *logique professionnelle de modernisation des systèmes productifs* » (OSTY 2018 p. 74), dans laquelle

²¹⁸ Le rapport d'activité 2016 de *Locality* est consultable sur leur site : <https://locality.org.uk>

le métier doit être flexible pour s'adapter à l'impératif de performance. La gestion managériale peut représenter une restriction de l'autonomie des professionnels (Freidson 2001), avec un contrôle externe relevant de logiques bureaucratiques et marchandes (DE VEDALLE 2012). Avec la procéduralisation des activités, l'autonomie devient le respect de la règle prescrite, ce qui peut entraîner un conflit entre les valeurs managériales et celles du métier. « *Le bon professionnel est-il (...) celui qui traite le plus de dossiers d'usagers, ou qui adapte sa pratique aux spécificités du public ?* » s'interroge ainsi Osty (2012 p 467).

Les initiatives de travail communautaire observées dans l'échantillon, à de rares exceptions près (comme les travailleurs sociaux communautaires municipaux à Mölndal, Suède), sont pratiquées hors d'un cadre institutionnel peu propice. Les associations doivent cependant s'aligner aux logiques institutionnelles, avec l'attribution de budgets liés à des fonctions et des projets, plutôt que des budgets de fonctionnement généraux, comme le souligne Robert Lafore :

« Au fond, dans les inflexions successives du cadre juridico-politique, les institutions sont neutralisées pour ne prendre en compte que les seules activités. Si longtemps, ce fut l'organe qui faisait la fonction, aujourd'hui c'est la fonction, devenue première, qui cherche un organe, quel qu'il soit (...). Les associations sociales ne sont pas menacées par des évolutions qui conduiraient à les éliminer ; elles sont progressivement ignorées dans ce qui fait leur substance même, à savoir leur spécificité institutionnelle de groupement intermédiaire opérant comme un des canaux de définition de l'intérêt collectif et de construction des utilités sociales » (LAFORE 2010)

Pour survivre, les associations caritatives doivent se muter en de véritables entreprises du social, comme l'illustre le discours de Steve, en Angleterre, qui pousse très loin l'application de stratégies commerciales (« *marketing, publicité, promotion* » pour leurs offres) dans l'offre de services sociaux. Steve définit l'association comme un « *contractor business* », une entreprise sous contrat. Il envisage la participation des habitants sous la forme de bénévolat dans des projets pré-définis en fonction des commandes des financeurs. L'ancrage local de l'association justifie l'appellation « communautaire » dans le contexte anglais, mais les méthodes de travail, techniques et descendantes, l'éloignent de la méthodologie du développement communautaire.

D. La Troisième Voie et le rapprochement du centre de décision politique

La Troisième Voie (*Third Way*), théorisée par Anthony Giddens (1998), place les concepts de communauté, de décentralisation du pouvoir à l'échelon local, de participation citoyenne, et d'entrepreneuriat social au cœur des principes des politiques sociales (CONNELL FAWCETT MEAGHER 2009), avec un rapprochement des centres de décision politique des professionnels et des communautés (MOLINA 2014). Giddens envisage la citoyenneté active et la participation

dans la communauté comme des moyens de favoriser la cohésion sociale et l'inclusion, et de prévenir les incivilités (GIDDENS 1998). Il s'agit d'une participation normative, dans le sens où elle promeut des comportements sociaux acceptables et encourage les habitants à prendre la responsabilité eux-mêmes des phénomènes de déviance (FAWCETT et HANLON 2009). Ces deux aspects – décentralisation et régulation des comportements anti-sociaux – ont été mis en lumière par les entretiens et l'analyse des réformes à travers l'Europe.

1. Le traitement des comportements anti-sociaux

A partir des années 1990, la mise en avant des comportements anti-sociaux (une notion imprécise et subjective) comme une problématique majeure dans les quartiers défavorisés illustre un glissement de l'analyse structurelle des problèmes sociaux, vers une responsabilisation accrue des individus et des groupes. Les motivations et intentions des contrevenants sont évacués au profit d'une lecture comportementale qui traite le symptôme (BROWN 2004). Ainsi, depuis 1997, en Angleterre, beaucoup d'attention est portée aux comportements anti-sociaux : leur prévention et leur traitement, dans une approche collective, fait partie des missions d'Asma (Angleterre) dans les quartiers d'habitat social où elle a mandat pour intervenir. Un service de la municipalité de Brno a également cette tâche : la coordinatrice s'appuie sur une pratique en réseaux, impliquant les partenaires (sociaux et forces de l'ordre) et des bénévoles. Nous n'en avons pas d'exemple dans notre échantillon aux Pays-Bas, mais la prévention de la délinquance et la sécurité apparaissent également dans les missions des travailleurs communautaires à partir des années 1990, à mesure que leur rôle évolue, d'une visée d'émancipation, de promotion sociale, et de médiation entre population et institutions, vers un rôle de médiation entre habitants et de pacification sociale (BAILLERGEAU 2002).

2. La décentralisation

Le mouvement de décentralisation en Europe occidentale à partir des années 1980 n'est pas que le fait d'une orientation en faveur de la Troisième Voie, qui trouve des application politiques postérieures à partir des années 1990 ; il fait suite, selon Walter Lorenz (1994), aux mouvements des années 1960, et concrétise la recherche par les Etats d'une nouvelle légitimité politique sur la base de pratiques localisées et démocratiques. Ce mouvement de décentralisation est renforcé par la suite, dans un souci de rendre la gestion des politiques sociales plus efficiente en la localisant (pour une meilleure réponse aux besoins exprimés localement) et en la soumettant à une régulation budgétaire accrue. Les Etats s'effacent pour laisser la place à des modes de

« gouvernance » multi-niveaux, soit des formes de coopération horizontales impliquant de manière croissante des acteurs non-étatiques.

La décentralisation correspond à une composante historique forte dans certains pays, comme aux Pays-Bas, là où, dans d'autres, elle représente un changement de culture politique. Quel que soit le cas de figure, des lois intervenues depuis les années 1980 mettent en place un système administratif à plusieurs niveaux, reposant sur les communes et les régions (les départements sont une particularité française) conformément au système européen des NUTS²¹⁹.

En France, un cadre fortement hiérarchisé a été induit par la première décentralisation en 1982, complétée entre 2002 et 2004. Aux Pays-Bas, il n'existe pas de tradition de centralisation : l'unification du pays commence au 16^e siècle à des fins commerciales. Des compétences sont dévolues aux municipalités de manière croissante (lois WMO 2007, 2015) avec une dotation de l'Etat et une baisse des budgets de 25 à 30% correspondant aux gains d'efficience escomptés. En Suède, la décentralisation est un modèle historique (BERGMARK 2010). L'action sociale est une responsabilité des communes. En République tchèque, la décentralisation a été mise en place par la loi de 2006. Ici encore la compétence d'action sociale est attribuée aux communes, avec une gestion régionale des dotations financières. Quant à l'Etat italien, Erath (2012) note qu'il existait une forte tradition d'auto-organisation à l'échelle locale, inspirées par la doctrine sociale de l'Eglise, par le marxisme ou le féminisme. L'Italie a connu une forte centralisation entre 1970 et 1985, à mesure qu'étaient consolidées les institutions de l'Etat providence, avec un Etat responsable de la satisfaction des besoins sociaux (SANICOLA 2005 ; GROSSMAN et SAURUGGER 2012). Depuis la loi de 2000, la santé et les services sociaux sont une compétence des municipalités (CAMPANINI 2014). Enfin, en Angleterre, la décentralisation inscrite dans la loi a été vidée de sa substance par les coupes budgétaires sévères qu'ont subi les municipalités dès les années 1980, et de nouveau à partir de 2010 (Terry, Angleterre). Les programmes financés à l'échelle nationale (Big Local, National Lottery) sur appel d'offres, ou à l'échelle européenne, se sont donc substitués aux municipalités comme premier pourvoyeur de ressources pour le secteur associatif.

La décentralisation à l'échelle départementale ou communale a pour effet un rapprochement du centre de décision politique par rapport aux acteurs de terrain : le territoire devient un espace qui « *matérialise le politique* » (RIVET 2007 p. 67), avec pour conséquences : des audits à

²¹⁹ Nomenclature d'Unités Territoriales Statistiques. La Région correspond au niveau 2, les départements français au niveau 3, et les communes au niveau 5.

répétition, une mise sous tutelle du travail social, et un « *repli sur les fonctions de gestion du social : efficacité, investissement, management* » (AUTES 2004 p. 136). L'élu représentant, qui répond de son action devant les citoyens, se double dès lors d'un élu employeur, responsable de la satisfaction en termes de besoins de services des usagers (CHAUVIÈRE 2005). En France, cela a eu pour effet de renforcer la disqualification des travailleurs sociaux (BOUSQUET 2018 ; MESSU 2007) et de restreindre leur autonomie professionnelle. Mais le constat n'est pas unanime. En République tchèque et en particulier en Suède, la proximité entre les décideurs et les travailleurs de terrain, au lieu d'induire davantage de contrôle, permet des échanges et conseils qui influent sur les orientations politiques locales. Hampus et Behrzad (Suède) témoignent ainsi :

« Les politiciens sont vraiment intéressés de savoir ce que nous entendons, ce que nous voyons et ce que nous pensons, parce que nous sommes dignes de confiance. Parce que nous sommes ici tous les jours et que nous partageons la vie de ces gens tous les jours. (...) Parfois, nous allons à des séminaires et des réunions où nous sommes, euh... invités à parler, et nous leur disons ce que nous voyons et entendons. (...) Tous, de droite comme de gauche, ils nous aiment vraiment. Ils sont là souvent (...), rien que la semaine dernière, nous avons eu une visite. Ils ont posé des questions sur la situation à Gävle en ce moment »

Lukas (République tchèque) est rémunéré ponctuellement pour exercer des activités de conseil sur les questions de logement auprès des élus municipaux. « *Je disais à tous ces gens du conseil [d'administration] : vous devez comprendre ce que cela signifie de vivre comme ça, et pourquoi le système d'allocations ne fonctionne pas (...). Et après 4 ans (...) maintenant ces gens me comprennent (...) même s'ils ne sont pas des travailleurs sociaux* ». Ces exemples témoignent d'une reconnaissance de l'expertise des professionnels. Le prestige de la profession de travailleur social, et son statut de discipline universitaire dans ces deux pays, n'est probablement pas étranger à cette reconnaissance. Elle est également liée à une culture politique plus collaborative que descendante.

Un autre bénéfice de la décentralisation est qu'elle favorise les expérimentations locales, notamment dans le domaine du travail communautaire. Les variations observées d'une commune à l'autre aux Pays-Bas dans la mise en œuvre des équipes intégrées de quartier en sont le signe²²⁰.

²²⁰ Le risque induit par la décentralisation est l'inégalité de traitement entre les collectivités territoriales. A défaut d'une veille et d'un pilotage nationaux, et d'une égalité de droits inscrite dans la loi dont les citoyens pourraient se prévaloir (ANDREOTTI et al 2012), les inégalités territoriales peuvent se trouver renforcées, comme l'illustre l'exemple de la Calabre en Italie. En Calabre, le déficit institutionnel se conjugue avec l'insuffisance des moyens administratifs (SARACENO 2016). L'Italie du Sud fait partie de régions périphériques en difficultés qui ne parviennent pas à rattraper leur retard économique (ERTUR et KOCH 2006). « *La Calabre est la périphérie de l'Occident (...), une périphérie de l'Italie de personnes pauvres et âgées (...). Ce serait une erreur de considérer la situation comme un retard de l'ordre du sous-développement. Tout le sud de l'Italie, et la Calabre en particulier,*

Les objectifs de la décentralisation peuvent être à double tranchant. Elle peut être employée pour accroître le pouvoir de décision des citoyens sur les administrations et services publics ; mais elle peut aussi concrétiser « *un glissement des services des agences officielles vers des groupes bénévoles, des réseaux informels, la « communauté » et la « famille », ce qui figure dans l'agenda néolibéral* » (LORENZ 1994 p. 34). La politique anglaise en faveur de « *Communautés fortes et prospères* » (Livre Blanc Gouvernemental de 2006)²²¹, promouvant un modèle de welfare communautaire, n'est pas exempte de cette seconde dimension, ce d'autant plus que les municipalités ont été amputées des deux tiers de leur budget depuis 2010 (Morgan, Derek).

La notion de « welfare communautaire » s'inscrit dans le processus de re-localisation de l'action sociale engagé avec la décentralisation, avec un glissement d'une gouvernance centralisée vers une gouvernance locale du welfare. Le « welfare mix » désigne l'ensemble des acteurs publics et privés qui délivrent localement des services de protection sociale²²². Dans le contexte italien, l'expression « welfare communautaire » est employé pour désigner des initiatives privées s'appuyant sur les ressources de la communauté (CHIODO, DE MARCO 2019). Le réseau « Welfare Responsable »²²³ le définit comme « *un ensemble hétérogène d'initiatives qui favorisent le bien-être individuel et collectif, valorisant les ressources non exprimées ou sous-utilisées des communautés de référence* ». Il est piloté « *par des acteurs non publics et sans but lucratif* », qui cherchent à combler les interstices laissés par les politiques publiques et le marché dans une approche basée sur les ressources, et concertée. Le welfare communautaire, en admettant le désengagement de l'Etat et en effaçant la dimension politique du développement communautaire, fait du travail communautaire une forme moderne adaptée au contexte idéologique néolibéral. Les exemples napolitains dans le quartier de Sanità, longtemps délaissé par les pouvoirs publics, en sont une illustration (Angelo et Tessa), avec une

sont l'image de ce que va devenir l'Europe, si l'on ne trouve pas de solution à cette crise » (Gioacchino, Italie). Le capital socio-économique des communautés est un facteur déterminant dans leur capacité à s'auto-organiser. A défaut, l'intervention des pouvoirs publics, par la mobilisation du travail social, est nécessaire. Or l'exemple du Vieux Cosenza conjugue anomie et non-intervention des pouvoirs publics, le travail social italien dans le secteur public, en particulier dans le sud, étant résiduel, individuel et curatif.

²²¹ https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/272357/693_9.pdf consulté le 24 avril 2020. Le livre blanc prône l'auto-détermination des citoyens, et une gouvernance renouvelée à l'échelle locale favorisant la simplification des procédures et la performance économique (*opportunités*).

²²² On parle aussi de *rescaling*, ou reterritorialisation, pour désigner le processus par lequel les différentes fonctions de l'Etat (régulation, pilotage, financement et fourniture de services) sont réattribuées à différents niveaux de collectivités territoriales et au secteur privé, instituant un système de protection sociale multi-scalaire. (ANDREOTTI et al 2012)

²²³ <https://www.welfareresponsabile.it/welfare-comunitario/>: le réseau est constitué essentiellement de chercheurs universitaires.

prise en charge par la communauté de ses propres besoins, couverte par un soutien partiel de la municipalité pour Tessa.

II. Convergences européennes et « mondialisation » du travail social

L'interdépendance socio-économique et sanitaire entre les Etats, leur confrontation à des problématiques similaires (vieillesse, migrations, enfants des rues...) ainsi que l'augmentation des opportunités d'échange internationales entre professionnels et académiques, contribuent à une forme de convergence des pratiques en inscrivant le travail social dans une échelle globale. La mondialisation désigne un système économique mondial, qui intègre, dans un tout homogène, des formations socio-économiques diverses, agissant au niveau international, mais ayant un impact local (DOMINELLI 2012, p. 42), y compris sur le travail social. Le travail social international, qui s'intéresse notamment à ces effets, occupe une place croissante dans la discipline. La convergence des pratiques est favorisée par l'ensemble de ces facteurs, et est parfois encouragée par des processus formels mis en œuvre par des organisations supranationales, comme l'Union Européenne ou le Fonds Monétaire International (HEALY 2008). Quel est l'impact de la mondialisation des échanges et des problématiques sur le travail communautaire européen ?

A. Mondialisation et convergence des problématiques

Certaines de ces évolutions sociales pointent les limites d'une intervention individuelle, et représentent des terrains de choix pour mettre en œuvre des méthodes de travail communautaire. C'est en particulier le cas de la diversité, du vieillissement, et de la montée en force de l'impératif écologique. Le vieillissement et la question écologique n'ont été abordés qu'indirectement dans nos entretiens – en Angleterre (Terry, au sujet de la méthode ABCD) et en Italie (Mila, au sujet d'expériences menées en lien avec son université) pour la question du vieillissement, et en Suède (Arjun, qui a mené des recherches sur la question) pour le développement social durable²²⁴. Il est probable que le développement communautaire

²²⁴ Le développement social durable (*Social Sustainability*) fait partie des trois piliers du développement durable aux côtés de l'économie et de l'écologie (rapport Brundtland 1987). Le travail communautaire éco-social est défini par RAMBAREE et al (2019) comme « une branche spécifique du travail social qui, au-delà des aspects humains, analyse les interactions entre les humains et la nature pour soutenir et promouvoir le bien-être de tous. Dans cette entreprise, la résilience communautaire – c'est-à-dire la capacité d'adaptation de la communauté pour faire faire

s'implique de manière croissante dans les enjeux de la transition écologique à l'avenir ; mais, en dehors de la sphère académique, le travail social européen reste largement en marge de ce débat, si bien qu'il pourrait être traité par d'autres métiers.

En revanche, l'inclusion des migrants est abordée directement par certains projets, en Suède (Kalle, Hampus et Behrzad, Ozlem et Sofia, Tina) et en République tchèque (Magda), et indirectement dans les projets français (Filipe, Cyril), néerlandais (Nellie, Tania) ou anglais (Derek). Des phénomènes de ségrégation urbaine prennent forme à travers l'Europe depuis la seconde moitié du 20^e siècle, dans des quartiers d'habitat social ou mixte (Suède, Pays-Bas, France, Italie du nord) qui font l'objet d'interventions communautaires. En Italie du sud ou en République tchèque, les minorités occupent des logements insalubres dans des localités moins désirables, y compris dans les centres-villes délaissés (Ostrava, Cosenza).

En France, la question de l'intégration de populations étrangère, sensible, est rarement abordée directement dans les projets, mais elle apparaît en filigrane dans les discours des intervenants, en particulier dans les quartiers de politique de la ville (Filipe, Cyril). Cela est également vrai dans les services publics suédois (Kalle, Hampus), qui abordent la question par le biais des « quartiers d'exclusion » du *miljonsprogrammet*. Au Royaume-Uni, le modèle culturaliste visait à favoriser le développement de communautés cohésives de migrants. Or depuis les années 1990, les origines nationales se diversifient, et le concept de « superdiversité » émerge²²⁵ et remet en question le modèle (STEPNEY & POPPLE 2008, p48). En République tchèque, l'immigration est un phénomène récent et minoritaire (avec 4% de la population née à l'étranger, la République tchèque se situe au 23^e rang européen) ; en revanche, le pays est confronté à l'exclusion d'une population pourtant présente depuis près d'un millénaire sur son territoire, à savoir les Roms. En Italie, l'accueil des migrants extra-nationaux a longtemps été mis au second plan vu l'importance des migrations internes, du sud vers le nord, qui nécessitaient une attention des services sociaux. Cependant, depuis la crise migratoire de 2015, le sud est le premier point d'entrée des migrants, et l'harmonisation des relations entre communautés est citée comme un objectif à Cosenza.

Le défi de l'intégration des minorités traverse donc l'ensemble de l'Europe. Elle interroge les modalités d'intervention individuelles et réparatrices, en posant la question du vivre ensemble

efficacement aux troubles – est une composante vitale du travail éco-social dans le travail communautaire ». Voir la synthèse sur la Suède pour une définition et une présentation plus approfondie des enjeux pour le travail communautaire.

²²⁵Voir Steven Vertovec (2007), « Super-diversity and its implications » consultable sur http://www.uio.no/studier/emner/sv/sai/SOSANT2525/h14/pensumliste/vertovec_super-diversity.pdf

et de la justice sociale.

B. Des processus formels de convergence en Europe

Selon De Vedalle (2012), l'espace supranational tient une place de plus en plus importante dans la régulation des professions. Certains acteurs peuvent y chercher de nouvelles marges de manœuvre pour obtenir des garanties qui avaient été refusées dans le cadre national. Dans le travail social, cela est particulièrement vrai pour le travail communautaire, dans la mesure où il recouvre un ensemble de pratiques et de postulats idéologiques en lutte pour leur reconnaissance.

L'Union Européenne a mis en place plusieurs outils afin de favoriser l'harmonisation des priorités et des pratiques en matière d'action sociale. Palier et Surel (2007) définissent l'eupéanisation comme « *une dynamique d'institutionnalisation d'objectifs, de méthodes et / ou d'instruments d'action publique qui tendent à remettre en question les préférences des acteurs, les cadres institutionnels ou encore des croyances dominantes au niveau domestique* » (p 51). Les outils formels de coordination, comme la Méthode Ouverte de Coordination ou la Conférence des organisations internationales non-gouvernementales (OING) du conseil social de l'Europe (DUJARDIN 2016) participent à un mouvement de convergence. Des programmes européens comme LEADER et URBAN ont représenté « *un moyen de mettre en relation des personnes d'horizons différents, non seulement les unes avec les autres, mais aussi de les familiariser avec les règles, les mécanismes et les méthodes de la structure de gouvernance européenne* » (LUKESH 2018), contribuant à créer une culture commune en matière de développement – bien que la dissémination de ces travaux reste faible (JACQUIER 2015) et n'ait pas semblé toucher les travailleurs communautaires de notre échantillon. « *Des travailleurs sociaux, dans différents points de la communauté européenne, mais en particulier dans les régions périphériques et les régions en déclin industriel* », et plus récemment les anciens pays d'Europe de l'Est au titre d'un rattrapage économique, « *travaillent dans des projets financés par ce type de programme et doivent ajuster leurs projets aux directives européennes* » (LORENZ 1994 p.37). Dans notre échantillon, c'est en particulier la République tchèque qui fait largement appel à des fonds structurels européens pour mettre en œuvre des projets pilotes de développement communautaire. La rhétorique européenne de lutte contre les exclusions et de promotion des populations minoritaires (Roms) est utilisée comme argumentaire à la base de ces projets, inscrits dans des bornes temporelles réduites (expérimentations de 1 à 3 ans) : la question de la pérennisation de ces actions sur des fonds

propres interroge.

C. Les réseaux professionnels et académiques

Sur le terrain, le processus d'eupéanisation semble s'opérer davantage à travers des réseaux professionnels, et surtout académiques, que sous l'influence de processus formalisés par l'Union Européenne. Certains intervenants font ainsi référence à des réseaux professionnels : en France, un congrès international sur le travail de rue est cité par les éducateurs de prévention spécialisée ; en Suède, Rapatac reçoit des jeunes en service volontaire européen pour renforcer les équipes de salariés. C'est particulièrement en République tchèque, pays tourné vers les opportunités qu'offre l'intégration européenne, que sont cités des réseaux plus militants, tels que le European Democracy Network (Vinca), ou le European Anti-Poverty Network (Lukas). Il s'agit là de réseaux d'advocacy, unissant usagers et associations, visant à influencer par une action fédérée sur la politique européenne (LORENZ 1994), court-circuitant l'action au national pour en appeler directement à Bruxelles. Les échanges professionnels peuvent également se concrétiser autour de l'échange de « bonnes pratiques ». Magda (République tchèque) cite des exemples inspirants observés en Autriche ou aux Pays-Bas, qu'elle amène et transpose dans sa pratique suite à des voyages d'étude.

Par ailleurs, le processus de Bologne et Erasmus amènent une convergence des formations (KORNBECK 2002), quoique cela semble peu s'appliquer au travail communautaire vu la diversité des enseignements dispensés à ce sujet, et les variations dans les qualifications nécessaires à travers l'Europe. Malgré cela, les entretiens avec les professeurs et formateurs offrent de multiples exemples d'une ouverture à l'international, considérée comme un gage de qualité et de reconnaissance académique. En Suède, Sven cite l'invitation de Lena Dominelli à une conférence comme un point tournant de sa carrière académique, et Borje est impliqué dans des recherches transnationales sur le travail de rue. En Italie, le *relational social work* cité par Vittoria est un import d'Angleterre, découvert à l'occasion d'une mobilité d'étude. Le travail communautaire en République tchèque a d'abord été enseigné par une formatrice néerlandaise, Leida Schuringa. La maîtrise de la langue anglaise permet aussi aux enseignants de participer à des conférences internationales (Lovisa). Dans ces trois pays (Suède, Italie, République tchèque), la référence commune à la littérature accessible en anglais et la production d'articles en anglais permettent d'inscrire la réflexion nationale dans la communauté scientifique internationale. Les contenus de formations s'appuient largement sur les ouvrages, lus en anglais, de l'auteur américain Jack Rothman, et pour les auteurs britanniques, de Malcolm

Payne, Alan Twelvetrees, Keith Popple, et parfois Lena Dominelli sur des approches particulières (Green social work et anti-oppressive social work).

Deux autres pays (France, Pays-Bas) sont moins touchés par la domination linguistique anglo-saxonne, soit que le corpus de connaissances produit dans la langue nationale soit suffisamment développé pour construire des cursus de formation, ou qu'il y ait peu de références à la théorie dans les cursus (Pays-Bas), soit que, pour des raisons linguistiques, la référence au monde allophone soit plus présente (France). En Angleterre, la coopération internationale est citée par les professionnels comme une opportunité de faire partager des pratiques, souvent importées des États-Unis, comme le community organizing ou la méthode ABCD, voire de les lancer sur le marché continental.

D. Limites de la convergence

La convergence des pratiques en travail social se construit donc largement autour de modèles (essentiellement) nord-américains qui transitent par la Grande-Bretagne pour essaimer en Europe. La tendance n'est pas nouvelle et offre aux acteurs des arguments pour re-valoriser des pratiques.

Jacob Kornbeck (2002), en interrogeant « l'exportabilité » de pratiques qui ont un « *enracinement culturel* » fort, pose les limites de cette convergence. Il note, comme nous venons de le souligner, la domination de l'anglais dans les échanges académiques ; or le fait que l'anglais ne connaisse pas la catégorie « pédagogie sociale » (*pedagogy* ne recouvre pas le même sens : il faudrait parler de *didactics*), ni la catégorie « animation », limite les échanges et représente une forme d'aliénation linguistique²²⁶. « *La langue engage l'égalité dans la mesure où elle comprend des relations de pouvoir, des présupposés culturels et des visions du monde qui peuvent devenir des modes injustes d'internationalisation des pratiques* » (DOMINELLI 2012 p. 40).

Il y aurait des produits culturels, matériels ou non, liés à des identités de groupe qui nécessitent un niveau de protectionnisme. Pour Kornbeck, avant d'exporter une pratique, il convient donc d'examiner à quel point elle est enracinée culturellement. La notion de « travail communautaire » a l'avantage d'être intelligible comme une catégorie distincte de pratiques

²²⁶ Kornbeck (2002) évoque l'exception culturelle française employée par les francophones dans les négociations du GATT ou de l'OMC, pour pointer d'éventuelles limites culturelles à l'exportation de pratiques. Par exception culturelle, il désigne « *la limite au-delà de laquelle des biens et services ne peuvent pas être commercialisés librement et exportés / importés* ».

dans les différents pays, et peut servir d'unité de comparaison dans un processus de recherche comparée internationale (VIGOUR 2005). Cependant, elle recouvre des compréhensions culturellement situées (notamment de la communauté) qui peuvent porter à des interprétations erronées, voire à une forme d'aliénation des différentes cultures dont le travail social est une émanation – aliénation qui n'est pas propre au champ du travail social.

Orientations politiques et problématiques sociales en évolution contribuent toutes deux à une convergence, idéologique d'un côté, méthodologique de l'autre, des formes de travail communautaire. Cette convergence est un processus qui prend du temps. Elle permettra peut-être, à terme, de développer un langage commun autour d'une famille de pratiques afin de les promouvoir dans les contextes nationaux en travail social. Malgré ce mouvement, la diversité des formes du travail communautaire en Europe (cf. chapitre 3) continue de refléter la diversité culturelle européenne, ainsi que les tensions ou les opportunités que représente la dynamique de convergence.

Chapitre 2 : Le travail communautaire comme un projet politique au sein des Etats-providence

Appréhender les théories du travail social comme des constructions sociales permet de mettre en lumière le rôle du contexte idéologique dans lequel elles évoluent. Payne (2014) postule que les théories en travail social (et en particulier celles qui concernent la pratique) sont construites à deux niveaux : dans l'arène sociale, politique et culturelle ; et au sein des organismes et services, par la relation entre l'utilisateur, le travailleur social et les institutions – les usagers exerçant une influence à travers leur relation avec le service social. L'apparition de nouvelles méthodes, de nouvelles organisations territoriales, et de nouvelles problématiques sont autant de facteurs qui expliquent le changement des « *modes* » (Noémie) et des pratiques en travail social. Les pratiques professionnelles sont amenées à évoluer en lien avec des réorganisations du contexte de travail, de nouvelles techniques, et des changements de mode de répartition de l'activité (OSTY 2012 p. 467).

Nous nous intéresserons dans cette partie aux enjeux et aux orientations politiques qui traversent le travail social et le travail communautaire, ainsi qu'aux arrangements sociaux spécifiques engendrés par des formes distinctes d'Etat-providence.

I. L'influence du modèle d'Etat-Providence sur la place du travail communautaire

Nuançons, dans un premier temps, le rôle que jouent les régimes d'Etats-providence dans la construction du travail social. Walter Lorenz (1994) amène deux arguments en ce sens. Tout d'abord, dans la plupart des Etats, le travail social est antérieur à la mise en place d'Etats-providence ; des traditions culturelles préexistantes, comme l'animation en France ou la pédagogie sociale germanique, danoise ou polonaise, ont donné naissance à certaines pratiques, lesquelles n'ont pas été directement affectées par le modèle d'Etat-Providence, même si elles peuvent avoir influencé ce choix de modèle en retour. Ensuite, toujours selon Lorenz (1994), la profession exerce certaines fonctions dans le cadre des Etat-providence (et elle interprète le système en appliquant individuellement des prescriptions générales), mais elle s'est aussi constituée en fonction des besoins non couverts, amenés par les usagers ou en lien avec les référentiels propres au travail social, agissant ainsi en correctif.

Ceci étant précisé, en mettant en relation le type d'Etat providence et la place du travail communautaire dans le travail social, nous remarquons que quelques facteurs explicatifs émergent, en lien avec l'organisation et la reconnaissance (donc l'autonomie) du travail social.

A. La reconnaissance des communautés

La notion de « communauté » comme base d'une intervention sociale est majoritairement exogène aux sociétés d'Europe occidentale continentale : elle y est importée des Etats-Unis ou du Royaume-Uni à partir des années 1950. Si on trouve des formes de *Settlements* dans plusieurs pays de d'Europe continentale au tournant du 20^e siècle (dans notre échantillon : France, Pays-Bas), il s'agit, là encore, d'un import britannique.

Pour autant, la « communauté » fait intuitivement sens dans certaines langues et certains contextes, comme en Italie ou aux Pays-Bas. Ainsi, aux Pays-Bas, le travail social communautaire a été importé dans les années 1950 ; mais l'existence de communautés est reconnue dans le système des piliers (*Verzuiling*), dans lequel coexistent traditionnellement des communautés (à l'origine, distinctes du fait de leur obédience religieuse) avec une faible interpénétration (LIJPHART 1968). C'est sur la base de corps intermédiaires issus de ces différentes obédiences que s'est constitué le modèle d'Etat-Providence subsidiaire. Quant à l'Italie, du fait de facteurs culturels, de l'absence de centralisation, et d'une couverture partielle des besoins sociaux, les formes d'organisation traditionnelles locales, familiales et paroissiales, y rendent concrets l'existence de systèmes de solidarité localement organisés s'apparentant à des communautés.

En revanche, en France ou en Suède, la traduction de « *community work* » continue à faire débat, les mots « *communauté* » et « *samfund* » faisant référence à des groupes réduits et fortement homogènes. Nous posons l'hypothèse que le foisonnement de terminologies en France et en Suède (Tableau 3) est lié à des tentatives de rendre le travail communautaire aussi intelligible que possible dans un contexte où les communautés ne sont pas reconnues – à quoi s'ajoutent, en France, des jeux d'acteurs et de segments professionnels en lutte pour leur reconnaissance, et la revendication d'une exception culturo-linguistique. Par ailleurs, ces deux pays ont en commun certains traits de leur système d'Etat-Providence²²⁷, avec un Etat considéré comme responsable de la satisfaction d'un nombre extensif de besoins sociaux, et une

²²⁷ La France fait partie selon Esping-Andersen des pays de modèle conservateur-corporatiste, du fait du choix d'un système paritaire contributif de financement des caisses, et de la logique de maintien de statut (lié à un ayant-droit) en cas d'incapacité de travailler. Cependant certaines caractéristiques le rapprochent du modèle nordique, comme le rôle assigné aux pouvoirs publics de garantir l'intérêt général par un fort degré d'interventionnisme.

intervention publique de régulation et de coordination prégnante. Ainsi la France « *se distingue par le degré et le caractère systématique de l'intervention publique* », une gestion étatique dirigiste où la relation entre Etat et société civile est « *fortement déséquilibrée en faveur de l'Etat* » (GROSSMAN et SAURUGGER 2012 p. 154). En Suède, la responsabilité publique de l'Etat entraîne un secteur public fort, donc un faible degré de privatisation, malgré une inflexion en cours depuis les années 1980 (SJÖBERG et al 2019)²²⁸.

Le rôle assigné à l'Etat dans la protection des citoyens et la garantie de l'intérêt général, qui se traduit par un degré plus ou moins fort d'interventionnisme et de dirigisme, a donc un impact sur la reconnaissance des communautés de base et leur légitimité à s'auto-organiser. Le recours aux ressources de la communauté dans l'intervention sociale constitue un changement de paradigme dans ce contexte.

B. Subsidiarité, néo-corporatisme et société civile

La subsidiarité et le néo-corporatisme ont trait à la marge d'initiative dévolue aux corps intermédiaires dans la couverture des besoins sociaux, pour l'un, et dans la prise en compte des groupes d'intérêt (donc de contre-pouvoirs) dans le processus de décision publique un niveau de l'Etat et de ses instances, pour le second. Tous deux interrogent donc la reconnaissance des initiatives de la société civile, et leur intégration dans la vie politique, économique et sociale.

Dans le modèle conservateur-corporatiste, le principe de subsidiarité permet d'expliquer certaines particularités néerlandaises. De même, en Suède, le néo-corporatisme vient nuancer les effets de l'interventionnisme public.

Le néo-corporatisme désigne des modèles dans lesquels les arrangements entre l'Etat et la société civile reposent sur des structures de représentation fortes et hiérarchisées (GROSSMAN et SAURUGGER p. 134), comme en Suède et aux Pays-Bas, quoique ce modèle soit en déclin depuis les années 1980. Quant au principe de subsidiarité, une caractéristique de l'idéal type allemand d'Etat-providence corporatiste-conservateur chez Esping-Andersen (1990), il promeut les formes corporatives et spontanées avant l'intervention de l'Etat, dans la lignée de la doctrine sociale de l'Eglise. Toute aide doit d'abord être recherchée auprès de la famille (élargie), et de la société civile, avant l'intervention de l'Etat. C'est à travers la régulation

²²⁸ Les associations conventionnées assurant des missions sociales font toujours figure d'exception (mis à part dans le secteur de l'aide aux personnes âgées). Bien qu'ils y soient très minoritaires, c'est le seul pays où nous avons interrogé des travailleurs communautaires directement salariés par la commune, au titre de la lutte contre l'exclusion de la jeunesse (Gävle) et du vivre-ensemble (Mölndal, Göteborg).

d'organisations intermédiaires que l'Etat intervient.

Siaroff (1999) dresse une classification des pays par mesure du corporatisme²²⁹ ; on y observe un écart du simple au triple entre, en tête, la Suède (4,808) et les Pays-Bas, et plus bas, l'Italie, la Grande-Bretagne, et enfin la France (1,462) (la République tchèque ne figure pas dans son index). A l'inverse du modèle pluraliste, le modèle néo-corporatiste repose sur la collaboration et la nécessité du consensus, d'où une polarisation idéologique plus faible. On observe que les trois pays où l'indice de corporatisme est plus faible correspondent aux pays où le travail communautaire tient une place plus faible, voire nulle, dans le travail social.

Aux Pays-Bas, le travail social est essentiellement associatif avec des financements municipaux. Il bénéficie de ressources permettant un service de qualité, et d'une stabilité du secteur associatif intégré comme un service public – autant d'éléments de contexte que les récentes lois (WMO 2015) sont venues fragiliser, avec une restriction des ressources, sans pour autant remettre en question la permanence et l'organisation du système. La compétition entre les différentes associations entraîne une capacité d'innovation et de créativité jusque dans le travail communautaire, dont témoigne l'exemple de Big Brother Big Sister à Breda (Nellie) ou la coopération avec le corps médical à Utrecht (Tania). A l'inverse de l'idéal-type allemand (où les professions sociales sont réputées peu attractives), aux Pays-Bas, le système des « piliers » « *a consolidé les professions sociales et a permis l'expression de leur diversité* » (LORENZ 1994 p. 26) : les parcours professionnels sont d'autant plus diversifiés que le titre n'est pas protégé, et le travail communautaire, protéiforme, reste intégré au travail social. La confiance en leur avenir professionnel exprimé par les professionnels interrogés aux Pays-Bas signale ce haut niveau de reconnaissance (Jacobi), et d'autonomie (Nellie, Roel). Cet exemple montre comment un modèle d'Etat-providence vient interagir avec une tradition d'organisation politique locale pour produire une forme particulière de travail social, favorable au travail communautaire.

C. Un travail social résiduel

Dans le modèle résiduel / libéral anglais, les travailleurs sociaux exercent dans des services publics (statutory services) où ils sont responsables des évaluations de contrôle et des interventions de première ligne ; et le secteur privé caritatif est chargé de la provision de

²²⁹ Il se base sur 4 indicateurs : corporatisme, ressources de pouvoir (degré d'institutionnalisation de la participation des groupes d'intérêt dans le processus de décision), consensus (degré de consensus ou de collaboration) et négociations salariales (application territoriale des accords tarifaires conclus).

services organisés à l'échelle de la communauté. Le travail communautaire est donc l'apanage du secteur caritatif, avec des conditions d'exercice précaires liées à la défiance des financeurs envers des méthodes incertaines (au niveau de la technicité nécessaire et des résultats), à long terme, et encore souvent associées au courant radical. A l'instar du Community Work nord-américain, le travail communautaire anglais aurait cependant pu être inclus à part entière dans le travail social, comme une branche ou une spécialité ouvrant vers des carrières dans le secteur caritatif. Ici le point de rupture s'est noué autour d'enjeux de reconnaissance professionnelle (la spécialisation du travail social sur les méthodes individuelles étant perçue comme un facteur de promotion), plutôt qu'en lien avec un type d'Etat-providence. Le divorce entre le travail social et le travail communautaire britannique est ancien (1973), mais les années n'ont fait que renforcer le clivage à mesure que le travail social a vu ses missions se recentrer sur la protection de l'enfance et la santé.

Aux trois modèles définis par Esping-Andersen, Lorenz (1994) ajoute un quatrième modèle qu'il nomme « rudimentaire », correspondant au modèle méditerranéen, dans lequel il inclut le sud italien. Les droits institués à la protection sociale y sont minimaux, et la couverture en service sociaux est inégale. La majorité des travailleurs sociaux exercent dans le secteur public, mais celui-ci est très restreint. De fait, le secteur caritatif, reposant sur des bénévoles et professionnels issus d'autres formations, fournit des services complémentaires, qui pâtissent d'un manque de coordination et de vision globale, comme l'illustre l'exemple de Cosenza (Giacchino). Comme dans le modèle libéral, le travail social est resserré sur les fonctions essentielles que sont la santé (santé mentale et handicap) et la protection de l'enfance, dans une approche individuelle, curative, et technique qui n'est pas propice à la mise en œuvre de méthodes collectives et communautaires. Celui-ci est donc exclusivement le ressort de professionnels issus d'autres formations, travaillant souvent bénévolement, engagés dans des mouvements associatifs le plus souvent idéologiquement situés : syndicats de base (Silvano) et parti politique d'extrême gauche (Christophe), ou Eglise catholique (Angelo, Giacchino). En Italie du Nord, le contexte professionnel des assistants sociaux est proche, également à prédominance individuelle, technique et bureaucratique ; mais les municipalités disposent de davantage de ressources, notamment par le biais de fondations privées (comme Cariplo à Milan), pour s'engager dans des expérimentations communautaires en lien avec les universités (Vittoria, Mila), en anticipation d'une baisse de ressources. Les professionnels sont rémunérés, mais, ici encore, les travailleurs sociaux sont minoritaires et n'interviennent qu'avec la caution d'une université.

Les modèles corporatistes et néo-corporatistes correspondent donc à une culture politique de la collaboration et du consensus, qui serait plus favorable à l'inclusion du travail communautaire dans le travail social que les régimes d'Etat-providence résiduel ou rudimentaire.

II. De la neutralité en travail social

La question politique est rarement abordée directement en travail social, bien qu'elle y soit centrale. Elle s'exprime plutôt à travers la notion de citoyenneté²³⁰ et de démocratie que dans une analyse de l'impact du pouvoir politique. Le travail social est subordonné au pouvoir politique, qui a la charge de l'organisation de la société (RIVET 2007 ; DARTIGUENAVE et GARNIER 2003). Il rend visible la limite, voire l'échec des politiques publiques, et tend à être exposé à un discours dévalorisant de part et d'autre de l'échiquier politique (AUTES 2004). De fait, il met en avant sa neutralité afin de demeurer légitime, une tendance renforcée par la recherche de légitimité scientifique. Dès les années 1980, Marc-Henry SOULET (1985) note, avec la montée en puissance de l'expertise²³¹ à l'appui des politiques publiques, un glissement de « *l'idéologisme des valeurs* » vers « *la neutralité des normes de l'action rationnelle* » (p.46). L'ordre technocratique utilise ainsi la science (sociale) et l'argument de la rationalité pour légitimer son action. Cette rationalité technocratique correspond à « *une dépolitisation de la vie sociale au nom de la compétence* ». (SOULET 1985, p. 47). Les formes d'intervention communautaire s'appuyant sur la preuve des « best practices » ou de la recherche, comme le montre l'exemple de Magda (Brno) en République Tchèque, permettent de substituer la rationalité scientifique à un argumentaire faisant appel à des valeurs, basé sur l'intérêt général, et reposant sur une orientation idéologique et politique.

Or le travail social est le produit de rapports de pouvoirs et courants idéologiques qui s'affrontent, dont découlent des visions de l'usager, des problèmes sociaux, et des modes de résolution. « *L'action sociale n'est pas neutre* », écrit ainsi Jacques Ladsous (2013), « *elle n'est pas seulement aidante, elle s'inscrit dans un combat idéologique, elle est politique* ». Si le travail social concrétise, dans ses pratiques, « *l'extinction des passions politiques* », ces passions n'en demeurent pas moins réelles et « *se raniment dès que le vent du changement*

²³⁰ La question de la citoyenneté relie le travail social à sa dimension politique : cela est souligné dans la circulaire Questiaux du 28 mai 1982 (Consultable dans *Vie Sociale* n°3/2012 pp. 13-32). Le travail collectif vise la transformation sociale en plaçant les usagers en situation d'acteurs.

²³¹ L'article en question ne parle pas d'expertise, mais de recherche en sciences sociales à l'appui des décisions des administrations publiques.

commence à souffler à l'articulation de l'économique et du politique, là où est le social » (AUTES 2004, p. 91). Le discours scientifique et rationnel lui-même n'est pas exempt d'idéologie, lié à des choix politiques qu'il vient appuyer ou informer.

Politique, selon qu'il est exprimé au masculin ou au féminin, recouvre plusieurs dimensions. Au féminin, la politique désigne une manière de gouverner et un outil de gestion publique ; dans les sociétés démocratiques, la politique désigne également une profession ouvrant à des carrières politiques. Au masculin, le politique « *est ce qui permet aux sociétés humaines de se doter d'un projet et d'un sens commun, et aux individus, au-delà de leurs projets propres, de vivre ensemble* » (RIVET 2007 p.68). Cette définition se rapproche des évolutions des pratiques de développement autour de la notion de « bien commun » (France, Italie)²³². La montée du bien commun reflète la recherche d'un modèle de développement, lié aux contraintes écologiques, dans lequel l'éthique publique repose sur la notion d'intérêt général, plutôt que sur les valeurs du marché que sont l'efficacité, l'efficience (VAN HAEPEREN 2012), et la croissance économique. Cela suppose de déterminer collectivement et de gérer ou préserver ce qui fait commun (CORNU, ORSI et ROCHFELD 2017) pour une société ou une communauté, donc, à l'échelle locale, de mettre en œuvre des démarches participatives.

Le travail social n'est pas une entité autonome, mais il fait partie du système de protection sociale (ERATH 2012) : ses tâches, sa fonction, ainsi que ses formes de pratiques, sont influencées de manière complexe par le type d'Etat-providence. La professionnalisation du travail social est allée de pair, après la seconde guerre mondiale, avec son institutionnalisation²³³ à mesure que s'étendait la protection sociale (ABALLEA 2012) : l'action des travailleurs sociaux est incorporée à l'Etat providence et subordonnée à la puissance publique, exercée directement par l'Etat (et les établissements publics) ou les collectivités territoriales, ou par des associations subventionnées.

Nous postulons que la couverture des besoins sociaux à travers l'Europe occidentale dans le cadre des Etats-providence (à l'exception des pays relevant du modèle rudimentaire) a contribué à évacuer la question politique en travail social, l'Etat-Providence représentant un parachèvement de justice sociale, que le travail social est chargé de mettre en œuvre²³⁴. « *Le*

²³² Cf la synthèse sur l'Italie pour l'application à Naples de la notion de Bien Commun.

²³³ Institution et institutionnalisation sont polysémiques. Nous nous référons ici à l'acception juridique de l'institutionnalisation, à savoir un « *processus par lequel le pouvoir est dissocié des individus qui l'exercent et incorporé dans l'institution étatique* », par lequel il devient un instrument de l'Etat. Centre National de Ressources Linguistiques (www.cnrtl.fr consulté le 1^{er} mai 2020).

²³⁴ Par exemple, la question de la justice sociale, prédominante dans la culture du travail social anglo-saxonne, n'a

travail social, quand il s'oppose à l'injustice, se constitue comme une profession politisée » (DOMINELLI 2012 p. 39). Or, dans une recherche de professionnalité et de reconnaissance, le travail social institutionnalisé a, dans la seconde moitié du 20^e siècle, cherché à se démarquer de l'idéologie (religieuse ou politique) en se référant à la méthode et la théorie (ERATH 2012). Le rapprochement du travail communautaire avec le courant radical dans les années 1970 représente à ce titre une exception (LORENZ 1994), qui a sans doute contribué à l'ostraciser du travail social. Les formes de travail communautaire les plus répandues au sein du travail social actuellement ont ainsi tendance à évacuer les questions plus directement politiques que sont l'appropriation du territoire et des communs, la justice sociale, et le changement social.

A. Idéologies, projets politiques et travail communautaire

Tout projet communautaire interroge le pouvoir et le vivre-ensemble. Les intervenants recherchent un dépassement de l'intérêt individuel, par l'inscription d'individus dans un projet vecteur de sens commun, dans la vie de la cité ; ce projet est susceptible de faire jour à une vision critique de la société par le biais d'un processus de conscientisation (MOTOI 2014) et d'empowerment – or le partage et l'exercice du pouvoir constituent justement l'objet du politique. La notion de vivre-ensemble est au cœur du travail communautaire, qu'elle soit abordée directement, ou par le biais de l'inclusion ou de la citoyenneté. L'action collective, en mobilisant des personnes dans une dynamique de participation autour d'objectifs partagés, situe donc l'intervention dans la sphère politique, quel que soit son niveau d'ambition vis-à-vis d'un changement social : « *la transformation collective (...) suppose un risque de transgression du cadre établi* » (BOUSQUET 2018 p. 264). L'intervention communautaire nécessite une marge de manœuvre pour énoncer les relations de pouvoir existantes sur le territoire (ne serait-ce qu'à des fins stratégiques), et une prise de risque incompatibles avec un verrouillage politique au nom de la neutralité.

Il est d'autant plus essentiel de prendre conscience des enjeux politiques et idéologiques qui traversent le travail social et le travail communautaire, que la conformité idéologique avec l'élu ou le financeur, qu'elle soit réelle ou affichée, facilite l'attribution de ressources financières. Cela s'est accentué avec le rapprochement des centres de décision avec le terrain (évoqué plus haut), et des relations politiques de proximité, induites par la décentralisation, ainsi que par la

été que récemment introduite dans la définition française du travail social, en adaptation de la définition internationale (2017). Haug (2005, cité par Healy 2008 p. 9) explicite le lien entre justice sociale, droits de l'homme et dimension politique du travail social : il regrette l'orientation apolitique des définitions du travail social et se prononce en faveur d'une réintroduction de ces questions dans le débat en travail social.

logique d'appels à projets qui rend précaire l'attribution de ressources financières. A ce sujet, Terry (Angleterre) relate l'anecdote suivante qui illustre clairement cette conformité nécessaire, ici au niveau national :

Avant les élections [de 2010], London Citizens a organisé une grande rencontre avec des centaines de personnes. Ils ont invité les leaders des trois partis à la rencontre, travailliste, et conservateur, et libéral. Et ce qu'ils leur ont demandé, c'est : que ferez-vous pour le community organizing ? Et devant des centaines de gens, quelques semaines avant les élections, ils ont tous dit : nous investirons financièrement pour le community organizing. Donc une coalition a été élue, des conservateurs et des libéraux. Donc ils ont mis 6 mois à réfléchir à ce qu'ils allaient faire. Ils ont mis en place un gros appel à projet géré par le Secrétariat de David Cameron, qui s'appelait Big Society. (...) Au dernier moment, un politicien de droite a demandé : « alors, c'est quoi, ce community organizing, c'est les écoles, des associations de parents d'élèves ? C'est ça ? ». Quelqu'un s'est chargé de le détromper... Et il a dit, ah non, on ne fait pas ça, on ne finance pas ça. Donc ce qu'ils ont fait, c'est qu'ils ont interdit à Citizens de répondre à l'appel à projets, et ils l'ont attribué à une grosse organisation appelée Locality ».

Précisons que le financeur n'est pas nécessairement un élu ou une administration publique. Les exemples anglais ou italien montrent que d'autres modes de financement sont en plein essor à travers les entreprises, au titre de leur responsabilité sociale ou à des fins de communication de marque. Cela interroge la démocratie, dans la mesure où le choix qui est fait, s'il est bien politique, en cela qu'il concerne le bien commun, échappe à tout contrôle par les urnes. Le constat est partagé par Arthur (Angleterre), conscient de cette limite de son modèle d'entreprise communautaire. Cependant, pour lui, l'indépendance vis-à-vis du pouvoir politique que lui garantit le fait de générer partiellement ses ressources propres, est la condition de l'efficacité d'une intervention de quartier sur-mesure.

Les clivages politiques, les orientations politiques, ainsi que la question du genre, sont ainsi susceptibles d'influer sur la place du travail communautaire dans le travail social.

B. La force des clivages politiques

Dans son étude européenne des structures d'opportunité politiques, Kriesi (1995)²³⁵ affirme que plus les clivages politiques sont forts au sein d'un Etat, moins il y a d'espace pour que de nouvelles questions apparaissent, donc pour l'émergence de nouveaux mouvements sociaux.

²³⁵ Pour rappel, le modèle de « Political Opportunity Structure » (POS), ou Structure d'opportunité politique, est couramment utilisé depuis les années 1970 pour expliquer l'émergence de mouvements sociaux. Eisinger (cité par KRIESI 1995) le définit comme le degré d'ouverture d'un système politique aux défis posés par les mouvements sociaux. Cette ouverture se manifeste par des « signaux adressés aux acteurs politiques et sociaux, qui les encouragent ou les découragent d'utiliser leurs ressources internes pour former des mouvements sociaux » (Sidney Tarrow, cité par KRIESI 1995, p XIII) : structures de clivage politique, elles-mêmes liées à des clivages culturels et sociaux (en d'autres termes, les clivages entre gauche et droite) ; système formel d'infrastructures et d'institutions du système politique ; réponse des autorités aux mouvements sociaux ; et enfin, des aspects plus informels tels que la configuration du pouvoir, ou les structures d'alliances existantes. (KRIESI 1995 cité par TILLY et TARROW 2008)

Dans cette étude, il relève en particulier la force des clivages politiques en France, qui tend à entraîner un étiquetage des nouveaux mouvements comme étant « de gauche ». Grossman et Saurugger (2012) soulèvent également la force des clivages idéologiques en France, au Royaume-Uni et en Italie²³⁶, pays où le niveau de corporatisme est faible, comme évoqué ci-dessus (SIAROFF 1999). En France et en Italie, ces clivages idéologiques sont particulièrement visibles dans la polarisation du champ syndical. Ce point fait écho avec l'analyse faite par Jean-François Médard (1969) des raisons de la faible prise du travail communautaire en France. Il invoque une France « *clivée autour d'un conflit central qui se présente sous la forme d'une alternative politique organisée autour de projets sociétaux opposés, d'où le repli du social professionnalisé sur une déontologie de la neutralité* » (cité par AUTES 2004 p. 48).

Nous avons vu, dans la synthèse française, que le développement social local était discrédité par certains élus départementaux comme une idée « de gauche » (Noémie), proche de la démocratie participative, elle aussi connotée à gauche. A l'inverse, le développement territorial doit son essor à son adossement à une discipline (la géographie sociale ou les sciences politiques) et à sa technicité : il fait appel à la notion d'ingénierie, adoptant ainsi le discours de la rationalité scientifique instrumentale (SOULET 1985). Par ailleurs les précautions prises par certains professionnels avant d'exprimer un désaccord avec l'autorité politique, malgré l'anonymat des entretiens, sont un trait distinctif de l'échantillon français. Elles signalent une forme de censure, intégrée et inconsciente, de la parole politique dans le cadre professionnel. « *Le travail social, à la différence de l'éducation populaire [dont est issue l'animation], se contente de favoriser l'autonomie des publics. Dans une neutralité regrettable, il s'arrête sur le seuil de la transformation sociale* » (SEGRESTAN 2011).

En Angleterre, les clivages entre travaillistes et conservateurs sont forts ; le courant radical suscite un intérêt militant mais minoritaire, cantonné aux universités faute de débouchés pratiques, au sein du travail social²³⁷. En revanche, les personnes interrogées dans notre échantillon de travailleurs en développement communautaire ont un discours très marqué à gauche. Cela contribue à accentuer le clivage entre les deux filières, et le déclin du travail de

²³⁶ Ces trois pays ont adopté un mode d'élection par scrutin uninominal (GROSSMAN et SAURUGGER 2012), ce qui renforce la polarisation idéologique.

²³⁷ Pour un auteur anglais sur la question, voir : Michael LAVALETTE (Ed) (2011) : *Radical Social Work Today: social work at the crossroads*, ed Palgrave MacMillan.

développement communautaire, peu attractif et ouvrant sur des carrières précaires, en Angleterre.

A l'inverse, la pérennité et l'adaptation du travail social communautaire aux Pays-Bas aux différents contextes politiques et économiques traversés vont de pair avec un discours davantage orienté vers le pragmatisme (en référence à une pratique d'essai-erreurs) que vers l'idéologie. Le modèle de compromis politique du *Verzuiling*, bien qu'il soit aujourd'hui remis en question, confirme l'hypothèse d'un contexte politique néerlandais basé sur la négociation et le consensus. Le débat politique n'est pas polarisé, mais repose sur « *l'accommodation* » entre les différents points de vue, c'est-à-dire la médiation des conflits par le biais des organismes consultatifs – une « démocratie consociative », plus propice à l'intégration du travail communautaire dans le travail social (DE GIER et al, 2004). La meilleure reconnaissance du métier le rend également moins vulnérable à un discours idéologique *sur* lui produit de l'extérieur.

On peut donc postuler que, plus les clivages idéologiques dans un pays sont forts, plus le travail social aura tendance à rechercher la neutralité politique pour faire valoir son professionnalisme. Or, le travail communautaire ayant une composante politique, il y fait l'objet d'une assignation idéologique qui détermine sa place dans travail social ou à sa marge.

C. Le prisme du genre

Cathy Bousquet, dans une thèse défendue en 2018, postule que le travail social s'est construit comme un ensemble de savoirs-faires au féminin, dans la sphère domestique de l'intime ; or le féminin est disqualifié politiquement pour agir comme un collectif. La disqualification des femmes dans l'espace politique public explique que la dimension politique, pourtant omniprésente dans l'exercice du métier, soit passée sous silence dans les formations en travail social. Ces travailleuses sociales subissent une « *infériorisation politique invisibilisée* » (p. 269) du fait de la féminisation du métier, qui inféode le travail social à l'Etat social. Les actions collectives « *agissent directement sur les valeurs générées des processus d'encadrement* » (p. 268). Il existe un discours disqualifiant sur les professionnels et une double régulation : à la fois par les commanditaires et opérateurs de formation, et par les instances professionnelles.

L'injonction à mettre en œuvre des interventions collectives est donc paradoxale du fait de ces rapports de pouvoir genrés. La position subalterne des travailleurs sociaux vis-à-vis de l'autorité politico-administrative, l'absence de reconnaissance de leur capacité à mettre en œuvre une

action politique dans la sphère publique, et la faiblesse des marges de manœuvre du fait d'une double régulation, sont autant d'éléments qui entravent les velléités de porter des démarches communautaires. De fait, le travail social collectif représente une émancipation pour les personnes accompagnées aussi bien que pour les travailleurs sociaux.

Hors de nos frontières, la question du genre s'est posée essentiellement en Angleterre, où l'échantillon de travailleurs en développement communautaire comportait une seule femme, alors que le travail social y est un métier féminisé à hauteur de 83% en 2017²³⁸. Ailleurs, le ratio hommes / femmes dans notre échantillon est plus égal, y compris dans des pays où le travail communautaire est intégré au travail social (Suède, Pays-Bas, République Tchèque). Pour comparaison, en Suède, le ratio hommes / femmes chez les travailleurs sociaux en formation est proche de celui de l'Angleterre, avec 85% de femmes en 2015²³⁹. Notre échantillon suédois de professionnels de terrain impliqués dans le développement communautaire contient 5 femmes et 4 hommes : les hommes y sont donc sur-représentés par rapport au travail social dans son ensemble. Cela confirme l'hypothèse d'une portée politique du travail communautaire en contradiction avec la construction genrée du métier de travailleur social.

D. Empowerment, changement social ou résolution de problème : des projets politiques divergents

Payne (2014), partant du postulat que les théories pratiques du travail social reposent sur des projets politiques, élabore, à partir des pratiques existant dans le monde anglo-saxon, une tentative de classification des théories pratiques en fonction du modèle politique dont elles découlent. En effet, toutes sont élaborées sur la base de philosophies politiques, qui assignent des objectifs au travail social. Si on se réfère à la définition internationale du travail social²⁴⁰, trois visions sur la nature du travail social prédominent : l'empowerment, le changement social et la résolution de problème. Chacun de ces postulats théoriques correspond à un ensemble de

²³⁸ Council on Social Work Education and National Workforce Steering Initiative (2017): *Profile of the Social Work Workforce* <https://www.cswe.org/Centers-Initiatives/Initiatives/National-Workforce-Initiative/SW-Workforce-Book-FINAL-11-08-2017.aspx> consulté le 2 avril 2020.

²³⁹ *Statistics Sweden*, cité par ABUKAR Ismahan et WEDIN Cecilia (2016) in « Male Social Workers' experience of gender bias », *student thesis*, University of Gävle, <http://www.diva-portal.se/smash/get/diva2:1048962/FULLTEXT01.pdf> consulté le 2 avril 2020

²⁴⁰ FITS (2017) : La profession d'assistant social ou de travailleur social cherche à promouvoir le changement social, la résolution de problèmes dans le contexte des relations humaines et la capacité et la libération des personnes afin d'améliorer le bien-être général. Grâce à l'utilisation des théories du comportement et des systèmes sociaux, le travail social intervient au point de rencontre entre les personnes et leur environnement. Les principes des droits de l'homme et de la justice sociale sont fondamentaux pour la profession. <https://www.eassw.org/global/definition-internationale-du-travail-social/> consulté le 2 avril 2020.

théories pratiques mises en œuvre sur le terrain. Elles sont liées à des positionnements et à des philosophies politiques.

L'empowerment est une traduction de l'idéologie sociale-démocrate. Il combine développement social et économique pour le bien des personnes et des groupes. Sur le terrain, il se transpose dans des approches visant le mieux-être pour les personnes, groupes et communautés en agissant sur leur croissance et épanouissement. Le travailleur social les aide à augmenter leur pouvoir sur leur vie et sur leurs ressentis pour leur permettre de dépasser leurs difficultés. Cette orientation se rapproche de l'empowerment selon les perspectives d'habilitation (visant à développer le sentiment d'aptitude à agir pour changer la situation) ou environnementaliste (travail de l'accès aux ressources) telles qu'elles sont décrites par Parazelli et Bourbonnais (2017).

Le **changement social** est inspiré du socialisme. L'objectif est de travailler en coopération pour modifier les structures sociales, afin d'aider à l'émancipation et la reprise de pouvoir des groupes opprimés. Le travail social vise à corriger l'accumulation du pouvoir et de la richesse par les élites et à favoriser une société plus égalitaire. Le rôle du professionnel est de faciliter la coopération et l'apprentissage des groupes, et de créer des institutions réellement co-gérées et participatives. Les théories pratiques anti-oppressive ou antidiscriminatoire s'inscrivent dans ce courant. On se situe ici dans une approche conscientisante de l'empowerment (prendre conscience de l'existence de rapports de pouvoir injustes). A l'objectif de changement social correspondent les théories pratiques critiques, féministes, anti-discriminatoires et multiculturelles en travail social. Ce modèle se rapproche des orientations radicales et militantes (action sociale) du travail communautaire.

Enfin, la **résolution de problème** est une théorie correspondant à l'idéologie libérale ou néolibérale. Le travail social est considéré comme la composante du *welfare* qui apporte une aide individuelle aux personnes pour répondre à leurs besoins, dans un souci de qualité des services offerts. Il sert à maintenir l'ordre social et à soutenir les trajectoires des individus à des moments où ils rencontrent des difficultés. L'idée à la base de cette vision est que les individus sont libres de faire leurs choix, mais que s'ils commettent des erreurs, ils doivent en assumer les conséquences. Le travailleur social intervient pour faciliter l'adaptation des individus à la société et stabiliser leur situation. Cette orientation correspond à un empowerment de responsabilisation (auto-réguler ses comportements pour s'adapter aux exigences d'autonomie de la société) chez Parazelli et Bourbonnais (2017).

La majorité des projets observés au sein du travail social correspondent plutôt à l'orientation de résolution de problème ou d'empowerment. Nous proposerons une classification des projets communautaires observés en Europe en fonction de ces trois orientations, afin de dégager des correspondances entre des orientations politiques et méthodologiques, et repérer les tendances à l'œuvre.

Chapitre 3 : Cartographie européenne du travail communautaire

Cette interpellation de Terry (Angleterre) a accompagné notre réflexion depuis l'enquête de terrain :

« Le travail communautaire est-il une méthode ? Ou est-ce une philosophie, ou est-ce lié à des résultats ? (...) Est-ce un ensemble de techniques que tout le monde peut utiliser ? Est-ce qu'un policier peut avoir recours à une approche de développement communautaire ? Est-ce qu'un gestionnaire de logement peut avoir recours à une approche de développement communautaire ? Ou est-ce un style de travail orienté politiquement ou philosophiquement, euh... qui doit être, il ne s'agit pas des techniques, il s'agit des résultats. (...) Il serait bon que quelqu'un ait ce débat aujourd'hui ».

Le travail communautaire est-il une approche, une méthode utilisable par tous, ou une profession reposant sur une discipline académique, comme l'indique la définition internationale du développement communautaire proposée par l'IACD²⁴¹ ?

La réponse à cette question varie selon les acteurs et les contextes nationaux. Notre recherche couvre un éventail très large de pratiques, du travail en réseaux à l'animation paroissiale, du travail de groupe à visée thérapeutique à l'activisme politique. Cela est lié à la méthode de constitution des échantillons : plutôt que de prédéfinir des critères en fonction d'une définition française ou anglo-saxonne du travail communautaire, ce qui aurait orienté la recherche autour d'une compréhension partielle et exogène, nous avons fait le choix de nous adresser localement à des universitaires en travail social, au fait de la situation nationale au regard du travail communautaire, pour nous orienter vers des formes locales. Ces interlocuteurs, quoique subjectifs, ont ainsi agi comme caution scientifique et nous ont permis de découvrir des projets aussi bien dans le travail social qu'à sa marge, révélant ainsi une conception plus ou moins large du travail ou de l'intervention sociale. Nous tenterons ici d'opérer une synthèse entre les pratiques observées en Europe – les sources, les terminologies, et les modèles – afin de déterminer s'il existe des formes plus adaptées au travail social contemporain.

I. Un modèle type de travail communautaire

L'association internationale pour le développement communautaire a mené un large travail à l'échelle internationale avant de publier un référentiel (IACD 2018). En se basant sur l'analyse

²⁴¹ <http://www.iacdglobal.org/2017/07/24/community-development-is-more-than-community-work/>

de projets de développement communautaire à travers le monde, l'association a construit un référentiel professionnel autour de 8 activités : mettre en pratique des valeurs, entrer en relation avec les communautés, mettre en œuvre la participation, agir pour le changement, apprendre pour le changement, construire le leadership et les infrastructures, développer et améliorer les services et les politiques publics, et promouvoir la diversité et l'inclusion²⁴². L'analyse des projets de notre échantillon, ainsi que celle des méthodologies d'intervention exposées, fait apparaître des similitudes entre eux, et des croisements avec ces 8 activités. Nous retenons comme étapes de base des projets et méthodes les étapes suivantes, qui se déroulent à peu près chronologiquement (mais avec des recouvrements) au lancement du projet, puis qui peuvent se poursuivre en parallèle lors de sa pérennisation :

- Préalable : La définition du mandat et des valeurs,
- L'entrée en relation avec la communauté,
- La mise en œuvre de démarches participatives,
- L'action pour le changement (dont la promotion de l'inclusion et de la diversité),
- La construction de savoirs, la capitalisation, et le renforcement des compétences pour développer le leadership,
- L'amélioration des services et des politiques publiques,
- L'évaluation : nous ajoutons cette étape, car elle est nécessaire à l'heure de l'efficience exigée par la gestion managériale de l'action publique et la baisse des ressources à disposition.

Deux modèles principaux ressortent de notre étude. D'un côté, il existe des structures proposant une offre de services ou de loisirs permanente (Tina, Nellie, Jacobi, Aurelia, Frédéric, Lukas...) pour une population cible (jeunes, migrants et Roms), et qui peuvent excéder ces missions pour prendre une dimension communautaire. Il s'agit alors essentiellement d'approches participatives impliquant le quartier, et un travail en réseaux. De l'autre, on trouve des structures dont le cœur d'activité porte sur le développement d'une communauté sur un territoire. La première étape, l'entrée en relation avec la communauté, est déterminée par cette différence, selon que l'intervention va « aller vers » en sortant de ses locaux, ou amener vers elle par l'offre de services et de loisirs, puis construire d'autres dimensions sur cette base. Notre proposition de modélisation est centrée sur les organismes dont le travail communautaire est la mission

²⁴²IACD : *Towards International Standards for Community Development* http://www.iacdglobal.org/wp-content/uploads/2018/06/IACD-Standards-Guidance-May-2018_Web.pdf consulté le 17 avril

principale : le processus complet, abouti, s'apparente donc à un travail de « développement communautaire ». Les autres formes de pratique communautaire sont centrées sur certaines étapes.

Nous nous appuyons sur les méthodologies détaillées dans les analyses par pays, quand les entretiens faisaient référence à des méthodes existant dans la littérature. Celles-ci sont complétées par des illustrations pratiques du terrain : en effet, les intervenants construisent leur pratique intuitivement plutôt qu'en référence à une méthodologie précise, à l'exception des projets portés par des universités (comme le travail social relationnel pour Vittoria) ou des « marques » (comme *Nurture Development* pour Charles).

Tableau 1: Méthodologies et pratiques en travail communautaire relevées lors de l'enquête de terrain, par pays.

Pays	Méthodologies	Pratiques
France	Développement du Pouvoir d'Agir (DPA) (Marc / centres sociaux) Croisement des savoirs (Kim)	Organisation communautaire (Cyril), artisan de justice sociale (Tony), développement social local (Filipe, Noémie), prévention spécialisée (Denis et Marianne), médiation culturelle (Chloé)
Angleterre	Travail de développement communautaire (Terry, Damian, Amal, Derek, Morgan) Broad-based community organizing (BBCO) (Sean), Asset-Based Community Development (ABCD) (Charles)	Entreprise Communautaire (Arthur)
Pays-Bas		Travail à l'avant-champ (Makelaars) (Tania, Erik) Travail avec les jeunes (Jacobi, Nellie)
Suède	Outreach (Borje), field work (Hampus, Behrzad)	Travail Communautaire de quartier (Kalle, Viveka et Sebastian), travail avec les jeunes (Tina), Travail interculturel (Sofia et Ozlem)
Italie	Travail social relationnel (Vittoria) Faith-Based community development (Angelo)	Centres sociaux (Frédéric, Aurelia, Gioacchino), renouvellement urbain (Fedra et Luigi), travail communautaire de quartier (Silvano)
Rép Tchèque	Travail communautaire (Ivanka et Renata)	Travail communautaire anti-discriminatoire (Lukas, Suresh) et interculturel (Magda, Jozef)

Chacune de ces méthodologies est détaillée dans les chapitres par pays. Nous y faisons référence dans la modélisation qui suit, pour mettre en évidence les variations entre ces

méthodologies aux différentes étapes.

(0) Préalable : La définition du mandat et des valeurs

Les valeurs sont des croyances auxquelles se réfèrent, consciemment ou non, les acteurs individuels et les mouvements sociaux. Elles servent de motivation et de critère à l'action, c'est-à-dire qu'elles « *guident la sélection ou l'évaluation des actions, des politiques, des personnes et des événements* » (SCHWARTZ 2006), distinguant ce qui mérite d'être entrepris de ce qui ne le mérite pas. En tant que justificatif, moteur, et guide de l'action, elles définissent la finalité et le niveau d'ambition des interventions communautaires, dans le cadre desquels sont négociés les objectifs et les moyens.

La référence aux valeurs qui guident l'intervention est plus explicite dans le monde associatif. L'empowerment est le fondement de l'approche renouvelée des centres sociaux (DPA) ; mais l'empowerment est plutôt une finalité qu'une valeur à la base de l'action dans les discours des professionnels. Comme valeur, il est supplanté par la référence à la « justice sociale » (Tony, Terry, Sean / Broad-Based Community Organizing). La lutte contre la misère (Kim) ainsi que les approches anti-discriminatoires (Lukas, Ivanka et Renata) sont également fondées sur un souci de justice sociale. Les québécois Jocelyne Lavoie et Jean Panet-Raymond (2014) font figurer la justice sociale en tête des valeurs portées par l'action communautaire²⁴³ ; et l'association internationale (IACD 2018) la cite également comme une valeur fondatrice²⁴⁴. « *La justice sociale est une valeur éminemment politique. Elle repose sur l'égalité fondamentale des personnes dans l'exercice de leurs droits et le refus de toute discrimination. L'équité des droits sociaux passe notamment par l'équité de la répartition de la richesse et la réduction des inégalités sociales de santé* » (RQIIAC 2010, cité par Lavoie et Panet-Raymond 2014 p. 76).

Dans les valeurs citées, la justice sociale est complétée par l'égalité, la citoyenneté et la démocratie. Les auteurs du rapport sur l'ISIC (CSTS 2010) placent la citoyenneté en tête des « traits communs » aux interventions collectives, et reprennent la définition qu'en donne de Jacques-Henri Jacquard (2005, cité p. 47) : « *la citoyenneté peut être définie comme la participation au choix des contraintes collectives qui génèrent la liberté individuelle* ». Elle a une dimension politique, en cela qu'elle implique la participation à l'élaboration des règles qui

²⁴³ La solidarité, la démocratie, l'autonomie (dont l'empowerment) et le respect sont les autres valeurs citées par les auteurs.

²⁴⁴ Les autres valeurs citées par l'IACD (2018) sont : l'engagement en faveur des droits, la solidarité, la démocratie, l'égalité, et la justice environnementale.

régissent la vie de la cité, donc le vivre-ensemble ; mais la citoyenneté n'engage pas à interroger la distribution du pouvoir et des ressources, ou les discriminations, comme le fait l'exigence de justice sociale. Le projet politique est ici plus neutre.

Enfin, une partie des acteurs italiens se réfèrent explicitement à un projet politique de gauche ou d'extrême gauche, avec un fondement gramscien (Frédéric), une référence à la Théologie de la Libération (la « *charge révolutionnaire de l'Évangile* » évoquée par Gioacchino), ou des liens avec les syndicats de base (Silvano).

Dans les autres cas, l'intervention est mandatée par les services commanditaires et financeurs, qui en définissent les missions et la portée. Dans ce cas, les professionnels ne mettent pas en avant les valeurs de l'organisation (même si les intervenants sont, à titre personnel, porteurs de valeurs), car elles ne sont pas leur seule raison d'être²⁴⁵.

Enfin, la reconnaissance des ressources, des compétences et des expériences des personnes et des groupes est un principe qui traverse l'ensemble du champ. Il s'agit en particulier d'un postulat fort dans l'éducation populaire (Noémie) et la Pédagogie sociale (Borje), dans les approches freiriennes, dans la démarche de Développement du Pouvoir d'Agir, dans l'organisation communautaire basée sur une communauté de foi (Angelo), ainsi que dans le travail communautaire basé sur les ressources (Asset-Based Community Development).

(1) L'entrée en relation avec la communauté

Le travail communautaire est d'abord une « présence » au quartier, un espace ouvert qui permet de faire émerger des projets à partir de désirs individuels et collectifs. L'objectif de cette première étape est double, et les deux volets sont souvent menés de front. Il s'agit pour l'intervenant de négocier son entrée dans la communauté et de gagner sa confiance, d'une part, et de se familiariser avec elle (Community Development Work) afin d'en repérer des forces, les freins et les ouvertures (Asset-Based Community Development). « *La communauté est un système complexe d'interrelations tissées à travers les différences sociales, les diverses histoires et cultures, et déterminées au présent par les tendances politiques et sociales* » (LEDWITH 2011 p.34). L'intervenant met en place une écoute large (DPA) pour appréhender la communauté dans toute sa complexité, et recueillir largement le point de vue et les ressentis des personnes qui la composent. Il peut, à cette fin, réaliser un profil ou diagnostic

²⁴⁵ La prévention spécialisée française se situe dans un entre-deux, car elle met en avant son non-mandatement – l'offre précède la demande (Denis et Marianne) – mais elle « voit ses missions de plus en plus circonscrites par les financeurs ».

communautaire (travail social relationnel). Il s'agit, dans ce cas, de rassembler des données « dures » et « molles » (soft) sur le quartier. Les données « dures » sont des données statistiques. Les données « molles » peuvent être collectées par plusieurs moyens : porte-à-porte, enquêtes, recommandation par un tiers, ou encore *focus groups* par thèmes (TWELVETREES 2017). Il est possible d'avoir recours à un cabinet d'études pour réaliser un profil des communautés (Magda).

La coopérative d'Angelo a été créée grâce au bouche-à-oreille, et par l'invitation de paroissiens choisis et de leurs réseaux à collaborer ; mais le bouche-à-oreille n'est une approche possible que dans les communautés disposant au préalable d'un fort capital social, ce qui est le cas du quartier de la Sanità à Naples. Ailleurs, Terry explique que l'entrée dans la communauté est une opération délicate, qui peut prendre jusqu'à 2 ans si la communauté ne dispose pas déjà de réseaux et associations. D'autres stratégies doivent consciemment être mises en œuvre par l'intervenant qui arrive dans une telle communauté. Une méthode possible est l'installation dans la communauté, à la manière des résidences sociales ; cependant, elle implique un investissement rare, qui va au-delà de l'engagement professionnel. Dans notre échantillon, seul Suresh y a eu recours : en s'installant à leurs côtés dans un camp de transit, il a pu être progressivement accepté par une communauté Rom fermée.

Plus fréquemment, l'intervenant cherche à multiplier les contacts personnels – Sean se fixe la règle de cinq entretiens individuels par jour minimum. Amal, quant à elle, repère des personnes qui sont fortement connectées, des « *leaders* », et s'appuie sur elles pour comprendre la communauté et être mise en lien plus largement (méthode de la recommandation). Silvano ou Sean passent par des contacts avec des associations locales existantes, leur but étant de constituer une alliance qui fonctionne comme base de pouvoir sur le quartier, en les fédérant.

Le « café » est cité comme un lieu de travail et de repérage essentiel par Filipe, Viveka et Sebastian, Sofia et Ozlem, ou encore Tania. Dans l'entreprise d'Arthur, il s'agit d'un Pub communautaire. En Suède, le « Café Suédois » est l'occasion d'apprendre la langue pour des personnes étrangères encadrées par des bénévoles. Le café, ou le pub, représente un lieu ouvert qui permet de prendre la température du quartier et de repérer des envies et besoins – d'être « *pêcheur* » d'idées, selon le mot de Filipe. Il permet aux services de se faire connaître, et de recruter des bénévoles (Tania).

L'*outreach* implique d'être présent dans les lieux où le public se re/trouve (ANDERSSON 2011), afin de « *créer du dialogue et de l'écoute (...), en lien direct avec les habitants du*

quartier : c'est le point de départ pour construire la confiance envers le professionnel lui-même, ainsi que le service qu'il représente » (HANSSEN et al 2018). Cette méthode peut être employée dans cette première phase pour aller à la découverte du quartier ; mais le plus souvent, les populations et leurs usages du territoire étant en constant renouvellement, elle est appelée à se pérenniser et constitue le cœur de la pratique de professionnels du travail communautaire. Ainsi, Sebastian, Viveka, et Tania sont présents à tous les lieux stratégiques du quartier : marchés, réunions de parents d'élèves, sorties d'école, ou encore rencontres des associations de quartier (comme l'association de locataires). Les travailleurs de prévention spécialisée ou les Field Workers ont également recours majoritairement à l'outreach. Cette méthode remplit alors pleinement sa fonction d'outil de rencontre avec des personnes « à la marge » que l'on cherche à ramener vers le droit commun (CHAUVIN 2012). Denis et Marianne, ou Hampus et Behrzad, passent ainsi la majorité de leur temps de travail hors les murs pour rencontrer les jeunes, en particulier ceux qui sont à la marge.

Ce travail « d'aller-vers » n'est pas nécessairement mené par le professionnel lui-même. Il peut s'appuyer sur un réseau de bénévoles pour créer un large réseau sur le quartier (Filipe), ou avoir recours à l'emploi salarié de personnes issues de la communauté. Viveka et Sebastian emploient des jeunes du quartier (à raison de 10 jeunes par quartier, travaillant 3 heures par semaine) qui mènent le diagnostic et participent à certaines actions ; et Magda a recours à des personnes issues des principales minorités de Brno pour agir comme personnes-relais, en adaptant à chaque groupe les modalités de communication.

Une dernière méthode possible est l'organisation de forums, de rencontres ouvertes, ou de temps forts (Asset-Based Community Development) en invitant largement les personnes du quartier. Des rencontres en groupes plus restreints peuvent être proposées à partir d'une communication transmise par des associations locales (Broad-Based Community Organizing). Des tours de parole autour de ce qui va ou ne va pas dans le quartier permettent un premier repérage des problématiques, afin de passer à l'étape suivante.

(2) La mise en œuvre de démarches participatives

Cette étape constitue la charnière entre le repérage des besoins et envies, et l'action. Elle consiste donc à mobiliser, et à construire.

- Mobiliser : l'intervenant met en lien des personnes autour d'envies, de besoins, ou d'intérêts communs, repérés à l'étape précédente. En DPA, il s'agit de trouver « le

caillou dans la chaussure » qui est un irritant suffisant pour susciter l'envie de changement. Des priorités d'action ou des revendications prioritaires peuvent être négociées avec les personnes concernées (travail social relationnel) : l'intervenant cherche à faire émerger leur motivation. Sur la base des objectifs négociés, la stratégie d'action est, le plus souvent, co-construite avec les personnes, parfois en impliquant des partenaires (prévention spécialisée).

- Construire : l'intervenant soutient l'émergence du groupe et l'aide à se structurer selon la forme la plus adaptée à leurs objectifs et leur degré d'engagement souhaité (travail social relationnel). Il constitue souvent un « premier noyau » (Travail de développement communautaire, Asset-Based Community Development, travail social relationnel, faith-based community work) appelé à impulser, progressivement, une démarche plus large.

La création de structures organisées peut prendre diverses formes. Les groupes peuvent choisir de ne pas avoir d'existence juridique, et opter pour un fonctionnement souple sur la base d'accords négociés. Dans le Vieux Cosenza (Silvano), le choix de de la souplesse est fait : le collectif fonctionne en réseau, sans structure hiérarchique ou formelle, et rassemble largement des bénévoles et associations dans des assemblées générales ouvertes. La structure peut prendre la forme d'une fédération d'associations, institutions et coopératives existantes (BBCO, Faith-Based Community Development). Le plus souvent, la forme associative est préférée pour les groupes nouvellement créés, parfois par défaut (en France, Filipe la trouve contraignante et contre-productive).

(3) L'action pour le changement (dont la promotion de l'inclusion et de la diversité)

La phase d'action voit le déroulement du projet conçu. L'intervenant continue d'être présent pour apporter au groupe les ressources nécessaires, et soutenir la dynamique du groupe, en particulier en cas de conflits (travail de développement communautaire). Les actions menées peuvent être regroupées en deux grandes catégories : loisirs et formations, et actions citoyennes. Le travail communautaire interculturel emprunte à ces différents registres pour mettre en place des stratégies d'intégration réciproque.

- Loisirs et formation :

Les fêtes de quartier répondent souvent à l'une des premières demandes des habitants. Elles sont utilisées pour créer du lien, construire une identité et une histoire collective, et retourner le

stigmaté négatif qui pèse sur un quartier ou un groupe (Viveka, Angelo, Ivanka et Renata, Jozef). Quand le projet repose sur des activités de groupe, il peut s'agir d'activités de bien-être (yoga, natation...), de loisirs (sports collectifs, média...), ou de séjours de découverte (Kalle). De nombreux projets ont également recours au médium artistique²⁴⁶ : arts plastiques (médiation culturelle, Kalle) ou pratique du théâtre forum et d'ateliers d'écriture (Sofia et Ozlem). Les œuvres produites n'ont pas vocation à rester dans le groupe mais sont partagées largement avec la communauté (expositions, spectacles, arts de rue) : elles deviennent alors des supports à l'échange, à l'apprentissage, et à la création d'identité commune. Enfin, certains groupes peuvent émettre le désir de suivre une formation, dans un large spectre allant de la cuisine au droit (Filipe, Amal).

- Actions citoyennes :

Certains intervenants ont recours aux tactiques de l'action sociale militante à cette étape : campagnes, pétitions, événements, relais médiatique, marches et sit-ins (Silvano, Sean, Lukas, Suresh)²⁴⁷. La dynamique recherchée est la constitution d'une base de pouvoir suffisante pour influencer sur les élus et les législateurs. D'autres actions citoyennes ne s'inscrivent pas forcément dans des tactiques de lutte mais cherchent également à agir sur l'environnement de la communauté (par exemple l'aménagement d'espaces verts ou de loisirs : Filipe, Morgan, Ivanka et Renata, Luigi et Fedra) et l'amélioration des relations avec les institutions (bailleurs, écoles : Ivanka et Renata, Filipe). Enfin, certaines actions visent à organiser le bénévolat au sein de la communauté, souvent en soutien aux personnes âgées isolées ou en perte d'autonomie (Charles, Tania, Nellie), ou aux personnes souffrant de pathologies mentales.

- Promotion de l'inclusion et de la diversité

Le travail communautaire interculturel emprunte des actions à ces deux registres, pour les intégrer à des stratégies d'action visant à favoriser l'intégration réciproque entre des groupes de culture différente. Ces méthodes transposent dans la pratique les postulats de l'approche

²⁴⁶ Comme nous l'indiquions dans l'analyse des données suédoises, John Dewey envisage l'art comme un processus d'apprentissage démocratique. Les citoyens apprennent à faire usage de leur sens critique lors de leur processus de sensibilisation à l'art, et développent leur capacité de participation à la vie civique. L'expérience artistique remplit les besoins de satisfaction et d'épanouissement des individus, ce qui représente une finalité de la démocratie. L'art est aussi un moyen de relier les personnes et créer du commun. « *Les œuvres d'art sont les moyens les plus intimes et les plus dynamiques d'aider les individus à partager autour des arts de la vie* » (DEWEY 1980 p. 336).

²⁴⁷ Pour un exposé exhaustif des « *moyens de pression* » à la disposition des intervenants, voir Lavoie et Panet-Raymond (2014), chap. 5, pp 174-214.

antidiscriminatoire du travail social. Thompson (2007, cité par PAYNE 2014 ; LEDWITH 2011) fait figurer trois cercles concentriques pour schématiser les processus de discrimination dont peuvent être victimes les groupes minoritaires. La discrimination agit sur la personne, dans son contexte culturel, et au niveau structurel. Chacune de ces trois dimensions interagit avec les autres, et elles se renforcent mutuellement, d'où l'importance d'envisager une intervention à trois niveaux : dans le groupe minoritaire²⁴⁸, dans le groupe majoritaire²⁴⁹, et entre les deux groupes²⁵⁰ (d'après GILCHRIST 2017, p 223) : nous avons trouvé des exemples de ces trois stratégies dans les projets étudiés en Suède et en République tchèque.

A ce stade, l'élargissement du groupe peut être attendu, voire stratégiquement organisé. C'est le cas dans deux méthodes, le travail social relationnel et la méthode ABCD. L'expansion du réseau, ou l'élargissement du groupe, peut s'appuyer sur une cartographie communautaire visant à repérer les ressources du quartier, suivie d'entretiens et de marches dans le quartier menés par les bénévoles du noyau initial (ABCD). Les personnes intéressées et concernées sont mises en lien entre elles, et avec les ressources repérées (travail social relationnel, Tania). Cette étape peut conduire à redéfinir conjointement les priorités qui donneront naissance à des actions.

Plus souvent, cette étape voit émerger un effet d'entraînement à partir du premier noyau (Amal, Damian, Filipe, Cyril, Noémie, Ivanka et Renata, Suresh, Angelo), à la manière de cercles concentriques dans l'eau, grâce à l'engagement de ces premiers participants et aux effets positifs dont ils témoignent. Ainsi, à Sanità (Naples, Angelo : Faith-based community work), à partir d'un groupe de jeunes pratiquant des loisirs à la paroisse, s'est créée une coopérative pour développer le tourisme dans le quartier et générer des retombées économiques. Ensuite, à partir de ces groupes, une nébuleuse de coopératives, projets, et événements festifs et fédérateurs, ont vu le jour sur plusieurs années : nuits blanches, coopératives de « mamans » organisées en service de traiteur, orchestre de jeunes devenu école de musique, assemblées publiques, projets de rénovation du bâti...

Les services porteurs agissent rarement seuls : le développement ou le renforcement du

²⁴⁸ Outreach ; Changement d'image par la création d'images positives ; Soutien de l'accès aux informations et à la prise de décision.

²⁴⁹ Formation à l'égalité, sensibilisation à la différence culturelle : travail avec la population majoritaire sur un changement d'approche. Techniques de conflit, si nécessaire et dans un second temps. Faire des liens entre des oppressions ressenties par la majorité, et des expériences d'oppression du groupe minoritaire. Identifier des intérêts communs entre les deux groupes.

²⁵⁰ Favoriser un regard positif sur la diversité culturelle. Créer des occasions de travail conjoint. Organiser des événements pour favoriser des interactions informelles. Susciter les échanges d'expériences entre groupes.

partenariat peut être un objectif visé (Kalle, Hampus et Behrzad) afin de renforcer le capital social de la communauté et sa capacité à fonctionner démocratiquement.

(4) La construction de savoirs, la capitalisation, et le renforcement des compétences pour développer le leadership

L'apprentissage se fait tout au long de l'intervention. C'est le cas de la co-formation du Croisement des savoirs (Kim), du transfert d'expérience organisé des aînés vers les plus jeunes chez Big Brother Big Sister (Nellie), ou de l'éducation à la citoyenneté pour les jeunes dans l'association de Tony.

Il peut aussi constituer l'objet d'une étape spécifique qui concrétise le processus d'empowerment (SCHURINGA 2005), « *par lequel les individus et les groupes acquièrent les connaissances, les compétences et la confiance nécessaires pour prendre des mesures à l'égard des questions qui les concernent* » (COGS 2003).

Les apprentissages peuvent être appréhendés de deux manières, et parfois concomitamment (ABCD, DPA, travail de développement communautaire) :

- Des formations dans lesquelles la personne est réceptrice d'informations visant à l'outiller pour la faire monter en compétences, afin d'agir de manière autonome, voire de fonctionner comme leader (Tania, Filipe, Cyril). L'autonomisation du groupe est ainsi facilitée.
- Des formations dans lesquelles on recherche la capitalisation, en groupe, des apprentissages réalisés, en partant de l'expérience des personnes. « *La formation a pour but d'améliorer le fonctionnement de chaque participant. Elle vise à augmenter le savoir et former des opinions, mais surtout à stimuler la réflexion indépendante, à s'informer librement sur des situations spécifiques, et à expérimenter un nouveau comportement* » (SCHURINGA 2005 p. 155). Ainsi, dans le travail social relationnel, la capitalisation résulte d'un processus de réflexivité permettant de prendre conscience des capacités acquises. On se situe ici dans une optique conscientisante (Kalle).

(5) Améliorer les services et influencer sur les politiques publiques

« *Quand des travailleurs sociaux essaient de changer les règles, les procédures, les dispositifs, les budgets, les systèmes de croyance informels, et les relations inter-institutionnelles qui*

gouvernent la mise en œuvre des politiques publiques » (JANSSON et al. 2005, p. 331), ils s'engagent dans une démarche d'*advocacy* afin d'améliorer le bien-être de leurs usagers²⁵¹.

Cela peut constituer l'objectif premier de leur intervention, en lien avec les missions de l'organisme porteur (Tony, Sean). Tony travaille ainsi en lien avec des personnes en haut et en bas de l'échelle pour faciliter le changement. Son association mène une action pour humaniser les institutions (un travail avec un collectif de chômeurs et le Pôle Emploi), améliorer l'offre de services (Centres sociaux), et influencer sur les politiques publiques (Parlement des jeunes, participation à une réflexion nationale sur la protection sociale). Dans la méthode du BBCO, le législateur, les élus, du local au national, et parfois le secteur économique, sont la cible de l'action. Comme Tony, Sean est vigilant à entretenir des relations régulières avec des personnes à tout niveau de l'échelle sociale : sinon, « *tu ne parles qu'à toi-même* ». La dimension de changement des institutions et des pratiques est également présente dans la méthode de croisement des savoirs, grâce au processus de co-formation qui remet en question les systèmes de croyances des professionnels. En parallèle de leurs activités d'aide et de soutien direct aux populations défavorisées, Lukas, Suresh et Silvano utilisent également des tactiques de lutte pour que soient inscrits à l'agenda politique local, voire national, les besoins de ces groupes en matière de logement, d'éducation, ou de santé.

L'action auprès des pouvoirs publics peut se faire de manière « douce », et être inscrite dans les habitudes de travail. L'intervenant peut jouer un rôle de médiation auprès des élus ou institutions locales (Filipe, Luigi et Fedra) quand émerge une revendication. En Suède, les élus s'appuient sur les travailleurs communautaires ou les *field workers* pour se tenir informés de la vie du quartier (Viveka et Sebastian, Hampus et Behrzad, Kalle) et anticiper des besoins ou problématiques émergents. Cyril, Renata et Ivanka situent l'aboutissement de leur intervention sur la communauté au moment où le groupe constitué est suffisamment autonome, outillé, et reconnu légitime par les autorités locales, pour échanger et négocier directement auprès d'elles, sans la médiation d'un tiers.

(6) Evaluer :

Peu d'intervenants abordent spontanément ce point. La relecture réflexive et conscientisante

²⁵¹ Les auteurs distinguent 4 modèles d'*advocacy* : Ballot-Based Advocacy (changer la composition des gouvernements), Legislative Advocacy (influencer sur l'écriture ou la révocation d'une loi), Analytic-Based Advocacy (collecter des données et une analyse structurelle pour influencer sur les choix politiques), et Implementation Advocacy (améliorer l'efficacité des dispositifs et leur accessibilité) (JANSSON et al. 2005, p. 322). Ce dernier modèle est le plus fréquent dans le travail communautaire à l'échelle d'une communauté locale.

des changements accomplis avec la communauté, à l'étape 6, peut tenir lieu d'évaluation : on trouve cette dimension dans le travail relationnel appliqué à la communauté, et dans le travail de développement communautaire. Ailleurs, quand il y a évaluation, c'est le *reporting* – la transmission de données, donc de statistiques, au financeur – qui en tient lieu. Magda (Rép. Tchèque) doit soumettre des rapports d'évaluation ; Filipe (France) transmet à ses principaux financeurs des rapports d'activité ; Tania et Jacobi (Pays-Bas) doivent compléter des statistiques mensuelles pour comptabiliser les contacts entrepris – ce qui reflète leur nombre, mais en aucun cas leur qualité. Viveka et Sebastian (Suède) ont recours aux jeunes salariés de leur équipe pour conduire une évaluation, en porte-à-porte, tous les trois ans, laquelle peut être complétée par des études statistiques. Cette évaluation porte sur les besoins des habitants et les évolutions démographiques, davantage que sur l'impact de leur action.

Il apparaît que les évaluations mises en œuvre portent sur les statistiques des actions menées ou sur les besoins, mais qu'aucun service ou association ne mène une étude d'impact sur les effets à moyen ou long terme de leur intervention sur le quartier. A ce sujet, les professionnels interrogés sont majoritairement convaincus de l'impact positif de leur travail. Ils se réfèrent à l'adhésion des habitants, ou à des changements visibles dans l'environnement. « *C'est nous qui faisons le vrai travail social. Réellement. Et nous faisons une différence. Et nous sommes très privilégiés parce que nous voyons tous les changements possibles. Comme ce jardin communautaire, lorsque je les rencontre, je vois à quel point cela change leur vie. Pour de vrai. Je le vois* », dit ainsi Sebastian (Suède).

Il est vrai qu'évaluer l'impact du travail communautaire est ardu. Des facteurs multiples peuvent entrer en jeu dans l'évolution positive des conditions de vie d'un groupe, et l'impact spécifiquement lié à l'intervention ne peut être isolé de ces facteurs. Certains outils permettent de mesurer l'évolution du capital social d'une communauté²⁵², mais ils nécessitent un investissement de temps et de ressources, et des compétences techniques (du fait de modalités d'enquête sur un échantillon large) dont peu d'associations disposent. Arthur témoigne du manque de temps et de ressources pour réaliser une nécessaire évaluation de leur impact :

« Une évaluation, des preuves, euh, c'est cela que je, je sens qu'il nous manque pour le moment. Vous savez, nous ne sommes pas en mesure de dire : nous avons soutenu tant de personnes, nous avons cet impact, juste être capable de quantifier notre impact. (...) [Ce dont nous avons besoin,

²⁵² Cf. l'Index de Cohésion du Quartier selon 3 facteurs : attractivité, voisinage et appartenance, de ROSS Allison et SEARLE Mark (2020) : « conceptualization and validation of the neighborhood cohesion index using exploratory structure equation modelling » in *Community Development Journal*, March 25 2020. Voir également l'échelle de Onyx-Bullen (2020) développée dans la première partie, qui repose sur 4 dimensions : réseaux sociaux, réciprocité, confiance, et normes.

c'est] de demander à quelqu'un, euh, un financement pour cela. (...) Je pense que ce serait quelqu'un qui nous aiderait à nous asseoir, à parler, et qui nous aiderait à réfléchir (...) et nous aider à mettre nos pensées sur le papier. (...) Pendant que nous sommes occupés à essayer de faire fonctionner ces organisations, (...) et nous essayons de faire des bénéfiques, et de recruter du personnel (...), ce genre de choses, et nous n'avons juste jamais le temps »

Ce déficit d'évaluation est à l'image d'une profession précaire, et qui, basée sur des valeurs, maîtrise peu le discours de la rationalité scientifique. Or la reconnaissance du travail communautaire auprès des financeurs est liée à sa capacité à s'approprier cet argumentaire.

II. Les sources théoriques du travail communautaire en Europe

Payne (2014) définit les **théories** comme « *des ensembles généraux d'idées qui décrivent et expliquent notre connaissance du monde d'une manière organisée* » (p3) ; la théorie « *offre une explication structurée du monde* » ou d'un de ses aspects. Ce sont des « *ensembles de propositions ou d'affirmation reliées en un système, utilisés pour expliquer et / ou prédire des phénomènes. Elles sont supposées applicables dans un ensemble de circonstances assez larges* » (Glover Reed 2005 p. 85). Elles sont construites sur la base de concepts qui agissent comme des symboles, et leur permettent d'être appliquées et débattues.

Les **théories pratiques** en travail social sont des idées générales à appliquer dans certaines situations : cela correspond à des **modèles** chez Erath (2012), ou à des **méthodes**. Payne les classe en « groupes de théorie ». Dans sa classification, le « développement social et la pédagogie sociale » (ayant pour but d'impliquer des personnes avec des intérêts et des problèmes communs, que l'on travaille à résoudre ensemble) représentent un groupe de théories pratiques. De même, Erath (2012) inclut le travail communautaire dans les « modèles participatifs » en travail social, aux côtés de l'empowerment, du travail de réseaux, et du « Community building ». Cependant, le travail communautaire s'apparente à plusieurs autres groupes de théories pratiques citées par Payne (2014).

Le travail communautaire est donc bien plus qu'une famille de théories pratiques spécifiques en travail social. On pourrait le considérer comme une profession à part entière, traversée par les mêmes courants que le travail social, l'un se focalisant de préférence sur la relation d'aide individuelle, l'autre étant exclusivement centré sur le collectif, et ayant besoin, à ce titre, de savoirs spécifiques. Les sources citées par les académiques et les praticiens dans notre enquête attestent de références communes nombreuses entre travail social et travail communautaire, ce qui est logique vu la proximité de leurs objectifs, leur histoire commune (avec l'événement fondateur qu'ont représenté les Résidences Sociales), et l'intégration du second au premier dans

certain pays. Tout comme le travail social, le travail communautaire emprunte des éléments de théorie à plusieurs disciplines, et opère la synthèse entre des apports étrangers et des réalités et pratiques locales, situées culturellement. Il est regrettable, comme le note Glover Reed (2005), que les ouvrages traitant du travail communautaire aient tendance à s'appesantir peu sur ses sources théoriques, au profit de la pratique – tout au plus évoquent-ils ses « valeurs » – car les sources auxquelles puisent explicitement ou implicitement les intervenants et les académiques sont riches, et permettent d'éclairer les orientations et choix méthodologiques posés.

A. Les groupes de théories

Sur la base des sources explicitées dans les chapitres analysant les données pour chaque pays, nous proposons dans le tableau 2 une synthèse des familles de théories dans le travail communautaire européen. Elle ne vise pas l'exhaustivité, vu la taille restreinte des échantillons nationaux, et le fait que seuls 6 pays européens aient pu être étudiés. Les groupes de théories font la synthèse entre les catégories de Payne (2014) et Erath et Balkow (2016), pour le travail social, et de Glover Reed (2005), pour le travail communautaire, s'appliquant à notre échantillon.

Tableau 2 : Classification des théories en travail communautaire recensées lors des entretiens

Groupe de théories	Caractéristiques	Exemples ²⁵³
Critiques : théories du conflit	Elles s'intéressent aux facteurs sociaux à la source des problèmes. Le conflit est une condition du changement social.	Convivialité et critique de la consommation de masse (Ivan Illich), Conscientisation (Paulo Freire), méthode dialogique de lutte contre la pauvreté / activisme (Danilo Dolci), critique de l'hégémonie (Gramsci), travail communautaire radical (Margaret Ledwith), certaines branches de l'éducation populaire.
Critiques : théories anti-discriminatoires	Elles visent à améliorer la situation de groupes discriminés, et impliquent la compréhension des barrières culturelles et ethniques, des conflits et des différences.	Travail anti-discriminatoire et anti-oppressif (Lena Dominelli, Alison Gilchrist), croisement des savoirs (ATD)
Systemes, structurelles-fonctionnelles, écologiques	Elles décrivent et analysent les systemes / réseaux et leurs fonctions, leurs interactions réciproques, et leurs limites, au niveau des familles, des communautés et des services. Analyse de l'interaction entre l'individu et son environnement.	Présence (Andries Baart), Travail éco-social et développement social durable, Field work (approche systémique), travail social relationnel, Sense of Coherence (Antonovsky), DPA (accès aux ressources de l'environnement), anomie (Durkheim) et capital social.
Humanistes, psychologie sociale, apprentissage	Le développement personnel et humain est mis en valeur à travers des expériences partagées, comme une source d'empowerment	Théorie intégrale (Ken Wilbur) et Dynamique des Spirales (Don Beck, Chris Cowan), Pédagogie sociale (Hämäläinen, Ott) et andragogie, Médiation artistique (Dewey), Droits Culturels, DPA (dimension d'auto-

²⁵³ Tous ces exemples sont explicités dans les analyses des données par pays.

social	individuel et collectif. Analyse de la manière dont les individus apprennent et s'influencent mutuellement.	détermination), animation socio-culturelle.
--------	---	---

B. La pédagogie sociale, l'andragogie et l'éducation populaire : un lien entre travail communautaire et travail social ?

1. Un concept polysémique en Europe continentale

Dans un champ où la grande majorité des sources sont des emprunts anglo-saxons, la pédagogie appliquée au travail social représente une famille de théories et de pratiques spécifiques en Europe continentale, présente sous diverses formes dans les différents pays. Il s'agit d'un champ très large centré sur l'apprentissage comme outil de promotion sociale, et en constante évolution : de nombreux recoupements existent entre les théories et pratiques ancrées localement relevant de la pédagogie sociale, de l'éducation populaire, de l'animation socio-culturelle et de l'andragogie. La « pédagogie sociale » peut être utilisée comme paradigme unificateur dans des comparaisons européennes (RICHEZ 2013, LORENZ 1994, KORNBECK 2002), mais, à l'instar du travail social et du travail communautaire, les variations culturelles et sémantiques entre les pays font que toute recherche d'unité amène des imprécisions, des contresens, et un effacement des spécificités nationales (DARTIGUENAVE 2010).

Erath (2012) propose la pédagogie sociale comme un paradigme unificateur du travail social en Europe, en particulier dans l'espace germanophone et la Pologne, où le travail social est enseigné dans les départements de pédagogie sociale. Avec Thiersch (1996, cité par ERATH 2012), Erath en fait une discipline autonome, séparée de la pédagogie²⁵⁴. En Allemagne ou au Danemark, pédagogie sociale et travail social « *ont pratiquement fusionné* » (KORNBECK 2002). En Espagne, les trois branches du travail social (travail social, éducation sociale et animation culturelle) ont fusionné en 1991 dans une filière « Education sociale ». On se situe ici dans une compréhension herméneutique de la pédagogie sociale, dans la tradition danoise et des mouvements de jeunesse allemands. Elle consiste en des mesures préventives et des méthodes de pédagogie sociale reposant sur l'empathie, la rencontre, ou encore

²⁵⁴ Pour la Polonaise Ewa Marynowicz-Hetka, la pédagogie sociale est également appelée à être reconnue comme une discipline autonome. Elle la définit comme « *un certain type de pédagogie(s) réflexive(s), qui résulte d'une réflexion sur les évolutions et les processus internes au contexte social, sur les domaines d'intervention et l'action dans ses limites propres, sur ses objectifs et son orientation, et surtout sur la découverte de sa signification* » (citée par ERATH 2012 p.107). Cette réflexion conduit à une action basée sur des contenus disciplinaires propres à la pédagogie sociale, et des emprunts à diverses sciences humaines et sociales.

l'accompagnement dans la proximité avec la personne (ERATH 2012 ; HÄMÄLÄINEN 2012). La définition que donne l'auteure suisse germanophone Silvia Staub-Bernasconi (1995) du travail social fait valoir ses racines pédagogiques. « *Le travail social, écrit-elle, est mis en œuvre quand des individus sont confrontés au problème du manque de ressources pour satisfaire leurs besoins et réaliser leurs désirs, et ils doivent apprendre à résoudre ce problème par le conflit ou la coopération, en s'appuyant sur les structures du système social* ».

En revanche, dans certains pays, la « pédagogie sociale » constitue l'une des branches du travail social : celle qui s'occupe de l'éducation des enfants et des jeunes, comme les éducateurs spécialisés en France, ou les ortho-pédagogues aux Pays-Bas. En Suède, les pédagogues sociaux exerçaient traditionnellement dans les institutions ou foyers pour les mineurs, à l'instar des éducateurs spécialisés français. Leur filière a été rattachée au travail social il y a 20 ans (Borje).

La pédagogie sociale peut ainsi se référer à des activités de travail social généraliste basées sur la pédagogie, ou à la branche éducative du travail social. Le mot peut aussi être employé pour traduire la notion d'éducation populaire, à ceci près que l'éducation populaire française a une dimension d'éducation à la citoyenneté (qui est une condition de la démocratie), quand la pédagogie sociale a une visée humaniste, plus large. Les universités populaires allemandes (inspirées par Humboldt), danoises ou suédoises (inspirées par Grundvik) dispensent des formations pour adultes autour d'objectifs communs : la transformation et l'épanouissement de la personne, le lien entre dimension individuelle et bien commun (environnement de la personne), et l'auto-détermination des personnes dans leurs apprentissages.

Aux Pays-Bas, l'andragogie se développe à partir des années 1960, ainsi qu'en Belgique, au Canada et aux Pays-Bas. Le terme est un néologisme qui cherche à résoudre l'ambiguïté étymologique de la pédagogie (la racine « péda- » se référant à l'enfance) en distinguant l'éducation pour adultes de l'éducation pour enfants. L'andragogie étudie l'éducation permanente pour l'adulte, en empruntant des éléments à la psychologie, la pédagogie ou encore la sociologie. La discipline s'inspire des idées de l'animation française (comme processus de production d'action culturelle émancipatrice), de l'organisation communautaire, et de Paulo Freire (BAILLERGEAU 2002). En parallèle, le travail socio-culturel néerlandais, filière de formation en travail social jusque 2015, propose un projet de promotion sociale à partir de médiations artistiques ou de loisirs : il s'agirait donc d'un équivalent de l'animation socio-culturelle française sans nécessairement de dimension citoyenne.

Enfin, Payne (2014), considérant que l'animation favorise le développement social par des activités d'éducation artistique non-formelles, l'inscrit dans les théories appliquées relevant de la pédagogie sociale. En France, les formes d'éducation populaire et d'animation (rurale, pastorale, jeunesse...) émergent également au cours du 19^e siècle, quand la pédagogie sociale naît dans le monde germanophone²⁵⁵. Animation et éducation populaire se rejoignent après-guerre dans l'animation professionnelle, qui essaime en Suisse (dont la Suisse Allemande), en Belgique (KORNBECK 2002), et en Europe du Sud (Espagne, Portugal²⁵⁶). L'éducation populaire véhicule un projet d'éducation à la citoyenneté, condition de la démocratie, dont l'animation est l'application²⁵⁷. Kornbeck (2002) souligne qu'en dépit de leur proximité, pédagogie sociale et animation socio-culturelle ne peuvent être assimilées. Il considère que la pédagogie sociale repose sur un principe de compensation (par rapport à une éducation ou sociabilisation incomplète, conformément à la définition suisse citée ci-dessus de Staub-Bernasconi) et vise à outiller la personne pour qu'elle puisse mener une vie selon ses choix, quand l'animation socio-culturelle promeut l'auto-organisation et la participation des personnes pour répondre à un besoin de changement social.

Aux côtés de l'animation, la pédagogie sociale existe également en France. Elle a été disséminée par les travaux de Laurent Ott, qui s'inspire de la pédagogie de Célestin Freinet²⁵⁸, et de la pédagogie sociale polonaise de Helena Radlinska et Janusz Korczak (OTT 2009, TURKIELTAUB 2012).

2. La dimension communautaire de la pédagogie sociale

Initialement, les pères fondateurs de la pédagogie sociale s'intéressent au potentiel que représente l'éducation pour améliorer les conditions d'existence des plus pauvres (PAYNE 2014). Selon la littérature contemporaine, elle prône la lutte contre l'exclusion par le

²⁵⁵ Le mot serait apparu pour la première fois en Allemagne en 1844, sous la plume de Karl Mager (Kornbeck 2002) ; le philosophe Diesterweg est considéré comme le père de la pédagogie sociale allemande (1790-1866). En Suisse allemande, les travaux du pédagogue Johann Pestalozzi (1746-1827) ont également fondé l'ouverture « d'écoles du pauvre » (RICHEZ 2013).

²⁵⁶ Les *Animatori* italiens de l'après-guerre ayant disparu comme corps professionnel, ce qu'a confirmé l'entretien avec Anetta (Italie).

²⁵⁷ Pour rappel, l'éducation populaire est « un courant d'idées et de pratiques qui a pour objectif une diffusion de la connaissance au plus grand nombre afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver la place de citoyen qui lui revient » (CACERES 1964, cité par CSTS 2010). Le Conseil de l'Europe, sous la terminologie « éducation non formelle », lui assigne comme double objectif de « promouvoir une citoyenneté active et prévenir l'exclusion sociale » (recommandation 1437 de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, 24 janvier 2000).

²⁵⁸ L'approche de Freinet est diffusée en France par l'IRCEM, Institut coopératif de l'école moderne – pédagogie Freinet.

renforcement de l'identité sociale individuelle et collective des personnes. Elle vise l'éducation des citoyens, en particulier ceux qui sont victimes d'exclusion (HÄMALÄINEN 2012). La pédagogie sociale propose une vision holiste de la personne, considérée comme douée de pensée, de ressentis, d'une existence à la fois physique et spirituelle, et des capacités sociales et créatives : la pratique cherche à intégrer et développer toutes ces dimensions (PAYNE 2014), à l'intersection entre l'individu et la société, dans un rapport horizontal entre l'intervenant et la personne ou le groupe (OTT 2017).

Pour Lorenz (2008), la pédagogie sociale relève du travail social radical : son objectif est de (re)construire des structures dans une société fragmentée. Il définit la pédagogie sociale comme « *des processus d'apprentissages auto-dirigés* » (1994, p. 97). La focale sur la relation individu / société implique une réflexion critique, voire une dimension politique, qui inscrit la pédagogie sociale dans une ambition d'émancipation. Le travail du pédagogue social consiste à « *créer des zones libérées à des fins de transformation locale* » (OTT 2017). OTT (2017) pose le principe de la lutte contre l'oppression comme un des fondements de l'intervention en pédagogie sociale, avec une référence explicite à Paulo Freire. L'influence de Paulo Freire à partir des années 1970 fut considérable sur les professionnels de l'animation et de la pédagogie sociale ; il est d'ailleurs cité comme une source par des personnes interrogées en Angleterre, en Italie, et en France. La *Pédagogie des Opprimés* est ainsi venue enrichir la théorie et la pratique des intervenants à travers l'Europe, et elle s'est imposée comme une référence unifiant le champ en matière d'éducation populaire (RICHEZ 2013).

La pédagogie sociale trouve donc des applications en travail communautaire du côté des théories critiques ; mais plus généralement, elle trouve un écho dans la dimension d'apprentissage présente dans toute démarche communautaire, que nous avons fait figurer comme 4^e étape de notre proposition de modélisation. A chaque groupe d'âge (enfance, jeunesse, adultes, grand âge) correspondent des mécanismes d'apprentissage et une relation à l'environnement particuliers : la pédagogie sociale a donc développé, en se reposant sur des corpus de savoirs et de pratiques issus de diverses disciplines, des approches distinctes en fonction du public cible, par exemple la géronto-pédagogie ou le travail avec les jeunes (HÄMALÄINEN 2012 ; PAYNE 2014). Parmi ses publics cibles, la pédagogie sociale s'intéresse largement à la jeunesse et son développement psycho-social (ERATH 2012). Il s'agit de l'un des premiers champs où s'est construit le travail communautaire, avec les mouvements

de jeunesse, dès le 19^e siècle (COUSSEE 2009), une tradition qui a perduré, comme en attestent de nombreux projets de notre échantillon ciblés sur la jeunesse.

La pédagogie sociale ou l'andragogie seraient ainsi susceptibles de servir de fondement théorique pour argumenter la pertinence de situer le travail communautaire dans le travail social, en particulier dans les pays (Pologne, Allemagne, Suisse) où les deux disciplines sont proches au point d'être interchangeables.

III. Terminologies

Nous avons opéré un glissement sémantique au cours de ce travail de recherche. Nous avons initialement emprunté « community practice » à Weil (2005), souhaitant mettre l'accent sur une approche par les pratiques de terrain ; mais cette terminologie nord-américaine n'est pas utilisée en Europe, les praticiens et les chercheurs se référant de préférence à « community work », ou travail communautaire. Etymologiquement, « practice » se réfère à l'action, et « work », loin de la souffrance évoquée en français par le mot « travail », se réfère à une action menée. « Work » est donc tout aussi neutre et générique, et permet d'appréhender les diverses formes présentes en Europe.

Le Tableau 3 reprend les différentes terminologies observées dans les 6 pays pour désigner le travail communautaire ; nous proposons également une traduction, ainsi qu'une correspondance avec les formes d'intervention communautaire dans la classification de Rothman (2001) (Tableau 4).

Tableau 3 : Terminologies désignant le travail communautaire recensées lors des entretiens, par pays

Pays	Appellations	Traductions	Type de travail communautaire
France	Travail Social Communautaire, intervention communautaire, développement communautaire		Locality development
	ISIC		Loc Dvt / groupe
	DSL / DST* / DS		Social planning / Loc Dv
	Prévention spécialisée		Loc Dv, Jeunes
	Animation (socio-culturelle)*		Loc Dv/ groupe / Jeunes
	Médiation (culturelle)*		Loc Dv/ groupe

	Community organizing*	Organisation communautaire	Social Action
Angleterre	Community Development work*	Travail de développement communautaire	Loc Dv
	Community organizing*	Organisation communautaire	Social Action
	ABCD*	Développement Communautaire base sur les ressources	Loc Dv (activation, réseau)
	Community business*	Entreprise Communautaire	Loc Dv
	Broad-Based Community Organizing	Organisation Communautaire à large base	Social action
Pas-Bas	Cultureel en maatschappelijke werk	Travail socio-culturel	Loc Dv, / Jeunes / groupes
	Opbouwwerk	Travail de construction	Loc Dv (émancipation)
	Wijkwerken	Travail de quartier	Loc Dv
	Samenlevingsobpouw	Construction de la communauté	Loc Dv
	Renovatiewerk	Travail de rénovation	Loc Dv
	sociaal makelaars	Courtiers sociaux	Loc Dv (activation, réseau)
Suède	Samhällsarbete	Travail sociétal	Loc Dv
	Social mobilisering	Mobilisation sociale	Loc Dv
	Miljöarbete	Travail de milieu	Loc Dv
	field work (en anglais dans les entretiens)	Travail de terrain	Réseaux / Jeunes
Italie	Lavoro di comunità	Travail communautaire	Loc Dv (émancipation), Social action
	Lavoro sociale di comunità	Travail social communautaire	Loc Dv (activation), social planning
Rép. Tchèque	Prace společenství	Travail Communautaire / sociétal	Loc Dv (émancipation), Social action
	Komunitní práce	Travail communautaire	Occupationnel (pas du travail communautaire)

*appellations trouvées exclusivement en dehors du travail social

Les terminologies pour désigner le travail communautaire sont nombreuses en France, en Suède et aux Pays-Bas. Dans le cas français, la diversité des terminologies est probablement liée au fait que le mot « communautaire » reste controversé, et que le champ est fragmenté entre des intervenants de traditions diverses. Quant aux Pays-Bas, cela peut s'expliquer par le fait que le titre professionnel de travailleur social ne soit pas protégé (mis à part les éducateurs) et puisse être employé pour désigner des diplômés de filières très diverses. De plus, les municipalités disposent de marges de manœuvre larges dans le choix des outils déployés pour mettre en œuvre la politique d'action sociale, avec de forts particularismes locaux, que l'on retrouve également dans les universités – l'unité nationale n'étant pas un objectif recherché pour le travail social aux Pays-Bas. La plupart des municipalités choisissent de mettre en place des équipes de travailleurs communautaires, mais les désignent en fonction de leurs objectifs, davantage qu'en référence à une communauté de pratiques.

Seules la France et l'Angleterre ont gardé des terminologies faisant référence au

« développement ». Ailleurs, il semble que le domaine d'intervention (rénovation urbaine, environnement, prévention jeunesse) ou les outils (travail de terrain) soient privilégiés dans la désignation de l'activité. Enfin, « animation », « travail socio-culturel » et « travail (social) communautaire » font référence à des ensembles hétérogènes.

IV. Modèles

A. Les modèles de pratique selon Rothman

Rothman (et al. 1969, 2001) décrit 3 modes d'intervention en travail communautaire. Nous nous y référons ici pour deux raisons : tout d'abord, la classification est connue et employée par nos interlocuteurs dans le milieu académique dans les 6 pays de l'échantillon, y compris en France (par les personnes ayant étudié ou exercé à l'étranger), même si elle y est peu connue²⁵⁹. Ensuite, les actions observées sur le terrain s'inscrivent majoritairement dans cette catégorisation, ce qui permet de repérer les formes dominantes au sein du travail social et à ses marges.

Tableau 4 : Les modes d'intervention communautaire selon Rothman

<i>Social planning (SP)</i>	Planification sociale	Planification rationnelle et technique (voire technocratique) pour améliorer la qualité de vie de communautés en ciblant des problématiques sociales (approche de résolution de problèmes). La participation des habitants n'est pas systématique mais son niveau varie en fonction du contexte et des objectifs posés. L'approche se veut scientifique et les stratégies d'intervention sont basées sur des recueils de données quantitatives extensifs, ce qui suppose l'appui d'experts. Les professionnels issus des filières politiques sociales, urbanisme, administration, ou encore santé publique sont davantage représentés que ceux issus du travail social. L'intervenant a une fonction d'expert, orienté vers l'atteinte d'objectifs prédéfinis.
<i>Social Action (SA)</i>	Action sociale	Construction d'organisations populaires qui peuvent avoir un impact sur des politiques et conditions de vie qui sont défavorables aux membres d'une communauté. L'action sociale concerne des groupes très défavorisés et marginalisés et vise la redistribution des ressources et du pouvoir (notamment de décision). Il s'agit d'une approche militante, reposant sur <i>l'advocacy</i> (pour influencer sur les

²⁵⁹ En France, la distinction s'opère davantage entre approche consensuelle et approche conflictuelle, dans la lignée des travaux de J-F. Médard (1969) ou de Murray Ross (1955).

		politiques publiques), <i>l'empowerment</i> et la notion de justice sociale. Les méthodes employées relèvent de la confrontation, dans le but d'attirer l'attention en perturbant l'ordre : manifestations, grèves, boycotts, désobéissance civique, etc. L'intervenant a une fonction d'organisateur, orienté vers des processus ou des objectifs.
<i>Locality development (LD) ou Community development</i>	Développement Communautaire	Dans la lignée de la définition du développement communautaire par les Nations Unies en 1955 ²⁶⁰ , ce mode consiste à mettre en place des programmes locaux (initialement, économiques, mais touchant d'autres dimensions) pour faire sortir les personnes de la pauvreté en développant le capital humain et social. Il vise la cohésion communautaire autour de valeurs partagées, dont : mutualisation, participation, identité et pluralisme. Le changement s'opère par un processus de développement de compétences individuelles et collectives, afin que la communauté soit capable de s'aider elle-même, par la pacification des relations entre les groupes et les classes, ainsi que par le renforcement d'un leadership au sein de la communauté. L'intervenant a une fonction de facilitateur, orienté vers des processus.

Un même modèle recouvre une grande diversité de pratiques, si bien qu'il n'existe pas de forme pure ; de même, une organisation peut choisir de combiner deux modes dans son intervention, emprunter des tactiques propres à un autre modèle, ou évoluer de l'un vers l'autre. Il n'y aurait pas de distinction claire entre des modèles types, mais un continuum entre différents modes d'intervention et postulats de départ.

A cette classification, nous choisissons d'ajouter deux modèles afin de refléter des formes de pratique spécifiques qui ne relèvent pas tout à fait de ces catégories : le travail communautaire de réseaux, et le travail avec des groupes restreints.

B. Le travail communautaire de réseau

Plusieurs approches observées en Europe reposent sur la construction de réseaux au sein de la

²⁶⁰ "Process designed to create conditions of economic and social progress for the whole community with its active participation and the fullest possible reliance on the community's initiative" (Nations Unies 1955, cité par ROTHMAN et al 2001, p.29)

communauté, combinant le travail *d'outreach* et de mise en lien : il s'agit du travail de « voorveld » (avant-champ) des sociaal makelaars néerlandais, du travail relationnel exposé par Vittoria en Italie, et, par certains aspects, de la méthode ABCD (Charles). Le travail social communautaire y intervient en soutien d'individus autonomes s'appuyant sur leurs réseaux²⁶¹, que l'intervention vise à construire ou à activer.

Aux Pays-Bas, le *Makelaar* est un agent de médiation et d'orientation dans le quartier. Il « établit le contact entre et avec les personnes, les résidents locaux, les parents et les enfants, les entrepreneurs, les enseignants et les employés des organisations sociales » (Brochure de l'association Me'Kaar, Utrecht, 2018). Son travail est de mettre en lien les individus pour renforcer leur autonomie et mobiliser les énergies bénévoles. De plus, il soutient les initiatives, souhaits et idées des habitants. Il a ainsi pour tâche de créer des réseaux. Les approches relationnelle et ABCD vont plus loin, en cela qu'elles mettent en action le réseau constitué autour d'objectifs définis en commun, touchant ainsi plus largement la communauté.

Dans le travail social relationnel, à partir de l'individu, on implique le groupe, voire la communauté, dans un objectif commun. Le travailleur social amène le réseau à être dans une posture de réflexivité pour aller vers un mieux-être (FOLGHERAITER 2007). Pour Panciroli (2017), « le travailleur social relationnel cherche à identifier et à connecter les personnes dans une communauté pour promouvoir une planification ouverte, plutôt que de les impliquer dans un processus d'intervention prédéfini » (p. 17). Il repère et consolide le réseau de soutien (*coping network*), aide le réseau à mettre en place les stratégies définies conjointement à partir d'un objectif commun, et l'outil pour faire face à de futurs problèmes. Comme dans la méthode ABCD, à partir d'un premier réseau restreint, il cherche à l'étendre en impliquant les personnes.

Nous notons la proximité de ces approches avec le travail en réseaux dans le monde francophone (Québec, France), développé en particulier à partir des années 1980 dans la filiation de la psychologie communautaire. « L'objectif de cette pratique consiste en une mobilisation autonome et collective des réseaux sociaux vis-à-vis des institutions dans l'aménagement d'une prise en charge adéquate des milieux. De cette façon, ces réseaux sociaux peuvent actualiser leur pouvoir sur leur vécu social et favoriser l'émergence de leurs ressources

²⁶¹ Les réseaux dits primaires sont compris comme des « communautés réduites, naturelles, c'est-à-dire les réseaux sociaux qui forment les unités de base de toute société » (QUIMET et ROUSSEAU 1987 p. 22) : QUIMET Gilles et ROUSSEAU Richard (1987) « L'intervention sociale de réseaux : une approche au service des réseaux sociaux : Introduction » in PINCON Yvonnick (1987) : *Travail social, chemin des paradoxes, Cahiers de l'ARPE*, Numéro 1 pp 15-26

et de leurs compétences, en vue de se prendre en main d'une manière constructive, et d'assurer à chacun de leurs membres une meilleure qualité de vie sociale » (QUIMET et ROUSSEAU 1987 p. 21). Au sein du travail social, ces approches ont particulièrement essaimé dans le champ de la protection de l'enfance, tout comme le « *relationship-based social work* » en Angleterre²⁶² ; mais le travail relationnel ou de réseau peut avoir une application communautaire²⁶³ (BRODEUR 1991). Il y représente une famille de pratiques distinctes, que nous désignerons comme « travail communautaire de réseaux ».

Dès les années 1990, le travail de réseaux est envisagé comme un outil au service du travail social pour lutter contre la pauvreté, dans un contexte de crise de l'Etat providence, remis en question par la montée des inégalités (GOUGUET 1991). Initialement développé pour intervenir auprès de communautés défavorisées, il a tendance à cibler aujourd'hui les personnes les plus vulnérables dans la société, en particulier les personnes âgées. Un guide édité par le centre de recherche Vilans sur l'activité des *sociaal makelaars* situe ainsi leur champ d'intervention spécifiquement dans le maintien à domicile des personnes âgées, en se référant à la méthode du Asset-Based Community Development (ABCD)²⁶⁴. La dimension de promotion sociale des groupes vulnérables et d'*advocacy* est ici absente. « *Maintenant, c'est plutôt les problèmes que voit le gouvernement [plutôt que] l'expérience des personnes* », regrette Lisbeth. Les *makelaars* sont largement tributaires des priorités fixées par la municipalité. En principe, le travailleur social relationnel et l'intervenant de la méthode ABCD partent des aspirations des membres de la communauté ; mais la problématique initiale, ici encore, est souvent indiquée préalablement par le commanditaire, selon Terry, qui y voit en premier lieu un outil pour recruter largement des bénévoles.

Le travail des *Makelaars* est perçu comme efficace, car il concrétise un travail de prévention qui agit sur la demande de services sociaux (Sietske). « *Le Voorveld est en train de gagner en*

²⁶² Cf les auteurs suivants: HOWE D. (1998): "Relationship-based thinking and practice in social work". *Journal of Social Work Practice*, 12 (1), pp. 45– 56; FEATHERSTONE B., BROADHURST K., HOLT K. (2012) "Thinking systemically—thinking politically: Building strong partnerships with children and families in the context of rising inequality". *British Journal of Social Work*, 42, pp. 618– 633; RUCH G. (2005): "Relationship-based practice and reflective practice: holistic approaches to contemporary child care social work". *Child & Family Social Work*, 10 (2), pp. 111– 112.

²⁶³ Comme en témoigne un article colombien sur le travail social relationnel en lien avec l'environnement communautaire. AMAROCHO PEREZ Amanda Patricia, PALACIO TAMAYO Dolly Cristina. (2018): « El Trabajo Social relacional : una perspectiva para rastrear la configuración socioambiental del riesgo de inundación en los asentamientos precarios / Relational Social Work: a perspective to trace the socioenvironmental shaping of flood risk in precarious settlements ». *Cuadernos de Trabajo Social*, 2018, Vol. 30 Issue 2, pp. 467-478, Publisher: Universidad Complutense de Madrid.

²⁶⁴ <https://www.vilans.nl/docs/producten/Sociaal%20Makelen.pdf>, consulté le 19 janvier 2020.

importance », dit Sietske, d'abord pour des raisons d'efficacité budgétaire suite aux baisses de financement. En Italie, les municipalités qui ont souhaité expérimenter le travail relationnel communautaire (Treviglio, Cagliari, et Venito) « *sont intéressées car ils cherchent de nouveaux moyens de travailler avec les communautés, parce qu'ils ont peu de ressources* », dit Vittoria. Le travail communautaire de réseaux vient donc à l'appui du « *welfare communautaire* ». A l'instar de Baillergeau (2007), nous relevons la tendance actuelle à s'arrêter à la première étape du travail communautaire qu'est la construction de liens au sein de la communauté.

C. Travail communautaire ou travail avec les groupes ?

La distinction entre travail communautaire et travail avec les groupes ne répond pas à des critères fixes, qu'il s'agisse de la méthode, des objectifs, ou encore de la taille du groupe. Le travail social avec les groupes représente, dès l'origine, une famille de méthodologies distincte du travail communautaire. Pour le séminaire de Sèvres, « *le Social Group Work utilise l'expérience du groupe pour favoriser l'évolution de chaque individu, et celle du groupe lui-même dans l'intérêt de la société toute entière* » (Nations Unies 1960 p. 11). Le travail du groupe est tourné vers la réponse aux besoins des individus qui le composent, mais est aussi tourné vers leur relation à leur environnement afin de « *réaliser une action socialement désirable* » (idem p.13).

Pour Papell et Rothman (1966, cité par PAYNE 2014), certaines formes de travail avec les groupes s'apparentent au travail communautaire. Les auteurs distinguent trois modèles de travail avec les groupes. Le premier rassemble des individus qui ont un problème en commun, le plus souvent lié à leur capacité d'adaptation à la société : le travail de groupe permet de changer les comportements considérés comme indésirables, dans une dynamique thérapeutique. Le deuxième modèle repose sur la réciprocité, l'autonomisation du groupe et le respect mutuel. Les objectifs de travail sont élaborés conjointement par les intervenants et les participants. Le dernier modèle, orienté vers des buts sociaux, amène le groupe à s'ouvrir vers l'extérieur, par la mise en œuvre d'activités communautaires, culturelles, ou éducatives. Le degré d'ouverture du groupe et ses objectifs l'inscrivent ainsi dans la vie de la communauté.

Twelvetrees (2017) pointe le fait que le travailleur communautaire est en constante recherche de personnes susceptibles d'endosser un rôle de leadership, et que ces compétences s'expriment d'abord au sein de groupes restreints. Il distingue deux types de groupes dans les communautés : des groupes « *d'expression* » et des groupes « *instrumentaux* ». Les groupes d'expression sont centrés sur leur activité (groupe de soutien aux mères isolées, groupes de loisirs...) et les

membres y trouvent une satisfaction immédiate ; les groupes instrumentaux sont nécessairement plus structurés et engagés autour de valeurs partagées, dans la mesure où ils visent un objectif extérieur et à long terme, une dynamique que le travailleur communautaire cherche à soutenir. Ces différents groupes répondent à des besoins distincts et des capacités d'engagement de niveau variable dans la communauté, la participation à l'un pouvant conduire à un engagement dans un autre. Ces groupes représentent le matériau de base de la communauté, à partir duquel l'intervenant cherche à construire des liens formels et informels pour créer une « *communauté bien connectée* » et organisée (GILCHRIST 2009). Cette étape est particulièrement nécessaire dans des quartiers marqués par l'anomie.

Nous avons trouvé le travail en groupe d'expression ou en groupe instrumental à la base de plusieurs actions observées sur le terrain. En effet, les professionnels du travail communautaire construisent fréquemment leur intervention sur la base de groupes déjà constitués ou suscités par eux, rassemblés autour d'intérêts communs. Ce premier travail n'est qu'un préalable. Il doit amener une dynamique plus large qui touche l'ensemble du territoire (Damian, Angleterre ; Filipe, Noémie, Cyril, France ; Ivanka et Renata, République tchèque ; Angelo, Italie ; Sofia et Ozlem, Kalle, Viveka et Sebastian, Suède).

« *Il n'y a pas d'organisation sans travail de groupe, mais tout travail de groupe n'est pas nécessairement communautaire* », prévient l'universitaire québécois Deslauriers (2017, cité par BOYE & BARATA p. 60). En effet, un travail de groupe peut rester au stade du bénéfice pour les participants du groupe seuls (Sandrine, Héloïse et Anne-Lise, France), auquel cas ce travail n'a pas réellement de dimension communautaire²⁶⁵ mais plutôt une dimension thérapeutique. Il semble que la référence à ce travail comme du développement social local soit une impropriété.

Afin de mettre en évidence ce cas de figure, nous avons précisé « groupe » comme une méthodologie d'intervention dans les tableaux 3 et 5.

D. Les ambitions en termes de participation

Concernant la participation, on trouve trois approches dominantes en fonction du degré d'engagement des personnes dans la conception et la gestion du projet. Ces trois catégories se rapportent à l'échelle de participation bien connue de Sherry Arnstein (1969)²⁶⁶. Certaines

²⁶⁵ Ce, bien que l'action en question nous ait été désignée comme un projet de développement social local : cela illustre l'imprécision terminologique propre au champ français.

²⁶⁶ Cf première partie. Nous nous référons ici à l'échelle de participation de Arnstein, bien qu'étant conscients de

organisations au fonctionnement complexe peuvent mettre en place simultanément des modalités participatives relevant de plusieurs degrés de l'échelle ; par ailleurs, au sein d'un même projet, des personnes peuvent choisir de s'impliquer différemment, comme simple participant à des activités, ou comme partie prenante dans l'organisation. Le plus souvent, on observe dans le travail communautaire un continuum, dans lequel les personnes s'engagent initialement dans une démarche de groupe relevant plutôt de la thérapie (2) ; puis l'intervenant s'appuie sur le développement des compétences de la personne au sein du groupe pour faire évoluer celui-ci vers le partenariat (6), voire le transfert de pouvoir (7), qui est en réalité plutôt une prise d'autonomie.

La participation n'est pas innée mais est un processus reposant sur des acquis à consolider en permanence, en particulier s'agissant d'un public victime d'exclusion affectant l'exercice de leur citoyenneté. Le travail du groupe, d'abord centré sur soi-même et ses propres objectifs, lui permet progressivement de s'ouvrir vers l'extérieur et d'enclencher une dynamique plus large, évoluant ainsi du groupe vers la communauté. C'est pourquoi on observe fréquemment un glissement d'un modèle de groupe thérapeutique (2) vers un partenariat (6) ou une prise d'autonomie (7).

- **Non-participation : thérapie (Niveau 2)**

Les personnes prennent part à des activités dont les objectifs, les finalités et les modalités de déroulement sont décidées préalablement et unilatéralement. Elles expriment leur participation en s'engageant dans le groupe, voire en prenant, progressivement, des responsabilités mineures. Dans certaines organisations, les bénéficiaires sont invités à s'impliquer par le biais du bénévolat (Steve) ; ils peuvent parfois bénéficier de formations à ce titre.

Certaines approches du travail en réseaux consistent à mettre en relation des personnes et groupes, lorsque la ressource de l'un correspond aux besoins de l'autre (Tanja, Luigi et Francesca), ceci afin de promouvoir leur autonomie.

ses limites : elle a en effet été conçue en référence au contexte américain des projets de renouvellement urbain des années 1960. La participation y est analysée au prisme d'une vision marxiste, où les pauvres (*have-nots*) et les détenteurs de pouvoir sont en lutte pour l'obtention du pouvoir. Elle postule ainsi que la participation est le pouvoir, et qu'elle représente donc l'objectif premier de l'intervention – postulat que ne partage pas nécessairement le travail social contemporain. Cette classification est donc marquée par son époque ; cependant, elle continue de faire référence, dans la mesure où n'avons pas trouvé de modèle alternatif plus récent susceptible de s'appliquer au travail social, hormis l'échelle de participation proposée par Penven (2013) au service de l'ingénierie participative ; celle-ci comprend, comme l'échelle d'Arnstein, 8 niveaux qui recouvrent à peu près les mêmes processus.

- **Coopération symbolique : information (3), consultation (4) et *placation* (5)**

Il semble que ce niveau de participation soit assez rare dans le travail communautaire, dans la mesure où une coopération qui ne reste que symbolique risque d'entraîner un essoufflement rapide. Nous avons cependant relevé quelques exemples de consultations ou espaces d'information réciproque, tels que des forums, des assemblées de citoyens, des débats publics (Jozef, République tchèque ; Morgan, Angleterre ; Angelo, Silvano, Italie) : cela correspond, chez Arnstein, à la consultation (niveau 4), dans laquelle les citoyens peuvent « *entendre et être entendus* ». Les personnes sont conviées largement pour exprimer leurs souhaits, ou ce qu'elles identifient comme des problèmes prioritaires dans leur environnement, dans le cadre de réunions publiques (Jozef, République tchèque ; Silvano, Italie ; Morgan, Angleterre) ou d'assemblées communautaires (Angelo, Italie). Selon le traitement qui est fait des informations recueillies, la démarche peut ensuite glisser vers le « pouvoir effectif ». Les informations recueillies peuvent également être portées à la connaissance des autorités publiques, dans une démarche d'advocacy qui peut être co-construite (Silvano).

- **Pouvoir effectif des citoyens : partenariat (6), délégation de pouvoir (7) et contrôle citoyen (8)**

(6) Certains intervenants s'inscrivent dans une démarche de partenariat auprès des publics : leurs méthodes reposent sur la co-construction des projets à différents niveaux, du diagnostic aux objectifs négociés, jusqu'à l'évaluation. Le public cible peut être sollicité pour choisir les activités qu'il souhaite mener de préférence. Plusieurs organismes (Filipe, Denis et Marianne, France ; Ivanka et Renata, Rép Tch. ; Kalle, Suède ; Tanja, Pays-Bas) fonctionnent comme des pépinières, ou des espaces ouverts, pour les initiatives des habitants. L'intervenant se fait alors maïeuticien. Il soutient les souhaits et revendications larges ou spécifiques des groupes d'habitants. Afin de favoriser leur prise d'autonomie, le soutien des capacités de leadership et la formation de personnes souhaitant s'engager peut s'avérer nécessaire.

On pourrait également inclure dans cette catégorie les démarches de co-formation, qui impliquent une forte réciprocité (Kim, Tony, France).

(7) L'appropriation forte du projet par le groupe se concrétise généralement par la création de collectifs, de coopératives, d'associations élues ou bénévoles, et d'une gestion du budget par le groupe lui-même (Terry, Damian, Angleterre ; Filipe, Cyril, France ; Suresh, Ivanka et Renata, République tchèque). Le professionnel peut continuer à accompagner dans un premier temps

la gestion du groupe selon la forme et les modalités négociées, tout en œuvrant à sa prise d'autonomie. La participation dans ce cas peut aussi se concrétiser par l'emploi salarié de personnes issues du quartier, qui sont ensuite impliquées dans la conception des projets (Viveka et Sebastian, Suède). L'autonomie du groupe peut conduire à une « délégation de pouvoir citoyen » (niveau 7 chez Arnstein), dans lequel les participants accumulent suffisamment de pouvoir pour exiger des pouvoirs publics qu'ils fassent preuve de transparence, rendent des comptes, et acceptent la négociation.

E. Présentation des actions

Le tableau 5 (page suivante) reprend les actions sur lesquelles ont porté nos entretiens. Outre l'objectif du projet, il précise le modèle en référence aux catégories de Rothman, l'orientation politique (changement social, empowerment, résolution de problème) (d'après PAYNE 2014 : cf chapitre 1), le groupe cible, le niveau de participation attendu en référence à l'échelle de Arnstein (1969), ainsi que son appartenance ou non au travail social. A partir de ce tableau synoptique, nous croiserons certaines données (extractions 1 et 2) pour repérer les modèles prédominants dans le travail social.

Tableau 5 : Présentation des actions observées sur le terrain²⁶⁷

	Modèle ²⁶⁸	Niveau de participation	Intégré au travail social	Orientation dominante (empowerment, résolution de problèmes, changement social ²⁶⁹) et objectifs du projet	Groupe cible
Noémie	LD	2 vers 6	X	Empowerment : travail avec les populations fragilisées pour amener le changement sur la base de leurs compétences.	Généraliste
Sandrine, Héloïse et Anne-Lise	Groupe	2	X	Résolution de problèmes : faciliter l'insertion sociale, travailler l'estime de soi et rompre l'isolement.	Personnes sans emploi
Cyril	LD	6 vers 7		Empowerment : renforcer les capacités des habitants, permettre aux gens de s'organiser autour d'objectifs communs et de devenir acteurs.	Généraliste : Quartiers défavorisés
Filipe	LD	6 vers 7		Empowerment : démarche de développement social basé sur l'habitant et son environnement. Animation et amélioration du cadre de vie, prise en main par les habitants de la vie dans le quartier.	Généraliste : Quartiers défavorisés
Denis et Marianne	LD	6	X	Empowerment : c'est notre vocation de pouvoir faire participer le plus de nombre de nos actions, et dans leur réalisation, dans leur construction au quotidien, et ensuite dans leur évaluation	Jeunes
Chloé	Groupe	2		Résolution de problème : Objectif d'insertion professionnelle, accès à la citoyenneté et activation des publics par la culture	Personnes sans emploi
Kim	SA	6		Changement social : éradiquer la misère et permettre à tous de vivre dignement. Vision structurelle de la pauvreté	Personnes en situation de pauvreté
Tony	SA	4 vers 6		Changement social : agir sur le contexte pour davantage de justice sociale, la transformation des politiques publiques, lutter contre les inégalités. Avec les jeunes : faire bouger leur vie	Jeunes, chômeurs, quartiers défavorisés
Tania	Réseaux	2, 6	X	Résolution de problème : connecter les personnes afin de les outiller pour répondre de manière autonome à leurs besoins. Projets ciblés sur la prévention de la dépendance des personnes âgées.	Généraliste
Jacobi	Groupe	2, 4	X	Résolution de problème : favoriser l'auto-gestion, construire la communauté autour d'un équipement.	Jeunes

²⁶⁷ Ce tableau ne fait pas apparaître l'ensemble des intervenants, dans la mesure où certains travailleurs sociaux interrogés ne mettent pas en œuvre de démarche collective ou communautaire dans leur travail (Isabella, Mejke). Les professionnels dont le nom est suivi d'une étoile sont diplômés du travail social selon les critères de leur pays : cela inclut les éducateurs français (Denis et Marianne), mais pas leurs homologues italiens (Tessa).

²⁶⁸ En référence aux catégories de Rothman (2001) : LD pour *Locality Development*, SP pour *Social Planning*, et SA pour *Social Action* ; nous ajoutons les catégories « groupe » pour désigner le travail avec des groupes restreints, et « réseaux » pour le travail communautaire de réseaux.

²⁶⁹ En référence à Payne (2014), voir supra.

Nellie	LD	2, 6	X	Empowerment : vise le développement des jeunes afin de les motiver à se changer eux-mêmes et changer leur environnement : impact attendu sur le quartier.	Jeunes
Joris	Groupe	2	X	Résolution de problème : Activation, prévention de l'isolement auprès d'un public handicapé mental	Santé mentale
Suresh	SA	7		Changement social : renverser les barrières structurelles et institutionnelles qui maintiennent la communauté Rom en situation d'exclusion	Roms
Ivanka et Renata	LD	6 vers 7	X	Empowerment : améliorer la vie des habitants dans les quartiers dits d'exclusion par une démarche participative et d'apprentissage.	Généraliste : quartier défavorisé à majorité Rom
Lukas	SA	6	X	Changement social : changer le système et avoir une influence sur les politiques sociales (travail social radical)	Roms
Magda	LD	2	X	Résolution de problème : favoriser l'intégration des migrants par une mise en réseau et une adaptation des outils institutionnels.	Migrants
Jozef	LD	2, 4		Empowerment : changer l'image du quartier par une interpénétration douce (consensuelle) entre anciens et nouveaux habitants ; lutte contre la gentrification, construction de connexions entre les personnes et les groupes, utilisation de la culture pour favoriser l'appropriation du territoire.	Roms
Vinca	S	2		Changement social : changer des choses dans notre communauté, dans notre société par différentes manières (activisme). Programme pour l'intégration des migrants, activités écologistes.	Migrants
Hampus et Behrzad	Réseaux	4, 6	X	Résolution de problème auprès de jeunes issus de l'immigration : construire des ponts entre les écoles et les enfants, construire un réseau autour de l'enfant (approche systémique), sensibilisation en milieu scolaire	Jeunes, migrants
Ozlem et Sofia	Groupe, LD	2, 6		Résolution de problème : créer des possibilités de rencontre entre les groupes ethniques et les générations afin de faciliter leur intégration réciproque ; favoriser l'insertion socio-professionnelle ; créer des espaces de débats autour des questions culturelles.	Migrants
Kalle	LD	2, 6		Empowerment : Construire la communauté sur des bases démocratiques et solidaires ; reconnaître la richesse de la diversité culturelle du quartier. Dimension de conscientisation	Généraliste : quartier défavorisé
Tina	Groupe, LD	2		Résolution de problème : travail préventif, mise en place d'activités à des fins d'apprentissage.	Jeunes
Viveka et Sebastian	LD	6 et 7	X	Empowerment : soutenir les initiatives des habitants pour favoriser le vivre-ensemble et améliorer le cadre de vie.	Généraliste
Morgan	SA	2,4		Changement social : un groupe d'activistes autour des questions d'environnement, projet de revitaliser la démocratie.	Généraliste
Sean	SA	2,4		Changement social : organiser les communautés pour davantage de pouvoir, de justice sociale et de bien commun.	Généraliste

Derek	LD	2, 6		Empowerment : Créer des relations différentes entre les personnes en les aidant à collaborer et à se faire confiance, soutien aux initiatives locales.	Généraliste
Arthur	LD	2		Résolution de problème : promouvoir la qualité de vie sur le quartier et offrir des opportunités aux habitants. Offre de services qui font défaut sur le quartier	Généraliste
Steve	LD	2		Résolution de problème : offre de services de qualité pour offrir des opportunités tout au long de la vie aux résidents	Généraliste
Terry	LD	7		Changement social : remettre en cause les inégalités et les structures de pouvoir	Généraliste : Quartiers défavorisés
Amal et Damian	LD	2, 6 vers 7		Empowerment : créer du lien au sein des communautés et répondre aux problématiques locales.	Généraliste : quartier d'habitat social
Luigi et Fedra	SP / LD	4		Résolution de problème. Contrats de ville : accompagner la rénovation de quartiers sensibles, créer des services, faciliter la création de réseaux de soutien	Généraliste : Quartiers défavorisés
Gioacchino	SA	2, 6		Changement social par des programmes de loisirs périscolaires, advocacy, éducation populaire	Jeunes
Silvano	SA	7		Changement social : advocacy et campagnes médiatiques, coordination des différents acteurs du quartier pour un partage de ressources et la définition de priorités.	Généraliste : Quartier défavorisé
Tessa	Groupe	2		Résolution de problème : ramener les enfants vers l'école dans une démarche de qualité. Responsabiliser de la famille, réseau école famille association.	Jeunes
Angelo	LD	7		Empowerment : améliorer le quartier, et agir pour ses habitants. Auto-organisation, action indépendante de l'Etat.	Généraliste
Frédéric	SA	2, 6		Changement social : laboratoire social d'idées politiques, organisations d'activités et de débat pour proposer un modèle de société alternatif.	Généraliste

V. Analyse des actions

A. Mode de participation et orientation

Afin de faire sens de ces projets, nous les analysons ci-après au regard de leur orientation politique, que nous croisons avec leur méthodologie dominante, et leur niveau de participation atteint le plus haut, ce afin de vérifier si des modèles et tendances se dégagent.

Extraction 1 (Tableau 5) : orientations et modèles de pratiques

Orientation / modèle	Groupe	Réseaux	Locality development	Social planning	Social action	Total
Résolution de problème	7	2	4	0	0	RP : 13
Empowerment	0	0	12	0	0	E : 12
Changement social	0	0	0	0	11	CS : 11
Total	7	2	16	0	11	36

Ces résultats illustrent un continuum d'interventions allant du niveau micro (Résolution de problème/ *groupe, réseaux*), vers le meso (*Locality development*, postulat d'empowerment) et le macro (Changement social reposant sur des méthodes d'*action sociale*).

- L'orientation « *résolution de problème* » s'appuie davantage sur les méthodes de groupe, de réseaux, et de *locality development*. Quand il s'agit de *locality development*, les projets ont un impact sur une communauté au sens large (communauté migrante / Madga, quartier / Arthur, Steve, Luigi et Fedra), mais ne sont pas co-construits.
- L'orientation « *empowerment* » coïncide remarquablement avec la méthode du *locality development*.
- De manière prévisible, les projets s'inscrivant dans une visée de changement social relèvent de méthodes d'*action sociale*.

La méthode de la planification sociale est peu présente dans notre échantillon car elle relève de l'ingénierie territoriale plutôt que du travail social et n'a pas nécessairement de visée participative. Le travail de développement communautaire de Luigi et Fedra s'inscrit dans une démarche large de rénovation des quartiers relevant de la planification, mais leur travail au

quotidien s'apparente davantage à du développement²⁷⁰.

Extraction 2 (Tableau 5) : Orientation et niveau de participation

Orientation / niveaux de participation	2	4	6	7	Total
Résolution de problème	7	2	3	0	RP : 13
Empowerment	0	1	5	6	E : 12
Changement social	1	2	5	3	CS : 11
Total	8	9	13	9	36

L'orientation de résolution de problème repose davantage sur une participation de l'ordre de la thérapie ; l'empowerment correspond très majoritairement aux niveaux de partenariat ou de transfert de pouvoir ; et le changement social s'appuie sur divers niveaux de participation, selon que les personnes sont présentes numériquement comme « base de pouvoir » (ce qui est plus rare), ou que la démarche vise une émancipation de la communauté.

Le tableau 6, ci-dessous offre une vision synthétique des résultats. Il se dégage des correspondances entre les trois projets politiques, et des échelles, méthodes et niveaux de participation. Il s'agit de tendances : cette modélisation souffre donc d'exceptions.

Tableau 6 : Correspondances entre orientation, échelle, méthode et niveau de participation visé dans les projets observés lors de l'enquête de terrain

Orientation	Echelle	Méthode	Niveau de participation
Résolution de problème (a)	Micro	Groupe, réseau	Thérapie à partenariat
Empowerment (b)	Meso	Locality development	Partenariat et transfert de pouvoir
Changement social (c)	Meso / Macro	Action sociale	Majoritairement partenariat et transfert de pouvoir

(a) Orientation « résolution de problème » : le travail de groupe restreint et la mise en

²⁷⁰ Des actions se rapprochant du modèle de planification sont présentes en France (les métiers du développement territorial) ainsi qu'en Italie. Dans le modèle de développement social français tel qu'il est développé par Avenel et Martin (2018), les travailleurs sociaux représentent l'échelon agissant en proximité avec les publics, susceptibles d'être associés à une démarche de diagnostic du fait de leur fine connaissance des problématiques sur un territoire. Ils sont également mis à contribution pour la gestion et l'animation de projets de groupes, dans le cadre d'une démarche concertée de développement plus large, portée par les pouvoirs publics. L'expertise et la coordination des projets de planification sociale relève donc d'autres professions, ou d'autres niveaux de qualification, du fait de leur technicité.

réseau sont les pratiques dominantes. L'intervention touche des groupes de personnes ayant une caractéristique commune (migrants, jeunes, chômeurs, personnes âgées) sur un même territoire, et peut leur offrir des services (loisirs, emploi...) visant à favoriser leur inclusion sociale, scolaire ou professionnelle. L'objectif est de soutenir l'autonomie des personnes en facilitant la construction de capital social, et de lever les barrières à leur pleine participation à la société. Une consultation large peut être mise en œuvre (niveau 4), mais elle vise l'efficacité de l'action publique (dans la planification sociale, notamment) davantage que la dynamisation de processus d'émancipation citoyenne. Enfin, le choix des personnes, par lequel s'exprime leur capacité de créativité et d'initiative, par exemple pour sélectionner des activités liées à la vie du groupe, peut être sollicité et valorisé (cas de niveau 6 de participation).

(b) Orientation « empowerment » : L'intervention s'appuie sur le groupe, comme un premier niveau de participation, pour le faire monter en compétences et construire un partenariat avec lui, voire l'amener à une prise d'autonomie. Damian (Angleterre) se réfère à ce processus quand, dans son travail, il « *commence petit* » pour enclencher un « *effet boule de neige* » engageant l'ensemble de la communauté dans une dynamique de développement du pouvoir d'agir : on se situe plutôt dans des approches non-sectorielles, où les retombées bénéficient à toute la communauté.

(c) Orientation changement social : Tous types d'action sont ici possibles. 2 modèles de participation prédominent : la participation est un outil de pression et consiste à rassembler un grand nombre pour mener des campagnes (un moyen) / la participation vise une prise d'autonomie et de pouvoir par les groupes (un processus). Dans ce second cas, la principale distinction entre changement social et empowerment est la lecture des rapports de pouvoir qui sous-tend la participation : les modèles sont proches et parfois se confondent. L'action est menée au niveau de la communauté mais peut développer l'ambition plus large d'agir, au niveau macro, sur les politiques publiques au niveau national (Sean, Suresh, Lukas), voire européen (Vinca).

B. Définir le travail social en Europe

Nous avons distingué, dans un premier temps, trois catégories d'orientations politiques en travail communautaire, liées à des modèles de travail communautaire et des niveaux de participation visés. Afin d'élucider notre question de recherche, nous chercherons à présent à

repérer quelles formes sont présentes au sein du travail social, en considérant l'Europe comme un ensemble, ainsi que par pays.

Selon Malcolm Payne (2014), aucune des méthodes du travail communautaire « *n'est clairement associée au travail social. On les considère parfois comme des activités professionnelles distinctes, faisant partie d'un travail de développement plus large, ou comme faisant partie d'autres activités professionnelles* » (p. 215). Dès lors, y a-t-il un modèle particulier de travail communautaire qui prévaut dans le travail social ?

Déterminer s'il existe une approche propre au travail social nécessite de délimiter ce qu'est le travail social. Or, ce qui représente une gageure au niveau français paraît impossible au niveau européen. La catégorie de l'intervention sociale est apparue en France pour englober les « nouveaux métiers » apparus aux côtés du travail social depuis les années 1980 ; mais ailleurs en Europe, cette catégorie ne fait pas sens. Il y a le travail social exercé par les professionnels de l'action sociale, et ce que l'on pourrait appeler le travail *du* social, réalisé autour. Doit-on considérer le travail social du point de vue de son titre professionnel, de ses missions et fonctions, ou de son statut (fonction publique et apparentée : le commanditaire est un service public) ?

Concernant le titre et le métier, les intervenants interrogés sont parfois bénévoles, souvent issus de filières diverses, et parfois travailleurs sociaux diplômés. Une partie des personnes issues de filières autres que le travail social se considèrent comme des travailleurs sociaux, du fait de leurs fonctions (Pays-Bas, Suède), quand d'autres s'en démarquent nettement (Angleterre). Il arrive que des personnes diplômées de travail social initialement ne se reconnaissent plus comme telles (Magda, Sean), du fait de l'évolution de leur trajectoire professionnelle. En Italie ou en République tchèque, légalement, seuls les détenteurs du diplôme sont travailleurs sociaux : l'accréditation des associations en dépend, dans le cas tchèque, mais des professionnels comme Lukas se considèrent comme travailleurs sociaux sans être diplômés car travaillant dans ces associations, aux côtés de travailleurs sociaux. Enfin, les métiers ne correspondent pas aux mêmes fonctions et qualifications selon les pays, en particulier dans la filière éducative (elle ne fait pas partie du travail social en Italie).

Concernant le statut, la distinction entre les secteurs public et privé ne constitue pas un critère satisfaisant, au regard de la diversité des arrangements entre l'Etat et la société civile. Dans la plupart des pays, des associations exercent des missions d'action sociale par délégation de compétences. Aux Pays-Bas, du fait de la tradition de subsidiarité et de la mise en œuvre de la

nouvelle gestion publique, la majorité des services sociaux sont ainsi gérés par des associations, qui sont pleinement intégrées à l'action publique et financées par les municipalités. En Suède, les services sociaux sont des services publics, sous gestion municipale. Les associations y sont l'exception, plutôt que la règle. Partout en Europe, des associations se sont auto-constituées pour répondre à des besoins non couverts. Selon le cas, elles sont intégrées au budget municipal (Pays-Bas), parviennent à rémunérer des salariés grâce à des financements multiples (France, République tchèque, Angleterre, Suède, Italie), ou sont bénévoles, faute de financement (Italie) – mais où placer, ici encore, la limite entre les associations exerçant des missions de travail social, et les autres ?

Il ne peut donc y avoir une seule réponse applicable à l'ensemble des 6 pays de l'échantillon quant à l'appartenance d'un professionnel, d'un organisme ou d'un projet au travail social. Ces variations nous conduisent à différencier les critères par pays, avec 4 cas de figure :

Tableau 7 : Critères retenus pour délimiter le travail social, par pays, sur la base des définitions des personnes interrogées

Pays	Critère retenu
France	Diplôme : Nous incluons dans le travail social les diplômés des professions labellisées de niveau 6 (anciennement niveau II) (dans notre échantillon : ASS, ES)
Italie, Angleterre	Diplôme : aucun travailleur social dans l'échantillon, à l'exception, en Italie, des exemples de travail en réseaux (rapportés par Vittoria / université).
Pays-Bas	Missions : tous les professionnels interrogés sont considérés comme appartenant au travail social, quelle que soit leur formation.
Suède, République tchèque	Diplôme et missions : personnes diplômées de licence ou master en travail social, ainsi que Hampus, Behrzad, et Lukas, qui exercent les mêmes missions que leurs collègues travailleurs sociaux.

C. Les modèles dominants dans le travail social

En appliquant ces critères, 13 projets sur 36 relèvent du travail social.

Il ressort de l'analyse de ces 13 projets, rapportés à l'ensemble, qu'il s'agit de projets recherchant la **neutralité politique**, ce dont attestent :

- la nette faiblesse de la part des projets orientés vers le changement social (reposant sur les méthodes d'action sociale) ;
- la faible pratique de la consultation. Nous postulons que les forums et assemblées citoyennes larges où les habitants sont invités à donner leur avis sont peu pratiqués par

les travailleurs sociaux, du fait de leur portée politique.

Extraction 3 (Tableau 5) : Croisement entre niveau de participation visé, modèle de travail communautaire, et appartenance au travail social

Niveau de participation	2	4	6	7	Modèle	groupe	réseau	LD	SA	Total
Dans le travail social	4	1	6	2	Dans le travail social	4	2	6	1	13
Ensemble des projets	8	9	13	9	Ensemble des projets	7	2	16	11	36

L'analyse fait également ressortir un modèle de travail social communautaire orienté vers l'individu, le groupe, et la communauté (niveau micro / meso), portant plutôt sur des **populations cibles**²⁷¹. L'orientation « **résolution de problèmes** » arrive en tête, représentant plus de la moitié des projets.

Extraction 4 (Tableau 5) : Croisement entre orientation et appartenance au travail social

Orientation	Résolution de problème	Empowerment	Changement social	Total
Dans le travail social	7	5	1	13
Ensemble des projets	13	12	11	36

Ces constats reflètent les évolutions du travail social. La montée en charge d'une **approche en réseaux** dans le travail social communautaire correspond à un impératif d'insertion. En effet, la « *réorientation subjective des bases de la solidarité* » autour de l'impératif de cohésion s'opère « *en faisant jouer la confiance au plan horizontal par la valorisation des réseaux, de la connectivité et du capital social* » (DONZELOT 2011). La prédominance du modèle de **résolution de problèmes**, particulièrement marquée aux Pays-Bas, indique l'inflexion libérale prise par les services sociaux : l'objet du travail social est de rendre les citoyens autonomes, et de les amener à prendre des responsabilités dans la mise en œuvre de la solidarité.

Les **modèles reposant sur l'activation de réseaux et l'autonomisation des groupes et communautés** sont davantage présents dans le travail social dans les pays où la transition vers le **modèle libéral** d'Etat-providence est la plus avancée, à savoir l'Italie du Nord et les Pays-Bas (l'Angleterre représentant un cas particulier, vu la scission entre travail social et travail

²⁷¹ Au niveau des groupes cibles, 8 projets portent sur des groupes spécifiques, et 5 sont généralistes, favorisant l'entrée par le territoire : l'approche par population cible est légèrement sur-représentée par rapport à l'échantillon dans son ensemble (18 projets généralistes sur 36, soit la moitié).

communautaire). Ailleurs, dans d'autres pays (France, Suède, République tchèque) ou hors du travail social, subsistent des **stratégies d'empowerment socio-démocrates**. Dans ces projets, il n'y a pas de groupe cible ni de problématique identifiée dès le départ. La finalité est la promotion du groupe, en suivant des objectifs co-construits avec les personnes concernées, et non la thérapie.

Turunen (2009), dans une étude comparée menée sur les formes de travail communautaire dans les pays nordiques, conclut que le travail communautaire n'a pas disparu du travail social, mais y a pris d'autres noms et d'autres formes. Ces variations illustrent en effet la souplesse du travail communautaire comme méthode, capable de s'adapter à diverses orientations et commandes. Il n'en demeure pas moins que le travail communautaire reste très minoritaire dans le travail social européen, quel que soit le pays concerné ; et réciproquement, il semble que le travail social soit lui aussi minoritaire dans le champ du travail communautaire.

D. L'action sociale / le changement social : une exception dans le travail social

L'ouvrage de Murray Ross (1955, 1967) sur l'organisation communautaire a représenté le premier effort extensif pour intégrer pleinement le travail communautaire²⁷² au travail social. Il reprend la terminologie d'Alinsky (organisation communautaire)²⁷³ mais re-positionne la méthode en-dehors du courant radical : il parle d'expressions « d'hostilité » comme une tâche de régulation pour l'intervenant, plutôt que de conflit. Son propos s'apparente ainsi à une argumentation à destination de travailleurs sociaux sceptiques et peu conscients de leurs propres capacités. « *L'organisation communautaire, telle qu'elle est ici définie, est l'un des processus de base en travail social, du fait qu'il est employé pour arriver aux mêmes objectifs de base, et utilise beaucoup de méthodes en commun avec le casework et le travail avec les groupes* » (p. 61). Il ajoute la proximité des valeurs à celle des buts et des méthodes. Il inscrit donc la méthode de l'organisation communautaire dans le travail social en dehors de pratiques radicales de l'ordre de la lutte sociale, lesquelles remettent en question les structures sociales qui génèrent oppression et injustices.

Aujourd'hui, du fait de son caractère militant, l'action sociale est toujours située

²⁷² Il définit l'organisation communautaire comme un « *processus dans lequel la communauté elle-même est impliquée pour déterminer la nature, la méthode et le rythme du changement, de l'innovation ou de la réforme* » (p. 39) avec trois composantes : orientation vers des buts spécifiques, orientation vers des buts génériques, ou processus.

²⁷³ Chez Ross, le « développement communautaire » est envisagé comme une méthode de l'organisation communautaire, appliquée aux régions connaissant un retard de développement, selon la terminologie de l'époque, au niveau national ou dans les pays du tiers-monde.

majoritairement en dehors du travail social. L'adage anglais « *don't bite the hand that feeds you* »²⁷⁴ marque la limite du contre-pouvoir dans la mise en œuvre par des travailleurs sociaux d'interventions communautaires, dans un cadre professionnel placé de manière croissante sous la tutelle des financeurs. Les initiatives qui visent la compétitivité sur le marché mettent en place un discours consensuel, axé sur la responsabilité et l'efficacité budgétaire.

Du côté de l'action sociale et du travail communautaire anti-oppressif, les intervenants ont ainsi tendance à se situer en marge du travail social. Ils critiquent sa dimension conservatrice et paternaliste, ainsi que son inadaptation à aider des publics en situation d'oppression. Kim pointe ainsi une relation de dépendance inhérente au travail social. Martin reproche au travail social son incapacité à laisser de la place aux contre-pouvoirs et aux conflits, conditions nécessaires pour le travail communautaire. Tony met en avant une lecture individualiste, donc culpabilisante des problèmes sociaux. Sean, formé comme travailleur social, se démarque progressivement de cette profession pour toutes ces raisons, comme l'illustre son récit ci-dessous :

Jeune travailleur social, « ce que je préférais déjà, c'était le terrain de jeu, travailler avec les gens comme des égaux, plutôt que de les traiter avec condescendance et de les voir tous comme ayant des problèmes, et moi, d'être la personne intelligente qui leur dit quoi faire. Je me disais souvent que ce n'était pas moi (...). Chaque fois que j'essayais de faire quelque chose pour le logement, on me disait de ne pas le faire, parce que j'étais financé par la municipalité. (...) J'ai été sanctionné pour avoir fait cela. Il n'est pas dans l'intérêt des employés de la mairie de jeter le discrédit sur la mairie, bien sûr. (...). [Dans le cadre d'une bourse de formation aux États-Unis], j'ai rencontré [Ed Chambers]²⁷⁵ pendant 10 minutes en 1979. Il a été (...) horrifié d'apprendre que j'étais travailleur social et a clôt la conversation, et il m'a dit en gros d'aller chercher un vrai travail ».

Le travail de Lukas, en République tchèque, marque une exception par rapport à cette dissociation classique entre travail social et activisme. Il pratique un travail social « militant », selon les mots d'un jeune médecin bénévole à Je So Pazzo, mais de manière officielle et avec l'aval de son employeur. Il exerce au sein d'une organisation conventionnée pour délivrer des services sociaux en matière d'accompagnement vers le logement et d'insertion sociale. À ce titre, il fait fonction de travailleur social, bien que n'ayant pas de diplôme dans ce domaine. Dans le cadre de son travail, en parallèle d'une activité de conseil et de soutien individuel classique, il met en place des actions à caractère militant en soutien de la population Rom, comme des occupations de locaux, des manifestations, et des campagnes auprès des pouvoirs publics locaux. Le contexte politique dans la municipalité de Brno semble favorable à

²⁷⁴ « *Ne mords pas la main qui te nourrit* »

²⁷⁵ Bras droit et successeur de Saul Alinsky à la tête de l'Industrial Areas Foundation.

l'émergence de ce type de contre-pouvoir, d'autant plus que Lukas entretient des relations amicales avec de nombreux élus. Dans cette configuration, la structure d'opportunité politique envoie aux différents acteurs des signaux positifs concernant l'émergence de mouvements sociaux, y compris au sein même du travail social. Brno est riche en initiatives citoyennes fortement interconnectées. Le cas de Lukas illustre une fois de plus le rôle crucial des orientations politiques locales dans les pratiques de travail social communautaire.

L'échantillon européen confirme donc les lignes directrices fixées par Ross en faveur d'un travail social communautaire consensuel (1955, 1967). Le travail social communautaire suit les évolutions globales du travail social, en cela qu'il tend à être catégoriel (participation ciblée et public restreint), orienté vers l'autonomisation des personnes et la construction des réseaux ; mais, à l'instar du travail social dans son ensemble, plusieurs courants divergents, dans les pratiques et les discours, transparaissent derrière ces tendances.

Chapitre 4 : Le travail communautaire comme un segment professionnel

Parmi les facteurs déterminant la place du travail communautaire dans le travail social, les enjeux professionnels tiennent une place de choix. Le travail communautaire apparaît en effet comme un segment minoritaire et souvent dévalorisé du travail social, en tension pour obtenir une reconnaissance dans un corps professionnel au prestige variable – et parfois lui-même et recherche de reconnaissance.

I. La place ambiguë du travail communautaire dans le travail social

A. Un sous-secteur précaire de l'intervention sociale

Les travailleurs communautaires, impactés par la gestion managériale par appels d'offres et la raréfaction des ressources, sont davantage touchés par la précarité que les autres travailleurs sociaux. Leurs conditions salariales et les moyens alloués à leurs services attestent d'un faible niveau de reconnaissance, quand bien même leur travail est complexe et exigeant.

1. Précarité des ressources disponibles

Les professionnels de terrain sont souvent engagés dans des projets dont la durée est limitée, en particulier quand ils travaillent dans le domaine associatif. La gestion contractuelle de l'offre de service repose sur « *des contrats courts, ce qui n'aide pas* », dit ainsi Damian. « *Nous pouvons faire quelques actions à court terme, quelques-unes à moyen terme (...) quand l'argent rentre* », ajoute Morgan. « *Mais nous n'avons plus de financement pour le travail au quotidien. (...) Cela fait partie des mesures d'austérité au Royaume-Uni* ». Cette précarité d'emploi dépasse le contexte du Royaume-Uni. Ainsi en France, depuis son embauche il y a 5 ans, Chloé travaille en CDD de 3 mois à 3 ans car elle « *dépend de financements et de subventions* » liés à des appels à projet. Elle décrit sa situation d'emploi comme « *tumultueuse* ». Quant à Cyril, il a vu la fermeture de son service en 2019 suite à une baisse des financements. A Breda, Nellie témoigne :

« Il y a deux ans, (...) nous avons demandé, je crois, 300.000 euros pour un an pour tous les projets. Je ne pense pas que ce soit beaucoup. Et nous avons reçu une lettre en retour, et la municipalité nous a dit "maintenant, vous faites un très bon travail, très très très bon, et nous aimerions trouver des opportunités de l'étendre à d'autres quartiers de Breda, mais nous vous donnons 100.000 euros de moins. (...) Nous avons dû licencier deux travailleurs. Mon patron, parce qu'il était presque à la retraite, il a donné quelques heures pour que nous maintenions un des collègues qui allait être licencié, à mi-temps. Il y a un poste que nous avons perdu et que nous n'avons jamais récupéré ».

La raréfaction des ressources financières précarise les carrières des professionnels du travail communautaire, en particulier dans les pays où le travail social est résiduel (Angleterre, Italie du Sud). En Angleterre, les carrières des intervenants oscillent entre bénévolat et salariat en fonction des subventions disponibles et des projets : Morgan et Damian ont connu des périodes de chômage où ils étaient bénévoles à plein temps, et la plupart des professionnels sont entrés dans le travail communautaire par le biais du bénévolat (Derek, Charles). En Italie du Sud, certains intervenants travaillent bénévolement (Silvano) ou ne sont pas rémunérés pour la totalité de leurs heures (Marcello). De plus, une partie des actions observées dans ces pays génèrent leurs propres ressources. En Angleterre, Citizens UK vit des cotisations de ses adhérents, Derek a obtenu un poste de 4 ans à la municipalité pour lequel il a réussi « *à ramener son propre salaire* », et l'association napolitaine d'Angelo génère ses propres ressources grâce à l'industrie du tourisme. Il existe également des modèles orientés vers la production de services, comme l'entreprise communautaire (Arthur). L'indépendance vis-à-vis de financeurs est parfois recherchée ; dans ce cas, elle entraîne un risque de précarité assumé (Silvano, Tony, Sean).

2. Des écarts de salaire entre travailleurs sociaux et travailleurs communautaires

Quelle que soit la stabilité de leur poste, les professionnels interrogés sont majoritairement insatisfaits de leur niveau de reconnaissance professionnelle, qui se manifeste essentiellement par leur rémunération, et parfois par leur charge de travail.

Concernant la rémunération, des écarts salariaux vis-à-vis des autres travailleurs sociaux sont principalement liés au statut des professionnels, selon qu'ils exercent dans les services publics ou dans des associations. Les travailleurs communautaires ont moins de chances d'exercer avec le statut de fonctionnaire que d'autres travailleurs sociaux. Ainsi, en dépit d'un contexte suédois où les travailleurs sociaux sont directement embauchés par les municipalités, à Gävle (Suède), « *la plupart des travailleurs sociaux qui font du travail communautaire sont embauchés par des*

ONG » (Anna). De même, en Italie, « *dans les projets innovatifs, les assistants sociaux ne sont pas dans le public mais dans le secteur caritatif* », confirme Mila.

En République tchèque, les écarts de salaire sont de l'ordre de 20 à 25% entre les associations et la fonction publique. Lukas combine trois activités professionnelles, et Vinca a une activité de e-commerce à côté de son emploi de travailleur communautaire : « *nous relevons du secteur non-lucratif, donc en république Tchèque, c'est difficile de vivre sur son salaire !* ». En Italie, on observe les mêmes écarts entre salaires du privé et du public, même si les rémunérations des travailleurs sociaux restent globalement faibles. « *Nous sommes tous sous-payés* » (Abramo), en particulier dans le sud.

Au sein même de la fonction publique, à qualification égale, les travailleurs sociaux qui pratiquent le travail communautaire peuvent être moins bien payés que leurs homologues. L'exemple suédois est éclairant sur ce point. A Gävle, initialement, les field workers « *avaient les salaires les plus bas de tous les travailleurs sociaux. Et puis la municipalité a dit : on va vous augmenter, parce que vous êtes si bas, alors que tout le monde a les mêmes qualifications que vous, et ils sont au même niveau de travail que vous... Mais ils étaient beaucoup plus hauts !* » (Anna). A Mölndal, Sebastian et Viveka s'insurgent contre des différences de salaire persistantes :

« S : Nous avons aussi des salaires très bas, [malgré] notre niveau d'éducation, et tout ça. Nous serions mieux payés si nous travaillions, par exemple...

V : ... dans un bureau social...

S : un bureau social, ou à l'école, ou... Il y a une grande différence. Alors on se dit : pourquoi on reste ?

V : J'ai travaillé ici pendant 12 ans, jusqu'en 2012, et ensuite j'ai commencé à travailler dans un bureau social. J'y suis restée 5 ans, et après je me suis dit qu'on ne peut rien faire dans un bureau, donc je suis revenue ici ! Mais j'ai dû, euh, parler à ma famille, car c'est une très grande différence.

S : (...) pour répondre à ma question "pourquoi restons-nous ?" : parce que (...) c'est pour avoir une utilité. Faire une différence ».

La différence de salaire est donc conséquente quoiqu'il s'agisse du même employeur, à qualifications et expérience égales. Les travailleurs sociaux communautaires « *ne sont pas pris au sérieux* » (Sebastian) par leurs collègues des autres services sociaux municipaux : ils sont assimilés aux animateurs de jeunesse, qui sont en règle générale moins qualifiés et moins bien payés. Il reste souvent l'idée que le travail communautaire « *doit encore vraiment prouver sa raison d'être* » (Alain, au sujet du DSL). Les professionnels sont contraints de faire l'arbitrage entre une rémunération plus avantageuse, et une autre forme de gratification professionnelle : ils exercent un travail qui, à leurs yeux, a du sens.

3. Des conditions de travail contraignantes

Le travail communautaire est un travail exigeant, du fait même de sa nature. Le travail interpersonnel et intergroupes est fluctuant, et l'intervenant voit souvent des mois de construction mis en péril du fait de difficultés relationnelles. Amal reconnaît que le travail peut être usant du fait de sa complexité : « *chaque groupe a des besoins différents, et quand un groupe se sépare (...) c'est toi qui te retrouves au milieu à faire la médiation. (...) Ils montent un projet ensemble et tout d'un coup ils se séparent, et Oh mon Dieu, que faire ?* ». Cela nécessite d'accepter l'incertitude par rapport à des objectifs fixés, ainsi que l'incertitude que représente la rencontre avec l'autre en dehors de tout cadre. « *Il y a quand même du don de soi (...) dans ce qu'on met en œuvre (...), on va au charbon* », dit Marianne.

A cette exigence de travail s'ajoute une insatisfaction quant aux moyens alloués aux services. Les travailleurs communautaires sont ainsi susceptibles de travailler en sous-effectif, ou à temps partiel, à l'instar de Tania, qui souhaiterait passer à plein temps. Elle travaille régulièrement 40 heures par semaine au lieu de 32, mais sans contrepartie salariale. Elle pense qu'il « *manque beaucoup de collègues* » à son équipe pour faire un travail de qualité, car la demande est très importante. Dans l'équipe de Nellie, 3 personnes sur 5 travaillent à temps partiel : « *c'est vraiment peu si tu compares au nombre de jeunes que nous accompagnons* ». A Ostrava, Renata est seule à exercer comme travailleur communautaire sur deux quartiers, également en temps partiel (20h par semaine) – une solitude qu'elle vit comme pesante et qui pourrait, à terme, l'amener à quitter son poste. Le manque d'effectifs peut conduire à l'épuisement, comme en témoigne Filipe : « *Depuis que je suis à l'asso, j'ai vu 4 personnes qui ont le poste que j'ai dans des structures plus petites que la mienne qui sont partis avec dépression, burn-out, qui ont pas vu leur enfant grandir* ».

En revanche, lorsque le travail communautaire n'est pas leur activité principale, cette expérience peut susciter une reconnaissance par l'employeur. Noémie, suite à une action de développement social local coordonnée à partir d'un service social polyvalent, a été promue au poste de chef de service, et a obtenu le financement d'une formation de DEIS ainsi que des missions de formation auprès de collègues. Au sein de son département, ces compétences sont recherchées. De même, aux Pays-Bas et en Angleterre, certains professionnels expriment leur confiance dans leur avenir professionnel, du fait qu'ils disposent de compétences, mais surtout d'une expérience, recherchées. Jacobi affirme ainsi : « *je peux montrer ce que j'ai fait (...). J'ai bien plus de compétences que nécessaire pour me trouver une autre [activité professionnelle] :*

je peux mettre les gens en relation, je peux être cet espace de sécurité, j'ai l'énergie, oui ! ». La bonne santé du marché de l'emploi néerlandais participe de cette confiance. Erik affirme qu'il « *y a beaucoup de postes de travailleurs sociaux* », dont 5% seraient ouverts aux travailleurs communautaires. En Angleterre, Derek s'estime privilégié en fin de carrière car son savoir-faire et son expérience sont valorisés sur le marché du travail : Terry, Derek et Sean mettent en avant le fait que, vu le non-renouvellement des effectifs en travail communautaire en Angleterre, les professionnels qualifiés et justifiant d'expériences significatives sont difficiles à recruter. « *On a des gens qui font des projets de sécurité communautaire, sur les comportements anti-sociaux, et ils sont constamment en recherche de personnel mais ils n'arrivent pas à trouver ! Tu ne trouves pas de travailleurs communautaires avec de l'expérience !* », témoigne Derek. « *Comme il n'y a pas eu de développement communautaire pendant 20 ans, il n'y a personne qui a de l'expérience* », confirme Terry – un constat partagé par Lisbeth aux Pays-Bas.

La non-attractivité des conditions de travail a entraîné la raréfaction des professionnels qualifiés. Il y a donc un paradoxe sur le marché de l'emploi des travailleurs communautaires du point de vue de l'offre et de la demande : leur expérience est recherchée, car rare, mais ils sont peu reconnus (bas salaire, contrats courts, temps partiels subis), donc les postes sont moins attractifs. Il semble y avoir un hiatus entre des professionnels en fin de carrière, expérimentés et recherchés pour leurs compétences en gestion de projet participatif, et, en bas de l'échelle, des professionnels frayant avec le bénévolat.

4. Des professionnels à la marge

Le travail communautaire « *n'intéresse pas les travailleurs sociaux* », regrette Lovisa (Suède). Quel que soit le pays, ils sont ainsi considérés, par les travailleurs sociaux comme par eux-mêmes, comme des professionnels à la marge, qui ne correspondent pas aux représentations dominantes du travail social. Aux Pays-Bas, les diplômés de la filière socio-culturelle sont « *un type très particulier d'étudiants* » (Sietske) : « *CMV, c'est le côté le plus, le plus créatif* » (Tania). En France, une expérience rapportée par Déborah met en lumière cette identité à part, dès la formation. A deux reprises, des étudiants placés par le centre de formation dans des structures associatives communautaires se sont remis en question sur leur choix de formation à l'issue du stage, après avoir été confrontés à un terrain qu'ils identifient comme n'étant « *pas dans la norme* ». Dans l'échantillon français, s'y ajoute la surreprésentation des profils internationaux dans les formateurs et professionnels (Deborah, Filipe, Martin, Cyril, Tony, Marc).

Les travailleurs sociaux qui s'engagent dans le travail communautaire auraient ainsi une identité à la marge, du fait de leurs compétences et parcours personnels, mais aussi du fait même de leur mandat. « *Pour être en capacité d'aller à la rencontre d'un public qui est un peu à la marge, il faut que nous aussi, on soit un peu dans cet à la marge* », note Denis. En France ou en Angleterre, leur choix de carrière peut avoir une dimension militante. « *On ne peut pas travailler à [l'association] sans avoir un côté militant* », affirme Filipe : son engagement et sa disponibilité, qui se manifestent notamment par l'amplitude horaire de son travail, s'étendent à l'ensemble de l'équipe. Marianne évoque l'« *implication* » des professionnels de l'équipe, dans laquelle « *il y a quelque chose de militant (...). Je trouve qu'on a beaucoup de ça au service : des gens engagés (...). Moi, je me sens militante* ».

En République tchèque ou en France, l'expression « travail communautaire » (ou DSL pour la France) est souvent incomprise, utilisée pour nommer des méthodes qui n'en sont pas, et inversement, parfois ignoré de ceux qui le pratiquent. Bien que le travail communautaire soit plus installé aux Pays-Bas, il reste une part d'indétermination. « *Avec le CMV, ce ne sont pas forcément des gens qui ont des problèmes. C'est vraiment du développement communautaire. Et donc, [les étudiants] ne savent pas exactement de quoi il s'agit* », dit Sietske. Au sein même du travail social, la catégorie ne fait donc pas référence. En conséquence, les travailleurs communautaires doivent souvent faire preuve de davantage d'insistance et de pédagogie pour que leur travail soit reconnu par les pouvoirs publics, par exemple aux Pays-Bas (Tania), où la municipalité d'Utrecht reconnaît « *peu à peu* » le travail des centres sociaux et travailleurs communautaires, grâce à des outils produits par l'association.

5. Le bénévolat dans le travail communautaire

A partir de quand un participant à une action devient-il bénévole ? La question du transfert de responsabilité, de l'organisme ou de la collectivité vers l'individu, semble être la ligne qui marque l'entrée dans l'engagement bénévole. Le recours au bénévolat est ainsi révélateur du niveau d'investissement public et du rôle dévolu par l'Etat à la société civile.

Les bénévoles sont rares dans les interventions observées en Suède, en particulier dans le secteur public. Par exemple, à Mölndal, le dispositif emploie, forme et rémunère des jeunes du quartier pour mener le diagnostic et animer certaines activités, plutôt que de les solliciter bénévolement. Le secteur associatif fait davantage appel aux bénévoles, comme à Kulturum, pour proposer et animer des activités ; dans ce cas les locaux leur sont ouverts, mais ils ne remplacent en aucun cas les salariés. Chez Rapatac, on recherche la participation des parents,

mais, là encore, pas pour remplacer un salarié de l'équipe. Il n'y a donc jamais de démarche volontaire de recrutement des bénévoles, mais plutôt un espace offert à leurs propositions. Cela est vrai dans une moindre mesure en France. Seul Filipe fait explicitement référence aux bénévoles : le bénévolat est un outil pour toucher largement la population et relayer les propositions de l'association dans les premières phases d'un projet. L'association de Cyril a obtenu l'emploi d'une femme-relais, qui était jusqu'alors engagée bénévolement, pour valoriser ses compétences culturelles et relationnelles. Le salariat est valorisé comme permettant l'accès à un statut, une reconnaissance, une pérennisation, et une insertion professionnelle. Les centres sociaux font également appel au bénévolat, dans une démarche de co-gestion héritée de leur histoire ; mais laisser la place aux collectifs d'utilisateurs ne désengage pas les professionnels de leurs missions et responsabilités.

Aux Pays-Bas, ou dans certains programmes anglais ou italiens, le recrutement des bénévoles constitue le cœur de l'intervention communautaire. Dans des méthodes telles que ABCD en Angleterre (les bénévoles les plus engagés étant reconnus comme des *community connectors*), le travail social relationnel italien ou le travail social à l'avant-champ néerlandais, le recours au bénévolat apparaît ainsi comme utilitaire, tout en étant doublé d'un discours idéologique sur l'activation et la participation. Dans ces cas, l'intervention vise à créer des réseaux qui permettent aux individus d'être mieux entourés, donc plus autonomes, quand les services publics se retirent. Le bénévolat remplace les services auparavant fournis ou subventionnés par le secteur public.

Enfin, en Italie ou en Angleterre, certaines associations reposent exclusivement sur du travail bénévole (Piazza Piccola, Pepy's Forum). Ces deux exemples sont révélateurs d'un Etat providence résiduel qui ne couvre que les besoins essentiels (cas anglais), voire d'un Etat providence rudimentaire qui ne les couvre pas (Italie du Sud). En réponse, la société civile peut chercher à générer ses propres ressources économiques pour permettre à des bénévoles d'accéder au statut de salarié (Angelo, Naples ; Arthur, Angleterre).

Le recours au bénévolat semble donc davantage lié à des contextes économiques (ressources à disposition) et politiques (modèle d'Etat providence, place de la société civile), qu'à des choix stratégiques motivés par une certaine vision de la participation et du rôle qu'y joue l'utilisateur.

B. Est-ce du travail social ?

1. Une définition du travail social plus large

La définition du travail social semble plus ou moins large selon les pays ; on peut postuler que, plus sa définition est large, plus le travail social a de chances de faire la place au travail communautaire ou à d'autres approches hétérodoxes en son sein.

Borje affirme, ainsi, que la définition du travail social en Suède est très large. Celui-ci est installé à la fois comme une pratique professionnelle et une discipline académique depuis 1977, ce qui lui confère un certain prestige. Le travail social absorbe d'autres disciplines au lieu d'être remplacé ou d'être récupéré à ses marges par d'autres métiers. En tant que discipline, le travail social est « *un peu la « grande sœur » pour tous* », dit encore Borje. Cette définition du travail social large lui permet d'inclure dans les services sociaux publics des domaines d'intervention qui seraient considérés comme à la marge ailleurs en Europe, dont le travail communautaire, la prévention spécialisée et *l'outreach*.

Aux Pays-Bas, la protection du titre de travailleur social ne concerne que les professionnels se destinant à travailler avec les jeunes (filière pédagogique : SPH) ; aussi, notre échantillon comporte des profils professionnels diversifiés répondant à des appellations nombreuses, rassemblés au sein d'une définition large du travail social, comme en Suède mais pour des raisons différentes. L'animation socioculturelle (CMV, jusque 2015) est enseignée comme une filière à part entière du travail social. Du fait de ces deux facteurs particuliers, la question de l'appartenance au travail social ne constitue pas un objet de débat pour les personnes interrogées, et elles s'y rattachent toutes spontanément, tout en gardant une identité à part, créative et atypique, au sein du travail social.

En République tchèque, avant 2006, dit Zofie, « *nous avions une bonne situation pour le travail communautaire* », car la loi laissait aux travailleurs sociaux les marges nécessaires pour mener du travail communautaire dans le cadre de leurs fonctions. Depuis la réforme, « *tous les services sociaux sont centrés sur du travail individuel (...) ou avec des familles* ». La loi de 2006 restreint le travail social à une activité de service, individuelle et technique, sur le modèle anglais du *Care Managment* (CHTYL et KOVALIKOVA 2018). Elle définit le travail social comme une activité ou un ensemble d'activités qui fournissent « *une assistance et un soutien aux personnes pour favoriser leur inclusion sociale ou prévenir l'exclusion sociale* » (Art 3), et détaille les actions considérées comme relevant du travail social – une exhaustivité qui enferme plutôt que

d'ouvrir à l'innovation. Les intervenants ont donc tendance à se positionner en dehors du travail social. « *Le travail social en République tchèque et très standardisé, avec beaucoup de restrictions* », dit Magda. De même, en Italie, du fait du gel des budgets, les assistants sociaux diplômés sont majoritairement cantonnés à un travail curatif auprès des populations les plus fragiles, notamment en protection de l'enfance. Ils exercent de préférence au sein des municipalités, où leurs missions sont, à de rares exceptions près, exclusivement orientées vers de l'individuel (Vittoria, Anetta), « *En réalité, les travailleurs sociaux sont dans leurs bureaux. (...). Ils font du casework* » (Vittoria).

En Angleterre, la filière « jeunesse et travail communautaire » est nettement dissociée du travail social : de fait, toutes les personnes interrogées se situent en dehors du travail social. Les travailleurs sociaux sont cités (par Amal, Terry, Arthur) d'abord en référence à la protection de l'enfance, puis à la santé mentale, et à la question du vieillissement : « *les travailleurs sociaux c'est un peu comme un hôpital. Il y a les cas de protection de l'enfance, c'est tout ce qu'ils font* », dit Terry. Cette vision restreinte travail social s'explique par le fait que « *le travail social est le secteur qui a été le plus affecté par les coupes dans le secteur public* » (Terry), ce qui a entraîné une restriction de leurs missions et champs d'exercice.

En Angleterre, en Italie et en République tchèque, les évolutions législatives ainsi que le tournant de la rigueur budgétaire ont contribué à restreindre le domaine du travail social, majoritairement individuel, et à l'éloigner du travail communautaire. Les Pays-Bas contredisent cette tendance, car, bien que leur système d'Etat-providence se soit nettement orienté vers un modèle libéral, la communauté professionnelle, académique et les décideurs maintiennent une définition large du travail social, incluant le travail communautaire au titre de la prévention. La définition plus ou moins large du travail social n'est donc pas uniquement liée au modèle d'Etat-providence, mais d'autres facteurs entrent en jeu, comme le prestige de la profession et les représentations dominantes du métier, liées à son histoire.

2. Un travail social à dominante individuelle et prescriptive

La représentation dominante du travailleur social en Europe est celle d'un professionnel recevant individuellement des personnes, ou des familles, dans un service – cela se vérifie dans tous les pays de l'échantillon, et constitue un frein majeur à la diffusion de méthodes de travail communautaire dans le travail social. Infléchir cette représentation affecterait l'identité

professionnelle même, à savoir ce que les professionnels croient être le cœur du métier²⁷⁶, notamment en termes de « *sens accordé à leur travail* », et « *de savoirs reconnus comme utiles* » à l'exercice du métier (Dubar et al 2015 p. 325).

Ainsi en Suède comme ailleurs en Europe, le travail communautaire correspond à une vision minoritaire du travail social, considéré essentiellement dans sa dimension individuelle. « *En Suède, pendant une longue période, le travail communautaire a été – et est toujours – marginalisé dans les discours sur le travail social* », affirme Sven. « *Il y a une très, très petite minorité de travailleurs sociaux qui font du travail communautaire. (...) les travailleurs sociaux en Suède s'occupent des familles, des individus, des toxicomanes et toutes de problèmes. Et aussi le soutien financier. Donc ça c'est l'essentiel, vraiment* » (Borje). En dépit d'une définition large du travail social, Lovisa remarque que les jeunes diplômés en travail social (*Socionöm*), s'ils étaient interrogés, ne considéreraient probablement pas le travail communautaire comme du travail social, reflétant ainsi l'image prédominante d'un travail individuel dans l'institution au sein de la profession.

En Italie, les services publics « *n'ont pas l'habitude de faire du communautaire dans le cadre de leur travail* » et n'ont « *pas le temps* » pour cela, selon Vittoria. Magda pense que les travailleurs sociaux tchèques sont « *trop centrés sur la personne, et ils sont incapables de travailler; disons, un niveau au-dessus, et de voir le système (...). En général, cela ne les intéresse pas* » : ils ont tendance à se focaliser sur les problèmes de l'individu et à les faire « *parler, parler, parler* » (Magda). En France, Chloé associe le travail social à l'accompagnement « *de manière individuelle (...) dans les problématiques sociales* ». Comme elles, Tony situe intuitivement le travail social du côté de l'intervention individuelle. Il regrette que le travail social soit fondé sur une lecture individualiste et culpabilisante des problèmes sociaux, quand bien même « *ce que vivent les personnes de difficile, les discriminations, les violences conjugales, (...) a des causes dans la manière dont la société s'organise* ». Dans les représentations dominantes, l'aide individuelle s'assortit d'une focalisation sur la résolution de problèmes amenés par l'individu.

Ainsi, des méthodes qui sortent du cadre du *casework*²⁷⁷ (RICHMOND 1922, 2002), ou plus

²⁷⁶ Le métier, selon Dubar et al (2015), a une dimension objective, et une dimension subjective et individualisée. L'identité professionnelle relève de la subjectivité. C'est une « *théorie indigène de la profession* », fondée sur « *des croyances subjectives sur le travail, ancrées dans l'expérience* » (Dubar et al. 2015 p. 309).

²⁷⁷ Richmond (2002) définit le casework comme une méthode d'aide individualisée, visant à résoudre des problèmes d'ajustement entre l'individu et son environnement. La relation d'empathie est un levier du processus d'aide au « *développement de la personnalité* » (p. 47), d'où l'appui sur la psychologie.

largement de l'accompagnement individuel, sont non-orthodoxes et potentiellement hors du travail social. Filipe l'exprime quand il affirme que son travail est « *plein d'erreurs* » par rapport au travail social canonique, du fait de sa proximité avec la population.

La nature même du travail communautaire est un facteur susceptible de rebuter les travailleurs sociaux. Il est important dans le travail communautaire d'accepter « *l'incompétence et l'insécurité* », dit Kalle, et de sortir d'une posture d'expert. Or « *nous ne formons pas [les travailleurs sociaux] à l'insécurité et à l'incompétence (...). Nous sommes formés comme compétents (...). Beaucoup de gens arrivent ici et ils « savent »* » (Kalle). Les travailleurs sociaux seraient peu disposés au travail communautaire car moins flexibles que les professionnels issus d'autres champs. « *C'est très difficile de sortir de la mentalité du provider²⁷⁸* », note Zofie, expliquant que la formation aborde peu les questions d'empowerment et véhicule une image de l'utilisateur passive et sans ressources pour agir. Dans la tradition du Welfare State, les travailleurs sociaux sont plutôt centrés sur la pratique prescriptive (par opposition au participatif) : « *tu as un problème, et moi, je suis l'intervenant, je vais t'aider à (...) résoudre ton problème ; ça peut être avec de l'argent, ou avec mon expertise, ou une intervention thérapeutique* » (Vittoria). En France également, « *on est sur des professionnelles qui ont une capacité à vouloir contrôler et maîtriser le système* » (Marc). La France est le pays où la question d'un nécessaire changement de posture est la plus récurrente. Cela peut certes signaler des rigidités professionnelles, du fait de l'insécurité vécue par des travailleurs sociaux français qui craignent d'être délégitimés car inutiles (Marie) ; mais c'est peut-être aussi le signe d'un mouvement de fond en faveur de méthodes de travail social renouvelées (notamment vers davantage de travail communautaire), qui génère des tensions.

Dans ce cadre, pour Kalle « *le travail communautaire est une nouvelle entrée* », c'est-à-dire une nouvelle manière de travailler, dans le travail social. Or, en Italie ou en France, les travailleurs sociaux sont peu formés et outillés en la matière. Le temps de formation et d'actualisation des connaissances pour les travailleurs sociaux italiens en poste fait défaut dans les services sociaux municipaux : « *en Italie, le travailleur social n'étudie pas. Ne lit pas beaucoup d'articles. Ils doivent suivre quelques formations, mais pas beaucoup. Je crois que beaucoup de travailleurs sociaux ont une vision un peu obsolète du travail social* » (Vittoria). En France, les professionnels se sentent peu outillés sur le collectif en sortie de formation. « *On apprend sur le tas* », dit Marianne. « *Le collectif, c'est une notion qui reste très, très floue* »

²⁷⁸ En anglais, le *Provider* est celui qui subvient aux besoins, qui apporte une aide. Nous conservons le terme anglais employé par Zofie faute de traduction satisfaisante.

(Cyril) pour des professionnels qui « *manquent de méthodologie* » (Noémie) et qui doivent être formés à nouveau par le terrain (Marc).

3. Les discours paradoxaux des professionnels

Dans les pays d'Europe continentale de notre échantillon, les travailleurs sociaux et formateurs interrogés considèrent que l'activité de travail communautaire fait pleinement partie des missions du travail social. C'est le cas Zofie, Ivanka, et Renata en République tchèque. Certains vont au-delà, affirmant que le travail communautaire représente le cœur du travail social, un retour aux fondamentaux. Viveka estime qu'on ne peut « *vraiment rien faire depuis un bureau* », dans du travail social individuel, et Sebastian va jusqu'à renverser le rapport en affirmant que « *c'est [eux] qui [font] le travail social (...), le vrai.* ». Pour l'un comme pour l'autre, l'intervention communautaire de terrain est plus efficace, moins coûteuse, et « *meilleure pour tout le monde* » (Sebastian) que les services sociaux individuels. Pour Noémie, « *les bases du DSL, (...) c'est les bases du métier d'ASS. C'est-à-dire : la participation, les partenaires, faire le lien (...). C'était d'amener la personne à être autonome et ne plus avoir de problèmes, et répondre à ses besoins (...); qu'elle ait conscience de ses difficultés et se donne les moyens pour agir* ». Pour Sandrine, la participation à un travail collectif dans le cadre des Droits Culturels a représenté un retour aux fondamentaux, à « *ce [qu'elle a] appris à l'école... mais on le perd* ».

Pourtant, comme évoqué plus haut, le travail communautaire est absent (Angleterre), expérimental (Italie) ou minoritaire (France, Suède, République tchèque et Pays-Bas) dans le travail social. Il attire des professionnels ayant des parcours et compétences atypiques, par exemple créatifs, ou militants, ou ayant un parcours international. On se trouve donc face à un paradoxe : **le travail communautaire se situerait à la fois au cœur du travail social du point de vue de ses valeurs et principes d'action, et à sa marge du point de vue de ses méthodes.**

Les travailleurs communautaires issus de filières autres que le travail social, professionnels ou bénévoles, rattachent spontanément leur pratique au travail social, même s'ils peuvent revenir sur leurs paroles en élaborant, en référence à la définition légale du travail social. Ils justifient leur appartenance au travail social par leurs objectifs ou leurs pratiques :

- Pratiques : la proximité avec les usagers et la connaissance du milieu sont mises en avant. « *Bien sûr [que ce que nous faisons est du travail social] : nous sommes sur le terrain, nous recevons leurs récits* », dit Behrzad. « *Nous connaissons leur vie, (...) nous*

avons une connexion avec eux ». « *Je ne fais pas ami-ami* » (Cyril).

- Objectifs poursuivis et résultats de l'action : c'est le sens de leur intervention, et son efficacité, qui rapprochent les intervenants du travail social, en référence à un changement observé. Ainsi, le travail de Tessa « *fait une différence dans la vie des gens* » et elle « *voit les résultats de son travail dans les familles* ». L'action de l'association d'Angelo « *améliore la vie des habitants du quartier* ».

Leur connaissance du métier, du fait de leur formation ou de relations professionnelles entretenues avec le travail social, est également susceptible d'influencer leur perception : par exemple, Cyril (France) et Suresh (Rép. Tchèque), quoique n'étant pas travailleurs sociaux de formation initiale, enseignent le travail communautaire dans ces filières, et se sentent donc proches du travail social.

Ainsi le travail communautaire, du côté des non-diplômés du travail social, peut légitimement être reconnu comme du travail social, quoique cela ne soit conforme, ni aux représentations dominantes, ni, dans certains pays, à la définition légale. A l'instar des diplômés de travail social, ils se situent ainsi à la fois à la marge du travail social du fait de leur non-reconnaissance comme travailleurs sociaux, et en son centre du point de vue de leurs objectifs et pratiques.

Enfin, une minorité des professionnels se situent résolument en dehors du travail social. Ils interviennent dans des organisations visant, sinon le changement social, du moins l'empowerment, et ils considèrent leur approche du travail communautaire et le travail social comme incompatibles, appelant à une pratique plus structurelle et moins prescriptive du travail social. A l'exception de Sean, qui reconnaît l'intérêt de leur complémentarité, ils se montrent insatisfaits du travail social (Tony, Terry, Martin). Cette position rappelle l'incompatibilité fondamentale, évoquée plus haut, entre travail social et activisme / changement social.

4. Statut des professions sociales et place du travail communautaire

Nous avons vu qu'une définition plus large du travail social permettait d'intégrer largement des méthodologies et identités professionnelles hétérodoxes au sein du groupe professionnel, ce qui joue en faveur de la légitimation du travail communautaire au sein du travail social. De même que sa définition, le statut du travail social varie selon les pays : nous chercherons ici à déterminer si le niveau de reconnaissance et d'autonomie professionnelles influent sur la place du travail communautaire.

Le statut et l'autonomie des groupes professionnels constituent, depuis son origine, les principaux champs d'études de la sociologie des professions. La reconnaissance d'une spécificité professionnelle justifie un statut et des privilèges, tels que des conditions salariales avantageuses, un respect dans l'opinion, et surtout un haut niveau d'autonomie. « *Les membres d'une profession ont réussi à se faire reconnaître comme les seuls dont les connaissances et l'expérience permettent de décider ce qu'il faut faire dans une situation donnée, et de juger, en fin de compte, si ce qui a été fait a été bien fait* » (BECKER 2009 p. 10).

Plusieurs critères peuvent ici être retenus pour juger du statut du travail social.

- La rémunération et les avantages sociaux (MAUBAN et al 2013) comme gages de reconnaissance : stabilité des financements, conditions de travail (charge de travail, équipements, accès à la supervision...).
- Autonomie professionnelle : contrôle de la certification, protection du titre, degré de contrôle managérial, lien direct des professionnels de terrain avec les élus, et indépendance académique.

Par indépendance académique, nous entendons l'existence d'une chaire universitaire autonome en travail social. Ce critère semble déterminant, dans la mesure où la sphère académique constitue l'un des trois niveaux qui produisent et transmettent le savoir formel, aux côtés des décideurs et des praticiens. Dès lors, le groupe professionnel est capable de produire son propre système de justification (FREIDSON 1986, cité par DUBAR et al 2015).

Nous regroupons les pays en trois niveaux, au regard du statut professionnel du travail social :

- Elevé : Suède
- Moyen : Pays-Bas, République tchèque
- Faible : France, Italie, Angleterre

En Suède, « *à bien des égards, nous avons de meilleures conditions de travail* » que les collègues européens, remarque Borje, du fait de la pérennité des crédits alloués de la qualité des équipements. Lorenz (1994) note l'autonomie des travailleurs sociaux et leur haut niveau de reconnaissance professionnelle. « *La structure et les ressources des services sociaux municipaux permettent aux travailleurs sociaux de s'impliquer directement dans l'évaluation, l'adaptation et le développement des services, en lien avec l'évolution des besoins et de manière intégrée* » ; de fait « *les travailleurs sociaux jouissent d'un statut élevé dans la société, et les*

effets stigmatisants de leur travail sont réduits au minimum » (LORENZ 1994 p.23). Le travail social occupe une position de force, ce que révèlent de nombreux indices dans les entretiens menés en Suède : haut degré d'autonomie sur le poste, pratique de la supervision, reconnaissance par l'autorité politique locale, marché de l'emploi favorable aux travailleurs sociaux. La constitution du travail social en tant que discipline universitaire lui permet d'adosser sa pratique à une recherche solide et ouverte sur l'international.

Aux Pays-Bas, les professionnels affichent une confiance dans leurs compétences professionnelles et leur valeur sur le marché de l'emploi. Ils sont majoritairement satisfaits quant à leur rémunération et leur degré d'autonomie. Ils peuvent communiquer directement des propositions d'intervention à la municipalité, à titre individuel ou pour leur association. Le travail social est certes enseigné dans les hautes-écoles, et non à l'université ; mais les compétences pratiques sont valorisées sur le terrain, dans une approche pragmatique du travail social. En République tchèque, la rémunération est moins satisfaisante ; mais l'autonomie professionnelle sur le poste est bien présente, ainsi que le lien possible avec les élus municipaux. L'université a été motrice de la réintroduction du travail social après la chute de l'Union Soviétique, et conserve une place centrale dans la recherche et l'expérimentation. De fait, en dépit de l'inflexion libérale des institutions tchèques à partir de 2006, le travail social, fondé sur la recherche, conserve un niveau satisfaisant de prestige.

La principale force du travail social anglais est qu'il produit de la recherche et de la littérature. Il constitue une discipline universitaire ouvrant l'accès au doctorat. Les travailleurs sociaux anglais sont rassemblés en une association professionnelle influente, et leur titre est protégé. Cependant, nous l'avons associé à la troisième catégorie du fait de l'importance des coupes budgétaires dont les services sociaux ont fait l'objet depuis les années 1980, et de sa mise sous tutelle d'une gestion managériale lui laissant de très faibles marges d'autonomie. Le travail social a ainsi vu ses missions restreintes à l'essentiel, et ses outils systématisés dans un système bureaucratique descendant.

La France et l'Italie présentent certaines similitudes. Toutes deux ont la particularité d'avoir maintenu une validation par les pairs (quoique partielle) pour la délivrance des diplômes en travail social, donc un contrôle par le corps professionnel. Cela dénote un certain corporatisme²⁷⁹, qui peut induire des rigidités face à l'expérimentation, ou des tendances au

²⁷⁹ Rosanvallon (1989) écrit des formes corporatistes de régulation professionnelle en France : « *c'est toujours de manière perverse que les corps réapparaissent en France, sous la vieille forme des systèmes fermés et privilégiés* ».

repli quand sa légitimité est remise en cause. En dépit du rattachement du travail social à l'université en Italie, la fracture, voire la défiance, entre le monde académique et le monde professionnel reste forte. Anetta affirme que le rattachement du travail social à la sociologie a constitué un asservissement, et un appauvrissement méthodologique, plutôt qu'une promotion. On observe en France la même rupture entre la sphère professionnelle et l'université dans le travail social, bien que la réforme des diplômes en 2018 concrétise un premier pas modéré vers un rapprochement. Cette rupture vis-à-vis de l'université correspond à une faiblesse de la recherche et de la théorie en travail social, donc une profession qui dépend d'autres disciplines (en particulier la sociologie) pour produire des discours et argumentaires sur elle-même. Il s'agit de pays où les clivages idéologiques sont forts (avec un discours politique d'extrême gauche marqué parmi les personnes interrogées, en particulier en Italie), comme si le terrain du débat théorique, laissé vacant, était occupé par des débats idéologiques. Un autre indicateur est la reconnaissance tardive du travail social français au grade licence (réforme de 2018). Par ailleurs, les salaires italiens sont jugés insatisfaisants, et le niveau d'autonomie professionnelle est faible dans les deux pays, avec une disjonction entre les élus et décideurs, d'une part, et des travailleurs sociaux exécutants, de l'autre. Tous ces indicateurs dénotent une profession peu prestigieuse, et une définition restreinte du travail social.

La mise en relation du statut de la professions de travail social, de sa définition, et de la place du travail communautaire montre une corrélation (Tableau 8).

Tableau 8 : Croisement entre statut de la profession, définition du travail social, et place du travail communautaire dans le travail social

Pays	Statut de la profession	Définition du travail social	Place du TC
Suède	Elevé	Large	En tension
Pays-Bas	Moyen	Large	Inclus
Rép. Tchèque	Moyen	Relativement restreinte	En tension
France	Faible	Restreinte	En tension
Italie	Faible	Très restreinte	Hors
Angleterre	Faible	Très restreinte	Hors

Il apparaît qu'un statut professionnel plus élevé va de pair avec une définition large, et est favorable à l'inclusion dans le travail social de méthodes de travail communautaire. Cela correspond à une reconnaissance par les autres acteurs (groupes professionnels, pouvoirs publics, et citoyens / usagers) de compétences spécifiques et nécessaires, et à une capacité à

construire des argumentaires à l'appui de choix méthodologiques, basés sur la recherche universitaire (Suède, République tchèque) et le pragmatisme de la preuve (Pays-Bas). Le travail social serait ainsi moins tributaire des tendances idéologiques à l'œuvre, et davantage dans la collaboration ou la négociation, que dans l'application d'injonctions. Ici encore, « *la question du professionnalisme rejoint la question de la politique des organisations* » (BECKER 2009 p. 11), à travers les enjeux de pouvoir.

II. Profession ou segment professionnel ?

Le travail communautaire répond-il, dans les différents pays, aux critères d'une profession ? Dans le cas inverse, majoritaire, quel est le statut des acteurs qui le mettent en œuvre, et quelles stratégies empruntent-ils pour être reconnus ?

Le tableau 9 (page suivante) illustre la diversité des situations en Europe au regard du travail communautaire. Il semble que chaque pays fasse figure d'exception. Selon les pays, il peut être une profession, une branche du travail social reconnue ou en tension, ou complètement extérieur au travail social.

Tableau 9 : Statut du travail social et statut du travail communautaire, par pays

	France	Angleterre	Pays-Bas	Suède	Italie	Rép. tchèque
Modèle d'EP	Corporatiste-conservateur mixte (socio-démocrate)	Libéral	Corporatiste-conservateur mixte (socio-démocrate et libéral)	Social-démocrate en transition	Méditerranéen en transition	Libéral
Principal échelon de livraison des services sociaux	Département	Etat, commune	Commune	Commune	Région, Commune	Commune
Relation directe des intervenants de terrain avec les élus politiques	Non	Non	Oui	Oui	Non	Oui
Travail social en université / en écoles professionnelles	Ecoles professionnelles	Université, possibilité de doctorat	Ecoles professionnelles	Université, possibilité de doctorat	Université, mais rattachement à la sociologie	Université, possibilité de doctorat
TS : Titre professionnel protégé	Oui	Oui	Non (sauf éducateurs)	Non	Oui	Oui
TC dans le travail social, en tension ou en dehors	En tension	En dehors : Filière et profession distincte	Dans : Spécialité dans le TS	En tension	En dehors	En tension
TC enseigné dans les formations initiales en TS	Oui Marginal	Non	Oui, renforcement selon filière	Oui Marginal	Oui Très marginal	Oui
Organisation professionnelle dédiée au TC	Oui (métiers du développement)	Non (éteinte)	Non (éteinte)	Non (éteinte)	Non	Non
Rémunération des TC par rapport au travail social	Variable (compétences d'ingénierie de projet valorisées)	Variable (compétences d'ingénierie de projet valorisées)	Egale	Inférieure	Inférieure	Inférieure
Secteur d'emploi des TC	Public et privé	Privé et bénévole	Privé	Public et privé	Privé et bénévole	Public et privé
Financements	Collectivité locale, UE, CAF, Etat (politique de la ville).	Collectivité locale, programmes nationaux (dont loterie), UE, mécénat d'entreprise, recettes propres.	Collectivité locale.	Collectivité locale, mécénat d'entreprise.	Collectivité locale, mécénat d'entreprise et confessionnel, recettes propres	Collectivité locale, UE.
Code de déontologie spécifique au TC	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Référentiel de compétences spécifique au TC	Oui : métiers du développement territorial	Non (mais référence possible au référentiel écossais)	Non	Non	Non	Non

A. Le travail communautaire est-il une profession ?

1. Définition

A l'instar de Demazière et Gadéa (2009), nous nous référons de préférence au « groupe professionnel » plutôt qu'à la « profession », ce afin de dépasser la controverse anglo-saxonne sur la distinction entre métier et profession. Le groupe professionnel n'est pas monolithique, mais évolutif et hétérogène. Il rassemble en son sein des personnes exerçant le même métier, et reconnues, dans une organisation, pour leurs compétences spécifiques. Les groupes professionnels peuvent être définis comme des « *formes historiques de coalitions d'acteurs qui défendent leurs intérêts en essayant d'assurer et de maintenir une fermeture de leur marché du travail* » (DUBAR et al 2009, p. 12), afin d'obtenir ou de maintenir leur statut de monopole et les privilèges afférents. A ce titre, ils « *revendiquent le mandat de sélectionner, former, initier et discipliner ses propres membres, et de définir la nature des services qu'il doit accomplir et les termes dans lesquels il doit le faire* » (HUGHES 1958, pp. 78-80). Si l'on s'en réfère à Everett C. Hughes, une profession repose sur deux critères, la licence et le mandat, auxquels Freidson (1984) ou Becker (2009) préfèrent l'autonomie :

- La licence : certaines activités ne peuvent être exercées que par les personnes autorisées du fait de leur appartenance au groupe professionnel. Ceux-ci jouissent donc d'un monopole d'exercice. Le diplôme autorise à exercer des activités de manière exclusive.
- Le mandat : il s'agit de la mission spécifique (métier) attribuée à ce corps professionnel. Un mandat légitime lui est donné par la société pour répondre à un besoin. (OSTY 2018).
- L'autonomie se concrétise dans le pouvoir de déterminer qui peut accomplir un travail et de quelle manière : la profession dispose d'une capacité d'auto-régulation. Elle dépend de l'influence politique et économique d'une élite au sein d'une profession, qui « *répond de son bon usage, vis-à-vis de la société* » (OSTY 2018 p. 72)²⁸⁰.

Au regard de ces critères, nous avons examiné la situation du travail communautaire sous 4 aspects. Pour la licence, il s'agit du contrôle de la formation par le corps professionnel (l'existence d'une filière dédiée, et la possibilité de passer un doctorat au sein de ladite filière),

²⁸⁰ Celle-ci repose sur trois postulats : le haut niveau de compétences du professionnel, de sorte qu'un profane ne peut juger de son action ; un sens moral de l'idéal de service de manière à susciter la confiance dans la responsabilité engagée par les professionnels ; et le contrôle et la régulation par le corps professionnel des comportements déviants.

et la situation de monopole (diplôme en travail communautaire ou apparenté exigé pour pratiquer) ; pour le mandat, nous nous appuyons sur la part de financement public (hors UE), comme une reconnaissance de l'utilité publique du travail mené en réponse à un réel besoin sociétal ; et concernant l'autonomie, nous examinons la régulation des pratiques (existence d'une association professionnelle, et d'un référentiel professionnel garant de la qualité du travail du professionnel).

Extraction 1 (Tableau 9) : Statut professionnel du travail communautaire

	Possibilité de doctorat	Titre protégé	Financement principal	Association professionnelle	Référentiel professionnel
Fr	Autres disciplines	Non	Public	Oui	Oui
Ang	Oui	Non	Mixte	Non	Non
P-B	Autres disciplines	Non	Public	Non	Non
Su	Autres disciplines	Non	Public	Non	Non
It	Autres disciplines	Non	Mixte	Non	Non
RTch	Autres disciplines	Non	Public (UE)	Non	Non

Le travail communautaire n'est une profession, disposant à la fois d'un mandat, d'une licence, et d'une autonomie, dans aucun des pays étudiés. La France et l'Angleterre font exception, pour des raisons différentes : l'une parce qu'un groupe professionnel en croissance est parvenu à trouver une reconnaissance, quand en Angleterre, le travail de développement communautaire semble en voie de déprofessionnalisation. Dans les autres pays, il existe comme un segment du travail social, ou s'exerce hors de toute sphère professionnelle. Dans la mesure où les groupes professionnels sont des construits sociaux produits historiquement (McDONALD 1995 cité par DUBAR et al 2015), cette situation est susceptible d'évoluer vers l'accession à la reconnaissance d'un statut professionnel, ou au contraire, vers un processus de déprofessionnalisation.

2. Le travail communautaire comme profession : accession en France, déprofessionnalisation en Angleterre

En Angleterre, plusieurs indicateurs signalent un processus de déprofessionnalisation, c'est-à-dire un « *déclin de la place d'un groupe professionnel* » (MAUBAN et al 2013) à l'issue d'un processus plus ou moins long de « *dégradation* » (DEMAZIERE et GADEA 2009).

Ce déclin anglais est d'autant plus ostensible que la profession a connu un âge d'or des années 1960 aux années 1980 ; suite à quoi, en dépit d'une embellie sous le gouvernement de Tony Blair (1997 à 2007), les mutations idéologiques conjuguées aux coupes budgétaires massives opérées par le gouvernement britannique, renforcées à partir de 2008, ont provoqué une forte baisse d'attractivité de la profession. « *Dans les années 1980, quand vous alliez travailler (...), il y avait un service professionnel pour la jeunesse, avec des bâtiments et des ressources appropriés, et un haut niveau... et maintenant cela a pratiquement disparu dans toute la Grande-Bretagne* » (Derek). Les professionnels formés jusque dans les années 1980 sont en retraite ou en fin de carrière, ce qui fait craindre un hiatus de transmission, quoique la littérature produite localement à ce sujet soit plus abondante au Royaume-Uni que dans tous les pays d'Europe continentale : le travail de développement communautaire anglais continue de rayonner sur l'Europe en dépit de sa situation fragile localement²⁸¹. Dans la filière universitaire, le travail communautaire est en net déclin faute de candidats, comme en atteste l'expérience de Terry.

« J'enseignais, bien sûr, à Leeds (...). Dans les années 70 et 80, il y avait un bon équilibre. Il y avait donc peut-être 60 % de travail pour les jeunes et 40 % de travail communautaire, à la fois en termes d'enseignement, et vous pouviez faire des stages communautaires qui devenaient ensuite des travailleurs communautaires parce qu'il y avait des emplois. Ces 10 ou 15 dernières années, les emplois ont disparu, personne ne veut faire du travail communautaire, mais les professeurs veulent tous l'enseigner parce qu'ils pensent toujours que c'est important » (Terry)

De rares universités proposent des doctorats²⁸² en travail communautaire, rattachés à la philosophie. Si la filière « travail communautaire » existe toujours, elle semble ne devoir son existence qu'à son couplage avec la jeunesse – un autre secteur en difficulté, mais qui offre davantage de possibilités d'emploi. Il n'y existe plus d'association professionnelle susceptible d'adopter des standards nationaux, ou de défendre les intérêts du groupe. Nous avons relevé plus haut la prégnance du bénévolat dans les parcours professionnels des personnes interrogées, ce qui signale également une déprofessionnalisation par une « *désécialisation* » des acteurs de terrain (Mauban et al. 2013) – soit une baisse d'exigences quant à la qualification et aux savoirs professionnels requis pour exercer, qui remet en cause les compétences et l'identité professionnelles. La profession perd le monopole sur l'exercice de son activité, désormais accessible à toute personne non-qualifiée.

²⁸¹ Nurture Development, méthode ABCD, réalise des formations dans des pays d'Europe continentale, dont la Suède et les Pays-Bas, selon Charles.

²⁸² Nous avons trouvé 2 doctorats en Angleterre pour la rentrée 2020 : Goldsmith University of London (<http://www.gold.ac.uk>), et University of East Anglia (<http://www.uea.ac.uk/>).

Ce déclin peut être l'occasion d'une recomposition (MAUBAN et al 2013), comme l'illustre le cas français. Il peut sembler paradoxal d'inclure la France dans le cas de figure de pays ayant une profession dédiée au travail communautaire. Cependant, si l'on s'intéresse aux métiers du développement territorial, ou au cas de figure de l'animation, alors des éléments de (dé-) professionnalisation apparaissent

Partagée entre les compétences de plusieurs ministères (essentiellement, la jeunesse et les sports, et les affaires sociales ; mais aussi l'éducation nationale, la culture, le tourisme), l'animation reflète bien le caractère inclassable du travail communautaire, au carrefour entre plusieurs champs, acteurs, et disciplines. L'animation ne bénéficie pas des attributs (mandat, licence et autonomie) susceptibles d'augmenter son prestige, si bien qu'elle s'apparente plutôt à une semi-profession, pour reprendre l'expression de Michel Autès (2004), aux contours troubles et aux effectifs indénombrables. En France, la multiplicité des niveaux de diplômes et des acteurs de formation, dans et au dehors de l'université, ne permet pas une identification claire ; et, comme en Angleterre et en Italie, les fonctions de l'animation peuvent être assimilées au secteur du bénévolat, de fait (concernant les moyens à disposition, l'animation fait figure de parent pauvre du social) ou dans les représentations : l'animateur exerce en coopération et dans un continuum avec le bénévolat, ce qui tend à l'assimiler à un travail ne nécessitant pas d'expertise particulière, donc de mandat (AUGUSTIN et GILLET 2000). L'animation est considérée comme un emploi de transition, sans qualification nécessaire, n'offrant pas réelle opportunité de carrière. De plus, il n'existe pas d'association professionnelle ayant pour but de défendre le statut de la profession dans son ensemble, quoiqu'il existe des regroupements par segment, et le titre n'est pas protégé (licence). La féminisation du métier depuis les années 2000, de l'ordre de 70% (GILLET 2006), est un indice de faible prestige professionnel. Ainsi, il serait impropre de parler de « déprofessionnalisation » pour l'animation dans son ensemble²⁸³, dans la mesure où elle n'a jamais atteint le statut de profession²⁸⁴.

Un groupe peut prévaloir sur un autre dans l'obtention de monopoles ou prérogatives en « *réduisant le travail du concurrent à une version incomplète du sien* » (DUBAR et al 2015 p. 144). Ainsi, en France, les métiers du développement territorial se sont affirmés comme groupe

²⁸³ Certaines branches, comme l'animation en gérontologie (qui dispose de son association professionnelle), sont davantage intégrées aux politiques d'action sociale, et se rapprochent ainsi du travail social, au risque de s'éloigner des fondamentaux de l'animation (SEGRESTAN 2011).

²⁸⁴ Il est intéressant de faire ici le parallèle avec la Suède. Viveka et Sebastian, qui exercent comme travailleurs communautaires pour la municipalité de Mölndal, sont rattachés au service « culture et loisirs » plutôt qu'au service « travail social ». A ce titre, ils sont moins payés et moins considérés que leurs collègues du service social, quoiqu'étant également qualifiés.

professionnel à partir des années 1980 en se démarquant de leur héritage du travail social, comme « *une condition de leur efficacité* » (AUTES 2004, p. 262). Aujourd'hui les métiers du développement territorial s'inscrivent plutôt dans les méthodes de planification sociale du travail communautaire, mais à l'origine, certaines des associations professionnelles (comme l'UNADEL) dont a émané la Plate-forme des Métiers du développement territorial étaient ancrées dans des mouvements ascendants, voire militants, comme les mouvements des Pays, donc plus proches du développement local ou de l'action sociale. La dominante « ingénierie territoriale » masque donc une grande diversité d'approches du travail communautaire et d'acteurs. Les différents segments qui composent le groupe professionnel des métiers du développement territorial ont réalisé des efforts importants depuis les années 2000 pour parvenir à une meilleure reconnaissance, notamment par la création d'un référentiel (2005) et de fiches métier, et par la recherche d'alliances (coordination des différentes associations au sein d'une plate-forme)²⁸⁵. « *La marque minimale d'existence d'un groupe professionnel réside dans leur nom* » (DEMAZIERE et GADEA 2009 p. 440) : les métiers du développement territorial se sont regroupés sous cette appellation large, dépassant ainsi les controverses terminologiques françaises autour du travail communautaire – même s'il ne s'agit que d'une unité de surface. Bien qu'ils soient rattachés à des disciplines diverses, de nombreux masters en développement existent. Les titres ne sont pas protégés, et correspondent à une grande diversité de fiches de poste, ce qui peut représenter une faiblesse ; cependant leur niveau d'expertise, la prédominance du niveau master, et leur inscription dans les politiques publiques les rendent légitimes.

Le succès du développement territorial face à la non-professionnalisation de l'animation s'explique ainsi par un mouvement organisé d'une élite au sein des différentes branches pour stabiliser la profession autour de références communes. Les métiers du développement territorial font également appel à la rationalité scientifique à travers les notions d'expertise et d'ingénierie territoriale, adoptant un discours et des outils conformes aux attentes des gestionnaires publics. Ces deux groupes professionnels existent en dehors du travail social, mais peuvent, à différents moments de leur histoire, y chercher une alliance favorable à la promotion des méthodes du travail communautaire dans le travail social.

En Europe continentale, notre étude montre que le travail communautaire s'apparente davantage à un segment du travail social, au sens d'Anselm Strauss (1992), qu'à une profession.

²⁸⁵ Cf le chapitre sur l'analyse des données en France

B. Le travail communautaire comme un segment du travail social : France, Suède, République tchèque, et Pays-Bas

Le sociologue interactionniste Anselm Strauss rejette une appréhension monolithique des professions pour les envisager comme des ensembles dynamiques, en évolution constante du fait de facteurs endogènes et exogènes. Selon lui, la profession est constituée d'un ensemble de segments qui luttent pour obtenir une place et qui évoluent. Il définit le segment comme « *une identité organisée* » qui vit un changement continu avec chaque génération, en fonction « *des transformations de leur appareil conceptuel et technique, de leurs conditions institutionnelles de travail, et par les transformations de leurs relations avec d'autres segments* », qu'ils soient internes ou externes à la profession (STRAUSS 1992 p. 81). Pour Strauss (1992), les identités et intérêts multiples que représentent les segments s'organisent sous la forme de coalitions, derrière une unité de façade, laquelle repose essentiellement sur trois éléments : un code de déontologie, qui représente une « *caution historique déposée par certains segments puissants* » (STRAUSS 1992 p. 79) ; un processus de certification (donnant droit à exercer) ; et les principales associations professionnelles. Cette unité de façade masque des conceptions divergentes du métier, et des enjeux de pouvoir et de reconnaissance entre les différents segments.

Au sein des professions sociales coexistent ainsi des identités multiples et fractionnées, et des pratiques qui distinguent des sous-groupes les uns des autres. Le travail social constitue une « *agrégation de segments poursuivant des objectifs divers plus ou moins subtilement maintenus sous une appellation commune* » (STRAUSS 1992 p.68). Dans les pays où il n'est pas une profession, mais où il est pratiqué au sein du travail social (France, Suède, République tchèque et Pays-Bas), le travail communautaire s'apparente donc à un segment minoritaire du travail social, un sous-groupe en lutte pour sa place et sa reconnaissance. Comme cela est fréquemment le cas (STRAUSS 1992 p. 73), le travail communautaire est né de l'import d'une nouvelle méthode et de techniques spécifiques dans le travail social européen, venues des États-Unis après-guerre, aux côtés du *Casework* et du *Social Group Work*. Par la suite, le travail communautaire, comme segment, a occupé une place évolutive au cours de l'histoire du métier, avec, comme nous l'avons souligné, une forme de communauté de destin à travers l'Europe liée à un contexte politico-économique. Aux Pays-Bas, le segment a gagné le statut de spécialité dans le travail social en tant que « travail socio-culturel », jusque 2015. Ailleurs, il a fait l'objet d'expérimentations (années 1950 à 1970), et parfois de campagnes de réhabilitation, par une minorité professionnelle convaincue représentant une identité distincte, voire divergente, au

655

sein de la profession.

Selon sa forme, le travail communautaire trahit une vision de la réalité particulière qui est parfois irréconciliable avec le courant majoritaire (STRAUSS 1992). Le discours de rejet de certains professionnels du travail communautaire (dont certains diplômés de travail social) vis-à-vis du travail social illustre cette rupture (Martin, Tony, Terry, Magda). « *Chaque segment a en fait sa propre définition de ce qui fait le centre de sa vie professionnelle* », et des actes les plus caractéristiques de ce qu'ils considèrent comme le cœur du métier : « *ces définitions sont fortement structurantes des identités professionnelles* » (DUBAR et TRIPIER 2015 p 106). Nous avons relevé précédemment que, pour certains tenants des méthodes communautaires dans le travail social, celles-ci sont considérées comme plus conformes aux objectifs et aux valeurs du métier, en référence à leur efficacité et aux origines du travail social, que le travail social individuel.

C. Des stratégies vers une recherche de reconnaissance

Dans le travail social comme dans toute profession, les différents segments professionnels s'affrontent pour faire en sorte qu'une théorie gagne en influence : ce jeu politique « *influence la manière dont nous comprenons la nature et la pratique du travail social* » (PAYNE 2014 p.20). Une particularité du travail social par rapport à d'autres professions est que sa survie dépend de sa reconnaissance, puisque qu'il ne produit pas ses propres ressources (à l'exception de certains segments impliqués dans la sphère économique productive) et dépend de financements tiers, publics ou privés, pour exercer le mandat confié. La reconnaissance conditionnant l'accès aux ressources, l'enjeu de gagner en influence pour des segments du travail social correspond à une lutte pour ne pas glisser du champ professionnel vers le bénévolat. En tant que segment minoritaire, le travail communautaire, comme nous l'avons souligné, tend à offrir des conditions de travail plus exigeantes et plus précaires que les autres fonctions du travail social, même quand il est pleinement intégré au travail social.

En République Tchèque, en Suède, en France, et dans une moindre mesure aux Pays-Bas, le travail communautaire est un segment du travail social en lutte pour sa reconnaissance : il s'agit donc de la configuration la plus courante. Ce segment n'aspire pas à sa reconnaissance comme profession à part entière, mais sa recherche de reconnaissance porte sur sa pleine intégration au travail social, tout en étant conscient que cette intégration est susceptible d'influer sur les postures et l'identité du travail social.

« *Les groupes au sein des professions ont tendance à augmenter leur influence sur la pratique en s'appuyant sur le soutien de différentes méthodes* » (PAYNE 2014, p. 4). Strauss (1992) opère un parallèle entre les segments et les mouvements sociaux. Dans le segment, l'identité professionnelle tient lieu d'idéologie. Selon sa phase de développement, un segment adopte des techniques différentes : création d'organisations professionnelles, de départements universitaires, ou encore de codes de déontologie. Selon les étapes, les segments cherchent à réaffirmer leur identité, à s'ajuster (posture défensive), et à renforcer les soutiens institutionnels afin d'être reconnus comme (sous-) spécialités. La recherche de reconnaissance d'une profession, ou d'un segment, passe par sa capacité à se valoriser, donc à mettre en place une stratégie auprès des autorités et de la société (OSTY 2018 p. 69). De cette capacité dépend la légitimité du mandat.

Ainsi, au sein du travail social, les tenants du travail communautaire peuvent déployer différentes stratégies afin d'augmenter leur reconnaissance et leur influence. Ils se définissent en mettant en avant ce que l'approche communautaire a de spécifique, et ce qu'elle apporte de particulier ; et ils construisent un argumentaire visant à démontrer en quoi l'approche est appropriée dans le travail social. Ces stratégies de reconnaissance professionnelle émanent d'une élite professionnelle qui cherche à faire reconnaître une compétence spécifique aux pouvoirs publics (DUBAR et TRIPIER 2005), plutôt que d'un mouvement descendant de l'Etat.

1. La création d'associations professionnelles

Les associations professionnelles, selon Strauss, reflètent plutôt le pouvoir d'un certain groupe au sein d'une profession, qu'une réelle unité. Les segments en compétition cherchent à obtenir la révision des structures fondatrices de l'unité professionnelle, dont les associations professionnelles, dans un sens qui leur est favorable. Deux stratégies sont possibles : créer une association professionnelle distincte pour promouvoir une vision divergente, ou intégrer les associations existantes afin d'influer sur leur agenda. Or il n'existe pas ou plus d'associations professionnelles dédiées au travail communautaire dans les pays de l'échantillon, soit parce que le segment est trop minoritaire et désorganisé (du fait de l'absence d'une élite capable de fédérer autour d'elle), soit parce que la seconde stratégie est privilégiée. Si l'objectif est d'augmenter la visibilité et la reconnaissance du travail communautaire au sein du travail social, il est logique que les acteurs s'impliquent en premier lieu dans les associations professionnelles existantes, dans laquelle ils ont déjà un réseau : cela est particulièrement vrai pour les académiques (Suède, France, Pays-Bas).

2. La recherche et l'argumentaire scientifique

La construction d'argumentaires dans notre échantillon fait appel à la science (comme savoir positif et universel constituant un champ scientifique), et à la compétence, c'est-à-dire que la science constituée répond bien à un besoin repéré (PARADEISE 1985). En l'occurrence, le travail communautaire répond au désengagement de l'Etat social allant de pair avec de nouvelles problématiques sociales, telles que la précarité et l'isolement, la diversité, ou encore le vieillissement. Plusieurs académiques dans notre échantillon sont ainsi engagés dans des travaux de recherche sur le travail communautaire (recherches, articles, conférences), en particulier en Suède – et dans une moindre mesure, en France (SPISC, projet de recherche international de Martin), en République tchèque (recherche action de Zofie, projet de création d'un centre de ressources régional pour le développement communautaire), et aux Pays-Bas (étude des équipes intégrées de quartier par Erik). Lovisa (Suède) se réjouit de plusieurs signes forts en ce sens : un numéro de Nordic Social Work Research consacré au travail social communautaire (à paraître), un séminaire dédié lors des conférences nationales en travail social depuis 1999, et la parution d'un ouvrage sur le *Samhällsarbete* (Sjöberg et Turunen 2018). En Italie, le groupe d'action et de recherche « Welfare comunitario » promeut une approche communautaire des politiques d'action sociale²⁸⁶. Grâce au développement de la recherche, la communauté professionnelle et académique peut « évaluer mais aussi légitimer sa pratique et exercer davantage son influence sur les politiques sociales » (BOYE et BARATA 2017 p. 54).

A l'ère de l'*evidence-based practice*²⁸⁷, l'argumentation a glissé du débat idéologique vers la recherche d'efficience, ce que signale le succès des recherche-actions, ainsi que la reproduction de bonnes pratiques. Apporter une preuve d'efficience permet de légitimer des pratiques²⁸⁸ et rassurer les financeurs. La production d'argumentaires tend à être orientée davantage vers le financeur que vers la communauté professionnelle, en particulier dans les pays où le prestige de la profession est faible : l'objectif n'est pas d'influer sur la communauté académique (d'autant plus quand il n'existe pas de chaire en travail social), mais de coopérer avec elle pour

²⁸⁶ <https://www.secondowelfare.it/mt/le-nostre-attivita.html> consulté le 3 mai 2020

²⁸⁷ La pratique fondée sur les preuves (EBP pour Evidence-Based Practice) « postule que le principal facteur de décision en matière de pratique est la preuve empirique de l'efficacité des différentes théories pour atteindre les résultats souhaités ; cela devrait ensuite permettre une forme de pratique systématique et responsable » (PAYNE 2014 p. 31). Elle peut correspondre, pour les professions sociales et l'action publique, à une recherche de légitimité faisant appel à la rationalité scientifique. Cependant la notion fait débat : la transférabilité des « bonnes pratiques » est limitée dans le temps et dans l'espace, et l'EBP ne peut se substituer à la théorie (ERATH 2012).

²⁸⁸ Notons cependant que la recherche-action du SPISC est plutôt centrée sur l'exposition de la mise en pratique d'une démarche, celle du « pas de côté » des professionnels et services d'action sociale, que vers la démonstration des résultats produits sur le territoire ou le groupe-cible.

influer sur les décideurs. Ainsi, Vittoria (Italie), qui exerce une activité de consulting dans le cadre de ses missions universitaires, prône une conception du travail communautaire « pour tous » sans licence particulière pour le travail social, dont elle argumente l'efficacité sur la base du retrait de l'Etat-providence. Ce choix stratégique s'explique par le monopole de l'intervention individuelle dans le travail social italien et sa faible marge d'autonomie, qui amène les tenants du travail communautaire à rechercher une légitimité et une reconnaissance plutôt vis-à-vis du marché qu'en référence à la profession du travail social.

3. Alliances interprofessionnelles et à l'international

Une autre stratégie possible pour les segments minoritaires est l'appui sur d'autres corps professionnels. Quand un segment a davantage en commun avec une autre profession qu'avec la sienne, il peut y rechercher une alliance (STRAUSS 1992). Le seul exemple observé est le rapprochement, en France, entre le carrefour des métiers du développement territorial et l'Unaforis, qui signale une recherche d'alliance et de reconnaissance par le segment du travail social qui s'intéresse au travail communautaire.

Les acteurs professionnels et les collectivités territoriales peuvent aussi faire appel à la dimension internationale comme stratégie de promotion, en important des pratiques mises en place dans d'autres pays (*downloading*) : ainsi Magda (République tchèque) emprunte et adapte des dispositifs utilisés en Autriche ou aux Pays-Bas. Dans ce cas, les dynamiques de réappropriation des pratiques importées diffèrent largement dans leur degré de structuration, en fonction des compétences et des particularismes locaux (MAZEAUD, NONJON et PARIZET 2016). Enfin, les tenants du travail communautaire peuvent se prévaloir de la définition large du travail social que propose la Fédération Internationale du Travail Social.

Le travail communautaire semble remarquablement pérenne si l'on considère son statut minoritaire dès l'origine dans le travail social. Quoique toujours marginal, son intégration comme segment du travail social, entre histoire et avenir, lui a permis de se maintenir comme une activité professionnelle. La lutte pour sa promotion et sa reconnaissance comme une méthode du travail social à part entière, à égalité avec le travail individuel, est menée essentiellement à l'initiative de personnes issues de la sphère académique. L'enjeu est de créer des alliances stratégiques avec les autres sphères que sont les professionnels de terrain et les financeurs et décideurs, afin que le travail communautaire ne reste pas un rêve de chercheur.

Conclusion

Il ressort de cette recherche que deux catégories de facteurs déterminent fortement la place du travail communautaire dans le travail social. Il s'agit de facteurs structurels liés à l'organisation et à la culture politique des Etats, et de facteurs inhérents à la profession – les deux étant intrinsèquement liés.

Dans les facteurs structurels, les catégories ne correspondent pas aux modèles d'Etat-providence, mais plutôt à des cultures de gestion de l'action publique. Le travail social, institué, s'inscrit dans des cultures politiques instituant (MERLEAU-PONTY 1955, cité par ROBIN 2013), qui s'accommodent plus ou moins bien d'une pratique professionnelle susceptible d'agir comme contre-pouvoir – même si telle n'en est pas l'intention, la prise de risque anticipée doit être négociée et négociable. Le degré de prestige professionnel permet une plus grande autonomie face à l'institution, donc une souplesse professionnelle.

Tableau 10 : Synthèse des facteurs structurels et professionnels déterminant la place du travail communautaire dans le travail social

	Excluant le travail communautaire du travail social	Favorisant l'inclusion du travail communautaire dans le travail social
Facteurs structurels	Clivages politiques forts : orientation idéologique Centralisation forte et dirigisme étatique	Culture du consensus, orientation pragmatique ou scientifique Centralisation faible, autonomie des collectivités
Facteurs professionnels	Prestige faible du travail social : dépendance au décideur Définition étroite du travail social : orientation curative et individuelle	Prestige élevé du travail social : capacité d'argumentation, de recherche et d'autonomie Définition large du travail social : couverture extensive et généraliste des besoins sociaux, prévention

Au regard de ces variables, deux groupes de pays se distinguent dans notre échantillon.

D'un côté, la France, l'Italie et l'Angleterre ont en commun d'avoir un travail social peu

prestigieux, dépendant des orientations politiques, et défini de manière étroite. Les clivages idéologiques sont forts, et la dimension politique est évacuée au sein du travail social dans un souci de faire valoir le professionnalisme du métier. La tradition centralisatrice, hiérarchisée, voire dirigiste (en France) est présente, quoiqu'ayant suivi une trajectoire différente dans les trois pays : inflexion en France et en Italie avec la décentralisation, et renforcement en Angleterre avec la perte de pouvoir des autorités locales. La place du travail communautaire dans le travail social dans ces pays est faible (France), expérimentale (Italie), voire nulle (Angleterre).

Les Pays-Bas et la Suède appartiennent à un second groupe, dans lequel le prestige professionnel des travailleurs sociaux est plus fort et le travail social est défini largement. En dépit d'un Etat dirigiste assurant une protection sociale extensive, les collectivités jouissent d'une autonomie importante, comme gestionnaires directs (Suède) ou régulatrices de services délégués au monde associatif (Pays-Bas). Le travail communautaire y est minoritaire dans le travail social, et toujours en lutte pour sa pleine reconnaissance en Suède, mais il peut y prétendre à une place, aux côtés d'autres pratiques et méthodes, au titre de la prévention.

La République tchèque partage plusieurs caractéristiques avec le second groupe au niveau des facteurs structurels : la centralisation y est faible, et les clivages idéologiques, bien présents, s'effacent derrière l'argumentation scientifique et pragmatique. Le travail social constitue une discipline académique autonome, qui se construit depuis 30 ans sur la base de la recherche et de contenus importés de l'étranger, notamment dans le domaine du travail communautaire. Les évolutions législatives des années 2000 vont, cependant, dans le sens d'une restriction des prérogatives et des compétences du travail social. Deux mouvements contraires coexistent – l'un, centralisé, et l'autre, dans les territoires où sont conduites des expérimentations faisant collaborer acteurs politiques, universitaires et de terrain – qui rendent l'avenir du travail communautaire dans le travail social incertain.

L'histoire du travail communautaire en Europe montre un glissement des méthodes du développement vers un modèle d'émancipation, puis un modèle d'autonomisation et d'activation. Ce dernier représente le modèle dominant dans le travail social actuel, dont il répond aux évolutions. Les formes et terminologies désignant le travail communautaire en Europe sont très diverses, ce qui représente à la fois une richesse et une faiblesse pour le travail communautaire. Peut-être la pédagogie sociale est-elle susceptible de constituer une intersection entre travail social et travail communautaire, et de représenter une base théorique endogène pour le travail communautaire en Europe.

A l'inverse de pays où les ressources sont plus rares, le haut niveau de protection sociale des Etats européens assigne au travail social un rôle de second filet de sécurité (BOMMES et SCHERR 1996), quand l'assurance cède le pas à l'assistance : les méthodes sont donc à prédominance curatives et individuelles, et le travail communautaire est peu reconnu professionnellement, qu'il soit intégré ou non au travail social. Cependant, des segments minoritaires continuent de déployer diverses stratégies pour obtenir davantage de visibilité et de reconnaissance dans le travail social, tout en étant conscients que le travail communautaire est susceptible de faire évoluer l'identité du métier. La poussée actuelle en faveur de la co-construction et de la participation représente assurément une ouverture en ce sens, d'autant plus qu'elle fait l'objet d'un consensus (de surface, tout du moins) entre le pouvoir politique et les sphères professionnelle et académique.

Conclusion générale

Cette recherche répond au constat d'un appel récurrent depuis des années 1980, presque d'une injonction, à une orientation plus collective dans le travail social en France, quand l'évolution des pratiques est lente, voire inverse. Nous avons cherché à interpréter cet écart entre une pratique du collectif envisagée à égalité dans la formation avec le travail individuel, et une pratique de terrain où elle est considérée comme l'exception, ou l'innovation. La pratique du travail collectif cristallise des tensions dans le travail social français, autour d'enjeux de distance avec le public, de gestion du risque, et de reconnaissance professionnelle vis-à-vis du législateur et de l'institution publique (manifestée dans le mode de gestion par l'encadrement)

Afin de comprendre ce qu'est le travail communautaire en France, une sortie du cadre hexagonal devait permettre de dépasser une forme de fatalisme sur la supposée inadaptation du contexte français. L'Europe offre des exemples de systèmes institués de solidarité plus proches de nous que les comparaisons transatlantiques : une étude à l'échelle européenne permet donc d'amener des contre-exemples riches pour l'interprétation, ainsi que des pratiques inspirantes. L'ambition n'est pas ici d'unifier le champ en aplanissant artificiellement ses différences, mais de permettre aux différents acteurs – de la prévention, du travail social, des métiers du développement, ou de l'animation – à la lumière d'une comparaison européenne, de se reconnaître dans une famille de pratiques, premier pas vers un partage de connaissances plutôt qu'une capitalisation concurrentielle et « marchandisable ».

Cette étude cherche à mettre en lumière les variables expliquant la place du travail communautaire dans l'enseignement et la pratique du travail social à travers la comparaison de six pays. Nous avons entrepris de partir de la pratique – ce que les académiques et professionnels dans les différents pays considèrent comme étant du travail communautaire – plutôt que d'une perspective nominaliste. Le choix initial de parler de « pratique communautaire » était guidé par cette stratégie. Nous avons ensuite opéré une transition vers « travail communautaire », les concepts en recherche qualitative étant susceptibles d'être réexaminés à la lumière des données recueillies (NEUMAN 2014).

Six pays ont été sélectionnés par rapport à des modèles d'Etat-providence différents : l'échantillon recouvre ainsi 4 modèles (nordique, libéral, conservateur-corporatiste et

méditerranéen), un pays de l'Est, et une hybridation (les Pays-Bas). L'étude est donc large, ce qui implique des renoncements en termes d'exhaustivité de l'analyse dans chaque pays.

De la définition des pratiques...

Le travail communautaire peut comprendre la communauté comme une communauté d'intérêts, sans lien avec un espace géographique. Afin de l'inscrire dans l'intervention sociale, nous avons opéré le choix de nous baser sur des communautés d'intervention comprises dans leur sens territorial. L'analyse de la pratique et de la littérature européennes permet de clarifier les concepts et de repérer quelques tendances dans les terminologies choisies à travers l'Europe pour qualifier une intervention sociale collective à l'échelle d'un territoire. Le travail communautaire apparaît comme catégorie générique regroupant les dénominations suivantes :

Le développement communautaire : il désigne une approche promotionnelle, territoriale, de changement social. Le développement communautaire a suivi les évolutions du développement au niveau international : il désignait initialement une démarche de développement économique collaboratif, puis prend une dimension d'émancipation d'inspiration freirienne dans les années 1970. Le développement communautaire comprend un processus de développement de capital social (qui peut être soutenu par le biais de la culture) et, parfois, économique. C'est là le sens anglais du *community development work*, que l'on retrouve dans *l'opbouwwerk* aux Pays-Bas, et dans le travail social communautaire tchèque. En France, certains courants de l'animation inspirés de l'éducation populaire s'inscrivent dans cette logique. Quant au développement social local, il semble avoir opéré un glissement du développement communautaire vers un effort pour adapter la gouvernance locale aux nouvelles normes de l'action publique – les deux sens continuant à coexister.

L'organisation communautaire est une terminologie peu utilisée en Europe. L'expression « organisation communautaire » est plus générique au Canada anglophone et aux Etats-Unis, même si elle s'approche souvent de mouvements militants : « organiser » la communauté suppose de consolider son capital social, qui peut avoir pour objectif la création d'une base de pouvoir. On observe un retour de l'organisation communautaire en France (en langue originale) et en Angleterre, dans la lignée des travaux d'Alinsky et de Chambers. Dans ce cas, elle est utilisée comme une forme abrégée pour désigner le *Broad-based community organizing*. Des mouvements militants relevant de l'action sociale peuvent également être désignés comme du « travail communautaire », quand le territoire se double d'une communauté d'intérêts, comme

la communauté rom en République tchèque.

Le travail avec les jeunes (*Youth work*) correspond à la prévention spécialisée en France, et à certaines branches de l'animation socio-culturelle (France, Pays-Bas) qui s'occupent de la jeunesse : ce n'est du travail communautaire que si celui-ci s'inscrit dans une dimension territoriale. On trouve également en Suède un *Field work* communautaire avec les jeunes, reposant sur une démarche *d'outreach* et de construction de réseaux.

Enfin, nous avons mis en lumière l'émergence de nouvelles approches du travail communautaire basées sur l'activation de réseaux, aux Pays-Bas (Makelaars, ABCD), en Italie (Relational Social Work, welfare communautaire), et en Angleterre (ABCD). Cette approche ne comporte pas nécessairement de dimension de promotion de la citoyenneté ni d'ambition de changement social structurel. Il s'agit de repérer et de relier les ressources humaines et matérielles entre elles sur un territoire, afin de promouvoir l'autonomie des personnes et des groupes. Dans un second temps, on peut trouver une visée de résolution commune de problèmes sur la base de ce réseau, comme dans le travail relationnel.

Afin de déterminer s'il existe des formes de travail communautaire particulières au travail social, nous les avons examinées en référence à la classification de Rothman (2001) à laquelle nous ajoutons une approche de réseaux ; au degré de participation attendu (ARNSTEIN 1969) ; et aux projets politiques qui sous-tendent l'intervention (PAYNE 2014), exposés dans la définition du travail social internationale : changement social, empowerment, et résolution de problèmes.

Le travail social privilégie des modèles de résolution de problème néolibéraux (participation faible à moyenne), correspondant plutôt à l'approche du travail en réseaux ; et des modèles d'empowerment socio-démocrates (participation moyenne à élevée), correspondant au *locality development*. L'action sociale, visant le changement social, est rarement intégrée au travail social, à quelques exceptions près : il s'agit alors d'acteurs jouant sur des marges de manœuvres liées à des configurations politiques locales particulières (République tchèque).

Partout, le travail communautaire est minoritaire par rapport aux méthodes individuelles dans le travail social – au point d'en être entièrement exclu, comme en Angleterre et en Italie. Il s'agit là d'une spécificité du travail social européen, tel qu'il s'est constitué professionnellement dans le cadre des systèmes d'Etat-providence. Si l'on considère que ceux-

ci représentent un parachèvement de progrès et de justice sociale, dès lors, la fonction du travail social institutionnalisé est d'intégrer les individus au système (accès aux droits), et d'agir individuellement, en réparation, là où des besoins spécifiques non couverts laissent apparaître des interstices dans le filet de sécurité sociale. Les modèles de promotion de groupes communautaires, ou des approches préventives qui sont nécessairement collectives, n'ont pas leur place dans une telle architecture. A la forte institutionnalisation du travail social dans l'action publique, correspond une place marginale du travail communautaire. Cette règle est infléchie par plusieurs variables, que nous reprendrons ensuite.

Nous relevons deux paradoxes quant à la nature du travail communautaire. Tout d'abord, dans les discours des professionnels, il est perçu comme une pratique à la marge, tout en constituant le cœur du travail social du point de vue de ses valeurs. Ensuite, les carrières des travailleurs communautaires sont plus précaires et moins reconnues – des écarts de salaire existent entre travailleurs sociaux et travailleurs communautaires dans certains pays, du fait d'une moindre reconnaissance (Suède) ou de leur rattachement à la sphère associative (République tchèque). Cependant, les compétences en gestion de projet des travailleurs communautaires peuvent être valorisées et recherchées, car rares (Angleterre, France).

Le travail communautaire en Europe peine à s'affirmer comme une profession – une ambition qui est, d'ailleurs, inégalement partagée selon les pays. Le plus souvent, les professionnels et académiques impliqués œuvrent pour sa reconnaissance comme un segment professionnel (STRAUSS 1992) du travail social (Suède, France, République tchèque), en s'appuyant sur diverses stratégies, en particulier la recherche. Cette reconnaissance est susceptible d'altérer la définition et le prestige professionnel du travail social, et fait, à ce titre, l'objet de jeux d'acteurs, de pouvoir, et d'alliances, impliquant parfois l'échelon international.

... Vers un repérage des variables

Le territoire est enjeu de luttes spéculatives ; pour les classes sociales mobiles et plus privilégiées, il tend à s'effacer comme lieu de la construction sociale et identitaire. Les appartenances communautaires sont ex-territorialisées, électives et identitaires plutôt que spatiales. En revanche, pour les plus vulnérables, et les moins mobiles, le territoire devient lieu de relégation. Le contrôle de l'accès aux ressources, ainsi que la maîtrise de leur environnement, apparaissent comme un enjeu majeur pour les communautés les plus défavorisées. La communauté, lieu où se concrétise la solidarité, devient la cible de l'intervention des services

sociaux.

L'approche socio-historique montre que, dès l'origine, le travail social prend en compte la dimension communautaire et la relation entre l'individu et son environnement dans son intervention. On distingue trois grandes périodes dans la pratique et les travaux sur le travail communautaire : les pionniers, l'après-guerre, puis l'hégémonie néolibérale. C'est au cours de la deuxième période que la fracture s'opère en Europe entre le travail social et le travail communautaire.

Pendant la première époque, de la seconde moitié du 19^e siècle à la seconde guerre mondiale, des formes de travail communautaire sont menées par des réformateurs sociaux inspirés par l'éducation populaire, la doctrine sociale de l'Eglise et l'humanisme chrétien, ou encore du socialisme. Leurs initiatives visent l'harmonie entre les classes (dans les résidences sociales), et la promotion d'une élite populaire (avec la pédagogie sociale). Enfin, la résolution de problèmes à grande échelle sur la base de la rationalité scientifique (les *enquêtes monographiques*) sera peu présente en Europe.

La seconde époque est marquée par l'idéologie du progrès, inaugurée par le discours d'investiture du Président Truman. La croyance dans un progrès social par la croissance économique se concrétise par l'ambition de lutter contre le sous-développement au niveau international, et, en Europe, est parachevée par les Etats-providence. Dès les années 1970, le courant radical, inspiré par la sociologie critique, le marxisme et la théologie de la libération, remet en question les bénéfices supposés de cette idéologie du progrès. Le travail social, accusé de paternalisme, de conservatisme et de contrôle, est remis en cause dans sa version institutionnalisée au sein des Etats-providence, tandis qu'à l'international, le post-développement prend le pas sur le développement. Le développement communautaire en Europe connaît alors son apogée, dans le travail social ou à sa marge : les années 1970 voient la rupture du travail social avec le développement communautaire en Angleterre, et l'animation en France. L'institutionnalisation du travail social va de pair avec une prédominance d'un travail individuel et curatif, à mesure qu'il est intégré comme outil des politiques publiques, en réparation des mailles du filet de l'Etat-providence.

La troisième étape, marquée par le néolibéralisme, voit la quasi-disparition du travail communautaire en Europe – dans et hors du travail social – et son déclin au niveau de l'aide internationale. L'empowerment devient progressivement un paradigme dominant, à mesure

qu'il glisse d'une acception radicale reposant sur l'analyse des structures d'oppression, vers un objectif d'autonomisation des populations au service de leur liberté de choisir et d'agir. L'approche des *Capabilities* d'Amartya Sen est intégrée à cette logique en promouvant la liberté qu'ont les individus de poser des choix. La fracture entre travail social et travail communautaire se renforce dans les Etats où la réforme libérale est la plus poussée (Angleterre, Italie), à mesure que se restreint le champ et le prestige du travail social. Dans les autres pays, le travail communautaire oscille, dans le travail social, entre permanences et adaptation (Pays-Bas, République tchèque), résurgences et lutte pour sa reconnaissance (France, Suède).

Un des impacts du néolibéralisme comme doctrine philosophique est l'individualisme, qui promeut des appartenances à des communautés électives n'impliquant qu'un faible renoncement à la liberté individuelle dans l'équilibre entre protection et liberté. Dès lors, l'individu prime sur la communauté. Cependant, il existe de nombreux mouvements contraires à cette montée de l'individualisme, prônant des modèles coopératifs ou collaboratifs, tendant vers la transition énergétique et la relocalisation des échanges et des solidarités. Pour le travail communautaire professionnel, c'est surtout dans son application gestionnaire (JOBERT 1994), à travers la nouvelle gestion publique, que l'impact du néolibéralisme est le plus sensible. Le travail communautaire est appelé en renfort de la réforme des Etats-providence, réforme qui connaît des réalisations plus ou moins ambitieuses en Europe – la France et, en particulier, la Suède, étant comparativement épargnées.

La matrice néolibérale constitue à la fois une opportunité idéologique (l'ouverture à des formes d'auto-organisation communautaires) et un frein (au niveau de l'autonomie et des marges de manœuvre des intervenants et services) pour le travail communautaire. Certains mouvements s'inscrivent dans une recherche de compatibilité en adoptant le discours et les pratiques du marché, d'autres choisissent de rester en marge, par fidélité à des valeurs ou parce qu'ils ont perdu au jeu de la concurrence. Les uns s'épanouissent, les autres luttent pour survivre. Dans le monde associatif en Europe, la tension entre valeurs et impératifs de survie est récurrente (France, Angleterre, Italie).

Les régimes d'Etat-providence à eux seuls ne suffisent pas à expliquer les différences observées entre les pays dans le travail communautaire (ERATH 2012, LORENZ 1994). Ils déterminent cependant le rôle dévolu au travail social, l'attribution de ressources, et les arrangements entre Etat et société civile dans la mise en œuvre de l'action sociale.

Certaines cultures politiques, liées aux institutions, aux arrangements historiques entre les acteurs et au mode de représentation démocratique, semblent plus favorables à la mise en œuvre de travail communautaire dans le travail social. Ainsi les modèles subsidiaires et collaboratifs, que l'on trouve plutôt dans les pays ayant un haut niveau de (néo-)corporatisme (SIAROFF 1999), comme en Suède ou aux Pays-Bas, laissent davantage de place aux initiatives de la société civile, étant plus favorables à l'expression d'avis divergents et d'opinions politiques. A l'inverse, on trouve en France, en Italie ou en Angleterre des modèles clivés autour d'un axe droite / gauche, dans lesquels les débats ont tendance à obéir aux clivages idéologiques (KRIESI et al 2015). Ainsi en France, toute idée de démocratie participative est suspectée d'être de gauche et peut être écartée à ce titre, de même que le DSL. Dans ce contexte, le travail social doit mettre en avant sa neutralité politique pour exister comme profession. Les filières qui évacuent la dimension politique en se référant à la rationalité technique et au registre de l'expertise (comme le développement territorial), ou au discours dominant de l'autonomie et de l'activation, prospèrent, là où des filières portant un projet politique et des valeurs déclinent (animation).

Or il ne peut y avoir de travail communautaire, sans un risque d'émergence de contre-pouvoir et de confrontation d'avis divergents. S'il est vrai que le travail social n'est pas neutre (AUTES 2004), cela est *a fortiori* vrai pour le travail communautaire (BOUSQUET 2018). La culture politique d'un pays, et la manière dont le travail social s'y positionne en fonction de ses propres enjeux de reconnaissance, est donc un élément déterminant pour la place du travail communautaire.

Les enjeux de reconnaissance du travail social constituent une autre variable notable entre les pays étudiés. Un niveau de prestige professionnel élevé permet aux travailleurs sociaux de contribuer à la délimitation de leur périmètre d'intervention et à la définition du travail social, tout en limitant les effets restrictifs d'un contrôle *a priori* et *a posteriori* des moyens et ressources engagés dans leur travail au quotidien, tel que l'exige la nouvelle gestion publique – ils libèrent ainsi des marges d'autonomie professionnelle. L'universitarisation du travail social semble plus influente en ce sens que l'existence d'associations professionnelles, celles-ci trouvant un écho inégal auprès des pouvoirs publics. Le travail social en France et en Italie n'est pas constitué en discipline universitaire autonome : il est donc davantage tributaire des discours portés sur lui par d'autres disciplines, et surtout, du pouvoir politique. Enfin, l'exemple néerlandais montre que des configurations où les contours de la profession sont plus larges

favorisent l'inclusion de méthodes communautaires dans le travail social, quand la protection du titre l'enferme sur des pratiques installées, en même temps qu'elle le sécurise.

Nous n'exposons ici que de grandes tendances à partir de l'analyse des entretiens : une étude de cette portée ne peut prétendre épuiser les variables entre les pays pour expliquer les différences méthodologiques dans le travail social. Une analyse plus fine dans chaque pays portant sur les stratégies des acteurs individuels et collectifs, dans les espaces formalisés et informels, apporterait d'autres éclairages.

Intérêt et limites de la comparaison internationale

Certaines études européennes ont déjà été réalisées dans le champ du travail communautaire, mais portant sur des sous-secteurs spécifiques, comme par exemple l'animation ou la pédagogie sociale (KORNBECK 2002) ou la jeunesse (la série sur le *Youth work* du Conseil de l'Europe en 2018). Ces comparaisons sont le plus souvent sous forme monographique et cherchent à exposer, mais plus rarement à expliciter les différences.

Dans le contexte français, cette étude inscrit les débats sur le travail collectif et communautaire dans une perspective internationale plus large. Les terminologies sont explicitées en lien avec leurs sources théoriques, qui excèdent largement le cadre hexagonal. Or organiser et expliciter les termes et leurs sources est un préalable pour opérer des choix terminologiques. Le contexte français laisse certes apparaître des freins au travail communautaire, dont certains sont connus (la centralisation et la faiblesse de la prise en compte de la société civile), et d'autres moins (la force des clivages idéologiques, et la reconnaissance professionnelle du travail social). Cependant, on trouve en France une richesse en matière d'intervention sociale communautaire aussi importante, voire davantage, que dans d'autres Etats européens. Il semble que les résistances qui entraînent le manque de reconnaissance de ces pratiques reposent en premier lieu sur des poncifs idéologiques, et sur des dynamiques professionnelles corporatistes plutôt que collaboratives.

Nous avons omis de considérer la filière de l'animation au départ de cette étude ; c'est par le biais d'échanges avec des acteurs internationaux (notamment lors d'une conférence de l'association internationale IACD) que nous avons été amenés à envisager l'animation socio-culturelle comme la branche française du développement communautaire. En dépit d'un faible prestige professionnel, l'animation dispose d'outils et d'expériences pratiques en travail communautaire, que d'autres réinventent à défaut de les connaître.

Cet exemple illustre l'intérêt d'une étude internationale. Peut-on encore comprendre le travail social à partir d'un cadre de référence national ? Nous avons montré que les flux d'échanges internationaux sont à la base du développement des méthodologies du travail social et du travail communautaire. Ils sont renforcés par la numérisation de ressources dans les langues nationales et surtout en langue anglaise, par les nombreux échanges professionnels et académiques, par des stratégies associatives de développement « commercial » à l'international, ainsi que, en Europe, par des mécanismes de convergence volontaires : méthode ouverte de coordination, recherches sur les bonnes pratiques, programmes européens en milieu rural ou urbain, financements du fonds social. L'étude montre également que les sociétés européennes sont confrontées aux mêmes urgences sociales, telles que l'insertion des jeunes, le défi de la prise en charge des personnes âgées, l'intégration des migrants, ou encore le déficit démocratique.

Le principal défi de toute étude comparée consiste à assembler un matériau comparable. En ce sens, le choix de la perspective pratique plutôt que nominaliste semble avoir été fructueuse, même si le système d'échantillonnage par recommandation introduit assurément des biais. L'analyse des contextes et pratiques par pays (2^e partie) s'est révélée nécessaire pour replacer le travail communautaire dans le contexte particulier des Etats, et rendre le plus précisément possible les nuances des pratiques. Délimiter le travail social s'est avéré plus complexe que de délimiter le travail communautaire, les définitions usuelles entrant parfois en contradiction avec les définitions légales, si bien qu'appliquer la même règle pour tous les pays ne permettait pas de se faire une représentation fidèle de ce qu'est le travail social. La comparaison s'est faite au prix d'un ajustement des critères retenus, qui mériteraient d'être affinés.

Les questions linguistiques ont limité notre accès aux ressources, en particulier en République tchèque et en Italie, d'où des parties moins développées. Nous n'avons cependant pas souhaité restreindre cette étude à nos compétences linguistiques. Une longue période d'observation dans chaque pays aurait représenté un apport considérable, or nos travaux de terrain dans les différents pays n'ont pas pu excéder des périodes de 10 jours. Les entretiens ont été menés majoritairement en anglais, ce qui a pu diluer le sens et restreindre le discours d'intervenants dont ce n'est pas la première langue. De fait, notre analyse a davantage porté sur le contenu que sur le discours, avec l'adjonction de ressources internet indiquées par les personnes pour préciser certains points. Dans des entreprises de recherche similaires, ces difficultés sont contournées par la constitution d'équipes dans chaque pays. Le portage par une seule personne perd en précision, mais a l'avantage de la cohérence globale.

Perspectives pour la recherche en travail communautaire

Le champ ouvert pour la recherche en travail communautaire est vaste, et dépasse très largement la réflexion sur la posture et les freins à laquelle s'arrête souvent la littérature française. En recensant les pratiques, contextes et sources théoriques, nous avons repéré plusieurs branches qui mériteraient des études plus avancées : il s'agit, par exemple, de la prise en compte du numérique dans le travail communautaire, du travail communautaire interculturel et antidiscriminatoire, ou encore des applications communautaires du travail éco-social, articulant la communauté et son environnement local et global. De plus, un des biais induits par l'échantillonnage à partir des universités est le caractère essentiellement urbain des projets analysés ici. Certes, les villes concentrent des phénomènes de pauvreté, et constituent les cœurs de la diversité culturelle et ethnique des sociétés européennes. Pour autant il est essentiel de ne pas délaissier l'étude de zones rurales, qui déclinent à mesure que s'accroissent les écarts de richesse et de mobilité entre des centres urbains attractifs, et le reste du territoire.

L'évaluation du travail communautaire reste à réfléchir. Cela est d'autant plus essentiel dans un contexte où l'efficacité est le critère retenu pour le financement de projets, davantage que les valeurs. Or le travail communautaire est un processus à moyen ou long terme interagissant avec de nombreux autres facteurs : des résultats ne peuvent être produits à court terme. La mesure du capital social peut représenter un outil, mais il est coûteux à mettre en œuvre, et partiel : ainsi d'autres mesures pourraient être explorées. En lien, la question de la participation gagnerait à être évaluée à l'appui d'outils concrets, pour renouveler l'échelle d'Arnstein qui est le produit d'un contexte particulier (1969), en se situant du côté des personnes concernées : comment et pourquoi s'investissent-elles ? Quel est l'impact de la participation sur leurs trajectoires, et qu'en attendent-elles au-delà de l'injonction qui leur en est faite ?

Une dernière interrogation concerne la question, qui s'est posée en Angleterre et en Italie, de la légitimité démocratique de projets financés par le secteur commercial à but lucratif, au titre de leur responsabilité sociale (parfois encadrée par la loi, comme en Italie), ou dans des stratégies de revalorisation de leur image de marque. Les Etats transfèrent ainsi au secteur marchand la responsabilité de définir les priorités en matière d'action sociale qui méritent d'être financées. La tendance peut inquiéter quand elle s'allie, comme dans ces deux pays, à un retrait de l'Etat providence et à de fortes baisses des budgets publics alloués à l'action sociale. Elle signale l'intégration d'une partie de l'action sociale à des stratégies publicitaires et marchandes, plutôt que sa soumission à l'intérêt général manifesté par le vote. Le travail communautaire est le plus

souvent mené dans le domaine associatif, et financé de manière contractuelle par des appels à projets. Il serait intéressant d'explorer l'impact des financements au titre de la responsabilité sociale d'entreprise sur les formes et les publics cibles du travail communautaire. Est-ce l'occasion d'expérimenter des pratiques innovantes qui sont ensuite transférées à l'action publique ? Ou est-ce une forme de précarisation et de délégitimation de plus pour le travail communautaire ? Comment porter un projet citoyen qui ne repose pas sur l'intérêt général ?

A plusieurs reprises au cours de cette étude, nous nous sommes interrogés sur la pertinence de promouvoir l'intégration du travail communautaire au sein du travail social, au vu de leurs postulats de base différents, et de fortes résistances de part et d'autre. Dans les cas où il représente une filière autonome (*community development work* anglais, animation française), il connaît une trajectoire moins enviable encore que le travail social au niveau du statut et de la reconnaissance professionnelle. Sa pleine intégration au travail social, en vertu de leur histoire commune, pourrait donc représenter une opportunité pour le travail communautaire en termes d'assise théorique et pratique, en particulier si le travail social est constitué en filière universitaire autonome – la perspective d'une meilleure reconnaissance professionnelle étant plus incertaine. En retour, il peut apporter au travail social un renouveau de pratiques fondées sur la prévention, l'empowerment, la participation, et l'auto-détermination des personnes et des groupes, ne visant pas la réparation mais le bien-être collectif (c'est d'ailleurs la racine de *welfare*).

Nous avons vu que des structures organisationnelles hiérarchiques et centralisées, avec un haut niveau de contrôle, étaient antagonistes à la mise en œuvre du travail communautaire : l'institutionnalisation correspond à un renoncement. Par nature, l'horizon professionnel du travail communautaire, afin d'être fidèle à ses valeurs, doit donc s'accommoder d'un entre-deux inconfortable, et s'épanouir dans la sphère associative, aux marges de l'intervention sociale – la marge comme un espace de rencontre, fécond, sans cesse renouvelé, qui vient renouveler le cœur du métier.

Références bibliographiques

Pour la rédaction de ces normes bibliographiques, nous nous sommes appuyés sur la norme MLA. Cependant, pour davantage de lisibilité, nous avons emprunté à la norme APA la présentation de la date en tête de la référence. La bibliographie générale est suivie d'une bibliographie sélective par pays.

Bibliographie générale

Aballéa, François (2000) : « Travail social et intervention sociale : de la catégorisation à l'identité » in *Recherches et Prévisions* n°62 Villes et Logement, pp. 71-81.

Aballéa, François (Dir) (2012) : *Institutionnalisation, désinstitutionnalisation de l'intervention sociale*. Octarès édition, collection « le Travail en Débat ».

Achterberg, Peter, van der Veen Romke & Raven Judith (2014): “The ideological roots of the support for welfare state reform: Support for distributive and commodifying reform in the Netherlands”, *International Journal of Social Welfare* 2014: 23, pp. 215-226

ACSRV et Fédération des centres sociaux du Nord-Pas-de-Calais (2017) : *Comment soutenir le Développement du Pouvoir d'agir des Habitants ? Guide pratique à l'usage des professionnels*. Document interne réalisé dans le cadre de la Formation du Développement du Pouvoir d'Agir des Habitants ACSRV 2017 (contenu pédagogique : Sandrine LAMBERT).

Adams, Adrian & Shardlow Steven M. (2008) : *Histoire du travail social en Grande-Bretagne* in JOVELIN Emmanuel, *Histoire du Travail social en Europe*, éd Vuibert.

Adams, Crystal (2020): “Toward an institutional perspective on social capital health interventions: lay community health workers as social capital builders”, *Sociology of Health & Illness* Vol. 42 No. 1 pp. 95–110.

Adams, Robert, Dominelli Lena, Payne Malcolm (2009): *Social Work – themes, issues and critical debates*, éd. Palgrave Macmillan (3è édition).

Alinsky, Saul (1940) : « Une analyse de la Communauté et son organisation », *The American Journal of Sociology*, vol XLVI juillet 1940-mai 1941 pp 797-808, in GUTH Suzie (Dir) (2013), *Saul ALINSKY : conflit et démocratie locale*, éditions l'Harmattan, collection logiques sociales.

Alinsky, Saul (1946, 1989): *Reveille for Radicals*, Vintage Books.

Alinsky, Saul (1971, 1989): *Rules for Radicals*, Vintage Books.

Alinsky, Saul (1972) : Interview dans le journal *Playboy*, in GUTH Suzie (Dir) (2013), *Saul ALINSKY : conflit et démocratie locale*, éditions l'Harmattan, collection logiques sociales.

Alinsky, Saul (2012) : *Etre radical : Manuel pragmatique pour radicaux réalistes*, ed Aden Belgique.

Allegrì, Elena (2019) : *Il Servizio social di comunità*, Carocci Faber, 6è édition

Alsop, Ruth, Bertelsen Mette, Holland Jeremy (2006): *Empowerment in Practice: from Analysis to implementation*. The World Bank.

Alter, Norbert (2018) : *Sociologie du monde du travail*, éd. PUF.

Amin, Samir, Arrighi Giovanni, Chesnais François, Harvey David, Itoh Makoto & Katz Claudio (2006) : « qu'est-ce que le néolibéralisme ? » dans *Actuel Marx*, Presses Universitaires de France, 2006/2 (n°40), pp 12-23

Andersson, Björn & Gromark Steven (2016) : « Social sustainability in residential solutions – a Swedish case » (Transmis par l'auteur)

Andersson, Björn (2011): « Finding ways to the hard to reach – considerations on the content and concepts of outreach work » in *European Journal of Social Work*, 16/2, pp171-186.

Andreotti, Alberta & Mingione Enzo (2013) : « Le Développement de systèmes locaux de l'intervention sociale, tendance commune dans les pays industrialisés » in *Informations sociales* 2013/5 n°179, pp 28-36.

Andreotti, Alberta, Mingione Enzo & Polizzi Emanuele (2012): « Local welfare systems: a challenge for social cohesion » in *Urban Studies* Vol 49/9, pp 1925-1940.

ANESM (Agence Nationale de l'Evaluation et de la Qualité des Etablissements et Services Sociaux et Médico-sociaux) (2008): *La Bienveillance : définitions et repères pour la mise en œuvre*.

Arnstein, Sherry (1969): “A Ladder of Citizen Participation” in *Journal of American Planning Association* 35:4

pp 216-224.

- Arora-Jonsson, Seema (2017):** « The realm of freedom in new rural governance: Micro-politics of democracy in Sweden », *Geoforum* vol 79, febr 2017 pp 58-69.
- Aucante, Yohann (2002) :** « la Chasse au modèle : L'Etat social suédois en science politique », *Raisons Politiques* 2002/2 (n°6), pp 117-133.
- Augustin, Jean-Pierre & Gillet Jean-Claude (2002) :** *L'animation professionnelle : Histoire, acteurs, enjeux.* Ed L'Harmattan.
- Autès, Michel (1998) :** « L'insertion, une bifurcation du travail social », *Esprit*, mars-avril 1998
- Autès, Michel (1999, 2004) :** *Les paradoxes du travail social*, 2è édition, éditions Dunod
- Autès, Michel (2019) :** « Participation et démocratie dans le travail social », *Le sociographe*, vol. 68, no. 4, pp. 33-42
- Avenel, Cyprien (2017) :** « La réforme de la politique de la Ville à l'épreuve du développement social territorial », *Informations sociales*, vol. 179, no. 5, 2013, pp. 98-106.
- Avenel, Cyprien & Bourque Denis (Dirs) (2017) :** *Les nouvelles dynamiques du développement social.* Champ social éditions.
- Avenel, Cyprien & Martin Cristelle (2019) :** « Guide d'appui aux interventions collectives du travail social en faveur du développement social », Juin 2019, Haut Conseil du Travail Social.
- Baart, Andries (2001) :** *Een Theorie van de Presentie*, 2001, ed Lemma.
- Baart, Andries & Vosman Frans (red.) (2003) :** *Present. Theologische reflecties op verhalen van Utrechtse buurtpastores*, éd Lemma 2003
- Bacqué, Marie-Hélène (2014) :** « On peut parler pour la France d'un rendez-vous manqué avec la participation : entretien avec Marie-Hélène Bacqué », Propos recueillis par Thibault Tellier et Florence Brunet, *FORS Recherche sociale* 2014/1 n°209 pp 7-13.
- Bacqué, Marie-Hélène & Biewener Carole (2013) :** *L'empowerment : une pratique émancipatrice*, éditions la Découverte.
- Bacqué, Marie-Hélène & Mehmache Mohamed (2013) :** « Citoyenneté et Pouvoir d'agir dans les quartiers populaires : pour une réforme radicale de la politique de la ville », *Rapport au Ministre délégué à la politique de la ville*, Les éditions du CGET.
- Bacqué, Marie-Hélène & Sintomer Yves (dirs.) (2011) :** *La Démocratie participative*, éditions La Découverte.
- Baillergeau, Evelyne (2002) :** *L'opbouwwerk, la promotion de la participation des habitants aux Pays-Bas entre militantisme et pratique professionnelle*, thèse de doctorat, Université Grenoble-II.
- Baillergeau, Evelyne (2007) :** « L'émergence de l'intervention sociale de quartier en Europe » in Baillergeau Evelyne et Bellot Céline (Dir.) (2007) : *Les Transformations de l'intervention sociale*, presses de l'Université du Québec, pp. 155-179.
- Baldock, Peter (1974):** *Community work and social work.* ed Routledge and Kilgan, London
- Bankhead, Teisha & Ehrlich John (2005):** "Diverse populations and community practice" in WEIL Marie (Ed): *the Handbook of Community Practice*, ed Sage, pp. 59-83
- Bassot, Marie-Jeanne & Diemer Marie (1927) :** « Les centres sociaux », *les cahiers du redressement français*, n° 20, juin 1927, citée par Jacques ELOY, « les Maisons sociales et les Résidences sociales ou le développement collectif par les reconnaissances mutuelles », *Vie Sociale* 2012/2 (N°2), pp 53-56
- Batty, Elaine, Beatty Christina, Foden Mike, Lawless Paul, Pearson Sarah & Wilson Ian (2010):** "The New Deal for Communities Experience: a final assessment". *The New Deal for Communities final Report* Volume 7, Department for Communities and Local Government.
- Bauman, Zygmunt (2001):** *Community: Seeking Safety in an insecure world*, éd. Polity.
- Bauman, Zygmunt (2006) :** *La Vie liquide*, éditions Rouergue Chambon.
- Bauman, Beat & Stromheier Navarro Smith Rahel (2010) :** « Des camps politiques marqués par le fédéralisme, comparatif européen » in *Sécurité Sociale CHSS* 4/2010, pp 219-223.
- Beck, Don & Cowan Chris (1996):** *Spiral Dynamics: Mastering Values, Leadership, and Change*, éd. Basil Blackwell.
- Becker, Howard S. (2009) :** « Introduction », in DEMAZIERE Didier et GADEA Charles (2009) : *Sociologie des groupes professionnels*, éd La Découverte, pp 9-12.
- Becker, Sascha O., Egger Peter; Von Ehrlich Maximilian & Fenge Robert (2008):** "Going NUTS: the effect of EU structural funds on regional performance", *CESifo Working Paper* No. 2495, Center for Economic Studies and Ifo Institute (CESifo).
- Bergman, Susanne & Blomqvist Camilla (2012):** *Uppskattande samtalskons : om att skapa möjligheter i samtalets värld.* Ed Studentlitteratur.
- Bergmark Ake (2010):** « Social Work in Sweden » in Erath Peter and Littlechild Brian (Eds.), *Social Work across Europe: accounts from 16 countries*, University of Ostrava.
- Bilodeau, Guy (2005) :** *Traité de Travail Social*, Presses de l'EHESP.
- Blanchard, Marie-Madeleine (2004) :** « Croisement des Savoirs et pratiques en contexte interculturel », *Hommes*

et Migrations 1249 pp 63-76.

Blickem, Christian, Dawson Shoba, Kirk Susan, Vassilev Ivaylo, Mathieson Amy, Harrison Rebecca, Bower Peter & Lamb Jonathan (2018): “What is Asset-Based Community Development and How Might It Improve the Health of People With Long-Term Conditions? A Realist Synthesis”, *SAGE open*, July Oct 2018, pp 1-13.

Bolin, Kristian, Lindgren Bjorn, Lindstrom Martin & Nystedt Paul (2003): “Investments in social capital—implications of social interactions for the production of health”, *Social Science and Medicine* 56, pp. 2379-2390

Bommès, Michael & Scherr Albert (1996): « Soziale Arbeit als Exklusionsvermeidung, Inklusionsvermittlung und/oder Exklusionsverwaltung », in Merten R., Sommerfeld P., et Koditek, T. (Eds): *Sozialarbeitswissenschaft. Kontroversen und Perspektiven*. Luchterhand, pp. 93–119.

Bouchard, Johanne, Meyer-Bitsch Patrice, Aubry Anne, Blouet Christelle & Favero Irène (2015) : « Paideia : une démarche d’observation et d’évaluation des politiques publiques au regard des droits culturels », Document IEDH et Paideia.

Boucher, Manuel & Cornier Chantal (Coord) (2017) : « Rapport du Groupe de travail UNAFORIS : intervention sociale collective et communautaire » disponible sur https://www.unaforis.eu/sites/default/files/public/fichiers/telechargements/rapport_complet_groupe_de_travail_unaforis_-_intervention_sociale_collective_et_communautaire_.pdf consulté le 18 février 2020.

Bouquet, Brigitte, Draper Jean-François & Jaeger Marcel (2009) : *Penser la participation en économie sociale et en action sociale*, éd Dunod.

Bourdieu, Pierre (1980) : « Le capital social : notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°31, pp 2-3

Bourdieu, Pierre (1993) : *La misère du Monde*, éd du Seuil.

Bourdieu, Pierre (1997): “The forms of capital”. In A. Halsey, H. Lauder, P. Brown & A. Wells (Eds.), *Education, culture, economy, society*, Oxford University Press, pp. 46–58.

Bourguignon Brigitte (2015) : « Reconnaître et valoriser le travail social », Mission de concertation relative aux Etats Généraux du Travail Social, consulté sur https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2015/09/rapport_brigitte_bourguignon.pdf le 17 février 2020.

Bourque, Denis & Avenel Cyprien (Dir.) (2018) : *Les nouvelles dynamiques du développement social*, éd Champ Social coll. Nouvelles Questions de Société.

Bousquet, Cathy (2017) : « L’intervention sociale collective pensée avec les institutions du travail social » in *Sciences et actions sociales* n° 6 / 2017

Bousquet, Cathy (2018) : *Genre et travail social, un enjeu pour l’intervention collective*. Thèse de doctorat en sociologie – travail social, CNAM.

Boutellier, Hans, Boonstra Nanne & Ham Marcel (2009) : *Omstreden ruimte : over de organisatie van spontaniteit en veiligheid*, éd Van Genneep.

Bouziane-Laroussi, Kheira & Jacquat Denis (dir.) (2017) : *Rapport d’information sur l’avenir de la prévention spécialisée*, Commission des Affaires Sociales, http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i4429.asp#P318_60954 consulté le 20 février 2020.

Boyé, Julien & Barata Yohan (2017) : *Travail Social autour du monde*, éd. Chronique Sociale.

Boyer, Régis (1992) : *Les Sociétés scandinaves de la Réforme à nos jours*, éd PUF.

Breton, Margaux (1994) : « Relating competence – Promotion and Empowerment” – *Journal of Progressive Human Services*, Vol 5, n°1: 27-44.CACERES Bernard (1974) Histoire de l’éducation populaire

Brévan, Claude & Picard Paul (2000) : *Ville, une nouvelle ambition pour les métiers*, La Documentation française.

Briggs Asa & McCartney Anne (1984): *Toynbee Hall: The First Hundred Years*, éd Routledge, London

Brodeur, Claude (1991) : « Histoire et philosophie de l’intervention de réseaux » in PINCON Yvonnick (Dir) (1991) : L’intervention de réseaux : 20 ans d’expérience, Les Cahiers de l’ARPE n°3, pp. 65-75BOUNEAU Christine (2016) : « Introduction » in *Histoire, économie et société* 2016/1 pp 5-13.

Brown, Alison (2004): “Anti-social behavior, crime control and social control”. *The Howard Journal*, Vol 43 n2, May 2004, pp 203-211.

C A. (1960): « Dolci Danilo. — Spreco ». In *Population*, 16^e année, n°3, p. 552. www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1961_num_16_3_9888

Cacciope, Ron & Edwards Mark (2005): “Seeking the Holy Grail of organisational development A synthesis of integral theory, spiral dynamics, corporate transformation and action inquiry”, *Leadership & Organization Development Journal* Vol. 26 No. 2, 2005 pp. 86-105.

Callois, Jean-Marc & Aubert Francis (2007): “Towards indicators of social capital for regional development issues: the case of French rural areas”, *Regional Studies* 41, pp. 809–821.

Calvès, Anne-Emmanuèle (2009) : « « Empowerment », généalogie d’un concept clé du discours contemporain sur le développement », *Revue Tiers Monde* 2009/4, n°200 pp. 735-749.

Campanini, Annamaria (2014) : « Le service social en Italie » in *VST* n°122 du 22 avril 2014, pp 40-45

- Camus, Jérôme & Chateigner Frédéric (2018)** : « Travail social, travail politique ? », *Savoir/Agir*, vol. 43, no. 1, pp. 11-12.
- Caré, Sébastien & Chaton Gwendal (2016)** : « Néolibéralisme(s) et démocratie(s) », *Revue de philosophie économique* 2016/1 (Vol 17), pages 3-20
- Carrara, Stéphane (2009)** : « participation, séduction, démocratie ? La gouvernance européenne face à l'impératif participatif », *Savoir/Agir* 2009/1 (n°7), pp 25-32
- Carrefour des Métiers du Développement Territorial (2013)** : « Des liens entre milieu de l'enseignement supérieur et milieux professionnels dans les formations aux métiers du développement local et territorial : pour une adaptation des formations professionnelles ». *Synthèse des résultats de l'enquête inter-régionale menée par la plate-forme des métiers de l'UNADEL sur les formations dans l'enseignement supérieur dans 4 régions : Auvergne, Ile-de-France, Midi Pyrénées, Rhône-Alpes*.
- Carrel, Marion (2017)** : « Injonction participative ou empowerment ? Les enjeux de la participation », *ERES Vie Sociale* 2017/3 pp 27-34.
- Carrel, Marion & de Lépinay Adeline (2016)** : « Le Community Organizing en France : quel projet politique ? » in revue *Mouvements* numéro 85, 2016/1, pp 31-51.
- Carrel, Marion & Rosenberg Suzanne (2014)** : « L'empowerment et le travail social sont-ils compatibles en France ? », *FORS Recherche sociale* 2014/1 n°209, pp 25-35.
- CDCDs Conseil Départemental Consultatif de Développement social (2014)** : *Le Développement social, une démarche en 23 principes d'action*, Département du Nord, disponible sur <https://lenord.fr/upload/docs/application/pdf/2017-01/dsl.pdf>, consulté le 21 février 2014.
- Cernusakova, Barbora (2017)**: "Roma: the invisible workforce of Ostrava" *Race & Class*, Institute of Race Relations, Vol. 58(4): 98 –105
- Chamla, Rachel, Simardi Evelyne & Ballange Yves (2013)** : « Chapitre 6 : La posture professionnelle dans une démarche de développement » in Gourvil Jean-Marie & Kaiser Michel (2013) : *Se former au Développement Social Local*, éd. Dunod 2^e édition, pp 83-91.
- Chauvel, Louise et Schröder Martin (2014)** : "Generational inequalities and welfare regimes" in *Social Forces* June 2014 Vol 92 issue 4 pp. 1259-1283.
- Chauvière, Michel (2005)** : « Entre promesses, fictions et réalités » *Revue Projet* N°289, Novembre.
- Chauvière, Michel (2010)** : *Trop de gestion tue le social : essai sur une discrète chalandisation*, éditions La Découverte, Collection Alternatives Sociales.
- Chauvin, Pierre (2012)** : « Au-devant, auprès et avec. La nécessité de développer de nouvelles pratiques et de nouveaux métiers conjuguant *outreach*, proximité et accompagnement dans le système de soins », in BRECHAT Pierre-Henri (éd.) (2012) : *Innover contre les inégalités de santé*. Presses de l'EHESP ch. 29 pp. 377-386.
- Cheza, Maurice, Martinez Saavedra Luis & Sauvage Pierre (Coord.) (2017)** : *Dictionnaire historique de la Théologie de la libération*, éd Lessius.
- Chiodo, Emanuela & De Marco Titi (2019)** : « Il laboratorio dei educativa territoriale dei centro « La Tenda » », *Prospettive Sociali e Sanitarie* n1/2019, pp 16-20.
- Chopart, Jean-Noël (Dir) (2000)** : *Les mutations du travail social*, DREES-MIRE
- Chtyl, Oldrych & Gojova Alice (2019)** : "le Travail social en République Tchèque », à paraître.
- Chtyl, Oldrych & Kowaliova Ivana (2019)** : "Changes in society and their reflection in the theory and practice of social work in the Czech Republic" in Chtyl Oldrych & Keller Jan (Eds) (2019): *Social work in Europe*, pp 31-53
- Cnaan, Ram A. & Rothman Jack (2001)**: "Locality Development and the building of community" in ROTHAMN Jack, ERLICH John L., TROPMAN John E. (eds) (2001): *Strategies of Community Intervention*, F.E. Peacock Publishers, 6th edition, pp.251-267.
- Cnaan, Ram A., Boddie Stephanie C. & Yancey, Gaynor I. (2005)** : « Rise up and Build the Cities : Faith-Based Community Organizing » in WEIL Marie (Ed) (2005) : *The Handbook of Community Practice*, Sage Publications, pp 372-386.
- COGS Community Organization Grants Scheme (2003)**: *A guide to frameworks and tools for Community involvement, participation capacity building, and development*. Consultable en ligne : <http://cogs.uk.net/uploads/File/docs/framework%20guide.pdf>
- Cohen-Emerique, Margalit (2011)** : *Pour une approche interculturelle du travail social*. Presses de l'EHESS.
- Collectif Chevreuse (1979)** : *Pratiques Inventives du Travail Social*. Editions économie et Humanisme, Les Editions Ouvrières.
- Coleman, James (1988)**: "Social capital in the creation of human capital", *American Journal of Sociology* n°94 pp 95-120
- Comeliau, Christian (2016)** : « Controverses sur l'après-développement » in Comeliau Christian (Dir) : *Brouillon pour l'avenir : contribution au débat sur les alternatives*, Nouveaux Cahiers de l'IUED 14, pp. 117-122.
- Condorcet, Marquis de, (Marie Jean Antoine Nicolas Caritat) (1997)** : Discours des 20 et 21 avril 1792, consultable sur www.assemblée-nationale.fr

- Connell, Raewyn, Fawcett Barbara & Meagher Gabrielle (2009)** : « Neoliberalism, New Public Management and the human service professions », *Journal of sociology, The Australian sociological association*, Volume 45(4) : 331-338 DOI:10.1177/1440783309346472 www.sagepublications.com
- Conseil Supérieur du Travail Social (2010)** : *Développer et réussir l'intervention sociale d'intérêt collectif*, presses de l'EHESP.
- Conseil Supérieur du Travail Social (2015)** : « Développer les capacités d'action collective et le travail social communautaire », Assemblée plénière du 1^{er} octobre 2015.
- Cordelier, Benoît & Breduillieard Pauline (2013)** : « Publicité verte et Greenwashing », *Revue Gestion* 2013/6 vol 30 pp 115-131.
- Cornu Marie, Orsi Fabienne et Rochfeld Judith (2017)** : « Introduction » in *Dictionnaire des biens communs*, éd PUF Quadrige.
- Coussée, Filip (2009)**: “Cardijn versus Baden-Powell: The methodical turn in youth work history” in Gilchrist Ruth et al.(eds): *Essays in the history of youth and community work: discovering the past*. Lyme Regis, Russell House Publishing, pp. 116-32.
- CRIC Collectif de Réseaux Insertion Culture (2018)** : *Les Projets Insertion Culture : Petit Guide pratique et concret pour les inventer*. Disponible sur <http://cricnord.com/bibliotheque/> consulté le 23 février 2020.
- Crouch, Colin (2011)**: *The strange Non-Death of Neoliberalism*, ed Polity Press
- Curie, Raymond (2010)** : *Le travail social à l'épreuve du néolibéralisme : entre résignation et résistance*, éditions l'Harmattan.
- Dagbert, Michel (Coord) (2015)** : Rapport « Développement social et travail social collectif ». Etats Généraux du Travail Social, 18 février 2015.
- Dagenais, Bernard (2015)** : “L’ambiguïté du discours public de l’entreprise : entre générosité et mensonge”, *Communication et organisations* 2015/1 n°47, pp 13-37.
- Dartiguenave, Jean-Yves (2010)** : *Pour une Sociologie du travail social*, éditions Presses Universitaires de Rennes.
- Dartiguenave, Jean-Yves et Garnier, Jean-François (2003)** : *Un Savoir de référence pour le travail social*, éditions Erès.
- Dauphin, Sandrine (2009)** : Le travail social : de quoi parle-t-on ? *Informations sociales*, 152(2), pp. 8-10.
- Davidson, Alastair (1977)** : *Antonio Gramsci, towards an intellectual biography*. Merlin Press.
- Davis, Allen F. (1984)**: *Spearheads for Reform. The Social Settlements and the Progressive Movement 1890-1914*, Rutgers University Press.
- De Beus, Jan (2006)** : « Quelque chose de brisé aux Pays-Bas », revue *Esprit* 2006/7, pp. 138-150
- De Curraize, Yves (2008)** : « Les diplômés des métiers de l’animation » in *Agora Débats/ Jeunesse* 2008/2 n°48 pp 80-81
- De Gier, Erik, Henke Roger & Vijgen Jacqueline (2004)** : « L'utilisation du savoir dans le domaine des politiques sociales aux Pays-Bas : le cas de la législation relative à l'assurance invalidité (WAO) », *Revue internationale des sciences sociales*, numéro 179, 2004/1, pp 19-41
- De la Morinière, Geneviève (1994)** : « Le Travail social de Communauté » in *Revue Française de Service Social : 50 ans de service social : quelques repères*, n° 173-174, 1994 p. 94
- De Robertis, Cristina, Orsoni Marcelle, Pascal Henri & Romagnan Micheline (2014)** : *L'intervention sociale d'intérêt collectif*, presses de l'EHESP, 2014
- De Verdalle, Laure (2012)** : « Professions » in Bevort Antoine, Jobert Annette, Lallement Michel, Mias Arnaud (Eds) : *Dictionnaire du travail*, éd PUF, pp. 569-575.
- Delavalle, Marilena (2019)** : « Flashback : Tracce di storia del servizio sociale di comunità in Italia », in Allegri Elena (2019) : *Il Servizio social di comunità*, Carocci Faber, 6^e édition, pp 73-85
- Deletang Nicole (2003)** : « Les régimes de protection sociale de trois pays nordiques : Danemark, Finlande, Suède », *Revue Française des Affaires Sociales* 2003/4, pp 529-543.
- Demazière, Didier & Gadéa Charles (2009)** : *Sociologie des groupes professionnels*, éd La Découverte.
- Denieuil, Pierre-Noël & Laroussi Houda (2005)** : « Le développement social local, origines et filiations, T.1 ». *Dossier d'études 69*, Caisse d'allocations familiales.
- Department for communities and local government (2006)**: *Strong and prosperous Communities: the Government White Paper*, consultable sur : <https://www.gov.uk/government/publications/strong-and-prosperous-communities-the-local-government-white-paper>
- Deslauriers, Jean-Pierre & Hurtubise Yves (2005)** : *Le Travail social international : éléments de comparaison*, éd presses de l'université de Laval.
- Dewey, John (1936, 1980)**: *Art as experience*, éd Perigee
- Dixon, Keith (2008)**: *Les Evangélistes du marché: les intellectuels britanniques et le néolibéralisme*. Éditions Raison d'Agir.
- Dominelli, Lena (2002)** : « Anti-oppressive practice in context » in Adams R., Dominelli L. & Payne M. (Eds) (2012) : *Social Work : Themes, Issues and Critical Debates*. Ed Palgrave MacMillan (2nd edition), pp 3-19.

- Dominelli, Lena (2012)** : “Globalization and indigenization : reconciling the irreconcilable in social work” in Lyons Karen, Hokenstad Terry, Pavar Manohan, Hueger Nathalie & Hall Nigel (Eds.) (2012): *The Sage Handbook of International Social Work*, Sage Publishers, pp. 39-55.
- Dominelli, Lena (2012)**: *Green Social Work: from environmental crises to environmental justice*. Ed Polity.
- Donzelot, Jacques (2003)** : *Faire Société : la politique de la ville en France et aux Etats-Unis*, éditions Seuil.
- Donzelot, Jacques (2011)** : « Un Etat qui rend capable » in Paugam Serge (Dir) (2011) : *Repenser la solidarité*, éd PUF collection Quadriges, pp. 87-109.
- Dréon, Roberta (2013)** : “Was Art as Experience Socially Effective ? Dewey, the Federal Art Project and Abstract Expressionism”, *European Journal of Pragmatism and American Philosophy*, [En ligne], V-1 | 2013, mis en ligne le 16 juillet 2013, consulté le 23 novembre 2019
- Dubar, Claude, Tripier Pierre & Boussard Valérie (2015)** : *Sociologie des professions*. Ed Armand Colin.
- Dujardin, Léon (2016)** : « La participation du réseau européen d'action sociale au conseil de l'Europe », *Revue Française de Service Social* numéro 262 2016/3, pp. 24-26.
- Dumas, Bernard & Seguier Michel (1999)** : *Construire des Actions Collectives*, 2^e édition, édition Chronique Sociale.
- Durkheim, Emile (1898, 2013)** : *De la Division du travail social*, éd PUF.
- Ekberg, Jan (2011)**: “Will Future Immigration to Sweden Make it Easier to Finance the Welfare System?” *European Journal of Population* 27, pp. 103–124.
- Eloy, Jacques (2012)** : « les Maisons sociales et les Résidences sociales ou le développement collectif par les reconnaissances mutuelles », *Vie Sociale* 2012/2 (N°2), pp 53-56
- Emejulu, Akwugo & Shaw Moe (2004)**: « Community empowerment : critical perspectives from Scotland », *the Glasgow papers*, sept. 2004. Disponible sur : <https://community-wealth.org/sites/clone.community-wealth.org/files/downloads/report-emejulu-shaw.pdf>
- Engelsman, Udi, Rowe Mike & Southern Allan (2018)**: “Community Land Trusts, affordable housing and Community-Organization in low-income neighborhoods”. *International Journal of Housing Policy*, Vol 18 (1), pp 103-123.
- Enhörning, Gunilla (2010)** : « City profile : Göteborg, Sweden » in *Cities*, Volume 27, Issue 3, June 2010, pp 182-194
- Erath, Peter (2012)**: *Sozialarbeit in Europa: Fachliche Dialoge und transnationale Entwicklungen*, ed. Kohlhammer.
- Erath, Peter & Balkow Kerstin (2016)** : *Einführung in die Soziale Arbeit*, éd. Kohlhammer.
- Ertur, Cem & Koch Wilfried (2006)** : « Disparités régionales et interactions spatiales dans l'Europe élargie » in Capron Henri (2006) : *Politique régionale européenne*, éd De Boeck Supérieur, pp71-105.
- Esping-Andersen, Gosta (1999, 2007)** : *Les Trois Mondes de l'Etat-Providence : essais sur le capitalisme moderne*, 2^e édition, éditions PUF.
- European commission (2016)** : « Social Community Teams against Poverty” (short report), The Netherlands, 19-20 January 2016, disponible à l'adresse : <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1024&langId=en&newsId=2334&moreDocuments=yes&tableName=news>
- European Commission (2017)**: « Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions establishing a Pillar of Social Rights », Brussels, 26.4.2017, téléchargeable à partir de : https://ec.europa.eu/commission/publications/commission-recommendation-establishing-european-pillar-social-rights_en
- Euzeby, Chantal & Reysz Julien (2014)** : « La diversité des systèmes de protection sociale européens » in Euzeby Chantal & Reysz Julien (dir.) (2014), *La dynamique de la protection sociale en Europe*, Presses universitaires de Grenoble, pp. 27-44.
- Fasol, Rino & Zanutti Alberto (2010)** : « Le travail social en Italie » in Erath Peter & Littlechild Brian (Eds) (2010) : *Social Work in Europe*, ERIS, Albert Publisher, pp. 91-101.
- Fawcett, Barbara & Hanlon Maurice (2009)** : « the return to community », *Journal of Sociology, The Australian sociological association*, Volume 45(4) : 433-444, 331-338 DOI:10.1177/1440783309346474 www.sagepublications.com
- Ferrari, Ed (2013)**: “The social value of Housing in Straitened Times: the View from England”, *Housing Studies*, June 2015, pp 514-534.
- Fleck, Marie (2013)** : « A l'origine des organisations communautaires : du Chicago Areas Project aux People's Organizations », in GUTH Suzie (Dir) (2013), *Saul ALINSKY : conflit et démocratie locale*, éditions l'Harmattan, collection logiques sociales, pp 21-40.
- Folgheraiter, Fabio (2007)** : “Relational Social work : Principles and Practices”. *Social Policy and Society* 6 (2) pp. 265-274
- Folland, Sherman (2007)**: “Does “community social capital” contribute to population health?” *Social Science*

and Medicine, 64:2342–2354.

Fontaine, Annie (2007) : « La construction d'une culture professionnelle en travail de rue » in Baillergeau Evelyne & Bellot Céline (Dir.) (2007) : *Les Transformations de l'intervention sociale*, presses de l'Université du Québec, pp135-154

Foucault, Michel (2004) : *Naissance de la biopolitique, cours au collège de France, 1978-1979*, Paris Seuil Gallimard.

Foudriat, Michel (2016) : *La co-construction, une alternative managériale*, Presses de l'EHESP.

Fournier, Martine (2016) : « Ivan Illich (1926-2002) : le programme convivial » in *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines* 2016/6 n°43, p 28.

Freidson, Eliot (1970, 1984) : *La profession médicale*, traduction française, éd. Payot.

Freire, Paulo (1970, 2000), *Pedagogy of the Oppressed*, edition Bloomsbury Academic.

Freire, Paulo (2013), *Pédagogie de l'autonomie*, éd. ERES.

Froment, Pascale (2016) : « Lieux culturels et informalité politique à Naples : une approche par les pouvoirs multisitués ». *L'espace politique* n°29, 2016-2.

Fukuyama, Francis (1995): *Trust: the social virtues and the creation of prosperity*. New York : Free Press.

Gana Kamel & Garnier Stéphanie (2001) : « Latent structure of the sense of coherence scale in a French sample » in *Personality and Individual Differences*, Volume 31, Issue 7, November 2001, Pages 1079-1090

Garibier, Françoise, Séguier Michel (coordinateurs), De Chaponay Henryane, Desgropes Nicole, Heber Suffrin Claire & Taylor Paul (2009) : *Pratiques émancipatrices, actualités de Paulo Freire*, éditions Syllepse collection Nouveaux Regards.

Garnier Jacques & Zimmermann Jean-Benoît (2018) : « Solidarité sociale et proximités : de l'Etat-providence aux communs sociaux » in *ERES Espaces et Sociétés* 2018/4 n°175, pp 19-33.

Gérard, Renée (1994) : « Du travail social communautaire : innovations sociales et recherche » in *Revue française de Service Social* n° 173, pp. 83-92.

Gérard, Renée (1994) : « Innovation et recherche : émergence du Développement Communautaire » in *Revue Française de Service Social : 50 ans de service social : quelques repères*, n° 173-174, 1994.

Germain, Carrel A. & Gitterman Alex (1980): *The Life model of social work practice*. Columbia University Press.

Giddens, Anthony (1998): *The Third Way: the renewal of social democracy*, éd Polity Press, second edition

Gilchrist, Alison (2009): *The Well-connected Community. A networking approach to Community work*. Policy Press.

Gilchrist, Alison (2017): “Community cohesion and ant-discriminatory practice” in Twelvetrees Alan (2017): *Community Development, Social Action and Social Planning*, ed Palgrave MacMillan 5th edition, pp 221-224.

Gillet, Jean-Claude (2006) : *L'animation en questions*, éd Eres.

Glover Reed, Beth (2005): “Theorizing in Community Practice” in Weil Marie (Ed), *the Handbook of community practice*, pp. 84-102.

Gojova, Alice, Holasova Vera, Chtyl Oldrych, Keller Jan, Krausova Anna & Sykorova Dana (2010): « Social work in the Czech Republic », in Erath Peter & Littlechild Brian (Eds.), *Social Work across Europe: accounts from 16 countries*, ERIS, Albert Publisher pp. 19-30.

Gojova, Vinca (2016) : “The Potential of Civil Society: an opportunity for Social Work”, in *Czech and Slovak Social Work ERIS Journal* vol 16, 1/2016, pp 16-24.

Gouguet, Jean-Jacques (1991) : « Le travail de réseaux : le point de vue d'un économiste » pp 137-153 in Pinçon Yvonnick (Dir) (1991) : *L'intervention de réseaux : 20 ans d'expérience*, Les Cahiers de l'ARPE n°3.

Gourvil, Jean-Marie & Kaiser Jean-Michel (2013) : *Se former au développement social local*, éd. Dunod 2013.

Green, Judith (2017): “Action research in context: revisiting the 1970s Benwell Community Development Project”, *Community Development Journal* volume 52 issue 2, April 2017, pp 269-289.

Grevenstein, Dennis & Bluemke Matthias (2017) : « Longitudinal Factor Analysis and Measurement Invariance of Sense of Coherence and General Self-Efficacy in Adolescence », *European Journal of Psychological Assessment* 2017; Vol. 33(5) pp 377–387

Grosjean, Paul (2000) : « La pensée d'Amartya Sen sur le Développement », *Revue Quart-Monde* N°176, 2000/4

Grossman, Emiliano & Saurugger Sabine (2012) : *Les Groupes d'intérêts : actions collectives et stratégies de représentation*, éd Armand Colin collection U.

Guellil, Akim & Guitton-Philippe Sandra (2009) : *Construire une démarche d'expertise en intervention sociale*, Ed ESF.

Guerrand, Roger-Henri & Rupp Marie-Antoinette (1978) : *Brève Histoire du Service Social en France : 1896-1976*, éditions Pr Privat.

The Gulbenkian Foudation (1968), *Community Work and Social Change*, éd. Longmans.

Guth, Suzie (2013) : *Saul ALINSKY : conflit et démocratie locale*, éditions l'Harmattan, collection logiques sociales.

Gutierrez, Lorraine, Lewis Edith A., Nagda Biren A., Wernick Laura & Shore Nancy (2005): “Multicultural

- Community Practice Strategies and Intergroup Empowerment” in Weil Marie (Ed.), *The Handbook of Community Practice*, Sage Publishing.
- Hall, Thomas & Vidén Sonja (2005)** : « The Million Homes Programme: a review of the great Swedish planning project », *Planning Perspectives*, 20 (July 2005) 301–328
- Haltofova, Barbora (2018)**: “Using Crowdsourcing to support Civic Engagement in Strategic Urban Development Planning: a case study of Ostrava, Czech Republic”, *Journal of Competitiveness* Vol. 10, Issue 1, pp.85-103, June 2018
- Hämäläinen, Juha (2012)**: « Social pedagogy in Finland » in *Kriminologija i socijalna integracija*. Vol. 20 (2012), pp 95-104
- Hamel, Marie-Pierre (2006)** : « Les transformations de l’Etat-Providence et l’accès aux droits sociaux : l’exemple de la municipalité d’Amsterdam » in *Recherches et Prévisions* n°86, La Nouvelle Administration, pp. 55-63.
- Hansson, Marie, Lundgren Ida & Sjöberg Stefan (2018)** : « Field work in residential areas » [titre traduit du suédois], in Sjöberg Stefan & Turunen Päivi (2018) : *Samhällsarbete : aktörer, arenor och perspektiv*, éd. Studentlitteratur.
- Haut Conseil du Travail Social (2017)** : *Définition du travail social. Rapport adopté par la commission permanente du 23 février 2017*. Consultable sur https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_definition_du_travail_social-2.pdf. (consulté le 25 février 2020).
- Havrdova, Zuzana (2015)** : « Le rôle des travailleurs sociaux dans le travail communautaire » *SEŠIT SOCIÁLNÍ PRÁCE* 2/2015, disponible à l'adresse <https://www.mpsv.cz/files/clanky/23239/2ssp.pdf>
- Healy, Lynn (2008)**: *International Social Work : professional action in an interdependent world*, éd. Oxford University Press, 2nd edition
- Heap, Vicky (2016)**: “Putting Victims first? A critique of Coalition Anti-social Behaviour policy”. *Critical Social Policy*, Vol 36 (2), pp 246-264.
- Henderson, Paul & Thomas D.N. (1980)**: *Skills in neighborhood work*, ed George Allen & Unwin.
- Hernes, Gumund & Hippe Jon M. (2007)** : « Kollektiviskist individualisme », in Dolvik Jon Erik, Flotten Tone, Hernes Gudmund & Hippe Jon M. (2007), *Hamskifte. Den Norske modellen i endring* Oslo : Gyldendal Akademisk.
- Heurgon, Edith & Stathopoulos Nikolas (1999)** : *les Métiers de la ville*, La Tour d’Aigues, éditions de l’Aube.
- Hill, Malcolm (1991)**: *Social work and the European Community: the social policy and practice context*, éd. Kingsley,
- Hillman, Arthur (1950)** : *Community Organization and Planning*, ed Macmillan Co.
- Homes England (2018)**: *Community Housing Fund: Prospectus*. July 2018, Crown Copyright. Disponible à l’adresse: https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/772919/CHF_prospectus_-_FINAL_updated_16.1.19.pdf
- Horne, Janet & Savoye Antoine (1988)** : « A la jonction du travail social et de la sociologie : les social surveys américains », *Revue Vie Sociale*, Cedias, Mai-juin 1988 pp 213-216.
- Hughes, Everett C. (1958)**: *Men and their work*, Edition Free Press.
- Hughes, Everett C. (1992)** : *Le Regard sociologique*, éditions EHESS
- Hughes, Nathan (2011)**: “Young People “as risk” or Young People “at risk”: comparing discourses of anti-social behavior in England and Victoria”. *Critical Social Policy* vol 313(3), pp 388-409.
- Hutchinson, Gunn Strand (2009)**: « Chapter 1: The mandate for community work in the Nordic welfare State », in Hutchinson Gunn Stran (ed.) *Community work in the Nordic countries: new trends*, Universitetsforlaget, pp 15-37.
- IGAS (2006)** : *L’intervention sociale, un travail de proximité*. Rapport annuel 2005, disponible sur <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/064000126.pdf> consulté le 25 février 2020.
- International Association for Community Development (2018)**: *Towards shared International Standards for Community Development*. Consultable sur : http://www.iacdglobal.org/wp-content/uploads/2018/06/IACD-Standards-Guidance-May-2018_Web.pdf consulté le 24 février 2020
- Islam, Kamrul, Merlo Juan, Kawachi Ichiro, Linström Martin & Gerdtham Ulf-G (2006)**: “Social capital and health: does egalitarianism matter? A literature review”. *International Journal for Equity in Health*, 5(3), pp. 5-3
- Jacquier, Claude (2011)** : « Qu’est-ce qu’une communauté ? En quoi cette notion peut-elle être utile aujourd’hui ? », *Vie Sociale* 2011/2 n°2 pp 33-48.
- Jacquier, Claude (2015)** : « Empowerment, mythe et réalité. Chronique raisonnée d’un itinéraire urbain communautaire », *Revue Forum* n° 144-145, Avril 2015
- Jaeger, Marcel (2017)**: « Les Nouvelles formes de participation des personnes accompagnées dans les instances de gouvernance et dans les formations », in *ERES Vie sociale* 2017/3 n°19, pp. 13-25.
- Jakobsen, Vibeke, Korpi Tomas & Lorentzen Thomas (2019)** : “Immigration and Integration Policy and Labour Market Attainment Among Immigrants to Scandinavia”, *European Journal of Population* May 2019, Volume

- Jansson, Bruce S., Dempsey David, McCroskey Jacquelyn & Schneider Robert (2005):** “Four Models of Policy Practice” in WEIL Marie, *The Handbook of Community Practice*, ed. Sage 2005, pp. 319-340.
- Jeannot, Gilles (2005) :** *Les métiers flous*, éd Octarès
- Jobert, Bruno (dir) (1994) :** *Le tournant néo-libéral en Europe*, Editions l’Harmattan
- Johnson Butterfield, Alice K. & Chisanga Benson (2008):** “Community Development” in Mizrahi Terry & Davis Larry E., editors in chief (2008): « Community development » in *Encyclopedia of Social Work*, 20th edition Vol. 1 A-C, Oxford University Press.
- Jouffe, Yves (2016) :** « Le travail social communautaire : une nouvelle approche du travail social ? » in *Revue Mouvements, Ma Cité s'organise : community organizing et mobilisations dans les quartiers populaires*, numéro 85, 2016, pp 65-70
- Jourdan, Didier, O’Neill Michel, Dupere Sophie & Stirling Jorge (2012) :** « Quarante ans après où en est la santé communautaire ? » in *SFSP Santé Publique* Volume 24, 2012/2, pp 165-178.
- Journal Officiel L 307 du 18 novembre 2008,** cité dans VRANKEN Jan (2016), « Social Community Teams against Poverty », *Rapport de la commission européenne*, avril 2016.
- Jovelin, Emmanuel (2009) :** « Les théories du travail social dans l’Europe francophone » in Willems H., Rothik G., Ferring D., Majerus M., Ewen N., Rodesch-Hengesch M-A & Schmit C. (2009) : *Handbuch des sozialen und erzieherischen Arbeit in Luxemburg*, éditions Saint-Paul/ université du Luxembourg, pp 569-588.
- Jovelin, Emmanuel & Bouquet Brigitte (2005) :** *Histoire des Métiers du social en France*, éditions ASH Professionnels
- Karsz, Saül (2011) :** *Pourquoi le Travail Social ? Définition, figures, clinique*, 2^e édition, Editions DUNOD
- Kaul, Mohan L. (2001):** “Serving oppressed communities: the self-help approach”, in Rothman Jack, Erlich John L. & Tropman John E. (Eds) (2001) : *Strategies of Community Intervention*, , 6th edition, F.E. Peacock Publishers, pp 278-285.
- Kellenberger, Sonja (2019).** « Des professionnels engagés dans le développement social local. Faire émerger du commun, tisser des solidarités ». *Le sociographe*, 67(3), pp. 71-83.
- Kirszbaum, Thomas (2013) :** « Vers un empowerment à la française. A propos du rapport Bacqué-Mechmache », *La vie des idées*, 12 nov 2013.
- Klaartje, Klaver & Andries Baart (2011):** “Attentiveness in care: towards a theoretical framework”, in *Nursing Ethics* 18/5, pp. 686-693
- Kobierecka, Anna (2017):** “Discourse on the multicultural policy in Sweden in light of the Charlie Hebdo terrorist attack”. *International studies Interdisciplinary political and cultural journal*, Vol. 20, No. 1/2017
- Kornbeck, Jacob (2002) :** “Reflections on the exportability of social pedagogy and its possible limits”, *Social work in Europe*, vol 9, n°2, pp 37-48.
- Kowalczyk, Sylvie (2019):** “Les émotions de l’usager dans le travail social”, in *Revue Française de Service Social* n°274, 2019/3, pp 104-110.
- Kozel, Andrés & Sili Marcelo (2017) :** « Introduction : les modulations récentes du développement » in *Cahiers des Amériques Latines* 85/2017 pp17-30.
- Kramer, Ralph M. & Specht Harry (1979):** *Readings in Community Organization Practice*, éd. Prentice Hall Inc, 2nd edition.
- Kretzmann, John & McKnight John (1993):** *Building communities from the inside out: A Path Toward Finding and Mobilizing a Community's Assets*, ACTA Publications.
- Kretzmann, John & McKnight John (1996):** “Assets-based community development”. *National Civic Review*, 85(4), pp. 23–29.
- Kriesi, Hanspeter, Koopmans Ruud, Duyvendak Jan Willem & Guigni Marco G. (2015):** *New Social Movements in Western Europe: a comparative analysis*, Routledge (2^e edition)
- Kuis, Esther E., Goossensen Anne, Van Dijke Jolanda & Baart Andries J. (2015):** “Self-report questionnaire for measuring presence: development and initial validation” in *Scandinavian Journal of Caring science*, 2015/29 pp 173-182.
- L’amore, Lucio, Silvestrini Marialuisa & Chieffi Marco (2018) :** « Country Sheet on Youth Work in Italy », Council of Europe EU Partnership, consultable sur https://pjp-eu.coe.int/documents/42128013/47262550/Italy_Youth+Work+Country+Sheet_final.pdf/d3efe144-6504-95f7-51bd-908bd17ab26a consulté le 31 octobre 2019.
- Ladsous, Jacques (2013) :** « Pour une histoire politique du travail social », *Vie Sociale* n°4/2013, pp 61-67.
- Lafore, Robert (dir.) (2010) :** *Faire société, Les associations de solidarité par temps de crise*, UNIOPSS, Ed Dunod, pp. XI-XV.
- Lamoureux, Henri (2010) :** *La Pratique de l’Action communautaire autonome : origine, continuité, reconnaissance et ruptures*, Presses de l’Université du Québec.
- Lavoie, Jocelyne & Panet-Raymond Jean (2014) :** *La pratique de l’action communautaire*, Presses de l’université du Québec.

- Le Bossé, Yann (1996)** : « Empowerment et pratiques sociales : illustration du potentiel d'une utopie prise au sérieux », *Nouvelles Pratiques sociales*, vol. 9, n°1, pp 127-195
- Le Bossé, Yann (2003)** : « De l'habilitation au pouvoir d'agir : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment », *Nouvelles Pratiques sociales* vol 16, n°2, pp 30-51.
- Le Bossé, Yann (2008)** : « L'empowerment : de quel pouvoir s'agit-il ? Changer le monde (le petit et le grand) au quotidien », *Nouvelles Pratiques sociales* volume 21, n°1, pp. 137-190.
- Le Bossé, Yann (2012)** : *Sortir de l'impuissance. Invitation à soutenir le développement du Pouvoir d'Agir des personnes et des collectivités*. Tome 1 : Fondements et cadres conceptuels, éditions ARDIS.
- Le Bossé, Yann, Gaudreau Lorraine, Arteau Marcel, Deschamps Kathy & Vandette Line (2002)** : « L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir : aperçu de ses fondements et de son application », *Canadian Journal of Counselling* vol 36 n°3 pp 180-193.
- Le Bris, Maryannick (2015)** : « Le Conseil supérieur du travail social se saisit des questions de laïcité », *Actualités sociales hebdomadaires* du 12 juin 2015, n° 2914, p. 11
- Lebon, Francis (2009)** : *Les animateurs socio-culturels*, éd La Découverte, collection repères.
- Lebon, Francis & de Lescure Emmanuel (2016)** : *L'Education Populaire au tournant du XXI^e siècle*, éditions du Croquant.
- Ledwith, Margaret (2007)**: 'Reclaiming the radical agenda: a critical approach to community development, *Concept* Vol.17, No.2, 2007, pp8-12. Reproduced in *the encyclopaedia of informal education*. [www.infed.org/community/critical_community_development.htm].
- Ledwith, Margaret (2011)**: *Community Development: a critical approach*, 2^e édition, Edition Policy Press.
- Lee, Jeong Kyu, Lin Lavinia & Magee Christopher (2020)**: Investigating the relationships between social capital, chronic health conditions and health status among Australian adults: findings from an Australian national cohort survey, *BMC Public Health* 20, n° 329.
- Lemieux, Vincent (1989)** : « Le pouvoir dans la réalisation des politiques sociales », *Service social* volume 38, numéros 2-3, pp 179-195
- Lesourt, Enzo (2013)** : « Réconcilier souveraineté individuelle et vie en société : la société écologiste d'André Gorsz et la société conviviale d'Ivan Illich » in *Natures, Science, Sociétés*, 2013/3 vol 21 pp 307-314
- Lhernould, Jean-Philippe (2013)** : « Europe, aide et action sociales », *Actualités Sociales Hebdomadaires*, 13 décembre 2013.
- Lijphart, Arendt (1968)**: *The Politics of Accommodation: Pluralism and Democracy in the Netherlands*. The University of California Press.
- Lima, Léa (2010)** : «Le travail social critique en Grande-Bretagne». *Revue Française des Affaires Sociales*, 2010/4, pp 75-84.
- Littlechild, Brian & Lyons Karen (2010)**: « Social work in England and Wales » in Erath Peter & Littlechild Brian (Eds.), *Social work across Europe: accounts from 16 countries*, ERIS, Publisher Albert, pp. 31-42.
- Lohmann, Roger A. & McNutt John (2005)**: «Practice in the electronic community» in Weil Marie (Ed) (2005): *The Handbook of Community Practice*, ed Sage, pp 636-646
- Lorenz, Walter (1994)**: *Social Work in a changing Europe*, ed. Routledge
- Lorenz, Walter (2001)**: «Social Work in Europe: Portrait of a diverse group» in HESSLE S. (2002), *International Standard Setting of higher Social Work Education*, Stockholm University, pp 9-24.
- Lorenz, Walter (2002)**: « Die Europaeisierung des sozialen Professionen – eine Zwischenbilanz » in ELSSEN et al (2002), *European Community Studies*, vol 18.
- Lorenz, Walter (2008)**: «Towards a European model of Social work» in *Australian Social Work* 61, pp. 7-24.
- Lukesh, Robert (2018)**: *Keynote Paper: Leader Rebooted*, ELARD conference, 26-28 septembre 2018, consultable sur : <https://leaderconference.minhaterra.pt/rwst/files/I20-20181009XLEADERXRELOADEDXPAPERXROBERTXLUKESCH.PDF>
- Lutz, Jonathan (2009)** « Flow and sense of coherence: two aspects of the same dynamic? » *IUHPE – Global Health Promotion* Vol.16, No. 3, pp 63-67.
- Lynn, Margaret (2006)**: «Discourses of community: challenges for social work». *International Journal of Social welfare*, Vol 15, Issue 2, pp. 110-120.
- Marks, Emily Menlo (1993)**: « Settlement Houses today: a public-private collaboration » in *Public Welfare*, Fall 1993, Vol 5.1 Issue 4, pp 24-26.
- Martinez-Brawley E.E. (1995)** : «Community», In National Association of Social Workers (1995): *The Encyclopedia Of Social Work* (19th Edition) Pp. 539-548.
- Mathie, Alison, & Cunningham Gord (2003)**: «From clients to citizens: Asset-based community development as a strategy for community-driven development». *Development in Practice*, 13, pp 474-486.
- Mattei, Ugo (2014)** : « La lutte pour les biens communs en Italie : raisons et perspectives » consultable sur <http://www.raison-publique.fr/article683.html>
- Matthews, Peter (2015)**: «Social Media, Community Development and Social Capital», *Community Development Journal* vol 51/3 pp. 419-435

- Mauban, Philippe, Roger Lucie & Lejeune Michel (2013)** : « La Déprofessionnalisation » in *Recherche et Formation* n°72, Déc. 2013, pp 89-102.
- Mazeaud, Alice, Nonjon Magali & Parizet Raphaëlle (2016)** : « Les circulations transnationales de l'ingénierie participative », *Revue Participations* 2016/1 (numéro 14), pp 5-35.
- McKenzie, Stephen (2004)**: « Social Sustainability: towards some definitions ». *Hawke Research Institute Working Paper Series* No 27, University of South Australia.
- Médard, Jean-François (1969)** : « Communauté locale et organisation communautaire aux Etats-Unis », *Cahier de la fondation nationale des sciences politiques*, ed Armand Colin.
- Meister, Albert (1997)** : *La Participation pour le développement*, éditions Ouvrières.
- Merrien, François-Xavier (2007)** : *L'Etat-Providence*, éditions Puf, collection Que Sais-je ?, 3è édition.
- Messu, Michel (2007)** : « Malaise dans les professions sociales » in BAILLERGEAU Evelyne et BELLOT Céline (Dir.) (2007) : *Les Transformations de l'intervention sociale*, presses de l'Université du Québec, pp 37-52.
- Meylan, Louis (1980)** : « Henri Pestalozzi » in Chateau Jean (Ed) (1980) : *Les Grands Pédagogies*, éd PUF « Hors Collection » pp. 225-242.
- Midgley, James & Livermore Michelle (2005)**: “Development Theory and Community Practice”, in Weil Marie (Ed) (2005): *the Handbook of Community Practice*, Sage Publications, pp153-168.
- Mignon, Jean-Marie (2007)** : *Une Histoire de l'éducation populaire*, éd La Découverte.
- Misener, Laura & Schulenkorf Nico (2016)**: “Rethinking the Social Value of Sport Events Through an Asset-Based Community Development (ABCD) Perspective”, *Journal of Sport Management*, 2016, 30, pp. 329-340
- Molina, Yvette (2014)** : “la nouvelle gestion publique et recomposition professionnelle dans le secteur social », *Pensée Plurielle* 2014/2 n°36, pp 55-66
- Mondolfo, Philip (2005)** : *Conduire le développement social*, éd. Dunod, 2è édition.
- Mondros, J.B. & Wilson S.M. (1993)**: “Building High Access Community Organization: Structure and Strategy” in Mizrahi Terry & Morrison John (Eds): *Community Organization and Social Administration*. Ed Haworth, pp 69-85.
- Mondros, Jacqueline & Staples Lee (2008)**: « Organisation communautaire » in Mizrahi Terry & Davis Larry E. (Eds) (2008), *Encyclopaedia of Social Work*, 20th Edition Vol 1 A-C, Oxford University Press.
- Moore, Tom (2018)**: “Replication through partnership: the evolution of partnerships between community-land trusts and housing associations in England”, *International Journal of Housing Policy*, Vol 18 (1) pp 82-102.
- Morciano, Daniele & Salvati Armida (2019)** : « Two see-saws in motion : youth work an social work in Italy » in Williamson Howard, Basarab Tanya & Coussée Filip (Eds) (2018) *The History of Youth Work in Europe* Vol 6., Council of Europe, chap 6 pp 83-94 : <https://pjp-eu.coe.int/en/web/youth-partnership/the-history-of-youth-work-volume-6>
- Moreno, Luis (2006)** : « Le Modèle de Protection sociale des pays d'Europe du Sud : permanence ou changement ? » in *Revue Française des Affaires Sociales* 2006/1 pp 81-105.
- Motamed, Sandrine (2015)** : « Qu'est-ce que la santé communautaire ? Un exemple d'une approche participative et multisectorielle dans une commune du canton de Genève », in *L'information psychiatrique* Volume 91, 2015/7, pp 563-567.
- Motoi, Ina (2014)** : « Quelle pensée critique pour quel travail social dans le « royaume » de la « rectitude politique » ? », *Le sociographe*, 2014/5 (N° Hors-série 7), p. 19-34.
- Nairn, T. (1982)** : « Antonio su gobbu », in Showstack Sassoon A. (Ed) (1982) : *Approaches to Gramsci*. Writers and Readers pp 159-179.
- Nations Unies (1960)** : *Cycle d'études européen sur les principes généraux du « social group work : Rapport*. Sèvres, Paris, 6-15 novembre 1960
- Neuman, W. Lawrence (2014)**: *Social Research Methods: qualitative and quantitative approaches*, Ed Pearson, 7th edition.
- Neveu, Erik (2011)** : *Sociologie des Mouvements sociaux*, 5è édition, éditions la Découverte, collection Sociologie repères.
- Ninacs, William A (1995)** : « Empowerment et service social : approches et enjeux », *Service social*, Vol 44 n°1, pp 69-93
- Nussbaum, Martha C (2012)** : *Capabilités : comment créer les conditions d'un monde plus juste ?* éditions Climats (Flammarion)
- Observatoire national des Agendas 21 locaux (2011)** : « Une vision sociale du développement durable » in *Cahiers de l'observatoire* n°5 : *Sociétés en transition, risques sociaux : Réaffirmer les priorités sociales du développement durable*, pp 42-52
- OCDE (2018)** : « Evolution dans les pays membres de l'OCDE et dans certaines économies non membres » *Perspectives économiques de l'OCDE* 2018/2 N° 104, pp 75-228
- Onyx, Jenny & Bullen Paul (2000)**: “Measuring social capital in five communities”, *The journal of applied behavioral science*, March 2000
- Osty, Florence (2012)** : « Métiers » in Bevort Antoine, Jobert Annette, Lallement Michel & Mias Arnaud (Eds)

(2012) : *Dictionnaire du travail*, éd PUF, pp. 462-468.

Osty, Florence (2018) : « Chapitre 4. Sociologie des professions et des métiers », in Alter, Norbert (2018) : *Sociologie du monde du travail*, ed Payot, pp. 63-81.

Ott, Laurent (2009) : « Pédagogie Freinet et Pédagogie sociale », *Journal du Droit des jeunes* 2009/2 n°282 pp. 26-27.

Ott, Laurent (2011) : *Pédagogie sociale : une pédagogie pour tous les éducateurs*, éditions Chronique sociale.

Ott, Laurent (2017) : « Principes élémentaires de la pédagogie sociale », *Journal du droit des jeunes* 2017/1-2 n°361-362 pp. 68-72.

Ott, Laurent (2018) : « Pédagogie sociale et appropriation du territoire », *Cahiers de l'action* 2018/23 N°51-52 pp. 55-66

Paglia, Emma Fasolo (1970) : « *A passion for Sicilians : the world around Danilo Dolci* » in *International Social Work*, Jan 1970, Vol. 13 Issue 1, Sage Publications, p51-55

Palier, Bruno (2004) : « French Welfare Reform in comparative perspective » in *Revue française de sociologie* 2004/5 pp 93-120.

Palier, Bruno & Surel Yves (2007): *L'Europe en Action : l'europanisation dans une perspective comparée*. Editions l'Harmattan collection Logiques Politiques

Panciroli, Chiara (2017) : « Relational social work at the community level » in *Relational Social Work Online Journal*, n°2, October 2017, pp 39-54

Paquot, Thierry (2002) : *Introduction à Ivan Illich*, éd La Découverte « Repères ».

Paradeise, Catherine (1985) : « Rhétorique professionnelle et expertise » in *Sociologie du Travail* n°1, pp. 17-31.

Parazelli, Michel & Bourbonnais Matthias : « L'Empowerment en travail social : Perspectives, enseignements et limites » in *Sciences et actions sociales* N°6/ 2017.

Pascal, Henri (2014) : *Histoire du Travail Social en France*, éd Presses de l'EHESP.

Pasquier, Romain & Pinson Gilles (2004) : « Politique européenne de la ville et gouvernement local en Espagne et en Italie » in *Politique européenne : L'Europe au microscope du local*, L'Harmattan, 2004/1, n°12, pp 42-65.

Pauvert, Rodolphe (2012) : « Les Cobas (Comités de base) en Italie au cours des années 1980 : naissance d'un phénomène » in *Cahiers d'Etudes Italiennes*, 2012/14, pp 79-98.

Payne, Malcolm (1995): *Social work and Community Care*. Basingstoke : New Palgrave Macmillan.

Payne, Malcolm (2014): *Modern Social Work Theory*, 4th edition, ed. MacMillan.

Parazelli, Michel & Bourbonnais Mathieu (2017) : « L'empowerment en travail social : Perspectives, enseignements et limites » in *Sciences et Actions Sociales* n°6

Penven, Alain (2013) : « Penser la participation des acteurs pour agir collectivement », *L'Ingénierie sociale : expertise collective et des transformation sociale* (chap 5), éditions ERES pp 77-108

Peretz, Henri (2007) : *Les Méthodes en sociologie : l'observation*, éditions La Découverte.

Pintelon, Olivier (2012) : « Welfare State de commodification : concepts, Operationalizations and long-term trends », *Working Paper* n°12/10

Piven, Frances Fox & Cloward Richard A. (1977): *Poor People's Movements: Why they Succeed, How they Fail*, New York Vintage Books.

Ponthieux, Sophie (2006) : *Le capital social*. Paris: La Découverte.

Popova, Zora (2019): "Understanding the EU Roma Policy", *Journal on Ethnopolitics and Minority Issues in Europe* Vol 18, No 1, 2019, 20-46.

Portes, Alejandro & Landolt Patricia (1996): The downside of social capital, *American Prospect* 25, pp. 18-21.

Potluka Oto, Spacek Martin & Von Schnurbein Georg (2017): "Impact of the EU Structural Funds on Financial Capacities of Non-profit Organizations"? *Voluntas* (2017) 28:2200–2223 Published online: 8 March 2017 International Society for Third-Sector Research and The Johns Hopkins University.

Putnam, Robert D., Leonardi Robert & Nanetti Raffaella Y. (1993a): *Making Democracy Work. Civic Traditions in Modern Italy*. Princeton University Press.

Putnam, Robert D. (1993b): The prosperous community: social capital and public life, *American Prospect* 13, pp. 35-42.

Putnam, Robert D. (2000): *Bowling Alone – The Collapse and Revival of American Community*. Simon & Schuster, New York, NY.

Questiaux, Nicole (1982) : « Orientations principales sur le travail social », circulaire du 28 mai 1982, in *Vie sociale* 2012/3, pp. 12-32.

Queva, Christophe (2014) : « L'Europe, entre foisonnement des territoires et modèles d'organisation territoriale » in *Annales des Mines, Responsabilité et environnement*, 2014/2 n°74, pp 43-47.

Quimet, Gilles & Rousseau Richard (1987) : « L'intervention sociale de réseaux : une approche au service des réseaux sociaux : Introduction » in PINCON Yvonnick (1987) : *Travail social, chemin des paradoxes, Cahiers de l'ARPE*, Numéro 1, pp 15-26

Quivy, Raymond & Van Campenhoudt Luc (2011) : *Manuel de recherche en sciences sociales*, édition DUNOD

(4^e édition).

- Rambaree, Komalsingh, Sjöberg Stefan & Turunen Päivi (2019)** : « Ecosocial change and community resilience : the case of Bönan in ecosocial », *Journal of Community practice*, https://www.researchgate.net/publication/335418926_Ecosocial_change_and_community_resilience_the_case_of_Bönan_in_glocal_transition, consulté le 11 novembre 2019.
- Rhodes, John, Tyler Peter & Brennan Angela (2007)** : “The Single Regeneration Budget : final evaluation”, *Rapport pour le Department of Land Economy*, <https://www.landecon.cam.ac.uk/pdf-files/urban-and-regional-analysis/part1-final-eval-feb-07.pdf>, (consulté le 8 septembre 2019).
- Richez, Jean-Claude (2013)** : « Dimensions européennes de l'éducation populaire », *conférence INJEP à Strasbourg*, 16 janvier 2013.
- Richmond, Mary (1922, 2002)** : *Les Méthodes nouvelles d'assistance : le service social des cas individuels*, Presses de l'EHESP.
- Rickman, Piet (1971)** : *Vers une stratégie et une méthodologie pour l'action sociale*, éd. Baarn.
- Rist, Gilbert (2015)** : *Le Développement : histoire d'une croyance occidentale*. Ed Presses de Sciences Po.
- Rivet, Gilles (2007)** : « Le Social et le politique face au territoire » in Bouquet Brigitte, Madellin Bénédicte & Nivolle Patrick (Dir) (2007) : *Territoires et action sociale*, éd L'Harmattan, pp 67-82.
- Robin, Didier (2013)** : *Dépasser les souffrances institutionnelles*, éd PUF.
- Rocheftort, Renée (1958)** : « Un dossier sur le temps présent : les bas-fonds de Palerme, d'après l'enquête de Danilo Dolci » in *Annales. Economies, sociétés et civilisations*, 13^e année n°2, pp 349-358.
- Roivainen, Irene (2008)** : “From community work to community-based strategies: Transformation of Social Work in the Finnish and Swedish contexts”. Consultable sur <http://idunn.no/nsa/2008/03-04>.
- Roivainen, Irene (2012)** : “In the Settlement Movement”, *Nordisk Social Arbeid* 04/2002, Volume 22, consultable sur http://kamu.metropolia.fi/wp-content/uploads/2015/04/In_the_Settlement_Movement.pdf
- Rocco, Lorenzo & Suhrcke Marc (2012)**: *Is social Capital good for health? A European perspective*. Copenhagen, World Health Organization Regional Office Europe.
- Rosanvallon, Pierre (1989)** : « Corporatisme et corps intermédiaires ». *Gallimard : Le Débat* n°57 pp 172-175.
- Ross, Murray (1955, 1967)**: *Community organization: theory, principles and practice*, 2nd édition, Harper International edition.
- Rothman, Jack (1968)**: “Approaches to Community intervention” dans *National Conference on Social Work welfare, social work practice 1968*, éd. New York Columbia University Press.
- Rothman, Jack, Erlich John L., & Tropman John E. (Eds) (2001)** : *Strategies of Community Intervention*, F.E. Peacock Publishers, 6th édition.
- Routier, Cédric, Vanneste Damien & Cobbaut Jean-Philippe (2014)** : « Enjeux du développement social local et du travail social collectif : réalisation d'une méthode d'analyse en groupe avec des travailleurs sociaux en région Nord-Pas-de-Calais », *Les cahiers de la DRJSCS*, juillet 2014.
- Ruggero, Iori (2017)** : « Entre universitarisation et professionnalisation : la formation des assistant-e-s de service social, en France et en Italie », *Formation emploi Revue française de sciences sociales*, numéro 138, Avril-Juin 2017, pp 38-58.
- Salemink, Koen & Strikjer Dirk (2018)**: “The participation society and its inability to correct the failure of market players to deliver adequate service levels in rural areas” in *Telecommunications Policy* Volume 42, Issue 9, October 2018, pp. 757-765.
- Sanicola, Lia (1994)** : *L'intervention de réseaux*, édition Bayard.
- Sanicola, Lia (2005)** : « le travail social en Italie » in DESLAURIERS Jean-Pierre et HURTUBISE Yves (2005) : *Le Travail social international : éléments de comparaison*, éd presses de l'université de Laval. Chapitre 5, pp. 114 à 142
- Saraceno, Chiara (2006)** : « Politiques d'assistance sociale et de décentralisation dans les pays d'Europe du Sud ». *Revue française des affaires sociales* 2006/1 pp 107-130.
- Schuringa, Leida (2005)**: *Community work and Roma inclusion*, Spolu international Foundation.
- Schuyt, Theo N. M., Gouwenberg Barbara M. & Hoolwerf Barry L. K. (2018)**: “Foundations in the Netherlands: Toward a Diversified Social Model?”, *American Behavioral Scientist*, Volume 62 issue 13, pp. 1833-1843.
- Schwartz, Shalom (2006)** : « Les valeurs de base de la personne : théories, mesures et applications » in *Revue Française de Sociologie* 2006/4 pp. 929-968.
- Seal, Mike (2008)**: « Saul Alinsky, community organizing and rules for radicals », *the encyclopaedia of informal education* [www.infed.org/thinkers/alinsky.htm].
- SECSAC Secrétariat Européen des pratiques de santé communautaire (2009)** : *Action Communautaire en santé : un observatoire international des pratiques* (2004-2009). Consultable sur file:///C:/Users/liien/Downloads/action_com_en_sante_sepsac.pdf le 12 août 2019.
- Sedrati-Dinet, Caroline (2016)** : « Le « développement communautaire » dans tous ses états » in *Actualités Sociales Hebdomadaires* numéro 2978, 7 octobre 2016, pp32-35.

- Seebohm Commission (1968):** *Report of the Interdepartmental Committee on Local Authority and Allied Personal Services*, disponible sur <http://filestore.nationalarchives.gov.uk/pdfs/small/cab-129-138-c-88.pdf>
- Segrestan, Philippe (2011) :** « Quels devenir pour l'animation sociale ? » in *ERES Vie Sociale et Traitements* 2011/1 n°109 pp 125-131
- Sen, Amartya (2006) :** *La Démocratie des autres*, éd Rivages poche / petite bibliothèque.
- Sen, Rinku (2003):** *Stir it up: lessons for community organizing and advocacy*, The Chardon Press Series.
- Shapely, Peter (2008) :** “Social Housing and Tenant Participation”, *Policy papers*, 25 March 2008, available at <http://www.historyandpolicy.org/policy-papers/papers/social-housing-and-tenant-participation> (consulté le 6 septembre 2019)
- Shaw, Mae, Armstrong Andrea & Craig Gary (2016):** “Revisiting the Community Development Projects of the 1970s in the UK”. *The Journal of contemporary Community Education Practice Theory*, 7 (2), pp 1-17.
- Siaroff, Alan (1999):** “Corporatism in 24 industrialized countries: meaning and measurements” in *Journal of Political Research* 36 (2), pp 175-205.
- Silva, Alberto (1970) :** « La pédagogie de Paulo Freire », revue *Etudes*, décembre 1970, pp 656-672.
- Sirotvaka, Tomas (2015) :** « Les politiques sociales en République Tchèque pendant la crise et l'Union Européenne », *Revue française des Affaires sociales* 2015/3, pp 135-137.
- Sjöberg, Stefan & Turunen Päivi (2018) :** *Samhällsarbete : aktörer, arenor och perspektiv*, ed. Studentlitteratur.
- Sjöberg Stefan, Kallifatides Markus, Allelin Majsa & Skyrman Viktor (2019, à paraître) :** « The transformation of the Swedish Welfare Model in the Context of a Deregulated Accumulation Regime ».
- Sommier, Isabelle (2003) :** « Protester à l'heure de la mondialisation ». *Sciences Humaines : les Mouvements sociaux*, n°144, p.22
- Sorensen, Jens F.L. (2016):** “Rural-urban differences in Bonding- Bridging social capital”, *Regional Studies* vol. 50 n°3, pp. 391-410.
- Soulet, Marc-Henry (1985) :** « La recherche en sciences sociales : de l'utilité pragmatique à l'universalisation de la rationalité instrumentale », in *L'Homme et la société*, N. 75-76, 1985. Synthèse en sciences humaines. pp. 31-49.
- SPISC Séminaire pour la Promotion de l'Intervention Sociale Communautaire (2016)**, Groupe de rédaction coordonné par Bernard HECKEL : *Du pas de côté à l'engagement dans le développement communautaire : rapport final de la recherche action 2013-2016 « La prise en compte de la dimension communautaire dans les interventions sociales collectives »*, consultable sur <https://www.cnlaps.fr/sites/default/files/blogs/160831-RA%20SPISC-%20Rapport%20final.pdf>
- Staub-Bernasconi, Silvia (1995):** *Systemtheorie, soziale Probleme und Soziale Arbeit: local, national, international*, éd Haupt.
- Stepney, Paul & Popple, Keith (2008):** *Social work and the community: a critical context for practice*, ed. Palgrave MacMillan, London
- Strauss, Anselm (1961, 1992) :** « La dynamique des professions » in Baszanger Isabelle : *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*. éd l'Harmattan pp. 67-86.
- Streeter, Calvin L. (2008) :** « Community » in Mizrahi Terry & Davis Larry E. (Eds) (2008): *Encyclopedia of Social Work*, Vol 1 1-C, Oxford University Press, 20th edition, pp. 347-355.
- Sue, Roger (2003) :** *La société civile face au pouvoir*, Presses de Sciences Po.
- Tarchi, Andrea (2017) :** *You must be crazy ! Fostering Solidarity and Political Participation in the City of Naples through Grassroots Self-Management*. Thèse disponible à l'adresse : https://www.researchgate.net/publication/319153308_You_Must_Be_Crazy_Fostering_Solidarity_and_Political_Participation_in_the_City_of_Naples_through_Grassroots_Self-Management, consultée le 10 octobre 2019
- Tardieu, Bruno (2014) :** « L'approche d'ATD Quart-Monde est-elle soluble dans l'empowerment ? », *FORS Recherche sociale* 2014/1 n° 209 pp 36-45.
- Tardieu, Geneviève (2012) :** *L'université populaire Quart-Monde : la construction du savoir émancipatoire*, éd Presses Universitaires de Paris Ouest.
- Tarrow, Sidney (1996):** “Making Social Science Work Across Space and Time: A Critical Reflection on Robert Putnam's Making Democracy Work”, *The American Political Science Review*, Vol. 90, No. 2 (Jun., 1996), pp. 389-397, published by: American Political Science Association.
- Taylor, Marilyn & Baker Leila (2018):** “The Future for Communities, perspectives on power”, Rapport commandé par Local Trust, avril 2018
- Teekman, Christel, Van Kampen Ellen, Pruim Eelke & Algera Marco (2019):** “Collectief en individueel werken in balans: hoe werkt dat? Onderzoeksrapportage over de huidige (dis)balans tussen collectief en individueel werken door sociale wijkteams in Zwolle”. *VIAA*, Juin 2019.
- Thompson, Neil (2007):** *Power and Empowerment*, ed Lynne Regis Russell House.
- Tilly, Charles (1986):** *The Contentious French*, Harvard University Press.
- Tilly, Charles & Tarrow Sidney (2008) :** *Politiques du conflit : de la grève à la révolution*, éd Les Presses de Sciences Po.

- Tognetti Bordogna, Mara (2015) :** *Voglio fare l'assistente sociale*, éd Franco Angeli.
- Tönnies, Ferdinand (2010) :** *Communauté et Société*, Editions PUF collection Lien social.
- Tourte, Thierry (2013) :** « Assistants de service social et travail en réseaux » ; *Vie Sociale* 2011/3 n°3 pp. 119-132
- Turkieltaub, Sandrine (2012) :** « Pédagogie sociale. Une pédagogie pour tous les éducateurs »: Entretien avec Laurent Ott. *Journal du droit des jeunes*, 316(6), pp. 44-49
- Turunen, Päivi (1999):** *Setting the context: Comparison of the three Starting Situations of the TSER project*, Fachhochschule Magdeburg.
- Turunen, Päivi (2009):** “Chapter 2: Nordic Community of in Transition” in Hutchison Gunn Strand (Ed.): *Community Work in the Nordic Countries*, Universitetsforlaget, pp 38-63.
- Twelvetrees, Alan (2017):** *Community Development, Social Action and Social Planning*. Ed Palgrave, 5th edition.
- United Nations Bureau of Social Affairs (1995):** *Social progress through community development*, consultable sur le site de l'université du Michigan, <https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=mdp.39015015207007;view=1up;seq=7>
- Vallance, Denis (2016) :** « Principaux acteurs et leviers du développement social et besoins de formation associés des travailleurs sociaux » in *Pensée Plurielle* 2016/3 n°43, pp 53-65.
- Vallance, Denis, Quinaut Laurence & Yvin Philippe (2013) :** « L'Action sociale : boulet financier ou renouveau de la solidarité », disponible sur : https://travail-social.com/spip.php?page=imprimer&id_article=835.
- Valocchi, Stephen (1996):** « A way of thinking about the history of community organizing », conférence au Trinity Center for Neighborhoods, consultable à l'adresse www.trincoll.edu/depts/tcn/valocchi.htm
- Van Der Veer, Frans (2014):** *Sozialarbeit in den Niederlanden*, chap 2. « Grundzüge der aktuellen sozialpolitischen Gegebenheiten », cours de l'Université catholique de Ede.
- Van Ewijk, Hans (2010) :** “Youth Work in the Netherlands: History and Future Direction”. In Coussée Filip, Verschelden Griet, Van de Walle Tineke, Medlinska Marta & Williamson Howard (eds) (2010): *The History of Youth Work in Europe* vol. 2, ed Conseil de l'Europe pp 69-82.
- Van Haeperen, Béatrice (2012):** « Que sont les principes du New Public Management devenus? Le cas de l'administration régionale wallonne », *Reflets et perspectives de la vie économique* 2012/2 (Tome LI), p 83-99.
- Van Hooren, Franca & Becher Uwe (2012) :** “One Welfare State, two care regimes : understanding developments in child and elderly care policies in the Netherlands” in *Social Policy and Administration* Vol 46 n°1, Febr 2012, pp 83-107.
- Van Nus, Jan Willem (2014) :** *Sozialarbeit in den Niederlanden*, chap 9 : « Ausbildung », cours de l'Université Catholique de Ede.
- Vecernik, Jiri (2003) :** « Quelle réforme sociale en République Tchèque ? », *le Courrier des Pays de l'Est* 2003/10 (n°1040), pp 38-46.
- Vigour, Cécile (2005) :** *La comparaison dans les sciences sociales*. Ed la Découverte.
- Vogel, Joachim (1991) :** *Social report for the Nordic countries, Living conditions and Inequality in the late 1980s*, The Statistical Nordic Secretariat, Copenhagen.
- Von Hoffman, Nicholas (2010) :** *Radical, a portrait of Saul Alinsky*, Ed Nation books.
- Vranken, Jan (2016):** Full Report on *Social Community Teams Against Poverty*, The Netherlands, 19-20 janvier 2016, European Commission, consultable sur www.ec.europa.eu/social/
- Vulbeau, Alain (2009) :** « Contrepoint – l'animation : une profession ? », *Informations Sociales* 2009/2 (n°152), p 143
- Ward, John (2012) :** « La démocratie locale en Amérique à travers le discours des organisateurs communautaires », *Vie Sociale* 2012/2 (N°2), pp 27-40.
- Warren, Robert L. (1978) :** *The Community in America*, University Press of America, 3rd edition.
- Weil, Marie (2005) :** « Evolution, Models, and the changing context of Community Practice » in Weil Marie (Ed), *The Handbook of Community Practice*, éditions Sage, pp.117-150
- Weiss, Idit & Welbourne Penelope (Eds) (2007):**, *Social Work as a Profession: a Comparative Cross-national Perspective*. Éd Venture Press.
- Whithney, David & Littlewood Stephen (1997) :** “The Single Regeneration Budget: reflections on the operation of the Challenge Fund in Yorkshire and Humberside : Rounds I and II” in *Hommes et Terres du Nord*, pp 31-37
- Wieviorka, Michel (1995) :** « Critique de la Participation » in *Informations sociales n°43 : Participer, le concept*, pp 15-20
- Wilber, Ken (2000):** *Integral Psychology: Consciousness, Spirit, Psychology, Therapy*, ed Shambhala.
- Zask, Joëlle (2011):** *Participer: Essai sur les formes démocratiques de la participation*, éd. Lormont le Bord de l'eau.

Webographie

Eurostatt : <https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php> : site de statistiques de l'UE.

Infed : www.infed.org: site de ressources du YMCA George Williams College consacré à l'éducation informelle et tout au long de la vie, au travail avec les communautés et à l'animation.

Movisie : www.movisie.com: Netherlands Center for Social Development, conseil et soutien aux organisations professionnelles ou bénévoles contribuant à la participation et à l'indépendance des citoyens, laboratoire de recherche en travail social.

Sosnet : www.sosnet.fi : réseau des universités finlandaises en travail social.

Spiral Dynamics Integral : <http://spiraldynamicsintegral.nl> : première plate-forme de partage de connaissances sur la théorie de la dynamique des spirales et la théorie intégrale.

Présence : <http://www.presentie.nl> : site de la fondation Présence

Bibliographie sélective par pays

France

ACSRV et Fédération des centres sociaux du Nord-Pas-de-Calais (2017) : *Comment soutenir le Développement du Pouvoir d'agir des Habitants ? Guide pratique à l'usage des professionnels*. Document interne réalisé dans le cadre de la Formation du Développement du Pouvoir d'Agir des Habitants ACSRV 2017 (contenu pédagogique : Sandrine LAMBERT).

Augustin, Jean-Pierre & Gillet Jean-Claude (2002) : *L'animation professionnelle : Histoire, acteurs, enjeux*. Ed L'Harmattan.

Autès, Michel (1998) : « L'insertion, une bifurcation du travail social », *Esprit*, mars-avril 1998

Autès, Michel (1999, 2004) : *Les Paradoxes du travail social*, 2^e édition, éditions Dunod.

Avenel, Cyprien (2017) : « La réforme de la politique de la Ville à l'épreuve du développement social territorial », *Informations sociales*, vol. 179, no. 5, 2013, pp. 98-106.

Avenel, Cyprien & Bourque Denis (Dir) (2017) : *Les nouvelles dynamiques du développement social*, Champ social éditions.

Avenel, Cyprien & Martin Cristelle (2019) : *Guide d'appui aux interventions collectives du travail social en faveur du développement social Juin 2019*, Haut Conseil du Travail Social.

Bacqué, Marie-Hélène (2014) : « On peut parler pour la France d'un rendez-vous manqué avec la participation : entretien avec Marie-Hélène Bacqué », Propos recueillis par Thibault Tellier et Florence Brunet, *FORS Recherche sociale* 2014/1 n°209 pp 7-13.

Bacqué, Marie-Hélène et Mechmache Mohamed (2013) : « Citoyenneté et Pouvoir d'agir dans les quartiers populaires : pour une réforme radicale de la politique de la ville », *Rapport au Ministre délégué à la politique de la ville*, Les éditions du CGET.

Bassot, Marie-Jeanne & Diemer Marie (1927) : « Les centres sociaux », *Les Cahiers du redressement français*, n° 20, juin 1927, citée par Eloy, Jacques (2012), « les Maisons sociales et les Résidences sociales ou le développement collectif par les reconnaissances mutuelles », *Vie Sociale* 2012/2 (N°2), pp 53-56

Bilodeau, Guy (2005) : *Traité de Travail Social*, presses de l'EHESP.

Bouchard Johanne, Meyer-Bitsch Patrice, Aubry Anne, Blouet Christelle & Favero Irène (2015) : « Paideia : une démarche d'observation et d'évaluation des politiques publiques au regard des droits culturels », Document IEDH et Paideia.

Boucher Manuel & Cornier Chantal (Coord) (2017) : *Rapport du Groupe de travail UNAFORIS : intervention sociale collective et communautaire* disponible sur https://www.unaforis.eu/sites/default/files/public/fichiers/telechargements/rapport_complet_groupe_de_travail_unaforis_-_intervention_sociale_collective_et_communautaire_.pdf

Bourguignon, Brigitte (2015) : *Reconnaître et valoriser le travail social*, Mission de concertation relative aux Etats Généraux du Travail Social, consultable sur https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2015/09/rapport_brigitte_bourguignon.pdf

le 17 février 2020.

- Bousquet, Cathy (2017) :** « L'intervention sociale collective pensée avec les institutions du travail social » in *Sciences et actions sociales* n° 6 / 2017.
- Bouziane-Laroussi, Kheira & Jacquat Denis (dir.) (2017) :** *Rapport d'information sur l'avenir de la prévention spécialisée*, Commission des Affaires Sociales, consultable sur http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i4429.asp#P318_60954.
- Camus, Jérôme & Chateigner Frédéric (2018) :** « Travail social, travail politique ? », *Savoir/Agir*, vol. 43, no. 1, pp. 11-12.
- Carrefour des Métiers du Développement Territorial (2013) :** « Des liens entre milieu de l'enseignement supérieur et milieux professionnels dans les formations aux métiers du développement local et territorial : pour une adaptation des formations professionnelles ». *Synthèse des résultats de l'enquête inter-régionale menée par la plate-forme des métiers de l'UNADEL sur les formations dans l'enseignement supérieur dans 4 régions : Auvergne, Ile-de-France, Midi Pyrénées, Rhône-Alpes*.
- Carrel, Marion (2017) :** « Injonction participative ou empowerment ? Les enjeux de la participation », *ERES Vie Sociale* 2017/3 pp 27-34.
- Carrel, Marion & de Lépinay Adeline (2016) :** « Le Community Organizing en France : quel projet politique ? » in revue *Mouvements* numéro 85, 2016/1, pp 31-51.
- Carrel, Marion & Rosenberg Suzanne (2014) :** « L'empowerment et le travail social sont-ils compatibles en France ? », *FORS Recherche sociale* 2014/1 n°209, pp 25-35.
- CDCDS Conseil Départemental Consultatif de Développement social (2014) :** *Le Développement social, une démarche en 23 principes d'action*, Département du Nord, disponible sur <https://lenord.fr/upload/docs/application/pdf/2017-01/dsl.pdf>, consulté le 21 février 2014.
- Chamla, Rachel, Simardi Evelyne & Ballange Yves (2013) :** « Chapitre 6 : La posture professionnelle dans une démarche de développement » in Gourvil Jean-Marie & Kaiser Michel (2013) : *Se former au Développement Social Local*, éd. Dunod 2^e édition, pp 83-91.
- Chauvel, Louise & Schröder Martin (2014) :** "Generational inequalities and welfare regimes" in *Social Forces* June 2014 Vol 92 issue 4 pp. 1259-1283.
- Chauvin, Pierre (2012) :** « Au-devant, auprès et avec. La nécessité de développer de nouvelles pratiques et de nouveaux métiers conjuguant *outreach*, proximité et accompagnement dans le système de soins », in BRECHAT Pierre-Henri (éd.) (2012) : *Innover contre les inégalités de santé*. Presses de l'EHESP ch. 29 pp. 377-386.
- Collectif Chevreuse (1979) :** *Pratiques Inventives du Travail Social*. Editions économie et Humanisme, Les Editions Ouvrières.
- CSTS Conseil Supérieur du Travail Social (2015) :** *Développer les capacités d'action collective et le travail social communautaire*, Assemblée plénière du 1^{er} octobre 2015, consultable sur https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/2015_avis_csts_1er_octobre.pdf
- CRIC Collectif des Réseaux Insertion Culture (2018) :** *Les Projets Insertion Culture : Petit Guide pratique et concret pour les inventer*. Disponible sur <http://cricnord.com/bibliotheque/> consulté le 23 février 2020.
- Dagbert, Michel (Coord) (2015) :** *Rapport « Développement social et travail social collectif »*. Etats Généraux du Travail Social, 18 février 2015.
- Dauphin, Sandrine (2009) :** « Le travail social : de quoi parle-t-on ? » *Informations sociales*, 152(2), pp. 8-10.
- De Curraize, Yves (2008) :** « Les diplômés des métiers de l'animation » in *Agora Débats/ Jeunesse* 2008/2 n°48 pp 80-81
- De la Morinière, Geneviève (1994) :** « Le Travail social de Communauté » in *Revue Française de Service Social : 50 ans de service social : quelques repères*, n° 173-174, p. 94
- De Robertis, Cristina, Orsoni Marcelle, Pascal Henri & Romagnan Micheline (2014) :** *L'intervention sociale d'intérêt collectif*, presses de l'EHESP.
- Denieul Pierre-Noël & Laroussi Houda (2005) :** « Le développement social local, origines et filiations, T.1 ». *Dossier d'études 69*, Caisse d'allocations familiales.
- Eloy, Jacques (2012) :** « les Maisons sociales et les Résidences sociales ou le développement collectif par les reconnaissances mutuelles », *Vie Sociale* 2012/2 (N°2), pp 53-56
- Euzeby, Chantal & Reysz Julien (2014) :** « La diversité des systèmes de protection sociale européens » in Euzeby Chantal & Reysz Julien (dir.) (2014), *La dynamique de la protection sociale en Europe*, Presses universitaires de Grenoble pp. 27-44.
- Garnier, Jacques & Zimmermann Jean-Benoît (2018) :** « Solidarité sociale et proximités : de l'Etat-providence aux communs sociaux » in *ERES Espaces et Sociétés* 2018/4 n°175, pp 19-33.
- Gérard, Renée (1994) :** « Innovation et recherche : émergence du Développement Communautaire » in *Revue Française de Service Social : 50 ans de service social : quelques repères*, n° 173-174 pp. 83-92.
- Gillet, Jean-Claude (2006) :** *L'animation en questions*, éd ERES
- Gourvil, Jean-Marie & Kaiser Jean-Michel (2013) :** *Se former au développement social local*, éd. Dunod.
- Guelil, Akim & Guitton-Philippe Sandra (2009) :** *Construire une démarche d'expertise sociale*, ESF éditeurs.

- Guerrand, Roger-Henri & Rupp Marie-Antoinette (1978) :** *Brève histoire du service social en France : 1876-1976*, éd Privat.
- Haut Conseil du Travail Social (2017) :** *Définition du travail social. Rapport adopté par la commission permanente du 23 février 2017.* Consultable sur https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_definition_du_travail_social-2.pdf. (consulté le 25 février 2020).
- Heurgon, Edith & Stathpoulos Nikolas (1999) :** *les Métiers de la ville*, La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube.
- Horne, Janet & Savoye Antoine (1988) :** "A la jonction du travail social et de la sociologie : les social surveys américains", *Revue Vie Sociale*, Cedias, Mai-juin 1988 pp 213-216.
- IGAS Inspection Générale de l'Action Sociale (2006) :** L'intervention sociale, un travail de proximité. Rapport annuel 2005, disponible sur <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/064000126.pdf> consulté le 25 février 2020.
- Jacquier, Claude (2011) :** « Qu'est-ce qu'une communauté ? En quoi cette notion peut-elle être utile aujourd'hui ? », *Vie Sociale* 2011/2 n°2 pp 33-48.
- Jacquier, Claude (2015) :** « Empowerment, mythe et réalité. Chronique raisonnée d'un itinéraire urbain communautaire », *Revue Forum* n° 144-145, pp. 56-66.
- Jeannot, Gilles (2005) :** *Les métiers flous*, éd Octarès
- Jouffe, Yves (2016) :** « le travail social communautaire : une nouvelle approche du travail social ? » in *Revue Mouvements, Ma Cité s'organise : community organizing et mobilisations dans les quartiers populaires*, numéro 85, 2016, pp 65-70.
- Jovelin, Emmanuel & Bouquet Brigitte (2005) :** *Histoire des Métiers du social en France*, éditions Actualités Sociales Hebdomadaires Professionnels.
- Kellenberger, Sonja (2019).** « Des professionnels engagés dans le développement social local. Faire émerger du commun, tisser des solidarités ». *Le sociographe*, 67(3), pp. 71-83.
- Kirszbaum, Thomas (2013) :** « Vers un empowerment à la française. A propos du rapport Bacqué-Mechmache », *La vie des idées*, 12 nov 2013.
- Kornbeck, Jacob (2002) :** "Reflections on the exportability of social pedagogy and its possible limits", *Social work in Europe*, vol 9, n°2, pp 37-48.
- Lamoureux, Henri (2010) :** *La Pratique de l'Action communautaire autonome : origine, continuité, reconnaissance et ruptures*, Presses de l'Université du Québec.
- Le Bossé, Yann (2003) :** « De l'habilitation au pouvoir d'agir : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment », *Nouvelles Pratiques sociales* vol 16, n°2, pp 30-51.
- Le Bossé, Yann (2008) :** « L'empowerment : de quel pouvoir s'agit-il ? Changer le monde (le petit et le grand) au quotidien ». *Nouvelles Pratiques sociales* volume 21, n°1, pp. 137-190.
- Le Bossé, Yann, Gaudreau Lorraine, Arteau Marcel, Deschamps Kathy & Vandette Line (2002) :** « L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir : aperçu de ses fondements et de son application », *Canadian Journal of Counselling* vol 36 n°3 pp 180-193.
- Lebon, Francis (2009) :** *Les animateurs socio-culturels*, éd La Découverte, collection repères.
- Médard Jean-François (1969) :** « Communauté locale et organisation communautaire aux Etats-Unis », *Cahier de la fondation nationale des sciences politiques*, ed Armand Colin.
- Meister, Albert (1997),** *La Participation pour le développement*, éditions Ouvrières.
- Merrien, François-Xavier (2007) :** *L'Etat-Providence*, 3è édition, éditions Puf, collection Que Sais-je ?,
- Mondolfo, Philip (2005) :** *Conduire le développement social*, 2è édition, éd. Dunod.
- Ott, Laurent (2009) :** « Pédagogie Freinet et Pédagogie sociale », *Journal du Droit des jeunes* 2009/2 n°282 pp. 26-27.
- Ott, Laurent (2011) :** *Pédagogie sociale : une pédagogie pour tous les éducateurs*, éditions Chronique sociale.
- Ott, Laurent (2017) :** « Principes élémentaires de la pédagogie sociale », *Journal du droit des jeunes* 2017/1-2 n°361-362 pp. 68-72.
- Ott, Laurent (2018) :** « Pédagogie sociale et appropriation du territoire », *Cahiers de l'action* 2018/23 N°51-52 pp. 55-66.
- Palier, Bruno (2004) :** "French Welfare Reform in comparative perspective" in *Revue Française de Sociologie* 2004/5 pp. 93-120.
- Pascal, Henri (2014) :** *Histoire du Travail Social en France*, éditions EHESP.
- Questiaux, Nicole (1982) :** « Orientations principales sur le travail social », circulaire du 28 mai 1982, citée dans *Vie sociale* 2012/3, pp. 12-32.
- Routier, Cédric, Vanneste Damien & Cobbaut Jean-Philippe (2014) :** « Enjeux du développement social local et du travail social collectif : réalisation d'une méthode d'analyse en groupe avec des travailleurs sociaux en région Nord-Pas-de-Calais », *Les cahiers de la DRJSCS*, juillet 2014.
- Sedrati-Dinet, Caroline (2016) :** « Le « développement communautaire » dans tous ses états » in *Actualités Sociales Hebdomadaires* numéro 2978, 7 octobre 2016, pp32-35.
- Segrestan, Philippe (2011) :** « Quels devenirs pour l'animation sociale ? » *ERES Vie Sociale et Traitements*

Sommier, Isabelle (2003) : « Protester à l'heure de la mondialisation ». *Sciences Humaines : les Mouvements sociaux*, n°144.

SPISC Séminaire pour la Promotion de l'Intervention Sociale Communautaire (2016), Groupe de rédaction coordonné par Bernard HECKEL : *Du pas de côté à l'engagement dans le développement communautaire : rapport final de la recherche action 2013-2016 « La prise en compte de la dimension communautaire dans les interventions sociales collectives »*, consultable sur <https://www.cnlaps.fr/sites/default/files/blogs/160831-RA%20SPISC-%20Rapport%20final.pdf>

Sue, Roger (2003) : *La société civile face au pouvoir*, Presses de Sciences Po.

Tardieu, Bruno (2014) : « L'approche d'ATD Quart-Monde est-elle soluble dans l'empowerment ? », *FORS Recherche sociale* 2014/1 n° 209 pp 36-45.

Turkieltaub, Sandrine (2012) : « Pédagogie sociale. Une pédagogie pour tous les éducateurs »: Entretien avec Laurent Ott. *Journal du droit des jeunes*, 316(6), pp. 44-49

Vallance, Denis (2016) : « Principaux acteurs et leviers du développement social et besoins de formation associés des travailleurs sociaux » in *Pensée Plurielle* 2016/3 n°43, pp 53-65.

Vallance Denis, Quinaut Laurence & Yvin Philippe (2013) : « L'Action sociale : boulet financier ou renouveau de la solidarité », disponible sur : https://travail-social.com/spip.php?page=imprimer&id_article=835.

Vulbeau, Alain (2009) : « Contrepoint – l'animation : une profession ? », *Informations Sociales* 2009/2 (n°152), p 143.

Pays-Bas

Achterberg, Peter, Van Der Veen Romke & Raven Judith (2014): “The ideological roots of the support for welfare state reform: Support for distributive and commodifying reform in the Netherlands”, *International Journal of Social Welfare* 2014: 23, pp. 215-226

Baart, Andries (2001) : *Een Theorie van de Presentie*, ed Lemma.

Baart, Andries & Vosman Frans (red.) (2003): *Present. Theologische reflecties op verhalen van Utrechtse buurtpastores*, éd Lemma 2003.

Baillergeau, Evelyne (2002) : *l'opbouwwerk, la promotion de la participation des habitants aux Pays-Bas entre militantisme et pratique professionnelle*, thèse de doctorat, Université Grenoble-II.

Beck, Don & Cowan Chris (1996): *Spiral Dynamics: Mastering Values, Leadership, and Change*, éd. Basil Blackwell.

Boutellier, Hans, Boonstra Nanne & Ham Marcel (2009) : *Omstreden ruimte : over de organisatie van spontaniteit en veiligheid*, éd Van Genneep.

Cacciope, Ron & Edwards Mark (2005): “Seeking the Holy Grail of organisational development A synthesis of integral theory, spiral dynamics, corporate transformation and action inquiry”, *Leadership & Organization Development Journal* Vol. 26 No. 2, 2005 pp. 86-105.

De Beus, Jan (2006) : « Quelque chose de brisé aus Pays-Bas », revue *Esprit* 2006/7, pp. 138-15

De Gier, Erik, Henke Roger & Vijgen Jacqueline (2004) : « L'utilisation du savoir dans le domaine des politiques sociales aux Pays-Bas : le cas de la législation relative à l'assurance invalidité (WAO) », *Revue internationale des sciences sociales*, numéro 179, 2004/1, pp 19-41

European commission (2016) : *Social Community Teams against Poverty* (short report), The Netherlands, 19-20 January 2016, disponible à l'adresse : <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1024&langId=en&newsId=2334&moreDocuments=yes&tableName=news>

Hamel, Marie-Pierre (2006) : « Les transformations de l'Etat-Providence et l'accès aux droits sociaux : l'exemple de la municipalité d'Amsterdam » in *Recherches et Prévisions* n°86, La Nouvelle Administration, pp. 55-63.

Hill, Malcolm (1991): *Social work and the European Community: the social policy and practice context*, éd. Kingsley,

Klaartje, Klaver & Andries Baart (2011): “Attentiveness in care: towards a theoretical framework”, in *Nursing Ethics* 18/5, pp. 686-693

Kuis, Esther E., Goossensen Anne, Van Dijke Jolanda & Baart Andries J. (2015): “Self-report questionnaire for measuring presence: development and initial validation” in *Scandinavian Journal of Caring science*, 2015/29 pp 173-182.

Rickman, Piet (1971) : *Vers une stratégie et une méthodologie pour l'action sociale*, éd. Baarn.

Salemink, Koen & Strikjer Dirk (2018): “The participation society and its inability to correct the failure of market players to deliver adequate service levels in rural areas” in *Telecommunications Policy* Volume 42, Issue

9, October 2018, pp. 757-765.

Schuyt, Theo N. M., Gouwenberg Barbara M. & Hoolwerf Barry L. K. (2018): “Foundations in the Netherlands: Toward a Diversified Social Model?”, *American Behavioral Scientist*, Volume 62 issue 13, pp. 1833-1843.

Teekman, Christel, Van Kampen Ellen, Pruijm Eelke & Algera Marco (2019): “Collectief en individueel werken in balans: hoe werkt dat? Onderzoeksrapportage over de huidige (dis)balans tussen collectief en individueel werken door sociale wijkteams in Zwolle”. *VIAA*, Juin 2019.

Van Der Veer, Frans (2014): *Sozialarbeit in den Niederlanden*, chap 2. « Grundzüge der aktuellen sozialpolitischen Gegebenheiten », cours de l'Université catholique de Ede.

Van Ewijk, Hans (2010): “Youth Work in the Netherlands: History and Future Direction”, in Coussée Filip, Verschelden Griet, Van de Walle Tineke, Medlinska Marta & Williamson Howard (eds) (2010): *The History of Youth Work in Europe* vol. 2, ed Conseil de l'Europe, pp 69-82.

Van Haepere, Béatrice (2012): “Que sont les principes du New Public Management devenus? Le cas de l'administration régionale wallonne », *Reflets et perspectives de la vie économique* 2012/2 (Tome LI), p 83-99.

Van Hooren, Franca & Becher Uwe (2012): “One Welfare State, two care regimes : understanding developments in child and elderly care policies in the Netherlands” in *Social Policy and Administration* Vol 46 n°1, Febr 2012, pp 83-107.

Van Nus, Jan Willem (2014): *Sozialarbeit in den Niederlanden*, chap 9 : « Ausbildung », cours de l'Université Catholique de Ede.

Vranken, Jan (2016): Full Report on *Social Community Teams Against Poverty*, The Netherlands, 19-20 janvier 2016, European Commission, consultable sur www.ec.europa.eu/social/

Wilber, Ken (2000): *Integral Psychology: Consciousness, Spirit, Psychology, Therapy*, ed Shambhala.

Angleterre

Adams, Adrian & Shardlow Steven M. (2008): « Histoire du travail social en Grande-Bretagne » in Jovelin Emmanuel, *Histoire du Travail social en Europe*, éd Vuibert.

Adams, Robert, Dominelli Lena & Payne Malcolm (2009): *Social Work – themes, issues and critical debates*, éd. Palgrave Macmillan (3è édition).

Baldock, Peter (1974): *Community work and social work*, ed Routledge and Kilgan.

Batty, Elaine, Beatty Christina, Foden Mike, Lawless Paul, Pearson Sarah & Wilson Ian (2010): “The New Deal for Communities Experience: a final assessment”. *The New Deal for Communities final Report* Volume 7, Department for Communities and Local Government.

Blickem, Christian, Dawson Shoba, Kirk Susan Kirk, Vassilev Ivaylo, Mathieson Amy, Harrison Rebecca, Bower Peter & Lamb Jonathan (2018): *What is Asset-Based Community Development and How Might It Improve the Health of People with Long-Term Conditions? A Realist Synthesis*, SAGE Open July Oct 2018, pp 1-13.

Briggs, Asa & McCartney Anne (1984): *Toynbee Hall: The First Hundred Years*, éd Routledge

Brown, Alison (2004): “Anti-social behavior, crime control and social control”. *The Howard Journal*, Vol 43 n2, May 2004, pp 203-211.

Cnaan, Ram A. & Rothman Jack (2001): “Locality Development and the building of community” in Rothman Jack, Erlich John L., & Tropman John E. (eds) (2001): *Strategies of Community Intervention*, F.E. Peacock Publishers, 6th edition, pp.251-267.

COGS Community Organization Grants Scheme (2003): *A guide to frameworks and tools for Community involvement, participation capacity building, and development*. Consultable en ligne : <http://cogs.uk.net/uploads/File/docs/framework%20guide.pdf>

Cordelier, Benoît & Breduillieard Pauline (2013): “Publicité verte et Greenwashing”, *Revue Gestion* 2013/6 vol 30 pp 115-131.

Dagenais, Bernard (2015): “L’ambiguïté du discours public de l’entreprise : entre générosité et mensonge”, *Communication et organisations* 2015/1 n°47, pp 13-37.

Department For Communities And Local Government (2006): *Strong and prosperous Communities: the Government White Paper*, consultable sur : <https://www.gov.uk/government/publications/strong-and-prosperous-communities-the-local-government-white-paper>.

Engelsman, Udi, Rowe Mike & Southern Allan (2018): “Community Land Trusts, affordable housing and Community-Organization in low-income neighborhoods”. *International Journal of Housing Policy*, Vol 18 (1), pp 103-123.

Ferrari, Ed (2013): “The social value of Housing in Straitened Times: the View from England”, *Housing Studies*, June 2015, pp 514-534.

- Green, Judith (2017):** “Action research in context: revisiting the 1970s Benwell Community Development Project”, *Community Development Journal* volume 52 issue 2, April 2017, pp 269-289.
- The Gulbenkian Foundation (1968):** *Community Work and Social Change*, éd. Longmans.
- Heap, Vicky (2016):** “Putting Victims first? A critique of Coalition Anti-social Behaviour policy”. *Critical Social Policy*, Vol 36 (2), pp 246-264.
- Henderson, Paul & Thomas David N. (1980):** *Skills in neighborhood work*, ed George Allen & Unwin.
- Homes England (2018):** *Community Housing Fund: Prospectus*. July 2018, Crown Copyright. Disponible à l’adresse:
https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/772919/CHF_prospectus_-_FINAL_updated_16.1.19.pdf
- Hughes, Nathan (2011):** “Young People “as risk” or Young People “at risk”: comparing discourses of anti-social behavior in England and Victoria”. *Critical Social Policy* vol 313(3), pp 388-409.
- Kretzmann, John & McKnight John (1993):** *Building communities from the inside out: A Path Toward Finding and Mobilizing a Community's Assets*, ACTA Publications.
- Kretzmann, John & McKnight John (1996):** “Assets-based community development”. *National Civic Review*, 85(4), pp. 23–29.
- Ledwith, Margaret (2007):** 'Reclaiming the radical agenda: a critical approach to community development', *Concept* Vol.17, No.2, 2007, pp8-12. Reproduced in *the encyclopaedia of informal education*. [www.infed.org/community/critical_community_development.htm].
- Ledwith, Margaret (2011):** *Community Development: a critical approach*. Edition Policy Press (2nd edition).
- Lima, Léa (2010):** “Le travail social critique en Grande-Bretagne”. *Revue Française des Affaires Sociales*, 2010/4, pp 75-84.
- Littlechild, Brian & Lyons Karen (2010):** « Social work in England and Wales » in *Social work across Europe: accounts from 16 countries*, in LITTLECHILD Brian and ERATH Peter (Eds.) (2010), ERIS, Albert Publisher, pp. 31-42.
- Lohmann, Roger A. & Mcnutt John (2005):** “Practice in the electronic community” in WEIL Marie (Ed) (2005): *The Handbook of Community Practice*, ed Sage, pp 636-646
- Mathie, Alison, & Cunningham, Gord (2003):** “From clients to citizens: Asset-based community development as a strategy for community-driven development”. *Development in Practice*, 13, pp 474–486.
- Matthews, Peter (2015):** “Social Media, Community Development and Social Capital”, *Community Development Journal* vol 51/3 pp. 419-435
- Midgley, James & Livermore Michelle (2005):** “Development Theory and Community Practice”, in Weil Marie (Ed) (2005): *the Handbook of Community Practice*, Sage Publications, pp153-168.
- Misener, Laura & Schulenkorf Nico (2016):** “Rethinking the Social Value of Sport Events Through an Asset-Based Community Development (ABCD) Perspective”, *Journal of Sport Management*, 2016, 30, pp. 329-340.
- Mondros, Jacqueline B. & Wilson S.M. (1993):** “Building High Access Community Organization: Structure and Strategy” in Mizrahi Terry & Morrison John (Eds): *Community Organization and Social Administration*. Ed Haworth, pp 69-85.
- Moore, Tom (2018):** “Replication through partnership: the evolution of partnerships between community-land trusts and housing associations in England”, *International Journal of Housing Policy*, Vol 18 (1) pp 82-102.
- Rhodes, John, Tyler Peter & Brennan Angela (2007) :** “The Single Regeneration Budget : final evaluation”, *Rapport pour le Department of Land Economy*, <https://www.landecon.cam.ac.uk/pdf-files/urban-and-regional-analysis/part1-final-eval-feb-07.pdf>
- Seebohm Commission (1968):** *Report of the Interdepartmental Committee on Local Authority and Allied Personal Services*, disponible sur <http://filestore.nationalarchives.gov.uk/pdfs/small/cab-129-138-c-88.pdf>
- Shapely, Peter (2008) :** “Social Housing and Tenant Participation”, *Policy papers*, 25 March 2008, consultable sur <http://www.historyandpolicy.org/policy-papers/papers/social-housing-and-tenant-participation>
- Shaw Mae, Armstrong Andrea & Craig Gary (2016):** “Revisiting the Community Development Projects of the 1970s in the UK”. *The Journal of contemporary Community Education Practice Theory*, 7 (2), pp 1-17.
- Stepney, Paul & Pople Keith (2008):** *Social work and the community: a critical context for practice*, ed. Palgrave Macmillan.
- Taylor, Marilyn & Baker Leila (2018):** *The Future for Communities, perspectives on power*, Rapport commandé par Local Trust, avril 2018
- Twelvetrees, Alan (2017):** *Community Development, Social Action and Social Planning, 5th edition*. Palgrave Macmillan.
- Whithney, David & Littlewood Stephen (1997) :** “The Single Regeneration Budget: reflections on the operation of the Challenge Fund in Yorkshire and Humberside : Rounds I and II” in *Hommes et Terres du Nord*, année 1997, pp 31-37

Suède

- Andersson, Björn & Gromark Steven (2016)** : « Social sustainability in residential solutions – a Swedish case »; (Transmis par l'auteur)
- Andersson, Björn (2011)** : « Finding ways to the hard to reach – considerations on the content and concepts of outreach work » in *European Journal of Social Work*, 16/2, pp. 171-186.
- Arora-Jonsson, Seema (2017)** : « The realm of freedom in new rural governance: Micro-politics of democracy in Sweden », *Geoforum* vol 79, febr 2017, pp 58-69.
- Aucante, Yohann (2002)**, « la Chasse au modèle : L'Etat social suédois en science politique », *Raisons Politiques* 2002/2 (n°6), pp 117-133.
- Bergman, Susanne & Blomqvist Camilla (2012)**: *Uppskattande samtalskons : om att skapa möjligheter i samtals värld*. Ed Studentlitteratur.
- Bergmark, Ake (2010)** « Social Work in Sweden » in ERATH Peter and LITTLECHILD Brian (Eds.) (2010), *Social Work across Europe: accounts from 16 countries*, University of Ostrava.
- Deletang, Nicole (2003)** « Les régimes de protection sociale de trois pays nordiques : Danemark, Finlande, Suède », *Revue Française des Affaires Sociales* 2003/4, pp 529-543.
- Dewey, John (1936, 1980)** : *Art as experience*, éd Perigee
- Dominelli, Lena (2012)**: *Green Social Work: from environmental crises to environmental justice*. Ed Polity.
- Dreon, Roberta (2013)** : “Was Art as Experience Socially Effective ? Dewey, the Federal Art Project and Abstract Expressionism”, *European Journal of Pragmatism and American Philosophy*, [En ligne, V-1 mis en ligne le 16 juillet 2013]
- Ekberg, Jan (2011)**: “Will Future Immigration to Sweden Make it Easier to Finance the Welfare System?” *European Journal of Population* 27, pp. 103–124.
- Enhörning, Gunilla (2010)** : « City profile : Göteborg, Sweden » in *Cities*, Volume 27, Issue 3, June 2010, pp 182-194
- Gana, Kamel & Garnier Stéphanie (2001)** : « Latent structure of the sense of coherence scale in a French sample » in *Personality and Individual Differences*, Volume 31, Issue 7, November 2001, Pages 1079-1090
- Grevenstein, Dennis & Bluemke Matthias (2017)** : « Longitudinal Factor Analysis and Measurement Invariance of Sense of Coherence and General Self-Efficacy in Adolescence », *European Journal of Psychological Assessment* 2017; Vol. 33(5) pp 377–387
- Hall, Thomas & Vidén Sonja (2005)**: « The Million Homes Programme: a review of the great Swedish planning project », *Planning Perspectives*, 20 (July 2005) 301–328
- Hämäläinen, Juha (2012)** : « Social pedagogy in Finland » in *Kriminologija i socijalna integracija*. Vol. 20, pp 95-104
- Hansson, Marie, Lundgren Ida & Sjöberg Stefan (2018)** : « Field work in residential areas » [titre traduit du suédois], in SJÖBERG Stefan & TURUNEN Päivi (2018) : *Samhällsarbete : aktörer, arenor och perspektiv*, ed. Studentlitteratur. [Transmis par l'auteur].
- Hernes, Gumund & Hippe Jon M. (2007)** : « Kollektiviskist individualisme », in Dolvik Jon Erik, Flotten Tone, Hernes Gudmund & Hippe Jon M. (2007): *Hamskifte. Den Norske modellen i endring*, Oslo, Gyldendal Akademisk.
- Hutchinson, Gunn Stran (2009)**: « Chapter 1: The mandate for community work in the Nordic welfare State », in Hutchinson Gunn Stran (ed.) (2009): *Community work in the Nordic countries: new trends*, Universitetsforlaget, pp 15-37.
- Jakobsen Vibeke, Korpi Tomas & Lorentzen Thomas (2019)** : “Immigration and Integration Policy and Labour Market Attainment Among Immigrants to Scandinavia”, *European Journal of Population*, May 2019, Volume 35, Issue 2, pp 305–328
- Kobierecka, Anna (2017)**: “Discourse on the multicultural policy in Sweden in light of the Charlie Hebdo terrorist attack”. *International studies Interdisciplinary political and cultural journal*, Vol. 20, No. 1/2017.
- Lutz, Jonathan (2009)** « Flow and sense of coherence: two aspects of the same dynamic? » *IUHPE – Global Health Promotion* Vol.16, No. 3, pp. 63-67.
- Mc Kenzie, Stephen (2004)** : « Social Sustainability: towards some definitions ». *Hawke Research Institute Working Paper Series* No 27, University of South Australia.
- Observatoire national des Agendas 21 locaux (2011)** : « Une vision sociale du développement durable » in *Cahiers de l'observatoire* n°5 : *Sociétés en transition, risques sociaux : Réaffirmer les priorités sociales du développement durable*, pp 42-52
- Pintelon, Olivier (2012)** : « Welfare State decommodification : concepts, Operationalizations and long-term trends », *Working Paper* n°12/10
- Rambaree Komalsingh, Sjöberg Stefan & Turunen Päivi (2019)** : « Ecosocial change and community resilience : the case of Bönan in ecosocial », *Journal of Community practice*, https://www.researchgate.net/publication/335418926_Ecosocial_change_and_community_resilience_the_case_o

f_Bonan_in_glocal_transition, consulté le 11 novembre 2019.

Roivainen, Irene (2008) « From community work to community-based strategies: Transformation of Social Work in the Finnish and Swedish contexts ». Consultable sur <http://idunn.no/nsa/2008/03-04>.

Sjöberg Stefan & Turunen Päivi (2018) : *Samhällsarbete : aktörer, arenor och perspektiv*, ed. Studentlitteratur.
Sjöberg Stefan, Kallifatides Markus, Allelin Majsa & Skyrman Viktor (2019, à paraître) : « The transformation of the Swedish Welfare Model in the Context of a Deregulated Accumulation Regime » (transmis par l'auteur).

Turunen Päivi (2009): « Chapter 2: Nordic community work in transition », in Hutchinson Gunn Stran, (ed.) *Community work in the Nordic countries: new trends*, Universitetsforlaget, pp. 38-63.

République tchèque

Becker, Sascha O., Egger Peter, Von Ehrlich Maximilian & Fenge Robert (2008) : “Going NUTS: the effect of EU structural funds on regional performance”, *CESifo Working Paper* No. 2495, Center for Economic Studies and Ifo Institute (CESifo), Munich.

Cernusakova, Barbora (2017) “Roma: the invisible workforce of Ostrava” *Race & Class*, Institute of Race Relations, Vol. 58(4): 98 –105

Chtyl, Oldrych & Gojova Alice (2019) : “le Travail social en République Tchèque », à paraître.

Chtyl, Oldrych & Kowalikova Ivana (2019): “Changes in society and their reflection in the theory and practice of social work in the Czech Republic” in CHTYL and KELLER (Eds) (2019): *Social work in Europe*, pp 31-53

Gilchrist, Alison (2017): “Community cohesion and anti-discriminatory practice” in Twelvetrees Alan (2017): *Community Development, Social Action and Social Planning*, ed Palgrave MacMillan 5th edition pp 221-224

Gojova, Alice, Holasova Vera, Chtyl Oldrych, Keller Jan, Krausova Anna & Sykorova Dana (2010): « Social work in the Czech Republic », in Erath Peter and Littlechild Brian (Eds.), *Social Work across Europe: accounts from 16 countries*, ERIS, Albert Publisher, pp. 19-30.

Gojova, Vinca (2016): “The Potential of Civil Society: an opportunity for Social Work”, in *Czech and Slovak Social Work ERIS Journal* vol 16, 1/2016, pp 16-24.

Gutierrez, Lorraine, Lewis Edith A., Nagda Biren A., Wernick Laura & Shore Nancy (2005): “Multicultural Community Practice Strategy and Intergroup Empowerment” in WEIL Marie (Ed) (2005): *The Handbook of Community Practice*. Sage Publications, pp 341-359.

Haltofova, Barbora (2018): “Using Crowdsourcing to support Civic Engagement in Strategic Urban Development Planning: a case study of Ostrava, Czech Republic”, *Journal of Competitiveness*, Vol. 10, Issue 1, pp.85-103, June 2018.

Havrdova, Zuzana (2015) : « Le rôle des travailleurs sociaux dans le travail communautaire » *SEŠIT SOCIÁLNÍ PRÁCE* 2/2015, disponible à l'adresse <https://www.mpsv.cz/files/clanky/23239/2ssp.pdf>

OCDE (2018) : « Evolution dans les pays membres de l'OCDE et dans certaines économies non membres » *Perspectives économiques de l'OCDE* 2018/2 N° 104, pp 75-228

Popova, Zora (2019): “Understanding the EU Roma Policy”, *Journal on Ethnopolitics and Minority Issues in Europe* Vol 18, No 1, 2019, 20-46.

Potluka, Oto, Spacek Martin & Von Schnurbein Georg (2017): “Impact of the EU Structural Funds on Financial Capacities of Non-profit Organizations”? *Voluntas* (2017) 28:2200–2223 Published online: 8 March 2017 International Society for Third-Sector Research and The Johns Hopkins University 2017

Schuringa, Leida (2005): *Community work and Roma inclusion*, ed Spolu International Foundation.

Sirotvaka, Tomas (2015) : « Les politiques sociales en République Tchèque pendant la crise et l'Union Européenne », *Revue française des Affaires sociales* 2015/3, pp 135-137

Thompson, Neil (2007): *Power and Empowerment*, ed Lynne Regis Russell House.

Vecernik, Jiri (2003) : « Quelle réforme sociale en République Tchèque ? », *le Courrier des Pays de l'Est* 2003/10 (n°1040), pp 38-46.

Italie

Allegri, Elena (2019) : *Il Servizio Sociale di Comunità*, éd Carocci Faber, 6^e édition.

Andreotti, Alberta & Mingione Enzo (2013) : « Le Développement de systèmes locaux de l'intervention sociale, tendance commune dans les pays industrialisés » in *Informations sociales* 2013/5 n°179, pp 28-36.

Andreotti, Alberta, Mingione Enzo & Polizzi Emanuele (2012) : « Local welfare systems : a challenge for social cohesion » in *Urban Studies* Vol 49/9, pp 1925-1940.

Baumann, Beat & Strohmeier Navarro Smith Rahel (2010) : « Des camps politiques marqués par le

- fédéralisme, comparatif européen » in *Sécurité Sociale CHSS 4/2010*, pp 219-223.
- C A. (1960)**: « Dolci Danilo. — *Spreco* ». In *Population*, 16^e année, n°3, p. 552.
- Campanini, Annamaria (2014)** : « Le service social en Italie » in *VST* n°122 du 22 avril 2014, pp 40-45
- Chiodo, Emanuela & De Marco Titi (2019)** : « Il laboratorio dei educativa territoriale dei centro « La Tenda » », *Prospettive Sociali e Sanitarie* n1/2019, pp 16-20.
- Cnaan, Ram A., Boddie Stephanie C. & Yancey, Gaynor I. (2005)** : « Rise up and Build the Cities : Faith-Based Community Organizing » in Weil Marie (Ed) (2005) : *The Handbook of Community Practice*, Sage Publications, pp 372-386.
- Davidson, Alastair (1977)** : *Antonio Gramsci, towards an intellectual biography*. Merlin Press.
- Delavalle, Marilena (2019)** : « Flashback : Tracce distoria des servizio sociale di comunità in Italia », in Allegri, Elena (2019) : *Il Servizio social di comunità*, Carocci Faber, 6^e édition, pp 73-85
- Dominelli, Lena (2002)** : « Anti-oppressive practice in context » in Adams R., Dominelli L. & Payne M. (Eds) (2012) : *Social Work : Themes, Issues and Critical Debates*. Ed Palgrave MacMillan (2nd edition), pp 3-19.
- Ertur, Cem & Koch Wilfried (2006)** : « Disparités régionales et interactions spatiales dans l'Europe élargie » in Capron, Henri (2006) : *Politique régionale européenne*, éd De Boeck Supérieur, pp71-105.
- Fasol, Rino & Zanutti Alberto (2010)** : « Le travail social en Italie » in Erath Peter & Littlechild Brian (Eds) (2010) : *Social Work in Europe*, ERIS, Albert Publisher, pp. 91-101.
- Folgheraiter, Fabio (2007)** : *Relational Social work : Principles and Practices*. Social Policy and Society 6 (2) pp. 265-274.
- Fournier, Martine (2016)** : « Ivan Illich (1926-2002) : le programme convivial » in *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines* 2016/6 n°43, p 28
- Froment, Pascale (2016)** : « Lieux culturels et informalité politique à Naples : une approche par les pouvoirs multisitués ». *L'espace politique* n°29, 2016-2.
- Gilchrist, Alison (2009)** : *The well-connected community : a Networking Approach to Community Work*, ed. Policy Press
- L'amore, Lucio, Silvestrini Marialuisa & Chieffi Marco (2018)** : « Country Sheet on Youth Work in Italy », Council of Europe EU Partnership, https://pjp-eu.coe.int/documents/42128013/47262550/Italy_Youth+Work+Country+Sheet_final.pdf/d3efe144-6504-95f7-51bd-908bd17ab26a consulté le 31 octobre 2019.
- Lesourt, Enzo (2013)** : « Réconcilier souveraineté individuelle et vie en société : la société écologiste d'André Gorsz et la société conviviale d'Ivan Illich » in *Natures, Science, Sociétés*, 2013/3 vol 21 pp 307-314.
- Mattei, Ugo (2014)** : « La lutte pour les biens communs en Italie : raisons et perspectives » <http://www.raison-publique.fr/article683.html> consulté le 5 octobre 2019
- Morciano, Daniele & Salvati Armida (2019)** : « Two see-saws in motion : youth work an social work in Italy » In Williamson Howard, Basarab Tanya & Coussée Filip (Eds) (2018) *The History of Youth Work in Europe* Vol 6., Council of Europe, chap 6 pp 83-94 : <https://pjp-eu.coe.int/en/web/youth-partnership/the-history-of-youth-work-volume-6>
- Moreno, Luis (2006)** : « Le Modèle de Protection sociale des pays d'Europe du Sud : permanence ou changement ? » in *Revue Française des Affaires Sociales* 2006/1 pp 81-105
- Nairn, Tom (1982)** : « Antonio su gobbu », in Showstack Sassoon Anne (Ed) (1982) : *Approaches to Gramsci. Writers and Readers* pp 159-179.
- Paglia, Emma Fasolo (1970)** : « *A passion for Sicilians: the world around Danilo Dolci* » in *International Social Work*, Jan1970, Vol. 13 Issue 1, Sage Publications, pp. 51-55.
- Pancioli, Chiara (2017)**: « Relational social work at the community level » in *Relational Social Work Online Journal*, n°2, October 2017, pp 39-54
- Paquot, Thierry (2002)** : *Introduction à Ivan Illich*, éd La Découverte « Repères ».
- Pauvert, Rodolphe (2012)** : « Les Cobas (Comités de base) en Italie au cours des années 1980 : naissance d'un phénomène » in *Cahiers d'Etudes Italiennes*, 2012/14, pp 79-98.
- Queva, Christophe (2014)** : « L'Europe, entre foisonnement des territoires et modèles d'organisation territoriale » in *Annales des Mines, Responsabilité et environnement*, 2014/2 n°74, pp 43-47.
- Rochefort, Renée (1958)** : « Un dossier sur le temps présent : les bas-fonds de Palerme, d'après l'enquête de Danilo Dolci » in *Annales. Economies, sociétés et civilisations*, 13^e année n°2, pp 349-358.
- Ruggero, Iori (2017)** : « Entre universitarisation et professionnalisation : la formation des assistant-e-s de service social, en France et en Italie », *Formation emploi Revue française de sciences sociales*, numéro 138, Avril-Juin 2017, pp 38-58.
- Sanicola, Lia (1994)** : *L'intervention de réseaux*, édition Bayard.
- Sanicola, Lia (2005)** : « le travail social en Italie » in DESLAURIERS Jean-Pierre et HURTUBISE Yves (2005) : *Le Travail social international : éléments de comparaison*, éd presses de l'université de Laval. Chapitre 5, pp. 114 à 142
- Saraceno, Chiara (2006)** : « Politiques d'assistance sociale et décentralisation dans les pays d'Europe du Sud »

in *Revue Française des affaires sociales* 2006/1 pp 107-130.

Tarchi, Andrea (2017): *You must be crazy! Fostering Solidarity and Political Participation in the City of Naples through Grassroots Self-Management.* Thèse disponible à l'adresse : https://www.researchgate.net/publication/319153308_You_Must_Be_Crazy_Fostering_Solidarity_and_Political_Participation_in_the_City_of_Naples_through_Grassroots_Self-Management, consultée le 10 octobre 2019

Tardieu, Geneviève (2012) : *L'université populaire Quart-Monde : la construction du savoir émancipatoire*, éd Presses Universitaires de Paris Ouest.

Tognetti Bordogna, Mara (2015) : *Voglio fare l'assistente sociale*, éd Franco Angeli.

Tourte, Thierry (2013) : « Assistants de service social et travail en réseaux » ; *Vie Sociale* 2011/3 n°3 pp. 119-13.

ANNEXES

ANNEXES

Table des matières

ANNEXE 1 : GRILLES D'ENTRETIEN.....	2
ANNEXE 2 : GRILLE DE RECUEIL DES DONNEES	5
ANNEXE 3 : Présentation de l'échantillon : tableau synoptique et profils des personnes interrogées..	6
ANNEXE 4 : DEFINITIONS DU TRAVAIL SOCIAL.....	19
ANNEXE 5 : Retranscription des entretiens.....	21
France.....	22
Entretien avec Denis et Marianne, éducateurs de prévention spécialisée.....	22
Angleterre:.....	44
Entretien avec Damian, community development worker	44
Pays-Bas :.....	58
Entretien avec Tania, Sociaal Makelaar.....	58
Suède :.....	73
Entretien avec Sofia et Ozlem, association Kulturum	73
République tchèque	89
Entretien avec Magda, coordinatrice du service Innovation Sociale, en présence de Klara, intervenante de terrain	89
Italie.....	103
Entretien avec Angelo, Guide touristique	103

ANNEXE 1 : GRILLES D'ENTRETIEN

1. Les professionnels

Votre parcours

Age :
Années d'expérience professionnelle :
Centre de formation et diplôme(s) préparé(s) :
Parcours professionnelleLaure :

Représentations de la pratique communautaire

Pourquoi avez-vous choisi la pratique communautaire ?

Quels sont, selon vous, les atouts et les freins aujourd'hui de la pratique communautaire ?

Quelles sont les valeurs, expériences personnelles et militantes, engagements qui vous ont amenés à ce poste ?

Pensez-vous avoir une vision du métier « à part » ?

Sur quelles connaissances théoriques vous appuyez vous pour mener vos interventions collectives ?

Quelles sont les figures de référence qui vous inspirent dans votre travail ? Quels courants de pensée ?

Quelle méthodologie utilisez-vous ?

Comment nommez-vous votre intervention quand vous en parlez avec les collègues ? Les bénéficiaires ?

Le professionnel dans l'institution / le système

Pouvez-vous me présenter votre institution et ses missions ?

Quelle est la place du travail social collectif dans l'institution ?

Etes-vous affilié à une organisation professionnelle ? Laquelle ?

Vous sentez-vous reconnu dans votre travail ?

(Salaire, moyens d'intervention, soutien de la hiérarchie, place du collectif dans la structure...)

Le projet

Décrire le projet et son déroulement.

Finalité : quel est le changement visé ?

Objectifs : dimension personnelle ou sociale ? Micro ou macro sociale ?

Portée : quartier, ville, au-delà ?

Quels sont les partenaires impliqués ?

L'équipe est-elle partie prenante, comment ?

Quels outils pour mesurer le changement ?

La participation des habitants : lesquels, et à quel moment du projet ? Avec quels résultats ? A quoi sert leur implication selon vous, quelle difficulté, quel potentiel ?

Quels enjeux de pouvoir ont pu se faire jour au cours de l'intervention ? Quels réajustements en cours de route ?

Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

2. Les enseignants :

Présentation

Université de rattachement :
Fonction :

Parcours professionnel antérieur :

Pourquoi avez-vous choisi de vous spécialiser en matière de pratique communautaire ?

Quels sont, selon vous, les atouts et les freins aujourd'hui de la pratique communautaire ?

Quelles sont les valeurs, expériences personnelles et militantes, engagements qui vous ont amenés à ce poste ?

Pensez-vous avoir une vision du métier « à part » ? En quoi ?

La pratique communautaire dans votre pays

Pensez-vous que votre pays a une orientation particulière en matière de pratique communautaire ? (dans la théorie, la pratique, les acteurs...)
Comment l'expliquez-vous ?

Quelles évolutions dans la théorie et dans la pratique avez-vous observé au cours de votre expérience ? Quelles sont les tendances aujourd'hui ? Pourquoi ?

Contenus de formation

Quels outils théoriques, méthodologiques, et pratiques (stages) sont mis au service de l'apprentissage de la pratique communautaire ?
Quels espaces de réflexion dans la formation ?

Quels sont les attendus de la diplomation sur le communautaire ?

Etes-vous dépendants d'orientations nationales ? Qui délivre les diplômes ?

Recherche

Menez-vous de la recherche en pratique communautaire ? Quel type (Recherche action ?) et sous quel angle ?

Avec quels partenariats de terrain, le cas échéant ?

La recherche en pratique communautaire connaît-elle une diffusion satisfaisante selon vous ? Par quel biais ?

Les étudiants choisissent-ils couramment la pratique communautaire comme thème de recherche ?

Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

ANNEXE 2 : GRILLE DE RECUEIL DES DONNEES

4 Domaines d'étude	Sous-thèmes	Littérature	Entretiens
Système social	Place du travail social dans l'Etat providence	x	
	Organisation territoriale	x	x
	Degré de centralisation		
	Les métiers du travail social	x	
	Place de la société civile, mode de participation (élections, démocratie participative ?)	Selon les pays et l'accès à la littérature	
	Contraintes actuelles pour le travail social	x	X
Enseignement	Nombre d'étudiants dans les filières communautaires	x	X
	Le TSC est-il à part ou pleinement intégré dans les filières classiques ? Niveau d'éducation ?	x	X
	Contenu du programme d'enseignement		X
	Sources théoriques et pays d'origine	x	X
	Recherche en TSC		X
	Compétences visées	x	X
Statut et exercice professionnel	Existence d'une association professionnelle TSC	x	X
	Exercice du métier : Reconnaissance / burn out / salaires/ type de contrat (et d'organisation)		X
	Marges de manœuvre / accountability		X
	Financement		X
	Motivations et trajectoire des TSC		X
	Relation avec le travail social individuel	x	X
	Tendances	x	X
Méthode	Origine de la commande		X
	Groupe cible		X
	Objectifs		X
	Modalités de participation		X
	Modalités d'évaluation		X
	Evaluation		X
	Relation avec le pouvoir et les institutions publiques		X
	Outils	x	X

ANNEXE 3 : Présentation de l'échantillon : tableau synoptique et profils des personnes interrogées

Pays	Nom	Type de service	Profil	Ville	Durée de l'entretien
France	Marie	Département	Chargée de mission DSL puis éthique	Lille	1h39
	Alain	Département	Directeur d'unité territoriale	Dunkerque	1h25
	Noémie	Département	ASS, cheffe de service	Lens	1h17
	Sandrine/ Anne-Lise / Héloïse	Département	2 ASS et 1 sage-femme	St Pol	1h31
	Chloé	Association	Médiatrice culturelle	Flandres	1h19
	Cyril	Association	Organisateur communautaire	Paris	1h
	Kim	Association de lutte contre la pauvreté	Volontaire permanent	Lille	2h17
	Tony	Association de justice sociale	« artisan de justice sociale », co-fondateur (Formation en sciences politiques)	Grenoble	1h06
	Marc	Fédération centres sociaux	Chargé de développement et recherche	Lille	1h12
	Céline	Fédération centres sociaux	Chargée de formation	Paris	56 mn (skype)
	Jacques	Centre social	Directeur	Avesnois (Nord)	54 mn
	Stéphanie	Indépendante	Consultante et formatrice en participation et développement communautaire	Paris (téléphone)	30 mn
	Max, Jean-Jacques et Paul	UNADEL / SPISC / Carrefour des Métiers	Jean-Jacques : ancien délégué interministériel aux droits des jeunes. Max : chargé de développement. Paul : coordinateur du carrefour des métiers.	Paris	1h20
	Filipe	Association de quartier (politique de la ville)	Agent de développement / formation animateur	Lille	1h45
	Martin	Centre de formation	Formateur et chercheur	Perpignan	1h12
	Marianne et Dennis	Association de prévention spécialisée	Educateurs spécialisés	Douai	1h27
Deborah	Centre de formation	Formatrice	Marseille	1h32	
Pays-Bas	Mejke	Association financée par municipalité (école)	Ortho-pédagogue	Utrecht	1h24
	Roel	Association financée par municipalité (enfance)	Travailleur social	Utrecht	1h03
	Joris	Association financée par municipalité (généraliste)	Travailleur social, formation en psychologie	Utrecht	57 mn
	Tanja	Association financée par	Formation TSC, « sociaal makelaar »	Utrecht	1h26

		municipalité, adultes			
	Jacobi	Association financée par municipalité, jeunesse	Formation TSC, « sociaal makelar »	Utrecht	1h22
	Nellie	Association financée par municipalité, jeunesse	Travailleur social communautaire	Breda	1h34
	Sietske	Haute école	Formatrice	Breda	51 mn
	Lisbeth	Indépendante	Formatrice, coach	Utrecht	50 mn
	Erik	Haute école	Formateur	Zwolle (skype)	1h
République Tchèque	Ivanka et Renata	Association de quartier	Travailleuses sociales communautaires	Ostrava	1h11
	Suresh	Association de développement communautaire engagée auprès des Roms	Directeur (formation en Physique)	Ostrava	1h55 + visite de 5 centres sociaux
	Zofie	Université	Formatrice	Ostrava	52 mn
	Lukas	IQ Roma Service	Travailleur social diplômé philo/ sciences politiques	Brno	1h17
	Magda	Brno municipalité, Service innovation sociale	Travailleuse sociale, sociologue (Master)	Brno	1h21
	Jozef	Association « Bronx »	Manager, élu municipal	Brno	47 mn
	Vinca	Association pour l'intégration des migrants	Coordinatrice	Brno	1h11
	Martina	Brno municipalité, service prévention et sécurité	Coordinatrice du service	Brno	Questionnaire par internet
Angleterre	Sean	Citizens UK	Fondateur, formation en travail social	Londres	1h21
	Derek	Mairie	Chargé de projet	Huddersfield	1h18
	Morgan	Pepy's forum	Volontaire permanent (ancien salarié), formation enseignant	Londres	1h52
	Charles	Nutrition développement, méthode ABCD	Consultant	Huddersfield	1h
	Arthur	Community business	Manager	Huddersfield	1h
	Steve	association de formation / quartier	Coordinateur	Huddersfield	58 mn
	Terry	Formateur / COGS	Formateur et community development worker	Huddersfield	1h15
	Amal	Housing estate (HLM)	Intervenante sociale	Huddersfield	56 min
	Damian	HLM	Chef d'équipe	Huddersfield	1h15
Italie	Vittoria	Université privée	Enseignante TS	Milan	1h05
	Mila	Université publique	Enseignante socio / TS	Milan	45 mn
	Luigi et Fedra	Ville de Milan / ateliers de quartier	Intervenants sociaux (profils : juriste et sciences politiques)	Milan	2h06
	Abramo et Marcello	Association personnes SDF	Assistants sociaux	Milan	1h10

	Gioacchimo	Association San Pancrazio Université	Enseignant sciences politiques / bénévole	Cosenza	1h27
	Aurelia	Centre d'hébergement et Palazzo (accueil de jour)	Coordinatrice	Cosenza	53 mn et 1h05
	Isabella	Centre de santé pour réfugiés	Coordinatrice	Cosenza	1h16
	Anetta	Université Milano Bicocca	Professeur en travail social, assistante sociale de formation	Milan	35 min par skype
	Silvano	Association Piazza Piccola	Volontaire	Cosenza	1h31
	Tessa	Cooperativa La tenda	Coordinatrice	Naples	53 mn
	Angelo	Cooperative La Paranza	Guide touristique	Naples	1h10
	Frédéric	Je so Pazzo	Bénévole, doctorant en sociologie	Naples	Pas d'enregistrement
Suède	Borje	Université de Göteborg	Professeur, Département de Travail social	Goteborg	1h28
	Kalle	Université de Göteborg	Professeur et travailleur communautaire, Travail social / Philosophie	Goteborg	1h46
	Lovisa, Sven, Gretta, Arjun, Marie	Université de Gävle	Professeurs au Département de Travail social	Gävle	1h15 et 1h40
	Hampus et Behrzad	Municipalité de Gävle	Travailleurs jeunesse (field worker)	Gävle	1h31
	Sofia et Ozkem	Association Kulturum	Travailleuse sociale et institutrice (ex-bénévole)	Gävle	1h45
	Tina	Association Rapatac	Coordinatrice	Gävle	1h04
	Viveka et Sebastian	Municipalité de Mölndal	Travailleurs sociaux communautaires	Mölndal	1h03 Par skype +5 réponses par écrit

France :

Marie est assistante sociale de formation initiale. Au terme d'une longue carrière au sein du département, elle coordonne une équipe d'éthique et intervention sociale à la direction générale des affaires sociales. A ce titre, elle a animé un conseil de développement social pendant deux ans, aujourd'hui inactif.

Alain est directeur territorial au sein d'un département. Il est en charge de 8 unités territoriales d'action sociale comprenant des services de santé publique, de polyvalence de secteur, et d'aide sociale à l'enfance. Alain est assistant social de formation. Formé dans les années 1980, il a fait sa carrière au sein du département dans chacun de ces trois domaines. Les limites qu'il observe lorsqu'il est encadrant à l'aide sociale à l'enfance l'amènent à rechercher de nouvelles réponses, du côté du développement social local, puis, en lien, des droits culturels.

Noémie est responsable d'un service social local départemental. Elle a d'abord été sportive de haut niveau et éducatrice sportive pendant plusieurs années, avant de se ré-orienter vers le métier d'assistante sociale. Elle reste marquée par son travail estival d'animatrice auprès de jeunes dans une association d'éducation populaire (liée au CEMEA), ce qui l'amène, entre autres, à s'intéresser au développement

social local. Elle mène une action de DSL en tant qu'ASS, et entreprend, dans le cadre d'un DEIS, un mémoire sur le sujet. Elle devient personne ressource et formatrice dans le montage de projets pour les personnels départementaux, et enfin chef de service.

Sandrine, Héloïse et Anne-Lise ont contribué à une action collective portée par le service de polyvalence de secteur, en lien avec les droits culturels et la médiation culturelle. Elles sont toutes trois fonctionnaires au département : **Anne-Lise** est sage-femme, et **Héloïse et Sandrine** sont assistantes sociales. Contrairement à Sandrine, qui fait état de davantage d'ancienneté, Héloïse a été formée après la réforme des études de 2004, et est donc familiarisée depuis sa formation avec la méthodologie de l'ISIC.

Cyril découvre le travail communautaire en tant qu'habitant dans un quartier de banlieue parisienne où intervient, au sein du centre social, une assistante sociale originaire du Chili. Son intervention est appuyée par le MDSL et l'IRTS de Montrouge. Souhaitant se former à la démarche communautaire, il s'inscrit en Master de Développement Local, formation au terme de laquelle il effectue un stage puis est recruté par le MDSL. Il travaille ensuite comme organisateur communautaire pour une association reconnue d'utilité publique, implantée dans un quartier de politique de la ville. Il intervient comme formateur dans un établissement de formation en travail social, ainsi que dans la fonction publique. Il est également titulaire d'un master 2 « Accompagnement individuel et collectif par la recherche action ». Il a contribué à la recherche action du SPISC, ce qui l'a amené à redéfinir sa posture et son titre professionnel.

Filipe a été formé à la coordination de projets d'animation et en éducation populaire au Portugal, d'où il est originaire. Il exerce comme encadrant dans le domaine de l'animation, puis décide de passer quelques mois en France, où il suit des cours de français dans un premier temps. Il effectue un stage d'observation auprès de services municipaux, puis travaille comme animateur jeunesse pendant les vacances estivales. Suite à cela, il est recruté comme agent de développement dans une association de quartier financée au titre de la politique de la ville. Son diplôme n'étant pas reconnu, il se rapproche d'un CEMEA et obtient un DEJEPS. Depuis, il est directeur de l'association, composée de quatre antennes réparties dans trois quartiers.

Denis et Marianne sont éducateurs spécialisés dans une association de prévention spécialisée du bassin minier, dans le Nord. **Denis** a une longue carrière d'éducateur auprès de mineurs dans des maisons d'enfants à caractère social : il a choisi la prévention spécialisée pour sortir d'une « posture relationnelle mandatée » vers une « relation libre ». **Marianne** a effectué un stage de formation dans l'association et a été recrutée après obtention de son diplôme d'éducatrice.

Kim est volontaire permanent depuis 8 ans à l'association ATD Quart-Monde. Il est ingénieur en informatique et docteur en neurosciences de formation. Au cours de ses études et de sa pratique professionnelle, il cumule plusieurs engagements associatifs, dont un engagement auprès d'ATD quart-monde qui le conduira à exercer comme bénévole à temps plein.

Chloé est médiatrice culturelle de territoire. Titulaire d'un master en médiation culturelle, elle commence par travailler 3 ans dans une association comme travailleur social avant d'être recrutée comme médiatrice culturelle, poste qu'elle occupe depuis 5 ans. Elle est rattachée à une mairie, mais son poste est financé par le département, au titre de l'insertion et de la culture. Dans ce cadre, elle monte des projets culturels avec des personnes et des groupes orientés par des services sociaux partenaires.

Tony est directeur d'une association qui œuvre pour davantage de justice sociale. Il est diplômé de sciences Po Grenoble, dans la filière « Politique économique et sociale ». Manu interrompt ses études pour aller exercer deux ans au Québec, dans un collectif communautaire de lutte contre la pauvreté. C'est à cette époque, en 1998, que son chemin croise celui de Yann le Bossé. A la fin de ses études, il travaille un an dans une mission locale sur un observatoire de la jeunesse, puis devient délégué adjoint régional pour la fédération des centres sociaux. Il passe un master, et s'engage dans l'expérimentation

du community organizing avec la première Alliance Citoyenne de Grenoble. Il a également travaillé avec Michel Séguier, dont il est proche. Il fonde ensuite une association d'artisans de justice sociale, qu'il dirige depuis 5 ans.

Marc et Céline travaillent à la fédération des centres sociaux, au niveau régional pour Marc et au niveau national pour Céline. **Marc** est chargé de l'animation d'un territoire, de la vieillesse, et de la recherche et du développement. Il est géographe et titulaire d'un master à Sciences Po Paris. Il travaille à la Fédération depuis plus de 10 ans, et témoigne du virage du pouvoir d'agir engagé par celle-ci depuis 2013. **Céline** est responsable administrative et pédagogique de formation (suivi et développement) pour la Fédération. Une thèse en sciences politiques l'amène à s'inscrire dans les actions et réflexions du collectif pouvoir d'agir dès 2010, d'où une connaissance approfondie des acteurs et enjeux du mouvement.

Jacques est directeur de centre social, récemment retraité lors de notre entretien. Il est titulaire d'un diplôme de géomètre ; mais son engagement associatif militant par le biais du sport prend le pas sur cette carrière. Il passe un DEFA et devient directeur de centre social, une fonction qu'il a occupée toute sa carrière dans le Nord-Pas-de-Calais.

Martin est éducateur spécialisé de formation initiale. Il poursuit des études de sociologie jusqu'au doctorat et travaille comme chercheur, puis directeur dans un établissement de formation en travail social. Il est actuellement professeur des universités. Ses travaux l'amènent à réfléchir à la question du pouvoir dans le travail social, et à la tension entre émancipation et contrôle, notamment à travers l'étude de mouvements s'apparentant au *community organizing*.

Déborah est formatrice dans un IRTS, où elle intervient spécifiquement sur la question du travail collectif auprès des assistants sociaux. Elle a été formée au travail social en Israël, d'où elle est originaire : elle choisit de se spécialiser en travail communautaire, spécialité qui regroupe toutes les formes d'interventions collectives. Elle poursuit avec un Master en politiques publiques et management dans ONG, puis un doctorat en travail social (sans lien direct avec le travail communautaire). Elle exerce dix ans comme travailleuse sociale avant de s'installer avec sa famille en France. Le hasard d'une rencontre avec un formateur l'amène à son poste actuel. Elle est associée à plusieurs recherches sur l'ISIC.

Stéphanie travaille aujourd'hui comme « consultante et formatrice sur les questions de participation et de développement communautaire ». Elle intervient essentiellement auprès de collectivités territoriales, en appui de démarches participatives pour des équipes de travailleurs sociaux et d'usagers de services. Assistante sociale de formation, sa recherche de solutions aux prises avec les besoins des personnes l'amène à s'orienter vers l'animation et les centres sociaux. Suite à l'obtention d'un master 2 « Management des organisations » au CNAM, elle est recrutée pour mener un diagnostic sur un quartier sensible par une municipalité. Par ce biais, elle s'inscrit dans la recherche-action du SPISC et découvre le travail communautaire.

Jean-Jacques et **Max** ont tous deux participé à la recherche-action du SPISC. Jean-Jacques est ancien fonctionnaire du ministère des affaires sociales délégué aux droits sociaux des jeunes ; il a également enseigné le développement local et la sociologie urbaine. Il est à présent retraité. Max a été formé au travail social communautaire en 1975 dans le cadre des premiers programmes HVS et a contribué à une recherche-action sur le développement social rassemblant 450 travailleurs sociaux de 1993 à 1997. Il a mené une carrière dans le travail social et exerce actuellement comme chargé de mission développement social. Il est membre de réseaux de développement territorial que sont l'UNADEL (Union Nationale des Acteurs du Développement Local) et l'IRDSU (Inter-réseau des métiers du Développement Social Urbain). **Paul**, qui coordonne le carrefour des métiers, où sont notamment réunies ces deux associations, est présent au début de l'entretien.

Angleterre

Morgan est bénévole à plein temps pour l'association Pepy's Forum de Deptford, qu'il définit comme un Community Trust: "*an organization dedicated to being trusted by this local community to work in the local area for everyone who lives in that area*". Le principal projet en cours est un jardin communautaire, mais l'association est impliquée dans plusieurs espaces civiques, en particulier pour lutter contre la spéculation urbaine et la gentrification du quartier. L'association a connu un âge d'or entre 2000 et 2010, mais elle ne perçoit plus de financement pour un budget de fonctionnement (donc des locaux et des salariés) depuis lors. Morgan a une carrière dans l'enseignement secondaire et à l'université (design et technologie) mais est sans emploi depuis 2010.

Sean : Après avoir fondé et dirigé Citizens UK pendant 20 ans, Sean continue à travailler depuis 2018 comme membre émérite et consultant pour l'association. Sean est travailleur social diplômé au début des années 1970. Il exerce comme travailleur social pendant plusieurs années, développant des initiatives communautaires pour les services municipaux puis pour une société de protection de l'enfance. Sean obtient une bourse d'étude pour aller se former aux Etats-Unis : il y découvre l'Industrial Areas Foundation, et retourne se former au Community Organizing auprès de Ed Chambers (successeur de Saul Alinsky à la tête de l'IAF). Il transpose et adapte en Angleterre le modèle de *Broad-based community organizing*.

Charles est consultant associé auprès de Nurture Development, qui propose du conseil en développement communautaire suivant la méthode dite « ABCD » (Asset-based community development). Nurture Development est basée en Irlande mais son fondateur, Cormac Russel, intervient à l'international. Il a été formé lui-même à Chicago par le ABCD Institute. Charles est musicien. Il n'a pas été formé comme travailleur communautaire, mais son parcours l'a amené à travailler avec la municipalité, d'abord comme prestataire de service, puis comme agent de développement communautaire (en qualité de gestionnaire d'équipe). C'est dans ce cadre qu'il rencontre Nurture Development et s'y associe. Il intervient essentiellement pour des formations dans toute l'Angleterre.

Steve est gestionnaire (managing director) d'une association caritative (Charity), Paddock Trust, à Huddersfield. Il a d'abord exercé comme journaliste et enseignant en journalisme. Une expérience bénévole l'a amené à intégrer l'équipe de l'association en 2001, alors qu'elle cherchait à s'extraire de difficultés financières. Simon est responsable de la viabilité financière et des orientations stratégiques de l'association dans un contexte de tension des budgets : sa logique est davantage commerciale qu'humaniste. L'association a pour principale mission la promotion de l'apprentissage pour les adultes et le soutien à l'entrée dans la vie active.

Arthur est gestionnaire d'une entreprise sociale, Local Services to You, à laquelle il préfère se référer comme un Business Communautaire (*Community Business*). Il a reçu une formation en droit et en comptabilité, avant de s'orienter vers la politique et l'économie puis un master en « Politique sociale et Race ». Il débute sa carrière comme chercheur à l'université, puis consultant auprès d'organismes privés. Il intègre Local Services to You à l'été 2014. L'activité principale de l'entreprise est la provision de crèche pour le quartier ; ils ont également une branche logement et un centre social / bar. Leur mission est : « *de fournir des services d'excellence à la population locale et de créer des emplois de qualité* ». Dans la logique du community business (qui est nécessairement à but non-lucratif), les retombées financières doivent bénéficier majoritairement à la communauté.

Derek : Le parcours de Derek est marqué par un investissement bénévole constant dans divers projets relevant de l'activisme, essentiellement environnemental. Diplômé de sociologie, il travaille pour des clubs de jeunes (Youth Clubs) relevant de la municipalité, d'abord bénévolement puis comme salarié. A la fin des années 1980, son employeur lui finance une formation à l'université en « Youth and Community Work ». Toujours pour le compte de la municipalité, il travaille comme responsable de projet (*senior executive manager*) de 2015 à 2019, sur un projet financé par une fondation privée

internationale – projet qu’il a conçu lui-même. Il s’agit d’une plate-forme numérique (*comoodle*), visant à mettre à disposition les ressources et compétences locales à l’appui de projets bénéficiant à la communauté.

Damian et Amal travaillent tous deux pour une société de logement social basée à Huddersfield, qui gère 21000 unités d’habitations sur plusieurs communes. Leurs fonctions ont été revues suite à des remaniements internes courant 2018.

- **Damian** est cadre et il a une longue expérience dans le domaine du logement social ; jusqu’en avril 2018, il gérait l’équipe chargée de l’empowerment communautaire (*Community Empowerment Manager*). Damian a reçu une formation universitaire en pédagogie, travail communautaire et sciences sociales. Ce sont surtout des expériences bénévoles (en particulier une expérience de vie communautaire radicale alors qu’il était étudiant) qui ont forgé son expérience et sa vision du travail communautaire. Il applique la méthode du développement communautaire telle qu’elle est enseignée en Angleterre depuis les années 1970, avec une attention particulière pour les valeurs (« *value-lead community work* »), dont l’empowerment et l’inclusion.
- **Amal** travaille comme agent de logement social (Housing Officer) depuis 19 ans. Employée comme personne-relais du fait de ses compétences linguistiques, elle a fait partie pendant 5 ans de l’équipe d’empowerment communautaire de Damian et a bénéficié, dans ce cadre, d’une formation d’un an en développement communautaire (interrompue faute de participants). Elle a récemment été affectée à la gestion d’une plate-forme numérique pour soutenir les groupes de résidents et de locataires par la mise à disposition d’informations et de ressources.

Terry : à 67 ans, Terry est formateur, consultant et travailleur communautaire indépendant. Il intervient sur plusieurs projets à travers le Yorkshire, dont le projet *Big Local*, financé par le gouvernement central. Formé en développement communautaire, Terry a partagé sa carrière entre le terrain et l’université (département de recherche communautaire à l’université de Leeds, aujourd’hui fermé). Il défend une approche classique du développement communautaire, basée sur quatre piliers : la propriété communautaire (*ownership of assets*), la remise en question des rapports de pouvoirs et des inégalités, la prise en compte de la dimension individuelle, et le renforcement de la cohésion communautaire.

Pays-Bas

Tania est *sociaal makelaar* (courtier social) pour l’association Me’kaar à Utrecht. Elle commence sa carrière comme kinésithérapeute, et découvre le travail social à l’occasion d’une expérience bénévole. Elle travaille avec les personnes âgées et se forme au travail social dans la filière animation socio-culturelle. Elle coordonne pendant plusieurs années des séjours de vacances adaptées. Au moment de la réorganisation des services à Utrecht, elle choisit de travailler comme travailleur communautaire plutôt que dans les *Buurtteams* (polyvalence).

Jacobi est *sociaal beheerder* (coordinatrice sociale) dans une aire de jeux pour l’association Me’kaar. En complément de son temps partiel, elle fait partie d’un collectif de 5 travailleurs sociaux constitués comme auto-entrepreneurs, qui proposent des services divers (notamment l’organisation d’événements à dimension communautaire) aux municipalités. Elle a un diplôme de travail social, dans la filière animation socio-culturelle, avec une spécialisation « loisirs et tourisme » option sports. Elle exerce depuis 15 ans dans ce domaine.

Mejke est travailleuse sociale dans une équipe enfance et familles située au sein d’un établissement scolaire. Elle a commencé sa carrière comme professeur d’arts plastiques au collège, puis obtient une licence de sciences de l’éducation avec une spécialisation en orthopédagogie. Elle exerce 20 ans comme travailleuse sociale scolaire, et intègre la *Buurtteam* installée au sein d’un établissement scolaire à son ouverture.

Roel est travailleur social enfance et familles dans une antenne de quartier. Il a suivi une formation initiale de licence en « thérapie créative » (avec une spécialisation en jardinage) dans les années 1980 et a exercé près de 25 ans auprès de publics handicapés mentaux, avant de rejoindre les services municipaux, d'abord pour accompagner les personnes handicapées, puis dans le secteur familles et enfants.

Joris est diplômé de psychologie (Master). Il travaille d'abord en psychiatrie, puis devient travailleur social. En 2015, il est recruté pour exercer au sein d'une équipe de quartier qui accompagne les personnes isolées.

Lisbeth a une longue carrière dans le travail communautaire. Formée dans les années 1970, elle a exercé comme « travailleuse de rénovation », en accompagnement de rénovations urbaines à Utrecht, puis comme formatrice dans une haute-école et chercheuse dans un centre de recherche en travail communautaire, aujourd'hui fermé. Elle est aujourd'hui auto-entrepreneur, et travaille comme coach et consultante au niveau national et international. Elle a écrit plusieurs ouvrages sur la gestion de projet et la question de la diversité.

Sietske est formatrice à la haute-école Avans de Breda, où elle dispense les enseignements en travail communautaire. Elle a étudié le travail social, puis l'anthropologie et la résolution de conflit. Elle a une expérience de conseil en développement dans les pays d'Afrique de l'Ouest pour une ONG internationale. Elle est impliquée dans la vie municipale comme conseillère.

Nelly se réoriente vers le travail social après une brève carrière dans le commerce. Elle choisit de se former à l'animation socio-culturelle en formation continue, et découvre le service Grand Frère / Grande Sœur au cours d'un stage. Elle est recrutée par la suite : elle y travaille depuis 7 ans et est aujourd'hui coordinatrice du service.

Erik est enseignant chercheur rattaché à deux hautes-écoles. A Windesheim, il coordonne le profil « bien-être et vivre ensemble », qui regroupe les anciennes filières d'animation socio-culturelle et travailleur social et services. Diplômé de travail social, il obtient un master de sociologie et travaille 5 ans dans un centre de recherche sur les questions sociales : son travail porte sur la mise en œuvre de la décentralisation, et en particulier des équipes intégrées de quartier.

Suède

Borje est professeur au département de travail social de l'université de Göteborg. Il s'intéresse particulièrement au travail social auprès des jeunes, à la méthode de *l'outreach*, et au travail communautaire. Il est formé au travail social à la fin des années 1960, et suit le premier cours en travail social communautaire. Il s'agit de « l'époque des grands projets » : il effectue un stage de travail communautaire à Göteborg, puis des missions comme professionnel dans des équipes de prévention spécialisée ou de travail communautaire. Il enseigne le travail social depuis 35 ans.

Kalle est connu localement, à la municipalité et à l'université, comme « le Prêcheur » : c'est sa passion pour le quartier de Hammarkullen, dont il est un défenseur prolixe et un artisan, qui l'a amené à s'intéresser au travail communautaire. Kalle a enseigné la thérapie (familiale et de groupe) dans le département de travail social de l'université de Göteborg pendant 33 ans et est aujourd'hui un retraité actif – il continue d'exercer à Hammarkullen comme auto-entrepreneur et « community builder » contractant avec la municipalité. Il participe comme enseignant à un cours de « pédagogie sociétale » d'un semestre dispensé à Hammarkullen, dans le cadre d'une délocalisation de l'université, des années 1990 au début des années 2000. Il découvre à cette occasion le quartier et sa richesse multiculturelle, construit un réseau localement, et élabore progressivement sa méthodologie de travail communautaire.

Viveka et Sebastian travaillent dans une équipe de 4 travailleurs sociaux communautaires de la municipalité de Mölndal. La municipalité est connue pour avoir maintenu des travailleurs

communautaires dans ses effectifs depuis près de 30 ans (sous l'égide du département de la culture et des loisirs, et non de celui des services sociaux), ce qui en fait la plus longue expérience de travail communautaire en Suède (Borje). Nous avons recueilli 4 questionnaires auprès des membres de l'équipe, puis mené un entretien avec Viveka et Sebastian pour approfondir les premières réponses. Ils travaillent respectivement depuis 10 ans et 6 ans pour ce service. **Viveka** est travailleuse sociale diplômée ; elle a exercé près de 20 ans dans les services sociaux classiques avant de rejoindre l'équipe de travail communautaire : elle dit s'y sentir « *plus utile* » que dans ses précédents postes, en dépit du manque de reconnaissance dont ils font l'objet. **Sebastian** est diplômé de sciences de l'éducation ; son implication dans des mouvements de locataires dans le cadre de rénovations urbaines l'a conduit à travailler pour la municipalité.

Lovisa, Sven, Arjun, Gretta et **Anna** composent l'équipe du département de travail social de l'université de Gävle qui s'intéresse au travail communautaire. Nous les rencontrons pour un entretien de groupe. **Lovisa** est de formation travailleuse sociale. Elle s'apprête à prendre sa retraite après une carrière académique largement consacrée au travail social communautaire, dont elle est la principale avocate en Suède. Elle s'est sentie marginalisée pendant toute sa carrière du fait de ce choix d'orientation, le travail social communautaire étant déconsidéré dans le milieu académique comme champ du travail social jusqu'à une date récente. **Sven** est sociologue et s'intéresse au travail social communautaire comme un outil pour répondre aux nouveaux problèmes sociaux à un niveau structurel – il s'intéresse particulièrement à la dimension militante du travail communautaire et aux nouveaux mouvements sociaux. **Arjun** a été formé au travail social entre l'Ile Maurice et l'Angleterre. C'est son intérêt pour les questions environnementales et le « *eco-social work* » qui l'a amené à étudier le travail communautaire. **Gretta** a écrit sa thèse sur la responsabilité sociale des entreprises en Suède et à l'Ile Maurice : elle fait le lien entre RSE et financement des initiatives communautaires. **Anna**, enfin, est la plus récemment arrivée dans l'équipe (9 mois d'ancienneté) : après un diplôme de travail social, elle exerce 8 ans en tant que field worker avant de rejoindre l'université. Elle assure la traduction de nos entretiens à Gävle et y contribue par son analyse.

Ozlem et **Sofia** travaillent pour l'association Kulturum, dans le quartier de Brynas, à Gävle. Ce quartier accueille un nombre important de personnes d'origine kurde : l'association est l'émanation d'un journal de la communauté kurde, dont le fondateur est aujourd'hui directeur de l'association. Kulturum se veut un lieu ouvert qui accueille les initiatives des habitants. Les cours de langue (Café Suédois) sont la première activité, mais ils mènent plusieurs actions, notamment auprès des jeunes (atelier théâtre), des parents d'élève et des écoles (repas intergénérationnels à la cantine), ou encore des personnes en attente de régularisation (activités de bien-être) : ils assurent ainsi un rôle d'intégration réciproque entre les populations d'origine étrangère et la population suédoise. **Ozlem** a exercé comme institutrice avant d'arriver en Suède. Elle est impliquée dans le projet associatif en lien avec l'école dès ses premières heures, et est à présent salariée. **Sofia** est diplômée de travail social. Elle découvre l'association lors d'un stage et y exerce à présent comme coordinatrice, même si, souligne-t-elle, l'organisation de l'association est « *horizontale* ».

Tina est coordinatrice et responsable du centre Rapatac, dans le quartier sensible de Nordöst à Gävle. D'abord placée par l'agence municipale pour l'emploi comme assistante d'éducation dans une école, elle s'associe au travail de Rapatac, qu'elle finit par rejoindre comme salariée. L'association, fondée autour de la personnalité charismatique d'un animateur sportif, accueille des jeunes de 7 à 16 ans, très majoritairement d'origine étrangère, sur des temps périscolaires. Elle leur propose un projet pédagogique en complément de l'école à travers de multiples activités (média, sport, culture, travaux manuels...). L'association cherche à s'inscrire dans la vie du quartier en collaborant avec les services municipaux et les parents sur diverses actions, par exemple concernant l'environnement et la sécurité.

Hampus et **Behrzad** travaillent pour le service de prévention spécialisée (en anglais, ils se définissent comme *Field group workers*) de Gävle. Le service compte 7 professionnels répartis sur 3 quartiers sensibles de la ville (Andersberg, Satra et Brynas). **Behrzad** est d'origine Somalienne : il s'agit du

premier groupe minoritaire dans le quartier où il exerce. Il a étudié les sciences politiques et la sociologie, et exercé à l'office municipal des migrations avant de prendre un poste au service de prévention spécialisée. Il se montre moins présent durant l'entretien, dans la mesure où son anglais est limité, et où il ne travaille au service que depuis une semaine au moment de l'entretien. **Hampus** n'a que 9 mois d'ancienneté à ce poste. Après des études de sociologie et sciences comportementales, il exerce dans un service de probation pour les jeunes avant de rejoindre l'équipe de field workers. La présence à l'entretien de Anna, ancienne field worker travaillant à présent pour l'université, a permis un complément d'information précieux.

Italie

Mila est professeur de sociologie et dirigeait la filière de sociologie et de recherche en sciences sociales de l'université de Milano Bicocca jusque décembre 2018. A ce titre, elle était aussi responsable de la filière de formation des assistants de service social. Elle est engagée sur plusieurs projets de recherche action à Milan et ailleurs, dont l'objectif est de comprendre et favoriser l'activation des bénéficiaires de services (par exemple, dans le champ de la santé mentale).

Anetta est professeur de travail social au département de sociologie et de recherche en sciences sociales à l'Université Milano Bicocca. Assistante sociale de formation, elle est active au niveau national et international pour promouvoir la profession. Elle a exercé comme assistante sociale à Parme de 1972 à 1986, puis devient formatrice.

Vittoria enseigne la méthodologie du travail social à l'université catholique de Milan. C'est dans son travail auprès d'une association pour l'accompagnement des familles qu'elle découvre les méthodes de travail de groupe et de communauté. Elle promeut une approche « relationnelle » du travail social (y compris communautaire) telle qu'elle est développée par le Pr. Folgheraiter, de la même université.

Fedra et **Luigi** travaillent pour des ateliers d'urbanisme de la ville de Milan, gérés par des associations conventionnées, dans le cadre de l'accompagnement des populations à des campagnes de rénovation urbaine dans 5 quartiers défavorisés. Fedra est juriste de formation et son employeur est le syndicat de logement social ; Luigi a étudié les sciences politiques et la participation locale aux dispositifs et politiques publiques. L'entretien est traduit de l'italien au français par une de leurs connaissances.

Abramo et Marcello : Marcello est titulaire d'un master en travail social, Abramo d'une licence de psychologie. Ils exercent tous deux dans des organismes travaillant auprès de populations sans domicile fixe. Abramo travaille pour les Œuvres des Frères Franciscains, dans un Service de Housing First (Logement d'abord) qui met en place un travail de groupe avec les personnes accompagnées ; Marcello exerce dans un centre multi-services pour personnes sans domicile. Si la dimension communautaire manque à leur travail, cet entretien nous fournit des éléments quant au contexte d'exercice des travailleurs sociaux, notamment dans le sud de l'Italie, que Marcello a été contraint de quitter pour trouver un emploi rémunéré.

Aurelia est la coordinatrice du « Palais » (Il Palazzo), un centre social dans le vieux Cosenza installé dans un bâtiment municipal géré par la coopérative « La Terre ». La coopérative a répondu à un appel à projet municipal et le service a récemment ouvert ses portes au moment de notre rencontre. La mission première du Palazzo est de favoriser l'insertion de personnes migrantes en situation régulière, par le biais d'un accueil mère-enfants, de cours de cuisine et d'italien, et d'ateliers divers (loisirs créatifs et informatique). Cependant, l'équipe a conscience que tout processus d'intégration est réciproque, et ils mettent en place plusieurs actions afin de favoriser la rencontre entre le quartier et les personnes qui fréquentent le centre.

Isabella est la coordinatrice d'un centre médico-social pour personnes réfugiées (en particulier des victimes de torture), relevant de l'association « La Kasbah ». Ce service est un exemple d'initiative citoyenne pour mettre en place des services médico-sociaux en s'appuyant sur la société civile là où

l'Etat fait défaut : les permanences médicales et les services d'accompagnement (juridique et social) sont effectués par des professionnels bénévoles, ou en disponibilité sur leur temps de travail pour les médecins. L'association reçoit des financements européens, qui transitent par la région, pour l'accueil de réfugiés. L'association existe depuis 2000 ; c'est le seul service pour l'accueil de réfugiés encore actif en Calabre.

Silvano est un membre actif du comité de la Petite Place ou « Piazza Piccola ». Le comité rassemble des habitants et associations engagés sur le quartier du Vieux Cosenza pour promouvoir de meilleures conditions de vie pour les habitants, et la mise en valeur d'un quartier délaissé par les autorités. Silvano a un travail alimentaire en soirée et consacre la majorité de son temps au comité : il tient à l'indépendance financière de l'organisation, qui permet de s'opposer aux politiques menées par la municipalité. Le comité a un mode de gestion horizontal et n'a pas souhaité se constituer en association ou autre structure formelle. Piazza Piccola effectue un travail de mise en réseau des associations du quartier, d'advocacy (campagne médiatique pour dénoncer la corruption et l'abandon du quartier), et organise des assemblées d'habitants.

Gioacchino est membre de l'une des très nombreuses associations œuvrant dans le Vieux Cosenza, l'association « San Pancrazio ». Fondée dans les années 1990 par des chrétiens marqués par la théologie de la libération et engagés dans la lecture de Paulo Freire et Ivan Illich, l'association s'apparente à une résidence sociale, financée par les contributions de ses membres : Gioacchino verse l'intégralité de son salaire d'universitaire (il enseigne les sciences politiques) à l'association. Leur cible principale sont les enfants du quartier : ils effectuent un travail de mise en lien entre les écoles et les parents, et proposent des loisirs et aides aux devoirs.

Tessa est coordinatrice du centre d'accueil pour enfants « Space Studio » de la Cooperativa La Tenda (littéralement, la « tente ») à Naples. Le centre est situé dans le quartier de Sanità, qui cumule de nombreux indicateurs de pauvreté et un taux de déscolarisation de 30%, selon Tessa. Le dispositif vise à mettre en valeur les compétences sociales des enfants qui ne sont pas traditionnellement reconnues par le système éducatif. Ils cherchent également à impliquer les parents dans les apprentissages de leur enfant, et sont présents dans l'accompagnement pédagogique au sein de l'école, afin de consolider un partenariat éducatif autour de chaque enfant.

Angelo est guide touristique pour la Coopérative La Paranza (le « filet de pêche ») à Naples. L'initiative émane d'un prêtre, don Antonio Loffredo, arrivé sur la paroisse locale au début des années 2000, qui a impliqué des jeunes dans la mise en valeur du patrimoine du quartier : en l'occurrence deux catacombes qu'ils ont rénovées et ouvertes au public. Cette ouverture a permis de développer l'activité économique du quartier autour du tourisme, et de nombreux autres projets communautaires touchant différentes catégories de population (enfants, femmes...) ont ensuite vu le jour. La Paranza est rattachée à la Fondazione di San Gennaro (Fondation Saint Janvier), qui regroupe des commerçants et habitants ayant à cœur de promouvoir le quartier de Sanità.

Frédéric est doctorant français en anthropologie, en observation au Centre social Je so Pazzo, installé dans un ancien hôpital psychiatrique du quartier voisin de Materdei. Le centre propose diverses activités culturelles et artistiques à la population ; une permanence médicale pour des personnes sans couverture santé (majoritairement des migrants) est tenue par des professionnels de santé bénévoles ; et enfin, le centre social sert aussi de base à un parti politique d'extrême-gauche, fondé par des intellectuels gauchistes (inspirés par Gramsci) dont certains en lien avec l'université de Naples. Les locaux appartiennent à la municipalité et ont le statut de « Bien Commun », reconnu par la loi, qui découle d'un mouvement d'extrême-gauche dans les années 1970 et 1980 en Italie.

République Tchèque

Suresh grandit en Inde jusqu'à ses 19 ans. Il étudie la physique à Moscou, puis voyage à travers l'Europe. Il s'installe en République tchèque peu de temps après la chute du mur et exerce plusieurs années comme professeur de physique. En 1997, il s'engage bénévolement auprès de la communauté Rom après des inondations massives ayant touché prioritairement les quartiers défavorisés d'Ostrava. Cet engagement représente un tournant dans sa carrière. Depuis, Suresh dirige une association à but non-lucratif qui œuvre pour la promotion des minorités Roms, par des activités d'éducation et d'advocacy. Sur la base de son expérience, il enseigne le travail communautaire aux étudiants en travail social de l'université d'Ostrava.

Ivanka et **Renata** sont travailleuses sociales diplômées. Elles s'engagent dans une expérimentation de travail communautaire dans deux « quartiers d'exclusion » accueillant des minorités Roms, un projet régional financé par des fonds sociaux et structurels européens. A l'issue du financement européen, au bout de 3 ans, le poste d'Ivanka est supprimé et Renata continue d'intervenir seule sur deux quartiers sous l'égide d'une ONG locale. Chacun des quartiers où fut menée l'expérimentation a mis sur pieds des modalités d'expression démocratiques propres au contexte, toujours à des fins de promotion collective et de renforcement du capital social. Renata est issue de la minorité Rom, contrairement à Ivanka, ce qui représente un point fort de leur collaboration.

Zofie enseigne le travail communautaire aux étudiants de licence et de master en travail social à l'université d'Ostrava. Elle découvre le travail communautaire à l'occasion d'un engagement bénévole dans l'association de Suresh alors qu'elle est étudiante. Elle réalise une thèse sur la question des ressources dans le travail communautaire, et intervient également comme experte et conseil en appui de projets de travail communautaire commandités par la région dans plusieurs localités.

Magda a suivi une formation initiale en travail social, mais se définit plutôt comme sociologue : elle est en effet titulaire d'un master de sociologie et n'a jamais pratiqué en tant que travailleur social. Elle dirige un service dédié à l'intégration des migrants au sein du département d'innovation sociale de la municipalité de Brno : le service emploie 4 personnes-relais (dont **Klara**, présente lors de l'entretien) issues des principaux groupes de migrants présents dans la ville, et fonde ses propositions d'action sur la recherche, et l'usage de « bonnes pratiques » repérées à l'étranger. Bien qu'étant salariée municipale, son service fait l'objet d'un financement par projets, indépendant des dépenses sociales de la municipalité.

Lukas est diplômé des sciences politiques et de philosophie. A l'issue de son master, il est recruté par l'association IQ Roma Servis à Brno, et prend cause pour les minorités roms. Son action se situe principalement au niveau du logement. Il fait partie du groupe à l'origine d'une plate-forme tchèque pour le logement, qui lutte aujourd'hui pour la création de logements sociaux en République Tchèque, après avoir obtenu l'expérimentation, puis la généralisation du dispositif de logement d'abord. C'est sur son temps de travail que Lukas mène des activités relevant, selon lui, de l'activisme, avec l'assentiment de sa direction. Il l'envisage comme un outil permettant de répondre aux situations auxquelles le travail social individuel n'apporte pas de solution.

Josef est titulaire d'un master de travail social, et il exerce depuis 20 ans comme tel. Un engagement bénévole en marge de son activité dans une association œuvrant en faveur des roms l'amène à créer sa propre association pour professionnaliser et pérenniser la démarche. L'association organise en premier lieu un festival de musique annuel dans un quartier auquel les habitants se réfèrent couramment comme le « Bronx » de Brno, aujourd'hui en pleine gentrification. En parallèle, l'association tient un centre communautaire et des forums citoyens, dans le but de faciliter de manière « douce » l'intégration des deux communautés en présence sur le territoire : les nouveaux arrivés et les Roms anciennement installés. Josef est également élu politique au niveau municipal.

Vinca coordonne un programme communautaire visant l'intégration des migrants à Brno, au sein d'une association citoyenne menant plusieurs actions en faveur de la démocratie participative. L'association fait partie du réseau européen European Democracy Network. Vinca tire son inspiration dans la pratique d'une expérience bénévole à Seattle auprès de la communauté latino-américaine, et se définit plutôt comme activiste que comme travailleur social. Elle a un parcours international, ayant étudié le développement international et le droit en République Tchèque, aux Etats-Unis et en Bosnie.

ANNEXE 4 : DEFINITIONS DU TRAVAIL SOCIAL

Définition internationale du travail social approuvée par l'assemblée générale de l'IASSW et l'assemblée générale de la IFSW en juillet 2014 :

« Le travail social est une profession basée sur la pratique et une discipline académique qui favorise le changement social et le développement social, la cohésion sociale ainsi que l'autonomisation et la libération des personnes. Les principes de justice sociale, de droits de l'homme, de responsabilité collective et de respect de la diversité sont au cœur du travail social. Soutenu par les théories du travail social, des sciences sociales, des sciences humaines et des savoirs autochtones, du travail social engage les personnes et les structures à relever les défis de la vie et à améliorer le bien-être ».

France : Définition légale du travail social, CASF Art 142-1-1 (décret du 6 mai 2017)

« Le travail social vise à permettre l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale et à exercer une pleine citoyenneté. Dans un but d'émancipation, d'accès à l'autonomie, de protection et de participation des personnes, le travail social contribue à promouvoir, par des approches individuelles et collectives, le changement social, le développement social et la cohésion de la société. Il participe au développement des capacités des personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement.

A cette fin, le travail social regroupe un ensemble de pratiques professionnelles qui s'inscrit dans un champ pluridisciplinaire et interdisciplinaire. Il s'appuie sur des principes éthiques et déontologiques, sur des savoirs universitaires en sciences sociales et humaines, sur les savoirs pratiques et théoriques des professionnels du travail social et les savoirs issus de l'expérience des personnes bénéficiant d'un accompagnement social, celles-ci étant associées à la construction des réponses à leurs besoins. Il se fonde sur la relation entre le professionnel du travail social et la personne accompagnée, dans le respect de la dignité de cette dernière. Le travail social s'exerce dans le cadre des principes de solidarité, de justice sociale et prend en considération la diversité des personnes bénéficiant d'un accompagnement social ».

Pays-Bas : Historiquement, tendance à la définition par branche ; récemment, appui sur la définition internationale. Pas de définition légale.

« Le travail social est un concept que nous n'utilisons pas depuis si longtemps aux Pays-Bas. Il est dérivé du terme « social work ». Le travail social n'est pas une profession, mais un ensemble de professions et de fonctions qui ont une grande relation les uns avec les autres en termes de contenu. À l'heure actuelle, il existe une définition directrice du travail social : celle de la Fédération internationale des travailleurs sociaux ».
<https://www.sociaalwerknederland.nl/sociaal-werk-in-beeld/wat-is-sociaal-werk> consulté le 20 août 2020 [traduction automatique google]

Angleterre : référence à la définition internationale (BASW). Pas de définition légale.

Suède : définition légale du travail social, loi sur les services sociaux SFS 2001 : 453

« Les services sociaux publics doivent, sur une base de démocratie et de solidarité, promouvoir pour les personnes :

- Leur sécurité économique et sociale ;
- L'égalité des conditions de vie, et
- Leur participation active dans la vie de la communauté.

En prenant en considération la responsabilité de l'individu concernant sa propre situation sociale et celle des autres, les services sociaux doivent viser la libération et le développement des ressources inhérentes des individus et des groupes. Les activités doivent être basées sur le respect du droit à l'autodétermination et à la vie privée ». (art 1)

République tchèque : définition légale du travail social, loi de 2006 sur les services sociaux :

Le travail social est une activité ou un ensemble d'activités qui fournissent « *une assistance et un soutien aux personnes pour favoriser leur inclusion sociale ou prévenir l'exclusion sociale* » (Loi de 2006, Art 3). Il se décline en accompagnement social (dimension de conseil), services sociaux (*care*) et services de prévention sociale. L'article 109 délimite les activités du travailleur social à la liste suivante, en excluant de fait toute autre pratique : « *enquête sociale, traitement des problèmes sociaux et juridiques, conseils sociaux et juridiques, activités d'analyse, méthodologiques et conceptuelles, activités professionnelles dans des centres de prévention sociale, intervention d'urgence, conseils sociaux et réhabilitation sociale* » (cité par CHTYL et GOJOVA 2019).

Italie : définition légale du travail social, Commissione 1984 DPR 15.1.87, n. 14.

« L'assistant social est un travailleur social qui, agissant selon les principes, les connaissances et les méthodes propres à la profession, exerce son activité dans le cadre du système organisé des ressources mises à disposition par la communauté, au profit des individus, des groupes et des familles, afin de prévenir et de résoudre les situations de besoin, d'aider les usagers dans l'utilisation personnelle et sociale de ces ressources, d'organiser et de promouvoir les services et les prestations pour mieux répondre aux situations particulières de besoin et aux besoins d'autonomie et de responsabilité des personnes, en valorisant à cette fin toutes les ressources de la communauté » (art. 2 D.M.U.R.S.T. 23.7.93, art. 1).

ANNEXE 5 : Retranscription des entretiens

Un entretien par pays a été sélectionné :

- France : Denis et Marianne, éducateurs en prévention spécialisée (Lille)
- Angleterre : Damian, travailleur en développement communautaire (Huddersfield)
- Pays-Bas : Tania, sociaal makelaar (Utrecht)
- Suède : Ozlem et Sofia, intervenantes en association (Gävle)
- Italie : Angelo, guide touristique (Naples)
- République tchèque : Magda, coordinatrice du pôle Innovation Sociale (Brno)

France

Entretien avec Denis et Marianne, éducateurs de prévention spécialisée

Lille, Février 2018

Laure : Ma recherche de doctorat, pour vous expliquer pourquoi je suis là avec vous aujourd'hui : j'avais envie de travailler sur ce qu'on appelle les approches communautaires pour le travail social. On part d'un territoire, on part de besoins, on essaie de créer des réseaux en partant de la demande des habitants, et on monte des projets à visée sociale. Ça correspond à peu près à ce qu'on appellerait du développement social local en France. (...). Et puis j'ai eu envie d'aller voir dans d'autres pays d'Europe, dont je fais une étude entre six pays européens. Ce qui m'intéresse vraiment, c'est la place des travailleurs sociaux là-dedans. C'est-à-dire : est-ce que les travailleurs sociaux font ? Quels sont leurs méthodes, sur leur métier, etc. La difficulté en France, c'est que le travail social est complètement morcelé entre plans de profession, et pour l'instant je n'ai pas interviewé d'éducateur. Et j'ai découvert... Il y a un projet en cours dont vous avez peut-être entendu parler, le SPISC a mené une recherche action sur le développement communautaire : séminaire pour la promotion de l'intervention sociale communautaire. Et il y avait notamment de clubs de prévention qui avait été associée à la recherche.

Denis : sur la région lilloise ?

Laure : non, en fait c'est une recherche nationale. Il y avait un club de prévention dans l'est, je crois, et un en région parisienne. Du coup je me suis dit, tiens, il y a quelque chose... Il y a du côté de la prévention spécialisée des projets qui s'apparentent au développement communautaire. Donc l'idée, c'était de venir rencontrer un acteur de la fonction spécialisée, comprendre vos missions, qui vous êtes, ce que vous faites. Et puis, si vous menez des projets de ce type, selon comment l'échange va évoluer, de m'en présenter un si vous êtes d'accord.

Denis : mmh.

Marianne : d'abord, je dirais quand même que la prévention spécialisée, du fait de son attachement à des associations, développe des actions de type communautaire parce que c'est le fait associatif de même qui promeut ça. Et du coup, nous, on est quand même une association d'éducation permanente et d'éducation populaire. Et nous, on est vraiment, c'est notre vocation de pouvoir faire participer le plus grand nombre à nos actions, et dans la réalisation, et dans sa construction quotidienne. Et ensuite, dans son évaluation. C'est-à-dire qu'on constitue des comités d'usagers pour qu'ils puissent nous donner un peu un retour sur la qualité des accompagnements, ce qu'on peut améliorer, qu'est-ce qu'on pourrait créer, enfin voilà. Je pense que c'est le rattachement des clubs de prévention à des associations qui permet ce fonctionnement un peu communautaire.

Laure : ça, c'est historique ? La prévention a toujours été associative ?

Marianne : toujours. Oui, c'était religieux au départ, et puis un peu syndicaliste, dans les prémices. Et puis c'est devenu laïque et associatif.

Denis : il existe encore quelques postes qui ont les mêmes missions de prévention jeunesse, qui de fait, eux-mêmes, ne sont pas rattachés au secteur associatif. C'est les mêmes modes de financement : c'est le département, avec les mêmes missions, mais ils ne sont pas rattachés à une association. Ils sont davantage souvent rattachés à une mairie. Mais vous voyez, ça n'empêche qu'ils peuvent être quand même dans cette démarche de développement communautaire. Mais ils ne sont pas sur un secteur associatif.

Laure : d'accord. Mais en fait, vos racines, vous parlez d'une association religieuse, mais ce sont des anciennes associations d'éducatrices populaires, XIXe siècle et après-guerre ?

Marianne : oui, patronages, tout à fait, c'est ça.

Denis : ouais ! Cela quoi Marianne faisait référence, c'est surtout sur la dimension de la prévention spécialisée et la naissance de la prévention spécialisée. Ça a été surtout des aumôniers qui ont eu cette démarche d'abord tout bête : c'est d'aller vers des personnes, d'aller vers les habitants, d'aller vers le public qui étaient les plus à la marge. Et c'étaient des personnes qui étaient souvent, effectivement, non pas laïques, mais religieuses qui ont fait ça. Et puis après ça s'est plus tourné vers le milieu associatif.

Laure : d'accord, et qui s'est professionnalisé ensuite, quand le travail social se professionnalisé dans les années 1970 et 80 ?

Marianne : ouais ouais, c'est exactement ça.

Laure : et maintenant, c'est des éducateurs qui travaillent majoritairement, où il y a aussi des personnes issues de l'animation ?

Marianne : euh, ça dépend des clubs de prévention. Au CAPEP on peut quand même dire que c'est plus un profil éduc, même si on valorise beaucoup les parcours, donc éduc au sens large. Quelqu'un qui est issu du travail social, qui a cette fibre, cette envie d'aller vers. Parce que c'est un secteur qui est quand même en difficulté de recrutement, la prévention, il faut le savoir. On pourra l'évoquer peut-être.

Laure : oui, ça m'intéresse !

Marianne : après, dans d'autres clubs de prévention, il y a des psychologues qui font du travail de rue. Il y a des assistantes sociales, aussi, qui bossent dans des clubs de prév. Pour le volet administratif et l'éclairage qu'elles peuvent apporter au niveau familial. Donc ça dépend aussi du type de recrutement qui va être fait.

Laure : et ici, vous êtes combien dans l'équipe et avec quel profil ?

(Les deux soupirent)

Laure : c'est une grosse équipe ?

Marianne : oui, on est devenu gros.

Denis : alors, il y a cinq villes dans lesquelles on intervient. En moyenne, c'est trois éducateurs par équipe. Ça ne va pas au-delà de trois, aujourd'hui. Ça a pu l'être, mais ça ne va pas au-delà de trois. En poste éducatif, on est à peu près une grosse quinzaine de postes éducatifs, plus après, à côté, des actions qui sont rattachées à la prev. Avec également des postes éducatifs. Puis après, tout un service administratif. Donc ça fait une grosse vingtaine de personnes.

Laure : et au niveau de vos outils de travail, je suppose qu'il n'y a pas de journée type, mais qu'est-ce que vous avez comme outils principaux ?

Denis : alors j'y vais, ou... ?

Marianne : ouais, tu commences, je compléterai, sur aller vers, c'est plus dynamique.

Denis : ben et ça, en fait, nos outils. Le premier outil, c'est simplement les yeux ! Je vais aller faire des choses simples. C'est les yeux, les oreilles, les pieds, nos fesses qui nous permettent aussi de se poser ; et puis les premiers outils, c'est l'observation, l'écoute, la compréhension, la récolte des données, l'analyse, le partage de données, euh... c'est ça, les premiers outils de prévention spécialisée.

Marianne : c'est d'être sur le terrain... En fait, en formation d'éducateurs, quand on dit éducateurs spécialisés, on nous rétorque souvent : spécialisés en quoi ? J'ai envie de dire : tout. Éducateurs spécialisés, ça balaye tellement des panels larges ou peut-être éducateurs à peu près partout, on va dire, les entreprises recrutent des éducus maintenant ! Euh... c'est le pouvoir dire que, quand on arrive sur un terrain, un secteur, comme celui de la prévention spécialisée, on apprend sur le tas. C'est empirique. Complètement empirique. C'est-à-dire qu'on va aller sur des terrains où sont les jeunes – quand je dis les terrains, c'est parce que ça peut être autant un café qu'une rue, ou un square, ou un hall d'immeuble, ou un café où ils sont souvent... Dont c'est le terrain des jeunes. Mais nous, on n'a pas été formé à ça. Donc euh... il faut savoir que l'offre relationnelle, elle précède la demande. C'est-à-dire qu'il faut d'abord créer ce contact, créer cette relation de, creuser, avant de pouvoir répondre à une demande. Parce que parfois, la demande qui est faite, c'est une demande de contact. Et quand on creuse, il y a en réalité autre chose derrière. Voilà. Donc je pense que le terrain, il faut aller, c'est 70 % de notre exercice de travail. C'est là qu'on rencontre notre public.

Laure : d'accord. Vous êtes donc dehors la majorité de votre temps...

Marianne : y a ... il y a un.. une partition établie par le département qui nous demande autant de temps de terrain, autant de temps d'accompagnement... Ça c'est quelque chose qui est calibré. Ça ne l'était pas avant. Mais maintenant on est rentré dans une démarche qualité, avec une habilitation, donc on doit calibrer un peu tout ça. Donc ça été calibré. Je ne sais plus précisément combien de temps on doit être euh...

Denis : sur le terrain ? C'est 30 %.

Marianne : 30 % de temps de travail obligatoire sur le terrain sur un temps plein.

Laure : d'accord. Ça ne me paraît pas gigantesque par rapport à ce que vous disiez.

Denis : ben non !!! En fin de compte, vous prenez sur un 35 heures, 30 %, ça fait quoi ? Ça fait à peu près 10 heures, 10 heures par semaine. Mais il faut savoir qu'à côté de ça, il y a tous les temps de réunion, d'accompagnement individuel, des temps d'écrits, qui est demandé, et qui participe à toute cette démarche-là, de qualité, de démonstration de notre action.

Marianne : des actions collectives...

Denis : des actions collectives, donc voilà. Après, ça dépend aussi de la temporalité de l'existence de l'équipe. On peut très bien avoir aussi, des fois, des stratégies de renforts, agrandissement du temps de présence de terrain. Après, ça dépend aussi sur quel type d'intervention on est. Si on est dans une démarche de diagnostic, par exemple, on est effectivement sur de travail de terrain. Ça dépend aussi de la saisonnalité. Euh... en hiver, il y a un petit peu moins... (*Rires*). Ben oui !! Voilà. Mais après nous, on considère aussi que quand on est sur le terrain, l'éducateur, où l'équipe éducative, on n'est plus dans les locaux dès l'instant où est présent sur le territoire. Donc l'équipe peut très bien être dans une posture de terrain si elle est chez un partenaire, si elle est dans une famille...

Marianne : si elle assure un temps fort sur le quartier. Fête des voisins, fête de la musique...

Denis : c'est euh vraiment... enfin voilà.

Laure : et comment décidez-vous qui va aller où, et à quel moment ? C'est en équipe ou c'est vraiment l'intuition ?

Denis : il y a un peu des deux ! Je pense qu'il faut d'abord définir... Après, ça dépend ! Ça dépend des connaissances on a du territoire. C'est-à-dire que si on n'est pas dans une connaissance approfondie du territoire et qu'on vient tout juste d'arriver sur le territoire, il faut aussi autoriser à se perdre, s'autoriser à prendre le temps d'observer, voilà... donc au début, on y va un petit peu comme ça, pour prendre la température. Plus la lecture est fine, plus on arrive à décoder le territoire, comment il est, en arrivant à affiner et à réfléchir sur : où, quand, comment, et pourquoi ? Et ça, ça peut se discuter en équipe, entre collègues, de pouvoir, s'anticiper... Mais ça nécessite une certaine lecture quand même.

Laure : vous avez une cartographie, peut-être ?

Marianne : ça, oui. En plus, il y a une chose qui est quand même facilitante, ce qu'on est le seul club de prévention du coin. Et qu'on bénéficie d'une légitimité quand même plutôt intéressante. Et du coup, quand un membre de l'équipe qui est là, installé depuis longtemps, introduit un autre collègue, souvent, c'est vraiment facilitateur pour aller plus vite dans la reconnaissance de ce nouveau travailleur social par les jeunes, par les partenaires... Donc il y a une forme d'intronisation et c'est bien, parce que du coup, on bénéficie quand même de cette reconnaissance-là, des partenaires, des jeunes, et des familles, des commerces, voilà. Du coup, c'est vraiment facilitateur.

Laure : donc vous passez au moins 30 % de votre temps dehors à recueillir, à écouter des informations ?

Marianne : créer le contact. C'est le plus important.

Laure : et qu'en faites-vous ?

Denis : alors, qu'est-ce qu'on fait de ça ? C'est une bonne question. On en fait plusieurs choses, en fait. D'une part, ce qu'on en fait, c'est que dans les contacts qui sont établis, on utilise un enregistrement au travers d'une base de données interne, ce qui nous permet d'avoir une valorisation du nombre de personnes qu'on rencontre, d'avoir un certain nombre d'informations qui résultent de ces contacts, et d'avoir au minimum aussi un respect des contacts qui sont entrepris. C'est-à-dire, il y a un contact qui s'est fait, il y a une demande qui est formulée au fur et à mesure de la relation, et si l'éducateur n'est plus là, il faut au moins respecter, c'est pas, c'est pas, comment dire... ? Au départ, c'est pas légitime forcément. Enfin non, c'est pas que c'est pas légitime, mais c'est quand même assez particulier qu'une personne accepte qu'il y ait une offre de contact comme ça, voilà. Donc ça, au moins, il faut le respecter. Et puis après, qu'est-ce qu'on en fait aussi, on peut aussi en tirer des observations qu'on recueille et qu'on globalise.

Laure : globalise... ?

Denis : beh, au travers d'outils d'écrits, d'écrits d'observation, des...

Laure : d'accord. Vous avez des écrits d'observation ?

Marianne : oui, on a une approche un peu ethno-sociologique. On a fait beaucoup de diagnostics avec cette façon de faire. Donc euh... mais ouais, je rejoins Dominique. D'une part, la présence régulière, c'est un marqueur de l'intervention sociale sur le quartier. On est visibles, on est repérés et repérables. Donc ça, c'est un marqueur important. Et la deuxième chose que tu mettais en avant, c'est la veille sociale qu'on a. C'est-à-dire de pouvoir aller dire : ben tiens, à tel moment, il se passe tel phénomène : qu'est-ce qu'on en fait ? Est-ce qu'on propose une action ? Et c'est comme ça, en fait. La prévention elle a ce côté innovateur de pouvoir proposer de l'innovation sociale. C'est un laboratoire d'expérimentation. Denis vous parlait d'action spécifique. On a un peu cette fonction prospective, on va dire, on a développé pas mal d'actions spécifiques. C'est-à-dire qu'on ne peut pas institutionnaliser nos actions, puisque c'est un

des principes de la prévention : une action, au bout d'un certain moment, elle doit être relayée, transformée, voilà. Mais ça ne nous appartient plus. Et du coup, là on a des actions spécifiques qui évoluent depuis un certain temps, et qui vont vers autre chose, qui seront transférées, euh, reconstruites, mais c'est par les observations de terrain que ça peut se construire. Et du coup, ça vient du territoire, des personnes.

Laure : ce que vous faites est super intéressant. La question, c'est : est-ce que vous êtes vraiment spécialisés jeunes ? Parce que finalement cette présence que vous offrez dans le quartier elle pourrait bénéficier aux moins jeunes aussi ! On pourrait appliquer les mêmes méthodes peut-être pour d'autres groupes d'habitants au-delà des jeunes, et cela semble avoir son intérêt pour les jeunes. Donc je ne sais pas si c'est une question qui se pose ou...

Les deux : non non non.

Denis : non, c'est pas une question qui se pose. Et d'ailleurs euh... depuis peu, il y a la composition des conseils citoyens euh dans certaines communes.

Marianne : dans les quartiers prioritaires dans le cadre de la politique de la ville.

Denis : OK, il y a l'obligation des communes de créer des conseils citoyens. Et euh, sur les divers conseils citoyens dans les communes dans lesquelles on intervient, on a choisi siéger et de se présenter euh, dans le collège acteur et associatif. Parce que ça permet d'amener une parole supplémentaire les jeunes que je connais, et d'y participer aussi, par ce que le conseil citoyen, il se destine euh... à tout habitant. Et aussi, de participer à une plus-value communautaire à tout type d'âge. Euh... malgré tout, le souci de la prévention, c'est aussi... Parce que c'est compliqué d'être à la fois juge et partie, parce que des conseils citoyens donnent aussi leur avis sur les projets qui sont réalisés et financés par la politique de la ville sur le territoire des communes, des actions que nous accomplissons nous-mêmes, et on nous demande de donner notre avis. Donc c'est un peu complexe. Ça a ses limites, quand même, ça a ses limites. Je pense qu'on aura encore plus notre place dans le conseil citoyen quand on arrivera à donner encore plus de connexion, et encore plus de liens entre euh... cette population de jeunes et cette population d'habitants dans, au fond, on sent qu'il y a quand même du clivage, des représentations fausses, le défi de créer davantage de liens. Notre action, elle se destine pas que – alors, même si elle est à destination des jeunes, il y a un bienfait collatéral vers d'autres populations.

Marianne : mais c'est ça ! C'est ce bénéfice d'être hors les murs qui fait et, qui fait euh... parfois, on se dit, oui, c'est être là au bon moment. Mais effectivement, je pense qu'il y a des enseignements à tirer d'un savoir-faire de la prévention spécialisée sur l'aller vers, et le faire avec. Mais en tout cas, en ce qui concerne la tranche d'âge, nous, on est plutôt en sens inverse. Parce que quand même, c'est le département qui nous subventionne, qui ne transfère ses compétences au niveau de l'aide sociale à l'enfance, et que je lui souhaiterais quand même qu'on descende. Donc il nous adjoint de pousser plus sur les 11-16.

Laure : Pourquoi ce public ?

Marianne : c'est le public collégien, c'est le public qui est peut-être le plus volatile, on peut dire, puisqu'il n'est pas pris en charge par d'autres services sociaux de façon obligatoire, on va dire. Et que c'est celui qui, actuellement, fait montre de tous les signaux alarmants que sont le décrochage scolaire, de petite délinquance ou plus grosse délinquance. Et autres problèmes sociaux, médicaux. Du coup, nous, on ne va plus trop vers le haut, mais on descend de plus en plus.

Laure : d'accord. Et vous me citez aller vers et faire avec, ou encore transmettre quand vous avez terminé l'action ; est ce qu'il y a d'autres principes qui vous paraissent essentiels dans la prévention spécialisée ?

Denis : pour moi c'est libre adhésion.

Marianne : libre adhésion, c'est la base.

Denis : c'est la base de tout.

Marianne : une relation librement consentie. Aucune contrainte. Que ce soit pour l'éducateur, ou pour la personne qui bénéficie d'un accompagnement. Aucune contrainte.

Denis : et le plus éclairé possible, le consentement. Donc c'est vraiment d'être le plus éclairant aussi le plus clair possible dans ce qu'on propose. Dans ce qu'on offre. Et ça va du début jusqu'à la fin. Donc, du coup, ça décline toute la posture d'approche, la posture d'accompagnement, la posture de relais. C'est-à-dire que... Vraiment, être dans le souci permanent de rendre la personne libre de son choix, libre de consentir quand on agit sur quelque chose. On agit sur telle chose, on prend contact avec telle chose, avec telle personne, voilà. Et pour qu'elle soit au maximum actrice de sa vie.

Laure : d'accord. Alors je ne sais pas si on peut, mais si on essayait de résumer les objectifs de la prévention spécialisée, vous savez à quoi... ? (*rires*)

Marianne : on est censé, déjà, disparaître, la prévention spécialisée doit avoir un début et une fin. Malheureusement dans les quartiers où on intervient, on s'installe. C'est un triste constat, à la fois, parce que les gens ont de plus en plus besoin de nous et on est très sollicités. Mais normalement, club de prévention, voilà : il y a un diagnostic, un démarrage, qui est établi au niveau du département avec des indicateurs qui nécessitent une intervention éducative sur le territoire. Ensuite, se dit : on va évaluer à tant de temps, tant de temps et tant de temps, s'il y a toujours nécessité. Et il n'est pas encore arrivé qu'on nous dise, au contraire : les territoires qu'on avait plutôt restreints à un quartier se sont élargis. Donc euh... à quoi on sert, peut-être, à maintenir un lien social des personnes qui fuient les institutions, je pense. Je pense qu'il y a aussi ce côté-là, de réconcilier des jeunes avec des partenaires, de reprendre contact aussi, d'être aussi le médiateur de cette relation-là, de pouvoir amener l'intervention au sein de la famille, d'aider à reconstruire ou à construire son parcours. Je pense qu'on a plein de raisons d'être.

Laure : oui... C'est marrant que vous disiez que, si ça marche, vous êtes appelés à disparaître. Nais dans les faits, est-ce que ça arrive que des clubs de prévention disparaissent ?

Marianne : oui. Oui, mais pas pour les raisons... pas pour des raisons d'efficience, on va dire.

Denis : C'est là, nous, c'est ambivalent. C'est-à-dire que l'apparition d'une équipe de prévention spécialisée, elle est la résultante d'un diagnostic, et d'un exposé d'une situation sociale d'un territoire. Qu'on a démontré, au cours des contacts réalisés pendant le diagnostic. Et c'est là où ça rejoint un peu notre approche. C'est-à-dire que, d'un point de vue du collectif, et d'un point de vue social, il est toujours très complexe d'influer et de modifier pleinement et complètement sur les inégalités sociales, sur les... voilà ! Du coup, notre résonance, elle est vraiment... Même si on a beaucoup d'action qui se dessinent et qui ont une résonance du point de vue global et commun, toute notre résonance, elle est plus souvent par des sphères individuelles. Donc du coup, les phénomènes sociaux, ils se répètent au fur et à mesure de l'histoire.

Marianne : ils évoluent plus vite que nous !

Denis : ils évoluent plus vite que nous, ce qui fait qu'on continue à être acteur, quoi. Malheureusement. Quand on est là, ça veut dire que, malheureusement, il y a besoin.

Laure : il y a de nouvelles problématiques qui émergent tout le temps.

Denis : exactement.

Laure : et par exemple, aujourd'hui, quelles sont...

Denis : les grandes problématiques ? Il y en a plein.

Marianne : il y en a plein. Alors, on bosse à fond... Moi, ce qui va me parler, et il a peut-être d'autres dadas... On a chacun nos dadas. J'ai beaucoup œuvré autour de l'axe du mauvais accrochage scolaire.

Laure : vous parlez de mauvais accrochage ?

Marianne : oui, parce que moi, la définition du décrochage scolaire, elle me convient pas. Parce qu'on donne la responsabilité qu'aux jeunes. Du coup, je parle de mauvais accrochage. Parce que pour moi, c'est multifactoriel. Il y a de la part de jeunes, il y a de la part de l'établissement scolaire, du contexte familial, social, donc il y a vraiment un ensemble. Et pour euh, on parlait d'innovations sociales tout à l'heure euh... j'ai pu avoir la chance de vivre une sorte de recomposition de mes pratiques professionnelles puisque je suis devenue ce qu'on appelle un acteur de liaisons sociales dans l'environnement scolaire. C'est un gros mot pour dire que j'étais éducatrice dans un collège, tout simplement. Et après, à partir de là, sur le constat de l'errance des jeunes pendant le temps d'exclusion, de pouvoir monter une expérimentation sous couvert de l'association et de la politique de la ville, de prise en charge ces collégiens-là en errance scolaire. Voilà. Donc, c'est un peu, pour moi, ce questionnement du projet des jeunes. Du projet de vie des jeunes, qui passe par l'école. Qui passe par des choix qu'on fait, et des expériences de vie plutôt malheureuse. Voilà. Donc c'était autour de ça.

Laure : d'accord. Vous avez monté le projet ?

Marianne : ouais. Et puis, on était soutenu par l'association, par la politique de la ville, et par des partenaires locaux. Mais je veux dire, chaque éducateur, en fait, il trouve sa sensibilité aussi, personnelle et professionnelle. Il peut la trouver dans la prev. J'ai des collègues qui sont autour de la culture plutôt, tout ce qui est sensibilité artistique, la médiation familiale... En fait, tout le monde peut tirer parti un peu de ses sensibilités personnelles, et faire un croisement, voilà.

Laure : il y a une sacrée souplesse du cadre de travail pour permettre ça.

Marianne : la prévention permet ça. Moi, je trouve.

Denis : oui oui.

Laure : on vous laisse beaucoup d'initiatives, quoi. Si vous repérez un besoin, un public, vous avez besoin de monter une action, hop !

Marianne : oui oui.

Denis : alors... ça tend à glisser un petit peu, euh... Marianne et moi, ça commence à faire déjà une bonne dizaine d'années. Dans la prévention spécialisée. Je pense que la prise d'initiative elle était davantage, elle était beaucoup plus grande avant. Quand moi, je suis arrivé dans la prévention spécialisée. Il faut la garder ! Ce mordant de l'initiative, il faut le garder. Il faut le garder. Je pense que malgré tout, c'est un petit peu le lot de tout le monde, de toute intervention sociale, on définit de grandes orientations, on dit qu'il faut être plus sensible vers telle ou telle tranche d'âge, mais malgré tout, il faut continuer et garder sa sensibilité selon ce qu'on rencontre, et ne pas se fermer les yeux sur ce qu'on sera amené à rencontrer sur le territoire, si c'est pas forcément dans ce qui est préconisé au départ. Et après, ce qui peut paraître un peu moins magique, euh...

Laure : et puis, compliqué ! Parce que vous devez à la fois contenter votre financeur, et garder ce qui fait sens pour vous.

Marianne : tout à fait.

Denis : oui. Après, les préoccupations et les demandes de notre financeur font sens. C'est-à-dire que ce ne sont pas des choses délirantes, qui n'ont pas de sens et de réalité réelle. Voilà ! Ben oui ! Mais il y a des fois, sur chaque territoire, il y a des spécificités qui sont propres à ces territoires. Moi ce qui m'embêterait, c'est que dans notre intervention sociale, on ait un... moi, j'appelle ça le McDo de l'intervention sociale : c'est-à-dire que, quel que soit l'endroit dans lequel on est, on mange la même chose. Donc c'est-à-dire, quel que soit le territoire où on travaille, on intervient de la même manière. Donc une standardisation de l'intervention. Je pense que c'est ça la beauté de la prévention spécialisée, c'est que vraiment, elle se spécifie selon les territoires dans lequel elle est. Mais...

Marianne : je dirais aussi, les spécificités selon l'éduc, parce que ça s'incarne avec l'éducateur. Quand on vous parlait des difficultés de recrutement, ça s'incarne, parce que c'est vraiment quelque chose... Parfois, il y a quand même du don de soi quand même, dans ce qu'on peut mettre en œuvre. Enfin, mouiller le maillot, on va dire ! Réussir une action en pour sortir de la situation de jeunes, ou, en tant que pro, on doit se mettre, voilà... Presque batailler avec un partenaire parce qu'un moment on estime que le jeune a sa place dans tel dispositif, et qu'il répond à tous les critères, et on ne comprend pas pourquoi il rentre pas donc on y va ! On va au charbon hein ! Mais après, au-delà de ça, moi je reste quand même positive, tu vois. Parce que je trouve qu'on répond quand même largement aux politiques territorialisées. Parce que la politique de la ville, ils vont nous chercher aussi pour être le vivier d'expérimentation, donc ils savent qu'on a cette capacité-là. On a trois actions dans le plan d'avenir pour l'investissement des jeunes, qui ont eu lieu au niveau de la communauté d'agglo. On a des actions spécifiques. Je pense qu'ils nous ont repérés, quand même, ben voilà : le CAPEP, il y a ce savoir-faire là. Alors souvent, quand je dis ça, j'ai l'impression que je suis un artisan, quoi ! Mais il y a de ça.

Laure : je suis assez frappé par vos difficultés de recrutement. Quand les assistantes sociales sortent de l'école, il y a une période de chômage etc.

Marianne : chez les éducateurs aussi, mais...

Laure : et malgré tout... Comment vous l'expliquez ?

Denis : Il faut savoir qu'il y a les horaires, des soirées et des week-ends, des vacances, voilà ! On garde toujours un minimum de services. On garantit toujours un minimum de services. Bien sûr, tout le monde a des congés, on a quand même le droit à des congés. Mais il y a un minimum de services. Et puis aussi, il y a le fait d'avoir cette inspiration et cette sensibilité de travail non pas dans des murs, mais dehors.

Marianne : sans cadre... de l'institution.

Denis : sans cadre !

Laure : Donc c'est potentiellement insécurisant ?

Marianne : insécurisant, parce que quand on va bosser... Alors, je pense qu'il y a d'autres difficultés à d'autres niveaux ; quand on va bosser dans un institut comme une maison d'enfants où il y a des murs, il y a un cadre présent, il y a un règlement présent, je veux dire... Les jeunes sont là ! Les jeunes sont là, il y a des activités prévues. La prev, on va bosser le matin, et quelqu'un dit : tiens, il y a un tel qu'il a appelé, il y a ça qui se passe, ça qui se passe, il faut aller là où il faut aller là, il y a une réunion euh, voilà. Et puis, sur le terrain, tomber en plein milieu d'une bagarre, ou en plein milieu d'un truc qui se passe, il faut être adaptable au possible. Voilà ! Après, moi, je pense que ce qui peut faire le plus peur, c'est ce manque de cadres, les horaires, je pense aussi. Ça mérite d'être peut-être un peu approfondi avec les candidats qui souhaitent pas bosser en prévention. Mais je sais que nous, on a quand même pas mal de difficultés.

Laure : mais alors vous, qu'est-ce qui vous y a amené ?

Marianne : moi, je suis tombé dedans. Moi je suis tombé dedans, parce que c'est une rencontre fortuite, mais vraiment bienfaisante. Vraiment. C'est-à-dire comme les éducateurs en dernière année, on va faire ce qu'on appelle un stage à responsabilité, un stage long, et je rencontre le [association], et voilà. On ne s'est pas quittés.

Laure : d'accord !

Marianne : c'est ça l'histoire.

Denis : moi, ce qui m'y a ramené, c'est un ras-le-bol de l'intervention éducative en milieu fermé.

Laure : vous aviez travaillé auparavant protection de l'enfance ?

Denis : ouais. C'est ça. En maison d'enfants, en protection de l'enfance.

Laure : et qu'est-ce qui ne satisfaisait pas ?

Denis : et beh, parce que, c'est d'être sur une offre relationnelle posture relationnelle mandatée. Voilà. Et donc une aspiration à être vraiment dans une relation libre. Et après, une histoire de rencontres. Et puis voilà ! Je me suis retrouvé ! Je pense que si je ne m'y étais pas retrouvé, je ne serais pas resté. Je pense que, même si à chaque fois c'est une histoire de rencontres, après, c'est que ça résonne en soi.

Laure : d'où l'importance de la libre adhésion que vous avez mentionnée tout à l'heure.

Denis : ah oui ! Ah bah oui !

Laure : et vous vous sentez reconnus ?

Marianne : à quel niveau ?

Laure : il y a plein de reconnaissance. Il y a vos amis, votre employeur, votre salaire...

Marianne : alors pour les amis, c'est pas très très clair, j'avoue. Alors, t'es dans la rue, qu'est-ce que tu fais dans la rue ? C'est très opaque pour eux. Et du coup, même en expliquant plein de fois, ça fait peur, c'est très opaque. Bon ça, moi j'ai abandonné. Je ne sais pas toi ? Mais moi, j'ai abandonné d'expliquer le truc. Mais euh voilà. Après, au niveau de la reconnaissance euh, voilà : il y a une certaine forme d'illégitimité pour la prev, du fait du non mandatement. C'est mon avis, et je ne sais pas si tu le partages. Mais nous, on bosse en sous-marins. Souvent, on ne s'octroie pas les mérites d'une réussite. Comment est souvent en avant de jeunes et ses prises d'initiative, on ne souhaite pas...

Laure : une médaille ?

Marianne : oui, c'est ça. Et souvent, on manque un peu, et je pense qu'on a un travail à faire là-dessus quand même, parce qu'il y a un intérêt d'avoir cette légitimité-là, et puis cette reconnaissance-là. Alors, pas de la part du public, parce que là pour le coup, par contre, on l'a carrément et euh... on en reçoit plein, des messages de cette reconnaissance : moi, j'ai réussi mon brevet... voilà. Pour moi, c'est nickel, parce que du coup je suis la personne qu'ils préviennent. Ça, c'est la reconnaissance ultime. Par contre du côté des partenaires, malgré tout, des fois, ils n'arrivent pas à dire : ben tiens, heureusement que les éducateurs étaient là. Par ce que pf, ça ne se voit pas forcément, le travail. Parce qu'on ne va pas aller se vanter. On ne va pas dire : tiens, c'était le jeune, on a passé deux heures à travailler un dossier... Ça on

ne va pas le dire. Si le jeune veut le dire, il peut. Mais nous, on ne dira pas. Et je pense qu'on manque un petit peu de cette reconnaissance.

Denis : ouais. Sauf que moi, je vis autrement. Mais je suis d'accord avec Marie sur le fait de cette légitimité des partenaires, des personnes qu'on sollicite qu'on mobilise pour des jeunes.

Marianne : ils sont plus légitimes que nous, je trouve.

Denis : ouais ouais, et souvent, cette légitimité, elle nous fait défaut. Mais du coup, pour moi, elle est une forme de reconnaissance, en fait. Parce que je me dis que si on était pleinement légitimes, parce qu'en fin de compte, la prévention, elle a quand même cette capacité, cette obligation d'être un peu une intervention qui, pour être en capacité de rencontre d'un public qui est un peu à la marge, ou en voie d'être à la marge, il faut que nous aussi, on soit aussi un petit peu dans cet « à la marge », finalement. Même s'il est important de se faire reconnaître, eh, voilà. Et du coup, si on était complètement légitime, peut-être qu'on ne serait plus – je ne sais pas, je ne suis pas persuadé, j'en sais rien, hein ! Peut-être que non. Mais peut-être qu'on ne serait plus en capacité de rencontrer à la marge. Et donc du coup, alors moi, maintenant, je suis un peu moins sur le terrain. Mais quand j'étais sur le terrain, en fin de compte, c'était mon moteur, d'être illégitime. Et euh... alors, c'est fatigant hein ! C'est usant. Surtout que moi, j'étais en plus son intervention auprès d'un public dont plus personne ne voulait entendre parler, s'était éloigné de tout, des institutions, de la famille, de tout. De tout. Souvent rejetés par leur famille ou qui avaient fait le choix de partir de chez eux. Souvent, on disait : ben on pourra plus rien pour eux. Et du coup, bah on était le poil à gratter. Parce que nous, on portait un regard, et on portait reconnaissance, et on était convaincu, parce que je l'ai fait et je le suis encore, qu'il y avait des choses qu'ils savaient réaliser, qu'ils étaient en capacité de faire. Et du coup, on était encore plus illégitimes dans notre intervention et nos interpellations. Mais la reconnaissance, et là, je rejoins Marianne, euh... elle est importante. Le public, ils nous la donnent, par le simple fait d'accepter qu'on puisse être un moment dans le parcours de leur vie, à côté. C'est ça qui est important. Euh, ils étaient dans un refus – alors moi, je parle dans mon expérience – ils étaient dans un refus absolu de toute intervention, de toute aide. Pourtant, ils acceptaient qu'un adulte – euh, et j'étais un adulte avec une fonction, avec un métier, euh – ils acceptaient que je sois à côté d'eux. Donc la reconnaissance, elle était là, quoi ! Après, je vous avouerai qu'on ne peut pas avoir... La reconnaissance, elle repose aussi sur le fait de savoir est-ce que j'ai bien fait pour eux, est-ce que j'ai réussi, est-ce que j'ai bien réussi ! Ben pfff, les choses, elles sont incertaines. C'est-à-dire que dans cinq ans, dans 10 ans, je ne sais pas trop comment ça va se passer.

Laure : et en filigrane du coup, entre ce que vous venez de dire et ce que disait Marianne, il y a la question de l'évaluation. Finalement, sur le long terme, vous ne savez pas les effets. Et puis, même auprès des partenaires, peut-être qu'il vous manquerait un moyen de mettre en valeur les effets de votre intervention sur le court terme.

Marianne : ce qui ne veut pas dire que, ça, c'est impliquer toutes les personnes dont vous venez de parler dans la démarche qualité de l'évaluation. Et de pouvoir impliquer, et les jeunes, et les partenaires dans notre travail d'évaluation.

Laure : d'accord. C'est ce que vous faites actuellement. Oui ? Et comment est-ce que vous travaillez ?

Marianne : alors, il y a, soit le retour des jeunes, les retours des jeunes qu'on peut avoir, on fait des questionnaires. Après, on invite les partenaires – moins souvent les jeunes, parce que ça les met dans une posture particulière au comité de pilotage de nos actions, mais les jeunes, c'est compliqué de les mettre dans cette posture-là. Mais là, on est en train de monter une action spécifique pour laquelle on est en train de solliciter les jeunes pour faire avec nous. Parce qu'on se dit que c'est eux qui peuvent le mieux en parler. Du coup, c'est de les impliquer, je pense, c'est ce qui nous a le plus à nous adapter. Parce que tout ça, c'est dans un souci d'adaptation, hein ! Parce que après, effectivement, aux financeurs, on doit leur rendre certaines choses. Mais là, c'est un autre niveau. On a des obligations aussi, ce qu'on n'avait pas avant.

Laure : c'est vrai ? Ca a changé récemment ?

Marianne : ouiiii. Énormément de choses. Ça fait sept ans ? Huit ans ?

Denis : oui, c'est ça, à peu près.

Marianne : et ça change beaucoup de choses pour nous en termes de liberté dont tu parlais tout à l'heure, tout ça. Ça un peu plus cloisonné les choses.

Laure : vous êtes un peu moins libres et vous avez un périmètre, maintenant.

Marianne : c'est ça. C'est ça. Un périmètre.

Laure : oui. Et je suis très frappée par l'emploi du mot « à la marge ». Vous êtes des travailleurs sociaux, diplômés du travail social, vous faites du travail social, mais vous vivez un peu comme « à la marge » et vous avez la fonction d'être à la marge.

Les deux : oui ! Oui.

Denis : mais c'est l'essence même. C'est euh... alors, pour la prévention spécialisée, hein ! C'est-à-dire que, la marge, c'est notre grande zone de rencontre. Et notre grande zone d'existence. Par exemple, ici, au CAPEP, on a fait le choix depuis plusieurs années de ne pas avoir de locaux. Sur le territoire. Ici, c'est le siège social (rire). Il y a des jeunes qui viennent, ils interviennent sur des actions bien spécifiques, des fois, ils peuvent venir au siège social parce qu'il y a le bureau des éducateurs pour les rencontrer spontanément ou pour un rendez-vous ; mais dans les quartiers différents où ils interviennent, il n'y a pas de local. Ce qui est un peu différent des autres clubs de prévention dans le département, et dans la plupart en France. C'est notre choix, pour essayer d'être vraiment le plus en capacité d'être dans les zones de rencontres possibles.

Laure : qui sont mouvantes en plus, donc euh..

Denis : ben oui ! Il est facile de dire : bah ils viennent pas. Ou : ils n'adhèrent pas. Ouais ouais ouais !!
Ou : on n'arrive pas à mobiliser. Ou, voilà. Bah oui ! Ils aiment pas ce que je fais. Bah ouais ! Mais il faut d'abord essayer d'aller leur demander ce qui leur fait envie, leur demander, les associer, et puis on verra.

Laure : vous travaillez avec le centre social ?

Les deux : oui.

Marianne : avec les centres sociaux et maisons de quartier.

Laure : pour des actions conjointes pour le public jeune ou... ?

Marianne : sur des actions conjointes, sur le montage de projets ensemble, sur des coordinations, quand une action loisir s'arrête un moment sur l'accompagnement, et quand il faut passer le relais sur l'accompagnement plus éducatif et social ; là, il y a des passages de relais avec les animateurs, les référents jeunesse et l'équipe éducative. Des temps de présence, aussi, à des temps forts : table d'hôte, etc. Enfin... ça, et puis les services jeunesse des communes aussi, quoi !

Denis : oui, et puis ça dépend des réalités par territoire. Il y a des territoires où on est où il n'y a pas encore de centre social.

Marianne : beaucoup, même. Beaucoup. On a des territoires où il n'y a pas. B., A., y a plus, Br, il y a pas...

Denis : alors maintenant, il y a des LALP. Lieu d'accueil et de proximité.

Marianne : du service jeunesse. C'est porté par la municipalité.

Denis : du coup, il y a des interconnexions avec l'existant dans la politique jeunesse des communes. Et comme elle le dit, Marianne, euh... une présence en ces lieux-là, on considère que c'est du travail de terrain, de la présence sociale également. Là aussi. De la collaboration, euh, et des actions euh, collectives, quoi ! On travaille avec eux également. Qui ont parfois des résonances sur les quartiers dans lesquels on intervient.

Marianne : il y a des complémentarités qui sont essentielles au niveau partenarial. Cette collaboration qui sont nécessaires, en gardant toujours cette idée de quoi, et à quel moment. On ne cherche pas euh, un millefeuille. On cherche un mariage qui soit cohérent autour de la situation du jeune. Et du coup, on va chercher qui ne peut actionner, qui, voilà... On cherche plus des réseaux de proximité pour être plus large, c'est en concentrique, quoi. Mais la prévention n'existe pas sans partenaire. Vu qu'on n'est pas légitime et qu'on est toujours à la marge !

Laure : vous parliez tout à l'heure de ramener vers les institutions etc.

Marianne : le droit commun. Vers le droit commun. Nous, on n'est pas droit commun.

Denis : et il ne faut pas qu'on se considère comme de droit commun. Surtout pas. Surtout pas.

Laure : alors, je ne sais pas de combien de temps vous disposez, mais est-ce que vous auriez le temps de me parler d'une action un peu marquante que vous avez menée récemment, ou qui est en cours, je ne sais pas... En dire un peu comment les parties, comment se déroule, et peut-être le plus intéressant pour moi, c'est aussi la place des jeunes dans l'action.

Denis : euh, peut-être celle que tu évoquais, avec les jeunes que vous associez...

Marianne : ah la prév ? Ouais. En fait, on a des actions spécifiques au [association], qui sont des sortes d'expérimentations liées à des constats de terrain. Donc le premier constat est adhérence des jeunes pendant le temps d'exclusion scolaire, qui est devenu l'action étape ; et puis aussi l'agrandissement des profils de jeunes qu'on dit « NEET » au niveau européen...

Laure : Nit ??

Marianne : No Employed, no euh... sans emploi, sans travail.

Denis : sans emploi, sans formation, sans travail.

Marianne : NEET, c'est un concept européen, alors je ne sais plus... Et du coup, lier ces deux actions spécifiques qui ont eu cours, qui ont donné lieu à une évaluation, et qui maintenant vont devenir euh, un mixte des deux. Avec « étape » qui avait plus un côté accompagnement au retour à l'école, avec des outils plus pédagogiques, de connaissance de soi, pour pouvoir mieux parler de soi aux autres. Et « créactifs », qui était autour de la valorisation par le savoir-faire, des créations de bois euh... et puis de méthodologie appliquée sur le terrain en travaillant avec des machines, mesurer, prendre des mesures, des angles, voilà. Une méthodologie appliquée.

Laure : euh, une formation quoi ?

Marianne : ah non, pas du tout. Dans un accompagnement, un atelier auquel ils venaient librement. Pour les deux propositions, inscription libre. C'est-à-dire : propositions d'action, oui/non.

Laure : les mêmes jeunes dans les deux actions, pas forcément ?

Marianne : non, euh, pardon. Collégien pour la première, entre 11 et 16 ans, et plus de 16 pour la seconde. Voilà. Avec une volonté d'adhérer de la part du jeune, en disant, on te propose cette action, qu'est-ce que tu en penses ? Alors je vais dire, pour créactifs je pense aussi, mais pour étape euh, des refus : sur 300 gamins à qui on a proposé, j'ai dû en avoir 2. Deux ou trois.

Laure : deux ou trois refus ?

Marianne : Oui. Voilà. Comme quoi, quand on dit que les jeunes ne veulent rien, souvent, quand on leur propose un truc, ils essayent quand même.

Laure : c'est peut-être la manière de proposer ?

Marianne : je pense, je pense. Et du coup, là, on va mixer les deux actions en proposant un peu ce côté le diagnostic de la situation du jeune en partant sur des outils pédagogiques de connaissance de soi ; et le côté méthodologie appliqué, valorisation par des savoirs etc., sur un atelier. On va les mailler, pour créer une action qui s'appelle la passerelle, voilà. Et euh, on est en construction de cette action. Donc, d'abord, construction de deux constats de terrain de jeunes qui s'absentent alors qu'ils sont dans l'obligation scolaire, pour lequel il faudrait une prise en charge différente avec un emploi du temps aménagé : un peu dans le collège et un peu dans cette action. Donc on est parti des constats de terrain, vraiment, en listant toutes les situations de jeunes qui seraient concernés, on est parti discuter avec eux, voir ce qui correspondrait, ce qui ne convenait pas. Donc là, on a commencé à écrire le projet, parce qu'il faut déposer aux financeurs rapidement pour les appels à projet. Et maintenant vraiment, on va rentrer dans la co-construction, où là, on sollicite des jeunes qui ont bénéficié de cette action-là : on leur demande de venir pour dire ce qui marchait et ce qui ne marche pas, qu'est-ce qu'ils envisageraient s'il y avait ce type de projet qui devait se mettre en place ? Et aussi des partenaires qui sont autour de la lutte contre le décrochage scolaire, telles que les médiateurs. On va aussi les impliquer dans la co-construction, c'est-à-dire : comment on oriente un jeune ? Comment on lui propose ? Qui le fait et comment ? Comment on évalue son parcours ? Et ça, on va le construire avec les personnes.

Laure : et alors c'est vous qui avez porté principalement ce projet ?

Marianne : Non, pas du tout. Les éducateurs, il y a une collègue Émilie qui avait ce constat là sur le terrain. Qui en a fait part à des cadres... tu me dis si je me trompe ?

Denis : ouais c'est ça !

Marianne : et après, il y a eu un peu cette volonté de réunir toutes les expertises qu'on a autour de la prise en charge de ce profil de jeunes, dans toute l'équipe dans sa globalité. Et après, rédaction de ce projet. Donc c'est vraiment un pluri portage.

Laure : et ça existe depuis quand ?

Marianne : Alors çaaaa... étape en 2011, Créactifs en 2013. Les passerelles, on espère, en 2018. Parce qu'on est en attente de réponse, parce que les instructions viennent de se terminer. Donc on est en attente du retour de financement.

Laure : et qui est-ce qui vous financerait dans ce cadre-là ?

F : les communautés d'agglomération, parce qu'on est sur deux agglomérations : agglomération V. métropole et sur la CAPH : on est sur deux agglos. Donc on est sur un arrondissement.

Laure : deux financeurs.

F : on est sur 2 financeurs. On irait chercher aussi de l'argent en protection judiciaire de la jeunesse, par ce qu'on va peut-être aussi proposer à des jeunes qui sont en situation de portage de bracelet électronique, etc. Donc il y aurait d'autres financeurs, mais là ça restera, enfin ça resterait à la marge, pour ainsi dire. (*rire*).

Laure : et le fait que vous ayez choisi de Co Construire sur une étape, ça faisait partie de la commande, ou c'est vraiment votre manière de travailler ?

Marianne : non, c'est notre façon de bosser.

Laure : c'est votre façon de bosser. Vous allez chercher quels jeunes pour construire avec vous ?

Marianne : des jeunes qui connaissent un peu notre façon de travailler, qui sont à l'aise en situation de réunions, qui pourront s'exprimer... Parce que l'idée, ce n'est pas de les mettre en difficulté. Des jeunes qui ont envie, voilà. On les sollicite, et souvent, ils sont ravis de nous aider, parce que nous, on leur présente ça comme une aide ; et qui connaissent, qui ont connu au moins les actions, parce que au moins, ils peuvent dire ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné, ce qui est à reprendre... Donc voilà ! Qui ont un avis à donner sur le process qu'on va proposer.

Laure : on pourrait parler de personnes qui ont des potentialités de leadership ?

Marianne : même pas, non, pas du tout.

Denis : au contraire ! Si on arrive à donner la capacité à des personnes qui n'ont pas forcément la capacité à prendre la parole et à donner leur avis, c'est quand même... Donc il n'y a pas forcément ce profil de...

Marianne : en plus, on s'appuie sur des demandes euh, hyper précises, parce que j'utilise beaucoup la médiation par les pairs. Euh, j'ai beaucoup utilisé dans l'action étape, où il y a des jeunes qui étaient passés les premières années, qui revenaient dans le groupe en présence, que j'appelais à ce moment-là, pour dire comment ça s'est passé, qu'est-ce que ça m'a apporté etc. Et dernièrement, il y en a un qui m'a dit : tiens, j'aimerais bien intervenir sur un petit groupe. Je lui ai dit : je n'ai plus de petits groupes, parce que étape, c'est terminé. Par contre, on aurait besoin de toi pour construire de nouveaux projets. Et il m'a dit : pas de problème. Donc ça part de là, en fait. De l'envie euh de travailler directement la mise en lien entre eux. Puisque c'est eux, les ressources, en fait, dans leur parcours...

Denis : et d'ailleurs, dans cette jonction du projet passerelle, il y aurait deux... euh, on va le dire comme ça,, des jeunes dans deux sortes de situations différentes : certains jeunes qui sont encore en obligation scolaire, il y a de l'absentéisme, bon après voilà tout ça...

Marianne : ils sont juste inscrits.

Denis : voilà. Et les jeunes qui ont arrêté l'école, souvent de façon prématurée. Et donc, du coup, par ce biais-là, il y a une zone de rencontre entre ces jeunes. Voilà : moi aujourd'hui, je suis dans telle réalité, j'ai arrêté l'école à tel moment, voilà à quel niveau je suis... l'autre qui est encore dans une démarche scolaire, donc ça crée une résonance avec celui qui va peut-être dans le projet, la projection à un moment d'une reprise scolaire. Voilà. Du coup, ça crée une résonance ensemble en commun, quoi.

Laure : on est en plein dans l'aide mutuelle, par pairs...

Marianne : c'est ça.

Laure : et vous avez dû faire des réajustements au cours du projet ?

Marianne : ouais. Alors. Pour l'action étape on a dû faire des réajustements euh... parce que, en fait, on s'est aperçu qu'il ne faut plus qu'on intervienne au moment de la sanction, mais avant. Parce qu'en fait les jeunes étaient exclus. Ils étaient pris en charge au moment de l'exclusion. Et au fur et à mesure, au bout de deux ans, on s'est dit : non, on va intervenir avant. On était en prévention et on est intervenus avant pour prévenir un risque d'exclusion future. Donc à chaque fois, on réajuste, parce qu'il y a ces comités de pilotage, où les partenaires sont là, ou fait état des lieux, euh, bah est-ce qu'on est dans l'atteinte des objectifs ? Est-ce qu'il y a des choses à réajuster ? C'est ce qui permet, en fait... Mais c'est le côté expérimental, c'est moins figé, c'est plus propice à des aménagements euh... voilà, du coup, c'est ce qui nous permet de bouger les lignes. On est dans un réajustement constant.

Laure : donc si on vous finance pour une action, vous pouvez changer un peu le public cible, ça ne pose pas de souci a priori.

Marianne : oui c'est ça.

Laure : et dans le comité de pilotage, autour de la table, vous aviez qui ?

Marianne : les principaux opérateurs des collèges, l'éducation nationale, des communautés d'agglomération, des représentants de la politique de la ville, et des personnes des services de cohésion sociale des mairies, puisqu'il y avait plusieurs communes, des services jeunesse...

Laure : ça fait du monde autour de la table pour travailler, pour rassembler tout le monde et être sur la même longueur d'onde.

Marianne : sachant qu'au départ, on a écrit le projet à plusieurs mains. C'est-à-dire qu'il y avait un projecteur, et tous ces gens autour de la table, là, on a écrit ensemble. Et ça s'est bien passé. Mieux que j'aurais pu le penser. Tu vois ? Non, non, ça s'est bien passé.

Laure : vous êtes partis avec une feuille blanche et vous avez...

Marianne : ben on n'est pas parti avec une feuille blanche, parce qu'on répondait à un appel à projet, donc il y avait un cadre de questionnement, voilà. On a rempli les cases ensemble, avec ce qu'on voulait et ce qu'on espérait pour démarrer l'action.

Laure : vous me parliez d'un constat de terrain ; donc en fait, vous avez allié un constat de terrain avec un appel à projet ?

Marianne : tout à fait. Saisir les opportunités, ça fait partie aussi de ce qu'on sait faire. Sans être opportuniste, je précise quand même aussi.

Denis : non non ! Non non non c'est pas du tout opportuniste.

Marianne : non, c'est à visée de développer des actions pour nous. L'action répond à un besoin.

Denis : face aux réalités et aux besoins qu'on comprend, qu'on pressent, qui nous sont exprimés, bah, si on veut réussir à ce qu'elles soient opérationnelles et à les créer, bah c'est le nerf de la guerre malgré tout. S'il n'y a aucun bénéfice financier, c'est juste qu'il faut qu'on arrive à les faire exister. Et pour les faire exister, il faut du personnel, et du coup, il faut le payer. Mais je voulais... Par exemple, c'est intéressant ce que vous dites sur le constat qui est allié aussi avec une opportunité. Passerelle, où la

succession de passerelle, c'est ça aussi. C'est plusieurs constats de fait d'éducateurs qui ont dit – par ce qu'on a aussi des groupes d'analyses de la pratique ici – et plusieurs fois, les éducateurs, ils disaient : mais, on a des gamins, ils sont dans l'obligation scolaire euh, ils ont moins de 16 ans, mais on sait pertinemment qu'ils n'y vont pas. De toutes façons, le collège sait qu'ils n'y vont pas. Le collège, il n'arrive absolument pas à les faire revenir. Nous, on ne va peut pas être que dans le rappel à la norme et à la règle, sinon ça n'aboutit à rien. Mais en même temps, on s'aperçoit que si on aménage des choses, ils viennent. Mais en même temps, du coup, on n'est plus la réalité. Parce qu'on participe au fait qu'ils ne sont plus dans le collège. Qu'est-ce qu'on peut faire de ça ? Et du coup, il y a eu ce constat, cette opportunité, et puis on essaye de réussir à marier les choses, quoi !

Laure : et vous avez beaucoup de temps en équipe : vous parlez d'analyse de pratiques, de temps de débriefing, des temps institués ou ça se fait un peu de manière informelle ?

Denis : nooon.

Marianne : bah on est, on est en fait euh, le choix de pas avoir de local sur le territoire fait qu'on est toujours ensemble. Donc euh, c'est... il y a des moments pour se croiser, pour se rencontrer, on en profite pour échanger, voilà. Et puis on a aussi un système de mail interne qui permet d'échanger, de prendre des rendez-vous en commun, d'avoir une vue sur le calendrier du collègue euh... je pense qu'on a quand même pas mal d'outils de communication qui nous permettent de se rencontrer pour discuter, échanger. Voilà et puis souvent, il y en a qui viennent ici pour manger à midi, on discute, il y a des temps, voilà.

Laure : sinon, vous pourriez vous sentir un peu seuls, peut-être, sur un territoire comme ça, sans local à proximité.

Marianne : exactement.

Denis : et on a tout autant des temps formels, institutionnel, de discussions, que des échanges complètement informels, mais qui ont des résonances sur les déclinaisons formelles. Mais du coup, c'est vrai qu'on peut se dire, en fait, ils ne déconnectent jamais. Mais ça se vit bien !

Marianne : non, il y a des instants un peu plus, un peu plus marrants, drôles, parce qu'il y a besoin aussi de décompresser par moment. C'est des moments aussi, un peu, de lâcher prise. Il y a de tout, en fait. Mais l'avantage, c'est qu'il y a un centre névralgique au niveau de la prévention qui est là, en bas. On s'y retrouve tout un moment donné.

Laure : vous avez répondu à beaucoup de questions, c'est génial, mais j'en ai une en plus : qu'est-ce qui vous plaît dans ce que vous faites au quotidien ?

Marianne : moi, j'aime l'innovation. J'aime beaucoup ça. Le fait de pouvoir être proposant, être porteur d'idées. Euh, pouvoir les soutenir, améliorer notre qualité de service. Si je peux le dire comme ça, c'est un grand mot, mais je pense que je peux le dire comme ça aussi. Proposer, mais aussi aller chercher là où on pêche. Parce que je pense que à un moment, on pêche à certains endroits, et ça, il faut pouvoir évaluer.

Laure : c'est-à-dire, quand vous dites qu'on pêche à certains endroits ?

Marianne : beh, je pense que des fois on ne fait pas toujours les choses bien dans ce qu'on veut dire, amener, annoncer. Autant dans le public qu'on accompagne que chez les partenaires. Et du coup, il faut aussi reconnaître ça à un moment donné, on n'est pas parfait non plus. Donc prendre ce recul et puis, et puis de pouvoir en prendre conscience. Donc c'est ce qui me plaît. Et puis aussi, bah, on parlait tout à l'heure de l'ordinaire et de l'habituel, eh bah en prev, je trouve qu'aucune journée ne ressemble à une autre. C'est vraiment ce qui me plaît. Ce qui me plaît c'est ça, c'est qu'aucune journée ne ressemble à une autre.

Laure : d'accord. Et Denis ?

Denis : moi, ce qui me plaît ? Euh, c'est d'avoir la possibilité et la capacité, de me sentir en pleine capacité de se dire qu'on a toujours des marges de progression. Du coup, voilà : de jamais se satisfaire de ce qu'on a réussi à construire, euh, de toujours essayer de faire mieux, et de faire mieux. Et euh, et d'avoir la possibilité de dire... euh, ça rejoint ce que dit Marianne. Là, on n'a pas été suffisamment bons. On n'est absolument pas dans une intervention sociale ou en bois, où on dit : il faut surtout dire que vous avez été bien. Non, on a le droit aussi... On n'est pas sur une obligation de résultat. On est sur une obligation de moyens. Donc c'est à dire que, on doit garantir qu'on a essayé de faire, d'avoir usé de tous les moyens possibles pour réussir à tendre vers les choses... je vais y arriver... Vers ce quoi on voulait tendre. Après, on n'y arrive pas, on n'y arrive pas ! Et on l'évalue, on essaie de comprendre pourquoi on n'a pas réussi, comment modifier les choses.

Laure : finalement, vous parlez aussi l'innovation avec d'autres mots. Mais où allez-vous chercher... Un moment vous êtes bloqués sur quelque chose, vous dites là on n'a pas bien fait, il y a la possibilité de faire du neuf. Mais où est-ce que vous allez piocher vos idées et vos aspirations ?

Marianne : je trouve qu'on a une équipe super riche. Franchement, on a peut-être du mal à recruter, mais on a des gens qui viennent d'horizons culturels euh, qui ont baigné dans des univers professionnels différents euh, qui ont des parcours scolaires différents... ça amène une richesse, je trouve qu'il y a des échanges... Il y a toujours quelque chose qui sort, quoi ! Et puis, et puis l'implication. Je trouve les gens impliqués. Voilà. Comme une forme de militantisme dans le travail social, en fait. Je parlais de don de soi tout à l'heure. Je trouve que la prévention, elle implique ça. Elle implique un moment que, bah tiens, le jeune il a rendez-vous tel jour, je ne travaille pas... ben, je vais y aller. Si je suis disponible, je vais y aller. Et je trouve qu'on a beaucoup ça au service. Des gens engagés.

Laure : vous vous sentez militants ?

Marianne : moi je me sens militante. En tout cas, dans l'envie d'œuvrer, de pouvoir participer, contribuer à la construction d'un projet, qui soit celui de la prev, et celui des personnes qu'on m'accompagne globalement, quoi !

Denis : oui, c'est tout à fait ça, c'est euh... alors, dans cette richesse, en fait, ce qui est bien, c'est qu'il y a souvent du désaccord. (*rires*). et... et pour moi, c'est souvent dans le conflit positif qu'on construit le mieux. Par le désaccord. Et donc, on a cette chance d'avoir beaucoup d'avis contraires, et on peut construire. Tant qu'on s'assure que ces désaccords n'empêchent pas le dialogue. Mais oui, c'est ça qui est ressource quand on veut réajuster les choses, et qu'on manque de matière pour évaluer les choses, bah on requestionne. Le territoire, les publics. Il faut considérer que c'est eux qui nous mettent au travail. Je pense qu'on se doit d'être déjà humble envers les gens, il y a des personnes qui nous mettent au travail ; et puis on a un devoir auprès d'eux. Donc il faut avoir ce souci permanent de questionner ce qu'on fait. Et la ressource, on la directement auprès des personnes avec qui on travaille. C'est important.

Laure : je reviens à mon observation initiale, et au fait que cette démarche que vous appliquez avec les jeunes mériterait d'être étendue à l'ensemble de la population (...)

Denis : mais je vois ce que vous voulez dire. C'est-à-dire qu'il y a, dans le fait d'aller sur le territoire, être dehors, souvent c'est à destination d'un public bien ciblé. D'ailleurs, les personnes qui travaillent dans ce genre d'intervention, souvent, leur mission elle est mentionnée sur le dos de leur blouson. Donc vous avez telle fonction, tel machin, alors que nous, on est méconnaissable.

Laure : pas de blouson.

Denis : non non non, surtout pas.

Laure : vous êtes juste connus comme le loup blanc !

Denis : ouais voilà. Surtout pas. On ne s'est interdit absolument pas d'aller à la rencontre de qui que ce soit. D'ailleurs, même des personnes qui arrivent tout nouvellement à la prévention spécialisée, on leur apprend ça : ne t'interdis surtout pas d'aller rencontrer qui que ce soit. Même si ton intervention éducative, effectivement, c'est les jeunes de tel âge à tel âge, et, ouais ! Va voir aussi tel habitant qui est dans le coin de la rue, va voir le commerçant... Essayer de connaître sur le bout des doigts le territoire dans lequel tu intervies. En gros, tu es celui qui doit normalement connaître tout le monde. Il n'y a pas de public cible dès le départ.

Laure : et vous me parliez d'une grille d'observation au début. Il y aurait moyen de voir à quoi ça ressemble ?

Denis : bah oui !! ... Alors ici, on a eu deux approches. C'est-à-dire qu'il y a une paire d'années, il y a eu une première approche vraiment ethno sociologique et accompagnée avec une ethno sociologue.

Laure : par le biais de l'APSN ?

Denis : non. À l'époque, on était dans une autre asso.

Marianne : après, on a eu une approche sociologique aussi. Et puis là, il y a l'approche plus APSN.

Denis : voilà. En fait c'est l'APSN, qui a établi vraiment un travail de démocratisation de l'exercice du diagnostic. Donc, qui a créé une plate-forme, euh, ouverte.

Laure : ah oui, M. m'en a parlé, diagnostic-territoire...

Denis : c'est ça. Et ça permet, alors, on va prendre l'exemple de quelqu'un qui arrive euh, depuis peu à la prévention. Au travers de ces grilles, le but n'est pas de remplir des cases pour remplir des cases. Le but, c'est d'essayer de classifier pour avoir le plus possible une lecture fine de compréhension. Donc d'abord, de partir de quelque chose de factuel, dans l'observation et dans l'écoute, en résonance de notre boîte à émotions et de notre boîte de compréhension, qu'est-ce qu'on en comprend, et comment est-ce qu'on peut globaliser les choses. C'est ça qui est important. Après, la grille en elle-même, elle n'est pas révolutionnaire. Ça permet juste d'avoir un guide pour ne pas se tromper est vraiment ne rien oublier.

F : et c'est aussi une protection pour l'éducateur qui arrive, tu vois. Parce que tout à l'heure, on parlait de l'offre relationnelle qui précède la demande. Celui qui arrive, il a envie de trouver sa place, et il va dire : je vais répondre, je vais répondre. Ce n'est pas ce qu'il faut faire. C'est la tentation de justifier un peu la qualification, le recrutement, etc. Mais nous, ce n'est pas ce qu'on veut ensuite, dans l'immédiat. On veut qu'il incarne sa posture professionnelle, qu'il sache le faire, et que seulement après, ils puissent répondre de façon adéquate aux demandes. Donc il y a tout un processus pour incarner ce profil de poste. C'est du savoir-faire, du savoir être, des compétences, quoi !

Denis : les grilles d'observation, pour moi, ils ont fait vraiment un travail intéressant. Il permet vraiment d'avoir des bons supports ouverts à tous, euh, de classification de ce qu'on observe. Et ils ont vraiment fait un travail pédagogique sur les postures. De permettre à la personne de savoir dans quelle posture il est quand il exerce son travail de terrain : est-ce qu'il est sur l'observation dissimulée, non dissimulée, participant ou non participante euh...

Laure : il y a ça sur le site aussi ?

H : oui. C'est décrypté. C'est vraiment très bien décrypté.

Laure : je vais aller regarder ça. Est-ce qu'il y a quelque chose d'important pour vous, sur votre travail, qu'on n'a pas abordé et que vous voulez rajouter ?

Marianne : on en a dit beaucoup... C'est le lien avec l'aspect communautaire au sens large, voilà. J'ai pu percevoir un petit peu plus dans notre conversation de ce mot-là, qu'il ne nous vient pas à nous de fait. Pour nous, c'est quelque chose qui est complètement logique. Et du coup c'est bien d'avoir ce recul là pour moi. De pouvoir identifier, de dire finalement, on est dans ça.

Laure : oui. Mais en fait, vous avez construit par l'expérience, de manière pragmatique, ce qui marche et ce qui ne marche pas, et puis on y va, quoi ! C'est un peu ça. Et finalement, il vaut mieux partir comme ça que de partir de modèles... Le but n'est pas de vous classer dans du communautaire autre chose. Mais il me semble qu'ici, on est vraiment dans cette démarche-là.

Marianne : alors qu'est-ce qui nous autorise ça ? C'est une autre question, et je ne sais pas si dans vos recherches vous avez pu explorer.

Laure : il me semble ce que c'est la question des marges de manœuvre dans le monde associatif (...), il y a peu d'acteurs qui ont aujourd'hui cette liberté. J'espère que vous parviendrez à la conserver. À la défendre.

Denis : pour l'instant, on a encore cette possibilité, parce que dans une grosse majorité, pour les trois quarts, notre intervention est quand même financée par le département. Dès l'instant où il ne sera financé que par des appels à projet, c'est là où je pense qu'il faudra se questionner.

Laure : c'est au titre de l'aide sociale enfance que vous êtes financés ?

Les deux : oui

Denis : c'est une compétence du département, mais ce n'est pas une compétence obligatoire.

Laure : et pour l'instant, vous n'avez pas été inquiétés par les réductions budgétaires du département ?

Marianne : si quand même....

(*rires*)

Denis : qui vous a parlé de ça ?

Laure : on a des partenaires de terrain (...).

Denis : je n'ai pas une lecture fine sur le budget des autres. Mais ce qu'il y a à noter, c'est qu'on a quand même eu des baisses budgétaires, mais nos actions et compétences hors prévention spécialisée n'étaient pas financées par le département. Elles n'ont jamais été financées par le département. Donc c'est-à-dire que, pour d'autres associations dont les actions spécifiques, qui sont imbriquées dans la prévention spécialisée, mais qui ne sont pas de l'intervention, rien que de la prévention spécialisée, eux, ils étaient financés par le département. Et le département a dit stop. Alors que nous, les actions comme passerelle etc., ça n'a jamais été financé par le département. On les a financés sur les communautés d'agglomération, sur la politique de la ville. Pour l'instant, on arrive encore à les faire vivre. Donc de fait, effectivement.

F : on est aussi dans... et à chaque fois, on tire aussi nos profits de constats sociaux inquiétants. C'est ce qui m'embête fondamentalement dans la chose. En fait, il y a une fracture territoriale entre Lille, et l'arrondissement du V., et le département souhaite doter notre arrondissement justement, au détriment

de Lille. On est sur dotés. Et ça aussi, ça nous a aidé à avoir un projet plutôt constant. Sur ces deux dernières années. Parce que ça été plutôt ré-attribué au secteur de V.. Puisqu'on ne nécessite, étant donné qu'il y a des endroits du coin où il n'y a rien : pas un intervenant social. Rien du tout, quoi.

(...)

Marianne : De toutes façons c'est le souhait [du département], ici, c'est d'avoir une asso par territoire, et de ne plus avoir de multiples associations de prévention. Nous ça nous gêne pas parce qu'on était les seuls au départ. Sur Lille ils ont créé des regroupements. Ça se passe plus ou moins bien, mais bon c'est leur tambouille quoi ! Mais bon, ils ont créé des groupements ensemble, et maintenant ce sera une asso de prev par direction territoriale.

Laure : et toutes les assos de prev sont affiliées à l'APSN ? Vous parliez tout à l'heure d'une autre à laquelle vous étiez affiliés.

Denis : non, je peux pas vous le garantir. Et c'est pas une obligation d'être affilié à l'APSN. C'est vraiment un centre de ressources !!

Laure : donc vous êtes adhérents.

F : voilà c'est ça.

Denis : et après il y a une organisation nationale à laquelle nous sommes affiliés, le CNLAPS. Ils ont fait d'ailleurs un très bon guide sur l'aller vers, le travail de terrain, le travail de rue, ça s'appelle le guide méthodologique international du travail de rue.

Laure : parce que l'équivalent au niveau international de ce que vous faites, ce serait le travail de rue ?

Denis : oui c'est ça oui !! Ouais !

Marianne : nous on a eu la chance de participer à un colloque des travailleurs de rue dans le monde, c'était génial. C'était génial de voir comment on faisait de la rue, en Amérique tout ça... et de voir tous les intervenants qu'il y avait et de voir leurs propres pratiques dans leur territoire, avec leurs spécificités... Moi ça m'a plu ce colloque. C'était il y a quelques années. Mais cette rencontre elle était vraiment bien. De voir qu'on a des homologues un peu partout dans le monde aussi, c'est...

Denis : et du coup il y a un centre de réseau international qui s'appelle Dynamo. Le siège est à Bruxelles. Et d'ailleurs dynamo a piloté l'écriture de ce guide, et donc avait trouvé une délégation nationale, dans chaque pays adhérent et qui voulait participer à l'écriture de ce guide, nationalement en France ça a été le CNLAPS, dans d'autres pays, ça a été d'autres antennes. Et donc ils se sont tous associés en même temps à l'écriture de ce guide. Donc il y avait le Congo, l'Allemagne, l'Angleterre, il y avait le Canada...

Marianne : il y avait l'Amérique du sud mais je sais plus quel pays.

Denis : Colombie ou je sais plus... Et ils se sont dit, on va essayer de faire quelque chose qui nous rassemble dans la méthodologie du travail de rue. Et l'approche communautaire du travail de rue. Et ils en ont fait un document de 80 pages, qui est super classe à lire.

Laure : il faut que j'explore ça aussi alors... Et pour les français, il y avait la prév, il y avait d'autres domaines qui étaient représentés ? Comme travail de rue ? Tout ce qui est médiation sociale...

Marianne : je me souviens que de la prev... moi il me semble hein.

Denis : oui il y avait que la prévention.

Laure : parce qu'il y a quand même pas mal de nouveaux métiers... je pense à la médiation sociale... Il y a des agents de nuit, tout ça...

Marianne : ben c'est ce qu'il parlait Denis, tout à l'heure. Des gens qu'on peut rencontrer nous en faisant du travail de terrain, qui sont identifiables. Pas maintenant, mais avant on était un peu les seuls quoi. Les agents des transports en commun, les médiateurs de tranquillité publique, euh... Tout ça. Il y a des gens qu'on identifie maintenant, parce qu'ils sont identifiables ! Mais que on, avant, on les voyait pas : on n'était vraiment que nous, dans la rue !!

Laure : est-ce que vous savez de quelle branche professionnelle ils sont ?

Marianne : bah ils sont formés par des agents, des associations autour de la médiation quoi ! Mais quand c'est difficile, l'autre fois – j'ai une anecdote parce que c'était super marrant, y avait les éducateurs qui faisaient du travail de rue, parce qu'on le fait à la sortie du collège, ça nous arrive. Et ils se sont faits toper par la police municipale qui leur a demandé ce qu'ils faisaient là... Pourquoi ils bloquaient là, pourquoi ils étaient stationnés, mais euh, papiers etc... Nous ça nous fait rire parce qu'on s'est retrouvés plein de fois dans des situations comme ça, un peu cocasses, et c'est... Alors que... « Depuis quand vous êtes là ? ». Ben on est sur le territoire depuis un an, c'est la première fois que vous nous voyez euh... ? On est là tout le temps, on fait la sortie tout le temps, et ce jour-là ils les ont euh...

Denis : ils ont peut-être mis un an à les interpeller hein ?

Marianne : peut-être ils les surveillaient depuis un an.

Laure : mais du coup vous passez incognito.

F : mais voilà, c'est le genre d'anecdote, cette façon particulière d'être sur le terrain avec des représentants d'autres cultures professionnelles.

Laure : et il y en a de plus en plus !! Vous allez chasser les jeunes.

Marianne : Bah effectivement, ça c'est pas faux. La fuite des jeunes parce qu'à un moment donné le territoire est occupé par un autre représentant public, là je suis d'accord là-dessus.

Laure : et vous pensez que le gilet...

Marianne : l'uniforme.

Laure : l'uniforme fait fuir.

Marianne : franchement, ça fait fuir.

Denis : il y a une forme d'intervention de travail de rue sur une des communes où nous on intervient, c'est des adultes relais qui existent dans d'autres territoires hein. Donc ça va, eux ils sont pas, ils ont pas d'uniforme, ils ont pas de veste, ils sont... Ben là, sur la ville de B., un qui est habitant, une qui est habitante, et une personne qui est carrément extérieure à la ville.

Marianne : ce qui est plutôt rare.

Denis : oui ouais. Ce qui est plutôt rare. Et ce qui est intéressant, alors, dans cette commune où c'est fait, on est vraiment dans la préoccupation d'aller à la rencontre des jeunes pour, en proposant des dispositifs

du droit commun. Donc il y a une sorte de mixage intéressant, et donc du coup, là, on s'autorise à faire des temps de travail de terrain, lorsqu'il y a contact, rencontre avec des jeunes, voilà : moi je travaille là ; moi je travaille là, moi je travaille pour telle ou telle mission... ; donc ça permet de faire un mariage intéressant.

Marianne : quand c'est possible quoi. C'est bien ce genre d'initiative, parce que... on essaie de mettre en place, et c'est bizarre, hein... Parce qu'il y a des fois des craintes de certains corps professionnels. On peut citer les animateurs parce que c'est le cas – qui ont peur qu'on leur pique un peu leur job, et qui refusent ce type d'initiative, parce moi quand j'étais sur A.. On n'a pas cessé de demander est-ce qu'on peut faire du terrain ensemble, ou des permanences ensemble, et c'est jamais arrivé. Il y avait toujours une mise en échec du process, quoi.

Laure : les animateurs rattachés à... ?

Marianne : un service jeunesse. De la ville. Et là pareil, ça se produit aussi avec les maisons de quartier où ils sont sensés faire du terrain avec les référents jeunesse. Pas moyen.

Laure : ils se sentent en compétition ou quelque chose comme ça.

Marianne : il y a une forme de... ce regard en chien de faïence, y a de la défiance. Je trouve. Alors euh, la mise en concurrence je pense pas, parce qu'on a bien perçu l'intérêt de bosser ensemble. Mais euh... Ou alors peur de piquer le public, je sais pas bien, y a un truc que j'ai pas encore perçu mais...

Denis : ouais... En fait, moi quand j'étais sur le terrain en centre-ville, moi j'en faisais souvent avec un animateur insertion. C'est un Agent ? Acteur d'insertion ? Tu sais les postes AILE. Je sais plus. Acteur d'insertion ; maintenant c'est les postes référents jeunesse. Et régulièrement, alors... On en était venus à un niveau de connaissance des missions de chacun tellement approfondie qu'on était en pleine confiance l'un et l'autre. Et on était sur un niveau de collaboration très intéressant, c'est à dire que moi je... Alors c'est pour une maison de quartier dans le centre-ville de V. qui a cette habitude de fonctionner, sans répondre aux appels à projet. Elle conçoit des projets selon ce qui est montré comme réalité. Donc c'est vraiment un principe qui est intéressant. En fait c'était un peu une symbiose, j'étais le petit poisson qui mangeait les aliments du gros. Moi je permettais de proposer à des jeunes qui avaient besoin d'adhérer à la maison de quartier, et eux, bon ils me sollicitaient si le jeune était d'accord, s'il y avait un besoin éducatif pour certains jeunes. Et donc, au final, on a convenu ensemble de faire du travail de terrain. Et en fait, ce qu'on a observé c'est que dès l'instant où chacun est en connaissance de ce que l'autre fait et ce qu'on est en mesure de faire, on se rend compte que les jeunes qu'on rencontre, pour eux, c'est clair, c'est simple et limpide quoi. Si nous on est au clair...

Laure : ça pose pas de problème.

Denis : ça pose pas de problème ! Et ça fonctionnait bien quoi ! Et là sur B., ça commence à prendre, et je suis vraiment ravi de ça quoi. Ça me semblait important. (...)

Laure : bon cela me donne plein de pistes et de choses à creuser de votre côté... (remerciements)

Angleterre:

Entretien avec Damian, community development worker

Huddersfield, Décembre 2018

Laure: Maybe you could tell me a little bit about yourself and what is your position... You work in the same company...

Damian: as Amal.

Laure: yeah, that I visited this afternoon.

Damian: yes that's right. Well the first story about this is that, er, my current role isn't around community anymore. I changed jobs about... about 4 months ago?

Laure: OK.

Damian: prior to that I'd been the community engagement manager at Kirklees Housing.

Laure: Community engagement?

Damian: that's right. But that's just a title. Essentially what I liked to do was that I used community development methods to improve that quality of life of people living on our estates.

Laure: OK.

Damian: Amal was one of the people who worked with me, so, one of my colleagues in the staff. So, so that was kind of my remit then. My remit now is not really focused on community work. It's focused on... It's a corporate role, so, focused on safeguarding and er, quality.

Laure: OK. Is it because. Amal told there was a change in April this year...

Damian: yes.

Laure: so it was around the same time for you, that you changed position?

Damian: yes.

Laure: so... safeguarding, that's standards and security?

Damian: well it's about safeguarding children from harm. It's also around safeguarding vulnerable adults from harm, and also trying to support people who experience abuse, to get out of their situation. It is a lot about quality and diversity and inclusion as well. And I think in the big city it's quite doable. It means they want me to do a training course in writing strategic action so...

Laure: OK. And how many people do you have in your team now?

Damian: I've got, er... one.

Laure: it's just you?

Damian: it's just me!

Laure: Amal said there were 22000 housing units. So... You are the one for 22000 units?

Damian: well I suppose it is a corporate role, so my role really is, make sure that we have structures and some staff available to meet that kind of er... it also means best-practice implementation. So yes, it's more of an influencing role.

Laure: OK.

Damian: I've had those roles before (laughs).

Laure: Yeah.

Damian: but, the community development role, that was more... That was very interesting.

Laure: let's talk about that!! Amal told me about it with great appreciation, she seemed to love what she was doing.

Damian: yeah.

Laure: so what was the idea of this community engagement team?

Damian: OK. I'll just say something about myself. After I left school, I became very involved in a number of, er, activities which are related to community development. All these were around community learning, and I was very impressed at the time by Paulo Freire and, er, I used to kinda work as a volunteer for about two years at a project that was called the Leeds Development Education center, so the O., it was very progressive in those days.

Laure: OK.

Damian: and, to essentially develop training tools that focused on parts of the world where there were issues and crisis, and suffering, like Apartheid in South Africa, and then we would go and deliver this, we'd do community forums. And we tried to kinda use that to get people to identify with some of the ethical issues, like issues of power imbalance, injustice, into their own context: how they're actually brought into contexts within their own settings. That's where Paulo Freire, his ideas kind of came in... So I was very involved in that, but I was also involved in... in lifestyle projects as well. So... I used to work in B., well I studied in B., community work, and I spent about 2 or 3 years of my life involved in something called, er, development projects, which really was a group of like-minded people, creating a lot of our own community development structures. Some of them were around creating our work environment. So we had a café, we had allotments, and we kind of served cheap vegetarian food for people. We had a wonderful model where we, we ran a restaurant for middle-class lefties, in the evening. And in the daytime, any profit we made out of that, we tried to provide cheap for low-income working-class inhabitants. Cuz it was quite a working-class area that we worked in. And the only thing is, we created our own curriculum of er, for people to learn whatever people wanted to learn and wanted to share. So but it was, it was driven by the participants, really, the whole of this project was driven by participants. We also housing some of the participants. So we've got lots of short-term housing that.. Actually some of it is still, 25 years later, 30 years later, is actually still in housing programs. So we kind of provided some 2 pounds affordable housing for people as well, in what was, I supposed, some kind of communal style environment. It was a great really experience, and learning around community development, how it could work, in a radical sort of context.

Laure: But was this all volunteer work?

Damian: well it was volunteer in the sense that we didn't make any money out of it. So er, if you were working at the café, you were paid with a card, so we'd get a meal out of it for your labour. But that was great, so nobody was making any money, it was, it was generally, the work was done but we didn't make any money.

Laure: so how did you... where did you live at the time?

Damian: I was, I was a student at the time, but a lot of other people were quite beat so they claimed benefits but also got quite involved in this. So many were using those skills to either set up businesses apart to get into mainstream work. Cuz it was kind of, really it was a good learning environment, it was all, we all did it together, there was no... There was no organization and very little hierarchy involved in it.

Laure: Yeah.

Damian: interestingly, one of the founders and guiding lights of our group, a guy called Roger Halloway, he's a lot on the news at the moment doing civil disobedience. Some, like, projects that he runs along environmentalism. Yeah after having retrated into organic farming in Wales, he's kind of made a come back.

Laure: Wow. And you were a student in Birmingham.

Damian: I was, yeah.

Laure: What university?

Damian: that was, er, Birmingham university.

Laure: did you study community work?

Damian: No I did a strange degree, a four-year degree where I trained to be a secondary school teacher.

Laure: Hmhm.

Damian: so I studied social sciences, but also youth and community work; a very intense four-year kind of course. So that was kind of... That kinda created my interest in community work.

Laure: it's in between pedagogy, social sciences... Very fitting.

Damian: yeah. It was, it was very anarchic in those days.

Laure: and was that 70s or early 80s?

Damian: late 80s, early 90s.

Laure: Ha. Late 80s. And it sounds like your volunteer activities shaped you up a lot more than your, er, studies.

Damian: yeah. Absolutely. Well funnily enough I found this group of people while I was on a placement in the same part of Birmingham, but on a very different project. I was actually coordinating a residents' association, er to enable them, to empower them to be able to er, to contribute to this urban renewal project that was going on at the time. So it was a very different kind of community development work I was doing ; It was very structured, very local-authority-led. I found this and of course I found this and I fell in love with this because it was wonderful and it was made up and...

Laure: Yeah and I think when you're a student these are things that talk to your heart a lot.

Damian: absolutely.

Laure: where did that take you?

Damian: well it took me on a kind of journey on er... advocacy and advice. I started in a community center. So I kind of er... I started, I worked as a volunteer in a kind of advocacy project delivered within the community. So, to enable people to understand their rights. So to kind of support people to do a range of things from... claiming the benefits that they're entitled to. And then from that I got very much into advice and advocacy. Social policy work? And then actually, I won't labour my history but I went

into Community Kirklees Neighborhood Housing, I was a quality manager. So I was in a corporate role. But right from the start I ended up being asked to caretake the community engagement team cuz I had experience in community work.

Laure: OK.

Damian: and so I had about a year when I was caretaking the team and managing and stopped directing. And er... They recruited a new manager, he was a great person, I worked very closely with him, as I retained that interest, that contact. And now, I had a team of bilingual or multilingual workers I managed as a part-time role. And that, that was a bit of a dead-end job really because the language skills that I had applied to community were very mainstream and very centered. So in order to protect their employment I kind of gave them the skills, and Amal was one of them, I gave them skills to work as community workers. And then I kind of shaped paths so that they could move in to the community team. And so they became part of Michaela's, of the community engagement team as it was at the time. But then when Michaela left we had lots of conversations about the community development work that we wanted to see happening, er, rather than let that work going to somebody coming and get away who might not have those community development values, I put myself forward to take that team on. That's how I've been managing them for 6 years.

Laure: OK.

Damian: so that's kind of history how I got there.

Laure: Yeah.

Damian: but interestingly, my team... I've been working on moving from very traditional supporting tenants and residents groups model, to a more community development based model, under Michaela's kind of management. But when I took it up, one of them chose to put the National Standards for Community Development on my desk, as a kind of clue that that was the kind of work they wanted done, that's how they wanted me to manage them.

Laure: That was a good omen for you.

Damian: yeah yeah were telling me that that was what they wanted from me. So... And it has been a challenge because er, fortunately for me, it's a challenge I need to succeed because the work I was doing was very valued by other partners. But I didn't think what came back; that I didn't manage to win a sufficient hearts and minds within the housing organization. Er... they don't value community development as a sound practice within the housing context. And where officers typically make decisions on behalf of people, and do things for people. So... For example, a typical practice within my housing officers would be kind of er... so based on a few community grown projects which were given to me to take on and support, which was disastrous, because what had happened is that housing officer had spoken to somebody and said, oh it would be really good to use that bit of land for some green project, they then made a kind of survey to people living in the area, would you be interested to do this? People said yes. And then they'd kind of like, gone ahead, brought people in, created the garden and said OK, are you gonna get involved in it or not? Because people haven't really bought into it, they are not gonna get involved in shaping that, in making the decisions about it, they were merely consulted about what they would like something doing. And then of course there was no buying in and those projects were failures.

Laure: Hmm.

Damian: Er, that's not good community development. Unfortunately in the social housing context, and it's probably true of a lot of local authority type of, sort of welfare based activities, it's actually this very very typical model, it's, you find out what the community wants, you then commission, put it in place, people will come in to the space you invite them to, and we're very much into not creating invited places,

but going out to people, and kind of working in their spaces, and working with them to kind of coproduce what it is that they want to.

Laure: that was your vision from the start.

Damian: yes, that's the vision that... I mean for me, that... that really is how community development... in a non-politicized but nevertheless empowering way, should be undertaken. And there's a lot of jargon around this like not using the deficit based model, but very very simple is, er, if you want something to succeed, you succeed if the people that you're working with actually recognize the power and the value of the work you're doing. They won't do that unless they're actually intimately involved on what the outcome of the impact is that they want to generate, and have a say in the way they want to achieve that. If you throw that planning work into place without, without having them involved, the chances are like, your creative work is not recognized as a roadmap to where they want to go. And that, we have plenty of experience in doing precisely that.

Laure: so then you've had to change the culture, maybe not of the organization, but of the team that you... worked with.

Damian: yes absolutely.

Laure: how did you do that?

Damian: well, I think that the way we managed it was actually by getting to know them as a manager. I don't think we have really... The mainstream housing staff, we're very focused on performance, target-driven work. Er, they don't consider it a social housing organization's role: when we look at the bottom line, we're barely used to make sure people pay their rent. If people don't pay their rent they take punitive action to get them to do so. Er, you may refer them to the money advice team, to help them make sensible choices, but ultimately... er, the support is always around getting people to pay. Otherwise you don't meet your organization's agenda. So I went to, how do you actually get people to think in a different way to let go of that trend, perhaps a shared, shared collaboration, er.. It's quite difficult, it took me a lot of work. But as a whole, with our current workers, I don't think we've managed to get them quite on our side. And I think the middle management was a bit of the problem as well. Because I don't think the middle management believed in it and saw it as valuable... So therefore, trying to get their staff was quite difficult. And er, we were very good statistically. So, to give an example of a very powerful project that's really worked well... It worked well because of its simplicity. And er, and it wasn't radical, it was not Paulo Freirian...

Laure: (*laughs*)

Damian: there's nothing Brazilian about it. It started like this. The local authority had a community center on one of our estates.

Laure: OK.

Damian: typically that community center had not had a lot of interest.

Laure: OK.

Damian: so they asked one of my team if they would work with them to promote and rebrand this community center. So what my colleague did, her name was Sabrina, so what Sabrina did, is that she went to Kirklees college, which is like, further education college, to come and do some testing sessions of self-learning. And she was there at the time to kind of like find out which people expressed which interest in which learning. And she found a small group of women who were all professing interest in decorating cakes. So, as simple as that. So what Sabrina then did, rather than just saying we'll bring in the learning... It was actually... The estate was called W., in K.. So er, so as I was saying Sabrina found a small group of women, 3 or 4 women, who were interested in this. We arranged for the college to

come in a deliver a course, and Sabrina decided she should come and do the course with them, to build a relationship and things with them. And er, as the course went on and they became more friendly, she used her own community work skills to start asking them questions about their lives, about aspirations. And through that they kind of started to talk about things like their body confidence, and some things they would like to do about that and their well-being. So Sabrina was able to find partners to work with on that basis. But then they decided that they kinda wanted to run their own activities. So...

Laure: ha.

Damian: So Sabrina helped them to raise funding to kinda... that was essential for them to run their own group. Er, they then started talking about, now that they were more in control of that feeling of well-being, the questions were like: are there other things they would like to feel more empowered about? And they started talking about er, the relation they were having with their partners. Er, quite often their partners were going out early, earning, to put oney into resources. And they weren't happy about not having their own incomes. So, we then kind of er, talked about, what it would take for them to go outside and work. So we brought in some partners who could actually deliver work for them. And so, advice and guidance for them, to kinda make themselves more marketable. And also kind of like, some help to identify some core skills that they have like literacy and numeracy. And we were able to bring partners in to work on that, and also the number of women was growing so by then we had about 12 women. Er, they decided they liked learning so much that they decided they wanted to start promoting that in the community. So they then started for everyone in the community. And they thought: this is a bit of a women's circle, what can we do about the men. So they then started wondering what were the right courses for men, cuz they also had the idea that men weren't doing the repairs on the house.

Laure: OK.

Damian: they also liked to do the repairs themselves. So then we kind of like brought in another partner in learning, who worked around life skills. And then, it's been a big transformation for them when they actually decided they wanted to start a residential learning experience, based on college. It's a trade union, it's really wonderful. And er, we kinda had to support them to organize a weekend expedition. That caused a lot of trouble, we didn't expect it. There were lots of mutual dependencies between the women in the group and their, er, partners. Cuz some of them had really never left their husbands to cook a meal for themselves, so it was very very interesting to support them for them to be allowed to do so. They left meals on the table with instructions for their husbands. I mean, I know, from part of the stuff I was doing when I was a student as a community developer, it sounds like very very small change, but the actual experience for these women is actually very, very powerful. And, er, quite a few actually went again to find work. And many of them no longer volunteer because... Er, I think one woman who started cake decorating is now a pastry chef. And that's been her journey from this. And the thing that makes the community valuable, is that on one frame you look at it, things are kinda like people live in a community, er, they've identified training needs, that are not really very different from the kind of learning needs that an organization with this agenda might have identified for them. The aim was that they identified these things for themselves.

Laure: and you give them time to identify these.

Damian: that's right. At the time I was getting, you know, my director coming and saying: Damian, we organized a group with all kinds of people in it for you. And I was able at that point to say... Cuz I had a good, mature relation to him... That's not how I do things: So... This is the values that the teams run to. Unfortunately, now we're in an environment where, er, the methods I use are, to quote my, er, the head of services, er, were too slow.

Laure: so from what I hear, you scan start with any kind of project: cake decorating, or hair dressing, or... Anything that interests people. And then after a while, like, they ease into work gradually. They've found the motivation, they've found the space...

Damian: exactly yes.

Laure: so if you don't start with work, there's a journey that takes them there... whereas most programs will do like, bootcamps for employment or...

Damian: That's... I mean... I've got my own, my own employment history.

Laure: Yeah?

Damian: At school when I was 18 I entirely messed up my A levels, I didn't have a clue what to do with myself. I once got a job and working in an office where the irony that I was too low, and someone rubbed it into my nose everyday, that these people get grants to the university and I wasn't cuz I messed around and I messed my A levels. Er, but the main thing about that was, I didn't want to end up being a white collar and doing this work for the rest of my life! Er... So I kinda got in and I, I became unemployed, and I filled my life full of volunteering opportunities. And through that I found the things that interested me, and not otherwise. And I did things when I was volunteering that nobody would have paid me to have done. It would have taken a long time. And so, volunteering was a wonderful thing, but the great thing about it, I felt empowered and in control of decisions about what I was gonna do and how I was gonna shape my... my, I suppose my career. And I don't now, that's how it worked for me so why would it be different for anybody else? Cuz at the end of the day, I didn't think I wanted a job, there were moments when I thought, I'd like to be a self-worker, a rainbow jumper or a driver or ... and those kinds of stereotypical fantasies. But really, what was driving me, was a desire to be in control of my desk... have a purpose I believed in, anyway, to be able to shape it. And er... really that was very powerful, very important. And there were important people on the way, and they were like mentors who have helped me in that... on that journey. That's why I'm so proud of Amal, and Sabrina. Because those two er, community workers really really got that. At the end of the day they were able to help people on their journey.

Laure: those people on your team, they were housing officers?

Damian: weel no they weren't, they'd been re-branded as... they were called community engagement officers. Amal was a community engagement officer until April.

Laure: Ahh. But what was their background?

Damian: Well their background was really... Well Sabrina was a community worker, and she really got it. Amal's background was a housing officer. So, who would support Asian tenants. I told her I cannot change the career that you have and the interests that you have, and language support, as I said earlier, was no longer something that was sustainable within the organization. So because I knew she had the skills in her to work as a community worker, I kinda worked with her to develop that aspect in her career. And er, and Amal, working for me, was a very very good community worker that had very very good values and principles. And as a team we worked with the national occupational standards for community development.

Laure: OK

Damian: er, that was part of the way that I did the performance management and kind of evaluated what didn't work for us.

Laure: OK. It sounds like your management only followed you up to a certain point. How did you... report to them in a way that they would keep supporting you?

Damian: well.... (pause)... Well there was an understanding that the work that I did with the community development work made a, made a valuable contribution to something called the early intervention or prevention agenda locally. So it's some things, the softer things that you put in place to sorta prevent crisis. So for us, one of the areas of work I am very passionate about, where my team and myself were

very very successful about, was at actually delivering, er... Experience for children only 8 to 12 years old. And we did that in a number of ways, that was missionary. And when we commissioned as part of that we would consult and involve young people in the provision that we put on; and we would work with their parents, er... But we also did a program over the the summer of, er, summer holiday play schemes. And the way we started is we, we ran them ourselves, and we've got a network of providers to come in and provide playing experiences actually.

Laure: Oh OK.

Damian: we recruited volunteers, well mainly parents but... from the community. And then what we did, is that we kind of worked between the playschools with those volunteers, and upskilled them. Provide them with the skills so that can run their own playschool to make sure of a quality of standards, and the standards were safeguarded. So we had quite a few play schemes that were large schemes really. But they were run anyway. We had the volunteers of course, skilled up and knowledgeable and competent to run their own place, and on really low-income estate. That's very powerful because what has happened of the last kind of decades is, this is very strange and if you could explain this to me...

Laure: (*laughs*) I doubt it...

Damian: but even though it's a well-known fact, mainly in Europe and in the UK but also in Ireland, that over the summer holiday period, because that's a long period away from school, the welfare that schools provide, the children living in poverty are, child poverty is exacerbated in that period. In Kirklees, er, our council will not put any provision in. They aren't directly delivering in the summer, er, and there's a niche especially for disabled children, it's very good, but they didn't really cope with the mainstream issue.

Laure: OK.

Damian: So funnily enough they commission someone over the Easter holidays, but there's nothing happening in the summer. So, my team stepped into that. We were... I worked hard, we were kind of responsible one way or another, we had 15 to 17 play schemes running over in the summer holidays.

Laure: OK.

Damian: on various estates. Some we actually delivered, some were delivered by partners, some were delivered entirely by volunteers.

Laure: Hmhm.

Damian: We just provided them the support and framework to do it. We brought lots of partners in to come and contribute to that. Lots of companies that worked for free...

Laure: I wonder how much margin do you have to make your own decisions.

Damian: Yes. At the time I had a lot, cuz I had a senior leadership team that would back me. I haven't anymore unfortunately, I changed two years ago and then things started to go downhill. But I had a manager who managed me, who, er, who trusted me. He thought I had the expertise that he didn't have, to kinda come up with an approach that worked.

Laure: OK.

Damian: er so when I came into post, we were running 4, what we called sullen schools, which I thought, I thought they were awful. There were some good things about them, but these were children living on poor estates, and er, there wasn't really any provision for them. And so what do we do? We create a pretend-school environment, a pseudo-school environment, and we get them to listen to police officers talking about respect. So when I came in, I was... The organizers really valued this, but... I did the first year with them, had a look at what they were doing, I didn't really, like, feel comfortable. But I had the

idea that we're producing something for children on our estates that actually sees them as the problem. And sees that as diversionary activities. What I wanted to see is that we just deliver play for children, because it's enriching, and there is an opportunity for them to develop really constructive relations with themselves, with peers, and with adults. Trusted adults. As professionals, but also as facilitators of play. And so, we went from being summer schools to playschools. It became, it became a summer play program. And er... and what I did, is that I kinda evaluated the impact this was having on those children, not through a really hard evaluation, but just through a lot of logical reasoning really. What are these children getting out of it? What are we observing, but in terms of how children are on the scheme, and input from parents. And what we realized is, children were coming out to the scheme and they hadn't had a break first! So one of the things that had changed was, we were not giving lunch, but we made sure that when they came, we started with a communal meal. And that had a really, really positive impact on their behaviour. These children weren't coming, like, full of sugary drinks and sweets they'd bought on the way there. They had a proper meal. And also, when we could we got the children involved in the preparation of the food.

Laure: Yeah?

Damian: well not all the time, it depended on the scheme and the facilities. So, er, we also invited the volunteers to kinda shape in the content and the approach played as well. So... Our policy insurance partner, which is the Youth Work Department in the council and of course we worked closely with them. They also have a trained community and youth worker. And I have not spent the last 20 years of my life being a play leader! ... to bring the activities in, to make sure it was all right!!

Laure: (*laughs*).

Damian: but like, for instance the idea to get the free logistics from the bus company, that came from one of our volunteers, who we invited along to our planning meetings. So some of our volunteers were like pseudo volunteers, with a lot of time, a lot of commitment and enthusiasm. We invited them to our planning committee. And so that... he used his commitment and his experience to over compensate, and also we worked with him to create his sort of local, er, fundraising organization?

Laure: yeah.

Damian: that directly funded and commissioned their own play work and invested in it. So now, they're completely independent of those. And there are problems, with the commissioning, they're not sort of an ideal commissioning. So I'm, you know I'm a little bit worried about favoritism there... often, like, picking the contracts that get the best value for money, er, not quality provision. So don't get me wrong... When you work in the community, you know you've got to take on board the fact that it's never gonna be perfect. Cuz you're working with people who you may want to influence, but taking on your mindset as professionals, but at the end of the day, unless you want to take them and make them your volunteers, and, er, and kind of like use your own bureaucracy to get control of what they do, which is not community development at all – it is a form of volunteering but it is not community development – then you've got to accept that things are not going to be done exactly as you had hoped or expected as a professional practitioner. It has to be... Are you, are you familiar with Hermeneutics?

Laure: sorry?

Damian: the theory of.. First of all the literary theory of hermeneutics?

Laure: Yes.

Damian: yeah... it's that idea of, like, the meeting of horizons. This is a very obtruse and difficult philosophy, or, like, literary theory. But it's the basic principle of... actually different groups of people have their experiences and histories: they bring all of that with them. It isn't trying to force and impose your professional standards, you should get their horizons, as volunteers working in formerly, to kind

of blend or meet with your horizons as a professional. And find the overlap, find where the horizons can, they can merge. And it has to come from, from that sort of very respectful posture, you know, as opposed to...

Laure: imposing something...

Damian: exactly.

Laure: interesting. I'll look into that.

Damian: that's really a kind of er... I'm... I'm very much like a magpie, I take things from different sources.

Laure: Yeah? Where do you find all these? Do you go to workshops or...

Damian: Well because I studied social sciences. It's interesting, like er... Michel Foucault, Jacques Derrida, I studied when I was at the university. Don't get me wrong – now that I've grown up a little, I don't find them quite so exciting as I did at the time.

Laure: then, I think, at the time they were widely popular.

Damian: very popular. When I was in college they were just emerging in the UK as popular, cuz semiotics in the United States, and Semiology within Europe, were just kind of like, ranking in to major universities. So at the time, to me it seemed like cutting edge exciting stuff. It was something beyond the Frankfurt, marxist theory. So, I was really into that the time. Marcuse and er... So when these came around they seemed like the next step in what was fashionable. But there are some idea that kinda got stuck in my mind.

Laure: Yeah. But it's really interesting when interviewing someone with a long experience like you... Perhaps if you had to train community workers today what would be the most valuable piece of advice you might give them? With all your experience?

Damian: I think the most valuable advice I could give them is... I think if you're a community worker, practicing value-driven community work - cuz not all community work is value driven – especially if it's, like, in a housing context, it's very rarely value-driven. Is driven not by the values of community work, it's driven by the values of the organization. Which are very different from community work practice.

Laure: They're not the same.

Damian: there are some overlaps, but they're different. If you're actually doing that, at the core of what you're doing, there's, you've got to have a model of empowerment. And that model of empowerment has to be practical. And flexible enough for you to be able to apply it to a variety of contexts. Because when I look back to my early years as a community worker and the things that excited me, they worked really well, with er... People who've been through the mainstream middle-class education...

Laure: I see.

Damian: and came out with radical ideas. But when you have to try to implement that way of thinking, that way of working, in the UK working-class context, it's, it's not easy, er with those ideas. You've got to find something simple. But you've got to start where people are.

Laure: so what happens if you go to that working-class community and start applying radical principles, what's the danger? What would happen?

Damian: the danger would be... if you're doing that in a funded situation, it's likely the funders won't like it. If you look back to the 1970s and the community action program, that, obviously, created quite a

legacy of distrust between the authorities and the community development, er, sort of like, practitioners. Which has never quite gone away, in spite of the recent attempts around er, asset-based community development, and the attempt to kind of like, er, create empowerment but without an analysis of power.

Laure: Oh, because you think that's what asset-based community development is?

Damian: I think so. To some extent. It depends where it's practiced.

Laure: Hmm. The notion of power, then...

Damian: yeah. I think if you look at McKnight and those, those theorists in the United States, er, I think there's a lot of radical principles in the way that they work. But er, when it comes to understanding power and inequalities, the role of the community worker may be to help identify how power works, and how some of the issues that are very local reflect, in fact, kind of hierarchies of influence and control. Er, I don't think that McKnight and Co are particularly interested in or very good at that. Er, they're certainly not like Saul Alinsky of something like that, who in his very different way, was, was very aware of that. I'm not sure I buy into Alinsky's, kind of, model of community practice, but, er...

Laure: but you recognize power as one of the central issues...

Damian: absolutely; and er, I certainly feel there is a role for that in community work. It's still quite an important dimension and something we need to work with (...)

Laure: so you were talking about value-driven community work. You mentioned empowerment.

Damian: yeah.

Laure: what would be the other values for you?

Damian: empowerment... And I guess this is where, when you work within a community with a group of people, you can start to look at issues such as power, that's really about understanding the value of being inclusive in the way that you set up your community structures. A lot of the work we do with tenant and resident groups, and one of the issues we've had with them traditionally, is that once they're set up, and once they get, they tap into resources, then they're quite happy to make it a closed shop. Er, and they... they will act as representatives, but they will actually kind of like, they will kind of gate-keep. They won't share information, knowledge, resources and activities in their estate. And a lot of that is really just conscious bias and prejudice, about not feeling comfortable around people who are not really... because of their... their particular life experience. It's not... for example I wouldn't call it racism, but there's racial prejudice that actually comes from not understanding the people, er, the other people within their community, they don't tend to contact me in terms of...

Laure: Amal told me about that, how sometimes you create a group and they tend to close, er to become closed group. But she didn't mention the race issue.

Damian: Yeah. No, that's what I use as an illustration. That's just one, that's just one dimension. I mean for instance, the number of openly LGBT in our communities who get involved in tenant and resident associations is not very high and that's just disrespect. I've had one group where somebody with a transgender identity felt very very uncomfortable with her role in the group because they wouldn't accept that she was a woman. Her former identity was, being a male. And so, there are issues like that, that really are not being inclusive, that really are not thinking about the consequences of acting like that.

Laure: OK.

Damian: er, it then can be as simple as where they were meeting. There used to be a trend a few years ago, that tenants and resident meetings had to be organized in pubs after the trade unions and the worker's party. I mean that used to be a real organizational norm. And nobody, for many years people

didn't really think about the impact it could have, for instance not being able to invite, er, members of the muslim community.

Laure: Yeah.

Damian: That you can see in a number of organizations. But maybe that... Maybe most... actually, holding meetings at times when people with children can't attend. You know, the para-dynamic today is very much around, you know, not understanding the needs of people with large families, with families with younger children.

Laure: Yeah.

Damian: So there is a wide range of issues around inclusion. And by exploring that, by exploring the way that people are included or not and from the resource – who are the custodians of your community – and from the networks – who you actually have contacts with, because networks obviously provide a lot of power in the community as well. You can often have a discussion or an argument about how that works on a borough wide basis or on a regional basis, or even a national basis, and so there's a real opportunity to do work around social justice, understanding that kind of value.

Laure: Hm. There's a lot of emphasis now in the US on intercultural community work. And I feel like the issue is everywhere in Europe but it's not a major concern... What do you think about that?

Damian: er... yes it's a massive issue here for us.

Laure: OK.

Damian: the er, the issue's become very polarized since er, since 9.11. Just like in France, you know, there's, suddenly, the muslim community went from the exotic others to the dangerous outsiders from the inside. The same social and cultural dynamic is kind of, is played out here. So... I think the situation in France is very similar to the situation up here, which is, it's really just grown from, kind of geographical origin. So obviously North Africa and certain parts of East Africa.

Laure: Yeah.

Damian: that's been kind of like the redundant focus of immigration, of post-colonial immigration. In our case it's South Asia, and it's kind of the post-colonial legacy – Pakistan, India, Bangladesh and so on... But it's the same issues playing on. The same issues about how do we work on their integration, on are we looking at assimilation. So I've done quite a lot of work around community cohesion work. And er one of the great issues for us locally as it is in France, is the issue of the Hijab of the Niqab, and the impact that has on the way the communities feel able to connect with, and include and involve them in the activities that they do. And that's er, very very instable. Every time that an incident happens globally or locally, all of those, kind of issues come into play and into view. And it's a big issue for us.

Laure: Yeah.

Damian: the issues of terms of intercultural is working with our, kind of various muslim communities in Kirkcaldy ; And kind of intergrating them into the working-class population. The working-class people are the most likely to come into contact with them as always. In terms of geographical theories, er, in the UK we did a lot of work around geography, er... urban geography, understanding certain immigration reception areas. (...) So... And I guess I... I'm not trying to create tensions as a community worker. Because you are recruited to be exactly one of those agents of the State, where people are seen to be the problem. Even though you may be arguing that from your value base, you don't see them as a problem, you don't talk about that estate, but of course that's why you're employed by them.

Laure: so it's not only about values and discourse, it's also about the people who employ you.

Damian: it is. But it's a tension. You know, the, the narrative, the discourse, is discordant. (...) Have you read any of the books written by er, Alison Gilchrist?

Laure: No.

Damian: cuz I love Gilchrist. (...). Alison Gilchrist has written a lot of books on community work and community development. And er, understanding community work theory. But her summary of er, community work practice and discourse with the UK will be interesting to you.

Laure: OK I'll look into that. Er, maybe just... Cuz I've been taking a lot of your time already. But... You recently you'd moved to another position? But what you really want to do is community work, right? Ideally?

Damian: er... well I would like to find my way back into it.

Laure: Yeah.

Damian: I mean the problem is that community development work at the moment, er it's not very well-paid, and funded perhaps. And again a lot of it is short-term contracts, and it's not helpful. But at the moment in terms of doing it as a profession, I keep an eye open for opportunities. However if I want to continue my involvement I may need to go back to thinking about what I do in my spare time and what I might be doing so...

Laure: so you might volunteer?

Damian: yeah!! Yeah...

(...)

Laure: Just one last thing, you said that community workers don't make a lot of money here.

Damian: yeah. I think if you look at... Er I wouldn't say that community are paid less than anywhere else in the world, but I just think it kind of, er... in the UK, that is probably the case in other places too, as a profession, community workers like to hide. It's not a very strong network of organizations. Er when you look at things like er, continuing professional development, there's not a strong CPD kind of element to it. The Community Development Foundation was trying at one point to play that role, it has not really received the support, the money... And also if you look at mainstream university education, community work has been traditionally delivered in two, two areas. One is as an adjunct to community work, so youth and community work. I believe from my experience but also from working with others at the university, it focuses very much on youth work first and community is secondary. The other area is in relation to health, in some social and health study courses that create a community development motto. That's very much driven by, by kinda health concerns. Like, patient models, at best a kind of more ABCD approach which took in very early on in the community health context.

Laure: OK. Youth and community work.

Damian: yes... The mainstream courses on Youth and community work, the main emphasis is on youth work. And that's because traditionally youth work as a profession has always been stronger. So for instance they're very strong at negotiating pay salary rate, professional developments ...

Laure: they're really two different professions here?

Damian: That's right. And yet they've been, they've been taught together. At the detriment of community work. (...) And seriously, a lot of people go through Youth and community work education, and all of their placements are youth placements.

Laure: cuz that's what they want to do?

Damian: yeah. But also it's easier to find voluntary sector and statutory organizations, recently at least, who could offer placements. And placements where they kind of base their standards of supervision.

Laure: Hm.

Damian: I mean it's a lot more challenging for me to supervise students from community work, er... in an organization like mine. Very good for someone who's running a youth work service, especially if it's a center-based service. But it's a lot harder to say, all right, that's your community, I want you going there and I want you to start making networks and find people who are interested in, er...

Laure: you could apply community work to youth.

Damian: we did do that but it was more challenging.

Laure: so youth work doesn't have that progressive dimension.

Damian: you can't say that youth work is not progressive because... I mean youth work and community work have one thing in common. It depends on who's, who's practicing it.

Laure: (...) Is there anything that you would like to add?

D: I think, just one thing I would really like to emphasize is that, institutionally, community work is not well-supported. Let's go back to quite a bit earlier, at university, the courses aren't there. So if you ask them for instance, when I took over running the team in 2012, Amal went halfway through community development certificate, and they could never finish that, because they could not find a provider of community development course that was in a geographical area that we could actually get. So if you looked at the area of the Penines, it was limited. And that's just a systematical problem. Er, I think the UK really needs some investment. Scotland may be a bit different, er they're more progressive, especially in terms of community learning they're more er...

Laure: So I heard.

Damian: right so Scotland is a good place. England and Wales are poor. Our universities, like I said, they don't support it. There isn't a strong professional body that can actually fight for the values and really fight for the interests of community work.

Laure: Owing to what?

Damian: lack of funding, lack of interest. It's not that community programs are lacking, they don't, Terry will tell you about the Big Local. They put a lot of money in, cuz it's a specific program, but where the money seems to be lacking, is in creating a really viable infrastructure to kind of support people in community development functions to support their development and to give them a voice and influence, to empower the community. I would be really interested to test my thoughts an assumption around that, but Terry is far more knowledgeable. That's my experience and my view.

Pays-Bas :

Entretien avec Tania, Sociaal Makelaar

Utrecht, Février 2018

Laure: thank you very much for the coffee.... And thank you for your time.

Tania: Did you get a chance to make an appointment with my colleague?

Laure: yes, I will see her tomorrow.

Tania: she works a totally different way than I do, but... still, a great way, but with children, so... She works with er... for the children's area, and I work more with adults. It's nice to have two different types of...

Laure: and from what I've understood some community workers work in community centers, and some work in housing. No?

Tania: ... no...

Laure: that doesn't sound familiar?

Tania: no. Well, each city has done it differently. I think it's the past last four years, there's been a huge change in Holland, and a lot of people, cities are doing it differently. Because we have our maatschappelijk werk, social work, at a different location. Er, and it's a different organization, while some cities, even near Utrecht, they have it combined, so... to work together it's really easier, we meet each other, we contact, or we use our different... in one big organization. So that's different.

Laure: huhuh. And some social workers do individual counseling while others work with groups?

Tania: yes.

Laure: it would be interesting to see other places and how they're organized. Can you just tell me a little bit who you are, and your background and your studies?

Tania: OK. Er, where will I start? (*laughs*). Er, I grew up in Indonesia, with Dutch parents, I'm adopted. They thought they would stay there for four years but they stayed there for 30 years. And er, then I went to college here in the Netherlands, by myself.

Laure: you parents were still...

Tania: working there!! And I had come to spend here summers, I didn't know what a winter was like! So... September 1994, I remember, everyone starting school after the summer, and the winter starts, then I just didn't know what I had to do – put on your jacket! But the sun is out! But it's cold! And leaves falling, you know, autumn... And I was calling collect call, and I said everything is dying out here, nature, I said my mum, and she said – no, that's autumn, and winter!! Didn't you learn that in the books? And I was like, yes, but this is real. So I had a hard time adjusting. And I went through physical therapy. And it was really nice and interesting, but after my second year I said, no, this is not what I want to do for a living with my life. But I wanted a degree so I finished.

Laure: it's 3 or 4 years?

T: 4 years of school. So I had a degree in physical therapy and I worked for one year, two years, but... I thought this is not really it. And so I did voluntary work, I taught Dutch...

Laure: full time or on the side?

Tania: no, on the side. To, mostly Maroccan men who did not speak Dutch very much. So I taught Dutch. And then the coordinator said: there's a job vacancy and I think it's for you! It's in the social work area. And I said, me, in social work?? So, but I did try and they wanted me. But this is different because it's

mostly with groups, and I had no social work, er, experience. So I worked with the elderly, and er... my manager, she said: you will be needing more new things, so you need to go to school, so she encouraged me to go to school. So I went and did part-time social work. Four days, and one day to school.

Laure: how many years did it take you to complete it?

Tania: 3 years.

Laure: because you already had a degree in physical therapy.

Tania: yeah.

Laure: OK. And when did you graduate in Social Work?

Tania: I think 2003?

Laure: OK so it's been quite a few years.

Tania: yeah! OK, and then I thought this is it! This is social work now, but I want to grow as well but I did different kinds of job after that. So I went, er... epilepsy funds, and I was organizing holidays for people with epilepsy, er...er, mentally disabled. And we had 250 volunteers and I had to match them, like, what does a certain person need and how can I match them with a volunteer for a holiday.

Laure: Is that considered community social work as well?

Tania: ah yes, yes yes. Also finding out the trips if they were suitable. Because you know, there are a lot of hotels, so is there elevator.

Laure: your whole job was organizing the trips for the people?

Tania: yes. It was a group holiday. But in the group of 20 disabled there were about 30 volunteers. So it was a big group going. Yeah. From children to adults. So it was very nice.

Laure: and it was an NGO?

Tania: a fund.

Laure: a foundation I see.

Tania: And then after 4 or 5 years I thought, OK. Summers, you know, I want to be free my summers so I decided to do more social work, but then more the one-on-one counselling. And then, especially with people who were mentally disabled.

Laure: And with a degree in CSW you can also do one-on-one counseling.

Tania: Yes. Some are very very broad. Some are very strict, because they say, we want you to have more of a degree in Matschappelijk social work. But they said, hey, you have experience with people with mentally disabled so.. That was OK.

Laure: and in other areas like child protection, could you have been hired?

Tania: no, that's too specific.

Laure: what would you miss?

Tania: oh, I found it too much one-on-one. I like it with groups but I also like it one-on-one. Because we were starting a new project here, and it's also one-on-one, but I also have the groups, so that's very nice. So after a while the organization where I worked for, people had to go to Buurteams. But I decided not to, I went to community work. So I decided to start working for M..

Laure: were they created at the time? Or did they exist before?

Tania: er, no only 2 or 3 years before.

Laure: OK, they're a young organization.

Tania: but people, many of them are coming from the old organization where I worked before. So I know already a lot of people.

Laure: what was the name of the...

Tania: Portes. So that was the big community work organization. It was called Portes. I think there were two or 3 in Utrecht. And then the local government, they wanted it to become smaller organizations.

Laure: all financed by the gemeente.

Tania: yes, and they wanted smaller ones. So the big three had to... so now we have 5.

Laure: why did they want that?

Tania: because they wanted us to be working more in the neighborhoods.

Laure: Oh, I see.

Tania: They said if you're too big, I guess...

Laure: and now they are doing the opposite. From what you've told me.

T: yes! (*laughs*) I think in every country they do this.

Laure: So could we say that your choice of community social work was linked with you experience, because you were working as one?

Tania: yeah. I did a bit of a trip to the social work one-on-one and I said no. That's not for me. I did it 3, 4 years and then I went back to...

Laure: Ok. And did you feel like your studies were necessary? That they have brought you something useful...?

Tania: yeah! Useful, yes! Because during the studies you go and look what area you want. Because you can also go and you, er, like the art and er..., that side, which I did not choose. I think there is also the sports side, I didn't choose, and I chose community, working in the community.

Laure: OK... So if I understand there is social work, a big group; then you have community and individual social work.

Tania: er, yeah, Maaatschappelijk werk, we call that. We also have SPH, which is working in housing with people...

(...)

Laure: and what did you choose?

Tania: CMV (*spells it out*). That's the more creative, er, creative side. We used to follow college together, with all the groups, and then we used to do a project where we could be mixed, and then the people from er... they would all say: oh no, it's not with « them », because they always are so creative. They were like that, they were always scared like that.

Laure: and then you spoke of art.

Tania: yeah it's also on this side.

Laure: OK, but you didn't go for art.

Tania: No, community. These are all different fields that you could go into.

Laure: OK... So you specialized in working with groups...

Tania: in the neighborhood.

Laure: and when you were a student did you have to take internship placements?

Tania: er, no because I did it part-time, to already work in the field.

Laure: OK. But you had projects? To do on the job?

Tania: Yes.

Laure: I'm trying to learn more about the content of the education because it helps a lot to know what you're supposed to know at the end of your studies...

Tania: and the content has changed already a lot. And I did it part-time so we were not even the younger students. The younger students, they had to choose a specific area to do and get a degree in; and ours is called social work. Because it was part-time. But I think now, it's called social work again. Because it's not...

Laure: like a generic social worker and then...

Tania: you choose your minor.

Laure: so now that you work here at M., can you tell me a bit about it?

Tania: yeah, so M. is in three parts. Yeah, we're in Northwest and West Utrecht. So that's the time when the local government said, OK you are only allowed two neighborhoods in Utrecht. So they chose, and then we chose Northwest, which is huge because it's this area. And it's west. L and O., this area. So we've got 5 organizations in Utrecht.

Laure: M. and 4 others?

T: so the people are very confused. Because we used to be 3 big ones, and that was OK because people would know – OK, I live in that area, and they've got, you know? And now there are so many different ones, so the people are confused. Which now brings the local government, Gemeente, they say oh, it's really difficult for us to know what you guys are doing because there are so many different ones. So... Their wish is that we become 3 again, or even one in the future.

Laure: Are there differences in the way you work with these organizations, or is it basically the same...

Tania: basically the same, yeah. And the gemeente said, because, you know once you were so big, you're into little, you know little organizations, but you are also getting the money for 4, 5 years. So every 4 5 years you have to re-apply for the new period.

Laure: I see.

Tania: and we're applying again now with every single organization – again, this year, 2018, to see where the money is going in 2019.

Laure: and then you list all your ongoing projects?

Tania: yeah, we're doing, we're doing.

Laure: does it go smoothly? Do you get the money you need?

Tania: no... Because they always go to less. They've already told us that they would like us to become one bigger group already so... But we have no idea how to do that?

Laure: do you know what the logic is? Is it just financial?

Tania: I think it's the methods. Becoming 5, you can get, you still the same methods, but you still work. Which I think is normal because you work according to the area, the neighborhood you are in. There's a lot of people in this area who have low income. While colleagues of mine in this organization, they work in an upper-class, you know, I call this the, the Bronx. And where my colleagues work it's more upscale (*laughs*). I say you guys are lucky!! You have money enough to do stuff!

Laure: you have community centers in upscale neighborhoods??

Tania: yeah. As well.

Laure: But do they do the same kind of work then?

Tania: no... very different style. I think it's more, er, they try to get the people to run a community center by themselves. So they have a lot of people working and bringing their laptop, and they have a nice cappuccino and... here we have poor coffee!!

Laure: so how many people work...

Tania: ... for M.? I think er, around 25 people working with the others, and then 15 working as er, administration and management. 25 to 30 would be colleagues of mine. And then 10-12 people, in management.

Laure: it sounds like a lot.

Tania: it's a lot, but considering that [the social work team] has 25 for just his neighborhood, er that's the difference, that's how we work. They only have for Ondiep, Ondiep has 20, 25 colleagues, and this is our organization for the whole city.

Laure: and your colleagues, they also have a degree in social work?

Tania: yeah I think most of them have community social work degree, but they are from the old-style. Some just have to be with groups, and just be the coordinator of the group – and not be the new style, sociaal makelaar style. So we went from community workers to sociaal makelaars. Makelaar, we call somebody who is selling houses. And we are social, so something social people. It's like I'm trying to, not really selling but connecting.

Laure: and who came up with that word? Is it something from M., or...

Tania: no, the Gemeente.

Laure: and what about about the « old-style »?

Tania: the old style used to be that you have community center, and in the community center you have a booklet, and you'd have different, er...

Laure: offers?

T; offers. Like a computer course, English, folk dance... Like we would have our folk dance here, and bingo... But the social makelaar, the gemeente said we don't want that anymore. They said you guys are spending too much time inside, er... the community center. We want you outside. Connecting people. We want their neighborhood to be changed, or who finds it is not safe or not nice to live in, we want you to talk to them and see if you can connect them to the right people, so that they do feel good, you know, safe, or that they would, you know, go somewhere, like the community center, to organize something.

Laure: so it's more outreach.

Tania: hm-mh.

Laure: and it sounds like you have two cultures within the same organization. Does it create conflict or is it actually a strength for you?

Tania: it should be a strength, but er... It's slowly getting there, but some people have difficulty adjusting, you know? They should go more outside and, just talk to them. Cuz sometimes you know, I feel like I just sit and have coffee outside, but... People talk to me! They go to the market... I just walk around and I talk to people and think... and they invite me to their house, like: come over and drink coffee, and... And it's, then I feel guilty that I drink too much coffee because I like coffee... no! It's because I listen to their story that something will start you know! That I can match them to the people, you know, ask them to come so we can start a new course or a new training.

Laure: And is this something that you are educated to do?

Tania: hm (*meaning no*).

Laure: so it's something that you learned on the job?

Tania: yeah, well, but it's more my character. (*laughs*)

Laure: yeah... Many questions, because it's really interesting...er, do you have a typical day? Like, what would it be for you?

Tania: well, it started off with the Gemeente telling us to do different kinds of projects. You do have your own projects, so you have, you know, stuff to, type of, administrative duties to do. But at the same time, you want people to meet each other you know, because of that project. Er, because of, er... Because I work with the elderly. And we have a project called « *Samen in stad* », together in the city. And er, but we call it « *Samen in het Z.* ». So, each neighborhood has their Samen. And, er, the reason we set this up is that the elderly can er, [widen] their network. So they know who they can ask sugar, or they know you who they can ask the newspaper. And they know each other in the city, because the gemeente says – or actually the Dutch government says, the elderly will have to live at home, and there are no more,

er, institutional care, they have to live in their home. Which also means, you know, they have to know the people who are closer to them and who they can meet.

Laure: of course. They need a support network.

Tania: yeah.

Laure: so how do you do that? Do you organize and facilitate these networks?

Tania: er... well we try to connect the people who need something with the stronger ones. Soooo... er, they can help each other in their area where they live.

Laure: so, basically, you have coffee with one lady, who says she has needs, and then?

Tania: and then I try to find someone else who lives nearby.

Laure: someone you know?

Tania: er, no! I meet them through asking other people. Because we have a lot of volunteers here, and they know a lot of people who... in the town... we have buurtteam who have a lot of people with depression, who need help, and we know a lot of people who are strong and who follow a course here, like the folk dance people, so I sometimes walk in and ask, look, I need somebody to, you know, drink coffee, and then do the administration, and then if you have time, just come to me and I will make you... [meet]. So it's always asking and trying to get people...

Laure: OK. So that's part of your project? To have elderly people working together?

Tania: Working together. And then, my colleague, she has another project where people... who really have nothing to do during the day, but they keep going back to their doctor, you know, oh I have a headache or... And then the doctor says, OK, but there is a community center, there's on Tuesday and Thursday a group that meet together, and drink coffee, and just chat, so, try to go there! So they come here, twice a week, and just to talk. Just like the old lady that kicked me, who I gave the bottle of water to, she comes here twice of three times a week. So she knows she has somewhere to go to, and... the group is becoming their own support network. Cuz once somebody's absent, they go: why is she not here? I'll go and check on her. So that's what we want.

Laure: and is there a community worker with them when they meet?

Tania: yeah, there's a colleague. And she's really strong in doing that. I like it that she's the one doing that strong... Cuz she's good in that. And then I go outside and continue. (*laughs*)

Laure: OK. Er, and from what I understand, some of the projects that you work on come from the gemeente, directly (you work for the elderly for instance); and there's also some projects that are more bottom-up?

Tania: yes, because er... er, I visited somebody, they live in an apartment complex with a lot of elderly, and they had a really nice, er, big area downstairs where they do a lot of activity, but nothing was happening. And she did complain, but she kept saying we don't know who is living here anymore, or we don't know where they are. So I said, well that would you like to do? And I said I could do something for them, like, so they could come here. But I don't have the money, or how could I do that? So I asked her, try to find someone else you know, who lives here, who you can do it together with. So it does not feel like, you know, you bear it on our shoulders. So she got two other ladies, so we called... they called themselves the Golden Girls, they have asked the gemeente for, er, to subsidize their project, er, and the gemeente wanted then to know what it is and what you do, and, and... because I'm helping them, the gemeente says OK, we're giving you some money, and er... they are now having activities. I think every week they have, like, a tea, er... at noon, and then they have their autumn activity where they make stuff together for Halloween, or for spring, or for Christmas. Er... so there are sometimes 30 or 40 people together in the area downstairs! So that starts again from people who live there. And they, now, they are happy because they say we know each other again, and we know why that older man is not coming anymore but we have to go to him and get up, and come together.

Laure: you've been working here for a while. Do you feel like you know people from the neighborhood very well?

Tania: yeah.

Laure: and they know you? They've identified Tania as a resource?

Tania: yes. Because, we are working a lot more with doctors and with their assistants. And they always say: your name!! When we say your name they're like « ooooh!!! Tania »!! OK!

Laure: how much of your time do you actually spend outside?

Tania: (silence). Half... Maybe half.

Laure: OK; so you said markets... door to door...

Tania: door-to-door... Also making an appointment. I just called a lady because I've made an appointment to go to her, because she wants somebody to go, to come visit her once in a while. But until she doesn't have one, I'll visit her. I'll just...

Laure: That's part of your job and you're paid for that?

Tania: yes... which is not really what I should do for a whole year, but really for the time being and I, you know, I hope I can match her with someone else...

Laure: incredible. So how do you tell the gemeente that you have done your duties?

Tania: well yeah... We used to have to... when we had all the courses in the community center, we always had to write down, like we had 20 coming, to the board. You know? But we have now finally got to the point where we tell the gemeente that it's more the process of what's happening to somebody, and what's happening in their life, which is not always from A to Z, it could be from A to B, back to A and then to D and... This is a little booklet of why we made it that way.

Laure: that was written by you?

Tania: my colleagues, yeah. So we are more telling them about the process, you know, our job...

Laure: and you feel like they understand and value your work? Because it's so hard to assess...

Tania: yeah, it is. But slowly, they do.

Laure: and even sometimes yourself you must wonder, well I'm having coffee but...

Tania: yeah, definitely. Sometimes. And then there's a lot of times when I won't see some people who are really active, and then what happened to them? And then something happened in their lives! So... someone passed away or moved to another place in the city. So I visit them and try to get them again to... do something, yeah? To become active again. So there you have the process going back again!

Laure: and when people ask you what you do in life, how do you explain your work?

Tania: I say that I am a community worker. But... Connecting people, so that their life is becoming a little bit better by doing something for themselves. Er, so that their free time, or you know, the time they have to spend, can be either for themselves, or to do something for someone else. Volunteer work.

Laure: « do something for themselves »...?

Tania: her, like the man who brought here coffee, he's been doing this I think... he's 88 now. No he's 80.

Laure: really!

Tania: yeah, he doesn't look like 80. Yeah he's doing this for 20 years!!

Laure: so he's a volunteer.

Tania: he's a volunteer. And then the ladies who are cooking today, cuz there's a group coming to eat, I knew them back in 2000 when I worked here! They're still doing this job! So that's, I guess, how we can also show people that they... then people start and they keep doing this because they feel good and they like it! They feel better helping other people.

Laure: and in the years that you have been working here, can you single out one project that you thoughts was really meaningful? For you and the community...

Tania: er... I think that that samen, samen in de stad, we had active... we had, er... How did that project start...? The doctors, they were giving us their addresses of people 67 years and older. So we had about

4500 people who received the letter, and in that letter they could cross that they would want somebody to come to them. But they could also cross that they would want to do the... er, the...

Laure: the visits?

Tania: the visits. Because you also have the 67 year-olds, 68. So we wanted to know, like, where are the ones who are not doing something but they do want to do it. So we had a group who's active, who just finished working, and we said who wants to do this? So they went out to visit people, er... I think we got 2% back, so it was not really a lot, but... But we were all happy, we said 2% is OK. Doctors were happy. So we visited – with that group, they visited the people to ask what they need to live independently, and what do they need. They need the supermarket close by, they want people close by, they... that, that was the goals.

Laure: so you use volunteers to assess the needs?

Tania: yes. And then the volunteers, they still wanted to be active with that project, so I got some of them now organizing er... information afternoons, about... in november we had one about Apotheek... what's apotheek?

Laure: er... pharmacie in French... Drugstore.

T: pharmacie. So they had information with the pharmacist, with other people. They learn about medication, and it was of course not specific about your medication, but... if you have heart disease it's better not to drink certain kinds of cheese, yeah, stuff like that? And where to put your medicine in... Cuz a lot of them said, oh, in my door! But the door is always open so when someone comes in... yeah, so this kind of information. And today we have, with that same group of volunteers, they are organizing er, and some political organizations are coming. Because we almost have the elections in March.

Laure: what kind of elections?

Tania: Gemeente. So they invited people from different political organizations.

Laure: because the elderly group wanted to have that information.

Tania: hm-mh, yeah. And that's nice, what they're doing.

Laure: and at the end of each information they ask what people want for next time?

Tania: and then we hope that people meet each other, and that they come with their own ideas. That's how we try to... And another of our volunteers, I matched her with someone from (pause)... Where is she from? Not Nigeria but an African country. A young mother, and er, she feels quite lonely because her Dutch is not well, she's got kids but the difficulty of how school works, so I matched her with an elderly lady who used to work at a school, so she knows about the school and... er, education... And so they are together now, and they are meeting once a week, and the lady brings her to the library, or to other places. So I like that!!

Laure: it makes a lot of sense.

Tania: yeah!

Laure: because otherwise she would go to see the social worker or...

Tania: yeah, or otherwise she would stay by herself and then... Problems. So school called me and said, would you have a volunteer for this lady, this young mother? And then, it would be to learn the language, and to see where she could go...

Laure: and that project with the elderly, Samen: was is your idea to work with doctors?

Tania: no, that was the gemeente. Because they would have the addresses. We would not know where to go. But the difficult part is, not all doctors in the city wanted that. So doctors said no! Because we're not giving out the addresses.

Laure: because it's confidential?

Tania: hm-hm. And we said, we do not want to see the addresses, as long as our letter is put into your envelope... But they said no, our team or our main goal is, this year, the youth! OK.

Laure: OK. Does that imply that, on some projects from the Gemeente, you don't have that much margin for action?

Tania: no... and then it's really depending on the Gemeente want something, but then the doctors want to have their own idea about their neighborhood, and er, the original idea was to visit people who had not been to the doctor for a year. Because then you would know, are those the ones that are active, and you know, they don't have something, or are those the elderly who are, er, trying to, er... they are... they maybe have something but maybe they do not want to go to the doctor.

Laure: I see.

Tania: but then our doctor, in this neighborhood, said no. If we do that, then you not even have half percent of the reaction. So we want to send the letter, but to all the elderly. So we said oh-oh... (*laughs*). So yes, every day we did a... there's some doctors who said no, they're not working with us. So, even with our five organizations, we have one person doing the project, it's very different when we come together.

Laure: oh interesting. Also because each neighborhood is different.

Tania: is working.. yeah.

Laure: and then you have to give up on the other 60% that did not reach the letter.

Tania: so we hope to do a... something like that this year, or next year.

Laure: OK, very nice. And from what I gather, your work is to coordinate volunteers to do the work?

Tania: yes, because that's what the gemeente wants us to do. The gemeente says we want people to participate, do stuff. You know.

Laure: do you know why?

Tania: (pause) so they would feel healthier, more active? Well, we know the areas that we work in are usually the families and the people who are, er... not good in writing and reading. So they always need help. Or people who are maybe mental ill problems, or who do not have a lot of money. So we find it very difficult, what the gemeente wants us to do, as we just work with volunteers. I guess we're like, well, some visits, er matchings that I made are very difficult. Because we know this elderly has quite some mental problems, or is becoming dementia. But you have to connect them with a volunteer, well the volunteer needs to be very strong you know! How to do this, how to do that... So it's difficult. But that's what the government wants us to do. The gemeente.

Laure: So... you'd say that there are maybe different levels of participation.

Tania: yeah, definitely. Sometimes they'll need a professional to er... like, help them and sit next to them. Cuz one out of 9 in Holland is low... cannot read and write well.

Laure: Wow!!

Tania: because er, my partner, she used to work in an organization for literacy. And one out of 9 is illiterate. That's not even the elderly, that's every one from a young age.

Laure: and when you say illiterate you mean no reading and writing?

Tania: er, I think 3rd grade. This is very young.

Laure: so back to participation – you seem to say in some areas it's possible, in other areas it's maybe more difficult...

Tania: because the Golden Girls I was talking about, er, so they, people... everyone in Utrecht is allowed to ask the Gemeente for er, for money for projects. It's called « initiative funds. ». And er, but you have to do that on the computer.

Laure: it's an online form?

Tania: yeah. So they are 80, they are 77, they are 82, yeah? So they're like, I can't do that!! And so I understand, so I do that for them. But then it always says, what's your email. And I ask them, do you have your email address? They don't have email. So OK, I'll write my email. Which I don't like, because

it's their project. So that's what we find very difficult. Because... even young ones. Young people do that, which I hope Jacobi will tell you about: they need somebody to write letters too, right?

Laure: right. It's not computer literacy this time...

Tania: no, no...

Laure: OK. Er, do you have other sources of funding than the municipality?

Tania: er... colleagues of mine, and they work more with children I think, well they... there is a big one I think, that's called Oranje, Oranje Funds? So that's a foundation. But they have other restrictions. But some projects go through that. Like, er... a colleague works with youngsters, like, 10 to 12. He's looking for a buddy, but the buddy is 14 years old, maybe 16. And... that project is funded through another...

Laure: another fund?

Tania: not the government.

Laure: OK. So most of your money... your job... it's the gemeente.

Tania: the municipality...

Laure: and for some projects you can ask others, if it's for the people...

Tania: the people in the neighborhood, yeah. Then another colleague, she's teaching for children how to use money. And they have I think a connection with the Rabobank. So. So that's what the government, or the gemeente wants us as well to do. Find other sources of funding. Which I think, you know, is great, but it's not our job. It's not our core. So we would love to have somebody working in our organization, you know, who's good in writing.

Laure: and you don't have that? Someone who writes grants...

Tania: no, no!! We have to do that ourselves. We used to!! But because of the budget cuts they took those people out.

Laure: Where are they now? Unemployed??

Tania: yes! A lot of people in that field, they are...

Laure: but they were community social workers as well?

Tania: no they used to work for an organization like us, and not in the workfield, but more in the admin level. And they were writing, you know, projects, grants, etc... But we do need them as well in our organization. To write, you know, and to show the gemeente what we do. We have to write that ourselves! Which cost me a lot of time because I am not a good writer...

Laure: how much of your time do you spend writing your reports?

Tania: er, I think we do that three times a year maybe, we have to report back.

Laure: Is it something extensive?

Tania: something big? yeah. We have to write parts and then somebody – I think our manager now – he does the extra tasks, the manager. I think she's compiling it.

Laure: it's a report of all your activities. How detailed is it?

Tania: No that much.

Laure: do you keep a weekly journal of your activities?

Tania: for some projects I do and I write even the hours spent with a person. So... I could also for myself see... Because they, we've just started a new project, with the doctors as well, and... doctors always write out prescription; but now there is, how we call it, a social prescription. So they are writing down: go visit Tania, because they have their... they have agreed... Because you visit a doctor, like 5 times this month now. But it's not really what we can do. It's more, you know, about what you feel and how you are, that you're maybe at home a lot and you're thinking, and... going to the negative thinking. So I as a doctor am now setting you out a social prescription, because you need to be out there with other people

so you feel better. Or you need volunteer work. Or you could do something for yourself, so you could go swimming, or...

Laure: so you see the doctor and you leave with a prescription for aspirin and Tania.

T: yes.

Laure: people do it? Come here with a prescription?

Tania: yeah! I just saw one today.

Laure: and what do they ask for?

Tania: well....that's quite new how we do it. So we are writing [*she shows me the table*]... we go outside to building, to go for a walk or to meet someone for a volunteer job, or a buddy... Or to do something for yourself, like singing, or.. drama... « G.. » is sports (swimming) and... Yoga, ballet, or to eat together. So that's our prescription. Social prescription.

Laure: so they have a special... All doctors have this paper by their desk?

Tania: well yeah. So there are two doctors starting to practice it.

Laure: (*reads from prescription form*) « Tania ».

Laure: Because the doctors also that a lot of people will just sit there, go, OK... I'll call tomorrow. So they say, would you like Tania to call you? And they say OK! I guess I'm actually scared to talk to someone. So I go call them. And then I make them... But the doctor says: Tania, I have no idea what you want to do with this person!! (*laughs*). So that's a social prescription. So we're trying that, it's a trial. Many cities already have that.

Laure: OK. And how does it work for you?

Tania: er... I think it's a lot better because they realize that there's a community center. They realize that you don't always have to go to the community center but there's so many little other places where you can do something for another, or for yourself. Or, er, help gardening, help out with school, for instance... People have gardens and they need, you know? You can do that in your own time, but you can do it, and you'll be outside. So a lot of people like it. People are already so far... you know, they have already spent so many times at the doctor's, and not knowing what it is. So they come from here. The first things I'm only doing is trying them to come to me, or... and slowly get them to... Of, so that's what you really like!! Hm, yeah. But that's complicated I would never do that. OK, let's go, let's go where we can do that. No no no no no. And so I say, let's go see, it's not that you have to do it, but that you know where to do that in the area. And you come with them. Cuz that's what they're always scared of, to go somewhere by themselves. They say hhhoooo! OK, I really like folk dancing but I have to go into that group alone? And I say no, I'll meet you downstairs, and I let them come the day before to see where it is, and then they come and I meet you downstairs! And we go inside together.

Laure: and that's not just for elderly people. That's for everyone?

Tania: everyone.

Laure: and aren't you afraid that you might get overwhelmed with the numbers?

Tania: yeah, so we are trying to see... That's why my manager said, you really have to take count of how much you do. If it's really many hours, then we need to find another fund with the gemeente.

Laure: and maybe have someone else working with you?

Tania: yeah.

Laure: and what do most people actually want, when you go to meet them?

Tania: er.. a lot want to either be in a group to do something, for the others or for themselves. But to see others. That's really what people want.

Laure: they suffer from isolation?

Tania: Yeah. You see there are lot of people coming in and out, to bring food or... to say hi, but they are not really...

Laure: people who are paid for it?

Tania: yeah.

Laure: but it's interesting, what I saw at the top of the prescription, I think it said welzijn or well-being, is that right?

Tania: yeah.

Laure: it's another approach of health?

Tania: yeah, so, the gemeente doesn't call that welzijn anymore, they say sociaal makelaar, but we used to be called welzijn. So that's, actually, the doctors are going back to the old style. Welzijn recept, prescription, while we are now called social makelaar. The doctors don't like that term (laughs).

Laure: OK. Would you say you work well with doctors?

Tania: I do. Doctors know me, and they call me, or their assistants call me and say: Oh Tania, we saw this lady, go please – go find her and... yeah, so. But my colleagues don't. Cuz they go: that's your job (laughs).

Laure: did you also work with other professionals in the neighborhood?

Tania: yeah, also with er, K.: that's the organization that, er, sees people and puts on the socks, er, or like, cleans them.

Laure: ah yes – like home care. To clean...

Tania: that's it. But not to clean, but those who are sick or ill or...

Laure: OK. So you work with them.

Tania: with those, a lot. Because they come to the people's homes. They say: the lady, actually, sees me three times a week, but I don't think she sees anyone else. So please, you know, someone else... yeah they call me. And, er churches? Because they usually have their morning coffees as well so...

Laure: I see. So you kinda refer people to them. But you also have coffee so... is it about giving them a choice?

Tania: yeah, like: is it closer? The church place or here? Cuz a lot of people live around, the elderly live around... what is it, army... The Salvation Army? Yeah. But I don't want to be associated with it. So I'd rather walk a couple more meters to your place... But I do work with the cuz others are like: OK!! Thank you for bringing me here! So I work with a lot of other organizations.

Laure: You are really at the heart of life here!!!

Tania: yeah, that's why we are called makelaar, because we are connecting. Always connecting.

Laure: but especially you from what I gather. In this team you are the connector.

Tania: yeah. For the adults. And my colleagues are... that's why we have this as our.. as our... (shows me something on her laptop)

Laure: oh it's on the web?

Tania: hu-huh. Because I am the social makelaar, but we also have the sociaal beheerde, and that's the colleague who's responsible for the... centers. Or is it, volunteers on Monday Tuesday Wednesday, you know, like..? That's the beheerde who does that.

Laure: er, so she coordinated the activities in the center.

Tania: not really the activities but the renting of the rooms, the er, yeah.

Laure: Ha, OK. She's a social worker?

Tania: it's a colleague of mine but she's a social beheerder. And beheer is more like... er, I will try to translate.

Laure: and she works with people, volunteers...?

Tania: others as well. Yeah so, she knows – well it's a male. But he knows that the service opening, you know the doors in the morning, and someone in the afternoon, or er..

Laure: I see. And could you tell me what kind of weekly activities you have here? You mentioned coffee...

Tania: er, eating, we have eating on Tuesdays and Thursdays. Er, we have painting. We have er.. gymnastics for older people. We have yoga, we have er, bingo.. And what else... We have two groups that come here, so they have something to do during the day. So they come and drink coffee. And on Tuesday, the Turkish lady that was here, she comes here, and there is a group of Turkish ladies who come and sew. They can use the machines that we have, I think we have 4 or 5 machines. Just bring their own stuff and make it, or if they have a dress to make, they help each other...

Laure: anyone can come.

Tania: yeah.

Laure: and like the yoga classes, it's all run by volunteers?

Tania: no the yoga, or the other, they have a teacher, but it's er... but we don't hire independent teachers, they're all...

Laure: so people pay them directly, when they come for class?

Tania: yeah, like 8 euros.

Laure: do you let them use the rooms for free?

Tania: no, the teachers have to pay er, a bit. Because it's open for the community. If it is something closed, like this is my own group, you have to pay more money.

Laure: and do you have a lot of rooms that you can rent like this?

Tania: yes.

Laure: are some activities run by volunteers?

Tania: yeah, like the... eating at 12:30 on Tuesdays and Thursdays, there's a... a warm meal, and those are volunteers.

Laure: it sounds like you have no trouble recruiting volunteers!!

Tania: Oh we do. Because I think the volunteers, er, are always asked more to do. Or they even, they come here and they say « I like this, I'll do that » but then they have more and more and more. And then I'm looking for new people. But they're scared, a lot of people nowadays, don't want to do something a whole year long...

Laure: like a commitment.

Tania: hmmm. They find it very difficult to do it aaaaall... That's what I liked about the Samen. The volunteers had to visit people, but they knew it was a set amount of time. For 4 months they could do that and afterwards it was finished. But some said, I like it, if tomorrow there's more I'll do those, or... you know? Like the one that I matched with a young lady, so there's a couple who are doing more. And then, then we find it that... it's quite a job also to be a volunteer. Because you have a lot of responsibilities, so some people don't want that.

Laure: but still you manage.

Tania: I try!! (*laughs*)

Laure: do you sometimes have to fill in for a volunteer?

Tania: I try not to! But it's sometimes difficult. Because a lot of elderly people will say no, it's OK, I'm used to the one that was coming, don't try to match me with a new one... Or they're like, 88 years old, and they say OK I don't want a young one, and I say, you know, I have a student who needs to learn. I'm trying to tell them and explain. But tomorrow I said a young one, somebody who needs to be in his 60s

and I said, it's not young for me!! but... So the elderly they're asking for a young one to visit them, so I try to connect them to a student! But if you're 80, maybe a young one is 60. (*laughs*)

Laure: and I see your enthusiasm, you seem to really love what you do.

Tania: yeah! It's really nice.

Laure: are there some things that you don't like so much about your job?

Tania: well, the thing is that I miss a lot of colleagues. I think we need more colleagues. This area is so big so...

Laure: you work 40 hours a week?

Tania: officially 32.

Laure: and?

Tania: I do maybe more 36... There are also evenings at work... And I can take the day off, you know, when I need.

Laure: is it your choice to work part-time?

Tania: Well I have a young family, so... It's good for me. I worked for 36 for a while, but that was not more money so I'm back to 32 for a while. But now, my partner is unemployed, so I would like 36.

Laure: so it's not really a choice. I see. Do you sometimes feel overwhelmed by all there is to do in the neighborhood?

Tania: yeah!!! There need to be more people, yeah, that would be nice.

Laure: and when you tell your manager that, do you feel like you're being heard?

Tania: oh, our manager, she understands, but she says this is it! We have to wait for the new five years to see how much money is coming.

Laure: and how do you see the future for yourself?

Tania: (pause).. yeah, sometimes I do feel like switching (*laughs*). It's not that I don't like the work, but because the Gemeente has ideas... and I think I want to work for an organization that is not dependent on money from the gemeente, but you know!! That's what I sometimes would love.

Laure: do you disagree on some points with the Gemeente?

Tania: well yeah, definitely. I'm like, their vision is totally different, It goes the wrong than that which we actually see at work.

Laure: in what way is it different?

Tania: er, I think the Gemeente is using very much the participation term, or social active, and I say stop! You know, people don't really want to hear that. I'm already happy when I see, you know, for some time, I see the same person back. And I go talk to them and I hope they come back again. You know? So they can, they can talk to others, you know, they're not scared of coming inside, you know? It's like, you know, you're marking: we've got 5 people participating. Wow. You know? I've got maybe 50 people participating but that are not to see, in their minds, in and what they do, in their neighborhoods...

Laure: And as a community social worker do you still think you can find employment in NGOs where you could still work differently?

Tania: it's becoming complicated. You need to know specific things about certain... publics and health. I could work at the buurtteam, cuz they always need a lot of people.

Laure: and you said early you could switch – what were you thinking of?

Tania: ideally... hm... I think I'd be working more for an organization working more with health, health, and the realization how important it is. A lot of people have low income and they are not healthy.

Laure: I hope you will find something like this.

Tania: it's already started a bit. But...

Laure: do you feel recognized and valued in you work?

Tania: Yeah I do feel valued. Because these people... er, I also live in the same area, which I don't mind because the work is, you know, it's not ringing their doorbell because they have a debt or... It's more how do you feel and what would you like to do. That's what, when I walk outside the supermarket that's what they tell me: Oh, I went to that place and that went very well, thank you!!

Laure: you never stop working!!

Tania: no actually, no!! (laughs)

Laure: Do you feel it makes sense to you to live in the neighborhood?

Tania: I think it's even better. Because people trust you, and they say OK; she's not coming from some upper-class neighborhood and coming here to tell us what to do. She's kind of one of us. Even if they know that I live in another kind of house, and not social housing – she's one of us. Well sometimes I make a decision to go grocery shopping somewhere else, OK; it's my day off so...

Laure: OK, so you feel valued by the people.

Tania: yeah, and it's special, because, my partner is a lady; so it's also special for people who like, oh, OK you live with a lady, oh that's OK. I don't bite or I'm not weird so... so yeah. It's good.

Laure: money is also a way to feel recognized and value. What do you think of your salary?

Tania: er... it's a bit underpaid. It's OK, if you have a two-income household it's OK. If you have one income... it would be... and then especially, the welzeijn receipt that I do, you know? That could mean a bit different payment, because that's a different style of working. So... We're actually not able to ask for raise because it's so... so... They organized nationally how much social workers are paid, and teachers are paid...

Laure: I see. And you part of a professional organization, union?

Tania: no. But there's a union. Just that, for information, or to know what's happening or...

Laure: it's a union of social workers?

Tania: no it's more general. Arbeid, I think workers union.

Laure: didn't there use to be a strong association of community social work in the 1970s and 1980s?

Tania: no, not anymore. I think it's all together with other social workers.

Laure: (pause): ... I think I've been around and asked quite a lot of questions... Is there something about your work that you would like to add?

Tania: well, the the the... we had a training called « presentje » training. To be next to somebody, and not to tell them to go to the right or to the left but to listen really, what does that person want? And even if he makes a mistake, well no not a mistake, something that you do not think is the real course, you know, you stay next to him, and I think that is what is the most important thing in this work. Really listen to what that person feels or wants to do at that moment. Not already having set out for...

Laure: when you say « we »... Was it...?

Tania: all of us. Yes, we had a training, and I think it's really important as a community worker. Presentje. Like presence method. (she writes down the name of the method)

Laure: when did you receive that training?

Tania: last year... maybe the year before, but 2016 or 2017. I think.

Laure: OK. And that was something new for you?

Tania: well there was a whole method that was new, but that's the way I work.

Laure. OK.

Informal exchange about social work in France

Suède :

Entretien avec Sofia et Ozlem, association Kulturum

Avril 2019, Gävle

Sont présentes pendant l'entretien:

- Sofia (parle anglais) et Ozlem (est traduite par Anna), de l'association Kulturum
- Lovisa et Anna, de l'université, qui m'accompagnent.

Le discours d'Ozlem est majoritairement à la troisième personne du fait de la traduction.

Sofia: so how do we start?

Laure: it would be really great if you could say, maybe, who you are. And then if you could tell me about what you're doing here maybe? And then we'll work on questions from there.

Sofia: OK. So my name is Sofia, and I have been working here, it's my fourth year. And I graduated from the university here in Gävle in 2015, to become a health promoter?

Lovisa: Or health pedagogy. I think that would be....

Laure: OK. Is it related to Social Work? Or is it....?

Sofia: it is, if you study public health. So it was my...

Lovisa: well you can see public health like, er, community worker, community worker in the health sector.

Laure: yeah. OK.

Sofia: exactly. So I came here when I had my Praktik. And... then... that was in 2014. And then in beginning of 2016 er, I began to work here as a project leader. Er, from this year I am the chair person.

Laure: OK. It's an NGO?

Sofia: yes.

Laure: with a board of directors?

Sofia: yes. Absolutely. And we are very equal.

Laure: so it's like a manager, chairperson?

Sofia: er!!! ah, here it's like a title, so if we've got someone, that person is chairperson. But we're very, very equal.

Laure: OK. But if something bad happens, then it's you.

(They laugh)

Sofia: Yes. But we're, in English I think, a very flat organization, so...

Laure: yeah yeah.

Sofia: and then what do we do? ... So we are, we would say, a meeting... a meeting place, a meeting spot, and we are... what we want, our main goal is that we want people from different generations, and ages, and cultures, er, to meet. And to create things, or to do things together. That is, er, the basic idea. And then we are constantly adapting our work to the people who come to us. So we have been here in Brynas since 2008, for 11 years, and the organization has been working with the groups from zero to one hundred years. Like, all ages. And er... But there are many nice projects. Everything we do is project-based, so far.

Laure: what do you mean by that?

Sofia: we need to apply. We have an idea, for example, but for this to be able to exist we need to apply for money from different organizations and... County council and...

Laure: so the municipality and... other financiers?

Sofia: yeah.

Laure: foundations?

Sofia: yeah.

Laure: so, private.

Lovisa: or there are also some public foundations to, and the public.

Laure: OK. But you don't have any continuing activity.

Sofia: no.

Laure: so it's short-term...

Sofia: yes, we use only project form.

Lovisa: but you have some basic money from the municipality.

Ozlem (translated by Anna): we've been getting it for five years, we've been getting this big supply... 30% of the municipality for all they have to pay. But the rest is from their own, you you, they have to apply for it.

Laure: and so, how many people work here?

Sofia: 6.

Laure: full-time?

Sofia: er, we are fur people full-time, and then one on 50% and one on 75.

Lovisa: and you have group of volunteers too.

Sofia: yeah, we have many many volunteers. So. We have been doing many many things. But if we are talking about how it is today, since 2015 we started receiving many refugees who were seeing asylum in Sweden in general, and many of them came here. So then we started to have a... it's called a Swedish café, which means that then can come and learn Swedish for free. And to cope with that, we needed volunteers. So right now, we have about 15 volunteers that are retired. So, they come here and help, and they are like teachers. Here. Two days a week, Mondays and Thursdays, like a whole day.

(Ils parlent Suédois et bougent la table)

Laure: that means that before 2015 you were not specializing in intercultural work.

Sofia: we were doing that! Or you (*Ozlem*) were. I was not yet here.

Anna: maybe Ozlem can talk about it?

Laure: Yeah? Because you were here from the very beginning? So you can tell us how this started.

Ozlem: Yes. My name is Ozlem K from Turkey, and I from the beginning, I was a teacher, I was trained as a teacher. From 2003 and I moved here. And I work here since the very beginning. So far we've worked on a lot of different projects. With women, children, young people with an immigration background. All of this from the start until now.

Laure: Who started this place?

Ozlem: first we were in another location, still here in Brynas but it was in a smaller place. Those spaces that they used to use... she's also Kurdish, and so they got those from the municipality of Gävle, and then they got it as a sponsor for free. It was a Kurdish newspaper. And when they went bankrupt, they didn't want to use the place. The chair board of the Kultorum asked if they could use this, cuz they didn't want to lose it, it was a great space. So, they said, can we use it as a meeting place for people, and can we work on integration? Then they started to have meetings here and welcome people, and they started to have little projects. It was really good at that time. (*all laugh – owing to translation probably*). And then it was like a school in the middle of a village. They had schools here that had problems, so they got involved with the school as well. They wanted to open a school for parents as well.

Laure: OK.

Ozlem: so they had activities for the parents in schools, in the afternoons, so that was also kind of a meeting place. It wasn't a traditional school, it was a very multicultural school, so they wanted to work with everybody. That's how their work with integration started, with the school in the middle of the village. (*all laugh*)

Lovisa: that's also a concept that is used in other cities in Sweden. Er... school in the middle of the village. Local meeting place. Even Örebro, and Södertälje, and... there's a movement.

Laure: OK.

Ozlem: one of the biggest problems with the schools was to get parents involved in the meetings. So then went out with questionnaires and asked parents why they don't come to the school and they said « we don't understand anything ». Many said they couldn't leave the small children at home, because they had small children, that can't go to the parent meeting.

Laure: Hm hm.

Ozlem: And then afterwards they tried to adjust to what the parents had said, and they made this sort of program. So for some of the things that they made up, there were so many parents that attended! but for some others, there were none. And then they realized that when the children were there to show something, the parents would show up. If there was nothing then the parents would stay at home. So then they had music meetings, Tuesday Thursday Friday, when the children were showing something, they would sing or have some kind of drama play, then the parents would come. And then in the afternoon they study class – to help the pupils to study.

Laure: But the music evenings were in the school?

Ozlem: In the school, precisely. It was operated from the school, so she was here from Kultorum and then they had one worker from the school. They worked together and did this in the evening. And they had senior lunch.

Sofia: retired people were allowed to come in the school and eat lunch for free at the school. There were a lot of elderly people who were afraid of youth, especially immigrant youth. So they wanted to take that fear away and invite them to join the school. There were lots of really nice meetings in the school! And then they had baby meetings, for women with babies. It was 0 to 99 years!

Laure: how did you manage to get old people to come, if they were afraid?

Anna: they got free food!

Lovisa: They had Kurdish meal, or Swedish or inter-Kurdish meal...

Ozlem: it was very popular, cuz it was free for seniors. They had this for four years, but then the school board decided, no, we don't want to spend money on this. It was about to become stable and then they had to withdraw it. That's the bad part of working with projects, once you get really into it, it's all gone! It's a shame.

Lovisa: That's interesting, we can discuss this. Again, we have come to this situation: when you get to this level, it's money...

Anna: Cuz they say it's good, it's all good! We don't need it anymore.

Sofia: and then, like, last year, last fall, actually the very same school came back, together with social services, and said, we have this and this problem, and this and this issue, and it was exactly the same as last time.

Laure: You mean, like, parents not coming.

Sofia: yeah. So they were... So, OK, there was a solution already, and now we get back to step one!

Laure: And how many years was the gap between those two periods?

Ozlem: 2012, the first project. And now 2018.

(conversation in Swedish, clarification)

Ozlem: and they start 2009...? And then they went until 2012.

Laure: It's basically one generation of kids. And the when the next generation comes you have to start all over again.

Ozlem: exactly. So when the social services came here, and the school came here, and they say we have this problem, you just sit there and kinda feel sad, because you have all this money, and you have all this power and you've done all these things, and now it's just done... and also for the youth: they're the ones who are most affected by the fact that their parents are not getting involved. They were active in the beginning with this organization, now there are 6. Before, she used to apply for this. Now it's the same, for 8 months she's been trying to apply for this locality, this working space. And then she was even asked to leave the place, but then she didn't get a job. And then she was working to get back, you know, to have this. So the financial dilemma is always the issue here.

Laure: You're fighting for your own salary.

Lovisa: hmhm, yes.

Ozlem: Once they got this space back, they went and talked to the school, OK, can we come back, and they said nothing. For a whole semester they did nothing, and they didn't do anything. So she met someone from the school, outside by accident, and then she started talking: so what are you doing here, so Ozlem explained. And then they said, but why do you only focus on the youth, cuz there are lots of adults who want to learn Swedish. So then they started their language help for adults, the language café.

Laure: OK.

Ozlem: they made flyers. So they went out to SFI, SFI is language for immigrants (*équivalent FLE*), it's a school to learn Swedish. And so they went there to tell them about this, that they're gonna teach Swedish, and then went to the schools and gave one flyer to each student, to take home... And, nothing! They didn't hear a word. It was just by accident, when they had this arts and crafts thing, in this window, and that they sell.

Laure: Ah, in the front room?

Anna: Yes.

Laure: we were wondering with Lovisa if it was a local artist.

Ozlem: that's an exhibition. She's a local. (*they talk in Swedish*).

Anna: I think it's by a man who is waiting for asylum in Sweden. And he comes from Syria. (*they all start talking at the same time*)

Sofia: so, Gävle is receiving one artist of this kind every year, since last year.

Laure: He gets to stay, or he has to go back...?

Anna: Yeah, he gets to stay. (...)

Ozlem: the last artist was a Kurd from Iran.

Anna: Is he here?

Sofia: yes. He comes here to learn Swedish, and then he has his exhibition here.

Anna: Oh.

Laure: but back to the beginning, when you say « we did this and that », was it a group of Kurdish people like you?

Ozlem: You could say that, but it's very wide. So there's another project. She did two different projects, so one is the « school in the middle of the village », and then she did this other program, and that was with the Kurdish community. There are lots of Kurdish women living in Nordost, it's another neighborhood. They've been in Sweden for a long time, but they've never had a job and they've never learned the language. Then the unemployment agency sent Ozlem an email to say that "we want to give you money for the women who are excluded from society". So they started this project with Kurdish women who were way outside of the work community. They're very good at arts and crafts, like this quilt they made. So they did lots of different thing.

Sofia: they visited different places with those women.

Lovisa: Employment agency, but it's more like a State organized, er, local office.

Ozlem: it was a project from them so they were paying. So they paid for different courses, textiles, the language... And they visited places that had similar kinds of projects going on in Sweden. These women said "we didn't know we had so many opportunities". There were landscapes opening for them now. They arrived in Sweden between the ages of 8 and 35. They've never learned Swedish, they're not working, nothing.

Laure: Hmhm.

Ozlem: all of them, except one who is sick, but 11 of them are now out working, or on internship or practical placements. Before, they were inside the whole time. We had big plans to go on with the project but we got tricked by the employment agency.

Laure: How so?

Ozlem: the unemployment agency had this project that they got money from the EU for. There were four parts in this project, and one was with immigrant women, for the disabled, and for youth. And we were part of that. They thought they were going to receive one of those bids, because they worked with women, and they had everything ready, and then they gave it to the unemployment agency. But when they didn't get this project, they were really shocked. Another organization, R., got it! (*laugh*). The woman at the unemployment agency had presented this project at another place, and she had told them everything from their plan to a lot of people as if it were her own idea! And... So she got to see the seminar, by accident, she saw it on the internet. And the project was called [Swedish]. There was a whole part on the internet that they (Kulturum) had written. They were fighting for this with other organizations to get the money. And they were fighting but they were such a small organization that they couldn't do it themselves. So they had to tell the women that they had to do their own work. You know? So that's with this project.

Laure: So they were women who were already in the first program?

Ozlem: Yes, then they had to go to R. and they didn't want to. And then a politician said: what will Moussa (the guy who has R.), what is Moussa going to do with them? Is he gonna play basketball with them? (*laughs*). Because he's a basketball player. And then he gets this from the EU. But then Kulturum continued, you know, even after not getting the financing, but they continued meeting these women. And there is a place in Stockholm, they came and they made a film of these women and what they were doing.

Lovisa: It's a famous school in Stockholm.

Laure: OK! Anything I can see on you tube?

Lovisa: KAUGAN.

Ozlem: and then they had to finish this project but they continued this space anyways. So the participants that come here, they made these arts and crafts that they put in the windows. Then a teacher from SFI came. The teacher asked what kind of place is this? So they told her about this, and then another day she came with the whole class here. That's how it all started. At that time they had youth here.

Anna: and that's how they came here. Because they meet pupils but they also meet parents.

Laure: OK.

Ozlem: so, then they didn't have much to do here, and they noticed kids from different schools, out walking around, not really doing anything. They asked: can we come here? so the team asked, but what would you do here? And they said, oh we just wanna come here and hang out. There is a youth center just out here...

Sofia: but they had some kind of conflict. They didn't feel very well there.

Ozlem: and they started hanging out here. So Tuesdays and Wednesdays they used to come here, to talk, to watch movies, play games, just to be together. So the goal was always to be together, but also to understand Swedish society, because even if they're in here, they don't feel like they belong to the Swedish society. So they need to learn more, so they can feel a sense of belonging. So when they were here, they were talking about their feelings, and Ozlem thought this could be a good way of actually

acting out about these negative feeling that you have. So they made a drama. Them!! Sofia was here. They were doing this for 1 and a half year.

Sofia: so before I came Ozlem had an idea that she wanted the group to do drama. Before they were just hanging out here, oh what shall we do, and some baking and... But then, as if by accident, I came here because I had an internship from the university, so I was here for two weeks. And I was interested in drama and acting, so... I started to hang out with the group here. And like Ozlem said, they had so much negative feelings about themselves and about the situation to fit in in society. They felt like they didn't belong there.

Laure: Although they were born here?

Sofia: most of them are, yes. And for example, one of the boys said: « it feels like everyone thinks I am a criminal, so what does it matter if I became one? It wouldn't change anyways ». So we were having a lot of discussions, and talking and talking... And it took so much time for me to be respected, to be one in the group. So in the beginning I was very silent.

Laure: Was it boys, or was it a mixed group?

Sofia: a few girls... one or two.

Ozlem: and then more came, 4 or 5. Two in the beginning, sisters right?

Sofia: so then Ozlem presented this idea: what do you say about making drama? And everyone said no! Like, never! I never want to stand on a stage doing something, it's not going to happen, no! I'm not gonna make a fool of myself.

Laure: hmhm.

Sofia: So OK, we just backed off and continued to have these discussions, and blabla bla bla bla. And then one day we were talking about a situation, they were telling us, like, a story, an experience, and we said OK but can you just show us here. What happened? So there is one person standing in line here, and then he said this to you, and what did you say? What did you think? OK. But if we could change the situation? What if you had done like this? And suddenly we were acting! (*laughs*) And then I think we took another situation, and another situation, OK, but show us so we can understand, and we can try to figure out what can happen? And one day they just came to us and said, we want to make a play. So the idea came from them. And the play will be called "A better Brynas", because we want it like a more positive picture of... they call themselves immigrants, even if they were born here. We want to show how we actually are. So we started rehearsing, and we had the Premiere, it was in the middle of the city at a real theater, and I think it was about 60 people in the audience.

Lovisa: That was so good!

Sofia: and... it was so... we didn't expect it, when they had finished everything, everything went so well!! They even took the mike and they said to the audience « this is not the last time you see us »! (*laughter*)

Laure: And they wrote the texts themselves.

Sofia: yeah, or we wrote it together, it was their ideas. We've added some ideas, but the whole text was theirs.

Ozlem: It was their experience of their life here.

Sofia: and then we showed in at the elderly home, and then, the kids, they had *fika* with the residents. So it was so nice!! And just to see what happens when you create these meetings between people that

would never meet. And to see what happens, and to see that, oh! One woman, she had tears! And she said, it was so beautiful to see because they are just like us!! (*laughs*)

Laure: So you ended up staying more than two weeks? Did you come back as a volunteer after your placement?

Sofia: oh, yes. Yes I was here every Tuesday.

Laure: and when was the play?

Sofia: in 2015. The youth started coming here 2014, and in 15 we showed it.

Laure: OK. And now? they're still coming?

Sofia: er, actually it's been a while, but sometimes they used to come just to say hi. And it was so nice, because these boys, like, they were really at risk of getting in the wrong places. But now, one of the mis studying to become a dentist; one has a full-time job at a supermarket; and one is working as a substitute teacher. And one is... like, er... (*speak Swedish*)... Dental hygienist. And one of them is, I think, studying in high school, economy.

Lovisa: how many were they?

Ozlem: they were 15 when they started. Two or three disappeared.

Anna: but I think they also had risks because of their siblings who were involved in criminality. So wasn't just high risk because they were living here.

Lovisa: were they from diverse countries of origin or just one country?

Sofia: yeah, Bosnia, Serbia, Syria, Kurdistan...

Anna: and Sweden!

Sofia: mixed, they were from Sweden mixed. Somalia, Sudan. They were all mixed actually, except when they were siblings.

Lovisa: 6 countries.

Ozlem: I forgot something. I will tell you of the youth I know. One of the brothers of a young man was also involved in criminality. And he asked if he could do his internship here when he was in high school. So we said yes of course. So, all day long, he didn't have much to do, so they would sit and talk about life. « We can't sit and talk like this for a whole term, yes? so what can you do? ». I can play soccer... OK, could we get a lot of youth? He knew a lot of people, and they knew a lot of people, so they gathered them and they came here. And then there were all sorts of reactions from other associations around, because now we had a criminal leading other kids, and how can you let him do that? We had a lot of critics about this but we're very happy that we saved his life. So he left in 2013, the school. They were a reference when he was looking for a job, so he's worked in Stockholm since then, at a school. That's how we got this youth together. We went to the soccer field, and they played every Monday and Tuesday evening. And then we also had moments to sit together and talk.

Laure: So he was coaching them.

Ozlem: precisely. So the goal was that – because they were just here for a year and a half, to hang out. Ozlem said no, you cannot just hang out, you have to do something. So the drama was one idea and they said, no no no no no we're never going to be on a stage. And she said, OK, what do you want to do? What is your idea, what can you do? They could have gone to B., which is the youth center, she said « you can go there and hang out, but you can't do that here, you have to do something ». They even said

to Sofia, well Ozlem made us do this, about the drama. Sofia wasn't accepted to begin with, she wasn't allowed in, she was Swedish. *(they laugh)*

Laure: I see.

Ozlem: and now when Ozlem tells them « but Sofia is Swedish », they say, « no no no, she's one of us! ». *(laughs)*.

Lovisa: but then, shall we go back to today?

Laure: yes, what are the ongoing projects now?

Sofia: so we are still having, er... receiving many people who are newly arrived in Sweden, who seek asylum.

Laure: And you get funded for that.

Sofia: yes we could say that... *(laughs)*

Laure: so it's not that clear?

Sofia: yeah we get money for that.

Laure: You mean not enough?

Sofia: yes that's right, not enough!!

Lovisa: I think it's the problems of today, and it's not what you are doing.

Laure: Right, OK.

Sofia: so the Swedish café got very big. In 2017-18 we were almost 70 people in here. So it was in here, in the gallery, in the kitchen, in the office. But it worked out very well, and everyone seemed to like it anyways.

Laure: It is once a week?

Sofia: Twice a week from 10 to 3.

Laure: So it's free, people come and talk about what they want

Sofia: exactly. The volunteers are coming and we get an idea of who is coming or not. But they can come whenever they want. We put no pressure on them because they come for free, so we're happy when they're here. And then, we try to put them in different groups so they have the same level in knowledge, because we have people who are very academic, and then we have people who cannot write, or read, or... Or have never been to school. So we put them in one group and they sit with one volunteer, one teacher, and then they can discuss. Sometimes the volunteer has prepared something, like, brought some material from home so they can do that, and sometimes they just ask: what would you like to do today? So, some of them will practice speaking, and some, more grammar, from day to day. So therefore... it depends, if we have many teachers, sometimes we have more, bigger groups.

Lovisa: It's a big success.

Sofia: so what we do is that when the people are coming in, we know they come here because we have Swedish classes but we also try to find out what else do they need. So we try to get to know them, and what do you wish for, what do you want, and so on. So we, actually... When it's Swedish café here, it's not only Swedish practice. We help them, like, calling the doctors, lawyers, the migration agency, we explain how to pay the bills... So they come here for about everything. So we are quite busy. And we

have almost no break during this day because they come in and they say, can you help me with this, and I need it right now. And, OK OK! So we are multi-tasking.

Anna: You're teaching them driver's licence. What they are doing now, in Arabic.

Sofia: so he's teaching the theory in Arabic, for free, anyone who wants to come.

Laure: So he's a volunteer?

Sofia: yes, so he came two weeks ago and said « can I just teach the theory for the drivers's licence here? ». I said sure OK, perfect. Er, so, yes. So when we have defined who are our visitors, what do they want, what do they need, then, we say maybe we can do this kind of project, and we can do this, and this, and this. So what happened last year, many people (SFI students among them) coming here complained that they were so tired and didn't know how to focus, and they were stressed, er, because of their situation. Because they don't have residency as asylum seekers. And... They are here with their family and they say, I cannot give my kid a future. I, I don't feel safe, how can I make my kids feel safe. Er, and they were telling us a lot about how they were feeling, they told us « I feel so stupid because I try to learn here and I feel like this is not so difficult. But it feels like it doesn't get stuck in my brain because I'm exhausted. So then we thought OK we have to do something about this. So we can't change their situation, but we can make the days easier. Er... So we have applied to make health projects for asylum seeker. So the two of us were working with that, and we received the money. And the plan was that we made was a schedule for 5 days, Mon-Friday, and we provided activities that were exercise and dancing, er, arts and crafts and cooking, nutrition, and drama, er.. and yoga, and swimming school. And this term we also provided relaxation and therapy sessions, psychologists that worked with refugee trauma. And we worked with about 30 participants...

Laure: They came every day then?

Sofia: yeah! They are on the list. Sometimes it's like, maybe, 20 or 22.

Anna: Can I just say something about the yoga? The other day, Tina, the yoga teacher, asked one of the women, how do you feel when you do yoga? And she said, I feel like I'm a baby, and I'm being cuddled.

Everyone: ooooh!

Anna: And it was so sweet! I feel like I'm cared for.

Sofia: that's so nice! But we've have a lot of positive feedback, and we notice when we see them, that they have this energy. For example one woman, she's very, er, very quiet, didn't talk that much. She was participating in the classes but not that much. She wouldn't engage. And now she goes like: « I love yoga!! and I love to swim!! It's so nice and so fun »! And at the lecture, because, she was just sitting, because she learned how to write, like, last year. And now she says « I want to go to the board and try! » And, oh, OK!! (*laughs*). And you can really see that, many of them. It has improved the Swedish language as well. And the activities are around, at different points in Gävle, so they get to know the city, and get to know different people.

Anna: so they go to the yoga place where I work. And it was so funny, the other day one of them knocked on the door and said « do you have a bag? ». I said « why do you need a bag? » and she said « I want to pick apples », cuz we had apples there. And then I see her coming here with her old mother! (*all laugh*). So sweet! I said yes, I have a bag. Do you want tea? She said yes, yes I could do tea! And this is an area where you never see... well we have people from other places, now, but it's really a « normal » kind of place. (...) So they would never have been there otherwise so...

Sofia: yeah, so we think the project is very successful. And it finishes in May but we're applying, to continue.

Lovisa: They have to make a film where they show this... a you tube film! that's how you make a success of that. So we can show to people, and in schools, er, too! Because now we have it translated... it's subtitled in Swedish and English.

Sofia: yes, there was one part of this health project, the drama part, er, maybe you have seen it?

Lovisa: Yes, I mentioned.... *(laughs)*

Sofia: OK. So we did drama class on Tuesdays, where we were practicing breathing, communication, and to cooperate... things like that and we had so much fun! So we thought OK, we want to improve this, the Swedish language part. So we added some discussions at the end of each time, so they could speak, introduce themselves a bit more and so on. And one day we asked them what is most important in your life? And almost all of them said: I need my resident permit. That is everything that I need, that is everything I can think about, that is... I didn't come here because I wanted, I had no choice. And then stories started coming up like, why, how was my situation in my home country, what forced me to go with my family and risk our lives, and how did we reach Sweden? And now we are here and still we don't know if we are going back. And we are just stuck like this with nothing, because we don't know if we can stay or... We can't give our kids a future and so on. And... we wrote down everything they were saying, like, we took notes, and then one day we just asked them: would you like to tell your story out loud? Would you like them to listen to you? They said « people don't believe us! They don't know why we're here! When we go to migration agency they don't believe us!! ». And, so... they said, yes, we want to share our stories. So, then we started to make, like, a script, and we collected all the stories, put them there, made some kind of order, and... we did everything together. So, they... They could approve, it was so important that they all could approve and feel like this play is theirs, so it's their words, and we were just there to help and support. So, then we showed it in December last year, at the school here.

Lovisa: the 6th of December, Sweden's Independence day.

Sofia: yes that's right! And then two weeks ago we were at the university.

Laure: Oh nice!!

Lovisa: for Social Work Day. You can get the program.

Sofia: so the students from the international program were here, and also 50 students from a Volksschoola.

Lovisa: it's adult education in Sweden.

Laure: yes I've heard of this.

Lovisa: and some of our colleagues.

Sofia: yes, so I think it was about 150?

Lovisa: I don't think so.

Sofia: but someone said 150.

Lovisa: Yes, we made coffee for 130.

(they debate about the number)

Laure: but it looked like a lot to you.

Sofia: yes, exactly. And then it went very well. And now we are planning to show this at [the local theater]

Lovisa: When?

(Swedish)

Laure: so in the play people are telling their own story?

Sofia: yeah, in the play it's a mix.

Laure: OK.

Sofia: because they were about 25 people sharing their stories, and many of them were very similar. So sometimes if one person reads one part, it can be a mix from another one as well.

Lovisa: it was very efficient.

Sofia: Yeah, people seemed to be very moved. And the stories are true!! They come from themselves! So...

Lovisa: and you have done it very well. I thought it was professional director, but it was Ozlem and Sofia.

Laure: Yes? You do everything yourselves? No professionals.

Sofia: yes. We have one, one guy helping with the sound. But the rest is the two of us.

Lovisa: What I appreciated was that it was simple and a very effective play. But I wasn't the only one, one of our colleagues was telling... And one colleague said "it's like a monument! A statue!! (...)

Ozlem: when we worked with them to collect the story and write the play they also cried when they heard the stories!

Sofia: Yeah... So we're hoping to show that again.

Lovisa: You must make a film! Yes!! But somebody must, you must raise money for that!!

(...)

(they offer coffee, we discuss the time)

Laure: OK. So are these all your ongoing projects, or are there other ones?

Sofia: er, no, can I just add, we are working with this project, and then... so, like, 4 evenings a week we have evening courses where we have about 40 persons coming. And it's a mix from Swedish café and SFI. *(Ozlem adds something)*. Yes, we have arts and crafts at the Kulturhus, the old prison museum, in the middle of the city?

Laure: OK So you go there to do arts and crafts?

Sofia: No, er, there are two of our employees who are working already there. So it's a mix between people who want to practice Swedish, and also people who were born here in Sweden, who need to be in a social context.

Laure: So it looks like most of what you do involved culture as a medium. And the name is Kulturum?

Sofia: culture room. Rum.

Laure: ah! room! a space for culture. It's a play on words.

Ozlem: and the colors that are there represent Kulturum. To the right of the door?

Laure: OK. What does it mean?

Ozlem: she doesn't remember, but it used to mean something. *(they laugh)*

Laure: OK. And maybe you can tell me both what you like about your work here, and what is more challenging for you?

Sofia: Ohhh! Yeah... Well I love to meet the people that come here, and I think that's for you as well, the passion, and... you meet people and er... Even if you are here to help, you learn so many new things every day. And, er, the days never look alike. You never know what to expect and what you deal with. And, also that we can be very creative, and if we have an idea, we can have an idea today, and do it tomorrow. And that is exactly how we work, so we have a lot of freedom when we work here.

Ozlem: she likes the ambiance. So we're not a square, like other organizations, but when we have an idea we do our best to make it happen. It's not just an idea.

Sofia: and also, we have one woman from the university who is here for some weeks, to do her internship, and she wrote a paper about us. And one thing that she wrote is that, many times she hears people talking about human rights, and they're nice words when you describe it. But when you come here you can see it happening, it's happening. You can see, like the human rights become...

Lovisa: Not only the speech but human rights in action.

Sofia: yeah. And we can see that. Work here is important and it makes a change. And we see that, like other people come here, and even, they come back, they were here like 2 or 3 years ago but they still come back here, and tell us how their lives are going... Or if they were maybe once helped, like, to do whatever. And it feels so nice to work in this kind of place where we can do something.

Ozlem: Kulturum is like my family. You don't need the same blood to be in a family.

Laure: And the difficulties?

Ozlem: the most difficult thing that we have is resources and finances. That we are always struggling on the side, to make sure that our finances will come together. That's the hardest thing for us.

Sofia: Yeah. And also sometimes, the stories that we hear are very tough and difficult to deal with. It's not like you can go.. And you're here at work and then you can go home no matter what you have heard during the day. I mean, it's...

Anna: but you have some supervision for that.

Sofia: we just started. We had one session. Especially last year when we started doing the drama, and all the stories came up, it's not even the hardest parts that are in the play. And... We were so, so tired really! So we decided that we needed to do something, to get some support from a psychotherapeut.

Laure: And when you say that it is hard for you to get financing, does that mean that you are not sure you will still be working here in a few years?

Sofia: Yeah. We don't know how it is after December!

Lovisa: but tell what happened when you made contact with the municipality. You made a study, what happened with the study?

Sofia: Ooooh! Yes! OK. So every year we used to receive one million crowns from the municipality. And er.. . so, this year we just received 700.000. So even if we put so much effort into meeting the politicians, to describe and explain why it is so important that we are here, we work here... But still they cut off the 300.000. But they said OK, you can get 300.000 more if you make, er... a study. Because the thing that I keep telling the politicians is that we cannot only be based on projects. We need to be established. So that is like, why are we are talking and talking...? So they say, if you make a study, and

investigate how you could become established as an organization, and how you would, like, finance it, and also how it could look on Brynas, what effect it would have...

Laure: OK.

Sofia: So we, er did that. Well not exactly we: the former chairperson. He didn't do it for free, because he got some money for it. But he wrote like 36 pages, and turned it in. Er... to them. And they were here; 3 politicians... So they were here but we don't think that they had read it, because they had still just the same questions as before.

Laure: OK!!

Anna: so we got the 300.000 yes?

Sofia: yeah yeah, we got it. But that was just like, for the study.

Lovisa: for the study. But they only got 700.000, and they asked their accountant: do it!

Sofia: so this money goes straight to the study. Not general, or occasional, or...

Anna: So then *he* got that money!! But then it was, like, worth nothing!!! Are you kidding me??? That was not the point of getting the money, was it?

Lovisa: no, *he* didn't get all the money.

(They speak Swedish... they laugh a lot)

Anna: we think he was worth the 300.000 euros because he worked 11 years here for free. He's the chairperson and the founder of this organization.

Lovisa: was he ever hired by this association?

(Swedish)

Anna: he was in the Kurdish newspaper and very active there, so...

Laure: OK. So that's your relationship with politicians – complicated. Er... you were talking about the youth club earlier and I was wondering if you had partnerships with local organizations that work well?

Ozlem: here in Brynas it doesn't work really well with...

Anna: She's (*Ozlem*) saying I was part of the youth service and we've had meetings here, for a long time. But as soon as we let it go...

Ozlem: but it's something that doesn't work here.

Lovisa: Why?

Ozlem: we don't like it like this. But we think. We do the best we can to cooperate. But it doesn't work.

Sofia: we don't know, also there are other organizations, maybe they are jealous. They think that we receive a lot of money.

Laure: OK.

Sofia: Yes. So it's OK, we hear it from there and there but we don't know exactly where it came from...

Ozlem: It's only here in Brynas, because in other places they work really well together, the youth organizations are working together. A lot about the person in that position, it depends who is there. We don't have the same target group and we don't have the same goals either, but... it would be better if we could all work together and support each other, but it just doesn't happen that way.

Lovisa: I read that report from Niels, and there was one sentence, he said that there were too many completing for money. It's the money or the person. It is relationship or it is the money that is the problem?

Ozlem: Money is causing jealousy. We are a meeting place for everybody (not just youth). And one thing that we know is that we don't affect their finances. We are doing our thing. And when we worked with youth, it also created jealousy because these youth didn't want to go over there. Our goal was never to create a youth center here. If we could cooperate, we would, of course, make them go over there! Find ways to motivate the kids to go there. They were saying that they had bad experience or negative experience from that place. We've also been in conflict with that person, when she said « oh you cannot accept these youth into your place ». Cuz she was saying that these youth needed to go there. And Ozlem said, no, they are kids who need help and of course we will give help.

Laure: Why shouldn't they come here??

Ozlem: because they are criminals. Because they are dangerous and shouldn't be here. Because they created problems there. Yeah... I don't know if that's the only reason.

Laure: Ah, OK.

Lovisa: and even in the study by N., all other partners have answered the questions, but not that organization.

Sofia: yeah, the youth center didn't want to answer that study.

Lovisa: It was quite obvious.

Ozlem: So now the municipality has to solve it. We are past this. We can't do anything more.

(Paivi interrupts to say 7 minutes left)

Ozlem: so we, we work here, we come from different places, also different competence. We have to have knowledge about politics, and networking, and then things like that he's, also a journalist. We have Sofia that's really good. She has a lot of knowledge about solving problem, and involving people, and then meeting people... to involve them. And Ozlem, who's been « different » (*all laugh*), but... And then I come with my culture and I know the things, and so...

Laure: and you're a teacher, you said. So you understand teachers!

Ozlem: exactly. We complete each other. That's why we can succeed.

Laure: It's nice that it's so open. People come and go, and it looks like they're « home ».

Sofia: yeah!! And that is what everyone experiences when they come here. They come and say Oh my God!! It feels so relaxed, and so safe environment.

Lovisa: five minutes!!

Laure: OK, well if you have anything you would like to add...

Sofia: maybe one thing. And that is... We deal with many questions and that is quite difficult, but Ozlem has a very good way of dealing with it, like changes within the cultures. Like, we have very intense discussions sometimes in the evenings, when we discuss, like quality and human rights. Especially these two topics are very « hot ». And... We deal with that, like, all the time! Because when there is a moment that we feel like it's... We are always having this thing in mind because it is something that can look very different from their homes, and cultures, and religions, and so on.

Laure: Absolutely.

Sofia: and I think this is also a place... Because where should they discuss these things if we don't create these spaces? Because, I think, that's not what we discuss at SFI. They don't discuss that at home. Maybe they do...

Anna: I've actually heard you speak about these things. They get very upset. But it's good because it gets very intense, and you're very stubborn about this, like, listen to this, blablabla, and then you argue for your cause.

Sofia: exactly. And we also discuss a lot when there is Pride festival. So we talk about those people's rights who are gay, or... Because it's very sensitive.

Lovisa: Oh yeah.

Sofia: but we had, 2 or 3 year ago it was pride festival, and we had a group, and I said « OK now! let's discuss it! Let's talk about it! ». And I had an article, it was about gay pride and a guy getting married. And I said « you can start reading, here and there. I said OK, do you guys understand? The text, and what it says? ». And when we started to discuss they said that this is not normal. This is not good. Why is it not good? Oh I don't know. I said, that's your opinion, you're free to have your opinion. But have in mind that when you come here from another culture, many Swedes don't like you! Even if they don't know you. But they see that you are different in a way and they don't like you. But you would like their respect when you come right here! So... Wouldn't you respect another person who isn't like you? And... when it's twisted like that, they say, yeah! That's true! And one guy who was in this group, the year after, he changed his profile, it was like, the pride colors!

Lovisa: Yeah. The guy who said this is not normal! (*all laugh*)

Sofia: so like, we have a very good description, the dripping, er... I don't know in English.

Ozlem: when the water's dripping on the marble... You cannot drill in it because if you drill in the marble, it will break. But if it drips, slowly, dripping down... That is the technique we use now. Yesterday everyone was right red in the face! And I didn't sleep well after that.

Laure: What did you talk about yesterday?

Ozlem: we talked about equality. And the children's convention. When they're 15 years old they're allowed to have sex in Sweden. And then they said « what??? My kid will not go out at 15 and have sex!! ».

Anna: I can understand the anger here.

Ozlem: they are so hot discussions!! Even if they don't accept, we have to talk about it and tell about it. We know it doesn't change you one bit, it takes a very long time.

(*end of the recording*)

République tchèque

Entretien avec Magda, coordinatrice du service Innovation Sociale, en présence de Klara, intervenante de terrain

Brno, avril 2019

Laure: Klara was telling me about the team here, and the way you work.

Magda: so maybe I can provide with the framework? Unless you have question for....?

Laure: that would be great, yes.

Magda: your project is community work?

Laure: Yes, exactly (*explications sur ma recherche*). And this is something a bit different, what you do here.

Magda: yes, er, the community work is not our first project. We try to, like build bridges between communities of foreigners and migrants, and between other organizations and the city itself. So, we... we do a lot of networking, to be able to connect people to some kind of community work, to some places where they do it.

Laure: How do you define community work?

Magda: ha ha ha !!

Laure: Because you say that you don't do community work, but to me it sounds very much like it.

Magda: yes it's a good question, because of what I use, er... Many, many years ago, I studied social work.

Laure: Ahhh.

Magda: many, many years ago.

Laure: here in Brno?

Magda: yeah. But all these definitions, are gone. So what I do, I take what I see around me and that's how I define community work. So I don't have the proper definitions.

Laure: Your way is just fine.

Magda: for me, what we call it here, and also colleagues, this is a social innovation project in social intervention. So from being natural State of innovation we are being out of the box as such. But at the same time we are doing a bit of this, and this, together. So, er, community work, it's a bit of a conservative perception here in the Czech Republic, for example with migrants. It's like, we are bringing people together, for instance we are going to cook together, or to sow or to do language classes. Just kind of, yeah, bringing people, usually migrants, or migrants and Czechs, or... in a place to create something, or to meet, or... to do a sort of festival.

Laure: OK, so very leisure-oriented.

Magda: yes. Yes exactly. There is a big problem because... OK. We have this issue in the Czech Republic, there's some ways we started working with migrants in the 1990s. And er, it was, it came from the perception that you need to have a special service for everything, like, migrants have special needs so you can separate them from the other services. And it's also connected to the fact that it is a little away from the mainstream institutions to include so that's why it was the idea to create something special. So in a way it is a bit like segregated colleagues.

Laure: with special services for migrants.

Magda: yeah and the problem, kinda like, er... It's like, most of the services, including community work, er, targeted migrants. Bonded by the law on social services, which has been the same for a long time. And in fact, we... find that services are often "according to the law" and not according to the needs of migrants. So...

(Magda has to answer her phone)

Laure: you are fluent in Czech now?

Klara: yes. My mother is Czech.

Laure: Ah ! you're a half-and-half !!

Klara: Yes I am half-and-half.

Laure: But you said you arrived 6 years ago.

Klara: Yes. My mother was living in Syria.

Laure: You're a real bi-cultural person. It must be very precious for a place like this that you have both cultures.

Klara: This is why I think they chose me.

Magda: yeah yeah yeah, for the social innovation project.

Klara: because I understand both...

Laure: to build bridges.

Klara: I can speak with Czech people and Syrian people.

Magda: she has both cultures.

Laure: so where were we? Social innovation projects.

Magda: yeah, so at least for a long time, the law for providing social services and finances was defined by the law and not client needs. So somehow, I see this discourse on separating became fixed. And it has its limitations! Like, there is no information in mainstream services about the needs of migrants, or some people believe there are no migrants at all, so there is no data, no indication how to deal with migrants in day to day situations. And it's also normal that all this responsibility on integration is put on, er, NGOs. So it's like an agenda which belongs under with the ministry of Interior, then there is like this, local level is missing. Like, the local administrations or governments, they're not interested in this.

Laure: OK, so it's the ministry of interior that was financing the NGOs.

Magda: yeah, also the ministry of social affairs. Ministry of social affairs is responsible for social services.

Laure: OK. But no real public service working with migrants?

Magda: yes. So, yes, the local administration would say, hey, we have found special... Special NGOs. And a special school... so that they would be cared and solved.

Laure: they have special schools for migrants??

Magda: it's also like, an unintended outcome that they have schools that have financial problems so they had this discussion, like, OK, what can we do to save the school, the building needs some repair and we have too few students. And the director finds out that one way to get money from the State, for example, one way is to welcome migrant children. So she decided to take this direction. And so what happened is that, OK, she did a lot of good practice, working with migrant children, but she was the only one who did. So what happened is that everybody started to welcome all the children to one school, and this became an apology to the other schools who didn't work with migrant children. So, again a segregatory policy.

Laure: Hmhm.

Magda: because they have, like, 60% migrant children. And we had, like, to weeks ago, we had a round table with the city of Brno. And we had a cooperation with a Prague NGO on the education of migrant children. And they invited the directors from schools from Prague who have these, er, best practices. And there was a discussion, a mother said, "ok so, the border is like 15%. We can have 20, but for me that's like, too much. And then there was this director from the school in Brno who said "OK, so we have 67!!"

Laure: (*laughs*)

Magda: OK. So. And then there were elections, and a very progressive political party was elected ...

Laure: what year?

Magda: 5 years ago. But then they didn't stay and now we have a new government so it's a bit complicated, because they didn't make the new ticket... But... At least they made some changes. And they also decided to tackle migrants. So it's like we have a few outcomes, the municipality dealing with migrants. So we started to make the first integration strategy, the first year we made a huge research about migrant communities in Brno – that's how I met Klara.

Laure: And you were working as a social worker for the municipality at the time?

Magda: yes. No I'm not social worker, I'm sociologist, because I changed the field now, I did sociology. So I came as an employee, my aim was to search for somebody who could make the research on this project. Before I was working for an NGO and then I came here. So I was doing integration as a field researcher. So, yeah.

Laure: OK. So you came and did research.

Magda: yeah we did research on integration strategy, and we also... Because, everything we do is paid by projects, so we are not paid by the municipality, we are project people.

Laure: Paid... Where does the money come from if it isn't the municipality?

Magda: er, it is from several different parties. Like, for the project we started from it's paid by ESF, European social fund. There is also the government, and the integration strategy is paid by a corporation within the department of interior, a special funding we have decided to integrate, so it's like a value project.

Laure: OK. And... you have to re-apply every...?

Magda: no it's like we get money for one year, so we write project every year, but... yeah it's crazy yeah.

Laure: you must be writing all the time...!

Magda: yeah, yeah... I keep writing, final reports and projects and reports again and... But at least we have some money. Because for many, many politicians it's not legitimate to integrate. It's... So we have been able to find some support. And in fact when we started working for the ministry of interior they have a special condition for funding which says that at least part of the funding for the project has to be used for the direct work with migrants. And the idea was to make a research to do this strategy, so that didn't work. So at the time we were looking for an NGO, I know an international, a small NGO which would be part of...

Laure: OK.

Magda: and they... made this project Syrian-Czech, I don't know if you told her...

Klara: No.

Magda: yeah. Because they don't provide social services. It's a student organization based on informal education. So in 2015, when the issue about Syria was raised up, some Syrians came to Brno, and they decided to create a dialogue. First they were just in the conflict, there were a lot of misunderstanding in the Czech Republic and no discussion, so they just started to make a discussion about the conflict, about the war, and the Syro-Czech initiative came on. It is a special initiative for Czechs and Syrians who want to connect, make some events for both groups, Syrian culture and Czech culture and everything... So... And they... They had problems with financing. So we decided to connect them to this project, it was a side project.

Laure: OK. Hmhm.

Magda: we provided possibility to continue. So they started to make some actions, and some events, and I... I met Klara cuz she was active.

Klara: Yes. I was active in food.

Laure: In foot?!

(all laugh and joke: I misunderstood food for football)

Klara: I started anything before we started anything, I did this with Syrian Czech...

Magda: in fact she became active...

Laure: So you helped organize meals?

Magda: I think you were just coking food for events, yes? If you want to get people to some event, you need food.

Laure: Oh yes.

Klara: yes. Er it was meetings with Syrian people and also Czech people. And also, it was for some events like Christmas and Ramadan, and always we make some food, Syrian or Arabic or Czech, and we made together and we eat. And there the Czech people we teach to make Arabic dishes. So we made small events and big events. And for big events there were more people that made food.

Magda: they could have more than 100 people!

Laure: and equally Czech and Syrian?

Magda: yes. And this is interesting, because it is not normal in community work with migrants, it's special. Usually...

Laure: Yes it's really intercultural.

Klara: there is barbecue, we also one time – it was in my house, we decided to make just vegetarian food. So every woman brought a vegetarian meal, and this is the first time that I met Magda, in my house. And we had this idea that we make an Arabic kitchen. We, er, to employ Arabic women.

Laure: Hm, to do catering?

Klara: catering yes! And we did together Arabic food...

Laure: a community business!

Klara: Yes. But maybe it was difficult to do this because we don't have the finance. Also I don't... I wasn't familiar with this project... So maybe it was too difficult to found it.

Laure: Yeah.

Klara: just these events for women. So we started these events.

Magda: but this is really special, because usually community work is done by NGOs, because they did a project, they will defend it through, and organize something, but it will be done by Czechs. And for migrants there are only a few people, the same all the time coming. And the Czechs and the foreigners, they don't mingle. So what they did was very special, because it came from the ground, like, it's a grassroots action. That's why it was Czechs and Syrians at the same level.

Laure: You said in was initiated by Czech students?

Magda: yeah there were Czech students who, like, initiated. And also Syrian students, like, I don't know how it started, but it was based on the rule that whatever they did, they would do it together. It's not like Czechs would come and say what to do.

Laure: Hmhm.

Klara: It's like, every Syrian woman knows another woman, she tells her to come; And this is who we do.

Magda: and Dorota, another colleague, Czech, yeah I remember, once there was this very big event and it was all in the media, 150 people! They just made a facebook event and... that's how it went, people would share it and...

Klara: it started a small group and it good bigger and bigger. Here, once year, it becomes that we were expecting 90 people, and 190 came! The organizer, Dorotka, was expecting 60 people and she was afraid that they would not come... there came 160! Now this year, she expected 180 people and they came! Now it is like famous events, it happens once a year, and it's families. And I talked to Czech people who were old people. And I asked them why they came? They said that they heard about it, and they were curious to attend it, even if they don't hear or know about these people. They don't hear what they are saying, and they can't even see what is happening... But they are just curious, meeting other people even if they don't meet them in life. So they were, even, 80 years old.

Laure: Wow!

Klara: yes yes! They were very old people.

Magda: and not only Czechs, but Egyptians... Arabic...

Klara: yes, I was surprised about Czech people. I'm not surprised about Egyptian or Arabic people...

Laure: It's more natural for them you think?

Klara: Yes. But old Czech people, I was very surprised.

Laure: And was it just food or were there activities?

Klara: yes, activities, music, dance, food...

Magda: and once your son made a presentation. They made a presentation, how was it at home before the war. And how you celebrated, what was it, Christmas, yes?

Klara: yes, er, last year was Christmas.

Magda: like two small girls presenting how it used to be Christmas back at home in Syria.

Klara: yes we thought about Christmas because there is this idea that Muslims don't accept Christians, that they don't even know about them. So we decided to show them that we also have Christians, we celebrate with them. So we had presentation, pictures, how we celebrate, and also the cities are decorated with lights... And also I told Magda that the people have big bags and give children presents like people in America. Like in the movies. Candy, just that.

Magda: And what was interesting for me was this with this project we could get them some money to continue the good work. But... On the Czech side someone told me that people were really surprised that someone from the municipality cares. It was, like I didn't expect that. But then, er... I had the opportunity to speak with Klara to the people who came to this big event. And they were saying blablabla, from the municipality, the city, and I could say that I want you to feel welcome in Brno, and we want to support you... And the people were just so surprised because they were just used to everybody refusing them here. Because xenophobia is really strong actually, so... It's important for them to hear that the city of Brno is happy to have them here. It's really... It's like a symbolic gesture that is so important, and...

Laure: Did you come because it's part of your work, of because you were interested?

Magda: both. Yeah.

Laure: OK.

Magda: So then I go back to the social innovation project.

Laure: Yes.

Magda: so the first thing that we thought is that we have no data so we have to make some research to do our strategy. So we cannot... We can do this and this and that but there are so many unsolved problems that we need to make strategy. And then the first thing we did was this issue of barriers within the public institutions. There are cultural barriers that in fact block people from being able to... Solve their situations. Because they are refused, I don't know, in the offices... In the labour office, the municipality itself, and most people at schools and so on. So we were thinking, OK. We should do something different. Just leave this way of segregating and take this into mainstreaming.

Laure: Hmhm.

Magda: So we decided, we have some experience with intercultural social work in the Czech Republic but working with NGOs. Basically we take people with migrant backgrounds that can act as interpreters, sometimes as mediators or... We also took our inspiration from Portugal. It's like, in different countries, different ways, but it's the same. So it's people from migrant communities that reach the community to involve them. To give them a voice.

Laure: Yeah.

Magda: to do policies. So in fact, you do policies for migrants, with migrants. Because what we did in the Czech Republic is either to do projects for migrants, without them, and then quite often, the NGOs will come and say : you see!! They don't want it!! Because they don't participate!

Laure: (*laughs*) yes...

Magda: But they forget to ask them! So... our idea was giving voice. So we decided to create something like an intercultural work position but within the municipality. So it's like, take this good practice from the field, from the NGO, which is... Because in the Czech Republic they don't have a good position. Like, they are... they are... (*pauses*). They are misused by the politicians. Because... because they criticize politicians quite a lot.. they're not trusted. They are perceived as somebody who just takes money from the State.

Laure: Not well perceived by politicians or...? Or people?

Magda: yes. And people also. It's... yeah... There is such a discourse in the Cz Rep. It's like in Visegrad countries. Not so much in Poland... Much more in Hungary or Slovakia. It's like NGOs are... yeah, they have their own political agenda, they're stealing the money from public budget, policies and politics... And er, yeah, just building tunnels to get more money and...

Laure: So they trust you more than NGOs.

Magda: definitely. And it's, er, there's situations, they're not taking them as partners.

Laure: Hm.

Magda: you're NGO, you have to come to public office, they wouldn't receive you as partner.

Laure: OK. It's more like competition?

Magda: No...

Laure: Ha.

Magda: I think it's more like, this issue of disinformation, lies, and fight for power within the public discourse. It's the issue of democracies, when it's not so strong, so you can see in the media, and how politicians... they just take the attention and target it on...

Laure: It's like a scapegoat?

Magda: yeah. So we said OK, we need to enter in contact from Vienna. They had this diversity management approach, and there's a special division on the municipality that targets especially on diversity management, working with diversity under diverse forms. So we said OK, we want to be inspired by them. But the problem is that they have such a long migration history, that is normal, they have officers, social workers, with migrants. But we don't have the same in the Czech Republic.

Laure: And you have fewer migrants as well.

Magda: yeah. We have 30 years of migration history. But generally with Vietnamese people who became a very closed community, it's like, the outcome of not very strong integration. And we didn't have so big numbers, so somehow the people helped themselves and became... But we don't have a diverse, er, a diverse staff. So we said OK, we'll create a diverse staff. So we created 4 positions of intercultural workers. For Rumanian, we have A. who also speaks Russian, he's from Moldavia, I think he's been in the Czech republic for 7 years now. And then K., she knows Ukrainian and Russian. She's Ukranian, she's been here for 15 years or something. And then there's J. for Vietnamese. She's Czech but she studied linguistics, and she made he PhD in Vietnamese linguistics in Hanoi. And she's married to a Vietnamese guy...

Laure: OK. So she's legitimate.

Magda: yes!! And somehow that works even better for the community because they will better accept someone who is fluent in Vietnamese. I think it's problem, like, this is a way of not be equal, somebody who's, er, symbolically reduce the inequality because she's Czech.

Laure: Hmhm.

Magda: But her husband is also Vietnamese... So...

Laure: 3 women and one man in the team, is that a coincidence?

Magda: just a coincidence. Because when I was talking to somebody they said, ah! You're not going to find somebody like that!! Yeah? (*laughs*). It was a big surprise for everybody that I was able to find the people. And the idea was that, first they would interpret.

Laure: so if they need they contact you...?

Magda: but what happens when you use, er... when you employ someone like that in an NGO, is that sometimes it becomes against integration. Because both sides, the officer and the migrant, they would get used to the fact that anytime they need to solve something they can take interpreter. It's against empowerment. So we were discussing, OK, you do that, but we use the knowledge we gather from the field to create systematic inclusive measurements. So if we find out that people need to pay for communal waste, we would help them, but at the same time I would contact the head of the department, who is responsible for paying the communal waste and provide them with help. Like, you see, there's lots of people who don't know what they should pay, so why don't we create some forms, for instance, bilingual forms, something easy. And some people will say oh no, no, that's not possible, but some of them, for instance the communal waste management, they're very open. So we did forms in Czech and Arabic, Czech and Rumanian, blablabla. So we were trying to help people not to be... not to need us. In fact, to skip us very... Being helped to deal with these issues.

Laure: Hm. So your point is to become useless.

Magda: yes, exactly. Yes! Someday we decide what yes, we don't need to come to work! So what happens is that they're not just interpreters, they're becoming somebody like gatekeeper at the same time, expert on the community, so that people from the administration won't say "you know, we don't need them, it's just migrant issues to find something, find somebody to interpret". Now it's just changing, because they find that it makes their work easier.

Laure: And you've been open for one year: do you already see the impact?

Magda: it depends... It can be someone from the social departments, keeps calling us and asking us... Because they find that if they need to be with somebody from Rumania, they need us. And they don't have the money or the resources to find somebody who... Yeah... And maybe they got this idea that it's here, and these people are... What's, what's important to know that they also are scared. Not only foreigners are scared, migrants are scared, but people, employees, are scared too! So it's like there's somebody who is able to interpret, but at the same time, they're colleagues. So if something happens they know that they can call, ask, or make some complaint... It's not somebody from an NGO, er, somebody who is on the side of migrant. But it's someone who is the middle man, who is objective. So they feel much better, and even though they don't want to cooperate, so, it's kind of like a safe environment from all sides.

Laure: And Klara was telling me that she uses what'sapp with a group of women... and that each colleague has their own way of communicating. Can you tell me more?

Magda: well it was also decided from the beginning that they would also be field workers to meet communities, to just see what people need, what information, because we have a big problem with the information getting to migrants.

Laure: OK.

Magda: usually they get information from their friends, which is... they are OK or maybe not, then they will have something that's not true, then they will get into trouble.

Laure: That's what you found from your research?

Magda: yeah, something even people from NGOs will tell you. And even for the NGOs, it's really hard to spread information to the community as a whole. More than just a small percentage of people. So, you... the idea was to reach community to get information, to give basic counseling in the field. So... er, generally, once a week, they have one day or field. All of them except Klara, who works in the field. For example, they go where people live, like, some accommodation, or, I don't know, where they work, construction sites or something like that. Especially Ukrainians. Like, part of them they go to some big marketplace, where people meet, so they will go there. Or, they have a lot of small shops with, er, food. So they would go to these shops to talk to people. But every community is different.

Klara: Yes. As I said to you, the Arabic community, they know each other. It's on recommendation. I depend on recommendation. So I have facebook, for the community. I have also my flyer. There's the flyer...

Laure: Thank you.

Klara: I leave this in mosque. So I became a family person in the community. Also...

Magda: we also have this, in Vietnamese and in Arabic.

Laure: oh!! OK! Thank you!

Klara: so I have also an IBM, like Tunisian community, Morocco, they know each other also. So when I have one person, they also know each other, as I say. So they say: this lady helped me. So he also said to me: Dear Klara, I love you, here contact from my colleague Omar... I have your contact from my colleague Nesrine... Yeah? Recommendation. This paper doesn't work with me. The flyer. I work with recommendation.

Laure: I see.

Magda: this is much better, for instance, for Alexander. He would go quite often to the international bus station here, and wait for busses that bring Rumanian and Moldavian people. When they get off the bus, he will give them flyers saying: if you need something contact me... Because it's really hard for him to meet people in the city.

Laure: when you say mapping, do you actually have maps where you actually pinpoint where the different communities live?

Magda: yeah. We made a list of places we identified as good places to meet communities. Like er... Now we're trying to put it on a map but it's just for ourselves, because... We can use it like that, so we can just talk maybe about some city parts, but we don't want to misuse it.

Laure: Of course.

Magda: but yeah. We create some kind of map of the city, from the point of view of, like Rumanian, Moldavians... We also try to... this is something we try to follow... But this is all in Czech, I'm sorry. But this is our research I was talking about. That we used this approach, er... so it's like I said, it's

sociology of social networks. So we try to make a map of how the people we have interviewed are connected to people in the community and outside the community. And what it says about how integrated the community is. And how... what strategies they use for integration.

Klara: so you see you have the Ukrainian... and the Iranian community, you see that they are more spread.

Magda: these connected with the small squares, they're all Czech. So when they are connected to people from their own community it's like this. So it's much more mixed, but when you compare it to Arabic community...

Klara: It's more closed.

Laure: fewer contacts with the Czechs.

Magda: exactly. This is from India...

Laure: I thought the square were Czechs?

Magda: it's about the inside squares.

Laure: Ah OK.

Magda: I think if it is like this, it's someone who is outside the Czech Republic, and if it's square they're inside.

Laure: Hm. Interesting.

Magda: so, what we found, we also use for the community work we do. And also, when we find out how they work, it really supports this.

Laure: Do you have plans to renew this in a few years, ideally?

Magda: I don't know.

Laure: because this is quite new but it changes...

Magda: yeah yeah yeah. But I think we might have bigger issues then.

Laure: Yes ? Like what?

Magda: like strategy, and set up a system how to... implement it, and how to follow the work, and... follow this social innovation project, because we now have another project to continue with that. Because this is social innovation, and there's going to be another social innovation project, and it's also about migration.

Laure: OK.

Magda: as it's, like, a compulsory part of the project, which also shows how effective we are. So far it seems great, yeah...

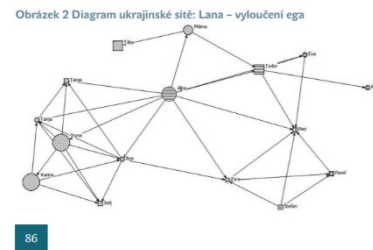
Laure: you start doing the evaluation now?

Magda: yeah, we have, after one year we have, like, the first evaluation report. And we are going to have another one after summer, because this project will finish in August.

Laure: What kind of data do you use? Is it all the contacts you made?

Magda: yes, we have data about the people, but it's also, because there's also education for officers...

Laure: Ah, you do that!!



Magda: we have some measurements before and after, then... and then some qualitative interviews with some officers that we cooperate with. So I start to have experience with educated workers to compare...

Laure: This is a lot of work...

Magda: measurements of, this is really interesting, people working within the municipality and their attitudes towards migrants. So now we are preparing the second round of measurement to see if it moved somehow. It's contra-factual analysis. So...

Laure: Yes. But one year isn't much to change.

Klara: Yes, but now after one year, now we start to see our results.

Magda: what I notice is that we are really like big source for NGOs. They became networkers also. They don't do social counseling, but they connect people to the services.

Laure: I was wondering, actually, how you work with NGOs.

Magda: yeah. So there are people who know there are NGOs and they try to find out what's the quality of their work. Because if you bring your client to a service, and the service is not good, then they won't come next time. Because they're so dependent on people feedback, and what people in the community want to tell each other about their service. So they really try to map the quality of these services.

Laure: Are the NGOs organized around ethnic communities, or is it big groups like Caritas or...

Magda: no. Big ones. There is a special type of NGOs, like the one I actually used to work for... The big difference is that it's not actually defined as social services. Like, if you want to work with migrants, you have to have a registration to provide social services, then you get yourself in the financed scheme of the social service, so you are able to survive. And, so, this influences generally what is being done with migrants. But, grassroot activists NGOs target different issues, like gender issues and animal rights!!

Laure: I see. (*laughs*)

Magda: and what they do is that they have been doing this buddy system, it's just on a small scale, to help people survive a little bit more. And they're using people from, er, Czech volunteers to be buddies for the foreign person. So they provide some training for the buddy, and it's very vaguely defined, so they can, I don't know, take a walk from time to time, help children to learn Czech, it help them make bank account, you know? Whatever.

Laure: Er, I don't want to take up too much of your time today. But maybe two more questions? The first is, what is your relation with other social services? With social workers: do you work with them and how?

Magda: well as I said to you, I'm responsible for the... It's called, er... Like... I have to remember the Czech name first... So it's like communal planning of social services. It's a special name, how the city can coordinate social services. So this is done by colleagues of us, division of social care. And they are special working groups defined by the target groups, like, handicapped people, old people and etc. There's one that we created a few months ago, it's, er, it's about migrants. Because it used to be connected to, it used to be called Roma people and migrants, which is... (*we laugh*). But as a result there was never enough time for migrants. So we have this special group for coordinating social work with migrants, and it's also, it's important for us because the city creates plans in Brno, for 3 years, 4 years, to... define what services the city needs. And then on the basis of this plan, the services get money. It's about financing. They have these tools to define what we should finance the next four years. So if you want to get money for your social services, then you have to... be a part of this plan. So... you would

go to these working groups, and discuss what is needed, and... and you set up some capacities for the next four years to make more social counselling for asylum seekers, migrants...

Laure: OK.

Magda: so it's connected. But in fact I hope that when the strategy's approved, if it's approved, then we can create some coordination tools for the city.

Laure: And maybe you can become permanent and not project based?

Magda: yeah!!! So it's like they're part of the working group for the strategies, because they're trying to ask people from their communities if they're interested in participation to come to these working groups. So I hope this will create space for political participation. So.

Laure: OK. And now, do you see what you do as social work or not?

Magda: this is, yeah! this is... (*laughs*)... A very important question... Because... As the result of the project we should create a methodology. Yeah. Making intercultural work within municipalities. And this is, from the beginning it's been like, a very big question. Because social work is funded with a lot of law, measurements, and standards er... A certain education for example, that you need to be a social worker. And these, like, competencies you need. It's impossible if you want more people who are migrant themselves. We can't expect them to be social workers! So we provide them with a training, but at the same time we have to respect their capacities! So I find... Because they also receive training in methods of Social work. So it was really interesting to make these discussions between our lectures, because these people who have come to give the lectures are people who teach social workers. So you could see the discussion, that we were trying to define where is the border between their intervention and social work. Sometimes they mingle. For example, you could have a client who is a complicated one, so you could do something, like individual plan, and some small step, but it's more an exception. And what I think, er, we should be taking it's more like information for workers. So it's like people spread information, they provide basic counselling, but when it comes to social work, they need to connect the client to a social worker. And make mediation if it's needed, or help the social worker to understand the culture of the person. But not doing the social work themselves.

Laure: Yes.... As they said in Sweden it also depends how broad your definition of social work is.

Magda: and also, one problem with social workers is that they are focused on the individual work and they're unable to work, like, one level up.

Laure: Ha.

Magda: or see the system.

Laure: they're not trained to do that?

Magda: in general, they're not interested. Like... for me, it's a problem to get people who are social workers when it's NGOs with migrants. They see all the problems. But we can't force them to come to working groups for example. Because they find that something, taking their time, it's like they're talking talking all the time and describe his problems, and how are you gonna solve this problem.

Laure: (*laughs*)

Magda: So I'm successful to engage them in case. I would take something for their practice, which they see as a big problem that they're not able to deal with. To reach some change at a systematic level.

Laure: hm, I see.

Magda: so it's really hard to... Yeah, just to involve them.

Laure: but you were educated as a social worker, you said that's your first background.

Magda: It was a long, long time ago... And I never, never did it in practice.

Laure: OK. It was just the bachelor and then...

Magda: yeah then I moved to sociology. But this is something I wanted to learn. How the system works. So I take community planning, and all these social services staff, and... to, I don't know, conferences and various platforms, to understand how policy is made at a systemic level, so they can first understand how to influence something on the higher level, and second, to be able to explain to their own communities why it's important to be engaged. Because usually, yeah, if you ask people to come and help us to do the strategy, they would say why? It's not just talking, it's policy, it's politics!

Laure: Hm.

Magda: so once they understand, they will be able to explain that. Why is this possible, or why did this policy come...? Because, yeah, maybe it takes some time to change it, but that's how it goes.

Laure: OK. And what are your ongoing projects?

Magda: there's this training project in Antwerp, and I was also planning on going to Madrid because we work on an international project... And er, my boss was like, you travel too much. So I had to cancel something which was not so important. Toulouse was a meeting that happens every half year. It's about neighborhood integration, and we are preparing a project into the South Moravian region. So we decided we would create an alliance, partly because, er... social services, they make Czech course, er, services evaluation. And we find here, in the Czech Republic, that the first reason why they come is labour market. We have very few refugees.

Laure: And you have very low unemployment here.

Magda: yes. That's why the first step towards integration is to help find work, decent work. And we know from the data, but also from the field from intercultural workers, is that there are a lot of people getting stuck. How could I say, being overqualified for the position they're doing. So they get stuck in unqualified positions while they are qualified as teachers, or nurses, and...

Laure: I see.

Magda: so when they start to work they get stuck in that position. And they face de-qualification, like, they lose their qualification. And there's another thing, like Czech employers and officers, they're not able to work with the qualification they bring with themselves from outside. It's like education, but it's also what experiences they have. So what we plan with the South Moravian region, is to use the intercultural workers with the communities and spread it in the region, and create a skills center, where they would bring migrants and work with them during that time, just like, coaching them, working with them in setting some goals. OK, you're a teacher. Now you're a cleaner but maybe in two, three years you want to be a teacher again. So let's try a Czech course, and maybe you can bring some qualification. It's like guiding them step by step to enable them to use whichever qualification they bring. So, this is something we want to develop in the future. And it is really easy to find good practice abroad, like, in Western countries.

Laure: Western countries? Where?

Magda: well they have a skills center just like this in Amsterdam. In Amsterdam they have refugees, so it's not exactly the same, but we can take it and adjust.

Laure: Interesting. And I think the strength of what you do is all the research that you put into it.

Magda: the researchers who did the research, they are planning to make some article.

Laure: Oh. It wasn't you, then, who did the research? You weren't part of it?

Magda: well, I was the one who said what I want, and then I went to a research agency. I would have gone crazy, bwawa, it's like one year of work!! So I just gave them ideas, gave them money for that, we discussed how should we design the research and what we need for future policies, and then they do it.

(end of the interview)

Italie

Entretien avec Angelo, Guide touristique

Naples, Mai 2019

Laure: So, I am with Angelo...

Angelo: yeah.

Laure: and the name of this is “cooperativa...”

Angelo: La Paranza.

Laure: La Paranza, this means...?

Angelo: La Paranza, in our Napolitan dialect, is er.... Is a kind of fishnet.

Laure: OK.

Angelo: because er... Because in the beginning, you have to know that, er... There were just 5 volunteers. 5... 5, 6 volunteers. A fishnet, because, this fishnet takes different kinds of fish. We want to say that we are all different. And, er, it's also a typical, a typical dish of the Napolitan cuisine.

Laure: Oh, is it?

Angelo: because it's the five fish taken by the, by the fishnet, but in general, for us, it's also our friends' group. So when we say we're going “Paranza” somewhere, it means that we go all together to that place.

Laure: OK.

Angelo: And everything was born... Well, everything as born many years ago indeed, because... Even before our arrival here. Because, you have to know that Sanita's district, it's a very ancient district, actually it's the burial place of the whole city. Er... Due to the making of the bridge, there, I don't know if you have passed before...?

Laure: Yeah, yeah, many times.

Angelo: well that bridge was made in the beginning of the 19th century, just to link the downtown with the royal palace of Capodimonte. Actually, when they made that, they completely separated Sanita's district from the rest of the city, and of course, in a place that, a long time ago, had the most important number of people, and since...

Laure: Mhmh?

Angelo: yeah because Sanita's district was really important a long time ago. Er, after the making of the bridge, it became something that was completely left to itself. And of course there's no control, there's

no police, and there's unemployment, because the real drama of this is that, until some years ago, the district had 70% unemployment.

Laure: 70%???

Angelo: Of youth unemployment.

Laure: 70?

Angelo: (laughs) yeah, 70. That's the number of guys in town that didn't work.

Laure: Young ones... Under 25?

Angelo: ah, er, over 25 sometimes! And mostly, in a place that had 35% of er... er, school drop rates. People who didn't finish their studies. So in this situation, in about 2001, the arrival of our priest, Don Antonio Loffredo, probably you heard about him...?

Laure: Yes.

Angelo: actually, he's still the priest of our cooperative, of, of our district. And when he came here, of course he came from another part of Naples, so he was used to this kind of situation, but... the first funny story about him is that, er, he... Normally he was not used to wearing the priest dress, the...

Laure: Hmhm.

Angelo: just jeans, and T-shirt, and... So, to say OK, I'm here, you know in this district, for the first time and the only time, he wears the priest dress. And actually, the people started to be related to him. Actually, in a district that has so many problems, a figure like him was just, like, the focus of everything. He had the luck to be the priest of a very beautiful church, downtown... And you see that below this church there is the catacombs. San Gaudioso. And he started to think that, probably, the best way to enhance the district, and also to do something for the people there, was to, er... Open the catacombs. And say, OK, in this way, I can, er, call some of the guys in the district.

Laure: OK.

Angelo: then, I can let the people arrive here. Because the San Gaudioso catacombs are so beautiful. Of course, I need to find someone who's able to make this.

Laure: They had to be renovated to make them accessible to the public?

Angelo: yeah; yeah. Yes, in fact we made many walks inside, actually. So, this was the first group, and then he started to get people around him. He said OK, there are the guys in this district, there's this problem around unemployment, let's try to do something about that. And er, he started to make many activities, especially around the cloister of the church. Because in a district that has no places for the community...

Laure: ahh! The cloister, is it the one on the left-hand side of the church and there's the bridge above it?

Angelo: yeah yeah yeah. So that's why, er, a table for the ping-pong... Something silly, but... during the months, the guys started to go there, and say OK, let's do something together. The very important

thing that they started to make was to... to take those guys all around the world, and Europe. I mean, er... just to go on pilgrimage, you know... or to visit other churches, and communities. They went to London, to Greece, to... Because this way, they started to open their minds. OK. If outside here, it's possible to visit a place and spend some money to visit the place, and we have a treasure underneath, even though we don't do nothing about it! Actually this process was something that was quite slow.

Laure: Yeah?

Angelo: you know it started around 2001, 2002... Until 2006, when they started to make these. And in 2006 there was this founding of the first community, the first NGO, La Paranza.

Laure: Hm.

Angelo: And they started to care about the San Gaudioso catacombs. So. 2006 is the beginning of everything. Now. Just try to make it clear... In the beginning everything was not so professional. In the beginning there were just 5 guys, er... Speaking English was something that was almost impossible. We started to provide, we started to say the first tours... for our relatives, our friends... tourists who used to go to the Capodimonte museum... We used to catch them, you know that there is something underneath this...

Laure: thus the fishnet!

Angelo: yeah yeah, that's the fishnet! The thing, though, slowly the thing started to grow up. And everything started as volunteer. So basically there was no ticket to pay, you just had to leave a donation. And everything was a sort of youth fundraising to keep standing the catacombs. Because of course, you have to know that in general, and it's valid to the whole Italy, in general, the catacombs, they belong to the Vatican.

Laure: Really?

Angelo: yeah. The catacombs are Vatican property. And so, of course the san Gaudioso catacombs, this is a very beautiful and important monument, but it was almost an abandoned place.

Laure: Yeah?

Angelo: Eh!! Everything that we made, we made by our own. So we made by ourselves. All the work that was made inside was made thanks to the people arriving here, so we used to say "we need to fix this problem because, I don't know, that wall is collapsing now. Can we do something?" So we used to call the, er, the Vatican, er... organization.

Laure: Hmhm.

Angelo: they say: er, just close! We didn't do it, of course.

Laure: really?

Angelo: (*laughs*) Of course!! But they just believed that the catacombs was a waste of supplies. And, so... we, we didn't care about them to make the things by or own.

Laure: OK.

Angelo: yes.

Laure: without their permission?

Angelo: Er... actually we had their permission. Basically it was something that was really, really, really slow.

Laure: They didn't support you financially...

Angelo: no.

Laure: ... or in any other way.

Angelo: no no no no no. The only thing that they gave us was the automatic door of the way out. Actually, they helped too... but... a, a kind of church. We realized in those days that not all the church is the same. That is something that, actually it's just my opinion but... So basically we started to do this, and we started to realize that the numbers were growing. In the beginning we had something like 5000 tourists there.

Laure: In a year?

Angelo: in a year there were not so many of them. I think there were 15 people a day.

Laure: OK, well it's still something.

Angelo: it's still something because, baaah, we had the events too! Because we realized that we needed to give something more. So we started to make the night tours, you know, with the people dressed, you know, in the baroque age, pretending to be the characters of the catacombs. So we were able to find an actor performing as the priest of the church, or another one pretending to be the lady buried in the crypt... So, something that was really... for us also it was quite kitsch!!

Laure: But also fun, as a participant.

Angelo: yeah yeah, but... I think that I long time ago there was something like 15 people in one event. And we started also to make the dinners, so that was something really beautiful, and it was also very fun, because it was way to... it was a kind of team-building activity.

Laure: Right.

Angelo: so they started to provide this, but the real change was in 2008. Because in 2008 there was a Roman foundation, which is Fundazione Condiscuitto... Still I think today to FC is one of the few foundations still giving money for Southern Italy. Actually we can count 4 or 5 of them in the whole Nation. Actually.... Well... actually...

Laure: Yeah... I've heard of the north and south divide.

Angelo: yeah yeah. Ah, actually you just have to listen to some things that happened just a few days ago. And basically, you have to know that this foundation made a kind of call for proposals to enhance some abandoned place. In that time, we, we were, really, 10 in this foundation, and... we started to think that probably the best place to open, to gain, was the San Gennaro Catacombs.

Laure: OK.

Angelo: now, I have to tell you this: the San Gennaro catacombs was already opened during the... 10 years ago. But I think that, basically, er... (*He greets someone*). Technically just a part of the catacombs was open. The lower level of the catacombs was completely abandoned, as the church, which is San Gennaro Extramena, which you see at the end of the tour, underneath. But this church was used by the hospital that we have outside, as the hospital's warehouse.

Laure: As, sorry...? The hospital's...?

Angelo: warehouse. A kind of storage. Er... we started to think, well, this catacomb belongs to the district, no? I think this is the biggest catacomb in Southern Italy.

Laure: Really?

Angelo: yeah. It is the biggest catacomb in Southern Italy. We said OK. It belongs to the Sanita district, OK. How can we get the... How can we keep the people staying in the district? Er.. Luckily we won this contest, you know, with a project that has this huge name, which is "[Italian]", which means San Gennaro extramena, which is the church underneath: a gate from the past to the future. So... (*laughs*). And luckily we won this call for proposals, and we started out activities in May of 2009. After the... After... Of course during the 6 months that were passed between the call for proposals and the beginning of the activities, there were 6 months when we started opening the lower level, provide the ticket office the tickets, the kind of tickets and the things that... Actually it was quite lively, that period.

Laure: Hm.

Angelo: And then we thought about the ticket that we still sell nowadays. Because... I don't know if you know this, but if you buy this ticket here you have one year of time to visit the other catacomb.

Laure: One year? Ha, cool, OK.

Angelo: Because if you think about it it's stupid. It was better to have two separate tickets San Gennaro and San Gaudioso. But after all, that's not our goal. We want to enhance the whole district. So, visiting the other place meant that we had people in the district, too.

Laure: Hmhm.

Angelo: not the same day, but the day after, the next week... or the next year, but they come back here, to this district. And maybe they can take some time to take a coffee, or to have a dinner, to have a lunch... some things that normally we do when we are abroad.

Laure: I see.

Angelo: but, er... this meant a lot for people in Sanita district. Because they realized that there was a better way to survive. No... there was a kind of economy that was based on crime. And if you match the two rates I told you, you know, the 70% unemployment and the 35% of school drop rates – which means that, the guys who didn't finish their studies, they didn't find a job! They immediately were caught by the local crime. And that's the thing that we wanted to avoid. Er, the thing is that in those ten years, in our past, now there was the opening of restaurants, there was the opening of cafeteria, there was the opening of shops... Which means that people... also our cooperative – started to grow. Because er, basically we were just five. And now we are almost 40... I don't remember, because we are 37, we

just hired another guy. And er, for instance, the guy who just walked by now, he is one of the last guides who decided to work here. Actually we have a very good relationship because me, the other [person] that you were looking for...

Laure: Yeah.

Angelo: and, the other girl, A., we are the guide's trainers. So normally we used to train... you know and normally it's not so easy to, to be, because you have to learn a lot. Normally every year we use to stop and say OK: You have to study this, because of course the ways are different. You know, you have people who didn't finish their study...

Laure: Absolutely.

Angelo: we have people with degrees, and so we have to keep them on the same level. It doesn't mean that, of course they have to know not only the catacombs. If there are people looking for information, or other culture and historic information, you have to answer of course. You have to answer! Every years we used to stop and say OK, in this month (which is the month which is not so crowded), now there's not so much because luckily, every month, we have many people, but we used to stop and say OK, now we need to study. And we take care about them. And there are the people taking care of the restauration, the bookshop, er, the cleaning... Because the way that we work is an NGO, a cooperative. Which means that we are on the same level.

Laure: Hmhm.

Angelo: of course we have tests, you know, to keep on.

Laure: Tests? [probably tasks]

Angelo: er... each one of us has a sector. I, I have the sector of the training of the other guys. Er, for instance there was S. who was, a long time ago, a guide, but now she takes care of all the different turns of work, which is really hard because we have almost 40 people now! (*laughs*). Everything, er, everything started to develop in a better way for everyone. Which is, er, for instance there was the making of a bed and breakfast. If you go there is the cloister of San Monacone, which is a bed and breakfast cloister.

Laure: Yes I saw it... it looks really nice.

Angelo: yeah it's really beautiful. Or for instance, we have, for the kids of the district, since 2008, 2009, they... they made an orchestra. Sanita Ensemble.

Laure: hm.

Angelo: That was made following the example of Jose Abreu. Jose Abreu was this Music teacher. He decided to help the kids in Venezuela with this beautiful project, er, that was called El Sistema, and he started to teach to the kids to play an instrument, a music instrument. And we did the same here. And in the beginning it was pretty hard to think that the kids in our district were able to... to stay sitting on a chair and hearing some comments, like you have to do this and er... But to our big surprise, they started to do this. And in the beginning, they were just 40.

Laure: "just" 40??? That's a lot!

Angelo: yeah but the thing is, now they are almost 100. So er, now, I think 80. Because of course, 10 years ago, now the kids are teenagers, 15 years old and more than that! And some of them, they are professional players. Just some of them, but that's something!! They used to perform in San Calostia, they played with the pope, so... There is a theater now, there is a theater which is...

Laure: In Sanita?

Angelo: yeah. I think, the Theater Sanita, I think in the next few years they will start a cinema school. A performing school, and also there are different things related to... er... the performing school, the make-up school, and different things related to cinema. And for instance we have the youth centers, because we have a district that has as many as 35.000 people, so it's a real city, and we need a place to... we need places to do this, to have all the kids together. Still nowadays we a few, and we are trying to...

Laure: And that school of arts, cinema that you mentioned, is it part of the cooperative or is it something independent?

Angelo: Yes! They are separated projects. But the school now is about to start. But everything now is a part of a big foundation, which is called Fundazione della Comunita San Gennaro. The San Gennaro Community Foundation that was made in 2014. And within, there are all the different associations, NGOs, there are private citizens... Because first of all, the Foundation is a community. And inside there are many different things. For instance there are also the shops, the restaurants, the... there are many different things.

Laure: The shops belong to the foundation?

Angelo: to the foundation. This is a community, you have to remember.

Laure: Do you know if there's a list of shops that I could, er...

Angelo: there is a souvenir shop that is, er...

Laure: The one in front of the church?

Angelo: yeah yeah, the one in front of the church. You can recognize the shops belonging to the foundation, because they have the flag outside. San Gennaro's community... Which means that they belong to the foundation. But there is a very famous pizzeria, which is er... Oliva. And Trei Santi, I think they have something like 3 Michelin Stars. And it's something really unusual in Naples.

Laure: OK. And does that mean that the benefits of the shops go to the foundation?

Angelo: For instance, everyone can choose how... er, which kind of support they can give to the foundation. For instance there's this very famous pizzeria, they, they... they prepare a pizza that is called Fondazione della communita San Gennaro. So everyone... for instance they can give some donations, or they can prepare some dish, and the income from that dish will... or for instance, during the events they can do some catering, they can provide food, or... just a few months ago, in October, there was the making, for instance, of a publishing house. Edizione San Gennaro, with er... Actually we did a book. *Esclamativa*, I don't know if you saw it?

Laure: I saw it.

Angelo: Do you know the story of that book?

Laure: absolutely not.

Angelo: ahh! it's very beautiful!! Because... It was November 2017, we have our social media manager, who is Enzo Forzio, er, he... Actually he's crazy, he's a crazy guy, but... he does facebook, Instagram, all those things I know nothing about because er... I'm the guy who (*laughs*)... but he's good at this. And he, he tried to do this experiment, no? He wanted to call a writer, er, just to write some stories about the guys in the district. And he called, er, this girl was a blogger. We know her because she's the mother of our best friend, our best friend of another very beautiful cooperative which is D.Scuola.

Laure: OK.

Angelo: and she's Chiara Locchietti. And she, she started to come here and she started to make those interviews to the guys of the districts. Now. We have in our district many people who have a very troubled past, no? There are some people who went to jail, some people who have drugs problems... Some of them are into another cooperative, the Officina dei Sallenti, the one taking care of the maintenance of the catacombs, so... all the work here are made by the Officina dei Sallenti. And then she started to write about the stories of their lives. And since October of 2017, they started to post a story every week, on our front page on facebook, no? And we realized that first stories had something like 2 millions of views.

Laure: 2 millions?

Angelo: Yeah. It was unbelievable. And it was almost natural to say, OK, now we have the stories, let's put them in a book. Due to the book, we made the publishing house. And in fact into the book, you can find the stories of some of us, er... There's the stories of the guys of Officina Dei Sallenti, there are many hideous stories too. And basically, I think that, just in 2 weeks, we sold more than 2000 books. Just the last month, we er... well, Chiara, actually, she won a very important reward. It is the [Italian] reward, which is a reward given to the book that also have a social reason. And so she won this, and... it's just one of the scopes of the association belonging to the San Gennaro Foundation.

Laure: So the people she talks about are all people who work for one of the cooperatives? Or just people from the neighborhood?

Angelo: No, the, er... actually, people... hmmm. Most of them... But I'm thinking about it because there are more than 25 stories there, yes. The most part of them are part of the foundation, are part of officina dei Salenti, of the foundation. OK? Because we have also recording studio, there is the story of Andrea; there is Casa de Cristallini, a youth center, and into the book there is the story of Gina, er... well there are many stories of the people of the catacombs. Many different things. Really, that is something that is really new, you know, just few months ago, I think just two months ago, the moms of Sanita district, they decided to get together in a cooperative, which is "Mame della Sanita", and those moms, they, they make catering. They provide food for the local events, local food, really good, made by the moms. Because it was natural, because at La Paranza we also started to provide the events, no? Where we looked for some food. And when we wanted to have something really local, we used to call our moms: mum can you make that? (*we laugh*). And so finally they decided to make something that is more organized, yeah? And what can I say? In 2016 for instance, the Catacombs of san Gaudioso and San Gennaro, they were rewarded by a very important prize, which is the [Italian] Prize for the best medieval archeological place of Italy. So we had our satisfactions of course... Now there's still many things to do, of course, because we are always in an activity, and er... the numbers, they talk, because

as I told you, when we started we had something like 5000 people, and now we... the last year, I think we had... Almost 130.000 people. In ten years!

Laure: wow.

Angelo: see that, it's really beautiful, because nowadays – and your presence here is the proof – basically, we are selling our experience everywhere. And many times, we... Quite often we go abroad, just to show our experience, how we did... The last two years we went twice to Japan, to teach the Japanese how to make companies and how to enhance abandoned places. And it's been two years, and every year we have a... a Japanese guy here, er, just to work with us and... Actually, something that I felt a lot, because I was one of the guys going, was really, because... you were talking to this big classroom of Japanese guys, trying to explain, OK, we did this, this and that. And they stayed, they stayed just to... and said Oh! And something that, when I started to work here... Because I'm the wrong person to explain you this because I'm not originally from this district.

Laure: Ah ha.

Angelo: I was adopted. But probably, I'm also the best person to explain you this. Basically, I have seen this since the beginning from the outside, and I realized from the outside that something was changing here. I remember my first times in the Sanita district, er... Actually it was really weird because in the first years, the people, they didn't know me. And so basically, they used to look at me : who are you, what are you doing here?

Laure: Because you live in another neighborhood in Naples?

Angelo: yeah I'm not from here, I'm from another neighborhood... My family, my wife... And now I have friends everywhere, I know this place better than my house, so!! I feel at home here.

Laure: How did you get involved in the first place? If you're not from here.

Angelo: Actually it's quite funny, because one of the five guys is my friend. We are colleagues at the university.

Laure: Ah OK.

Angelo: "A". And er... after we had the graduation at the university, you know, she used to talk to me, and to explain to me what they were doing there: we are doing this, the catacombs, it's open, San Gennaro Catacombs, and many times she, she... She took me here. And I remember when I arrived, one of the first times I arrived in the Sanita district, she brought me to the, er, B and B. And I remember when they started to make the works inside, they started to make the rooms, and the lunch room, the common room. And actually, I was so fascinated by her enthusiasm, really! She really believed in this. I always thought, oh, I want to be a part of this. But in the beginning was pretty hard because you know, I think it's like this. It's right that this cooperative belongs to the people in this district, and now they say that I'm a part of the district too, but in the beginning, you know there were just a few of them. And so, I wanted to, just to see this from the outside and say OK. You have to do your work, and I support you, everything you need, I'm here... Er, after my graduation...

Laure: You studied history of art?

Angelo: Hm hm. I know I don't look like it...

Laure: it sounds logical!

Angelo: after my graduation I became a tour guide of the region. Er, A. talked to S., said OK, I have this friend of mine, he is good, so what do you think? We could actually allow him to stay with us, no? Er, I remember my first time was 2010, me and my colleague we had something like 150 guys through the historic center in the catacombs, you know? We made a kind of tour, there was me, there was A, and... My other colleagues. And we brought this... these guys from New Jersey into the district, Sanita district, the catacombs. I came here earlier just to study everything, and A., she said OK, there's this... Er, after the tour, few days after the tour, S. called me and said, well Angelo, er... I got a very very good feedback. What do you think if you want to stay with us? And she said well, actually we cannot pay you, because we're poor...

Laure: Hmhm.

Angelo: well not in the way, but er... Well, but if you trust in this, if you believe that this can become something bigger, more important, I can promise you that... You can be an important part of this project. So I said yes, I want to be a part of this. Me as other, many other guys, we [strongly] believed in this. And so, this is the rest now. And so a long time ago... Also the ticket office, they have seen... A long time ago, I remember, the ticket office was this one! (*laughs*). The cafeteria, it is something that was born, like, three years ago. There were just the machines they had. So everything... And now you can look with your own eyes: everything is different.

Laure: I saw a parish center also downstairs (underneath the main church)?

Angelo: ah yeah ! In front of the ticket office, you can go down the underground of the church; and over there is the offices of Fundazione della Comunita San Gennaro, and the offices of the publishing house too. So they are over there, and we say offices of the Fundazione DCSG, but actually, we all work together so actually... All the events about, er, the Sanita district, just like the music concerts and the night events, they're...

Laure: Yeah.

Angelo: it's really beautiful that the last year, this year, we made the Notti Bianche, which is a white night, and all the shops in Sanita were open all night, there were concerts...

Laure: Nice.

Angelo: Something that was completely impossible until a few years ago!!

Laure: Because of safety reasons?

Angelo: Yeah. Yeah yeah. Basically, now I won't say that there are no problems anymore! There are some problems because we are in a big city. In any big city there are problems, we are trying to fix them slowly, but we're trying to fix them. And we had something like 30.000 people on every night, so it was massive.

Laure: Hmhm.

Angelo: and the very nice thing is that everything was made... Everything was closed to the cars and the motorbikes. And so you were free to take a walk... And every shop had a kind of stand outside, with

sandwiches, paninis, fried pizza, was really... really nice. We're going to do this once every year now, we are going to...

Laure: what is the date?

Angelo: er, this year we made once on December 8th. No, between the... Yeah, December the 8th.

Laure: Hm. Immaculate Conception.

Angelo: yeah.

Laure: I'm guessing that's not a coincidence.

Angelo: no, no and actually, and the other one was during the night of January 5th. So, before the...

Laure: The epiphany.

Angelo: Yeah. And now, I think we celebrate too san Vincenzo Feser, because you know that in the Sanita district there is a huge devotion to San Vincenzo Feser. It's a Spanish Saint. Ah we have many Saints. You know, in the Sanita district there is this huge devotion to him, because in the church there is a statue – if you go inside the church you will see this...

Laure: OK.

Angelo: there is a statue that is believed that in 1836 stopped an awful cholera epidemics, and so people are really devoted to the statue, and we used to celebrate San Vincenzo twice a year, once on the 5th of April, which is the real day of the Saint, the first Tuesday of July, to remember the old procession, to stop the cholera, and basically we are about to make, er, this, this kind of festival, we are going to do this for Sanita, and we are going to provide events; and we're going to open the new entrance, so it's a very lively moment now, we are setting up different things.

Laure: I wonder, because these are monuments that are related to the church, and this was started by a priest, do you have to be a Catholic to be a member? What kind of ties do you have with the church?

Angelo: to tell you the truth... No. And you know, it's very beautiful. Because... maybe if the Vatican comes to know this, I might happen to be in some trouble so...

Laure: (*laughs*).

Angelo: this stays between us! (*laughs*).

Laure: Yes of course.

Angelo: no, don't worry. But for instance we just... Two months ago? Or... I trained a Muslim guy.

Laure: Hm.

Angelo: Amara. Actually it's something that's really personal for me, because his story is really something because... He came here in Italy escaping from the Ivory Coast. So he came here in an illegal way, so he came on one of the illegal ferries. He was tortured three days, he was kept away from his

family for two months, and his family know nothing about him for two months. Simply because he had a kind of relationship with a girl that was the girlfriend of one of the local commanders. So he was completely tortured, and... something really awful. And he arrived here. First in... I remember he arrived in Calabria, and then he arrived in Naples, and... er... they introduced him to our cooperative, I think the last year. He started to work with the Officina dei Sallenti, so he was one making this too. And we started to think that probably, it was really good to try to... to turn him into one of our guides. Luckily, his mother language is French. Cuz it's the mother language of the Ivory Coast.

Laure: OK:

Angelo: yeah. And I started his training. You can imagine that it was really hard to train someone with a completely different religion, who didn't know what's a bishop, what's a saint, what's a catacomb... And so, sometimes I was beginning to explain, because OK, I was his trainer and his tutor. And er... (*laughs*) I remember that I was in the catacombs once, and I explaining there that the bones were those of a bishop, and he stopped me and said: OK, but what's a bishop? And I said OK: the Christian church is composed by the priests... And it's something that took a lot. But he's one of the best. Now he's not here but he's, er... And thanks to him, we started to provide French tours, too, as standard tours. He's really good. Of course to him, er, he's got some filters to remove, because he has the religion filter, the culture filter, the language filter, which is the French. So he learned to make the guide in French, but now I'm training him to be an Italian guide, and then I'm training him to be an English guide. Trust me, everything is possible. I learned doing this that everything is possible. But we have English speaking guides, you don't even imagine, actually, where they were several years ago! I'm really proud of them.

Laure: They went to school to learn English? Or with tourists?

Angelo: no, luckily we have many friends, and some of them were English-speaking friends.

Laure: OK.

Angelo: For instance you know, in Naples there is the NATO base. And for a very long period we had, er... we had a lady, I really remember her because she was really good. She was the wife of one of the commanders in the NATO base. And she came here, just because she came to visit the catacombs, as a tourist, and she was completely amazed about everything she saw. She said I want to help you. She was, er, she was an English-speaking one, she came from Canada. So actually she was really good, and she was here along with her husband for something like three years. And twice or three times a week, completely for free, she taught some of us to...

Laure: Awesome.

Angelo: yeah! But it's really, pretty hard to say because I really remember her, last July she went back home and so we cried a lot and she said oh, come come! And she invited us so we have to go there. Sooner or later we have to go. I don't know how because now we are so busy... And so, Amara is just one example of the guys working here. And it's very beautiful because many people will say that being a guide just means to explain something that is always the same thing, but that is not true. Many people come here, the experience is always different you know? And sometimes you, you meet many friends. We went to Japan because one of the Japanese teachers, English Japanese teacher, who is at the university, he came here, just to visit the catacombs, and he was amazed about everything here, he did the same! He said OK, I want you to explain to my students how you did this. And so we went there twice.

Laure: You taught them community work!!

Angelo: yeah yeah. Many times we go in Italy, especially in Italy, er... the last year... the last year, or this year? No, last year in October, I went to Valle de Aosta, on top of... the north of Italy, the big North of Italy, and over there they have exactly the opposite problem. They have huge spaces and few people. Here, we have many people and small places. And so, they didn't know how to use that! So they said, OK, how can we use those places? Like the churches, and, er, many common rooms of the different churches, courtyards... Many beautiful places... They didn't know how to use that. And so they said, we want to be inspired by you. Me and the president of the cooperative, we went there. We had a kind of, er... I don't know, a public speech with some people there. And now, they're making a cooperative with all the shops of the main road of the Aosta, and they're making something there too. It's something that always changes.

Laure: I'm... I'm really curious about something you said earlier. You said you've been here from the beginning and you've seen the impact on the neighborhood.

Angelo: yeah.

Laure: could you tell me more about this?

Angelo: the impact was completely... er... was completely weird. I will explain you why. I think that, normally, the people here in the beginning, in the very beginning, they were really afraid about... Because you know, you can really imagine that was a big change. Because... I have to explain it. In a place where normally, the law was the crime, no?

Laure: OK.

Angelo: the law was the crime. So the people here, they used to... to receive favours by bad people. By the changing of this, by the presence of tourists into the district, first of all, they started to think: OK, who are these invaders? Who are the foreigners? What do they want from us? No?

Laure: Hm.

Angelo: Actually I don't hide you that in the beginning, we had also some problems. We were really afraid to let people move alone in the district. There were some problems at the time.

Laure: Even during the day, it could happen?

Angelo: Yeah. That is the reason why we did also some tours of the district, just to bring them back, to be seen by the other people, no? In this way, the locals, they realized that, OK, those people are with someone. Who's this someone? He's our priest. OK. They're here. They don't hurt, first of all, and moreover, they stay here. So the few restaurants and pizzeria that stayed here, they said OK, we have to do something. You know what was the first sign of the changing that we saw here? The first restaurants, they started to provide the menu in English.

Laure: Ah ha.

Angelo: because first, they realized that there was a flow of people, no? And the thing is, it's something that still keeps on now. Because also, the police, and also the Army, they started to be more present in the district: because they know that there were foreigners, so... and they needed to keep the place safe. Actually the result is, basically, there aren't any more the crime families that there were a long time ago, because part of them, they have been arrested. Er, the real problem is that basically, the... there are still some families belonging to them, but the heads of the families are...

Laure: Gone?

Angelo: Are gone. The real problem are the kids. Because, basically they had an education that was completely different. And the thing is, for us the best result is that there are the wives of those bad people coming to us and tell us: please do something for my son or my daughter. That's the reason we keep them in the Youth center... We keep them all quiet by the making of many activities. Like the theater, like the orchestra...

Laure: hmhm.

Angelo: They are volunteers, themselves, into other places. They started to realize that there's a better way to survive. No? And for us that's one of the... er, to tell you the truth there are still some of the people who say that our activities are made to make profit, are made just because don Antonio Loffredo is the manager of everything and he wants that his guys will keep everything for them... But it's normal, because there are so many people, and there's always someone that doesn't understand this. That's reason why we make many activities for the locals. White nights... The public concerts are for everyone.

Laure: Hm.

Angelo: don Antonio Loffredo is just the priest.

Laure: Hm hm. But is he still active in some way in the organization?

Angelo: yeah. Actually he's the director of the Napolitan catacombs.

Laure: OK.

Angelo: yeah. He became director of the Napolitan catacombs. But actually, by his own choice, he's not the director of our cooperative. He's just the... the.. our spiritual guide. We follow him and his suggestions, but... He always says, sooner or later I have to leave. Because he's here, he's here since 2001. Nowadays, it's been almost 19 years of presence, of course I will have to go somewhere else. But he will always be with us. Because actually, after all there is a friendship.

Laure: Hm.

Angelo: but mostly he needs to be useful somewhere else. And that's the reason why he is working just to let us work here. OK? Because he knows that sooner of later, he would have to leave.

Laure: He would have to go... Yeah. So this is a cooperative. 40 of you. So everyone comes from the neighborhood except for you?

Angelo: hm... actually I'm just one of the few exceptions. I'm just one of the few exceptions.

Laure: OK.

Angelo: I think that we are 4 or 5 from other neighborhoods.

Laure: OK. And how are you organized? How do you make decisions, how does this work?

Angelo: *(laughs)*

Laure: cuz 40 is a lot of people to agree with!

Angelo: yeah, yeah and it's really hard too, yes. Normally, every month, or two months, we have a reunion.

Laure: OK.

Angelo: Everyone says, OK, there are those problems. It's there. But the very important thing is that basically, sometimes it's really hard to have a relationship. I, I tell you absolutely the truth, but first of all, we are all friends. It sounds weird, but we are all friends. Every time, actually at least once a week, we used to have a team building activity. Just like, on Thursday we are going to go to Caravaggio's exhibition, and then we're going to have a dinner, just to stay all together. Or for instance, we go to have a pizza somewhere, it's a team building activity.

Laure: Hm.

Angelo: then there are all the, er... the briefing moments when we share all the problems that we have. And then there are also the daily activities that we do, because we have many ways to communicate, we have different groups, on what'sapp to say, OK we have this problem, and send in to the one who's going to organize everything. Er, of course, it's true that we are all on the same level, but we have many departments. There's the training one, there's the maintenance department, there's the shop, there is the cafeteria... If there is a problem in one of the sectors, there is a head of the sector. I call, er, I don't know, Anna, who is the one in charge of the reservations and the bookings. And I say Anna, help her, there is this woman wanting to visit the catacombs or this group, can you take care about that? Or...

Laure: OK.

Angelo: If I need some day of vacation I call S., I say, listen... And so actually, she's the mother of everyone (*laughs*) because she tries to, actually to give all the things that we want, and sometimes she can, and sometimes she can't, and we understand this.

Laure: But who decides that A., or S.;, should be responsible? Do you vote?

Angelo: no, no no... It's simply that... To tell you the truth I don't know why and how this happened, but simple, it happened. So, basically, for instance S.;, she started to say, OK? We need someone who makes the turns. I, I can use excel. And she started to do this. And now... Or for instance A.... A., she is the wife of the president, no? So she was always here. She was also the one who stayed in the ticket office to take the form and make the tickets too. I said OK, by the massive arrival of people, it's better that there is just one taking care of the reservations, the managing of the different groups. So A. became responsible for that. And also, E., here is a very, a very beautiful story. And se, he's not one of the first. He arrived in 2008, and he arrived because er, basically, he made a bet. I mean that, er, during the year 2007 he went to London, just to learn English, and he went also the States where he learned how to make economy on the social media. Well, there was not this huge concept about the social media... Over there he also found his wife. And now they're awaiting a new child. And I think that when he was in London, he was working for a Gelatteria. And actually, there were many of those gelatteria, and he, er, they wanted to turn him into the responsible of communication of this. And in 2008, er, we won the bid that opened the San Gennaro catacombs, and er... S., she called him and said, OK. Do you know that we have won? OK. Now it's up to you. What do you want to do? Do you want to come back home and use your skills for us? Or if you want to stay in the UK, stay there. But here, you're missing something important!

Laure: Hm hm.

Angelo: three days later, he was here. And along with him he took his wife, and now he's the responsible of the social media man. Eh! It's not something that we vote. It's something that we say, OK, you're good in this, if you want you can do that. We have also the responsables for the team-building activities, that we call "Fun for staff".

Laure: Fun for staff?

Angelo: fun for staff is our team-building activity, and we have three persons who are responsible. Three! And it's pretty hard, too, to find a place or a restaurant that can welcome 40 people. And not only 40! Because with us we have our wives, our kids, our husbands, so with all we are 60. So it's really hard to find something. So that's the reason why sometimes, if we don't... If we cannot, we make this into a restaurant, but we try not to do that. We try to keep, er, activity separated. And it's hard to say, OK, 60 people.

Laure: So it's you, here, the 40 people, and sometimes you have meetings with the 40 people.

Angelo: yeah.

Laure: I am wondering if you have meetings where everybody is welcome from the neighborhood to talk about...

Angelo: we, we have. Not for la Paranza, but we have for, er, la comunita San Gennaro, we have public meetings, and everyone is invited to join, of course.

Laure: To talk about anything?

Angelo: about the district. We have, also – it's a newborn – an association, which is actually gathers people from the neighborhood, sometimes there are... Also, it's sometimes pretty hard to imagine that thousands of people into the same place at the same time. That's the reason why there are some of us who go there, those meetings, public meetings. And so we have many contacts with the district because we have to keep in contact. By events, by... For instance, many times, just to make the tours for the people of the youth center, or the tours for the schools of the district, er... For the members of San Gennaro community foundation, er... it's a way to be all together. And sometimes there are also the meetings for all the members of the foundation, and who want to be part of this. So we used to share and er, on our website or the front page of the San Gennaro community foundation, there are many ways.

Laure: And what is the mission of the San Gennaro community foundation?

Angelo: it's to enhance the whole district by the activities, the beauties, and the local people.

Laure: Beautiful.

Angelo: yeah. Actually it's the best way to describe this. It's to keep the district a better district – this really is really a beautiful one, but also a better one. To keep it better, no?

Laure: and are there some other projects now in the drawer?

Angelo: ooooh, there are many!! There are many, many, many projects...

Laure: (*laughs*) hard to follow.

Angelo: this is very... is going to start a project, if we're lucky we hope to be a part of this project, because the European Community gave the city a bunch of money to the city. And a part of the money is going to be used for the Capodimonte hill, the one we're on.

Laure: OK.

Angelo: so we're going to start some work, so for instance we're going to move the ticket office down. Why? Because first of all, in this way, we can keep together another part of Sanita district which is abandoned now, behind the San Gennaro degli Poveri hospital. In this way we can enhance this part of the district, moving everything down there, but it's quite slow, because we have to do some work, but... Er, this area [behind us] becomes a restaurant or something, we don't know. We are still... There will be the opening of the... of the er... performing school that I told you before...

Laure: OK.

Angelo: er... there will be the opening of a public gym for the kids of the district, this is in an old monastery (*laughs*).

Laure: Cool! Still in the Capodimonte area?

Angelo: yeah yeah. Right here. So actually there are many, many things to do...

Laure: OK.

Angelo: we have so many projects, and now, of course the opening of this now... so many projects. And everything is, is changing! So it's really, really beautiful because every day is different. Everyday you know something more, something different!

Laure: Yes. And does the municipality support you?

Angelo: er... what do mean?

Laure: The city of Naples. Do they support you: give you money, give you technical support... or just friendly relationships?

Angelo: a friendly relationship, yes.

Laure: That's something.

Angelo: Yeah. Many times, we've had the mayor, we had the bishop, yeah. It's a good relationship. OK. They say we are here for a reason. You know, the neighborhood is divided in districts, no? That we call "municipalita", OK? And we have a very good relationship with the local government. Not the whole city but the local area of this in Naples. Luckily we have a good relationship, and so, when we need er... when they need to remake a street, we, they call us and we say, so many cars, many people, so keep that...

Laure: OK. They listen to you?

Angelo: Yeah. Yeah yeah. We call them because the responsible of this is our friend and comes from this district, so he really takes care about. It's important for everyone.

Laure: I see it's almost four, I don't want you to be late for your visit?

Angelo: oh yes because it's at 4:15! Oh I didn't realize it was 4. Ooooh OK. Because sometimes the people, they come earlier or they come later, so... we have to be there.

L'approche communautaire dans le travail social : une perspective européenne

Résumé en français

Le travail social en Europe est marqué par des phénomènes de convergences, et des variables ancrées dans l'histoire et la culture des pays. La place qu'y tient le travail communautaire est l'un des points de divergence les plus visibles. Le travail communautaire en Europe occidentale connaît un âge d'or à partir des années 1960 ; puis le glissement vers le libéralisme dans les années 1980 assigne le travail social à des fonctions curatives, et le travail communautaire bascule à sa marge. Or, depuis les années 2000, la communauté revient au cœur des débats, avec la prééminence d'un modèle d'activation communautaire.

Quels sont les facteurs qui déterminent la place du travail communautaire dans le travail social ? L'étude comparée de 6 pays européens (France, Pays-Bas, Angleterre, Suède, République tchèque, Italie) permet de dégager des variables politiques, professionnelles, et théoriques qui déterminent la relation entre travail communautaire et travail social.

Mots-clés : Travail social – Communauté – Europe - professions

Community work and Social work : a European perspective

Abstract

Social work in Europe is characterized by dynamics of convergence, and variables rooted in the history and culture of the countries. One of the most visible points of divergence is the emphasis on community work. Community work in Western Europe experienced a golden age from the 1960s onwards; then the shift towards liberalism in the 1980s assigned social work to curative functions, and community work tilted to its margins. However, since the 2000s, community has returned to the center of public discussions, with a new focus on community activation.

What are the factors that determine the place of community work within social work? A comparative study of 6 European countries (France, Netherlands, England, Sweden, Czech Republic, Italy) allows us to identify political, professional and theoretical variables that determine the relationship between community work and social work.

Keywords: Social work – Community – Europe – Professions